





Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

LE
CORRESPONDANT

105



PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT CINQUIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-NEUVIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

29, RUE DE TOURNON, 29

1876

LE

CORRESPONDANT

L'OBSTACLE

Dire que la France est lasse des révolutions et qu'elle commence à sentir le besoin de contracter avec un gouvernement de son choix, une union qui puisse durer plus de quinze à vingt ans, ce ne serait, croyons-nous, rien avancer de hasardeux ni même de trop nouveau — L'instinct de la vie, ou en d'autres termes, la nécessité de l'ordre et de la durée commande aux peuples aussi bien qu'aux simples individus. Ce n'est pas vivre que d'être balloté, comme un navire en détresse, de gouffre en gouffre et d'écueil en écueil. Les crises, même salutaires, n'en sont pas moins des crises : elles doivent durer peu et se répéter rarement, sous peine d'emporter le malade.

Depuis quatre-vingts ans, la France est en spectacle au monde — spectacle grandiose par moments, mais inouï et en dernier résultat funeste. Connaissez-vous une autre nation qui ait entrepris de se refaire elle-même en détruisant de ses propres mains tous les élé-

ments qui ont contribué à la former ! Citeriez-vous un autre exemple dans l'histoire d'un pays qui ait traversé tout un siècle avec des institutions à la débandade, des gouvernements de change et de rechange, des classes en guerre les unes contre les autres et laissant sur leur chemin des générations entières sacrifiées au jeu de la politique, non moins cruel et plus stérile que celui des batailles ?

Où nous a conduits cette division criminelle de la patrie en trois ou quatre camps ennemis, ce que nous prépare cette déperdition insensée de nos qualités et de nos forces, le traité de Francfort nous l'a cruellement appris. De ce jour, tout cœur patriote a senti que si l'unité d'opinion ne se refait pas, c'en est fait dans un avenir prochain de l'unité française.

Ce n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs que se révèle la nécessité d'en finir avec les partis et d'inaugurer l'ère trop longtemps attendue de la paix civile. Dès le 14 septembre 1791 l'Assemblée constituante, à la veille de se séparer, déclarait à l'unanimité que « l'objet de la Révolution ayant été de donner une constitution à l'empire, *la Révolution doit prendre fin* au moment où la constitution est achevée et acceptée par le roi. » Aussitôt qu'un gouvernement régulier eut succédé à la période révolutionnaire, le Premier Consul disait en présentant au pays la nouvelle constitution : « La Révolution est terminée ; elle est fixée aux principes qui l'ont commencée. »

Quelques années plus tard, alors qu'aux idées de 89 et aux institutions du Consulat était venu s'allier le principe sauveur de l'autorité héréditaire, un des grands ministres de la Restauration écrivait : « Je me sens né pour la fin des révolutions !... »

Et la royauté de 1830, et la République de 1848, et l'Empire de 1851, et la nouvelle République de 1870, quel don de joyeux avènement, quelles promesses séduisantes en avons-nous tour à tour recueillis ? Une seule et toujours la même : la fin des révolutions, la réconciliation définitive du pays avec son gouvernement !

Voilà certes une loi de l'histoire bien constatée, un besoin public aussi avéré que peu satisfait jusqu'à ce jour. Comment expliquer que les événements aient multiplié les démentis à une espérance si honnête et si unanimement accueillie ? Pourquoi rien ne semble-t-il pouvoir se fonder et durer ? Pourquoi la France ne peut-elle, comme les autres nations et comme elle-même jusqu'en 1789, jouir de l'accord de tous ses enfants sous un gouvernement respecté ? Où est l'obstacle à cet accord ?

Telle est la question que je me suis posée bien souvent et dont je veux essayer de dire un mot, avec le plus entier dégagement de tout calcul de parti.

Et d'abord, je sais plus d'un théoricien à qui ce problème paraîtra

des plus élémentaires et qui va répondre : Aveugle volontaire que vous êtes, faut-il vous apprendre que l'obstacle, c'est la Révolution... Faites-la disparaître et aussitôt tout rentrera dans les voies de l'ordre et du bien...

C'est bientôt dit ! Mais que faut-il au juste appeler la Révolution, et par quel procédé humain, c'est-à-dire politique, pouvons-nous espérer l'extirper, sinon des cœurs, au moins des institutions ? Cela vaudrait la peine d'être expliqué. Car, si nous ne savons comment la détruire tout en demandant sa destruction, nous ne sommes pas plus sérieux que les gouvernements qui promettent d'en finir avec elle... et qui en vivent. La Révolution ! Mais elle est satanique pour quelques-uns et quasi divine pour quelques autres. Les pessimistes la voient partout, même dans les réformes les plus innocentes ; d'autres refusent de la voir nulle part, même dans les utopies les plus monstrueuses. Où commence-t-elle ? Où finit-elle ? Par où la saisir ? La révolution nous entoure comme l'air ambiant. Qu'on en vive ou qu'on en meure, il faut le respirer. Votre mariage, vos titres de propriété, le testament de votre père, les droits égaux de vos enfants et jusqu'au journal où vous lisez chaque matin de si éloquents déclamations contre « les idées modernes, » tout cela est mêlé, pénétré, infesté de révolution. Il faut en prendre son parti ou renoncer à vivre dans le siècle. La plupart des innovations et des réformes qui s'appelaient la Révolution du temps de nos grands-pères sont devenues les bases incontestées de l'ordre social. Il ne suffit donc pas de dire qu'il faut en finir avec la révolution, il faudrait indiquer par quel moyen et montrer le nouveau plan de reconstruction générale qu'on tient en réserve.

Sans doute, c'est par la révolution que l'antique et traditionnelle unanimité a été rompue et que la division semble s'être introduite. Mais une nouvelle unanimité est en train de se former qui consacre tout un ensemble de faits, de sentiments et d'intérêts inséparables de cette révolution elle-même. Deux Frances nouvelles en sont sorties : la France civile, c'est-à-dire une société, et la France politique, c'est-à-dire un gouvernement. Sont-elles également acceptées l'une et l'autre ? Où est l'obstacle ? se trouve-t-il dans toutes les deux ? Et s'il ne se trouve que dans une d'elles, dans laquelle ? et à quels traits le reconnaître ? Cherchons.

II

Le moment semble venu de prononcer une sentence définitive sur la Révolution française. La période de l'enthousiasme est passée ;

celle de l'hostilité quand même, ne l'est pas moins. On s'habitue de plus en plus à distinguer entre les progrès nécessaires que tout le monde adopte et les forfaits politiques que tout le monde ou presque tout le monde réproouve. De part et d'autre, les plaidoieries continuent sans fin et sans nombre, mais l'attention du jury commence visiblement à se lasser. On déserte, comme épuisée, la question de droit pour s'en tenir à la question de fait nouvellement et ingénieusement scrutée. Ce sont les origines et les résultats qu'on met en évidence et non plus seulement les passions. Les derniers orateurs dont les accents ont maîtrisé l'opinion publique, MM. de Tocqueville et Taine, ont parlé comme des juges bien plutôt qu'en avocats¹. L'un et l'autre, après s'être livrés à l'enquête la plus pénétrante et la plus minutieuse, ont eu la prétention de nous donner le dernier mot de l'histoire.

Il reste cependant un point sur lequel pour ma part, je demanderais plus de lumière. En lisant la description si large dans Tocqueville, si réaliste dans Taine, de l'inutilité luxueuse où étaient tombées les hautes classes et de la misère bestiale qui sévissait sur les derniers rangs du peuple à la fin du dix-huitième siècle, je sens le besoin de savoir ce qu'il en était au même moment du seigneur et du paysan dans le reste de l'Europe. Que se passait-il notamment en Prusse et en Russie dont les souverains pensionnaient nos philosophes? Je rêve un Tocqueville moscovite ou un Taine allemand — il doit s'en trouver — nous dépeignant sans faiblesse patriotique le mode de propriété, le système d'impôt, les garanties de la justice, les conditions physiques et morales des classes populaires dans leur pays à cette date fatidique où nos pères rédigeaient les Cahiers de 89. Si la France méritait d'être citée à cette époque comme la plus arriérée et la plus misérable des nations civilisées, rien de plus naturel que d'entendre sortir de son sein le cri de haine et de démolition contre l'ancien régime. Mais si au contraire cet ancien régime, justement aboli, n'était nulle part autant que chez nous battu en brèche par l'opinion et par le gouvernement; si la voie des réformes largement ouverte par le roi Louis XVI², avait été défrayée et

¹ Tocqueville. — *L'ancien régime et la Révolution* (1856. — Taine. — *Les origines de la France contemporaine. — L'ancien régime* 1876).

² Dans son discours d'ouverture des États-généraux, le garde des sceaux, M. de Barentin, rappelait en ces termes quelques-unes des réformes dues à l'initiative du roi : « La question préparatoire proscrite et abolie..., les restes d'un ancien esclavage détruits, toutes les traces de la servitude effacées, et l'homme rendu à ce droit sacré de la nature que la loi n'avait pu lui ravir de succéder à son père et de jouir en paix du fruit de son travail. » Le roi lui-même venait de se plaindre de *l'inégale répartition des impôts* et de

parcourue jusqu'au bout, d'abord par les assemblées des notables, puis par les Cahiers des trois ordres, puis par l'Assemblée nationale ; si peu de mois après la réunion des États-Généraux, toute exemption d'impôts, toute faveur réelle ou simplement honorifique, tenant à la naissance, toute trace de privilèges avaient été effacées de nos lois par la main généreuse des privilégiés ; s'il dépendait de nous de fonder à ce moment, (non sans péril sans doute, mais sans plus de chances funestes qu'en 1815), cette monarchie constitutionnelle que nous ne devons revoir qu'à travers les horreurs de la Révolution et les deux invasions de l'Empire ; si tout cela venait à être démontré, alors il ne serait que juste de reporter à qui de droit l'honneur des progrès accomplis et de demander compte de tout le reste aux utopistes des *Droits de l'Homme* et aux jacobins du *Contrat social*.

Or, pour ne citer que le fait capital, pendant que le servage était encore l'état général des classes rurales en Europe, il est certain qu'on ne le rencontrait plus en France que dans quelques cantons reculés ¹, condamné qu'il était par les ordres et par l'exemple du roi. Et non-seulement l'habitant des campagnes n'était plus serf, mais il était devenu propriétaire. Oui, propriétaire ! cela, je le sais, bouleverse toutes les idées reçues et semble difficile à concilier avec les navrants tableaux qui, de La Bruyère à M. Taine, ont mérité de se graver dans la mémoire des lettrés. La vérité est que la misère était horrible, les famines fréquentes, l'impôt accablant, et que cependant le paysan avait trouvé moyen d'acquérir sou par sou une notable portion du sol. Tocqueville démontre et M. Taine répète que bien avant 89, le territoire de la France était déjà divisé en une *immensité de parcelles* ². Necker de qui est l'expression, s'en plaint ; Turgot s'en inquiète, et l'Anglais Young s'en étonne. On va jusqu'à prétendre que toute proportion gardée entre la population d'alors

prendre note « avec sensibilité » des dispositions montrées par les deux premiers ordres à renoncer à leurs privilèges pécuniaires.

¹ Mémoire de Voltaire pour les serfs de l'abbaye de Saint-Claude.

² « La division des héritages est telle, dit Turgot, que celui qui suffisait pour une seule famille se partage entre cinq ou six enfants. Ces enfants et leurs familles ne peuvent plus dès lors subsister uniquement de la terre. (Tocqueville, p. 60.) « Pendant tout le dix-huitième siècle, dit M. Taine (p. 450 et s.), le paysan avait acquis de la terre. Comment avait-il fait dans une telle détresse ? la chose est à peine croyable... Vers la fin, en quantité d'endroits, sauf le château et la petite ferme attenante qui rapporte 2 à 3,000 fr., le seigneur n'a plus que ses droits féodaux. *Tout le reste du sol est au paysan.* » — Voir aussi sur l'Impôt et sur l'Etat des campagnes au dix-huitième siècle de curieux articles de M. A. de Gallier dans la *Decentralisation* du 7 septembre et s.

et celle d'aujourd'hui, le chiffre des propriétaires n'était pas considérablement inférieur au chiffre actuel dont nous sommes si fiers et si rassurés. Tocqueville remarque même avec une finesse qui n'est qu'à lui, que ce fait explique seul à ses yeux le caractère farouche et violent que la Révolution montre dès le début dans nos campagnes. Une grande partie du sol, était sans doute au cultivateur ; mais ce sol subissait encore l'étreinte seigneuriale, et rien ne révolte plus à la fois la raison et l'intérêt que de ne pas se sentir entièrement maître de son bien. Si le paysan n'eût pas tenu la terre *animo domini*, il eût tout payé, tout subi à titre de fermier, comme on paye avec la chose d'autrui, c'est-à-dire sans trop s'en émouvoir. Mais c'était son propre champ qu'il lui était interdit de protéger contre les dévastations du gibier et de la chasse du seigneur ; c'était de son blé, de son vin, de ses troupeaux, de ses légumes dont il lui devait une faible part, mais une part, au moment de la récolte ou de la vente. De là une irritation sourde et générale dont rien ne peut nous donner idée aujourd'hui. Si exorbitantes soient-elles, les contributions qui ont remplacé les anciennes redevances féodales se paient à l'Etat et non à un voisin et surtout à un voisin dispensé lui-même d'en payer aucune pour sa terre. Une fois maître du sol, le nouveau possesseur ne devait pas tarder à n'y plus souffrir d'autre seigneur que lui-même.

Ainsi la Révolution n'a pas été faite, comme on l'écrit partout, pour que le paysan devînt propriétaire, mais parce qu'il était déjà propriétaire, et qu'il voulait affranchir sa terre de tous les liens du passé. On peut dire, non certes sans étonner le public, mais sans la cause et non dépasser les droits de l'histoire, que la division de la propriété a été l'effet du mouvement qui devait tout emporter.

Remarquez aussi que si l'ancien régime était en butte aux colères de l'opinion, c'était surtout pour ce qu'il semblait être et pour ce qu'il rappelait. Dans cette société du dix-huitième siècle agitée par tant de souffles nouveaux, on pouvait distinguer encore des restes de l'ancien droit, quelques empreintes du collier féodal. Ce sont ces empreintes que la Révolution a voulu faire disparaître. Commencée depuis longtemps par la royauté, elle ne tarda pas à être tournée contre elle. Peut-être, avec un grand roi comme Henri IV ou un grand ministre comme Richelieu, aurait-on su lui trouver un autre dénouement. Il aurait fallu tout au moins de la part du gouvernement une certaine logique dans les actes dont on ne s'écarte jamais impunément. Quand on a détruit pierre à pierre le donjon seigneurial, vidé les châteaux pour remplir les mansardes de Versailles, et substitué partout l'intendant au seigneur, on n'a plus le droit de s'étonner si l'opinion vous demande

d'achever l'œuvre et si voyant votre impuissance, elle l'achève elle-même à sa manière. Quand on a rendu la parole aux États-Généraux muets depuis près de deux siècles, quand on a décrété le doublement du tiers, on ne vient pas déclarer que le gouvernement réside tout entier dans la personne du roi et que seul il suffit à représenter la nation. Autant j'approuvais à l'œuvre royale qui lentement mais sans perdre un règne, a fait de la France des Carlovingiens la France des Bourbons, autant je déplore la politique qui commence par refuser la réunion des trois ordres et qui finit par accepter une constitution absolument destructive du pouvoir monarchique. On a dit quelquefois : gouverner, c'est prévoir ; on dirait plus justement encore : gouverner, c'est conclure. La royauté n'ayant pas su tirer en 89 les conclusions des prémisses qu'elle avait posées depuis des siècles, ce fut le club des Jacobins qui s'en chargea.

Il n'en reste pas moins démontré que longtemps avant le jour où l'échafaud devint la seule institution de la République, la révolution civile était faite, la France civile de 89 était fondée. Bien que la Constituante ait entendu laisser aux assemblées subséquentes la confection d'un Code civil unique, ce code et avec lui la partie principale de nos lois d'administration et de police, se trouvent comme rédigés d'avance dans les nombreux décrets qui mirent fin à l'ancien régime. Avant de céder la place à la législative, l'Assemblée qui, malgré ses erreurs, a mérité de garder le nom de grande Constituante avait proclamé et appliqué tous les principes qui règlent encore parmi nous l'état des personnes, la transmission des biens *ab intestat*, l'égalité répartition des charges publiques, l'assiette et la perception des divers impôts, la division de la France par départements, l'organisation administrative, la hiérarchie des cours et tribunaux, le jury en matière criminelle, l'unité des poids et mesures, etc. Or tout cela est encore sous nos yeux, acquis, accepté, passé à l'état de fait accompli et n'a pas même été sérieusement contesté depuis quatre-vingts ans. Sans doute la discussion reste ouverte sur l'ensemble et sur les détails ; sans doute nos codes ont été et peuvent encore être utilement révisés sur tel ou tel point : mais le fond subsiste et subsistera,

.... Sedet æternumque sedebit!

Or le fond c'est le siècle lui-même, c'est 89 tout entier, c'est la passion intraitable de l'égalité. Passion légitime et fatale qui longtemps encore repoussera loin du sol de la France la fièvre et

difficile liberté ! N'y touchez pas, vous parti, vous gouvernement, ne serait-ce que par une phrase imprudente, si vous ne voulez pas soulever de toutes parts les clameurs et les pavés ! Nous avons vu des pouvoirs hardis mettre impunément la main sur toutes les garanties politiques. La presse, les élections, la tribune ont porté le joug, et le porteront probablement de nouveau aux applaudissements du pays. Le seul soupçon de vouloir tenter un recul vers l'ancien régime, suffirait encore à perdre le plus bienfaisant des gouvernements et la plus nécessaire des dynasties. Je dis le soupçon seul, car bien que condamnés à subir les plus extravagantes aventures, nous n'avons pas vu demander le rétablissement des trois ordres, ni l'exemption d'impôt pour les deux premiers, ni le droit de chasse et de justice pour le seigneur, ni la dîme pour le clergé, ni la taille et la corvée pour les paysans. Ces fantômes reviennent quelquefois dans la polémique ; mais c'est l'ambition sans scrupules qui les évoque, c'est la peur idiote qui croit les voir, ce n'est plus aucune opinion de caste ou de parti. Le suffrage universel compte encore par milliers de malheureux électeurs qui votent contre le retour de l'ancien régime. C'est aujourd'hui la république, demain le bonapartisme ; c'est toujours la crainte insensée de l'aristocrate et du prêtre. Le fait seul d'une aberration à la fois si monstrueuse et si persistante ne prouve-t-il pas que la société nouvelle n'a plus à redouter d'autres ennemis que ses amis trop aveugles et ses exploitants trop cyniques ?

S'il y a unanimité pour accepter les institutions civiles issues de 89, si ce n'est pas dans cet ordre de faits et d'idées que nous trouverons la cause toujours renouvelée de nos dissensions, l'obstacle à l'accord des bons esprits et des cœurs patriotes, serait-ce davantage dans les faits de l'ordre administratif qui touche de si près à l'ordre politique ? Ici encore, ici surtout, la France de 89 est moins différente que nous ne l'avons cru, de la France d'autrefois. La centralisation dont quelques-uns sont fiers et quelques autres désolés mais dont tout le monde a l'habitude, est essentiellement un legs de l'ancien régime. En cette matière toute pratique, le Premier Consul n'eut rien à innover : il se contenta de relever sous les noms des préfets et des sous-préfets, les intendants et les subdélégués, abolis par la Constituante. MM. de Tocqueville et Taine surabondent en preuves à ce sujet. Depuis près d'un siècle il n'était plus question de franchises communales que pour en faire l'objet d'un odieux et décevant trafic entre les communes et l'Etat. En quatre-vingts ans, le droit d'élire leurs magistrats fut sept fois vendu et sept fois enlevé aux villes. Le principe de l'élection était si peu pris au sérieux que toutes les fonctions municipales avaient fini par être

mises en office, c'est-à-dire en vente. Quant aux villages, on n'y connaissait que le syndic et le collecteur, lesquels ne connaissaient eux-mêmes que le subdélégué. Tocqueville affirme qu'il ne fallait jamais moins d'un an à une paroisse pour obtenir l'autorisation de relever son clocher. Que veut-on de mieux et qu'avons-nous à présenter de plus complet ?

Ce n'est donc pas non plus en fait de réformes administratives qu'on peut accuser 89 d'innovations par trop téméraires et d'avoir provoqué au sein de la nation de naturelles et durables résistances. Le gouvernement des préfets s'est exercé dès les premiers jours avec aussi peu de difficulté qu'aujourd'hui. De ce côté aussi, la main d'où venait l'impulsion avait changé, mais l'impulsion était la même. Après comme avant 89, nous n'avons eu qu'à suivre la pente tracée par la royauté.

En fin de compte, si l'on veut aller au fond des choses et secouer une bonne fois le joug des phrases toutes faites, on reconnaîtra que la différence entre les deux sociétés d'autrefois et d'aujourd'hui réside tout entière dans l'application de cette seule idée, l'égalité. Ce qui a été détruit sans retour par la Révolution, ce sont les vestiges du moyen âge qui subsistaient encore en dépit du progrès des temps et de l'action du gouvernement. Entre la France féodale et la France égalitaire de nos jours, la France royale avait passé, démolissant l'une et préparant l'autre. Au dix-huitième siècle une puissance nouvelle, l'opinion publique, venait d'apparaître, intempérante, inexpérimentée, radicale, enivrée de remplacer à peine née un gouvernement séculaire qui ne gouvernait plus. Ce fut le malheur de cette époque comme de toutes les époques de crise sociale que cette longue et tacite abdication du pouvoir. Nulle nation qui ait autant que la nôtre l'habitude et le besoin d'être dirigée; nulle non plus qui pousse plus loin sa révolte contre ses chefs quand ils ont l'air d'abdiquer au profit des factions. Il suffit de parcourir les principales séances de la Constituante pour être effrayé du vide où s'agitent l'ardeur imprévoyante de l'attaque et la faiblesse découragée de la défense. Ce vide ou tout va se précipiter, c'est la place où fut le trône. Rien ne pouvait alors, rien n'a pu depuis la combler et tout consolider autour d'elle. Supposez un souverain se hâtant de donner sa signature aux généreux décrets de la nuit du 4 août et la refusant résolument à tant d'autres, notamment à la Constitution civile du clergé, et voyez que de jours de malheur auraient pu être évités à la France.

Dans tous les cas, puisque aucune résistance ne fut tentée au début, puisqu'à l'heure de leur chute les privilèges trouvèrent à peine des partisans chez les privilégiés, puisque aucune tentative

de revanche légale dont le souvenir mérite de rester ne s'est produite en trois quart de siècle, on m'accordera bien que le dogme fondamental de l'égalité civile est désormais hors de page, que personne n'a besoin de le défendre puisque personne ne songe à le contester et que c'est ailleurs qu'il faut chercher l'obstacle à la république, l'obstacle qui nous condamne à rester divisés.

III

Dans une société où l'accord est fait sur l'ensemble de la législation générale, où tout le monde accepte les mêmes lois appliquées par les mêmes tribunaux; les mêmes impôts votés par les mêmes représentants, perçus et dépensés par les mêmes agents; la même administration centrale exerçant son omnipotence sur les mêmes administrations locales; le même service militaire pour défendre la même patrie, que manque-t-il pour qu'on puisse dire que l'accord est complet? Il manque l'accord sur la politique. Qu'est-ce que la politique et que reste-t-il qui puisse être livré à ses disputes quand l'unanimité est ainsi réalisée sur les conditions premières de la vie d'une nation? Il reste la question par excellence des peuples déchus et des esprits pratiques: le gouvernement, la forme du gouvernement.

Ici il serait puéril d'équivoquer et de prétendre qu'une fois le fond admis, la forme suit et s'impose d'elle-même. Ce n'est pas au fond qu'on en veut, c'est bien à la forme; ce n'est point aux idées, c'est au pouvoir! N'avons-nous pas vu les gouvernements les plus disparates par le nom et l'origine se confondre, pour ainsi dire, à force de se ressembler, ne serait-ce que par les promesses et les déceptions? Monarchie légitime, monarchie de Juillet, République de Février ou de Septembre, Empire de 1804 ou de 1852, est-ce que de loin tous ces gouvernements n'ont pas l'air de ne faire qu'un seul et même gouvernement, qu'une seule et même comédie en plusieurs actes? Est-ce qu'ils ne se sont pas transmis religieusement les mêmes lois, la même organisation administrative, les mêmes procédés électoraux, les mêmes abus et jusqu'au même personnel? Qu'a laissé chacun d'eux de distinct et de bien à lui? Une seule chose, son parti.

Les partis sont tout ce qui reste des gouvernements tombés. Ce sont autant de petites armées campées dans l'intérieur du pays, ayant chacune leur drapeau, leur mot d'ordre, leur plan de campagne, leurs cadres toujours actifs, leur recrutement toujours

ouvert. Armées naturellement en guerre les unes contre les autres, mais funestes surtout à la patrie.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu au moment des crises retentir de toutes parts cet appel au patriotisme : plus de partis ! La France avant tout ! La paix entre nous ! La guerre à l'ennemi commun ! — Et, je le rappelle à l'honneur de qui de droit, cette consigne a été quelquefois et pour une heure observée, notamment par les légitimistes en 1870 et par les princes d'Orléans qui vinrent se mêler obscurément aux défenseurs de la France envahie. Mais je le demande, que prouve cette consigne elle-même ou plutôt cette inspiration de salut public ? Elle prouve très-nettement deux choses : d'abord que plus le péril est pressant, plus les partis sentent que leur devoir est de disparaître, et en second lieu que l'intérêt du pays est dans le train ordinaire des choses subordonné à l'intérêt du parti.

Dieu me garde d'oublier que les partis ont été plus d'une fois le champ d'asile de la plus honorable fidélité, en même temps qu'une utile réserve de talents, de convictions et de caractères où tous les gouvernements ont été heureux de puiser. Mais en somme leur œuvre est mauvaise et le devient de plus en plus en se prolongeant. Non-seulement l'obstacle vient d'eux, mais l'obstacle, c'est eux. Tant qu'ils seront là, tout est possible et rien n'est durable. Deux condamnations dans une ! La France n'est d'aucun parti et ne se résignera jamais pour longtemps à servir un parti. Cherchez dans chacun d'eux ce qui le distingue de tous les autres, le point de son programme auquel il est le plus invinciblement attaché, et vous aurez ce qui le sépare de la masse de la nation, vous aurez l'obstacle. Non que je rêve platoniquement un parti monarchique, renonçant à vanter la royauté ou un parti républicain faisant bon marché de la république. Mais république de parti ou royauté de parti sont condamnées l'une et l'autre par le bon sens public. Elles pourront rencontrer leur jour de majorité ; elles ne trouveront jamais leur lendemain et surtout, ce que M. le président de la Chambre de commerce de Lyon a si bien appelé une succession de lendemain.

Pour le moment, nous avons fort légalement la République et c'est le parti républicain qui tient le devant de la scène. Il est donc opportun de s'occuper d'elle et de lui. Laissons tomber dans les basses fosses de la démagogie l'éloquence en ébullition des banquets du mois dernier, j'y consens de grand cœur. M. Louis Blanc ne croit pas et M. Naquet ne peut pas croire que leur République barbouillée du sang de Septembre, leur République sous les traits de Marat, du savetier Simon ou de Robespierre ait la moindre chance

de rencontrer autre chose parmi nous que l'horreur pour son souvenir et le châtement pour ses adeptes. Prenons les opportunistes, puisque c'est le nom qu'on leur donne, et disons leur nettement où nous voyons l'obstacle à la durée de leur triomphe, l'obstacle à l'adhésion définitive du pays à la République. Suivant nous cet obstacle est double : c'est d'abord leur politique enragée contre toute idée religieuse, c'est ensuite l'abus insensé qu'ils font du suffrage universel.

Un étranger arrivant de loin et qui lirait pour la première fois nos journaux de gauche, croirait sans hésiter que la France est au lendemain de la plus implacable tyrannie théocratique. Dans sa naïve indignation il chercherait sur nos places publiques la trace des récents buchers et demanderait à visiter le cachot où Torquemada expie ses crimes. Comme on ne pourrait lui montrer que le coin de la Roquette où furent fusillés le dernier archevêque de Paris et ses compagnons de captivité, l'impasse de la barrière d'Italie où les démocrates se livrèrent au plaisir d'une chasse à courre sur les dominicains d'Arcueil, l'angle de la rue Haxo où une jeune citoyenne perçait d'un poignard emmanché dans un calembourg les entrailles d'un vieux prêtre ¹, et tant d'autres lieux inondés du sang de nos martyrs, cet étranger, disons-nous, serait à coup sûr d'autant plus troublé qu'il comprendrait moins, et la fureur anti-cléricale des partisans de la République ne lui paraîtrait qu'un triste phénomène à étudier. Peut-être, dirait-il, le clergé a-t-il ameuté tant de haines contre lui en exerçant sur le gouvernement un ascendant despotique? Peut-être a-t-il amassé de scandaleux trésors au dépens du pauvre peuple exploité dans son travail, abandonné dans sa détresse? Mais on lui mettrait sous les yeux la tradition constante de l'Eglise si opportunément rappelée hier par Mgr de Gap; on lui montrerait le décret du 2 novembre 1789 qui met les biens du clergé à la disposition de la nation; on lui expliquerait comment le faible dédommagement promis par le même décret n'est pas même intégralement payé, combien de lois sont intervenues pour faire obstacle aux libéralités pieuses; quelle admirable moisson de bonnes œuvres ne cesse cependant de lever et de murir au souffle de la religion, et de quel subit accroissement de misère serait fatalement suivie la suppression du budget des cultes qui est avant tout le budget des pauvres! Je ne parle pas pour cette fois des intérêts de l'instruction populaire absolument sacrifiés par la destruction sans cesse réclamée de ces

¹ « Grâce, Mademoiselle, » criait Mgr Surat en se débattant au milieu des assassins. — « Tiens, en voilà un *maigre*, » répliqua la jeune fille en lui plongeant un stylet dans le ventre.

pépinières d'instituteurs qu'on appelle les Congrégations enseignantes, et je vous laisse à penser si notre étranger ne croirait pas être tombé chez un peuple de fous.

Le cas est en effet monstrueux et vaut la peine qu'on s'y arrête. Les écrivains du dernier siècle ne manquaient au moins pas de prétextes pour expliquer leur guerre acharnée contre l'Eglise. Le clergé était alors le premier corps politique de l'Etat; il touchait 100 millions par an de ses biens, sans compter 123 millions du produit des dîmes. En outre il était chargé de régenter directement les gens de lettres par le droit qui lui appartenait en propre d'autoriser ou d'interdire toutes les publications. De là surtout naissait entre la censure et la classe des censurés une naturelle animosité sans cesse entretenue et surexcitée.

Notre ennemi c'est notre maître,
Je vous le dis en bon français!

Mais aujourd'hui, où est le pouvoir, où est la responsabilité politique du clergé? Il n'en reste pas vestige, et je suis de ceux qui s'en applaudissent pour la religion. La méfiance démocratique n'en subsiste pas moins, et ne perd pas une occasion de se manifester. Le prêtre a tout juste le droit de jeter son bulletin dans l'urne, et encore sans le laisser voir à ses voisins : car alors on crie à l'abus de l'influence cléricale, et l'élection est invalidée!

Cette fièvre chaude d'impiété qu'on avait crue apaisée en 1848 et que nous avons vue reprendre et se donner carrière dans les journaux de l'empire, n'en est plus à compter ses accès depuis nos désastres. Il est même curieux d'observer qu'elle a suivi comme eux, le plus triste et le plus persévérant *crescendo*. Je me souviens encore de quel étonnement je fus saisi lorsqu'à la première nouvelle de Reischoffen, j'entendis répéter à tous les coins de rue de la capitale, et encore en plein empire, cette haineuse et stupide ritournelle: « Il faut embrigader les prêtres et les envoyer contre les Prussiens ¹!... » Quelques semaines après, c'est la catastrophe de Sedan, — vite, dépendons le Christ dans nos écoles, et proclamons la déchéance de Dieu en même temps que celle de l'Empereur! — Strasbourg est pris! Bazaine a rendu Metz! — Vite une émeute pour jeter bas à

¹ Paris n'avait pas le privilège de cet abâtissement public. A Lyon, dès le 8 septembre, un conseil municipal que depuis ce jour le suffrage universel a soigneusement maintenu, votait comme mesure du salut public; 1° l'enrôlement forcé des ecclésiastiques; 2° la suppression du budget des cultes; 3° la séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc., etc.

son tour ce gouvernement du 4 septembre qui ne comprend pas sa mission et refuse de laisser fusiller les prêtres! — Les Prussiens sont rentrés à Orléans! Notre victoire de Coulmiers est annihilée! — Consolons-nous du moins en insultant comme ami des Prussiens, ce noble évêque que les Prussiens ont gardé prisonnier dans son palais et sur lequel un bachi-bouzouk germanique a osé lever la main! — La paix est conclue, la France impuissante et mutilée tombe pour longtemps peut-être de son piédestal de grande nation. — Alors c'est la Commune avec le pillage des églises et les hétacombes de religieux!

On voit le système : rendre à Dieu les coups que la patrie reçoit des Prussiens. Et cela ne manque pas d'une certaine logique impie et farouche, car c'est bien Dieu qui nous frappait! Mais je le demande, a-t-on vu quelque chose de pareil dans aucune histoire? Un peuple vaincu qui renverse les statues de ses dieux! Est-ce du moins pour en jeter les débris à la face de l'ennemi? Non, c'est pour s'en faire des armes de guerre civile! Ah! nous ne comprenons que trop maintenant la joyeuse et sinistre assurance de nos envahisseurs. Ils pouvaient croire n'avoir mis en déroute qu'une armée; c'était la nation elle-même qui s'effondrait, qui se livrait, qui s'achevait devant eux!

Et, chose plus incompréhensible peut-être, aucune de ces honteuses leçons ne semble nous avoir servi. La rage anti-religieuse des radicaux ne s'est épuisée ni dans le sang de ses victimes ni dans la bave de ses invectives quotidiennes. Ouvrez leurs journaux, écoutez leurs orateurs : ce sont les mêmes inventions, les mêmes calomnies, les mêmes infamies tant de fois confondues, le même soin perfide de travestir tous les incidents de la politique en questions religieuses. Etre catholique, c'est un titre d'exclusion dans la France du dix-neuvième siècle, comme c'en était un dans l'Angleterre d'Henri VIII et d'Elisabeth. On se dirait à la veille de la Commune et on en est au lendemain! Si le parti républicain s'imagine faire ainsi des prosélytes à la République; s'il compte que la nation va devenir semblable à lui, il s'illusionne étrangement. Elle peut, pour un temps, le laisser faire : voilà tout. Mais un parti que la nation laisse marcher seul, ne va pas loin.

Le danger de cette situation n'a pas échappé à tous les républicains. Je sais plus d'un opportuniste, très-indifférent pour son compte aux choses de la foi, et qui voudrait pouvoir modérer l'emportement de ses journaux contre toutes les croyances et tous les cultes. Ceux-là pensent avec nous que la fatalité de la République est aujourd'hui dans la passion anti-religieuse des républicains, comme elle était, il y a vingt-six ans, dans leur passion anti-sociale. Mais

une objection toute pratique les entrave dans leurs clémentes intentions. On ne tient le gouvernement qu'à la condition de tenir le suffrage universel. Or, comment continuer à répondre de ce dernier, si on ne laisse aux habiles du parti aucun moyen d'agir sur lui, aucun licou pour le mener en laisse? M. Gambetta — et il devrait bien avoir le courage d'aller répéter cette déclaration au congrès ouvrier — s'est écrié un jour : « De question sociale, il n'y en a pas! » Mais il a eu soin d'ajouter peu après : « Il faut extirper la lèpre dévorante du clergé! » A la bonne heure! voilà une politique, odieuse, sans doute, mais féconde en résultats. D'une part, on rassure le bourgeois en retirant dans la coulisse le fantôme cornu du socialisme; de l'autre, on amuse ce même bourgeois et on caresse la plus violente des passions révolutionnaires en remettant au premier plan le masque grimaçant de Voltaire. Mais, supposez que, par un prodige de raison ou de discipline, la politique de la guerre au clergé vienne à disparaître ou à s'humaniser comme la politique de la guerre au capital, et dites-moi ce que pourra trouver un candidat républicain pour entraîner les masses? Que dire, que livrer, que promettre pour le lendemain de son élection? Quoi! on nous a déjà retiré presque complètement les nobles, les riches, les patrons, et voilà qu'on nous interdit de manger du prêtre et du jésuite! Mais vous voulez donc que l'éloquence de nos orateurs tarisse subitement, que nos amis des faubourgs ne viennent plus au scrutin et que nos journaux meurent d'inanition!

Malgré les dispositions pacifiques de quelques sages, je crains donc que l'intérêt électoral, le *primo vivere* du parti, ne l'emporte sur toute autre considération et que la polémique d'intolérance et d'impiété ne continue plus furieuse que jamais.

Ceci nous amène logiquement à signaler le second obstacle suscité par le parti républicain, c'est-à-dire sa façon exclusive et violente de comprendre et de manier le suffrage universel. Il n'est plus temps de faire thèse pour ou contre une institution inventée et pratiquée depuis vingt-huit ans. Le mieux est de s'en accommoder et de s'efforcer d'en relever l'idéal aux yeux du peuple. Appeler tout le monde à prendre part aux affaires de l'Etat par l'élection des représentants, c'est évidemment le dernier mot du progrès politique. L'idée moderne de gouvernement n'a pas fait divorce, autant qu'on l'assure, avec l'idée de la force; mais elle a besoin de s'allier publiquement, et au moins pour l'apparence, avec l'idée de justice et de libre choix. Aujourd'hui on peut dire que la meilleure forme du gouvernement se confond avec la meilleure forme du consentement des gouvernés.

Cette meilleure forme de consentement est-elle trouvée dans le suffrage universel sans frein, sans règle, sans degrés, sans lumière, sans responsabilité, tel qu'il fonctionne sous nos yeux? Nous ne le pensons pas; et nous affirmons, en tout cas, que de tous les partis celui qui mésuse le plus grossièrement de ce mode de consultation, celui qui semble prendre à tâche de nous en montrer à la fois le peu de sérieux et le péril, c'est le parti républicain.

Laissons de côté, si vous le voulez, le Sénat et la Chambre des députés. On peut dire en effet que ces élections sont purement politiques et qu'elles ont pour but de trouver des représentants aux passions du jour — passions nobles ou sottes, élevées ou grotesques, utiles ou criminelles, et qui donnent des représentants à leur image. Prenons les élections d'affaires, les élections des conseils municipaux et généraux. Le parti républicain a-t-il songé seulement à laisser ressortir quelque différence entre celles-ci et les autres? Pas le moins du monde! On se fait nommer conseiller municipal ou général, comme on se fait nommer sénateur ou député, par de grandes déclarations révolutionnaires et philosophiques qui n'ont rien à voir en pareille occurrence. Ce sont les mêmes arguments vides de raison, les mêmes inepties grosses de colère. C'était hier par exemple, l'*ordre moral* dont on a fait une injure, sans penser que le contraire de l'ordre moral c'est le désordre immoral, et qu'il n'est pas habile de se dire à soi-même de ces choses-là! Et le *péril social*, en a-t-on assez ri dans nos 36,000 communes? Un homme d'Etat peut-il de sang-froid se servir d'un terme aussi ridicule, et n'est-il pas évident que le seul danger qui menace la France en ce moment, c'est d'être trop gouvernée?

Aussi voyez les noms qui sortent des urnes! En connaissez-vous un, sauf ceux que vous connaissez trop? Alignez en litanies les noms des citoyens qui composent les conseils municipaux de Paris ou de Lyon par exemple, et tâchez de vous dire sérieusement que ce sont là les représentants naturels des intérêts de ces deux grandes villes, ou seulement qu'on a songé à ces intérêts en les choisissant! De la presque totalité des élus, on ne sait, on ne tient à savoir qu'une chose, c'est qu'ils sont républicains et de la nuance la plus aventurée. Franchement est-ce assez, et cela vous semble-t-il beaucoup plus difficile et plus méritant que de se donner la peine de naître, comme du temps de Beaumarchais? Dès lors, on obtient, quoi? Des assemblées politiques qui n'ont pas le droit de s'occuper de politique et des assemblées d'affaires qui sont incapables de s'occuper d'affaires.

Tôt ou tard, et plus tôt que plus tard pour certains départements, cette façon insolente d'abuser du suffrage universel achèvera de

dégoûter les conservateurs de se rendre au scrutin. On ne trouvera plus parmi eux de candidats et à peine des électeurs. Les élections se feront, ou par l'administration avec les deux mains pleines de bulletins frauduleux comme sous l'empire, ou par des comités de *politiciens* bruyants et rapaces agissant sur des masses trompées comme dans nos grandes villes. Dès lors, il arrivera du suffrage universel ce que nous avons vu arriver de tous les suffrages restreints. On croit la nation valablement représentée, le parti vainqueur ne se fait pas faute d'agir et de parler en son nom ; puis, un beau jour, le moindre souffle des événements suffit pour emporter le château de cartes, et la nation véritable apparaît qui demande un maître... et qui ne manque jamais de le trouver.

Il n'est donc que temps d'aviser. La politique anti-religieuse et le suffrage universel à outrance sont en train de nous préparer de nouvelles révolutions. Que le gouvernement se hâte de repousser hors de son chemin cette pierre d'achoppement. La prochaine discussion du budget des cultes va lui en offrir l'occasion. Les bons citoyens lui doivent et ne lui refuseront pas leur concours. Mais, ne nous y trompons pas, c'est au parti républicain à commencer. Pour ce moment, c'est à lui qu'il appartient de refaire, par la République, l'unité nationale depuis si longtemps mise en lambeaux. C'est donc à lui qu'il importe de dire la vérité, et cette vérité, je crois l'avoir dite.

Léopold DE GAILLARD.

UN AMÉRICAIN A PARIS

(EN 1817, 1838 & 1876)

Life, letters and Journals of George Ticknor. 2 vol. Boston, 1876.

« Otez du gentilhomme français tout ce qui le rend aimable, vous avez l'Anglais; ôtez de l'Anglais tout ce qui le rend supportable, vous avez l'Américain. » Cette épigramme a fait fortune, — en France, bien entendu; — cependant il y a des Américains qui sont non-seulement supportables, mais fort aimables : tel fut, entre autres, l'homme distingué dont le journal et la correspondance viennent de paraître à Boston. Quand on lit cette curieuse publication, la première impression qu'on éprouve est l'étonnement en présence du nombre prodigieux de personnages illustres que l'auteur compta comme amis. Il est peu d'étrangers, à aucune époque, qui aient reçu de la plus haute société de l'Europe un accueil aussi empressé et aussi flatteur. A vingt-cinq ans comme à soixante, avant comme après les travaux qui l'ont fait connaître, George Ticknor est à peine arrivé dans un pays qu'il est fêté de toutes parts et vit sur un pied d'égalité parfaite avec les principaux hommes d'Etat, grands seigneurs, poètes, historiens, romanciers, philosophes, hommes de science, etc., etc. Tous les vingt ans, il parcourt l'Europe, et se lie successivement avec trois générations d'hommes illustres; en Angleterre, Walter Scott, lord Byron, lord Holland, sir Humphry Davy, Southey, Wordsworth, Sydney Smith, Hallam, Malthus, Lewis, Macaulay, et beaucoup d'autres; — en France, M^{me} de Duras, M^{me} de Staël, Chateaubriand, M^{me} Récamier, Benjamin Constant, Talleyrand, de Barante, La Fayette, le duc et la duchesse de Broglie, Villemain, Lamartine, Guizot, Augustin Thierry, Tocqueville, MM. Thiers et

Mignet, etc., etc., etc. ; — en Allemagne, Gœthe, Humboldt, Niëbuhr ; — en Saxe, la famille royale, le comte de Thun ; — en Autriche, M. de Metternich ; — en Italie, Manzoni, Silvio Pellico, Cavour, le grand-duc de Toscane, la princesse Borghèse, le cardinal Antonelli ; — en Espagne, le marquis de Sant-Iago, le marquis de Santa-Cruz, M. Pizarro, la duchesse d'Ossuna, etc., etc... lui ouvrent avec empressement leurs salons, l'invitent à leur table, le retiennent dans leurs châteaux, et restent ses correspondants assidus quand il a quitté l'Europe.

Comment ce simple citoyen de Boston réussit-il à devenir l'hôte préféré et l'ami de tant de personnages considérables ? Était-il un de ces causeurs merveilleux, — comme Benjamin Constant, M^{re} de Staël, Talleyrand ou Macaulay, — dont la présence donne toujours un éclat incomparable à un salon ? Non ; si son journal révèle en lui beaucoup de bon sens, de finesse et de pénétration, rien ne permet de dire qu'il ait été tout à fait supérieur dans la conversation ; son talent véritable consistait à *savoir écouter* : il avait, à un haut degré, l'art de faire briller ses interlocuteurs, en les questionnant toujours sur les sujets qui leur étaient le mieux connus. Par ce procédé, il était certain, tout en s'instruisant lui-même, de se rendre agréable à ceux qu'il avait fait parler ; il y a longtemps que La Bruyère a dit : « L'esprit de la conversation consiste bien moins à « en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres. Celui qui « sort de votre entretien content de soi et de son esprit, l'est de « vous parfaitement ¹ ».

D'autres causes expliquaient encore l'accueil empressé que recevait partout M. Ticknor. Le but sérieux qu'il assignait à tous ses voyages, son ardeur pour les progrès intellectuels de son pays, l'intérêt avec lequel il étudiait tout ce qu'il croyait susceptible d'être importé en Amérique, encourageaient nombre de personnes à lui donner des conseils et des exemples à suivre. Il faut le dire aussi : on savait que M. Ticknor venait en Europe avec le désir de se perfectionner au contact des personnages les plus illustres de chaque pays : comment tous ceux qu'il allait voir n'auraient-ils pas été flattés d'être rangés par lui dans cette catégorie d'élite ?

Quel qu'ait été le motif des succès de George Ticknor dans tous

¹ Si M. Ticknor plaisait beaucoup à ceux qu'il faisait briller dans une réunion, il était naturellement moins remarqué des autres personnes. Ainsi, dans son journal de 1857, il s'étend sur un agréable dîner de *cinq convives seulement*, auquel il assista chez un ami de Londres. Or, deux hommes de lettres, présents à ce dîner, ayant été questionnés récemment sur M. Ticknor ; ont répondu « qu'ils n'avaient gardé aucun souvenir de sa personne et « de sa conversation »

les salons d'Europe, on comprend l'intérêt que doivent présenter la correspondance et le journal de cet homme distingué qui, en l'espace de quarante ans, a fait trois voyages en Europe, y a séjourné chaque fois pendant plusieurs années, passant toutes ses soirées dans les plus brillants cercles, observant tout, retenant tout, recevant les confidences de très-hauts personnages, souvent moins discrets avec un étranger qu'avec un compatriote. Il y a sans doute plus d'une critique à faire à propos de ce journal : les détails peu importants y occupent en général trop de place, comme dans la plupart des publications anglaises ou américaines ; mais le reste de l'ouvrage fait bien vite oublier ce défaut ; on y trouve, écrits par un observateur impartial, des renseignements innombrables sur la société européenne pendant la première moitié de ce siècle. Aussi, le journal de M. Ticknor fait-il presque autant de bruit et obtient-il autant de succès en Angleterre qu'en Amérique. Puisqu'il est encore inconnu chez nous, faute d'avoir été traduit, nous voudrions, pour en donner une idée aux lecteurs de cette Revue, demander à l'auteur quelques-unes de ses impressions sur les salons français et les personnages qu'il y a rencontrés.

I

Un mot sur M. Ticknor avant de parler de son livre. Son père, M. Elisha Ticknor, après avoir fait une fortune honorable dans le commerce, s'était voué aux œuvres de bien public et, avec le concours de quelques amis, avait fondé de bonnes écoles primaires à Boston, et organisé les premières banques d'épargne, ainsi que la première compagnie d'assurances dans cette ville. Sa mère, mariée en premières noces à un médecin, M. Curtis, qui l'avait laissée veuve et sans fortune avec quatre enfants, réussit pendant six ans à soutenir sa famille en dirigeant d'une manière remarquable un pensionnat de jeunes filles. En 1790, elle épousa M. Elisha Ticknor ; elle en eut un fils, George Ticknor, qui naquit à Boston le 4^{er} août 1791. Sur les conseils de son père, George Ticknor embrassa d'abord la profession d'avocat ; mais il y renonça bientôt ; son instinct le poussait vers les études littéraires jusqu'alors si négligées dans son pays, et il résolut de travailler sans relâche, par son exemple comme par ses travaux, à les faire goûter de ses compatriotes. Il y avait quelque courage à prendre cette décision à une époque où, en dehors du cercle des études primaires, les moyens d'instruction manquaient complètement aux Etats-Unis ; la ville de Boston elle-même, la capitale intellectuelle de l'Amérique, la cité

qu'allaient bientôt illustrer Channing, Prescott, Ticknor et plusieurs autres, offrait alors à l'étudiant beaucoup moins de ressources que n'en présente aujourd'hui la plus petite ville des Etats de l'Ouest. Croirait-on, par exemple, que, lorsque le jeune Ticknor voulut commencer l'étude de l'allemand, il fut réduit à acheter un dictionnaire dans une ville, une grammaire dans une autre, et un livre de versions dans une troisième? Au bout de peu de temps, il reconnaît que le séjour dans les grandes capitales de l'Europe et surtout dans les universités allemandes lui sera indispensable pour acquérir l'instruction qu'il ambitionne. Il part pour l'Europe, en 1815, arrive à Liverpool au moment où Napoléon vient de s'échapper de l'île d'Elbe, reste en Angleterre pendant le drame des Cent-Jours, et apprend la bataille de Waterloo chez lord Byron, qui se désole devant lui de l'importance que cette victoire va donner à lord Castlereagh. Il profite de la paix pour se rendre en Allemagne, s'enferme jusqu'à la fin de 1816 dans l'université de Göttingue, où il mène l'existence la plus laborieuse sans négliger, pendant ses courtes vacances, de visiter Berlin, Dresde, Weimar, Leipsick et de se mettre en relation avec les plus illustres Allemands, notamment M. de Humboldt. Il arrive à Paris en 1817, y reste six mois, partageant son temps entre l'étude et la vie du monde, visite ensuite la Suisse, l'Italie, l'Espagne, le Portugal puis, après un nouveau séjour en France et en Angleterre, rentre à Boston en 1819.

Il est aussitôt chargé d'un cours de littérature française et espagnole au collège Harvard. En 1821, il épouse M^{lle} Eliot, fille d'un riche négociant, fondateur d'une chaire de littérature grecque au même collège. Pendant quinze ans, il poursuit activement ses travaux littéraires, sans autre distraction que la société des hommes distingués de Boston et les visites des principaux étrangers qui viennent aux Etats-Unis. En 1835, un malheur de famille, la perte de son jeune fils, le décide à retourner en Europe pour rétablir la santé ébranlée de M^{me} Ticknor; il s'embarque pour l'Angleterre avec sa femme et ses deux filles. De 1835 à 1838 ils visitent tous quatre l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la France, rencontrent partout des amis empressés à les accueillir et à leur faire connaître les mœurs, les institutions, les traits principaux de chaque pays. Rentré à Boston en 1838, il y prépare durant de longues années, une *Histoire de la littérature espagnole*, son œuvre principale qui parut en 1849; en même temps, il entretenait une correspondance active avec les hommes les plus illustres de l'Europe et de l'Amérique, et s'intéressait à toutes les œuvres du bien public, surtout à la création d'une vaste bibliothèque populaire à Boston. Ne trouvant pas en Amérique les ressources nécessaires à

l'organisation de cette bibliothèque, il se décida, en 1856, à faire, à ses frais, un troisième voyage en Europe, afin d'acheter les principaux ouvrages et de se mettre en rapport avec les éditeurs européens. Il consacra quinze mois à revoir presque toutes les contrées déjà connues de lui et tous ceux de ses amis d'Europe qui vivaient encore. Peu de temps après son retour aux Etats-Unis, il voyait mourir l'historien Prescott auquel l'unissait une amitié vieille de plus de trente années; il se mit aussitôt à écrire sa vie qui ne fut publiée qu'en 1863. A cette époque il assistait, le cœur déchiré, aux péripéties de la guerre de sécession; mais il ne cessa, comme sa correspondance le prouve, de garder une confiance inébranlable dans le triomphe des Etats du Nord. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, au commencement de 1871, alors que l'attention du Nouveau-Monde comme de l'ancien était absorbée par le duel gigantesque engagé, depuis six mois, entre la France et l'Allemagne. Sa dernière lettre est pénible à lire pour un Français; elle est adressée à son vieil ami, le roi de Saxe, et contient des félicitations empressées sur le succès de ses armées alliées à celles de la Prusse. Sans demander à M. Ticknor de prendre ardemment parti contre l'Allemagne, on doit, du moins, regretter qu'il semble, à ce moment, oublier tous ses amis de Paris, ainsi que les services rendus par la France à son pays dans la guerre de l'Indépendance américaine!

Il faut bien le reconnaître d'ailleurs: à aucune époque de sa vie, M. Ticknor ne paraît avoir eu une grande prédilection pour notre pays. Il est beaucoup de Français qu'il recherche, aime et apprécie; mais quand il envisage la société française en bloc, il voit plus volontiers ses défauts que ses qualités, et à chacun de ses voyages, il quitte Paris sans regrets. On a le droit d'être étonné de son indifférence à l'endroit d'une nation chez laquelle il a toujours été si bien accueilli; mais s'il a peu de partialité pour la France, il n'en faudra attacher que plus de valeur aux éloges qu'il adressera à beaucoup de Français.

II

C'est en avril 1817 que Georges Ticknor, sorti récemment de l'université allemande de Göttingue, arriva à Paris. Le moment était bien choisi pour visiter la France. Quoiqu'il eût été écrasé par les guerres de l'Empire, par le désastre de Waterloo et les charges de l'occupation étrangère, notre pays commençait déjà à panser ses plaies et à se relever. Deux années d'un gouvernement sage et réparateur lui avaient permis de recouvrer une partie de son prestige.

Malgré les discussions funestes entre les partisans de « l'ancienne France » et de la « France nouvelle », la confiance renaissait, la situation financière et commerciale redevenait prospère. La haute société recommençait à donner le ton à l'Europe ; les grandes familles, rentrées en France après vingt-cinq ans d'absence, avaient rouvert leurs hôtels, et les maîtresses de maison retrouvaient, pour présider leurs réunions du soir, cette grâce, cette amabilité et ce tact qui avaient donné autrefois à leurs réceptions une si grande célébrité. Les familles dont l'élévation était plus récente cherchaient à les imiter ; aussi les « salons » abondaient-ils de toutes parts, et, fréquentés assidûment par les hommes les plus éminents, ils exerçaient sur la politique comme sur la littérature une influence incontestée. Peu de luxe alors dans ces salons, même dans ceux qui étaient connus de toute l'Europe ; mais la simplicité des réceptions ne faisait qu'en accroître le charme.

Grâce aux lettres de recommandation qu'il avait apportées avec lui, George Ticknor passait toutes ses soirées dans le grand monde ; mais c'était toujours chez le duc de Broglie qu'il trouvait l'accueil le plus affectueux : il y dînait toutes les fois qu'il n'avait reçu aucune autre invitation. On sait que M. de Broglie avait épousé, l'année précédente, la fille de madame de Staël. D'accord en cela avec MM. Guizot, Sainte-Beuve, Vitet et tous ceux qui ont fréquenté son salon, M. Ticknor ne tarit pas sur les charmes, la douceur et la beauté angélique de la jeune duchesse. « La duchesse de Broglie, dit-il, « est parfaitement belle et pleine de talents : rien d'affecté en elle : « ses manières seraient presque trop *naïves* si sa beauté et toutes « ses autres qualités ne faisaient oublier ce petit défaut, » Lorsque M. Ticknor lui fut présenté, elle passait presque toutes ses journées près de sa mère qui n'avait plus alors que quelques mois à vivre ¹. Épuisée par la maladie, madame de Staël pouvait à peine quitter son lit ; mais l'esprit, chez elle, avait gardé tout sa vigueur, et quand les médecins lui permettaient de recevoir quelques amis d'élite, elle retrouvait, pour causer avec eux, ces idées élevées, ces expressions éclatantes qu'avaient tant admirées tous ses contemporains. M. Ticknor désirait vivement la connaître ; mais ses premières tentatives furent inutiles ; invité par elle à dîner avec M. Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, M. Villemain et deux ou trois autres personnes, il apprit en arrivant qu'elle était trop fatiguée pour recevoir aucune visite ; ce fut madame de Broglie qui présida le dîner à sa place, et M. Ticknor nous raconte que toutes les fois qu'un mot heureux échappait à M. Pozzo di Borgo, qui était un charmant causeur, elle

¹ M^{me} de Staël mourut le 14 juillet de la même année (1817).

courait dans la chambre de sa mère pour le lui répéter. Enfin, le 11 mai, M^{me} de Staël invita de nouveau le jeune Américain, pour le soir même, et le fit prévenir qu'elle le recevrait « avec ou sans la permission des médecins ». M. Ticknor se rend chez elle à cinq heures : il la trouve au lit, pâle et abattue : le simple mouvement qu'elle fit pour lui serrer la main, lui coûta un effort pénible : avec son intuition merveilleuse, l'illustre malade s'aperçoit aussitôt de l'impression qu'elle a produite sur son visiteur : « Il ne faut pas me « juger de ce que vous voyez ici, lui dit-elle. Ce n'est pas moi, ce « n'est que l'ombre de ce que j'étais, il y a quatre mois, et une « ombre qui peut-être disparaîtra bientôt. » M. Ticknor s'étant empressé de répondre que les médecins n'étaient heureusement pas de cet avis : « Oui, dit-elle, — et son regard s'illumina, car elle sentait qu'elle allait prononcer un de ces mots brillants qui avaient tant de fois électrisé un salon, — oui, je le sais ; mais ils y mettent « toujours tant de vanité d'auteur que je ne m'y fie pas du tout. Je « ne me relèverai jamais de cette maladie, j'en suis sûre. » — Voyant l'émotion que ces paroles causaient à sa fille, elle se mit à parler de l'Amérique. « Tout ce qu'elle disait, ajoute M. Ticknor, « portait l'empreinte de cette imagination qui a donné tant de force « et d'éclat à son style et qui l'a rendue, pendant si longtemps, l'idole de la société française. Toutes les fois qu'elle allait dire un « mot remarquable, ses traits abattus s'animaient aussitôt, au point « de faire un étrange contracte avec tout le reste de sa personne si « affaiblie. — Quand je me levai, elle me tendit la main, et croyant « que je repartais prochainement pour l'Amérique, elle me dit : « Vous serez bientôt chez vous, *et moi j'y vais aussi!* » Je prétendis ne pas comprendre et je lui répondis que j'espérais la revoir « bientôt en Suisse, beaucoup mieux portante : elle regarda sa fille, « les yeux pleins de larmes, et s'écria en anglais : « Dieu m'accorde « cette faveur. » Puis je la quittai.

C'est à un autre diner chez M^{me} de Staël, que George Ticknor rencontra Chateaubriant et M^{me} Récamier. Malgré ses quarante ans, âge un peu compromettant pour la beauté, M^{me} Récamier charmait encore tous ceux qui la voyaient. « Elle est encore bien belle, écrit « M. Ticknor, traits admirables, regard doux et plein d'expression, « bras et mains superbes... Je fus surpris de voir qu'elle n'était rien « moins que mélancolique, et que, dans sa conversation, elle se « montrait gaie, pleine d'entrain et jamais bizarre ou capricieuse. » Quant à Chateaubriant, il attirait immédiatement l'attention : de petite taille, le teint foncé, les yeux et les cheveux noirs, il portait dans toute sa personne l'empreinte de l'énergie, de la décision, de la force de volonté. « Il est toujours trop grave, fait observer

« Ticknor, et donne un tour trop sérieux à toutes les conversations. Alors que tous les convives riaient aux éclats des traits d'esprit de M. Barante, lui ne souriait même pas; non qu'il ne fût pas sensible, comme tout autre, à un mot heureux, mais parce que le sourire semble trop léger à un homme dont l'exaltation paraît être le fond du caractère. » Présenté à l'illustre écrivain, Ticknor est aussitôt invité à ses réceptions : l'une des soirées qu'il passa chez lui resta gravée dans sa mémoire. Chateaubriant versa, pendant plusieurs heures, sur ses invités les torrents de son éloquence riche et variée. On s'était mis à parler de l'état actuel de l'Europe; Chateaubriant s'écrie soudainement : « *Je ne crois pas en la société européenne,* » et, à l'appui de cette assertion, il débite une série de phrases un peu déclamatoires, mais tellement brillantes que des arguments ne leur auraient pas donné plus de force. « Dans cinquante ans, dit-il, il n'y aura plus un souverain légitime en Europe : depuis la Russie jusqu'à la Sicile, *je n'aperçois plus que des despotismes militaires!* Et dans cent ans!... dans cent ans, le nuage est trop sombre pour les regards humains, trop épais pour qu'aucune prophétie puisse le pénétrer! Telle est la misère de notre condition que nous assistons non-seulement à la décadence de l'Europe, mais peut-être à celle du monde! » Ces paroles furent prononcées avec un tel accent et accompagnées de tels regards qu'un silence mortel s'ensuivit : « Il semblait, ajoute M. Ticknor, que pour tout le monde, comme pour moi-même, l'avenir fût devenu terriblement incertain. » — Et cependant, qui pouvait, en 1817, se douter de tout ce qu'il y avait de prophétique dans les paroles de M. de Chateaubriant? — Au bout de quelques instants, chacun des assistants, mu par un certain sentiment d'égoïsme, se demanda ce qu'un individu devait faire devant une semblable perspective. Tous les regards se portèrent de nouveau sur M. de Chateaubriant : « Si je n'avais pas de famille, s'écria-t-il, je voyagerais; non pas que j'aime les voyages — je les déteste; — mais parce que je voudrais voir d'abord l'Espagne, afin de juger des résultats qu'y ont produits huit années de guerre civile, et ensuite la Russie, afin de mieux apprécier le pouvoir qui menace d'engloutir le monde. Quand j'aurais vu ces deux pays, je crois que je connaîtrais bien les destinées de l'Europe. Et alors j'irais fixer ma dernière résidence à Rome : c'est là que je bâtirais mon tabernacle; c'est là que je bâtirais ma tombe; c'est là, parmi les ruines de trois empires et de trois mille années, que je me donnerais tout entier à mon Dieu! »

C'était — on le devine — avec des sentiments et pour des motifs différents de ceux de M. de Chateaubriant que les membres de la

famille Bonaparte s'étaient retirés à Rome où ils vivaient depuis deux années. M. Ticknor les connut pendant l'hiver de 1818 qu'il passa dans la Ville éternelle. De tous les étrangers installés à Rome, les Bonapartes, disait-il, sont non pas les plus *comme il faut*, mais à peu d'exceptions près, les plus amusants. M^{me} Mère habitait avec son frère, le cardinal Fesch, un palais où, malgré ses habitudes d'économie, elle avait un certain luxe. Tous les soirs, son frère descendait chez elle pour recevoir leurs amis communs, mais ces réunions étaient, paraît-il, un peu ennuyeuses, et les étrangers eussent rarement fréquenté ce palais, si la belle galerie de tableaux du cardinal ne les y eût attirés. Louis, l'ancien roi de Hollande, vivait fort simplement; mais sa conversation était amusante et ses soirées assez gaies. Quant à la princesse Borghèse (Pauline Bonaparte), le portrait qu'en fait Ticknor mérite d'être cité :

A l'âge de quarante-deux ans, elle est encore admirablement faite, et la figure est remarquable, sinon belle. Ajoutez à cela qu'elle a une gaieté juvénile, des talents variés, beaucoup d'habileté, et vous trouverez qu'elle est non pas peut-être une Ninon de Lenclos, mais une femme à part. Chez Lucien Bonaparte où la tenue est plus sévère, elle se montre aussi grave qu'une religieuse; mais dans son palais où elle vit avec grand luxe, on la voit reprendre son vrai caractère. Le jour de sa naissance, elle a donné un souper de soixante-dix personnes, et tout le service était en vermeil. Partout une splendeur orientale unie au raffinement et au bon goût européens. Cependant je crois que les étrangers, comme moi, ont été encore plus frappés des manœuvres coquettes de la princesse que de la magnificence de la fête. Un autre soir, j'allai avec trois autres jeunes gens lui faire visite; elle nous montra ses diamants et je suis sûr que je n'oublierai jamais les ruses et les artifices de coquetterie auxquels elle eut recours. Après tout, ce n'est que de la coquetterie, et on aurait tort d'avoir mauvaise opinion d'elle, mais cette coquetterie n'est pas vulgaire, et elle est accompagnée de tant d'art qu'elle cesse d'être ridicule. En somme, la princesse est, comme Napoléon lui-même, une *curiosité*, pas très-respectable assurément, mais parfaite dans son genre.

C'était la société de Lucien Bonaparte que M. Ticknor paraissait préférer à celle de tous les autres membres de la famille. Le prince travaillait régulièrement depuis le matin jusqu'à huit heures du soir, et restait ensuite de huit heures à minuit dans son salon avec sa seconde femme, ses nombreux enfants qu'il idolâtrait et quelques amis très-intimes. Ticknor nous fait un tableau séduisant de la plupart des enfants qui se trouvaient alors chez leur père. Plus tard, il fut malheureusement obligé d'ajouter, en marge de son journal, que plusieurs d'entre eux avaient assez mal tourné.

En quittant l'Italie, le jeune voyageur se rendit en Espagne. Le récit de son séjour dans ce pays est fort intéressant, mais trop long pour qu'on entreprenne d'en parler ici. Quel portrait peu flatteur l'auteur nous fait de la cour espagnole en 1818 ! L'aristocratie a gardé, outre son élégance traditionnelle, certaines qualités chevaleresques, certaines coutumes patriarcales, telles que l'habitude de conserver de siècle en siècle les mêmes familles de domestiques, et de les traiter comme des amis. Mais quelle ignorance chez tous ces nobles seigneurs ! Grande est la surprise de M. Ticknor, quand ; en visitant plusieurs bibliothèques, il s'aperçoit que les livres n'y figurent que comme ornement et que leur propriétaire ne les a jamais ouverts ! Il n'est guère moins étonné, quand il reconnaît, que, dans ce pays, autrefois le maître des deux mondes, la force publique est impuissante contre le brigandage, et quand il apprend, par sa propre expérience, que la façon la plus sûre de voyager en cette contrée est de faire route avec des contrebandiers ! Son but, en visitant l'Espagne, avait été d'y faire une étude approfondie de la littérature espagnole qu'il devait enseigner plus tard aux États-Unis. D'ordinaire, ceux qui veulent étudier les productions littéraires d'une nation trouvent, chez cette nation même, plus de ressources que partout ailleurs ; mais ce qui est vrai en deçà des Pyrénées est faux au-delà, M. Ticknor l'apprit bien vite. En Espagne, beaucoup d'ouvrages, composés par des écrivains illustres, sont devenus tellement rares que les érudits eux-mêmes ont peine à les trouver. Pour se les procurer, il faut aller en France, à Londres ou en Allemagne. Croirait-on, par exemple, qu'il n'existe en Espagne aucune collection complète des drames et comédies de Cervantes, aucune édition complète de Calderon ou de Lope de Vega !¹ Après avoir cherché inutilement, pendant cinq mois, des ressources littéraires à Madrid, à Seville, à Grenade, à Lisbonne, etc., etc., M. Ticknor dut, pour achever ses travaux sur l'Espagne, reprendre la route de Paris et de Londres.

Il resta deux mois à Paris, ne cessant de travailler pendant la journée, et fréquentant chaque soir les réunions de la haute société. Il s'attacha à voir, de plus près qu'il ne l'avait fait pendant son premier séjour, les salons d'extrême droite, et fut surtout assidu chez M^{me} de Pastoret, et chez M^{me} de Duras.

M^{me} de Pastoret, alors en deuil de son fils, n'allait plus dans le monde et ne recevait, chaque soir, que quelques intimes ou quelques hommes politiques. La conversation roulait sur la littérature et sur

¹ Voir un article de M. Mérimée sur la *Littérature Espagnole* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1851).

les sciences plus souvent encore que sur la politique ; car M. de Pastoret, membre de l'Institut, était un savant distingué. M. Ticknor dîna chez lui avec Camille Jordan, Cuvier, Laplace ; mais aucun de ces illustres convives ne l'intéressa autant que M^{me} de Pastoret elle-même, quand elle fit le récit des scènes de la Révolution dont elle avait été témoin. Quoi de plus poignant que certains de ces épisodes ? Durant la plus affreuse période de la Terreur, elle était restée dans son hôtel de la place de la Concorde ; elle y vivait en quelque sorte prisonnière avec la guillotine sous ses fenêtres. Tout-à-coup son mari fut arrêté et emprisonné. Bien que ses fenêtres fussent toujours fermées et qu'elle évitât, autant que possible, de laisser pénétrer la lumière et le bruit chez elle, il n'y avait pas une pièce où l'on n'entendît la chute du couperet sur le cou des victimes, ainsi que les cris féroces de la multitude applaudissant au supplice des personnes illustres ! Pendant longtemps, la malheureuse M^{me} de Pastoret ne put obtenir aucune information sur son mari et toutes les fois qu'elle entendait le bruit du couperet, elle se demandait si la tête de M. de Pastoret ne venait pas de tomber ! A la fin, on lui permit de sortir sous la surveillance d'un employé de police ; elle sollicita l'intervention de diplomates étrangers qu'elle connaissait : grâce à leur appui, M. de Pastoret put quitter la France.

Autant on était ému en écoutant M^{me} de Pastoret, autant on était charmé par la conversation de M^{me} de Duras qui, pour l'art de tenir un salon, n'avait pas de rivale en France, depuis la mort de M^{me} de Staël. Ardente, enthousiaste, extraordinairement instruite, bien que toujours simple et sans prétention, elle ne pouvait parler sans captiver tous ses auditeurs, même les plus illustres, Chateaubriand, Humboldt, Talleyrand, etc. etc... Femme du premier gentilhomme de la chambre du roi, elle était chargée, lors des grandes réceptions, de faire les honneurs du palais ; mais c'était surtout dans ses petites réunions intimes qu'on pouvait juger du charme magique de sa conversation. « Un soir qu'elle n'avait à sa table que sa plus jeune « fille, M. de Humboldt et moi, dit M. Ticknor, je fus littéralement « transporté en l'écoutant. Une autre fois, j'assistais chez elle à une « ravissante réunion en l'honneur de la duchesse de Devonshire. « Chateaubriant y lut sa petite nouvelle sur les *Abencerages*, pleine « de descriptions brillantes et poétiques qui rappellent celle des « environs de Naples dans les *Martyrs*. » Comment oublier de semblables réunions ? Outre ses réceptions du soir, M^{me} de Duras restait chez elle, dans l'après-midi, de quatre à six heures, mais seulement pour des intimes ou des personnages d'élite. M. Ticknor se rendait le plus souvent possible, aux « *petites cinq heures*, » comme les appelait M^{me} de Duras ; c'est là qu'il vit pour la première fois un

des hommes les plus marquants de l'époque. Laissons-le raconter son entrevue avec lui :

Un jour que je faisais visite à M^{me} de Duras, je ne trouvai qu'une seule personne avec elle : c'était un personnage déjà un peu âgé, qui était adossé à la cheminée et portait un long paletot gris boutonné jusqu'au cou : le ruban rouge de la légion d'honneur ornait sa boutonnière ; mais cette décoration est portée par trop de personnes, dans la bonne société, pour attirer l'attention. Le personnage en question avait une haute et épaisse cravate blanche qui recouvrait presque toute la partie inférieure de son visage ; ses cheveux poudrés et pommadés cachaient en partie son front et ses tempes. On ne pouvait donc voir presque aucun de ses traits, et ce que j'en vis me parut d'abord peu remarquable. J'observai cependant que sa conversation avec M^{me} de Duras était fort animée : elle l'appelait *mon prince* ; le ton des deux interlocuteurs, surtout celui de M^{me} de Duras, montrait qu'ils étaient engagés dans une discussion très-vive, quoique très-courtoise.

Je pris une brochure et je fis semblant de lire ; mais j'écoutais leur entretien : ils parlaient d'un sujet qui passionnait alors la société et les journaux. Il s'agissait de la phrase de la Charte ainsi conçue : « La religion romaine catholique est la religion de l'Etat. » L'administration s'appuyait sur cet article pour contraindre les protestants à tendre des draps le long de leurs maisons, les jours de procession, ou à montrer, de toute autre façon, qu'ils prenaient part à ces pieuses cérémonies. Les plus ardents catholiques soutenaient que tel était le sens de l'article de la Charte : les protestants le niaient ; ils avaient fait appel aux tribunaux et avaient obtenu gain de cause. M^{me} de Duras était indignée de cette décision de la justice, et elle soutenait sa thèse d'une manière brillante : son interlocuteur lui répondait avec esprit, mais paraissait désireux de ne pas prolonger le débat. A la fin cependant, il parut piqué de quelques pointes de M^{me} de Duras, et, changeant de ton, s'écria soudainement : Mais savez-vous, M^{me} de Duras, qui a conseillé (il ajouta, je crois : à Beugnot) d'insérer la phrase en question dans la Charte ? — Non, répondit-elle : mais peu importe l'auteur ; la phrase est excellente. — Eh bien, c'est moi, répliqua-t-il aussitôt. — Je suis heureuse, dit M^{me} de Duras avec un sourire malicieux, que vous ayez donné un si bon conseil et je vous en remercie. — Mais savez-vous, ajouta-t-il, pourquoi j'ai donné ce conseil ? — Non, dit-elle, mais je suis sûre que vous n'aviez que de bonnes raisons pour le donner. — Eh bien, continua-t-il, j'ai conseillé de mettre ces mots dans la Charte *parce qu'ils ne signifiaient rien du tout.* »

M^{me} de Duras lui répondit avec une certaine aigreur et la conversation continua sur ce ton pendant quelques instants. A la fin, trouvant qu'il valait mieux changer de sujet, elle se tourna vers moi, et me dit : « Vous n'avez pas de difficultés de ce genre en Amérique : vous n'avez pas de religion d'Etat. » Je répondis simplement que non : mais le gentleman, aussi heureux que M^{me} de Duras, de pouvoir changer la

conversation, se mit à parler de l'Amérique et à me faire des questions.

La conversation continua sur l'Amérique : M^{me} de Duras y avait passé quelques années pendant la Révolution. Son interlocuteur y était allé à la même époque : il louait sur beaucoup de points les Américains, mais blâmait leur *luxé affreux*. M. Ticknor qui, pendant tout ce temps, ne pouvait découvrir le nom de ce personnage, finit par soupçonner, grâce à quelques-unes de ses réponses, qu'il se trouvait en présence du prince de Talleyrand. Bientôt M^{me} de Duras les présenta l'un à l'autre et Ticknor vit qu'il avait deviné juste. Le vieux diplomate termina l'entretien en parlant de Washington : il s'exprima sur son compte en termes respectueux mais froids : Ticknor apprit plus tard que Washington n'avait pas reçu Talleyrand à ses « levers », et que ce dernier ne le lui avait jamais pardonné.

Quelques jours après, le jeune voyageur américain revit encore le prince de Talleyrand chez M^{me} de Duras. Le duc de Richelieu et ses collègues venaient d'être renversés. La crise ministérielle inquiétait vivement tous les hommes politiques. Talleyrand jugeait la situation fort grave : on ne réussissait, disait-il, à trouver aucune bonne combinaison ministérielle ; le roi n'avait personne sur qui se reposer : en un mot, tout était aussi noir que possible. M^{me} de Duras parlait fort peu ; on n'ignorait pas (et Talleyrand le savait mieux que personne) qu'elle avait une grande influence pour la conduite des affaires du palais, et tous voyaient que les sombres pronostics du prince de Talleyrand faisaient une pénible impression sur elle. A la fin, Talleyrand se leva : il se dirigeait vers la porte, tout en continuant à exprimer ses craintes sur l'avenir, quand, au moment de quitter le salon, il se retourna vivement et dit avec un accent tout particulier : « Et cependant, M^{me} de Duras, *il y a un petit moyen, si l'on savait s'en servir !* » — Il disparut aussitôt, sans attendre la réponse. — « Il y eut dans le salon, ajoute M. Ticknor, « un moment de silence embarrassant. Bientôt je fis mes adieux à « M^{me} de Duras, et je m'éloignai. Mais je n'avais pas eu le temps d'ar- « river à la voiture qui m'attendait dans la cour, quand M. de Sé- « nonnes me rejoignit et me dit que M^{me} de Duras me pria de venir « la retrouver un instant dans sa bibliothèque. Naturellement j'y « allai. A peine avais-je fermé la porte qu'elle me dit : « Vous « devez avoir compris le sens de la singulière conversation que vous « venez d'entendre, surtout des derniers mots du prince de Talley- « rand. J'espère que vous me ferez la grâce de n'en pas parler tant « que vous resterez en France. Comme vous partez bientôt, je

« crois que le sacrifice ne vous semblera pas trop lourd. Bien
 « entendu, je lui fis cette promesse, et je la tins, malgré le désir
 « que j'aurais eu de raconter cette conversation chez le duc de
 « Broglie, où je dînais, le soir même, avec Humboldt, La Fayette et
 « de Pradt, que mon récit eût vivement intéressés. Mais dès que je
 « fus en Angleterre, je me dédommageai : chez lord Holland où je
 « dînai le premier jour et où je rencontrai Tierney, Mackin-
 « tosh et quelques autres whigs, je fis connaître cet incident
 « qui amusa beaucoup toute la réunion. Plus tard, quand je revis
 « sir James Mackintosh, il me repara de Talleyrand qu'il appelait
 « toujours « le *petit moyen*. »

Quel que fût l'attrait des autres salons parisiens, c'était toujours chez M^{me} la duchesse de Broglie que M. Ticknor était le plus heureux de se retrouver. « Elle a toujours, écrivait-il, le même caractère
 « tendre et affectueux dont elle faisait preuve auprès de sa mère
 « mourante, la même franchise, la même indépendance à l'égard du
 « monde et de l'étiquette.... J'ai rarement vu une personne qui ait
 « des sentiments plus profondément affectueux pour ses amis... A
 « toutes ses autres qualités ajoutez une grande beauté, beaucoup
 « d'originalité dans la pensée, et vous comprendrez qu'elle produise
 « grand effet dans la société. Dans son cercle intime elle est sincè-
 « rement aimée et admirée. » M. Ticknor était trop attaché au duc
 et à la duchesse de Broglie pour que son départ de Paris pût rompre leurs relations. Il quitta la France en janvier 1815; quelque temps après, M^{me} de Broglie lui écrivait en Angleterre où il se trouvait alors :

Je vous assure que je regrette beaucoup vos petites visites, à cinq heures. Je suis fâchée d'avoir conçu tant d'affection pour un sauvage de l'Orénoque qui ne nous rejoindra peut-être jamais. Qui sait si les révolutions ne nous amèneront pas dans votre tranquille et beau pays?...

Victor (M. de Broglie), Auguste (M. de Staël), M^{lle} Randall (amie de M^{me} de Staël), tout cela pense à vous; vous nous avez tous gagné le cœur. Je ne sais si vous avez assez de vanité pour être content du succès général que vous avez eu ici. Au reste, vous avez plus d'orgueil que de vanité, comme nous avons dit.

M^{me} de Broglie vient de nous faire connaître l'impression de la haute société parisienne sur M. Ticknor. Quelle était celle de M. Ticknor sur la société française de cette époque? Il nous la donne dans son journal :

L'heure du dîner, à Paris, est six heures ou six heures et demie... Le dîner français n'est pas une chose aussi solennelle que dans beau-

coup d'autres pays. Il est promptement terminé : on se rend ensuite dans le salon pour prendre le café et pour causer un peu. On se sépare à neuf heures. Les soirées commencent une demi-heure plus tard : elles forment le genre de réunions le plus naturel que je connaisse, mais on en abuse. Ceux qui sont assez connus et assez distingués pour former un cercle autour d'eux restent chez eux une ou deux soirées par semaine et reçoivent, sans cérémonie, les personnes qu'ils ont invitées. Il y a donc un grand nombre de ces réunions et naturellement plusieurs d'entre elles tombent le même soir. Lorsqu'on a des relations étendues, on fait plusieurs visites de ce genre chaque soir. L'obligation de cumuler ainsi les visites est le seul reproche à faire contre les soirées : s'il était possible d'en prendre juste autant qu'on le veut et pas davantage, il n'y aurait pas un genre de réunion plus parfait que celui des soirées françaises. Vous entrez sans cérémonie dans un salon ; vous causez avec toutes les personnes qui vous plaisent ; puis vous sortez, sans dire adieu, pour aller faire la même chose dans un autre salon. La société est très-variée et on doit dire, à l'honneur des usages français, que les hommes de lettres se rencontrent dans tous les salons ; il n'est pas de réunion à laquelle leur mérite littéraire ne leur donne accès... Il y a cependant le revers de la médaille. Presque tous ceux qui viennent dans les salons y viennent avec le désir d'y briller, d'acquérir la réputation d'hommes d'esprit (l'esprit remplace les dieux Pénates dans les hôtels français) ; ils courent ensuite dans une autre réunion, afin d'y produire le même effet. Tel est le ton général de la société : brillant, gracieux, mais superficiel et vide.

M. Ticknor allait évidemment trop loin dans ses critiques, il le reconnaîtra plus tard ; la preuve que la société française de cette époque n'était pas si superficielle qu'il le prétend, c'est le plaisir qu'il trouvait lui-même dans toutes les réunions : un esprit sérieux, comme le sien, se fût bien vite lassé de vivre avec des esprits futiles.

III

Dix-huit ans plus tard, en 1836, nous retrouvons M. Ticknor en Europe, avec sa femme et ses deux filles. Les zélés voyageurs visitent ensemble presque toutes les contrées que Ticknor avait parcourues de 1815 à 1818 : partout ils retrouvent d'anciens amis ou se voient recherchés par d'illustres personnages. M. de Metternich lui-même, le puissant et redouté ministre autrichien, s'empressera, quand M. Ticknor lui aura été présenté, de le recevoir à sa table, à un diner d'intimes, et de lui demander quelques heures d'entretien. Certains fragments de cet entretien méritent d'être connus.

Le prince de Metternich, écrit M. Ticknor, est un homme de soixante-trois ans, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, bien conservé à tous égards, plutôt gros, mais non obèse, avec une vraie figure allemande, des yeux bleu clair qui ne sont pas très-expressifs et un beau nez romain... Sa chevelure est presque blanche. Il y a en lui, surtout quand il s'anime, quelque chose de digne et d'imposant; quant à ses manières, elles sont extrêmement séduisantes. Sa conversation prouve qu'il connaît admirablement beaucoup de faits, qu'il les a bien classés dans sa mémoire et sait les citer quand il le faut. Tout ce qu'il m'a dit était bien dit, sans longueur et avec à-propos.

On sait le mot de M. de Talleyrand à Macaulay, quand ce dernier comparait le prince de Metternich à Mazarin : « J'y trouve beau-coup à redire. Le cardinal trompait, mais ne mentait pas. M. de Metternich ment toujours et ne trompe jamais. » M. de Metternich connaissait-il cette parole prononcée quelques années auparavant dans les salons de lady Holland? Ce qui est certain, c'est que dans son entretien avec M. Ticknor, il ne cesse d'insister sur sa haine du mensonge. Comme M. Ticknor, très-épris des institutions américaines, en faisait ressortir les avantages. « En Amérique, dit M. de Metternich, la démocratie est une réalité, une vérité; en Europe, c'est un mensonge, et *je hais le mensonge!* » Tout en croyant que la démocratie est une vérité aux Etats-Unis, le diplomate autrichien aperçoit nettement quelques-uns des inconvénients qu'elle y engendrera : « J'ai toujours été de l'avis de Tocqueville, que la démocratie, loin d'être la plus vieille et la plus simple des formes du gouvernement, comme on l'a dit souvent, est la plus récemment inventée et la plus compliquée. Avec vous, en Amérique, la démocratie semble être un *tour de force perpétuel*. Vous êtes souvent dans une dangereuse position et votre système est un système qui s'use vite. — Mais une jeune constitution, fait observer M. Ticknor, se débarrasse facilement des maladies qui tueraient une vieille constitution. » — « C'est vrai, c'est vrai, » réplique Metternich, vous continuerez à marcher dans la voie de la démocratie, vous deviendrez de plus en plus démocratiques. Je ne sais ni où, ni comment votre démocratie finira; mais, à coup sûr, elle ne peut avoir une vieillesse longue et tranquille ¹. »

¹ Les paroles de M. de Metternich ne détruisirent pas l'excellente opinion que M. de Ticknor eut toujours de la Constitution américaine. Quelques mois après son entrevue avec le célèbre diplomate autrichien, il comparait, en ces termes, l'Europe et l'Amérique : « Ce que m'a dit le prince de Metternich est éminemment vrai : *L'état actuel de l'Europe m'est dégoûtant.* Les vieux principes qui avaient donné la vie et la force à la société ont perdu tout empire; dans tous les Etats, il y a des germes de mort... Par-

Du reste, l'Europe, pas plus que le Nouveau-Monde, ne séduit M. de Metternich. « *L'état actuel de l'Europe n'est dégoûtant,* » s'écrie-t-il. Puis, passant en revue les principaux gouvernements de l'Europe, il en fait ressortir les côtés faibles. Il n'est pas heureux dans ses prophéties sur l'Angleterre. « L'Angleterre marche vers « une révolution ; elle ne l'échappera pas. » Quant à la France, il fait l'éloge des qualités du roi Louis-Philippe, mais il ajoute : « C'est « la stabilité qui manque à la France. Le 7 août 1836, il y aura « vingt-sept ans que je dirige les affaires de la monarchie autri- « chienne. Eh bien ! pendant ce temps, j'ai vu vingt-huit ministres « des affaires étrangères en France ! J'ai fait le calcul au moment « où j'étais ministre depuis vingt-cinq ans, et j'ai trouvé qu'il y « avait eu justement vingt-cinq ministres des affaires étrangères « en France ; mais, depuis deux ans, il y en a eu trois, ce qui fait « un ministre de plus que je n'ai d'années ministérielles. Bientôt

« tout, quand vous vous mettez en rapport avec les classes élevées de la « société qui retiennent encore le pouvoir, vous trouvez la faiblesse, l'inca- « pacité unie à la présomption, et une grande dégradation morale ; et quand « vous abordez ceux qui gouvernent réellement l'Europe, vous les voyez « inquiets de l'avenir, ne cherchant qu'à gagner du temps, faisant et reti- « rant mal à propos les concessions. D'un autre côté, les classes moyennes « deviennent riches et éclairées, et les classes inférieures avec une instruc- « tion très-imparfaite et très-peu pratique, deviennent envieuses et mécon- « tentes. Les gouvernements font tous leurs efforts pour associer à leurs « intérêts la riche bourgeoisie ; ils font de la propriété la base des pouvoirs ; « mais ceci est déjà une révolution. Le principe de l'intérêt personnel ne « saurait remplacer le principe de l'obéissance aux supérieurs, du respect « de l'autorité, et il reste à voir quel sera le résultat de l'expérience tentée « dans des pays dont les hautes classes sont corrompues, et toutes les autres « peu morales, comme ont peut le constater maintenant sur tout le conti- « nent, et même — sauf certaines réserves — en Angleterre. Aux Etats-Unis, « nous avons les défauts opposés, mais je les préfère grandement. Nous « avons une base qui manque ici, la pureté de mœurs dans la vie domes- « tique. Dans les classes les moins favorisées de la société, nous trouvons « des hommes qui sont tellement supérieurs par l'intelligence, la volonté et « les connaissances, que, comparés avec les hommes de même condition en « Europe, ils paraissent appartenir à un autre ordre de la création. En un « mot, un homme, chez nous, est bien plus véritablement homme que par- « tout ailleurs, et malgré les fautes que la liberté porte avec elle, il est bien « préférable pour l'esprit, pour les affections, pour l'âme, de vivre dans notre « état social que dans tous ceux que j'observe de l'autre côté de l'Atlan- « tique. »

Si M. Ticknor vivait encore, il éprouverait peut-être quelque embarras à faire aujourd'hui cet éloge de son pays. L'ouvrage de M. Claudio Jeannet vient de nous apprendre ce qu'est devenue la pureté de la vie domestique aux Etats-Unis ; on sait aussi, par de récents et nombreux scandales financiers, ce qu'il faut penser de la probité des Américains.

« peut-être en comptera-t-on deux de plus. Ces changements sont
« déplorables dans un pays comme la France. »

Les paroles par lesquelles M. de Metternich termina cet entretien d'une heure et demie devraient être méditées par plus d'un homme d'Etat. La conversation étant revenue sur la démocratie et ses inconvénients, le prince dit à M. Ticknor : « Il y a une autre raison pour
« laquelle les démocraties ne me conviennent pas. Je ne m'occupe
« jamais du passé, sauf pour y chercher des leçons pour l'avenir.
« Le jour qui court n'a aucune valeur pour moi, excepté comme la
« veille du lendemain : c'est pour le lendemain que je travaille et je
« suis trop heureux quand je puis faire quelque chose pour écarter
« les maux dont le lendemain nous menace et pour accroître le bien
« qu'il est susceptible de nous apporter. » — Les hommes publics
des démocraties auront fait un grand progrès quand eux aussi, à
l'exemple de M. de Metternich, chercheront dans le passé les leçons
de l'avenir, et quand, au lieu de satisfaire inconsidérément leurs caprices de chaque jour, ils se montreront « soucieux du lendemain. »

En quittant l'Autriche, M. de Ticknor traversa la Suisse avec sa famille ; il voulut s'arrêter au château de Coppet, où reposaient les restes de M^{me} de Staël et de son fils Auguste qu'une mort prématurée avait enlevé peu d'années auparavant. C'était pour lui une pénible visite ; tout, dans le château, portait encore l'empreinte des illustres hôtes qui l'avaient habité ; le cabinet de M. Necker, les salons de M^{me} de Staël, la bibliothèque de M. Auguste de Staël, rien n'avait été modifié. Quel contraste entre le silence, la tristesse actuelle de cette splendide demeure, et l'animation, la vie qui y débordaient de toutes parts, lorsque M^{me} de Staël y groupait, autour d'elle, l'élite de la société européenne ! « Ce qui augmenta encore mon émotion, ajoute
« M. Ticknor, c'est que le concierge se souvint de moi et ne put
« retenir ses larmes en me faisant suivre dans tout le château les
« traces de ceux qui n'étaient plus ! La porte du monument où
« reposent les restes de M. et M^{me} Necker, avec M^{me} de Staël à leurs
« pieds, a été murée. Auguste de Staël a été enterré à l'extérieur et
« tout ce lieu est entouré d'un mur élevé dont la porte n'est ouverte
« à personne. Car Necker et M^{me} de Staël avaient toujours désiré que
« leur cimetière ne fût pas transformé en « curiosité. » Toutes les
« fois que M^{me} de Staël arrivait à Coppet, elle prenait la clef et allait
« toujours seule visiter le monument qui, en toute autre circonstance,
« n'était jamais ouvert. »

Avant de visiter la France, M. et M^{me} Ticknor voulurent parcourir l'Italie. A Rome, ils ne retrouvèrent qu'une partie de la famille Bonaparte dont M. Ticknor avait fait, dix-huit ans auparavant, la connaissance. Madame Mère venait de mourir à un âge très-avancé.

Les autres membres de la famille s'étaient dispersés de tous côtés, quelquefois pour de fâcheux motifs. Avec une rare franchise, la princesse Gabrielli, fille aînée de Lucien Bonaparte, raconta à M. Ticknor l'histoire exacte de tous les siens : son père Lucien Bonaparte était maintenant en Angleterre dans la misère ; le prince Musignano poursuivait son père et sa mère au sujet de la dot de sa femme ; la reine Caroline (veuve de Murat) se querellait avec Joseph et Jérôme à propos de la succession de Madame Mère ; la princesse de Canino était en Toscane, extrêmement jalouse de son mari qu'elle ne voulait cependant pas rejoindre en Angleterre. Une de ses filles, M^{me} Wyse, s'était jetée quelques années auparavant dans la rivière du parc Saint-James à Londres ; un de ses fils était exilé en Amérique après avoir été compromis dans un meurtre ; un autre était enfermé au château Saint-ANGE, et menacé d'une sentence capitale, comme principal auteur de ce meurtre ; et ainsi de suite. — Le prince qui devait plus tard s'emparer du pouvoir et gouverner la France pendant dix-huit ans, ne suivait pas, à cette époque, une voie plus honorable que ses cousins.

Ce fut le 18 septembre 1837 que M. et M^{me} Ticknor vinrent s'installer à Paris avec l'intention d'y passer tout l'hiver. Ils y arrivaient un peu trop tôt. De tout temps il y eut peu de Parisiens à Paris et peu de salons ouverts, au mois de septembre. L'année 1837 ne fit pas exception à cette règle. Cependant, dès le mois d'octobre, les travaux politiques rappelèrent à Paris un certain nombre de notabilités, entre autres le duc et la duchesse de Broglie, avec lesquels M. Ticknor allait, pendant plusieurs mois, passer presque toutes ses soirées et resserrer ainsi les liens d'une amitié qui datait de vingt ans. Il écrit dans son journal, le 5 octobre : « Le duc et
 « la duchesse de Broglie m'ont reçu comme un vieil ami... Je les
 « ai trouvés naturellement assez changés ; le duc a plus de cin-
 « quante ans : on voit à sa figure qu'il n'a pas été impunément
 « premier ministre et chargé de soucis politiques ; il a toujours
 « conservé ses manières, à la fois naturelles et originales, singulier
 « mélange de fierté, de chaleur d'âme, jointes à une modestie qui
 « lui donne toujours un air légèrement embarrassé et le fait rougir
 « dès qu'il exprime avec force son opinion. M^{me} de Broglie a qua-
 « rante ans, mais paraît plus jeune. Elle a toujours le même char-
 « me, des manières simples et naïves, avec beaucoup de franchise et
 « de talent. Près d'elle se trouvait sa fille, la vicomtesse d'Hausson-
 « ville, belle personne, et M. Doudan, qui est une sorte de secrétaire
 « du duc et qui passe *pour un homme de beaucoup de moyens*.
 « Nous avons parlé principalement du passé, des changements sur-
 « venus depuis vingt ans, de la mort d'Auguste de Staël et de

« Pauline de Broglie, une charmante fille de la duchesse. Bientôt
 « Villemain est arrivé.... En quittant le duc de Broglie, je lui ai
 « promis de dîner chez lui le lendemain avec M. Guizot, que les
 « affaires rappellent aujourd'hui à Paris. »

Le lendemain, en effet, M. Ticknor dînait à l'hôtel de Broglie auprès de M. Guizot. Ce dernier, prévenu à l'avance, prétendit se rappeler une foule de détails sur son voisin de table : quelques heures plus tôt, sa mémoire eût sans doute été moins fidèle. Pendant toute la soirée, Ticknor admira son esprit et l'étendue de ses connaissances : il trouva toutefois que, sur les affaires d'Amérique, il était moins bien renseigné que le duc de Broglie. Désirant mieux le connaître, il alla, peu de jours après, lui faire visite.

M. Guizot, écrit-il en sortant de chez lui, a peu de fortune et mène une existence modeste dans un petit appartement où il lui serait impossible de recevoir une nombreuse société ; mais je crois qu'il n'a jamais cherché à faire fortune et que, n'ayant pas de dettes, il est content de son sort. Il m'a fait beaucoup de questions relativement aux Etats-Unis : j'ai compris qu'il n'avait plus foi dans la stabilité de nos institutions démocratiques. Il n'en était pas de même autrefois. Il déclara qu'il était fort inquiet à ce sujet et qu'à ses yeux, ce serait un grand malheur si l'épreuve des institutions libres ne réussissait pas aux Etats-Unis. Il se préoccupe beaucoup de l'état de notre populace, ainsi que de la question de l'esclavage... Chez M. de Broglie, il avait parlé en homme d'esprit : ce matin, il s'est exprimé en homme politique.

Un peu plus tard, M. Guizot ne l'intéressa pas moins vivement, en lui donnant des détails sur ses relations politiques avec le roi Louis-Philippe : « Le roi, lui dit-il, commence beaucoup de fautes
 « et en finit fort peu ; il a conscience de sa valeur et prend quelque-
 « fois une décision sans consulter ses ministres. » Pendant le premier ministère de M. Guizot, le roi trancha ainsi deux questions qui dépendaient de son département. M. Guizot lui ayant fait comprendre qu'il entendait n'avoir aucune responsabilité dans ces deux affaires, le roi s'abstint désormais d'agir de la sorte. Louis-Philippe l'avait souvent prié de lui laisser les brouillons de ses mémoires pour les examiner à tête reposée ; M. Guizot refusa toujours, afin que le roi ne consultât pas d'autres personnes sur des projets encore incomplètement préparés, et qu'il ne pût faire un travail séparé ou prendre une décision à ce sujet.

M. et M^{me} Ticknor étaient désireux de connaître le roi et sa famille ; ils obtinrent facilement une audience, en même temps que plusieurs autres étrangers. Ce qui les frappa par-dessus tout, dans

les manières de tous les membres de la famille royale, ce fut leur « désir de plaire ». Le roi s'avança le premier vers eux. « Il est gros « sans être gras, dit M. Ticknor ; ses jambes, trop courtes, lui « donnent un air massif. Il s'est exprimé en anglais avec les Anglais « et les Américains et parle admirablement cette langue ». Il questionna M. Ticknor sur son premier voyage à Paris, fit l'éloge de Boston et de son hospitalité, dont il avait conservé un souvenir reconnaissant. En disant tout cela, il s'inclinait et souriait à chaque instant. La reine vint ensuite. Ses cheveux gris, sa figure pâle et fatiguée la faisaient paraître plus âgée que le roi. Elle semblait préoccupée ; cependant, elle fut fort aimable, demanda à M. Ticknor quels changements l'avaient frappé dans ce second voyage à Paris : cette question lui permettait d'écouter et de peu parler elle-même. Sa belle et aimable fille aînée se tenait près d'elle : bien qu'elle ne parlât pas et se contentât de saluer, tous les assistants furent frappés de l'air d'intelligence répandu sur sa figure. A la différence de la reine et de sa fille habillées fort simplement, la jeune duchesse d'Orléans portait une riche toilette et beaucoup de diamants. Sans être belle, elle avait bon air, était gracieuse et séduisante : elle s'exprima en allemand et fit l'éloge de sa patrie, « dont les habitants sont si francs et si heureux ». Ses manières étaient fort naturelles, plus naturelles peut-être que celles de toute la famille. Madame Adélaïde, petite et forte comme son frère, parla en français, insista sur les bons souvenirs que son frère avait conservés des Etats-Unis et sur le plaisir qu'il avait à voir des Américains aux Tuileries. Quant au duc d'Orléans, on voit avec étonnement que M. Ticknor lui trouve *une médiocre intelligence*. Il est inutile d'insister sur la fausseté de ce jugement ; malgré sa mort prématurée, le duc d'Orléans avait eu le temps de faire apprécier de tous ceux qui l'approchaient son instruction étendue, les qualités de son esprit et la sûreté de son jugement.

Etranger, grâce à sa nationalité, aux luttes de partis qui, dès cette époque, divisaient malheureusement notre pays, M. Ticknor, fréquentait les salons de toutes nuances, comme il le faisait déjà en 1818, et en sortant de chez le roi ou de chez M. Guizot, il entrait volontiers dans les hôtels de la société légitimiste. M^{me} de Pastoret, qui l'avait si gracieusement accueilli vingt ans auparavant, reçut une des premières sa visite. Bien que fort changée, depuis 1818, elle était encore pleine de santé et se dévouait avec la même ardeur qu'autrefois aux œuvres de charité. Pour rester fidèle à ses convictions, M. de Pastoret avait abandonné, en 1830, son titre de chancelier de France et diverses hautes positions qui ne lui rapportaient pas moins de 180,000 francs par an. Tout dévoué aux princes exilés,

il avait accepté d'être le tuteur du comte de Chambord, tâche assez laborieuse pour son grand âge, et dans laquelle il était aidé par son fils, le comte de Pastoret. Une fois par semaine, il tenait dans son hôtel une réunion où l'on discutait les affaires et les intérêts du jeune prince. Le gouvernement avait la sagesse de ne pas se préoccuper de ces réunions : M^{me} de Pastoret reconnaissait franchement ce bon procédé du roi Louis-Philippe, et un jour que, devant M. Ticknor, un légitimiste reprochait violemment à la branche régnante un *esprit vraiment persécuteur* : « Je crois, monsieur, lui « répondit hardiment M^{me} de Pastoret, que nous sommes une forte « preuve du contraire de tout cela. »

Les salons des hommes de lettres recevaient, presque aussi souvent que les salons politiques, la visite de M. Ticknor. On était encore peu éloigné de 1820, et les hommes qui avaient dirigé le brillant mouvement littéraire et historique de cette époque, n'avaient presque rien perdu de leur talent et de leur gloire. L'un d'eux M. Augustin Thierry, aveugle et paralysé, n'en continuait pas moins, avec une énergie indomptable, ses beaux travaux sur les origines de la nation française. M. Ticknor professait la plus grande admiration pour ce martyr de la science, comme pour la courageuse compagne qui, après l'avoir épousé sans prendre garde à ses infirmités, ne travaillait, depuis sept ans, qu'à adoucir ses souffrances et à assurer son bonheur. Le jour où M. de Circourt le présenta au célèbre historien, il écrit dans son journal : « J'ai trouvé M. Augustin Thierry dans « un petit salon extrêmement confortable et élégant, entouré de « deux ou trois amis, assis dans un grand fauteuil avec une couver- « ture de soie étendue sur les jambes... Il a parlé d'une façon « remarquable sur un grand nombre de sujets, notamment sur les « différentes races d'hommes dans les premiers âges du monde, sur « l'état actuel du Canada, sur les romans de Cooper, etc., etc. Il dit « que, tout en restant très-libéral en politique, il a moins de goût « qu'autrefois pour les institutions démocratiques ou républicaines ; « la raison qu'il en donne, c'est que les peuples sont instinctivement « moins portés que jamais à choisir les esprits les plus distingués « pour les places les plus importantes, ou à confier leurs affaires aux « mains les plus sages et les plus désintéressées. » Si M. Augustin Thierry croyait pouvoir critiquer sévèrement les électeurs de 1837, que dirait-il de ceux de 1876 ?

Parmi les personnages célèbres de l'époque, Lamartine occupait un des premiers rangs. A sa renommée comme poète s'étaient ajoutés les succès de la vie politique. Il venait d'être élu à la Chambre des députés par trois collèges électoraux, honneur que lui seul avait obtenu ; il était à la tête d'un parti politique qui ne soutenait le

gouvernement qu'avec une grande indépendance et qui, sans compter plus de quinze à vingt membres, pouvait, à certains moments, exercer une grande influence pour ou contre le ministère. M. Ticknor se fit conduire par un ami à l'une de ses réceptions du soir.

Lamartine, écrivait-il le lendemain, est installé dans un magnifique hôtel avec un fort beau salon, orné de cinq ou six tableaux peints par sa femme, dont l'un est un excellent portrait du maître de la maison. Une douzaine de personnes étaient là : je n'en connaissais que deux, Tourguéneff et le comte de Circourt.

Lamartine savait que j'allais venir, et quand je fus annoncé, il me reçut comme si j'avais été une vieille connaissance. M^{me} de Lamartine, âgée d'environ quarante ans, était habillée en noir, couleur qu'elle a toujours portée depuis qu'elle a perdu sa fille unique, morte à l'âge de quatorze ans pendant le voyage de Lamartine en Orient. Elle évite le monde et la grande société et ne reçoit que les personnes qui viennent faire visite à son mari. Elle a causé avec moi de Lamennais et de son *Livre du Peuple*, et a fait preuve, dans cette conversation, d'un mérite réel.

Lamartine peut avoir quarante-cinq ans. Il est mince, a de la dignité et de la grâce dans les manières, une très-belle tête, — la tête et la physionomie d'un poète. Il paraît sensible et nerveux : il ne cesse de se promener au fond de son salon, causant seulement avec une ou deux personnes qui marchent à côté de lui. On me dit que c'est chez lui une habitude et qu'il n'aime pas à s'asseoir pour parler. Pendant une demi-heure environ, je me suis promené et entretenu avec lui. Deux choses m'ont frappé : sa complète ignorance de la littérature anglaise de ce siècle, et sa conviction que les progrès réalisés dans le domaine matériel, par exemple la vapeur et les chemins de fer, ont leur côté poétique et tourneront à l'avantage de la poésie. Il a paru s'intéresser, par politesse, à l'Amérique et à la littérature américaine : au fond, je crois qu'il s'en préoccupe fort peu. Sa table était chargée de publications récentes envoyées par les auteurs qui sollicitent un mot ou un sourire du souverain du jour : personne, me dit-on, ne publie une œuvre littéraire sans lui en adresser un exemplaire.

M. Thiers parut faire plus d'impression que Lamartine sur M. Ticknor : « Mignet m'a présenté ce soir chez M. Thiers, écrit-il « le 6 février 1838. M. Thiers vit dans l'opulence avec son beau-
« père, le banquier Dosne. Les salons étaient remplis de monde,
« principalement de députés ; parmi les personnages politiques, je
« n'ai reconnu que le maréchal Maison et M. de Montalembert...
« Mais j'allais là dans le seul but de voir M. Thiers et je n'ai fait
« attention qu'à lui. Il est tout petit, porte des lunettes, et a les
« cheveux grisonnants, bien qu'agé seulement de quarante ans. Ses
« manières sont naturelles, mais très-vives et quelque peu ner-

« veuses. Il m'a parlé, pendant une demi-heure, de son projet
 « d'écrire une histoire de Florence jusqu'à l'époque de Cosme de
 « Médicis, et dans cet entretien, il a fait preuve d'autant d'esprit
 « que de savoir. Il compte s'étendre sur le caractère du moyen âge
 « et diviser son histoire en quatre parties : histoire politique, his-
 « toire des lois et de la constitution, histoire de la commune,
 « histoire des arts et des lettres. Je dois dire que par l'éclat et la
 « richesse de sa conversation, Thiers a dépassé tout ce que j'atten-
 « dais de lui. »

Avant de quitter Paris, M. Ticknor put assister à un spectacle que nous avons eu de trop fréquentes occasions de revoir depuis cette époque ; nous voulons parler de l'accueil différent fait par le public au ministre de la veille et au ministre du lendemain. — Le 26 février 1838, à la suite d'un vote hostile de la Chambre, une crise ministérielle avait éclaté ; tout le monde comprit que M. le comte Molé, président du conseil, et ses collègues, ne pourraient garder leurs portefeuilles. M. Ticknor veut étudier de près les impressions des hommes publics. Il se rend d'abord à la réception de M. le comte Molé, au ministère des affaires étrangères. Les salons que plusieurs fois il avait vus encombrés de notabilités politiques, étaient ce soir-là presque déserts. M. Molé, fatigué et embarrassé, parlait peu ; il s'adressa de préférence à M. Ticknor, personnage neutre, avec lequel il pouvait causer sans que sa conversation fût interprétée dans tel ou tel sens. Les diplomates étrangers, qui étaient là, épiaient alternativement tout ce qui se passait, et quelques-uns d'entre eux paraissaient s'amuser, plus qu'il n'était convenable, de l'embarras du ministre. — Combien le spectacle est différent chez les hommes qui vont peut-être recueillir la succession de M. Molé ! La place Saint-Georges est encombrée de voitures ; les députés abondent chez M. Thiers : le maréchal Maison, Arago, Mignet, Odilon Barrot sont là et paraissent enchantés ; M. Thiers est radieux, et, ajoute M. Ticknor, « il s'agite et s'enflamme un peu plus que ne le
 « comporte sa dignité. » — La foule est encore plus grande chez M. Guizot ; on étouffe littéralement dans son salon, et il s'écoule un peu de temps avant que M. Ticknor puisse y pénétrer. Il aperçoit d'abord M. de Barante, fort animé, Lamartine, moins calme qu'à l'ordinaire, puis Joubert, Duchâtel, Duvergier de Hauranne, et beaucoup d'autres qui s'expriment avec une grande vivacité. M. Guizot a toujours sa dignité habituelle ; on lit cependant sur sa figure qu'il est très-préoccupé. A chaque instant, on l'appelle dans un coin du salon et on cause à voix basse avec lui, ainsi qu'avec les principaux *leaders* du parti. Parmi ces derniers, l'un des plus affairés est le duc Decazes, l'ancien ministre et favori de Louis XVIII.

— En un mot toutes les notabilités du jour étaient liguées contre M. Molé : la postérité, qui a commencé pour lui, a été plus juste : elle a reconnu ses services et la faute de ceux qui l'ont renversé.

Le moment était venu où M. et M^{me} Ticknor allaient quitter la France pour gagner l'Angleterre et, de là, l'Amérique. Au commencement de 1838, ils prenaient congé de tous leurs amis. Vingt ans plus tard, ils devaient encore revenir à Paris : mais alors, combien d'amis auront disparu, à commencer par la personne à laquelle ils étaient le plus attachés, la duchesse de Broglie ! Le 14 mars, elle reconduisait M. et M^{me} Ticknor jusqu'à l'escalier de son hôtel, les embrassait, et ajoutait : « Si je ne vous revois pas dans ce monde, « je vous reverrai au Ciel. » Ses prévisions n'étaient que trop vraies ; six mois après, en septembre 1838, la duchesse de Broglie mourait d'une fièvre cérébrale ! Peu de personnes furent plus regrettées, car peu de personnes avaient su, au même degré, mériter la respectueuse affection de tous ceux qui les avaient connues. M. Guizot n'a fait que traduire le sentiment public quand, après avoir mentionné sa mort, il ajoute : « L'une des plus nobles, des plus « rares et des plus charmantes créatures que j'aie vu apparaître « en ce monde, et de qui je dirai ce que Saint-Simon dit du duc de « Bourgogne, en déplorant sa perte : « Plaise à la miséricorde de « Dieu que je la voie éternellement là où sa bonté sans doute l'a « mise ! »

M. Ticknor venait de faire à Paris un séjour aussi agréable qu'intéressant. Cependant, quand il résume ses impressions sur la société française de 1838, il n'hésite pas à dire qu'à beaucoup de points de vue, elle ne vaut pas celle qu'il avait connue au commencement de la Restauration. Ce qui le frappe tout d'abord, c'est l'atmosphère nouvelle qui règne dans les théâtres :

Les théâtres, dit-il, sont décidément tombés plus bas et sont devenus plus immoraux qu'ils ne l'étaient il y a vingt ans. On sait quelle est en France l'influence du drame ; il faut donc l'étudier de près pour se faire une idée de l'état moral du pays. Le vieux drame français et les comédies, depuis l'époque de Molière, contenaient souvent des phrases ou des allusions assez grossières ; mais le fond de la pièce était en général convenable. C'est le contraire aujourd'hui. Le théâtre moderne admet très-rarement les phrases ou les allusions indécentes, mais le ton des pièces est profondément immoral. Je n'ai peut-être pas vu une seule pièce qui fit exception à cette règle. La littérature populaire du jour est entrée dans la même voie : Victor Hugo, Balzac, la femme qui n'a pas honte de s'habiller en homme et de prendre le nom de George Sand, Paul de Kock, et beaucoup d'autres, font tous les jours le plus grand mal aux gens qui lisent leurs œuvres.

Comment expliquer cela? Faut-il dire que les classes moyennes de la société qui remplissent les petits théâtres et dévorent les romans des écrivains populaires deviennent de plus en plus corrompues; que le progrès de la richesse et même de l'éducation a ouvert la porte au vice, en même temps qu'à certains progrès? Je crains que cela ne soit vrai... En tout cas, je ne connais rien de plus immoral que les théâtres de Paris et les romans du jour. Les uns et les autres sont bien plus mauvais qu'ils n'étaient, il y a vingt ans.

La société s'est également modifiée d'une façon sensible :

La société, dit-il, est devenue plus nombreuse et a pris une couleur plus exclusivement politique. Beaucoup plus de personnes qu'autrefois fréquentent les principaux salons, surtout les salons purement politiques, ceux de Guizot, Thiers, Molé, etc., etc., et il est assez honteux de voir combien on néglige ou combien on recherche ces salons, suivant que le maître de la maison est en disgrâce ou en faveur près des Chambres. Une ou deux fois pendant un seul hiver, j'ai assisté à ce mouvement de *va et vient*. Cela se voit même aux Tuileries : on va ou on ne va pas chez le roi, selon la situation de son parti. Naturellement les légitimistes n'y vont jamais... Beaucoup de bonapartistes ne peuvent ou ne veulent y aller, bien que le roi soit fort indulgent avec eux : il a fait au prince Musignano une réception dont celui-ci a été très-fier, et il laisse la princesse Murat séjourner à Paris pour soutenir une réclamation contre le gouvernement.

Je suis allé dans vingt ou vingt-cinq des principaux salons : ils portent tous l'empreinte des divisions politiques qui règnent en France ; combien il serait préférable pour la société comme pour le gouvernement qu'il n'y eût que deux grands partis dans ce pays!...

En un mot, toutes choses en France, le gouvernement, la société, les arts, les modes, la littérature, la morale, les croyances sont actuellement dans un état de transition. Rien n'est assis sur une base solide et ne le sera probablement pendant notre génération.

Il nous a paru intéressant de reproduire, sur tous ces points, les impressions de M. Ticknor. Parmi ces critiques qui datent de près de quarante ans, combien en est-il qui sont plus vraies que jamais à l'heure actuelle?

IV

Nous ne suivrons pas M. Ticknor aux Etats-Unis où il va séjourner pendant vingt nouvelles années, entretenant une correspondance active avec ses amis des deux mondes : de cette correspondance, nous ne détacherons que deux fragments de lettres,

écrites au lendemain du jour où il apprit la Révolution de 1848, en France : il est curieux de voir comment cet admirateur de la République américaine juge le mouvement de 1848 et la proclamation de la République à Paris. Il écrivait, le 5 avril 1848 : « La Révolution de 1830 avait donné le pouvoir aux classes moyennes ; celle de 1848 l'a donné aux classes ouvrières. Ces dernières sont-elles capables de l'exercer utilement pour elles-mêmes et pour les autres ? Ici (en Amérique) *nous ne le croyons pas...* Il y a, dans les masses françaises, un petit nombre seulement de gens sages et pratiques, et ceux-ci ne seront pas capables de prendre la direction du mouvement. Une constitution comme la nôtre dont un des points principaux est le pouvoir distinct de chaque État, ne saurait réussir en France ; on n'en trouve pas les fondements dans le passé de ce pays. Les seuls résultats de la Révolution de 1848 seront de grandes crises commerciales, puis une mauvaise constitution qui engendrera de nouveaux désordres. »

Un peu plus tard, il écrivait encore ces lignes prophétiques : « Quand les institutions d'une société ont été bouleversées aussi profondément qu'elles viennent de l'être en France, il est certain qu'on ne peut les rétablir que sur une base militaire ; et, — quelque étiquette que porte le gouvernement ; — la mission de les rétablir sera confiée à un chef fort et puissant auquel la masse de la nation se soumettra de grand cœur, afin de sauvegarder sa vie et ses propriétés ». — Chaque fois que la République est proclamée chez nous, les Américains manquent rarement de la saluer par de bruyants applaudissements : on sait maintenant ce qu'il faut penser de ces applaudissements.

Nous avons déjà dit pour quels motifs, en 1856, M. Ticknor traversa une troisième fois l'Atlantique. Désireux de fonder une vaste bibliothèque populaire à Boston, il ne craignit pas, à l'âge de soixante-cinq ans, de faire à ses frais un nouveau voyage dans l'ancien monde, afin d'étudier de près la composition des grandes bibliothèques d'Europe et de s'entendre avec les principaux éditeurs. — Après avoir parcouru une troisième fois l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, M. Ticknor arrive à Paris en juin 1857. Il y retrouve son « délicieux petit cercle » du faubourg Saint-Germain, composé du duc de Broglie, de ses enfants et de ses intimes, de MM. Doudan, Villemain, Guizot, Tocqueville, etc., etc. ; il passe de bonnes journées dans le bel hôtel de Broglie, — à Gurcy, chez M. d'Haussonville, — au Val-Richer, chez M. Guizot ; mais quand, sortant de ce groupe d'élite, il porte ses regards autour de lui, il cherche inutilement les salons d'autrefois : l'ancienne et brillante société qu'il avait tant

goûtée était disparue et n'avait pas laissé de successeurs. Aussi il quitte bientôt la France sans regrets, et retourne à Londres où il sera d'ailleurs suivi par plusieurs de ses amis de Paris, Tocqueville, le duc de Broglie et son fils Albert, etc., etc. ; le duc de Broglie venait en effet d'être appelé à Twickenham par la famille d'Orléans, désireuse de consulter son « patriarche en politique, » selon le mot du duc d'Aumale.

Malgré les préoccupations que causaient alors les affaires de l'Inde, la « saison » de 1857 fut une des plus brillantes dont la haute société de Londres ait conservé le souvenir. Tocqueville dont le récent ouvrage sur *l'Ancien régime et la Révolution* avait eu un grand succès en Angleterre, et Macaulay qui venait de publier la seconde partie de son histoire, étaient les « lions du jour ; » les grands déjeuners, les dîners, les réceptions se multipliaient en leur honneur. M. Ticknor, infatigable malgré ses soixante-six ans, se trouvait partout, déjeunant chez un ami le matin, dînant chez un autre, après avoir travaillé quatre heures au *British Museum*, paraissant ensuite dans deux ou trois autres salons, pour ne rentrer chez lui qu'à deux heures du matin. Nul ne goûtait plus vivement que lui les brillantes conversations qui animaient toutes ces réunions. « J'ai rencontré fréquemment Tocqueville dans le monde, écrivait-il à l'historien américain Prescott : personne ne parle aussi bien que lui, pas même Villemain et Mignet ; la conversation de ceux-ci est remplie, il est vrai, de ces brillantes épigrammes qui sont fort à la mode ; mais Tocqueville s'exprime avec la grâce et la perfection de *l'ancien régime*. » — On lit encore dans son journal du 10 juillet : « J'ai reçu trois invitations à déjeuner pour ce matin, et quoique je regrette de n'avoir pu me rendre chez miss Dean Trench et chez Senior où j'aurais rencontré Lesseps ¹, je suis très-satisfait d'avoir été engagé d'abord chez lord Stanhope. C'était une réunion hors ligne... Au nombre des convives étaient Tocqueville, lord Aberdeen, lord Caernarvon, jeune homme d'une grande fortune et d'un grand avenir qui a remporté, il y a peu d'années, tous les honneurs universitaires à Oxford. Tout le monde parlait français... ; cela a donné naturellement un grand

¹ M. Ticknor avait une vive sympathie pour M. de Lesseps dont il avait connu le père à Lisbonne en 1818. Un jour qu'il causait avec lord Palmerston, lequel ne négligeait rien pour faire échouer le percement de l'isthme de Suez, il amena l'entretien sur M. de Lesseps qui, disait-il, « avait toujours la tête pleine de son canal. » — « M. de Lesseps peut être plein de son canal ; mais son canal ne sera jamais plein d'eau, riposta lord Palmerston. — Aujourd'hui le canal est plein d'eau ; on pourrait presque ajouter, d'eau anglaise.

« avantage à Tocqueville, et personne ne l'a regretté. Il a été « merveilleux dans la discussion comme dans les récits d'anecdotes... La conséquence est que nous sommes restés très-tard « chez lord Stanhope : nous ne pouvions nous décider à quitter « Tocqueville, en songeant que c'était son dernier jour à Londres. »

Parmi les Français que M. Ticknor rencontra en Angleterre et pour lesquels il conçut aussitôt la plus haute estime, on ne saurait oublier le duc d'Aumale. Il alla déjeuner chez lui à Twickenham.

Sa maison, écrivait-il le soir même, est une de ces splendides demeures qui sont si nombreuses en Angleterre. Elle était occupée autrefois par son père, Louis-Philippe, et le duc, qui a l'immense fortune de la maison de Condé, l'a remplie de livres rares et curieux, de manuscrits, des tableaux dont il a hérité etc., etc.; le tout, arrangé avec un goût exquis, fait de cette maison un fort beau musée. Voilà pour l'intérieur. A l'extérieur, une pelouse de plusieurs acres, avec des corbeilles de fleurs et des groupes d'arbres éparpillés çà et là, descend en pente jusqu'à la Tamise; elle est d'une beauté incomparable : en outre, une ceinture de bois qui ressemble à une forêt, cache tout ce qui pourrait être désagréable à la vue dans le voisinage...

Le déjeuner, qui a eu lieu à midi et demi, était en réalité un dîner fort luxueux et avec plusieurs services... Cependant il n'a pas duré beaucoup plus d'une heure : en sortant de table nous sommes allés sur les pelouses; nous nous sommes promenés en fumant, avons causé très-agréablement, puis visité l'orangerie, ainsi que deux ou trois bâtiments remplis d'objets d'art et de curiosités.

Le duc est un homme charmant; en fait de livres rares, il est un des plus grands connaisseurs qu'on trouve en Angleterre; ils les collectionne à grands frais et avec grand soin : il en dresse lui-même le catalogue et y met des notes fort curieuses.

Mais si M. Ticknor faisait encore grand cas de quelques-uns des Français qu'il avait rencontrés chez eux en Angleterre, il s'exprimait sévèrement, après son troisième voyage dans notre pays, sur l'état général de la société française. En apprenant, quelques années plus tard, la mort de MM^{mes} de Circourt et de Rauzan, il écrivait à M. de Circourt :

Les traditions mêmes de cette vieille société qui rendit autrefois Paris si agréable sont maintenant reléguées parmi les choses du passé : leurs dernières traces ont disparu avec M^{me} de Circourt et M^{me} de Rauzan. Ce qu'était l'ancienne société, je l'ai vu en 1817, dans les salons de M^{me} de Staël mourante et dans celui de M^{me} de Chateaubriant; je l'ai vu en 1818 et en 1819, dans les salons plus brillants encore de M^{me} de Duras, de la duchesse de Broglie et de la comtesse de Saint-

Aulaire, sans oublier les samedis des Tuileries, où la duchesse de Duras, comme femme du premier gentilhomme de la chambre du roi, présidait aux réceptions avec une grâce et une dignité inimitables ; je l'ai vu enfin, dans l'hiver de 1837 à 1838, alors que la duchesse de Broglie, M^{me} de Rauzan et M^{me} de Circourt étaient à la tête des salons que leurs mères avaient formés : Guizot, Thiers et Molé avaient aussi leurs salons ; mais déjà l'on y retrouvait beaucoup moins de l'ancienne grâce et amabilité féminines.

Cesont là les dernières traces que j'ai vues des anciens salons français. Quand je suis retourné à Paris en 1857, la duchesse de Rauzan y était encore avec sa charmante fille, la duchesse de Blacas ; mais c'était pendant la saison d'été : quant à M^{me} de Circourt, elle était malade ; bien que chez le duc de Broglie, chez M. Thiers et chez M^{me} d'Haussonville, j'aie rencontré une charmante société, j'ai parfaitement vu que tout était changé. J'étais dans une autre atmosphère. Le vieux temps n'était plus, les vieilles manières étaient oubliées. Et par quoi seront-elles remplacées ? Paris est à l'extérieur la plus magnifique capitale de l'Europe ; chaque jour il devient plus brillant et attire plus d'étrangers. Mais où sont les anciens salons, leur grâce, leur charme, leur esprit particulier, leur conversation qui imprimait son caractère à la langue elle-même, et qui la perfectionnait à beaucoup d'égards ? Qu'est devenu tout cela ?

Telle est l'impression que M. Ticknor a emportée de son dernier séjour à Paris et qu'il eût exprimée sans doute avec plus de force encore, s'il fût revenu plus tard dans notre pays. Que de réflexions ne pourrions-nous pas faire à propos de cette lettre, et aussi à propos du jugement qu'il a porté sur le théâtre et les romans modernes ? On répétait avant 1870 et on recommence à dire aujourd'hui que Paris devient de plus en plus la capitale du monde, que sa magnificence croissante, son luxe, ses productions littéraires et artistiques, ses théâtres, en un mot les jouissances variées qu'il procure, augmentent chaque jour son prestige et son influence auprès de toutes les nations. En est-il ainsi ? Que les étrangers corrompus accourent d'autant plus vite à Paris, et y restent d'autant plus longtemps que les plaisirs futiles ou malsains y deviennent plus abondants, nous l'admettons sans peine. Mais notre influence s'accroît-elle en même temps auprès des étrangers sérieux dont l'opinion seule a quelque valeur et quelque chance d'être plus tard ratifiée par l'histoire ? C'est à cette question que M. Ticknor a répondu. Peu d'hommes, il faut le reconnaître, avaient plus d'autorité que lui pour la résoudre. Il a séjourné trois fois en France et en Europe, et on sait avec quel soin il a étudié, chaque fois, nos mœurs et notre société. Vingt années séparent chacun de ses voyages ; il a connu trois générations ; il a pu comparer le Paris de 1818 avec

celui de 1838 et de 1857. Américain, très-attaché aux institutions démocratiques et républicaines de son pays, il ne saurait être soupçonné d'une partialité aveugle pour nos anciennes mœurs et d'antipathie pour les progrès modernes. Eh bien ! quand, se rappelant la France de 1818, il voit celle de 1838, il déclare qu'elle est changée à son désavantage; plus tard, quand il arrive dans la France de 1857, il ne la reconnaît plus du tout; il ne retrouve plus rien de ce qui donnait tant d'attraits à Paris, et s'écrie bien haut que le luxe des salons modernes ne saura jamais remplacer les conversations élevées et les plaisirs sérieux des anciens salons. De même, quand il étudie de près notre théâtre et notre littérature modernes, il pousse un cri d'alarme et flétrit avec énergie ces productions malsaines qui corrompent si profondément le public français, tandis qu'en Angleterre et en Amérique, elles ne rencontreraient que la réprobation universelle. Dans une de ses lettres, il n'hésite pas à dire que si la France marche longtemps dans cette voie, sa décadence sera irréversible et « qu'elle tombera peut-être un jour au niveau des nations déchues de l'Orient ¹ » — Quand profiterons-nous de ces avertissements ? Quand comprendrons-nous que ce n'est pas la France frivole et corrompue, mais la France sérieuse, morale et chrétienne qui, seule, pourra reconquérir et conserver son rang dans le monde ?

Anatole LANGLOIS.

¹ T. II, p. 235.

LA DEMEURE DES NEIGES ¹

VI

Grâce aux formidables montagnes qui l'entourent et l'isolent, le district de Zanskar reste entièrement étranger aux influences européennes que les villages situés au pied de l'Himalaya commencent à subir. La population, thibétaine en grande partie, pratique le lamaïsme et, bien qu'elle reconnaisse le maharajah de Kachmir pour chef nominal, elle se montre fort hostile au culte de Mahomet. La principale ville de la province, Padam, qui est la résidence du gouverneur, compte avec orgueil ses deux mille habitants, et ce chiffre est en effet considérable dans une région aussi sauvage. « De toutes les montagnes que j'ai vues, dit M. Wilson, celles de Zanskar sont les plus pittoresques, les plus admirables, les plus féériques. Nous étions maintenant dans le bassin de l'Indus, et pendant plusieurs marches, tandis que nous suivions les vallées du Kharjak-Chu, et du Tsaap-Lingti, nous eûmes sous les yeux les plus extraordinaires combinaisons de forme et de couleur. Les rocheuses murailles des précipices s'enfonçaient à une profondeur immense, puis dressaient vers le ciel leurs fantastiques contours; on eût dit une ville fortifiée dont la main des géants aurait bâti les palais, les cathédrales avec leurs flèches et leurs dômes, posé les remparts et les tourelles. Les roches affectaient les teintes les plus variées: les unes vertes, pourpres, noires, les autres d'un brun foncé, d'un jaune blanchâtre, ou d'une riche couleur d'or. On peut imaginer que, sur un tel fond, les rayons de soleil produisaient les plus féériques effets de lumière et d'ombre. Nous avons à peine eu le temps de contempler

¹ Voir le *Correspondant* du 10 et 25 septembre.

une de ces vues splendides, qu'une autre toute différente, mais non moins admirable, s'offrait à nos regards. »

Au milieu de ces sites grandioses, le voyageur rencontre souvent des *choten*, curieuses constructions bouddhistes, composées de larges plate-formes quadrangulaires étagées les unes au-dessus des autres et entourées par une muraille qui présente la forme de l'intérieur d'un demi-cône, lequel soutient un pilier terminé en cône et chargé d'emblèmes religieux.

Ces *choten* étaient autrefois des sortes d'autels, destinés à recevoir les reliques des saints et les offrandes des fidèles ; mais ils ne sont plus guère aujourd'hui que de pieux symboles, des souvenirs d'une coutume disparue. Quelques-uns portent gravé sur leur base un dessin que, par politesse, on peut appeler une paire d'yeux ; cet emblème signifie qu'ils sont destinés au Bouddha suprême, à celui que les Hindous appellent « l'OEil de l'univers ». Des *choten* plus petits, hauts de trois à quatre pouces seulement, renferment chez les Thibétains les cendres des défunts.

Zanskar est également riche en *mani*, sorte de tumuli couverts de sculptures et d'inscriptions que l'on rencontre dans les régions les plus hautes, les plus désolées de la montagne. Leur longueur varie depuis 30 pieds jusqu'à plus de 1,000 : leur hauteur ordinaire est d'environ 5 pieds, leur largeur de 10. Dans le cours de son voyage, M. Wilson en rencontra des centaines ; tous portaient inscrite la grande prière universelle des lamas : « *Om mani padmé haun* » ; plusieurs joignaient de longs passages des écritures thibétaines ; enfin, mais plus rarement, ils étaient enrichis de bas-reliefs représentant Bouddha et différents saints du paradis hindou ; ces pierres sont ordinairement des ex-voto offerts en actions de grâces, soit de la naissance d'un fils, soit du succès d'un voyage ou de quelque entreprise.

Si les Thibétains n'ont pas une piété haute et pure, on doit convenir pourtant qu'ils sont, de tous les peuples du monde, celui qui pratique le plus la prière, mais la prière extérieure et toute mécanique. Ils ont des moulins et des roues à prières, des tumuli, des pyramides, des drapeaux remplissant le même office, enfin leurs lèvres s'ouvrent sans cesse pour la sainte formule sacrée : « *Om mani padmé haun* ». Ces quatre mots forment la seule oraison que connaissent les Mongols et les Thibétains ; ce sont les premiers que balbutient les enfants, les derniers que murmurent les vieillards ; le voyageur les récite le long de la route, le berger les dit en menant paître son troupeau, la femme en se livrant à ses occupations quotidiennes ; ils sont le cri de guerre et le cri de triomphe ; ils expriment tour à tour la supplication, la douleur et la joie.

Il est fort probable que peu de fidèles cherchent à en pénétrer le sens qui, du reste, est assez mystérieux. La traduction la plus textuelle serait à peu près celle-ci : « Grand Dieu ! le joyau dans le lotus ! Amen. » Cette prière, ou pour mieux dire, cette exclamation est, paraît-il, tirée du sanscrit. « *Om* » est le mot sacré qui ne doit jamais être prononcé en vain ; c'est l'incommunicable nom de la divinité absolue, suprême ; il suffit à jeter la terreur dans les enfers et à chasser les malfaisants esprits. Quant au lotus, on sait qu'il est l'emblème révéral de Brahma. Répéter la sainte formule protège contre les malignes influences ; les lamas les plus instruits assurent que cette courte invocation est, dans sa brièveté, une prière pour les six ordres principaux de la création, les hommes, les animaux, les esprits, les âmes saintes qui sont au ciel, celles qui expient dans le purgatoire, celles qui gémissent dans l'enfer ; c'est une aspiration de charité universelle, dont la répétition orale, aussi bien que l'inscription sur le papier, les pierres, les drapeaux, attire la bénédiction divine. « Ces quelques syllabes, dit Kœppen, le savant auteur de « *Lamaische Hierarchie und Kirche* » sont la racine de toute science et de toute foi, le vaisseau qui porte les fidèles à travers les mutations des existences successives, la lumière qui brille dans les ténèbres, l'océan de flammes dans lequel sont engloutis les péchés et les douleurs. »

Les habitants ont aussi chez eux des oratoires, comme M. Wilson eut, peu de jours après, l'occasion de s'en assurer. Une tempête de neige l'avait surpris, non loin de la rivière de Zanskar, près du village de Phe ; le vent soufflait avec une violence telle, que certainement il eût emporté les tentes ; notre voyageur, muni d'une lettre du *thanadar* de Padam, se rendit donc chez le *zemindar*, chef ou collecteur de taxe, du petit hameau, et ce fonctionnaire, non sans une visible répugnance, consentit à l'admettre dans sa demeure.

« L'habitation, nous dit-il, était spacieuse ; elle n'occupait pas moins de 80 pieds de long sur 60 de large. Sur le devant s'étendait une petite cour ; le rez-de-chaussée, entièrement livré aux animaux domestiques, poneys, moutons, bestiaux, exhalait une odeur pénétrante, laquelle, à travers les poutres disjointes du plafond, montait vers l'étage supérieur en même temps que les cris variés, mais peu harmonieux, des hôtes de l'étable. Un étroit escalier, qui commençait au dehors et se terminait à l'intérieur, conduisait aux pièces occupées par la famille ; là, se trouvait la vaste chambre de la maîtresse du logis ; puis une autre, que les maris de la dame partagèrent avec moi ; enfin une sorte de magasin et une chapelle où brûlait sans cesse une lampe, mais dans laquelle il ne me fut

pas permis d'entrer. Je pus néanmoins voir qu'elle était ornée de vases de cuivre et de saintes images. »

La chambre où le zemindar avait installé son hôte était, comme au reste toutes celles de la maison, dépourvue de fenêtre et de cheminée. L'air, la lumière, et nous devons ajouter aussi la pluie et la neige, y pénétraient par une ouverture pratiquée dans le toit ; mais, pour remédier aux inconvénients d'une telle architecture, un autre trou, un peu moins large, ménagé dans le plancher, permettait de se débarrasser au profit de l'étable de l'eau et de toutes les immondices. Le thermomètre étant au-dessous de zéro, un grand feu devenait, dans une pièce aussi peu protégée, absolument nécessaire pour maintenir une température supportable ; par malheur, la fumée, fort capricieuse, refusait souvent de sortir par le trou de la toiture ; les occupants n'avaient donc d'autre alternative que d'être transis par le froid, ou bien aveuglés et suffoqués par les épaisses vapeurs noires que laissaient échapper des fagots d'un bois trop vert.

Au milieu de cet intérieur nauséabond, notre Européen trouva cependant des êtres fort sympathiques dont il nous trace un portrait aussi curieux qu'original et touchant ; c'était une vieille grand'mère avec deux petits enfants, un garçon et une fille de cinq ou six ans au plus, délicieux espiègles d'une bruyante et folle gaieté quand l'aïeule tournait un instant les talons, mais qui devenaient aussi tranquilles qu'une souris en présence du chat dès qu'elle paraissait sur le seuil. Ils mangeaient, avec le robuste appétit des jeunes montagnards, d'énormes tartines de beurre rance. La bonne femme leur faisait sans cesse répéter pieusement « *Om mani padmé haun* », mais, l'instant d'après, ils se mettaient à bondir comme de jeunes chevreaux, dansant autour de la chambre et montrant, sous leur jacquette de peau de mouton, les membres roses et potelés de la première enfance ; puis, sur un signe de la grand'mère, ils reprenaient l'oraison interrompue, articulant les mots avec peine comme si la tartine de beurre était d'une mastication particulièrement difficile, ou bien ils s'asseyaient devant le feu et regardaient les flammes avec le grave recueillement d'un de leurs bouddhas.

La grand'mère pouvait avoir à peu près soixante-dix ans, — les Thibétains savent rarement leur âge ; — malgré la disproportion qui existait entre elle et les enfants, elle avait su leur inspirer cette confiance qui naît de la seule affection. Un petit chat au soyeux pelage avait aussi trouvé place dans son cœur ; de temps à autre elle quittait sa quenouille pour le caresser, tout en répétant son éternelle prière. A dire vrai, rarement elle allait au delà de « *Om mani pad...* » trouvant de la sorte moyen de dire quelques centaines de fois de plus la

méritoire formule. Espérons que Brahma, dans sa miséricorde, aura fermé les yeux sur cette légère fraude!

Une occupation d'un genre tout différent, à laquelle se livrait souvent la vieille femme, eût, pour un Européen moins habitué aux coutumes hindoues, détruit tout le charme de cette scène. Cette occupation consistait à débarrasser la tête des enfants, leurs habits et les siens, de certains parasites que nous nous abstiendrons de nommer; après les avoir saisis, elle les déposait soigneusement à terre, car les tuer eût détruit à jamais l'effet de la charitable prière qu'elle adressait au ciel pour les six ordres de la création. « Cette manière d'agir, ajoute notre voyageur, est de nature à inspirer les plus moroses réflexions à celui qui en est témoin; pourtant on s'accoutume à ce genre d'émotion. Dire l'impression de dégoût qui fait passer un frisson de la tête aux pieds, quand on découvre sur sa personne le premier de ces hôtes suspects, serait chose impossible; mais, quelque soin que l'on prenne, on ne saurait explorer l'Himalaya sans faire connaissance avec bon nombre de ces petites créatures, quand on en a eu seulement cinq ou six centaines, on se familiarise avec elles et on les regarde comme un des accessoires obligés du voyage. »

En dépit de ce stoïcisme, M. Wilson se trouva cependant fort satisfait quand, la tourmente ayant cessé, il put reprendre sa marche vers Kachmir. La neige encombrait toutes les vallées, faisant disparaître sous sa couche épaisse les *choten* placés près des routes, et cachant presque aux regards les monastères lamas perchés sur le sommet des collines. Les premiers jours se passèrent néanmoins sans encombre; nos voyageurs rencontrèrent même quelques arbres, couverts de neige il est vrai, mais qui semblaient annoncer l'approche d'une région moins froide.

Il n'en était rien. En quittant Omba, la petite caravane entreprit de gravir une colline que les gens du pays assuraient être de facile accès. Après avoir marché quelques heures, la terrible vérité se fit jour à l'esprit de M. Wilson. L'immensité de l'Himalaya empêchant d'apprécier les proportions, il avait pris pour une colline ce qui était une formidable montagne; en outre, contrairement aux informations qu'il avait reçues, il n'apercevait nulle part trace d'un passage, mais seulement un sentier qui se déroulait en zigzag sur les flancs escarpés, montant toujours comme s'il voulait escalader le ciel. Les bigarris cependant ne se plaignaient point; l'un d'eux même affirma que, du sommet on devait apercevoir le village de Dras, où il serait facile d'arriver avant la nuit.

Après une ascension laborieuse, on atteignit au but tant désiré. Quelle amère déception! L'avidé regard de notre voyageur tomba sur une immense nappe de neige, qui descendait à pic vers un vallon

désert et désolé. Les pas d'une troupe de Baltis ¹, près desquels passa M. Wilson, rompaient seuls l'uniforme blancheur de la montagne. Un de ces indigènes, auprès duquel tous les autres s'étaient réunis, poussait des cris lamentables.

— Qu'est-il arrivé? demanda M. Wilson,

— Mon pauvre frère est aveugle, dit un Balti. L'éclat du soleil sur cette neige vient de lui faire perdre la vue!

De pareils cas ne sont pas rares. Notre Européen lui-même, bien qu'il fût protégé par des lunettes d'un bleu sombre, dut fermer les yeux après avoir jeté autour de lui un rapide coup d'œil, tant il éprouvait déjà de douleurs aiguës.

Il fallut un temps fort long pour descendre le versant; parvenu à la vallée déserte, M. Wilson croyait n'avoir du moins qu'à la suivre pour arriver à Dras; mais il perdit bientôt cette dernière illusion. Le village était situé derrière un autre sommet, plus haut, plus abrupt encore que celui qui venait d'être franchi avec tant de peine. Les coolies avaient emporté fort peu de provisions, malgré les ordres réitérés qu'ils avaient reçus. Evidemment ces hommes, en attirant l'Européen dans ce lieu solitaire, avaient l'intention de profiter des premières heures du soir pour prendre la fuite.

Déjà le soleil, disparaissant derrière les hautes cimes, laissait la vallée entièrement dans l'ombre; comment, à pareille heure, tenter de gravir une montagne, quand on est en marche depuis l'aube, qu'on a les membres fatigués, le corps transi par un froid âpre et pénétrant? D'un autre côté, camper en cet endroit, c'était donner aux coolies l'occasion qu'ils attendaient pour disparaître: « *Go ahead!* » En avant! se dit M. Wilson, et il donna l'ordre de continuer la marche. Ses serviteurs, armés de fusils, montés sur de vigoureux poneys des montagnes, étaient fort capables de s'opposer à toute tentative de désertion de la part des porteurs; ces derniers furent partagés en trois groupes; les plus récalcitrants, sous la surveillance de notre voyageur, furent placés au centre; l'avant-garde fut confiée à Chota-Kan, l'arrière-garde à Silas. Quelques signes de rébellion qui ne tardèrent pas à se faire jour, furent promptement réprimés; les coolies, voyant à quel péril certain les eût exposés la révolte, prirent le seul parti qui leur restât, celui de hâter leur marche. Plusieurs semblaient prêts à tomber de fatigue. M. Wilson leur dit de s'accrocher à la queue des chevaux qui, de la sorte, halèrent les infortunés, ce qui leur fut d'un grand secours.

Épuisés, haletants, nos voyageurs arrivèrent au sommet de la

¹ Habitants du Baltistan.

montagne; devant eux, ensevelie dans la neige, s'étendait une vallée peu profonde, mais extrêmement large, que bornait au loin une chaîne fort élevée. La descente n'était pas rapide, mais la distance à franchir avait, dans les circonstances actuelles, de quoi décourager le plus résolu. A la lueur incertaine du crépuscule, les objets revêtaient une apparence funèbre et glacée; tous les hommes tremblaient de froid; pris à leur propre piège, ils se repentaient amèrement d'avoir, par leur imprudent artifice, amené sur eux-mêmes un châtimement pareil. Il est probable que plus d'un, comme M. Wilson, se ressentit longtemps de cette marche forcée au milieu des montagnes, à l'heure où la température est la plus rigoureuse.

S'il avait été relativement aisé de gravir cette troisième cime, il ne l'était pas de la descendre; nos voyageurs ne durent leur salut qu'à la sûreté d'allure et à l'admirable instinct de leurs poneys, qui s'avançaient dans les ténèbres, la tête baissée, palpant de leur nez la neige et reconnaissant ainsi les endroits dangereux.

Au milieu de cette obscurité, sur laquelle le disque échancre de la lune projetait à peine une clarté indécise, les voyageurs virent enfin briller les flammes d'un grand feu. C'était un fanal allumé par Chota-Kan qui, arrivé le premier à un petit hameau, cherchait à guider les pas de son maître. Silas ne les rejoignit qu'à une heure fort avancée; il était pâle de froid et de frayeur; séparé de ses compagnons, il s'était égaré au fond d'une gorge sauvage, seul avec un coolie dont il ne comprenait pas la langue, à l'exception du mot ours, que le porteur, par malice ou par crainte, lui servait sans cesse. Cette solitude devait, en effet, en contenir un bon nombre; aussi le malheureux Silas, en racontant son aventure, ajoutait-il à son récit l'éloquence des gestes les plus pathétiques, et il ne fallut rien moins qu'un bon souper chaud pour ramener le calme dans son esprit.

VII

Le difficile et périlleux défilé d'Omba ouvrait enfin pour M. Wilson l'accès d'une région moins âpre et moins désolée. Le Zogie-La, dont le passage effraye les voyageurs novices venus de la plaine, ne parut à la caravane qu'un jeu d'enfants; cette montagne en effet n'atteint guère qu'une hauteur de 11,000 pieds, aussi serait-elle fort éclipsée par ses imposantes sœurs de Zanskar et de Lio-Porgiül, si elle ne découvrait aux yeux ravis du voyageur le luxuriant district de Kachmir. Ce territoire, si célèbre par la riante beauté de ses sites, revêt un charme tout particulier quand on a, pendant des mois, par-

couru les scènes grandioses, mais d'une splendeur austère et presque écrasante, qu'offrent les hautes régions de l'Himalaya. Au-dessous du Zogie-La s'étend la vallée Paujtarne, avec ses verts gazons semés de fleurs, ses arbres ombreux, mirant leur feuillage dans les eaux argentées de l'Indus, tandis qu'au loin de pittoresques collines boisées dessinent leurs contours sur le ciel lumineux et profond. L'été s'avancait; les riches teintes de l'automne, ces teintes qui semblent des rayons arrêtés dans le feuillage, car elles offrent les tons admirables du soleil couchant, revêtaient de pourpre et d'or cette végétation puissante. Ça et là des pins solitaires détachaient sur ce fond éclatant leurs sombres rameaux, comme pour en faire mieux ressortir la ravissante harmonie. Ainsi, un poète mêle aux peintures les plus riantes quelques gouttes de cette tristesse qui toujours sommeille au fond du cœur de l'homme.

Sur les rives de l'Indus se dressaient les tentes nombreuses d'un ambassadeur envoyé par le gouvernement d'Yarkaud au maharajah. Cet important personnage voyageait avec une suite royale; plus de trois mille coolies étaient, de gré ou de force, employés à traîner son bagage; un courrier visitait à l'avance chaque hameau, pillant les habitations sans merci, afin que l'hôte du sultan de Kachmir fût abondamment pourvu de tout le confort désirable.

C'est, au reste, l'usage des souverains du pays de pourvoir de la sorte à leurs princières munificences, et les habitants supportent ces vexations sans songer à se révolter contre une coutume établie depuis des siècles. La veille de ce jour, M. Wilson, campé près d'un misérable hameau, avait entendu l'officier du maharajah crier d'une voix haute et impérieuse :

— *Caffé banao, cha banao!* .

Un bruit, semblable à celui d'un fouet sur des épaules nues suivit ces paroles.

« Je ne pensais pas, dit M. Wilson, que ce pauvre village pût fournir une seule livre de thé ou de café, fût-ce même pour sauver la vie de tous ses habitants, et il me parut que l'officier administrait la bastonnade à la population tout entière. Quand je sortis de ma tente, je vis de loin un petit homme, vêtu d'un uniforme rouge qui, armé d'un fouet, se démenait avec fureur autour d'un individu gros et grand, dont les gémissements arrivaient jusqu'à moi. A mon approche, bourreau et victime rentrèrent dans une habitation. »

Nombre de porteurs, en passant auprès de M. Wilson, déposaient leurs fardeaux, et, prosternés sur le sol, lui adressaient cette prière, d'un style tout oriental :

« O vous, le protecteur du pauvre, vous qui avez visité les montagnes d'où l'on ne revient point, ayez pitié de notre misère! »

De véritables mendiants se trouvaient sans doute parmi cette foule de bigarris, mais le passage d'un prince, pareil à l'incendie ou à l'inondation, réduit à l'indigence plus d'un habitant.

Comme M. Wilson descendait vers la vallée, une pluie violente lui fit apprécier l'abri des grands arbres. Cette averse dura peu, rien que le temps nécessaire pour charger de mille parfums pénétrants l'air doux et tiède qui balançait au-dessus de sa tête les feuilles des platanes, des ormes et des marronniers. De pittoresques villages émaillaient la plaine, blottis, comme dans des nids de verdure, au milieu de véritables bois d'arbres fruitiers de toutes sortes, dont les branches pendaient sous leur charge savoureuse, abricots, pêches, poires, pommes, noix, châtaignes, etc. Plus loin, la rivière charriait de légères flottilles de bois de charpente, et ses ponts, délicieusement rustiques, assez solides pour permettre au voyageur de les passer à cheval, ajoutaient au charme de ce tableau enchanteur.

Arrivé au village de Ganderbahl, M. Wilson monta dans un des légers et coquets bateaux qui, suivant le cours du Djhelam, conduisent à la cité du Bonheur, Serinagar, la capitale du Kachmir.

Cette ville, que son heureuse situation a fait comparer à Florence, s'élève dans une vallée fort large, entourée de hautes montagnes, couvertes de neige, qui la défendent contre la mousson malsaine de l'Inde.

Comme on le pense bien, les monuments de Serinagar ne rappellent nullement ceux de la patrie de Dante. Ses mosquées, ses temples bouddhiques, son palais, n'offrent aucune particularité remarquable. Néanmoins quand le voyageur, placé sur une des collines environnantes, a devant lui la masse confuse de ces maisons irrégulières qui, sous les rayons du soleil, produisent les plus capricieux effets de lumière et d'ombre; quand il voit se dérouler le cours sinueux du Djhelam, avec ses escaliers de pierre plongeant dans l'eau et conduisant à toutes les rues, à toutes les ruelles de la cité la foule compacte dont ils sont remplis, le spectacle ne manque ni d'originalité ni d'intérêt.

De la vallée du Djehlam, qui a reçu le nom gracieux de Vallée des Roses, partent d'innombrables vallons étroitement encaissés et couverts d'une riche végétation tropicale. Mais, sans s'éloigner de Serinagar, le voyageur peut faire les excursions les plus délicieuses. Monté sur un canot, il lui sera facile d'aller en un jour jusqu'au lac de Dall et même jusqu'à la belle et poétique maison de plaisance des empereurs mongols.

Le Dall est mis en communication avec le Djhelam par le *Sont-i-Rol*, ou canal des Pommiers, qui présente une des plus ravissantes combinaisons d'eau et de verdure que l'imagination puisse rêver,

que l'art puisse produire. Nulle description ne saurait rendre le calme de ses ondes transparentes, couvertes d'oiseaux aquatiques au riche plumage ; les bords du canal frangés de lotus et revêtus d'un gazon doux et velouté, donnent naissance à des arbres magnifiques, à d'énormes platanes dont les eaux calmes et limpides réfléchissent l'imposant feuillage.

A demi enserré par de hautes montagnes, le lac, large d'une lieue, et d'une longueur à peu près double, emprunte une physionomie singulière et caractéristique aux nombreux jardins flottants qui émaillent sa paisible surface. Les roseaux, les glaïeuls, les nénuphars et autres plantes aquatiques, s'enchevêtrant les unes dans les autres, forment une masse compacte que les Kachmiriens recouvrent de terre végétale après l'avoir détachée des racines qui la retiennent captive. Dans ces îles, si ingénieusement formées, les habitants cultivent des melons, des concombres et même de la vigne. Grâce à l'ingénieux procédé qui crée de la sorte un sol artificiel et fécond, ces différents produits se vendent à des prix fort bas, bien qu'ils acquièrent à Dall une saveur et une beauté remarquables.

Laisant derrière lui l'île d'Argent et l'île des Platanes, M. Wilson arriva au *Chalimar-Bagh*, ou Jardin de délices créé par Jehangir pour la sultane Nur-Jahan. Après avoir admiré l'élégant pavillon, soutenu par des colonnes du marbre le plus rare, et abrité par des platanes gigantesques dont les cascades et les fontaines du parc royal entretiennent la fraîcheur, il se rendit au *Nishat-Bagh*, autre lieu de plaisance dont la sultane traça, dit-on, elle-même le dessin. Sans doute la princesse était douée du goût artistique le plus délicat et le plus sûr, car ce charmant palais surpasse le *Chalimar-Bagh*, sinon par son étendue, au moins par le charme poétique de sa situation et de son aspect. Bâti au pied même de la montagne sur un point d'où la vue embrasse le Dal avec ses îles de verdure, il semble l'asile de la paix, de la retraite et du bonheur. Dix terrasses superposées conduisent du lac au pavillon de style oriental, avec ses fontaines parfumées, ses colonnes, ses fenêtres garnies de treillis ; entre les deux ailes de ce bâtiment, un réservoir de marbre enrichi d'or laisse couler un large ruisseau qui, se précipitant d'une terrasse à l'autre, forme une cascade murmurante ; de chaque côté les fleurs les plus rares exhalent leurs parfums ; ces jardins sont ombragés de grands arbres assez espacés cependant pour permettre d'apercevoir, à travers leur splendide feuillage, la campagne environnante et les montagnes qui ferment l'horizon.

Ce n'était pas sans de sérieux motifs que parfois le puissant empereur mongol venait chercher là une retraite solitaire et lointaine. La rigueur, ou pour mieux dire, la cruauté avec laquelle il réprima les

nombreuses tentatives de rébellion qui, sous son règne, agitèrent le pays, dut susciter contre lui des haines puissantes. On raconte qu'après la révolte de son fils Khursu, il obligea le prince à passer entre deux longues lignes formées par les chefs qui, au nombre de sept cents, l'avaient soutenu dans sa tentative d'insurrection. Ces malheureux étaient tous — horrible spectacle ! — empalés sur de longues piques de fer, et les convulsions de leur agonie accusaient à la fois la coupable rébellion du fils, la sauvage vengeance du père.

Par un bizarre contraste, le redoutable Jehangir était susceptible des affections les plus douces et les plus profondes. Encore fort jeune, il avait aimé la belle Mihrunnisa, mieux connue sous le nom de « Nur-Jahan », la lumière du monde. Les circonstances séparèrent de lui la jeune fille que, bientôt après, ses parents marièrent à un autre ; Jehangir cependant gardait dans son cœur le souvenir de Nur Jahan, et nulle autre femme n'avait pu conquérir son amour. Elle devint veuve. L'empereur courut se jeter à ses pieds ; mais la rumeur publique accusait le sultan d'avoir fait périr son rival ; elle demeura sourde aux supplications d'un prince dont les mains lui semblaient teintes du sang de son époux. Ce fut seulement lorsque Jehangir eut prouvé son innocence qu'elle consentit à devenir sa femme. A partir de ce jour, un grand changement se produisit dans le caractère du farouche souverain ; aussi les peuples bénirent et gardèrent longtemps la mémoire de l'auguste princesse dont la grâce et les vertus avaient su conquérir un si heureux empire. L'ombre de ces amants fidèles semble hanter encore aujourd'hui le jardin de Nishat Bagh et donner à ses doux ombrages un charme romanesque et rêveur.

Les femmes de Serinagar n'ont rien gardé de la beauté séduisante qui valut à Nur-Jahan le titre de sultane. « Nulle part je n'ai vu de sorcières aussi hideuses, » écrivait Victor Jacquemont, et cette boutade, inspirée par le désappointement, ne dépasse guère les limites de la vérité. Si l'on excepte ces grands yeux noirs et veloutés que la poésie orientale a célébrés si souvent, on ne saurait trouver en elles le moindre attrait ; leur maigreur, l'habitude qu'elles ont de ne jamais se laver le visage, les rend encore plus repoussantes, et leur costume, sorte de longue robe de coton blanc, fort sale et fort disgracieuse, ne modifie point cette impression.

Nul ne saurait dire si les Kachmiriennes d'un rang élevé sont affligées de la même laideur que leurs plébéiennes compatriotes ; condamnées par l'usage à une réclusion sévère, elles ne se montrent point aux étrangers. On peut espérer pourtant qu'un rayon de grâce féminine a pu rester parmi elles, car la cause déterminante qui,

chez le peuple, abaisse le niveau esthétique, n'existe point dans les classes supérieures. Malgré les défenses réitérées du gouvernement, toute petite fille qui promet de devenir jolie, est vendue dès son enfance et emmenée hors du territoire ; la partie la plus laide de la population reste donc seule à Kachmir, et l'on comprend, sans qu'il soit nécessaire d'insister davantage, quels effets doit produire une semblable coutume, continuée pendant plusieurs générations successives.

Mieux partagés sous le rapport physique, les hommes sont grands, souples, nerveux. Leur caractère offre un singulier mélange de qualités et de défauts qui, tour à tour, attirent et repoussent l'observateur. Ils ont l'intelligence prompte, l'humeur vive et gaie ; ils sont hospitaliers, affables ; mais leur entrain dégénère parfois en licence, et aboutit à de fréquentes disputes ; fort disposés à charger d'injures un ennemi plus faible, ils ne le sont point à combattre. « Lâche comme un Kachmirien » est aux Indes une phrase proverbiale ; et en effet il n'est pas rare de voir, à la moindre menace, un de ces hommes robustes pleurer comme un enfant. Au milieu d'une péninsule dont les habitants ne brillent pas précisément par la franchise, ils ont su acquérir un renom tout particulier d'hypocrisie, d'intrigue et de mensonge. « N'attendez rien que de mauvais d'un Kachmirien », conseille un dicton persan, et les voyageurs européens confirment cette opinion peu avantageuse.

« Je ne puis, dit M. Wilson, nier l'exactitude des accusations portées contre ce peuple ; il a néanmoins des qualités qui gagnent la sympathie et obligent à le plaindre. En des conditions meilleures, il eût peut-être été généreux et noble ; mais, habitant une vallée fertile, objet de la convoitise des tribus guerrières qui l'entourent, il subit depuis des siècles une oppression qui a déprimé peu à peu son caractère et ne lui a laissé que les vices produits par l'abondante richesse de son sol. »

En effet, bien que leur industrie et leurs rares aptitudes artistiques les aient rendus célèbres dans le monde entier, où nulle fabrication n'a jamais égalé l'admirable harmonie de tons et de couleurs de leurs châles, ils sont indolents à l'excès et fort pauvres malgré la fécondité du pays. La responsabilité de ce fâcheux état de choses a souvent été rejetée sur le maharajah. « Nul progrès, dit le docteur Adams, ne sera jamais obtenu sous un prince qui est dévoré, comme son père, par l'ambition d'agrandir ses Etats. » S'il faut en croire M. Wilson, Ranbir Singh ne mérite point ce reproche sévère. « Il me parut, dit-il, un homme sérieux, dévoué aux intérêts du pays, désireux d'améliorer le sort de son peuple, et de remplir les pesants devoirs de sa haute position. Mais dans un pays tombé

depuis des siècles dans l'abjection et la misère, ses efforts sont bien souvent infructueux. »

L'entrevue qui permit à M. Wilson d'apprécier sous ces couleurs favorables le caractère du maharajah eut lieu sur un balcon du palais suspendu au-dessus du Djelam, non loin d'une pagode revêtue de lames d'or pur.

— Les plus beaux pays du monde, lui dit notre voyageur en manière de compliment, sont l'Angleterre, l'Italie et le Kachmir.

Le maharaja parut médiocrement flatté; peut-être son orgueil s'accommodait-il assez peu de penser que des nations étrangères pouvaient rivaliser de beauté avec son territoire. Peut-être aussi trouvait-il l'admiration des Anglais dangereuse, et craignait-il de se voir enlever la quasi indépendance que le traité d'Amritsar assura en 1846 aux princes de Kachmir. Toujours est-il que, changeant brusquement d'entretien, il se mit à parler de ses projets de réformes économiques et financières.

Tandis que, les yeux fixés sur le cours paisible du Djelam, M. Wilson écoutait la parole lente et grave de Ranbir-Singh, il ne pouvait s'empêcher de penser à une curieuse anecdote qui lui avait été racontée peu de jours auparavant.

Le père du maharajah, Gulab-Singh, étant mort il y a quelques années, les prêtres découvrirent que son âme avait été se loger dans le corps d'un poisson. Là-dessus, le cœur de son fils s'émut grandement. La pêche forme la principale ressource alimentaire des classes pauvres. N'était-il pas horrible de se dire qu'un batelier ivre pouvait, en soupant avec ses grossiers compagnons, engloutir l'enveloppe nouvelle de cette âme si chère? Pour empêcher une telle monstruosité, Ranbir-Singh défendit sous les peines les plus sévères de prendre aucun poisson dans les eaux de Djelam et des autres rivières du Kachmir. Cet édit causa parmi le peuple un grand tumulte, et les prêtres, pour calmer le mécontentement général, déclarèrent enfin que le prince défunt avait pris une autre forme. Mais peut-être bien des fois Ranbir-Singh, penché sur le même balcon, avait suivi d'un œil mélancolique les capricieux mouvements des hôtes du Djelam, se demandant si l'âme de son père ne revenait pas errer près du palais de Serinagar et de sa pagode d'or!

Si cette pieuse sollicitude du maharajah, sollicitude qui nous fait sourire, prouve du moins la sincérité de son respect, de son amour filial, ses ancêtres avaient, contrairement à l'ordre établi par la nature, la fibre paternelle beaucoup moins développée. Pendant des siècles, ce fut, dans cette orgueilleuse famille, un constant usage d'étouffer, immédiatement après leur naissance, toutes les filles qu'un sort malheureux leur faisait naître. Pourquoi cette barbarie

singulière qui les rendait les bourreaux de leur propre sang? M. Drew¹ nous en donne la raison.

Exclusivement adonnés à la guerre, les chefs montagnards regardaient comme une disgrâce d'avoir ces frères rejetons, incapables de porter les armes; en outre, la situation des femmes étant chez eux fort dépendante, c'était une humiliation insupportable de voir, dans la personne de leurs filles, le sang des souverains allié à celui d'une caste moins haute. On trouvait plus simple, pour éviter tout inconvénient, de supprimer cette compromettante portion de la famille. Malgré les efforts de l'Angleterre, cette coutume cruelle subsista jusqu'en 1846, où enfin Gulab-Singh, cédant à l'influence civilisatrice des Européens, laissa vivre une de ses petites-filles. Grand fut néanmoins son embarras quand la princesse arriva en âge d'être mariée. Quel époux assez noble pouvait briguer une telle alliance? Le choix du prince de Kachmir tomba enfin sur le fils d'un rajah dépossédé par l'Angleterre, mais qui, s'il avait peu de domaines, pouvait justifier d'un sang pur et d'ancêtres illustres.

La royale union fut célébrée en 1871, au palais de Jummoo, avec une pompe digne d'un événement aussi extraordinaire et sans aucun précédent. M. Drew, qui en fut témoin, nous donne à ce sujet les plus curieux détails :

« Le trousseau, nous dit-il, était exposé dans la salle de réception. Mais la vaste pièce ne suffisait pas; il remplissait encore les chambres voisines, les verandahs, et débordait jusque dans la cour. Le premier objet qui frappait les regards était un monceau de sacs de roupies, formant ensemble un *lack* d'une valeur de 40,000 livres sterling (250,000 fr.) Tout auprès, sur des plateaux, était une quantité considérable d'or monnayé; puis venaient les robes, au nombre de onze cents, les unes faites et ornées de magnifiques garnitures, les autres en pièces; toutes formées des tissus les plus précieux, mousselines des Indes, soie, brocart d'or, etc.

« La joaillerie, comprenant des bijoux de toutes sortes, les uns en or et en argent, les autres enrichis de pierres fines, admirables de grosseur et de pureté, sans compter plusieurs colliers de pièces d'or.

« Non loin de là, sur d'autres rayons, était placée l'orfèvrerie, plats d'argent de toutes grandeurs, coupes d'or pur, finement ciselées, sellerie du travail le plus curieux, clochettes d'argent, etc.

« Nous renonçons à décrire les objets de différentes sortes qui complétaient le trousseau royal : écrans de formes variées, ombrelles à manches d'or, dholas ou palankins, tentes d'étoffes pré-

¹ *Jummoo et Kachmir territories*, p. 49.

cieuses, splendides tapis aux couleurs harmonieusement combinées, tambours, cors, clairons, et même, — chose étrange à dire, — poupées et jouets d'enfant. » Etaient-ils destinés à l'amusement de la jeune épouse, ou bien se trouvaient-ils là par suite d'une prévoyance poussée au delà des limites ordinaires? »

Les fêtes du mariage ne durèrent pas moins de quatre jours. Le fiancé, conduit par son père, traversa d'abord la ville, vêtu de brocart d'or, et voilé d'un fin tissu d'or. Arrivé sur la grande place de Jummoo, il fut rejoint par le maharajah, qui lui donna la bienvenue, puis se retira aussitôt, le livrant aux félicitations de la foule, dont les cris de joie étaient accompagnés du bruit assourdissant des bombes et des pétards. A minuit seulement, le fiancé fut admis au palais. Alors, suivant une bizarre coutume, il fut assailli par toutes les femmes de sa future épouse, qui l'accablèrent des plus grossières injures que puisse renfermer le vocabulaire des bateliers kachmiriens. Sous cette grêle d'invectives, le prince arrive enfin dans l'intérieur. Son père ne franchit pas la porte mystérieuse de l'appartement où va se célébrer le mariage; le maharajah, deux pandits ou prêtres, un des plus proches parents de la fiancée, assistent seuls aux rites religieux; la mère de la princesse y est également présente; cachée derrière un rideau, elle tient une longue bande d'étoffe dont l'autre bout repose dans la main de son royal époux, et participe de la sorte à la cérémonie.

Le lendemain fut rempli par l'homérique repas auquel prit part la suite entière du fiancé. Dans le palais du maharajah, au contraire, tout était triste et silencieux. Le jour où l'on se sépare de sa fille n'est pas un jour de joie, et dans le Kachmir, les parents ne cherchent point à cacher leurs sentiments secrets.

Le matin suivant eut lieu un nouveau festin, offert cette fois par le maharajah, et qui réunit dans la cour du palais plus de sept cents personnes. Le souverain présida lui-même aux apprêts, fit placer les convives; mais, au moment où les mets furent apportés, il se retira dans ses appartements.

Le quatrième jour enfin, la nouvelle épouse quitta la demeure paternelle. Vers deux heures de l'après-midi, le fiancé, monté sur un éléphant, se rendit au palais, tandis que toute la population de la ville était réunie sur la place. Alors commença le défilé du cortège : cinquante et une vaches, cinquante et un buffles, couverts de draperies rouges et jaunes, ornées de colliers d'argent, marchaient les premiers. Ils étaient suivis par cinquante-et-un chameaux magnifiques et par un innombrable troupeau de moutons et de chèvres. Enfin les coolies, au chiffre de plus de mille, s'avançaient deux à deux, portant sur leur tête, dans des paniers de fine natte d'écorce,

tous les objets du trousseau. Les sacs de roupies étaient confiés à cent cipayes qui, en grande tenue, fermaient le cortège.

Mais l'attention de la foule redouble. Le *dhola* de brocart d'or dans lequel sont assis les deux époux paraît dans la cour. Il est escorté par le maharajah lui-même, qui conduit sa fille jusqu'à la porte du palais. Son fils aîné, le prince héritier de Kachmir, porte un des bouts du palanquin, tandis que les musiciens et les chanteurs commencent un assourdissant concert. Cependant le mystérieux *dhola*, fermé avec soin, garde dans ses replis le secret du premier tête-à-tête des jeunes époux. Jamais encore ils ne se sont vus à visage découvert; au moment même du mariage, tous deux étaient voilés. Quel sentiment agite en ce moment leur cœur? Est-ce l'admiration, la sympathie, la confiance? Est-ce une désillusion cruelle; présage certain d'un avenir plein de trouble? Nul ne le sait. La foule, qui s'écarte avec respect sur leur passage, ignore et admire.

Ce qui attire peut-être plus encore l'attention populaire, ce sont deux officiers du maharajah, qui, montés sur des éléphants richement caparaçonnés, jettent à pleines mains sur la multitude, d'abord les pièces d'or; puis les roupies. Pendant ce temps, le *dhola* continue sa course avec une majestueuse lenteur vers une résidence située à quelques lieues, et que le maharajah donne pour dot à sa fille.

Vanité des splendeurs humaines! Quand M. Wilson, deux ou trois ans après M. Drew, parcourut le territoire des princes de Kachmir, nul ne parlait plus de la jeune princesse échappée seule à l'arrêt porté contre toutes les filles du sang royal; les réjouissances qui avaient causé une sensation si profonde étaient complètement oubliées.

VIII

Après avoir quitté Serinagar, notre voyageur visita les deux lacs qui sont l'orgueil du Kachmir, le Manasbal et le Wular. Encadrées dans le paysage le plus enchanteur, bordées par des montagnes aux capricieux contours, dont quelques sommets ne s'élèvent pas à moins de 4,000 pieds, ces paisibles nappes d'eau ressemblent, comme un miroir fidèle, la luxuriante végétation de leurs bords, le ciel d'un bleu pur au milieu duquel s'avancent avec lenteur les légers escadrons des nuages, pareils à des îles de lumière dans l'océan azuré. « Ces lacs de la Vallée des Roses, dit M. Wilson, surpassent en charme poétique ceux de la Suisse et de l'Angleterre. Leurs eaux sont d'une limpidité admirable, et cependant l'air est si calme que,

durant des heures entières, pas un souffle de brise ne vient rider la surface transparente. Il y a dans cette quiétude un charme singulier. On dirait qu'éloignée un instant des agitations terrestres, notre âme plonge son regard dans l'invisible monde où le beau et le bien doivent trouver un repos, une stabilité inconnus sur notre misérable globe. »

Malgré leur apparence placide et inoffensive, les lacs du Kachmir sont parfois le théâtre de tempêtes furieuses. Un des bateliers qui conduisaient M. Wilson sur le Wular, lui raconta qu'il avait vu ces eaux perfides engloutir en un jour trois cents canots chargés des bagages du maharajah et montés par les officiers de sa suite.

Nous devons ajouter que de pareils désastres ont toujours été peu fréquents et qu'ils deviennent de plus en plus rares. Chaque année l'étendue des lacs se resserre. « Le plus grand de tous, le Wular, disparaît lui-même par degrés, dit le capitaine Bates, à mesure que les alluvions du Djelam comblent son lit, déjà bien peu profond. » Ce fait vient corroborer une opinion généralement admise aujourd'hui, d'après laquelle la vallée du Kachmir tout entière aurait autrefois été un lac immense. Les terres végétales et les sables entraînés par les fleuves ont lentement conquis sur les eaux ce riche territoire et formé son sol fertile. Les habitants ont gardé un vague souvenir de cette transformation. D'après une de leurs légendes, cette mer intérieure, appelée jadis Sahtisar, servait de repaire au hideux géant Yaldeo. Ayant dévoré tous les habitants du lac, le monstre allait assouvir son horrible faim sur la population des villages environnants, lorsqu'un homme puissant en œuvres et en sainteté, parut devant lui. Ce pieux personnage, qui se nommait Kachaf, avait reçu de Brahma le don des prodiges ; il se rendit au nord ouest du Sahtisar, à l'endroit même où le Djelam sort de la vallée de Baramula, frappa de son trident le sol qui, s'entr'ouvrant aussitôt, engloutit les eaux du lac, et avec elles le monstre Yaldeo. Le district miraculeusement formé reçut le nom de Kachafmar, la terre de Kachaf, d'où est venu Kachmir.

Que cet événement ait été le résultat d'un bouleversement soudain, ou tout au contraire, d'une action lente et progressive, c'est ce que nous n'entreprendrons pas d'éclaircir ici. Toujours est-il que la formation de la vallée ne remonte pas à une époque aussi reculée qu'on pourrait le croire. M. Wilson visita, non loin du Djelam, sur un plateau maintenant solitaire, les ruines d'un temple qui s'élevait au milieu d'une vaste cité, dominant, sans nul doute, le grand lac Sahtisar. Nul peuple n'aurait eu l'idée de construire une ville en cet endroit aride et de difficile accès, si les plaines fécondes qui, aujourd'hui, s'étendent à ses pieds, n'avaient pas alors été

recouvertes par les eaux. Or, le temple de Martaud atteste que ce plateau était occupé par une nation puissante, versée dans les arts, et non moins habile en architecture que les Grecs et les Romains.

« Cette ruine grandiose, dit le savant Vigne, mérite, par sa splendeur massive, d'être considérée comme la plus noble, la plus admirable relique des anciens âges, que puisse trouver l'archéologue, non pas seulement dans le Kachmir, mais dans le monde entier. » Le temple est entouré d'une colonnade oblongue, faite de pilastres cannelés, alternant avec d'élégantes arcades. Il s'élève au-dessus de cette enceinte, si imposant dans sa majestueuse perfection, qu'il semble, malgré le peu de hauteur que le temps lui a laissé, dominer fièrement tout ce qui l'entoure. « Il est, dit M. Wilson, étrange de trouver, dans une région où les œuvres des hommes sont d'ordinaire si infimes, cet imposant débris de siècles disparus, avec ses pierres gigantesques, ses nobles dimensions, l'aspect saisissant de ses contours, dont la tristesse et la grandeur sont tempérées par l'exquise colonnade qui forme l'enceinte, par la délicate ornementation qui couvre la toiture et les murailles. »

Le temple, et la ville aujourd'hui complètement détruite, qui l'environnait autrefois, auraient été, selon la tradition locale, bâtis par la plus ancienne des dynasties régnantes du Kachmir, celle des *Pandous*, qui se termina 2,500 ans avant l'ère chrétienne. De récents travaux détruisent quelque peu cette illusion et diminuent d'une vingtaine de siècles l'antiquité du majestueux édifice. Quoi qu'il en soit, la ville alors était habitée par des Indo-Aryas, race vaillante et civilisée, qui gardait encore les mœurs de l'époque védique, adorait le soleil, et même avait emprunté aux rudes Touraniens de la montagne le culte du serpent.

Favorisés par un climat splendide, possesseurs d'un beau lac qui reliait leurs villes et leurs villages, les Aryas du Kachmir semblent avoir atteint un développement intellectuel et artistique analogue à celui que présentaient alors les peuples de la Grèce. La beauté de leurs femmes était célèbre dans toute la péninsule. La fable raconte que les anges Harat et Marat, envoyés pour réformer les hommes et leur donner l'exemple d'une vie toute pure, se laissèrent séduire par les charmes des filles du Sahtisar; épris de terrestres beautés, ils sacrifièrent les joies du paradis aux délices du nouvel Eden. Ce temps était aussi celui des sirènes. Ces dangereuses filles des serpents divins attiraient les mortels dans leurs grottes profondes, où ils trouvaient un horrible trépas. Les Brahmes tentèrent de les combattre, mais, devant leurs sortilèges, les saints hommes eux-mêmes se trouvèrent sans force et sans vertu.

Bientôt, cependant, la religion védique céda devant le brahma-

nisme des plaines de l'Inde; puis vint le bouddhisme, mortel aux qualités guerrières. En même temps la vallée sortait du sein des eaux; les Kachmiriens abandonnaient les versants des montagnes pour s'établir sur un sol qui, presque sans culture, donne aux hommes ses richesses; sous cette énervante influence, ils perdaient peu à peu leur esprit viril, tandis que les tribus des montagnes devenaient, au contraire, plus belliqueuses et plus envahissantes. Ainsi commença cette ère de servitude qui abaissa le caractère des Kachmiriens au déplorable niveau où nous le voyons aujourd'hui.

M. Wilson devait avoir, peu après, un autre exemple de cette loi qui, presque toujours, fait varier la sève et la vigueur d'un peuple, en raison inverse des terrestres bénédictions de son climat et de son sol. Quelques semaines plus tard, il arrivait à la frontière de l'Afghanistan. Désireux de jeter au moins un coup d'œil sur ces rudes voisins des possessions anglaises, il traversa le Sind en compagnie du Thanadar de Torbela, et d'un *Jemadar* ou chef militaire, fort résolu.

Les autorités britanniques encouragent peu les excursions de ce genre. Plus hostiles encore aux Anglais que les Afghans de l'intérieur, les tributs des frontières ont maintes fois maltraité les voyageurs venus de l'Inde, sans se laisser arrêter par aucune considération diplomatique. « Si l'on vous donne ici une escorte, lui dit un humoristique officier, ce n'est pas, croyez-le, pour vous faire particulièrement honneur; les autorités voudraient probablement vous voir bien loin. Mais il faut éviter que les montagnards s'emparent de votre personne. Ils vous entraîneraient dans leurs défilés, puis enverraient au gouvernement de Punjab une lettre pour lui offrir de vous échanger contre quelques-uns des leurs, que nous gardons prisonniers. Cette proposition resterait naturellement sans réponse. Alors viendrait une seconde missive, conçue dans des termes à peu près semblables, mais renfermant la première phalange de votre petit doigt. Le lendemain, nouvelle lettre, nouvelle phalange. Vous comprenez qu'il serait fort désagréable pour le gouvernement de recevoir ainsi, morceau par morceau, votre main tout entière dans des dépêches officielles. »

Un homme bien averti en vaut deux, et même dix. M. Wilson eut soin de se munir de tout un arsenal; mais il cacha soigneusement poignards et revolvers sous ses habits, jugeant plus sage de se fier au renom d'hospitalité des Afghans que de déployer son menaçant appareil devant des tribus fort peu timides.

Un large canot de bois blanc coquettement incrusté conduisit nos voyageurs sur l'autre rive de l'Indus, à un petit village nommé Kouboul. Les habitants de ce district sont d'humeur si turbulente

que, faute d'ennemis étrangers, ils se combattent les uns les autres. La bourgade avait été la veille dévastée par un conflit de ce genre et à demi détruite. Le parti victorieux, campé au milieu des maisons en ruines, près d'une tourelle de pisé dont les murailles offraient de larges brèches, reçut les voyageurs avec toute la politesse afghane. Le chef présenta même à M. Wilson quelques roupies, que celui-ci, selon l'étiquette, s'empressa de refuser. On lui proposa ensuite une collation, mais sur un signe expressif de Jmeadar, il déclina l'offre, et demanda seulement un peu de lait.

Plusieurs des hommes qui entouraient les étrangers étaient des Anglais coupables de quelque délit et que la prudence avait poussés hors des frontières. Ces transfuges sont fort bien accueillis par les Afghans. Peu soucieux d'aller au fond des choses, les montagnards de Kouboul et du Swat trouvent qu'il est fort méritoire d'être en mauvaise intelligence avec les autorités anglaises, et même d'avoir tué quelque membre de cette race usurpatrice. Un ami de M. Wilson, qui voulait pénétrer dans le Kafiristan, fut arrêté à quelques lieues de l'Indus, dépouillé par les montagnards et garrotté. Comme il réclamait contre cet acte de violence, les Afghans lui demandèrent s'il n'avait point commis de meurtre, ajoutant qu'ils lui donneraient en ce cas aide et protection. L'honnête Anglais ne pouvait justifier des conditions requises ; il fut, sous bonne escorte et, toujours garrotté, reconduit à la frontière.

M. Wilson ne mit pas à l'épreuve les dispositions des habitants de Kouboul ; il repassa l'Indus le jour même sans avoir eu maille à partir avec ses douteux amis. Mais, tandis que pour terminer son exploration, il longeait la base de l'Hindou-Kouch, il eut plus d'une occasion d'observer les Afghans, et la description qu'il en donne emprunte un intérêt tout particulier à la situation géographique de leur pays, placé entre les plateaux de l'Asie centrale et les défilés qui conduisent à la péninsule hindostanique.

« Ce peuple, dit-il, offre un bizarre mélange d'héroïsme et de basse trahison, de bonté touchante et de cruauté, d'élévation morale et de vices atroces. Leur histoire n'est qu'une longue nomenclature d'injustices, de crimes, de perfidies. Caboul renferme, dit-on, le sépulcre de Caïn, et la tradition populaire affirme que l'ange des ténèbres, quand il fut précipité du ciel, tomba sur cette terre orgueilleuse. Un esprit d'homicide hante l'Afghanistan ; dans un petit village que je traversai, douze assassinats avaient été commis en neuf mois à peine. Le mobile de ces meurtres est fréquemment une sombre jalousie. « Pour l'amour de quelle femme a-t-il été tué ? » Telle est une des premières questions qui se posent devant un cadavre. »

Cette disposition sanguinaire n'empêche pas le caractère des Afghans d'avoir une certaine grandeur capable d'inspirer l'estime et même l'admiration. Un missionnaire qui a vécu longtemps parmi eux les représente comme une race virile, aisément sociable et d'une vive intelligence. S'ils sont capables de trahison, ils peuvent aussi pousser la fidélité jusqu'à subir la torture et la mort. Ils sont courageux, entreprenants et, chose qu'on attendrait moins d'un peuple aux mœurs encore primitives, grands amateurs de poésie. Le soir, autour des feux de leur campement, ils aiment à réciter des vers, quelquefois fort beaux, presque toujours empreints d'une mélancolie profonde. Leur littérature est riche en chants de guerre et d'amour, mais nous serions incapable de rendre le charme rêveur, l'élévation triste et sauvage qui caractérise nombre de leurs œuvres.

On comprend que ce peuple rude et farouche, amoureux de guerre et de poésie, ait une affinité bien plus grande pour la race slave que pour la flegmatique Angleterre. La domination britannique est donc, aux Indes, environnée de difficultés fort graves. Au dedans, une situation financière déplorable, des colons mécontents, une population indigène sourdement travaillée par l'esprit de rébellion ; au dehors, la dangereuse rivalité de la Russie, qui déjà lui dispute les marchés de l'Asie centrale ; enfin, à ses portes, unique barrière entre elle et la redoutable puissance moscovite, un peuple profondément hostile. Le prince de Galles a dû rapporter de son voyage plus d'une inquiétude, et le titre d'Impératrice des Indes, que vient de prendre la reine Victoria, ne dissipera aucun des nuages qui s'amassent à l'horizon.

PIERRE DU QUESNOY.

VIEILLE CHANSON

Je partis seule, de Paris, le 20 septembre 187..., et n'arrivai qu'à dix heures du soir à la station de Verdeuil. Tout dormait déjà dans cette petite ville poitevine, et je me demandai si je devais continuer, oui ou non, mon voyage. L'hôtesse du *Lion couronné* était propre et hospitalière, mais son auberge l'était moins ; je me décidai à poursuivre, et grâce à une voiture un peu suspendue, à un cocher de treize ans, et à un de ces vilains petits chevaux qui trottent si vite, j'aperçus, au bout d'une heure, la silhouette massive et imposante du château de Losnac. Un vieux domestique endormi et une femme de chambre éveillée me reçurent, et tout en excusant M. le marquis et M^{lle} Bonne de ne m'avoir pas attendue, vu l'heure avancée, me conduisirent dans une grande chambre, où je m'arrangeai aussitôt de mon mieux pour écrire la lettre suivante à M. Gontran de Losnac, 60, rue d'Aguesseau, Paris :

Mon ami,

Il est près de minuit, et me voici veillant seule, je crois, sous le toit qui vous a vu naître. Votre père et votre tante se sont retirés sans m'attendre, et je leur suis reconnaissante de me laisser causer avec vous dès mon arrivée ici. Je vous écris devant deux bougies et un grand feu flambant qui ne parviennent qu'à peine à éclairer mon haut et sombre appartement. Telle qu'elle est, cette installation me convient et me plaît. L'austérité de ces vieux meubles Louis XIV, de ces tapisseries usées, de ces portraits de famille noircis, tout, jusqu'à cette épaisseur de silence, cette odeur d'années mortes, tout se trouve en parfaite harmonie avec mes pensées. Je viens d'ouvrir une fenêtre ; une grande branche chargée de feuilles humides et poussée par le vent m'a lancé des gouttes d'eau jusqu'au visage. Je me suis plu à laisser quelques instants la main invisible de la nature rafraîchir ainsi mon

front brûlant. Toute grelottante sous cette rosée inattendue, je pensais à quel point l'homme, et surtout la femme, subissent, dans leurs moments de trouble, l'influence de l'atmosphère, paisible ou orageuse. Je regardais ces lourds nuages noirs passer l'un après l'autre sur la lune, et je songeais combien plus rapidement encore nuages de la vie, lueurs de tristesse, éclairs d'espérance, se succèdent sur notre âme. La faiblesse, le découragement m'ont envahie, et je me suis vite mise à vous écrire. C'est là, pour moi, un moyen sûr de retrouver la force et le courage. La lutte que je vais engager, je l'ai acceptée, voulue; l'issue ne peut qu'en être heureuse, sinon pour tous, au moins pour vous..... C'est égal, j'ai peur. Ce qu'on m'a dit, ce que vous m'avez raconté vous-même de votre père m'effraie. L'idée seule de n'être séparée de lui que par un faible mur peut-être, va m'empêcher de dormir. Ah ! mon ami quelle est donc la puissance de l'amitié qui m'attache à vous pour que je me sois lancée dans cette entreprise!... Ne suis-je pas un peu folle ? A demain les détails de la première escarmouche.

Valérie DE FAUVILLE.

J'avais dit vrai : je ne pus m'endormir, et dans le calme et l'obscurité de cette nuit silencieuse, les idées et les choses prirent dans mon cerveau des proportions énormes. L'esprit n'y voit jamais plus clair que lorsqu'il fait sombre pour les yeux. Les derniers mots de ma lettre revenaient errer sur mes lèvres : « Ne suis-je pas un peu folle ? » Je l'étais en effet, et plus que je ne pensais.

Le passé se déroulait à mes yeux comme une série de tableaux successifs. J'étais transporté dans mon petit salon du faubourg Saint-Honoré; je voyais Gontran de Losnac y entrer pour la première fois, présenté par mon frère (ce baron d'Etianges, si connu pour son esprit original et son endurcissement de célibataire); je me rappelais combien l'intimité s'était vite établie entre Gontran et moi; nos goûts étaient les mêmes en tout : musique, théâtre, poésie, voyages, cheval. D'ailleurs sa mère et sa tante Bonne n'avaient-elles pas été amies d'enfance de ma mère ? Je me souvins des adieux si tristes que nous échangeâmes lorsqu'il vint ici, à Losnac, appelé par la maladie de son père. Ces adieux s'étaient terminés par une belle et bonne déclaration de sa part qui m'avait laissée fort troublée. Puis je partais pour Trouville, où je recevais souvent de ses nouvelles. Le marquis et M^{lle} Bonne m'écrivaient même pour m'inviter à venir passer l'automne auprès d'eux. Je m'apercevais, au bout de quelques temps que les lettres de Gontran devenaient de plus en plus rares, et j'en concevais de vagues inquiétudes, tout en continuant à lui écrire exactement. Je me revoyais ensuite revenant à Paris, où Gontran arrivait en même temps que moi; je me rappelais son

allure étrange, embarrassée; quelle adresse je mis à lui arracher le secret des scènes terribles et souvent renouvelées entre le marquis et lui, et quelle peine j'eus à lui faire avouer qu'il était parti de Losnac pour n'y plus revenir, chassé à peu près par son père, qui ne pouvait, disait-il, lui pardonner certaines folie de jeunesse. C'était alors que j'avais senti combien j'aimais Gontran. Je ne pouvais me faire à l'idée de le voir, pour ainsi dire, sous le coup de la malédiction de cet inflexible marquis, terreur de tous ceux qui l'approchaient. J'étais veuve, maîtresse et seule responsable de mes actes; mon parti avait été rapidement pris : accepter après coup l'invitation des hôtes de Losnac, et venir fixer moi-même, sur le champ de bataille, les conditions de la paix entre le père et le fils. J'avais écrit à M^{le} Bonne dont la réponse était toute charmante; on m'attendait à bras ouverts. Malgré l'avis contraire de Gontran, j'étais partie le matin même.

C'est ainsi que je me trouvais couchée dans la chambre d'honneur d'un vieux et sombre château du Poitou dont les habitants m'étaient presque inconnus. J'avais fait un coup de tête, et, par une réaction toute naturelle, les conséquences m'en semblaient à présent fort graves. La résistance de Gontran à mon projet me revint en mémoire. S'il ne s'agissait que de quelques écarts de jeunesse, comment l'orage qui l'avait chassé de Losnac n'avait-il pas éclaté dès son arrivée auprès de son père. M'avait-on caché quelque chose? Il y avait là un point obscur qu'aveuglée jusqu'alors par mon affection, j'entrevois pour la première fois.

Les lueurs de l'aube, encadrant d'un trait lumineux mes volets fermés, chassèrent peu à peu ces noires rêveries qui s'envolèrent comme un essaim de fantômes au chant du coq. Pourquoi me ronger ainsi? Ne suis-je pas venue ici pour faire une bonne action? Gontran ne m'aime-t-il pas? Je l'aime aussi d'ailleurs, et j'ai toujours pensé que lorsqu'on ne court après le bonheur qu'en prenant les chemins permis, on a raison de courir.

Je me levai. Il était huit heures. J'ouvris ma fenêtre et m'oubliai à regarder la délicieuse position du château de Losnac : à gauche la futaie séculaire, si effrayante cette nuit, si calme ce matin, et laissant peu à peu tomber sous les rayons du soleil son luisant manteau de pluie; en face, ces larges prairies, arrosées par une petite rivière sinueuse et coulant à pleins bords, et parsemés de grands bœufs roux aux lentes allures; au loin, cet horizon de collines, sans véritable grandeur, mais d'un aspect riant, heureux, et tachetées de place en place de points blancs, paisibles demeures à coup sûr de la simplicité, et peut-être du seul vrai bonheur, le bonheur inconscient.

— Je fus tirée de cette rêverie, toute d'apaisement, par le

bruit discret de ma porte qui s'entrebaillait, et je vis s'allonger dans ma chambre le museau et l'œil de souris de M^{lle} Julie, la femme de chambre.

— Je demande pardon à Madame d'entrer ainsi, dit-elle d'une voix trop flûtée pour ne pas être impertinente, mais j'ai frappé deux fois...

— Que voulez-vous ?

— M^{lle} de Losnac présente ses compliments à Madame et lui fait demander si Madame veut bien lui faire l'honneur de la recevoir.

— Dites à M^{lle} de Losnac que je suis fâchée de m'être laissée prévenir, et que, si elle le permet, c'est moi qui vais me présenter chez elle.

— Bien, Madame.

Et la fine mouche m'ayant rapporté une réponse favorable, je suivis derrière elle un vaste corridor qui traversait le château dans sa longueur, et fus introduite en présence de M^{lle} Bonne.

Ma première impression ne lui fut pas favorable. Attitude raide, taille élevée et sèche, petite tête aux yeux ronds sur un coup trop long, cheveux rares, plaqués sur la tempe et encadrant platement l'oreille, démarche et tenue de sœur converse, rien n'attirait en elle.

— Mademoiselle, lui dis-je en m'avançant, permettez-moi de me présenter à vous, quoique moi je vous reconnaisse parfaitement : je suis cette petite Valérie d'Etianges...

Je mentais, je ne la reconnaissais pas, bien que j'eusse près de quinze ans lorsque je la vis pour la dernière fois. Elle m'interrompit.

— Madame, croyez que... Elle s'arrêta, lâcha ma main sans l'avoir serrée, et fixant sur moi un regard froid et un peu triste qu'elle eut toujours :

— Oh ! comme vous ressemblez à votre mère !

Des larmes lui vinrent aux yeux. C'était le premier coup porté à la glace qui nous séparait.

— Je n'ai plus besoin de présentation, lui dis-je. Vous avez été la constante, la meilleure amie de ma mère ; j'espère que vous serez l'amie de sa fille.

— De grand cœur ! Elle rougit et se rapprocha d'un air timide ; je la devinai et lui tendis mon front. Elle y posa ses lèvres pâles, qui me produisirent l'impression du bois gelé, et me fit asseoir en face d'elle, devant un feu pénétré de l'austérité de la maîtresse du lieu, et composé de deux tisons qui, si on les regardait de près, pouvaient passer pour brûler encore.

Je pus alors lui faire tous mes petits mensonges. Je lui dis qu'ayant été malade, j'avais été condamnée par la Faculté à passer l'automne à la campagne, et que, sur les instances de Gontran,

j'avais cru que nul air ne me ferait plus de bien que celui de Losnac, où j'espérais que le souvenir chéri de ma mère me ferait bien accueillir. C'est alors que je m'étais invitée sans plus de cérémonie, et que la lettre de M^{lle} Bonne avait si aimablement prévenu les derniers scrupules de discrétion que j'aurais pu soulever contre moi-même.

Je ne sais, sans vanité, si mon ton ou ma figure plurent à M^{lle} de Losnac, mais elle devint subitement plus communicative. Elle me parla longuement de son neveu qui, je le vis bien, occupait toujours la meilleure place dans son cœur. Elle l'aimait comme un fils, dès lors je la trouvai charmante. Des larmes revinrent briller dans ses paupières, mais lorsque je lui dis que j'aimais Gontran en véritable amie, et que nous causerions souvent de lui :

— Oui, me dit-elle vivement, en essuyant ses yeux, mais pas devant mon frère.

Elle s'arrêta. Je la regardai fixement : elle rougit encore, mais ne dit mot.

Je croyais en savoir autant qu'elle sur la cause de son trouble, et détournai la conversation en lui faisant l'éloge de Gontran. Elle ne cessait d'ailleurs de me questionner sur lui.

— Votre neveu, lui dis-je, a tout pour réussir dans la diplomatie où il a déjà débuté avec un rare bonheur. Je ne parle pas de son intelligence, de son instruction ; cela regarde les hommes en général et son ministre en particulier. Mais à un point de vue plus mondain, plus féminin si vous voulez, son esprit, ses manières, ses talents, sa distinction ont dû, dans les salons de Vienne et de Saint-Pétersbourg, donner une haute idée du gentilhomme français.

— Cher petit ! Il fera le mariage qu'il voudra, n'est-ce pas ?

— Sans doute. Et comme je me troublais à mon tour :

— Malheureusement, repris-je, son caractère, charmant du reste, est d'une indécision telle que mon amitié s'en effraie pour lui.

La pauvre Bonne se refusait à me croire ; son Gontran ne pouvait être soupçonné d'un seul défaut. Je n'insistai pas et tournai la chose en badinage. Je lui citai le mot de mon frère : « Oh ! vous, mon cher, si, au jour du jugement, Dieu vous donne le choix entre l'enfer et le paradis, vous trouverez moyen d'hésiter. » A quoi Gontran répondait en riant : « Je demanderai huit jours de purgatoire pour réfléchir. » Vous voyez, mademoiselle, ajoutai-je, qu'il prend très-bien la plaisanterie, qualité plus rare qu'on ne pense.

Nous bavardions ainsi, lorsque dix heures sonnèrent à la petite pendule en portor, surmontée d'une Vierge en carton-pâte, qui, seule, avait la lourde charge de décorer sa cheminée. Je lui demandai la

permission d'aller achever ma toilette et, une demi-heure après, elle venait me prendre pour descendre au salon où le marquis m'attendait.

Je trouvai un homme de cinquante-cinq à soixante ans, maigre, sec, grand seigneur, qui vint à moi un peu timidement et me fit l'accueil le plus courtois. Je le reconnus, pour l'avoir vu chez ma mère, à ses traits fins et fermes, au son même de sa voix vibrante et brève, mais non sans charme. Le feu de son œil gris, vif et enfoncé, fut surtout pour moi le trait de lumière qui vint éclairer un passé resté depuis quinze ans dans l'ombre de l'oubli. Ses cheveux étaient encore noirs, sa haute taille très-légèrement voûtée. Ce n'était plus un homme dans la force de l'âge, mais c'était loin d'être un vieillard. Bref, arrivé depuis quelques années au sommet de la vie, il commençait à peine à glisser sur l'autre versant.

Les formalités de présentation furent abrégées par l'annonce du déjeuner qui fut long et assez gai. Le marquis, grand chasseur, me fit les honneurs de son gibier, sur lequel il appela toute mon attention, en vrai gourmet qu'il était. Il disait qu'en fait de chasse, un bon tireur n'est pas complet s'il n'est aussi bon cuisinier. La conversation roula d'ailleurs sur tout, Paris, la campagne, les arts, la littérature, l'équitation. M. de Losnac me demanda si j'aimais le cheval, et sur ma réponse affirmative, il déclara qu'il entendait me faire connaître avant peu tous les sentiers du pays à six lieues à la ronde. Il parlait aisément, en homme instruit, n'appuyant que ce qu'il faut sur chaque sujet, et je dus m'avouer à moi-même, malgré mes préventions contre l'homme qui faisait en ce moment le malheur de Gontran, que si le marquis était devenu le tyran de tout son entourage, il le devait sans doute autant à la supériorité de son esprit qu'à la violence de son caractère.

De temps en temps seulement, il s'arrêtait court au milieu d'une phrase, et me regardait fixement de ce petit œil gris scrutateur, comme pour surprendre mon secret. Mais mon secret m'était cher, et je le gardais avec une vigilance que rien ne pouvait endormir. Quant à Bonne, si elle mangeait peu, elle parlait encore moins ; mais lorsqu'elle ouvrait la bouche c'était pour placer un mot plein de tact et de jugement. Son angélique simplicité lui tenait lieu d'esprit et d'instruction.

La journée se passa à visiter de Losnac. Les appartements étaient hauts, spacieux, sombres, tristes, et ornés de beaux vieux meubles en mauvais état, dont on semblait ignorer la valeur. Puis vint le tour du parc, qui n'était qu'une vaste prairie descendant en pente douce vers la rivière ; de la serre, empire et triomphe de M^{lle} Bonne ; enfin de la futaie, aux allées mal entretenues, aux chênes deux fois

séculaires. Losnac n'avait en somme rien de ces châteaux modernes où l'on pastiche le vieux. C'était une très-belle habitation du seizième siècle, peu soignée et tombant d'elle-même, miette à miette.

— Voyez-vous, me dit, au retour de notre promenade, le marquis, en me montrant le donjon du bout de sa canne, il me faudrait plus de 100,000 francs pour réparer tout cela ; il me faudrait surtout un encouragement, quelconque un but.....

Il s'arrêta, et je répondis étourdiment :

— Quand vous marierez M. Gontran, vous ferez de Losnac un berceau princier pour vos petits-enfants.

Le marquis se retourna ; son œil brillait d'un feu sombre. Il ne put retenir un geste de colère et s'éloigna brusquement.

— Je vous l'avais bien dit, reprit la pauvre Bonne, plus tremblante encore que je n'étais confuse ; ne lui parlez jamais de son fils, ma chère enfant !

— Je suis désolée de ma maladresse, répliquai-je, et pourtant il faut bien.....

Je me tus à temps et nous rentrâmes. M. de Losnac reparut à dîner et je dois dire qu'il chercha à me faire oublier son incartade de la journée par un redoublement d'amabilité. Le soir, je fis connaissance avec le curé, simple et digne ecclésiastique, très-bien en cour auprès de M^{lle} Bonne, mais qui me parut aussi trembler un peu devant le terrible marquis. Celui-ci lui proposa une partie de tric-trac. Le curé allait accepter, lorsque croyant voir qu'il préférerait causer avec M^{lle} de Losnac, qui tricotait des bas pour les enfants pauvres de la paroisse, je m'offris à tenir tête à mon hôte.

— Vous savez le tric-trac, s'écria-t-il ! vous, une Parisienne de 1875 ! Ah ! le *jaquet* sans doute ? ajouta-t-il dédaigneusement.

— Non, le vrai tric-trac. Je l'ai appris en Normandie pour plaire à mon beau-père.

Et nous commençâmes. J'étais juste assez forte pour rendre la victoire du marquis difficile, et ce fut là, pour moi, le commencement de sa conquête. Dix heures sonnaient à son dernier coup de dés. Le curé se leva d'auprès de M^{lle} Bonne qu'il n'avait cessé d'entretenir à voix basse, salua et sortit. Pendant que M. de Losnac l'accompagnait dans le vestibule :

— Voilà notre vie, ma chère enfant, me dit Bonne. Vous voyez qu'elle est loin de ressembler à celle que vous meniez à Paris.....

— C'est précisément ce qui me la fera aimer, interrompis-je. Je suis venue chercher ici le repos. Je l'y trouve joint à un accueil que je n'osais espérer ; comment ne me plairais-je pas auprès de vous ?

Le marquis rentra. Je le remerciai de son hospitalité si simple et

si large, je lui souhaitai le bonsoir et me retirai dans ma chambre. J'étais assez contente de ma journée.

Cinq ou six jours se passèrent ainsi. J'eus plusieurs entretiens sur Gontran avec sa tante. Elle l'adorait et se serait jetée au feu pour lui; mais chaque fois que je mettais sur le tapis l'aversion inexplicable qu'il semblait inspirer à son père, je n'obtenais pour tout éclaircissement que des escapades d'enfant gâté lancé trop tôt dans le tourbillon parisien. C'étaient là sans doute des énormités aux yeux de la pieuse Bonne, mais M. de Losnac, qui connaissait et surtout avait connu la vie, pouvait-il se montrer aussi sévère, aussi inflexible? Du reste je n'osais trop questionner la chaste demoiselle, ne voulant pas lui montrer encore à quel point l'avenir de son neveu m'intéressait. Ayant moi-même un secret à garder, je ne pouvais pas aisément deviner le sien. Dans toute sorte de duel, il est difficile de pousser vigoureusement son adversaire sans se découvrir un peu soi-même.

J'écrivais souvent à Gontran qui me répondait lettre pour lettre; mais il ne me donnait toujours pour cause de la rigueur de son père que quelques grosses dettes qu'il avait fallu payer au cercle ou au café Anglais. Puis il était loin d'avoir dans le succès de mon entreprise la même confiance que moi. Il n'approuvait qu'à moitié mes efforts, dont il était du reste profondément touché, disait-il. Je ne connaissais pas son père, qui ne céderait jamais; je jouais notre partie sur une seule carte; la bataille lui semblait mal engagée, et je ferais mieux de battre en retraite, momentanément, et de revenir à Paris, d'où mon absence le désolait. Inutile de dire que je lui répondais victorieusement. Je le raillais de sa faiblesse, de son manque de foi. Je me piquais au jeu, et les obstacles qui paraissaient insurmontables à mon pauvre et cher Gontran, ne faisaient que m'enflammer pour le triomphe de notre cause. J'étais aussi sûre d'être aimée que d'aimer; là était le secret de ma force. Quant au marquis, sans vanité, je l'avais conquis dès le premier jour. Nous montions souvent à cheval ensemble, suivis de son vieux domestique Firmin; par ces belles et calmes matinées d'automne, au ciel légèrement brumeux, au soleil à demi-voilé, nous parcourions cette contrée verte et ombragée qui rappelle le Bocage vendéen. Le soir, après le tric-trac, je chantais au piano les vieilles romances favorites de M. de Losnac; il affectionnait particulièrement l'air si simple et si touchant de Martini :

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment,
Chagrin d'amour dure toute la vie.

Parfois je faisais à haute voix la lecture des chefs-d'œuvres de

Walter Scott, et Fergus Mac-Ivor, Edgard Ravenswood ou Henri Morton nous conduisaient doucement jusqu'à dix ou onze heures, où la grande pendule du salon sonnait le couvre-feu à notre trio campagnard.

Une nuit, à trois heures du matin, je fus réveillée par un bruit de pas répétés et un chuchotement de voix qui partait du grand corridor sur lequel donnaient toutes les chambres du château. On allait, on venait, on appelait, et jugeant toute la maison sur pied, je voulus m'enquérir de la cause de ce tumulte. Après trois ou quatre coups de sonnette de plus en plus vigoureux, je vis enfin arriver Julie, habillée à la hâte et coiffée d'une petite cornette de nuit beaucoup trop élégante.

— Qu'y a-t-il, Julie ?

— Oh ! fit-elle d'une petite moue dédaigneuse, ce n'est rien, c'est la crise de M. le marquis.

— Est-il sérieusement malade ?

— Non, madame, ça passe ; M. le marquis nous réveille comme cela tous les huit jours. — Madame n'a besoin de rien ?

— Non, laissez-moi.

— C'est le sang qui le travaille..... — La jeunesse !

Elle souligna ce dernier mot d'un coup d'œil malin et sortit.

Cette insolente fille me déplaisait ; elle n'était d'ailleurs que depuis peu dans la maison. Que voulait-elle dire avec *sa jeunesse* ? Je me livrai à mille conjectures et ne pus reprendre le cours de mon sommeil interrompu.

Lorsque je descendis au salon, à dix heures du matin, je m'y trouvai en face d'un jeune homme que je n'avais jamais vu. Il causait à voix basse avec le vieux Firmin, qui se retira discrètement dès qu'il m'aperçut. Le nouveau venu parut d'abord fort embarrassé ; puis, après un salut échangé entre nous, il s'avança d'un air timide :

— Je regrette doublement, madame, l'indisposition de M. de Losnac, me dit-il. Il m'eût fait l'honneur de me présenter à vous, car je suis un peu son ami et surtout celui de... de Gontran.

— A ce titre, monsieur, nous nous entendrons ; M. Gontran de Losnac est aussi un véritable ami pour moi.

— Ne vous a-t-il jamais parlé de Jacques d'Auveney ?

— Souvent, répondis-je, et de telle manière que je vous connais déjà, au moment où je me trouve heureuse de faire votre connaissance.

Gontran m'avait, en effet, parlé de son jeune voisin de campagne, mais je m'étais représenté M. le vicomte Jacques d'Auveney tout autrement. Autant Gontran était grand, beau, brillant et plein d'assurance dans le monde, autant son camarade paraissait ordinaire

au premier abord. Il était de taille moyenne et semblait fort timide. On ne pouvait rien dire de ses traits en bien comme en mal, mais, à seconde vue, son visage encadré d'assez beaux cheveux châains et empreint d'une douce mélancolie, son air de distinction native et sa simplicité de langage, tout cela faisait revenir sur son compte.

Sur ces entrefaites, M^{lle} Bonne entra. Elle me posa au front ses lèvres froides comme elle le faisait chaque matin, tendit la main à M. d'Auveney, et nous dit :

— Mon frère va mieux, et nous sommes malheureusement habitués à ces crises nerveuses qui le font beaucoup souffrir. Il regrette bien que son état ne lui permette pas de descendre déjeuner, et nous allons nous mettre à table sans lui. Mais auparavant, il faut que je fasse ici la présentation de rigueur...

— Nous vous avons épargné cette peine, repris-je gaiement, et M. d'Auveney et moi sommes moins étrangers l'un à l'autre que nous ne pouvions penser.

Je comptais, pendant le déjeuner, sur l'absence du marquis pour essayer de mettre la conversation sur Gontran, mais ni la mystérieuse Bonne, ni, ce qui m'étonna davantage, M. d'Auveney ne s'y prêtèrent : ils semblèrent au contraire s'entendre pour détourner le fil du discours à chacune de mes tentatives.

Une promenade dans le parc avec M. d'Auveney ne fit que confirmer la bonne opinion que j'avais déjà conçue de lui. J'étais maintenant résolue à attendre un moment favorable, et je ne voulais lui parler de mon cher proscrit qu'après plus ample connaissance ; nous nous entretenmes donc de mille autres choses. Il était simple, un peu neuf en tout, mais intelligent et instruit, et recouvrait son enthousiasme juvénile d'une réserve tenant sans doute à une excessive défiance de lui-même qui s'explique : il était orphelin, pauvre et très-fier. Parfois cependant sa nature généreuse perçait cette froide enveloppe ; il se transfigurait alors et devenait charmant.

M. de Losnac descendit dans l'après-midi. Il était pâle et ses traits tirés témoignaient des souffrances qu'il avait subies. Il se montra du reste très-affectueux pour Jacques et surtout pour moi, la seule personne du château avec qui il eût une humeur vraiment égale. Il dina de bon appétit et parla même plus que de coutume. Il était beau diseur et dissertait sans emportement, malgré la violence habituelle de son caractère. On discuta sur l'amitié. Jacques d'Auveney prétendait qu'elle doit, quand elle est sincère, résister à tout, même à la trahison. M. de Losnac soutenait au contraire que cette vitalité persistante était l'apanage exclusif de l'amour, qui rend ses victimes aveugles comme lui. « L'amitié vraie, disait-il, est comme l'hermine ; la moindre tache à sa robe la fait mourir.

Quant à l'amour, c'est un gaillard de plus solide espèce, et s'il se crotte parfois en tombant dans le ruisseau, il se secoue, se sèche et ne s'en porte souvent que mieux.

— Oh ! Messieurs, m'écriai-je à mon tour, je proteste au nom de toutes les femmes jalouses de leur honneur et de leur dignité. J'en appelle ici à M^{lle} de Losnac. — Bonne se contenta d'opiner du bonnet. — Pour moi, si j'aimais quelqu'un, mon amour serait, je crois, si délicat que la moindre chute le tuerait, ne tombât-il que de la hauteur d'une trahison vulgaire.

Le marquis, alléguant un reste de fatigue, se retira de bonne heure. Sa sœur sortit du salon en même temps que lui pour donner des ordres, et je restai seule avec Jacques. Je le regardai : c'était décidément un parfait gentilhomme campagnard, timide mais sans gaucherie, modeste sans affection, bien élevé, loyal et le cœur sur la main. Je pris mon parti :

— Monsieur d'Auveney, lui dis-je à brûle-pourpoint, pourquoi affecte-t-on ici de ne jamais prononcer le nom de Gontran ?

— Mon Dieu, madame, répondit Jacques en hésitant, je déplore comme vous le dissentiment survenu entre M. de Losnac et son fils ; mais je crains que nous n'y puissions rien.

— Mais enfin, qu'a-t-il fait ? Quelques folies, quelques frasques de jeune cheval échappé?... Y a-t-il autre chose ?

Jacques se taisait.

— Y a-t-il autre chose, répétai-je ?

— Mais... pas que je sache, madame.

— Eh bien ! repris-je, sans faire attention à l'embarras de M. d'Auveney, eh bien ! ce que doit, en ce cas, faire un père n'est pas d'éloigner son fils, mais bien de le rappeler au contraire près de lui, payer ses dettes et lui ouvrir, par le pardon, le chemin du repentir. D'ailleurs ce qu'on lui reproche peut-il entrer en balance avec ses nombreuses qualités ? Comment n'est-on pas fier d'avoir un tel fils ? Il est jeune, beau, noble, riche, savant, aimé de tous. Il a débuté brillamment dans la carrière diplomatique ; à trente ans, il y occupe déjà une position éminente. Tout le favorise dans le présent, tout lui sourit dans l'avenir et si jamais le nom de Losnac doit sortir des limbes de la province et retrouver, sur la scène du monde, son ancienne splendeur, aujourd'hui éclipsée, ce sera grâce à lui. Pourquoi donc ne pas l'encourager ? Pourquoi cet ostracisme muet et inflexible?...

Je m'arrêtai sous le regard de Jacques, que je n'ai jamais oublié. Il était immobile, les yeux fixés sur moi, et ses traits avaient pris une singulière expression ; c'était de l'étonnement mélangé d'admiration et, aussi, de je ne sais quelle vague tristesse. Je m'étais laissé

emporter par mon sujet, qui me rongeaît en silence depuis huit jours, et j'eus peur d'avoir livré, trahi le secret de cet amour, qui, grandi en moi-même par la lutte qu'il soutenait, était devenu le but de toutes mes pensées, le mobile de toutes mes actions. Nous nous taisions, je baissais les yeux, le sang me montait aux joues et je sentais sans le voir le regard de Jacques qui ne me quittait pas. La douce voix de Bonne, qui se fit entendre dans le vestibule, nous tira enfin de cette pénible situation. M. d'Auveney se leva, vint à moi, et me prenant par la main :

— Nous parlions d'amitié, me dit-il ; vous la croyez de fragile espèce ? Puissiez-vous ne jamais apprendre à quel point elle a la vie dure et ce qu'elle nous fait souffrir avant de s'éteindre tout-à-fait.

Ce fut à mon tour d'être étonnée. M^{lle} de Losnac entra avant que j'aie pu répondre.

— Mademoiselle, lui dit Jacques, mon cheval doit être sellé et j'ai deux lieues à faire pour rentrer à Auveney. Permettez-moi de prendre congé de vous. Puis, se tournant vers moi : — Madame, je vous adresserai une prière qui sort peut-être un peu des conventions du monde. Lorsque vous monterez à cheval avec M. de Losnac, demandez-lui de vous faire voir le chemin de ma rustique demeure. La porte en est bien petite, mais elle se fera ce jour-là aussi grande que possible, en s'ouvrant d'elle-même à deux battants. Au revoir, mesdames.

Il salua et sortit : je le suivis instinctivement dans le vestibule, mais il était déjà en selle au bas du perron, et je l'entendis s'éloigner au grand trot en sifflant son chien. Comme j'allais rentrer au salon où Bonne était restée, je me sentis toucher légèrement l'épaule, et, me retournant, j'aperçus Firmin, le vieux valet de chambre du marquis.

— Je demande bien pardon à madame de la liberté, ... balbutia-t-il à voix basse, ... mais je voulais dire à madame...

— Quoi, Firmin ?

Il étendit le bras dans la direction où on entendait encore le trot du cheval de Jacques, et baissant encore la voix :

— C'est un ami de notre enfant, celui-là ! ... C'est un allié !

Puis il s'éloigna, me regardant toujours et mettant un doigt sur sa bouche.

Après avoir pris congé de mon hôtesse, je me retirai, et au lieu de me coucher, je m'assis au coin du feu et tombai dans de profondes réflexions. Ma conversation avec Jacques, son allusion aux souffrances de l'amitié trahie, l'avertissement mystérieux de Firmin me revenaient à la mémoire, et posaient à mon esprit des questions qu'il se fatiguait à retourner sans pouvoir les résoudre. Il y avait

évidemment autour de moi un mystère que je n'éclaircirais jamais toute seule. Qui m'aiderait? Le marquis? Il était sombre, impénétrable, et je risquais, en m'aventurant à l'étourdie auprès de lui, de l'éloigner à jamais du pardon que je voulais lui arracher. — Sa sœur? Je l'avais déjà attaquée; elle ne m'opposait qu'un silence aimable ou des réponses dont l'insignifiance avait le don de m'exaspérer. — M. d'Auveney? Il semblait également décidé à ne rien dire, et je ne me repentai déjà que trop de ma tentative auprès de lui. — Firmin? Le faire parler était indigne de moi, et d'ailleurs trahirait-il un secret qui semblait si fort intéresser son maître?

— Je résolus de m'adresser à Gontran et de le mettre en demeure de m'envoyer une explication détaillée, sincère, de tout ce qui se passait autour de moi. Ce que je confiai alors au papier, vous le savez aussi bien que moi, vous tous qui avez écrit de ces lettres passionnées qui révèlent le trouble de l'âme par le désordre des idées et du style. C'était d'abord une demande d'éclaircissement, nette, catégorique, irritée; puis le ton s'attendrissait à l'égal de la pensée, l'expression se faisait douce, suppliante, et j'arrivais presque à m'humilier devant mon vainqueur; ensuite je me redressais, je me fâchais, je menaçais, j'accusais de lâcheté, de trahison, puis je biffais et jetais au feu tout ce que j'avais écrit pour le recommencer exactement en d'autres termes : colères inutiles, prières superflues, raisonnements insensés, enthousiasmes sans motif, qui seraient pour la nature humaine la plus basse des dégradations si l'amour n'ennoblissait et ne purifiait tout ce qu'il touche de sa baguette d'or. En vérité, lorsqu'aujourd'hui je passe en revue dans ma mémoire toutes mes actions, toutes mes pensées de ce temps de combat, lorsque je réveille un à un tous les sentiments qui m'agitaient, et qui, maintenant, dorment sous le poids écrasant de la désillusion, je serais presque tentée de me mépriser moi-même, et j'aurais honte de ma pauvre passion morte, si les belles et profondes paroles du poète ne me revenaient sans cesse à l'esprit : « Tous les hommes sont menteurs, inconstants, faux, bavards, hypocrites, orgueilleux ou lâches, méprisables et sensuels; toutes les femmes sont perfides, artificieuses, vaniteuses, curieuses et dépravées;... mais il y a au monde une chose sainte et sublime, c'est l'union de deux de ces êtres si imparfaits et si affreux. »

Fatiguée d'écrire, je voulus dormir un peu; le sommeil me fut impossible. Mon esprit surexcité entrevoyait mille images, mille tableaux divers qui me troublaient douloureusement. Le silence et l'énormité de mon appartement m'inspiraient un vague effroi. Ce noir château me semblait renfermer, dans ses murs épais, un problème fatal, insoluble. Je m'agitais vainement, appelant le sommeil,

mais le sommeil est impitoyable; il ne vient nous donner le repos du corps que lorsque notre âme elle-même est en repos. J'entendis ainsi sonner successivement une, deux et trois heures du matin. J'espérai alors trouver dans la lecture l'apaisement de mon cœur et de mes sens, mais je cherchai inutilement un livre autour de moi. Je passai un peignoir, je m'engageai, une lumière à la main, dans le grand corridor silencieux, et je descendis, par le large escalier de pierre, à la bibliothèque, dont je refermai la porte sur moi en empêchant autant que possible les gonds de grincer.

Je n'ai jamais eu de terreurs enfantines; je ne suis ni peureuse, ni superstitieuse, mais je ne me suis jamais trouvée seule, la nuit, dans une bibliothèque, sans éprouver une sorte de crainte mêlée de respect. La vue de ces rayons poudreux, où dorment côte à côte, dans la gloire ou dans l'oubli, toutes les idées soulevées par l'homme depuis que Dieu lui a donné la pensée; le sentiment de notre petitesse en présence de ce que la terre a produit de plus beau dans tous les temps et dans tous les pays; le sceau de mort qu'on retrouve partout appliqué sur tant de lèvres éloquentes; la pensée interdite à jamais à tant de cerveaux créateurs; tout ici raconte à la fois la grandeur et le néant de l'esprit humain, car on se sent bien dans la nécropole des plus sublimes génies de l'humanité. Cette nuit, mon esprit céda à la pente de ces réflexions un peu funèbres. Je passais en revue les titres des volumes à la lueur de mon flambeau, comme l'on déchiffre les inscriptions des pierres tombales d'un cimetière abandonné. Déjà j'avais choisi *les Méditations* de Lamartine, le poète le plus consolant que je connaisse, et je me disposais à regagner ma chambre, lorsque je tressaillis au son de paroles prononcées dans le vestibule sur lequel donnait la bibliothèque. On eût dit une altercation à voix basse. J'éteignis subitement ma lumière. Était-ce curiosité ou crainte d'être surprise, quoique je ne fisse réellement aucun mal? Toujours est-il que je prêtai l'oreille et reconnus, à ne pas m'y tromper, la voix du marquis.

— Taisez-vous, disait-il d'un ton de colère sourde, et faites ce que je vous dis.

— N'y allez pas, répondait le vieux Firmin, n'y allez pas, monsieur le marquis, je vous en supplie!

— Monsieur Firmin, si vous ne m'amenez pas immédiatement *Clorinde* toute sellée, je vous chasse de chez moi avant le soleil levé.

La manière dont furent dites ces paroles sembla sans doute péremptoire à Firmin comme à moi, car je n'entendis plus rien que des pas qui s'éloignaient. Dès que je jugeai le chemin libre; je me glissai hors de la bibliothèque, et remontant l'escalier en étouffant

le bruit de mes pas, retenant jusqu'à mon haleine, je courus m'enfermer dans mon appartement. Où M. de Losnac pouvait-il aller à pareille heure, presque en cachette? Je ne pouvais voir les écuries de mes croisées, mais à moins de descendre des hauteurs que dominait le château vers la grande route, il fallait passer devant la façade pour gagner tout autre chemin. J'entr'ouvris donc un de mes volets, et je vis aussitôt la grande silhouette du marquis à cheval se dessiner sur le sable aux rayons de la lune. Il laissait sa monture aller au pas, les rênes sur le cou, et comme prenant une direction habituelle; lui-même avait une pose nonchalante et rêveuse. Je le vis passer sous ma fenêtre, puis s'éloigner en marchant vers la futaie, et disparaître bientôt dans l'obscurité des bois.

Cette aventure n'était pas faite pour me rendre le sommeil qui me fuyait; cependant j'étais harrassée et je m'endormis aux premières lueurs de l'aube. Je me réveillai fort tard, au son du premier coup de cloche du déjeuner. M'étant habillée à la hâte, je descendis au salon où le marquis et Bonne m'attendaient. Je regardai M. de Losnac avec une sorte de curiosité dont il ne parut pas s'apercevoir, et lui demandai de ses nouvelles :

— Merci, me dit-il assez gaiement, j'ai dormi toute la nuit comme un enfant, et me sens tout à fait rétabli. Vous sentez-vous d'humeur à faire un tour à cheval aujourd'hui?

— Ne craignez-vous pas que cela ne vous fatigue?

— Nullement. *Clorinde* n'est pas sortie depuis trois jours, et ne demande qu'à galoper. Pour moi, je monterai *Tancrede*. Si donc le cœur vous en dit...

J'acceptai; après déjeuner, j'allai passer mon amazone et nous partîmes.

La journée était superbe. La promenade s'annonçait charmante; le pays s'y prête d'ailleurs on ne peut mieux. Qui ne les connaît pas ne peut se figurer le charme de ces chemins étroits, de ces *combes* ravinées, creuses de six pieds et ombragées par les chênes ou les châtaigniers qui s'accrochent à leurs flancs, et dont les branches, se cherchant et se joignant d'un bord à l'autre, forment une sorte de dôme continu au-dessus de la route même. M. de Losnac et moi, nous nous enfoncions au pas de nos chevaux sous ces tunnels de verdure, et tandis que notre tête frôlait à chaque instant le feuillage, nous pouvions, sans nous pencher, saisir sur le talus les fleurs sauvages des haies qui s'offraient d'elles-mêmes à la hauteur de notre main. De temps en temps un rayon voilé du soleil d'octobre venait tomber sur le sol à cent pas devant nous et, rendant plus obscure encore la route qui s'ouvrait plus loin, indiquait le débouché d'un sentier conduisant dans les plains champs. Nous nous y arrêtons

un moment pour contempler la vue, soit à gauche, de la large prairie, arrosée par la rivière qui coulait devant Losnac même, soit à droite, d'une vallée étroite et profonde, du fond de laquelle montaient le murmure d'un petit ruisseau jaseur, que nous entendions sans le voir, et deux ou trois minces filets de fumée bleue, trahissant de pauvres toits de chaume noyés dans une mer verdoyante. Puis nous redescendions dans notre chemin creux et remettions au pas nos bêtes étonnées.

Nous marchions ainsi, silencieux, absorbés dans nos pensées. La nature qui s'étendait largement devant nous et sur nos têtes me versait au cœur son grand apaisement. Le calme qui m'entourait endormait cette agitation ressentie sans trêve depuis longtemps, et entretenue par le but fixe et unique que je poursuivais. Je me laissais donc aller à cet engourdissement bienfaisant de l'esprit, lorsque mon compagnon ouvrit enfin la bouche et dit d'une voix douce et triste.

— Ingrate et misérable espèce humaine !... Depuis plus d'un demi-siècle j'habite ce coin de terre que mes pères m'ont laissé. La Providence m'y a fait vivre, aimé des miens, estimé de tous, et cependant je ne sais pas y trouver le bonheur. Tout ce qui m'entoure, jusqu'aux moindres objets, répond à mes besoins, se plie à mes caprices. Ce cheval est le descendant de ma première monture ; voilà quarante ans que, de génération en génération, mes chiens connaissent ma voix et obéissent à mon seul regard : ces prairies, ces terres s'épuisent tous les ans, sans se lasser, pour assurer ma fortune ; ces vieux chênes sont pour moi des amis qui ne trahissent pas. Enfant, ils m'ont permis de grimper jusqu'à leur cime ; jeune homme, ils ont bien souvent abrité mes haltes de chasse ; aujourd'hui ils trouvent encore des feuilles nouvelles pour ombrager mes cheveux gris. Ils poussent le dévouement jusqu'à vieillir avec moi, et tomberont sans doute le jour de ma mort, jaloux de fournir les planches de mon cercueil après m'avoir bercé petit sur leurs branches. Tout, tout ici m'entoure d'un amour que ne rebutent ni mon dédain ni mon inconstance, et rien de cela ne me suffit... Oh ! ingratitude ! ton nom est homme.

— Voilà des idées bien noires, dis-je en souriant ; pour moi, je vous crois meilleur que vous ne vous faites, et vos regrets même sont la preuve d'une reconnaissance dont les divinités champêtres de Losnac doivent se contenter.

— Non, reprit le marquis d'un ton un peu moins sombre, si quelque chose peut mettre en fête ma vieille retraite, c'est votre présence, Valérie. Vous nous avez ramené cette amabilité, cet entraînement, cet esprit que nos pauvres murs avaient eu le temps d'oublier, depuis que la vénérable et charmante créature, qui fut ma mère, est morte. Vous savez que la marquise, ma femme, était

d'une vertu un peu bien austère. Et que me reste-t-il aujourd'hui? Bonne? C'est la meilleure des sœurs... de charité. Mon vieux Firmin? Il est encore plus ganache que moi. — Notre ami Jacques?... A propos, comment le trouvez-vous?

— Monsieur d'Auveney? Je ne l'ai vu qu'hier, et il m'a paru fort bien.....

— Fort bien est banal. Au surplus, je ne le crois pas homme à faire la conquête d'une Parisienne modèle comme vous. C'est un très-galant homme, quoique sauvage, mais il est beaucoup trop jeune pour m'être un véritable ami, Vous voyez bien que vous êtes venue occuper à Losnac une place sans titulaire, et dont la vacance était pour moi du plus grand préjudice.

— Vous allez me faire rougir, dis-je au hasard.

— Pourquoi rougir de la vérité? — Aussi bien, continua M. de Losnac presque gaiement, puisque j'ai la bonne fortune de vous tenir, j'ai bien envie de vous garder. Qu'en dites-vous? Fixez vos pénates dans notre vieux Poitou. Vous êtes veuve, sans enfant; votre frère, s'il est toujours ce diable d'Etianges, comme on l'appelait à Paris, ne se soucie guère de son adorable sœur. Vous n'avez pas une raison, j'entends une bonne, pour me refuser. C'est dit, vous nous restez; nous ferons très-bon ménage, et, je le sens, vous me conduirez par tous les chemins que vous voudrez. Que pensez-vous de ma proposition?

— Je pense, répondis-je en riant, que proposition rime avec déclaration!

— Me prenez-vous pour un collégien en vacances qui s'éprend de toutes les *beautés enchanteresses* qu'il rencontre? Je ne connais rien d'odieusement bourgeois comme de faire la cour à une femme, uniquement parce qu'elle est charmante et qu'on la voit tous les jours. Ce serait, de ma part, abuser étrangement de l'hospitalité et risquer de vous rendre Losnac insupportable. D'ailleurs, ajouta le marquis, ne suis-je pas un vieillard?

Il prononça ce mot d'une voix vibrante et sourde à la fois, et donna un vigoureux coup d'éperon à Tancrède qui, ne l'ayant pas mérité, protesta contre cette injustice en se cabrant deux ou trois fois.

Nous marchions de nouveau en silence; mais j'avais pris l'éveil et mon esprit voyageait à grandes guides. Jamais mon hôte ne m'avait témoigné une si entière confiance. Finirait-il par m'avouer son secret, à moi qui savais lui dérober le mien, et dans cette lutte de mystères aurais-je donc l'habileté et l'avantage de le vaincre? Je m'étais d'ailleurs expliqué à peu près la réserve qu'il avait observée jusqu'ici vis-à-vis de moi. Il ne pouvait ignorer mon commerce d'amitié avec Contran, et mon arrivée à Losnac avait dû le mettre

en garde contre une attaque en règle de son cœur en faveur de ce fils malheureux. Mon extrême prudence, mon obéissance à la consigne générale défendant même de prononcer un nom qui aurait pourtant réjoui les échos du vieux manoir, la façon dont j'avais paru trouver toute naturelle la vie étrange qu'on y menait, tout avait rassuré le marquis. Je n'avais donc qu'à m'applaudir d'avoir temporisé avec l'ennemi. Mais, devant la bonne humeur évidente de M. Losnac, le moment était-il donc enfin venu de me démasquer ? Fallait-il, au contraire, attendre la réponse de Gontran à ma demande péremptoire d'une confession générale ? J'hésitais, et cheminant sans mot dire à côté de mon terrible compagnon, je me sentais gagner par la fièvre qui précède nos grandes déterminations. Je tremblais sur ma selle, et d'un simple écart Clorinde m'eût facilement désarçonnée. Si le marquis m'eût parlé en cet instant, je n'aurais pu, je crois, lui répondre oui ou non sans balbutier ni rougir. Enfin n'y tenant plus, j'allais parler, j'allais engager la bataille que je préparais depuis dix jours, et de laquelle dépendaient mon sort et mon bonheur à venir, lorsqu'un incident, vulgaire et accidentel, vint détourner subitement le cours de mes pensées et des événements.

Un gros oiseau de nuit, s'échappant du tronc d'un arbre qui bordait la route, frôla de l'aile la tête de ma jument qui prit peur et fit un saut en avant. Surprise par ce brusque mouvement, je faillis tomber, et ma bête, ne sentant plus une main ferme, impatientée de l'allure lente à laquelle je la condamnais depuis le départ, partit comme un trait. J'entendis un instant derrière moi le galop de Tan-crède que le marquis avait lancé à ma poursuite, mais le pauvre cheval, plus lourd et moins adroit que sa compagne dans ces mauvais sentiers, devait perdre infailliblement du terrain. Je pris le parti de laisser filer ma monture, et, m'assurant en selle, de réserver mes forces pour l'arrêter dès qu'elle serait un peu moins affolée. C'est ce qui arriva bientôt : Clorinde se mit, au bout d'un kilomètre ou deux, à un petit galop de chasse fort agréable. Rassurée un peu, je pris une sorte de plaisir à la maintenir dans cette allure. Elle semblait suivre un chemin qui lui était familier ; elle n'hésita même pas aux carrefours que nous rencontrâmes, et après deux ou trois à droite et à gauche, exécutés au moyen de changements de pied très-habiles de sa part, nous débouchâmes soudain devant la grille d'un parc dont j'ignorais tout à fait l'existence. Je devais être, il vrai, à deux grandes lieues de Losnac, en remontant la vallée ; ma jument soufflait fort et ruisselait de sueur ; je la mis au pas sur la route qui longeait la haie de cette propriété. Une large avenue bordée de plantations nouvelles menait, en pente douce, à une habitation de construction récente et sans aucun style. Le tout, parc et château, avait pourtant

grand air, à sa façon; on sentait, qu'à défaut du goût qu'il n'avait pas, le propriétaire y avait prodigué l'argent. Mais quel était ce châtelain inconnu dont M. de Losnac ne m'avait jamais parlé! J'avisai quatre grands yeux bleus étonnés qui, sortant d'un buisson, me dévorait du regard. Ces yeux étaient ceux de deux têtes blondes, et ces têtes appartenaient à deux enfants blottis dans le fossé.

— Quel est ce château, mes enfants, demandais-je? Le petit garçon s'enfuit à toutes jambes; il y avait de quoi. La petite fille, plus téméraire, hésita. Je renouvelai ma question.

— C'est la Brunetière, ma bonne dame.

— Et à qui est la Brunetière, ma petite?

— A M. Larrieu.

— Qu'est-ce que M. Larrieu?

— C'est... c'est M. Larrieu.

— Très-bien, mon enfant. Tiens, voilà pour ta peine.

Je lui jetai une pièce de monnaie, et, voyant de loin le marquis qui venait au galop sur moi, je me lançai à sa rencontre. Dès que nous nous fûmes rejoints :

— Que vous m'avez fait peur, me dit-il d'une voix presque irritée! Vous n'avez donc pas pu arrêter cette maudite bête?

— Elle allait de si bon cœur que je n'ai pas voulu la contrarier. Mais où sommes-nous? Quel est donc ce château?

— Il appartient à M. Larrieu, dit sèchement le marquis. Puis se penchant vers la tête de ma monture : — Votre gourmette est trop lâche, ajouta-t-il. Et se penchant, il se mit en devoir de l'arranger; je ne voyais plus sa figure.

— Mais quel est ce M. Larrieu? Comment ne m'avez-vous jamais parlé d'un aussi proche voisin?

— Qu'appelez-vous voisin? répondit mon hôte toujours occupé de ma bride qui était sans doute en bien mauvais état. Il y a deux grandes lieues de Losnac ici. M. Larrieu est un industriel enrichi qui joue au gentilhomme campagnard. Nous ne nous voyons pas.

Il se redressa et me sembla rougir; il avait probablement tenu trop longtemps la tête baissée.

— Le temps se couvre, reprit-il; nous pourrions bien être mouillés. Voulez-vous gagner la grand'route et rentrer au plus vite.

— Volontiers.

Nous mîmes nos chevaux au trot, et reprîmes la direction de Losnac, sans nous dire un seul mot. De temps en temps, je regardais le marquis. Les traits contractés, l'œil brillant, mordant sa lèvre pâle, il avait sa figure des plus mauvais jours, et était vraiment effrayant. Quel souci rongait donc ce cœur foncièrement bon et généreux? Je renonçai à lui adresser une seule parole en ce mo-

ment. Lancés d'ailleurs à une grande allure, nous étions tout occupés de retenir et de diriger nos bêtes qu'excitaient l'instinct du retour à l'écurie et le roulement lointain du tonnerre. Au bout de vingt minutes, nous nous arrêtàmes devant le perron du château. M^{lle} de Losnac et Jacques d'Auveney nous y attendaient; ce dernier se précipita, en me saluant, pour m'aider à descendre de cheval.

— Où êtes-vous donc allés, dit Bonne? J'étais presque inquiète de vous.

— Nous avons poussé jusqu'à la Brunetière, dis-je en sautant à terre.

Sans mot dire, le marquis rentra brusquement, Bonne le suivit, et Jacques alla remettre Clorinde aux mains d'un garçon d'écurie qui accourait. Le vide s'était fait autour de moi; je m'aperçus que j'avais fait une maladresse et, comme il arrive toujours en pareil cas, ceux qui en avaient été témoins en furent bien plus embarrassés que moi-même.

Le dîner fut court et triste. L'orage avait éclaté dans toute sa violence, et le fracas des coups de tonnerre, le bruit de l'ouragan dans les grands arbres pareil au rugissement d'une mer furieuse, contrastaient avec le silence qui régnait au milieu des hôtes du vieux château. Mais là aussi, l'orage se préparait. L'atmosphère me semblait lourde et brûlante; la tempête menaçait, elle allait fondre sur moi, je le sentais, sans pouvoir deviner d'où ni comment allait jaillir la première étincelle de la foudre. J'avais besoin pour me soutenir, de penser à la réponse de mon bon, brave et loyal Gontran, que je ne pouvais manquer de recevoir le lendemain matin.

En sortant de table, Bonne me prit à part, et me dit sur un ton de douce malignité :

— Je crois, ma chère enfant, que notre ami Jacques est épris de vous.

— Il a tort, répondis-je d'un peu mauvaise humeur; je ne suis bonne à rien, pas même à servir ceux qui m'aiment.

— Voilà deux jours de suite qu'il vient ici, ce qui ne lui est jamais arrivé, poursuivit M^{lle} de Losnac, et avant votre retour de la promenade il n'a cessé de me parler de vous.

Elle sortit pour donner ses ordres de chaque soir, et M. de Losnac s'installa, comme de coutume, au coin du feu en dépliant son journal.

Je m'assis au piano et me mis à jouer des valse de Chopin, sans ordre et sans mesure, tout en parlant de choses et d'autres avec Jacques, qui me parut en effet très-attentif, mais singulièrement mélancolique. Il se retira de bonne heure pour profiter d'une accalmie de la tempête. Bonne voulut aussi donner le signal de la

retraite, mais le marquis, s'approchant de moi et ouvrant la bouche pour la première fois de la soirée :

— Si vous n'êtes pas fatigué, Valérie, vous avez un bon moyen de me prouver que vous ne m'en voulez pas de ma maussaderie de ce soir. Voulez-vous me faire la lecture ?

— Très-volontiers, lui dis-je.

— Je vous laisse donc tous les deux, interrompit Bonne, mais rappelez-vous, René, que cela ne vous vaut rien de veiller trop tard. Je vous le recommande, me dit-elle tout bas, en souriant doucement et donnant le baiser claustral habituel.

Puis elle se retira.

Je pris *Woodstock*, de Walter Scott, que nous avions commencé dans nos lectures du soir. L'orage s'était tu au dehors, et rien ne se faisait entendre au dedans que ma voix qui résonnait à l'aise dans ce grand salon sombre, éclairé seulement autour de nous par la lampe de la veillée. M. de Losnac, enfoui dans son fauteuil, se tenait immobile et l'œil fixé sur les clartés de plus en plus faibles du feu qui se mourait dans l'âtre. Je le crus distrait ; je m'arrêtai. Il se retourna aussitôt vers moi et me demanda si j'étais fatiguée. Je l'assurai du contraire et repris ma lecture, mais du regard et des lèvres, et non de l'esprit. Nous en étions pourtant à l'émouvant chapitre des apparitions qui assaillent Markham Everard à la Loge de Woodstock ; mais de bien autres fantômes venaient tour à tour effrayer ou enhardir mon pauvre cœur. Que n'eus-je pas donné pour lire les quelques lignes de Gontran, qui, sans doute à cette heure, volaient à toute vapeur vers moi, au lieu de cette prose, si admirable cependant ! Je lisais comme une machine ; les mots s'envolaient de ma bouche, sans me laisser la moindre impression. N'est-il pas merveilleux que notre corps, sous la pression d'une volonté supérieure, continue le travail que l'âme, sa directrice, lui impose, tandis que celle-ci, sûre d'être obéie, va voyager où il lui plaît, sans s'inquiéter de son triste compagnon ? Au bout d'un quart d'heure à peu près, le marquis était endormi. Je baissai alors peu à peu la voix, puis je me tus ; il ne s'éveilla pas. Je contemplai longtemps, à la lueur jaune et malade de la lampe, cette tête vraiment belle dans son expression de sauvage énergie, ce front haut et large que sillonnait l'ineffaçable trace des années ; ce profil fin, régulièrement accusé ; cette chevelure blanche et noire, et non pas grise ; cette barbe à la Henri IV, recouvrant un menton carré, signe de volonté, d'après Gall. Il ressemblait ainsi beaucoup à ce fils, digne héritier de son nom, qu'un caprice inexplicable retenait en exil loin de lui. C'était Gontran dans vingt-cinq ans, et par un de ces doux et mélancoliques rêves d'avenir qui se réalisent si rarement, je me figurai

vieillie d'autant moi-même, compagne laborieuse et fidèle du futur maître de Losnac, dont les vieux échos vibreraient aux cris joyeux d'une nouvelle génération... Je m'égarais dans mes songes, je cherchais à voler un trône occupé ; j'en fus punie par un terrible réveil.

J'avais fini par m'endormir aussi, lorsque je crus sentir une haleine brûlante me souffler au visage ; j'ouvris les yeux, et terrifiée par ce que je voyais, je ne pus ni articuler un son ni ébaucher un geste. Une figure blême, décomposée, les yeux grands ouverts et d'une effrayante fixité, les cheveux hérissés, était là, à deux lignes de moi, plongeant son regard dans le mien. Je me sentais fascinée, incapable de formuler une idée comme de faire le moindre mouvement. J'eus pourtant conscience de ce qui se passait. C'était bien M. de Losnac qui était debout, penché sur moi, me dominant et paralysant toutes mes forces sous l'action de je ne sais quelle puissance magnétique. Son bras s'abattit sur le mien, le saisit comme un étau, et sans me quitter de ce regard à la fois mort et dévorant :

— Jamais!... jamais!... disait-il d'une voix sourde et entrecoupée. Tu as brisé la vie de ton père... Tu es mon plus cruel ennemi ; jamais, jamais, je ne te reverrai!... Va! fuis!... Fuis au bout de la terre! Ma malédiction t'y suivra... Mais remettre les pieds ici... mais revoir Losnac... ne l'espère pas!... Jamais... jamais.... »

Je m'étais levée, et voulus me dégager, mais en vain. La main de fer m'étreignait, le regard de feu s'attachait sur moi, et la voix tremblante de colère me sifflait encore à l'oreille :

— Jamais!... jamais!...

Reculant devant cet horrible spectre qui me poursuivait toujours, j'arrivai presque à l'extrémité du salon ; je rassemblai alors toutes mes forces, j'arrachai mon bras de l'étreinte du marquis, et jetant un grand cri, je tombai.....

Cinq minutes après, j'étais assise près de la cheminée ; ma tête brûlait et le sang me battait les tempes à grands coups. M^{lle} de Losnac me mettait au front une compresse qui me produisit l'effet d'une brûlure. Julie, debout devant moi, tenait un verre plein d'eau teinte de sang, et je l'entendais dire :

— Pauvre petite femme ! quel cri elle a poussé!... j'en'ai encore *les sens tournés*. Mais aussi pourquoi se mêler de ce qui ne la regarde pas ?

Je me couchai. Je ne sais si je passai la nuit à dormir. Le cauchemar et la réalité se confondaient tellement dans mon pauvre cerveau troublé que j'étais incapable d'avoir la conscience du sommeil ou de la veille. Une fièvre ardente me brûlait et me soutenait en même temps. Je me levai dès qu'il fit jour et j'allai frapper à la porte de Bonne. Elle me reçut, et je vis à sa mise et à l'état de sa chambre qu'elle ne s'était pas couchée.

— C'est vous ! à cette heure ! me dit-elle ; comment vous trouvez-vous, ma pauvre enfant ?

— Je n'ai rien. Comment va M. de Losnac ?

— Mieux ; mais il est bien faible. Ces sortes de crises de nerfs deviennent de plus en plus fréquentes.... Mais vous ?

— Une simple égratignure à la tête... Je me sens tellement bien que je veux retourner aujourd'hui même à Paris.

Bonne me regarda un instant sans parler, et je vis se mouiller de larmes ses grands yeux clairs où se reflétait son âme dans toute sa simplicité.

— Vous aussi, vous nous quittez..., dit-elle enfin d'un ton triste et résigné. Que la volonté de Dieu s'accomplisse !

Je me sentis émue de la douleur profonde que révélait ses paroles. Pauvre douce créature ! Elle souffrait sans une plainte, sans un murmure.

— Partez donc, Valérie, reprit-elle. Notre vieux Losnac est maudit du ciel.

— Il serait béni s'il rappelait à lui sa jeunesse, son espoir, son avenir !

— Hélas ! c'est impossible.

— Mais pourquoi donc, m'écriai-je ?

— Je ne puis vous le dire...

— Souffrez donc que je vous remercie de votre hospitalité, et que je parte, mademoiselle. Étrangère à tout ce qui se passe ici, je suis exposée à tout moment à aggraver innocemment une situation dont je souffre sans la connaître et sans pouvoir y apporter remède.

— Eh bien, dit vivement Bonne, restez !... Oui, je vous dirai tout... j'avais cependant juré, mais.... donnez-moi jusqu'à demain.

— J'attendrai donc, mademoiselle, et croyez que si je puis vous servir en quoi que ce soit...

— Je le sais, dit-elle : je n'en doute pas, mon enfant...

En lui promettant de rester encore vingt-quatre heures, je n'espérais qu'à moitié obtenir d'elle un éclaircissement qu'elle s'était obstinée à me refuser si souvent ; mais j'attendais tout d'une explication écrite de Gontran, qui ne pouvais me manquer aujourd'hui. L'heure à laquelle le courrier arrivait à Losnac approchait ; je l'appelais de tous mes vœux comme l'heure de la délivrance. La délivrance ne vint pas ; le courrier n'apporta rien. Je restais encore seule avec mes tourments, mes inquiétudes, mon amour tant éprouvé, dans ce noir château, entre un malade lunatique et une pauvre fille incapable de me comprendre. J'étouffais dans ces murs, je voulus en sortir à tout prix. J'avais promis de rester un jour encore, mais non de les passer en face même du mystère im-

pénétrable qui depuis quinze jours se jouait de ma vie, de mon bonheur. Je partis seule, à pied, en pleine campagne, respirant à larges poumons l'air pur d'une fraîche et belle journée d'octobre, suivant ces chemins ombragés que, la veille, j'avais courus avec mon hôte. Aujourd'hui j'étais seule, libre, au sein de cette nature, dont le secret n'a rien d'effrayant, mais qui se montre au contraire douce et bienfaisante à ceux qui l'aiment et savent comprendre son langage.

— Ah! vous aviez raison hier, monsieur de Losnac, disais-je en marchant sans crainte d'être entendue; vous êtes un ingrat. Ces prés, ces bois, ces champs ne devraient vous donner ni un brin d'herbe, ni une feuille, ni un grain de blé. Vous ne les teniez de votre père que pour les garder à votre fils, et vous le chassez à tout jamais de ces biens, qui lui appartiennent, car en lui donnant le jour vous les lui avez donnés... Pauvre cher Gontran! lui, si bon, si tendre... qu'il doit souffrir! Mais pourquoi ne m'a-t-il pas répondu? Hésiterait-il à me dévoiler quelque secret honteux pour son père? Jaloux! le marquis est jaloux de lui, j'ai bien compris ce qu'il disait dans ce sommeil magnétique..., dans cet affreux cauchemar... Mais à propos de quoi, jaloux?

Tout en me livrant à ces réflexions, en me posant ces questions insolubles, j'avais suivi machinalement les chemins par lesquels Clorinde m'avait emportée la veille, et je me trouvai bientôt en face d'une petite barrière derrière laquelle des allées sablées, s'enfonçant dans une haute futaie, indiquaient évidemment un parc très-soigné. Je cherchai à me reconnaître, et me retournant vers la vallée que je dominais à mi-côte, je vis à n'en pas douter que j'étais arrivée jusqu'à la propriété de ce M. Larrieu, que m'avait nommé ma petite paysanne de la veille, et que M. de Losnac semblait ne pas porter dans son cœur. Rivalité de mairie ou de conseil général, pensai-je. J'avais marché beaucoup s'en m'en apercevoir, j'étais un peu lasse et je n'hésitai pas à franchir la barrière du parc qui seule me séparait d'un rustique banc de bois sur lequel je m'assis. Je me dis que le marquis ne ferait pas l'honneur de sa haine de voisin à un homme assez mal élevé pour chasser de chez lui une femme fatiguée. J'étais très-confortablement abritée par de grands chênes dont le feuillage frémissait doucement au vent léger qui venait de s'élever. Le regard prenait en écharpe le cours capricieux de la petite rivière qui allait arroser le hameau de Losnac avant de passer au pied de la propriété de mes hôtes. Le calme qui régnait autour de moi, l'aspect heureux et riant du paysage, la douceur de ces derniers beaux jours d'automne, tout m'invitait à la rêverie, et Dieu sait si, depuis quinze jours, je saisis-

sais la moindre occasion de me livrer aux mille pensées diverses qui m'assaillaient en vue d'un but unique : assurer le bonheur de Gontran auquel je me regardais déjà comme unie pour la vie. Mais il me fallait pour cela éclaircir le mystère qui régnait à Losnac, et la terrible scène de la nuit dernière n'avait fait que me dévoiler la profondeur de la haine étrange du marquis sans m'en livrer le secret. Je me laissais aller ainsi pour la millième fois au cours de mes réflexions, lorsque le silence absolu de la solitude qui m'entourait fut troublé par une musique lointaine. Le son montait jusqu'à moi de la route qui passait au pied du parc. Je vis bientôt déboucher au tournant du chemin une noce de village, précédée d'une cornemuse et d'un violon, et s'acheminant gaiement vers la petite ville de Verdeuil. Ces braves gens s'avançaient, bras dessus, bras dessous, les hommes empesés dans leur redingote trop large, les femmes affublées de bonnets enguirlandés et de châles éclatants ; ils marchaient de ce pas régulier et grave qu'ils prennent dans les grandes circonstances. Leur gaieté, leurs éclats de voix arrivaient jusqu'à moi, et j'entendais presque, à travers l'air limpide, les lourdes plaisanteries, les bons mots, suivis d'une explosion de gros rires. Pourquoi cette scène, dans sa simplicité champêtre, me fit-elle venir les larmes aux yeux ?

Voilà des gens heureux, me disais-je, et à peu de frais. Chez eux, quand la Misère tombe éprise de la Pauvreté, rien ne les empêche de s'unir pour supporter à deux le poids de la vie. Pour nous, tristes fortunés de ce monde, les choses ne vont pas si simplement. Nous avons tout : noblesse, honneur, richesse et talent, mais la sottise, la passion et l'orgueil humains sont nos maîtres, et leurs chaînes, que nous prenons plaisir à river plus solidement encore, nous empêchent de saisir ces biens dont la Providence s'est montrée si prodigue à notre égard. Ah ! le proverbe est menteur, et l'homme dispose seul, mais étrangement, des trésors que Dieu lui propose chaque jour sans se lasser.

Le cortège villageois avait disparu à l'angle du chemin, et je me disposais à sortir du parc pour regagner Losnac, lorsqu'en me retournant, je vis, non sans surprise, une jeune fille de seize à dix-sept ans à peine, qui me regardait fort étonnée elle-même. Une robe claire, un chapeau de paille qu'elle tenait à la main, composaient toute sa toilette, mais, en dépit d'une telle simplicité je ne doutai pas que j'avais devant moi la maîtresse de céans, ou plutôt sa fille. Je m'avançai :

— Pardonnez-moi, mademoiselle, lui dis-je, d'être entrée chez vous sans plus de cérémonie. La promenade m'a entraînée plus loin que je n'aurais cru. Je me suis sentie lasse, j'ai vu ce banc...

— Oh ! restez, madame, restez, dit-elle vivement.

Puis, baissant ses grands yeux bleu-clair qu'elle avait tenus fixés jusqu'alors sur moi :

— Je suis si heureuse de pouvoir vous parler.

— A moi ? Mais vous ne me connaissez pas, dis-je en souriant et me rapprochant d'elle.

— Oh ! si, je vous connais bien. Vous êtes madame de Fauville. Je vous ai vue pour la première fois dimanche, à la sortie de la grand'messe. Firmin vous a montrée à moi et... et il m'a parlé de vous.

— Mais... pardonnez mon indiscretion,... n'êtes-vous pas parente de M. Larrieu ?

— Si, je suis Denise,... sa fille. Firmin ne vous a donc pas dit, madame ?...

— Firmin, repris-je, est trop dévoué à son maître pour rien dire sans sa permission, et monsieur votre père et M. de Losnac ne sont-ils pas un peu brouillés ?

— Hélas ! oui, dit-elle à voix basse et regardant autour d'elle toute effarée, comme craignant d'être entendue,... vous le savez bien.

— Mais je ne sais rien, répondis-je un peu intriguée.

La jeune fille releva les yeux sur moi.

— Tenez, madame, dit-elle en rougissant un peu, je suis un peu superstitieuse, et je ne crois pas que ce soit le hasard qui ait causé notre rencontre aujourd'hui. Asseyons-nous, si vous le voulez bien, et laissez-moi vous faire ma confession.

Ma curiosité était éveillée et je me laissai conduire par cette naïve créature jusqu'au banc où je me reposais un instant auparavant. Elle voulait parler mais semblait ne savoir par où commencer, et je profitai de son hésitation pour l'examiner. Elle était charmante. C'était presque encore une enfant, mais chez laquelle s'ébauchaient les formes, la taille et la grâce d'une très-belle jeune fille. Tout en elle trahissait l'innocence, et cependant à sa physionomie un peu alanguie, au léger cercle bleuâtre qui cernait ses beaux yeux, un observateur attentif eût pu reconnaître que cette nature frêle et primitive avait déjà souffert, et que, de toutes les candeurs, la seule qu'elle eût perdue était celle des illusions de l'enfance. Elle était assise à côté de moi, nu-tête, ses beaux cheveux blonds en désordre, et me tenant la main. Je me laissais faire et j'attendais impatiemment qu'elle parlât, tellement j'étais surprise d'une si grande confiance à première vue.

— Madame, dit-elle enfin, M. de Losnac et mon père vivaient encore en très-bonne intelligence il y a six semaines. Le marquis venait souvent nous voir, et ma mère et moi nous faisons de notre

mieux pour le recevoir. Il tomba malade et son fils vint le soigner. Après sa guérison, nos rapports de bon voisinage se renouèrent de nouveau, lorsque peu à peu je m'aperçus que mes parents ne rendaient plus à Losnac les visites que le marquis faisait à la Brunetière. On voulut m'en cacher le motif, mais on ne put s'empêcher de parler, et recueillant un mot d'un côté, un indice de l'autre, je parvins à découvrir la vérité. M. de Losnac avait demandé ma main, et, le trouvant beaucoup trop âgé, mon père la lui avait refusée.

Ce début ne me surprit que modérément. Je savais le marquis très-jeune malgré ses cinquante-cinq ans, et la cause de la mésintelligence qui régnait entre les deux châteaux me semblait fort naturelle. Gontran n'était en rien mêlé à cette affaire ; cela me suffisait.

— Vous comprenez, Madame, poursuivit Denise, combien nous souffrions de ce coup inattendu, Gontran et moi. Vous êtes son amie ; il vous a confié nos secrets ; vous savez que depuis longtemps nous nous aimons....

— Oh ! lâcheté ! oh ! duplicité de la femme ! Je me souviens de l'impression double que j'éprouvai à ces mots comme si je les entendais encore ! je ressentis un choc violent, comme si les ressorts de la vie s'étaient rompus brusquement en moi. Je m'accrochai au banc pour ne pas tomber, mais ce qui me soutint fut la conscience subite, instinctive, qu'au moindre geste, au moindre cri, mon innocent bourreau suspendrait ses confidences. Je voulais... je voulais savoir ; j'avais soif de ces paroles qui me tortureraient sans doute, et je ne pouvais plus ni les entendre ni m'en passer. Ah ! j'avais mené jusqu'alors une existence bien frivole ; lancée dans un monde superficiel, élégant et vide, je m'étais laissé entraîner par ma nature aventureuse et romanesque ; trop sûre de moi-même, certaine de ne pas faillir, j'avais recherché tout récemment encore les plus forts entraînements de la passion... Mais eussé-je été cent fois plus folle et plus coupable, que toutes mes fautes auraient été trop expiées par un moment comme celui-là. Je n'ai jamais, dans toute ma vie, développé une énergie pareille à celle qu'il me fallut pour empêcher Denise de s'apercevoir de mon subit anéantissement. Elle continua son récit ; c'est à peine si je le compris, et cependant ses paroles entraient dans mon cerveau comme des traits acérés et s'y imprimaient en caractères ineffaçables.

L'histoire était d'ailleurs bien simple et bien vulgaire. Comment ne l'avais-je pas devinée ? Gontran, appelé près de son père malade, revoyant son amie d'enfance grandie et embellie, m'avait oubliée pour l'aimer : c'était son métier d'homme. Le marquis n'avait pu arracher de son cœur, vierge jusqu'alors de toute vraie passion, les racines d'un amour de vieillard, et avait abaissé son autorité pater-

nelle au point de la jeter dans la balance d'une rivalité monstrueuse entre le père et le fils. Le démon de la jalousie s'était emparé de cette nature énergique et sauvage, et ne voulait plus lâcher une si belle proie. Gontran avait été chassé, et, revenu à Paris, n'avait eu ni le courage ni l'honnêteté de me dire que son cœur ne m'appartenait plus.

— Et Gontran vous aime, dis-je machinalement en interrompant Denise ?

— Comment ne m'aimerait-il pas, reprit-elle ? Il me connaît depuis l'enfance ; il m'a fait jouer toute petite, il m'a vu grandir, et dès que j'ai eu conscience de moi-même, je me suis promis d'être sa femme. Encore aujourd'hui, loin de moi, il est mon guide ; c'est lui qui m'a conseillé de me rapprocher de vous, d'espérer en votre intervention auprès de son père..., et tenez, voici sa dernière lettre.

Elle tira de son corsage un billet plié en quatre et me le présenta. Je le saisis vivement et l'ouvris, j'avais la fièvre, les caractères tracés sur le papier dansaient devant mes yeux. Cette écriture chérie, qui m'eût dit que je la reverrais ainsi pour la première fois ! Je parvins à lire une suite de déclarations fades, de protestations banales traînant dans tous les romans. Mais ce que je n'aurais jamais pu croire, c'est que ce Gontran, si fier, si noble, ce héros à mon sens, poussait l'aveuglement et la fourberie jusqu'à vouloir persuader à cette pauvre fille que je me ferais le complaisant instrument de leur intrigue ! Comptait-il donc que je ferais spontanément le sacrifice de cette passion qui me faisait tout oser pour lui ! Peut-être ; car il n'y croyait guère, et je le voyais bien maintenant. Ne voulant prendre part au combat, il poussait en avant sa Denise, l'incomparable, l'irrésistible Denise, espérant que touchée de tant de grâce, de beauté, d'innocence et de malheur, la rivale, chez moi, se transformerait en généreuse alliée. Pauvre homme ! il acceptait mon dévouement sans croire à la profondeur et à la sincérité de mon amour !

Je laissai tomber la lettre de dégoût. Denise la ramassa comme un trésor.

Ma fierté revint sur l'eau, et je m'en ressaisis avec un sentiment de joie amère.

— Ma chère enfant, repris-je, vous avez eu raison de vous fier à moi. Je ne suis ni fausse ni égoïste. Vous êtes jeune et la vie, où vous entrez, ne tient que rarement ce que nous promettent nos rêves de jeunesse. Espérez cependant ; c'est encore là le plus réel des biens de ce monde.

Je fus assez maîtresse de moi pour lui tendre la main ; elle la saisit.

— Ainsi vous nous viendrez en aide, Madame? dit-elle d'un ton suppliant.

— Je ferai mon devoir, Mademoiselle. Adieu.

Je la laissai très-étonnée, et m'enfuis ; j'avais besoin d'être seule. Je gagnai la grande route, et me mis à marcher, rapidement, sans trop savoir où j'allais. J'avais l'esprit égaré, je chancelais comme un homme ivre ; mes jambes ne purent me porter longtemps, je m'assis ou plutôt je me laissai tomber sur le bord du fossé, et, la tête dans mes mains, je voulus pleurer, mais en vain. Les larmes m'étouffaient, les sanglots m'étreignaient la poitrine, mais ma douleur restait muette. Une sorte d'engourdissement m'avait prise ; j'avais à peine conscience de moi-même et je me plaisais dans cette sorte d'abandon de la vie. J'en fut tirée par un violent frisson. Le soir arrivait à grands pas, et, devant moi, le soleil, à son déclin, enflammait de ses derniers rayons le toit ardoisé de la petite église de Losnac, qui s'entourait comme d'une auréole de ce feu céleste. Je me levai, je me dirigeai vers le hameau, et pénétrant dans le sanctuaire, je me jetai sur un prie-Dieu.

S'il n'est pas de plus grand spectacle qu'une vaste et sombre cathédrale, pleine de fidèles qui, les yeux fixés sur l'autel resplendissant de lumière à travers les bleues vapeurs de l'encens, s'unissent dans le même élan de supplications ou d'actions de grâce, je ne sais rien de plus touchant, rien qui parle mieux à l'âme, qu'une pauvre église de village où l'on se trouve seul au pied du tabernacle. Il semble que, loin des hommes, on y soit plus près de Dieu et que l'on puisse mieux en être entendu. Mais si je ressentais, dans cette solitude un profond sentiment de la divinité, mon esprit était encore beaucoup trop agité pour se fixer dans la prière, que mes lèvres seules essayaient de réciter. Au dehors tous les bruits du hameau mouraient l'un après l'autre, au dedans tout était calme et silence. Un vitrail ouvert au-dessus de ma tête donnait passage à un dernier rayon de soleil, qui frappait obliquement les piliers blancs du temple et les teignait d'une pâle lueur rose dont l'éclat s'évanouissait par degrés. L'ombre envahissait progressivement tout autour de moi, et j'étais là, fixant un regard stupide sur l'image de la Vierge, blanche apparition aux contours indécis déjà, qui me tendait des bras où je ne pouvais me jeter, plongée que j'étais dans le morne abattement de l'homme qui verrait s'écrouler devant lui l'édifice laborieusement élevé de son bonheur, sans essayer d'en garder au moins quelques pierres.

Tout à coup, partant d'une maison voisine, un chant pur et doux vint jusqu'à moi par la fenêtre entr'ouverte. Je reconnus la voix d'une petite ouvrière qui travaillait au château, et avait appris

facilement, rien qu'à les entendre, mes airs favoris; elle chantait cette vieille romance que le marquis me demandait chaque soir :

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment ;
Chagrin d'amour dure toute la vie !

La voix était juste; un goût instinctif la dirigeait, à défaut de l'art, et cette musique toute primitive opéra en moi ce que n'avaient pu faire ni la colère, ni la douleur, ni même l'aspect du saint lieu. Je me sentis ébranlée par de lointains souvenirs qui voulaient revivre et secouer la cendre des jours passés. Avant de raconter ma propre histoire, ce vieux refrain était celle de tant d'autres vaincus de l'amour ! Les larmes me jaillirent enfin des paupières, et je pleurai longtemps. Je me sentis bientôt soulagée, et la raison me revint. Rentrée en possession de moi-même, je pus adresser une ardente prière à ce Dieu, dont les douleurs terrestres ont fait d'avance pâler les nôtres, quelles qu'elles soient.

S'il est vrai cependant que notre vie n'est qu'une suite de phases diverses qui se succèdent brusquement l'une à l'autre, sans transition, en un moment, j'étais à un de ces moments-là. J'avais dit vrai l'autre jour, dans cette discussion entre Jacques d'Auveney, le marquis et moi : la blessure que mon amour avait reçue ne pouvait lui être que mortelle. Il était frappé du premier coup, je le sentais, et ses débris qui tombaient, pour ainsi dire, un à un de mon cœur, comme les éclats d'un vase brisé, y laissaient à découvert ma fierté, plus grande et plus forte. Il ne me restait déjà plus de cette cruelle épreuve que le sentiment de mon orgueil froissé, et d'un profond mépris pour l'indigne objet de ma passion. Je reprenais possession de moi-même, et songeais avec une sorte de joie sauvage à la belle vengeance que je pouvais tirer de ceux qui m'avaient trompée ou trahie. Je les voyais d'avance écrasés de mes bienfaits comme de mon dédain.

Relevant la tête à la suite d'une de ces longues méditations où je plongeais mon esprit, j'aperçus non loin de moi une ombre agenoillée, dans laquelle, malgré l'obscurité qui s'était faite dans l'intérieur de l'église, je reconnus Jacques d'Auveney. Je me levai aussitôt; lui vint vers moi :

— Venez, me dit-il, en me prenant doucement par la main; il est temps de rentrer.

Je le suivis sans mot dire, et, une fois dehors je lui donnai le bras. Nous marchâmes rapidement dans la direction du château. La nuit était venue, le ciel resplendissait d'étoiles. Nous arrivâmes ainsi, sans avoir échangé une parole, au pied du perron. Là, je m'arrêtai brusquement, je regardai Jacques en face, et lui dit :

— Vous m'avez suivie?

— Oui. Vous souffrez beaucoup?

— Beaucoup.

— Qu'allez-vous faire?

— Les sauver tous deux, si je puis.

— Et vous?

— Moi?... A la grâce de Dieu. Laissez-moi, mon ami, je vous prie.

— Si j'étais assez heureux pour vous servir en quoi que ce soit...

— Je le sais, merci.

Je lui tendis la main; il la saisit, la porta respectueusement à ses lèvres, et s'éloigna. J'entrai seule au salon, où je trouvai Bonne.

— Que vous m'inquiétez, Valérie, dit-elle en venant à moi! Où étiez-vous? Je vous ai attendue pour dîner...

— Excusez-moi,... je n'ai pas faim, répondis-je un peu sèchement. Veuillez être assez bonne, Mademoiselle, pour faire demander à M. de Losnac s'il peut me recevoir.

— Mais...

— S'il n'est pas trop souffrant, je désirerais lui parler à l'instant même.

— Vous le pouvez, me dit-elle un peu étonnée; il est toujours très-heureux...

— Merci, lui dis-je.

Je la quittai fort impoliment et montai rapidement l'escalier du château. Le cœur me battait, mais mon parti était pris, et je me sentais forte de ma résolution, du droit chemin retrouvé et de ma fierté renaissante. Tout ce qui sort d'ailleurs de la routine et des conventions de la vie journalière a toujours eu beaucoup d'attrait pour moi, et ce que j'allais entreprendre me plaisait par son étrangeté même aussi bien que par sa nécessité. Je frappai hardiment à la porte de mon ennemi; ce fut lui-même qui vint m'ouvrir, et j'entrai.

— Ma visite doit vous surprendre, Monsieur, lui dis-je, mais ma démarche auprès de vous vous surprendra bien davantage, et cependant je n'ai pas hésité à la faire. C'est vous en dire toute l'importance.

— Asseyez-vous Valérie; vous savez que rien de votre part ne peut ni m'étonner ni m'affliger.

— Dieu le veuille, Monsieur.

Nous nous assimes au coin du feu, et je commençai le combat.

— Monsieur de Losnac, j'arrive de la Brunetière.

— De la Brunetière?

— Oui. Clorinde, à défaut de son maître, avait eu la franchise de m'en montrer le chemin...

Le marquis me regarda d'un air qui voulait être assuré :

— Ce début, ma chère Valérie, ressemble à une déclaration de guerre!

— Dites à un commencement d'hostilités.

— Je n'ai donc plus qu'à me préparer à la défense. Et vous avez vu M. Larrieu?

— Vous pouvez bien croire que je ne me serais pas présentée chez un homme que vous ne voyez pas vous-même. J'ai rencontré par hasard sa fille, M^{lle} Denise.

Le marquis se leva brusquement, et se mit à marcher par la chambre. Il avait perdu son calme railleur. C'était un premier avantage.

— Et bien? dit-il enfin.

— Cette enfant, que son âge et son innocence auraient dû préserver du contact des tristes intrigues dont elle est l'objet, m'a révélé le secret qui pèse sur Losnac et sur ses habitants. C'est par elle que j'ai su que Gontran, chassé de votre présence...

— Ne prononcez jamais ce nom devant moi, Madame, si voulez que je vous écoute plus longtemps.

— C'est pourtant de lui qu'il faut que je vous parle, dis-je énergiquement.

— Eh bien soit! J'en parlerai moi-même, mais pour n'y plus revenir. Mon fils s'est montré fils ingrat; il s'est révolté, ce qui est sans exemple dans notre famille. Il est cause de mon malheur; je ne le reverrai de ma vie. Qu'il porte sans déshonneur notre nom, c'est tout ce que je veux de lui. Qu'il obtienne gloire et fortune, qu'il conquière le monde, s'il le veut; le monde est à lui, mais Losnac est à moi. Il n'y reviendra, il ne l'aura qu'après ma mort, que, grâce à sa lâche conduite, il n'attendra pas longtemps.

— Avant la mort, Monsieur, dis-je plus doucement après avoir laissé se calmer ce mouvement de violente colère, avant la mort, vous vous préparez une misérable vieillesse, croyez-moi. Vous sacrifiez et rejetez loin de vous les douces joies de la paternité pour courir après une chimère qui vous fuira toujours. Les mois, les années s'accumuleront sur votre tête, et leur poids toujours plus lourd, joint à celui des espérances trompées, de la passion qui ronge, vous écrasera bientôt. Vous vous débattrez alors, vous voudrez revenir en arrière, ressaisir cette vie que vous aurez follement dépensée, ... il sera trop tard, et vous resterez là, impuissant contre le sort que vous vous serez fait, rongé par de stériles regrets, entre un passé perdu, et un avenir sans but, sans affection comme sans intérêt.

Je restais assise, évitant le moindre geste, le moindre éclat de voix dont l'emportement eût pu me faire perdre le sang-froid dont

j'avais tant besoin. Quant au marquis, il était debout, au milieu de la chambre, me laissant parler et me regardant de cet air de dédain railleur dont il s'était départi un instant.

— Votre sermon est basé sur de si grandes vérités, dit-il enfin, que je me le suis fait souvent à moi-même, il y a longtemps pour la première fois, et soit dit sans offenser votre profonde expérience, Valérie, vous n'étiez pas encore née, je crois. Eh bien, oui, j'aime cette jeune fille, non de cet amour dégradant dont sont affectés, comme d'une maladie, vos vieillards de vingt ans, mais d'un amour vrai, sérieux, qui pousse de fortes racines jusqu'au fond de notre cœur, comme ces chênes qui vont chercher leur nourriture dans les entrailles de notre vieille terre poitevine. Et vous voulez, d'un mot de votre froide logique, arracher cette passion dans laquelle s'est absorbé tout mon être?... Mais ce serait ma mort, et je veux vivre!

— Vivre! répondis-je, vous appelez cela vivre! Quoi? Maudire et chasser un fils, unique héritier de votre fortune et de votre nom; se faire à plaisir la terreur de tout ce qui vous entoure et vous aime; devenir le tyran d'un ange de charité, que le ciel vous a donnée pour sœur; rôder la nuit, comme un voleur, autour de la demeure d'un parvenu qui vous a fermé sa porte...

— Vous m'avez suivi?

— Non... Aller rêver au clair de lune, comme un écolier sous les fenêtres de sa belle; enfin s'exposer aux reproches de ses valets, à la risée publique, et aux remords de sa conscience, dites-moi, est-ce là vivre, comme doit vivre le marquis de Losnac?

— Vous ne pouvez me comprendre, Valérie. Oui, c'est vivre, puisque c'est lutter, puisque c'est attacher sa vie même à un but; et ce but, toutes mes aspirations, toutes mes forces, restées si longtemps inactives, y tendent. Mais, songez donc! Quelle existence ai-je eue jusqu'ici? Marié par convenance à une parente, dont personne mieux que moi n'a su apprécier les vertus, mais qui n'avait rien de la grâce et des séductions féminines, j'ai vécu au fond de ma province, étranger aux passions comme aux idées du monde. Je n'ai connu longtemps ni les habitudes, ni les entraînements de votre société moderne, et lorsqu'ils se présentent à moi aujourd'hui, lorsqu'ils viennent solliciter mon cœur, si neuf malgré mon âge, sous les formes irrésistibles de la jeunesse, de l'innocence et de la beauté, le seul obstacle que je rencontre entre eux et moi est justement mon propre fils! Ne me parlez pas du refus qu'oppose M. Larrieu à un projet d'union qui rendrait gentilshommes ses petits enfants en triplant leur fortune à venir. Si Gontran ne se trouvait sur ma route, rien ne m'empêcherait d'y marcher. Et vous voulez que je pardonne à ce fils dénaturé! Vous voulez que je

m'efface devant lui, que je lui cède la place et que je sois le témoin et le complice d'un bonheur fait avec les débris du mien ! Jamais ! le respect filial seul aurait dû dicter à Gontran son devoir ; il ne l'a pas compris. Bien plus, ici même, à cette place où vous êtes, il a osé me menacer ! ma main, levée pour frapper, s'est abaissée pour maudire... Je l'ai chassé, je le chasserais encore !... Il a brisé ma vie ; j'ai brisé la sienne ; nous sommes quittes.

— Mais un père doit pardonner tant que cela lui est possible, essayai-je de répondre, tout en me sentant faiblir devant cette obstination raisonnée.

Eh bien, Gontran est jeune.....

— Eh ! croyez-vous que je ne le sois pas?... Croyez-vous que je ne ressente pas toutes les ardeurs de la passion?... Que dis-je, grand Dieu !... Tenez, Madame, sachez-le, puisque vous m'avez déjà arraché mon secret : l'amour n'est rien à côté de cette haine plus affreuse que toutes les haines, de ce poison qui coule, avec mon sang, dans mes veines, qui me ronge et me tue, la jalousie. Condamnez-moi, méprisez-moi,... mais je suis épouvantablement jaloux !

— Et moi ? Pensez-vous que je ne le sois pas ? m'écriai-je en me levant brusquement.

— Vous ?...

— Mais vous n'avez donc rien vu depuis quinze jours ? Vous n'avez donc pas compris à mes paroles, à mes actions, au moindre de mes gestes, qu'il n'y avait pas une de mes pensées qui n'appartînt toute entière à Gontran ? Vous ne savez pas que toutes les désillusions, toutes les révoltes, tous les déchirements, toutes les douleurs enfin que notre cœur peut supporter, je les ressens, et que depuis six heures je souffre tout ce qu'on peut souffrir ! Eh bien, regardez-moi, monsieur de Losnac, poursuivis-je en me dressant, les yeux dans ses yeux, devant le marquis dominé, regardez-moi, vous qui ne pouvez sacrifier un caprice stérile à l'honneur de votre nom et au bonheur de tout ce qui vous entoure ! Je suis jeune, riche, aimée de tous ! Sans famille, libre, j'avais mis toute ma vie dans mon amour. Lui perdu, c'est la mort ! Je le sens, je le vois... et je jure devant vous, devant Dieu, que tout ce qu'il sera humainement possible de faire pour hâter le mariage de M. Gontran de Losnac, votre fils, avec M^{lle} Denise Larrieu, je le ferai. D'après ma conduite, jugez de la vôtre. Adieu !

Je sortis violemment, me traînai le long du mur du corridor jusqu'à ma chambre, et là, épuisée de colère, de douleur et de fatigue, je tombai dans un fauteuil que je heurtai dans l'ombre. J'y restai je ne sais combien de temps dans un complet état de prostration ;

enfin, reprenant peu à peu mes sens, je pus me jeter sur mon lit. Une fièvre ardente me prit, et dans le délire du rêve, les images les plus effrayantes ou les plus bizarres vinrent encore m'assaillir. Puis je me calmai insensiblement; un sommeil de plomb me donna quelques heures de repos véritable que je n'avais pas goûté un seul instant depuis trois jours.

Je me réveillai fort tard, et Julie, que j'avais sonnée, m'avertit, en ouvrant mes volets, que M. de Losnac me priait de le recevoir dès que je serais levée. Je m'habillai à la hâte; mon hôte ne se fit pas attendre. Il me parut vieilli de dix ans; ses traits avaient perdu cette contraction habituelle, indice d'une volonté violemment contrariée. Je ne sais quoi de noble et de doux avait remplacé la brusquerie de son allure. Il vint à moi, une lettre d'une main, et me tendant l'autre :

— Dieu soit béni, Valérie, qui vous a amené sous mon toit! dit-il d'une voix simple et triste. Un de mes aïeux disait que, nous autres hommes, nous ne devons jamais en vouloir aux femmes de nous perdre, car ce sont toujours elles qui nous sauvent. Il avait raison. Cette nuit, au lieu de dormir, j'ai pensé à vous; cela m'a guéri. Décidément l'esprit de sacrifice est contagieux. Tenez, lisez.

Je ne comprenais qu'à demi ce qu'il voulait me dire, mais à peine eus-je parcouru la lettre qu'il me donna, que je ressentis un sentiment de fierté, et, oserai-je l'avouer, de découragement. Ma victoire était plus complète que je ne l'avais peut-être espéré. Je lus tout haut :

Mon cher fils,

J'ai fait cette nuit un mauvais rêve : je vous voyais partir d'ici, d'où quelque mauvais génie vous avait chassé. Je crains que ce cauchemar ne trouble encore mon sommeil, et le seul remède à son retour est que vous veniez vous-même rassurer votre père. Je connais, dans notre voisinage, deux grands yeux bleus qui vous reverront sans doute avec plaisir. Que diriez-vous du projet de les encadrer dans notre galerie de portraits des dames de Losnac? Revenez-nous donc, mon cher enfant, et si vous ne voyez dans tout ceci qu'un caprice, rappelez-vous qu'il faut obéir aux caprices d'un vieillard.

Votre père affectionné.

MARQUIS DE LOSNAC.

Le mot *vieillard* était souligné et donnait à cette fin de lettre une touchante signification.

Comme j'achevais de lire, je vis le marquis se regarder dans la glace qui surmontait la cheminée.

— Il me semble, disait-il en souriant tristement, que j'ai blanchi

depuis hier. Qu'en dira M^{lle} Denise?... Bah! ma bru m'en respectera davantage. Eh bien, poursuivit-il en se tournant vers moi, que pensez-vous de ma charte octroyée? Elle vous étonne par sa clémence? Moi aussi. Mais, voyez-vous, Valérie, rien n'est plus raisonnable qu'un fou qui revient à la raison.

— Dites que rien n'est meilleur qu'un noble cœur qui revient à la bonté.

— Des compliments? Non; c'est à vous qu'il en faudrait faire. Puisque vous approuvez ma lettre, je vais faire atteler après déjeuner; nous irons ensemble à Verdeuil la mettre à la poste, et notre exilé la recevra ce soir même. Au retour, nous ferons une visite à la Brunetière. Vous m'avez reproché de vous avoir caché le sentier qui y mène; j'ai à cœur de me laver de cette accusation. Nous y entrerons par la grande route. Vous viendrez avec moi, n'est-ce pas? Pour ma première sortie après la guérison, il faut bien que mon médecin m'accompagne.

Il sortit sur ces mots et me laissa seule. Je restai à la fois heureuse et abasourdie du changement opéré en quelques heures dans ce cœur hier si intraitable. Et c'était sur un mot de moi que M. de Losnac oubliait tout, son amour, sa fierté, sa dignité d'homme et de père offensé! Peut-être n'attendait-il depuis longtemps que ce mot pour rouvrir ses bras à l'enfant révolté, maudit; peut-être avait-il suffi d'une volonté ferme s'élevant devant cette volonté violente, pour la faire tomber tout à coup. On n'étouffe pas ainsi, dans une heure de colère, le sentiment paternel. On l'endort tout au plus; le moindre choc peut le réveiller.

Mais pourquoi mon triomphe, si complet et si prompt, me laissait-il plus de tristesse que de satisfaction du devoir accompli? Hélas! J'étais punie de mon égoïsme: j'avais travaillé à mon bonheur, me disant que je travaillais au bonheur des autres; tout m'avait réussi, tout, excepté ce que j'avais rêvé pour moi-même! Sous l'empire de cette amère désillusion, je pris la plume, et j'écrivis d'un trait les lignes suivantes :

Eh bien, mon cher Gontran, vous aviez donc pris, un instant, notre amour au pied de la lettre? Je rougis pour vous de votre naïveté. Que vous connaissez mal la vie, mon pauvre ami! Sachez que bien peu de choses y sont vraiment sérieuses. Parole échangée, avenir engagé, respect de la femme qu'on aime, respect de soi-même et de son propre honneur, qu'est-ce que tout cela si le bonheur n'est pas au bout? Or, où pouvait nous conduire notre prétendue inclination l'un vers l'autre? Du reste, j'espère que vous le voyez maintenant: nous ne nous aimons pas, nous ne nous sommes jamais aimés. Nous allons nous revoir, et vous verrez que je vous dis vrai. C'est ainsi d'ailleurs que je

l'entends et que je le veux. Pour avoir effeuillé quelques marguerites avec moi, vous avez cru à une passion que votre jeune imagination vous montrait sincère, et qui ne vous a pas entamé. Vos yeux, grâce à Dieu, sont dessillés. N'ayez pas la pensée que ma réputation puisse souffrir de cette erreur d'un jour ; seuls, les cœurs faibles s'arrêtent à ces puérides considérations. Le vôtre a pu perdre quelques ailes mais elles repousseront vite, et vous feront voler gaiement à de nouveaux combats. Donc, notre amitié seule subsiste, et je veux vous le prouver en vous donnant ici un bon conseil.

Ne dites jamais à votre femme que vous m'avez..., non, que vous avez cru m'aimez. Les jeunes filles ont des idées si bizarres parfois, que celle-ci, toute charmante, toute éblouie de la gloire de porter le nom de Losnac qu'elle puisse être, pourrait bien vous répondre : Eh quoi, vous avez aimé cette femme, vous l'avez laissé se faire votre avocat auprès de votre père, vous l'avez vue sans émotion plaider votre cause, et vous en avez conçu l'idée que son dévouement pourrait tourner en faveur d'un nouvel amour pour moi ! Allez, mon ami, étudiez la diplomatie, les affaires, apprenez l'art de devenir un homme sérieux, indispensable à votre pays, un grand homme !... Mais ne cherchez pas à connaître le cœur féminin. Vous n'y arriverez pas, car il vous manque pour cela les premières notions naturelles, ce qui ne s'apprend pas : le tact, la délicatesse et l'instinct de l'honneur.

Un tel langage serait absurde, n'est-ce pas ; mais le monde n'est-il pas souvent absurde, et même ingrat et lâche ?

Valérie DE FAUVILLE.

En relisant ces lignes, je fus prise d'un scrupule. Était-ce faire le bien que de se venger, ne fût-ce qu'en paroles, de ceux qui nous font le mal ? Je déchirai ma lettre et la remplaçai par deux mots à Gontran, lui disant simplement que personne plus que moi ne serait heureux de le voir revenir à Losnac. C'était plus digne de moi. Je demandai au marquis la permission de joindre ce billet au sien, et nous partîmes pour Verdeuil, après déjeuner, laissant au château la pauvre Bonne, qui ne comprenait rien à ce qui se passait, sinon que son neveu chéri revenait et que j'en étais la cause. Elle m'avait pris plusieurs fois les mains, les serrant dans ses doigts maigres, et me regardant, sans parler, les yeux pleins de larmes d'attendrissement. Celle-là du moins n'était pas ingrate.

Le temps était beau, et la calèche roulait silencieusement sur la route sablée par laquelle le marquis et moi étions revenus l'avant-veille de notre promenade à cheval. Que d'évènements en moins de quarante-huit heures ! Je me taisais, mais M. de Losnac parlait pour nous deux. Il faisait mille projets d'avenir pour sa vieillesse, pour son fils, sa bru et ses petits enfants ; tout cela sans prendre garde à moi. Les hommes ont beau faire ; les meilleurs et les plus intelli-

gents n'ont jamais cette délicatesse de touche à l'égard des cœurs malades qui est l'apanage des femmes, même les plus ordinaires. Tout ce verbiage secouait cruellement l'agonie de mon pauvre amour que je sentais s'en aller en lambeaux mais non sans déchirement. Je n'y tins plus, et je fis part au marquis de mon intention de partir pour Paris le soir même.

— J'ai fait ici tout le bien dont j'étais capable; je n'ai plus qu'à disparaître et vous laisser tout entier à votre nouveau bonheur.

— Je n'y consentirai pas, s'écria-t-il vivement. Restez, Valérie, je vous en supplie! Je veux que vous soyez témoin de votre œuvre. Vous vous êtes dévouée pour moi, pour nous, et, comme le disait Jeanne d'Arc de son étendard, vous avez été à la peine, il est juste que vous soyez à l'honneur.

Il insista si affectueusement que je promis de ne partir qu'après l'arrivée de Gontran. Peut-être, au fond du cœur, n'étais-je pas fâchée d'humilier un peu par ma présence mon cruel bourreau et de l'écraser sous le poids de mon bienfait.

Nous arrivâmes à Verdeuil. Je pris la lettre des mains du marquis, et descendant devant la poste, je tins à honneur de jeter dans la boîte ma volontaire condamnation. La main me tremblait. Il n'est personne qui n'ait éprouvé cela une ou plusieurs fois en sa vie, en laissant tomber un simple carré de papier dans ce petit gouffre en bois peint, qui dévore tous les jours tant de mensonges polis et de lâchetés dorées. Après une hésitation d'un moment, je lâchai l'enveloppe, que j'entendis glisser et tomber au fond avec un petit bruit sec. Je respirai fortement et remontai en voiture :

— Jean, à la Brunetière! cria M. de Losnac au cocher.

Et nous repartîmes au grand trot.

Notre visite fut longue. Après une présentation en règle, et tandis que le marquis causait au salon avec M. et M^{me} Larrieu, Denise m'entraîna dans le parc, et à peine lui eus-je dit quelques mots sur le sujet que ses parents traitaient en ce moment avec M. de Losnac, qu'elle se jeta dans mes bras en pleurant de joie. La pauvre petite m'inspirait vraiment plus de pitié que de jalousie. En écoutant son babil de jeune fille, ses grosses confidences de riens enfantins, en voyant de quelles joyeuses et naïves espérances elle se berçait, je pensais presque avec tristesse à ce qu'elle avait à souffrir pour apprendre la science de la vie. Au bout d'une heure, nous rentrâmes au salon, et une conversation générale s'engagea sur je ne sais plus quel sujet. M. Larrieu, homme sec de ton et d'esprit, et sa femme, bourgeoise ne manquant pas de prétentions aux grandes manières, m'accueillaient on ne peut mieux. Le marquis leur avait dit évidemment que je n'étais pas étrangère à l'heu-

reux et brusque changement, qui, depuis vingt-quatre heures, s'était fait en lui. Nous partîmes enfin. M. de Losnac salua ses hôtes en leur disant : A demain, et tendit la main à Denise qui y posa le bout de ses doigts en rougissant bien fort. Quand nous fûmes à quelques tours de roue du château :

— Tout va pour le mieux, me dit le marquis radieux. M., M^{me} et M^{lle} Larrieu viennent dîner demain à Losnac, et j'espère que le couvert de Gontran ne restera pas inoccupé. Vous pensez bien qu'il arrivera demain soir?

— N'en doutez pas.

— Ah! Valérie, que d'heureux vous faites d'un seul coup!.....

— Mon bonheur était donc bien grand, pensai-je en moi-même, pour que ses débris fussent à celui de tant d'autres!

— Et, continua vivement M. de Losnac, en me saisissant la main, si vous vouliez...

Il s'arrêta; je le regardai toute surprise.

— Mais non, reprit-il aussitôt; j'ai abdiqué, ce n'est pas pour...

— Pour?

— Pour vouloir remonter sur le trône, dit-il à demi-voix et repoussant presque brutalement ma main.

Il se détourna et garda le silence jusqu'à notre arrivée au château. Je me taisais aussi, absorbée dans mes réflexions, et n'osant deviner ce qui, peut-être, était le vrai motif de la rapide conversion du marquis.

Le lendemain, à quatre heures, nous étions tous réunis sur le perron de Losnac, attendant Gontran qui avait annoncé son arrivée par une dépêche. Le marquis avait, sans retard, expédié aux habitants de la Brunetière l'avis de se trouver à Losnac pour y recevoir l'enfant de la maison. Debout, devant tous, droit comme un jeune chêne dans son habit à la française, M. de Losnac braquait une lorgnette dans la direction de Verdeuil. Je le regardais; il avait très-grand air et me paraissait métamorphosé; il était vraiment plus imposant depuis vingt-quatre heures. Sa sœur Bonne était à ses côtés, lui tenant la main, et pleurant encore de joie; elle n'avait pour ainsi dire pas cessé depuis la veille. Tous deux auraient bien voulu aller à la gare, mais la présence de leurs invités s'y opposait, et d'ailleurs on voulait faire une digne et cérémoniale réception à l'exilé. L'heureux Firmin, accompagnant la voiture, avait été chargé du soin d'aller recevoir son jeune maître. Pour moi, je ne saurais dire à quel état d'anéantissement j'étais parvenue. Je me tenais derrière mes nobles hôtes, à côté de M. et M^{me} Larrieu qui prenaient des airs de circonstance, et de Denise radieuse, tantôt rouge, tantôt pâle. Seul et en arrière de ce groupe, était Jacques d'Auveney qui, lui, ne s'occupait que de moi. Sans me rien dire, il ne

me quittait pas des yeux ; je sentais son regard me brûler, et me laissais aller au charme de savoir qu'un être au moins, parmi ceux qui m'entouraient, pensait à moi.

Pendant le temps s'écoulait, le soleil baissait à l'horizon, et rien encore ne paraissait sur la route de Verdeuil. Les domestiques, eux aussi, attendaient *M. le Comte* sur le perron de la cuisine ; mais autant le groupe de leurs maîtres était silencieux, autant le leur était joyeusement bavard. Au milieu de leur conversation, s'élevait la voix flûtée de Julie qui disait :

— M. le comte aura peut-être manqué le train... Enfin, tout le monde est d'accord, quel bonheur ! Pourvu que ça dure!...

La voiture revenant de Verdeuil parut enfin. Un cri : « Le voici, » s'échappa de toutes les poitrines. L'équipage s'avancait au grand trot, et ne se mit au pas qu'en entrant dans le parc ; déjà les chevaux, blancs d'écume, gravissaient la pente douce qui menait au château. A ce moment, je vis, je vois encore, sortant de la portière et agitant un mouchoir, une main... Je sentis le sang bouillonner dans ma tête, mon cœur cessa, je crois, de battre ; une sorte de colère sourde et sauvage m'envahit. Je me réveillais, comme en sursaut, d'un long rêve. Ma fierté, ma jalousie secouèrent violemment leur engourdissement, et j'entendis la voix de mon honneur blessé me crier : « Malheureuse ! que fais-tu ici ? Vas-tu rehausser par ta présence le triomphe de ta rivale ? » Je ne me contiens plus ; j'oublie la promesse que j'avais faite à mon hôte. Je quitte brusquement le perron, rentre au salon, et me dirige vers la porte du vestibule. Jacques, étonné sans doute de mon air étrange, s'avance vers moi ; d'un geste impérieux je lui défends de me suivre. Je monte précipitamment dans ma chambre, je prends mon chapeau, un châle, ma bourse, et redescendant en courant l'escalier, je me sauve dans la futaie par une porte dérobée. Je marche, je fuis droit devant moi, sans trop savoir où je vais. Je gagne la campagne, et loin de ces murs maudits je puis enfin respirer à pleins poumons. Malgré de gros nuages chargés d'électricité qui s'amoncellent au-dessus de ma tête, jamais l'air des grands champs ne m'a semblé si pur et si bienfaisant. J'arrive enfin à Verdeuil ; je cours à la gare et me blottis dans un coin de la salle d'attente. Le train de Paris passe, je me jette en wagon. A ce moment l'orage éclate, et je me souviens que le soir de mon arrivée à Losnac il faisait un temps pareil, comme si mon odieux séjour en ces lieux dût être encadré entre deux coups de tonnerre. Une fièvre ardente me saisit ; je n'avais pris presque aucune nourriture depuis deux jours. J'arrive à Paris, à la fois brûlante et glacée, et, à peine chez moi, je n'ai que la force de me mettre au lit.

Je passai toute une nuit sans sommeil. Le lendemain, de bonne heure, on vint sonner à ma porte; de ma chambre, j'entendis une voix connue. J'avais donné les ordres les plus sévères pour qu'on dît à tout visiteur, mon frère excepté, que j'étais absente et qu'on ne m'avait pas vue à Paris depuis trois semaines. On m'apporta une carte sur laquelle je lus : le vicomte Jacques d'Auveney. Je me traînai à la fenêtre, et, soulevant le rideau, je vis le pauvre garçon qui se promenait sur le trottoir en face, les yeux fixés sur mon hôtel, et semblant hésiter sur ce qu'il devait faire. Des larmes de feu me brûlaient les joues. Ce cœur simple et bon était tout ce que je regrettais de Losnac. Jacques resta ainsi cinq minutes, regardant toujours timidement de mon côté; puis je le vis baisser la tête et s'éloigner d'un air triste. Arrivé au coin de la rue, il jeta un dernier regard et disparut. L'amour serait-il donc une trop belle chose pour la terre si l'on aimait toujours ceux qui vous aiment et qui sont dignes d'être aimés?

Je fus malade six semaines, pendant lesquelles mon frère vint me voir une fois. Il passa un jour auprès de moi, ne cessant de me répéter :

— Tu te fatigues, tu t'agites trop, ma pauvre Valérie... Calme-toi; il te faut du repos,.. Soigne-toi... ce ne sera rien.

Puis il repartit le soir pour la Picardie, ayant organisé pour le lendemain une grande chasse à laquelle il ne pouvait manquer. Gontran vint aussi s'informer de moi; je l'avais prévu, et on lui répondit que j'étais partie sans donner d'adresse.

Lorsque je fus à peu près rétablie, grâce aux soins maternels de ma vieille Marianne, le docteur, me voyant toujours triste et absorbée, me dit un jour :

— Nous vous avons arrachée à la mort, Madame, mais la vie ne revient pas assez vite. Ne passez pas l'hiver à Paris, partez pour le pays du soleil. Menez-y l'existence la plus paresseuse que vous pourrez, et vous nous reviendrez avec les hirondelles, aussi joyeuses, aussi vivantes qu'elles.

Puis il prit congé, et par la porte restée entr'ouverte, je le vis secouer la tête en parlant à ma pauvre servante qui l'interrogeait tout bas.

J'obéis machinalement à celui qui, après Dieu, m'avait sauvée, si cela peut s'appeler ainsi, et quinze jours après, j'étais installée, près de Menton, dans la petite villa où j'écris ces lignes. Il y a cinq semaines que j'y suis, avec la seule et fidèle Marianne; je ne veux faire aucune connaissance dans le voisinage, ni voir qui que soit. La seule distraction que je puisse supporter est de m'asseoir à ma

fenêtre, et d'y jouir de l'admirable vue qu'on y découvre : A droite, Monaco, son petit golfe, et les jardins de Monte-Carlo ; à gauche Vintimiglia et ses rivages toujours verts ; à mes pieds la route de la Corniche, et devant moi l'étendue sans limites de la bleue Méditerranée. Le brusque changement opéré dans ma vie et mes habitudes, cette existence végétative, ont arrêté pour quelques jours les progrès du mal qui me ronge. J'ai pu faire quelques courtes promenades à pied, par un beau et chaud soleil ; mais bientôt mes forces ont diminué de nouveau. J'ai perdu toute cette énergie morale dont j'étais si fière autrefois. Les ressorts de ma vie sont usés, et je sens que mon esprit n'a plus envie que mon corps vive. L'insomnie me poursuit la nuit, et c'est dans ces moments de fièvre que je jette rapidement sur le papier le récit de ma vie depuis quatre mois. Le jour, toute occupation me devient impossible. Le travail me fatigue ; les livres sérieux, les journaux me laissent indifférente, et les romans me font horreur. A part mes heures de prière, les meilleurs instants que j'aie sont ceux où mes rêveries somnolentes m'emportent à l'aventure, là-bas, là-bas, au delà de ces flots, et s'étendent sans obstacle aussi loin que le regard, que la pensée même peuvent attendre. L'aspect et le bruit de la mer bercent mon esprit harrassé, et finissent par le calmer, comme un enfant s'endort sous le regard et au chant lent et monotone de sa nourrice.

Mon sacrifice est fait. La passion qui m'agitait, je puis en mesurer toute la violence maintenant, que je n'en suis plus la proie. Un immense découragement m'a envahie, et je le laisse prendre possession de moi, cédant à l'amer sentiment de bien être du naufragé, qui, las de lutter contre la mort, s'abandonne à la profondeur des flots. Ce monde n'a plus rien qui me tente ; c'est sur l'autre que je fixe désormais ma pensée, mon espoir. Pour les âmes ardentes, la bataille du bonheur ne se livre pas deux fois ; je l'ai témérairement engagée, jé l'ai perdue, voilà toute mon histoire.

15 janvier 187...

J'ai reçu le coup de grâce. Il y a trois jours, au déclin du soleil, j'étais accoudée sur le rebord de ma fenêtre ouverte, et le regard perdu dans la double immensité de la mer et du ciel, j'écoutais un petit pifferaro napolitain, qui, laissant tomber à ses pieds sa cornemuse, me chantait, pour quelques pièces de monnaie, les barcarolles tantôt gaies, tantôt sentimentales de son pays. Un bruit de grelots, venant du côté de la France, me tira bientôt de ma rêverie, et une berline, lancée au grand trot sur cette route qui conduit si

souvent le bonheur et l'amour en Italie, parut au détour du chemin et s'arrêta devant ma porte. Le cocher descendit de son siège et vint demander à ma *padrona di casa* je ne sais quoi pour recommander un trait qui venait de se casser. La portière s'ouvrit alors, et j'y vis paraître une tête qui m'avait été,..... hélas ! qui m'était encore trop chère ! Ah ! tout ce que mon cœur pouvait contenir de douleur engourdie, de rage impuissante, de jalousie, de passion qui me semblait éteinte, de folie que je croyais domptée, remonta de ma poitrine glacée à ma tête en feu. Je me rejetai en arrière, mordant mon mouchoir pour m'empêcher de crier, et fermant les yeux, je m'accrochai aux rideaux de la fenêtre, ne voulant pas avoir la lâcheté de tomber. Je réveillai bientôt ma fierté chancelante, je regardai, et les vis s'avancer sur un rocher qui domine la mer, lui de cette allure toujours noble, fine, élancée, elle s'appuyant de toutes ses forces sur son bras. Leur deux silhouettes se détachaient noires et vives sur l'azur clair des flots.

— Signor, cria le cocher, en voiture, vite ! Nous n'arriverons à Vintimiglia qu'à la nuit !

Ils revinrent. Cachée à demi par la persienne soulevée, je la contemplai, elle à son tour. Elle était jeune, riante, épanouie. Sa beauté, dans le cadre éblouissant de ses cheveux d'or, éclatait de joie et de triomphe. Je me sentis attendrie, vaincue par je ne sais quelle pitié pour tant de bonheur innocent. Je tombai assise, et un flot de larmes jaillit de mes paupières brûlantes... La voiture fuyait rapidement, et je n'entendais plus que la voix du petit pifferaro qui chantait en s'éloignant :

Piacere d'amor dura un instante sol,
Il duol d'un cor tutta la vita dura !

Je fermai ma fenêtre, et ne l'ai plus rouverte.

.....
Ici s'interrompt le manuscrit de M^{me} de Fauville. Nous n'y ajouterons qu'un mot. Remis entre nos mains, il ne devait voir le jour que lorsque son auteur aurait cessé de vivre..... Nous avons tenu parole.

Alexandre ROCOFFORT.

L'ALGÉRIE EN 1876 ¹

VIII

La loi militaire a associé l'Algérie à la défense commune en autorisant les jeunes Français à faire leur apprentissage des armes sur la terre algérienne. Jusqu'à ce jour les colons avaient été exonérés de la conscription; mais, incorporés dans les milices locales, ils avaient, en maintes circonstances et notamment dans la dernière insurrection, défendu vaillamment et de concert avec l'armée, le sol algérien. En présence des circonstances très-graves où se trouve la patrie depuis la dernière guerre, il n'a pas été possible de libérer la terre algérienne du service militaire, ainsi que cela se pratique dans beaucoup de colonies, pour les laisser en toute liberté au rude travail du défrichement. On avait songé à ne pas obliger les Algériens à quitter l'Afrique en cas de guerre, et on voulait créer des régiments attachés au sol et plus spécialement destinés à défendre et conserver l'Algérie; mais on a craint de composer ainsi une armée distincte en quelque sorte de la nôtre, acquérant des idées, des traditions spéciales, se refusant peut-être un jour à un grand effort pour la vieille France, et arborant un drapeau algérien. Une armée de ce genre n'aurait-elle pas été un danger, surtout avec l'adoption d'un système autonomiste et un parlement colonial votant le budget, dirigeant toutes les affaires publiques et ayant alors une force considérable sous ses ordres? On a donc résolu, avec sagesse, pour ne pas détruire dans son germe notre œuvre de colonisation africaine, que les jeunes soldats algériens feront leur service dans les corps stationnés en Algérie, et que leur temps de présence effective sous les drapeaux sera d'une année, mais qu'ils feront

¹ Voir le *Correspondant* du 25 septembre 1876.

partie de l'armée active ou de la réserve de l'armée active pendant neuf ans, pour entrer ensuite dans l'armée territoriale. D'après la loi du recrutement en Algérie, les milices ont été dissoutes, mais « les hommes au-dessus de quarante ans pourront, en cas d'insurrection, et si les ressources fournies par la réserve de l'armée active et par l'armée territoriale sont insuffisantes, être appelés au service et incorporés dans l'armée territoriale. »

On voit ainsi qu'à la suite de longues controverses, un accord suffisamment satisfaisant a été trouvé et que, malgré les diatribes de quelques-uns de ses journaux les plus avancés, l'Algérie n'a pas à se plaindre de la dernière Assemblée nationale. Cette Assemblée lui a montré une sollicitude inaccoutumée, et, si quelques-uns de ses membres ont fait preuve d'un esprit étroit et jaloux, l'immense majorité a manifesté un sincère et patriotique intérêt à la cause africaine. La loi pour l'attribution de 100 mille hectares aux Alsaciens-Lorrains voulant rester Français a été, dès le début, une douloureuse preuve de cet intérêt.

De toutes les lois votées concernant l'Algérie, la plus importante est sans nul doute celle sur la propriété individuelle indigène, qui a été accueillie avec une universelle satisfaction. Au moment même de se séparer, l'Assemblée autorisait à la fois la construction du chemin de fer de Constantine à Sétif, avec prolongement ultérieur sur Batna, l'achèvement du port de Philippeville¹ et l'exécution de grands travaux publics à Alger.

Pourtant elle n'a pas accordé à la colonie le nombre de députés que celle-ci réclamait. Nous ne voulons dire qu'un mot de cette question, qui se rattache pour nous à des considérations d'un autre ordre que le nombre plus ou moins considérable des électeurs. C'est de plus haut que le sujet doit être envisagé. Les valeurs immobilières créées en Algérie par nos compatriotes s'élèvent déjà à des milliards, et le mouvement commercial entre les deux pays atteindra bientôt le chiffre de 500 millions par an. Ce sont là des intérêts français considérables et qui ont conquis le droit d'entrée dans nos assemblées législatives. Pourrait-on admettre aujourd'hui l'absence de représentants algériens lorsque, à chaque instant, des intérêts aussi graves peuvent être discutés, et qu'une résolution

¹ Cette loi a autorisé la Chambre de commerce de Philippeville à contracter un emprunt de 2 millions pour l'achèvement du port de cette ville et à en faire l'avance au gouvernement général de l'Algérie, qui la remboursera par annuités. C'est un exemple nouveau pour la colonie qui, assure-t-on, va être suivi pour le port d'Oran, en construction depuis de longues années, et dont les jetées, n'étant pas terminées, ont été presque entièrement emportées en 1839, et fort endommagées au mois de janvier de cette année.

prématurée, une loi malencontreuse, peut arrêter l'essor de la colonisation et compromettre l'avenir de la colonie ?

En suivant les travaux de l'Assemblée nationale, on a pu se convaincre de l'utilité des députés algériens, et peut-être eussent-ils mieux encore obtenu gain de cause s'ils ne s'étaient montrés, en même temps que les représentants très-dévoués de la colonie, des hommes politiques trop ardents en d'autres matières. Nous avons signalé ce danger dans l'intérêt de la cause algérienne et exprimé le vœu de voir s'élever la question coloniale au-dessus de la lutte des partis et des passions de la politique. Il se peut que ce désintéressement soit pour certains colons un sacrifice douloureux ; mais ils devront l'accomplir s'ils veulent assurer, dans tous les partis, des amis nombreux et des partisans dévoués à la cause qui leur est chère.

L'Algérie n'aura donc plus que trois députés ; mais elle a obtenu, comme une compensation nécessaire, trois sièges de sénateurs, et sa voix se fera entendre dans les deux chambres. Voilà le grand fait. L'Assemblée nationale a sagement agi en accordant ainsi à nos dépendances algériennes cette double représentation. Le refus de l'Assemblée aurait eu la double conséquence fâcheuse d'exciter le vif mécontentement des populations, dont les vœux énergiques et formels allaient recevoir satisfaction de l'empire lui-même au moment de sa chute, et d'accroître l'importance du conseil supérieur de la colonie. Dans ces conditions, le système autonomiste devait prévaloir, et l'autonomie doit logiquement et fatalement, surtout avec nos divisions de partis et le tempérament impressionnable de notre race, amener, si ce n'est la séparation, du moins des aspirations séparatistes et produire ainsi les luttes et les divisions.

Comparer l'Algérie aux colonies anglaises pour lui octroyer un régime analogue nous paraît une théorie dangereuse et en même temps bien peu fondée. L'Algérie n'est point à la distance du Canada, du Cap et de l'Australie, pour avoir besoin d'être dotée d'un parlement et d'un gouvernement autonomes ; elle n'a pas davantage des droits acquis et des privilèges dont elle puisse revendiquer le maintien. Placée à trente heures de la France, elle est aujourd'hui moins éloignée de la métropole que ne l'étaient, au siècle dernier, les îles Baléares de l'Espagne et la Corse de notre pays, tout en faisant partie intégrante de la métropole. Avec le télégraphe, les affaires peuvent se régler entre Paris et Alger, avec la même facilité et la même instantanéité que s'il s'agissait d'un département français. La diversité actuelle des races, des mœurs, des besoins, des intérêts, ne doit pas être une raison concluante en faveur de l'autonomie. De plus en plus l'influence de nos lois, de nos usages,

de notre civilisation, de notre race, se fera sentir, et la fusion des diverses populations en fera une agglomération vraiment française. Les colonies de la Grande-Bretagne deviennent bien vite complètement anglo-saxonnes, malgré les nombreux éléments de l'immigration.

Le péril serait grand dans l'avenir si l'on créait à Alger une trop forte concentration de pouvoirs administratifs, législatifs et politiques, tandis qu'un immense résultat peut être atteint avec une sage et graduelle assimilation ; et si l'heure doit sonner d'une grande confédération des peuples latins, la France, en peuplant et en colonisant l'Algérie, devenue à jamais terre française, en aura singulièrement facilité l'action et la puissance. Si le principe de l'assimilation présente, comme toute chose en ce monde, des difficultés et des inconvénients, ils sont encore préférables aux dangers du système autonomiste.

Mais, en poursuivant l'assimilation, il y a à éviter l'écueil de la centralisation excessive. Grâce à Dieu, tout le monde est d'accord sur ce point, en théorie du moins, et il importera d'abandonner en Algérie des habitudes invétérées qui règnent encore dans la métropole. On pourra ainsi avec avantage faire résoudre sur place un très-grand nombre d'affaires, qui nécessitent en France l'intervention de Paris ; et M. le général Chanzy a parfaitement raison de dire : « J'ai la conviction profonde que la meilleure organisation de l'Al-
« gérie est celle qui, tout en rattachant ses grands services à ceux
« de la métropole, laisse ici une centralisation nécessaire, pendant
« longtemps encore pour la préparation des mesures à soumettre à
« la sanction du gouvernement ou de l'Assemblée. C'est le seul
« moyen de développer la prospérité de la colonie, tout en marchant
« aussi vite que le permettent les conditions exceptionnelles dans
« lesquelles elle se trouve, vers une assimilation qui ne pourra être
« complète que le jour où les lois pourront y être appliquées sans
« les restrictions provisoires que sa situation impose lorsqu'il s'agit
« de les y promulguer. »

Un fait important de la discussion sur la députation algérienne a été l'affirmation, par l'organe du gouvernement, du principe de l'assimilation. M. Desjardins, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, a constaté que l'assimilation de la colonie à la métropole faisait chaque jour des progrès, et il a solennellement déclaré qu'elle était favorisée par le gouvernement. Au début de son exposé sur la situation de l'Algérie, le gouverneur général civil a voulu, en des termes plus catégoriques encore que les deux années précédentes, exposer son opinion convaincue sur ce sujet : « L'œuvre de
« la France, a-t-il dit, peut se résumer en quelques mots : assimila-

« tion de l'Algérie à la métropole, en tenant compte transitoirement
 « des conditions exceptionnelles que crée ici la différence dans les
 « origines et dans les coutumes des diverses populations qu'il s'agit
 « de transformer et d'agréger pour leur donner la physionomie
 « unique d'une société liée par les mêmes intérêts, unie par les
 « mêmes sentiments de sympathie réciproque et de patriotisme.
 « — Ce grand principe de l'assimilation, je tiens d'autant plus à
 « l'affirmer de nouveau, que je considère comme un devoir de le
 « poser nettement en face de théories dangereuses qui, se dissimu-
 « lant sous le titre d'une autonomie favorable aux intérêts particu-
 « liers de ce pays, ne tendent, il faut le reconnaître, qu'à briser
 « successivement les liens qui doivent nous rattacher constamment
 « à la patrie commune, dans ses malheurs comme dans sa prospérité. »

En raison de ce principe de l'assimilation, de nouveaux décrets ont étendu l'action de la justice civile et fait cesser le régime exceptionnel de l'instruction primaire. Celui du 10 août 1875 enlève aux commandants de place les fonctions de juge de paix ; les cercles de Géryville et de Sebdoû sont les seules parties du territoire où il n'a pas été possible encore d'installer des justice de paix et qui restent transitoirement régis par des dispositions spéciales. Le décret du 15 août 1875 a soumis l'instruction primaire, comme déjà l'étaient les enseignements secondaire et supérieur, aux lois de la métropole. Ce décret règle la composition et les attributions du conseil académique siégeant à Alger ; la création et la composition des conseils départementaux de l'instruction publique, l'assimilation, au point de vue du traitement, des professeurs et des fonctionnaires de l'enseignement à leurs collègues de l'enseignement de la métropole, tout en leur attribuant un supplément colonial ; mais en même temps il maintient, sous l'autorité du gouverneur général, les écoles arabes-françaises sur le territoire militaire et les écoles musulmanes.

En signalant ces nouvelles dispositions, M. le général Chanzy ajoute : « l'Algérie a déjà sa place au premier rang des contrées les plus avancées au point de vue de l'instruction publique. » Un rapport très-étendu et très-remarquable de M. le recteur de l'académie d'Alger, M. de Salve, nous a apporté, depuis, la preuve de cette assertion. Nous y trouvons les informations et les chiffres suivants : « En comparant le nombre des élèves à la population européenne et israélite de l'Algérie, on trouve que 1 enfant sur 409 habitants fréquente nos 8 collèges et notre lycée ; en 1865 cette proportion était seulement de 1 sur 165 habitants. L'Algérie est à la tête des autres Etats pour la population relative de ses établissements secondaires. Après elle viennent la Grèce, 1 élève sur 155 habitants ; l'empire allemand et la Belgique,

« 1 sur 200 ; la France, 1 sur 240 ; l'Italie, 1 sur 390 ; l'Autriche, « 1 sur 416 ; l'Espagne, 1 sur 575 ; la Russie, 1 sur 800. » Le « nombre des écoles primaires publiques et libres s'élève à 573 et s'est accru de 77 en trois ans. Toutes les communes en sont pourvues. « En retranchant les musulmans de la population totale des « écoles primaires, on trouve que les colons envoient 14,5 enfants « aux écoles pour 100 habitants. En Suisse on trouve 15,5 « pour 100 ; en Allemagne, 15 pour 100 ; en France, 13 pour 100 ; « en Angleterre 12 pour 100. »... « Les enfants musulmans qui fré- « quentent les écoles primaires sont au nombre de 1,864 seulement, « c'est-à-dire 8,7 pour 10,000 habitants ¹. » Le nombre des salles d'asile est de 137, qui reçoivent 15,794 enfants, soit 114 par établissement. De l'asile à l'école de médecine, le nombre des établissements d'instruction publiques s'élève à 730. « Ils occupent 1,560 per- « sonnes et reçoivent 67,217 élèves, ou le quart de la population « algérienne. »

Au conseil supérieur, tous les membres, provenant de l'élection ou fournis par l'administration, ont rivalisé de zèle et d'activité pour l'œuvre de la colonisation. Ce n'est point seulement dans cette haute assemblée que règne l'esprit de libéralisme et de progrès. M. le général Chanzy nous dit que c'est M. le commandant général de la division d'Oran qui a été le premier à proposer de rattacher au territoire civil les douars de son commandement qui lui parraissaient suffisamment préparés, de supprimer la commune indigène de Tlemcen, de fondre les diverses sections de Sebdou, Nemours, etc., avec les communes mixtes du même nom, et de faire de Freneda et de Geryville les centres de deux communes mixtes. Dans la province de Constantine, la commune de Duquesne a été remise à l'autorité préfectorale. Dans celle d'Alger, les communes mixtes de Boghar, de Dra-el-Mizan, de Teniet-el-Had, etc., ont été appelées à s'administrer elles-mêmes. Depuis le 1^{er} janvier 1875, les onze grandes communes subdivisionnaires qui formaient le territoire de commandement ont été désagrégées et réparties en 38 communes indigènes. Cette nouvelle organisation permettra l'introduction de sérieuses réformes et d'importantes innovations : l'application de règles uniformes d'administration et de comptabilité, l'établissement de commissions municipales avec un adjoint civil auprès du chef militaire faisant les fonctions de maire, la création d'un service de voirie communale et l'introduction du service des prestations en nature, enfin l'apprentissage des populations indigènes aux pratiques de notre adminis-

¹ 158 élèves musulmans fréquentent seulement nos établissements d'enseignement secondaire.

tration, ce qui rendra possible, dans le territoire de commandement, l'introduction graduelle du régime du droit commun ¹.

Actuellement, les territoires placés sous le régime de droit commun comprennent une population de 1,047,092 habitants, et une superficie de 4,159,955 hectares. C'est, depuis un an, une augmentation de 20,300 habitants, dont 1,359 Européens et de 176,037 hectares.

En décrétant ces annexions, on a donné aux nouveaux territoires une complète organisation administrative. Plusieurs commissariats civils, ont été créés et des sous-préfectures érigées à Orléansville, Bougie, Guelma et Sidi-bel-Abbès. Partout où cela a été possible, les douars ont été réunis à des communes de plein exercice, et cette mesure a pu s'étendre, en 1875, sur une population de 6,972 habitants et une superficie de 28,334 hectares ; « d'où il résulte que « 19,037 indigènes, répartis sur 71,589 hectares, ont reçu cette « organisation municipale. »

Les autres douars remis à l'autorité civile font partie des communes mixtes, qui sont administrées d'après les règles du droit commun par des fonctionnaires civils assistés de commissions municipales. Les centres de ces communes mixtes sont le plus souvent dans les villages en voie de peuplement destinés à devenir le chef-lieu de la commune définitive.

Un rapport sur l'administration provinciale, départementale et cantonale, soumis au Conseil supérieur pour M. Robe (séance du 2 décembre dernier) a constaté tous ces faits.

Il ne doit plus exister d'appréhension dans l'opinion publique, affirme-t-il. « Les généraux administrant en territoire de commandement ne sont pas les premiers à demander les annexions au territoire civil, lorsque, par leurs soins, elles ont été suffisamment préparées. De sorte que nous sommes fondés à espérer que les temps sont proches où tout le Tell ne sera plus soumis qu'à un même régime administratif et de droit commun, basé sur le principe de l'assimilation. » Au premier octobre dernier, ajoute le rapport, on comptait 166 communes de plein exercice, en territoire civil ; 74 communes mixtes, tant en territoire civil qu'en territoire de commandement, et 47 communes indigènes, toutes sur ce dernier territoire. « C'est ainsi que toute la région tellienne, sans distinction de territoires et de nationalités, et même plusieurs centres sahariens, sont en possession d'institutions communales à divers degrés, selon l'état des populations, l'importance des ressources

¹ Un récent article de M. le Gouverneur général vient d'instituer auprès des généraux commandant les subdivisions, des adjoints civils administratifs.

« financières, la situation du pays et la condition de la propriété
 « terrienne ; de sorte qu'on peut dire que le régime municipal
 « français fonctionne peut-être aujourd'hui avec autant de succès
 « à Biskra, à Laghouat ou à Freneda, que le municpe romain d'il y
 « a seize siècles sur les emplacements d'Alger, de Cherchell et de
 « Sétif. »

Par ces diverses mesures, les indigènes arrivent à mêler de plus en plus leurs intérêts aux nôtres ; ils comprennent les avantages que leur procurent nos centres nouveaux, nos routes, nos moyens de transport ; ils s'initient à nos procédés agricoles, aux idées du progrès et en même temps à la vie communale, dont l'action finira par rapprocher et confondre dans la majeure partie de l'Algérie es indigènes et les colons ¹.

IX

Parmi les questions intéressant l'Algérie qui ont, en ces derniers temps, agité l'opinion publique, se trouve celle que nous avons déjà traitée ici de la colonisation et du peuplement à l'aide des enfants assistés. Ce n'est point là un sujet nouveau puisque ce fut en 1844, sous le règne de Louis-Philippe, que le R. P. Brumeau, de la Compagnie de Jésus, s'occupa le premier, croyons-nous, de cette question et créa les orphelinats de Bouffarick et de Ben-Alknoun, orphelinats placés sous la tutelle administrative et qui sont en pleine prospérité. Mgr l'archevêque d'Alger a élargi encore cette belle œuvre chrétienne par la création de ses orphelinats de Saint-Eugène et de Kouba et de ses villages de Saint-Cyprien du Tighzel et de Sainte-Monique du Chélif ², pour les jeunes Arabes dont la famine de 1867 l'avait rendu père. Si, à l'aide des ressources des départements français, on s'efforçait de faire des enfants trouvés de bons agriculteurs, des colons acclimatés dès leur

¹ De nouvelles annexions sont proposées pour l'année 1876 et porteront sur une population de 44,302 habitants, dont 912 Européens, et sur une superficie de 266,286 hectares. Les bureaux des affaires indigènes de Guelma et de Mostaganem seront supprimés par le fait de la remise de nouveaux territoires à l'autorité civile.

² A Saint-Cyprien et à Sainte-Monique, des maisons ont été construites et des lots de terre ont été donnés à de jeunes ménages d'orphelins arabes chrétiens qui ont grandi sous l'œil paternel de Mgr l'archevêque d'Alger. On comprend toute la portée civilisatrice et politique de cette belle œuvre chrétienne, et nous avons vu avec une grande satisfaction le conseil supérieur allouer une subvention de 75,000 francs pour la construction de quarante maisons à Sainte-Monique.

bas âge, au lieu de les laisser dans la métropole devenir en très-grand nombre des vagabonds et des déclassés, une entreprise de ce genre, largement conçue et bien conduite, ne serait-elle pas au mutuel avantage de la France et de l'Algérie?

La quatrième section de la Commission de géographie commerciale de Paris, sous la présidence de M. l'abbé Durand, dans la séance du 15 décembre dernier, s'est occupée d'un projet dont M. Boutard est l'auteur et qui a pour but la colonisation de l'Algérie au moyen des enfants assistés. Dans la séance du 23, la Commission a émis un vœu en faveur de ce projet et nommé deux délégués pour en faciliter la réalisation. Un rapport est même déjà préparé pour obtenir du gouvernement général, favorablement disposé, une concession de mille hectares ou pour en faire, au besoin, l'acquisition. Nous accompagnons ces efforts de tous nos souhaits.

Dans le même ordre d'idées, le conseil supérieur a eu à s'occuper de la création projetée d'une maison correctionnelle de jeunes détenus en Algérie. Actuellement l'Etat possède douze établissements pénitentiaires, contenant, à sa charge directe, 2,340 jeunes détenus qu'il s'agit de répartir dans deux maisons correctionnelles, l'une dans la métropole et l'autre en Algérie. D'après les observations de son rapporteur M. de Ménerville, premier président de la Cour d'Alger, le conseil supérieur s'est montré favorable à une semblable mesure. « Les jeunes gens dont il est question ne tombent en récidive, nous apprend la statistique, que dans une proportion de 9 0/0, et par conséquent 91 sur 100 peuvent s'attacher au pays et y devenir d'excellents colons. » On comprend tout l'intérêt que renferme cette tentative si l'on considère qu'en dehors des maisons de l'Etat il existe 44 établissements privés, 24 pour les garçons, 20 pour les filles, comprenant une population de 7,027 enfants.

Une autre œuvre, dont nous avons les premiers signalé l'utilité pour la colonisation algérienne, devrait aussi recevoir de vifs encouragements, c'est celle de Saint-Léonard, qui s'occupe des condamnés repentants ¹. Faire don à l'Algérie de convicts de Sydney ou de déportés de Cayenne ne serait point désirable; mais les hommes qui vont chercher la réhabilitation et un asile à Saint-Léonard n'appartiennent pas à cette catégorie, car nous avons montré ce dont ils avaient été capables pendant la guerre de 1870-71, en suivant le noble exemple de leur vénérable et courageux directeur.

Ces nouveaux pionniers ne devraient être dirigés sur la terre africaine qu'après avoir passé par les maisons de refuge de la métropole, où ils auraient donné des preuves suffisantes de leur

¹ Voir la *France en Algérie*. Deuxième partie.

transformation morale et de leurs aptitudes laborieuses. C'est alors qu'ils arriveraient, déjà régénérés par le travail, dans des colonies agricoles à leur usage, où leur bonne conduite pourrait leur faire obtenir une concession.

X

Les travaux à poursuivre et à entreprendre dans la ville d'Alger ne constituent point, ainsi qu'on pourrait le croire, une question secondaire de simple embellissement local. Alimenter cette ville d'eaux abondantes, y élever un palais de justice, un grand hospice civil, y concéder des tramways, compléter le système des communications de son incomparable banlieue, c'est rendre agréable le séjour d'Alger et de ses environs c'est y attirer pour la saison hivernale les étrangers et les malades, c'est faire connaître et apprécier le pays, y amener des capitaux, y fixer de riches familles, séduites par la douceur du climat, la beauté de la végétation, et retenues par la reconnaissance.

Le gouvernement général poursuit donc un but utile en s'occupant de ces grandes améliorations de concert avec la municipalité d'Alger. Après avoir séjourné dans cette ville, les hôtes d'hiver de la colonie se répandront ensuite sur les points les mieux abrités. Déjà, des villas et de grands établissements se construisent ou sont projetés; cette année-ci les journaux ont signalé plusieurs visites princières, et l'Algérie commence à recevoir quelques-uns des innombrables habitués de Cannes, de Nice et des stations d'Italie.

Un médecin distingué d'Alger, M. le docteur Feuillet, a fait paraître, il y a deux ans à peine, un livre, la *Phthisie en Algérie*, qui est le résumé d'une enquête faite par les ordres de M. le maréchal de Mac-Mahon alors gouverneur général, sur la demande de la Société de climatologie d'Alger. Cette enquête, accomplie par cent vingt-cinq docteurs civils et militaires, constate que la mortalité phthisique n'est en Algérie que de la moitié de celle des trois ou quatre points du globe les plus favorisés sous ce rapport, et le cinquième de la moyenne normale de l'Europe; que la phthisie originaire d'Algérie est fort rare, qu'importée elle se guérit au début par la seule action du climat, qu'elle est susceptible, à un degré plus avancé, de guérison ou au moins d'amélioration.

Serait-il impossible de voir les villes et même les oasis de l'Algérie très-fréquentées pendant l'hiver par une population flottante venant y chercher périodiquement la chaleur, le soleil, un climat doux et régulier? Les médecins anglais envoient leurs phthisiques dans les

pays les plus éloignés, dans l'Afrique méridionale, jusque dans le Transvaal, considéré comme une des régions les plus saines du globe. Or, la ville ou plutôt la bourgade où ils commencent à expédier des malades est Potchefstrom, qui ne compte que 500 habitants, et se trouve éloigné de la côte de 900 kilomètres, qui exigent quinze jours de transport.

Pourquoi donc les Anglais ne viendraient-ils pas jusqu'à Biskra, qui a été déjà plus d'une fois désigné comme pouvant être une excellente station hivernale? Et pourquoi une oasis, avec ses forêts de palmiers et ses eaux courantes, ne serait-elle pas, pour de pauvres malades qui y retrouveraient la santé, un séjour passager plein d'originalité et de charme?

Sous l'impulsion de M. le général de Lacroix et la direction de M. le commandant Crouzet, d'importants travaux ont agrandi et transformé l'oasis de Biskra, où un riche Parisien, M. Landon, a déjà construit une villa dans une propriété qui fait l'étonnement et l'admiration des voyageurs. Aujourd'hui l'oasis a 140,000 palmiers, une population de 14,000 habitants dont 600 Européens, parmi lesquels plusieurs négociants importants. C'est une véritable ville nouvelle qui a été construite et dotée d'un jardin d'acclimatation. Biskra, qui devient ainsi un marché très-considérable, est à 234 kilomètres seulement de Constantine et à 114 kilomètres de Batna, dont le chemin de fer pourrait être plus tard poursuivi jusqu'à cette oasis.

XI

Tout en préparant cet avènement d'une grande et prochaine époque de colonisation, il s'agit d'étendre les limites du marché algérien en attirant, vers ses oasis, ses places de commerce et ses ports, les produits sahariens, ceux des immenses et luxuriantes contrées de l'Afrique équatoriale, et en expédiant en échange les produits de notre industrie. Une telle entreprise ne paraît point aujourd'hui aussi impraticable qu'on le supposait il y a à peine quelques années. Aussi s'en occupe-t-on de divers côtés, avec l'appui du gouvernement algérien, qui déjà, sous l'administration du maréchal Pélissier, avait tenté quelques efforts dans ce sens en attirant des chefs touaregs à Alger et à Paris. Plus récemment il a été question d'établir, sans qu'on ait donné encore suite à ce projet, une grande foire annuelle dans une de nos oasis, et des marchés périodiques à Ouargla, El-Goléah, etc.

Depuis notre conquête, les caravanes ont délaissé les chemins de

l'Algérie ; elles remontent du Soudan jusqu'à In-Çalah, qui se trouve à égale distance de Tombouctou, d'Alger, de Tripoli et de Mogador ; mais arrivé à In-Çalah, elles se divisent maintenant en deux courants qui se dirigent vers le Maroc et la Tripolitaine. Ghadamès, qui est plus au nord d'In-Çalah, est un des principaux centres de ce mouvement commercial. La moitié des habitants de cette oasis, qui compte 7,000 âmes, se livre au négoce, et M. Largeau, qui a pu y pénétrer l'année dernière, dit que les Ghadamésiens sont très-actifs, très-habiles, ont des représentants dans les principales villes du Soudan et font rapidement fortune ; ils s'approvisionnent à Tripoli, principalement, des marchandises européennes arrivant par la voie de Malte et consistant en étoffes de soie, laine, coton, café, sucre, savon, quincaillerie, rubans, etc., qu'ils troquent contre des cuirs, de l'ivoire, de la gomme, du musc, de l'encens, de la cire, etc.

D'après une note rédigée par M. Havard pour le comité central des chambres syndicales de Paris, les transactions commerciales qui s'opèrent annuellement à Ghadamès « sont susceptibles d'un « accroissement considérable dès qu'on parviendra à faire pénétrer « les produits européens au cœur de l'Afrique centrale. » M. Napoléon Ney a établi, au congrès des sciences géographiques l'état, florissant du commerce européen aux treizième, quatorzième et quinzième siècles dans l'intérieur de l'Afrique. Alors et avant la domination turque existaient, à l'entrée du désert, des villes très-importantes, et Ouargla comptait, dit-on, jusqu'à 100,000 habitants. Tout fait supposer que ce commerce pourrait aujourd'hui renaître, plus prospère encore qu'au moyen-âge, par le fait de nos persévérants et énergiques efforts.

Contrairement aux craintes générales, M. Largeau a été parfaitement accueilli à Ghadamès, et après avoir démontré les avantages de relations commerciales réciproques, il avait signé avec le djemâa une convention d'après laquelle tous les négociants qui reviendraient avec lui seraient très-bien reçus et leurs marchandises affranchies de tout droit d'entrée. Cet essai réussissant, les Ghadamésiens s'engageaient à venir à leur tour sur les marchés de l'Oued-Rhir et du Souf, même jusqu'en France, faire leurs achats.

D'après sa promesse, M. Largeau s'est remis en route cette année-ci, à la tête d'une expédition qui devait arriver à Ghadamès, et essayer, si ses ressources et la pacification du pays le lui permettaient, d'atteindre In-Çalah, d'où il est facile d'aborder le bassin du Niger. Après une marche de vingt-quatre jours dans la région des dunes, M. Largeau et ses compagnons, MM. Say, Lemay et Faucheur (jeune négociant âgé de moins de vingt ans), sont entrés dans la première de ces villes, où ils ont rencontré une caravane de plus de mille cha-

meaux, chargés de produits du Soudan. Malgré un excellent accueil, M. Largeau n'a pu réaliser la deuxième partie de son audacieux voyage ni entraîner les négociants ghadamésiens à le suivre en Algérie.

Si la tentative de M. Largeau n'a pas été couronnée d'un succès complet, il faut l'attribuer aux sourdes intrigues qui se sont agitées autour de lui pour empêcher le commerce saharien de prendre la voie algérienne au détriment de la voie tripolitaine ; mais un résultat plus important a été acquis : c'est la connaissance plus exacte du caractère et de la valeur morale des habitants, des conditions climatiques et économiques du pays ; c'est la découverte de l'extension prodigieuse et rapide de l'influence de la France. Cette influence pourra s'étendre davantage encore par le concours des Touareg qui, contrairement à l'opinion erronée répandue par les Arabes, non sans préméditation, paraît-il, montrent une sympathie croissante pour nous, et des Souafas, dont le domaine de parcours s'étend jusqu'à vingt lieues de l'oasis de Ghadamès. Pendant le séjour de M. Largeau, les Souafas de son escorte ont donné la chasse avec succès à une de ces rares et peu nombreuses bandes de pillards et de coupeurs de routes, qui n'en sont pas moins la terreur des caravanes qu'elles dévalisent, grâce à la couardise invincible des Ghadamésiens, lesquels ont refusé le moindre renfort à la valeureuse petite expédition.

« En somme, dit le journal *l'Explorateur* après avoir publié les récits de MM. Largeau et Louis Say, une centaine d'indigènes, sur lesquels quatre ou cinq Français énergiques, exerceraient leur autorité immédiate, seraient les maîtres absolus du grand désert. »

Le rabbin Mardochée et M. Soleillet, qui ont déjà fait eux aussi, leurs preuves dans de périlleux voyages au travers du Sahara, projettent d'atteindre le Soudan, en partant du Maroc, où le consul de France à Mogador, M. A. Beaunier, leur avait prêté son concours.

Toutes ces explorations ont pour objectif Tombouctou, dont le sol reçut pour la première fois en 1828 une empreinte européenne. Notre compatriote René Caillé¹, parti du Sénégal, y arriva au prix de mille fatigues et de mille dangers. Quant au rabbin Mardochée, il connaît déjà cette ville et il en revenait enrichi, il y a quelques années, quand les pillards du désert vinrent attaquer sa caravane et le dépouillèrent du fruit des plus pénibles labeurs. Avec la sécurité et l'amélioration des routes, des gîtes, des caravanes, ce com-

¹ René Caillé, fils d'un boulanger, s'embarqua, orphelin à quinze ans, pour le Sénégal où, sans appui, sans ressources, après dix ans d'obstacles, il parvint à pénétrer dans l'intérieur et jusqu'à Tombouctou. Il revint en France après quinze ans d'absence, y reçut un prix de 10,000 francs de la Société de géographie, publia la relation de ses voyages, et mourut en 1838, à l'âge de trente-neuf ans, des suites de maladies contractées dans ses voyages.

merce du Soudan pourrait considérablement se développer et recevoir une grande extension. Le Sahara, qui fut autrefois bien plus fertile, riche et peuplé, pourrait être rendu à une fécondité relative et voir le nombre de ses oasis se multiplier. M. Largeau, dans son rapport à M. le gouverneur général de l'Algérie, dit : « Il est certain, et tout le prouve, la légende du pays aussi bien que la con-
« figuration du sol, qu'une grande agglomération d'eau fertilisait
« autrefois ces contrées, aujourd'hui généralement sablonneuses et
« incultes » ; et il n'attribue point cette transformation à un soulèvement de la croûte terrestre, mais à des influences météorologiques déterminées par le déboisement des hauts plateaux et des plaines, qui a fait disparaître les pluies périodiques et a laissé les vents d'est se déchaîner librement sur la couche végétale pour l'émietter et l'emporter par ses rafales¹.

Le projet encore bien problématique de M. le capitaine Roudaire, qui consiste à percer l'isthme de Gabès et à faire pénétrer les eaux de la Méditerranée dans une partie des Chotts jusqu'à la ligne de Biskra, mais plus au sud, transformerait certainement les rivages de cette mer intérieure, étendrait le champ d'exploitation de la France et nous rapprocherait de la Nigritie.

Après avoir franchi le Sahara on trouve des régions sillonnées de grands fleuves, d'une richesse de végétation inouïe, qu'habitent des peuples innombrables, des nègres robustes, laborieux, dociles, courbés sous un despotisme féroce, et pour lesquels l'apparition d'un peuple civilisateur serait un bienfait. C'est donc avec raison que ces expéditions audacieuses reçoivent l'appui du gouvernement de la colonie, des chambres de commerce de France et d'Algérie, ainsi que des sociétés de géographie de la métropole. Sans doute, elles n'atteindront pas le but sans de pénibles et douloureux efforts, et MM. Soleillet et Largeau n'ignorent pas que naguère deux de nos compatriotes, MM. Dornaux-Duperé et Joubert, étaient les victimes sanglantes de cette grande cause. Mais ces expéditions devront, dans un temps plus ou moins rapproché, produire des résultats commerciaux qui permettront à notre pays d'élargir son rayon d'influence et de suprématie. Les lecteurs du *Correspondant* n'ont pu oublier le voyage si intéressant de M. le marquis de Compiègne. Maintenant MM. Savorgnan de Brazza et Marche, partant du Gabon, vont se diriger dans l'intérieur du continent africain et s'efforcer de remonter vers le Niger et le Sahara, tandis que MM. Largeau

¹ Cette mer intérieure devrait avoir une surface totale de 16.200 kilomètres carrés, dont 10,200 en Tunisie et 6,000 en Algérie. Sa profondeur varierait entre 15 et 19 mètres et elle serait mise en communication avec la Méditerranée par un canal de 20 kilomètres.

et Say repartent courageusement pour une nouvelle exploration. Suivons ici l'exemple de l'Angleterre, qui, sur tous les points du globe, partout où elle entrevoit de nouveaux éléments de prospérité pour son commerce et son industrie, encourage, soutient et protège les explorations de ses enfants. Elle prépare en ce moment une expédition qui doit partir du cap Bojador pour essayer de pénétrer dans le Soudan, sur le commerce duquel ses agents consulaires du Maroc envoient des renseignements détaillés, et il est même question, si l'expédition réussit, d'établir une colonie au cap Bojador. Le lieutenant Cameron, revenu de son audacieux voyage, propose la création d'une grande société de colonisation pour exploiter les régions immenses qu'il vient de parcourir.

Un auteur algérien vient d'écrire en tête d'un nouvel ouvrage : « La conquête de l'Algérie n'a pas eu seulement pour résultat de donner à la France une colonie appelée à un grand avenir : elle a ouvert l'Afrique septentrionale à la science ¹. » Elle l'a ouvert aussi, convient-il d'ajouter, au commerce, à l'industrie, au travail, à la civilisation européenne et chrétienne. Que l'Algérie devienne la première étape d'un grand empire africain, et qu'un vaste système de colonisation et d'exploitation intelligente et humanitaire renouvelle, de la Méditerranée au Sénégal, tout un monde encore inexploré.

Avec de telles perspectives, tout ce qui touche à l'Algérie doit attirer notre attention, tout ce qui tend à faire tomber les barrières de la barbarie pour livrer passage au commerce européen et à la civilisation chrétienne doit prendre à nos yeux des proportions inattendues. Aussi estimons-nous que des projets comme celui de M. Duponchel, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, promoteur de l'idée d'un chemin de fer de l'Afrique centrale, en traversant le Sahara, pour être prématurés, n'en sont pas moins utiles et suscitent des discussions qui ne sont pas stériles ². Ne les traitons pas de chimériques en un siècle qui a vu s'exécuter en quelques années des travaux dont la seule pensée effrayait l'imagination la plus audacieuse. Pour ne parler que des voies ferrées, faut-il citer le Pacific continental, d'une longueur de 2,800 kilomètres, que les Américains ont terminé en sept années, tandis que l'acte de conces-

¹ *Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, par M. Ernest Mercier.

² M. Duponchel a fait distribuer aux membres du congrès international des sciences géographiques (1875) une brochure sur le chemin de fer de l'Afrique centrale et exposé une carte avec l'indication du tracé projeté. M. Paul Soleillet, qui avait entrevu aussi la possibilité d'une voie ferrée dans l'intérieur de l'Afrique, ne recule pas devant la pensée de relier l'Algérie au Sénégal par un chemin unissant Saint-Louis et l'Algérie au Niger.

sion leur en accordait quatorze? Faut-il parler de cet immense réseau qui couvre de ses mailles l'empire de Russie et qu'on projette de pousser, en traversant les steppes de l'Asie centrale, jusqu'à la grande muraille de la Chine et aux contre-forts de l'Himalaya? Qui aurait dit, non pas à nos pères, mais à nous-mêmes, il y a seulement dix ans, qu'on pourrait un jour se rendre de Londres et de Paris à Calcutta et à Pékin en dix jours? — L'empire des Mongols est, lui aussi, sillonné de chemins de fer dont la longueur totale est déjà de 12,000 kilomètres; de même qu'en Algérie, ils sont très-employés par les indigènes et ils transportent des millions des voyageurs, les confondant tous, au mépris de l'antique démarcation des castes. Le Mikado a inauguré en personne la première ligne du Japon. La Chine vient de céder à une Compagnie anglaise la construction de voies ferrées, et voilà la Birmanie qui donne à une Société italienne la concession d'un chemin de fer de Mandalay, sa capitale, à Bahmo, sur la frontière de la Chine. Enfin l'Égypte nous donne l'exemple d'un Central-Africain; ses ingénieurs sont dès maintenant à l'œuvre pour étudier, et bientôt commencer, affirme le *Times*, une ligne qui, partant de la première cataracte du Nil, se dirigera vers l'ancienne Éthiopie, ce royaume reculé de la reine de Saba, et le Soudan oriental!

N'allons donc point trop précipitamment déclarer qu'une locomotive française ne traversera pas victorieusement le désert africain. Le jour où le Sahara sera exploré, parcouru, connu, ne pourra-t-on pas triompher des obstacles matériels, et sera-t-il impossible d'imposer notre autorité aux pays traversés? « La conquête se bornera à un « ou deux actes, non point de lutte, mais de coups de force; car « nous aurons à agir à distance contre quelques citadelles qui sont « dans les conditions les plus favorables pour être ruinées par de « l'artillerie et des bombes. L'impuissance de la lutte à armes si « inégales bien démontrée nous livrera tout le pays et à tout jamais, « car ils ont soif de sécurité dans les oasis et ne rêvent que com-
« merce¹. » C'est un des officiers les plus distingués de notre armée, qui connaît très-bien les régions au sud de nos possessions algériennes, qui, proposant un nouveau tracé pour la voie projetée, parlait ainsi à M. Duponchel, lequel regrette de ne point être autorisé à livrer son nom.

Le Central-Africain français, qui aurait une longueur d'environ 2,500 kilomètres, se terminerait au Niger, où, par ce grand fleuve et ses affluents navigables, le commerce ferait la conquête pacifique du Soudan. « Tous les produits agricoles du Soudan, le coton, les « gommés, les arachides, les huiles de palme, le bétail, les chevaux,

¹ *Explorateur* du 9 décembre 1875.

« arriveraient sans rompre charge, dit M. Duponchel, dans les ports
« de la Méditerranée, en face de Marseille... Et personne, ajoute-t-il
« d'un ton convaincu, ne saurait contester les immenses avantages
« que nous aurions à retirer de la possession d'un empire colonial,
« analogue à l'Inde anglaise, à quatre ou cinq jours de Marseille,
« offrant à notre commerce et à notre industrie des débouchés illi-
« mités, en même temps qu'il nous assurerait, dans l'avenir de la
« civilisation universelle, la part de légitime influence à laquelle
« nous ne saurions renoncer sans déchoir. »

Tout ces projets, toutes ces explorations prouvent du moins que nous sommes bien loin de l'incroyable conception du royaume arabe. Le temps a marché, un réveil soudain a eu lieu et il nous présage de grandes choses. Le goût des entreprises lointaines, l'amour des sciences géographiques, l'esprit d'association, le désir des découvertes se raniment chez nous. La France, qui rentre à peine dans la lice après de longues années de torpeur, ne doit pas, il faut encore le répéter, se jeter à la fois dans de trop nombreuses expéditions. Nous ne pouvons encore tout embrasser, comme les Anglais, auxquels le monde entier semble appartenir et dont toutes les forces sont, depuis des siècles, dirigées vers ce but d'expansion. Nous recommençons à peine à vivre de cette vie extérieure. Nous avons à refaire notre éducation, nos habitudes et en quelque sorte notre tempérament. Mais, pour le moment, dirigeons nos efforts sur quelques points seulement et concentrons-les surtout sur la terre algérienne, qui nous permettra de répondre péremptoirement à cette assertion récente du *Times* que la France montrait en Algérie son inaptitude colonisatrice. En continuant notre œuvre, aujourd'hui en bien meilleure voie, nous n'aurons pas à rappeler au grand journal de la Cité que le Canada est en partie peuplé d'une race française, issue tout entière de quelques milliers de nos compatriotes, et qu'elle tient en échec la race anglo-saxonne ; qu'on parle encore notre langue dans l'île Maurice, et que l'empire des Indes, dans son système de domination et d'administration, et une conception toute française.

Par tout ce qui précède, ne semble-t-il pas prouvé que le gouvernement général civil de l'Algérie, pénétré de l'importance commerciale et agricole de cette belle région et de la haute valeur de sa possession pour la France, a totalement rompu avec les errements du passé ? Ayant à sa tête des administrateurs actifs et éclairés, il s'entoure des conseils des corps constitués et des hommes importants de la colonie, il se fait le défenseur des vœux et des besoins du pays auprès du gouvernement central, et il est le promoteur des mesures qui doivent graduellement assurer l'avenir. Dans la première de nos études algériennes insérées dans cette Revue, nous

terminions le chapitre de l'armée et des bureaux arabes par ces mots, qui renfermaient l'ensemble des revendications des colons : « Que le Tell soit déclaré territoire civil dans toute son étendue » et que la colonisation en fasse la conquête pacifique par le « travail de l'agriculture et de l'industrie, par la régénération et « l'assimilation des indigènes, par le triomphe de notre civilisation, « l'établissement de nos lois, l'assimilation à la métropole, c'est « là ce que veut l'Algérie et avec elle la France entière. » Ce programme n'est-il point celui qui paraît aujourd'hui adopté sans retour et n'y a-t-il pas lieu d'espérer des jours meilleurs pour l'Algérie, lorsque nous le voyons appliqué sous la direction d'un des chefs des plus réputés de notre armée, lequel se fait gloire de son titre de gouverneur général civil, et avec l'appui du maréchal de Mac-Mahon, qui a vu, lui aussi, grandir sa réputation militaire sur la terre d'Afrique et qui lui conserve un patriotique intérêt.

Grâce à ce haut exemple et à celui du prédécesseur de M. le général Chanzy, M. le vice-amiral de Gueydon, qui aura eu l'honneur d'appliquer le premier le régime civil ; grâce sans doute aussi à la divulgation d'idées plus nettes, plus vraies, plus progressistes, tous les officiers chargés de services publics secondent le gouvernement général dans l'extension du régime de droit commun, l'application des lois et le nouvel essor que l'on s'efforce d'imprimer à la colonisation.

Il est donc permis de croire qu'à la suite de nos malheurs, sous l'empire de préoccupations plus graves et de desseins plus grands, en présence aussi de ces horizons lointains qui maintenant se laissent deviner sur le continent africain et semblent réserver une noble mission à notre armée, les vœux que nous formulions en 1869 vont devenir des réalités. L'armée, ayant en effet renoncé aux préventions qui lui faisaient croire que la conservation du régime militaire était nécessaire à son honneur, a toujours la gloire de combattre l'ennemi et de préparer l'œuvre colonisatrice de la France. Nous avons donc raison d'affirmer que, dès que l'Algérie serait riche et peuplée, nous verrions des gouvernements musulmans s'écrouler aux approches de notre civilisation, d'immenses régions s'offrir à notre domination, le Sénégal se relier, peut-être un jour, à nos provinces du Nord, un vaste empire colonial s'élever touchant en quelque sorte à nos côtes de Provence ; aussi est-ce avec confiance que nous répétons : « La France a l'Algérie, et, si elle « comprend bien son rôle, sa part reste encore la plus belle. »

Henri VERNE.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE & DES ARTS

Les inaugurations. Le monument d'Henri Regnault à l'École des beaux-arts. Les statues de Rameau à Dijon et de Vaucanson à Grenoble. Coup d'œil sur la biographie du compositeur et sur celle du mécanicien. La Fayette à New-York. Exhumation de Bellini au Père-Lachaise. — Félicien David : son œuvre, sa vie et sa mort. Abel Transon. Eugène Fromentin : le peintre et l'écrivain. Auguste Neftzer La fin d'une grande comédienne. M^{me} Volnys et le flot des ombres. — Réouverture des théâtres. L'Opéra-Comique et M. Carvalho. Les *Compensations* de M. Paul Ferrier. *Fromont jeune et Risler aîné*, par MM. A. Daudet et Belot. Le roman sur la scène. M. Parodi et *Rome vaincue*. Le retour de la tragédie.

I

La période des distributions de prix ne s'est définitivement close que quelques jours après notre dernière chronique. Tandis que nous en corrigions les épreuves, le jeune Reinach se couvrait de gloire au grand concours et il était acclamé huit fois de suite par les applaudissements frénétiques de la salle et les fanfares triomphales de la garde républicaine. Quelques jours après, M. Paul Dubois recueillait une ovation dans la salle Melpomène, à l'École des beaux-arts, en venant recevoir successivement, des mains du ministre de l'instruction publique, la médaille d'honneur et la première médaille de peinture.

La distribution des récompenses du Salon et de l'École des beaux-arts est une cérémonie interminable, légèrement fastidieuse, égayée parfois de quelque épisode dû à la proverbiale bonne humeur de nos Poussin futurs ou de nos Puget en herbe, parfois rehaussée par l'éloquence du ministre de l'instruction publique. A défaut de ces deux attraits, celle de 1876 en a offert un autre : elle servait de pré-

face à l'inauguration du monument d'Henri Regnault, depuis si longtemps annoncée et si souvent remise.

Connaissez-vous, à l'École des beaux-arts, la charmante petite cour du Mûrier? Figurez-vous un jardin discret, plein de verdure, d'ombre et de silence, avec un jet d'eau qui retombe dans une large vasque de marbre et, tout autour, un portique sous les arcades duquel s'alignent des copies de statues antiques et les moulages de la frise de Phidias. Dans le massif d'arbres et de fleurs s'épanouit le mûrier magnifique qui a donné son nom à la cour et qu'on croirait volontiers, au milieu de tous ces souvenirs mythologiques, planté par Minerve à deux pas du Louvre, en ressouvenir de l'olivier sacré qu'elle avait fait sortir de terre sur l'emplacement du futur Parthénon. Vous êtes là à cent lieues des boulevards, et vous cherchez instinctivement votre Homère dans votre poche. C'est dans un angle de ce portique qu'on a construit le monument de marbre blanc, d'un beau style, d'un goût élégant et sévère, élevé à l'auteur de la *Salomé* et aux autres élèves de l'École des beaux-arts tués pendant la guerre. Deux colonnes supportent un entablement surmonté d'un fronton où brille en lettres d'or, au milieu de branches de laurier, le mot PATRIE. Sur les colonnes sont gravés les noms des élèves, noms obscurs désormais associés à la gloire fraternelle d'Henri Regnault, dont l'énergique physionomie, modelée dans un buste en bronze, se détache au centre, dominant l'ensemble du monument. Sur le piédestal, la belle figure allégorique de la Jeunesse, chef-d'œuvre de M. Chapu, frémissante sous ses longs voiles, à demi pâmée d'émotion, se hausse en un effort douloureux, mais enthousiaste, pour tendre au jeune maître le rameau héroïque. La palette, l'appuie-main, les brosses, sculptés sur le soubassement, rappellent les triomphes artistiques si prématurément interrompus par la mort.

Le lendemain, 13 août, on inaugurerait à la fois la statue de Rameau à Dijon et celle de Vaucanson à Grenoble. Je ne parle pas des statues de M. de Caumont à Bayeux et d'Elie de Beaumont à Caen, non plus que des bustes de Ligier au grand théâtre de Bordeaux et du vaillant sauveteur Durécu sur la jetée du Havre. C'était la saison des inaugurations, comme, à notre précédente chronique, c'était celle des concours. On ne dira plus que la France est oublieuse de ses grands hommes; je suis persuadé même que Dijon eût pu trouver, parmi la multitude d'hommes célèbres à qui elle a donné le jour, un nom qui eût des droits plus incontestables à un tel honneur, et que en continuant à laisser Rameau sans statue, elle ne se fût point exposée au reproche d'ingratitude.

Cette inauguration a concordé à peu près avec les fêtes de

Baireuth. La France célébrait son Wagner en même temps que l'Allemagne fêtait le sien. Sur plus d'un point, en effet, et toutes proportions gardées, l'auteur de *Castor et Pollux* se rapproche de l'auteur du *Tannhäuser*. Faites de Wagner un Français, si la chose est possible, et transportez-le au dix-huitième siècle, les analogies vous paraîtront plus frappantes. Elles existent dans le caractère plus encore que dans le talent. Même orgueil, même infatuation, même égoïsme, même esprit agressif, insociable et cassant. Mais Rameau fut, lui aussi, un musicien de l'avenir : il releva, en lui imprimant un cachet de nouveauté et de création, l'art si déchu depuis Lulli ; il y introduisit la science, se préoccupa de l'instrumentation, chercha surtout de nouvelles combinaisons harmoniques. Comme Wagner, il avait la passion d'écrire ; comme lui, il souleva bien des polémiques et n'obtint guères que des succès laborieux et disputés. On connaît l'épigramme :

Si le difficile est le beau,
C'est un grand homme que Rameau ;
Mais si le beau, par aventure
N'était que la simple nature,
Quel petit homme que Rameau !

Ne dirait-on pas une épigramme contre Wagner ? Là sans doute doit s'arrêter le rapprochement, qui deviendrait absurde si l'on voulait le pousser trop loin, mais avouez que c'est déjà quelque chose. De mon côté, je confesse avec ingénuité que je connais de réputation seulement la musique de Rameau ; j'ai manqué, en ne me rendant pas aux fêtes de Dijon, l'occasion peut être unique de faire directement connaissance avec elle. Rameau, qui n'aborda le théâtre qu'après avoir dépassé la cinquantaine, a composé en dix-sept ans vingt-deux opéras : il est facile de comprendre qu'aucun d'eux ne soit resté au répertoire, mais on peut trouver étrange qu'il n'ait jamais pris fantaisie à un *impresario* érudit, sinon de remonter. *Dardanus*, tout au moins de faire exécuter, dans une représentation extraordinaire, les chœurs de *Castor et Pollux* et le grand air : *Tristes apprêts, pâles flambeaux*.

C'était une singulière réunion d'excentriques que toute cette famille de Rameau. Le neveu, qui fut le Diogène du dernier siècle, a été illustré par Diderot et il est devenu le type ineffaçable dont se sont emparés le roman et le drame, la chronique et la chanson, la peinture et l'histoire, que Jules Janin a voulu reprendre à son tour et qu'on a essayé un jour de faire jouer à Frédéric Lemaître sous le titre du *Roi des drôles*. Le père de ce cynique, frère du compo-

teur, habile violon, à vingt ans avait déjà été pendu et excitait l'émulation de son fils par le récit de cette brillante aventure, dont il gardait une fierté légitime. Mercier nous a conservé sa peu édifiante histoire. Quant à l'auteur des *Indes galantes*, il était digne de la famille. Tous les mémoires du temps nous ont conservé ses boutades et ses réparties cyniques. Son humeur atrabilaire et sombre s'échappait en coups de boutoir qui emportaient le morceau. C'est elle, dit-on, qui le faisait maigrir. Carmontelle a croqué au vol, « ce grand homme sec, comme dit Mercier, qui n'avait point de ventre et qui, comme il était courbé, se promenait au Palais-Royal, toujours les mains derrière le dos pour faire son aplomb, » avec « un long nez, un menton aigu, des flûtes au lieu de jambes, » marchant le chapeau sous le bras, sans voir personne, et lorsqu'on l'abordait au milieu de ses rêveries solitaires, semblant sortir d'une extase et ne reconnaissant pas ses meilleurs amis. C'est lui qui, en visite chez une dame, jetait violemment son carlin par la fenêtre, sous prétexte qu'il aboyait faux ; qui, sur son lit de mort, répondait aux exhortations du prêtre : « Vous avez la voix fausse, M. le curé, » et qui, ayant reçu du roi des lettres de noblesse et le titre de chevalier de Saint-Michel, ne voulut pas, au dire de Grimm, les faire enregistrer parce qu'il tenait moins à ces distinctions qu'à son argent. Une fois en si bon chemin, la légende a sans doute pris ses coudées franches, mais on ne prête qu'aux riches, et la concordance des témoignages ne permet pas de se méprendre sur le caractère de cet homme dont Diderot, qui le connaissait bien, a écrit sans ambages : « Il ne pense qu'à lui ; le reste de l'univers lui est comme d'un clou à un soufflet. Sa femme et sa fille n'ont qu'à mourir quand elles voudront : pourvu que les cloches de la paroisse qui sonneront pour elles continuent de résonner la *douzième* et la *dix-septième*, tout sera bien. »

On voit que Rameau, s'il fut un grand musicien, était un assez vilain homme. J'aime mieux Vaucanson, dont le nom est resté si populaire, plus encore par les automates qui furent les ingénieux essais de sa jeunesse que par les admirables machines, produits de sa maturité, dont les modèles sont conservés au Conservatoire des Arts-et-Métiers et qui introduisirent une révolution profonde dans la fabrication des étoffes de soie. Tout le monde connaît, pour en avoir lu cent fois la description, le *Joueur de flûte traversière*, qui exécutait douze airs différents, phénomène véritablement dû, comme le constata l'Académie des sciences, à une insufflation d'air, modifiée par les mouvements de la langue, des lèvres et des doigts du musicien ; le *Joueur de tambourin*, qui accompagnait sur le galoubet, comme les Catalans faisant danser des marionnettes par les rues,

les coups simples ou redoublés, et les roulements de sa main gauche sur son instrument; l'*Aspic* qui, dans la *Cléopâtre* de Marmontel, s'élançait en sifflant sur la reine d'Egypte; enfin le *Joueur d'échecs* et le *Canard* qui mangeait et qui digérait, mais dont la digestion n'était qu'un tour ingénieux d'escamotage, comme le découvrit Robert Houdin, chargé de réparer cette pièce curieuse, revenue à Paris, après de longues pérégrinations.

Tous ces jouets, créés en un siècle où l'on n'était pas encore blasé sur les petites merveilles de l'industrie humaine, et qui devait pousser à ses dernières limites le goût des automates, firent plus pour la gloire de Vaucanson que son moulin à organsiner, ses machines à apprêts, ses métiers à tisser les étoffes façonnées, à dévider la soie, à faire une chaîne sans fin. On se le disputait dans les salons comme une bête curieuse, mais il n'y brillait guère : « Eh bien, demandait-on à M^{me} du Deffand, après une soirée où il avait à peine ouvert la bouche, que pensez-vous de notre illustre faiseur d'automates? — Ah! dit-elle, j'en ai la plus haute idée : je crois qu'il s'est fait lui-même. » J'aime mieux le mot de Voltaire. Dans une entrevue où on lui avait présenté en même temps le poète et le mécanicien, un prince étranger n'avait eu d'attentions que pour celui-ci, et Vaucanson, honteux d'une préférence si marquée, s'ingéniait, après son départ, à prêter au prince des paroles flatteuses pour l'écrivain : « Monsieur Vaucanson, lui dit Voltaire avec son sourire diabolique, je reconnais tout votre art dans la façon dont vous faites parler le prince. » Cette anecdote donnerait à entendre que Vaucanson n'était pas aussi complètement automate qu'on l'a bien voulu dire et que le pensait cette peste de marquise. Il ne manquait pas, à l'occasion, de l'esprit d'à-propos, et il avait parfois des réparties d'autant plus sanglantes que la malice s'y mélangeait peut-être d'une sorte de candeur. Quand il se vit poursuivi par la haine des canuts de Lyon, qui se prétendaient seuls capables d'exécuter certaines étoffes à la mode, qu'ils maintenaient à un prix excessif, il leur répondit par l'invention d'une machine, grâce à laquelle un âne exécutait les mêmes dessins avec une perfection plus grande, ce qui peut passer pour une épigramme plus piquante que toutes celles de J.-B. Rousseau. Et comme on lui objectait, au moment où il se présenta à l'Académie des sciences, qu'il ne savait pas assez de géométrie : « Eh bien, dit-il tranquillement, je vais vous fabriquer un géomètre. » Et il l'eût fait comme il le disait. Vaucanson devrait bien revenir aujourd'hui et nous fabriquer un positiviste, un darwiniste, ou un déterministe, puisque ce sont les machines scientifiques à la mode.

Nous pourrions suivre dans les pays étrangers et jusque dans le Nouveau-Monde cette veine d'inaugurations. Le 6 septembre, New-

York inaugurerait solennellement la statue de La Fayette, œuvre du sculpteur Bartholdi, notre compatriote d'Alsace, chargé d'élever aussi, à l'entrée du port de la ville, ce monument gigantesque de la *Liberté éclairant le monde*, qui laissera bien loin derrière lui l'antique colosse de Rhodes. On sait que l'effigie du général qui contribua si activement à l'émancipation de l'Amérique, a été offerte aux Etats-Unis, comme témoignage de gratitude pour les secours envoyés à la France au lendemain de ses désastres. C'était donc là, sans examiner jusqu'à quel point les compatriotes de M. Washburne avaient mérité ce remerciement solennel, une fête presque française; mais si notre chronique se met à courir le Nouveau-Monde, elle risque de ne finir jamais. Quinze jours plus tard, Catane et la Sicile célébraient le retour des cendres de Bellini, que sa ville natale, après un oubli de quarante ans, venait d'envoyer rechercher à Paris, où l'auteur de la *Norma* et la *Sonnambula* est mort, comme y moururent Sacchini, Piccinni, Cherubini, Rossini, comme ont failli y mourir Donizetti et Spontini, mais, moins heureux que la plupart de ceux-ci, en pleine fleur de l'âge et du talent, quand le triomphe des *Puritains*, interprété par l'incomparable quatuor que formaient à la salle Ventadour Rubini, Lablache, Tamburini et la Grisi, venait de donner à sa gloire la consécration du baptême parisien. C'était le chant du cygne. Les amateurs de sobriquets poétiques, tirés du règne animal ou végétal, ont surnommé Rossini le cygne de Pesaro. Bellini mériterait mieux le nom de cygne de Catane, et je m'étonne qu'on ne le lui ait point décerné. En écoutant ses œuvres, il semble que, comme dans la fable de La Fontaine et dans la fiction antique,

L'oiseau, prêt à mourir, se plaigne en son langage.

Il n'eut jamais rien, sinon peut-être en quelques pages de la *Norma*, des ardeurs du volcan au pied duquel il naquit, mais il avait la mélancolie des hommes qui doivent mourir jeunes. Ce Sicilien, dont ceux qui l'ont connu nous dépeignent la taille élégante, les traits fins, le teint transparent, les cheveux blonds et les yeux bleus, offrait dans sa personne et dans son caractère l'image charmante de sa musique, plus gracieuse que forte, plus délicate que profonde, plus passionnée que savante. Mais il faisait difficilement ces mélodies faciles, qu'on a ingénieusement comparées à la lumière argentée et bleuâtre d'un clair de lune italien. Un autre étranger qui venait également de se fixer à Paris, où il devait aussi mourir, Henri Heine, la vivante antithèse de Bellini, connut le jeune compositeur au moment où, dans sa villa de Puteaux, il écrivait *I Puritani* pour les Italiens et se préparait à aborder l'Opéra : « Je crois, dit-il, qu'on

assigne l'espace compris entre trente et trente-cinq ans comme l'époque la plus pernicieuse pour le génie. Que de fois j'ai plaisanté et taquiné à ce sujet le pauvre Bellini, en lui disant qu'en qualité de génie il devait mourir bientôt, parce qu'il atteignait l'âge critique. Chose étrange, malgré notre ton de gaîté, cette prophétie lui faisait éprouver un trouble involontaire. Il m'appelait son *jettatore*, et ne manquait jamais de faire le signe de conjuration. Il avait tant envie de vivre ! Le mot de mort excitait en lui un délire d'aversion ; il ne voulait pas entendre parler de mourir, il en avait peur comme un enfant qui craint de dormir dans l'obscurité. » Quelques mois après, Bellini était emporté subitement par une maladie d'entrailles, et tout Paris, comme on disait déjà alors, suivit au Père-Lachaise ce compositeur dont la mort prématurée était presque un deuil national et qui semblait avoir écrit d'avance, dans ses chants pénétrés de larmes, la musique de ses funérailles.

L'exhumation de Bellini s'est faite avec une grande solennité. La ville de Catane avait délégué une commission de dix membres, présidée par le prince de Grimaldi, à laquelle s'étaient joints le directeur du Conservatoire de Palerme et tout le personnel de l'ambassade et du consulat d'Italie. La France s'était associée à ces honneurs posthumes, comme au jour même des obsèques : sa voix se fit entendre parmi les discours prononcés après l'ouverture du cercueil, et la présence du préfet de la Seine, celle du délégué de la direction des Beaux-Arts et le détachement envoyé par le gouverneur de la place pour escorter le corps du cimetière à la gare, donnaient une consécration officielle à ce dernier adieu de Paris au compositeur qu'il avait adopté.

II

L'exhumation de Bellini conduit naturellement notre chronique à la mort de Félicien David. La France venait de perdre l'auteur du *Désert* au moment où elle rendait l'auteur de la *Norma* à sa terre natale. Félicien David était né à Cadenet, dans le département de Vaucluse, le 8 mars 1810. Ce fut un musicien précoce, qui sut sa gamme avant l'alphabet. Il n'avait guère que huit ans, s'il faut en croire la légende, lorsqu'on exécuta un motet de lui à la cathédrale d'Aix. Il quitta la maîtrise de cette ville, aussitôt que sa voix commença à muer, pour aller, aux frais du chapitre, achever ses études chez les Jésuites. L'archevêque mit un grand empressement à faciliter, par de généreux subsides, la vocation de son enfant de chœur, et à dix-neuf ans il l'acceptait pour maître de chapelle. L'éducation

classique et l'éducation musicale de David furent donc une œuvre *cléricale*; il ne s'en est guère souvenu.

Mais le jeune homme était impatient de s'envoler à Paris. Il y vint, avec une pension de cinquante francs par mois, laborieusement arrachée par ses succès et par les instances de ses compatriotes à la bourse d'un oncle peu romanesque, et qui, comme le Mercure d'Amphytrion, n'aimait assurément pas la musique. Cherubini, directeur du Conservatoire, fit au jeune Provençal un accueil décourageant : « Vous ne serez jamais un musicien, » lui dit-il, d'un ton bourru, avec cet accent qui donnait un côté comique à ses plus terribles boutades, après avoir jeté un coup d'œil sur les compositions que David lui avait présentées en tremblant. Et comme le malheureux fondait en larmes : « Allons, allons ! fit en se radoucissant l'auteur de *Lodoïska*, on peut essayer quand même. Allez trouver de ma part le professeur d'harmonie : il n'en sait pas beaucoup plus que vous, mais il vous apprendra toujours ce qu'il sait. » Et David alla trouver le professeur d'harmonie, et, pour faire des progrès plus rapides, il économisa sur sa pension vingt francs par mois, qu'il consacrait à des leçons supplémentaires. Il lui restait à grand'peine assez, en y joignant le produit de quelques cachets, pour vivre de faim dans un galetas sans feu ; encore un si maigre subside ne tarda-t-il pas à être supprimé par cet oncle de mélodrame. Mais quoi ! c'est la voie étroite et rude qu'ont suivie tant d'autres génies fortement trempés ! La gloire était au bout et de ses rayons illuminait le chemin. L'espérance assaisonnait son pain sec et versait dans son eau claire le nectar des dieux. Il se nourrissait de ses rêves.

C'était l'époque ardente et folle où la France en travail semblait vouloir transformer le monde, et non contente d'avoir créé une poésie et un art jusqu'alors inconnus, inventait une philosophie et des dogmes nouveaux. Chaque jour il naissait une religion, remplacée le lendemain par une autre, et l'on croisait à chaque pas dans la rue le prophète ou le dieu qui devait sauver la terre. Félicien David se laissa prendre à l'utopie du saint-simonisme, qui promettait de rétablir l'harmonie sociale : en sa qualité de musicien, il était plus excusable qu'un autre. Il suivit le P. Infantin sur son Sinaï de Ménilmontant, et quelques-uns de mes lecteurs à barbe grise peuvent se souvenir de l'avoir vu, au commencement ou à la fin de chaque exercice, pendant les repas ou les récréations, tandis que le frère Adolphe Guéroult cirait les chaussures, que le P. Flachet bêchait le jardin et que le P. Barrault lavait la vaisselle, diriger l'exécution de ses hymnes à quatre voix, que chantaient avec ferveur Michel Chevalier, Charton, Carnot et Emile Péreire, — un quatuor que j'aurais bien voulu entendre. Par bonheur, le couvent de Ménilmontant fut dissous

et Félicien David rendu à lui-même : on eût fini par lui faire mettre les œuvres de Saint-Simon en musique, ce qui eût été plus fort que d'y mettre la *Gazette de Hollande*, comme s'en vantait Rameau. Secouant la poussière de ses pieds, il partit pour l'Orient avec quelques frères. Nous ne décrivons pas les aventures de ce voyage, qu'ils essayèrent vainement d'élever jusqu'à l'apostolat. A Constantinople, ils furent expulsés par la police turque. A Smyrne, les femmes jetèrent une pluie de fleurs au jeune maître dont les compositions, — c'était sa manière de prêcher, — exécutées sur une terrasse, dans le silence et le parfum des soirs d'Orient, avaient excité leurs transports. Au Caire, le vieux Méhémet-Ali, enthousiasmé par son talent, voulut lui faire donner des leçons de piano à ses odalisques par l'intermédiaire des eunuques. Il n'y convertit personne et n'en ramena point la femme libre, mais il en rapporta les *Mélodies orientales* et le *Désert*.

C'est à la fin de 1844 seulement que le nom de Félicien David arriva brusquement à la gloire. Le 4 décembre, il s'était levé obscur encore ; le soir il se coucha déjà célèbre, après le succès triomphal de cette admirable symphonie, d'un genre si neuf, d'une conception si originale, participant à la fois de l'*oratorio* et de l'opéra et qui donna comme une éblouissante vision de l'Orient au public réuni dans la salle du Conservatoire. Oui, c'est une vision, car il y a exprimé ce qu'on voit plus encore que ce qu'on entend. Il est peintre et poète autant que musicien. Il a trouvé moyen de rendre avec des notes non-seulement l'immobilité, l'immensité, la lumière, les grands horizons rigides baignés d'un soleil implacable, l'aridité des plaines de sable sans végétation et sans vie, mais jusqu'au silence même. Représenter le silence avec du bruit, on ne saurait assurément pousser plus loin le tour de force de la musique descriptive. La marche de la caravane, le simoun, l'air : *ô nuit, ô belle nuit!* la fantasia, la danse des almées, la rêverie du soir, le lever du soleil et le chant du muezzin laissent dans l'esprit une impression ineffaçable. Sans doute, Félicien David s'était inspiré plus d'une fois de la monotonie rêveuse des rythmes arabes, mais la couleur locale dont il a si profondément empreint son chef-d'œuvre et l'effet saisissant qu'il produit, sont indépendants de toute imitation puérile, de toute intercalation de motifs indigènes : ils viennent d'un sentiment sincère et fort dont sa musique est pénétrée tout entière. Le placage factice ne s'y devine nulle part ; on dirait que l'œuvre est née d'un bloc et qu'il l'a notée pendant que la brise, le soleil et les étoiles du désert la lui chantaient sous la tente ou dans la caravane.

Le triomphe de Félicien David fut si éclatant qu'il ne rencontra point de contradicteurs. Il ne l'enrichit pas, car cette mémorable

soirée, dont les préparatifs lui avaient coûté 2,000 francs, ne lui en rapporta que 800 et il ne parvint à payer ses artistes qu'en vendant la propriété de son œuvre; mais il le rendit populaire. David n'eut plus depuis lors qu'à maintenir sa réputation, et il y réussit, sans retrouver une pareille victoire. *Moïse au Sinai*, *Christophe Colomb*, où il intercala l'un de ses chœurs de Ménilmontant et *l'Eden*, vinrent ensuite avec des succès divers, mais avec un talent presque toujours égal. On voit que David s'attaquait à de grands sujets : il lui fallait de larges thèmes pour s'y mouvoir à l'aise. Peut-être d'ailleurs était-il guidé dans ses choix, même à son insu, par quelque reste plus ou moins vague de ses anciennes idées saint-simoniennes. Ces peintures de la terre promise, de la découverte d'un monde nouveau, de l'âge d'or et du bonheur perdu, semblent trahir des préoccupations persistantes, des aspirations et des rêves mal définis. Il s'y retrouve toujours aussi un coin du *Désert*.

Félicien David n'aborda le théâtre qu'en 1851, peu de jours avant le coup d'Etat, avec la *Perle du Brésil*. Pour un compositeur doué surtout des qualités poétiques et pittoresques, le sujet était heureux : il formait pour ainsi dire la transition entre le genre descriptif, où il s'était généralement renfermé jusqu'alors, et le genre dramatique, qu'il allait aborder plus hardiment. Il fournissait une ample matière aux peintures qu'on avait si vivement goûtées dans le *Désert* et dans *Christophe Colomb*. La *Perle du Brésil* se rattache plus directement à la première de ces odes-symphonies, comme *Lalla-Rouck* à la seconde. Dans l'intervalle, il avait donné à l'Opéra *Herculanum*, qui sous son premier titre (*la Fin du monde*), répondait à une sorte de tendance épique mêlée au lyrisme foncier de cet esprit rêveur, et eût formé sans doute à l'autre extrémité des temps, le pendant de *l'Eden*, transporté sur la scène.

Malgré ses efforts et ses succès dramatiques, Félicien David restera surtout le type inimitable du musicien descriptif. Je dis inimitable moins encore pour exprimer sa supériorité que pour indiquer son isolement. Ce n'est pas David qui a inventé l'art de décrire avec des notes, et avant lui Beethoven, dans ses symphonies pastorales, avait admirablement peint les divers aspects de la nature. Mais personne n'avait poussé si loin dans son art ce don et ce talent pittoresques. Il ne se rattache à aucune école et ceux qui voudraient l'imiter risqueraient fort de tomber dans le ridicule en prenant pour modèle une exception glorieuse.

Malgré le passage de Félicien David dans le cénacle du P. Enfantin, personne ne prévoyait pour sa vie le triste dénouement de l'enterrement civil. Une compatriote du musicien avait envoyé à ses funérailles un rameau de buis, bénit le jour du baptême de David, pieux

et touchant souvenir qui s'est trouvé être comme un muet reproche au vieillard oublieux de son enfance chrétienne, et qu'on a enfermé dans ce cercueil sans prières. Les lettres de faire-part étaient au nom des amis du défunt. David, d'un caractère taciturne, triste et presque sauvage, vivait dans une solitude à peine visitée par quelques intimes et n'avait plus de parents. Cette absence totale de famille, que l'on avait déjà constatée à la mort d'Auber et de quelques autres célébrités contemporaines, peut être considérée comme une circonstance atténuante.

Peu de jours après, mourait chrétiennement un homme qui avait tenu une bien autre place dans le saint-simonisme. Abel Transon, le mathématicien et l'ingénieur éminent, l'ancien directeur de l'École des mines, fut l'un des plus fervents apôtres et des plus chaleureux propagateurs de la doctrine. Il avait surtout le don de la parole et était spécialement employé à la prédication. De plus il avait versé dans le fouriérisme, qu'il associait déjà aux théories saint-simoniennes avant sa scission. Enfantin le traitait comme un fils. Mais sa rupture avec le Père remonte au mois de janvier 1832. Il se retira avec Laurent, dont il partageait alors toutes les vues, et pour lequel il demandait, en même temps que pour lui, la direction du *Globe*, afin de pouvoir y compléter, par une action plus continue sur le mouvement politique et social, l'œuvre de sa prédication. La dissidence, qui ne portait d'abord que sur un point secondaire, ne devait pas tarder à s'élargir. C'est donc par une pure fantaisie que des chroniqueurs aventureux nous ont montré dans la Thébaïde de Ménilmontant, plumant les poules à la cuisine sous l'œil vigilant et satisfait d'Emile Barrault, Abel Transon, qui avait quitté *la famille* pendant qu'elle habitait encore rue Monsigny, et dont le père suprême déplorait et expliquait le départ dans son « dix-huitième enseignement, » le 18 février 1832. Il résulte d'une lettre écrite au *Temps* par son neveu que, dès 1835, M. Transon était revenu à la pratique du catholicisme, « qu'il n'a jamais abandonné depuis. » Tous ceux qui l'ont connu dans la dernière moitié de sa vie, savent que sa foi égalait sa science.

Eugène Fromentin était un *orientaliste* comme Félicien David, et les pays du soleil ont perdu dans la même semaine leur peintre et leur musicien. Il n'avait que cinquante-six ans, et l'on pouvait attendre beaucoup encore de l'activité féconde d'un esprit si richement doué. Tous les spectateurs attentifs qui suivent de près le mouvement intellectuel dans ses manifestations diverses, savent que la plume de M. Fromentin valait son pinceau; mais le public, qui ne croit pas volontiers à une telle variété d'aptitudes égales, ne le savait peut-être pas assez.

Fromentin était un élève de Cabat, auquel il doit sans doute, à défaut de traces plus directes de son enseignement, le sentiment du style. Son école de Rome fut un long voyage en Orient, surtout en Algérie, d'où il rapporta des portefeuilles pleins de croquis et de notes qu'il devait utiliser doublement. Il ne débuta qu'à l'exposition de 1847, mais son coup d'essai, — les *Gorges de la Chiffa*, — dans la veine qu'il allait suivre jusqu'au bout en l'agrandissant, fut presque un coup de maître. Depuis lors, malgré sa renommée croissante, il resta l'un des plus fidèles aux rendez-vous annuels du Salon. Pendant près de trente ans, il se prodigua sans s'épuiser, toujours aussi spirituel, aussi élégant, aussi fin, gardant toujours son exquise distinction, sa justesse de mouvement, sa piquante désinvolture, l'harmonieuse délicatesse de ses tons et cette composition preste et souple qui courait sur la toile avec les frémissements de la vie. En écrivant ces lignes, il nous semble voir encore la *Chasse à la gazelle* et la *Chasse au faucon*, le *Berger kabyle*, le *Fauconnier arabe*, les *Cavaliers revenant d'une fantasia*, la *Tribu nomade* avec ses centaines de figures allant, courant, grouillant, luisant comme des perles ou comme des flammes, et vingt autres tableaux enlevés d'une main nerveuse et précise dans un mouvement plein d'éclairs. De petites touches brillantes, jetées largement, avec une dextérité et une verve incroyables, ici allumaient un œil, là faisaient éclater une arme, ailleurs détachaient vivement quelque détail du costume. Sa peinture étincelante et diaprée avait l'éblouissement d'une vision passant au galop. C'était une peinture heureuse, d'apparence facile, dont le sourire alerte courait sur la toile à la façon d'un feu follet et semblait illuminer la salle. On a pu lui reprocher quelquefois une manière trop expéditive, un coloris un peu mince, une certaine monotonie de sujets. Il tournait dans le même cercle et ne se renouvelait pas assez. Il lui arrivait de se contenter d'une esquisse, mais du moins cette esquisse, toujours singulièrement juste et pénétrante, trahissait jusqu'en son moindre coup de pinceau la connaissance sérieuse et le sentiment profond des paysages, des costumes, des types, du ciel et de la vie de l'Orient.

Ce sentiment profond et cet art exquis, vous ne les retrouverez pas moins en ses deux livres de voyage : *Une année dans le Sahel* et un *Été dans le Sahara*. Il s'y montre paysagiste de premier ordre, à la façon de George Sand plus que de Théophile Gautier, avec une distinction élégante et une certaine discrétion de peinture qu'on n'eût osé attendre d'un homme habitué à toutes les richesses de la palette. Il y a moins cherché, comme il le fait entendre lui-même, l'exactitude minutieuse de la description matérielle que la sincérité de l'impression, vivement ressentie,

fécondée par l'imagination, mûrie par le temps, affinée par l'art. En 1863, il publia son roman : *Dominique*, peu connu de la foule, très-apprécié des connaisseurs et qui a passionné certains esprits délicats. La délicatesse est, en effet, l'un des traits dominants de ce livre, où le peintre se montre souvent, mais avec retenue, où il domine même le romancier, mais sans confondre les genres, sans aucune des brutalités réalistes, ni des recherches plastiques de la description moderne. Son drame tourne sans cesse au tableau ; il s'attarde aux détails et s'oublie aux nuances ; il prodigue les peintures subtiles et les fines observations morales ; il prend plaisir à étaler, dirait-on, la dextérité et la souplesse de sa main. De là des disproportions et des longueurs. Un lecteur pressé le trouvera vide et froid parce qu'il est lent. Avec ses défauts, ce n'en est pas moins une *œuvre*, remarquable par l'analyse de la passion, l'étude des caractères et le soin du style.

Mais le dernier livre de M. Fromentin, les *Maîtres d'autrefois*, publié quelques mois à peine avant sa mort, au moment où il se présentait à l'Académie française, restera le principal de ses titres littéraires. Son esprit complexe s'y révèle sous une nouvelle face. Il avait montré déjà que sa plume était aussi souple et aussi fine que sa brosse ; il y a prouvé qu'il était doué de la faculté critique aussi bien que de la faculté créatrice. Ces études sur les peintres flamands et hollandais sont d'une originalité rare, d'une grande sincérité, très-sagaces, très-ingénieuses, non sans quelque recherche et même, çà et là, quelque subtilité. Les analyses pénétrantes s'y mêlent à de chaudes et délicates peintures, qui rivalisent plus d'une fois avec les toiles qu'il décrit. Les vues neuves et les rapprochements féconds y abondent, dans un style d'une trame plus savante, enrichi de ressources nouvelles, auxquels cependant, pour tout dire, manquent en certaines pages la simplicité et la clarté. Les *Maîtres d'autrefois* n'en demeurent pas moins un ouvrage de premier ordre. Si M. Fromentin n'a pas terminé sa tâche, il aura du moins donné sa mesure et prouvé qu'il était digne d'entrer à l'Académie française comme à l'Académie des beaux-arts, quoiqu'il n'ait pu franchir le seuil ni de l'une ni de l'autre.

Quelques jours auparavant était mort, au même âge que Fromentin, dans la ville de Bâle, où il vivait retiré depuis la guerre, M. Nefftzer, le fondateur et l'ancien directeur du *Temps*. M. de Girardin a publié dans la *France* la lettre par laquelle Auguste Nefftzer lui écrivait de l'Alsace en 1843 pour lui demander une place dans la rédaction de la *Presse*. Un extrait de cette lettre donnera une idée de son caractère et fera connaître la multiplicité de ses aptitudes :

« Mes parents, disait-il, me destinèrent à la carrière ecclésiastique, et je viens de terminer mes études au séminaire protestant de Strasbourg. J'ai devant moi la perspective d'un avenir honorable et certain, et il ne tiendrait qu'à moi de couler, dans quelque village de l'Alsace, la vie heureuse et paisible du vicaire de Wakefield ; mais mes inclinations sont ailleurs, et mes idées ne sont point celles d'un ministre de l'Évangile. Un charme irrésistible m'entraîne vers Paris, et une voix intérieure me dit que, de nos jours, une idée neuve doit plutôt se produire dans les colonnes d'un journal que dans la chaire chrétienne...

« Je connais à fond la littérature allemande, tant ancienne que moderne. Je pourrais, tout en me chargeant de la traduction de nouvelles des feuilles allemandes, dont vous avez journellement besoin, faire sur la littérature d'outre-Rhin des articles dans le genre de ceux dont je vous envoie un échantillon. Je sais l'anglais et l'italien, moins bien toutefois que l'allemand, le latin, le grec, l'hébreu et un peu d'arabe. De longues études et de sérieuses investigations m'ont familiarisé avec les questions de réforme sociale, si agitées de nos jours. J'ai passé une partie de l'été et tout l'automne dernier dans l'établissement de Cîteaux, auprès de M. Gatti de Gamond, et je pourrais vous fournir tant sur cet établissement que sur le système en général, des articles piquants, au moins par la nouveauté... »

M. Em. de Girardin accueillit ce laborieux collaborateur, qui ne tarda pas à devenir son rédacteur principal. Mais la grande œuvre de M. Nefftzer fut la fondation du *Temps* en 1861. Le succès de cette feuille, dont le libéralisme paraissait trop timide aux partis avancés, dont l'allure grave et un peu pédante effarouchait le lecteur frivole, s'établit lentement, mais sûrement : il est dû tout entier à l'esprit de suite de son fondateur, à la persistance opiniâtre avec laquelle il lutta contre l'indifférence publique, au soin qu'il mit à organiser ses correspondances étrangères et à créer dans ses colonnes des cadres assez nombreux et assez variés pour embrasser, à côté de la politique, toutes les manifestations de l'activité humaine. Malgré sa couleur grise et son ton doctrinaire, on ne saurait contester la place considérable qu'a prise dans le journalisme français et européen, cette feuille grave, d'une tenue correcte, très-substantielle et très-remplie, abstraction faite de sa ligne politique, que nous n'avons pas à apprécier ici. Ceux même qui trouvent son allure monotone et lui reprochent de ne pas assez sacrifier aux grâces, sont pleins d'estime pour les qualités solides de sa rédaction, et ceux que ses opinions choquent le plus rendent justice à la modération et à la dignité relatives de son langage,

même dans l'expression des idées philosophiques et religieuses les plus avancées. En parlant du *Temps*, nous parlons toujours de M. Nefftzer, qui s'y est mis tout entier. Le journal suit encore fidèlement l'impulsion qu'il lui a imprimée. Il garde la physionomie de l'homme qui l'a formé à son image. On se tromperait toutefois en se représentant sous la forme d'un puritain d'Ecosse ou d'un pasteur génevois, comme on est tenté de le faire en le lisant, cet écrivain consciencieux et sûr, mais sans éclat, homme de talent et honnête homme, mais protestant rationaliste et élevé intellectuellement dans l'atmosphère allemande. Par un piquant contraste, le rédacteur en chef du *Temps* et de la *Revue germanique* était un homme rudement charpenté, à l'abord brusque, à la gaieté joviale, à l'expansion bruyante, plein de saillies et de boutades, tout en dehors. Quand il prenait la plume, on eût cru que c'était pour tracer un conte rabelaisien, et c'était pour analyser un livre de philosophie allemande, soutenir la politique du centre gauche ou plaider la cause du libre examen. Patriote sincère, son esprit lucide avait, dit-on, prévu nos désastres dès le lendemain de Sadowa, et lorsque la perte de l'Alsace, sa petite patrie dans la grande, eut dépassé tout ce qu'il avait pu craindre, il se sentit découragé et se retira du champ de bataille.

Comme le sage Ulysse descendu dans la demeure de la Nuit, nous sommes assiégés par le flot des ombres. Elles se pressent de toutes parts autour de nous. Que de figures diverses, depuis M. de Franqueville, qui tint une si grande place dans la science industrielle de notre époque et dans l'histoire des progrès de nos voies terrestres ou fluviales, jusqu'à l'excentrique Gagne, dont les folles imaginations, le *quinquevir-salvat*, la *république-empire-royauté*, la *Philanthropophagie* ou manducation fraternelle, exposés dans une multitude de brochures et des myriades de quatrains, ressemblent à une parodie satirique de nos utopies, de nos chimères, de nos divisions intestines et de nos rêves extravagants ; depuis Fabrice Labrousse, qui fut pour sa part, avec Marco-Saint-Hilaire, Béranger et M. Thiers, l'un des créateurs de la légende napoléonienne, qu'il s'était chargé de transporter sur la scène, et Fervacques, le chroniqueur ultra-mondain, ou demi-mondain, — ce qui a l'air d'une contradiction, mais n'en est pas une, — l'historiographe des filles d'Eve, le vicomte de Launay des boudoirs, dont les causeries spirituellement frivoles exhalaient une odeur capiteuse de patchouli et de poudre de riz, jusqu'à Eugène Despois, ce républicain stoïque, dont l'esprit était trop fier pour s'abaisser aux dégradantes théories du matérialisme, mais dont l'âme, modelée sur *l'atrocem animum Catonis*, ne fut pas assez haute pour s'élever jusqu'à la foi chrétienne !

J'écarte tous ces fantômes pour m'arrêter quelques instants à une ombre plus effacée. Dans les derniers jours d'août, les journaux nous ont appris par une mention de deux lignes que M^{me} Volnys venait de mourir. Cette nouvelle est passée à peu près inaperçue; il y a trente ans, elle eût fait sensation. Mais en trente ans Paris a trente fois le temps d'oublier ses idoles, même quand elles sont d'un bois moins fragile que les idoles de théâtre. M^{me} Volnys s'était d'abord appelée Léontine Fay, et si vous voulez savoir ce que fut Léontine Fay, jeunes gens, interrogez vos grands-pères. Ils vous diront qu'elle fut une enfant prodige, jouant la comédie à cinq ans avec la perfection d'une poupée modèle, célèbre à huit ans, illustre à douze; qu'elle fut la grâce, le charme et la fortune du Gymnase dans la *Petite merveille* et le *Mariage enfantin* et que, à la fin de la représentation de la *Petite sœur*, où elle venait d'exciter des transports d'enthousiasme, elle fut nommée, avec Scribe et Mélesville, comme l'un des auteurs de la pièce. Scribe offrit à sa collaboratrice de douze ans un collier sur lequel on lisait : « Faites-moi oublier, mais ne m'oubliez pas, » et il composa sur elle ce quatrain qui courut les journaux :

Vous qui rêvez une actrice parfaite,
Accourez voir Léontine, et soudain
Vous reverrez Contat et Saint-Aubin
En retournant votre lorgnette.

Voilà de la gloire ou je ne m'y connais pas.

Cependant les applaudissements, les articles de journaux, les pièces de vers, les portraits, les bouquets, les couronnes, les gros appointements, la cour assidue des auteurs et des directeurs ne tournèrent pas la tête à l'enfant. Elle étudiait tout en croquant ses dragées. Le petit prodige, chose rare, ne trahit aucune de ses promesses. La jeune fille fut une actrice excellente, et la jeune femme une comédienne de premier ordre. Elle retrouva au Théâtre-Français tous ses triomphes du Gymnase. Ces grands yeux noirs pleins de flammes ensorcelaient les critiques les plus endurcis : « Toute pièce où joue Léontine Fay, disait le vieux Duviquet, qui était en ces temps lointains l'oracle des *Débats*, est une bataille gagnée. » Et lady Morgan, visitant de nouveau la France en 1829, écrivait : « Les Parisiens ont une belle comédienne du nom de Léontine Fay, qui vaut certainement la mistress Siddons des Anglais. » C'est ainsi qu'elle marchait entourée d'hommages, comme une déesse, charmant les vieillards, traînant après soi les milliers de jeunes cœurs qu'elle avait blessés et ne s'arrêtant pas pour entendre

leurs soupirs. Car, et c'est là le suprême et rare éloge, cette belle actrice, cette comédienne excellente, était une personne sage. Sa réputation demeura toujours intacte dans la dangereuse carrière où on l'avait fait entrer au sortir du berceau. Comme la salamandre, elle vécut au milieu des flammes sans se brûler :

« Monsieur, répondit-elle un jour à Alexandre Dumas, qui voulait lui confier le rôle de Messaline dans *Caligula*, je regrette de vous refuser, mais je m'en acquitterais mal. Ce personnage me paraît de ceux qu'une honnête femme ne saurait accepter, parce qu'il est impossible à représenter sans sortir des convenances. »

C'est en 1834 que la scène française perdit M^{me} Volnys, enlevée par la Russie, où elle devint la lectrice de la czarine. Elle ne reparut que de loin en loin sur le théâtre de ses premiers succès, et lorsqu'elle eut rempli cette dernière période de sa carrière théâtrale, elle se retira à Nice, où elle vécut activement occupée d'œuvres de bienfaisance. Elle avait toujours été si honnête femme et si charitable qu'elle méritait de devenir chrétienne. Elle le devint. Celle qui avait appris son catéchisme dans *Adolphe et Clara* passait les jours de sa vieillesse à relire l'*Imitation de Jésus-Christ*. C'est pourquoi il lui était bien égal d'être oubliée, et elle ne se souvenait de sa vie que pour mieux préparer sa mort.

III

Le mois de septembre a ramené, suivant l'usage, la réouverture générale des théâtres; mais pas un n'avait pris la peine de renouveler son affiche. C'est plus tard seulement, vers les derniers jours du mois, lorsque la campagne, les villes d'eaux et les bains de mer restituaient à Paris sa population la plus aristocratique et que, de toutes parts, sous les bourrasques d'un automne hâtif, les oiseaux frileux du boulevard rentraient dans leur nid en secouant leurs ailes mouillées, c'est alors qu'ils ont donné l'essor aux nouveautés qu'ils tenaient en réserve pour la saison d'hiver.

Nos lecteurs connaissent les infortunes de l'Opéra-Comique. Ils savent comment ce théâtre favori de la bourgeoisie parisienne, qui semblait inébranlable dans sa prospérité proverbiale, était tombé de chute en chute, sous une administration à la fois inhabile et ambitieuse, presque au niveau de l'ancien Athénée. Le désastre se fût changé en débâcle, sans l'intervention de M. Emile Perrin. Mais ce n'était qu'un entr'acte, et il fallait trouver un directeur définitif. Dans la foule des compétiteurs qui se disputaient la succession du

sultan déchu, le ministre a donné la préférence à M. Carvalho, porté par la faveur de l'opinion. M. Carvalho, qui rentre en maître parmi ses anciens camarades de l'Opéra-Comique, a fait ses preuves comme directeur, bien que, dans ce rude métier, il n'ait pas toujours été plus heureux que celui qu'il remplace. Mais on peut montrer qu'on est un stratéliste habile même en perdant une bataille, et son passé permet d'espérer qu'il saura à la fois prendre les intérêts de l'art et suivre, en les améliorant, les traditions d'un genre essentiellement national. M. Carvalho a, d'ailleurs, un double mérite dans sa situation nouvelle : il ne se contente pas d'y apporter une expérience longuement acquise ; il est encore le mari de M^{me} Carvalho. On nous promet des merveilles. Attendons. Jusqu'à présent, l'Opéra-Comique s'est borné à la reprise de *Fra Diavolo*, qui ne saurait passer pour une nouveauté, et à la continuation de *Piccolino*, dont M. Sardou a quelque peu rafraîchi l'intérêt et pallié l'invraisemblance finale par une modification du dénouement.

En première ligne, nous retrouvons encore le Gymnase, car nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de nous arrêter au *Coq-Hardi* de M. Louis Davyl à la Porte-Saint-Martin, un drame de cape et d'épée, mortellement long, verbeux, décousu, fourmillant d'enfantillages et d'invraisemblances et qui est comme une imitation des *Mousquetaires* par un élève plus zélé qu'habile d'Alexandre Dumas. Le Gymnase est comme la Serbie : il ne se lasse pas d'être vaincu et c'est de défaite en défaite qu'il espère arriver à la victoire définitive. Il n'a même pas voulu d'armistice pendant l'été, afin de persister sans interruption à se battre, et à être battu. De temps à autre, pourtant, il remporte de petits avantages dans une escarmouche sans importance : *les Cinq filles de Castillon*, par M. Gondinet, ou *l'Andrette* de M. de Courcy, et il essaie de masquer ses désastres avec ces affaires d'avant-poste. Mais tous ses combats sérieux sont des déroutes, comme *le Charmeur*, *l'Oncle aux espérances*, *les Vieux Amis*, *Châteaufort*, *la Crise de M. Thomassin*, — quelle série depuis six mois ! — ou des succès incertains et équivoques, comme *les Compensations*, de M. Paul Ferrier.

M. Ferrier n'est point le premier venu : il s'est déjà produit plusieurs fois, non sans un certain éclat, à la Comédie-Française ; il fait partie de la jeune phalange qui se prépare à remplacer les maîtres de la scène et sur lesquels la critique est en droit de compter. Mais sa dernière comédie, bien qu'elle soit écrite dans la langue des dieux, paraît plus digne du Palais-Royal que de l'ancien théâtre de Madame, qui jadis se glorifiait d'être, mieux encore que l'Odéon, la succursale de la rue Richelieu, l'asile du rire honnête et des grâces décentes. Le Palais-Royal est d'ailleurs un théâtre pour lequel

M. Ferrier ne dédaigne pas de travailler, et c'est là, sans doute, qu'il a trouvé le sujet de sa dernière pièce, un jour qu'il assistait à la représentation du *Plus heureux des trois*.

Mais, dira peut-être M. Ferrier, ce n'est pas à M. Labiche, c'est à Molière que j'ai emprunté, sinon le sujet, du moins l'idée première et le ton général des *Compensations*. Nous lui répondons avec Molière même :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler,
Et ce n'est point du tout la prendre pour modèle,
Monsieur, que de tousser et de cracher comme elle.

Tout auteur de comédie *gauloise* où Georges Dandin est remis en scène dans sa postérité et où le mot dont a tant abusé l'auteur de *L'Ecole des Femmes*, et qu'il n'est plus permis de prononcer aujourd'hui devant les honnêtes gens, est commenté avec toute sorte de circonlocutions et de sous-entendus plus malhonnêtes que la grossièreté du terme primitif, se couvre de cette grande autorité et crierait volontiers, du fond de sa loge, au public et aux critiques récalcitrants : « Mais applaudissez donc, c'est du Molière. »

M. Ferrier avait déjà prouvé un penchant fâcheux pour ces sujets trop chers à notre vieille comédie ; cette fois il s'y est abandonné avec une complaisance sans borne qui, en blessant la morale, ne choque pas moins le goût. Son Champagnol, toujours battu et toujours content, concentre en lui seul les Arnolphe, les Sganarelle, les Amphytrion, les Dandin, en y joignant une fleur de bêtise épanouie et de niaiserie béate qui recule l'in vraisemblance du personnage jusqu'aux bornes de la plus colossale fantaisie ; et l'acteur qui souligne chaque mot du rôle avec les grâces d'un éléphant en gaieté, en accroît encore l'impression répugnante par les trivialités grasses et lourdement bouffonnes de son jeu. Ce mari qui se fait l'auxiliaire empressé, le complice enthousiaste des débordements de sa femme, présentés comme la chose la plus réjouissante du monde ; cette femme qui porte son infamie d'un cœur léger et l'étale comme une belle robe sous les yeux de son amie, en lui indiquant les moyens de s'en procurer une pareille ; cet autre mari à qui la vertu acariâtre de sa femme fait envier le sort de Champagnol et qui le sonde adroitement, dans une série d'interrogatoires, pour s'assurer des compensations que lui réservent les infortunes conjugales dont il ne se doute point, tout cela est assez malpropre et sent fort mauvais. Malgré la dextérité de l'auteur, les moins délicats ont trouvé que la mesure était dépassée.

Pour être juste cependant, ajoutons que M. Ferrier ne s'est point borné à ramasser les ordures de Molière; il en a étudié le style et, dans les premiers actes surtout, il est tel alexandrin qu'on pourrait croire détaché de *l'École des maris*. L'auteur disloque le vers d'une façon qu'il est permis de trouver excessive, même pour la comédie, car, si le rythme disparaît, pourquoi ne pas écrire tout simplement en prose, ce qui serait d'ailleurs si naturel pour des situations et des personnages essentiellement prosaïques! Mais son style a de la saveur, son esprit de la verve et du trait. Il trouve le mot comique, qui part comme une flèche et fait jaillir le rire. J'ai ri moi-même, et néanmoins je n'ai pas été désarmé.

Deux ou trois jours après, le Vaudeville nous donnait *Fromont jeune et Risler aîné*, par MM. Alphonse Daudet et Belot. On connaît le roman du même nom, publié par M. Daudet en 1874 et couronné par l'Académie en 1875. Nous concevons que plusieurs écrivains aient éprouvé la tentation et se soient disputé l'honneur de le transporter au théâtre : il est fort dramatique, en effet, et l'on pourrait même trouver qu'il arrive çà et là jusqu'au mélodrame; il abonde en scènes toutes faites et en types curieusement étudiés, qui se dessinent dans le livre avec le relief de la rampe; enfin il est traité par épisodes qui marquent pour ainsi dire à l'avance les principales étapes et les grandes divisions de la pièce. Mais rien n'est plus difficile qu'une pareille métamorphose et l'on ne saurait adapter un livre sur ce lit de Procuste du théâtre sans le mutiler cruellement. La critique devrait réunir ses forces contre un usage funeste plus industriel que littéraire, et qui tend à passer en tradition. Tout roman qui frappe l'attention publique est aussitôt visé par les entrepreneurs de drames, et il y a neuf chances sur dix pour qu'un écrivain de théâtre, et souvent l'auteur lui-même, le taille en actes et en scènes. On ne compte plus les romans qui ont subi cette épreuve. A supposer que la transformation vaille l'œuvre primitive, elle ne réussirait qu'à dépayser l'esprit, en le tirillant d'un ouvrage à l'autre, en créant une œuvre en partie double, une œuvre bicéphale où il ne saurait plus auquel des deux types s'attacher, où il ne distinguerait plus quel est l'original et quelle est la copie. Mais peut-elle réussir? Il est bien entendu que nous ne parlons pas d'un succès d'argent, qui n'a aucune valeur au point de vue artistique et peut s'expliquer par mille causes extrinsèques. *Le Tour du Monde en 80 jours* vient de quitter l'affiche après plus de six cents représentations consécutives; ce n'en est pas moins une pièce décousue, sans consistance, vingt fois inférieure à la nouvelle d'où elle est tirée, inférieure même, en tant que pièce, à la moyenne des vaudevilles joués sur les théâtres de deuxième ordre. Les conditions du livre et celles du théâtre

sont absolument différentes et toute œuvre a son moule naturel, en rapport avec sa nature. Le statuaire peut se dire devant son bloc de marbre : « Sera-t-il dieu, table ou cuvette ? » Mais devant la conception qui vient d'éclorre en son cerveau, tout auteur expérimenté sent si elle doit revêtir la forme du drame ou celle du roman. Presque toujours, l'idée en naissant, et par l'aspect sous lequel elle se présente, est déjà un roman ou un drame, suivant la tournure et les habitudes d'esprit de l'auteur.

Appliquons ces considérations très-simples, très-élémentaires, à *Fromont jeune et Risler aîné*. Certes, le succès n'a pas été douteux ; la transposition est habilement faite et l'intérêt du livre a passé en partie dans la pièce : le roman, je l'ai dit, se prêtait mieux que bien d'autres à cette métamorphose. Et pourtant que n'a-t-il point perdu en changeant de forme ! Le personnage principal, celui qui est comme la clef de voûte de l'action, c'est Sidonie Chèbe, mariée à Risler aîné. Sidonie est une espèce de M^{me} Bovary, plus perverse et plus éhontée encore. Déjà difficile à supporter dans le roman, elle devient à peu près impossible dans le drame, d'abord parce que la scène accentue ce que la lecture estompe, en mettant la création de l'écrivain sous nos yeux, en lui donnant un corps, en nous condamnant à la voir, à l'entendre, en prêtant un relief brutal, dans la lumière crue de la rampe, aux allures émancipées, aux gestes hardis, aux toilettes excentriques et tapageuses, aux bijoux honteusement acquis de cette fille qui a volé sa position d'honnête femme ; puis parce que le théâtre, qui ne vit que d'action, a forcément supprimé les analyses et les précautions préparatoires du livre. L'auteur du roman nous avait acheminés peu à peu à la peinture de la femme adultère par celle de l'enfant égoïste et mal élevée, de la jeune fille orgueilleuse, avide et jalouse. Tout cet exorde a dû disparaître dans la pièce et quand, dès le début du deuxième acte, nous retrouvons Sidonie, aussitôt après son mariage, devenue déjà la maîtresse de l'associé de son mari, nous éprouvons la sensation d'un homme qui recevrait un pavé sur la tête sans qu'on lui eût crié gare. Le spectateur qui ne connaît pas le livre, et tout spectateur est en droit de ne pas le connaître, doit se cabrer devant une chute si brusque et si profonde. Aussi les auteurs ont-ils senti le besoin d'atténuer bien des passages. Sans parler du dénouement primitif, dont l'horreur a été esquivée par un expédient qui tient un peu du vaudeville, mais n'en est pas moins ingénieusement trouvé, la scène de séduction où l'ingénu Frantz Risler, revenu tout exprès d'Amérique comme un justicier, se laisse si complètement jouer par l'épouse coupable qu'il voulait foudroyer de son indignation, n'est devenue supportable qu'à force d'adoucissements.

Prenons maintenant, dans un autre ordre d'idées, deux personnages de second plan, qui sont la gaieté du livre : Chèbe et Delobelle. Le fin pinceau de M. Alphonse Daudet triomphe dans la peinture humoristique de ces types, très-accessoires sans doute, mais décrits, le dernier surtout avec une verve si amusante qu'on oublie qu'ils ne se rattachent guères à l'action. Dans le drame, où tout doit marcher au but, — *ad eventum festina*, — ils ne paraissent plus que ce qu'ils sont réellement : des hors-d'œuvre. Que peuvent devenir d'ailleurs, avec cette perspective qui demande des tableaux à la détrempe, les miniatures exquises où se complait ce délicat ? M. Daudet est un ciseleur qui aurait tort de vouloir se faire charpentier, et je crains que l'optique du théâtre ne lui enlève toujours le charme le plus exquis de son talent. En outre, comment mettre à la scène le ridicule d'un homme dont la manie consiste précisément à se croire toujours sur la scène ? Delobelle porte les allures théâtrales dans la vie réelle, mais lorsque nous assistons à un drame, le théâtre et la vie réelle se confondent, et le contraste qui produisait le rire se trouve sinon complètement détruit, du moins singulièrement effacé.

Tous ces inconvénients s'atténuent sans doute pour qui a lu le roman. Mais une œuvre dramatique doit se suffire à elle-même, et il est à craindre qu'en arrivant aux couches de spectateurs moins lettrés, la pièce ne rencontre des esprits plus rebelles à ses effets. Pour ceux même qui viennent au théâtre connaissant déjà l'ouvrage, les inconvénients s'amointrissent et changent de nature, mais ne disparaissent pas. Ils regrettent ce que le roman a perdu, tout le déchet que la transmutation a laissé au fond du creuset. Ils ne retrouvent pas l'idéal qu'ils s'étaient fait dans leur imagination, où chaque type avait pris une figure que la plupart des acteurs, quel que soit leur talent, dérangent au lieu de la réaliser. La pièce est jouée pourtant avec un ensemble rare. M^{lle} Blanche Pierson ne nous avait jamais donné une plus haute opinion de sa couturière. Parade a trouvé d'assez heureuses inspirations dans son rôle de ganache sublime. Munié imprime une excellente physionomie de bourru loyal, de boule-dogue mêlé de caniche, au rôle du caissier Sigismond Planus, dont le drame eût pu sans peine tirer un bien plus grand parti. Mais louons surtout M^{me} Victoria Lafontaine, qui représente M^{me} Fromont avec l'autorité d'une comédienne éminente et la dignité d'une honnête femme, et M^{lle} Bartet, dont la grâce ingénue fait admirablement valoir, dans ses délicates demi-teintes, la pâle et douce physionomie de la petite boîteuse Désirée Delobelle, une sœur de la Victorine de Sedaine.

Le plus grand succès dramatique de l'année vient d'être rem-

porté par la Comédie-Française, et, chose significative, il s'agit cette fois encore d'une tragédie. Après le triomphe de la *Fille de Roland*, celui de *Rome vaincue*, — que je n'ai garde, d'ailleurs, d'égaliser à la belle œuvre de M. Henri de Bornier, — prouve de plus en plus que le public français est travaillé par des aspirations vers les formes les plus élevées de l'art dont il ne tient qu'aux poètes de profiter. L'abus des opérettes a fini par produire un retour vers la tragédie. Les gais faiseurs de vaudevilles égrillards, qui nous ont appris l'art de *descendre* le cours de la vie en chantant et de perdre l'Alsace et la Lorraine au son des *Larifla* et des *Landerirette*, nous ont mis si bas qu'ils nous ont donné la nostalgie des sommets. C'est une réaction morale et patriotique autant que littéraire. Nous n'avons point, assurément, la naïveté de croire à une conversion complète ou sans rechute ; loin de là ! Les Variétés viennent de reprendre avec succès la *Belle Hélène* ; la *Petite Mariée* a dépassé sa deux centième représentation sur la scène de la Renaissance, et les beaux jours ne sont pas finis pour Offenbach, ni pour Hervé. Mais les plus dociles auditeurs de ces gravelures ne demandent pas mieux eux-mêmes, pour la plupart, que d'entendre des pensées plus nobles exprimées en un plus fier langage. Ils ont soif d'air pur, leur esprit s'ouvre avidement à tous les souffles vivifiants et salubres, ils sont prêts à se rallier autour de qui leur criera le *Sursum corda* de l'Écriture ou l'*Excelsior* du poète. Parlez-leur en beaux vers de patrie, de devoir, de sacrifice, de tous les sentiments généreux qui font battre un cœur d'homme : la fidélité, l'honneur, le dévouement, l'amour paternel ou l'amour filial, et vous trouverez dans leurs cœurs un écho qui vous répondra.

Le nom de M. Parodi, l'auteur de *Rome vaincue*, était jusqu'à présent à peu près ignoré. Il ne s'était révélé encore que sur l'affiche des Matinées littéraires de M. Ballande, où l'on avait joué deux ou trois fois, il y a quelques années, sa première tragédie : *Ulm le parricide*, qui, sous une forme presque inculte et avec beaucoup d'inexpérience encore, annonçait déjà un vigoureux tempérament dramatique. Depuis lors il a sérieusement travaillé et le pas qu'il a fait est immense. C'est une nouvelle figure qui se lève. M. Parodi est un étranger, né, dit-on, dans l'île de Candie et élevé à Smyrne. Génois par son père, Grec par sa mère, Français par son choix, il pourrait dire de lui, comme le vieux poète Ennius mis en scène dans sa pièce, qu'il a trois âmes. Dans son existence laborieuse et pauvre, il donnait des leçons d'italien tout le jour ; le soir il étudiait Corneille et jetait sur le papier les scènes de *Rome vaincue*.

L'action se passe en l'an 216 avant Jésus-Christ, à l'époque héroïque de Rome, mais pendant l'une des crises les plus redoutables

de la république. Elle vient d'être battue successivement à Trébie, à de Trasimène, à Cannes. Annibal est aux portes de la ville éternelle. Troublé par les angoisses de la défaite, en proie à une épouvante effarée, le peuple se plaint tumultueusement de l'incapacité et de la trahison de ses généraux. Sommes-nous au lendemain de Cannes ou de Sedan?... La pièce a été évidemment conçue au lendemain de nos malheurs et, sans jamais procéder par voie d'allusions directes, elle y reporte notre pensée. Tandis que le Sénat délibère dans la curie sur les causes et les remèdes du désastre, les décemvirs viennent annoncer que l'oracle consulté par eux accuse des malheurs de Rome la défaillance d'une vestale. La coupable est découverte par une ruse du grand pontife, qui annonce faussement devant elle la mort du tribun Lentulus, le jeune héros qu'elle aime et pour qui elle a violé son serment. C'est Opimia, la nièce de Fabius, celui dont les temporisations savantes sauveront bientôt la république. Opimia a pour interprète une très-jeune débutante, M^{lle} Dudlay, qui a fait preuve, malgré un léger défaut de prononciation, d'un talent correct et déjà formé. Elle va mourir, selon la loi, et son oncle lui-même en fait le sacrifice à la patrie. Mais l'esclave gaulois Vestacpor, qui veut qu'elle échappe au châtement réclamé par les dieux, afin que Rome succombe, la fait fuir ainsi que son amant par un aqueduc souterrain, et il brave les menaces les plus cruelles de ses maîtres avec un mélange de ruse servile, de folie feinte et de virilité stoïque qui donne un vif relief à ce rôle accessoire, *composé* supérieurement par M. Mounet-Sully, et qui serait l'un des meilleurs de la pièce s'il se soutenait jusqu'au bout, au lieu d'avorter assez piteusement au dernier acte.

Opimia, poussée par des remords que l'auteur eût bien dû nous mieux expliquer, revient se livrer à ses juges. Traduite au tribunal des décemvirs, elle est condamnée à mort et revêtue du voile noir. Tout à coup la foule s'ouvre pour livrer passage à Posthumia, une pauvre vieille aveugle, l'aïeule de la vestale, qui arrive guidée par une vague rumeur. En entourant sa fille de ses bras tremblants, elle sent le voile fatal qui s'oppose à ses baisers, et elle trouve, pour disputer au supplice le seul bien qui lui reste, des accents d'une éloquence pénétrante, de cris d'indignation, des prières qui attendraient des rochers, mais qui ne peuvent prévaloir contre le respect des anciennes croyances, la sentence des oracles et le salut de Rome. Le grand pontife demeure inflexible; Fabius lui-même, si ému qu'il soit de ces supplications déchirantes, s'arme contre toute faiblesse d'un patriotisme indomptable. Mais en s'éloignant, il remet à la pauvre femme brisée par sa douleur, un poignard qui permettra à la coupable d'abrèger les tortures de son agonie.

Le dernier acte nous transporte au champ scélérat. Des soldats armés de lances à feu éclairent le lieu du supplice, la porte d'airain du caveau funèbre et le bouquet de cyprès qui l'entourent. Toute la mise en scène de *Rome vaincue*, pour le dire en passant, est d'une vérité en même temps que d'un goût parfaits. Déjà la vestale, résignée à son sort, est agenouillée à l'entrée de son tombeau. Lentulus tente un dernier effort ; il accourt comme un furieux, en brandissant son épée ; il semble qu'il va massacrer tous les acteurs et tous les témoins de cette horrible scène, mais il se borne à recommencer un plaidoyer intempestif et vain. C'est alors que l'aïeule arrive pour dire l'adieu suprême à sa petite-fille. Elle lui passe le poignard : « Je ne puis, mes mains sont liées », répond la vestale. Alors Posthumia cherche en tâtonnant la place du cœur. « Est-ce là ? — Oui, là. » Et dans un dernier baiser, dans un dernier cri d'amour et de désespoir, elle enfonce le couteau. Je laisse au lecteur à juger si ce coup de théâtre ne dépasse point le degré de tragique qu'on peut supporter sans souffrance. Dans l'effet saisissant que le dénouement produit, il entre autant d'horreur que d'effroi. Ce rôle de l'aïeule n'en est pas moins une conception très-heureuse, une vraie trouvaille, qui donne à la pièce son cachet dramatique. Joué avec un art et une force incomparables par M^{lle} Sarah Bernhardt, dont la voix harmonieuse se prête à l'expression des sentiments les plus opposés et qui s'était admirablement grimée en vieille aveugle, sans aucune de ces coquetteries surnoisées d'une jeune actrice qui prend toujours soin de laisser passer une boucle de cheveux blonds sous sa perruque grise et ne se fait des rides que comme on se fait des grains de beauté, c'est lui qui a enlevé le succès et lui a donné les proportions d'un triomphe. Les yeux vides et le visage amaigri de M^{lle} Sarah Bernhardt sont empreints d'une sorte de majesté sacrée ; elle a la hardiesse et la mesure, le goût et le tact jusque dans la violence ; son geste est toujours juste, même lorsqu'il semble hasardé ; sa diction merveilleuse, dont on ne perd pas une syllabe, charme l'oreille en déchirant le cœur. Quant à la fin du quatrième acte, elle s'est affaissée sur elle-même comme une masse inerte, foudroyée par son désespoir, un frisson d'enthousiasme a couru dans la salle. C'est une grande artiste.

A peine la coupable a-t-elle été frappée qu'on entend dans le lointain les trompettes des Carthaginois. Les barbares vont-ils donner l'assaut ? L'angoisse étreint tous les cœurs. Mais non ; ils s'éloignent, ils se dirigent sur Capoue.

Ils nous laissent du temps : le temps c'est la victoire,

s'écrie Fabius, tenant à nous montrer dans ce dernier vers qu'il est bien le futur *Cunctator*. La justice des dieux est satisfaite; le sacrifice a porté son fruit, et tandis que les Romains saluent avec transports le départ de l'ennemi, Posthumia cherche de ses mains tremblantes l'entrée du caveau pour aller s'y coucher à côté de sa fille.

Oh! parmi tes bourreaux ne me laisse pas seule :
Opimia, ma fille, ouvre, c'est ton aïeule.

On le voit, le sujet de M. Parodi est à peu près celui de deux opéras célèbres : *Norma* et *la Vestale*. Ce qui l'en sépare, ce qui fait l'originalité et la supériorité de l'œuvre, ce n'est pas seulement la création de Posthumia, c'est surtout le lien étroit par lequel l'action se rattache à un intérêt d'un ordre supérieur, au salut de la patrie. Le principal personnage du nouveau drame, ce n'est ni Posthumia, ni Opimia, ni Lentulus, mais Rome, toujours présente, quoique toujours invisible, et il a ainsi une tout autre portée que s'il s'agissait seulement d'une banale histoire d'amour.

M. Parodi a volontairement négligé tout le côté anecdotique du sujet, l'étalage puéril de couleur locale, le luxe de petits détails archaïques où se fussent amusés des poètes plus *curieux*. Son tableau, dont il a trouvé les éléments dans Tite-Live et Plutarque, est largement brossé, et l'effet, quoique complexe, en est plus puissant et plus vif. Chaque personnage a son rôle et remplit sa partie dans l'ensemble du concert; chacun représente une idée. Ennius, — qui fut en effet, autant qu'on en peut juger par les courts fragments de ses tragédies, une sorte de Voltaire païen, — parle hardiment au nom de l'humanité, de la raison, de la libre-pensée, contre des institutions odieuses et des dieux qui seraient barbares s'ils n'étaient de simples abstractions; Lentulus parle au nom de la passion; Posthumia, au nom de la pitié, Fabius, au nom de la patrie, le grand pontife Lucius, au nom de la religion et des traditions sacrées. De là parfois une certaine apparence de thèse et de plaidoyers. Les répliques dégénèrent en discussions; la marche du drame s'arrête pour laisser aux avocats le temps d'épuiser leurs arguments pour et contre. Ennius et Fabius sont surtout, chacun en son genre, des raisonneurs, ce qu'on pourrait appeler des Aristes tragiques. — De là aussi, en plus d'un passage, un certain embarras dans l'esprit du spectateur, qui ne sait plus que croire dans ce conflit d'opinions soutenues toutes avec la même éloquence, et voudrait sentir plus nettement pour qui le poète prend parti. Il semble prendre parti tour à tour pour chacun de ceux qu'il fait parler,

absoudre la vestale coupable avec Lentulus, Ennius et Posthumia, la condamner avec Fabius, Lucius, le peuple et le Sénat ; pleurer sur la barbarie de sa mort, et cependant la trouver salubre, puisqu'elle ramène aussitôt la protection des dieux. Il est difficile de croire, en lisant les tirades de l'amant et du poète-philosophe, que l'auteur se soit entièrement désintéressé d'un plaidoyer qui emploie tour à tour les armes du bon sens, de l'humanité, du septicisme, de l'injurieuse et sanglante ironie, et il a même recueilli quelques éloges compromettants pour les outrageantes allusions qu'on a cru voir dans les invectives du tribun et de l'aïeule ou dans les épi-grammes d'Ennius. Et pourtant quelles hautes et fortes ripostes il prête à Fabius :

Vesta, c'est la patrie !

Rome sur ces trépieds, au feu de la pudeur,
 Forge, sous l'œil des dieux, l'acier de sa grandeur.
 Divin palladium, égide de Minerve,
 C'est le trésor des mœurs que ce temple conserve,
 Le seul trésor fertile en âmes de vainqueurs :
 C'est dans les chastes corps que vivent les grands cœurs.
 Jamais laurier n'a crû dans un marais immonde,
 Et les glaives sans tache ont subjugué ce monde !
 Vénérez donc ce temple, et ce culte, et ce feu.
 L'étoile des Romains, renfermée en ce lieu,
 Le rend aussi sacré que l'Olympe céleste.
 Qui l'ose profaner à nous tous est funeste
 Et nous livre aux fléaux s'il échappe à la loi...
 La mort de la parjure aura pour résultat
 De doubler par la foi les forces de l'Etat.
 Nos cohortes, sachant que les dieux sont pour elles
 Auront contre Annibal des armes plus mortelles.
 C'est l'âme qui triomphe ; et contre un ferme espoir
 Il n'est ruse ou valeur qui puisse prévaloir....
 Ce qu'ont fait les aïeux doit être respecté....

Est-il possible qu'il ait voulu donner tort à une cause qu'il fait plaider ainsi ? Ce qui est plus concluant encore, c'est que l'efficacité du repentir et de l'expiation forme l'idée dominante et le dénouement du drame.

Les objections qu'on peut faire à *Rome vaincue* se rattachent presque toutes au même ordre d'idées. Les longueurs et les passages un peu froids, qui se rencontrent dans les premiers actes, viennent de ces abus de discussion, dont M. Parodi a pu trouver maint exemple dans Corneille, son modèle et son idéal. Cette absence d'une

netteté suffisante, qui nous frappe dans la pensée du drame, se retrouve dans son style. La versification, qui ne manque ni de vigueur ni de relief, peut faire illusion à l'oreille ; en y regardant de plus près, on y découvre aisément des obscurités, des impropriétés de termes, des vers faibles et prosaïques, des tournures pénibles et des périodes embarrassées. Souvent, l'expression ne traduit qu'imparfaitement la pensée, et le vers ne lui livre passage qu'avec des bouillonnements tumultueux et confus. La citation que nous avons faite donnera une idée au lecteur des défauts que conserve, même aux meilleurs endroits, ce style rude et tendu, mais d'un éclat et d'une sonorité qui conviennent à la scène. Il donnera une idée aussi des beaux vers où vient parfois se couler d'un jet et se résumer en une image expressive et saisissante, après maint effort et maint tâtonnement, la pensée du poète. Il serait injuste de reprocher outre mesure ces imperfections à un homme qui n'écrit pas dans sa langue maternelle. Ses progrès, depuis sa première pièce, permettent d'espérer qu'il parviendra, à force d'études, à assouplir son style et à le débarrasser des scories dont il est encore mêlé. Sans doute, il n'arrivera jamais à ciseler un vers comme les Parnassiens, à y enchâsser comme eux tout un précieux assortiment de rimes riches, de tours rares, d'épithètes ingénieuses et imprévues. Qu'importe ? de tels raffinements de forme sont bien secondaires au théâtre. Le public se laisse soulever par le souffle, sans chicaner son émotion, et tous ces jolis oripeaux disparaissent comme des bulles de savon devant un sentiment généreux ou une pensée forte, qui va tout droit, en un vers large et franc, de l'âme du poète à celle du spectateur.

Victor FURNEL.

LA CITÉ DU SOLEIL

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, disait le roi Salomon, et Térerence ajoutait, il y a déjà deux mille ans, que même alors il n'y avait plus rien de nouveau dans la manière d'exprimer les choses : *Nil dictum quod non sit dictum prius*.

L'histoire, un peu oubliée, d'un moine du seizième siècle, Campanella, et d'une utopie qui trouve d'étranges copistes de nos jours, démontre une fois de plus la vérité de la vieille parole de Térerence et de Salomon.

Thomas Campanella fut victime du proverbe : « Tout est bon à apprendre. » Combien de jeunes imaginations se sont laissé prendre à cette banalité séduisante ! Aimer tout, n'aimer rien, c'est se condamner, par des moyens divers, à la même stérilité.

A quatorze ans, Campanella méritait de prendre place au nombre des enfants célèbres, cette pépinière d'esprits brouillons ou manqués. Un M. Baillet a réuni, dans un livre, les biographies de ces jeunes victimes de la vanité des pères ; son livre est un encouragement dangereux à l'élevage des petits prodiges, qui expliquent du grec à sept ans, composent des vers à treize, publient à quatorze ans un traité d'astronomie et rentrent à vingt ans, le cœur bourrelé, dans l'obscurité d'une carrière médiocre, s'ils ne sont morts phthisiques, ou enfermés pour folie.

Notre héros rêvait, à dix-huit ans, d'embrasser toutes les connaissances humaines. Il fut séduit par les raisonnements mathématiques, si variés, si ingénieux, j'allais dire si spirituels, et si incontestables dans leurs conclusions. Il aima l'histoire, dont les sévères leçons auraient dû le dégoûter des utopies. Il voulut se faire une place dans l'histoire de son temps et il se lança dans la politique. Enfin, mécontent des moyens et des résultats naturels, il dirigea sa course vagabonde vers l'astrologie et la magie. J'oubliais de dire qu'il avait pris

l'habit dominicain ; mais lui-même s'en souvint si tard ! Soit élan d'ardeur religieuse ou calcul d'ambition, ce détail compte à peine pour son biographe. Campanella fut très-peu moine et ne fut pas saint. Il ne fut davantage, ni un savant mathématicien, ni un historien profond, ni un législateur raisonnable, ni même un sorcier influent. Il rêva d'éclairer la politique par l'astrologie ; il voulut appliquer à la législation la rigueur des mathématiques ; il se perdit dans le chaos de ses connaissances. Mais son ardeur généreuse et sa sincérité méritent, nous le croyons, l'intérêt, et, en tous cas, ses souffrances ont droit à la pitié. Il passa vingt-cinq ans en prison. Ses malheurs eurent la politique pour cause et le roi d'Espagne pour auteur.

Parvenu à l'âge d'homme, l'esprit rempli de notions indigestes, acquises avec une facilité sans égale et une incroyable ardeur, il se mit à rêver un système et l'eut bien vite trouvé. Dès lors la vie monastique, le peu qu'il avait subi de l'autorité des supérieurs achevèrent de lui devenir insupportables. Il résolut d'appliquer ses réformes à l'univers et, pour commencer, il suscita des troubles en Calabre. Le peuple y supportait impatiemment le joug de l'Espagne. Les moines, fils et amis du peuple, partageaient et excitaient ses sentiments patriotiques. Le frère Campanella trouva dans les couvents de nombreux partisans.

Le terrain d'ailleurs lui était connu. Né lui-même à Stillo, en Calabre, il avait peu quitté son pays natal. A peine adolescent, avide d'émotions et possédé de la fièvre de voir, il était parti, le bâton à la main ; il avait parcouru les montagnes, dormant chez les chevaliers ou même chez les bandits et, sans doute, étonnant ses hôtes par ses dissertations passionnées. La légende populaire s'était emparée déjà de lui : on racontait qu'un rabbin, rencontré dans une de ses excursions, l'avait instruit en l'art de Raymond Lulle ; qu'ils avaient ensemble passé quinze jours dans une grotte, et qu'après ce court séjour, Campanella, comme le Sauveur venant de jeûner au désert, était revenu muni de toutes les sciences humaines. Nos futurs bacheliers souhaiteraient de rencontrer un rabbin si habile ! Mais les légendes ont toujours un fonds véritable : la légèreté et la variété des connaissances du moine calabrais ont justifié celle-ci. Enfin Naples même, l'Athènes de l'Italie méridionale, avait vu le jeune philosophe à l'œuvre. Il s'y était déchainé contre l'enseignement d'Aristote avec une violence et un talent qui l'avaient fait surnommer le nouveau Telesio ; cela l'avait conduit à lire les œuvres d'Aristote qu'il ne connaissait guère et celles de Telesio qu'il ne connaissait pas, même de nom. Enthousiasmé du traité *De Rerum natura*, le nouveau Telesio avait opiniâtement soutenu l'ancien.

Il s'était rué contre Antoine Marta, ennemi d'Aristote, mais sévère pour le *De Rerum natura*, et en onze mois avait réfuté un livre péniblement composé par Marta en onze années. Tout Naples avait lu et commenté, ou commenté sans avoir lue la *Philosophia sensibus demonstrata*. Quant à l'auteur, cet ouvrage hardi lui avait valu, avec beaucoup de célébrité, quelques poursuites; les débris de l'armée d'Aristote avaient tenté contre lui un dernier effort; accusé de magie par un adversaire terrassé dans une dispute publique, il s'était résigné à visiter Rome, puis Florence, Venise, Padoue, Bologne.

Il perdit des manuscrits en route, les crut dérobés par des agents de l'Inquisition, et revint avec une gloire précoce, un orgueil bien assis, une science légère mais brillante, une parole enflammée et des trésors de rancune; il revint, déjà menacé, déjà martyr de la pensée, impatient de mettre ses idées à exécution et ses souffrances à profit, en somme, merveilleux instrument d'émeute. S'il faut en croire Pietro Giannone, historien du royaume de Naples, la faveur populaire alla pour lui jusqu'au blasphème; on l'appela le nouveau Messie.

Qu'étaient donc ces utopies, et en quoi consistait ce fameux système pour l'amour duquel Campanella avait bravé de front les rudes autorités de son temps? Nous devons le dire en quelques mots. Campanella n'eût que des aspirations scientifiques et philosophiques; mais, en politique, il eut un système arrêté. C'est en homme politique qu'il combattit, et c'est pour cause politique qu'il languit dans les prisons de l'Espagne. Comme Platon, comme Thomas Morus, il a rêvé sa République. Il a réuni ses idées dans une courte brochure en latin fort élégant, intitulée *la Cité du Soleil*.

Cette cité bienheureuse est située dans les montagnes du centre de l'Afrique. Elle est gouvernée par les savants et son premier magistrat s'appelle le grand *Métaphysicien*. — On le nomme *Hoh*, dans la langue du pays. Il a trois ministres *Pon*, *Sin* et *Mor*, c'est-à-dire la puissance, la sagesse et l'amour. — Enfin les sous-ordres, les chefs de division du ministère *puissance* sont le *Stratagemmarius*, le *Campionista*, le *Ferrarius*, l'*Armarius*, l'*Argentarius*, les maîtres de la cavalerie, de l'infanterie, des explorateurs, le *Bombardarius*, le *Gladiator*, le *Fundibularius*, le *Justitiarius*. Il faut remarquer la place donnée à ce dernier fonctionnaire: même sous ce gouvernement des philosophes, la justice appartient à la puissance, non à la sagesse. — Le ministre Sagesse a pour acolytes et subordonnés le grammairien, le logicien, le physicien, le médecin, le politique, le moraliste, l'économiste, l'archéologue, le géomètre:

puis les représentants des beaux-arts, le musicien, le maître de perspective le rhéteur, le poète, le peintre, le sculpteur. — Enfin commence le cortège de l'amour : — Il est singulièrement prosaïque. En tête marche le *magnus Genitorius* dont Campanella nous décrit les attributions avec un luxe de détails et un empressement des moins monastiques ; il est suivi du grand cuisinier, du grand éleveur, du grand bouvier, du grand berger, du grand tailleur ; en somme, l'amour n'a plus droit de cité parmi les sentiments ; il descend au rang des sensations. — Il n'est plus classé parmi ses frères véritables, parmi les sentiments passionnés qui remplissent les belles âmes ; il est ravalé au nombre des besoins physiques, la faim, la soif, la peur du froid.

Quand une troupe de comédiens est au complet, tous les rôles ont, en langage de théâtre, leur chef d'emploi. — Il y a un tyran, un amoureux, une grande, une moyenne, une petite coquette, une duègne, un jaloux, un paillasse. — Telle est la République de Campanella. — Les chefs d'emploi sont élus ; ils arrivent, de degré en degré, au fauteuil de directeur. — Leur autorité n'est pas à dédaigner : ils sont maîtres absolus de tout ce qui rentre dans leur domaine respectif. Aucun droit individuel ne s'oppose à leur autorité. — Il n'y a ni propriété ni famille. — L'économiste partage chaque année les terres, le berger les troupeaux ; et chaque mois le *Genitorius* partage les femmes. Ils ont droit de vie et de mort.

Ces magistrats, sous la conduite de leurs chefs, Puissance, Sagesse et Amour, se rendent régulièrement au lieu des réunions, et s'y rendent compte de leurs affaires. Le grand métaphysicien préside et tranche les affaires en dernier ressort. — Le siège du grand métaphysicien est au centre de plusieurs enceintes. Les murs de la première sont couverts des figures et des signes de la géométrie et de la cosmographie. La seconde est ornée de peintures relatives à l'histoire naturelle : squelettes, écorchés ; puis des animaux et des végétaux inconnus de nos climats. — Le voyageur s'élève ainsi, de degré en degré, jusqu'au sanctuaire de la philosophie.

Disons, en terminant cette description, que les habitants de la cité du Soleil se portent bien et vivent longtemps, grâce aux fontaines médicinales dont leurs doctrines ont gratifié les rues de la ville ; et que les armées de la République mettent toutes les autres en déroute, grâce aux astrologues qui renseignent leurs généraux sur les plans de l'ennemi. — C'est, d'ailleurs, aux étoiles qu'ils doivent toute leur félicité. — Si nous sommes malheureux, s'écrie Campanella, si l'Italie ne peut trouver la paix et la justice, la faute en est aux constellations malignes.

Sans doute il était né lui-même sous une mauvaise étoile. —

L'univers ne connut point les bienfaits de ce beau système ; la Calabre même ne put en jouir. — L'intelligence populaire n'aurait rien compris alors au titre de grand métaphysicien. Campanella voulut se faire couronner roi. — Son ami, *Gabriel Naudé*, l'a affirmé dans un *Traité sur les coups d'Etat*. D'après Pietro Giannone, il avait réuni une troupe de moines, de lazzaroni et même de bandits ; il s'était allié aux Turcs. Enfin il avait fixé un jour où les Espagnols seraient massacrés. Cette conspiration fut déjouée par le gouverneur de Naples, le comte de Lemos ; les Calabrais échappèrent à la domination de *Hoh, Pon, Siu et Mor* ; et l'infortuné Campanella expia cruellement ses rêveries et ses complots par vingt-cinq années de prison.

Le lecteur m'a pardonné, j'espère, d'avoir exposé si longuement une curieuse utopie. Il s'est récrié sur l'absurdité du système : il a eu raison : le petit roman de Campanella sur *la Cité du Soleil* paraît l'œuvre d'un visionnaire, parce que l'auteur a voulu donner un corps à ses opinions et les présenter sous une forme pratique. Mais le principe, l'idée première me paraît avoir séduit bien des esprits ; et, si je ne me trompe, elle a trouvé un avocat parmi nos contemporains.

Cette idée a-t-elle été inspirée par un sentiment religieux et procède t-elle de la foi catholique ? M. Dareste le soutient dans une thèse intéressante, présentée à la Faculté de Paris, où il étudie les utopies du seizième siècle, surtout celles de Thomas Morus et de Campanella. Il voit dans *Hoh*, le grand métaphysicien, l'image du Pape ; et prétend que Campanella, véritable hérétique ultramontain, ne prêcha contre l'Eglise que pour avoir voulu exagérer sa puissance séculière. Il nous est impossible de partager cette opinion. Les doctrines exposées dans *la Cité du Soleil*, sur la famille et sur l'amour sont peu chrétiennes. Les idées religieuses y paraissent absolument nulles. Les tendances philosophiques qui résultent d'autres ouvrages de Campanella sont d'un sensualisme imprudent. Enfin le livre qu'il intitula *l'Athéisme vaincu* atteint si mal son but qu'on a pu l'appeler l'athéisme vainqueur.

Non, la passion religieuse n'exalta pas cet ardent esprit. C'était un fanatique, mais un fanatique de la science. Ce genre de fanatisme est fort répandu de nos jours. Les préjugés s'écroulent ; les croyances s'ébranlent ; la condition des hommes se transforme ; la vie morale s'abandonne à de nouvelles espérances ; la vie physique se complait en de nouvelles facilités : à qui devons-nous ces changements bons ou mauvais, réels ou imaginaires ? à la Science. Parlez machines à vapeur, impôts, agriculture, religion, hiéroglyphes, on vous répond au nom de la Science. Ce nom vague et flatteur plaît à l'économiste, au jurisconsulte, au marchand, au mécanicien,

à l'helléniste, à tous, même aux ignorants. Ceux-ci en ont abusé. Ils ont désigné par ses mystérieuses syllabes tout ce qu'ils ne comprennent pas : les savants ont accepté le nom et l'ont donné à tout ce qu'ils n'expliquent point. On connaît l'astronomie, la chimie, les mathématiques, le droit, l'assyriologie, que sais-je? au-dessus de tout cela est le domaine de la Science. Les sciences nous ont donné des routes, des chemins de fer, des télégraphes. La Science attend son jour ; ou plutôt elle a commencé son œuvre en mettant dans les cœurs un stérile orgueil à la place de saintes croyances. Respectons ces études profondes et désintéressées qui permettent à l'homme, après avoir choisi sa voie, de pénétrer soit une partie de l'histoire de ses semblables, soit une classe des secrets de la nature ; mais rejetons ce mot vide de sens par lequel on prétend exprimer à la fois tant d'idées disparates ; gardons-nous de croire à cette monstrueuse et impossible synthèse d'éléments inconciliables ; aimons une science, les sciences, mais non la science, et n'espérons pas tirer de parties si dissemblables un corps de doctrines homogènes, une panacée à nos misères, un suc vivifiant qui rende la vigueur à nos âmes, une foi nouvelle à la place de la foi perdue. Avez-vous entendu un paysan parler de ce qu'il appelle l'*instruction* ? Il aurait pu devenir heureux, riche ; mais il n'a pas d'instruction ; son bétail est malade : son blé a gelé ; c'est qu'il n'a pas d'instruction. Ce mot qu'il ne comprend pas devient pour lui un talisman auquel toutes les bonnes fortunes sont attachées ; parfois aussi le finaud s'en sert pour rejeter sur ses parents des misères dont ses vices et sa paresse sont les seules causes. Mais toujours, à l'entendre, succès ou échecs sont dus à l'instruction. C'est tout aussi vaguement qu'une classe plus éclairée parle de la Science.

Campanella était, disais-je, un fanatique de la science. Je me permettrai de citer auprès de lui M. Renan.

« Le grand art disparaîtra, dit Théophraste dans les *Dialogues philosophiques*. — Le temps viendra où l'art sera une chose du passé... Et le poète? — Et l'homme de bien? Le poète est un consolateur ; l'homme de bien est un infirmier, fonctions très-utiles, mais temporaires, puisqu'elles supposent le mal, le mal que la science aspire à fort diminuer..... La nature atteint son but par la vertu, par l'art, par la science, surtout par la science. — Il viendra peut-être un temps (nous voyons poindre ce jour) où un grand artiste, un homme vertueux seront choses vieilles, presque inutiles ; le savant, au contraire, vaudra toujours de plus en plus. — La beauté disparaîtra presque à l'avènement de la science ; mais l'agrandissement de la science et du pouvoir de l'homme sont de belles choses aussi. »

Je passe au chapitre suivant, et je prie le lecteur de vouloir bien

se souvenir de *Hoh*, le redoutable et omnipotent métaphysicien de Campanella ;

« Je me place dans l'hypothèse d'un progrès immense de la conscience humaine, d'une réalisation du vrai et du juste dont il n'y a aucun exemple jusqu'ici. — Je suppose (et je crois ici être dans le vrai) ce progrès accompli non par tous, mais par une aristocratie servant de tête à l'humanité et en laquelle la masse aurait mis le dépôt de sa raison. — Il est clair que le règne absolu d'une portion de l'humanité sur une autre est odieux, si l'on suppose que la partie régnante n'est mue que par l'égoïsme personnel ou l'égoïsme de classe ; mais l'aristocratie que je rêve serait l'incarnation de la raison ; ce serait une papauté vraiment infaillible. — La puissance en sa main ne pourrait être que bienfaisante et il n'y aura pas à la lui marchander, ce serait une puissance légitime par excellence, puisqu'elle appuierait des opinions vraies sur des terreurs réelles. L'Eglise et le brahmanisme reposaient sur une erreur. Jamais brahmane n'a foudroyé personne ; le brahmane appuyait donc une doctrine fautive sur une crainte non fondée. Mais l'être en possession de la science mettrait une terreur illimitée au service de la vérité. Les terreurs, du reste, deviendraient bientôt inutiles. — L'humanité inférieure, dans une telle hypothèse, serait bientôt mâtée par l'évidence, et l'idée même de la révolte disparaîtrait.

« La vérité sera un jour la force. « Savoir c'est pouvoir, » est le plus beau mot qu'on ait dit... Une théorie d'où sortiront des machines terribles domptant et subjuguant tout, prouvera sa vérité d'une façon irrécusable. Les forces de l'humanité seraient ainsi concentrées en un très-petit nombre de mains, et deviendraient la propriété d'une ligue capable de disposer même de l'existence de la planète et de terroriser par cette menace le monde tout entier. Le jour, en effet, où quelques privilégiés de la raison posséderaient le moyen de détruire la planète, leur souveraineté serait créée ; ces privilégiés règneraient par la terreur absolue puisqu'ils auraient en leurs mains l'existence de tous. »

Nous voici bien loin de la charité chrétienne. Mais en revanche nous revenons fort au règne des savants et des philosophes. Nous approchons de *la Cité du Soleil*. Heureux règne de la Sagesse et de la vérité ! il est singulier que les réformateurs qui l'imaginent ne croient pas suffisantes les lumières de leurs infaillibles potentats et mettent au service de la multitude des causes tantôt un droit barbare de vie et de mort, tantôt, et grâce au progrès, une provision de dynamite capable de faire éclater notre planète comme une grenade. On ne s'en servira pas, dit M. Renan : mais encore vaut-il mieux avoir cette provision sous la main.

L'analogie entre les deux penseurs peut être retrouvée dans les détails d'exécution de leurs systèmes. D'après M. Renan, l'une des sciences qui servira le plus au progrès de la science, c'est la guerre. Elle a été aristocratique au temps où vingt-sept chevaliers, avec leurs bons chevaux normands et leurs armures de Milan, tenaient en échec, au pont du Marché de Meaux, toute une armée de la Jacquerie. Elle représente le césarisme démocratique lorsque quatre cent mille hommes servent la volonté d'un seul. Elle appartiendra à l'aristocratie scientifique quand elle n'aura plus besoin des foules armées, quand la force aura été concentrée en quelques machines dont quelques physiciens et chimistes sauront seuls se servir. Campanella aussi compta beaucoup sur la guerre : la plupart des sous-ordres du ministre *Puissance* sont des chefs militaires. Il développa un système militaire qui me paraît d'un professeur de rhétorique plutôt que d'un tacticien. Par exemple, quand les Solariotes vont à la bataille, ils emmènent leurs femmes et leurs enfants et combattent sous leurs yeux : la présence de ces spectateurs inoffensifs entretient leur ardeur et éveille leur émulation. Campanella ne peut encore attendre de la physique et de la chimie des forces qui dispensent absolument son grand métaphysicien de recourir aux bras de l'*humanité inférieure*. Il a besoin de poitrines plébéiennes à offrir aux coups et de muscles brutaux pour tendre ses arcs. Mais il compte sur l'astrologie, qui révèle les desseins de l'ennemi et facilite singulièrement la tâche du *Stratagemmarius*... Ces beaux rêves, je l'ai dit, le menèrent en prison. Il y passa vingt-sept ans, fut mis sept fois à la torture, subit cinq jugements, et fut enfin relâché par la terrible justice espagnole sur les prières instantes du pape Urbain VII.

Plaignons-le ; mais n'en faisons pas un martyr de la science, car il lui rendit peu de services ; et n'accusons pas l'Eglise des souffrances de Campanella, car le Pape le tira des mains du roi d'Espagne. L'erreur a été commise : elle est assez commode. En effet, Campanella fut un des plus zélés partisans du mouvement terrestre ; et, pour citer un amusant barbarisme du père Mersenne, aucun de ses contemporains ne fut si enragé à *coperniquer* (*copernicoturire*). Or cette doctrine nouvelle agitait les esprits, soulevait des attaques absurdes contre l'Écriture sainte ; et, comme elle était d'ailleurs encore à l'état de simple hypothèse, l'Eglise, tout émue et préoccupée alors du mouvement réformiste, désirait en suspendre l'enseignement. C'est là le fonds de la trop célèbre histoire de Galilée, ce proscrit de l'Eglise, qui, après sa condamnation, alla vivre paisiblement chez un évêque. Campanella dans sa prison écrivit en faveur de Galilée. Quelle occasion excellente de montrer en lui une victime de l'Inquisition ! La vérité, et je l'emprunte ici à M. Libri

qui n'est pas suspect de partialité en faveur de l'Eglise catholique, la vérité est que le Pape Urbain VIII réclama le moine rebelle au roi d'Espagne, lui donna toute liberté à Rome ; puis craignant le voisinage de ses ennemis, lui conseilla avec bienveillance de se retirer en France. Campanella suivit le conseil, et dégoûté des agitations et des rêves, il passa quelques années à Paris, au couvent dominicain du faubourg Saint-Honoré : sa vieillesse fut laborieuse, et sa mort édifiante.

Théophraste exista-t-il? Le point est douteux ; car l'auteur des *Dialogues philosophiques* nous prévient qu'il n'a entendu faire le portrait de personne, pas même le sien. Des méchants seraient seuls capables de croire qu'il pense un mot de ce qu'il fait dire à son héros. Quoi qu'il en soit, Théophraste, si jamais on le retrouve, ne passera pas vingt-sept ans en prison. Il ne sera pas mis à la torture : ce serait bien inutile. Il a expliqué qu'un être surnaturel n'était jamais intervenu en ce monde parce que les lois de la nature n'étaient jamais modifiées par des miracles ; oubliant sans doute le grand miracle de la création et l'existence de ces lois, si évidemment contingentes, choisies par une intelligence, établies par une puissance infinie, il a montré le néant de la prière, *substitution d'une volonté inférieure à une volonté supérieure*, faisant sans doute allusion au *Pater* où le fidèle à genoux dit : « Que votre volonté soit faite, que votre règne arrive. » — « Nous voulons tout et nous ne voulons rien, a dit Fénelon ; ce que Dieu voudra nous donner est précisément ce que nous aurons voulu, car nous voulons tout ce qu'il veut et nous ne voulons que ce qu'il voudra. Cet état contient toute prière. » Mais Théophraste entend la prière autrement. — Ce sage enfin a rêvé une belle République aristocratique et philosophique où l'Académie des sciences fera trembler le pays entier et le tiendra agenouillé devant son infailible sagesse, grâce à des torpilles et à des bonbonnes de picrate qui, placées sous tous les villages, seront reliées par des fils électriques au palais Mazarin. Bien plus, il a prévu le jour où cette même académie se tiendra sur un coin du monde, comme Jean Bart sur la soute aux poudres, une torche à la main et menaçant l'humanité terrifiée de faire sauter le navire ; et enthousiasmé d'un pareil avenir, il s'est désespéré sans doute d'être entré à l'Académie des Inscriptions. Oui, Théophraste a tout avoué.

Que de conceptions, que d'illusions, que d'espérances diverses ont dû naître à l'abri des murailles antiques d'une école où, depuis quatre siècles, se sont succédés les penseurs les plus profonds et les plus hardis d'un pays tel que le nôtre ! Il y a deux cents ans un professeur occupait au collège de France la chaire des langues orientales, celle même de M. Renan. C'était un savant profond et

modeste; c'était aussi un grand chrétien : il avait su mettre sa science et sa raison d'accord avec sa foi. Cet homme eut, lui aussi, son rêve ; chrétien par raisonnement, il crut qu'on pourrait convertir les infidèles en s'adressant uniquement à leur bon sens et à leur cœur.

Il écrivit : — et il n'était pas le premier parmi les auteurs chrétiens — *Ratione cum illis agendum censeo*. Il consacra sa vie à ce vaste et honnête projet ; il traduisit les Livres saints en arabe ; puis, dans un grand ouvrage sur la concorde de l'univers, il commenta la Bible, réfuta le Koran, démontra qu'on pouvait convertir sans employer la force¹, rechercher les points communs entre les diverses religions ; et après cette existence utile et remplie, il mourut content.

Le nom de ce bon chrétien, de ce vrai missionnaire est peu connu du public : mais au Collège de France on ne peut l'avoir oublié : il s'appelait Guillaume Postel. Qui n'admirerait ce savant, mettant la science qu'il aime au service de la religion qu'il professe, et heureux de rencontrer dans ses études, dans l'œuvre de sa vie, un instrument propice au salut et au bonheur d'autrui ! Ce simple amour du prochain valait bien l'humanitarisme d'aujourd'hui. La science ferait mal de quitter l'un pour l'autre, et quand même elles seraient voisines de l'utopie les généreuses espérances du croyant seront mal remplacées par le rêve tyrannique du philosophe contempteur de ce qu'il ose appeler l'humanité inférieure et avide d'exercer sur la destinée des hommes un pouvoir que la révélation divine elle-même a donné seulement sur leurs consciences. Mais achevons ce parallèle trop facile. Admirons le sort de la chaire d'hébreu ; et en lisant les *Dialogues philosophiques*, rappelons-nous que rien n'est nouveau sous le soleil ; ou, si l'on veut, que rien n'a vieilli dans *la Cité du Soleil*.

Denys COCHIN.

¹ Qua ratione falsæ de Deo diisve opiniones, sine seditione, ad veram pertrahi possint.

MÉLANGES

LA SAINTE VIERGE, par l'abbé U. MAYNARD.

Il a été élevé bien des monuments artistiques et littéraires à la Mère de Dieu, mais, de tous les beaux livres qu'elle a inspirés, nous ne croyons pas qu'aucun atteigne au degré de splendeur et de perfection de l'œuvre exceptionnelle que la librairie Didot lui consacre. C'est un livre complet et définitif, où la science du texte s'unit à la magnificence de l'illustration, et où la théologie et l'histoire se traduisent en chromolithographies merveilleuses, en *deux cents* gravures d'après les productions les plus achevées de l'art chrétien.

Saint Paul a dit de Jésus-Christ : « Il était hier, il est aujourd'hui, il sera dans les siècles. » — On en doit dire autant de Marie, le Fils ne pouvant aller sans la Mère ; et, comme l'écrit l'abbé Maynard, « le sujet de Marie est le même que le sujet de Jésus-Christ ; c'est la même grandeur et la même beauté, avec ce surcroît d'attrait et de charme qui tient à la Femme, à la Vierge, à la Mère. »

L'auteur considère qu'il y a, dans Marie comme dans son Fils, trois phases : la préexistence, l'existence, la survivance ; d'où la division du livre en trois parties : Préparation, — Vie, — Culte de la sainte Vierge.

Le savant auteur a tenté d'y mettre tout ce que les Ecritures, les Pères, les grands théologiens et la grande tradition nous enseignent et nous racontent de Marie.

Pour les faits, il n'a pas craint de puiser, avec sobriété et discernement, dans les Apocryphes et les Légendaires, toutes les fois que leurs récits étaient en harmonie avec la doctrine, les convenances, les vraisemblances, et surtout avec les traditions consacrées par l'Eglise.

Pour les idées, il a fait aussi quelques emprunts aux *Voyantes* et aux Mystiques. Ce sont les *Vates* de la théologie, et l'on peut affirmer d'eux, comme des poètes, qu'ils sont quelquefois plus vrais que la vérité, c'est-à-dire qu'ils la dépassent dans sa réalité connue, et qu'ils

la haussent jusqu'à cet idéal qu'il faut viser en tout, particulièrement dans les choses divines.

« Rien, dans ces pages, dit M. Maynard, qui sente la dissertation, la critique, encore moins la dispute ; pas le moindre appareil théologique ou scientifique ; une narration sereine, une exposition confiante, où l'on affirme plus qu'on ne prouve.

« Les théologiens et les savants y reconnaîtront, je l'espère, l'exacte doctrine et l'exacte histoire ; les chrétiens et les pieux, à la lumière et à l'instinct de la foi, verront et sentiront qu'on dit vrai ; quant aux autres, peut-être admireront-ils la beauté de l'enseignement catholique, et, s'ils sont de bonne foi, concluront-ils, comme le veut une saine logique, de la beauté à la vérité. »

C'est en ces termes que, dans sa préface, l'auteur définit la pensée et le plan de son œuvre.

Quant à l'illustration d'un tel ouvrage, on comprend facilement quelles inépuisables ressources offrait l'ensemble imposant des monuments de l'art chrétien à ses diverses périodes. De tous les sujets fournis par nos croyances à l'art religieux, il n'en est aucun, en effet, qu'il ait traité avec plus de prédilection, caressé avec plus d'amour et de respect, que tout ce qui touche à la vie et au culte de la Mère du Sauveur. C'est à cette source si pure qu'il a puisé ses plus nobles inspirations, traduites par tant de chefs-d'œuvre touchants ou sublimes. La tâche consistait donc ici à faire, parmi de telles richesses, un choix judicieux qui permit de résumer dans ses traits principaux, sans exclusion systématique d'école ni d'époque, ce long et universel hommage de l'Art à la Vierge Marie, depuis les images austères des Catacombes et les naïves ferveurs du premier moyen âge, jusqu'à la pleine efflorescence du grand art des quinzième et seizième siècles, et à ses plus illustres continuateurs dans l'époque moderne.

Les habiles éditeurs n'ont rien négligé pour donner à cette partie de l'ouvrage un caractère constamment sérieux et élevé, qui pût le rendre digne d'un si grand sujet ; digne aussi de l'auteur qui leur a prêté le concours de sa science théologique et d'un talent d'écrivain attesté par des travaux justement estimés de critique et d'histoire ; digne enfin d'eux-mêmes et du glorieux renom que tant de publications savantes et achevées leur ont justement conquis dans le monde lettré.

QUINZAINE POLITIQUE

10 octobre 1876.

Notre pays continue, dans son repos provisoire, d'être calme à sa surface. On jouit des derniers feux d'un soleil qui semble se rallumer pour la fin de ce pluvieux automne. On laboure ici, là on vendange. Les uns achèvent leurs travaux, les autres leurs loisirs. ceux-ci avant le retour du Parlement et ceux-là avant l'hiver. Point ou peu d'actes du gouvernement. Point ou peu de discours politiques, à part les harangues des radicaux. Et pourtant cette tranquillité n'est pas parfaite; on sent qu'il y a en elle plus de lassitude que de quiétude; elle est moins la paix qu'une trêve, qui expirera avec la saison; elle a quelque chose de factice et de temporaire, qui se trouble au moindre mouvement et qui s'épuise de jour en jour. D'une part, la curiosité publique a ces besoins de s'attiser et de s'enflammer qui lui sont particuliers chez tous les peuples qui viennent d'avoir une histoire dramatique, une vie bruyante, une longue série d'émotions extraordinaires ou imprévues; elle ne consent pas si vite à s'assoupir; elle reste avide et haletante: on prend l'incident le plus petit pour un événement grave; un bruit léger devient une grande nouvelle; on dispute une semaine sur un mot; on est attentif à des détails qui, à d'autres périodes, seraient comme imperceptibles. D'autre part, comme le régime qui administre aujourd'hui la France date d'hier et n'a pour demain que peu ou point de sûretés, l'incertitude de l'avenir mêle à la possession du présent on ne sait quoi de douteux et de craintif qui fait que les esprits sont aisément excitables: de là cette agitation causée par les radicaux. Tout en respectant l'ordre matériel, ils ne laissent pas

que de répandre autour d'eux une sorte de désordre moral qui a ses préjudices et ses périls : ils exaltent des deux côtés l'espérance et la peur ; ils réveillent de douloureuses querelles ; ils alarment comme à plaisir ; ils prennent au passé tous les souvenirs qui, entre leurs mains, peuvent se changer en menaces ; et c'est là une perturbation qui, pour ne pas soulever les pavés de la rue, n'en a pas moins sa gravité, parce qu'elle empêche la nation de goûter une heure de félicité réelle dans l'oubli de ses maux et de ses dangers, et qu'à la longue, elle peut en fatiguer la patience.

Déjà, en 1875, les radicaux avaient fêté l'anniversaire du 21 septembre, mais avec une hardiesse encore circonspecte, avec une joie encore timide. En 1876, ils l'ont célébré librement et audacieusement. C'est par centaines qu'il faudrait compter les banquets où ils ont bu à la gloire de la sanglante république qui inaugurerait à cette date, en 1792, le règne de ses lois et de ses crimes, de sa tyrannie et de sa Terreur. Et par quelles apologies en ont ils justifié et loué la mémoire ? Par celles des noms qui ont le plus épouvanté nos pères. M. Louis Blanc, le plus sage, s'est contenté de vanter la Convention ; M. Ordinaire, le plus fou, a été jusqu'à l'admiration de Robespierre, jusqu'au culte de Marat. Tous ont proposé à notre imitation une république qui, encore maintenant, n'apparaît à la France et à l'Europe que debout sur un échafaud. On ne pouvait faire, en l'honneur de la république existante, une évocation plus sinistre ; on ne pouvait la placer sous des auspices plus effrayants. Nous concevons donc bien la tristesse de ceux des républicains qu'on appelle modérés. Depuis 1871, ils préconisaient « les principes de 1789 » ; car ils se disaient tout bas que ces principes sont comme les bornes que l'expérience de la France lui défend de franchir. Voici que les radicaux professent « les principes de 1792 » et qu'ils les déclarent la doctrine nécessaire de tout vrai républicain. Ainsi, avec ses initiateurs, la république reprend dans la voie de l'idéal la course qu'elle a suivie dans celle des faits ; de théorie en théorie, de désir en désir, elle parcourt avec eux le chemin où tour à tour ses chefs et la foule la poussèrent au siècle passé.

On se le rappelle : la Révolution alla toujours plus avant dans la violence et dans l'utopie, de 1789 à 1793. Les constitutionnels de ce temps-là pensaient la Révolution arrivée à son terme, le 30 septembre 1791 ; les Girondins croyaient en avoir clos la marche, le 10 août 1792 ; les constitutionnels s'imaginaient qu'elle avait touché le but, le 21 septembre de la même année ; or, elle se précipitait bientôt d'excès en excès, pendant les mois de janvier et de juin 1793, pendant celui d'avril 1794, pour atteindre au 9 thermidor. A chaque étape, on s'écriait que la Révolution n'avait plus qu'à se reposer ; il

ne restait plus aux citoyens qu'à fortifier la République par leurs vertus, qu'à l'honorer par leurs talents, qu'à la perpétuer par leur bonheur; on avait retrouvé à Paris tantôt une nouvelle Athènes, tantôt une autre Sparte! Mais la Bastille renversée, il avait fallu prendre les Tuileries; les massacres de septembre à peine accomplis, créer la Convention; Louis XVI guillotiné, proscrire les Girondins; Robespierre devenu dictateur, envoyer au supplice les Hébertistes et les Dantonistes. A chacun de ces coups, on proclamait la République faite ou sauvée pour jamais; on s'embrassait à chaque lendemain, comme si chacun de ces progrès avait amené le peuple à la prospérité définitive qu'il poursuivait toujours, et on finit par s'embrasser devant les cadavres de Robespierre et Saint-Just tombés sous le coutelas. Que la république du 25 février 1875 se garde de ces exemples: ce siècle a prouvé que tout est encore possible en France. Hier on consacrait la république avec les souvenirs de 1789; aujourd'hui on la couronne avec ceux de 1792. De changement en changement, à quelles transformations successives les radicaux ne l'obligeront-ils pas, si elle laisse à leurs vœux, à leurs regrets et à leurs convoitises la liberté de la renouveler peu à peu?

De même, comme aux vacances parlementaires de 1875, les radicaux ont à l'envi attaqué, pendant celles de 1876, le clergé et le catholicisme; mais avec un acharnement plus licencieux et encore plus violent. Depuis le 10 août, pas une semaine où pour nous représenter la République bienheureuse qu'ils nous destinent, ils n'aient mis sous nos yeux l'image d'une République d'athées: si un de leurs orateurs déclarait naguère, dans une école de Toulon, que la Providence est « une invention, » un de leur journalistes s'écriait, l'autre jour: « Nous qui ne croyons pas en Dieu! » Parce que la France est une république, vouloir qu'il n'y ait plus de Dieu pour notre société humaine ni plus de Providence pour notre patrie malheureuse, c'est une façon radicale de vouloir que la France ait des lois et une morale, des forces qui la régénèrent et des espérances qui la soutiennent: nous n'avons pas à en parler; depuis le jour où la terre vit le ciel et le sentit, les grandes et profondes idées que le radicalisme s'évertue à déraciner n'ont cessé d'y être vivaces et d'y fleurir; nous nous en fions à leur nécessité, à leur immortalité, à leur divinité. Il n'est pas de semaine non plus où les radicaux n'aient incriminé, outragé, conspué, ici les aumôniers militaires, là les directeurs des services hospitaliers et les sœurs de charité, ailleurs les corporations religieuses. Il n'est pas jusqu'aux doctrines de l'Eglise les plus constantes et les plus pures que leur haine n'ait voulu prendre pour instruments. Mgr Guilbert, évêque de Gap, en invitant les catholi-

ques de son diocèse à lutter par l'ordre, selon leur droit et leur devoir, dans tous nos combats politiques, avait écrit :

« Il est incontestable que les diverses formes gouvernementales n'ont rien d'absolu. Dues aux accidents du temps, elles sont, de leur nature, variables ; elles changent, se modifient, se succèdent selon les circonstances où vit un peuple, selon son degré de civilisation, selon son caractère et son tempérament. Aussi est-ce ce qui importe le moins à l'Eglise, qui n'a jamais fait et ne fera jamais un dogme de la monarchie ou de la république. Ce n'est pas, certes, pour la première fois qu'elle entend parler de ces différents systèmes politiques ; elle sait ce qu'en ont dit les philosophes anciens, elle sait surtout avec quelle largeur de vue en ont traité ses grands docteurs, ses profonds théologiens, comme saint Thomas d'Aquin, Suarez.... dont on ignore trop aujourd'hui la noble indépendance dans ces questions libres laissées à la dispute des hommes. L'Eglise ne proscrit ni n'adopte de préférence aucun régime ; elle s'accommode à tous sans distinction ; elle a vécu sous des monarchies héréditaires et électives, absolues et constitutionnelles, sous des aristocraties féodales, sous des républiques oligarchiques et sous des républiques populaires. Partout elle a cruellement souffert ; sous toutes les formes de gouvernement elle a souvent rencontré l'injustice et d'indignes persécutions, et quelquefois aussi la paix et la liberté. Que l'on considère, à l'heure présente, ce qui se passe sur le globe, où se rencontrent tous les régimes politiques avec leurs nuances diverses. Evidemment l'Eglise peut y être respectée, protégée même ; elle peut y être libre, comme elle peut y être opprimée, privée injustement de ses droits, n'y avoir plus une place au soleil. C'est donc une grande erreur et une erreur funeste que de prétendre l'inféoder à une forme quelconque de gouvernement ; mais pour le prétendre, il faut ignorer l'histoire ¹. »

Dans ces paroles, si conformes à la tradition de la papauté, la perfide ignorance des radicaux a cru découvrir comme une vérité toute neuve, étrangère au catholicisme, particulière au digne évêque de Gap, et qu'ils pouvaient victorieusement invoquer contre l'Eglise elle-même. Ils ont donné là un témoignage probant de leur bonne foi et de leur justice ! On en pourrait citer bien d'autres. Certes, cette guerre faite au clergé leur est plus facile que celle qu'ils ont déclarée à Dieu et en lui à toutes les notions saintes de l'humanité. On a parfois jeté à bas les sanctuaires : du moins, avec les marbres des autels sur lesquels les mille générations d'un peuple

¹ La *Lettre pastorale* de Mgr l'évêque de Gap au clergé de son diocèse vient de paraître à la librairie E. Plon et Ce.

ont répandu leurs prières et souvent leurs larmes, on ne détruit pas les croyances ; elles ont dans les âmes des temples qui se relèvent toujours. Le clergé, lui, on peut le persécuter, l'exiler, le tuer ; on peut convertir ses églises en magasins, en théâtres, en salles de danse. Et les radicaux l'ont déjà pu : quelques mois de règne y suffisent. Mais c'est à leurs chefs de méditer un peu les enseignements du passé et d'interroger surtout notre histoire. M. Gambetta et M. Challemel-Lacour pensent être fort habiles en détournant contre l'Eglise, contre le « cléricisme », cette activité et cette fureur des radicaux, qu'ils tremblent de voir occupées à l'irréalisable programme des réformes sociales naguère étalé par nos tribuns dans les clubs électoraux. Pensent-ils si bien séparer l'Eglise de la société qu'ils puissent frapper l'une sans émouvoir et sans ébranler l'autre ? Et si cette diversion leur semble efficace en ce moment, qu'ils se rappellent comment ce même moyen a fini, sous les deux républiques de 1792 et de 1848, par tromper le même calcul : le jour où chacune a péri, pour quelle part le mal qu'elle avait fait à l'Eglise n'était-il pas, avec le mal qu'elle faisait à la société, parmi les causes de destruction qui avaient été le plus funestes à ces deux républiques ?

En ce moment, nous avons à Paris un Congrès d'ouvriers, où presque toutes nos provinces ont député les plus beaux esprits chimériques de leurs ateliers. S'assembler pour examiner les dures conditions de leur vie et rechercher de salutaires améliorations, c'est un droit que la loi leur accorde ; et nous ne blâmons pas le gouvernement d'avoir laissé à cette liberté son usage : on verra en quoi elle aura été bienfaisante et si elle est tolérable. Mais autre chose est de savoir si les sentiments qui animent cette réunion sont vraiment raisonnables ; si cette représentation du « prolétariat » est un vain essai ou une entreprise dangereuse ; si derrière l'enceinte où on discute publiquement, il n'y a pas un conciliabule où le radicalisme organise pour la France une autre Internationale ; si l'économie sociale n'est pas, dans ces conférences tumultueuses, un thème fictif au fond duquel la politique se cache ; si la légalité même y permet de tout dire comme dans un club d'autrefois ; si ce Congrès aura servi à quoi que ce soit, sinon aux vulgaires déclamations de certains parleurs prétentieux et aux obscures élucubrations de certains utopistes enfiévrés. Nous en jugerons, quand seront finies ces séances où un observateur aurait à remarquer dès ce moment, outre bien des traits de jalousie populaire et de vanité démagogique, bien des signes de désordre, d'impuissance et de tyrannie. Mais déjà comment n'être pas frappé d'étonnement et de douleur, à entendre ces ouvriers maudire le christianisme dans le temps même

où ils prétendent s'enquérir avec bonne foi de tous les allègements et de tous les adoucissements qui peuvent diminuer leurs misères? Partout où, depuis la venue du Christ, des ouvriers se réunissent, leur premier hommage, ce semble, appartient à celui qui enseigna par son amour même à aimer les déshérités de ce monde, les humbles et les laborieux. Pauvres gens! Qui a donc pu leur apprendre ainsi à oublier que de l'esclave, puis du serf, le christianisme a fait un homme libre, égal devant Dieu aux plus riches et aux plus grands; que, depuis dix-huit siècles, il aide l'ouvrier par ses secours, par ses consolations, par ses prières; et que si la voix de l'Évangile était écoutée « sur la terre comme au ciel, » la société chrétienne aurait bientôt réalisé, par la charité et par la fraternité, ces rêves de félicité universelle que, de Platon à Morus, de Babeuf à Fourier et à Cabet, aucun utopiste n'a pu réaliser pour le travailleur dans les républiques qu'ils ont inventées?

Comme M. de Falloux, avec cette éloquence simple et noble qu'il sait approprier à tous les sujets et qui s'adresse dans la même langue à l'homme d'État et au paysan, le disait si justement, l'autre jour, à ce comice agricole de Segré, dont il est l'orateur fidèle et l'ami généreux : « Vouloir détruire le christianisme, et dans un but populaire, c'est la plus inexplicable des aberrations, car c'est supprimer la consolation sans supprimer la douleur, c'est supprimer le secours sans supprimer la détresse. Je sais bien qu'on se vante, en même temps, de faire disparaître la pauvreté; mais comment? par quels moyens? par quelle magie? Détruira-t-on aussi la mort, la vieillesse, la maladie, — toutes les infirmités du corps et toutes les inégalités de l'esprit? Comment détruira-t-on le vice, auteur de presque toutes nos misères? Comment vaincra-t-on cette passion qu'a l'homme de se nuire à lui-même? Vouloir détruire Dieu avant d'être bien sûr de le remplacer : ôter à la conscience le prêtre, à la souffrance la sœur de charité, à l'enfant le catéchisme, à l'homme les commandements de Dieu et de l'Église, — attaquer enfin toute l'œuvre divine, ayant d'avoir une œuvre humaine meilleure et toute prête à mettre à la place, c'est, — qu'on me pardonne cette expression qui doit être permise dans un comice agricole, — c'est *mettre la charrue avant les bœufs*. » M. de Falloux a plus que raison, et si, d'aventure, un des réformateurs qui se pressent au Congrès des ouvriers leur peut persuader de commencer chrétiennement la réforme de la société par celle de l'individu, il n'aura pas perdu son temps : il aura emprunté au christianisme une vérité mille fois plus fructueuse que tous les paradoxes et toutes les promesses dont les radicaux viennent y flatter l'oreille du peuple.

Beaucoup d'oiseuses disputes remplissent depuis quelques semaines les échos de la République. Mais il n'y a eu que très peu de faits qui fussent dignes d'occuper l'attention. Les élections du 1^{er} octobre auraient pu, sans doute, avoir une grave importance : non qu'elles dussent rien changer à la puissance de la majorité qui règne dans la Chambre des députés ; mais elles étaient une occasion de constater si l'opinion publique, devenue plus clairvoyante depuis le 20 février, avait enfin aperçu le péril où la prépotence de la gauche met de plus en plus le pays. Or ces élections ne nous auront pas encore rendu ce témoignage. Celles qui, d'après la loi de M. de Marcère, ont renouvelé hier les municipalités de toutes les communes rurales, ne sont pas connues en ce moment : il faudra en refaire plus d'une fois la statistique, et cela avec des données souvent incertaines, avant de savoir précisément combien de nos mairies le radicalisme ou politique ou social aura envahies, grâce à la liberté de ces choix que le gouvernement a bien voulu abandonner dans les lieux mêmes où il était le plus nécessaire qu'il se les réservât. A vrai dire, nous craignons que l'envie et l'ignorance, ces deux agents secrets du radicalisme dans toutes les élections, n'aient égaré dans un trop grand nombre de nos campagnes les suffrages de leurs conseils municipaux ; nous avons peur que cette expérience ne désabuse bientôt le libéralisme si confiant de M. de Marcère : avant six mois peut-être, ses préfets seront fort empêchés pour gouverner convenablement les dix ou douze petites républiques rurales qui auront créé hier leurs consuls. Nous n'avons donc, nous autres conservateurs, à ne nous féliciter, durant cette période, que d'un seul acte : celui par lequel M. le maréchal de Mac-Mahon a maintenu dans leurs fonctions tous les commandants des corps d'armée. La loi l'y autorisait ; et bien que plusieurs d'entre eux eussent pu céder la place à de plus capables ou à de moins fatigués, il était indispensable, dans les circonstances actuelles, qu'ils demeurassent à leurs postes. Non-seulement, il eût été honteux d'expulser les deux ou trois généraux que la vindicte des radicaux désignait au gouvernement ; mais le maréchal ne pouvait sacrifier à la politique de la gauche les intérêts militaires du pays. Or ces intérêts voulaient que la réorganisation se continuât dans chaque corps d'armée sous la même direction ; ils voulaient qu'à une heure où toute l'Europe voit frémir aux souffles qui s'élèvent d'Orient les drapeaux de deux ou trois grandes nations, les commandements de nos troupes restassent constitués comme ils le sont.

Plus que jamais l'Orient est plein de mystères ; plus que jamais les complications imprévues, les hasards, les coups soudains, les longs desseins et les secrets calculs y dérangent les plans ou y

brisent les efforts des pacifiques. En une dizaine de jours, quelle succession de nouvelles ! C'est la Serbie repoussant, avec une outrecuidance étrange, toutes les propositions des puissances ; Tchernaiéff attaquant les Turcs à l'improviste, et le sang coulant à flots sous les murs de Deligrad. C'est la Turquie hésitant dans ses conseils et attermoyant, dérochant ses réponses, irritée d'avoir vu la suspension d'armes profiter à ses ennemis et néanmoins impérieusement sommée de conclure une sorte d'armistice indéfini. C'est la Russie envoyant à Belgrade, librement et par tous les chemins, des bandes de soldats, des états-majors, des convois de munitions ; couvrant de troupes toute sa frontière, du côté de la Turquie ; puis dépêchant à Vienne le général Soumarokoff avec une lettre qui inviterait l'Autriche à une occupation plus ou moins commune des provinces révoltées contre le sultan. C'est l'Autriche embarrassée et menacée, qui ne peut, sans avoir à tirer l'épée tôt ou tard, ni accepter ni refuser une offre si captieuse, trop semblable à celle qui la tenta malheureusement dans le Schleswig-Holstein, trop identique même à certaine insinuation qui lui venait de Berlin l'an dernier. C'est, en Angleterre, l'indignation de M. Gladstone et de M. Bright qui s'en va en fumée ; l'opinion publique et le *Times* changeant de langage et dénonçant l'ambition de la Russie ; le vieux John Russell lui-même laissant là ses imaginations et de slave redevenu turc, c'est-à-dire anglais ; lord Derby publiant la lettre où il prie sir H. Elliot de demander « justice et réparation » à Constantinople pour les populations de la Bulgarie si atrocement traitées par les bandits qui en ont réprimé l'insurrection. C'est l'idée d'un congrès européen, idée chère au prince Gortschakoff et que M. de Bismarck accueille en silence. Ce sont enfin des suppositions qui se succèdent sans cesse, des annonces dont beaucoup sont mensongères, mille doutes et mille craintes qui se résument de plus en plus dans une sorte d'attente universelle d'un grand conflit plus ou moins longtemps retardé par la temporisation de certains intérêts.

De toute évidence, il y a dans ce chaos de préparatifs et d'intrigues un point autour duquel tout le reste s'agite et d'où seul peut partir le mouvement décisif. Ce point est à Saint-Pétersbourg : c'est la volonté de la Russie. Que la Russie veuille sincèrement et fermement la paix : M. de Bismarck lui-même ne pourra pas troubler l'Orient, parce que M. de Bismarck ne voudra pas la guerre, si la Russie ne la veut pas. La Russie se jettera-t-elle la première dans cette terrible aventure d'une lutte générale ? Pour notre part, nous ne découvrons pas l'avantage sérieux et durable qui pourrait l'y induire. Qu'on admette, en effet, cette hypothèse de la guerre, et deux conjectures s'offrent à l'esprit du prince Gortschakoff comme

au nôtre. Ou l'Allemagne garde, l'œil fixé sur la France qui restera immobile, une neutralité rigoureuse jusqu'à la fin; et la Russie, aux prises avec une coalition de la Turquie, de l'Autriche et de l'Angleterre, n'est rien moins que sûre de la victoire. Ou l'Allemagne n'a gardé sa neutralité que conditionnellement et temporairement; tout à coup elle s'est levée; elle a joint ses armées à celles de la Russie; ensemble, et peut-être avec une troisième puissance ambitieuse comme elles, voici qu'elles menacent l'Europe d'un partage; et l'Europe entière devient un champ de bataille où deux ou trois peuples sont en danger de mort et tiennent tête à l'ennemi jusqu'au dernier soupir. Dans cette mêlée, les chances sont bien incertaines; et Dieu seul sait de quel côté se rangerait la fortune. Supposons pourtant la Russie victorieuse avec cette assistance de l'Allemagne. Le lendemain, elle serait seule à seule en face d'un voisin qui ne pourrait pas, sous l'empire de ses traditions et de ses nouvelles nécessités, ne pas vouloir que la vallée du Danube fût affranchie de la domination russe, ne pas vouloir que les provinces baltiques redevinssent allemandes et que le Sund fût sous sa loi, sous son canon. Ce serait un duel assez prompt où la Russie succomberait vraisemblablement. Nous ne parlons pas d'une troisième conjecture: celle d'un abandon, puis d'une attaque, où l'Allemagne, retournant ses armes, surprendrait la Russie au milieu même d'une collision; Frédéric II a légué à l'histoire de la Prusse et de la France certains souvenirs qui pourraient servir d'exemples à M. de Bismarck. Ce ne sont là que des conjectures, dira-t-on. Soit, mais on avouera que ces problèmes, l'avenir peut les poser; et nous plaindrions la Russie autant que l'Europe s'ils n'avaient pas un instant occupé la pensée du Tzar et du prince Gortschakoff.

« L'Europe finit avec moi ! » Tel était le cri de désespoir prophétique qu'il y a un demi-siècle déjà, poussait un historien et un penseur qui eut sur l'avenir des vues non moins profondes et non moins claires que sur le passé, M. de Maistre, à qui un de nos collaborateurs associait naguère le marquis Costa de Beauregard comme à un grand homme un ami digne de lui, mais dont le *Correspondant* a trop souvent salué le génie pour pouvoir être suspect, devant les critiques de bonne foi, de vouloir rabaisser sa grandeur et diminuer sa gloire. « Il n'y a plus d'Europe ! » s'écriait à son tour, pendant notre fatale guerre de 1870-71, un diplomate assurément sagace, M. de Beust. Sommes-nous destinés à voir, dans une expérience suprême, ces douloureuses paroles se vérifier absolument ? On pourrait le craindre sans trop de pessimisme, à contempler les deux puissances gigantesques qui dominent l'Europe et dont les

volontés ont évidemment permis, préparé, facilité ces évènements d'Orient où demain peut-être se jouera le sort de l'Occident. Quand on songe aux coups dont leur alliance serait capable et aux efforts surhumains dont l'Europe aurait besoin pour résister, on ne peut, en vérité, s'empêcher de maudire les rêveurs et les violents qui, durant ces quinze années, ont favorisé tout autour de la France, par leur complicité, par leur imprévoyance et par leur ineptie, les ambitions dont l'audace a détruit l'équilibre de l'Europe. L'équilibre ! Couronnés ou non, nos radicaux s'en moquaient après Solferino, après Duppel, après Sadowa même. Il a fallu Sedan pour apprendre à quelques-uns que, si la France était nécessaire à l'Europe pour son équilibre, cet équilibre était nécessaire à la France pour sa sécurité. Et maintenant, à la lumière de tous ces périls, qui donc se moquera encore ? Qui donc niera que, dans la politique traditionnelle avec laquelle nos devanciers, les serviteurs intelligents de notre monarchie et de notre patrie, veillaient à l'équilibre de l'Europe, il y avait un souci autrement noble et viril des droits et des libertés des peuples, de leur vie et de leur honneur, que dans celle qui a proclamé à Paris « le principe des nationalités, » pour l'unique bénéfice de l'Italie, de l'Allemagne et de la Russie.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

L'EMPIRE ALLEMAND

LA TURQUIE ET L'EUROPE

PREMIÈRE PARTIE.

I

La France et le monde ont été étonnés en 1866 de la force militaire de la Prusse, victorieuse de l'Autriche et de ses alliés, et bien plus étonnés encore en 1870 de la force militaire de l'Allemagne qui a écrasé les armées françaises. Mais on croit généralement que la France est du moins bien supérieure à l'Allemagne pour le commerce, l'industrie, l'agriculture et la richesse et que cette supériorité lui facilitera la revanche.

Cette supériorité est-elle bien réelle? Les Français, qui avaient tant d'illusions avant la guerre de 1870 sur l'invincibilité de leur armée, ne se font-ils pas maintenant des illusions d'un autre genre?

Examinons, sans parti pris, les faits constatés par les documents officiels et comparons.

Commerce. — Commerce général.

En 1873, pour le Zollverein, qui comprend, à quelques communes près, l'empire allemand

Les importations se sont élevées à. 6,877,725,000 fr.

Les exportations à. 4,655,925,000

Total. 11,533,650,000 fr.

En 1874, pour la France :

Importations.	4,423,000,000 fr.
Exportations.	4,702,000,000
Total.	<u>9,125,000,000 fr.</u>

L'ensemble du commerce général avec l'étranger a donc été pour l'Allemagne plus considérable qu'en France; la différence est de 2 milliards 408 millions.

Commerce spécial.

En 1873, Allemagne

Importations.	5,324,666,250 fr.
Exportations.	3,411,225,000
Total.	<u>8,432,891,250 fr.</u>

En 1874, France :

Importations.	3,508,000,000 fr.
Exportations.	3,701,000,000
Total.	<u>7,209,000,000 fr.</u>

L'Allemagne a en plus 1 milliard 223 millions (pages 28 et 30 de l'*Annuaire de l'économie politique de 1876*).

L'accroissement du commerce extérieur de l'Allemagne est très-considérable chaque année et il est probable que l'année 1874, dont nous ne connaissons pas encore les résultats, donne des chiffres supérieurs à ceux de 1873.

Le produit des droits de douanes du Zollverein n'avait été en 1871, que de 419,393,782 fr. Il s'élève en 1872, à 453,462,833 fr. En 1873, à 468,399,731 fr. Quelle progression! (page 315 de l'*Annuaire*.)

Quant au commerce intérieur, il doit être plus considérable en Allemagne qu'en France; sa population est plus élevée de 6 millions, la poste allemande reçoit moitié plus de lettres que la poste française, les communications entre les différentes parties de l'empire allemand sont encore plus faciles; en voici les preuves :

Chemins de fer.

Au 31 décembre 1875 il y avait en exploitation :

27,956 kilomètres en Allemagne;
 et 19,802 kilomètres en France.

 8,154 kilomètres en plus.

(Pages 184 et 329 de l'*Annuaire*.)

Les chemins de fer sont des instruments de paix et de guerre. Ils donnent des facilités extrêmes au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, aux relations des hommes et des peuples, mais aussi aux mouvements, à la rapide concentration, à l'alimentation des troupes, aux transports du matériel et des munitions; ils sont un instrument puissant de guerre pour la défense, mais surtout pour l'attaque et l'invasion. Depuis la dernière guerre dix chemins ou embranchements nouveaux ont été faits en Allemagne dans la direction de la France.

Marine marchande.

L'empire allemand n'est baigné que par une partie de la Baltique et de la mer du Nord; l'étendue de ses côtes n'est que les deux cinquièmes à peu près de celle des côtes de la France et cependant la marine marchande allemande est plus considérable que la nôtre.

Au 1 ^{er} janvier 1875, le nombre des navires à voiles et à vapeur au-dessus de trente tonneaux, était en	
Allemagne de 4,054, jaugeant . . .	1,055,687 tonneaux.
En France de 5,075 ne jaugeant que	948,675 —
En plus	<hr/> 107,011 tonneaux.

C'est-à-dire une supériorité pour l'Allemagne de plus d'un dixième.

Et cette supériorité est en réalité plus grande. Le navire français jauge en moyenne 187 tonneaux, le navire allemand 260, le plus grand nombre des navires français ne peut servir qu'à la petite pêche et au petit cabotage et notre marine emploie plus de matelots pour un travail moindre.

Si l'on considère à part les navires à vapeur au-dessus de trente tonneaux, on constate,

En France, 417 navires jaugeant	192,974 tonneaux
En Allemagne, 263 jaugeant	189,304 —

Il semble, au premier aperçu, que la France a sur ce point une

légère supériorité, mais il n'en est rien : la moyenne du tonnage français étant beaucoup moindre ; 460 tonneaux par navire français et 720 par navire allemand.

Si l'on compare les grands navires à vapeur de mille tonneaux et au-dessus, destinés au long cours, notre infériorité sera encore plus marquée.

Il y a en France 58 navires jaugeant.	101,960 tonneaux.
En Allemagne 59 jaugeant.	124,709 —
En plus	<hr/> 22,749 tonneaux.

La marine à vapeur qui peut naviguer par tous les temps, aller beaucoup plus vite et faire par conséquent plus de voyages et de transports par an, s'accroît rapidement en Allemagne. Elle comptait

en 1871, 147 navires (y compris ceux au-dessous de 30 tonneaux)	jaugeant	81,993 tonneaux.
en 1872, 175 —	—	97,030 —
en 1873, 246 —	—	129,521 —
en 1874, 253 —	—	167,633 —
en 1875, 299 —	—	189,999 —

Quant à l'accroissement de la marine marchande française, il est à peu près nul ; de tous les ports français s'élèvent des plaintes et des cris de détresse. Dans nos propres ports le nombre des navires français, entrant et sortant chargés, n'atteint pas à beaucoup près celui des navires étrangers. En 1874 notre marine n'a pris part aux mouvements entre la France et ses colonies, la grande pêche et l'étranger, que dans la proportion de 36 3/4 pour cent quant au tonnage (pages 34, 316 et suivantes de l'*Annuaire*).

Aussi la construction des navires en France diminue chaque année. Le gouvernement, les Chambres sont saisis de nombreuses pétitions qui réclament le concours de l'État pour empêcher la décadence totale de notre marine, et des commissions nommées par le gouvernement, par les Chambres, n'ont pu jusqu'à présent que constater l'étendue du mal sans trouver le remède.

La décadence de la marine marchande a pour conséquence l'affaiblissement de la marine militaire.

Il n'y a point de véritable marine militaire sans matelots et point de matelots sans une flotte de navires marchands. Une flotte militaire qui n'aurait point pour se recruter une nombreuse population de matelots exercés, pourrait remporter d'abord des avantages, mais devrait bientôt succomber ou se réfugier honteusement dans le

port, accablée par un ennemi qui réparerait facilement ses pertes.

Avant les dernières guerres, l'Allemagne n'avait presque point de marine militaire, elle fait maintenant de grands efforts pour en créer une puissante et formidable.

L'art des constructions navales militaires a depuis un certain nombre d'années complètement changé. Plus de vaisseaux à voiles, mais des vaisseaux à vapeur blindés, cuirassés, armés de canons d'une portée extraordinaire.

Les nations anciennement puissantes sur mer sont encombrées de vaisseaux de vieux modèles, à peu près complètement inutiles. L'Allemagne ayant pour ainsi dire tout à créer, dépense des sommes considérables pour avoir des vaisseaux tels que les a inventés et perfectionnés la science la plus récente; sa flotte militaire sera bientôt formidable.

Elle a déjà 47 navires à vapeur jaugeant 64,198 tonneaux, d'une force de 72,150 chevaux, portant 321 de ces canons monstres, dans le genre de celui que nous avons vu à l'Exposition universelle de Paris en 1867, et dont se moquaient alors si agréablement les Parisiens, qui depuis...

L'Allemagne a en outre en construction 3 vaisseaux d'une force de 12,600 chevaux, de 8,687 tonneaux et devant porter 25 canons. (pages 356 et 360 de l'*Almanach de Gotha de 1876.*)

Combustibles minéraux.

Tout le monde sait quelle est l'importance capitale de la houille; c'est le pain de l'industrie, c'est le nerf de la guerre aussi bien que l'argent.

La production si abondante de la houille est une des causes principales de la grandeur et de la puissance de l'Angleterre.

L'Allemagne ne peut pas encore rivaliser sur ce point avec la Grande-Bretagne, dont la production a été, en 1874, de 125,043,257 tonnes (page 409 de l'*Annuaire de l'économie politique de 1876*), mais elle a des bassins houillers très-importants et sa production minérale est déjà fort considérable.

En 1873, l'extraction de la houille et des lignites s'est élevée à 46,145,000 tonnes (Houilles 36,392,000 et lignites 9,753,000).

En France la production des combustibles minéraux s'est élevée en 1874 à . .	17,059,547 tonnes.
--	--------------------

En comparant ce chiffre à celui de la production de l'Allemagne en 1873. . .	46,145,000 —
--	--------------

La supériorité de l'Allemagne serait de.	<hr/> 29,085,453 tonnes.
--	--------------------------

c'est-à-dire une production presque trois fois plus considérable.

En France, la production s'accroît sans doute; ainsi en 1869 elle s'est élevée à. . .	43,216,622 tonnes.
ce qui, comparée aux.	17,059,547 —
de 1873, donne.	<hr/> 3,842,925 tonnes
d'augmentation en quatre ans.	

Mais en Allemagne l'augmentation est bien plus rapide.

En 1873, production.	46,145,000 tonnes.
En 1871, —	36,980,000 —
Augmentation en deux ans.	<hr/> 9,165,000 tonnes.
(pages 200, 201, 202, 319 et 320 de l' <i>Annuaire de 1876</i>).	

Il est donc probable que la production de l'Allemagne est encore beaucoup plus considérable en 1876 et dépassera cinquante millions de tonnes, tandis qu'en France, pour les huit premiers mois de la présente année 1876 on a importé de la houille

pour une valeur de	119,995,000 fr.
et exporté pour une valeur de.	9,859,000
Excédent d'importation.	<hr/> 110,136,000 fr.

Le Fer.

On dit depuis longtemps : la production plus ou moins abondante du fer est un des signes et une des causes de la prospérité et de la force des Etats.

Avec des combustibles minéraux si abondants, cette production est naturellement très-considérable en Allemagne.

Une admirable invention a eu lieu de nos jours pour faire directement et économiquement de l'acier, c'est une amélioration dont les avantages sont immenses.

En 1871, la quantité d'acier fabriquée en Allemagne s'élevait déjà à 254,512 tonnes, d'une valeur de 111,020,000 francs. Elle a dû beaucoup augmenter jusqu'à l'année présente comme elle avait augmentée antérieurement d'année en année.

En 1862 l'Allemagne ne produisait que 40,916 tonnes, d'une valeur de 23,182,203 fr. ; elle a sextuplé sa production en neuf ans.

La France, en 1874, n'a produit en acier brut et fondu que 221,684 tonnes, c'est-à-dire 32,828, de moins que la production de

l'Allemagne en 1871, trois ans auparavant. (Pages 206 et 209 de l'*Annuaire*.) Quelle doit être la différence aujourd'hui !

La fabrication de l'acier, dit l'*Annuaire* (pages 320), a pris en Allemagne un tel développement qu'elle paraît avoir dépassé celle de toutes les nations concurrentes, tant en ce qui concerne la qualité que par rapport à la quantité de la production.

Population.

Le recensement de l'empire allemand a eu lieu, selon l'usage, le 1^{er} décembre 1875. Il a constaté une population présente sur les lieux de 42,739,812 habitants.

Le précédent recensement fait le 1^{er} décembre 1871 avait donné un total de 41,058,792 habitants. L'augmentation est donc de 1,699,020 habitants en quatre ans, soit 4,04 pour cent.

Dans la période précédente, comprenant également quatre années de 1867 à 1872, l'augmentation n'avait été que de 981,617 ou 2,32 pour cent. (Voir le n^o du 19 juin 1876 du *Journal officiel de la République Française*.)

C'est dans le royaume de Prusse et ensuite dans la Saxe-Royale que l'augmentation a été la plus forte. Quant à l'Alsace-Lorraine annexée, la population a diminué.

D'après le recensement du 1 ^{er} décembre 1871	
elle avait.	4,549,738 habitants.
D'après celui du 1 ^{er} décembre 1875 elle n'a	
plus que.	4,529,408 —
	20,330 habitants.

(Voir page 329 de l'*Annuaire de l'économie politique de 1876*.)

Dans ces quatre dernières années, l'accroissement de l'empire d'Allemagne, sans l'Alsace-Lorraine, a donc été de plus de dix-sept cent mille âmes, 425,000 âmes en moyenne par an, probablement par le seul excédant des naissances sur les décès et malgré l'émigration.

Nous ne connaissons pas encore le mouvement de la population de l'Allemagne d'après les actes de l'état civil pendant ces quatre années; l'*Almanach de Gotha* de 1876, page 343, ne donne que l'année 1872. Voici les chiffres :

Mariages	423,900
Naissances (non compris les morts-nés.) . . .	4,626,037
Décès.	4,194,732
	431,305

Les trois autres années ont dû présenter des résultats à peu près semblables pour que le recensement ait donné une augmentation de dix-sept cent mille âmes.

La France, d'après son dernier recensement, avait, au milieu de l'année 1872, 36,402,923 âmes. Elle avait donc 4,955,869 de moins que n'en avait l'empire allemand au 1^{er} décembre 1871.

Aujourd'hui la différence est encore plus forte. Dans ces trois ans et demi, qui séparent le milieu de 1872 du 1^{er} janvier 1876, la population de la France a augmenté beaucoup moins rapidement qu'en Allemagne.

Nous avons le mouvement de la population en 1872, 1873 et 1874, non-compris bien entendu les morts-nés.

En 1872, mariages	352,734
Naissances	966,000
Décès	793,064
Excédant des naissances.	<u>172,936</u>

En 1873 :

Mariages	321,238
Naissances	946,364
Décès.	844,588
Excédant des naissances.	<u>101,776</u>

En 1874 :

Mariages	303,113
Naissances	953,652
Décès	781,709
Excédant des naissances	<u>171,943</u>

Ainsi, en trois ans, l'excédant des naissances a été de 446,655 et en moyenne par année 148,885.

Dans les deux années 1870 et 1871, l'excédant des décès sur les naissances avait été de 553,283, de sorte que ce grand déficit n'a pas encore été comblé, ce qui est extraordinaire ; l'expérience avait démontré jusqu'ici qu'après de grands fléaux amenant une grande mortalité, les naissances étaient très-nombreuses et que le vide se comblait rapidement ; les naissances sont au contraire moins nombreuses qu'avant la guerre de 1870.

En supposant que, pour 1875, la proportion d'accroissement reste la même que la moyenne des trois dernières années, ce qui est douteux, car les mariages réduits à 303,113 en 1874, ne font pas pré-

voir un accroissement de naissances pour l'année suivante, il faudrait ajouter pour 1875	148,885	âmes.
aux excédants de la moitié de 1872	86,468	—
De 1873	101,776	—
De 1874	171,943	—
	<hr/>	
Total	509,072	âmes.
qui, ajoutés aux	36,402,921	—
	<hr/>	
du recensement de 1872, feraient	36,611,993	âmes.
Au 1 ^{er} janvier 1876; mis en regard des	42,757,812	—
	<hr/>	
de l'Allemagne, la supériorité serait pour cette dernière de	6,145,819	âmes.

Portons maintenant nos regards dans l'avenir; si l'accroissement continue des deux côtés dans la même proportion, dans quinze ans l'empire d'Allemagne aura plus de quarante-neuf millions d'habitants, la France dix millions de moins.

La supériorité de l'Allemagne paraîtra plus effrayante encore si on n'oublie pas que la force militaire d'une nation et, on pourrait ajouter, sa force productive, n'a pas pour base le nombre des hommes d'un âge mur et des vieillards, mais le nombre des hommes jeunes et valides, capables de défendre la patrie.

Plus il y a de naissances dans un pays, plus, vingt ans après, il y a de conscrits.

Les 960 mille naissances de la France en 1872 donneront à peu près, en 1892, 308,000 conscrits; les seize cent mille naissances de l'empire Allemand donneront plus de 500,000 conscrits; cinq contre trois.

M. Léonce de Lavergne, l'éminent publiciste, vient de publier dans l'*Economiste français* sur cette grande question de l'état presque stationnaire de la population française (9 août 1876) une lettre qui a éveillé l'attention publique et où je lis ces mots si graves et si vrais :

« Le public français paraît avoir pris son parti de la réduction de la population comme de l'augmentation du budget, deux faits qui ne sont peut-être pas aussi étrangers l'un à l'autre qu'ils en ont l'air.

« Cette insouciance doit avoir un terme. *Il y va de l'existence même de notre nation*, car il n'y a pas, comme le disait déjà Rousseau, au dix-huitième siècle, de pire disette pour un État que celle des hommes. Pendant que nous restons stationnaires, ou que nous reculons, l'Angleterre et l'Allemagne s'accroissent chacune de plus de 400,000 âmes par an, ce qui fait en tout 4 millions en dix ans. »

Agriculture.

En voyant cette augmentation constante et rapide de la population de l'empire allemand, comment douter des progrès constants et rapides de son agriculture? Pour le nier, il faudrait prouver que ce surcroît de population est nourri par les importations des denrées alimentaires étrangères, ce qui n'est pas vrai, et dans tous les cas ne pourrait l'être que pour une faible partie de la population.

Il résulte de deux tableaux comparatifs publiés par le *Journal officiel allemand* ou *Reichsanzeiger* que, pendant les périodes 1836-1840 et 1866-1870, l'importation des céréales dans le Zollverein a été beaucoup moins considérable que l'exportation.

	1836-1840	1866-1870
Exportations.	9,546,610	89,499,081 scheffels
Importations.	1,545,381	30,869,425 —
Excédant des exportations,	8,001,229	58,629,656 scheffels

(Le scheffel équivaut à 55 litres).

En 1873, d'après le tableau qui se trouve relaté dans l'*Annuaire de l'économie politique de 1876*, pages 310 et suivantes, la proportion des importations et des exportations aurait été renversée, le nombre des quintaux de 50 kilogrammes a été de 30,450,000 pour le seigle, le froment, l'orge et la farine et celui des exportations de 14,620,000 la différence serait de 15,830,000.

La quantité de grains étrangers qui a excédé celle des grains allemands exportés n'est donc pas très-considérable et ce fait peut être passager. La population allemande se nourrit en définitive à peu près complètement par les grains produits par l'agriculture allemande.

Quant aux animaux servant à l'alimentation, la position est à peu près la même.

En 1873 l'exportation des animaux des espèces bovines et ovine s'est élevée en nombre à 1,281,863 et en valeur à 28,120,000 thalers, et l'importation à 764,746 têtes d'une valeur de 21,760,000 thalers; l'excédant des exportations a donc été de 6 millions 360 mille thalers. Mais pour la race porcine c'est différent.

	têtes.	valeur
Importations.	1,152,975	19,370,000 thalers
Exportation.	161,626	3,230,000
Excédant des importations,	991,349	16,040,000 thalers

(*Annuaire*, mêmes pages).

Mais, en 1874, l'importation des porcs a diminué de plus d'un tiers ; le droit de douane sur ces animaux, qui s'était élevé en 1873 à 1,844,000 marcs, est descendu en 1874 à 1,271,000 marcs. (*Almanach de Gotha de 1876*, page 362.)

En résumé, l'agriculture de l'empire produit, à peu de chose près, les grains et les animaux nécessaires à l'alimentation des populations de l'empire allemand.

En France la position est différente.

Une quantité considérable de grains étrangers est nécessaire à l'alimentation de la France. D'après le relevé officiel des importations et des exportations de froment depuis l'année 1828 jusque et y compris l'année 1874, l'excédant des importations en hectolitres a été de 87,907,499, ce qui, à 25 francs l'hectolitre, prix certainement très-bas, car on importe beaucoup dans les mauvaises années lorsque les grains sont chers et on exporte dans les bonnes années lorsque les grains sont à bon marché, à 25 francs dis-je, la France aurait payé 2 milliards 200 millions pour parer à l'insuffisance de ses récoltes de froment.

Mais il faut examiner si cette insuffisance diminue ou augmente avec les années. J'ai divisé le tableau général en cinq périodes :

1 ^{re} période, dans les sept années de 1828 à 1834 inclusivement, l'excédant des importations sur les exportations a été de . . .	9,469,709	hect.
2 ^e période de 1835 à 1844, dix ans	5,344,075	—
3 ^e période de dix ans, 1845 à 1854	12,402,855	—
4 ^e période de dix ans, 1855 à 1864	17,688,508	—
5 ^e période de dix ans, 1865 à 1874	43,002,352	hect.

Ainsi, l'excédant des importations, assez forte dans la première période (sept années), diminue dans la seconde période (de dix ans), mais augmente considérablement dans la troisième, la quatrième et la cinquième périodes ; dans cette dernière, l'excédant est presque aussi considérable à lui seul que tous les excédants des quatre autres périodes et atteint en valeur, à 25 francs l'hectolitre, 1 milliard 75,000 francs. (Extrait d'une publication du ministère de l'agriculture, page 142, de *l'Annuaire de l'économie politique de 1876*).

Quant aux animaux alimentaires, la France en exporte sans doute un certain nombre, mais elle achète de l'étranger des bestiaux pour une somme bien plus forte. Du reste, d'après le recensement des animaux, fait en 1872, il y a une diminution considérable en le comparant à celui de 1866, qui lui-même avait déjà constaté un déficit

sur la race ovine, (page 140 de l'*Annuaire de l'Economie politique.*)

Animaux de l'espèce bovine.

En 1866.	12,733,188 têtes.
En 1872.	11,284,414 —
Diminution	<u>1,448,774 têtes.</u>

Espèce ovine.

En 1866.	30,386,233 têtes.
En 1872.	24,589,647 —
Diminution	<u>5,796,586 têtes.</u>

Espèce porcine.

En 1866.	5,889,624 têtes.
En 1872.	5,377,231 —
Diminution	<u>512,393 têtes.</u>

On voudrait espérer que ce déficit s'est comblé depuis 1872, mais l'excédant toujours croissant des importations prouve qu'il n'en est rien.

En 1874 on a importé des bestiaux pour une valeur de 100 millions 300 mille francs.

Dans les huit premiers mois de la présente année 1876 la valeur des bestiaux importés en France s'est élevée à.	75,573,000 fr.
En 1875 elle n'avait été pour les huit premiers mois que de	62,805,000
Augmentation	<u>12,768,000 fr.</u>

La valeur des viandes importées dans les huit premiers mois a été :

En 1876 de	14,819,000 fr.
En 1875.	12,212,000
Augmentation	<u>2,607,000 fr.</u>

Il est vrai que, dans le même temps, l'exportation des bestiaux de France à l'étranger a été :

En 1876 de.	27,580,000 fr.
Et l'exportation des viandes de	6,164,000
	33,744,000 fr.

qui atténuent d'autant les 90,392,000 fr. d'importation.

Mais l'exportation, en 1875, avait été un peu plus forte qu'en 1876 et tend à diminuer.

Heureusement que l'exportation du beurre, du fromage et des œufs dépasse beaucoup l'importation et compense et au-delà la perte que la France éprouve en étant obligée d'acheter tant de bestiaux à l'étranger.

Néanmoins, lorsqu'on voit, d'après les documents officiels et certains, que la France, malgré sa population stationnaire, a besoin d'acheter de l'étranger tant de grains et tant de bestiaux pour se nourrir, ne peut-on pas se demander si tous ces immenses progrès de l'agriculture française, dont on parle tant dans les discours officiels et dans les journaux, ne sont pas singulièrement exagérés? J'engage les hommes sérieux qui veulent approfondir cette grave question à relire une notice sur *l'Agriculture en France* que j'ai publiée dans le *Correspondant* en mai et juin 1857 et reproduite avec de nouveaux développements dans *mes Oisivetés* (librairie Guillaumin, rue Richelieu, 14, Paris). Qu'ils n'oublient pas d'ailleurs que de plus en plus nos campagnes se dépeuplent; sur plus d'un point l'agriculture et la propriété rurale sont menacées d'une crise désastreuse par la pénurie des ouvriers agricoles.

Quoi qu'il en soit, n'est-il pas évident que l'Allemagne, dont la population croissante dépasse la nôtre de 6 millions, quoique l'étendue de son territoire soit à peu près égale au nôtre (l'Allemagne avec l'Alsace-Lorraine à 544,450 kil. carrés, la France 528,577 kil. carrés) a augmenté sa production agricole beaucoup plus que nous?

Si, par un miracle, la France avait aujourd'hui une population égale à celle de l'Allemagne, avec quoi nourrirait-elle ces 6 millions d'hommes nouveaux? Une partie devrait mourir de faim.

Richesse.

L'Allemagne, par le traité qu'elle nous a imposé, a enlevé à la France cinq milliards de francs; il semble qu'elle aurait dû être très-émichie, et cependant son crédit n'égale pas celui de la France et elle paraît avoir beaucoup moins de capitaux que nous; bien des Français prétendent même que l'Allemagne est pauvre, plus pauvre qu'avant la guerre.

S'ils disaient vrai, si les populations allemandes étaient si misérables, l'empire allemand, dont la force militaire est immense, serait terriblement dangereux pour ses voisins plus riches; il pourrait renouveler, dans notre siècle de civilisation extrême, l'invasion des riches provinces de l'empire romain par les barbares pauvres, avides et braves. Mais la prétendue misère de l'Allemagne, appauvrie par nos milliards au lieu d'en être enrichie, est une erreur de notre patriotisme; tous ces faits qui nous avons fait connaître plus haut le démontrent.

Sans doute l'Allemagne serait plus riche si elle n'avait jamais fait que des emplois productifs de ses ressources et de nos milliards. Une grande partie a servi à payer les dépenses considérables qu'elle a faites pour préparer et soutenir la guerre, à augmenter encore son état militaire, son armement, ses chemins de fer stratégiques, ses places fortes, sa marine militaire.

Ensuite l'émigration annuelle de plus de cent mille Allemands emporte avec elle bien des millions qui ne reviennent plus. Ce n'est pas que je regarde cependant cette émigration comme un mal pour l'Allemagne; c'est une des causes de l'extension de son influence et de son commerce à l'extérieur. L'émigration est une suite et une cause de la fécondité de la race; chaque père de famille ne craint pas d'avoir plusieurs enfants; ils trouveront au besoin dans l'émigration des moyens d'existence et des occasions de fortune. L'émigration est une des causes de la grandeur de la race allemande malgré les millions qu'elle enlève, je le reconnais, à l'Allemagne.

Mais il ne faut pas exagérer la pénurie des capitaux dans l'empire allemand. La population s'est accrue en quatre ans de dix-sept cent mille âmes; ce n'est certes pas une preuve de gêne, de misère. L'Allemagne a dû nécessairement consacrer des capitaux énormes pour pourvoir aux besoins de cette population rapidement croissante; les travaux de la paix ont eu aussi leur budget comme ceux de la guerre.

S'il y a eu une espèce de crise financière en Allemagne, il faudrait en trouver la principale cause dans la loi de 1872, qui a démonétisé l'argent.

Les capitaux disponibles sont en France beaucoup plus considérables qu'en Allemagne, c'est certain. Les souscriptions qui ont afflué en si grande quantité pour les emprunts de l'Etat depuis la guerre et pour ceux de la ville de Paris, le prouvent bien. Non pas que l'on doive prendre à la lettre les quarante-quatre milliards de l'emprunt national dont M. Thiers était si fier, et les souscriptions s'élevant à quatre-vingts fois les 120 millions demandés par la ville

de Paris. La spéculation, voulant à tout prix de ces excellentes valeurs qui devaient faire prime, souscrivait beaucoup pour avoir quelque chose; elle aurait été fort embarrassée si on lui avait demandé de verser intégralement le montant de ses souscriptions. Mais il n'en est pas moins vrai que les sommes déposées en garantie pour pouvoir souscrire en France prouvent parfaitement la grande quantité des capitaux français.

Il y a en France beaucoup d'argent et beaucoup d'or, c'est évident; et les deux milliards cent millions et plus qui, dans ce moment, s'accumulent dans les caves de la Banque de France et restent improductifs, en sont une nouvelle preuve.

Comment donc, après avoir payé tant de milliards à l'Allemagne victorieuse, notre richesse monétaire est-elle encore si grande?

Une des principales causes de l'accumulation des métaux précieux en France, c'est le nombre très-considérable d'étrangers riches qui viennent depuis longtemps, et de plus en plus, de toutes les parties du monde, visiter la France et y séjournent plus ou moins; en évaluant leur nombre à 40,000 en moyenne par jour et leur dépense quotidienne à 35 francs, le bénéfice pour la France serait de plus de 500 millions d'argent par an.

Ces étrangers, sont en outre, une des grandes causes de nos exportations, qui dépassent presque toujours nos importations et amènent encore chaque année des capitaux nouveaux. Le goût du monde civilisé pour les produits de l'industrie française et surtout des objets de luxe se développe sans cesse, grâce à ces riches étrangers qui visitent Paris et la France.

Voilà pourquoi une grande partie de ces milliards d'or et d'argent qui, depuis vingt-cinq ans, ont été extraits du sol en Russie, en Amérique et en Australie ont afflué en France.

II

Mais si cette abondance croissante des capitaux a ses avantages, elle a aussi ses inconvénients. On peut voir dans leur répartition et leur emploi un symptôme alarmant des changements qui s'opèrent dans les idées et les mœurs d'une grande partie de notre population.

Les revenus mobiliers sont maintenant en France plus considérables que les revenus de tous les immeubles de la France entière; ces valeurs mobilières se sont encore, plus que le sol, divisées à l'infini; la France devient une nation de rentiers. Ces millions de rentiers, si empressés à souscrire aux emprunts d'Etat, aux actions,

aux obligations des grandes compagnies financières ou industrielles, sont, pour la plupart, des hommes qui ne savent pas et ne veulent pas utiliser par eux-mêmes leur argent dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce, qui veulent avoir de bons revenus, exactement payés, sans se donner la moindre peine ou qui agiotent à la Bourse, dans l'espérance de bons coups de dés; la plupart, économes et calculateurs d'intérêts, mettent, chaque année, de côté une partie des intérêts qu'ils ont touchés, pour les placer et former un nouveau capital; ils aiment l'argent autant que l'avare, non pour l'enfourir, mais pour lui faire produire, pour l'accroître sans cesse. Une foule de Français prennent les idées des Juifs du moyen âge sur la manière de faire valoir l'argent.

Le petit nombre des naissances et surtout dans les provinces les plus riches, comme la Normandie, démontrait déjà qu'une foule de Français ne voulaient pas se donner les soucis, les ennuis d'une nombreuse famille, ne pensaient qu'à mener une vie tranquille, dans un bien-être égoïste. La multitude des rentiers est un nouveau symptôme de ces sentiments et de ces mœurs.

Je suppose que les Français eussent, au contraire, imité les Allemands; que la France, au lieu de rester stationnaire, se fut accrue de six millions d'âmes, combien l'activité, l'énergie individuelles, les sentiments de famille auraient été différents! Il y aurait certainement beaucoup moins de capitaux à la recherche de placements; mais que de personnes auraient dépensé par elles-mêmes en travaux utiles, productifs, des sommes dont le total se serait élevé bien haut.

En effet, pour loger ces six millions d'hommes, il aurait fallu dépenser au moins 1,000 francs, et c'est peu, par personne, soit, en totalité, 6 milliards.

Pour nourrir ces six millions d'hommes, il aurait fallu faire produire à la terre des récoltes plus abondantes et de quoi alimenter des bestiaux plus nombreux; mais, pour arriver à ce résultat, il aurait fallu consacrer à la culture perfectionnée un capital plus élevé, 300 francs par hectare en plus ne seraient pas certainement une somme trop forte; pour 30 millions d'hectares cultivés en France, ce serait une dépense de 9 milliards.

Pour vêtir ces six millions d'hommes, il aurait été nécessaire de faire produire aux manufactures un neuvième en plus et consacrer à des usines créées ou agrandies un capital d'un milliard peut-être.

La population de nos côtes de l'Océan et de la Méditerranée, au lieu de diminuer, s'étant accrue dans des proportions considérables, et notre population générale très-augmentée ayant envoyé beaucoup des siens dans nos colonies et dans le monde, notre acti-

tivité maritime et commerciale aurait remplacé l'atonie, et plus de 2 milliards peut-être auraient été employés à la construction des navires et au commerce du long cours.

Ces 18 milliards, ainsi dépensés, auraient diminué sans doute les capitaux à la recherche des emprunts d'Etats, des grandes compagnies, ou des villes endettées. On ne verrait pas des emprunts souscrits quarante ou cinquante fois; on ne verrait pas des capitaux français se disperser dans toute l'Europe à la recherche de très-gros intérêts, au risque d'être perdus; aux yeux des gens peu clairvoyants, la France paraîtrait moins riche; elle le serait cependant beaucoup plus.

Sa richesse actuelle ressemble un peu à celle de certains fils ou filles uniques qui ont enterré tous leurs parents et en ont hérité; la richesse de la France, telle que je la voudrais, rappellerait celle d'une famille nombreuse, dont toutes les branches seraient aussi saines, aussi laborieuses que fécondes.

La France aurait plus d'hommes, et surtout plus d'hommes actifs, énergiques, honnêtes; la France serait plus calme, plus riche, plus puissante.

III

Cette abondance extrême de capitaux, qui pourrait être un grand bien, si l'initiative privée les employait utilement, nous expose peut-être à un grand danger.

Notre puissant voisin voit comme nous cette abondance; il envie et redoute peut-être cette richesse, qui nous donnerait la possibilité de payer et d'entretenir de grandes armées en campagne pour tenter la revanche.

L'Allemagne s'est mise dans une position terrible pour nous et pour elle-même. Si elle ne nous avait pris que de l'argent, l'animosité entre les deux nations aurait pu s'amortir avec le temps, mais elle nous a pris deux provinces; une paix sincère et durable est impossible entre la France et l'empire allemand tant que nous n'aurons pas effacé ce témoignage douloureux et vivant de nos défaites, tant que nous n'aurons pas recouvré nos provinces et nos frères.

Nos vainqueurs voient bien que nous pourrions être encore, à un moment donné, redoutables et dangereux; ils croyaient d'abord nous avoir épuisés et réduits pour longtemps à l'impuissance; ils sentent bien qu'ils se sont trompés, et pendant qu'ils sont encore les plus forts ne voudront-ils pas nous arracher de nouveaux et plus nombreux milliards et nous mettre cette fois dans un état tel qu'ils n'auraient plus jamais rien à craindre de nous?

Nous sommes encore exposés à ce danger par une autre cause.

Les Allemands sont une grande et forte race, brave, intelligente, laborieuse, qui s'accroît rapidement. Il y a aujourd'hui cinquante et un millions d'Allemands en Europe et quatre millions aux Etats-Unis.

La race allemande, enivrée de ses triomphes, se regarde comme la première de l'Europe. Le sentiment national allemand, l'orgueil allemand, exaltés au plus haut point par les victoires de la Prusse et de ses alliés allemands sur la France, la première des nations latines, s'empareront de plus en plus de toutes les têtes allemandes. Douze millions d'Allemands en Europe sont actuellement en dehors de l'empire allemand, qui a de vastes projets d'annexions, d'agrandissements nouveaux; ces projets ne sont pas dévoilés, on les cache même avec soin, mais ils n'en existent pas moins, ils sont dans la force des choses, ils sont le résultat naturel des sentiments et des passions du cœur humain.

Pour l'exécution de ces projets, il ne faut pas que la France puisse résister, puisse devenir jamais dangereuse en s'alliant plus tard à un ennemi de l'empire allemand; il faut qu'elle soit réduite à l'impuissance absolue.

Voilà le raisonnement égoïste, implacable, que l'on peut prêter aux triomphateurs sans les calomnier, voilà le danger pour la France.

IV

Dans une nouvelle lutte, si nous étions réduits à nos propres forces, pourrions-nous refouler l'invasion allemande, reprendre nos provinces perdues et notre grandeur? Je le désirerais ardemment, mais j'hésiterais à l'espérer si la lutte recommençait demain.

Des personnes espèrent, je le sais, que l'antagonisme des Allemands de l'ouest contre les Prussiens, des Allemands du sud contre les Allemands du nord, renaîtra et que l'empire se divisera; n'est-ce pas une illusion?

L'unité de l'Allemagne est faite, matériellement par cette multitude de chemins de fer qui en couvrent tout le sol et favorisent au plus haut point les relations entre toutes ses parties et tous les Allemands; militairement par l'organisation uniforme et le commandement unique et suprême des armées; moralement par les triomphes obtenus par tous les Allemands et qui ont développé à un degré inconnu jusque-là le sentiment national allemand, et poli-

tiquement par le Zollverein, le parlement allemand et la reconnaissance par tous du roi de Prusse comme chef des armées et empereur héréditaire de l'Allemagne.

Bien des Français s'imaginent que la persécution contre le clergé catholique, l'hostilité du gouvernement contre les quinze millions de catholiques de l'Allemagne, affaibliront l'empire et son armée : sans doute cette politique de persécution, même au point de vue de la consolidation, de la force et de l'extension de l'empire allemand, est une grande faute ; mais espérer qu'elle suscitera une révolte dans l'armée allemande, empêchera même un grand nombre de soldats allemands de marcher et de se battre contre les Français, n'est-ce pas une nouvelle illusion ?

D'ailleurs, cette politique de persécution religieuse est celle d'un homme au caractère impérieux et violent, hostile à toute force qui existe en dehors de celle dont il est le ministre ; elle peut être abandonnée tout à coup par l'empereur d'Allemagne, et elle le sera s'il reconnaît qu'elle affaiblit son pouvoir et son empire ; il reviendra à la politique qu'il avait suivie pendant longtemps vis-à-vis du Saint-Siège et des catholiques.

Mais n'avons nous pas aussi en France des divisions religieuses et des causes de faiblesses plus profondes ? Pour la religion, quel antagonisme et quelles haines ?

Le Souverain Pontife a perdu son pouvoir temporel dix fois séculaire, mais dans l'ordre spirituel il est plus puissant qu'il n'a jamais été ; le dogme de son infailibilité a été reconnu par le dernier concile et le Pape a lancé l'anathème contre des principes que beaucoup de Français regardaient comme une conquête de la Révolution, de la civilisation même. Plus que jamais le Saint-Père a en France des fidèles dévoués et ardents. Nous avons maintenant plus de religieux et de religieuses qu'il n'y en avait avant 1789 au moment de la grande révolution, tous animés d'une foi bien plus vive et d'un dévouement plus absolu.

Mais, d'un autre côté, une grande partie du peuple, catholique dans les statistiques officielles, est indifférente, sceptique, occupée presque uniquement de ses intérêts matériels, de son bien-être, de ses plaisirs, et un parti trop nombreux, animé d'une sorte de rage contre l'église catholique, veut extirper ce qu'un grand agitateur appelait la lèpre dévorante du clergé ; beaucoup se déclarent hautement athées et matérialistes, veulent chasser des écoles et de la France toute religion et faire des Français un peuple à leur image. La terrible insurrection de la Commune était inspirée par ces sentiments de haine et d'impiété furieuses, et si elle recommençait et triomphait au moins pour un temps, elle persécuterait les catholi-

ques, tenterait d'abolir le catholicisme en France, bouleverserait le pays et l'exposerait aux dernières convulsions et aux dernières catastrophes.

En politique les divisions sont aussi profondes qu'en religion. La monarchie a de nombreux partisans, mais les monarchistes sont divisés en trois fractions dont les plus ardents se détestent. Leur division a rendu la République possible, on peut même dire qu'elle l'a faite. Mais la République elle-même a des partisans de nuances bien différentes, d'idées absolument contraires ; la défiance, les haines sont aussi le partage des républicains.

Quelles craintes ne font pas naître dans les esprits sages et prévoyants nos divisions extrêmes, nos luttes intestines, l'instabilité et la faiblesse du pouvoir, résultats obligés d'institutions basées uniquement sur des élections faites par la multitude, surtout si nous avons une guerre de vie ou de mort !

Sans doute notre armée se transforme, travaille, s'instruit ; sans doute nous avons maintenant un armement aussi perfectionné, aussi formidable que celui de nos voisins, nous aurons bientôt des fortifications immenses, nous pourrons lutter, mais des lacunes, des défauts que j'ai signalés dans mes discours à l'Assemblée nationale existent dans notre organisation militaire ; l'instruction et la cohésion de toutes les classes qui composent notre armée demanderaient encore plusieurs années. Pour triompher il faut non-seulement la discipline la plus sévère dans les armées, mais l'unité et la vigueur éclairée dans le commandement suprême et le gouvernement ; pourrons-nous obtenir précisément ce qui fait défaut dans la nation ? Pour refaire une armée invincible, il faudrait refaire moralement la nation ; depuis six ans on parle sans cesse de la régénération de la France ; est-elle faite, est-elle même commencée ? Les mœurs sont-elles changées, l'abnégation, le dévouement ont-ils remplacé l'égoïsme, un luxe insensé, l'amour du bien-être et des jouissances ? Le patriotisme est-il plus ardent, plus prêt à tous les sacrifices ?

D'un autre côté, pourrons-nous triompher si nous sommes réduits à nos seules forces ? Quels alliés pourrons-nous espérer ?

Est-ce l'Autriche que nous combattions hier, dont nous avons préparé les désastres et l'abaissement ; Est-ce la Russie, dont nous avons humilié l'orgueil à l'Alma et à Sébastopol, qui seront empressées de venir à notre aide ?

Quels alliés d'ailleurs pouvons-nous espérer par suite même de nos divisions, de nos principes nouveaux et de notre instabilité constitutionnelle ? Tous les grands gouvernements de l'Europe sont monarchiques ; s'exposeront-ils à compromettre leur avenir, leur existence même pour soutenir notre cause et celle de notre Répu-

blique? Ne craindront-ils pas au contraire ses succès et la contagion de son exemple?

Dans une nouvelle lutte avec l'Allemagne, ferions-nous une guerre de propagande révolutionnaire pour renverser l'empire allemand et le remplacer par la République? Ce serait une politique vaine probablement et bien dangereuse; elle nous exposerait à l'hostilité de tous les grands gouvernements de l'Europe; en poursuivant la chimère des Etats-Unis de l'Europe, la France risquerait son existence même.

Je sais que bien des personnes me diront : Vos craintes de guerre sont vaines; la nouvelle République française est sage; elle ne veut point se lancer dans des aventures; les intérêts matériels, si puissants de nos jours et dans tous les Etats, ne veulent pas être compromis, atteints par la guerre; les sentiments humanitaires se propagent partout; l'opinion publique se prononce avec force pour la paix, la tranquillité, les progrès du bien-être de tous : la cause de l'humanité triomphera.

Que je voudrais croire à ces belles assurances! Mais le service militaire obligatoire est proclamé dans toute l'Europe continentale; tous les hommes valides sont soldats, toutes les têtes ardentes sont en travail pour inventer les engins de guerre les plus terribles; les finances de tous les Etats sont compromises par l'entretien d'armées innombrables; il est difficile de croire que nous marchons à une ère de concorde et de paix.

On m'objectera que les Allemands ne pourraient nous déclarer la guerre sans raison, sans un seul grief à nous reprocher et que la sagesse du gouvernement français ne leur donnera aucun prétexte pour recommencer une guerre impie. Je connais sur ce point la prudence et la sagesse du gouvernement français et je l'approuve; mais, hélas! l'expérience du passé démontre qu'on peut toujours trouver des prétextes de guerre quand on la veut; malgré le progrès de l'humanité, la fable du *Loup et de l'Agneau* est toujours vraie. Ce que notre puissant voisin désire peut-être et ne laissera pas échapper, c'est l'occasion de nous écraser impunément, sans courir le danger d'être attaqué, au milieu de la guerre, par une autre grande puissance.

Cette occasion peut se présenter demain, ainsi que je vais l'expliquer plus bas; mais si cette occasion lui manque, ne saura-t-il pas en faire naître une autre?

SECONDE PARTIE.

I

L'empire turc est un malade dont la succession sera infailliblement la cause d'ardentes convoitises et de grands changements; elle va peut-être s'ouvrir demain et ensanglanter l'Europe, mais lors même que l'insurrection de la Bosnie et la guerre actuelle de la Serbie et du Monténégro contre les Turcs cesseraient par l'intervention des grandes puissances, ce ne serait qu'un attermoisement; rien en effet ne serait changé aux causes profondes de la crise actuelle; elle se renouvellera à la première occasion, au premier jour peut-être.

Nous devons donc nous rendre un compte exact de l'état de l'empire ottoman pour prévoir l'avenir avec quelque certitude.

Dans l'Asie-Mineure, la Turquie a une population de treize millions d'âmes à peu près, dont dix millions de musulmans et trois millions de chrétiens. Dans cette partie de l'empire le maintien de la puissance turque est non-seulement possible, mais certain au moins pour longtemps.

Cependant, selon toute probabilité, la Turquie d'Asie sera diminuée à l'est et à l'ouest. L'Arménie, peuplée en grande partie de chrétiens, voisine de la Russie victorieuse, deviendra russe; et les îles de l'Asie Mineure dans la Méditerranée, ainsi qu'une partie du littoral, peuplées de chrétiens, augmenteront le royaume de Grèce.

Si, dans la Turquie d'Europe, les musulmans ne sont pas les plus nombreux, ils sont en grande minorité.

D'abord la Roumanie, qui est peuplée de quatre millions et demi de chrétiens, la Serbie, qui en compte treize cent mille, sont bien vassales du sultan, mais en réalité à peu près indépendantes. Si le Monténégro, dernier débris de la principauté de l'héroïque Scanderberg, n'a que deux cent mille chrétiens, ils sont redoutables dans leurs montagnes et ennemis acharnés des Turcs.

Dans le reste de la Turquie d'Europe, la population est à peu près de huit millions et demi; cinq millions sont chrétiens, trois millions et demi musulmans. La population musulmane diminue par la polygamie, la débauche, la paresse superbe des descendants des anciens conquérants, accoutumés à vivre du travail des vaincus; la population chrétienne composée de Grecs et de Slaves (ces

derniers sont les plus nombreux) s'accroît, malgré son état d'infériorité et de dépendance, parce que, éclairée par les lumières et la morale de l'Évangile, elle est, malgré ses défauts, plus active, plus laborieuse, de mœurs plus pures. Elle n'est pas soumise d'ailleurs au recrutement militaire qui tombe tout entier sur les musulmans et les décime, et il en sera toujours ainsi, tant que l'empire turc subsistera, car si les chrétiens étaient soldats on ne pourrait pas les opprimer impunément; les Turcs craignent de voir les armes qu'ils mettraient aux mains des chrétiens se tourner contre eux.

Dans le reste de l'Europe il y a eu à peu près partout des conquérants et des vaincus, de grandes invasions; mais, avec le temps, avec la religion chrétienne adoptée par tous, la fusion s'est faite et des nations homogènes se sont formées. En Turquie, rien de pareil; voilà près de cinq siècles que les Turcs ont fait la conquête des provinces de l'empire de Byzance : il ne s'est pas opéré le moindre mélange, la moindre fusion entre les vainqueurs et les vaincus; l'antagonisme entre eux est aussi prononcé qu'aux premiers jours de la conquête; rien de commun entre les musulmans et les chrétiens qu'un mépris et qu'une haine réciproques.

La Turquie est sans doute un admirable pays, favorisé de tous les dons de la nature et dont la position est la plus belle du monde; en d'autres mains il serait très-productif, très-riche; mais le système du gouvernement turc, l'administration, les mœurs, les préjugés des musulmans épuisent ce grand pays. Le despotisme est au sommet, l'arbitraire, le gaspillage, la violence et la paresse partout. L'ordre dans les finances publiques n'existe pas; il n'est pas même compris par les Turcs.

La Turquie veut maintenant imiter les gouvernements de l'Europe, jouer le rôle d'une grande puissance européenne. Il en coûte fort cher pour gouverner et administrer à la façon moderne, et ces dépenses ne peuvent être supportées que par les nations dont la richesse et les revenus augmentent sans cesse. La Turquie n'a réussi jusqu'à présent qu'à faire des dépenses très-grandes en disproportion avec ses ressources, qui restent stationnaires ou diminuent. L'armée, la marine, avec leurs terribles engins nouveaux, les chemins de fer, dans un pays surtout qui n'a aucune grande industrie, sont extrêmement coûteux. La Turquie a pu emprunter aux crédules capitalistes de l'Europe des sommes énormes; une partie a été consacrée à ces dépenses, mais la Turquie est à bout de ressources; elle a fait banqueroute à ses créanciers et ne trouvera plus d'argent à emprunter; elle ne pourra bientôt plus payer son armée; si elle la fait vivre par le pillage, comme elle n'a plus la force de conquérir au dehors, elle ne pourra que piller ses propres sujets et augmenter

ainsi sa misère et hâter le moment de l'impuissance finale et de la dissolution.

Beaucoup de personnes, dont les intérêts seraient compromis par une grande guerre européenne, voudraient le maintien de l'empire ottoman, et elles s'imaginent, en voyant les succès des Turcs contre la Serbie, que la Turquie a encore une grande vitalité. Mais cette guerre prouve au contraire sa faiblesse. Voilà plus d'une année que dure l'insurrection de l'Herzégovine et de la Bosnie ; voilà bien des mois que le Monténégro et la Serbie ont commencé la guerre contre la Turquie, et c'est à peine si la grande armée turque, armée et approvisionnée avec une partie des milliards empruntés, a pu réprimer cette insurrection et entamer les frontières du Monténégro et de la Serbie. Les quatorze millions de Musulmans de la Turquie, assistés d'une partie de l'armée de l'Egypte, n'ont pas encore pu écraser ces quinze cent mille chrétiens, assistés d'un millier de Russes. Où en serait aujourd'hui la Turquie si la Roumanie et le petit royaume de Grèce avaient imité la Serbie et le Monténégro, si elle avait eu à combattre six millions d'ennemis nouveaux ?

II

La Turquie a ensuite à côté d'elle une très-grande puissance, la Russie, qui sympathise avec les chrétiens, sujets du sultan, chrétiens de la religion grecque comme les Russes.

Se constituer les protecteurs des chrétiens de tout l'Orient, c'est un moyen d'influence et de puissance que les Russes ne voudront jamais abandonner.

Ensuite la Russie a un immense intérêt à ne pas laisser Constantinople entre les mains d'une puissance qui pourrait lui fermer le passage du Bosphore.

Il est impossible qu'une grande nation parvienne au développement de sa prospérité si son commerce n'est pas florissant, et impossible qu'il le soit, si l'on ne peut pas transporter facilement les productions des différentes provinces dans tout l'empire, et, de l'empire, dans le monde. Or un Etat ne peut jouir de cet avantage qu'en ayant par ses rivières navigables, par ses routes et ses chemins de fer, établis facilement et utilement dans les vallées arrosées par les cours d'eau, une issue sur une mer toujours libre.

Pourquoi tant d'efforts de Pierre-le-Grand et de ses successeurs pour conquérir les côtes de la Baltique et de la mer Noire ? C'est qu'il fallait entrer en communication avec l'univers, donner un débouché aux produits d'un empire ; c'est que la Dwina, la Néva se je-

tent dans la mer Baltique; le Don, le Dniéper, le Dniester dans la mer Noire; le Volga lui-même, cet immense fleuve, pouvait avoir aussi une issue sur cette mer par le canal d'Ivanova, qui réunit l'Ouka, principal affluent du Volga, avec le Don, et par le canal de Kaminech, qui réunit encore au Don le Volga lui-même, grossi de tous ses affluents; de sorte que le commerce de la plupart des provinces les plus riches, les plus peuplées de l'empire russe a pour débouché la mer Noire et le détroit de Constantinople et des Dardanelles.

J'ai compté la population actuelle des provinces de la Russie européenne dont les eaux se rendent naturellement dans la mer Noire; elle s'élève à 28 millions d'âmes, répartis sur un territoire deux fois aussi grand que la France entière. Dans ces provinces s'étendent les vastes plaines des terres noires d'une fécondité si extraordinaire.

Ces provinces sont arrosées par des fleuves que nous allons comparer avec le plus grand de nos fleuves français, la Loire, afin de donner une idée exacte de leur importance.

Le bassin du Dniester, le plus petit, est presque aussi étendu que celui de la Loire; le bassin du Don est quatre fois et demi plus étendu; celui du Dniéper est cinq fois plus grand.

La population des provinces arrosées par le Volga et ses affluents au-dessus de Kaminech, dont le canal le réunit avec le Don, est de 23 millions; son bassin est treize fois plus étendu que celui de la Loire et près de deux fois et demi plus grand que la France entière.

Enfin, les petites provinces de la lieutenance du Caucase, dont les eaux se rendent dans la mer Noire (le principal cours d'eau, le Kouban, a un bassin qui dépasse la moitié de celui de la Loire), ont une population de 1 million et demi environ, de sorte que plus de 51 millions de sujets Russes ont pour débouché de leurs produits la mer Noire, et dans un siècle, selon toute probabilité, cette population dépassera 100 millions.

La Russie, depuis la conquête de la Tartarie, enveloppe en outre aux trois quarts la mer Caspienne, qui reçoit les eaux de son grand fleuve le Volga, de l'Oural dont le bassin est presque le double de celui de la Loire, de l'Emba, de l'Ossa, de la Kouma, du Tereck, du Kyr, dont le bassin est deux fois plus étendu que celui de la Loire, mais cette mer n'est qu'un immense lac sans issue.

La Russie a le projet, qui s'exécutera tôt ou tard, d'établir un grand canal à travers les plaines situées au nord et au pied du Caucase, pour réunir la mer Caspienne à la mer Noire, et dans ce moment même le gouvernement russe va concéder un chemin de fer, dont les études sont faites, de Tiflis à Bakou, avec embranche-

ment sur Erivan; comme Tiflis est déjà en communication avec la mer Noire par le chemin actuel du Poti, cette grande ligne donnera une issue à la mer Caspienne sur la mer Noire en enlevant à la Turquie le transit du commerce de la Perse.

La Russie a donc un immense intérêt à voir le détroit de Constantinople et des Dardanelles libre en tout temps et à jamais, non-seulement pour la marine marchande, mais pour la marine militaire, pour ses relations commerciales et politiques avec l'univers. Les flottes marchande et militaire de la Russie dans la Baltique sont paralysées par les glaces pendant six mois de l'année; elle veut que sa marine au midi puisse toujours être libre de sortir de ses ports et d'y rentrer pour faire sentir en tout temps son action dans le monde.

Actuellement les Turcs sont maîtres des deux rives du Bosphore; un ordre au commandant des forts pourrait fermer le passage et empêcher pour ainsi dire la Russie de respirer; et pour forcer la Turquie à rétracter cet ordre, il faudrait une grande guerre heureuse sur le Danube et les Balkans. La Russie tôt ou tard fera les derniers efforts pour rendre libre à toujours le débouché de la mer Noire et de son immense empire.

Mais les autres puissances craignent que la Russie, en chassant les Turcs de l'Europe, ne leur arrache les clefs du détroit que pour les mettre dans sa poche et les garder. Maîtresse de Constantinople et des Dardanelles, la Russie pourrait ouvrir ou fermer la mer Noire; ce serait un grand triomphe pour elle, mais qui l'exposerait à des guerres terribles.

III

L'Angleterre, qui a déjà des craintes pour son empire des Indes en voyant les conquêtes de la Russie dans l'Asie centrale et sa marche progressive du côté de l'Indoustan, l'Angleterre, puissance essentiellement maritime, ne pourrait souffrir cette confiscation de la mer Noire au profit de la Russie.

Elle craindrait d'ailleurs que la flotte et les armées russes, se formant à l'abri des Dardanelles fermées, ne vinssent à s'élancer comme d'une forteresse immense dans la Méditerranée pour intercepter le canal de Suez, et la communication rapide de la marine marchande et militaire de l'Angleterre avec son empire des Indes et l'Australie.

Elle ne pourrait avoir l'espérance de nous entraîner une seconde fois avec elle contre la Russie et de nous faire renouveler la faute glorieuse, il est vrai, mais funeste que nous avons commise en combattant la seule grande puissance que sa position géographique indique comme notre alliée naturelle. Situées aux deux extrémités de l'Europe, n'ayant rien à convoiter sur leurs territoires réciproques, la France et la Russie ne peuvent être ennemies que par une aberration de la politique.

L'Angleterre s'alliera à l'Autriche, qui aurait encore un plus grand intérêt que l'Angleterre elle-même à s'opposer aux conquêtes de la Russie. L'empire austro-hongrois a pour grande artère le Danube, qui se jette dans la mer Noire. Les populations des provinces arrosées par ce grand fleuve et ses affluents s'élèvent à 36 millions d'hommes, à savoir, dans l'empire allemand actuel 4 millions, dans la Turquie 9 millions, et dans l'empire austro-hongrois, en y comprenant le tiers de la Gallicie dont les eaux se rendent également dans la mer Noire, 25 millions.

Le bassin du Danube a une étendue huit fois plus considérable que celui de la Loire et est une fois et demi plus grand que la France entière.

Toutes les raisons invoquées par les Russes contre la fermeture possible de la mer Noire par les Turcs seraient les mêmes, et encore plus fortes de la part de l'Autriche-Hongrie contre les Russes, maîtres de la mer Noire et de ses détroits.

Que l'on nous permette d'insister de nouveau sur l'extrême importance de la mer Noire.

Plus de 90 millions d'hommes y trouvent un débouché naturel de leurs produits; cette mer est peut-être supérieure en importance à la Méditerranée elle-même. En effet, les populations de l'Europe qui habitent des provinces dont les eaux se jettent dans cette mer ne s'élèvent qu'à 49 millions (six millions et demi en Espagne; en France et en Suisse 8 millions, en Italie 27 millions, en Autriche 1 million, en Grèce et en Turquie avec les îles six millions et demi). Quand on compterait même la moitié de la population de l'Espagne et de la population de la France qui, par les canaux et chemins de fer, pourrait avoir un débouché sur la Méditerranée, et les six ou sept millions d'Autrichiens qui peuvent, avec des chemins de fer traversant les Alpes, déboucher péniblement sur l'Adriatique, l'importance de la Méditerranée serait encore moins considérable que celle de la mer Noire.

Supposons maintenant qu'un Etat quelconque ait la prétention et le pouvoir de fermer à sa volonté l'entrée de la Méditerranée; supposons que le détroit de Gibraltar fût aussi long que celui des

Dardanelles et aussi étroit des deux côtés; que de nouveaux Gibraltar fussent en face les uns des autres et tous sous le même commandement; que nul navire marchand, nul navire de guerre ne pût passer sans la permission du commandant des forts : quelle émotion produirait un pareil état de choses parmi toutes les nations dont les côtes bordent la Méditerranée, parmi tous les peuples maritimes et commerçants du monde ! Ils ne pourraient supporter cette confiscation de la mer au profit d'un seul. Eh bien ! ce qu'on ne souffrirait pas pour la Méditerranée, on ne peut pas le tolérer pour une mer plus importante encore, la mer Noire.

L'Autriche fera les derniers efforts pour l'empêcher, pour empêcher aussi la Russie d'absorber les peuples chrétiens de la Turquie d'Europe; elle ne voudra pas être enveloppée par la Russie, qui n'a déjà que trop d'influence sur les Slaves répandus dans l'Autriche-Hongrie.

Si la succession des Turcs en Europe s'ouvre, le partage ne se fera pas sans une très-grande guerre. Les provinces de la Turquie d'Europe seront-elles Russes? Nous avons vu plus haut les obstacles que la Russie rencontrera. Ces provinces seront-elles Autrichiennes? Tous les pays de la rive droite du Danube, la Bosnie, la Serbie, la Bulgarie, et sur la rive gauche, la Roumanie, seront-elles annexées à un empire qui a déjà 36 millions d'habitants, et gouvernées par l'empereur et roi qui commanderait alors à 46 millions de sujets?

Il est bien difficile de croire que l'Autriche-Hongrie puisse jamais faire cette magnifique conquête malgré la Russie, qui ne manquerait pas d'entrer en lutte pour s'y opposer.

Ou bien, après s'être battus avec acharnement pour faire et pour empêcher des conquêtes, permettra-t-on d'un commun accord aux Grecs de se réunir au petit royaume de Grèce, et aux autres races chrétiennes de la Turquie d'Europe de se constituer en petits états autonomes, en déclarant libres pour toutes les marines du monde les détroits de Constantinople et des Dardanelles et en neutralisant leurs rives?

Une grande difficulté toutefois se présenterait : que deviendraient les trois millions et demi de musulmans de la Turquie d'Europe dissimulés dans ces provinces devenues des états autonomes? Les chrétiens conquis et opprimés par les mahométans et qui leur ont voué une haine cinq fois séculaire, ne les soumettraient-ils pas, lorsqu'il seraient redevenus les maîtres, à une cruelle tyrannie?

Si les musulmans, vaincus et soumis, faisaient partie d'un grand empire chrétien, ils pourraient espérer de vivre sans être tyrannisés, parce qu'un grand gouvernement verrait les choses et les hommes de haut, leur enverrait pour les gouverner des fonctionnaires plus

impartiaux ; ils pourraient avoir le sort qu'ont maintenant les musulmans vivant au nombre de plusieurs millions dans l'empire russe. Mais dans les petits états autonomes où domineraient les différentes races chrétiennes, rien ne tempérerait leur haine contre leurs anciens maîtres, et on pourrait prévoir l'expulsion violente des musulmans hors de l'Europe.

Peut-être un certain nombre d'entre eux, qui n'ont rien de commun avec la race turque et dont les ancêtres chrétiens ont été forcés par la terreur d'accepter le Koran, reviendraient-ils à la religion chrétienne ; mais le plus grand nombre, mais les Turcs seraient exposés à une expulsion sans pitié, comme autrefois les musulmans et les juifs ont été rejetés de l'Espagne par les chrétiens victorieux.

Quoi qu'il en soit, cette autonomie de petits états formés dans la Turquie d'Europe serait presque aussi avantageuse pour la Russie que leur annexion à son empire. Par la conformité de la religion elle aurait un grand ascendant sur deux de ces États, peuplés de Grecs et de Roumains, et un ascendant presque absolu sur ceux qui seraient peuplés de Slaves, de la même religion et de la même race que les Russes. La Russie a été de tout temps leur appui et leur espérance.

L'Autriche-Hongrie n'aurait aucune influence sur ces petits états, les Allemands et les Magyars, races dominantes, n'ayant rien de commun avec les Grecs, les Slaves et les Roumains de la Turquie, ni par la religion, ni par la race, les mœurs et les idées.

IV

Dans cette succession ouverte de la Turquie, dans ce partage de ses dépouilles, on voit bien quel peut être le lot de l'Angleterre. Par sa position géographique, par son chemin de fer et son canal de Suez, l'Égypte est le passage direct de l'Angleterre aux Indes et en Australie. Cette voie de communication, qui raccourcit de près de douze mille kilomètres la distance entre l'Angleterre et son immense empire des Indes, lui est nécessaire, indispensable pour le défendre ; aussi s'emparera-t-elle de l'Égypte ou au moins en fera-t-elle sa vassale obéissante.

Mais lors de ce grand partage, quelle sera l'attitude, quel sera le lot de l'empire allemand ?

Le gouvernement de Berlin, selon toute probabilité, gardera la neutralité dans une guerre qui mettrait aux prises, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, guerre qu'il verrait peut-être avec une joie

secrète, parce qu'elle affaiblirait, quelle que fut son issue, ces trois puissances et préparerait ainsi la prépondérance de l'Allemagne.

Quant à prendre pour lui-même une partie des dépouilles de la Turquie, l'empire allemand ne peut pas y penser; il est trop loin de la Turquie, aucune de ses provinces ne lui convient; mais il aura la pleine liberté de ses mouvements vis-à-vis de la France, sa politique ne sera entravée dans ses projets sur elle par aucune puissance.

Quelle que soit l'issue d'une guerre de l'Angleterre et de l'Autriche contre la Russie, l'Autriche, dont les finances et les forces ont été déjà bien compromises et diminuées par les guerres d'Italie et de Sadowa, en sortira fort affaiblie : vaincue, elle sera exposée à la dissolution de son empire composé de tant de races diverses; les Allemands autrichiens tourneront plus que jamais leurs regards vers l'empire allemand. Si par impossible elle était victorieuse et s'emparait de toutes les provinces que baigne le Danube avec ses affluents, réunissant neuf millions de nouveaux sujets à ses trente-six millions d'habitants, sa puissance agrandie serait plus apparente que réelle : ses conquêtes l'exposeraient aux mêmes dangers.

L'Autriche est déjà minée par les divisions de ses différentes races. Les Allemands, les Magyars ne s'aiment pas, se jaloussent et sont entre eux en opposition constante; les Slaves, qui sont les plus nombreux, et les Roumains n'aiment ni les Allemands, ni les Magyars.

L'empire austro-hongrois ne se tient encore debout que par deux forces morales, le principe monarchique et le catholicisme.

L'hérédité du pouvoir souverain dans la maison de Habsbourg est reconnue par tous; l'empereur et roi est le lien qui réunit les diverses races et permet à l'empire de subsister. Supposez la république proclamée à la place de la monarchie, à l'instant ces races se séparent et forment des états nouveaux, ennemis les uns des autres.

Sur trente-six millions d'habitants, vingt-huit millions sont catholiques, latins ou grecs unis (vingt-quatre millions des premiers, quatre millions des seconds); il n'y a que trois millions et demi de protestants, trois millions de grecs non unis, et quatorze cent mille israélites.

Mais la conquête des neuf millions de sujets de la Turquie, du bassin du Danube, affaiblirait ces deux forces qui permettent à l'empire de durer.

Les peuples actuels de l'empire sont accoutumés depuis des siècles à vivre sous le sceptre de la maison de Habsbourg. Les neuf millions de sujets nouveaux n'auraient ni affection, ni dévouement, ni obéis-

sance empressée pour l'empereur et roi et pourraient augmenter la force des partis qui lui sont hostiles.

D'un autre côté, ces peuples presque en totalité de la religion grecque et qui sont malheureusement plus éloignés que jamais de reconnaître l'autorité du Pape, de se soumettre à ses décisions infaillibles et de renoncer au schisme, affaibliraient la puissance des catholiques et formeraient avec les six millions et demi de Grecs non unis et de protestants une masse de plus de quinze millions d'hommes qui, concentrés dans la Hongrie et la Turquie conquise, seraient un puissant élément de dissolution.

Enfin les Allemands de l'Autriche, se voyant en plus grande minorité dans l'empire agrandi, menacés dans leur influence par les trente-cinq millions de Slaves, de Magyars et de Roumains anciens et nouveaux, ne se résigneraient pas à leur infériorité et seraient attirés comme des satellites par la grande patrie allemande.

Ainsi serait facilitée, quelle que fût l'issue de la guerre, que l'Autriche fût vaincue ou victorieuse, l'ambition secrète de l'empire allemand, qui voudra se compléter et reprendre les anciennes provinces de la confédération germanique.

Parmi ces provinces la Bohême, enclavée aux trois quarts dans l'empire allemand entre la Silésie, la Saxe et la Bavière, dont toutes les eaux se déversent dans la mer du Nord par l'Elbe, le grand fleuve allemand, la Bohême, dont la frontière n'est qu'à 230 kilomètres de Berlin, distance de Paris au Havre, est indispensable à l'empire allemand. Ensuite, pendant des siècles, la Germanie et le Saint-Empire ont voulu traverser les monts, les Alpes, atteindre et dominer ces admirables contrées baignées par l'Adriatique et éclairées par le soleil du midi ; les aspirations des Teutons modernes seront les mêmes et l'empire allemand voudra une issue sur la mer, au midi comme au nord ; l'Italie devra trembler pour son indépendance.

Dans les années qui précédèrent la guerre de 1870, des savants Allemands parcouraient la France et fouillaient ses archives pour reconnaître, à l'aide de vieilles chartes, de vieux diplômes, quels étaient les pays de France qui, à une époque quelconque, avaient fait partie du Saint-Empire, avec l'espérance que les armées allemandes feraient rentrer un jour ces pays dans la grande Allemagne. Mais pour les provinces qui faisaient partie de la confédération germanique, les recherches sont inutiles ; la Bohême, la Moravie, le duché de Silésie, l'Autriche haute et basse, la Styrie, la Carniole, la Karinthie, le Tyrol et le Woralberg, Salzbourg, Trieste et l'Istrie, parties intégrantes, il y a dix ans, de la Confédération germanique, retourneront de gré ou de force à l'empire allemand, qui comptera alors cinquante-sept millions de sujets.

Sans doute, tous les habitants de ces provinces ne sont pas Allemands ; des Slaves, des Italiens et des Israélites y vivent au nombre de sept millions ; mais sept millions et demi d'Allemands répandus dans ces provinces, accoutumés à dominer, et soutenus par la grande Allemagne, envelopperont de leurs flots envahissants ces Slaves, qui marcheront et se battront pour l'empire allemand comme ont marché et se sont battus contre nous, malgré leurs sympathies pour nous, les Polonais du grand duché de Posen.

Le reste de l'empire austro-hongrois, les Magyars, au nombre de cinq millions, les Slovènes, les Croates, les Roumains, les Polonais, les Ruthènes, les Serbes seront tremblants et impuissants devant les deux colosses de l'Allemagne et de la Russie ; les deux millions d'Allemands de la Hongrie augmenteront encore l'impuissance de ce reste d'empire en dissolution.

V

Avec le grand empire allemand de cinquante-sept millions d'habitants, plus de sécurité, plus de repos pour l'Europe.

Que deviendra la neutralité de la Suisse, enserrée par l'Allemagne ? Peut-être même que les dix-neuf cent mille Allemands de la Suisse seront éblouis, attirés, absorbés par le grand soleil allemand.

Le Luxembourg, ancienne province germanique, le Danemark, dont les côtes et la flotte seraient si utiles, feront partie de gré ou de force du nouvel empire.

Que deviendra l'indépendance de la Hollande ? L'Allemagne n'a point de colonies ; elle en veut et elle en trouvera de grandes et de magnifiques par l'annexion de la Hollande, qui sera forcée d'entrer dans l'empire allemand ou conquise en un mois.

La Belgique, impuissante et tremblante, se courbera devant l'Allemagne, qui ne voudra peut-être pas l'absorber, lui donnera même, dans le cas d'une guerre triomphante contre la France, les départements du Nord de notre pauvre pays ; mais, dans tous les cas, en ferait sa vassale obéissante.

L'Angleterre, par un traité récent, a voulu assurer la neutralité de la Belgique et se réserver le droit de faire entrer sa flotte et son armée à Anvers, pour la protéger et la garantir. Combien cette précaution serait vaine contre la puissance allemande, débarrassée de toute crainte du côté de la France !

Tôt ou tard, une guerre terrible aura lieu entre l'empire allemand et l'Angleterre, qui sera effrayée de voir en face d'elle un nouvel et grand empire maritime ; 700 kilomètres de côtes en face de

Londres, s'ajoutant aux 3,000 kilomètres de la mer du Nord et de la Baltique. Une immense flotte marchande, ayant 1,800,000 tonneaux et une flotte militaire formidable pouvant lutter contre la marine anglaise.

Mais que pourra faire l'Angleterre contre l'empire allemand pour l'affaiblir et le vaincre? Son armée est trop peu nombreuse pour envahir l'Allemagne; ses vaisseaux ne pourront pas même bombarder et détruire ses ports et ses villes maritimes; l'impuissance, dans la dernière guerre, de la flotte française, due à la nature et au peu de fonds des côtes prussiennes, pourrait bien être aussi le partage de la flotte anglaise.

L'Angleterre pourra-t-elle déterminer la Russie à attaquer l'empire allemand? L'état de méfiance, de sourde hostilité, qui existera toujours entre l'Angleterre et la Russie, ne permettent pas de le croire.

L'Angleterre a éprouvé des angoisses indicibles, lorsqu'elle était menacée d'une invasion française par le premier consul, et cependant, à cette époque, ses flottes dominaient les mers. Aujourd'hui, avec des vaisseaux à vapeur qui marchent si rapidement et par tous les temps, armés d'engins terribles et rendus presque invulnérables, avec une flotte qui pourra être montée par des marins aussi solides que ceux de l'Angleterre et très-nombreuse, le détroit de la Manche pourra être franchi par cette terrible armée allemande, et le roman de la bataille de Dorking pourra devenir une page sanglante de l'histoire du monde.

Une autre lutte, plus gigantesque encore, est certaine dans un avenir plus ou moins prochain : la lutte de l'empire allemand et de la Russie.

Avec la grande Allemagne, absorbant le Danemarck, la mer Baltique serait un lac allemand.

Pierre le Grand avait créé et placé sa capitale au fond de cette mer, afin d'avoir une issue sur le monde, pour son vaste empire, isolé dans l'intérieur des terres; cette issue sera désormais à la merci de l'Allemagne. Au midi, la Russie a maintenant des ports sur la mer Noire, conquis sur les Turcs qui ont encore entre leurs mains la porte de sortie de cette mer; mais les Turcs sont faibles; la Russie peut les faire trembler s'ils voulaient la fermer et elle espère leur en arracher bientôt les clefs. Au nord, au contraire, ceux qui tiendront les clefs de la Baltique ne seront pas faibles et tremblants, mais doués d'une force immense, ils pourront paralyser le commerce de toutes les provinces du nord de la Russie. L'empereur d'Allemagne sera le maître du passage du Sund et tiendra dans ses mains l'existence pour ainsi dire de Saint-Pétersbourg, la capitale de la Russie.

D'ailleurs, entre ces deux grands empires qui aspirent au premier rôle dans le monde ; entre ces deux races, les Allemands et les Russes, qui n'ont rien de commun qu'un immense orgueil et le sentiment de leur supériorité et de leur grand avenir, la concorde ne peut pas durer longtemps, et une guerre gigantesque est infaillible dans un avenir qui sera peut-être prochain : quelle en sera l'issue ?

La Russie a pour elle l'immensité de son territoire, la rigueur de son climat pendant ses longs hivers et la presque impossibilité d'y faire vivre une nombreuse armée envahissante pendant la moitié de l'année, enfin sa grande population qui, pour la race russe seule, s'élève à près de soixante millions d'hommes naturellement braves, obéissants et tanaces.

La Russie n'est plus, d'ailleurs, ce qu'elle était au moment de la guerre de Crimée ; elle n'avait presque point alors de chemins de fer, et éprouvait de grandes difficultés à faire mouvoir ses troupes, à les concentrer, à les nourrir. Les vingt dernières années n'ont pas été seulement consacrées par la Russie à se recueillir, mais à travailler activement. Ainsi, au 1^{er} janvier 1875, elle avait en exploitation 18,796 kilomètres de chemins de fer et 3,668 en construction (page 496 de l'*Annuaire* de 1876). Ses armées si nombreuses pourront désormais se mouvoir, se concentrer plus rapidement et s'alimenter plus facilement.

L'Allemagne aura pour elle la supériorité de l'instruction de ses peuples, une plus exacte probité de ses fonctionnaires et de ses officiers, assurant une excellente organisation de ses armées, un entretien meilleur, un soin plus grand de ses soldats.

L'hostilité des Polonais contre les Russes sera utile à l'Allemagne ; sans doute les Polonais n'aiment pas plus les Prussiens que les Russes, mais ils resteront au moins inertes pendant la guerre et espéreront même améliorer leur sort en changeant de maîtres, en faisant partie d'un empire où ils auront au moins le droit de se faire représenter au Parlement allemand, comme leurs compatriotes du duché de Posen.

L'Allemagne trouvera ensuite des partisans ou au moins des hommes qui ne peuvent lui être bien hostiles dans le haut personnel de l'empire russe ; la Courlande, la Livonie et l'Esthonie, les plus riches pays de la Russie sur la Baltique, sont d'anciennes provinces Allemandes, conquises par la Russie lorsque l'Allemagne était divisée en une foule de souverainetés ; leur population, qui s'élève à deux millions d'âmes, est presque tout entière protestante ; les Allemands possèdent toutes les terres et peuplent toutes les villes, dont les principales sont des ports de mer ; ils dominent par leurs richesses, leur intelligence, leur industrie, leur instruction, le reste de

la population qui n'est pas Russe, mais de race lettone et finnoise fort peu affectionnée à la Russie.

Les Allemands de ces provinces, sont partout au premier rang dans l'armée russe, dans les administrations, dans les fonctions judiciaires, et ils exercent dans ce grand empire une influence considérable, bien au-delà de ce que semblerait indiquer leur nombre. En cas de guerre avec l'Allemagne, cette influence serait un grand danger pour la Russie et pourrait préparer sa défaite.

Si l'Allemagne est victorieuse, le sera-t-elle assez pour arracher à la Russie les provinces allemandes de la Baltique et surtout pour les conserver, ce qui entraînerait la ruine de Saint-Pétersbourg ? C'est douteux, mais ce que l'on peut croire plutôt, c'est que l'ancien grand duché de Varsovie, dont la frontière n'est qu'à 390 kilomètres de Berlin, distance un peu moins grande que celle de Paris à Nantes, et qui se trouve enveloppée, au nord et à l'ouest, par la Prusse du nord et la Silésie, reviendra à l'empire d'Allemagne, dont le territoire serait ainsi parfaitement compact. Le roi de Prusse avait eu pour sa part dans le dernier partage de la Pologne, ce même pays, avec le grand duché de Posen.

TROISIÈME PARTIE.

I

Des personnes ignorantes des faits et à vues courtes, seront peut-être tentées de regarder tout ce que je viens de dire comme le rêve d'une imagination malade. Plût à Dieu que ce fut un rêve ! Mais lors des guerres d'Italie, du Mexique, de 1870, ayant prédit tout ce qui est arrivé, je puis avoir quelque confiance dans mon jugement.

Les vieux lecteurs du *Correspondant* peuvent se souvenir d'un article publié dans le numéro de novembre 1860 ; il avait pour titre : *l'Unité de l'Italie*. C'était une véritable prophétie qui frappa beaucoup alors M. Guizot.

Le 22 août 1866, un mois après la bataille de Sadowa, je publiai dans un grand journal de Paris (la *Gazette de France*, numéro du 30), un article intitulé : *l'Unité de l'Allemagne*. Je le reproduis ici parce qu'il donne des renseignements de la plus haute importance, que des hommes, même très-instruits, ne connaissent pas ou ont oubliés, et prouve que j'avais vu plus loin et plus juste, non-

seulement que la multitude, mais que les hommes d'Etat officiels de la France d'alors.

L'Unité de l'Allemagne.

« En novembre 1860 je publiais, dans le *Correspondant*, quelques pages sur l'unité de l'Italie.

« Aux personnes qui regardaient cette unité comme impossible, je disais alors : vous êtes dans l'erreur, elle peut se faire. A peine six ans se sont écoulés et voici qu'elle est faite.

« Aux admirateurs de cette unité, j'expliquais ses dangers pour la France, et j'ajoutais :

« Si l'Italie réussit à se constituer en un seul Etat, le danger pour la France ne se bornera pas là. Cet exemple portera ses fruits et une plus grande puissance se formera à nos portes et contre nous.

« L'idée de l'Allemagne réunie et centralisée comme la France sous un seul gouvernement, cette idée qui a germé et se propage depuis longtemps en Allemagne, a reçu dans ces dernières années une impulsion puissante de la crainte inspirée aux Allemands par la France impériale. L'exemple du succès de l'Italie lui donnera une force irrésistible ; la chute de l'Autriche en facilitera l'exécution. Tout le parti soi-disant libéral en France, tout le parti centralisateur applaudiront.

« L'Angleterre elle-même, si elle voit l'Autriche, son contre-poids contre la France, se dissoudre, favorisera l'unité de l'Allemagne, et nous aurons à nos portes, non plus une confédération d'Etats allemands dont l'attaque était presque impossible, la défense molle, et où l'entente contre nous ne pouvait jamais s'établir efficacement, mais une nation allemande organisée à la façon de la France, c'est-à-dire avec toute la puissance centralisée, et prête à se jeter tout entière où une volonté unique et suprême la poussera. »

« Ceci était écrit six années avant l'admirable discours de M. Thiers sur les affaires de l'Allemagne et me donne confiance dans mon jugement sur l'avenir.

« Cette unité de l'Allemagne s'accomplit.

« Par le traité de paix qui se fait dans ce moment, l'empereur d'Autriche consent à être exclu de l'Allemagne ; il abandonne ses alliés, reconnaît à la Prusse le droit de disposer des vaincus, sauf de la Saxe-Royale, et de former une Confédération du Nord, s'étendant jusqu'au Mein et comprenant la Saxe elle-même.

« La Russie laisse faire, l'Angleterre dit que ce traité ne lèse en rien ses intérêts, la France par sa médiation a semblé l'adopter, tous les petits Etats de l'Europe tremblent pour leur avenir, la Prusse triomphante va réaliser le rêve de son ambition.

« L'expulsion de l'Autriche de la Confédération germanique, c'est, en effet, la fin de tous les petits Etats allemands.

« Ils ne vivaient libres que par l'antagonisme des deux grandes puissances de la Confédération : l'Autriche et la Prusse. Seuls désormais en présence de la Prusse, ils ne peuvent lui résister, cessent d'être indépendants et perdent la vie avec l'indépendance.

II

« Quelle était la puissance de la Prusse avant la guerre ?

« Quelle sera sa puissance à l'avenir ?

« Plusieurs journaux français, grands partisans de la Prusse, ont donné, sur ce royaume et ses annexions, des documents et des chiffres incomplets, pour dissimuler l'importance et le danger de son agrandissement ; je ne veux donner ici que des faits clairs, précis, incontestables. Je ne veux point me bercer d'illusions, mais voir les choses telles quelles sont.

« La Prusse avait, avant la guerre, d'après le recensement de 1864.	49,304,843 habitants.	
« Le roi de Prusse va « prendre », selon son expression, le Holstein et le Sleswig.	963,000	—
Le Hanovre.	1,923,492	—
La Hesse électorale.	745,063	—
Nassau	468,311	—
Francfort.	91,180	—
de plus la partie de la Hesse Grand-Ducale située au nord du Mein, au moins.	353,000	—
La Prusse consent, à ce qu'on assure, à ne prendre à la Bavière que.	40,000	—
Total.	<u>23,888,889</u>	habitants.

« Les quatre millions et demi d'Allemands qui vont devenir Prussiens seront soumis à son régime militaire.

« La Prusse, ayant dix-neuf millions et demi d'habitants, vient de mettre sur pied sept cent mille soldats, parfaitement organisés, qui se sont battus admirablement. La plupart étaient cependant de

la landwehr, que nos militaires appelaient chez nous avec dédain des gardes nationaux ¹. Ils ont vaincu les vieux soldats de l'Autriche.

III

« Mais la Prusse ne se borne pas à ces 24 millions de sujets.

« Elle va former une Confédération du Nord qui comprendra tous les petits Etats non annexés et situés au nord de la Bohême et du Mein. La Prusse seule les représentera à l'étranger, commandera leurs troupes, leurs imposera ses lois faites avec son Parlement allemand; les petits souverains ne seront plus que des sujets du roi de Prusse, et leurs Etats, que des provinces de son royaume.

« Voici les populations de ces Etats d'après les recensements de 1854 :

Elles s'élèvent à	5,860,610	habitants
qui, réunis aux	23,888,889	—
formeront un royaume de	<u>29,747,599</u>	habitants

« La Prusse pourra mettre alors un million soixante-et-dix mille soldats sous les armes.

« On me dira peut-être que l'armée prussienne perdra de sa force en devenant plus nombreuse et que les soldats des pays annexés se bâtront à regret et mal. Mais dans l'armée prussienne qui vient de se battre si bien, il y avait des soldats des provinces rhénanes, assez peu affectionnées, dit-on, à la Prusse, et des Polonais du duché de Posen, qui ne l'aimaient pas du tout. Les nouveaux soldats de la Prusse, tous Allemands, seront bientôt aussi solides que les anciens.

IV

« Mais l'accroissement de la Prusse ne s'arrêtera pas à ces trente millions d'hommes.

« D'après le traité que l'Autriche subit, les États situés au midi du Mein pourront former une confédération séparée ou faire des traités particuliers, non pas avec l'Autriche, mais avec la Prusse.

« En supposant l'hypothèse la plus favorable, la réunion intime de ces Etats entre eux, quelle serait leur force ?

¹ Erreur profonde, la landwehr est composée des anciens soldats de l'armée active et est commandée par des officiers nommés par le roi.

« La Bavière, à qui la Prusse enlève environ quarante mille sujets sur la rive droite du Mein, aurait	4,767,000	habitants.
Le Wurtemberg	1,748,325	—
Le grand duché de Bade	1,434,754	—
La partie du grand duché de Hesse située sur la rive gauche du Mein, environ . .	500,000	—
La petite principauté de Liechtinsein.	7,150	—
Total	8,457,232	habitants.

« Quel poids, quelle indépendance cette petite confédération pourrait-elle avoir en présence des trente millions de la Prusse ?

« S'imagine-t-on que la Prusse va respecter religieusement cette confédération ? Ne cherchera-t-elle pas à faire des traités particuliers avec ces petits États, ou plutôt ne fera-t-elle pas dans l'Allemagne du Sud ce que Victor-Emmanuel a fait en Italie après le traité de Villafranca, qui lui assurait seulement la Lombardie, présent de la France victorieuse ?....

« Si la France ne s'y oppose pas par les armes avant peu, les quatre États au sud du Mein seront Prussiens.

« Mais si la France veut l'empêcher, il ne faut pas se dissimuler que la tâche, facile avant la dernière guerre, deviendra fort rude. La Prusse agrandie pourra mettre sur pied plus d'un million de soldats, présenter une résistance très-énergique, chercher même à reporter la guerre en France et à gagner une nouvelle bataille de Sadowa.

« D'un autre côté, le sentiment de la nationalité allemande que l'on a tant exalté, la haine des Allemands contre les anciennes invasions françaises, les idées de l'unité de l'Allemagne que les Français ont eu la folie de propager et de trouver admirables, pourraient bien faire retourner contre nous les Allemands eux-mêmes que nous viendrions secourir, et précipiter l'absorption de ces États par la Prusse au lieu de l'empêcher.

« Mais la France ne s'y opposera pas ce qui vient de se passer le dit assez.

« Les États au midi du Mein seront absorbés, comme ceux situés au nord par la grande Prusse,

« Alors nous aurons, sur 400 kilomètres de nos frontières, un royaume ayant trente-huit millions d'habitants, aussi riche, aussi peuplé, aussi belliqueux que la France, et qui pouvant mettre quatorze cent mille hommes sous les armes....

« Avec un pareil voisin, irons-nous désarmer, comme le demande à grands cris un publiciste fameux ? Pourrons-nous réduire dans la

proportion la plus minime l'état militaire qui pèse déjà si lourdement sur nos finances et entrave notre prospérité? On vivra, au contraire, dans des craintes continuelles, et bien loin de diminuer le nombre de nos soldats, il faudra l'accroître, il faudra même probablement adopter le système prussien et déclarer que tous les Français en état de porter les armes feront partie de la réserve. Puisqu'il n'y a plus que le droit de la force, il sera indispensable d'être toujours aussi puissamment armé que ceux qui s'emparent du bien d'autrui; la civilisation, au lieu d'avancer, reculera. La guerre d'Allemagne a porté une atteinte profonde à notre sécurité, à notre prospérité; ce n'est pas l'Autriche seule qui a été atteinte à Sadowa.

« Si, un jour, le nouvel empereur d'Allemagne n'est pas content de la France, une effroyable lutte est possible et qu'arrivera-t-il?...

V

« Si des années de paix nous séparent encore de cette grande lutte, le danger n'en sera que plus grand.

« J'appelle toute l'attention des lecteurs sur les faits que je vais signaler.

« Les Français sont toujours disposés à croire qu'ils pourraient faire encore ce que leurs pères ont fait, lutter contre toute l'Europe et même lui imposer leur volonté comme du temps de Napoléon I^{er}. Presque tous paraissent ignorer complètement les changements profonds qui se sont faits en Europe depuis cinquante ans dans la force respective des États, non pas par la guerre, mais pendant la paix.

« La puissance relative de la France a diminué, depuis la fin des grandes guerres du premier empire, dans une proportion considérable.

« La population et en même temps la richesse et la force de tous les grands États de l'Europe se sont accrus beaucoup plus rapidement qu'en France.

« Ainsi la Russie qui avait, en 1816, en y comprenant sa portion de la Pologne, à peine 40 millions d'habitants, en a aujourd'hui 80; l'Angleterre, de 20 millions, s'est élevée à 30, sans compter ses immenses colonies; la Confédération germanique, en y comprenant les provinces autrichiennes et prussiennes, avait, en 1817, d'après le recensement qui fut fait pour répartir les charges de chaque État,

une population de 30,164,392 âmes.

« Les mêmes pays de la Confédération avaient,
à la fin de 1864, d'après les recensements. 46,059,328 —

« Augmentation.. . . . 15,894,936 âmes.

« La France avait, en 1817, à peu près la même population que
la Confédération germanique. 29,700,000 âmes.

« Elle n'avait en 1864, si l'on déduit les
670 mille âmes de la Savoie et du comté de
Nice, que. 37,412,000 —

« Augmentation.. . . . 7,412,000 âmes.

« Ainsi, pour des chiffres de population à peu près pareils au
début, la Confédération germanique a augmenté de près de 16 mil-
lions et la France à peine de 7 millions et demi.

« Mais si on laisse de côté les provinces autrichiennes qui fai-
saient partie de la Confédération pour ne s'occuper que de la
Prusse et des États qu'elle va s'annexer ou absorber, la proportion
de décroissance de la France est encore plus forte.

« Les petits États de la Confédération
avaient en 1817. 42,668,836 habitants.

en 1864. 48,542,359 —

« Accroissement. 5,873,523 habitants.

« Soit une augmentation dans ces 47 années de 46 pour cent, sans
compter les nombreux émigrants qui sont allés en Amérique.

« L'accroissement de la France n'a été, dans le même espace
de temps, pour une population primitive de 29,700,000 que de
7,412,000 soit de 25,29 pour cent seulement.

« La différence est déjà très-considérable, mais si on examine
à part les années qui se rapprochent du temps présent, elle devient
encore plus grande, parce que, depuis 1846, notre population reste
presque stationnaire.

« Ainsi dans ces petits États de l'Allemagne que les Français sont
tentés de trouver ridicules parce qu'ils sont petits, que tout le parti
soi-disant libéral, tous les centralisateurs et bon nombre de conser-
vateurs aveuglés plaignaient si bruyamment d'obéir à des princi-
pales au lieu d'être commandés par un grand potentat, la popu-
lation s'est accrue beaucoup plus qu'en France, ce qui semblerait
indiquer que le régime sous lequel ils vivaient n'était pas trop mau-
vais.

« Si, nous comparons maintenant la Prusse à la France, ce sera bien autre chose.

« La Prusse en 1817 n'avait en totalité qu'une population de	10,536,146 âmes.
« En 1864 elle en avait	19,653,854 —
« Augmentation.	<u>8,653,854 âmes.</u>

« C'est un accroissement de 82 23 0/0, tandis que la France n'augmentait dans ce même espace de temps, que de 25 29 0/0.

« En outre, l'accroissement de la population de la Prusse ne tend pas, comme celui de la France, à se ralentir depuis vingt ans.

« D'après le recensement de 1846 la Prusse avait.	16,112,948 âmes.
« D'après celui de 1864.	19,190,464 —
« Excédant	<u>3,077,516 âmes.</u>

« C'est, pour ces dix-huit années, un accroissement de 18 40 0/0, tandis que la France, dans le même espace de temps, n'a qu'un accroissement de 5 0/0 à peine.

« Si les 38 millions d'hommes que le roi de Prusse va gouverner continuent à s'accroître dans la même proportion, cette puissance aura dans vingt ans 43 millions de sujets et la France à peine 40.

« Les dangers de la France, loin de diminuer, augmenteront avec le temps.

VI

« Avant la guerre d'Italie et la guerre d'Allemagne, malgré les traités de 1815, entamés déjà par notre épée, la France pouvait remplir encore une noble mission ; elle avait pour voisins, au midi, de petits États italiens, à l'est de petits États allemands, qui la respectaient et espéraient en elle pour conserver leur indépendance ; elle pouvait exercer un noble patronage, elle n'avait pas à craindre pour son existence, sa sécurité était complète. Dorénavant elle n'aura plus de patronage à exercer ; au midi, l'Italie, formant un seul État de 25 millions d'hommes, pleins de vanité et de dépit à la pensée d'être nos clients, ne sera-t-elle pas tentée de se révolter contre notre influence ? Elle étonnera peut-être aussi le monde par la grandeur de son ingratitude. A l'est et au nord, nous serons limités par un puissant empire toujours grandissant et animé de l'esprit de Frédéric le Grand et de Blücher, qui voulaient partager la France après nos désastres.

« Nous n'aurons plus à protéger que la Belgique, et si nous voulons, à l'imitation de la Prusse et comme compensation, nous l'annexer, nous aurons à compter avec l'Angleterre et l'empire d'Allemagne.

« Depuis les invasions de 1814 et de 1815, rien de plus funeste pour la France que les événements de l'Allemagne en 1866.

« Ce n'est pas l'avis, je le sais, des politiques de la nouvelle école, des citoyens de l'univers et des adeptes de la démocratie universelle. A leurs yeux, tout ce qui se passe est parfait. Si les Allemands se réunissent tous, si même le plus fort d'entre eux brise par les armes les indépendances locales qui ne voudraient pas mourir, tant mieux ; la France pourra diminuer, il est vrai, par l'agrandissement de ses voisins, mais qu'importe ? La France n'exercera plus d'influence autour d'elle, perdra de sa gloire et de sa force, mais qu'importe ? Les autres peuples n'en vivront que mieux... La France laissait dans l'ombre les autres peuples ; *chaque peuple à son tour doit briller sur la terre.*

« D'ailleurs la France ne peut courir aucun danger personnel ; si elle laisse l'Allemagne tranquille, si elle s'occupe de ses travaux publics, des embellissements de Paris et de ses grandes villes, de sa littérature, de son industrie, sans se mêler des affaires des autres nations, si elle est sage, la Prusse ne l'attaquera pas. Vivons donc en paix et réjouissons-nous du triomphe des nationalités.

« Non, je ne puis pas me réjouir.

« Je l'avoue, je suis un vieux français de la vieille école, j'admire encore tous ces grands hommes d'État français qui ont eu un amour égoïste pour leur patrie. Pour moi, la France passe avant l'Italie, la Prusse et le principe des nationalités ; toute atteinte à la grandeur de mon pays me frappe au cœur.

« Le duc de Richelieu, après avoir signé le traité du 20 novembre 1815, écrivait le lendemain :

« Tout est consommé. J'ai apposé hier, plus mort que vif, mon nom à ce fatal traité. J'avais juré de ne pas le faire et je l'avais dit au Roi ; ce malheureux prince m'a conjuré, en fondant en larmes, de ne pas l'abandonner, et dès ce moment je n'ai pas hésité. J'ai la confiance de croire que, sur ce point, personne n'aurait mieux fait que moi, et la France expirante sous le poids qui l'accable, réclamait impérieusement une prompte délivrance. »

« Noble duc de Richelieu, dont le patriotisme était aussi ardent et plus pur que celui de votre illustre grand oncle, vous n'avez signé qu'en frémissant de douleur et d'indignation ce traité qui humiliait et diminuait la France, mais qui, au moins, délivrait le sol de la patrie des hordes étrangères ; si vous viviez encore, que diriez-vous de ces nouveaux traités qui, à l'égard de la France, ne détruisent pas

ceux de 1815, mais les aggravent, qui l'empêcheront de remplir à l'avenir son rôle glorieux en Europe, l'emprisonneront dans ses frontières et la menacent d'un danger immense et toujours croissant. »

Voilà ce que j'écrivais il y a seize ans et dix ans. Etais-je alors un rêveur ou un voyant, je le demande? Ce que j'annonce aujourd'hui arrivera comme est arrivé ce que j'avais prédit depuis plus longtemps encore, car mon ouvrage sur la *Décadence de la France* a été publié depuis près de trente ans.

Le grand empire allemand, de plus de soixante millions d'hommes, se fera et, qui plus est, il durera.

Au commencement de notre siècle, Napoléon I^{er}, avait par ses victoires, édifié un empire immense, mais cet empire n'avait point de chance de durée; Napoléon l'avait formé avec une précipitation fiévreuse, il accumulait sans cesse conquêtes sur conquêtes; l'édifice qu'il élevait n'avait pas le temps de se solidifier. Ensuite il absorbait en les opprimant des peuples d'autres langues, d'autres races que nous, des peuples qui étaient placés bien en dehors de la France et nous détestaient; les Français étaient trop peu nombreux pour les tenir toujours sous le joug.

Mais pour la grande Allemagne, c'est bien différent. Son gouvernement n'agit point avec la fièvre de précipitation de Napoléon, il continuera à former avec vigueur mais avec prudence un empire immense, compact, au centre de l'Europe où la race allemande, si nombreuse, deminera sans grandes difficultés les quelques millions d'hommes d'autres races répandus dans l'intérieur de cet empire. et cet empire sera formé et gouverné par une race royale, non pas énervée, abâtardie, mais saine, vigoureuse, toute militaire et qui ne craint pas d'avoir pour ministre des hommes supérieurs comme Bismarck, le Richelieu prussien. A soixante-treize ans, le roi Guillaume fait toute la campagne de France, et son fils et son neveu commandent ses principales armées avec une énergie et un talent qui rappellent Frédéric-le-Grand et son frère le prince Henri.

Les peuples mêmes qui sont en dehors de l'Allemagne et qu'elle s'annexera, comme les Danois, les Hollandais, les Flamands, ont de grandes affinités avec les Allemands, ils sont eux-mêmes d'origine teutonique; leurs mœurs, leurs idées, leur langue sont presque les mêmes, ils se fondront sans grand effort dans la grande unité allemande qui se fera, durera et dominera l'Europe..... si la France est de nouveau vaincue, épuisée, écrasée par l'Allemagne et réduite à une impuissance absolue.

RAUDOT,

Ancien député de l'Yonne.

DE L'ENSEIGNEMENT LAIQUE

Si l'on peut faire un reproche à notre époque, ce n'est certes pas d'être indifférente aux choses de l'instruction publique. Nous voyons souvent, au contraire, les esprits se porter avec ardeur vers les discussions relatives à l'enseignement. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Nous pourrions sans doute nous féliciter de voir que l'éducation de la jeunesse, à laquelle pendant longtemps peut-être on n'a apporté qu'une attention assez distraite, est considérée aujourd'hui, de l'aveu de tous, comme un intérêt de capitale importance ; mais encore faudrait-il que ces graves questions fussent traitées avec le calme et l'équité qui conviennent surtout en pareille matière, et que les passions politiques ne se mêlassent point de la partie : on se bat sur le terrain des écoles comme sur celui de la constitution. Souvent on reçoit une opinion toute faite sur les besoins de l'enseignement, uniquement parce que l'on est d'un parti dont on croit devoir épouser toutes les idées, tous les préjugés même. Ne confondons pas des choses distinctes : que nous soyons destinés à vivre en république ou en monarchie, il y a, il y aura toujours des intérêts scolaires indépendants de la forme du gouvernement.

Nous ne voulons nous occuper ici que de l'instruction primaire. A ne regarder que les connaissances restreintes, trop restreintes suivant nous, qu'elle donne, on la laissera au dernier rang ; mais combien elle se relève à nos yeux, si nous songeons qu'elle s'adresse aux enfants de toutes les classes, et que nos ouvriers et nos paysans ne sauront jamais, pour la plupart, que ce qu'ils auront appris à l'école. On comprend alors que ces études, bien modestes sans doute, mais nécessaires, tiennent légitimement une grande place dans les préoccupations publiques.

Pour assurer à tous le bénéfice de cette instruction première, beaucoup ont demandé qu'elle fût gratuite et obligatoire. L'intention pouvait sans doute être bonne ; on était mû par le désir de faire

disparaître promptement cette complète ignorance dans laquelle végètent encore tant de pauvres intelligences. Mais à considérer les choses de près, la gratuité absolue, l'obligation absolue, n'ont pas, nous le croyons, toute l'efficacité qu'on suppose, et présentent de sérieuses difficultés et de graves inconvénients. On peut être un partisan très-décidé et très-convaincu de l'instruction primaire, et ne pas la vouloir avec l'accompagnement de ces deux épithètes. Du reste, c'est une question que nous ne voulons pas discuter en ce moment : nous nous contentons de faire nos réserves.

Mais aujourd'hui, ce que nous entendons souvent réclamer, ce n'est plus seulement l'instruction gratuite et obligatoire, on veut de plus qu'elle soit laïque : aux yeux de beaucoup de gens la formule n'est plus complète, s'il y manque un seul des trois termes. Examinons ce qu'il faut penser de cette nouvelle exigence.

Laïque ! serait-il donc vrai, comme nous avons vu quelques-uns se l'imaginer naïvement, qu'il ne faut pas moins pour défendre et sauver les conquêtes de l'esprit moderne et les principes de 1789 mis en péril ? C'est là, suivant nous, une singulière préoccupation d'esprit : on peut être, nous espérons le prouver, fort sincèrement libéral, et, précisément au nom de la liberté, repousser les idées qui se cachent sous ces mots d'enseignement laïque.

Il convient de s'entendre d'abord sur le sens qu'il faut attacher à l'expression. Si le clergé était l'unique dispensateur de l'instruction, ou si du moins il en avait la direction et le contrôle absolu, l'enseignement laïque pourrait signifier simplement la sécularisation de l'enseignement, le droit reconnu pour tous de s'asseoir dans la chaire du maître, sous des conditions déterminées par l'Etat, gardant d'ailleurs la surveillance et la haute direction des études. Mais c'est là ce qui existe aujourd'hui ; la loi n'exige point, de ceux qui veulent professer, qu'ils appartiennent à tel ou tel culte, ni, à plus forte raison, qu'ils soient ministres de ce culte. Il suffit d'avoir des yeux pour voir, parmi ceux qui enseignent, des catholiques, des protestants, des israélites, des libres-penseurs, qui n'ont point eu à acheter l'exercice de ce droit par une profession de foi particulière.

Que demandent donc ceux qui réclament si vivement l'instruction laïque ? car s'ils sont d'accord pour répéter le même mot, il n'est pas sûr du tout qu'ils l'interprètent de la même manière. Il faut sortir de cette ambiguïté, aller au fond des choses, et s'expliquer nettement. Est-ce l'exclusion du droit d'enseigner que l'on prétend faire prononcer contre tout ce qui porte un habit religieux ? Ou bien, sans proscrire tel ou tel maître, veut-on bannir de l'école toutes les parties de l'enseignement qui se rapportent plus particulièrement à l'exposition des idées et des croyances religieuses ? Ces deux opinions

sont distinctes, quoique dans l'esprit de certaines gens elles se confondent. Nous allons les examiner successivement.

S'il est une vérité historique qui semble échapper à toute contestation, c'est que pendant plusieurs siècles le clergé seul a recueilli et sauvé tout ce qui restait de lettres et de sciences ; il était l'unique précepteur des générations qui ont rempli le moyen âge : supprimer le prêtre et le moine, c'eût été du même coup supprimer les écoles. Ce monopole, si l'on peut appeler de ce nom une œuvre toute de dévouement, nul ne songeait à le lui disputer. Plus tard, sans appartenir au clergé, d'autres maîtres vinrent prendre part aux travaux de l'enseignement ; encore commençaient-ils presque toujours par revêtir l'habit ecclésiastique, qui semblait, dans les idées du temps, le signe même des fonctions qu'ils exerçaient ; et jusqu'à la fin du siècle dernier, c'est dans les rangs du clergé que se recrutait toujours l'immense majorité de ceux qui instruisaient l'enfance et la jeunesse.

Parmi tant de nouveautés qui étonneraient nos pères, la moindre ne serait pas assurément de voir quelques-uns de leurs fils demander que ce même clergé, qui jadis enseignait presque seul, soit le seul aujourd'hui qui n'ait plus le droit d'enseigner. Ils trouveraient sans doute que cette exclusion n'est pas exempte de quelque ingratitude. Je sais bien que le présent ne se pique pas toujours de reconnaissance pour les services rendus au passé ; mais pour rompre d'une façon aussi absolue avec les traditions de tous les temps et de tous les pays, encore faudrait-il quelque'une de ces raisons supérieures, décisives, qui s'imposent à la conscience publique.

Ne soyons pas reconnaissants, je le veux bien, mais tout au moins soyons justes ; soyons aussi conséquents avec nous-mêmes, et ne donnons pas un démenti aux principes dont nous nous glorifions volontiers comme d'une des conquêtes de notre siècle. Nous parlons beaucoup de liberté et d'égalité : mais est-ce protéger la véritable liberté, la seule qui soit digne de ce nom, que de la vouloir pour nous seulement et pour nos amis, et de la refuser à ceux qui ont le tort de ne pas partager nos idées, nos opinions, et parfois même nos préjugés ? Est-ce respecter l'égalité que de mettre en dehors des droits, qui doivent être pour tous comme un patrimoine commun, toute une classe de citoyens ? Qu'il n'y ait point de privilèges pour le clergé, à la bonne heure, mais ne prononçons pas contre lui l'interdiction. Nous ne voulons pas de castes, et nous ferions volontiers des parias. Étrange manière d'entendre la liberté et l'égalité

que de commencer par réclamer une mise hors la loi ! « Suffit-il de deux aunes de bure pour faire un instituteur ? » disait à la tribune du Sénat un ministre du second Empire. Je ne cherche pas ici ce que l'on aurait pu répondre à M. Duruy ; mais je demande à mon tour s'il suffit de deux aunes de bure pour faire de celui qui les porte un incapable et un indigne.

Voyez encore d'autres inconséquences, car elles ne peuvent manquer d'abonder dès qu'on sort de la vérité et de la logique des principes. Quelques-uns de ceux qui réclament le plus haut l'enseignement laïque s'élèvent contre l'immunité du service militaire dont jouissent les ministres des divers cultes, immunité qu'ils partagent du reste avec les fonctionnaires de l'enseignement public, parce qu'ils sont considérés, les uns et les autres, par l'État, comme chargés d'un service de la plus haute importance, auquel il ne faut pas les enlever. — Pourquoi cette faveur faite aux prêtres ? s'écrie-t-on ; ne sont-ils pas des citoyens comme les autres ? — Oui, sans doute, ils sont citoyens ; mais ne s'en souviendrait-on que lorsqu'il s'agit d'imposer les charges, et voudrait-on leur retirer ce titre, lorsqu'il confère un droit ?

D'autres fois on soutient la séparation de l'Église et de l'État, qui doivent, pour ainsi dire, s'ignorer mutuellement. C'est fort bien ; mais si, comme vous le voulez, l'État n'a pas à connaître le prêtre, au moins ne demandez pas qu'il le connaisse uniquement pour le frapper d'incapacité ! Les partisans de ces diverses opinions (et il n'est pas rare de voir les mêmes gens les professer toutes à la fois) devraient d'abord se mettre d'accord avec eux-mêmes, et ne pas se contredire comme à plaisir.

Quoi qu'il en soit, si l'on ne veut plus que des maîtres laïques, est-ce que les autres par hasard seraient de purs incapables ? Leurs maisons sont-elles plus mal tenues, leurs élèves plus ignorants ? Il nous répugne d'établir une comparaison ; nous ne voulons exprimer aucune préférence. Les instituteurs de la jeunesse, en immense majorité, congréganistes ou laïques, sont d'utiles serviteurs du pays, dévoués à leurs modestes fonctions, fidèles dans l'accomplissement journalier de leurs devoirs. Mais cette justice qu'il convient de leur rendre, pourquoi prétendrait-on la restreindre au profit de quelques-uns seulement ? Pourquoi ? Lorsque surtout les partisans exclusifs des congréganistes pourraient, non sans quelque apparence de vérité, en ne s'appuyant que sur certains faits, proclamer la supériorité des maisons qui leur sont chères. Ainsi, en 1867 et en 1873, aux expositions universelles de Paris et de Vienne, les congréganistes tiennent une place fort honorable, et remportent plusieurs des plus belles récompenses décernées aux écoles. C'est le *Bulletin adminis-*

trafic du ministère de l'Instruction publique qui nous l'apprend lui-même; on peut le consulter (n^{os} 178 et 329). Qui ne sait qu'à Paris, à Lille, dans les concours ouverts entre toutes les écoles municipales, le succès appartient surtout aux élèves des Frères? Ce sont là des faits officiels, incontestables. La dernière statistique complète que nous ayons de l'enseignement primaire est celle que M. Duruy a fait dresser pendant son ministère, et à laquelle il attachait une importance toute particulière. Certes, s'il est un soupçon qui ne puisse atteindre M. Duruy, c'est d'avoir un faible pour les congréganistes. Eh bien! que nous révèle cette statistique? que nous apprend le ministre dont le témoignage en ce point sera difficilement récusé? C'est que sur 1000 de leurs écoles communales ou libres, les congréganistes en ont 368 bonnes, et les laïques 347; sont déclarées mauvaises, 19 chez les premiers, 26 chez les autres (Tableaux de la statistique de l'instruction primaire, 5 et 69). Voilà les chiffres pour les garçons; ils sont encore plus significatifs pour les filles: sur 1000 écoles, les Sœurs en ont 373 jugées bonnes, et 47 seulement mauvaises; les institutrices laïques 309 bonnes et 43 mauvaises (Tableaux 35 et 81). Et ces renseignements, il est bon de le répéter, c'est M. Duruy lui-même qui nous les fournit.

Tout récemment, M. Levasseur, de l'Institut, dont personne ne contestera la compétence, dans un remarquable rapport sur l'instruction primaire à l'exposition de Vienne, compare les écoles congréganistes aux écoles laïques; et il n'arrive pas du tout à constater l'infériorité de l'enseignement que donnent les Frères et les Sœurs.

Que l'on ne se méprenne pas sur notre pensée: nous ne songeons nullement à établir un parallèle blessant pour l'un ou l'autre des deux ordres de maîtres chargés d'instruire nos enfants. A Dieu ne plaise que nous voulions voir ici tout en bien, là tout en mal; ce serait imiter l'injustice de quelques-uns de ceux dont nous repoussons les idées. Tout ce que nous voulons dire, c'est que l'enseignement des congréganistes soutient, sans désavantage, la comparaison avec l'enseignement des laïques: les résultats sont là pour l'attester; la preuve est faite depuis longtemps pour tous ceux qui ne veulent pas céder à d'aveugles préventions.

Cette justice, que nous réclamons pour tous nos instituteurs, les Frères peuvent l'attendre sans crainte de ceux-là dont l'opinion mérite surtout d'être prise en sérieuse considération, parce qu'ils ont reçu de l'Etat la mission de surveiller, de contrôler, de diriger l'enseignement. Nos recteurs, nos inspecteurs d'académie, nos inspecteurs primaires forment un corps nombreux; leur origine ne permet pas à l'adversaire le plus déterminé du clergé de tenir leur impar-

tialité pour suspecte : ils voient de près l'instruction primaire ; ils la connaissent bien, personnes et choses. Allez donc leur demander s'ils consentiraient volontiers à voir rejeter les services des Frères. Pas un, nous l'affirmons, non, pas un seul, quelles que puissent être du reste ses opinions politiques ou religieuses, ne souscrirait à cette condamnation ; et la raison en est toute simple, c'est qu'au-dessus des intérêts d'un parti ou d'une secte ils mettront toujours les intérêts de cet enseignement dont ils sont les meilleurs juges. Que notre instruction primaire soit encore bien loin de ce qu'elle devrait être, qu'il y ait trop de maisons médiocrement tenues, que beaucoup d'élèves quittent les bancs sans avoir suffisamment profité des leçons qu'ils ont reçues, que les meilleurs mêmes n'emportent souvent qu'un bagage de connaissances plus que modestes ; enfin (pourquoi ne le dirions-nous pas ?) que souvent aussi le savoir des maîtres soit fort court, tout cela peut être vrai, mais n'est pas vrai seulement pour une catégorie d'écoles. De notables progrès ont été obtenus depuis quarante ans ; il en reste encore beaucoup à accomplir : demandons-les au zèle toujours croissant des maîtres, à leur esprit d'émulation ; qu'ils rivalisent entre eux d'efforts : c'est le pays tout entier qui recueille les fruits de cette lutte pacifique. La concurrence partout est la condition du progrès : pourquoi la supprimer ici ?

II

Mais quand on parle de renvoyer les congréganistes, sait-on bien que, du même coup, on ferme un grand nombre d'écoles sans pouvoir en ouvrir de nouvelles ? Si nous avons des maîtres en surabondance, la proscription prononcée contre une partie de ces maîtres, parce que leur habit ne nous convient pas, serait toujours une iniquité, si facile qu'il fût de les remplacer. Mais qui ne sait que, dans la plupart de nos départements, les instituteurs font défaut ? La situation qui leur est faite est bien modeste, si modeste souvent qu'elle n'est pas de nature à encourager les vocations, surtout quand celui qui se destine à l'enseignement n'a pas renoncé au mariage, c'est-à-dire quand il aura à supporter les lourdes charges de la famille. Remarquons-le en passant, le célibat accepté par les congréganistes leur permet de se contenter d'un traitement insuffisant pour l'instituteur marié ; aussi leurs écoles coûtent moins cher, et le premier résultat de cette prétendue réforme serait un accroissement notable de dépenses. Mais ce n'est là qu'une question d'argent : ce qui serait bien autrement grave, c'est de priver de toute instruction les enfants d'un grand nombre de nos communes. Quoi ! nous manquons de maîtres, et l'on voudrait congédier une partie de

ceux qui sont recrutés avec tant de peine ! Et puis l'on viendra demander l'enseignement obligatoire ! Mais avant de le déclarer obligatoire, il faudrait commencer par ne pas le rendre impossible dans beaucoup de cas. Etrange manière de favoriser et de développer l'instruction ! Disons nettement que nous ne voulons plus de maîtres suspects d'avoir des idées et des croyances qui ne sont pas les nôtres, à la bonne heure : l'aveu sera franc et dénué d'artifice ; soyons avant tout et malgré tout, si bon nous plaît, des hommes de parti ; mais du moins ne nous donnons pas pour des zélateurs dévoués de l'enseignement populaire.

Si, faute d'instituteurs, une partie de nos garçons est condamnée à ne plus s'instruire, qu'advient-il de nos filles ? Près des deux tiers d'entre elles (c'est encore la statistique de M. Duruy qui nous l'apprend) sont confiées à des institutrices congréganistes. Chasseront-elles les Sœurs, en même temps que les Frères ! Si oui, que peut-on imaginer de mieux pour condamner à l'ignorance la plupart de nos jeunes ouvrières, de nos jeunes villageoises ? Si non, que l'on m'explique alors ce manque de logique : serait-ce par hasard viril dédain pour les enfants de l'autre sexe que l'on peut sans grand danger livrer à une mauvaise direction ? Ce serait assez peu libéral à une époque où l'on se pique si fort de réhabiliter la femme, où parfois même on a parlé de l'admettre aux fonctions jusqu'ici réservées exclusivement à l'homme : oublie-t-on d'ailleurs que ces jeunes filles seront un jour des mères, qui auront elles aussi, je suppose, leur part d'influence dans l'éducation de leurs fils ?

Mais l'intérêt des études n'est pas toujours la raison que l'on donne pour demander l'exclusion des congréganistes. Que leurs élèves ne soient pas inférieurs à ceux de leurs émules, plusieurs l'admettent. « Mais là n'est pas la question, disent-ils, il s'agit bien vraiment de lecture, d'écriture et de calcul. Il faut considérer les choses de plus haut. Il est des intérêts encore plus sacrés que ceux de l'instruction : si nous repoussons ces maîtres, c'est pour cause, non pas d'incapacité, mais d'indignité ; nous ne voulons pas que les enfants soient livrés à des corrupteurs. »

Des corrupteurs ! Ce mot (ce n'est pas sans quelque hésitation que nous l'avons écrit) a été prononcé ; nous ne faisons que le répéter. On invoque, nous l'avons lu dans un journal et nous citons textuellement, « la moralité et la décence publiques compromises si souvent dans les écoles congréganistes par des crimes abominables. »

Une accusation aussi grave ne devrait pas être risquée sans preuves positives, irréfragables. On nous allègue une statistique publiée dans le *Moniteur universel* par M. Duruy, et qui constaterait que, proportion gardée, les écoles tenues par des religieux ont fourni aux

parquets plus de délits et de crimes que les écoles laïques. Soit, mais dans les écoles laïques il n'y a le plus souvent qu'un seul maître; les autres au contraire comptent d'ordinaire un personnel nombreux : il eût donc été plus exact et plus équitable (comment M. Duruy ne s'en est-il pas aperçu?) de prendre le chiffre, non pas des écoles, mais des maîtres. Ne pourrait-on pas dire aussi que dans les centres de population considérable l'attention publique, toujours en éveil, et parfois même hostile, permet d'atteindre et de saisir plus sûrement tous les actes mauvais qui peuvent se produire?

Mais soit, acceptons la statistique telle qu'on nous la donne : la conséquence que l'on veut en tirer est-elle juste? Si demain le rapport était interverti, si les tribunaux avaient à juger plus d'instituteurs laïques, faudrait-il en conclure qu'il est urgent de supprimer tous les instituteurs laïques? A ceux qui demanderaient une mesure aussi radicale : « Votre statistique, aurait-on le droit de dire, peut être une fort belle chose, mais elle a un tort, c'est de ne pas nous apprendre ce qu'il nous importe surtout de savoir. Plus de laïques que de congréganistes sont frappés de condamnations; mais, de grâce, dites-nous donc combien il y a de coupables sur combien de maîtres. C'est là surtout ce qu'il faut nous faire connaître. Y en a-t-il un sur cinquante, sur cent, sur mille? Un sur mille! (car il est douteux que cette proportion même soit atteinte), et c'est pour prévenir ou punir la faute de quelques individus isolés, perdus, pour ainsi dire, dans la masse, que vous allez provoquer une proscription générale! Autant vaudrait licencier une armée parce qu'elle renferme quelques lâches, ou condamner tous nos agents financiers, parce qu'il s'en trouve parfois qui sont convaincus de malversation. »

Ce langage, que ne manqueraient pas de tenir les partisans des maîtres laïques, les défenseurs des maîtres congréganistes peuvent aussi se l'approprier. Vraiment ces millions d'adultes, qui ont reçu les leçons des Frères, seraient bien surpris de cette révélation tout inattendue, que leurs maîtres les ont corrompus; ils ne se doutaient guère qu'ils avaient été initiés au mal par ceux qui devaient les en préserver. Au nom du ciel, si vives que soient nos passions politiques, n'allons pas flétrir à plaisir toute une grande partie de notre population française. Par esprit de patriotisme autant que de justice ne donnons pas à l'étranger, qui se plaît quelquefois à opposer nos vices à ses vertus (quelles vertus, bon Dieu)! l'insolente satisfaction de nous voir nous dénoncer nous-mêmes comme une race souvent méprisable. Laissons les misérables à leur infamie, mais gardons-nous bien de leur supposer partout des complices. Sans doute on ne saurait ressentir assez d'horreur pour le maître odieux qui déprave l'enfant remis à ses soins; son crime, toujours abominable,

s'accroît de toute la sainteté des devoirs qu'il avait acceptés et qu'il a violés? Mais heureusement les crimes sont rares partout; et quand nos oreilles sont affligées du récit de turpitudes qui ont souillé l'une de nos écoles, nous savons du moins que c'est là une exception. De quelque part que nous viennent nos instituteurs, nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas distinguer entre eux, quand il s'agit de moralité, d'honnêteté, de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions. Nous le voulons moins que jamais après les jours de cruelles épreuves que notre pays a traversés. Arrachés à leurs travaux quotidiens, à leur existence obscure, combien de nos maîtres ont alors révélé des vertus qu'ils ne soupçonnaient peut-être pas en eux-mêmes. Instituteurs de Lorraine et de Champagne qui s'efforçaient de ranimer le courage de nos populations contre l'ennemi, et que souvent l'ennemi a punis de mort; Frères qui servaient dans les ambulances, et qui, cherchant les blessés sur le champ de bataille, tombaient parfois à côté de ceux qu'ils allaient relever, les uns et les autres ont fait leur devoir, ils ont bien mérité de la patrie. Sous la veste ou sous la robe, la France a reconnu ses enfants.

III

Jusqu'ici nous n'avons parlé que du droit qui doit appartenir et qui appartient à tout citoyen de pouvoir, sous certaines conditions d'aptitude et de moralité, donner l'enseignement. Ce droit, si précieux qu'il puisse être, ne sera jamais exercé que par le petit nombre. Mais il en est un autre que tous, tant que nous sommes, nous avons intérêt à conserver, à maintenir énergiquement, je veux dire de ne recevoir l'enseignement que de maîtres librement acceptés. Il y a plusieurs millions de pères de famille; c'est pour eux, plus encore que pour les instituteurs, que la liberté existe. Si tel ou tel maître vous déplaît, ne lui livrez pas votre enfant; mais pourquoi prétendre m'imposer vos répugnances? M'obligerez-vous à prendre vos antipathies pour règle de ma conduite? Suis-je trop exigeant quand je demande que vous me laissiez ma liberté comme je vous laisse la vôtre? Vos droits de père, que je respecte, ne s'étendent pas sur mes enfants. Encore je suppose que vous êtes père : mais si par hasard vous n'avez pas les charges de la paternité (et il est fort probable que c'est en effet le cas de beaucoup), n'est-ce pas une singulière interversion de rôles que de vous constituer juges dans ces questions où l'on a surtout des droits parce qu'on a des devoirs? L'usurpation est toujours chose odieuse, mais plus odieuse encore quand elle envahit le domaine sacré de la famille.

Dans les temps de révolution (et qui oserait dire que nous en

soyons sortis?) on voit des revirements tout à fait inattendus ; parfois ce qui semblait impossible la veille est devenu la réalité du lendemain. Si par hasard des opinions, rétrogrades à l'excès, venaient à triompher, et qu'il plût à nos gouvernants d'alors de supprimer l'enseignement des laïques (c'est une pure supposition, j'en conviens, mais que ne doivent pas rejeter absolument ceux qui évoquent le spectre blanc comme un épouvantail), au nom de quel droit pourraient protester ceux qui jadis auraient applaudi à l'abolition d'un autre enseignement? « L'Etat, leur dirait-on, n'est plus aujourd'hui dans les mêmes dispositions qu'hier, mais il est encore l'Etat, c'est-à-dire maître de faire ce qui lui plaît ; ses volontés peuvent bien changer ; son droit persiste, toujours le même. »

Non, sans doute, il n'est pas vrai que tout soit permis à l'Etat. Qu'il se personnifie dans un homme ou dans une assemblée élue par quelques-uns ou par tous, l'Etat ne peut pas, ne doit pas être un despote, qui absorbe en lui toutes les volontés, dont tous les caprices font loi. Il a des droits considérables, mais ces droits sont limités, limités par les droits inhérents à chacun de nous. La conscience privée, par exemple, est un domaine inviolable que l'Etat a le devoir de respecter. Les principes si fréquemment invoqués de 1789 ne sont au fond, le plus souvent, que la revendication des droits de l'individu. Maintenons nos franchises naturelles contre toute usurpation, de quelque part qu'elle vienne. On doit donc faire à l'Etat sa part légitime, sans lui tout abandonner, si l'on ne veut pas que le mot de liberté n'ait plus de sens. Voilà ce que l'on pourrait toujours répondre, qu'il s'agisse du maintien des instituteurs laïques ou congréganistes ; mais cette réponse, on ne peut la faire qu'à la condition de ne pas avoir proclamé d'abord, comme une sorte de dogme, le pouvoir absolu de l'Etat.

C'est de l'instruction primaire que nous nous occupons. C'est là sans doute que se rencontrent surtout les maîtres qui portent un habit religieux : mais il s'en trouve aussi dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur. Sans parler des écoles libres, l'Université compte, parmi ses professeurs dans les lycées ou dans les facultés, des prêtres ; ils n'ont pas été investis de leurs fonctions en vertu d'un privilège : soumis au droit commun, ils ont conquis leurs grades de licenciés, de docteurs ; ils se sont présentés au concours de l'agrégation devant les mêmes juges que les laïques. Faudra-t-il les faire sortir, eux aussi, des rangs du professorat ? Ce sera logique sans doute ; mais la logique dans le faux conduit si facilement à l'inique et à l'absurde !

IV

Parmi ceux qui se déclarent les partisans de l'enseignement laïque, l'accord est plus apparent que réel. Comme toutes les expressions équivoques, mal définies, celle-là prête à des interprétations différentes ; on répète bien la même formule, mais on ne la prend pas dans le même sens. Ainsi beaucoup ne souscriraient pas au renvoi brutal et sommaire des congréganistes. « L'exclusion que nous voulons faire prononcer, disent-ils, s'applique, non pas aux personnes, mais aux choses. Ce que nous demandons, c'est que dans l'école il n'y ait plus désormais de place pour les leçons données au nom d'un culte, quel qu'il soit : sur ce terrain neutre, catholiques, protestants, israélites, libres-penseurs, pourront se rencontrer pour recevoir la même instruction. Nous écartons ainsi ce qui divise, nous gardons ce qui unit. Nous respectons l'enseignement religieux, nous n'entendons pas le supprimer, mais nous le déplaçons : c'est dans la famille, c'est à l'église, dans le temple et dans la synagogue, que l'enfant doit être instruit de sa religion par son père ou par le ministre de son culte. N'intervetissons pas les rôles ; laissons l'instituteur à ses fonctions : elles sont assez considérables, sans que nous prétendions faire de lui par surcroît une sorte de prêtre, de pasteur ou de rabbin. De quel droit lui imposer des croyances qui ne sont peut être pas les siennes ? De quel droit aussi soumettre les enfants à l'obligation d'apprendre un catéchisme auquel peut-être répugnent leurs parents, et qui, dans tous les cas, n'est pas accepté par toutes les familles ? N'est-ce pas une violation de la liberté de conscience ? Remettons chaque chose à sa place : c'est le plus sûr moyen de tout concilier. »

Ce raisonnement (et nous n'en atténuons pas la portée) a un côté spécieux ; il a pu séduire, par une apparente logique, des esprits absolus, mais toujours sincères ; car nous ne voulons pas être de ceux qui sont tentés de croire, dès que l'on ne partage pas leurs idées, que c'est par mauvaise foi. C'est à ces adversaires honnêtes et convaincus que nous nous adressons surtout, et nous espérons leur démontrer qu'il n'est ni aussi facile, ni aussi juste, ni aussi bon qu'ils le croient de séparer dans l'instruction et dans l'éducation des enfants ce qui a été jusqu'ici inséparable.

Tout d'abord nous pouvons demander si l'on entend appliquer partout la même loi sans exception. La question vaut la peine d'être posée ; car tous les maîtres ne le sont pas au même titre ni aux mêmes conditions ; les uns sont en quelque sorte les délégués, les mandataires de la commune qui les paie, qui leur doit les locaux dont ils ont besoin ; les autres ne relèvent que d'eux-mêmes, et

n'ont rien à attendre du pouvoir administratif. Eh bien ! toutes les écoles, publiques ou privées, congréganistes ou laïques, seront-elles soumises à la même interdiction ? Que l'on fasse à l'instituteur appointé sur le budget municipal, et qui doit recevoir, sans distinction, tous les enfants du village, telle condition que l'on voudra, à la rigueur cela peut se concevoir : il est fonctionnaire. Mais, moi, j'ouvre une école à mes risques et périls : je ne demande à la commune ni traitement ni subvention ; je m'adresse aux pères de famille qui désirent qu'outre l'écriture, l'orthographe, le calcul, j'apprenne à leurs enfants le catéchisme ; et vous viendrez nous dire, à eux comme à moi : « Cela est défendu, au nom de la liberté ! » Et de quelle liberté, je vous prie ? Ce n'est pas de la mienne, à coup sûr, ni de celle de ces parents dont vous contrariez la volonté ! Jene vois là qu'une satisfaction donnée à ceux qui, repoussant pour eux-mêmes l'enseignement religieux, refuseraient volontiers à autrui le droit de ne pas penser comme eux.

Dira-t-on que le respect qui est dû à tous les cultes ne permet, si l'on veut éviter des froissements de conscience, d'en professer aucun dans l'école ? Dans l'école communale, peut-être ; c'est ce que nous aurons à examiner tout à l'heure ; mais remarquez qu'il s'agit ici d'une école particulière, qui s'ouvre pour des familles croyantes, désireuses de faire élever leurs enfants dans leurs croyances : quoi de plus légitime que ce désir ? Y mettre obstacle, ne serait-ce pas un acte de véritable tyrannie ? à moins que l'on ne prétende que tout enseignement religieux est un mal en soi, une peste qui fait souffrir la société. Mais alors ce n'est plus seulement de nos écoles qu'il faudrait le bannir, mais aussi de nos églises et de nos temples, dont les portes devraient rester désormais fermées ; car il ne faut tolérer nulle part le mal et la peste. Que certains esprits, dans leur aversion pour tous les cultes, ne reculent point devant ces extrêmes conséquences, cela peut être ; mais ils sont, grâce à Dieu, en bien petit nombre ; l'immense majorité, même quand elle se trompe sur les vraies conditions de la liberté, veut que chacun soit libre.

Si nous avons le droit incontestable de donner à nos enfants l'instruction religieuse, nous avons le droit, non moins incontestable, de déléguer ce soin à un maître qui possède notre confiance. Que nous nous associions dix, vingt, cinquante pères de famille pour faire choix du même maître, s'il offre du reste les garanties générales d'aptitude et de moralité exigées par la loi, je ne vois pas qu'on puisse, sans un insigne abus de pouvoir, nous l'interdire. Voilà notre école à nous, elle existe légitimement. Vous n'en voulez pas pour vos fils et pour vos filles ; vous aimez mieux celle où on ne leur dira pas un seul mot de Dieu ni de la vie future : soit ; vos

préférences pourront librement s'exercer ; que vous faut-il de plus pour être satisfaits ? Exigez-vous, par surcroît, que nous vous fassions le sacrifice de nos convictions ?

Si chacun garde sa liberté, comme il est juste, l'enseignement laïque a bien peu de chance de réussir ; car presque tous les pères, sans en excepter même la plupart de ceux qui vivent étrangers aux pratiques religieuses, ne voudront pas cependant (tout à l'heure nous en chercherons la raison) que leurs enfants soient privés de ce qu'ils regardent comme un élément indispensable de l'éducation. Si l'école communale leur refuse, à cet égard, ce que l'école privée leur promet, l'école communale courra grand risque de voir désertier ses bancs, dût-elle offrir à tous l'appât de la gratuité.

Tous les droits doivent être sacrés pour le législateur, même ceux d'une minorité, si faible qu'elle soit : à quel respect n'est-il donc pas tenu quand il s'agit des droits du grand nombre ? Mais admettons, pour un instant, que, sans tenir compte ni de ces droits ni du vœu général des familles, on proscrive impitoyablement de toutes les écoles, publiques ou particulières, tout enseignement religieux, sait-on ce qui va en résulter ? On revient, d'une façon détournée, moins brutale, mais tout aussi sûre, à l'expulsion des congréganistes ; c'est-à-dire que l'instruction populaire va recevoir une atteinte des plus graves ; car, nous ne saurions assez le répéter, le nombre, déjà trop insuffisant, de nos instituteurs et de nos institutrices sera considérablement réduit ; beaucoup de nos enfants ne pourront plus apprendre à lire, à écrire, à compter. Comme tous nos autres maîtres, les congréganistes comprennent sans doute combien il importe de donner à l'enfance ces connaissances premières qui s'acquièrent dans les écoles, et qui souvent seront, en fait de science, tout le lot de nos ouvriers et de nos paysans. Mais si persuadés qu'ils soient de l'importance de ces études élémentaires, les congréganistes ont été mûs encore par une autre considération, lorsqu'ils ont accepté les dures obligations que leur impose leur habit, et renoncé à cette vie de famille, à cette liberté si chère à la plupart des hommes ; ils ont songé aussi, ils ont songé surtout aux services qu'ils pouvaient rendre en concourant à l'éducation religieuse. Otez-leur cette joie de pouvoir se dire qu'ils contribuent, pour leur part, à une œuvre sainte et pieuse, vous leur ôtez leur principale récompense, la consolation de leurs pénibles labeurs ; leur profession n'a plus de charme. Si vous leur défendez ce qui est à leurs yeux l'accomplissement même du devoir, croyez-vous qu'ils vont continuer leurs ingrates fonctions ? Car ce n'est pas apparemment l'attrait des avantages matériels que vous leur offrez qui pourra les retenir. Il ne faut pas s'y méprendre ; la sup-

pression de toute instruction religieuse, c'est, au fond, la suppression de toutes les écoles de Frères et de Sœurs, sans compter les écoles destinées aux protestants et aux israélites; nous retombons alors dans ce péril que j'ai déjà signalé plus haut. A ceux qui se résignent à la fermeture de tant de maisons, nous n'avons plus rien à dire, si ce n'est qu'ils privent de leurs maîtres plus de seize cent mille enfants des deux sexes, les deux cinquièmes de la population scolaire¹. Est-ce là le progrès promis à l'instruction primaire? Ce progrès, l'Alsace-Lorraine le voit se réaliser chez elle, depuis qu'elle a cessé d'être française, et elle proteste; elle proteste, bien qu'elle n'ait jamais eu la réputation d'être fort cléricale. Mais plutôt, dit un des organes de l'administration allemande, la *Gazette de Lorraine*, « plutôt pas d'instituteurs que des instituteurs catholiques! » A la bonne heure; ceux-là ne dissimulent pas ce qu'ils veulent; l'aveu est net et franc; il prouve que, s'il est un intérêt que l'on poursuit, ce n'est pas précisément celui de l'enseignement. Mais est-il opportun pour nous d'imiter ce qui se fait là-bas en haine de la France, et de nous germaniser?

V

Bornera-t-on aux seules écoles communales l'interdiction de l'enseignement religieux, en laissant aux parents le droit de choisir entre le maître public et le maître privé? Sans doute on semblera par là respecter la liberté; mais cette liberté, le plus souvent, ne sera qu'illusoire; car, soit par manque d'instituteurs, soit par défaut de ressources pécuniaires, la plupart de nos communes n'ont et ne peuvent avoir qu'une école: elles ne l'ont même pas toujours;

¹ Inutile de dire que nous ne savons pas exactement le nombre des enfants qui suivent les écoles laïques et les écoles congréganistes; nous ne pouvons le connaître que d'une manière approximative, mais suffisante toutefois pour les besoins de la cause que nous défendons; nos calculs ne sont pas de pure fantaisie; nous les empruntons à la statistique officielle de 1863, la dernière qui ait été faite. On n'a qu'à consulter le tableau 117, et l'on verra qu'en faisant le total, pour les écoles publiques et libres, des garçons et des filles, il y en a, en nombre rond, 2,725,000 dans les écoles laïques, et 1,610,000 dans les écoles congréganistes. Nous ne comprenons pas dans ce chiffre les salles d'asile, qui comptent, laïques, 82,000 enfants, et congréganistes, 302,000. Nous ne croyons pas que depuis cette époque les proportions aient dû beaucoup changer. Sans doute, à défaut de maisons congréganistes, un certain nombre d'enfants pourront aller dans les maisons laïques du voisinage; mais combien en est-il qui auront cette facilité? Un quart peut-être, un tiers tout au plus; mettons même, si l'on veut, la moitié, chiffre évidemment exagéré: il n'en reste pas moins que plus de 800,000 enfants, qui fréquentaient les écoles, ne pourront plus les suivre.

et combien de temps faudra-t-il encore avant qu'il ait été pourvu aux nécessités les plus pressantes? Les familles ne seront vraiment libres que là où elles auront à leur disposition plusieurs écoles.

Mais sans nous arrêter plus longtemps à ces considérations, voyons si, même dans les écoles communales, il est juste, il est raisonnable de supprimer des leçons regardées jusqu'ici comme indispensables au jeune âge. Tout d'abord nous croyons que l'on se fait une fausse idée de ce qui se passe dans nos établissements scolaires; la loi qui les régit ne met nullement en péril la liberté de conscience. Sans doute si tous les enfants indistinctement, et quelle que fût à cet égard la volonté des parents, étaient pliés aux pratiques de telle ou telle religion, nous comprendrions des scrupules et des plaintes. Mais il suffit d'entrer dans nos écoles pour voir que, là même où les enfants qui appartiennent à l'une ou à l'autre de nos communions religieuses sont en grande majorité, la foi des dissidents est toujours soigneusement ménagée; il ne s'exerce sur eux de coaction d'aucune espèce : tout ce qui est respectable est respecté; le maître ne fait pas de prosélytisme.

Serrons la question de plus près, et entrons dans le détail. En quoi donc consiste au juste cet enseignement religieux, qu'il importe d'éliminer au plus vite de nos écoles? On fait apprendre aux enfants le catéchisme et l'histoire sainte, le catéchisme, bien entendu, de la communion à laquelle ils appartiennent. L'instituteur ne s'attache qu'à faire retenir la lettre; les explications, les développements seront donnés ailleurs par le ministre du culte. Mais c'est déjà beaucoup pour les enfants de savoir la lettre : si on ne l'apprenait qu'à l'église ou au temple, un temps précieux serait perdu. Nos ouvriers comme nos paysans, qui aiment de pouvoir disposer le plus promptement possible de leurs enfants pour les associer à leurs travaux, et qui ne veulent pas cependant (car ils ne sont pas encore dégagés à ce point de toute préoccupation religieuse) que leurs fils et leurs filles se passent de la première communion, se plaindraient de retards trop prolongés. Pour permettre, en temps voulu, l'accomplissement de cet acte de la vie chrétienne, enverrait-on plus souvent l'enfant à l'église ou au temple? Mais alors c'est tous les jours qu'il faudra l'y envoyer, au détriment de l'école. Que d'heures perdues dans ces allées et venues? Et encore il n'est pas bien sûr que cette préparation religieuse se fasse aussi vite; car la fonction du prêtre ou du pasteur c'est surtout d'expliquer, de commenter le texte appris d'abord par les enfants; et où l'apprendront-ils mieux qu'à l'école, sous la direction d'un maître vigilant, qui épargne ainsi aux familles une partie de ce temps dont elles savent si bien apprécier la valeur, quand il s'agit

de gagner, par un travail sans relâche, le pain de chaque jour?

Est-il bien sûr d'ailleurs que les progrès purement scolaires ne sont pas liés plus qu'on ne le croit à l'enseignement religieux? Dans un âge encore si peu avancé, souvent l'écolier ne comprend pas bien de quelle utilité peut être pour lui l'étude qu'on lui impose; il prendrait assez facilement son parti de ne savoir pas lire. Mais il sait qu'il doit faire sa première communion : ce moment lui apparaît comme celui où il va sortir de l'enfance; pour grandir ainsi à ses propres yeux, il faut qu'il sache son catéchisme, quelques éléments de l'histoire sainte : avec la lecture, ce savoir lui devient facile. En apprenant par cœur les réponses qu'il doit faire à l'église, il exerce, il assouplit sa mémoire peut-être un peu paresseuse; les autres leçons y gagnent aussi. Tout se tient, et tel écolier qui aurait défié longtemps les efforts du maître, n'a retenu autre chose que parce qu'il a dû retenir son catéchisme. Ceux qui vantent l'instruction primaire, telle qu'elle existe en Allemagne, ont fait remarquer souvent que, dans les pays protestants, la Bible sert de livre de lecture; l'enfant trouve ainsi dans la foi religieuse un secours et une excitation pour ses premières études. L'observation est juste, bien qu'elle ait été faite quelquefois dans un esprit de dénigrement pour le catholicisme. Mais pourquoi ce qui est vrai des protestants ne le serait-il pas des catholiques? Le catéchisme et ces histoires saintes, que nous mettons entre les mains de nos écoliers, peuvent remplacer la Bible.

J'ignore si le nombre de ceux qui ne veulent plus entendre parler de catéchisme est en effet aussi considérable dans le pays que le prétendent les adeptes de la libre pensée : à cet égard je me permets de conserver quelques doutes. Mais, après tout, dans cette question, ce qu'il importerait surtout de savoir, c'est combien il est de pères qui répugneraient à voir donner dans l'école l'éducation religieuse à leurs enfants, et c'est de l'opinion des pères qu'il faut surtout tenir compte. Sur ce point on ne saurait élever un doute sérieux : l'immense majorité veut cette instruction. Allez dans les faubourgs de nos villes, descendez dans nos villages : ceux-là même qui ne vont plus à l'église et que l'on entendrait dans les cabarets crier le plus fort contre leur curé, n'admettraient pas que leurs enfants, au moins jusqu'à un certain âge, fussent élevés sans qu'on leur parlât de religion. Qu'il y ait là un dernier reste de sentiments moins éteints qu'on ne le suppose, que ce soit le souvenir persistant des premières années, ou l'influence de la mère et de la femme au foyer domestique, toujours est-il que dans cette campagne, entreprise en faveur de l'enseignement laïque, on ne doit pas compter, sauf de bien rares exceptions, sur le concours des familles.

Et ce serait malgré les vœux du plus grand nombre que l'on irait modifier le programme actuel de nos écoles ! Mais je prends un père, même hostile pour son enfant à toute idée religieuse : le maintien de ce programme peut-il exciter ses justes susceptibilités ? Je ne le crois pas et je vais essayer de le prouver.

Nous envoyons nos enfants à l'école, dans quelle intention ? Pour qu'ils s'instruisent, pour qu'ils sachent ce qu'il leur importe de connaître et qu'on ne peut ignorer sans honte. Personne ne trouve mal qu'outre la lecture, l'écriture et le calcul, choses indispensables, on leur enseigne l'histoire et la géographie ; bien loin de là : on reprocherait plutôt à nos maîtres de ne pas leur en apprendre assez. Il est bien probable que nos écoliers n'iront jamais ni au Chili ni au Japon ; c'est dans le présent, où ils vivent, qu'ils se préparent à l'avenir qui les attend : et cependant nous n'hésitons pas à les faire sortir, au moins par la pensée, de leur pays et de leur temps, pour voyager dans le passé et sur toute la surface du globe. Nul n'a jamais estimé que ce fût une étude vaine de nous enquérir ainsi de ceux qui vivaient avant nous ou qui vivent loin de nous. Rien de ce qui est humain ne m'est étranger, disait un poète latin. Indépendamment de tant d'autres mérites par lesquels elles se recommandent, l'histoire et la géographie satisfont à ce besoin de connaître nos semblables.

Mais s'il ne nous est pas permis de vivre dans un coin de l'espace et du temps, indifférents à tout ce qui s'étend au-delà de cet horizon borné, à plus forte raison l'ignorance de tout ce qui nous environne, de tout ce qui nous assiège, pour ainsi dire, serait impardonnable. Repoussez tous les articles de tous les *Credo*, niez, tant que vous le voudrez, toutes les vérités religieuses : toujours est-il que le christianisme est un fait historique immense ; c'est le christianisme qui depuis dix-huit siècles a pénétré, a inspiré le monde ; nos institutions, nos lois, nos mœurs, nos idées, même sans que nous y songions, sont toutes pleines de son esprit. L'oiseau a beau briser la coque où il s'est formé et en rejeter les débris, il n'en est pas moins sorti : ainsi, quoi que nous fassions, nous sommes toujours issus du christianisme. Il est là, vivant encore, présent partout à nos yeux et à nos oreilles ; il façonne les générations qui nous entourent, et vous voulez que je l'ignore ! Même quand je refuserais ma foi aux enseignements qu'il me donne, je rougirais de ne pas connaître ses dogmes, son histoire première, de ne pas savoir en quoi consiste cette religion acceptée de ceux au milieu desquels j'habite, de vivre comme étranger à mon pays et à mon époque.

L'école, répétons-le, n'est pas un foyer de prosélytisme, le maître ne fait l'office ni de prêtre ni de pasteur ; son rôle, c'est de donner à l'enfant cette instruction générale sans laquelle il croupira dans

une grossière ignorance. Le simple exposé de ce que croient les chrétiens (car le catéchisme n'est que cela) est-il donc si effrayant? Les peurs de la libre pensée, si on les écoutait, condamneraient nos écoliers à n'en savoir pas plus sur les choses qui nous touchent de si près que de petits sauvages des îles de l'Océanie. Les extrêmes se ressemblent souvent plus qu'on ne le pense. Il y a vingt-cinq ans, certains réformateurs, plus zélés que judicieux, prétendaient aussi soustraire la jeunesse à un pernicieux enseignement : par crainte du paganisme ils auraient volontiers retranché des études toute l'antiquité profane. Aujourd'hui c'est le christianisme dont il ne faut plus laisser parler dans les écoles ; car peut-être fera-t-on grâce à la mythologie. Mais l'auteur du *Ver rongeur* ne supprimait du moins que la connaissance d'un passé qui n'existe plus ; on va plus loin maintenant, on veut que nos écoliers ignorent le présent et tout ce qui est autour d'eux.

Si la chose n'est guère raisonnable, nous ne croyons pas non plus qu'elle soit facile. Tout parlera aux enfants de cette religion sur laquelle le maître doit se taire. L'église qui s'ouvre à quelques pas de leur demeure, la croix qui se dresse au prochain carrefour, les prières et les cérémonies qui accompagnent les morts au cimetière, tout conspire pour éveiller, pour solliciter leur attention. On est fort curieux à cet âge : ils interrogeront le maître pour avoir des explications que le père, trop peu instruit, n'aura pu leur donner, et le maître devra placer un sceau sur ses lèvres. Je crains bien que la loi du silence ne soit souvent enfreinte, et que, pour en assurer l'observation rigoureuse, il ne faille imaginer quelque pénalité.

VI

Mais enfin, soit, le législateur l'a prescrit, la religion est absente de l'école. — Il faut encore s'entendre : de quelle religion, parlez-vous? Est-ce simplement de la religion positive, catholique, protestante, israélite? Ou bien vos défenses vont-elles plus loin? La religion naturelle est-elle comprise, elle aussi, dans la proscription? Mettez-vous au préalable d'accord sur ce point; sinon, je prévois que la lutte va recommencer, tout aussi vive, tout aussi ardente. Vous qui croyez encore avec Voltaire et Rousseau, que l'homme n'est pas la dernière raison de toutes choses, qu'il y a au-dessus de lui un être qui gouverne le monde, que nous ne sommes pas seulement formés de molécules, et qu'une partie de nous-mêmes nous survivra, vous voulez bien que l'on parle de Dieu, de l'âme, d'une vie future; mais prenez garde, à votre tour vous êtes un superstitieux, qui prétendez imposer vos superstitions : la pensée ne doit pas être ainsi enchaî-

née ; votre déisme est encore une religion, et il ne faut, c'est le principe même que vous avez posé, tolérer dans les écoles l'enseignement d'aucune religion. Ainsi, de conséquence en conséquence, on finira par ne vouloir plus laisser professer que la négation absolue ; car il faut bien que l'esprit s'élève à une indépendance complète. Vous serez toujours l'esclave des anciens préjugés, tant que vous ne serez pas arrivés à la perfection de l'athéisme et du matérialisme.

On dira peut-être que nous exagérons. Plût à Dieu ! Mais il ne faut pas être grand prophète pour prévoir jusqu'où doivent aller d'intrépides logiciens. D'ailleurs, il n'y a plus rien à prévoir : est-ce que, dans certains journaux, cette logique ne s'est pas déjà exprimée hardiment, clairement ¹ ?

Dans ce naufrage des idées religieuses, la morale, au moins, surnagera-t-elle ? Tous ceux qui se sont occupés un peu sérieusement de philosophie le savent bien : suivant les solutions que reçoivent ces grandes questions de Dieu, de l'âme, d'une autre vie, la morale se présente à nous sous des aspects différents ; immuable ou changeante, obligatoire ou conventionnelle, elle s'étend ou se rapetisse ; pour les uns, elle est une réalité absolue ; pour les autres, un mot et une chimère ; on ne la retrouve pas identique dans deux systèmes religieux. On a beaucoup parlé de morale indépendante : indépendante d'une religion positive, nous le voulons bien ; mais indépendante même de toute religion naturelle, cela n'existe qu'en rêve : c'est un édifice qui n'a point de base. Les doctrines morales ne sont guère que le corollaire des doctrines religieuses ; cette vérité est si évidente qu'elle devient presque un lieu commun. Voulez-

¹ Un de nos députés, M. Lacroix, usant du droit d'initiative, a déposé un projet de loi pour organiser l'instruction gratuite, obligatoire et laïque. L'article 11 de cette loi est ainsi conçu : « Des notions générales sur l'existence de Dieu, sur l'immortalité de l'âme, sur la morale, sur les principes d'un gouvernement républicain, seront donnés assidûment aux élèves des deux sexes, dès l'âge de dix ans ». Un journal, *les Droits de l'Homme*, s'élève contre cet article. Nous demandons pardon de reproduire quelques-unes des lignes suivantes ; mais, en pareille matière, il faut citer textuellement : « La loi Lacroix contient un certain article 11, qui ne laisse pas d'être excessivement perfide et de corrompre irrémédiablement l'esprit de la proposition..... C'est un enseignement pareil qu'on a la prétention de faire passer pour laïque ! Qu'importe, avec ce programme, que les instituteurs et institutrices ne puissent appartenir à aucun ordre religieux ? Est-ce ainsi que l'on entend respecter le droit de l'enfant et cette liberté de la famille dont on fait tant de bruit ? L'athée et le matérialiste sont-ils donc irrecevables à protester, quand on viole, dans leurs enfants, des convictions sacrées et légitimes ? Puis, si vous tenez absolument à *Bondieusardifier* la jeunesse, de quel Dieu comptez-vous lui enseigner l'existence ? Sera-ce d'Allah ou de Jésus-Christ, de Jéhovah, de Vichnou ou du grand Jitchi-Manitou ? Il faudrait le dire. »

vous que tous les crimes puissent se commettre et se justifier, « ôtez « aux hommes, a dit Voltaire, l'opinion d'un Dieu rémunérateur et « vengeur... L'athée, fourbe, ingrat, calomniateur, brigand, sanginaire, raisonne et agit conséquemment. »

Inutile donc de parler de devoirs, si l'on ne rattache le devoir à un principe plus élevé. Vainement prétendra-t-on séparer la morale de la religion : il ne faut pas qu'il soit question dans les écoles de l'une plus que de l'autre. Cette conséquence rigoureuse, inévitable, on saura bien la tirer. Serait-il d'ailleurs si difficile de citer des écrits où la morale se trouve audacieusement niée, reléguée au rang des vieilleries dont il convient à un âge tel que le nôtre de ne plus être la dupe? Ces théories, qui font de l'homme une simple machine, et qui, supprimant la liberté et la responsabilité, le mérite et le démerite, détruisent la notion même du devoir, elles ont leurs adeptes; au nom du respect qui est dû à leurs opinions, ne pourraient-ils demander à leur tour, qu'on fasse grâce à l'enfance de cette superstition surannée qui s'appelle la morale? Sur cette pente rapide, on descend vite jusqu'au rejet de toutes les croyances.

Quand nous en serons venus là, si jamais nous y devons tomber, quels sont les livres qui pourront être mis entre les mains des écoliers? Car enfin, quand j'ouvre un volume, c'est grand hasard si, dès la première page où je porte mes yeux, je ne trouve pas de ces mots qui éveillent tout de suite quelques-unes de ces idées sur lesquelles il ne faut pas arrêter la pensée de l'enfant. Dieu, l'âme, le ciel, la religion, le devoir, le péché; voilà, et il en est encore beaucoup d'autres, des expressions malsonnantes qu'il faudra bannir avec soin de tous les ouvrages à l'usage des écoliers. On nous fera des livres expurgés, mais expurgés dans un esprit nouveau, c'est-à-dire, vides de toutes les idées et de tous les sentiments que l'expérience des siècles avait estimés jusqu'ici les plus propres à nourrir et à former la jeunesse. Nous avons changé tout cela, dit le médecin de Molière, quand il met le cœur, non plus à gauche, mais à droite. Quelques-uns de nos théoriciens d'aujourd'hui ne sont pas moins hardis, quand ils rompent avec toutes les traditions du passé et nous font un système d'éducation dont on ne s'était jamais avisé.

VII

A-t-on songé que, l'enseignement laïque une fois décrété pour les établissements primaires, il faudra bien, si l'on veut échapper au reproche d'inconséquence, l'appliquer aussi dans l'instruction secondaire? Car enfin, pourquoi nos lycées et nos collèges seraient-ils livrés à un mal dont on a voulu purger soigneusement nos écoles?

Est-ce parce qu'ils renferment une population moins nombreuse? Non, sans doute; que les enfants soient cent mille ou un million, il ne faut jamais laisser infecter l'esprit de la jeunesse. Est-ce à cause de la différence des âges? Mais si les élèves peuvent rester au collège jusqu'à dix-huit ou vingt ans, souvent ils y entrent tout aussi jeunes qu'à l'école; le collège les conserve plus longtemps, c'est-à-dire, qu'il peut façonner plus complètement leurs idées et leurs caractères: est-ce une raison pour lui permettre de leur inoculer un enseignement réputé nuisible en soi? Que ces élèves appartiennent en général aux classes plus élevées, que le programme de leurs études soit plus étendu, tout cela ne peut expliquer ni justifier une tolérance fâcheuse, ni ce privilège à rebours, qui consisterait à créer pour eux un péril particulier. En vérité, plus j'examine et moins je vois pourquoi cet enseignement laïque, s'il est bon, s'il est nécessaire pour sauvegarder le droit de l'enfant et la liberté de la famille, ne serait pas la loi de nos collèges, aussi bien que de nos écoles. Nos lycéens méritent bien que le législateur étende sur eux aussi sa prévoyance et sa tutelle.

La réforme une fois commencée devra donc se poursuivre et s'achever; c'est encore la logique qui le veut, elle fait payer quelquefois assez cher ses exigences. Déclarer que tout ce qui ressemble à l'instruction religieuse doit être sévèrement écarté de nos classes, rien de plus facile, rien de plus simple en apparence; mais si l'on ne veut pas que ces prescriptions demeurent lettre morte, il faut se mettre tout de suite à remanier nos programmes, à les élaguer surtout. Ainsi que de suppressions à faire dans l'histoire! Sans parler de l'histoire sainte, tellement unie à l'enseignement religieux qu'on ne peut l'en séparer, comment faire quand il s'agira de l'avènement du christianisme, des hérésies comme l'arianisme, qui a tenu une si grande place dans la conduite des affaires générales, de la conversion des barbares, des croisades, de la querelle du sacerdoce et de l'empire, de tous ces conciles dont l'influence même politiquement a été considérable? Et dans nos temps modernes, que de difficultés vont encore soulever le protestantisme, les guerres de religion, les concordats! Tous ces faits, les passera-t-on sous silence? Si on les aborde, il faut bien pour les faire comprendre, donner quelques explications: comment, par exemple, raconter la révolution entreprise par Luther sans parler des indulgences, des sacrements, de la grâce, de la présence réelle? Car tout cela n'est-ce pas l'exposition même des dogmes religieux? Nous voilà donc réduits ou à retomber dans cet enseignement que l'on voulait proscrire, ou à n'avoir plus qu'une histoire mutilée, tronquée, c'est-à-dire quelque chose qui ne mérite plus le nom d'histoire.

La géographie elle-même, cette science dont l'importance va toujours croissant, ne court-elle pas grand risque de subir quelque diminution? La géographie, en effet, ne consiste pas seulement dans la description des mers et des continents, des fleuves et des montagnes; elle doit aussi, et c'est par là surtout qu'elle est intéressante, nous faire connaître ce que sont les peuples répandus sur la surface de notre globe. Ainsi j'aurai beau avoir étudié les contours et le relief des îles Britanniques, savoir entre quels degrés de latitude et de longitude elles s'étendent, je ne pourrai dire que je les connais véritablement si j'ignore que l'Anglais est surtout épiscopalien, l'Écossais presbytérien, l'Irlandais catholique, et que leurs religions diverses établissent entre ces trois races des barrières peut-être plus puissantes que les montagnes ou la mer qui les séparent. Mais anglicanisme, presbytérianisme, catholicisme, ne sont que des mots vides de sens, si je ne sais pas quelles croyances désignent ces expressions.

Nous pourrions indiquer des suppressions qui s'imposeraient aussi dans les lettres et même dans les sciences. Mais c'est la philosophie surtout qui aurait à souffrir, tellement à souffrir qu'elle n'existerait plus pour ainsi dire. De quoi s'occupe-t-elle en effet? De tous ces sujets qu'il ne faut pas traiter devant des écoliers. La spiritualité et l'immortalité de l'âme, nos destinées futures, Dieu : voilà les spéculations auxquelles l'élève est convié. Or, qui ne voit tout de suite que c'est encore là de la religion présentée sous une autre forme, dans quelques-uns de ses principes essentiels. Bien souvent la philosophie et la théologie se rencontrent sur un domaine commun : le libre arbitre, la grâce, les attributs de Dieu, les peines et les récompenses dans une autre vie (je ne cite que ces questions entre beaucoup d'autres) trouvent leur place dans le catéchisme aussi bien que dans un cours de psychologie et de théodicée. Que faire? Supprimer ces vieilles études, considérées jusqu'ici comme le couronnement de l'éducation classique? Je sais bien qu'il est de certains savants, ou prétendus savants, qui sourient de pitié quand on leur parle de ce qui ne se voit pas avec les yeux, de ce qui ne se touche pas avec la main; ils n'ont que du dédain pour les rêveries de la métaphysique, comme ils disent; et ils estimeraient avoir fait une cure des plus belles s'ils nous débarraient de ces chimères qui hantent les imaginations malades. Nous ne faisons là, qu'on veuille bien le remarquer, que répéter ce qu'on a écrit, mais qu'il nous soit permis de ne pas penser comme ces réformateurs. Ce n'est pas sans regret que nous verrions disparaître la philosophie. Faiblesse d'esprit, si l'on veut, mais nous croyons qu'il peut y avoir encore profit pour la jeunesse de nos jours à étudier le *Phédon* de Platon, et qu'elle n'a pas perdu son temps avec des visionnaires, quand elle a lu les *Pensées* de Pascal, la *Con-*

naissance de Dieu et de soi-même de Bossuet, le *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon, et la *Théodicée* de Leibnitz.

VIII

Nous repoussons donc de toutes nos forces l'enseignement laïque, parce qu'il met hors la loi toute une catégorie de maîtres qui sont après tout des citoyens comme les autres ; parce qu'il porte atteinte à la liberté des familles ; parce qu'en privant de leurs instituteurs et de leurs institutrices des milliers, des centaines de milliers d'enfants, il ferait reculer l'instruction primaire de quarante ans en arrière ; parce qu'il supprime tout un ordre de leçons qu'il importe essentiellement de conserver ; parce qu'enfin il doit entraîner, comme conséquence, un abaissement de toutes les études. Sous prétexte de respecter la liberté de conscience, il froisse indistinctement tous les cultes ; il ne permet même pas de professer dans les écoles la religion naturelle et la morale. Je sais bien que parmi nos adversaires beaucoup se récrieront contre cette interprétation de leurs idées ; ils repoussent, avec une énergie sincère, cette excessive application de leur doctrine ; mais qu'ils ne se fassent pas illusion ; ils ont la logique contre eux : vainement veut-on s'arrêter à mi-chemin ; la logique, plus forte que toutes nos volontés, nous contraint d'aller jusqu'au bout. L'enseignement laïque a ses intransigeants, les matérialistes et les athées : c'est à ceux-là seulement qu'il donnera satisfaction. Or je ne sache pas que, jusqu'ici, dans aucun pays et dans aucun temps, la loi ait ménagé scrupuleusement les convictions, s'ils en ont de véritables, de l'athée et du matérialiste ; on ne les a jamais élevées au rang de ces croyances qui fussent-elles erronées, ont encore droit à des égards. Pas de Dieu, pas d'âme ; ajoutez comme conclusion nécessaire, pas de morale. La loi serait-elle donc obligée de respecter aussi ceux qui nient le droit et le devoir, c'est-à-dire qui l'attaquent elle-même dans son principe ?

Cet enseignement nouveau que l'on réclame, c'est la France qui en aura fait la première épreuve. Que des essais isolés aient été tentés çà et là, c'est possible ; mais ces essais ne s'imposaient à personne ; toute liberté était laissée aux partisans des anciennes écoles. Aujourd'hui c'est une loi générale que l'on prétend établir, loi qui doit forcer toutes les résistances, et telle que n'en connaît aucune nation, quelle que soit la forme de son gouvernement. Il faut beaucoup de courage, ou plutôt beaucoup de témérité, pour courir les hasards d'une révolution scolaire contre laquelle protestent la pratique et le sentiment unanime de tous les peuples.

Ce n'est pas à tort que toutes les sociétés civilisées, loin d'exiler

de leurs écoles la religion et la morale, leur ont fait au contraire une place d'honneur. Quand il s'agit d'élever des hommes et des citoyens, l'œuvre est complexe : il ne suffit pas de former leur esprit ; il faut aussi, il faut surtout former leur cœur. Toujours on a distingué l'instruction et l'éducation : elles sont d'un grand prix l'une et l'autre ; mais des deux la plus précieuse, qui le niéra ? c'est l'éducation. Or comment se donne-t-elle, si ce n'est à l'aide surtout de ces forces morales que l'on songe maintenant à exclure ? C'est fort bien de s'occuper de l'intelligence de l'enfant ; mais il y a quelque chose de mieux encore et de plus utile à la société, c'est de faire naître dans l'âme de cet enfant et d'y cultiver ces convictions, ces principes, qui serviront de règle à sa conduite, qui le détourneront du mal pour le pousser vers le bien. Lecture, calcul, orthographe, tout ce savoir excellent en soi ne suffit pas. Associer l'instruction et l'éducation, les fortifier l'une par l'autre, voilà la tâche que la sagesse des législateurs s'était toujours proposée : simplifier cette tâche en la réduisant d'une moitié, et de la moitié la plus importante, est-ce un progrès ?

On n'en viendra pas là, nous aimons à le croire. Si bruyants que soient les prédicateurs de l'enseignement laïque, je doute qu'ils puissent amener de sitôt à leurs idées cette grande opinion publique qui réfléchit plus qu'elle ne parle. Si pourtant nos espérances étaient jamais trompées, s'il advenait un jour que, séduit par de fausses théories, le pays donnât raison à nos adversaires, ils ne jouiraient, nous en sommes certains d'avance, que d'un triomphe momentané ! On reconnaît l'arbre à ses fruits : à la vue des dommages causés par ces imprudentes innovations, le pays reviendrait de son erreur, et relèverait ce qu'il n'aurait dû jamais détruire. Mais l'application, même passagère d'un mauvais système d'enseignement n'en aurait pas moins fait un mal profond, car les jeunes générations ne sont point une matière sur laquelle on puisse se livrer impunément à des expériences aussi désastreuses.

* * *

LE CENTENAIRE RELIGIEUX

DE

L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

Si Tacite estimait que quinze années sont un grand espace dans la vie d'un homme, cent années sont-elles beaucoup dans la vie d'un peuple ?

Non, sans doute, en thèse générale, si le peuple qui a vécu cet espace de temps n'a fait que continuer une obscure et tranquille existence, ou bien s'il ne s'est occupé, comme sous le Bas-Empire, qu'à reculer de siècle en siècle la mort ou la ruine imminente.

Mais si ces cent années ont vu un petit peuple naître, prospérer, grandir, devenir géant, c'est une notable période de sa vie politique; et lorsque sonne la dernière heure du siècle écoulé, il y a lieu pour cette nation de se recueillir et de se demander ce qu'elle a fait soit dans l'intérêt de sa puissance, soit pour son progrès moral et celui de l'humanité.

Dans ce vaste examen de conscience d'un grand peuple, qui doit embrasser toutes les faces de son existence, bornons-nous à choisir, pour l'étudier à part, une question déterminée, la question religieuse, et plus spécialement la question catholique. La naissance de l'Eglise catholique aux Etats-Unis, les péripéties qu'elle a traversées, son développement inattendu et les causes de ce développement, la solidité avec laquelle elle semble maintenant constituée soit dans sa hiérarchie intérieure, soit dans ses rapports avec le gouvernement fédéral comme avec chacun des Etats, voilà un tableau qui a son intérêt et sa grandeur. Nous le laisserons dans son cadre, et nous le maintiendrons, autant que possible, dans ses limites.

I

Il faut remonter au berceau même des Etats-Unis pour réfuter une erreur de nos pseudo-libéraux du continent, qui se sont persuadés que les colonies de protestants, partis de l'Angleterre pour l'Amérique au dix-septième siècle, étaient allées y fonder la liberté religieuse en même temps que les libertés communales et politiques. Rien n'est plus faux. Ces premières colonies y ont, au contraire, porté un esprit d'intolérance et d'exclusivisme persécuteur, tel qu'on pouvait l'attendre des sectaires de cette époque.

Loin de poser la thèse de la liberté absolue de conscience, les premiers planteurs puritains revendiquèrent le droit de pratiquer leur culte comme étant le seul qui fût fondé sur une religion vraie. Ils posaient en principe la souveraineté de Dieu et ils avaient établi une sorte de théocratie semblable à celle qui régnait parmi les Hébreux au temps des Juges.

Les *freemen* seuls avaient droit de suffrage, en matière communale et sous la suzeraineté de la couronne. Or, les membres des congrégations étaient seuls considérés comme *freemen*.

Tel fut le régime commun aux colonies protestantes de la Nouvelle-Angleterre; ces émigrés religieux, ou, comme ils s'appelaient, ces pèlerins, *pilgrims*, s'étaient dérobés à l'oppression de l'Eglise anglicane dans leur mère-patrie; ils étaient venus chercher la liberté pour eux, sans en faire jouir les autres dissidents.

Mais il n'en fut pas ainsi dans la Virginie, où se réunirent tous les Anglais qui adhéraient à l'Eglise établie de la métropole, et qui y avaient importé la législation intolérante de Henri VIII et de ses successeurs. La Caroline du Nord devint le refuge des non-conformistes de Virginie, auquel se joignirent beaucoup de huguenots français.

Delaware et New-Jersey reçurent un grand nombre de protestants hollandais ¹ et suédois.

Les puritains et les quakers avaient été bien moins attirés en Amérique par la pensée de s'y créer du bien-être et des richesses, que par le désir d'y trouver un foyer et des autels où ils pussent adorer Dieu suivant les préceptes de leur secte.

Les catholiques avaient été poussés sur les mêmes rivages par le besoin d'échapper aux persécutions du gouvernement anglais. Mais ils eurent la naïve générosité, en fondant une colonie au Maryland,

¹ Ce sont également des Hollandais qui avaient été les premiers colons et habitants européens de New-York.

sous la conduite de lord Baltimore, d'y proclamer la liberté religieuse la plus absolue. A la faveur de cette porte si large qui leur était ouverte, les protestants entrèrent en foule. Dès qu'ils se virent plus nombreux que leurs hôtes, ils s'emparèrent de l'administration, et, par plusieurs décrets successifs, interdirent aux catholiques de tenir des écoles, de remplir des emplois de l'Etat ou des fonctions municipales et d'avoir le libre exercice de leur culte public.

Bientôt le Maryland, abusant de plus en plus de sa nouvelle majorité sectaire, alla jusqu'à déclarer, dans un acte législatif, que l'introduction sur son territoire d'un Irlandais catholique, serait punie de la même peine que l'importation d'un esclave nègre.

Ainsi les catholiques de ce pays n'eurent pas à se louer, à cette époque, d'avoir introduit dans le sein de leur colonie primitive la liberté religieuse : elle n'avait été qu'une arme qui avait servi à leurs adversaires, incapables alors de répondre à ces nobles procédés par des procédés semblables.

Pendant que les catholiques s'étaient montrés généreux jusqu'à la duperie dans la colonie primitive du Maryland, leur religion était, dans les autres colonies, l'objet des préventions les plus jalouses. Le général Court, gouverneur du Massachusset, dénonçait le ministre protestant de Wattertown pour avoir exprimé l'opinion que l'Eglise de Rome était une véritable Eglise. Une appréciation modérée du catholicisme était considérée comme un délit.

Les puritains voisins du Canada avaient pour les catholiques de ce pays une haine telle qu'ils y sacrifiaient leurs intérêts politiques et commerciaux. Il fallait qu'une ligne de douanes infranchissables empêchât toute communication morale et matérielle entre ce pays et le leur. Tout prêtre qui aurait franchi cette ligne aurait été puni d'emprisonnement ou même de mort.

La Pensylvanie seule avait proclamé la liberté religieuse, et plusieurs catholiques avaient pu en profiter. Il y en avait aussi quelques-uns dans le Rhode-Island, malgré la surveillance oppressive dont ils étaient l'objet. Mais, au résumé, il n'existait pas d'Eglise proprement dite; il y avait seulement des familles catholiques éparses, que l'on a évaluées à huit ou dix mille ¹ au plus; on les regardait comme des anomalies vivantes, destinées bientôt à disparaître dans la masse des protestants.

Nous n'avons pas besoin de dire que, même chez ce petit nombre de familles, la pratique du culte, devenue difficile, l'absence d'un clergé régulier, et le peu de ressources religieuses avaient amené un grand relâchement dans la foi.

¹ 25,000 individus en tout.

Tel était l'état des choses en 1774 quand un conflit devint imminent entre l'Angleterre et ses colonies. Il se forma, comme on sait, à cette époque, une convention composée de quelques citoyens d'élite, qui prit en main le gouvernement du pays et donna le signal de la résistance à la métropole. Cette convention fit une proclamation célèbre dans laquelle elle engagea tous les colons américains à mettre de côté leurs disputes et leurs animosités religieuses pour la défense de leurs communes libertés. Sans doute cet appel avait principalement pour but d'établir des rapports plus cordiaux entre la Nouvelle-Angleterre et les colonies du Sud, qui reproduisaient entre elles le vieil antagonisme des puritains et des cavaliers. Mais toutes les dissidences religieuses s'effaçaient en ce moment devant la question politique, et les catholiques durent profiter d'un acte de tolérance qui n'avait pas été fait pour eux, et qui tendait à devenir le droit commun du pays : sans hésiter, sans récriminer, ces parias de la veille se jetèrent vaillamment dans la lutte pour l'indépendance nationale. Un des signataires de la proclamation était un catholique, et un prêtre fit partie de l'ambassade envoyée au Canada pour demander l'alliance de cette province ou obtenir au moins sa neutralité.

Certainement la conduite des catholiques indigènes pendant la guerre de l'Indépendance fit une favorable impression sur l'esprit public ; il en fut de même du secours important donné en cette occasion par des officiers et des soldats français et catholiques à l'Amérique du Nord ¹. Mais, suivant un publiciste moderne des Etats-Unis auquel nous emprunterons beaucoup de renseignements curieux et de notions assez peu répandues en France ², « il faut « chercher ailleurs la source et l'explication de cette clause importante introduite alors dans la Constitution : aucun serment de « *Test* ne sera exigé pour être investi aux Etats-Unis de quelque « fonction ou de quelque charge publique que ce soit. » Il faut en dire autant, suivant lui, du premier amendement qui statue « que « le Congrès ne fera aucun établissement de religion et n'interdira « le libre exercice d'aucun culte. » Ces mesures faisaient partie d'un système général de politique consistant à restreindre autant que possible l'action du gouvernement fédéral et laissant aux divers

¹ « A la conclusion de la paix, le Congrès assista solennellement au « *Te Deum* chanté devant les chefs de l'armée française, dans la chapelle « catholique de Philadelphie. Après de tels actes on n'avait plus à craindre « de retours graves de l'intolérance. » *Les Etats-Unis contemporains*, par Claudio Janet, p. 337.

² Voir dans l'excellente Revue intitulée *The Catholic World* du mois de juillet dernier l'article intitulé *The catholic Church in the United-States*.

Etats une souveraineté indépendante, jusqu'aux dernières limites où elle pouvait se concilier avec leur union fédérative.

Il en résulta cette conséquence singulière que les divers Etats, chacun en particulier, purent continuer librement la politique intolérante et persécutrice de l'ère coloniale.

Ainsi, les lois qui avaient été faites pour l'établissement d'une religion d'Etat et d'un culte public exclusif, furent pratiquées dans le Connecticut jusqu'en 1816 et dans le Massachussetts jusqu'en 1833; le serment anticatholique du *Test* avait été maintenu longtemps dans plusieurs Etats particuliers. Ainsi à New-York, jusqu'en 1806, un serment semblable excluait les catholiques des emplois publics, et, dans la Caroline du Nord, ceux qui voulaient jurer qu'ils croyaient que le catholicisme était une erreur avaient la préférence dans toutes les carrières judiciaires ou autres. New-Jersey n'abolit les clauses anticatholiques de sa constitution qu'en 1844, et même aujourd'hui, s'il faut en croire le publiciste du *Catholic World*, on trouve encore dans les lois écrites du New-Hampshire l'existence du serment du *Test*.

L'acte par lequel on interdit au gouvernement fédéral toute espèce d'ingérence en matière religieuse fut une nécessité politique. Toute tentative qui aurait conduit à introduire au sein du Congrès des disputes ou des discussions religieuses aurait presque inévitablement rompu les liens encore bien faibles qui rattachaient les Etats du Sud à la Nouvelle-Angleterre. Les raisons qui empêchaient le gouvernement fédéral de remédier au fléau de l'esclavage s'appliquaient avec dix fois plus de force encore aux questions de religion.

Ce premier amendement de la Constitution, dont les Américains font si fort parade, ne doit donc point être interprété comme un principe de tolérance ou de séparation systématique de l'Eglise et de l'Etat. C'est tout simplement l'expression d'une vue politique des Etats confédérés, qui tout en retenant chacun dans leur circonscription particulière leur droit préexistant de contrôle sur la religion, croyaient ne pouvoir pas le déléguer au gouvernement central sans mettre en péril l'existence même de l'Union.

Tout dernièrement, les hommes politiques de l'Amérique du Nord ont reconnu le besoin d'un règlement d'union, d'une sorte de concordat entre l'Etat et l'Eglise, et leurs vues à cet égard ont pris corps dans diverses constitutions particulières. C'est ce que l'un de nos collaborateurs, le comte de Chabrol, a très-bien expliqué, ici même, il y a neuf ans, après son retour d'un voyage dans l'Amérique du Nord.

Outre les causes ci-dessus énumérées, il y en eut d'autres qui concoururent à modifier l'attitude des Etats-Unis dans la question

religieuse et qui tendirent à procurer une plus grande liberté à l'Eglise catholique. La première fut la naissance de la théorie du gouvernement que Jefferson avait empruntée aux philosophes du dix-huitième siècle et qu'il chercha à propager et à mettre en pratique quand il devint président de la République. L'Etat, suivant cette théorie, est un pur organisme politique, et n'a rien à faire avec telle ou telle religion. L'un des apôtres de cette doctrine fut le célèbre Franklin.

Une autre cause, qui tendit à amener une séparation relative de l'Eglise et de l'Etat, fut le nombre rapidement croissant d'une multitude de sectes diverses; cela rendit de plus en plus difficile une réglementation religieuse émanant de l'autorité civile, d'autant plus que la plupart de ces sectes étaient tout à fait opposées à la reconnaissance d'une religion particulièrement protégée par le pouvoir.

Ce qui vint encore à l'appui de ce système, ce fut le désir d'encourager l'immigration. On sentait que la puissance toujours ascendante des Etats-Unis depuis près d'un demi-siècle tenait à ce que ce pays servait de refuge à tous les opprimés de l'Europe, de quelque espèce qu'ils fussent. Tout cela prédisposait l'Amérique du Nord à une plus large tolérance des divers cultes et des diverses croyances religieuses.

C'est à toutes ces causes externes, à ces conditions sociales dans lesquelles les Etats-Unis ont été placés, et non au libéralisme ou au naturel tolérant des protestants de diverses nuances, que les Américains doivent les lois générales et particulières dont ils n'ont cessé de jouir depuis plus de quatre-vingts ans.

Ce fut à la suite de la guerre qui assura l'indépendance nationale des Etats-Unis, que l'Eglise catholique s'y trouva presque partout dégagée d'entraves et qu'elle fut libre d'entrer et de se déployer à son aise dans un champ qui, pour elle, était entièrement nouveau. « Or, il n'y avait pas à cette époque plus de quarante mille catholiques et de vingt-cinq prêtres. On n'y rencontrait nulle part ni un couvent ni une communauté religieuse. On n'y trouvait pas une seule école catholique; il n'y avait point d'évêque. Les sacrements de l'Ordre et de la Confirmation n'y avaient jamais été administrés. L'Eglise manquait d'organisation, et même, on peut le dire, de gouvernement, n'ayant pas eu depuis plusieurs années la moindre communication avec son chef immédiat, le Vicaire apostolique de Londres; elle ne possédait aucune propriété, si ce n'est dans le Maryland, où, à force d'adresse, on était parvenu à les sauver de la rapacité des persécuteurs coloniaux. « Mais, dit le « publiciste américain, la foi et l'espérance qui, avec la liberté, « rendent tout possible, survivaient encore, et bientôt la promesse

« d'une brillante moisson dans l'avenir lui fit relever la tête, sous les rayons d'un soleil qui apparaissait dans un ciel plus pur ¹. »

Les prêtres du Maryland et de la Pensylvanie, vers 1782 ou 1783, adressèrent au pape Pie VI une lettre dans laquelle ils le suppliaient de vouloir bien donner pleins pouvoirs à un préfet apostolique pour présider à l'Eglise des Etats-Unis. Dès 1784, le Père Carroll fut nommé par le Saint-Père supérieur américain avec les principales prérogatives de l'épiscopat.

On s'était contenté de demander un préfet apostolique, de peur de blesser les susceptibilités des protestants.

Mais les prêtres des Etats-Unis s'aperçurent bientôt que l'état de l'opinion publique leur permettait de faire un pas de plus et qu'au lieu d'un préfet, ils pourraient, sans inconvénient, avoir un évêque. En conséquence, ils envoyèrent une députation au Saint-Père pour obtenir l'érection d'un siège épiscopal, et le Pape ayant accédé à leur demande, et s'étant assuré que le gouvernement du pays ne ferait nulle opposition à cette mesure, on désigna Baltimore comme le lieu le plus propre pour y établir le siège nouveau et le Père Carroll en devint le premier titulaire. Il y fut consacré le 15 août 1790.

Cette année même, où naissait en quelque sorte une nouvelle Eglise au-delà de l'Océan, était précisément celle où le fanatisme révolutionnaire cherchait à abattre et à anéantir l'Eglise de France. Ce fut alors que M. Emery, le supérieur général de Saint-Sulpice, entra en correspondance avec l'évêque Carroll pendant un voyage de ce dernier en Angleterre, pour lui donner l'idée de fonder un séminaire aux Etats-Unis, avec le concours de quelques prêtres sulpiciens. Ses offres à cet égard furent acceptées avec reconnaissance. L'année suivante (1791), M. Nagot organisa le premier collège des Etats-Unis, à Georgetown, dans le district de Colombie. Il y avait déjà, dans divers Etats de l'Amérique du Nord, une communauté de Carmélites et une autre de Visitandines. En 1809, M^{me} Séton fondait près d'Emmitsburg, dans le Maryland, une maison de Sœurs de Charité, juste un an après que le père Dubois, le premier évêque de New-York, eût ouvert le collège de Mont-Sainte-Marie. En 1805, l'évêque Carroll réorganisa la Société de Jésus, et en 1806, les Dominicains fondèrent leur premier couvent à Sainte-Rose, dans le Kentucky. Deux années plus tard, des sièges épiscopaux étaient fondés à New-York, Boston, Philadelphie et Bardstown, avec un centre archiépiscopal à Baltimore.

Dans la voie où entrait cette Eglise, elle se préparait, autant que

¹ *The catholic World*, p. 441.

pouvait le permettre l'exiguïté de ses moyens, à recevoir et à rallier dans son sein l'immense multitude de catholiques qui venaient aux Etats-Unis chercher un refuge contre les persécutions et l'oppression du gouvernement anglais, et de plusieurs autres gouvernements européens. Mais ses ressources n'étaient pas en rapport avec la grandeur de cette mission : pendant les cinquante années qui suivirent l'heureuse issue de la guerre d'affranchissement, — quoique l'on pût citer dans son sein de grands exemples de courage, de zèle et de mâle énergie, — « elle éprouva des douleurs d'enfantement qui pouvaient ressembler à une agonie et qui firent douter si cette épreuve aboutirait à la vie ou à la mort ¹.

Comme une sorte d'invasion désarmée au milieu d'un pays ennemi, une foule d'enfants et de jeunes gens se versaient chaque année dans un courant incessamment contraire à leur foi. Arrivés sur le théâtre de la vie du monde, ils étaient lancés sans boussole, sans munitions, sans moyens de défense pour la guerre religieuse qu'ils avaient à soutenir. Loin de tout guide spirituel, dans ce vaste pays, privés d'églises et d'écoles, les premiers catholiques immigrants trouvèrent un air malsain et funeste à leur foi ; et comme, en même temps, ils avaient à lutter contre les rigueurs du climat et contre les difficultés de la vie de pionniers, beaucoup de ces premiers colons périrent sur les nouveaux sillons qu'ils venaient d'entr'ouvrir ; aussi leurs enfants orphelins tombèrent entre les mains des protestants et furent perdus pour l'Eglise...

Mais, ainsi que le reconnaît notre publiciste américain, le plus grand mal pour les catholiques durant ces premières années, fut moins dans la disette d'églises et de prêtres, que dans l'esprit d'insubordination qui avait envahi à la fois le clergé et les laïques. « Chaque jour, écrivait l'évêque Carroll, ou presque chaque jour, « se produisent des événements qui alarment ma conscience et excitent ma vive sollicitude pour l'avenir. Vous ne pouvez concevoir les troubles que j'éprouve, et qui sont d'autant plus grands que j'ai à remédier aux défauts de caractère des membres de mon clergé, qui sont venus de tous les coins du monde me demander de l'emploi, avec les habitudes et les éducations les plus diverses. Je ne puis éviter de placer ceux qui me paraissent les meilleurs, et ils ne tardent pas à me créer les embarras les plus pénibles... »

Le système d'administration des biens ecclésiastiques fut encore une cause féconde de discordes : dans beaucoup de lieux, des dissensions s'étaient élevées à ce sujet entre le clergé et les fabriciens

¹ *The catholic World*, p. 442.

laïques, qui prétendaient avoir la gestion exclusive de ces biens : cela devint d'autant plus fâcheux, que l'autorité civile y chercha un prétexte pour intervenir comme arbitre entre les deux partis.

De plus, excepté dans deux ou trois collèges, il n'y avait réellement pas d'éducation catholique pour la jeunesse : pendant longtemps les petites écoles élémentaires furent tenues d'une manière déplorable. Il semble que ce n'ait été qu'après le premier quart de ce siècle que les évêques et les prêtres avaient compris toute l'importance de la question d'éducation des catholiques et aient fait de véritables efforts pour y pourvoir convenablement.

Un autre mal inévitable était le mélange des diverses nationalités dans la même église, donnant naissance aux jalousies et aux discordes continuelles. Il faut y ajouter les difficultés particulières provenant de la nation même à laquelle les Etats-Unis doivent les principaux progrès de leur foi. Voici de quelle manière s'exprimait à ce sujet le premier évêque de Charleston.

« Comme la grande majorité de nos catholiques sont Irlandais ou descendants d'Irlandais, la force du préjugé qui s'attache à eux rejaillit contre la religion catholique elle-même, et l'influence de ce préjugé nous a été plus nuisible qu'on ne le pense généralement. »

Souvent aussi les premiers missionnaires de l'Amérique étaient peu familiarisés, soit avec la langue anglaise, soit avec les mœurs et les habitudes du peuple au sein duquel ils avaient à remplir leur ministère. Quant aux missionnaires français, témoins dans leur pays des forfaits commis au nom du républicanisme, il leur était difficile de sympathiser de cœur avec des institutions dont ils avaient tant souffert.

Le mouvement catholique fut longtemps ou à peu près stationnaire. On imprimait peu de livres de controverse parmi les adeptes de l'Eglise catholique, et la polémique de ces livres était hésitante et timide; elle n'osait pas même signaler les variations de l'Eglise protestante. Ce ne fut que trente ans après l'érection du siège de Baltimore que furent publiés les *Miscellanea* de Charleston, qui paraissent avoir été la première publication périodique vraiment catholique des Etats-Unis; et cinquante ans après la consécration de l'évêque Carroll, il n'y avait encore que six journaux catholiques aux Etats-Unis.

II

« Le 15 août dernier ¹, quatre-vingt-six ans se sont passés depuis

¹ Nous croyons devoir reproduire ici le texte même de l'article du *Catholic*

la consécration de l'évêque Carroll, et, pendant cette période de temps, tous les efforts de l'Eglise ont été consacrés à assurer ses progrès dans le pays. L'œuvre une fois commencée n'a pas été interrompue un seul moment. Au milieu des pertes, des défections, des doutes, des angoisses, des calomnies, des outrages de toute nature, l'effort pour aller en avant a été continu. Chaque année avec ses peines amenait aussi quelques joies. Le progrès était parfois imperceptible, mais toujours réel. Du temps où ces évêques et ces prêtres de tant de génie et de tant de cœur se trouvaient réunis aux premiers conciles de Baltimore, il y avait certainement chez eux plus de tristesse que de satisfaction, quand ils se parlaient de leurs troupeaux dispersés et si pauvrement pourvus, de leur manque de prêtres, d'églises, d'écoles, d'asiles, et lorsqu'ils s'entretenaient de la rude vie du missionnaire et de ses labeurs, qui semblaient si souvent stériles. Mais encore, ils ne cessaient de semer autant que possible la foi, sachant bien qu'il appartient à Dieu de donner à ces germes bénis la vie et l'accroissement.

« Ils étaient semblables à ces voyageurs fatigués qui croient à chaque heure faire peu de chemin et qui, en regardant en arrière à la fin du jour, s'étonnent d'avoir laissé le point de départ si loin derrière eux. De nouvelles églises se construisaient, de nouvelles congrégations se formaient, de nouveaux diocèses s'organisaient. Sur le penchant de la montagne ou dans la profondeur des bois de la vallée s'élevait, on ne savait comment, un cloître, un couvent, un collège, un séminaire, et puis d'autres s'élevaient encore, jusqu'à ce que la terre se fût couverte en beaucoup de lieux de ces retraites de la science et de la vertu. Les éléments de discorde au sein même de l'Eglise se sont graduellement affaiblis, les relations entre le prêtre et le peuple sont devenues plus intimes et plus cordiales, la discipline ecclésiastique s'est fortifiée, et le corps des catholiques a appris à se respecter lui-même de plus en plus...

« Avec une meilleure organisation des diocèses et des congrégations paroissiales, les écoles devenues plus accessibles, plus à la portée de tous, ont eu une utilité pratique, toujours croissante, et le grand progrès accompli dans l'éducation élémentaire des catholiques est un des faits les plus significatifs et les plus rassurants que présente l'histoire de l'Eglise aux États-Unis. Le nombre des élèves, dans nos écoles de paroisses, était, en 1873, de trois cent quatre-vingt mille; et aujourd'hui il est à peu près d'un demi-million, ce qui, à la vérité, est encore un peu moins de moitié de la popula-

World, que nous croyons avoir été composé par un éminent missionnaire des États-Unis, le P. Hecker.

tion écolière des catholiques de notre pays. Mais l'œuvre des constructions d'écoles progresse toujours, et on voit croître chez le peuple comme chez les prêtres le sentiment de la nécessité d'une éducation de plus en plus religieuse : aussi nous espérons que le temps n'est pas éloigné où tous les enfants catholiques pourront trouver des écoles catholiques. En établissant des refuges, des écoles industrielles et des asiles, nous devenons chaque année plus aptes à soutenir tous nos orphelins.

« Le manque de prêtres, qui a été jusqu'ici un des principaux obstacles aux progrès de l'Église, ne se fait plus sentir aujourd'hui que dans des cas exceptionnels ou dans des diocèses nouvellement institués. En remontant à cent années, nous trouvons qu'il n'y avait que vingt-cinq prêtres dans tous les États-Unis ; en 1800, on suppose qu'il y en avait quarante. En 1830, le nombre s'élevait à deux cent trente-deux et en 1848 à neuf cent quatre-vingt-dix. Dans les dix années de 1862 à 1872, ce chiffre fut plus que doublé, puisqu'il est monté de deux mille trois cent soixante-dix à quatre mille huit cent neuf... Enfin, en 1875, il y avait, aux États-Unis, suivant les statistiques des divers diocèses, cinq mille soixante-quatorze prêtres, douze cent soixante-treize étudiants ecclésiastiques, et six mille cinq cents églises ou chapelles. On comptait aussi, à la fin de l'année dernière, trente-trois séminaires théologiques, soixante-trois collèges, cinq cent cinquante-six écoles de paroisses, deux cent quatorze asiles et quatre-vingt-seize hôpitaux sous l'autorité et le contrôle de la hiérarchie catholique de cette contrée.

« Or, cent ans auparavant, il n'y avait ni un étudiant catholique, ni un séminaire catholique, ni un collège, ni une académie, ni une école paroissiale, ni un asile, ni un hôpital, depuis le Maine jusqu'à la Géorgie.

« Le père Badin, le premier qui ait reçu les saints ordres aux États-Unis, fut ordonné prêtre dans la vieille cathédrale de Baltimore le 25 mai 1793, il y a juste quatre-vingt-trois ans. Il y en a quatre-vingt-six que l'évêque Carroll a été consacré ; et, jusqu'en 1808, il est resté le seul évêque catholique dans toute l'Église américaine, qui se compose maintenant d'un cardinal, de dix archevêques, de vingt-six évêques et de huit vicaires apostoliques.

« En 1790, il n'y avait pas un couvent aux États-Unis ; en 1800, il n'y en avait que deux. Aujourd'hui, il y en a plus de trois cent cinquante pour les femmes, et environ cent trente pour les hommes.

« On nous permettra de dire ici quelque chose du progrès de la richesse de l'Église dans ce pays. La valeur de ses propriétés était estimée en 1850 à neuf millions deux cent cinquante-six mille francs, en 1860 à vingt-sept millions deux cent cinquante-six mille francs,

en 1870 à soixante millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille francs.

« La propriété de l'Eglise catholique des États-Unis n'est point exempte d'impôts ; mais elle est placée sous l'empire des lois générales qui s'appliquent également aux communautés ou sectes religieuses connues sous diverses dénominations.

« Une étude d'un intérêt encore supérieur c'est celle de l'accroissement de la population catholique des États-Unis, sur laquelle nous avons des documents au moins très-approximatifs.

« Il y a quatre-vingt-onze ans que le père Carroll avait estimé cette population à vingt-cinq mille, et le nombre réel était bientôt après tombé encore au-dessous. En 1808, quand des sièges épiscopaux avaient été fondés à Boston, à New-York, à Philadelphie et à Bardstown, le nombre des catholiques monta environ à cent cinquante mille. En 1832, un évêque anglais disait qu'il y en avait plus d'un million dans la totalité des États-Unis.

« Cependant ces diverses estimations étaient purement conjecturales. L'éditeur de l'Almanach métropolitain de 1848 basant ses calculs sur des renseignements très-détaillés qu'on lui envoya des trente diocèses, alors existants dans l'Amérique du Nord, établissait que notre population s'élevait alors à 1,190,700¹. Depuis 1848 jusqu'au présent jour, la population a pris de très-rapides accroissements et s'est accrue, dans une période de moins de vingt-huit années, d'un peu plus de 1 million à près de 7 millions... Ce remarquable progrès de notre Eglise pendant ces trente dernières années doit être attribué à diverses causes. La principale sans doute est la vaste immigration qui nous est arrivée de l'Irlande, mais nous devons pourtant faire remarquer que l'augmentation de la population catholique a été générale dans tous les pays où l'on parle anglais.

« Une autre cause du rapide accroissement de notre Eglise durant le dernier quart de siècle se trouve dans une meilleure organisation des diocèses, des congrégations et des écoles, ce qui a permis à notre peuple d'échapper aux influences malsaines, et de diminuer nos pertes d'année en année ; tandis que le nombre toujours croissant des convertis contribue à grossir les rangs des catholiques. Parmi les personnes qui avaient été confirmées dans le diocèse de Baltimore de 1864 à 1868, 2752 ou 12 p. 100 appartiennent à la classe des convertis, qui, généralement, se rencontrent dans les classes les plus intelligentes des Américains. »

Pour ces détails si curieux de statistique, nous avons cru devoir faire connaître textuellement la source précieuse et sûre d'où nous les avons tirés. Ils nous semblent très-consolants pour tout vrai catholique.

Adossés, en quelque sorte, aux colonnes déjà solides de leur Eglise, nos coréligionnaires des Etats-Unis dépensent une incroyable énergie pour la défense de leur foi. Ils demandent fièrement à leurs adversaires si le pays qui a toléré toutes les formes de croyance et d'incrédulité depuis le *Vaudoisisme*¹ jusqu'à l'athéisme, depuis le *Tabernacle* des Mormons jusqu'au *Caravansérail des amours libres*, aurait bonne grâce à persécuter et à proscrire l'Eglise catholique!

Ils ont l'air d'avoir foi aux principes de liberté qui ont été proclamés aux Etats-Unis. « Nous avons été les victimes de bien des « persécutions, disent-ils, et il est possible que de semblables épreuves « nous attendent encore. Mais nous avons la profonde conviction « que, quand même la population catholique s'élèverait à 90 sur « 100, nous ne faillirons jamais au principe de la liberté religieuse, « qui, au moins pour les Etats-Unis, est sacrée et inviolable²... »

« L'inviolabilité des droits individuels est fortement empreinte dans l'âme des catholiques américains. Nous pensons que l'homme est plus que le citoyen et que quand l'Etat foule aux pieds la liberté religieuse du moindre des mendiants, les consciences de tous sont violées... »

Le publiciste de la Revue catholique vante ici un peu trop le respect du gouvernement des Etats-Unis pour les droits individuels de la conscience, les Peaux-Rouges, s'ils ne sont pas citoyens américains, sont au moins des hommes. Pourquoi le général Grant a-t-il arraché à ces 60 ou 80,000 habitants des prairies et des Montagnes-Rocheuses les missionnaires catholiques qui les évangélisaient et auxquels ils tenaient beaucoup, pour les remplacer par des missionnaires méthodistes?

La liberté de l'enseignement n'est-elle pas quelque peu violée,

¹ La secte des Vaudoux, très-répandue chez les nègres.

² Voici ce que nous lisons dans une des lettres de M. Molinari publiée récemment dans les *Débats* :

« Les catholiques aux Etats-Unis ne paraissent avoir aucun goût pour le « monopole. La liberté religieuse est entrée profondément dans les mœurs ; « et, en dépit de quelques excentricités sans importance sérieuse, elle présente tant d'avantages avec si peu d'inconvénients, enfin les catholiques en « ont tiré si bon parti que je n'ai entendu aucun d'eux exprimer le vœu « d'être protégé contre la concurrence des hérétiques par des lois ou des « faveurs de l'Etat..... »

Le même publiciste ajoute que : jusqu'à ces derniers temps les nègres appartenaient presque exclusivement aux sectes méthodistes et baptistes, et que, maintenant, ils commencent à passer au catholicisme.

(*Débats*, du 21 septembre et du 12 octobre 1876.)

quand on force les enfants des catholiques, s'ils veulent acquérir de l'instruction, à fréquenter des écoles où l'on affiche une neutralité impossible entre toutes les formes religieuses ¹, et quand on soumet les catholiques à payer une taxe pour l'entretien de ces écoles?

Du reste, ce sujet de l'enseignement attire fortement l'attention des catholiques américains, qui songent même, assure-t-on, à fonder des Universités sur plusieurs points de l'Union.

III

Ainsi voilà de merveilleux progrès accomplis au sein de nos coréligionnaires d'Amérique! Voilà, pour l'Eglise catholique des Etats-Unis, un beau centenaire, dont elle a bien le droit de s'enorgueillir.

Mais l'ensemble de la situation des Etats-Unis est-elle aussi rassurante pour l'avenir politique, moral et religieux de ce grand pays?

On prétend que, sous ce triple rapport, l'Amérique du Nord serait menacée d'une décadence prochaine.

M. Claudio Janet, dans un ouvrage intéressant et plein d'informations abondantes, insiste sur cette décadence et la fait remonter à la guerre de la sécession. Les Américains, même catholiques, contestent la décadence elle-même, et, de plus, ils soutiennent que la lutte du Nord et du Sud remonte plus haut que cette date, et qu'elle tient à d'autres causes encore que l'esclavage. Quoi qu'il en soit, nous ne saurions nier que le triomphe du Nord a fait prévaloir le principe que les droits jusque-là réservés aux Etats particuliers, devaient être subordonnés à la nécessité de préserver l'Union. Et, comme le dit un publiciste catholique ², le gouvernement fédéral qui a étouffé la rébellion, a été appelé à assurer sa victoire par l'exercice d'un violent despotisme. Mais si les Etats reconstruits ne sont guère encore que des provinces vassales, administrées directement par le gouvernement central, une génération ne se passera

ce qu'on appelle l'enseignement *un sectarian* non sectaire. C'est dans New-York que cette prétendue réforme a commencé. Elle tend à se répandre dans d'autres Etats (Saint-Victor, *Correspondance*, lettr. IV, t. I, p. 404). On a laissé les diverses communions continuer à réunir des classes religieuses le dimanche — *sunday-schools*. Mais on ne peut pas se scinder de la sorte, et ne donner à la religion un caractère purement t. Aussi, partout où ils le peuvent, les catholiques fondent des écoles...
qui déjà cité, et qui a également gardé l'anonyme.

pas avant que ces provinces, déposant tout esprit de révolte, aient reconquis toutes leurs libertés.

« Dans ces derniers temps, ajoute ce publiciste, le progrès du pays vers la centralisation a été notablement réfréné. Les abus que nous avons signalés ont été suivis d'une réaction populaire. Le tempérament du Sud est mieux compris. Le Nord commence à apercevoir les dangers de la direction qu'il a prise, et en même temps il se sent honteux de son injustice. Enfin, ce qui est capital, c'est que la cour suprême des Etats-Unis, par deux notables décisions, a fait disparaître une grande partie des contraintes momentanées de notre législation transitoire, et a rétabli les limites presque effacées de l'Etat et de l'autorité fédérale ¹. »

Ainsi le publiciste que nous citons, moins pessimiste sur ce point que M. Janet, entrevoit comme assez prochain le moment où l'équilibre constitutionnel se rétablira entre le Sud et le Nord.

Mais le même auteur ne méconnaît pas la justesse des informations et des appréciations de l'écrivain français par rapport à la manipulation scandaleuse des élections politiques, communales et autres par ces espèces d'entrepreneurs ou courtiers qu'on appelle des *politiciens* ². Il ne saurait nier non plus la dégradation de l'ordre judiciaire, la vénalité de quelques législateurs et des principaux ministres du gouvernement fédéral ³, ni même la dissolution de l'esprit de famille et la corruption des mœurs, dont la progression est effrayante.

Suivant M. Janet « les notions de mariage, de foi conjugale et d'adultère n'auront bientôt plus de signification pratique, tant le divorce est communément pratiqué ⁴; et, plus loin, tout en convenant que le partage forcé des successions n'existe pas aux Etats-Unis, il constate que « la stérilité systématique du mariage se propage dans la Nouvelle-Angleterre avec une effrayante intensité, » de manière non-seulement à arrêter le développement de la population, mais à en diminuer sensiblement le chiffre annuel ⁵.

Le publiciste du *Catholic World* partage et confirme à peu près la sévérité de ces jugements au sujet des mœurs américaines. Pour

¹ Voir dans le *Catholic World*, un article tout différent de celui que nous avons cité plus haut et émané d'un autre écrivain : il est intitulé : *A frenchman view of it*. Il me paraît être une critique assez modérée et fort judicieuse de l'ouvrage si remarquable de M. Janet.

² *Les Etats-Unis contemporains*, de Claudio Janet.

³ *Ibid.*, p. 140.

⁴ Cl. Janet, p. 207.

⁵ *Id.*, p. 212.

nous expliquer comment et jusqu'à quel point les liens des familles se sont relâchés, il s'exprime ainsi ¹ :

« La confusion des lois sur le mariage, le scandale toujours plus fréquent des divorces, la multiplicité des infanticides et des crimes contre nature, au sujet desquels la presse, la chaire et les médecins ont poussé de longs cris d'horreur, la mauvaise volonté et l'inaptitude toujours croissante des mères de famille pour supporter les charges de la maternité, le rapide déclin de l'élément anglo-saxon dans la population par suite de la diminution proportionnelle des naissances dans leurs rapports avec le décès ; la licence permise aux jeunes gens des deux sexes, toutes ces choses sont les symptômes évidents d'un désordre atteignant les dernières profondeurs de la société. Nous avons souvent reproché aux Français de n'avoir pas de mot correspondant à l'idée de *home*, particulier à la langue anglaise, mais bientôt nous aurons le mot sans avoir la chose. Dans les villes surtout, il y a eu, depuis un quart de siècle, un déplorable changement dans la vie domestique. Les habitudes de la société fashionable ont tué les réunions intimes de la famille autour de la lampe du soir. La mère ne passe plus la meilleure partie de sa vie au milieu de ses enfants.

« *At home*, dans le jargon du jour, est une transformation où plutôt un travestissement du sens originaire où ce mot était pris : il ne signifie plus à présent que l'exhibition d'un intérieur domestique d'où est exclue la véritable vie du foyer, *home life*. Les architectes ont oublié ce qui constitue, le *home*, et, dans une maison fashionable de cette époque-ci, les vertus domestiques ne sauraient trouver un logement. Les hôtels, les pensions et les clubs ont détruit l'existence de ces *homes* modèles qui étaient autrefois la gloire de l'Amérique. »

Nous avons pensé que, pour peindre cette révolution dans les mœurs des Etats-Unis, il valait mieux emprunter le pinceau d'un Américain qui avait ses modèles sous les yeux. Il y a à la fois dans ce tableau plus de sève, de vérité ² et de couleur locale que l'on n'en saurait rencontrer chez un écrivain du continent.

Ainsi voilà l'esprit de famille qui se perd, les hautes régions du pouvoir sont envahies par la corruption, la forme de la Constitution

¹ *Catholic World*, p. 461.

² Cependant, suivant d'autres écrivains des Etats-Unis, la corruption y serait moins universelle que ne le ferait supposer cette peinture si vive et si colorée : tout cela ne serait exact qu'au point de vue de New-York et de quelques grandes villes : même au sein de ces centres nombreux de population, on trouve encore des familles respectables et attachées aux anciennes traditions.

s'altère et tend à passer de la démocratie à l'*ochlocratie*, c'est-à-dire au gouvernement de la multitude; plus d'une fois les libertés locales ont été foulées aux pieds et le despotisme central a appuyé sa main de fer sur les Etats du Sud. Le président Grant a fait de la dictature au moins partielle, et il commençait déjà à menacer de porter atteinte aux libertés religieuses, heureusement son règne n'est pas loin de finir!

Cependant une communauté de fidèles catholiques est née, et s'est accrue peu à peu : elle est en voie de prospérité et forme, au milieu de ce peuple, une Eglise nombreuse et respectée; elle ne cesse de revendiquer, comme garantie de son existence, la liberté civile et religieuse sur laquelle les premiers auteurs de la Constitution ont fondé l'édifice de leur république. Elle donne l'exemple de l'intégrité, de la justice et de la charité.

Les diverses communautés protestantes jaloussent sans doute cette prospérité, mais pour beaucoup d'entre elles cette rivalité a cessé d'engendrer la haine et n'excite plus que l'émulation. Seulement l'unité majestueuse et inébranlable de notre Eglise étonne et désespère ces sectes, qui vont se divisant sans cesse; et ce contraste frappant finit par ramener au catholicisme ceux de nos frères séparés qui ne peuvent s'empêcher de reconnaître que l'unité et l'immuableté sont des caractères typiques de la vérité religieuse.

Nous devons constater, au surplus, que la *libre pensée*, c'est-à-dire l'incroyance et le socialisme, ne font pas chez les Américains les mêmes ravages que sur notre vieux continent. Rien n'est perdu dans un pays où l'homme, où la société reconnaissent la souveraineté de Dieu et la mettent au-dessus de toute souveraineté humaine, fût-ce même celle du peuple.

Voici la preuve de l'esprit profondément religieux qui anime les deux grandes Assemblées républicaines de ce pays, dans lesquelles doit se trouver l'expression de la pensée nationale.

Le 5 juillet dernier, le lendemain du centenaire de l'Indépendance, le Sénat et la Chambre des représentants des Etats-Unis ont adopté à l'unanimité la résolution suivante sur la proposition du général Thermau.

« Attendu qu'il a plu au Dieu tout-puissant de diriger et de garder les Etats-Unis d'Amérique à travers un siècle de vie nationale, et de couronner notre peuple des bienfaits suprêmes de la liberté civile et religieuse,

« Le Sénat et la Chambre des représentants reconnaissent avec adoration, au nom du peuple des Etats-Unis, que Dieu a été la fontaine et la source, l'auteur et le donateur de tous ces bienfaits, et que nous dépendons entièrement de sa Providence. »

Certes, c'est là un bel acte de foi, exprimé dans un magnifique langage ; c'est en même temps un grand spectacle et une admirable leçon donnée au monde entier. En s'abaissant ainsi devant le Tout-Puissant, les peuples méritent de se relever et de grandir ; en se confiant si noblement à la Providence, ces républicains du Nouveau-Monde continueront de s'attirer les bénédictions divines ; ils poursuivront avec gloire, peut-être pendant plusieurs siècles encore, les hautes destinées réservées aux nations qui ne rougissent pas de croire et qui savent encore prier.

Albert DU BOYS,
ancien magistrat.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS ¹

L'embarquement devait d'abord se faire à Calais, mais cette ville étant alors ravagée par la peste, on se décida à partir de Boulogne et Monsieur, frère du roi, accompagna la reine jusque-là, mais il survint encore un nouveau motif de retard. C'était une fantaisie extravagante du duc de Buckingham : il s'agissait pour lui d'ajouter une nouvelle page à son roman sentimental avec la reine Anne d'Autriche. Feignant donc d'avoir reçu des dépêches importantes du roi Charles, il repartit à franc étrier pour Amiens, où le ridicule de sa dernière entrevue avec la reine acheva de le perdre à la cour de France. Henriette-Marie se montra vivement offensée de se voir ainsi retenue par la folie de celui qui devait lui servir d'escorte et conserva de ce mauvais procédé une véritable rancune. Le roi d'Angleterre, qui, avant ce dernier délai, s'était rendu à Douvres pour y recevoir la royale voyageuse, était retourné à Cantorbéry, attendant avec la plus vive impatience la nouvelle de son arrivée; l'absence du favori dura trois jours.

La flotte royale de France était mouillée devant Boulogne et le 23 juin de nombreuses salves d'artillerie annoncèrent l'entrée de la jeune reine sur le vaisseau amiral. La traversée s'effectua en moins de sept heures par un temps couvert, mais parfaitement calme. A peine Henriette eut-elle mis le pied sur le rivage d'Angleterre au moyen d'un pont volant, lequel, dit la chronique, ne servit plus à un autre usage, qu'il s'éleva une tempête d'une telle violence, que la flotte royale retournant en France ne parvint à regagner le port qu'au prix des plus grands dangers.

Charles I^{er} qui, par un sentiment délicat des convenances, était

¹ Voir le *Correspondant* du 25 septembre 1876.

cette fois resté à Cantorbéry pour laisser à la reine le temps de se remettre de ses fatigues, fut averti de l'arrivée de cette princesse par un de ses pages, nommé Tyrwhitt, qui franchit à cheval, en trente-six minutes, dit-on, les dix-neuf milles qui séparent Douvres de Cantorbéry.

La maison française qu'Henriette emmenait avec elle en Angleterre se composait de cent six personnes, y compris les domestiques de toutes sortes. A la tête du clergé, composé en grande partie de Pères de l'Oratoire, se trouvaient Daniel du Plessis, évêque de Mende, grand aumônier, et le père de Bérulle, confesseur de la reine, qui ne fit qu'un court séjour en Angleterre; M^{me} de Saint-Georges, fille de M^{me} de Montglat et l'amie d'enfance d'Henriette, était dame du lit; les comtesses de Tillières et de Cypière, dames d'honneur; son chambellan était le comte de Tillières, ancien ambassadeur en Angleterre, et son grand écuyer le comte de Cypière. Ensuite venait un certain nombre de gentilshommes et de demoiselles, après lesquels étaient les gens de service. La reine était de plus accompagnée des deux ambassadeurs de France : le marquis d'Effiat et M. de la Ville-aux-Clercs, ainsi que de plusieurs seigneurs et dames de la cour de France, parmi lesquels était la maréchale de Témynes, et qui lui formaient une brillante escorte d'honneur. Henriette avait également avec elle le duc de Chevreuse et la belle duchesse, qui n'avait voulu accompagner son mari en Angleterre que pour y retrouver le comte de Holland, qu'elle aimait encore; elle s'était fait suivre dans son voyage par Boisrobert, le bel esprit à la mode de la cour de France.

L'arrivée sur le sol anglais causa à la suite de la reine une déception, que rendaient plus désagréable encore le mirage trompeur des magnificences annoncées par lord Holland, et le souvenir des fêtes de Paris. Les gentilshommes français, au lieu de rencontrer ces festins somptueux et ces merveilles qu'on avait fait miroiter à leurs yeux, durent s'en aller manger fort mal dans la ville et payer leur écot ou *s'en passer*. Il semblait qu'aucun préparatif sérieux n'eût été fait : tout ce monde se trouvait fort à l'étroit et très-pauvrement logé dans le vieux château de Douvres : on augura mal de ce début pour l'avenir. La reine, après quelques moments de repos dont elle avait grand besoin, se mit à table, soupa et se retira bientôt pour se coucher.

Charles I^{er} arriva le lendemain matin à dix heures; il venait presque sans suite surprendre sa jeune épouse et la voir sans témoins : il tenait à saisir seul ses premières impressions. Henriette était à déjeuner, mais, quoique le roi lui eût fait dire qu'il attendrait la fin de son repas, elle se leva de table en toute hâte et descendit deux

marches pour aller au-devant de lui. Elle voulut se jeter à ses pieds et lui baiser la main, mais il la prit dans ses bras et la couvrit de baisers : « *Sire*, lui dit-elle dès qu'elle put recouvrer la parole, *je suis venue en ce pays de Votre Majesté, pour être usée et commandée de vous.* » Mais sa force l'abandonna et sa voix s'éteignit dans un flot de larmes ; l'émotion était bien naturelle dans un pareil moment. Le roi en fut profondément touché ; il s'efforça de sécher sous ses baisers les pleurs de la jeune reine, en lui déclarant qu'il ne s'arrêterait qu'avec ses larmes, et lui prodigua les plus douces paroles que son attendrissement, un peu mystique, put lui suggérer : « Vous n'êtes point tombée ici, lui disait-il, entre les mains d'ennemis ou d'étrangers ; ne tremblez plus et soyez sans crainte : vous êtes ici d'après les sages dispositions de Dieu, dont la volonté est que vous quittiez votre famille pour vous attacher à votre époux. » Il ajouta que, s'il était le maître, il n'en restait pas moins son fidèle serviteur. Ce mélange de douceur et de galanterie rassura la nouvelle reine ; ses pleurs se séchèrent, ses yeux noirs reprirent tout leur éclat et elle se mit à causer familièrement avec son royal époux. Pendant cette conversation, Charles parut surpris de la trouver plus grande qu'il ne s'y attendait, et remarquant qu'elle lui venait à l'épaule, il jeta les yeux sur ses petits pieds, pour reconnaître si sa grandeur n'était pas due à des moyens artificiels. Henriette lut dans sa pensée, et étendant un peu la jambe pour lui montrer ses souliers : « *Sire*, lui dit-elle, je m'appuie sur mes pieds et l'art n'y est pour rien : c'est bien là ma taille, ni plus grande ni plus petite. » Le cœur du roi s'était donné à Henriette dans cette première entrevue, et ce fut pour la vie.

La reine présenta ensuite à Charles les personnes de sa maison française, en les lui recommandant toutes par leur nom. Parmi elles et en première ligne se trouvait M^{me} de Saint Georges, l'amie toute particulière de Henriette et sa dame du lit ; l'esprit ombrageux du roi prévint-il en elle une rivale dangereuse pour lui dans l'affection de la reine ? ce qui est certain, c'est qu'il conçut dès lors pour cette dame une véritable antipathie, dont nous verrons plus tard les funestes conséquences.

L'accueil que Charles fit au duc de Chevreuse fut des plus aimables¹, et, le traitant en cousin, il le mena lui-même dans la chambre de la reine, où la duchesse les avait déjà précédés : le roi se montra aussi pour cette dernière de la plus parfaite courtoisie. Une lettre qu'il adressa peu après à sa belle-mère,

¹ Lorsqu'il fut sur le point de retourner en France, le roi lui donna l'ordre de la Jarretièrre.

Marie de Médicis, témoigne de toute la satisfaction que lui avait causée l'attitude de sa fille, pendant cette première et importante entrevue : « Lorsque nous nous sommes rencontrés à Douvres, écrit-il, je ne pouvois espérer plus de témoignages d'amour et de respect qu'elle ne m'en a montrés. Pour vous en donner un exemple, voici la première demande qu'elle m'a faite en particulier : « Jeune et arrivant en pays étranger, je puis commettre beaucoup d'erreurs, tant à cause de mon âge que par ignorance des usages d'ici ; je vous prie donc de ne pas m'en vouloir, pour les fautes que je ferai sans le savoir, avant que, par vos bons conseils, vous ne m'ayez appris à les éviter. Je vous demande seulement, en pareil cas, de ne pas user d'une tierce personne et de me dire vous-même en quoi je me suis trompée. » Je lui ai fait la promesse qu'elle me demandoit et je l'en ai remerciée, en la suppliant de me traiter comme elle désiroit que je la traitasse moi-même » ¹.

Toute la cour quitta Douvres ce jour-là, pour se rendre à Cantorbéry. On fit halte chemin faisant dans les dunes de Barham, où l'on avait dressé des pavillons et préparé une plantureuse collation ; là aussi attendaient en brillantes toilettes les plus grandes dames du royaume, qui étaient venues saluer leur nouvelle reine. Charles aida cette princesse à descendre de son carosse et lui présenta les dames : ce fut ainsi que, par une belle journée de juin et sur ce vaste et frais tapis de verdure, Henriette-Marie tint pour la première fois sa cour en Angleterre. Lorsqu'on reprit la route de Cantorbéry, le roi fit quelques difficultés pour permettre à madame de Saint-Georges de reprendre sa place dans le carosse de la reine, et il fallut l'intervention des ambassadeurs de France, pour qu'il se décidât à l'y laisser monter, au lieu de l'une des dames anglaises. Ce ne fut qu'un nuage, et bientôt on arriva à Cantorbéry ; la municipalité de la ville vint haranguer la reine, qui alla ensuite descendre au palais de l'archevêque, où un banquet magnifique attendait les royaux époux. Le roi y remplit près d'Henriette avec un tendre empressement les fonctions d'écuyer tranchant. Le soir même, le mariage fut célébré dans l'église de Saint-Augustin, selon le rite anglican, et les deux époux se retirèrent dans leur appartement, sans que Charles consentît à subir les bizarres coutumes qui accompagnaient alors les mariages royaux en Angleterre, telles que celles de faire rompre le gâteau des noces, d'offrir le breuvage mélangé de lait et de vin, d'ôter les bas et autres bouffonneries du même genre,

¹ Une copie de cette lettre a été trouvée dans la cassette du roi, après la bataille de Naseby, et publiée ensuite dans les *Mémoires d'Edmond Ludlow* en 1699.

tout-à fait odieuses aux goûts raffinés de Charles I^{er}. Il se hâta de fermer la porte au nez de la troupe profane, qui s'attendait à le suivre dans la chambre nuptiale et, renvoyant même ses plus intimes serviteurs, il verrouilla sept portes de sa propre main, afin de s'assurer une entière liberté.

Quand à la reine, madame de Chevreuse ne la quitta pas de la soirée; elle lui donna la chemise et la mit au lit. Le lendemain, le roi fut le premier à rire du désappointement de ses courtisans, en leur déclarant qu'il avait eu plus d'esprit qu'eux; mais on ne laissa pas que de lui en vouloir pour dédaigner ainsi les vieilles coutumes nationales, que leur antiquité même aurait dû, disait-on, lui rendre respectables¹. Le soir d'après, le couple royal alla loger chez la duchesse de Lennox, près de Gravesend, pour y passer la nuit et le lendemain matin ils se rendirent dans cette dernière ville, où ils devaient s'embarquer pour Londres.

IV

Charles I^{er}, pour l'entrée solennelle de la nouvelle reine dans sa capitale, avait choisi la vaste et superbe voie de la Tamise, qui devait lui donner une haute idée du pays, où elle était appelée à régner. Le roi d'ailleurs évitait ainsi la traversée par les rues étroites et malsaines de Londres, où la peste faisait à ce moment de tels ravages qu'il n'y mourait pas moins de deux mille personnes par semaine. Malgré les lugubres préoccupations de l'époque, rien n'avait été épargné pour donner à la réception de la jeune reine tout l'éclat désirable. En arrivant à Gravesend, où reposait à l'ancre, prête à cingler vers les côtes d'Espagne, cette magnifique flotte, qui a toujours fait l'orgueil des Stuarts et que le roi était fier de montrer à la fille de France, cette princesse fut conduite vers la barque royale, où le roi entra aussitôt avec elle. Une foule d'embarcations, appartenant à la noblesse ou au commerce de Londres et surchargées de monde, n'attendaient que ce moment pour s'élancer à la suite de la reine et lui servir de cortège, tandis que des vaisseaux de guerre, brillamment pavoisés, tonnaient une salve de quinze cents coups de canon. Il était indispensable alors de posséder des nerfs à l'épreuve de toutes les émotions, parce que l'usage était, pour un salut royal, de tirer à boulet, ce qui ne

¹ *News letters* of June, 27, 1625. Ces scènes se renouvelèrent aux noces royales suivantes et on n'y renonça définitivement qu'au mariage de Georges III, avec la reine Caroline.

manquait pas de temps à autre d'occasionner les plus fâcheux accidents.

Ce fut à cinq heures, par un après-midi chaud et orageux, que la reine arriva en vue de Londres. La pluie tomba bientôt à torrent, ce qui n'empêcha point de nombreuses barques de la ville, ornées de riches tentures, de venir encore se grouper autour de la gondole royale, au bruit des canons de cinquante autres navires, dont les coups se répétaient à mesure que le cortège défilait devant eux. Bientôt s'y joignit le fracas de toute l'artillerie de la Tour de Londres, et certainement, assure un témoin oculaire, la reine n'avait jamais rien entendu de pareil. Charles I^{er} et Henriette étaient tous deux vêtus de vert, et chacun pouvait les reconnaître, car malgré la violence de la pluie, les fenêtres de leur gondole étaient restées ouvertes. La foule les accueillait par une immense acclamation d'enthousiasme, à laquelle la reine répondait, en étendant les bras au dehors et en saluant de ses deux mains. Au moment où la barque royale venait de passer sous le pont de Londres, en se dirigeant droit sur Sommerset House, palais qui faisait partie du douaire de la reine, un accident produisit tout à coup une vive alarme parmi les assistants. Les bords de la rivière, privés de quais, étaient encombrés, sur plusieurs rangs, de barques, de bateaux de toutes sortes et de pontons sur lesquels se pressaient d'innombrables spectateurs, lorsqu'un de ces navires sombra tout à coup en entraînant dans l'eau une centaine d'assistants, qui poussèrent des cris de détresse ; heureusement les nombreuses embarcations, qui croisaient sur la rivière en tous sens, se hâtèrent de sauver les infortunés curieux ; ils en furent quittes pour un simple plongeon. L'allégresse de la foule croissait de minute en minute, à mesure que circulait le bruit de l'accueil plein de grâce et d'affabilité fait par la reine à ses nouveaux sujets et aussi la rumeur, moins bien fondée, de ses bonnes dispositions en faveur du protestantisme.

On racontait qu'un de ses officiers anglais, n'ayant pas craint de lui demander si elle voudrait bien supporter les services d'un huguenot, elle avait répondu : « Pourquoi pas ? mon père ne l'a-t-il pas été ? » Ces nouvelles, se répandant de proche en proche, avaient exalté tous les esprits, et la joie publique éclatait bruyamment dans toute la ville de Londres, en dépit de la terrible épidémie qui la décimait ; les cloches sonnèrent jusqu'à minuit ; des feux de réjouissance s'allumèrent dans tous les quartiers, et l'on but et mangea autant que le permettait l'état de la santé générale. Les fêtes durèrent plusieurs jours ; il y eut de brillants combats à la barrière et des courses de bagues.

La ville de Londres fit de plus à la jeune reine un présent de cinq

mille livres sterling ; il est vrai de dire qu'elle devait toucher cette somme deux jours après et qu'elle ne la reçut en réalité que cinq mois plus tard, non sans les plus grandes difficultés.

Quoi qu'il en soit, cette vivacité pleine de charme et cette franchise bienveillante de cœur et d'esprit, qu'Henriette tenait de son père, ne se démentirent pas envers ses nouveaux sujets, qu'elle avait fascinés dès le premier abord. Personne plus qu'elle n'a jamais eu le don si précieux de désarmer la haine et de faire tomber les préjugés ; combien de ses ennemis les plus acharnés ne se sont-ils pas, en sa présence, sentis devenir ses plus ardents défenseurs ! Parfois seulement, au travers de cette atmosphère sereine, scintillait l'éclair de cette énergique résolution, qui sait commander et se faire obéir : « La reine, quoique de petite taille, racontait un gentilhomme en sortant de sa première réception à Whitehall, est pleine d'amabilité et de grâce, quand elle est satisfaite ; mais elle a beaucoup de vivacité et d'esprit et semble douée d'une énergie plus qu'ordinaire. Nous étions allés plusieurs ensemble pour la voir à Whitehall, et d'un simple froncement de sourcil, elle nous a tous expulsés de sa chambre, parce qu'il y faisait trop chaud, en raison du feu et de l'affluence du monde. Il n'y a qu'une reine qui puisse décocher un regard aussi impérieux. »

Comme la peste était loin de se calmer dans Londres, les fêtes qui accompagnent toujours un nouveau règne durent être ajournées jusqu'après les chaleurs de l'été : il y eut cependant un dîner royal en public, où figurèrent M. et M^{me} de Chevreuse, ainsi que les ambassadeurs de France, et après le dîner, un bal. La reine y dansa, sans se départir en rien de la gravité, qui doit être observée par les personnes de son rang. Bientôt la cour, pour fuir la contagion, se décida à aller habiter la campagne, mais, avant de quitter Londres, le roi ouvrit son premier parlement et Henriette-Marie fut présente à la séance, assise près de lui sur un trône. Cette cérémonie eut lieu avec un grand appareil, et ce fut un spectacle curieux et frappant pour les Français qui avaient accompagné la reine, que le cortège royal formé par les pairs du royaume, les prélats, les grands officiers de la couronne, et tous les domestiques. Bientôt l'insalubrité de la ville força aussi le parlement à quitter Westminster pour aller s'établir à Oxford, tandis que la cour se promenait entre Richmond, Hampton-court et Windsor ; mais le fléau destructeur semblait s'attacher à leurs pas, et le roi dut aller faire quelque séjour avec Henriette-Marie dans les antiques manoirs de Beaulieu et de Titchfield.

C'est dans cette dernière résidence que commença à se manifester le grave inconvénient que devait produire l'antagonisme des deux religions, en présence dans une même famille. Un jour,

c'était le confesseur de la reine qui, au dîner royal, gagnant de vitesse Hackett, le chapelain anglican, disait *les Grâces* le premier ; le roi choqué de lui voir faire le signe de la croix, se levait aussitôt et prenant la reine par la main, quittait brusquement la table et l'assemblée. Une autre fois, une des dames anglaises de la maison royale imaginait, de son autorité privée, de faire faire le prêche pour les domestiques dans la propre salle des gardes de la reine. Cette princesse, vivement blessée à son tour de ce manque d'égards pour elle, passait bruyamment au travers de l'assemblée avec ses dames françaises, causant et riant de manière à troubler prédicateur et assistants ¹.

On prétendait aussi, au grand scandale des puritains, qu'à la vigile de Saint-Jacques, avant de quitter Londres, le père de Sancy, l'un des confesseurs de la reine, avait exigé de sa royale pénitente qu'elle se rendît à pied en pèlerinage du palais de Saint-James à Tyburn ², pour y honorer, à genoux et en se frappant la poitrine, le lieu où tant de martyrs avaient versé leur sang pour la défense de la foi catholique. La reine a toujours nié ce fait, qu'aucun témoin d'ailleurs n'avait pu constater, mais on y crut alors et Charles I^{er} lui-même semble y avoir ajouté foi, car il le lui reprocha plus tard. En tous cas, ce fut le prétexte dont il se servit peu de temps après pour renvoyer en France le père de Sancy, qui avait insisté vivement auprès de lui pour que les articles du contrat, relatifs à la maison religieuse de la reine, fussent exécutés à la lettre. De tout cela naissaient des récriminations amères de part et d'autre : calvinistes et puritains criaient à l'idolâtrie, et les catholiques français ne se faisaient pas faute de déclarer qu'ils n'étaient pas tenus d'obéir aux ordres du roi, parce que c'était un hérétique ³.

En dépit de ces dissentiments religieux, le premier mouvement d'amour que Charles I^{er} avait éprouvé pour la jeune reine s'était

¹ *Letter of Rev. J. Mead, to sir Martin Stuteville.*

² C'est à Tyburn, près de Chelsea, à l'extrémité ouest de Londres qu'étaient alors dressées les potences destinées au supplice des criminels de droit commun.

³ Whitelock's *Memoirs*. Pour donner au lecteur une idée du ton et de l'acharnement des pamphlétaires anglais d'alors contre les catholiques français, nous allons citer un passage de l'un d'eux, rendant compte des pénitences, soi-disant, infligées à la reine : « N'ont-ils pas aussi, la veille de Saint-Jacques fait patauger la reine dans la boue, en grand costume de deuil, depuis Somerset-House jusqu'à Saint-James, tandis que son diabolique (*Luciferian*), confesseur se prélassait près de là dans son carrosse ? Ils ont fait jeûner la reine, pour la faire manger ensuite dans des plats de bois, après avoir servi à table ses propres serviteurs. Si ces coquins osent ainsi outrager la fille, la sœur et la femme de grands rois, à quel genre d'esclavage vont-ils nous soumettre, nous autres peuple ! »

bientôt changé en une passion intense et profonde, mais pleine d'inquiétudes, d'agitation et d'ombrages. Buckingham et sa cabale, qui épiaient d'un œil jaloux les impulsions de ce cœur tendre et mélancolique, mais toujours en crainte de rencontrer un ingrat, mettaient tout en œuvre pour exciter la défiance du roi contre Henriette-Marie. Il fallait à toute force ruiner l'ascendant de cette princesse sur l'esprit de Charles, puisque l'ambitieux favori avait reconnu en elle une rivale dangereuse pour sa puissance. De son côté, la reine, presque une enfant et une enfant gâtée, nous l'avons dit, dès ses premières années, ballottée maintenant au travers de ces intrigues, se montrait timide et réservée vis-à-vis de son époux, dont elle faisait le désespoir sans s'en douter. Isolée au milieu de sa cour, presque en pays ennemi, elle se réfugiait au sein de ses compatriotes, qu'elle se savait dévoués sans partage, et s'y délassait de ses ennuis. Elle était venue en Angleterre, prête à se donner tout entière à son royal époux, et voilà qu'un courtisan, dans un but purement égoïste, cherchait à élever un mur de glace entre elle et celui qui avait droit à tout son amour!

Nous avons déjà vu Buckingham à l'œuvre pendant son séjour en France : c'était un esprit brouillon et léger, ambitieux jusqu'à la frénésie, d'une audace et d'un orgueil que ne justifiait pas son mérite, prodigue jusqu'à épuiser un royaume, avec des dehors pleins d'élégance et de séduction. Détesté du peuple autant que du Parlement, près duquel il avait déjà, par ses extravagances, fortement compromis la prérogative royale de son maître, il avait la manie de courir sans relâche après la popularité, qui fuyait devant lui et qu'il n'atteignit jamais. Aussi, pour complaire aux passions religieuses dont l'Angleterre était alors un ardent foyer, employa-t-il son influence à faire de nouveau exécuter avec la dernière rigueur, contre les catholiques, les lois cruelles qu'on avait suspendues pendant les négociations au sujet de l'alliance espagnole, et celles qui avaient eu pour résultat le mariage de la sœur de Louis XIII. D'un autre côté, en flattant la jalousie du roi, il ne cessait d'exciter sa colère contre la suite française de la reine et tout spécialement contre l'évêque de Mende et contre M^{me} de Saint-Georges. Le roi n'y était déjà que trop porté, mais Buckingham voulait le renvoi immédiat des Français, ne doutant pas que l'influence de la reine, ainsi livrée à elle-même, ne fût bien plus facile à combattre. Pour arriver plus tôt à son but, et lui donner au moins l'apparence de la légalité, il crut devoir s'adresser au Parlement, qui siégeait toujours à Oxford : il s'y rendit donc et lui exposa que, les catholiques étant les auteurs de tous les maux du pays, il était urgent de rendre encore plus sévères les lois promulguées contre eux et

avant tout d'ordonner l'expulsion d'Angleterre des Français de la maison de la reine. Le Parlement ne fut pas dupe de ce beau zèle et répondit qu'il fallait exécuter les promesses faites au roi très-chrétien et que, si elles étaient contraires au bien et aux lois du royaume, il fallait châtier ceux qui les avait accordées.

Cet échec ne découragea pas Buckingham : il résolut au contraire d'agir plus vigoureusement encore sur l'esprit toujours oscillant de son maître : confident de ses soucis amoureux, au lieu de chercher à les calmer, il lui remontra que la froideur de la reine à son égard était visible aux yeux de tous, qu'elle affectait en toute occasion de repousser ses avances et que sa dignité royale en souffrait autant que son amour. On ne se faisait pas, disait-il, d'illusions sur le dédain d'Henriette-Marie pour les usages du pays, dont elle se refusait absolument à apprendre la langue : tout cela était le fruit des perfides conseils de M^{me} de Saint-Georges et de toute la colonie française. « Sire, disait de son côté le comte de Carlisle, l'âme damnée du favori, si vous n'êtes le maître de votre femme, vous n'êtes pas capable de gouverner votre royaume. Il faut la réduire au petit pied, et vous n'aurez point de courage, si vous ne la gourmandez. »

Attaqué ainsi dans tous ses sentiments les plus intimes, Charles I^{er} se présenta un soir inopinément chez la reine ; elle était souffrante : « Le duc de Buckingham et le marquis de Hamilton, lui dit-il, m'assurent que si vous étiez leur femme, ils useraient de leurs droits de maris bien plus souvent encore que je ne le fais. Pour le peu que j'exige de vous, vous faites la difficile, mais ce n'est pas en cela seulement que j'ai à me plaindre de vous ; il y a bien d'autres choses, et j'attends que vous soyez guérie pour vous en faire la réprimande. » La jeune reine lui répondit qu'elle était toute à sa disposition, mais qu'elle le conjurait de lui faire connaître *lui-même* toutes ses volontés. C'était une allusion aux visites répétées que lui avait faites le duc de Buckingham, venant, disait-il, de la part du roi, pour régler leurs intérêts communs et donner à Henriette de bons conseils. Dans ces entrevues, il ne lui épargnait pas les reproches sur sa conduite envers son époux, ajoutant qu'il se souciait peu qu'elle le vît lui-même de mauvais œil, puisqu'il jouissait de la bonne volonté de son maître et que, s'il le voulait, il les mènerait tous deux par les oreilles ¹. Il lui affirmait du reste que si elle ne changeait de manière d'être, elle ne serait plus traitée en reine, mais comme elle le méritait ² ; un jour même il s'emporta jusqu'à

¹ Mrs O. Freire Owen, *Queens of England*, p. 248.

² *Mémoires de Tillières*.

s'écrier : « Ne l'oubliez pas, il y a eu des reines d'Angleterre décapitées ! »

Parfois, lorsqu'il eut reconnu combien ses insolentes menaces avaient peu de prise sur le caractère vigoureusement trempé de la fille de Henri IV, il se radoucissait, protestait de son dévouement à sa personne, lui demandait la faveur de prendre pour sa dame du lit sa propre femme la duchesse de Buckingham, sur laquelle, assurait-il, elle pouvait compter : il osa même, dit-on, lui parler d'amour. Aux prières comme aux menaces, la jeune reine se bornait à répondre invariablement, avec une prudence qu'on n'aurait pu espérer de son âge, qu'elle ne dépendait que du roi et qu'elle n'avait nul besoin d'un intermédiaire entre elle et lui.

On voit de quelles amertumes était mélangée cette lune de miel et combien durent souffrir dans les premiers temps le cœur et la fierté de cette fille de France, jadis adulée jusque dans ses moindres caprices à la cour de sa mère. Un funeste malentendu, aggravé par les rêveries du roi et par l'ambitieuse outrecuidance de son favori, pesait donc lourdement sur l'existence de ces deux époux, qui n'avaient rêvé que d'être heureux l'un par l'autre. La passion du roi devenait chaque jour plus ombrageuse et plus susceptible ; il souffrait plus que la reine encore. Henriette se montrait-elle pour lui plus tendre et plus empressée ? Ce changement n'était dû qu'aux prudents conseils des Français, qui semblaient faire ainsi l'aumône à l'amour de Charles : cette pensée l'exaspérait encore contre eux. M^{me} de Saint-Georges surtout lui devenait chaque jour plus insupportable aucune avanie ne lui était épargnée ; un jour même, à Hampton-court, il la repoussa de la main, au moment où elle montait dans le carrosse de la reine, selon le privilège de sa charge. Nous avons déjà vu que cette question d'étiquette était devenue entre elle et le roi une véritable pierre d'achoppement ; il ne voulait tolérer près de la reine que des dames anglaises, et Henriette n'osait prendre ouvertement le parti de son amie, de peur de mettre le feu aux poudres,

Les rapports s'aigrissaient également entre les officiers des deux nations qui faisaient partie de la maison de la reine ; une altercation violente eut même lieu entre le comte de Holland et l'évêque de Mende, au sujet des droits respectifs de leurs charges. Les intrigues de Buckingham portaient enfin leurs fruits, et comme nous l'avons dit, le premier acte d'hostilités ouvertes du roi contre les Français fut le renvoi à Paris du Père de Sancy, sous le prétexte d'une mission insignifiante à remplir près de la cour France. Il fallait à Henriette ce courage et ce don de bonne humeur qui ne l'abandonnaient jamais, afin de supporter les tracasseries inces-

santes qui paraissaient, quoiqu'il n'en fût rien, devoir lui fermer pour toujours le cœur du roi.

Elle venait d'accompagner sa seizième année pendant son dernier séjour à Hampton-Court, où la cour était revenue à la fin de l'automne. Sa taille s'était sensiblement développée, depuis qu'elle avait quitté la France. « Nous avons maintenant, écrit un contemporain ¹, une nouvelle reine d'Angleterre de la physionomie la plus noble et bien supérieure en vraie beauté à l'infante si longtemps souhaitée. La princesse espagnole avait les cheveux d'un blond fade, les lèvres épaisses, les yeux éteints, tandis que cette fille de France, la plus jeune fleur des Bourbons, qui était encore au berceau quand son père le grand Henri disparut du monde par un assassinat, a le teint d'un brun clair, plus joli et plus durable, et des yeux qui brillent comme deux étoiles. » « Elle a les yeux noirs et les cheveux bruns, s'écriait un autre écrivain ² : en vérité, c'est une vaillante dame. » C'était surtout une spirituelle et charmante enfant, d'un caractère un peu inégal, un peu étourdi, peut-être, par suite de sa première éducation, mais douée de cette grande qualité du cœur, la bonté, autre héritage de son père, la seule vertu peut-être que l'hypocrisie ne puisse pas feindre, et la seule supériorité qui sache se faire pardonner. En cela elle semblait aussi avoir devancé son âge.

Un jour qu'elle venait de faire obtenir à l'un des seigneurs de la cour, dont elle avait eu fortement à se plaindre, une faveur qu'il sollicitait, on lui fit observer qu'elle aurait mieux fait de se venger et que cet homme aurait dû servir d'exemple : « Il faut que j'en serve aussi moi-même, » répondit-elle. — Il est quelquefois à propos, continua son interlocuteur, de faire sentir son autorité : — Peut-on mieux agir comme vous le dites, répliqua la reine, qu'en faisant le bien à ceux qui nous persécutent ? »

On voulut une autre fois lui apprendre le nom de quelques personnes de la cour, qui avaient tenu sur son compte des propos injurieux : « Je vous le défends, s'écria-t-elle aussitôt ; s'ils me haïssent, peut-être que leur haine ne durera pas toujours, et s'il leur reste quelques sentiments d'honneur, ils rougiront de tourmenter une femme qui prend si peu de précautions pour se défendre. ³ »

Henriette aimait le mouvement, le grand air, la liberté et tous les exercices du corps : un jour de décembre, elle s'en vint de Hampton-court à Londres *incognito* pour visiter la nouvelle Bourse, sorte

¹ *Howell's letters*. Howell était l'un de ceux qui avait accompagné Charles en Espagne.

² Pory to Meade.

³ G. Cotelendi, *Histoire d'Henriette de France*, p. 59.

de bazar qui se tenait sur l'emplacement actuel d'Exeter-hall ; après s'y être promenée de boutique en boutique, en achetant quelques bagatelles, elle s'aperçut qu'elle était reconnue, et s'éloigna en toute hâte pour rentrer le soir même à Hampton-court. « Voilà bien ces manies françaises, s'écrie un nouvelliste assez malveillant ¹, comme celle d'aller se laver l'été dernier dans la Tamise. » Ceci était l'expression du scandale qu'avait causé la duchesse de Chevreuse, lorsqu'en se baignant dans la Tamise, elle l'avait traversée deux fois à la nage : le bain était alors une innovation en horreur aux Anglais ².

C'est ainsi qu'Henriette tâchait de se distraire des tracas de son intérieur, et certes elle en avait besoin. La position de la colonie française était de plus en plus menacée, et le roi, qui souffrait cruellement de son côté, se montrait chaque jour plus sombre et plus agacé. A peine réinstallée à Londres, la reine, usant de ses droits, réclama instamment que la messe fût célébrée pour elle dans son palais. Il fallut y consentir ; mais le rétablissement de la messe à Whitehall parut une véritable abomination aux yeux des protestants ; pareille chose ne s'était pas vue depuis la première année du règne d'Élisabeth. Aussi, au lieu de la chapelle qui avait été stipulée au contrat de mariage, n'accorda-t-on à la fille de France que la chambre la plus reculée du palais. « A onze heures, nous raconte un chroniqueur du temps ³, la reine sortit de sa chambre en jupon, avec un voile sur la tête, assistée de son chambellan, le comte de Tillières, et suivie de six de ses femmes ; on se mit aussitôt à marmonner devant elle une messe à voix basse. Le roi avait donné ordre que pendant ce temps-là aucun Anglais ni aucune Anglaise ne pût en approcher. »

Les prêtres catholiques, de leur côté, demandaient avec insistance qu'une chapelle fut promptement construite au palais de Saint-James, mais ils avaient trouvé le roi peu disposé à s'y prêter : « Si le cabinet de la reine, répondait-il, où ils disent maintenant la messe, ne suffit pas, qu'on leur laisse prendre la grande chambre ; s'ils la trouvent trop petite, qu'ils s'établissent au jardin ; si le jardin n'est pas assez vaste pour leurs cérémonies, qu'ils prennent le parc à leur usage » ⁴.

L'évêque de Mende et les Français se montraient fort irrités de ces procédés, et M. de Blainville, qui avaient remplacé le marquis

¹ *Letter of the Rev. John Meade to sir Martin Stuteville*, décembre 1625.

² Miss Strickland, t. IV, p. 161.

³ *Ellis's historical Letters*.

⁴ Miss Strickland, t. IV, p. 162.

d'Effiat en qualité d'ambassadeur, au lieu de chercher à concilier les esprits, ne faisait que les exaspérer par sa raideur. Quant au comte de Tillières, le seul des Français qui pût encore avoir quelque crédit auprès du roi, il venait de partir pour Paris sous prétexte d'assister au mariage du duc d'Orléans avec M^{me} de Montpensier, mais en réalité pour faire connaître à la cour de France le véritable état des choses en Angleterre.

Charles, plus convaincu que jamais que le cœur de la reine serait à lui tout entier dès qu'il serait délivré des Français, brûlait d'impatience de les renvoyer dans leur pays, mais l'obstacle des stipulations du contrat l'arrêtait encore. Avant de prendre un parti définitif, il écrivit à la reine Marie de Médicis pour lui exposer ses mécomptes, dont il rendait M^{me} de Saint-Georges particulièrement responsable : « C'est elle, disait-il, qui, blessée de ce que je lui ai refusé le droit de monter en carrosse avec nous, parce qu'il y avoit là des dames d'un rang plus élevé, a mis ma femme en mauvaise humeur contre moi. Dès notre arrivée à Hampton-court, sur des observations que j'avais envoyé faire à la reine par des personnes de mon conseil privé, cette princesse m'a fait répondre qu'elle espéroit bien au moins qu'on la laisseroit régler sa maison comme elle l'entendrait. Au lieu de la voir venir s'expliquer directement avec moi, il faut, lorsque j'ai quelque chose à lui dire, que je m'adresse d'abord à ses serviteurs, sans cela, je suis sûr d'éprouver un refus, qu'elle ne craint pas de rendre public. De plus, j'ai à me plaindre qu'elle dédaigne notre langue et la nation anglaise en général ¹. »

¹ Le roi alléguait bien d'autres reproches ; entre autres plaintes, il accusait Henriette de réserver tous les profits des places dépendant de ses propriétés territoriales pour les français de sa maison : « Une nuit, écrivait Charles, j'étois au lit, lorsque ma femme me mit un papier dans la main, en me disant que c'étoit la liste de ceux qu'elle vouloit faire intendants de ses revenus. Je le pris et lui répondis que je le lirois le lendemain matin, mais que, d'après un arrangement pris avec la France, j'avois le droit de disposer de ces places. Elle me dit que sur la liste se trouvoient des Anglais aussi bien que des Français. » Quant aux Anglais, lui répondis-je, je confirmerai ceux que je jugerai dignes de ces emplois ; pour ce qui est des Français, il m'est impossible de les y admettre. » Elle me fit observer que tous ceux qui étoient portés sur ce papier avoient des brevets signés d'elle et de sa mère, et qu'elle n'en accepteroit pas d'autres qu'eux. « Il n'est pas, lui dis-je, en votre pouvoir, ni en celui de votre mère, de désigner personne pour ces emplois, sans ma permission, et si elle avoit la prétention de s'en passer, aucun de ceux qu'elle recommanderoit ne serait admis. » La reine m'engagea alors à garder mes terres pour moi, parce que si elle n'avoit pas le droit de disposer de ces places en faveur de qui bon lui sembleroit, elle aimoit mieux ne tenir de moi ni terres, ni maisons, et toucher, sous forme de pension, la somme que je trouverois convenable. Je l'engageai à se souvenir à qui elle parloit,

Le duc de Buckingham était alors à Paris en ambassade extraordinaire, attiré encore, pour son propre compte, par les beaux yeux de la reine de France, et, pour celui de son maître, par le désir de négocier avec Richelieu une alliance offensive et défensive contre l'Espagne, qui permettrait de ressaisir le Palatinat. Nous verrons plus tard le résultat de ces démarches.

En même temps qu'il écrivait à la reine-mère, Charles envoyait à son favori une lettre assez violente d'expressions, dans laquelle il accusait les Français non-seulement de fomenter la discorde entre sa femme et lui, mais encore de comploter contre son gouvernement avec les catholiques anglais. Buckingham devait faire part de cette lettre à Marie de Médicis, et on comprend qu'il se gardât bien d'y manquer. « Dans toute cette affaire, dit miss Strickland, la crainte qu'avait le roi qu'on ne lui enlevât le cœur de sa femme lui donnait plutôt l'air d'un enfant jaloux de la possession d'un jouet nouveau, que d'un grand roi aussi plein de dignité personnelle que Charles I^{er} ; mais il était jeune et passionnément épris ; c'est là son excuse. » Quoi qu'il en soit, la coupe était pleine, et un incident plus grave que les autres, en surexcitant la susceptibilité nationale, devait la faire promptement déborder.

Le 2 février 1626 était le jour fixé pour le couronnement du roi, et d'après les usages séculaires du pays, la reine devait recevoir la couronne en même temps que lui ; mais elle refusa nettement de prendre part à cette cérémonie. Ni les instances réitérées du roi qui, sur un premier refus, la conjura du moins d'y assister au fond d'une tribune grillée, ni le plaisir qu'elle aurait dû éprouver à éblouir les assistants par sa jeunesse et sa beauté, au milieu de ces splendeurs inconnues pour elle, rien ne put ébranler sa résolution. Soit que sa conscience ne lui permit pas de recevoir la couronne des mains d'un ministre anglican, soit qu'elle cédât seulement aux remontrances de son entourage catholique, elle n'en fut pas moins la première reine d'Angleterre qui n'eût pas été couronnée, et le peuple anglais ne lui pardonna jamais complètement cette marque de mépris¹. Henriette se contenta de se tenir à la fenêtre, au-

en ajoutant qu'elle ne devait pas en user ainsi avec moi. Elle tomba alors dans les récriminations les plus passionnées, protestant qu'elle étoit la plus misérable des femmes, puisqu'on lui refusoit le pouvoir de donner des places à ses serviteurs, et même de les recommander, car c'étoit là le moyen de leur faire le plus de tort. J'allois lui répondre, mais elle ne voulut pas même m'écouter, ne cessant de se lamenter, et disant qu'elle n'étoit pas de si mince qualité qu'on pût la traiter ainsi ! Cependant, continue le roi, je parvins à la fois à me faire écouter d'elle et à mettre fin à ce discours. » Disraeli, *Commentaries of the life and reign of Charles I^{er}*.

¹ La situation était délicate et Richelieu, traitant la question en casuiste,

dessus du grand portail de Whitehall, pour voir défilér le cortège, un peu mesquin du reste par suite du mauvais état des finances, qui se rendait à l'abbaye de Wesminster.

L'absence de la reine au couronnement motiva celle de M. de Blainville, qui déclara hautement qu'il aurait pu, à la rigueur, en capitulant avec sa conscience, assister aux prières de l'Église d'Angleterre, mais qu'il eût été inconvenant pour lui de prendre part à une cérémonie, à laquelle la sœur de son maître refusait jusqu'à sa présence. Un affront aussi public, qui désolait le roi, augmenta encore ses embarras vis-à-vis du Parlement et bientôt l'expulsion des Français devint pour lui une absorbante préoccupation.

Le duc de Buckingham était revenu, sur ces entrefaites, fort peu satisfait du résultat de son ambassade et n'ayant rien de plus pressé que de vaincre les derniers scrupules qui arrêtaient encore le roi ; il sut lui persuader que tout son bonheur ne dépendait que d'une résolution un peu vigoureuse. Charles, poussé à bout, fit naître une querelle sur le sujet le plus futile, et l'orage éclata. Un certain lundi de juin 1626, après le dîner de la reine, Charles était allé la voir dans son appartement, accompagné de Buckingham ; il la trouva riant et folâtrant avec quelques-unes de ses dames françaises, et cette gaieté lui parut tout à fait hors de propos ; il s'approcha d'elle, la prit par la main et l'emmena dans son propre appartement, dont il ferma la porte à clé, après avoir congédié tout le monde. Alors, d'une voix tremblante de colère, il lui signifia qu'il avait donné des ordres pour le bannissement des Français. « Je ne veux plus, s'écria-t-il, de ces gens qui vous entourent ; ils m'empêchent de vous posséder tout entière. » A ces paroles la reine ne répondit que par des sanglots : se jetant aux genoux de Charles, elle le supplia de lui laisser ses serviteurs qu'elle aimait et qui lui étaient dévoués, et protesta qu'ils ne lui avaient jamais donné un conseil contraire à ses désirs ni à son service. N'obtenant aucune réponse, elle le conjura au moins de ne pas les lui enlever tous : « Si vous avez trop d'aversion pour M^{me} de Saint-Georges, lui dit-elle. laissez-moi au

écrivait au comte de Blainville : « Il faut distinguer l'essence et la formalité, la matière et la forme, l'onction et l'imposition de la couronne. L'onction ne peut être acceptée par la reine, puisque c'est un ministère purement ecclésiastique ; la reine en s'y soumettant, reconnoitroit l'autorité de l'Église anglicane ; quant à l'imposition de la couronne, comme ce n'est qu'une démonstration de ce qu'on est, il n'y pas d'inconvénient à la recevoir, même de l'archevêque de Cantorbéry. Mais la reine se gardera bien de rien promettre ou de rien jurer, même en termes généraux, de peur que, par l'observation des lois et privilèges du royaume, l'on entende qu'elle s'oblige à maintenir celles qui sont contre les catholiques. »

moins la comtesse de Tillières, à laquelle vous avez toujours témoigné tant de bonté. » Le roi fut inflexible, et avec cette dureté habituelle aux caractères faibles lorsqu'une idée fixe s'est imposée à eux, il lui refusa même la consolation de dire un dernier adieu à ses serviteurs. Tandis que cette scène se passait dans la chambre du roi, lord Conway, secrétaire d'État, signifiait à toutes les personnes qui composaient la maison française de la reine, qu'elles eussent à quitter Whitehall et à se rendre à Sommerset-House, pour y attendre le bon plaisir du roi. Les femmes se mirent alors à pousser des cris de détresse et à se lamenter comme si on les menait au supplice, mais larmes et désespoir, tout fut inutile; les gardes, sur l'ordre de lord Conway, mirent les Français dehors des appartements de la reine, et fermèrent les portes derrière eux.

Toujours enfermée avec le roi, Henriette-Marie, apprenant que l'ordre de départ s'exécutait immédiatement, tomba dans un véritable accès de désespoir et voulut à toute force revoir ses amis encore une fois. Pendant ce temps-là, les femmes, malgré la résistance des gardes, se précipitèrent dans une petite cour qui touchait au logis du roi, appelant leur maîtresse d'une voix lamentable, et la suppliant de ne pas les abandonner. La malheureuse princesse n'y tient plus; elle s'élançe vers la fenêtre, et comme Charles s'oppose à ce qu'elle l'ouvre, elle brise les vitres avec sa tête, et se prend des mains aux barreaux de fer, en appelant ses dames par leurs noms; le roi ne parvient à l'arracher de la fenêtre qu'en employant toutes ses forces, non sans déchirer sa robe et sans lui avoir écorché les mains. Peu après cette déplorable scène, le roi emmena avec lui, malgré ses larmes, Henriette à Nonsuch. Tandis qu'il confinait ainsi son épouse dans ses châteaux royaux, les Français étaient maintenus sous bonne garde à Sommerset-House.

Quelques jours s'étaient passés depuis ces événements, lorsque Buckingham décida Charles à faire une démarche étrange et tout à fait inusitée pour un roi, mais qui, en le compromettant personnellement vis-à-vis de la France, le lavait lui-même de tout l'odieux de cette intrigue. Le roi accompagné de Buckingham, de Holland et de Carlisle, alla visiter les Français prisonniers, et leur parla en ces termes : « Vous n'aurez pas grand discours de moi, car j'ai grand'peine à parler : je veux vous dire seulement que je vous ai donné votre congé, parce que j'ai cru ne pouvoir posséder ma femme absolument, tant que vous seriez auprès d'elle et que, si quelqu'un de vous m'a offensé, je lui pardonne. » A cela, l'évêque de Mende répondit qu'il ignorait qu'elle pouvait être sa faute; que le roi manquait à tous ses engagements, que sa conduite pouvait altérer la bonne intelligence entre la France et l'Angleterre, que nul, parmi les Français présents,

ne l'avait offensé, et qu'ainsi personne n'accepterait son pardon, ni ne l'en remercierait. M^{me} de Saint-Georges essaya d'un dernier appel au roi ; mais Charles maintint rigoureusement l'ordre de retourner en France. Il promit seulement que leurs appointements seraient payés, avec des gratifications, jusqu'à concurrence de 22,000 livres sterling, et il sortit avec sa suite. Ce ne fut pas la bonne volonté du roi, mais l'argent qui manqua pour remplir cette dernière promesse : il fallut que les officiers de la reine se contentassent de présents en nature ; ainsi, l'évêque de Mende reçut un pendant d'oreille en diamants, d'autres bijoux furent donnés à M^{me} de Saint-Georges, au comte de Cypierre, et à la comtesse de Tillières. Ces présents furent refusés d'abord, mais ensuite, sur l'ordre exprès d'Henriette, on les accepta, comme des à-comptes sur ce que cette princesse devait aux personnes de sa maison, car elle était souvent à court d'argent, et ses serviteurs avaient été obligés de lui en prêter.

Sous différents prétextes, la colonie française parvint à retarder de jour en jour son départ pendant tout le mois de juillet ; on espérait encore que tout pourrait s'arranger : mais c'en était trop pour l'impatience du roi, et, le 7 août 1626, dans un mouvement de colère, il écrivit à Buckingham, qui l'avait provoquée d'ailleurs, la lettre suivante, dont Charles I^{er} dû se repentir plus tard, car elle est peu digne de lui :

Steenie ¹

J'ai reçu votre lettre par Dick Graham ; voici ma réponse : je vous ordonne d'expulser tous les Français hors de la ville demain matin. Si vous le pouvez, employez la douceur, mais ne perdez pas de temps en discussions ; sinon, agissez par la force et chassez les comme autant de bêtes sauvages, jusqu'à ce que vous les ayez tous embarqués ; et que le diable les emporte ! Ne répondez que pour me faire savoir que mes ordres sont exécutés.

Votre ami fidèle, constant et affectionné,

Charles. R.

Bien que, dès le lendemain, toute une provision de carrosses, de charrettes et de barques eût été rassemblée à Sommerset-House, la colonie française se refusa encore tout d'une voix à partir : « Ils n'avaient pas été, dirent-ils, congédiés avec les formalités convenables. » Le

¹ C'était un surnom écossais que Jacques I^{er} avait donné à Buckingham, parce que dans sa jeunesse Georges Villiers ressemblait à un portrait de Saint-Etienne, en anglais, Saint-Stephen, d'où l'abréviation de Steenie.

roi alors leur envoya une troupe nombreuse de héraults d'armes, avec des trompettes et un fort détachement de gardes : les héraults et les trompettes ayant solennellement proclamé le bon plaisir du roi devant les portes de Sommerset-house, les gardes s'avancèrent pour exécuter ses ordres, qui n'étaient autres que, s'ils persistaient dans leur résistance, de les jeter tous dehors par la tête et par les épaules. On n'en vint pas à ces extrémités, car ils se décidèrent enfin à partir avec la marée de ce jour. Toute cette mise en scène avait amassé dans le Strand une foule compacte, fort mal disposée d'ailleurs à l'égard des étrangers. Au moment où sortait la belle M^{me} de Saint-Georges, gesticulant avec une extrême vivacité et protestant à haute voix contre l'atrocité qu'il y avait à la séparer de la reine, un des meneurs de la populace qui l'entourait, lui lança à la tête une grosse pierre qui, sans l'atteindre, fit tomber son chapeau. Un des seigneurs anglais de la cour qui était présent, indigné d'une pareille brutalité, tira aussitôt sa rapière et la passa à travers du corps de ce misérable.

Un officier du roi accompagna les Français jusqu'à Douvres, et ne revint rendre compte de sa mission que lorsqu'ils furent tous embarqués, jusqu'au dernier valet. Les seules personnes de la maison française qu'on laissât à la reine furent sa nourrice, une femme de chambre et la duchesse de la Trémoille, qui était protestante.

Telle est la version anglaise, donnée par les témoins oculaires ou les acteurs de cet événement : on y respire toute l'animosité qu'avait soulevée en Angleterre la présence de cette colonie trois fois étrangère, par le pays, par les mœurs et par la religion. Les protestants, et surtout les puritains, redoutant l'influence catholique de la reine et de ses compatriotes sur l'esprit de Charles, avaient vu en eux une menace perpétuelle contre leurs croyances : le duc de Buckingham, en les expulsant, espérait à la fois ruiner le pouvoir de la reine et se rendre agréable à la nation anglaise ; enfin Charles, sous la double excitation de son amour jaloux pour Henriette et des suggestions de son favori, n'hésita pas à déployer dans cette circonstance une raideur et une dureté, qui n'étaient pas dans sa nature. Qu'il y ait eu des fautes commises de part et d'autre, on n'en saurait être surpris. Des étrangers, implantés de force, pour ainsi dire, loin de chez eux, par un simple contrat, suspects, à tort ou à raison, comme espions politiques d'un pays voisin, blessant, même sans le vouloir, les sentiments ou les préjugés de leurs hôtes, devaient amener tôt ou tard des complications sérieuses ; c'était une conséquence fatale de leur situation. Quelque temps avant les faits que nous venons de rapporter, la cour en France en avait agi de même vis-à-vis de la maison espagnole d'Anne d'Autriche, qui avait

été aussi impitoyablement réexpédiée au delà des Pyrénées. Si cette expulsion n'avait pas donné lieu à des scènes aussi brutales, en revanche elle avait été beaucoup plus expéditive ; Louis XIII avait eu moins de scrupules que Charles I^{er}, et pourtant en France la question religieuse n'y était pour rien.

Quoi qu'il en soit, à peine arrivé à Paris, l'évêque de Mende éclata en plaintes amères sur les mauvais traitements que la maison de la reine d'Angleterre avait eu à subir ; il agit de tout son pouvoir auprès de la reine-mère pour qu'elle intervint en faveur de sa fille, qu'il lui représenta comme prisonnière dans sa propre cour, De son côté, la jeune reine jetait dans ses lettres des cris de détresse vers son frère Louis XIII, vers le cardinal et surtout vers Marie de Médicis¹ : elle prenait avec ardeur le parti des officiers de sa maison et conjurait sa mère de lui envoyer le comte de Tillières, parce que, disait-elle, les Anglais en avaient grand'peur, et qu'elle était toujours moins maltraitée, lorsqu'il y avait en Angleterre une personne venant de la part du roi ou de la reine-mère. « Je vous demande pardon, s'écrie-t-elle dans une de ses lettres, de vous importuner de si fâcheux discours, mais je ne sais à qui m'adresser, sinon à Votre Majesté, qui aura pitié d'une pauvre misérable comme je suis, et qui me permettra encore de la supplier que je puisse avoir l'honneur de la voir, car je ne puis être heureuse sans cela².

Cette idée de retourner en France devint un rêve ardemment caressé d'Henriette, et il fallut, pour l'en dissuader, toute l'autorité de sa mère, qui redoutait avec raison les graves conséquences que, dans l'état présent des choses, pouvait amener un pareil départ. Cependant, émue des plaintes de sa fille, elle se décida à envoyer, avec la délicate mission d'intervenir dans ces difficultés conjugales, un homme de sens et d'esprit dont l'importance personnelle pût lui permettre de devenir une sorte d'arbitre entre les deux parties ; cet homme fut le maréchal de Bassompierre³. On ne pouvait faire un meilleur choix dans ces épineuses circonstances : ancien compagnon d'armes, ami fidèle et dévoué de Henri IV, il ne transigerait jamais sur ce qui touchait aux droits ou à l'honneur de la jeune

¹ Voir les lettres d'Henriette-Marie.

² Archives du ministère des affaires étrangères, *Supplément* n° 3, 1626.

³ François de Bassompierre, né en Lorraine en 1579, avait brillamment servi Henri IV, qui l'avait fait maréchal de France. Aussi intelligent que brave, il avait été employé avec succès dans plusieurs ambassades, dont nous avons le récit ; mais s'étant attiré l'inimitié de Richelieu, il fut enfermé à la Bastille, où il resta douze ans. Il n'en sortit qu'à la mort du cardinal et mourut en 1646. Il a laissé des mémoires intéressants pour l'histoire de son époque.

reine. D'un autre côté son habitude des cours et la loyauté de son caractère lui donneraient le pouvoir de réprimer au besoin, dans les limites raisonnables, les élans parfois inconsidérés de cette âme ardente et fière.

V

Bassompierre arriva à Londres le 7 octobre 1626 ; il y fut accueilli d'abord avec une extrême froideur ; à peine si on se décida à lui rendre les honneurs dus à tous les personnages revêtus du caractère d'ambassadeur. Charles I^{er}, en outre du déplaisir que lui causait sa mission, avait encore contre lui un autre grief ; c'était d'avoir ramené le Père de Sancy, dont le caractère emporté n'avait pas peu contribué à faire naître les orages des premiers temps de l'arrivée en Angleterre. Bassompierre ne l'avait ramené que par l'ordre exprès de la reine-mère et du roi Louis XIII, qui croyaient leur honneur engagé à ne pas céder sur ce point. Buckingham, agissant, disait-il au nom du roi, vint trouver en secret le maréchal après sa première audience, et en offrant ses services avec toute la courtoisie imaginable, il lui fit part de la détermination catégorique du roi de ne plus le recevoir avant le départ du Père de Sancy, sur lequel il insistait avant toute chose. Buckingham ajoutait qu'il avait mis tout en œuvre pour aplanir cette difficulté ou pour ébranler au moins la volonté du roi ; mais que toutes ses démarches avaient été inutiles. Bassompierre, n'ignorant pas l'ascendant du duc sur l'esprit de Charles I^{er}, ne fut pas la dupe de ces belles paroles et ne répondit que par une politesse froide à toutes ses avances. Le roi fit encore à plusieurs reprises signifier à l'ambassadeur qu'avant tout il eût à se débarrasser du Père de Sancy ; mais Bassompierre fut inflexible, menaçant même de quitter l'Angleterre immédiatement, pour aller rendre compte du mauvais succès de sa mission. Charles se décida enfin à lui donner une nouvelle audience, et le 11 octobre il envoya le comte de Carlisle le chercher dans les carrosses de la cour pour l'amener à Hampton-court. Ce fut le duc de Buckingham qui vint le recevoir à l'entrée du palais et qui l'introduisit dans la salle du trône. « J'ai trouvé, dit Bassompierre, le roi sur un théâtre élevé de deux degrés, la reine et lui en deux chaises, qui se levèrent à la première révérence que je leur fis en entrant. La compagnie était superbe et l'ordre exquis ¹. » Le maréchal fit au roi les compliments d'usage, puis, après lui avoir présenté ses lettres de créance, il voulut entamer le sujet pour lequel il était venu. Charles l'inter-

¹ *Mémoires de Bassompierre*, t. III, p. 290, édit. de 1723.

rompit aussitôt, en lui disant que ces questions seraient traitées dans une audience privée, et en lui offrant de la lui donner à toute heure qu'il la demanderait. Pendant ce temps, la reine était sur le point de fondre en larmes devant toute cette assemblée; heureusement la duchesse de la Trémoille s'empessa de l'emmenner fort à propos ¹.

Le lendemain de cette courte audience, Henriette-Marie vint à Londres, où on lui permit de voir le maréchal et de lui parler en toute liberté. La conversation d'un homme qu'elle savait dévoué à elle et à toute sa famille, ainsi que l'intérêt que sa mère et son frère prenaient à ses affaires furent un grand soulagement pour son affliction; elle commença dès lors à espérer un meilleur avenir. L'audience privée eut lieu à Hampton-Court le 15 octobre; elle dura deux heures et fut assez orageuse. Le maréchal y déduisit tous les sujets de plaintes qu'avait donnés à sa cour le renvoi si brutal des Français; mais le roi, qui l'avait écouté de fort mauvaise humeur, prétendit qu'on lui avait mandé que Bassompierre était chargé de lui déclarer la guerre de la part du roi de France et qu'il avait lieu de s'étonner de le voir manquer à son devoir, en ne le faisant pas. Alors, suivant sa propre expression, Bassompierre rompit la gourmette : « Sire, lui dit-il, je n'ai pas l'office de héraut, pour vous annoncer la guerre, mais bien celui de maréchal de France pour la faire, quand le roi mon maître l'aurait résolue : jusqu'à présent il fait avec vous comme un frère. » Le roi se calma et, en lui cédant quelque chose, le maréchal obtint beaucoup, « Je vis là, nous raconte-il, une grande hardiesse, pour ne dire effronterie, du duc de Buckingham, qui fut que lorsqu'il nous vit des plus échauffés, il partit de la main, et se vint mettre en tiers entre le roi et moi, disant : « Je viens faire « le holà entre vous deux. » Lors, j'ôtai mon chapeau, et tant qu'il fut entre nous, je ne le voulus remettre, quelque instance que le roi et lui m'en fissent; puis, quand il fut retiré, je le remis sans que le roi me le dît, Je voulus faire comprendre par là que ce n'étoit plus audience, mais conversation particulière, puisque le duc l'avoit interrompue en se mettant en tiers ². » L'entretien terminé, le roi mena par plusieurs galeries l'ambassadeur chez la reine, avec laquelle il lui permit d'avoir un long entretien en tête à-tête.

En outre des arrangements à prendre pour la réorganisation de la maison française de la reine, Bassompierre était aussi chargé de réconcilier Henriette avec son époux et même avec le duc de Buckingham. En ménageant certaines susceptibilités, il ne devait pas

¹ *Ambassade de Bassompierre*, t. IV, p. 100.

² *Mémoires de Bassompierre*, t. III, p. 295.

être difficile de s'entendre sur le premier point ; il suffisait de faire cesser un malentendu prolongé entre amoureux. La question était plus épineuse en ce qui touchait Buckingham : la reine lui en voulait cordialement, comme à l'ennemi déclaré de son bonheur conjugal.

Bassompierre déploya dans toute cette affaire autant de tact que de persévérance, mais il ne fut pas exempt de nombreux accès de découragement. En écrivant à M. d'Herbaut ¹, il se plaint de la présence gênante du Père de Sancy, qu'on lui avait imposé, au grand détriment de ses négociations ; il déplore la versatilité du roi et le mauvais vouloir de son conseil ; il sait que Buckingham est l'ennemi juré de la France et du cardinal de Richelieu, dans lequel son amour-propre a été profondément blessé de trouver un maître en politique ; de plus, les marchands français se plaignent amèrement au maréchal que par l'ordre du duc, leurs navires ont été arrêtés dans la Manche et conduits à Falmouth, comme si on était en pleine guerre, et sous le prétexte que ces bâtiments arrivaient d'Espagne. Il ne se loue que de la reine Henriette ; « C'est, dit-il, la meilleure et la plus jolie princesse qui se puisse voir et qui, contre mon attente, n'a aucune volonté particulière, se remettant en tout à celle du roi et de la reine sa mère : elle m'a dit que, venant de leur part et me connaissant pour leur bon et fidèle serviteur, elle trouverait bon ce que je ferais et qu'elle ne voudrait parler et agir que par mon conseil ². »

Nous nous garderons de suivre le maréchal au travers des détails si compliqués de sa conciliante mission, pendant laquelle il fut plus d'une fois obligé, quoi qu'il en dit, de faire d'assez vives remontrances à la reine pour la modérer dans ses exigences ³ ; il en résultait parfois un certain refroidissement entre eux ; mais ces nuages ne tardaient guère à se dissiper. Nous nous contenterons de dire que le raccommodement du roi avec Henriette fut complet et sincère, L'accord de la reine et du favori fut plus apparent que réel : elle ne consentit à céder, même pour la forme, que sur les instances presque menaçantes du maréchal. Restait la question de la maison française de la reine ; Bassompierre obtint enfin que, si elle n'était pas rétablie sur l'ancien pied, on accorderait au moins à Henriette un

¹ Secrétaire d'état des affaires étrangères.

² *Mémoires du maréchal de Bassompierre.*

³ Un jour la reine se plaignait que ses intérêts n'étaient pas défendus assez chaudement et qu'elle ne pouvait obtenir tout ce qu'elle demandait : « Madame, lui dit Bassompierre, je vois l'état des esprits dans votre royaume et le grand cœur du roi à vous servir, à vous plaire, à vous aimer. Les choses sont arrangées à votre satisfaction et, si vous en voulez plus, je dirais au roi votre frère et à la reine votre mère que le tort vient de vous. »

certain nombre d'officiers, d'ecclésiastiques et de dames de son pays ¹.

L'affaire même des navires confisqués était en bonne voie d'accommodement au moment où le maréchal allait partir, lorsqu'il apprit par une dépêche particulière que la cour de France, par représailles, venait de faire saisir dans la Gironde toute une flotte anglaise chargée de vins. Il n'y avait donc plus rien à faire pour lui dans cette nouvelle phrase de la question ; sans instructions à ce sujet, il ne pouvait s'en occuper davantage. Il avait obtenu pendant ce temps-là un ordre du roi d'Angleterre, pour faire cesser les poursuites exercées contre les catholiques anglais et de plus l'autorisation d'emmener avec lui en France seize prêtres condamnés à mort, pour avoir célébré la messe publiquement : leur peine était ainsi commuée en celle du bannissement.

Le roi Charles, à qui Bassompierre s'était rendu fort agréable pendant les deux mois qu'il venait de passer à sa cour, assista avec lui à une magnifique fête de nuit que leur offrit Buckingham dans sa maison de York-house. Ce dernier faisait d'autant plus de frais pour le maréchal qu'il rêvait encore une ambassade à Paris, sous le prétexte d'aplanir tout différend entre les deux couronnes, et que n'ignorant pas qu'il s'était fait au Louvre de puissants ennemis, il espérait trouver dans Bassompierre un appui solide au milieu de ce terrain mouvant. « Le roi, raconte le maréchal, soupa en une table avec la reine et moi, qui fut servie par des balets entiers à chaque service et des représentations diverses, changements de théâtres, de tables et de musique. Le duc servit le roy, le comte de Carlisle la reine et le comte de Holland me servit à table. Après souper, on mena le roi et nous en une autre salle, où l'assemblée était et on y entra par un tour comme au monastère, sans aucune confusion, où l'on eût un superbe balet où le duc dansa. Et ensuite nous nous mîmes à danser des contredanses jusqu'à quatre heures après minuit. De là on nous mena dans des appartements voutés où il y avait cinq diverses collations ². »

¹ La nouvelle maison de la reine se trouva ainsi composée : douze prêtres ou capucins, y compris le confesseur de la reine, un grand chambellan, un secrétaire, un écuyer, deux dames du lit, trois femmes de chambre, une em-peseuse, un gentilhomme huissier de la chambre privée, un valet de garde-robe, un gentilhomme servant, un joueur de luth, dix musiciens, deux médecins, un chirurgien, un écuyer de cuisine, un apothicaire, un potager, un pâtis-sier, un boulanger, un pannetier, un écuyer du gobelet, en tout quarante-cinq personnes. Il est vrai que la maison de la reine ne fut organisée sur ces bases qu'après l'expédition de la Rochelle et la mort de Buckingham ; quant aux douze prêtres ou capucins, qui devaient desservir la chapelle, ils ne furent installés qu'en 1630, — Miss Strickland.

² *Mémoires de Bassompierre*, t. III, p. 306.

Deux jours avant le départ du maréchal¹, Buckingham lui avait envoyé lord Montague, pour lui dire qu'il n'avait pas voulu encore accepter l'emploi d'ambassadeur en France, sans prendre son avis. Bassompierre lui répondit en toute franchise que le temps de ce voyage était mal choisi, qu'il ne serait sans doute pas bien reçu à la cour de France et qu'en tous cas il l'engageait à attendre, pour se décider, qu'il lui fit savoir au juste ce qui en était, dès qu'il serait arrivé à Paris. Malgré ses mésaventures, l'invincible fatuité du favori de Charles I^{er} ne pouvait prendre son parti de la froideur d'Anne d'Autriche ; il voulait de plus lutter encore une fois contre le cardinal qui, pendant son dernier séjour à Paris, non content de lui avoir interdit tout accès près de la reine, avait rejeté ses propositions relatives à une guerre contre l'Espagne, au seul bénéfice de l'Angleterre, et qui ne s'était pas fait faute, par de fréquentes avanies, de lui faire durement sentir son incontestable supériorité. Cette fois, l'orgueilleux duc devait éprouver un refus plus humiliant encore. A peine arrivé à Paris, Bassompierre lui écrivit de la part de la reine-mère et du cardinal que sa venue ne leur serait nullement agréable et qu'il eût à renoncer à ses projets.

Ce rôle d'amoureux éconduit et d'homme politique sans conséquence était une vraie torture infligée à celui qui faisait ployer sous son autorité un royaume et son roi : aussi, sachant que le cardinal, qui redoutait pour ses vastes desseins l'intervention de l'Angleterre, cherchait à lui créer des embarras, en excitant sous main les catholiques d'Ecosse à la révolte², Buckingham résolut de se venger à la fois de lui et de la France. Pour arriver à ce résultat, il se posa en champion zélé du parti protestant français, et profitant de la demande qui en était faite à l'Angleterre par le prince de Soubise, il promit aux Rochellois des secours de toute nature et une armée navale, contre laquelle viendraient se briser tous les efforts de Louis XIII. Ce fut en vain qu'Henriette-Marie, pour détourner l'orage sur le point d'éclater entre sa patrie et son pays d'adoption, conjura le roi Charles de reculer devant un conflit sanglant, qui ne pouvait manquer d'être

¹ Bassompierre partit comblé des marques de satisfaction de la part du roi et de la reine ; cette dernière lui écrivit une lettre, où elle le remerciait de tout ce qu'il avait fait dans son intérêt. Le maréchal n'eut pas le même bonheur, après avoir quitté l'Angleterre. La traversée fut cruellement longue et si mauvaise qu'il y perdit une partie de ses effets ; d'un autre côté, la cour de France le reçut froidement, en se plaignant qu'il avait fait trop de concessions aux exigences de l'Angleterre, surtout en ce qui concernait la maison française de la reine.

² *Mémoires du comte de Tillières*. Richelieu avait pour principaux agents en Écosse, Watson et Seton, qui déployaient dans leur mission un zèle infatigable.

fatal aux deux nations et qui lui paraissait une guerre fratricide : en dépit de sa tendresse pour elle, le roi ne put résister à l'influence qui, depuis si longtemps, paralysait sa volonté, et la guerre fut déclarée. La flotte, rassemblée pour combattre l'Espagne, changea de destination et mit à la voile au printemps de 1627, sous le commandement de Buckingham, jaloux de conquérir enfin par une victoire cette popularité qui, jusque-là, n'avait été pour lui qu'un mirage trompeur. N'allait-il pas à la Rochelle défendre contre les papistes un des remparts du calvinisme sur le continent ? Il débarqua assez heureusement dans l'île de Ré, et peut-être eût-il pu remporter quelques avantages, s'il n'eût fait la guerre plutôt avec la légèreté d'un courtisan qu'avec la vigueur d'un soldat.

Tandis que ce fantasque héros courait ainsi les aventures de guerre, la reine, délivrée au moins pour quelque temps de ses obsessions, sentait se dissiper peu à peu ce nuage sombre et glacé qui pesait sur son existence ; le cœur du roi, revenait à elle plein d'ardeur, non sans regretter tant de mois de bonheur perdus, et la jeune princesse pouvait lui dévoiler sans crainte les trésors d'affection dévouée, que renfermait pour lui son âme énergique et loyale. Charles, plein de joie à cette découverte en écrivant à Buckingham une lettre de félicitations sur son débarquement dans l'île de Ré, ajoutait en *post-criptum* : « Je ne puis omettre de vous dire que ma femme et moi nous n'avons jamais été en meilleurs termes ; elle montre, dans les circonstances où nous sommes, tant d'amour pour moi et tant de discrétion, qu'elle s'en est attiré l'admiration et l'estime de nous tous ¹. »

L'état sanitaire de Londres étant resté aussi mauvais pendant tout l'été, Charles emmena d'Oatlands la reine dans le midi de l'Angleterre, à Wellingborough, pour y boire l'eau du *puits rouge*, dont l'efficacité était généralement reconnue. Les fonctions de dame du lit étaient alors remplies par Charlotte de la Trémoille, fille de la duchesse, qui était retournée en France dans le même temps que Bassompierre. Charlotte, protestante comme sa mère, avait épousé le futur comte de Derby, et sa religion ainsi que sa parenté avec Guillaume, prince d'Orange, la rendait moins antipathique au peuple anglais que toute autre dame étrangère attachée au service d'Henriette ².

¹ *Hardwicke's State Papers*, t. II, p. 14.

² Miss Strickland, tome IV, page 179. Charlotte de la Trémoille, née en 1601, avait épousé à la Haye, en 1626, James Stanley, fils du comte de Derby. Son époux périt dans la suite victime de son dévouement à la famille des Stuarts. Elle se rendit elle-même célèbre pendant la guerre civile, par l'héroïque défense de son château de Latham. Elle mourut en 1664.

Au moment où cette princesse commençait ainsi à savourer les douceurs d'un amour partagé, l'opinion publique des Français, surexcitée par les plaintes de leurs compatriotes expulsés et par l'entreprise des Anglais sur La Rochelle, était en proie aux plus vives inquiétudes sur le sort de la jeune et charmante fille de Henri IV ; on la considérait comme une victime torturée par un tyran hérétique ; ce n'était partout qu'anxiétés et lamentations sur la malheureuse existence qu'elle traînait en pays ennemi. Les têtes s'échauffèrent à ce point, qu'une jeune fille, victime d'une étrange hallucination, se présenta un jour dans un couvent de femmes, à Limoges, pour y demander l'hospitalité, en annonçant qu'elle était la reine martyre qui avait pu s'échapper des mains de Charles I^{er} et de l'Angleterre, où elle avait été persécutée pour la vraie foi. Cette fille montrait dans sa tenue et dans ses paroles une véritable dignité et elle décrivit d'une manière assez plausible la cour d'Angleterre, les lords et les grandes dames de la maison d'Henriette ; le bon peuple de Limoges, convaincu de la véracité de ses assertions, accourut en foule pour voir et saluer la reine infortunée. Le roi Louis XIII, qui savait au même moment sa sœur heureuse et satisfaite en Angleterre, s'irrita de cette imposture et fit donner l'ordre au lieutenant-général de Limoges de faire subir à cette fille un jugement public. Pendant tout le procès, elle joua son rôle avec une convenance parfaite et signa froidement son interrogatoire : *Henriette de Bourbon*. Elle n'en fut pas moins condamnée à faire amende honorable, c'est-à-dire à confesser son mensonge un cierge à la main, derrière une procession religieuse, et à rester en prison, selon le bon plaisir du roi. On ignore ce qu'elle devint dans la suite ¹.

Pendant que ces étranges manifestations se produisaient en France, Henriette allait bientôt devenir mère ; mais, emportée par cette ardeur d'imagination qui la caractérisait, elle n'eut pas de cesse qu'elle n'interrogât une prophétesse, pour connaître la destinée de son enfant à venir et la sienne propre. Celle qu'elle voulut consulter n'était ni une jongleuse bohémienne ni une sorcière vieille et sordide, mais bien une grande dame de sa cour, l'une des figures les plus extraordinaires de son époque ; en un mot lady Eleanor, fille du comte de Castle-Haven, et femme en seconde noces de sir John Davis, procureur général du roi. L'étude des langues primitives et une croyance fanatique et absolue dans l'art de déchiffrer l'avenir lui avaient troublé la cervelle, au point qu'elle croyait que le manteau des prophètes était descendu sur ses épaules. Voici comment elle raconte la conversation étrange qu'elle eut avec la reine : « Deux

¹ Causes célèbres.

ans environ après le mariage de Charles I^{er}, j'attendais, suivant ses ordres, le retour de la reine, qui était allée à la messe ou aux vêpres, pour connaître d'elle le service qu'elle exigeait de moi. A peine arrivée, elle me demanda si elle aurait jamais un fils : « D'ici à peu « de temps, » lui répondis-je. La reine voulut alors savoir quel serait le sort du duc de Buckingham et de la flotte anglaise, qui était partie pour attaquer les Etats de son frère et faire lever le siège de La Rochelle. Je lui répondis que le duc en rapporterait peu de gloire, mais qu'il reviendrait sain et sauf de sa personne et cela promptement. Cette réponse ne satisfit guère les ennemis du duc, qui auraient été fort aises de pouvoir espérer sa mort. La reine revint alors à son espérance d'avoir un fils ; je lui assurai de nouveau qu'elle qu'elle en aurait un et serait longtemps heureuse : « Pendant combien « de temps, demanda-t-elle ? » Je lui répondis : « Pendant seize « ans. » L'arrivée de Charles I^{er} interrompit la conversation, mais les filles d'honneur s'empressèrent autour de lady Eleanor, afin d'obtenir d'elle les autres informations qu'Henriette désirait avoir. Elle leur déclara nettement qu'en effet la reine aurait bientôt un fils, mais qu'il n'était pas moins vrai que cet enfant serait né, baptisé et enterré le même jour. Cette funeste prédiction, arrivée à la connaissance de la reine, s'empara de son esprit, et ce fut l'une des causes auxquelles on a attribué son indisposition et la perte d'un premier enfant. Ce qu'il y a de certain, c'est que les couches d'Henriette eurent lieu avant terme, par suite du saisissement que lui causèrent deux grands chiens qui se battaient dans la galerie du palais de Greenwich ¹ ; l'un d'eux, appartenant à lord Dorchester, se jeta sur elle avec fureur, au moment où elle traversait cette galerie, et mit sa robe en pièces ; on dut la porter sur son lit. Henriette, déjà souffrante, en éprouva une violente secousse, et, faute de tout secours médical, les assistants perdaient la tête. Enfin on alla chercher une pauvre vieille, qui remplissait les fonctions de sage-femme dans la ville de Greenwich ; cette malheureuse fut tellement effrayée de la responsabilité qui allait retomber sur elle, qu'elle s'évanouit à son tour en approchant du lit de reine et qu'on fut obligé de l'emporter hors de la chambre. Au milieu de la confusion et des alarmes qui remplissaient le palais, la reine mit au monde un fils, le 13 mai 1628, et, malgré la résistance du confesseur de la reine, Charles le fit baptiser par son chapelain ordinaire, le docteur Webb, selon les rites de l'Eglise d'Angleterre ; on lui donna les noms de Charles-Jacques. Né avant terme, l'enfant était d'une faiblesse excessive et

¹ Ce palais, très-ancienne résidence des rois d'Angleterre, s'élevait sur l'emplacement actuel de l'hôpital maritime, qui fut construit en 1696.

mourut une heure après son baptême ; le docteur Laud¹ l'enterra avant minuit. Ainsi fut accomplie de point en point la prédiction, qui avait si tristement frappé l'esprit d'Henriette-Marie.

Pendant que ces événements se passaient à la cour d'Angleterre, le duc de Buckingham, battu devant la Rochelle par Toyras² et Schomberg, ramenait avec peine sa flotte décimée, dont les équipages, qui avaient cruellement souffert par le feu et par les privations de tous genres, étaient à demi-révoltés. Inutile d'ajouter que l'impopularité du duc s'en était sensiblement accrue ; le Parlement et le peuple ne dissimulaient plus leur irritation, le commerce languissait par suite de la guerre, et, non sans motif, on rendait le roi en partie responsable des fautes dispendieuses et sanglantes de son favori : ce malheureux prince faisait la guerre à son beau-frère et ne regagnait pas le cœur de ses sujets. Cependant, toujours constant et chevaleresque dans ses attachements, il n'abandonna pas son ami et, en luttant pour lui contre le Parlement, il compromit encore la prérogative royale, déjà si sérieusement menacée. Les puritains ne lui savaient aucun gré d'avoir voulu protéger les calvinistes de France pour la plus grande gloire de son ministre, et l'insuccès honteux de l'entreprise les avait rendus furieux. Seul, le héros de cette triste aventure ne se décourageait pas ; il lui fallait à tout prix réunir de nouvelles forces pour retourner à La Rochelle, et cette fois vaincre ou mourir. Il alla donc s'établir à Portsmouth, afin de réorganiser sa flotte et de rassembler une seconde armée. Le Parlement exaspéré refusant tout subside, le roi, sur le conseil du duc, prit le parti de le dissoudre ; mais le remède fut pire que le mal, et le nouveau Parlement ne se montra ni plus docile ni plus généreux. Buckingham, pour poursuivre son entreprise, fut forcé d'y engloutir presque tout son patrimoine. Ses amis cherchaient à le détourner d'une expédition pour laquelle tout semblait conspirer contre lui. « Oui, leur disait Buckingham, le roi lui-même voudrait m'empêcher de partir ; mais, si je ne laisse mon cadavre dans les fossés de La Rochelle, ce peuple ingrat ne croira pas que je suis sincère ! » Il allait en France pour tâcher de conquérir l'Angleterre.

¹ William Laud, né en 1573. Il devint archevêque de Cantorbéry et fut un des conseillers de Charles I^{er} qui eurent le plus d'influence sur lui. Il essaya de réunir les trois royaumes dans une même religion qui se rapprochait du catholicisme, mais il ne réussit qu'à amener des malheurs pour son maître et pour lui, et fut décapité en 1645.

² J. du Caylard de Saint-Bonnet, maréchal de Toyras, né en 1585, tué en 1636 à la bataille de Fontenelle, en Milanais. Il défendit victorieusement l'île de Ré contre Buckingham et l'empêcha de s'y établir, en lui infligeant de grandes pertes.

Le moment si désiré de mettre à la voile arrivait enfin, lorsque la main d'un fanatique vint mettre à néant tant de travaux, d'agitations et de rêves. Un jeune officier écossais, John Felton, puritain exalté, qui avait fait partie de l'expédition de La Rochelle et qui en avait rapporté une haine profonde contre son général, l'assassina d'un coup de dague, au mois d'août 1628, pendant une de ses audiences publiques. Le duc n'avait que trente-six ans. Arrêté aussitôt, le meurtrier alléguait uniquement pour sa défense que Buckingham avait été déclaré ennemi de l'Etat par les communes, dans une remontrance présentée au roi, et qu'ainsi le meurtre n'était que justice. Il fut pendu sans montrer le moindre repentir de son action.

Ainsi s'éteignit subitement ce brillant météore, aussi fatal à son roi qu'à son pays et à lui-même. Charles versa d'abondantes larmes sur la perte de son dangereux ami, sans songer que la haine qui poursuivait Buckingham avait été le plus sérieux obstacle à toute bonne intelligence entre lui et ses sujets.

La reine n'affecta point pour la mort du duc un chagrin qu'elle ne pouvait point éprouver. Franche et sincère, elle n'était pas femme à afficher des sentiments qui n'étaient pas dans son cœur : le favori du roi n'avait-il pas été l'ennemi le plus perfide de son bonheur domestique ? Elle aurait eu bientôt, d'ailleurs, pour la consoler, si elle en avait eu besoin, un événement heureux, qu'on dut en grande partie à son influence personnelle : la paix entre la France et l'Angleterre. Louis XIII, par égard pour elle, avait déjà renvoyé sans rançon les prisonniers anglais faits à La Rochelle et parmi eux, lord Mountjoy, en les défrayant de tout jusqu'à Calais : c'était là, disait-il, un présent qu'il faisait à sa sœur. Cet acte de courtoisie, imité par Charles I^{er}, amena un rapprochement entre les deux cours, et la paix fut conclue à Suze, en Piémont, par l'entremise des Vénitiens.

Malgré sa pénurie d'argent et, quoique le Parlement eût refusé de voter les impôts nécessaires, à moins qu'il ne s'engageât à faire exécuter avec la dernière rigueur les lois contre les catholiques, ce qu'il refusa toujours, le roi s'occupait activement alors de la colonisation de l'Amérique. Il favorisa, dans ce but, l'émigration d'un nombre assez considérable de catholiques, à la tête desquels était lord Baltimore¹, qui fonda la ville de ce nom, dans cette province de la Nouvelle-Angleterre, à laquelle, en l'honneur d'Henriette-Marie, le roi donna le nom de Maryland.

¹ George Calvert, lord Baltimore. Il avait été membre du conseil privé de Jacques I^{er} et ministre d'Etat en 1619. Il avait embrassé le catholicisme vers cette époque et abandonné toutes ces charges.

Avec la mort de Buckingham avait sonné pour Henriette l'heure de l'indépendance; il lui était désormais permis d'aimer et d'être aimée sans contrôle, et l'aurore des jours radieux se levait pour elle. Sa jeunesse et son cœur s'épanouissaient enfin, comme ces plantes longtemps privées d'air et de lumière, lorsqu'elles reparaissent au grand éclat du soleil. Elle avait dix-huit ans alors; sa beauté et sa grâce commençaient à briller de tout leur lustre et l'amour du roi pour elle, libre enfin dans ses épanchements, rachetait avec usure les chagrins des deux premières années. Ce prince, ferme seulement dans ses affections privées, s'attachait à elle avec l'ardeur passionnée qui fit son bonheur à cette époque et sa consolation dans les mauvais jours. Pendant dix-huit années, la fille de Henri IV connut tout ce qui fait la joie et la douceur de la vie sur cette terre. Elle put se dire, en toute vérité: « *Heureuse comme épouse, comme mère et comme reine* ¹ ». Ce bonheur resta pour elle comme un de ces parfums exquis qui pénètre encore les années lointaines, lorsque la fleur qui l'a donné s'est flétrie avant le temps.

Comte DE BAILLON.

(La suite au prochain numéro.)

¹ *Mémoires de M^{me} de Motteville.*

LA COCHINCHINE EN 1876

La colonie de Cochinchine est la seule conquête sérieuse et importante que nous ait léguée le second Empire. Malheureusement elle est à 3,500 lieues de la mère-patrie, et si nous n'avons pas su jusqu'ici coloniser énergiquement l'Algérie, qui est à nos portes, on se demande avec un peu d'inquiétude quel parti nous pourrions tirer d'une possession si lointaine. Cette question ne se pose ici qu'incidemment; c'est à l'avenir de la résoudre, mais elle doit appeler toute la sollicitude du gouvernement. Au point de vue de notre influence dans l'extrême Orient, la Cochinchine a une importance majeure. Située entre l'Inde et la Chine, avec un port admirable, de grands cours d'eau, des produits naturels abondants et d'une exploitation facile, cette jeune colonie ouvre une vaste carrière à notre marine et à notre commerce; elle ne saurait donc trop fixer l'attention.

Deux ouvrages principaux ont été publiés sur la Cochinchine : celui de M. de Grammont en 1863, et celui de M. Lemire en 1868 ; mais déjà ils ont vieilli sous plus d'un rapport; ce pays, neuf et primitif, se transforme de jour en jour; aux travaux de premier établissement ont succédé des travaux d'amélioration, qui se continuent avec suite et énergie. Le tableau est donc à refaire, et nous essayons de le tracer. C'est le présent, et non le passé que nous voulons décrire, sans revenir sur la conquête qui remonte à dix-sept années, ni sur la lutte contre les indigènes en 1867, terminée par la conquête des trois dernières provinces de la Basse-Cochinchine : tous ces faits sont acquis à l'histoire. Notre but est d'esquisser l'aspect de la colonie actuelle, de faire un tableau aussi exact que possible de la Cochinchine d'aujourd'hui, si différente de celle d'hier, au dire des anciens; de montrer sur le vif la capitale, l'inté-

rieur, la population indigène, le climat, les produits, le commerce, l'administration locale, et, par là, l'avenir du pays. Nous aurions pu ajouter quelques mots sur le Cambodge et le Tonquin, provinces limitrophes où nos intérêts sont engagés ; mais il y a de ce côté des questions pendantes dont l'examen doit être réservé.

I

Les paquebots des Messageries qui font le service de l'extrême Orient transportent le voyageur de Marseille à Saïgon en trente jours au moins et trente-cinq jours au plus : c'est une question de mousson favorable ou contraire. L'installation à bord ne manque pas de confortable, et le trajet s'effectue habituellement en compagnie d'insulaires d'outre Manche, gentlemen froids et guindés, ladies en chapeaux ronds qui se rendent dans l'Inde ou sur les côtes de Chine. Le canal de Suez abrège singulièrement la traversée, autrefois si longue et si pénible. On touche à Aden, à Pointe-de-Galle (Ceylan), à Singapore, et l'on aborde à Saïgon, en remontant la magnifique rivière de Donaï navigable aux plus forts vaisseaux.

L'arrivée à Saïgon cause un vif plaisir au voyageur : à plus de trois mille lieues de son pays, il croit retrouver sa terre natale, il revoit les Français, toujours vifs, enjoués, enthousiastes, tels qu'il les a quittés il y a un mois à peine. Deux coups de canon, tirés du port de guerre à une heure d'intervalle, saluent l'arrivée du paquebot dans la rivière de Saïgon et l'annoncent au commerce. Le vapeur mouille en accostant au bâtiment principal des Messageries, jolie construction d'un genre tout spécial au pays, à moitié enfoncé sous des massifs de verdure. A tribord comme à babord, vous êtes assailli par des embarcations indigènes, appelées *sampans* ; on se dispute l'honneur et le profit de vous conduire à terre. Vous débarquez à un grand appontement surmonté du *mât des signaux*, sur lequel se hissent tous les signaux du port de guerre et de commerce. Devant vous se dresse une vaste maison à deux étages, jaune jadis, aujourd'hui peinte en gris : c'est la maison Wang-Taï, qui doit son nom au banquier-entrepreneur chinois dont elle est la propriété. Ce fils du Ciel est une puissance en Cochinchine, grâce aux capitaux abondants qu'il fait mouvoir.

Arrivé à terre, il faut s'installer résolument dans une de ces boîtes carrées qu'on a déjà aperçues à Singapore ; on les appelle des palanquins en style correct ; mais l'idiome de Saïgon les décore du nom de *malabares*, parce que les conducteurs sont en général des

Hindous. Le cocher malabare vous interpelle de loin : « Voiture, capitain ! » En Asie, tout Européen suffisamment bien vêtu est un capitaine. Gardez-vous de dire à votre cocher un nom de rue ou d'hôtel : ce serait inutile ; tout nouveau débarqué est censé connaître la ville, et le Malabare n'en sait pas plus que vous ; son éducation est fort incomplète. Il faut donc se diriger un peu au hasard, en criant : à droite ! à gauche ! On finit toujours par arriver. Plus tard, quand vous serez au courant des allures du pays, vous pourrez dire en vous rengorgeant : « *Kiri, kanan,* » vous figurant savoir le malabar, tandis que vous aurez parlé le malais pur, langue répandue dans la presqu'île et parlée surtout dans le commerce.

Une fois en voiture, vous suivez le quai du fleuve, bordé de constructions inégales et peu attrayantes. Après avoir dépassé l'hôtel de l'Europe, le plus fashionable de la métropole, avec café au rez-de-chaussée, la voiture s'engage dans la rue Catinat, habitée par le haut commerce, et bordée de maisons européennes qui lui donnent un aspect assez imposant ; c'est quelque chose comme le Broadway, la perspective Newsky, la Cannebière de l'endroit ; les constructions datent de quelques années à peine et il y a bien des lacunes à combler. Au milieu même de la rue, on aperçoit de grands vides ; à droite, un terrain inculte ; à gauche, des cabanes en bois laides et puantes, servant de repaire à une population noire et sordide. Ce sont des taches pour la glorieuse rue Catinat ; il nous semble qu'une édilité intelligente et soucieuse du bien-être aurait dû faire disparaître depuis longtemps cet infect cloaque.

Nous continuons notre course à travers la ville. Au bout de la rue Catinat et en joignant la rue de la Grandière se trouvent groupés les édifices consacrés aux services publics, la direction de l'Intérieur, le télégraphe, la prison, la gendarmerie, le Palais de Justice, les Travaux publics, le Tribunal indigène, le Trésor, la poste ; là aussi s'élèvera, dans un an ou deux, la cathédrale dont les projets sont en ce moment au concours ; cet édifice, qui couronnera le haut de la rue Catinat, doit coûter un million. La rue de la Grandière est une voie magnifique bordée de tamariniers splendides ; elle sert de prolongement à la route de la ville chinoise, et va aboutir à l'asile de la Sainte-Enfance, en passant devant l'hôpital et le génie, édifices remarquables, récemment construits à grands frais. Au bout de la rue Catinat, en tournant à gauche, on arrive au Saïgon de plaisance. C'est un plateau couvert de maisons particulières, entourées de petits jardins, et habitées par le haut commerce ou par les employés de l'administration qui peuvent se permettre des demeures de luxe.

Au sommet du plateau se trouve le palais du gouvernement, d'une

architecture à la fois élégante et grandiose : il se compose d'un pavillon central avec deux grandes ailes, aboutissant chacune à un pavillon extrême d'un effet ravissant. Le palais est entouré d'un beau parc, bien entretenu et dessiné avec un goût parfait. Derrière le palais s'étend le jardin de la ville, admirable surtout pendant la saison des pluies, alors que la riche végétation du pays éclate dans sa splendeur.

En quittant cette partie ouest de la ville, si remarquable et si intéressante, nous prenons la rue Chasseloup-Laubat, et nous passons devant le *Camp des lettrés*, occupé par l'infanterie de marine ; nous arrivons ainsi à la citadelle, magnifique édifice en fer, à deux étages, occupé par la troupe. Nous voici au jardin botanique ; les soins patients d'un savant directeur y ont réuni la flore la plus variée ; le jardin par lui-même est fort pittoresque ; nous regrettons que la partie zoologique y ait été trop négligée jusqu'à ce jour. La Cochinchine offre sous ce rapport des richesses merveilleuses que l'on exploitera, il faut l'espérer, dans un prochain avenir.

Nous avons fait le tour de Saïgon ; il n'est pas sans intérêt de savoir comment on y vit, et quel est l'aspect général de la société coloniale. Le matin, chacun se rend dans les bureaux, qui pour le commerce, qui pour les affaires administratives, car, à Saïgon, les Européens sont tous des commerçants ou des fonctionnaires. De sept heures à dix heures on travaille ; à dix heures on déjeûne, puis on fait la sieste, c'est une exigence du climat tropical. De deux heures à cinq on se remet aux affaires ; on rentre ensuite chez soi, on s'habille, on monte en voiture pour faire un tour de promenade dans la ville et les jardins ; on prend un apéritif au café ou au cercle ; à sept heures on dîne. Il est de mode, quand on le peut, d'avoir sa voiture à Saïgon ; ces voitures sont de vilains paniers mille fois réparés, qui servent tant bien que mal jusqu'à usure complète ; les beaux attelages sont chose fort rare. Quant aux chevaux, ce sont de petites bêtes de race annamite qui trottent parfaitement. Le prix d'un bon cheval est d'environ 75 piastres (416 fr.) ; pour avoir une paire bien assortie, il faut payer jusqu'à 250 piastres (1387 fr.).

Après Saïgon, capitale de notre royaume annamite, la ville la plus importante est Cholen, vulgairement appelée la ville chinoise. Cholen, corruption de Chô-lôn (grand marché en annamite), c'est la ville commerçante par excellence ; c'est là que se concentre tout le commerce du riz de la Cochinchine, c'est là que se trouvent, sous forme d'associations, ces grandes maisons chinoises qui ont entre leurs mains la plus notable partie de la richesse du pays.

On se rend de Saïgon à Cholen soit en voiture, soit en chaloupe,

pour la modique somme de cinq sous : c'est le prix des *Mouches* de la Seine. Défiiez-vous pourtant de ce mode de transport si vous aimez vos aises ou si la délicatesse de votre odorat répugne aux senteurs de l'extrême Orient. Le trajet dure une demi-heure par l'arroyo¹ chinois ; on aperçoit sur les rives une quantité de maisons annamites au toit penché et surbaissé, couvertes en *paillotes* (style du pays). La première chose qui frappe en arrivant à Cholen est une vaste maison à un étage connue sous le nom de maison Samuel ; c'était le fondateur d'une filature de soie qui est aujourd'hui en faillite. En suivant le quai, sur un parcours de plus de trois kilomètres, on ne voit que des barques accostées à la rive devant les maisons de commerce chinoises qui bordent le fleuve ; c'est un coup d'œil des plus saisissants. Partout règne une étonnante activité ; des coolies (c'est le nom colonial anglais des porte-faix) vont et viennent des bateaux aux magasins, avec leur fardeau sur l'épaule ; les marchands ambulants crient leurs denrées et leurs comestibles ; les compracores² font sonner les piastres ; tout est bruit et mouvement ; l'activité chinoise fiévreuse, âpre au gain, déploie toutes les ressources de son avide industrie.

Cholen n'est pas seulement le grand centre de commerce des Chinois, c'est aussi la ville de plaisir des Annamites ; elle est curieuse à visiter aux mois de mars et d'avril, époque des fêtes sacrées ; on construit à grands frais des théâtres bien décorés, qui disparaissent ensuite ; la foule s'y presse, les acteurs déploient un grand luxe de costumes : soie, broderies, plumes, dorures étincelantes, voilà pour les yeux ; quant aux oreilles, elles ne sont pas difficiles ; il leur faut du bruit avant tout ; le chant en langue mandarine est une sorte de mélodie traînante et criarde, modulée sur les six notes (sans demi-tons), qui composent la gamme chinoise. Les clarinettes, les instruments à corde, se mêlent à la voix, et le tam-tam en cuivre ajoute à tous ces chants une basse assourdissante : c'est une harmonie forcée où une oreille européenne a bien de la peine à trouver du charme ; il paraît que le sens musical n'a pas les mêmes exigences chez tous les peuples.

Quelques détails encore sur la ville chinoise. Après avoir longé le quai commercial, on arrive, par une passerelle, au marché du quartier de Bingh-tây, marché nouveau d'une construction élégante ; les deux bâtiments qui l'avoisinent sont des constructions chinoises d'un effet heureux ; le propriétaire du marché, qui les a fait élever,

¹ *Arroyo* est un mot espagnol qui signifie cours d'eau : il date sans doute de la conquête et il a cours dans l'idiome local.

² Mot espagnol qui signifie homme de confiance, gérant.

notable commerçant de Saïgon, en a puisé les plans dans les souvenirs d'un voyage qu'il avait fait en Chine. En remontant au nord, par un chemin rural bordé de rizières, on retombe bientôt dans la ville; on donne un coup d'œil à la rue de Canton, bordée de magasins chinois, et à la maison du Phù¹ on prend la route qui mène du fort de Caimoi à l'Inspection, et l'on revient à Saïgon. N'oublions pas en passant de jeter un coup d'œil sur le charmant jardin de l'Inspection de Cholen, œuvre d'un inspecteur exceptionnellement intelligent; c'est à lui que l'on doit la plupart des améliorations qui ont fait de Cholen une ville véritable, aussi agréable à voir qu'à habiter.

En quittant Cholen par le chemin appelé Route-Haute, on passe devant les maisons des Mores, où l'on a créé depuis un an une ferme modèle destinée à acclimater et à développer diverses cultures productives ayant un intérêt d'avenir.

II

L'intérieur de la Cochinchine est divisé en dix-neuf arrondissements, Baria, Bentré, Bien-Hoa, Chaudoc, Cholen, Gocong, Hatien, Long-Kuien, Mytho, Rach-gia, Sadec, Saïgon, Soctrang, Tan-an, Tay-nink, Thu-daumat, Traon, Travinck et Vinh-long. Chaque arrondissement a son chef-lieu, qui lui donne son nom et où réside l'administrateur local. Ce fonctionnaire centralise entre ses mains la justice indigène, la police générale, le commandement de la milice du pays, la direction du personnel, la perception des taxes, le paiement des dépenses, etc.: il est donc à la fois préfet, commandeur, juge et trésorier. Toutes les résidences administratives, à l'exception de Hatien et de Rach-gia, sont desservies directement, pour les communications, par une compagnie de Messageries, possédant quatre vapeurs de bonne force, pouvant transporter au besoin deux à trois cents hommes de troupes. Un contrat très-avantageux pour la compagnie a été passé entre elle et le gouvernement local.

Nous ne décrivons point en détail ces différents chefs-lieux d'arrondissement, appelés *postes*, par abus de mot, parce que jadis ils étaient tous occupés militairement. La plupart sont situés sur les rives du grand fleuve, qui se jette à la mer par six embouchures¹. Seuls, Hatien et le Rach-gia sont placés sur la côte du golfe de Siam,

¹ *Phù*, sorte de préfet indigène.

² Le Cua-tien, le Cua-daï, le Balai, le Ham-long, le Cokhien, le Bassac,

où la navigation est difficile à cause de l'irrégularité des vents ; ils communiquent avec le grand fleuve par de longs canaux qui tendent chaque jour à se combler, et où fourmillent les moustiques.

Mytho, Vinh-long, Sadec, Chaudoc sont des centres de communication importants. Depuis quelques années, on a commencé à construire, dans chaque chef-lieu, des édifices destinés à servir de logements et de bureaux aux administrateurs de l'endroit ; ils sont bâtis d'après un modèle-type, et comprennent deux bâtiments, l'un à étage, l'autre à rez-de-chaussée, mais assez surélevé au-dessus du sol. Ainsi sont construites les Inspections de Saïgon, Cholen, Bentré, Baria, Bien-hoa, Chaudoc, Sadec, Long-Xuyen ; on achève celle de Travinh, de Gocong, de Tra-on ; les autres attendent leur tour, car on ne peut faire supporter au budget la dépense de plus d'une ou deux Inspections par an à bâtir.

Les provinces de l'ouest ont mauvaise réputation ; la santé générale des Européens n'y est pas bonne ; le pays est plat et humide, mais c'est la partie la plus riche de la Cochinchine. Le sud de Cholen (Xuyen et Phuoc-hoc), Gocong, Vinh-long, Mytho produisent en abondance les riz les plus estimés de la colonie. Thu-damat, Tay-ninch, Baria, Bien-hoa, doivent leur réputation sanitaire à un sol élevé, montagneux, couvert de riches forêts. L'île de Phu-quoc, située dans le golfe de Siam, produit aussi des bois magnifiques, mais on aurait tort, à notre avis, d'y chercher des mines de charbon, comme quelques spéculateurs l'ont tenté.

La partie est de la colonie est de beaucoup la plus pittoresque. L'ouest est partout sillonné de cours d'eau uniformes, qui se jettent dans les grands bras du Cambodge. Le palétuvier croît sur les bords ; le palmier d'eau y abonde ; sur les rives complètement plates, l'œil s'étend à perte de vue, embrassant d'immenses rizières inondées : rien de plus uniforme et de plus monotone. Pour celui qui voyage sur ces rivières, il est important de bien choisir sa marée, car il peut rester échoué pendant de longues heures sur ces bas-fonds vaseux, en attendant le retour du flot ; c'est un contre-temps fâcheux, fort habituel aux Cochinchinois.

Mais si l'on remonte vers l'Est, par exemple du côté de Tày-ninh, on loue une voiture traînée par des bœufs, véhicule souverainement incommode, aussi peu suspendu que possible ; ces petites bêtes trottent admirablement, et fournissent leur course aussi bien que les meilleurs chevaux ; mais quels cahots et quels soubresauts ! Rien de bizarre comme de voir le conducteur de cet attelage primitif ; assis sur la flèche, entre ses solides coursiers, il leur prodigue à titre d'encouragement des interjections gutturales et des coups bien appli-

qués avec un petit bâton armé d'une pointe de fer. Le voyage a son côté pittoresque ; mais s'il se prolonge, on arrive infailliblement moulu. On trouve à Tây-ninh une montagne boisée qui a 900 mètres d'élévation ; un de nos amis en a accompli l'ascension en deux jours, et a allumé au sommet un grand feu de joie.

La nature est encore très-variée dans l'arrondissement de Thu-daumot ; en remontant le fleuve de Saïgon, on trouve de belles rives encaissées, une eau claire et limpide, de grands arbres dont les branches s'étendent au-dessus du fleuve, formant d'admirables ombrages. Le spectacle n'a pas moins d'attrait du côté de Bien-hâa : en remontant le grand fleuve de Donai, on trouve des rapides où le courant se brise en mugissant sur un lit de rochers bordés de sable fin. En descendant, par une heure de marche, jusqu'à Baria, on trouve une plage superbe, qui invite à prendre un bain salubre dans l'élément salin. Aux environs, des montagnes, des forêts, le gibier abonde pour le chasseur ; les huîtres, les poissons de différentes sortes offrent pour la table d'incalculables ressources : c'est l'utile et l'agréable à profusion.

III

Saïgon est une ville cosmopolite. Les Français y dominent naturellement ; mais on y trouve aussi en assez bon nombre des Anglais et des Allemands, les uns de passage, les autres employés dans de grandes maisons de commerce. La race hindoue y occupe une place importante ; c'est parmi elle que se recrutent les cochers, vêtus d'une pièce d'étoffe appelée *Saron*, qui pend à la ceinture et laisse le torse nu ; d'autres, qui portent la tête nue, le saron blanc, avec une vaste écharpe blanche (secte des Chettys), sont les banquiers et les changeurs de la colonie. Il y en a de fort riches ; le change est très-lucratif ; ils font des prêts à un taux exorbitant et ils accaparent la monnaie blanche française qu'ils revendent avec bénéfice sur les côtes de Chine. Enfin, il y a l'Hindou habillé à l'européenne, qui exerce les fonctions de planton, de secrétaire, etc. Celui-là est un monsieur aussi noir qu'insolent : sous son costume d'emprunt, on dirait un singe habillé.

Les Malais sont en petit nombre et ne se trouvent qu'à Saïgon. C'est un type à la peau cuivrée, très-bien conformé, et qui a la spécialité de conduire les voitures de maîtres. Vêtu d'un veston boutonné jusqu'en haut, d'un pantalon collant, coiffé d'une toque en soie de couleur bigarrée, les pieds chaussés de souliers irréprocha-

bles, le Malais sur son siège a la pose sérieuse et digne d'un cocher du noble faubourg.

Les Chinois sont en nombre considérable; il suffit, pour en donner une idée, de dire que l'impôt de vingt-cinq francs par tête, qui leur est appliqué, constitue pour la colonie un revenu d'un million, et encore beaucoup d'entre eux parviennent à s'y soustraire. Ces Chinois, qui viennent de tous les côtés de l'Empire, parlent des dialectes très-divers, et souvent, de secte à secte, ils ont entre eux de violentes querelles. Ils occupent une place importante dans la colonie, car la plus grande partie du commerce est entre leurs mains. Patients, travailleurs, économes, « se contentant, comme dit un estimable auteur, de petits bénéfices souvent répétés, » ils doivent surtout leur influence et leur force à la puissance de l'association. Cet esprit de fraternité a quelque chose de merveilleux; aussitôt arrivé dans la colonie, le Chinois va trouver de confiance son chef de congrégation, qui lui fait apprendre un métier ou lui trouve une place en harmonie avec ses aptitudes.

Le Chinois est propre à tout : il est maçon, menuisier, forgeron, peintre, photographe, homme de génie, rameur, chauffeur, mécanicien, et généralement fort habile. Ceux qui ont amassé quelque argent s'associent entre eux, fondent des magasins de curiosités, de soierie, d'épicerie; ils vendent du riz, entreprennent le bâtiment. Tout métier leur est bon, et, grâce à l'esprit d'ordre et d'économie, ils en tirent toujours un parti excellent. Il est de mode à Saïgon de décrier les Chinois, mais cela vient d'un instinct de jalousie qui ne peut voir sans dépit le succès de ces redoutables concurrents en affaires. L'Européen a de la peine à lutter contre le Chinois; il veut faire vite fortune et jouir en même temps de la vie; il taille dans le grand et mène les affaires à la vapeur; de là des ruines et des déconfitures; tandis que le Chinois, avec son train modeste, sa prudente circonspection, arrive plus lentement, mais plus sûrement à la fortune. Du reste, tous les gros capitaux sont entre les mains des Chinois.

L'indigène est l'Annamite. Il vit en famille et cultive le sol : les rizières sont sa principale ressource. Son costume consiste en une longue robe de couleur noire ou foncée, de coton ou de soie : elle est croisée sur le devant et attachée par des boutons en ambre. Sa coiffure est un turban noir en crépon, roulé sept ou huit fois autour de la tête et disposé par plis en étages. Il porte les cheveux longs comme une femme, les noue en chignon derrière la tête et les assujettit par un peigne en écaille garni d'argent; le pantalon, long et flottant, est très-large. Une ceinture en soie, roulée plusieurs fois autour du corps, renferme le papier, le tabac, les feuilles de bétel

et les noix d'arc dont il compose la chique traditionnelle ; la ceinture renferme aussi un petit trésor de piastres. Les femmes portent une robe longue, des pantalons larges et flottants ; leurs cheveux se tordent en chignon plus gracieux que celui des hommes. Elles ne dédaignent pas l'addition d'un faux tour, et marchent généralement la tête nue ; leur chapeau, quand elles en mettent, est une machine ronde, lourde, énorme, disgracieuse, faite de feuilles de palmier, dont les attaches sont des glands de fils de soie pendant jusqu'à terre.

L'Annamite aime les bijoux et s'en pare volontiers. Les femmes de la classe aisée portent des colliers, des bracelets, des bagues, des épingles, le tout en or, et assez joliment ouvragé par des bijoutiers indigènes.

La civilisation coloniale a produit le domestique ou *boy* annamite, création malheureuse, vrai fléau dont on ne peut se passer ; fier de parler la langue de ses maîtres, il est devenu familier, arrogant ; de plus il s'entend merveilleusement à dérober. Le *boy* chinois se fait payer davantage ; il est fort recherché dans le service comme étant plus propre et plus soigneux ; mais il vaut l'autre pour l'insolence et l'instinct de rapine. Le *boy* indigène, dressé suffisamment au service, a un costume spécial : une veste blanche, le pantalon annamite blanc, une ceinture en soie d'un beau rouge et un petit mouchoir bleu dans les cheveux.

L'Annamite a les dents noires, ce qui frappe au premier abord d'une manière peu agréable l'Européen ; c'est le bétel qui produit cet effet ; mais il est dû aussi, et surtout, à l'usage d'un vernis noir employé à dessein. On s'habitue assez vite à cette bouche qui paraît édentée au premier abord ; on se fait aussi peu à peu au type indigène, et au bout de quelques mois, on parvient à distinguer une jolie femme d'une laide. Les femmes sont en général fort bien faites, et leur taille n'est pas déformée par l'usage du corset.

IV

Le climat de la colonie, bien qu'il s'assainisse graduellement, n'en est pas moins dangereux pour les Européens. La diarrhée chronique, la dysenterie, l'anémie, la fièvre pernicieuse, les névralgies, les gastralgies, les maladies de foie, telles sont les indispositions communes que développe un séjour prolongé dans le pays. Ce résultat est dû principalement à une chaleur soutenue, presque

sans variations, aux miasmes exhalés par les parties basses et marécageuses.

La saison pluvieuse commence du 1^{er} au 15 mai; elle débute par de violents orages, accompagnés de trombes d'eau et de fortes décharges d'électricité. Au bout d'un mois la pluie s'établit régulièrement; le matin, sauf de rares exceptions, le temps est magnifique; le soir, de une heure à cinq, avec la marée montante, il se produit généralement un grain violent qui dure une heure ou deux. Il ne pleut guère la nuit. Aux mois de juillet et d'août, il y a ordinairement, pendant dix à quinze jours, un peu d'intermittence dans les pluies; elles reprennent de plus belle en septembre et en octobre et leur durée est plus longue; la température baisse un peu. La pluie cesse entièrement en novembre: c'est la saison sèche qui commence; décembre et janvier sont les plus beaux mois de l'année; les nuits sont fraîches et le thermomètre descend jusqu'à 17°. Alors les indigènes grelottent, s'enrhument et ont de fréquents accès de fièvre: ce froid modéré, relatif, est pour eux une vive souffrance. Par contre, les cinq mois de saison sèche sont pour les Français une saison charmante, et bien des malades l'attendent avec impatience pour refaire leur santé. On n'est pas d'accord sur l'opportunité d'un retour périodique en France au point de vue hygiénique. Les uns disent: « Tant que vous allez bien, restez dans le pays, fut-ce même cinq, six, sept années de suite; le premier séjour est le meilleur. » D'autres soutiennent qu'au bout de deux ou trois ans, il faut retourner en Europe pour se retremper dans l'air vivifiant du pays. Il est pourtant à peu près certain que le second séjour en Cochinchine est plus pernicieux que le premier et, par la suite, après plusieurs voyages, la santé achève de se délabrer. Il paraît donc qu'il y a un avantage décisif à rester le plus longtemps possible dans la colonie lors du premier séjour.

Le régime dérivatif de l'anémie et de la dyssenterie est maintenant connu et déterminé: on met le malade au régime du lait: ce traitement est très-réparateur; il est rare que, dès la première attaque, il ne triomphe pas du mal. En cas de rechute, un prompt rapatriement est en général jugé nécessaire. Une bonne nourriture est le meilleur préservatif hygiénique; on la trouve ici en y mettant le prix. Il ne faudrait pas croire que l'alimentation; pour les Européens, diffère beaucoup de celle de leur pays; personne n'est condamné à faire usage de la cuisine indigène, et, dans toute la colonie, on peut se procurer des plats accommodés à la française. Notre cuisine nous suit partout; une fois la conquête établie, on n'a pas eu de peine à dresser des Chinois et des Annamites à notre art culinaire; ils s'en tirent avec adresse et préparent fort bien la soupe, la viande de bou-

cherie, le gibier, la volaille, la charcuterie. Les légumes même, rares au début, sont devenus fort abondants depuis quelques années; Saïgon possède dans sa banlieue de grands jardins potagers qui offrent de précieuses ressources. Il arrive aussi des faisans de Chine, des huîtres et des langoustes du cap Saint-Jacques, des pommes, des poires de France, et même du beurre frais, des fromages excellents conservés dans la glacière du paquebot. La seule viande qui soit rare, à Saïgon excepté, c'est le mouton, ce ruminant ne s'acclimata guère ici: il en vient, mais en petit nombre, de l'Arabie et de la Chine. Le mouton est un mythe pour ceux qui habitent l'intérieur, et à Saïgon même on n'en tue que deux fois par semaine. Un animal qui n'est pas rare, mais qui jouit d'une médiocre estime, c'est le cochon noir, connu en France sous le nom de cochon du Tonquin; sa chair est loin de valoir celle de nos porcs.

Pour les indigènes, la base de la nourriture est le riz accommodé d'une manière spéciale; mais ils y ajoutent, selon le rang et le degré d'aisance, du poisson, de la volaille et du cochon, le tout relevé par une sauce fortement pimentée. Chaque plat est servi dans de petits bols en faïence où l'on puise successivement. Armé d'une paire de baguettes, l'Annamite puise son morceau dans le bol et le ramène adroitement sur une portion de riz qu'il tient à la main; il mélange le tout et l'avale prestement avec une sorte d'avidité vorace; il s'aide pour cette opération de ses deux baguettes, qui lui servent à la fois de fourchette et de cuiller. La boisson préférée est le thé; ce n'est pas qu'on dédaigne le vin, mais c'est une boisson de luxe, qui coûte fort cher, et que les riches seuls peuvent se permettre.

La richesse principale de la Cochinchine consiste en riz et en bois; le riz vient des provinces de l'ouest et le bois de celles de l'est. Il ne faut rien exagérer et voir les choses comme elles sont. La Cochinchine est certainement un pays riche et d'avenir; on y fait en ce moment, sous l'initiative éclairée du gouverneur, l'amiral baron Duperré, des tentatives de cultures nouvelles fort intéressantes; mais nul n'en peut prévoir encore les résultats, et il faut du temps pour les produire. En attendant, le riz est la culture dominante, la principale source de revenu, avec l'exploitation des forêts.

Les rizières se divisent en deux classes pour le paiement de l'impôt; les rizières basses sont de première classe et les rizières hautes forment la seconde. Parmi les autres produits imposés, il faut citer le poivrier, le mûrier, le bétel, l'aréquier, le palmier, la canne à sucre, le tabac. Des essais de plantations sérieuses ont été faites par un Français aux environs de Bien-hoa, et il a réussi à obtenir d'excellent café; cette culture peut devenir, si elle se propage, une source précieuse de richesses. Il faut ajouter à ces divers produits

les salines de Baria et de Soctrang, les plumes, le miel, les nids d'hirondelles, la fabrication des nattes de Rach-gia : voilà, en résumé, les ressources principales du pays.

Le commerce de Saïgon s'est ému récemment de ce que le riz de Cochinchine était déprécié comme valeur commerciale ; on a reconnu que cela provenait en grande partie de la manière défectueuse dont se pratique l'opération du décortiquage ; on a nommé diverses commissions indigènes qui fonctionnent sous la surveillance des administrateurs et l'on espère apporter remède au mal.

On ne trouve pas ici les fruits exquis de la France ; aucune espèce n'a pu s'acclimater. En revanche, nous avons les fruits des tropiques. Nommons en première ligne le mangoustan, qui nous vient de Siam : c'est un fruit à écorce rouge très-épaisse et fort acide, mais sa pulpe blanche est d'un goût délicieux. Vient ensuite la mangue, grand fruit jaune, de forme oblongue, imprégné d'une forte odeur de térébentine ; il répugne au premier abord, puis on s'y habitue si bien qu'on finit par l'aimer avec passion. Parmi les oranges, l'espèce dite mandarine est excellente, mais la meilleure est sans contredit la grosse orange verte du Cambodge, à écorce très-épaisse. Il y a encore les bananes, les goyaves, les pommes-cannelle, les carassoles, les papayes, les pamplemousses, les grenades, les pastèques, etc ; mais tous ces fruits sont peu estimés et ne se recommandent par aucune saveur attrayante. Rien ne peut remplacer nos excellents fruits de France ni les faire oublier.

V

Depuis la conquête, le gouvernement de la colonie a toujours été réservé aux officiers supérieurs de notre marine. C'est par eux que le pays a été conquis, notre autorité établie, et que la colonie est devenue prospère. Le chiffre du produit des taxes a été chaque année, en augmentant, et il atteint aujourd'hui le chiffre important de 14 millions, ce qui permet à la colonie de suffire elle-même à ses besoins, sans rien coûter à la métropole.

L'autorité du gouverneur est absolue, toute l'administration dépend de lui. Il est assisté d'un conseil privé composé des différents chefs de service. Il a donc sous sa main toutes les branches du service administratif ainsi que les corps d'occupation : 1° la marine ; 2° la brigade d'infanterie ; 3° la direction locale ; 4° la justice française et indigène ; 5° le trésor ; 6° le commissariat.

L'administration du pays est centralisée entre les mains du directeur de l'Intérieur. Il y a, comme nous l'avons dit, un administra-

teur spécial par arrondissement; ce fonctionnaire est secondé par un collègue de seconde classe, quelquefois par un troisième, suivant l'importance de la localité. Il y a donc trois classes d'administrateurs. Les fonctions de chaque classe ne sont pas exclusives : en théorie, l'administrateur de première classe dirige l'inspection entière; il est chargé de la justice, dresse les rôles d'impôts, commande la milice indigène. Celui de seconde classe est responsable de la caisse, tient les registres de la perception, paie les dépenses, a le contrôle des barques, des transactions, et celui aussi des résidents chinois. Celui de troisième classe fait les instructions judiciaires que le premier administrateur lui confie, s'occupe des routes, de la poste, des écoles. Les besoins du service font que très-souvent l'administrateur de deuxième classe remplit les fonctions de premier, et celui de troisième les fonctions de second. Cela n'entraîne aucun inconvénient car c'est surtout à l'ancienneté que l'on s'attache dans l'attribution des fonctions.

Ces places d'administrateur sont confiées à des officiers de différents corps qui ont un certain temps de séjour dans la colonie. Cependant, depuis trois ans, un décret a ouvert cette carrière à des employés civils, âgés de vingt à vingt-huit ans, et pourvus de certains diplômes. Un collège spécial a été organisé à Saïgon pour leur faire subir un stage et leur enseigner la langue du pays, ainsi que la législation annamite. Au bout de l'année, ils sont classés, après un examen, par ordre de mérite. Le même décret assure aux administrateurs une pension de retraite au bout de douze années de service : maximum très-suffisant, eu égard à un climat qui use rapidement la santé. C'est le correctif à une carrière en apparence brillante et rapide; elle peut tenter pourtant les jeunes gens qui aiment les voyages, l'imprévu, et qui ne trouvent pas facilement en France un but à leur activité. Les appointements sont de 8,000 fr. pour la troisième classe, de 10,000 fr. pour la seconde et de 13,000 fr. pour la première. On choisit, en outre, parmi les plus anciens administrateurs, cinq fonctionnaires aux appointements de 18,000 fr., qui portent le titre d'inspecteurs et ont la haute surveillance de plusieurs inspections à la fois.

Des fonctionnaires français d'un ordre inférieur sont employés à titre de secrétaires dans les bureaux de la direction de l'intérieur et dans les diverses inspections; leurs appointements varient de 2,800 à 4,900 fr. Ils peuvent, à l'ancienneté et à l'examen, passer au rang de premier commis (6,000 fr.), de sous-chef de bureau (8,000), et de chef de bureau (10 et 12,000 fr.) On vient d'étendre à ces employés le bénéfice de la retraite accordé aux administrateurs.

Les bureaux emploient aussi des indigènes comme secrétaires, interprètes, lettrés, etc. L'Annamite est fort intelligent et se met vite au courant de notre langue et de notre écriture.

Ne quittons pas cette question du personnel sans parler de la milice indigène : elle rend de grands services et à peu de frais. Pour 20 francs par mois et un léger subside accordé par le village, le milicien remplit avec zèle et fidélité un service souvent très-dur. Il fait la police de l'arrondissement, monte la garde dans les différents postes, conduit à la rame les bateaux et les jonques de l'administrateur. L'Annamite est excellent marinier, très-dur à la fatigue, et nous affirmons, pour l'avoir vu, que des miliciens ont ramé pendant trente-trois heures consécutives, sans s'arrêter autrement que pour fumer une cigarette ou manger à la hâte une bouchée de riz.

Le gouvernement a été heureusement inspiré en conservant aux Annamites leur organisation administrative. Il faut avouer qu'il y avait chez eux de quoi satisfaire les plus difficiles, et maint théoricien politique se pâmérait d'aise en voyant chez ce peuple la commune établie avec toutes ses libertés et franchises, à l'abri, il est vrai, de l'autorité monarchique. Voici, en effet, quel est le système du gouvernement annamite : le souverain gouverne ; au-dessous de lui sont les mandarins qui administrent une province ; ce sont des hommes d'un haut savoir, d'une profonde érudition, comme les lettrés de la Chine. Puis viennent des mandarins de grade inférieur, des préfets, sous-préfets, chefs de canton ; enfin la commune, qui nomme elle-même ses notables à l'élection, lève ses impôts et s'administre avec ses propres ressources. Maîtres du pays, nous avons respecté cette organisation dans toute son intégrité ; nous avons pu ainsi faire rentrer régulièrement l'impôt, gouverner, administrer, avec cette hiérarchie toute faite, sans opérer de ces transformations, sans produire de ces tiraillements qui sont presque toujours la conséquence et l'écueil d'une nouvelle conquête. On a seulement remplacé par des administrateurs français les hauts mandarins qui représentaient l'autorité, rendaient la justice et percevaient l'impôt ; on a conservé tout le reste, préfets, chefs de canton, maires et notables de l'ancien régime et l'on s'en est fort bien trouvé.

L'impôt existant est assez élevé, mais il ne dépasse par les forces du contribuable ; il s'élève à peu près au dixième du revenu. Les rizières de deuxième classe paient une taxe de 9 fr. 80 par hectare ; celles de première classe paient 11 fr. En 1871, le revenu s'est trouvé considérablement augmenté par le rachat obligatoire, pour chaque individu inscrit, de 32 journées de corvée, taxées chacune à 50 cent. Cette mesure, très-équitable en elle-même, n'a rencontré aucune opposition. Nous devons ajouter que les terrains nouvelle-

ment mis en culture sont exemptés de l'impôt pendant trois ans. Dans les grands centres, on a proportionné l'impôt foncier à la valeur locative des terrains.

VI

La langue annamite est monosyllabique comme le chinois, son congénère ; elle n'a ni déclinaison ni conjugaison. La prononciation en rend la pratique difficile pour les étrangers ; outre les obstacles mécaniques, il faut encore vaincre ceux de l'intonation. C'est une langue qu'il faut pour ainsi dire chanter en se conformant à six tons différents ; de là une difficulté extrême, on peut même dire l'impossibilité d'arriver à une bonne prononciation. Les missionnaires ont depuis longtemps adapté les caractères latins à la langue indigène, et ils ont obtenu un résultat tellement satisfaisant que leur orthographe est passée en usage : notre gouvernement l'a adoptée depuis la conquête et il a fait sagement. On enseigne aux Annamites cette manière d'écrire leur langue, en employant nos caractères, bien plus simples et plus faciles que les leurs, qui ne sont autres que les caractères chinois. Or on sait que la vie d'un homme suffit à peine pour arriver à la connaissance complète de cette langue ; la plupart des lettrés se contentent d'apprendre trois à quatre mille de ces caractères, ce qui est bien suffisant pour la lecture des pièces officielles et des poèmes nationaux. Un bon administrateur ne peut aspirer à en savoir davantage, et avec ce bagage philologique, il est à même de se tirer d'affaire dans tout ce qui regarde son service.

L'Annamite est d'un naturel doux et paisible : son caractère le porte à une sorte de fatalisme ; il affronte la mort avec sang-froid et supporte stoïquement les châtimens corporels. Avec cela, il est faux et menteur ; ce qui rend très-difficile les enquêtes judiciaires et les décisions des tribunaux, car on se trouve toujours en présence d'allégations contraires, et les parties opposées mentent à qui mieux mieux.

Rien de bien défini dans la croyance religieuse de ce peuple ; aucune des pratiques de leur culte ne porte à croire qu'ils adorent un dieu quelconque. Toute leur religion consiste dans le culte des ancêtres, qui est en grand honneur au sein de toutes les familles. Il y a même dans chaque patrimoine une terre dont les revenus sont consacrés aux frais de ce culte. La fête la plus solennelle est celle du premier jour de l'année ; elle est surtout consacrée aux ancêtres ; on leur dresse des autels, on leur fait de magnifiques offrandes ; on

tire force coups de pétards ; pendant trois jours et trois nuits, c'est partout un vacarme assourdissant ; on fuirait volontiers ces gens-là, qui, comme le dit notre grand satirique,

Pour honorer les morts font mourir les vivants.

Les Annamites admettent la polygamie, mais dans une certaine mesure ; ils n'ont jamais plus de deux ou trois femmes à la fois, et la première en date est considérée comme la femme légitime. Néanmoins les enfants occupent tous le même rang, et l'on n'admet entre eux aucune différence. Quand un homme recherche une jeune fille en mariage, les parents de la future l'obligent souvent à travailler chez eux comme domestique. A l'époque du mariage, le futur fait des cadeaux, qui consistent en bijoux, vêtements, pièces de soie, cochons, canards. Le mariage a lieu devant les notables avec une certaine solennité. Pourtant beaucoup d'unions se contractent sans grand apparat et, pour ainsi dire, à l'aventure. Le lien conjugal n'a pas grande force ; la loi admet le divorce et l'on en use largement. Tous les enfants ont un droit égal dans la succession du père.

VII

Nos troupes d'occupation se composent de la division navale et du corps d'infanterie de la marine. A la tête de la division se trouve le vaisseau amiral : c'est le *Fleurus* ; il commande le port de guerre et reste toujours mouillé à Saïgon ; le reste se compose de corvettes, avisos, croiseurs, qui font le service des côtes ; au besoin, ils transportent à l'île de Poulo-Condor les individus condamnés à la déportation. Des canonnières, sous le commandement de lieutenants de vaisseau, ont la surveillance intérieure de la Cochinchine ; elles parcourent les différents bras du Cambodge, le Vaïco, le Donnaï et les principaux arroyos.

L'infanterie de marine est nombreuse ; elle comprend quatre régiments. De là un état-major assez important. Les principaux points d'occupation, après Saïgon, sont Mytho, Vinh-long, Chaudoc, Baria. Dans les autres inspections, on n'entretient qu'une compagnie, souvent même un simple détachement. A présent que notre autorité est bien établie, que les révoltes deviennent de plus en plus rares, on pourrait diminuer sans inconvénient l'effectif des troupes. La Cochinchine est une des colonies les plus recherchées par les officiers, attendu que leur paie y est très-élevée ; c'est du reste une

compensation bien légitime pour les dangers que fait toujours courir un climat insalubre à 3,000 lieues de la patrie.

VIII

Tel est, en abrégé, le tableau de notre colonie de Cochinchine, la plus extrême de nos possessions en Orient et la plus importante par ses ressources, sa position et son avenir. Nous n'avons pu entrer dans les détails, car pour cela il faudrait faire un livre entier. Nous renvoyons ceux qui seraient tentés de faire le voyage, à l'ouvrage très-intéressant et très-pratique de M. Ch. Lemire ¹. C'est un itinéraire fort bien fait, qui donne, à ce point de vue, de précieuses indications.

Il y a ici, comme partout, le bon et le mauvais côté. La vie est large et facile, parce qu'on dépense beaucoup sans trop compter. On obtient crédit chez les fournisseurs ; on a des domestiques qui ressemblent assez à des esclaves. On tient au confortable et on le trouve. Les maisons sont vastes, bien aérées, entourées de galeries qui préservent l'intérieur du soleil et de la pluie. A table, on se fait éventer par une sorte de grand parasol mobile, mis en mouvement au moyen d'un cordon ; il sert à préserver de la chaleur et des insectes. L'argent glisse entre les doigts ; la piastre, unité monétaire qui vaut 5 fr. 55 cent, se dépense comme en France une pièce de deux francs. Le climat amollit, énerve ; on s'habitue à une vie molle et nonchalante ; on trouve partout d'excellents fauteuils où l'on s'engourdit volontiers dans les douceurs de la position horizontale. Il faut beaucoup de force de volonté pour réagir contre cet affaïssement physique et moral ; il en faut autant pour conserver les habitudes nationales d'économie sans lesquelles on perd jusqu'à l'esprit de retour. C'est une sorte de poison lent contre lequel il faut employer de vigoureux antidotes. Le meilleur est la pensée de la famille, qui de loin nous tend les bras, qui nous attend et ne demande qu'à célébrer l'heure bienheureuse du revoir. Mais il faut se garder aussi de la nostalgie, autre poison non moins dangereux, et qui, par une cause contraire, aboutit aux mêmes résultats.

Quant à l'avenir de la colonie, c'est une question de temps, d'efforts et de patience. Nous avons vu que, sauf le riz, richesse principale et naturelle du pays, toutes les cultures sont encore à l'état d'essai, et l'on n'en peut rien augurer de positif pour le développe-

¹ *La Cochinchine française et le royaume de Cambodge*. Challamel, 1869, Paris.

ment des produits. L'Européen ne peut venir ici pour travailler la terre ; l'éloignement y met obstacle, et puis le climat le tuerait ; quant à l'Annamite, il est mou, indolent, vit de peu et n'est guère tenté par l'appât du gain. Le Chinois, plus industriel et plus travailleur, pourrait être employé utilement ; mais il se porte plus volontiers en d'autres pays, vers les carrières commerciales qui lui offrent un gain plus rapide et plus sûr. Il y a là un problème à résoudre qui ne laisse pas que d'embarrasser. Il faut que l'initiative de l'administration ne se ralentisse pas, qu'elle multiplie ses essais et ses efforts ; c'est ce qui se fait aujourd'hui sous la direction intelligente de l'amiral-gouverneur, et l'on peut en espérer de bons effets.

Ce qui n'est pas moins important, c'est l'assainissement du pays pour rendre meilleures les conditions d'existence. On a déjà beaucoup fait sous ce rapport ; on a obtenu des résultats qui encouragent à continuer l'œuvre. Un vieux Cochinchinois, qui occupe une haute position administrative, nous disait un jour : « Tout ce qui contribue à augmenter le bien-être, à améliorer la santé publique, devient pour la colonie française une condition de progrès, de stabilité et d'avenir. De bons appointements sont nécessaires à l'employé, car l'existence dépend ici absolument de l'hygiène et du confortable ; celui qui dépense 200 francs par mois pour sa table se porte toujours mieux que celui qui ne peut y mettre que 100 francs. » C'est une vérité un peu grossière et brutale, mais c'est une vérité, et les tables de mortalité sont là pour en faire la démonstration.

Nous parlons de bien-être et non d'excès ; l'un doit exclure l'autre, et les plaisirs immodérés font ici autant de victimes que les privations. La vie s'use vite, sous ce climat de feu, pour quiconque ne sait pas la régler par une tempérance bien entendue. *Ne quid nimis*, dit le Sage ; ce proverbe ne s'applique nulle part aussi bien qu'en Cochinchine.

L'excitation abusive des organes détermine infailliblement une réaction qui détruit l'économie ; il faut à toute force maintenir l'équilibre : c'est la condition *sine qua non* de l'existence. Avec de telles mesures, on vit fort bien en Cochinchine, et la jeunesse courageuse, dévouée à son pays, ne doit pas craindre l'expatriation quand il s'agit d'entreprendre un service qui peut avoir un double résultat : celui d'exercer des fonctions avantageuses et honorables, et celui d'être utile à la patrie commune.

L. B.

DIX ANS APRÈS

M. DE LARROI, 35 ans ;
BERTHE DE SAURIEUX, 28 ans ;
LA BARONNE DE SAURIEUX.

Un salon à la campagne.

SCÈNE I.

UN DOMESTIQUE, introduisant Edmond de Larroi.

Madame la baronne est absente, mais je vais prévenir mademoiselle. (*Il sort.*)

EDMOND, *seul.*

Mademoiselle?... Le bon vieux tient à ses habitudes : il n'a pas encore pu apprendre le nom de femme de mademoiselle de Saurieux... Mais pourtant qui m'assure?... Bah ! il y a dix ans, elle avait dix-huit ans, de la séduction et trois cent mille francs de dot : à moins d'être fou, peut-on douter un instant !...

SCÈNE II.

EDMOND, saluant Berthe qui entre.

Madame, je pensais trouver madame la baronne de Saurieux. J'espérais qu'elle n'aurait peut-être pas tout à fait oublié le nom de mon père, qui avait été le camarade de collège, et qui resta toute sa vie l'ami de M. de Saurieux...

BERTHE.

Pourquoi supposez-vous, Monsieur, que ma mémoire soit moins

fidèle que celle de ma mère? Il y a bien longtemps, il est vrai, que nous n'avions eu le plaisir de vous voir, monsieur de Larroi, mais vous aviez laissé ici de bons souvenirs qui ont gardé votre place.

EDMOND.

C'est me rendre, Madame, toute excuse impossible... Et cependant, si je suis resté tant de longues années sans me présenter dans une maison, où j'avais reçu un si bienveillant accueil, ce n'est peut-être pas tout à fait ma faute. La vie joue avec les hommes, comme la vague avec les herbes marines : elle nous rapproche, nous sépare, nous réunit de nouveau, suivant son caprice. Vous voulez bien vous rappeler, Madame, que j'ai eu l'honneur d'être admis autrefois aux charmantes fêtes que donnait madame de Saurieux ; et je n'ai eu garde, de mon côté, d'oublier les plus heureux moments de ma vie de jeune homme... Diverses raisons... la nécessité que je compris de faire plus grande la part du travail, plus petite, celle du plaisir, puis ma nomination à un poste de magistrat en province, me jetèrent brusquement loin du monde... Mais la fortune a ses remords : elle vient de me faire hériter d'une petite propriété qui est à 6 kilomètres de Saurieux ; et je venais apporter ici les hommages du voisin d'aujourd'hui, en même temps que les souvenirs et la reconnaissance de l'hôte d'autrefois.

BERTHE.

De quand date votre dernière visite, monsieur de Larroi ?

EDMOND.

Hélas ! Madame, j'ai bien peur qu'elle ne remonte à une dizaine d'années !

BERTHE, *lui tendant la main.*

Voulez-vous que nous fassions un faux, et que nous la dations d'hier ?

EDMOND.

De grand cœur ! (*Ils s'asseyent.*)

BERTHE.

Ainsi, Monsieur, vous voilà propriétaire des Grands-Chênes : c'est bien de ce château, n'est-ce pas, que vous avez hérité ?

EDMOND.

Précisément, Madame : M. de Lacour était mon oncle.

BERTHE.

C'était un bien aimable homme, que nous voyions souvent, et que nous avions grand plaisir à voir : nous vous en voudrions, Monsieur, de nous empêcher de le regretter.

EDMOND.

Je serai d'autant plus coupable, que ce n'est pas sa veuve inconlable qui se chargera de regretter le pauvre homme.

BERTHE.

Allons bon ! je gage que vous êtes de ceux qui lui reprochaient d'être resté vieux garçon ?

EDMOND.

Je m'en serais bien gardé : personne n'en avait le droit moins que moi.

BERTHE.

Parce que vous étiez son héritier.

EDMOND.

Non, Madame, mais parce que nous aurions été deux à recevoir les reproches que j'aurais pu lui faire.

BERTHE.

Comment ! M. de Larroi, vous n'êtes pas marié ?... J'avoue que je ne m'attendais pas... Mais il y a donc un sort sur le château des Grands-Chênes !

EDMOND.

Vraiment, Madame, on pourrait le croire... J'ajoute que, moi, je suis dans l'âge ingrat du vieux garçon : on plaint l'isolement d'un vieillard, on accuse celui d'un homme de mon âge. On l'attribue à la dissipation, au mauvais caractère, que sais-je ? On nous suppose enfin généreusement tous les vices qui font les mauvais maris, et, ce qu'on nous reproche le plus durement, c'est... de ne pas nous être mariés.

BERTHE.

Et comment vous défendez-vous ?

EDMOND.

Oh ! je ne me défends pas : je reconnais que nous avons tous les défauts du monde, mais que ce n'était pas, en effet, une raison pour ne pas nous marier.

BERTHE.

Vous en avez donc une autre meilleure ?

EDMOND.

Pour mon compte, Madame, je n'avais jamais juré par le Styx de rester vieux garçon.

BERTHE.

Alors ?

EDMOND.

Mais je n'avais jamais juré non plus de me marier... contre vents et marée.

BERTHE.

J'entends : vous n'avez pas encore eu le temps de vous décider.

EDMOND.

Pardonnez-moi, Madame, je n'ai jamais fait le serment de rester vieux garçon, mais j'ai fait autrefois celui de ne me marier que si j'aimais d'un véritable et profond amour... (*Souriant.*) La destinée m'a pris au mot, et j'ai tenu mon serment... Voilà tout !

BERTHE.

Voilà tout, vous êtes trop modeste, Monsieur : c'est tout simplement digne des Romains, ce serment-là !

EDMOND.

J'avoue qu'il y eût pour moi un moment difficile. Pendant deux années, je passai mon temps à assister au mariage de mes amis... dans toutes les églises de Paris successivement. Puis vint la série des baptêmes : je fus bombardé de dragées !... Je n'avais pas le cœur d'en manger une seule, et je me surprénais parfois à regarder avec un attendrissement... bête, les bébés joufflus qui sont dessinés sur le couvercle des boîtes !... Ma foi ! quand ce fut la série des dents, je commençai à me faire une raison...

BERTHE.

Et maintenant... vous êtes tout à fait consolé?

EDMOND.

De n'avoir pas le bonheur des autres? Oui, madame; et c'est déjà quelque chose.

BERTHE.

Ce n'est pas tout?

EDMOND.

Il me reste encore à me consoler de n'avoir pas mon bonheur à moi, celui qu'autrefois j'avais rêvé... Encore une ou deux années, et ce sera fait. Cette poésie de la jeunesse, qui nous paraît si réelle, et qui est si trompeuse en réalité, ne se dissipe pas en un moment. Elle ressemble à ces beaux jours d'été en Italie, où le soleil ne se couche qu'en laissant après lui des traces éclatantes de son passage. Longtemps même après son coucher, à l'extrémité opposée du ciel, on aperçoit parfois de petits nuages roses que la réverbération de l'astre disparu vient encore colorer: j'en suis aux petits nuages roses..., mais voici venir l'obscurité, la paix, et le silence du soir.

BERTHE.

Votre comparaison est assez poétique, Monsieur, mais savez-vous qu'elle n'est pas trop gaie? Vous me permettrez même de remarquer que les jours sont très-longs en été, et que vous faites venir le soir beaucoup trop tôt!... Au fond, Monsieur, et quoique vous en puissiez dire, vous avez l'air d'un vieux garçon assez mal résigné, et je crois que vous avez dû plus d'une fois regretter le malencontreux serment.

EDMOND.

Jamais je ne l'ai regretté, Madame.

BERTHE.

Croyez-vous cependant qu'un amour aussi profond que celui que vous aviez rêvé doive nécessairement se trouver dans la corbeille de noces? Ne voit-on pas tous les jours des gens qui se marient sans tant de façons, et n'ont-ils pas le droit de penser qu'ils ont déjà des garanties très-sérieuses de bonheur, si... la sympathie des fortunes

et des positions se joint à... une certaine conformité des caractères?

EDMOND.

Loin de prétendre les blâmer, je suis prêt au contraire à reconnaître que ces genres de mariage tournent en général fort bien. Un de mes amis les appelle les mariages en parachute, et compare ces jeunes gens qui s'embarquent dans la nacelle du mariage, sous la seule foi des convenances sociales, à ces hardis aréonautes qui confient leur existence à une nacelle suspendue à un parachute. Quand on voit le parachute encore tout plié se détacher de l'aérostat, et commencer à descendre avec une rapidité vertigineuse, on est saisi d'effroi. Tout-à-coup le parachute se déploie et, soutenu par l'air, descend lentement et mollement vers la terre, — car c'est toujours là le terme. — Ils ont tout pour être heureux, dit-on, ils sont faits pour s'aimer : nous pouvons les unir sans crainte. Les voilà lancés!... s'aimeront-ils?... Ils s'aiment ! bravo!... Il est vrai qu'il arrive parfois que le parachute ne s'ouvre pas, et ce sont alors d'épouvantables catastrophes. — Mais... on ne saurait penser à tout !

BERTHE.

Eh bien ! Monsieur, il ne vous est jamais venu l'idée de faire un de ces... voyages en parachute ?

EDMOND.

Oh ! moi, Madame, je suis sujet au vertige... Pour tenter ces aventures audacieuses, il faut une fermeté de courage qui me manque complètement. Je suis doué d'une de ces imaginations à la fois vives et molles, primesautières et sans persévérance, qui s'inventent tout d'un coup un bonheur achevé : elles y renoncent, s'il ne se présente pas tout fait, et n'ont pas la patience de le construire pièce à pièce.

BERTHE.

Et elles se résignent alors à une vie de douleur ?

EDMOND.

Non, mais elles opèrent un changement de décor à vue, comme à l'Opéra. La scène représentait tout à l'heure un intérieur embaumé d'amour et d'espérance ; j'étais assis près d'une jeune femme belle et souriante, qui endormait sur ses genoux un enfant dont j'embras-

sais de temps en temps les petits doigts de poupée..... La folle du logis frappe un coup de sa baguette magique... La scène représente aujourd'hui un petit salon de garçon : je suis en train de causer avec deux ou trois vieux amis, et le théâtre est embaumé du parfum délicat des excellents cigares que nous savourons à notre aise... La vengeance est le plaisir des dieux, fumer à son aise, celui des vieux garçons! je suis enragé fumeur, Madame!...

BERTHE.

C'est-à-dire que dans votre existence, le bonheur d'aimer les autres a été remplacé par le plaisir de vivre sans contrainte et à sa guise.

EDMOND.

Je vous suis reconnaissant, Madame, d'avoir eu la charité de chercher au moins une périphrase, et de ne m'avoir pas accablé de ce gros mot d'égoïsme, qu'on se plaît à nous lancer à la tête.

BERTHE.

Je ne vous ai fait grâce que du mot, monsieur de Larroi.

EDMOND.

Je vous assure que vous devriez nous faire grâce du tout. Taxer les vieux garçons d'égoïsme est un de ces préjugés que la société se plaît à entretenir pour se faire illusion à elle-même sur ses propres vices.

BERTHE.

Vous me faites peur, monsieur de Larroi! Voulez-vous me prouver que les vieux garçons ne sont pas des égoïstes, mais des misanthropes?

EDMOND.

Appelez au secours, Madame : ce sont des anthropophages!... Sérieusement, je ne connais pas au monde de plus parfait égoïste, que... le mari, le père de famille, et surtout le père de famille attaché à ses devoirs. Il est bien vrai, n'est-ce pas, qu'il ne distingue pas son existence, son bonheur, son âme de celle de sa femme et de ses enfants; et l'on peut dire que, par rapport à la société, il ne forme avec eux qu'un seul et même être : sa femme c'est lui, ses enfants, c'est lui toujours. Eh bien! je vous

demande sincèrement si cet être multiple ne garde pas pour lui toutes ses affections, tout son dévouement, toute son intelligence ; s'il a quelque égard aux autres hommes, et s'il reste dans ce cœur si bien rempli la plus petite place pour le pauvre prochain ? Voyez-le dans toutes les circonstances de la vie : il n'a d'yeux, il n'a de tendresse que pour les siens. Dans le monde, il est de son devoir d'être insensible au charme de la grâce et de la beauté : sa femme est là, qui reste éternellement pour lui la plus gracieuse, la plus belle, la plus jeune, et à qui reviennent de droit tous ses hommages. Ses amis ? dans les premiers temps de son ménage, il les invite une ou deux fois à venir se faire écorcher les oreilles par les cris de son héritier barbouillé ; puis s'il les rencontre... dans la rue ; encore leur parle-t-il, quand il a le temps : excuse-moi, mon cher, quand on est père de famille !... Qu'a-t-il besoin d'eux d'ailleurs ? La maison n'est-elle pas assez gaie sans ces étrangers ? n'est-elle pas perpétuellement en fête ?... Ses enfants ont grandi, voyez-le ! Pour les pousser et assurer leur bonheur, il s'évertue avec une ardeur et une âpreté qu'il n'eut jamais montrées pour son propre compte, fût-il le plus ambitieux des mortels. S'il cherche à s'enrichir, on ne l'accusera pas d'avidité ni d'avarice, lui : ne travaille-t-il pas pour amasser une dot à ses filles ? Quel admirable dévouement ! S'il court après les honneurs : quel bon père ! il veut laisser un nom honorable à ses enfants ! A lui l'argent, à lui la réputation, à lui tout ! Qu'on lui fasse une grande place au soleil ! il a une femme et des enfants..... Cependant, c'est nous autres, pauvres vieux garçons, qui avons des compliments pour tous, qui ne demandons rien à personne, c'est nous qu'on accuse d'être des égoïstes !

BERTHE.

Savez-vous ce que votre éloquence m'a démontré, monsieur de Larroi ?

EDMOND.

Mais... que se marier, c'est se condamner à l'égoïsme ?...

BERTHE.

Non, pas tout à fait cela, mais que vous entendez admirablement les devoirs, le dévouement de l'époux et du père, et que vous devez bien souvent envier aux autres le droit d'être égoïste de cette façon-là.

EDMOND.

Je me console, Madame, en songeant que je suis libre pour

d'autres dévouements. Il n'est point de service que mes amis ne puissent attendre de moi : ma fortune leur appartient, puisqu'elle n'est qu'à moi ; ma vie de même, et, s'il fallait l'exposer pour sauver l'un d'entre eux...

BERTHE.

Est-ce que vous avez des amis qui se noient souvent, monsieur de Larroi ?

EDMOND.

J'avoue que je ne comprends pas bien...

BERTHE.

Je veux dire que vous n'avez peut-être jamais eu, que vous n'aurez peut-être jamais l'occasion de vous dévouer ainsi pour vos amis...

EDMOND.

Qu'importe, si je sens que je suis vraiment prêt à le faire ?

BERTHE.

En attendant...

EDMOND.

Je ne vis que pour moi ?

BERTHE.

En attendant, vous vous bornez à leur offrir des cigares, à en fumer avec eux, et vous me persuaderez difficilement que cela puisse suffire à satisfaire votre âme et à vous rendre heureux.

EDMOND.

En vérité, Madame, tenez-vous absolument à me démontrer que je suis malheureux ? si je me fais illusion, pourquoi me détromper ?.. Ou bien voulez-vous me prouver que je suis coupable ?

BERTHE.

Peut-être.

EDMOND.

Que me reprochez-vous donc ?

BERTHE.

De n'avoir pas cherché, de n'avoir pas trouvé la femme qui aurait mérité votre amour, et dont l'union vous eût donné le bonheur.

EDMOND.

Alors ma conscience peut se rassurer, Madame. J'ai passé les premières années de ma jeunesse à rêver d'amour. Moi qui naturellement ne suis guère ambitieux, je l'ai bien prouvé depuis : je ne cessais de construire en Espagne les plus merveilleux châteaux pour y loger celle que je devais aimer. Ces rêves eurent au moins ce bon résultat qu'il me préservèrent des coupables légèretés où se laissaient entraîner la plupart des jeunes gens de mon âge. Mon cœur tout entier appartenait à celle qui devait être la compagne de ma vie, et qui était déjà l'amie invisible de ma jeunesse.

BERTHE.

Je prévois ce qui vous est arrivé : elle est restée toujours invisible, et vous vous êtes lassé d'attendre.

EDMOND.

Non, Madame : je n'ai pas seulement cherché, ... j'ai trouvé. Je rencontrai dans le monde une jeune fille, qui me parut encore plus digne d'amour que les plus pures créations de ma fantaisie ; seulement...

BERTHE.

Seulement ?

EDMOND.

Seulement, moi... je n'étais pas digne d'elle... Cette jeune fille avait une grande fortune : la médiocrité de la mienne m'exposait ou bien à échouer, ou bien, en cas de succès, à être soupçonné d'avoir fait une affaire... Du jour où je m'aperçus de mon amour, je résolus de ne plus la revoir : je me tins parole, et, avec le temps, je devins... vieux garçon.

BERTHE.

Et vous vous êtes guéri... tout de suite ?

EDMOND.

Non, Madame, j'ai souffert longtemps. Cependant, comme je n'a-

vais pas donné au mal le loisir de grandir, j'en vins à bout. Il ne m'était échappé ni un mot ni même un regard qui eût pu révéler mon amour à celle qui en était l'objet : tout s'était passé dans mon cœur : qui pouvait m'empêcher de croire que tout s'était passé dans mon imagination, et que j'avais seulement rêvé que j'aimais ? Le jour où je m'aperçus que mes efforts pour oublier avaient réussi, que je ne pouvais plus rassembler qu'avec peine les traits d'une image qui auparavant était sans cesse devant mon regard, je pleurai de tout mon cœur mes rêves de bonheur et d'amour évanouis, je ne le cache pas ; et... mes larmes achevèrent d'effacer de mes yeux l'image, hélas ! importune.

BERTHE.

Et vous ne vous êtes jamais demandé si, par quelque mystérieux hasard, cette jeune fille n'avait pas, de son côté, éprouvé pour vous... une sympathie semblable à celle que vous aviez éprouvée pour elle ?

EDMOND.

Quelle apparence qu'une jeune fille, presque une enfant, qui faisait son entrée dans le monde, et qui était encore tout étourdie du refrain des valse et de l'éclat des lustres, ait fait attention au moins brillant et même au moins empressé de ses danseurs !... D'ailleurs, que pouvais-je pour son bonheur ? Pourquoi eût-elle été plus heureuse en m'épousant, qu'en épousant.... monsieur son mari ?...

BERTHE.

Ah ! elle est mariée ?

EDMOND.

Assurément, Madame !

BERTHE.

Et l'époux qu'elle a choisi...

EDMOND.

Est pourvu, je n'en doute pas, de toutes les qualités du cœur, et probablement aussi de tous les avantages de la fortune.

BERTHE.

Vous dites, probablement ?...

EDMOND.

C'est, Madame, que, depuis le jour où je vis cette jeune fille pour la dernière fois, j'ai désiré ne plus entendre prononcer son nom, que je ne l'ai plus en effet jamais entendu, et qu'ainsi je ne saurais affirmer que son mari...

BERTHE.

Vous savez au moins qu'elle est mariée?

EDMOND.

Je l'ignore, Madame, mais...

BERTHE.

Mais vous l'affirmez!

EDMOND.

Vous ignorez, Madame, s'il ne plaira pas à l'hirondelle de rester cet hiver sous notre ciel glacé; et n'est-il pas vrai que vous vous ririez de moi si je m'avisais de prétendre que vous ne pouvez me prédire sûrement son départ. Il y a une époque où jeunes filles comme hironnelles s'envolent sous d'autres cieux.... Elle vivait dans le monde, elle était belle, riche...

BERTHE.

Donc elle est mariée!... Mais enfin, Monsieur, croyez-vous tout à fait impossible qu'elle ait eu sur le mariage les mêmes idées que vous? qu'elle ait voulu, elle aussi, y trouver une affection réelle et profonde?... Et qui vous assure alors qu'il ne lui soit pas arrivé une aventure pareille à la vôtre?

EDMOND.

Elle aussi, vieux garçon! car vous savez bien, Madame, que le féminin ne se dit pas!

BERTHE.

Vieille fille? le mot vous fait peur?... Peut-être a-t-elle eu le courage de ne pas s'en laisser effrayer, qui sait? peut-être a-t-elle pensé qu'un peu de ridicule, puisque ce mot de vieille fille fait sourire le monde, n'était pas si difficile à supporter.... Mais je le vois, Monsieur, vous ne croyez pas qu'une jeune fille sois capable

d'éprouver une affection, un amour assez sérieux, pour inspirer une résolution... aussi héroïque?... Elle aime, n'est-ce pas, quand on lui dit d'aimer, et qui on veut qu'elle aime...

EDMOND.

Non, madame, elle est parfaitement libre : seulement n'est-il pas vrai qu'elle est... conseillée et quelque peu guidée?... Je ne sais plus quel philosophe a défini l'homme en général : une intelligence servie par des organes : ne me permettriez-vous pas de définir la jeune fille : l'âme la plus tendre et la plus aimante, qui a le bonheur d'avoir à son service l'intelligence et la sagesse de sa mère. Et, s'il faut vous avouer mon sentiment, Madame, je ne crois pas qu'en général les mères cultivent à plaisir dans le cœur de leurs filles ces dispositions rêveuses qui font les Juliettes.

BERTHE.

Vous, au contraire, Messieurs, dont l'imagination a de bonne heure sa liberté, vous avez vite développé dans votre cœur cette passion qui fait les Roméos !.... Je crains bien, en effet, que les meilleurs et les plus généreux d'entre vous ne mêlent à leurs sentiments les plus sincères je ne sais quelles vagues reminiscences artistiques... Un jour vient où l'on se blase sur la poésie, la musique, la rêverie, et, ne sachant plus démêler les besoins réels de son cœur, on ne sait plus aimer, parce qu'on est las de rêver... L'amour s'envole avec les nuages roses !... Je reconnais que ces vagues et libres courses dans les champs sans bornes de l'imagination ne sont point permises à la jeune fille. Elle n'entrevoit qu'à peine ce monde, qui vous est si cher, de l'art, de la passion : on lui apprend, cela est vrai, à le redouter, et elle n'oserait comme Juliette, laisser son regard et sa pensée se perdre dans les cieux, à l'heure poétique où le rossignol prête sa voix aux âmes rêveuses.... Mais, sous ses paupières baissées, elle sent et aime la douce lumière du jour, et, si elle force son imagination au silence, elle entend mieux la voix de son cœur, Pendant longtemps le bonheur d'aimer ceux qui l'aiment depuis qu'elle est au monde, suffit à remplir son cœur.... ; j'avoue à sa confusion qu'elle ne se lasse pas aussi vite que vous, Messieurs, de cette habitude enfantine... Mais enfin un jour vient où son âme appelle un autre amour ; jusque-là, soins, tendresse, dévouement, elle n'a fait guère que recevoir... elle veut donner à son tour, et vivre pour d'autres comme on a vécu pour elle... Alors, après avoir prié Dieu, elle lève ces yeux qu'elle tenait baissés, et choisit celui qu'elle veut aimer. Pensez-vous, Monsieur, que, pour

avoir été précédé de ce recueillement et de cette ignorance de la passion, l'amour qui naît dans cette âme neuve ait moins de force et moins de chance de durée?... Cependant, quand vous verrez passer cette jeune fille en robe de mariée, vous sourirez : connaît-elle l'amour, cette enfant, et n'a-t-elle pas pris docilement l'époux qu'il a plu à sa mère de lui donner.

EDMOND.

Je vous assure, Madame, qu'il s'en faut de bien peu que nous ne soyons d'accord. Je n'ai jamais nié cette affection grave, sérieuse, dévouée, que toute jeune fille bien née porte à celui qu'elle choisit pour époux : j'ai dit seulement que cette jeune fille, soit guidée par sa mère, soit, si vous le voulez, par un heureux instinct, sait placer convenablement son affection, et qu'elle aime... celui qu'elle peut épouser et qu'elle épouse... Et vous voyez bien, Madame, que vous venez vous-même de me la présenter en robe de mariée.

BERTHE.

Elle aime celui qu'elle croit digne de son amour. Quand les raisons qui ont décidé son choix sont nobles et pures, soyez assuré qu'elle ne revient pas sur ce choix; et, si par hasard ces convenances sociales dont vous parliez tout à l'heure, Monsieur, ne s'accordent pas avec son cœur, ce n'est pas à lui qu'elle donne tort... ; elle aussi, croyez-le, serait capable, au besoin, de se servir de la baguette magique qui vous a été si utile, M. de Larroi, et de faire évanouir ses rêves de bonheur... La scène représente aujourd'hui le salon d'une vieille, d'une affreuse vieille fille, qui fait peur aux vieux garçons eux-mêmes, qui n'a même pas la consolation de fumer d'excellents cigares avec ses amis, mais qui n'en est peut-être que plus fidèle au souvenir du passé!..... Ah! voici ma mère qui rentre.

SCÈNE III.

M^{me} DE SAURIEUX, BERTHE, EDMOND.

BERTHE, *allant au-devant de sa mère.*

Mère, notre ancien ami et nouveau voisin, M. de Larroi.

M^{me} DE SAURIEUX.

Monsieur de Larroi! est-ce bien vous!..... Soyez le bienvenu, Monsieur! mais... revenez-vous de la guerre de Troie?

EDMOND.

Vous me voyez confus, Madame...

BERTHE.

Et figurez-vous, mère, qu'avec tout cela M. de Larroi n'a pas encore trouvé le temps de se marier !...

M^{me} DE SAURIEUX.

Que me racontes-tu là ?

BERTHE.

Ce que M. de Larroi vient de me raconter lui-même, qu'il est vieux garçon, comme son pauvre oncle, M. de Lacour.

M^{me} DE SAURIEUX.

Est-ce possible, Monsieur ?

EDMOND.

Ce n'est que trop vrai, Madame : il paraît qu'il y a un sort sur le château des Grands-Chênes, comme le disait tout-à-l'heure Madame...

M^{me} DE SAURIEUX.

Comment, Madame ? Mais, Monsieur, vous ignorez donc que ma fille...

BERTHE.

Quand je vous disais, mère, que nous reverrions M. de Larroi, vous me répondiez : je ne crois pas aux revenants... Eh ! bien M. de Larroi, lui, ne croit pas aux vieilles filles !

EDMOND.

Qu'entends-je ?

BERTHE.

Oui, Monsieur, il faut encore m'appeler Mademoiselle, comme il y a dix ans.... Mais, tenez, je vous laisse pour que vous puissiez dire à ma mère en toute liberté les mauvaises raisons qui vous ont empêché jusqu'ici de vous marier.... Mère, dites les miennes !

* * *

REVUE CRITIQUE

- I. *Histoire des Romains*, par M. Duruy. Tome V. 1 vol. — II. *Un évêque réformateur. Gabriel de Roquette, évêque d'Autun*, par M. Pignot. 2 vol. — III. *Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France*, publiées par M. le comte de Reiset. 1 vol. — IV. *Syrie, Palestine, Mont Athos. Voyage aux pays du passé*, par le vicomte Eugène Melchior de Vogüé. 1 vol.

I

Il y a en circulation, dans les livres qui visent à la philosophie, une idée que j'appellerais volontiers une idée universitaire : non point peut-être qu'elle ait pris naissance dans l'Université, mais parce qu'elle y a reçu une large adoption, qu'elle y fleurit tous les jours, qu'elle y passe de main en main, qu'elle y forme guirlande et bouquet. Cette idée est que l'on a surfait le christianisme ; que, dans l'œuvre de la civilisation moderne, on lui a accordé une trop large part ; qu'on l'a gratifié d'une initiative qu'il n'a pas eue, ou que du moins il n'a pas eue seul et que peut revendiquer aussi, à bien des titres, la philosophie païenne ; qu'enfin, sur bien des points, il a retardé la marche du progrès au lieu de l'activer et que partant, humainement considéré, il est loin d'avoir sur les autres doctrines toute la supériorité qu'on s'est plu jusqu'ici à lui reconnaître.

Enlever au christianisme cette place usurpée dans l'estime des générations, le remettre à son rang à côté du stoïcisme de Sénèque, d'Épictète, et de Marc-Aurèle, a été, dans ces dernières années, le but indirect ou formel d'un grand nombre d'ouvrages sortis, pour la plupart, de plumes universitaires. La même thèse reparait aujourd'hui plus concentrée dans un livre de M. Duruy, ancien ministre de l'instruction publique. Ce livre est le tome V d'une *Histoire des Romains*¹ qui va,

¹ Librairie Hachette.

jusqu'ici, des premiers temps de la République à la fin du règne des Antonins. Nous ne connaissons de l'ouvrage que ce dernier volume qui se détache, au surplus, et forme par lui-même, en réalité, un travail distinct. C'est le tableau de l'empire et de la société romaine à la fin de cette époque proclamée, avec juste raison, la plus heureuse du monde ancien.

« Quatre révolutions, dit M. Duruy, ont été la conséquence nécessaire de la conquête du monde par les Romains — une *Révolution politique* : la cité devenant un univers a dû remplacer le gouvernement de plusieurs par celui d'un seul ; — une *Révolution sociale* : les vaincus ont pris la place des vainqueurs par la puissance du nombre, du travail, l'intelligence, et les lois étroites et dures de la République sont devenues les lois générales et humaines de l'Empire ; — une *Révolution philosophique* : les diverses écoles se sont mêlées comme se mêlèrent tous les peuples, et leurs systèmes ont abouti à une grande synthèse ; — une *Révolution religieuse* : aux cultes nationaux et locaux succède une religion universelle ; pour la première fois, le monde verra un culte qui ne tient ni à une cité, ni à un peuple, ni à un empire ; une religion sans patrie, ou qui, du moins, n'en voudra d'autre que celle du genre humain. »

C'est des trois premières seulement de ces révolutions que M. Duruy a entendu s'occuper dans son ouvrage. Quant à la dernière, à la révolution religieuse, il n'y touche qu'occasionnellement ou implicitement plutôt, et par voie de conséquence, mêlée qu'elle est aux deux révolutions sociale et politique qui forment l'objet spécial du volume dont il s'agit ici. Selon le nouvel historien de Rome, en effet, le christianisme n'est qu'un des grands courants d'idées et de sentiments qui se produisirent dans le monde le jour où il fut unifié, un de ces fleuves de vie intellectuelle et morale déposée au sein de l'humanité et qui ne pouvaient s'épancher en liberté avant que ne fussent tombées les barrières qui séparaient les peuples, mais qui s'écoulèrent du même coup le jour heureux où la paix fut donnée à la terre.

Quelle fut, dans la vaste synthèse à laquelle il eut l'honneur de donner son nom, la part du Christianisme ? M. Duruy ne le dit pas ; mais si grande est celle qu'il attribue aux progrès naturels de l'esprit humain et à la philosophie païenne, que la contribution du Christianisme doit forcément s'en trouver très-réduite. Ce que M. Duruy accorde de plus spécial au Christianisme, c'est l'intelligence pratique qui lui fit prendre de bonne heure la direction des choses concourant à former l'esprit nouveau. Étudié, en effet, dans son origine et sa source, il ne serait, selon l'auteur, qu'un vieux fonds juif mélangé de doctrines persanes et égyptiennes et assaisonné d'une certaine dose d'hellénisme. M. Duruy se ferait fort de le prouver s'il en entreprenait l'histoire interne. Mais, pour le moment, il ne le considère que dans ses rap-

ports avec les autres doctrines qui se disputaient le monde. Ces doctrines, dit M. Duruy, rivalisèrent sur tous les points avec celles du Christianisme. Et, pour l'établir, l'ancien grand-maître de l'Université refait, en l'embellissant, le tableau déjà si complaisamment peint, dans vingt ouvrages, des améliorations philanthropiques introduites dans la législation par les jurisconsultes et des progrès que les philosophes avaient fait faire à la morale personnelle et sociale.

Cette réforme de la législation, nonobstant les énormités qu'elle a laissé subsister, est, pour les juristes romains, une gloire réelle, incontestable et bien supérieure, selon nous, à celle des philosophes leurs contemporains. M. Duruy n'est point de cet avis ; il trouve qu'on ne rend pas suffisamment justice aux derniers. Ils ont été vaincus, à la vérité, par le Christianisme, mais leur défaite ne diminue pas la valeur de leur œuvre. Bien que partie d'un point totalement opposé à celui du Christianisme, la philosophie s'était élevée, dans ses efforts pour constituer une morale, aux mêmes conceptions que lui, l'avait devancé dans la plupart de ses règles de vie et, de cette façon, avait préparé son triomphe. Les victoires de la philosophie sont, dans leur genre, égales à celles des légions romaines et en peuvent être considérées comme le complément, puisqu'elles ont eu pour but de réunir sous une même loi morale les peuples rangés par la force des armes sous le même pouvoir. C'est là un côté trop peu apprécié de cette préparation évangélique que les Pères de l'Église ont reconnue en étudiant l'histoire antérieure à la venue du Christ.

Groupant donc et passant en revue les conceptions éparses chez les philosophes, M. Duruy en fait un corps de doctrines où il croit trouver tout ce qu'a enseigné, tout ce qu'a constitué le Christianisme en fait de morale individuelle et sociale. Ce genre de relevé a été fait bien des fois ; avec des bribes prises de çà et de là, on a composé des volumes sous les titres de *Sénèque chrétien*, *Épictète chrétien* et autres de ce genre. La philosophie, en effet, dans les premiers siècles de l'empire romain a prêché à peu près tout ce qu'à la même époque prêchait le Christianisme. Mais d'abord, et c'est le cas de le dire, elle a prêché dans le désert. Qui marchait derrière ces austères prédicateurs, même lorsqu'ils pratiquaient eux-mêmes ce qu'ils enseignaient ? D'ailleurs est-il bien certain que ces belles théories de spiritualité fussent le fruit du pur « effort de la raison humaine, » et que l'influence de la prédication chrétienne y fût tout à fait étrangère ? Nous ne sommes pas certainement de ceux qui croient aux rapports personnels de Sénèque et de saint Paul, et qui regardent comme authentiques les lettres publiées sous leur nom ; mais nous maintenons qu'aucun des hommes qui, de Néron à Marc-Aurèle, firent profession de moraliser leurs contemporains ne resta étranger aux enseignements de ces autres moralisateurs que la foule

et les lettrés bafouaient à titre de juifs : *Credat judæus Apollo*, mais qu'appréciaient, nous n'en doutons pas, les esprits élevés. Le goût du temps, goût providentiel sans doute, était à ces écrits et à ces prédications sur la réforme des mœurs, et la nouveauté, en cette matière, était trop précieuse pour que les individus qui cherchaient là gain et célébrité, laissassent échapper ce qu'il y avait d'original et de sympathique en même temps dans les préceptes des disciples du Crucifié.

A la vérité, M. Duruy fait tout ce qu'il peut pour prouver que les chrétiens étaient moins nombreux et moins en évidence qu'on le croit, au temps de Sénèque et d'Épictète, et que, plus tard même, Tertullien fait une gasconnade africaine quand il écrit que les chrétiens remplissent les cités et les bourgs, les camps et les tribus, le forum et le sénat. D'où il faudrait conclure apparemment qu'on les remarquait trop peu pour tenir compte de ce qu'ils pouvaient prêcher. Mais les sectateurs des autres cultes venus de l'Orient étaient-ils plus nombreux au début ? Et cependant M. Duruy constate lui-même la rapidité avec laquelle ils firent des prosélytes. Non, la curiosité était éveillée et l'attention fiévreusement tournée vers les questions religieuses. Les âmes cherchaient avidement la lumière et s'élançaient vers tout ce qui en avait l'apparence. L'historien des Romains, qui répète cela si souvent, se contredit donc en insinuant que la doctrine des chrétiens a passé inaperçue des chefs de la philosophie, qu'elle n'a pas eu d'influence sur leurs idées et que leur enseignement est bien tout entier à eux.

La préoccupation de M. Duruy à rehausser l'époque impériale, à la réhabiliter par tous les côtés, à l'endroit des mœurs comme à celui des idées, est si manifeste et si vive, qu'on ne saurait douter qu'il ne cherche, comme nous l'avons dit, à amoindrir le rôle du christianisme. Il n'y a pas jusqu'à un des plus grands principes et un des plus grands bienfaits de la religion nouvelle dont il ne tâche de lui enlever le mérite. Le dogme de la fraternité humaine, dit M. Duruy, est plus éclatant dans Sénèque que dans l'Évangile, et il ajoute qu'en tout cas, la destruction de l'esclavage qui était la conséquence de ce dogme, a été plutôt retardée que secondée par la façon dont les chrétiens ont appliqué dans la pratique les idées sur la commune origine des hommes. « Par son dogme de l'égalité et de la responsabilité devant Dieu, le christianisme, dit-il, rendit le maître plus juste et plus doux ; mais en enseignant que cette vie n'était qu'une épreuve durant laquelle nous devions accepter notre condition, il tendait à éterniser l'esclavage, et c'est ce qui arriva. »

M. Duruy voudrait-il donc qu'au lieu de prêcher la résignation aux esclaves, les chrétiens les eussent poussés à la révolte, et qu'au lieu d'attendre de l'effet des mœurs publiques la destruction de l'esclavage, ils en eussent réclamé la suppression immédiate ? M. Duruy a-t-il donc

tant de goût pour les « intransigeants ? » N'est-ce pas lui pourtant qui a écrit dans ce même volume (page 406), en parlant des reproches qu'on pourrait faire aux jurisconsultes de l'Empire de n'avoir pas contraint les mœurs à se modifier suivant leurs théories : « La loi ne fait jamais table rase qu'au prix de terribles convulsions, et les Romains, hommes tout à la fois de tradition et de progrès, n'ont pas voulu chasser violemment le passé du présent. » Cela est justement pensé et excellemment dit; mais il aurait fallu se le rappeler, en portant contre les chrétiens, quinze pages plus loin, l'accusation que nous venons de reproduire textuellement.

Un reproche plus grave encore fait par M. Duruy au Christianisme est le refus d'un accord honorable qui pouvait se faire, à une certaine heure, avec la philosophie parvenue au suprême pouvoir dans la personne de Marc-Aurèle. « Il semble, dit M. Duruy, que chrétiens et païens auraient pu s'entendre, puisque par certains côtés le christianisme était la formule religieuse des philosophes païens. » Des historiens de mérite l'ont cru aussi, mais ils n'ont pas, comme M. Duruy, accusé les chrétiens d'avoir contribué, au moins autant que les païens, à empêcher cette conciliation, et ne les rendent pas responsables des malheurs qui suivirent. Selon l'ancien grand-maître de l'Université, les esprits violents que l'Eglise comptait dans ses rangs, les Justin, les Tertullien, les Hermas ne mirent pas moins d'obstacle au rapprochement que les insultes des beaux esprits païens et les clameurs passionnées de la populace. Cette parité est profondément injuste. M. de Champagny, dont tout le monde connaît et apprécie la belle *Histoire des Antonins*, dont il prépare une édition nouvelle, croit, comme M. Duruy, qu'une alliance n'eût pas été impossible entre le Christianisme et l'Empire, mais il voit de bien autres causes à son échec. « Alors, dit-il, eût été vaine cette contagion orientale ennemie de l'Eglise et de l'Empire. Alors le génie romain, dont la vieillesse n'était pas encore de la décrépitude, aurait fini par se rajeunir et se retremper dans le bain chrétien. Alors l'empire de Rome aurait pu être sauvé et les désastres du cinquième siècle épargnés au genre humain.

« C'est là, ajoute-t-il, ce qu'aurait pu faire Marc-Aurèle... Il lui eût suffi de marcher dans la voie de ses devanciers, de faire à son tour un pas en avant comme chacun d'eux, de déclarer le christianisme licite quand ses prédécesseurs l'avaient déjà déclaré innocent : il lui eût suffi, forcé qu'il était de choisir entre l'influence orientale et l'influence chrétienne, d'accorder la liberté à celle-ci et non la domination à celle-là.

« Marc-Aurèle ne l'a point fait, c'est-à-dire, ne l'a point osé. Courageux contre lui-même, il a toujours été faible vis-à-vis d'autrui. Il a laissé aller l'empire, la société, les croyances, tout, au gré des mille

intrigants de la cour, de la philosophie et de la place publique. Aux clameurs de son peuple fanatique, aux caresses de sa Faustine, aux obsessions de ses précepteurs et de ses affranchis, il aurait dû refuser trois choses qu'il n'a pas su refuser : l'acceptation plus ou moins prononcée des superstitions orientales ; la désignation de Commode pour son successeur et enfin les têtes des chrétiens. Il a été formellement et plus systématiquement persécuteur que nul prince ne l'avait été avant lui. Et, par l'abandon de Rome à l'influence délétère de l'Orient, et par ce triste choix de son héritier, et par cette guerre contre l'Eglise, quand l'Eglise seule pouvait sauver Rome, Marc-Aurèle a triplement perdu Rome ¹. »

Qu'en pense le lecteur ? Est-ce le tort des chrétiens si la conciliation ne s'est pas faite ? Sont-ce les mauvaises têtes de l'Eglise qui l'ont empêchée ? Auprès de cette large et vraiment historique explication, celle de M. Duruy paraît aussi mesquine que peu exacte.

C'est qu'en réalité M. Duruy n'a pas fait de l'histoire, mais une thèse de réaction historique. Son livre est un plaidoyer pour la raison vaincue contre la foi triomphante, une revendication en faveur de la philosophie païenne dont les derniers efforts ont été trop longtemps méconnus, selon lui ; enfin un appel du jugement qui attribue une part léonine au Christianisme dans l'œuvre de la civilisation moderne.

A notre avis, il y a lieu à appeler de cet appel.

II

Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, nos aïeux les catholiques, parlant du protestantisme, se servaient toujours de cette expression : *la religion prétendue réformée*. Ils étaient plus dans le vrai que nous ne le sommes aujourd'hui en disant : *la Réforme*.

Le Protestantisme ne fut pas, en effet, une réforme du Christianisme : c'en fut une réduction ; il ne l'épura pas, il le diminua. La réforme véritable — car il y en eut une — c'est celle qui se fit au sein de l'Eglise et par l'Eglise. Celle-ci n'amputa pas l'arbre, elle l'émonda ; elle n'en attaqua pas les racines, elle y rappela la sève.

Cette réforme orthodoxe, essayée de bonne heure, prit son plein développement à l'époque où l'autre, après avoir fait un moment illusion, commença à se montrer telle qu'elle devait être en définitive, stérile et mortelle au Christianisme. Ses premières tentatives sont de la fin du seizième siècle, son épanouissement a lieu dans la première partie du

¹ *Les Antonins*, III, 260.

dix-septième. Bien qu'elle ait été inaugurée ailleurs que chez nous et qu'elle se soit produite dans tous les pays catholiques, c'est la France qui a été son principal théâtre.

On a signalé bien des fois cette renaissance, qui est une de nos gloires les plus incontestables et les plus pures. Le savant évêque qui gouverne aujourd'hui l'Église d'Autun en a fait, à la Sorbonne, quelques années avant son élévation à l'épiscopat, le sujet d'une suite de leçons dont nous espérons que ses occupations présentes ne l'empêcheront pas de faire jouir le public.

Jusqu'ici toutefois on nous a fait voir ce grand mouvement religieux dans les agents qui l'ont produit, les saints qui l'ont provoqué, les ordres religieux et les congrégations qui y ont coopéré, plutôt que dans le travail lui-même, dans la lutte entreprise contre le mal à détruire. On n'a pas assez montré les ouvriers à l'œuvre, notamment à l'endroit où elle a été le plus difficile, c'est-à-dire la restauration de la vie ecclésiastique dans le clergé séculier.

Cette étude, à la prendre dans son ensemble, serait impossible pour un seul homme, à cause des proportions qu'elle devrait avoir, et peut-être, par suite même de ces proportions manquerait-elle son effet. Une enquête à fond sur un point déterminé et circonscrit n'offre pas les mêmes difficultés, et plus saisissable peut aussi être plus utile.

Un écrivain déjà connu par de nombreuses et savantes investigations historiques, M. Pignot, auteur d'une grande histoire de l'abbaye de Cluny qui se distingue par l'intelligence autant que par la connaissance des événements racontés, vient de faire, à ce point de vue, un travail des plus neufs et des plus curieux. Sous ce titre : *Un évêque réformateur sous Louis XIV*¹. M. Pignot a retracé, d'après des documents pour la plupart inédits et recueillis en grande partie sur les lieux, le tableau de la réforme catholique du diocèse d'Autun au dix-septième siècle. Le sujet a été heureusement choisi; ce grand diocèse, encore aujourd'hui l'un des plus vastes de la France, s'étendait sur des pays de régime divers et des populations de nature, de caractère et de conditions économiques très-différentes. Il était plein d'abbayes, de congrégations, de communautés, d'institutions religieuses de toutes sortes et présentait, dans sa large enceinte, un ample échantillon de la France ecclésiastique d'alors; car, en outre des autres fléaux du temps, le protestantisme y avait promené ses ravages et laissé de sanglantes traces.

Quand on voit ce qu'était devenue cette vieille et illustre Église de

¹ *Un évêque réformateur sous Louis XIV. Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, sa vie, son temps et le Tartuffe de Molière.* 2 vol. in-8°. Paris, Durand, édit., rue Cujas.

Saint-Symphorien, au moment où Gabriel de Roquette fut appelé à la diriger, et qu'on pense que c'était un peu là qu'en étaient toutes les autres, on se demande comment le dix-septième siècle, en France, a pu devenir, avant tout, un siècle si catholique, et comment il se fait que l'Église gallicane ait jeté alors un si grand éclat. Pour comprendre qu'il en ait été ainsi, il faut se rappeler quelle force de ressort il y avait autrefois dans le tempérament moral de notre pays et ne pas oublier que, si nos pères avaient failli du côté des œuvres, ils étaient restés fermes dans la foi.

Nous n'avons pu penser à donner ici, même une esquisse du tableau que fait M. Pignot de la province ecclésiastique d'Autun quand, en 1667, Gabriel de Roquette alla en prendre possession : un volume de plus de cinq cents pages n'a suffi qu'à peine à en relever les traits. Il est vrai de dire que l'organisation ecclésiastique n'avait pas, en ce temps-là, la simplicité que nous lui voyons aujourd'hui, où un diocèse est une petite monarchie. Que d'institutions qui ne sont plus guère maintenant que des noms, étaient alors des réalités vivantes, bardées de privilèges, jalouses de leur indépendance et d'un gouvernement difficile. Chapitres, collégiales, communautés, avaient leurs chartes, leurs constitutions, leurs immunités, à la défense desquelles les tribunaux étaient invoqués au moindre signe d'invasion ou d'attaque, et qui devenaient ainsi d'excellents abris pour l'irrégularité et le désordre. Ajoutons l'intervention des seigneurs et des corporations dans l'administration épiscopale, par la collation des bénéfices, sans oublier l'enchevêtrement des juridictions civiles et ecclésiastiques, non plus que les exemptions réclamées par les abbayes et les couvents, et nous aurons une idée des facilités qu'offrait au relâchement, aux abus, aux désordres, une société si compliquée et si confuse. Nous avons dit que le protestantisme avait, en outre, passé par là ; mais le bon sens des populations bourguignonnes ne s'y était guère laissé prendre ; Gaspard de Faulx-Tavanes lui avait, en surplus, donné vigoureusement la chasse. Le mal était donc, de ce chef, peu considérable. C'était dans les mœurs qu'il résidait principalement. La vaste information à laquelle s'est livré M. Pignot à l'aide des documents jusqu'ici peu explorés que gardent encore les archives des départements, des diocèses et des paroisses, ne laissent aucun doute à cet égard.

En lisant les chapitres où l'auteur a consigné le résultat de ses recherches et qui ont la précision minutieuse d'un rapport de juge d'instruction, on est confondu de trouver, en plein dix-septième siècle, après saint Vincent de Paul, le P. de Bérulle, M. Olier, au centre de la France, un clergé si attardé dans la voie de régénération religieuse où notre pays était entré depuis plus de cinquante ans. Peut-être des esprits timides se scandaliseront-ils des crudités de cette enquête et

en demanderont la nécessité : mais on peut demander aussi quel avantage il pourrait y avoir eu à ne pas la pousser à fond. Nous sommes dans un temps où peu à peu tout se révèle, et ce qu'on veut dissimuler s'aggrave bien souvent des efforts qu'on a faits pour en dérober la connaissance. D'ailleurs apprécierions-nous le bien à sa valeur, si nous n'avions pas l'idée du mal qu'il a remplacé ? Combien l'on sent mieux la grandeur de l'œuvre qu'avaient entreprise les saints réformateurs des premières années du grand siècle et que leurs successeurs achevèrent, lorsque l'on a vu le nombre et l'énormité des obstacles qu'ils avaient devant eux.

Et puis, il n'y a pas ici que des images affligeantes : à côté du clergé dont une partie a perdu l'esprit de sa vocation et le sentiment de ses devoirs, il y a le peuple dont la foi est restée robuste et les mœurs généralement saines. D'autre part, dans le clergé lui-même, sur un grand nombre de points, les vertus sacerdotales refleurissent, la science reprend, le zèle reparait : le vieil arbre repousse spontanément par l'effet de sa force intérieure ou sous l'influence venue du dehors. M. Pignot remet en lumière une foule de saints prêtres qui, à Beaune, à Flavigny et ailleurs, avaient commencé déjà, sur une échelle restreinte, ce que les Lazaristes, les Oratoriens, les Sulpiciens réalisaient dans toute la France. Il y a un véritable intérêt à retrouver la trace de ces œuvres locales, non-seulement par le plaisir qu'elles causent, mais par l'explication qu'elles donnent de la rapidité avec laquelle s'opéra le relèvement catholique de la France.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ce relèvement se soit opéré sous le gouvernement d'un prélat de la réputation de Gabriel de Roquette. En voyant le Pape et le roi placer à la tête d'une Eglise véritablement en péril un prêtre aussi mal famé, on a peine à ne point se scandaliser. Personne n'ignore, en effet, que ce personnage passait aux yeux de la cour et de la ville, comme on disait alors, pour avoir fourni à Molière le type de son Tartuffe.

Il nous semble qu'à la place de M. Pignot, nous aurions pris à tâche de venger d'abord le prélat de cette accusation calomnieuse et de réhabiliter, avant tout, sa mémoire. Moins empressé que nous ne l'eussions été, croyons-nous, sans doute parce qu'il espérait mieux venger son héros, M. Pignot n'a touché aux odieuses accusations des contemporains qu'à la fin de son ouvrage, dans un chapitre complémentaire. C'est par la naissance de Gabriel de Roquette qu'il commence, et la biographie du personnage est le cadre tout simple qu'il a choisi, sans en chercher d'autre, pour y placer l'histoire de la réforme catholique de l'Autunois. A la vérité, jamais cadre de ce genre n'a été plus élargi, plus dilaté, et plus bourré. Aussi en a-t-il éclaté de toute part et le récit s'est-il extravasé souvent. Rien d'étonnant ; il y a là, dans les limites d'une vie

d'homme, un siècle presque tout entier, un siècle très-plein et où la vie n'avait pas la simplicité et le dégagement d'allures qu'elle a dans le nôtre. Nous ne nous figurons pas, quand nous n'avons point suivi dans le détail l'histoire de notre pays, ce qu'il y avait autrefois de complications dans l'existence des hommes. Tout est coordonné chez nous aujourd'hui, et s'il faut passer encore par de longues filières pour aller à la mort, au moins ces filières s'enchaînent-elles très-régulièrement. Il n'en était pas ainsi autrefois : les pouvoirs étaient multiples, les juridictions complexes, et, si modeste que fût la voie dans laquelle on marchait, on ne se tirait pas sans difficultés des entrecroisements qu'elle offrait. Peut-être jouissait-on, en somme, de plus de liberté, mais cette liberté était peu expéditive.

Si les allures des plus simples particuliers étaient ainsi condamnées à une infinité de circuits, que ne devait pas être celles d'un grand fonctionnaire comme l'évêque d'Autun ! Rien n'est intéressant et instructif comme le récit que nous fait M. Pignot des embarras que rencontra le prélat. Gabriel de Roquette arrive à son diocèse, mais le voici en face de son Chapitre qui a ses traditions, ses usages, son indépendance au moins relative : toutes choses que nous ne soupçonnons guère aujourd'hui et avec lesquelles il fallait compter. Ensuite c'était la municipalité, dont les officiers étaient très-susceptibles aussi. Quant au clergé diocésain, il ne relevait pas alors directement et uniquement, comme aujourd'hui, de l'évêque. Nous ne parlons pas des monastères, si disposés à s'affranchir de la juridiction épiscopale, ni des parlements toujours empressés à accueillir les appels des tribunaux inférieurs, ni du Conseil du roi auquel étaient déférées les causes majeures, ni des assemblées du clergé, ni enfin de la tenue des Etats de la province où le clergé avait sa chambre. Quelles causes d'agitations ! Gabriel de Roquette fit face à tout avec beaucoup de calme et entreprit résolument la réforme que son diocèse réclamait. Il eut grand besoin pour la mener à fin de la protection du roi, à qui, pour l'obtenir, il n'épargna pas les louanges. On lui a reproché comme à bien d'autres ces éloges. Peut-être est-on en cela bien sévère. Les pauvres évêques étaient bien un peu excusables sur ce chapitre : s'ils étaient indulgents envers Louis XIV, c'est que son appui leur était indispensable pour faire le bien chez eux, dit M. Pignot, et que, sans son intervention, ils n'auraient pu, le plus souvent, surmonter les obstacles qu'on leur opposait sur place.

C'est ainsi que l'histoire étudiée de près explique et souvent justifie beaucoup de choses qui, vues de loin, paraissent condamnables. Voilà pourquoi nous aimons, en ce genre, les livres qui pénètrent à fond leur sujet et le mettent bien au point d'où il doit être vu. C'est à des monographies d'un puissant travail, comme celle de M. Pignot, qu'il appar-

tient de rectifier ou de préciser ce qu'il y a eu d'inexact ou de vague dans les tableaux de facture académique qu'on nous a trop souvent donnés jusqu'ici pour de l'histoire.

P. S. Nous avons dit que M. Pignot avait, dans un appendice, vengé l'évêque d'Autun de la réputation qui lui était faite d'avoir servi de modèle à Molière pour le personnage de Tartuffe. Sa réfutation, historiquement considérée, est, ce nous semble, sans réplique. N'eût-il pas suffi d'ailleurs de considérer comment travaille l'artiste et de relire la réponse de la Bruyère à ceux qui l'accusaient aussi d'avoir pris des calques, pour faire justice d'un méchant bruit de cour ! Ce qui nous a le plus frappé dans cet appendice, c'est l'explication très-plausible qu'on y donne de la protection que Louis XIV accorda au *Tartuffe* ; selon M. Pignot, il y trouvait un moyen de vengeance contre les personnes de la cour qui condamnaient les désordres de sa conduite, et ce serait pour seconder ses ressentiments contre les dévots que le poète courtisan les aurait livrés aux moqueries du théâtre.

III

Encore une relique de l'infortunée Marie-Antoinette ! M. le comte de Reiset, ancien ministre plénipotentiaire, a eu en communication et publie aujourd'hui dix-sept lettres jusqu'ici inédites et d'une incontestable authenticité, écrites une douzaine d'années avant la Révolution, par la jeune reine de France à une de ses jeunes amies d'Allemagne, la princesse Charlotte de Hesse, morte duchesse de Mecklembourg en 1786¹. Ces lettres, ou plutôt ces billets, car il n'y en a point qui dépasse une page d'écriture, sont de l'époque la plus heureuse de la vie de Marie-Antoinette, celle où avaient disparu les incompréhensibles froideurs conjugales qui attristèrent les premières années de son mariage, et où Paris et la France saluaient avec ivresse les fruits longtemps attendus de son union avec le Dauphin devenu, depuis six ans, roi de France. Cette correspondance n'a rien de politique ; elle ne touche ni aux événements publics, ni aux affaires de l'Etat ; elle est toute privée, tout intime. Ce qu'elle nous montre, dans Marie-Antoinette, ce n'est pas la reine ; c'est la femme, l'amie, la jeune mère. Et, sous ce rapport, ces billets, jets spontanés du cœur, écrits à la hâte et quelquefois « sur les genoux », comme le dit elle-même la reine, ont un intérêt et un prix considérables pour l'histoire. On a tant calomnié la malheureuse victime des passions révolutionnaires, on a jeté tant de

¹ *Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France, sœur de Louis XVI*, publiées et annotées par le comte de Reiset ; gravures par Leret et fac-simile par Péliniski. 1 vol. in-12, F. Didot.

doutes sur la réalité de ses sentiments, on l'a tant accusée de futilité d'esprit, de sécheresse d'âme, sans parler d'imputations plus odieuses, qu'il y a plaisir à la surprendre dans son intérieur, à l'improvisiste et sans représentation, comme nous la fait ici voir le livre de M. de Reiset, et à la trouver, à ces divers égards, pure de tout reproche. Ce n'est pas une confession, un épanchement intime que l'on saisit : la reine n'a pas le temps de s'étendre en confidences sur le papier : ce sont des mots seulement, mais qui en disent plus que ne feraient parfois des pages.

La princesse Charlotte de Hesse était venue avec sa famille à Paris qu'elle ne connaissait pas. A peine descendue à l'hôtel de Bourbon, rue Jacob, elle reçoit de la reine une invitation à venir la voir avant le spectacle. « Je compte, dit le royal billet, que vous profiterez de ma loge ce soir. La comédie est à six heures. J'espère que vous viendrez me voir une heure ou une demi-heure avant ; je vous prie de n'être pas trop parée, car ma loge est petite. »

C'est cordial et simple, quasi bourgeois : Marie-Antoinette se retrouve en Allemagne. Une chose sent Versailles pourtant, c'est la recommandation relative à la toilette. M. de Reiset, qui a cru devoir accompagner de notes ces billets parfois un peu obscurs à cause de leur brièveté, entre, à l'occasion de cette « petite loge » et de cette recommandation faite aux princesses étrangères « de ne pas trop se parer », dans des détails très-curieux sur le luxe des toilettes de l'époque.

Pendant tout le temps que les princesses demeurèrent à Paris, il ne se passa pas de jour que la reine ne leur écrivit ou ne leur envoyât M. de Mercy, ou quelque autre personne de sa cour, pour s'entendre avec elles sur la manière dont elles pourraient bien se voir dans la journée ou dans la soirée. Marie-Antoinette a, dans ces cas-là, grand souci de la toilette de ses amies, dans la crainte évidemment qu'elles n'en fassent trop et peut-être ne se rendent un peu ridicules, ce qui est souvent le fait des étrangères. « Je passerai, ma chère princesse, écrit-elle un jour, à midi trois quarts devant votre porte, pour aller promener dans la forêt ; comme je vais avec une dame, je ne pourrai recevoir que deux personnes. Si vous pouvez être prête avec une de vos sœurs, je vous prendrai en passant. Ne soyez point habillées et avec de grands chapeaux, car c'est en calèche. Bonjour, je vous embrasse de tout cœur ». Et sur ces *calèches*, voitures alors nouvelles et à la mode, ainsi que sur « ces grands chapeaux », M. de Reiset a des pages intéressantes pour l'histoire de la mode et des mœurs.

Une autre fois, c'est son portrait que la reine envoie à son amie avec un joli billet, et cet envoi est, pour M. de Reiset, l'occasion de parler du désespoir que ces portraits causaient aux peintres qui tous s'essayèrent vainement, paraît-il, à rendre cette physionomie ravissante, mais dont le charme était véritablement insaisissable, comme

le prouve la différence qu'offrent entre eux, les tableaux, pastels et crayons que l'on retrouve encore en si grand nombre, et même les reproductions qui ornent ce volume.

Mais ce n'est pas seulement de l'affabilité, de la grâce, du besoin de faire plaisir, innés chez Marie-Antoinette, que ces billets témoignent ; c'est aussi de sa tendresse d'amie et de mère ; ses inquiétudes pour ses enfants malades, son empressement à consoler ses amies affligées, éclatent là en traits vifs et vrais. Il n'y a, on doit l'avouer, que ses sentiments d'épouse dont on ne voit pas la trace : mais il est juste de remarquer que, dans ces billets, la reine n'avait guère de motif de parler du roi.

Cette trop courte correspondance a été communiquée à l'honorable diplomate, à qui nous en devons la connaissance, par S. A. R. madame la grande-duchesse ducalienne de Mecklembourg-Strelitz. M. de Reiset y a ajouté, mais provenant d'autre source, une lettre entièrement inédite de la reine à M^{me} de Polignac. Cette lettre écrite aux Tuileries dans la plus secrète confiance, le 19 novembre 1789, peu de jours après les journées de septembre, a une plus haute importance que les autres ; elle atteste que, bien loin d'avoir poussé alors aux moyens violents, la reine les condamna toujours. « J'espère, dit-elle en effet, à cette amie la plus intime de toutes, que le temps ramènera les esprits, et qu'ils reprendront confiance dans la pureté de nos intentions. C'est le seul moyen que nous avons. Tous les autres seraient inutiles et dangereux. »

Comme appendices à ces lettres, M. de Reiset a joint des renseignements connus sur la vie journalière de Marie-Antoinette à Versailles, ainsi que sur sa détention au Temple et sa mort. Les lettres de la sœur de Louis XVI, Marie-Clotilde, reine de Sardaigne, qui terminent le volume n'appartiennent à l'histoire que dans la mesure très-restreinte où cette princesse lui appartient elle-même. Mais elles viennent en confirmation de la sainte mémoire qu'a laissée Marie-Clotilde de France, et, à ce titre seul, elles méritaient de voir le jour.

IV

On a remarqué qu'il y a des sujets qui parlent toujours à l'artiste et d'où jaillit une source inépuisable d'inspirations. Ce sont, au premier rang, ceux que nous offrent la Bible, les personnages et les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il en faut dire autant de certains lieux et, avant tout de ceux que les souvenirs de l'histoire sainte ont consacrés et vers lesquels se sent invinciblement attiré quiconque est né voyageur, nous voulons dire, quiconque, dans ses pérégrinations,

place l'étude de l'homme en première ligne, comme l'homme d'Horace :

Qui mores hominum multorum vidit et urbes.

Il y a l'étoffe, un peu trop lustrée, peut-être, d'un de ces véritables voyageurs dans l'auteur, encore à son début, croyons-nous, d'un petit volume qui vient de paraître à la librairie Plon, sous ce titre : *Syrie, Palestine, Mont Athos : Voyage aux pays du passé*, par le vicomte Eugène Melchior de Vogüé¹. L'observation morale y domine, en effet, et s'y distingue par beaucoup de pénétration. Ce voyage aux lieux saints ne ressemble guère à ceux que l'on connaît ; ce n'est ni un itinéraire descriptif, ni un guide pieux, ni une exploration archéologique, comme, par une noble émulation de famille, l'ambition aurait pu en venir à l'auteur : ce genre d'études qui a sa gloire et peut s'associer à d'autres ne l'a point tenté. Ces monuments des vieux âges qu'il a vu décrire et restituer avec tant de sagacité et de science par une plume presque fraternelle, il leur a donné place sans doute dans le tableau qu'il a fait de ces « pays du passé ; » mais ce qu'il y a mis en relief, c'est la population qui se groupe alentour, ce sont les hommes qui habitent entre ces ruines mystérieuses et qui sont eux-mêmes un mystère. On dirait en effet à les voir tels que M. de Vogüé les peint, que le temps pour eux a suspendu sa marche, que le monde n'a point changé, qu'aucune révolution ne s'est faite dans les idées, dans les façons de vivre et de se vêtir. Cette immobilité frappe le voyageur dès ses premiers pas, et l'impression qu'il a reçue de ce spectacle s'accroît à mesure qu'il approche du but final de son excursion, à mesure qu'il avance vers Jérusalem. Parti pour voir le présent, il n'a trouvé que le passé ; le passé figé, mais non mort, le passé subsistant comme par un procédé magique, à la façon des chevaliers ou des châtelaines de nos romans de chevalerie gardées par des nains monstrueux dans des tours enchantées.

Mais cet état léthargique, qui est celui de tout l'Orient, n'a nulle part un caractère si prononcé, si visible, si saisissant qu'à Jérusalem. Certes, la vie qu'on mène dans le groupe des petites cités dont Jérusalem est le centre géographique et moral, n'est guère de ce temps-ci selon M. de Vogüé. Mais à Jérusalem, c'est bien autre chose encore ! « A Jérusalem, dit-il, on vit en quelque sorte d'une vie rétrospective, par les débris des âges passés qui racontent son histoire. Le promeneur le moins prévenu, en parcourant cette ville arrêtée dans le temps, se sépare tout naturellement de la pensée contemporaine et converse familièrement avec les Juifs, les Romains et les croisés qui

¹ 4 vol. in 12. Illustration de Pelcoq.

parlent seuls dans le silence du présent. Mais du cadavre qui git dans ce tombeau l'âme a survécu. Si tous les bruits de nos villes se taisent dans celle-ci, si leurs conditions essentielles d'existence en sont absentes, il est un des côtés de l'activité humaine qui s'est développé avec une intensité exclusive, qui a confisqué à son profit tout l'effort de pensée des habitants et des hôtes de Jérusalem. Pour faire comprendre comment il vous saisit, dans ce milieu, au détriment de toute autre préoccupation, il faut demander à l'homme de notre temps un déplacement absolu de ses habitudes, de ses intérêts, de ses points de vue. Cet élément social à qui, chez nous, la place est mesurée chaque jour d'une main plus avare et qui s'est maintenu à Jérusalem étouffant tous les autres, c'est l'élément religieux.

Cette peinture n'a rien d'exagéré, M. de Vogüé l'affirme, et les renseignements que nous possédons d'ailleurs nous portent à le croire. Il ne faudrait pas s'y tromper pourtant et croire que cette persistance de la vie des temps de foi est sans conséquence dans cette nécropole. M. de Vogüé, pour ne l'avoir pas visitée avec un cœur de pèlerin, n'a pas moins bien compris le rôle qu'elle peut jouer. Cet état des esprits contient en germe, dit-il, de graves résultats politiques, plus prêts peut-être qu'on ne croit à se produire. Jérusalem est un foyer d'appel qui peut ouvrir un courant à celui qui flambe à Moscou. Depuis quatre-vingts ans, la Russie a tout fait pour se poser en protectrice suprême du saint tombeau ; elle éclipse, par la grandeur de la position qu'elle a prise à Jérusalem, toutes les autres communions chrétiennes. Il faut lire dans le livre de M. de Vogüé la description des magnifiques et intelligents établissements fondés par les Russes aux portes de la ville, sur la route de Jaffa, et voir quelle pauvre figure font auprès, ceux des autres nations. « On affirme, dit M. de Vogüé, que la Russie a déjà enfoui — je me trompe — a semé quatre millions dans ce champ qui ne restera pas improductif. Comparez, ajoute le voyageur, cette somme aux quelques misérables milliers de francs que les autres puissances envoient à leurs coréligionnaires, et déduisez-en la force de l'action exercée de part et d'autre ! » Les événements qui sont à la veille peut-être de s'accomplir ne diminuent pas l'importance que présentent ces faits et ces considérations.

Sans prétendre ranger ce léger essai de voyage parmi les livres que les menaces de la guerre d'Orient recommandent directement à l'attention, nous croyons cependant qu'il est de nature à éclairer quelques-unes des conséquences que ce gigantesque conflit peut avoir.

Nous avons tourné un peu rapidement les feuillets qui précèdent ceux que le jeune voyageur a consacrés à la ville sainte, non sans remarquer cependant et sans apprécier, comme il le mérite souvent, l'alerte et pittoresque récit de la chevauchée à travers les gorges du Liban et

les lugubres ravins de la Palestine, mais non sans souffrir aussi, par instant, dans notre foi catholique, d'insinuations au moins légères à l'endroit de certains passages des livres saints.

M. de Vogüé rappelle, au moment de quitter Jérusalem, que quand nos pères revenaient de la terre sainte, ils appendaient à la muraille, le bourdon, la palme ou l'épée, souvenirs vivants du pèlerinage. « Je n'en rapporterai, ajoute-t-il, que ce livre intime qu'il faut fermer ici. » Ce livre n'est pas indigne de figurer aussi comme souvenir d'un voyage aux lieux saints; mais l'empreinte de la croix y est-elle aussi visible qu'elle l'était sur l'épée que les aïeux de l'auteur rapportaient de la Palestine ?

Nous avons rendu compte ici, il y a quelques mois, de l'écrit de M. le docteur Segesser, de Zurich, intitulé : *Le Combat pour la civilisation* (der Kulturkampf). La sensation que cet ouvrage avait produite et la considération dont jouit son auteur parmi les catholiques de Suisse et d'Allemagne nous en faisaient un devoir.

Un savant religieux étranger, qui possède également la langue allemande et la nôtre, nous avait signalé cette publication dès le jour où elle parut, en nous invitant à la faire connaître à nos lecteurs, et nous en avait traduit de vive voix les principaux passages. Nous en avons été très-frappés. Aussi quand la traduction en fut publiée en France, nous empressâmes-nous, suivant le conseil qui nous avait été donné, d'en faire une analyse rapide accompagnée de quelques citations.

Il nous sembla bien, il est vrai, apercevoir, au milieu des obscurités d'une version laborieuse, un certain nombre d'idées, d'appréciations et de vues hasardées; mais, outre que la traduction pouvait y être pour quelque chose, nous ne crûmes pas qu'il nous convînt, à nous, simple et obscur soldat de l'armée catholique, de nous poser en contradicteur d'un chrétien aussi éminent que M. Segesser — d'autant que nulle voix ne s'était élevée contre lui. Voilà pourquoi nous nous bornâmes, en terminant, à des réserves discrètes et respectueuses. Depuis, des réclamations se sont produites contre *le Combat pour la civilisation*. De quelle nature elles sont et sur quoi elles portent, nous ne le savons pas précisément; mais il suffit qu'elles soient formulées par des voix graves pour que nous tenions à rappeler les inquiétudes que nous avons été les premiers à manifester, et pour dégager notre responsabilité d'un écrit dont nous avons simplement voulu signaler la valeur, sans en accepter toutes les idées.

P. DOUHAIRE.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. Les puits de gaz de la Pensylvanie.

II. Les explosifs modernes : la dynamite et le *gun-cotton*.

I

Parmi les phénomènes naturels dont l'Amérique nous offre le spectacle, l'un des moins extraordinaires n'est pas l'existence de ces immenses puits à gaz sur lesquels M. Lawrence Smith vient d'appeler notre attention dans le dernier numéro des *Annales de Physique et de Chimie*. Lorsque, dans la partie nord-ouest de l'Etat de Pensylvanie, on creuse un puits d'une certaine profondeur, on voit se dégager avec violence un gaz combustible, tout à fait semblable au gaz d'éclairage. Les plus abondants de ces puits se rencontrent dans le comté de Butler, aux environs de Pittsburg. Ils sont forés à une profondeur d'environ 500 mètres et atteignent la quatrième couche de sable, bien connue des chercheurs de pétrole. Les deux plus remarquables sont ceux de Burns et de Delamater, qui sont situés à 50 kilomètres de Pittsburg. Ils ont chacun 14 centimètres de diamètre : à la sortie du dernier de ces puits, le gaz est à une pression d'environ 7 atmosphères ; d'après M. L. Smith, sa vitesse serait de plus de 500 mètres par seconde, ce qui correspondrait à un débit d'environ 650,000 mètres cubes par jour, c'est-à-dire près de deux fois la quantité de gaz d'éclairage consommée à Paris dans les jours les plus courts de l'année.

Si tout le gaz qui sort, dans une journée, du puits de Delamater était utilisé comme combustible, il produirait le même effet calorifique que 3,000,000 de kilogrammes de houille. Ajoutons que cette production paraît devoir être indéfinie : certains puits fournissent du gaz, les uns depuis douze ans, d'autres depuis cinq ans, sans qu'on ait pu constater la moindre diminution dans leur débit.

Malheureusement, ces richesses naturelles ont été jusqu'à présent fort peu mises à profit. Une très-petite partie du gaz de Delamater est employée soit pour actionner, par sa seule pression, une forte machine motrice, soit pour fournir de la lumière et du combustible à tous les environs, y compris la ville de Saint-Joe. Le reste est brûlé inutilement : il s'échappe par un immense bec de gaz, de 8 centimètres de diamètre, d'où jaillit une colonne de feu de 20 mètres de hauteur, dont le bruit, dit M. L. Smith, fait trembler les collines environnantes. Dans un rayon de 15 mètres, la terre est brûlée, mais sur une étendue d'un hectare autour du puits, la végétation est aussi abondante et vigoureuse que sous les tropiques et semble jouir d'un été perpétuel.

Cependant à Pittsburg, les fours à puddler de deux usines à fer sont chauffés au moyen de gaz amené du puits de Harvey, qui est situé à 24 kilomètres de la ville. Enfin, des compagnies importantes viennent de se fonder pour creuser de nouveaux puits autour de Pittsburg et pour amener dans cette ville le gaz des puits de Delamater et de Burns, qui en sont à 50 kilomètres. Aussi est-il probable que les Américains ne tarderont pas à tirer parti des véritables mines de gaz que la nature a ainsi mises généreusement à leur disposition.

II

Depuis l'époque de son invention jusqu'au milieu du siècle actuel, la poudre ordinaire a été employée pour ainsi dire exclusivement et sans rivale dans tous les cas où l'on a besoin de développer dans un espace restreint et dans un temps très-court une force considérable. En modifiant quelque peu les proportions ou la préparation de ses trois composants : salpêtre, soufre et charbon, on obtient soit la *poudre à mousquet* ou *de chasse* qui sert au chargement des armes à feu portatives, soit la *poudre à canon* qui, moins fine et moins vive, est employée dans les armes de gros calibre, soit enfin la *poudre de mine* fabriquée spécialement pour les usages industriels : exploitation des carrières et des mines, percement des tunnels, etc.

Lorsque les progrès de la chimie amenèrent la découverte de nouvelles substances douées de la faculté de faire explosion par le feu ou autrement, on chercha à remplacer un ou plusieurs des éléments de la poudre ordinaire par d'autres corps plus puissants ou plus économiques. Ainsi la substitution du chlorate de potasse au salpêtre donne un produit notablement plus fort et surtout plus vif et plus brisant ; mais le danger que présente cette préparation et la cherté du chlorate de potasse ont fait renoncer à son utilisation pour tout usage industriel. L'emploi du nitrate de soude à la place du salpêtre ou nitrate de po-

tasse a le double avantage d'être moins cher et de donner plus de force ; mais il présente le grave inconvénient de rendre le produit altérable à l'air, à cause de la facilité avec laquelle le nitrate de soude absorbe l'humidité atmosphérique. Cependant la poudre au nitrate de soude a pu rendre de grands services pour le percement de l'isthme de Suez.

Le remplacement partiel ou total du soufre ou du charbon par d'autres combustibles n'a pas donné de meilleurs résultats : ces changements n'ont fait que produire des mélanges d'une explosion plus lente, ce qui, pour les mines, est le contraire de ce qu'il faut obtenir.

Il n'en est pas de même des poudres aux picrates, qui sont formées par le mélange d'un de ces sels (picrate de potasse, de plomb ou d'ammoniaque) avec du nitrate ou du chlorate de potasse. Ces mélanges sont beaucoup plus énergiques que la poudre ordinaire ; mais ils sont en même temps beaucoup plus chers et surtout plus dangereux : on n'a pas oublié la catastrophe de la place de la Sorbonne, en 1868, qui eut pour cause l'explosion accidentelle d'une tourie de poudre au picrate dont un fabricant de produits chimiques préparait des quantités considérables pour le chargement des torpilles de la marine.

Mais, de tous les nouveaux explosifs, celui qui, lors de son apparition, fit concevoir les plus brillantes espérances, ce fut, sans contredit, le *pyroxyle* ou *coton-poudre*. C'est en 1846 que Schœnbein, le célèbre chimiste de Bâle, fit connaître les intéressantes propriétés de ce produit, qui s'obtient en traitant le coton par un mélange d'acides azotique et sulfurique. Cependant, dès 1848, l'emploi du coton-poudre fut repoussé par l'artillerie française : on lui reprochait d'être trop brisant pour constituer un bon agent balistique et d'être en outre sujet à faire explosion spontanément. L'Allemagne, qui l'avait d'abord favorablement accueilli, l'abandonna bientôt. Seul le gouvernement autrichien, encouragé par les perfectionnements que le général Lenk avait apportés à sa fabrication, l'avait adopté pour le chargement des projectiles creux ; mais, après quelques explosions dues à des combustions spontanées, il dut lui-même y renoncer définitivement.

Les décompositions qui se produisaient dans le coton-poudre étaient dues à un lavage insuffisant dont les difficultés étaient augmentées par la texture filamenteuse de ce produit. Dans ces dernières années, M. Abel, l'éminent chimiste du département de la guerre, en Angleterre, est parvenu à rendre sa fabrication et sa conservation beaucoup plus sûres en montrant qu'on pouvait le purifier parfaitement, après l'avoir préalablement réduit à l'état de pulpe, ce qui facilite singulièrement le contact intime de toutes les particules avec le liquide laveur. On obtient ainsi une matière semblable à la pâte à papier, que l'on peut comprimer à la presse hydraulique, de manière à la mouler sous forme de cartouches d'une densité bien supérieure à celle du coton-poudre ordinaire.

C'est là un point très-important, attendu que, pour comparer l'efficacité des explosifs dans le travail des mines, il faut tenir compte de leur force à *volume* égal et non à *poids* égal : l'avantage restera, en effet, au produit qui, toutes choses égales d'ailleurs, donnera le maximum d'effet en exigeant le percement de trous de mines de dimensions minima.

Le coton-poudre comprimé ou *gun-cotton* d'Abel est encore remarquable à d'autres points de vue : cette matière, qui détone si violemment lorsqu'elle est enfermée dans un espace clos et résistant, brûle simplement et fuse *sans explosion* quand elle est enflammée à l'air libre par le contact d'un corps incandescent. On a pu en faire brûler de la sorte des quantités considérables (jusqu'à un quintal d'un seul coup) sans produire la moindre explosion ou détonation. On conçoit qu'il résulte de cette propriété une cause de sécurité considérable pour la conservation et l'emploi du *gun-cotton*.

Une nouvelle découverte, due à M. Brown, est venue faciliter encore l'usage du coton-poudre comprimé : ce savant a, en effet, montré que l'efficacité de ce produit est considérablement augmentée lorsque, au lieu de l'enflammer à l'aide d'une simple mèche, comme on le faisait d'ordinaire, on le fait détonner au moyen d'une amorce fulminante.

MM. Roux et Sarrau, ingénieurs des poudres, ont étudié avec soin ce curieux phénomène. Ils ont reconnu qu'on peut obtenir avec la plupart des substances explosives deux explosions de nature différente. L'*explosion simple* ou de second ordre est produite par l'inflammation ordinaire de la substance ; l'explosion du premier ordre ou *détonation*, par la percussion d'une amorce fulminante de force convenable. Les effets obtenus sont de deux à quatre fois plus considérables dans le cas de la détonation que dans celui de l'explosion simple. La poudre ordinaire, dans les conditions habituelles de son emploi, produit une explosion simple : en employant de la nitroglycérine comme *détonateur* auxiliaire excité lui-même par du fulminate, MM. Roux et Sarrau ont obtenu l'explosion de premier ordre de la poudre et ils ont constaté que par la détonation sa force ordinaire est plus que quadruplée.

C'est en profitant de ces propriétés remarquables que l'on est parvenu à rendre commode et avantageux l'emploi du coton-poudre comprimé. La fabrique de Stow-Market, en Angleterre, en livre, sous forme de cartouches munies d'amorces fulminantes, des quantités considérables ; les gouvernements anglais et autrichien l'ont adopté pour certains usages militaires et notamment pour les besoins de la marine, pour lesquels sa propriété de rester explosible, même après avoir été mouillé, le rend particulièrement précieux.

Le *gun-cotton* serait certainement aujourd'hui le plus employé des explosifs violents, s'il n'avait un redoutable concurrent dans la *dyna-*

mite de Nobel. La dynamite doit ses propriétés à la *nitroglycérine* qu'elle contient.

C'est en 1847 que Sobrero découvrit, à Paris, que la glycérine pouvait, par l'action de l'acide nitrique, être transformée en un liquide explosif, la nitroglycérine : mais ce n'est qu'en 1863, que l'ingénieur suédois Alfred Nobel, indiqua les moyens de la préparer en grand et de la faire détoner facilement. Malheureusement, de nombreux accidents arrivés soit pendant la fabrication, soit dans le transport de la matière, compromirent gravement son succès.

En 1867, Nobel eut l'idée de mélanger la nitroglycérine à une poudre poreuse et absorbante, destinée à servir de véhicule au liquide explosif. Il obtint ainsi le type d'une série de mélanges dont le nombre peut être indéfini. C'est à ces mélanges, dans lesquels la nitroglycérine joue le rôle principal, que l'on donne d'une manière générale le nom de *dynamite*.

Le corps qui sert de support au liquide explosif peut être entièrement inactif par lui-même : dans ce cas, la dynamite est dite à *base inerte*. Telle est la dynamite n° 1 de Nobel, qui est maintenant la plus généralement employée. Elle est composée de 75 % de nitroglycérine et de 25 % d'une matière siliceuse, excessivement poreuse, à laquelle les Allemands ont donné le nom de *kieselguhr* ; cette espèce de sable est formée par une agglomération de carapaces d'infusoires fossiles, dont chaque grain est constitué par une petite coquille qui se remplit de liquide. On augmente la densité du mélange par la compression, et on en forme une pâte que l'on enveloppe dans du papier-parchemin qui jouit de la propriété de ne pas laisser exsuder la nitroglycérine.

Les cartouches de dynamite, bien tassées dans le fond d'un trou de mine, et enflammées au moyen d'une amorce fulminante, développent une force de rupture presque égale à celle de la nitroglycérine pure, le plus puissant des explosifs connus. A volume égal, la dynamite est environ huit à dix fois plus forte que l'ancienne poudre de mine.

Au point de vue de la sécurité dans l'emploi, elle paraît supérieure au *gun-cotton* d'Abel. De même que ce dernier, elle ne détone pas par une simple inflammation à l'air libre ; mais tandis que le *gun-cotton*, avec quelque soin qu'il ait été fabriqué, semble encore sujet à faire explosion spontanément, la dynamite, au contraire, peut être considérée comme d'une fixité complète. La nitroglycérine étant liquide et beaucoup plus dense que l'eau, peut, en effet, être facilement débarrassée de toute trace d'acide nitrique, corps auquel les pyroxyles doivent leur instabilité.

Le principal danger de la dynamite consiste dans la possibilité d'une explosion par suite d'un choc ou d'une compression brusque de la nitroglycérine exsudée des cartouches dans les transports ; cependant il faut reconnaître qu'aucun accident ne s'est produit depuis plusieurs

années, quoique les quantités de dynamite consommées annuellement aient toujours été en progressant¹.

Un des inconvénients de la dynamite, au point de vue de son emploi dans les mines ou dans les travaux de percements, résulte de la nature vénéneuse des gaz que produit sa détonation ; toutefois, si l'on prend les précautions recommandées pour le bourrage et l'inflammation, cet inconvénient peut être grandement atténué ; par une combustion complète, la proportion des gaz nitreux est diminuée, en même temps que le rendement est augmenté.

Le principal défaut de la dynamite provient de ce que la nitroglycérine gèle et durcit à une température assez élevée (7 à 8 degrés au-dessus de zéro) et que dans cet état elle ne détonne plus avec les amorces ordinaires. Dans ces circonstances on est obligé de chauffer chaque cartouche pour la faire dégeler avant de l'employer, et cette opération est une cause assez fréquente d'accidents, résultant le plus souvent, il est vrai, de l'imprudence des ouvriers.

La dynamite dont nous venons d'énumérer les principales propriétés est à base de silice, c'est-à-dire à base *inerte*. Mais on peut mélanger la nitroglycérine à une matière capable de faire explosion par elle-même : on obtient ainsi les dynamites à base *active*, dont le nombre est déjà considérable.

Ainsi l'on a obtenu la *dynamite n° 3 de Paulilles* en employant, comme corps absorbant, un mélange de résine et de nitrate de soude ; la *dynamite à l'ammoniaque*, où le nitrate de soude est remplacé par du nitrate d'ammoniaque, au grand avantage de la puissance ; les *dualines*, qui sont des dynamites à base de bois salpêtré ou même pyroxylé ; la *cellulose-dynamite*, qui contient beaucoup de nitroglycérine et a la propriété de la retenir mieux que tout autre corps en présence de l'eau ; les *poudres Horsley*, où le liquide explosif est retenu par une substance résineuse additionnée de chlorate de potasse ; enfin les *dynamites comprimées*, qui sont de simples mélanges de poudre ordinaire et de nitroglycérine comprimés à 250 atmosphères et remarquables par leur grande densité.

Mais la plupart de ces mélanges ne peuvent absorber qu'une quantité assez limitée de nitroglycérine, 30 % au plus ; on peut augmenter cette proportion en faisant des mélanges de dynamite à base *inerte* et de dynamite à base *active*. Telle est l'origine des *lithofracteurs*, dont les variétés sont également innombrables.

Mais ces composés sont, pour la plupart, ou plus dangereux, ou plus incommodes à employer, ou moins énergiques que la dynamite ordi-

¹ La fabrication de la dynamite Nobel a atteint quatre millions de kilogrammes, en 1875.

naire à base de silice. Aussi leur emploi tend-il à disparaître de plus en plus : ils ont dû généralement naissance au désir des fabricants de se soustraire à l'accusation de contrefaçon des produits brevetés de Nobel.

On voit combien est grand le nombre des composés qui, dans ces dernières années, ont été proposés comme succédanés de l'ancienne poudre noire. En résumé, aucun de ces produits n'a pu la remplacer, comme agent balistique, pour le chargement des armes à feu de toute espèce et de tout calibre. Les nouveaux explosifs lui sont au contraire supérieurs comme agents de rupture, surtout dans les cas où l'action doit être violente et rapide. Pour ces usages le *gun-cotton* ou coton-poudre comprimé et la dynamite ont seuls acquis une faveur véritable. Le premier de ces explosifs paraît l'emporter sur le second pour l'innocuité de la fabrication et des transports ; mais sa conservation semble moins assurée. Comme, en outre, la dynamite possède une puissance et une efficacité plus considérables, c'est à elle, en définitive, que l'on doit accorder la supériorité dans la plupart des cas. C'est, au reste, grâce à l'emploi de la dynamite que l'une des œuvres les plus colossales de ce siècle, le percement du Saint-Gothard, sera, sans doute, terminée dans les délais voulus, si son exécution n'est pas entravée par des circonstances absolument indépendantes de la volonté de l'entrepreneur.

P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Un ouvrage de la plus haute importance, qui est appelé à éclairer l'histoire de la politique européenne de notre siècle, vient de paraître à la librairie E. Plon et C^e, sous ce titre : *Dépêches inédites du chevalier de Gentz aux hospodars de Valachie*, par le comte Prokesch-Osten fils.

Le chevalier de Gentz, confident du prince de Metternich, fut choisi pour tenir les hospodars de la Valachie au courant de la politique européenne. Ces dépêches embrassent donc d'une manière générale l'histoire si mouvementée des événements qui agitèrent l'Europe de 1813 à 1828. C'est assez dire l'importance qui s'attache à cette publication et le jour qu'elle jette sur l'histoire, au moment même où les plus graves complications attirent l'attention du monde sur l'Orient.

MÉLANGES

L'INVENTEUR DELVIGNE.

Le célèbre inventeur de la balle explosible et de la balle forcée cylindro-conique vient de mourir à Toulon. Tout le monde sait que ses importants travaux furent le point de départ des rapides progrès accomplis depuis quelques années dans la fabrication de nos armes rayées. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que ce même inventeur, qui dota la France d'une de ses armes les plus meurtrières, lui donna aussi un de ses instruments de sauvetage les plus perfectionnés, le *Porte-amarre Delvigne*, destiné à lancer de très-loin une corde aux naufragés. Ces travaux tiennent une trop grande place dans l'histoire de nos inventions modernes; ils sont trop directement liés au progrès de la marine et de l'armée, pour que nous ne leur consacrons pas ici une mention toute spéciale.

Né à Hambourg, en 1800, pendant l'émigration, M. Delvigne ne vint en France qu'avec les Bourbons; il entra à cette époque dans l'armée.

En 1826, sous les yeux et sous le patronage du duc d'Angoulême, il fit les essais de son fusil rayé, au fond duquel on obtenait le forçement d'un projectile introduit librement par la bouche, en l'aplatissant, sur l'orifice d'une chambre, par le choc de la baguette en fer. D'un coup, il supprimait ainsi l'appareil compliqué qu'avait exigé jusque-là le chargement de la carabine des chasseurs tyroliens et des rifleman anglais. C'était en simplifier l'usage et en vulgariser l'emploi; comme le dit justement le *Spectateur militaire*, « si l'arme rayée a pris naissance en Allemagne, c'est par les travaux éminents de M. Delvigne que cette arme a été rendue pratique en France. »

Officier au 2^e régiment de la garde royale, il obtint de faire confectionner à Toulon, et sous sa direction, quatre mille balles explosibles, dites balles-obus. A la tête de cent tireurs d'élite, il fut chargé de les expérimenter lui-même, pendant l'expédition d'Alger, et à la prise du fort l'Empereur, ses balles firent si bon effet qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Mais fidèle à sa foi politique, il crut devoir donner sa démission quand éclata la révolution de Juillet. A son retour en France, rendu à la vie privée, il put se consacrer tout entier

au développement de l'œuvre à laquelle il venait d'attacher son nom.

Les princes de la nouvelle dynastie, et notamment le duc d'Orléans, appréciant la noblesse de son caractère, ne lui refusèrent pas leur concours. Les jeunes chefs de notre armée d'Afrique comprenaient trop la nécessité de perfectionner notre armement militaire pour ne pas accorder aux travaux de M. Delvigne toute l'attention qu'il méritait. Un tel appui n'était point de trop, quand il s'agissait de vaincre les résistances opiniâtres qu'il rencontrait au sein du comité d'artillerie.

Refoulé au ministère de la guerre, l'inventeur vient frapper à la porte de l'Académie des sciences ; et c'est à la fois comme membre de l'Institut et comme député qu'Arago, après avoir assisté [lui-même] aux expériences du polygone de Vincennes, en témoigna à la tribune de la Chambre, dans la séance du 6 juillet 1844.

« Les promesses de l'inventeur Delvigne semblaient exagérées, dit-il, « mais les résultats sont extraordinaires. Je n'exagère rien, la Chambre « va en juger. » Et le savant rapporteur, avec cette lucidité et cet incomparable talent d'exposition qui jeta tant d'éclat sur son nom, entra dans les détails les plus techniques et les plus minutieux.

« Qu'arrive-t-il à la balle Delvigne ? Elle sort en tournant et elle « touche toujours le but par la pointe. Elle tourne sur elle-même autour « de l'axe du cylindre ou du cône, ce qui est la même chose. Elle tourne, « qu'on me permette la comparaison, comme une vrille. » Et un peu plus loin, Arago ajoutait pour conclure : « Les résultats obtenus sont si « merveilleux que je ne doute pas que l'arme de M. Delvigne ne change « complètement le système de la guerre. Elle en dégoûtera peut-être ; je « n'en serai pas fâché. »

La découverte de M. Delvigne était trop importante pour ne pas donner lieu à des perfectionnements successifs. Le plus notable, dû au colonel Thouvenin, consiste à implanter une tige d'acier au fond de la culasse. Un autre perfectionnement signalé par M. Delvigne lui-même, et appliqué par le capitaine Minié, à l'aide d'un petit culot en tôle, consiste à utiliser l'expansion du gaz pour dilater la balle et la forcer contre les parois de l'arme. Mais quelque soit le nom qu'on lui donne, carabine à tige ou carabine Minié, l'arme de M. Delvigne, adoptée dès 1846 pour nos chasseurs à pied, ne tarda pas à faire le tour du monde. En Crimée, les carabines russes ramassées par milliers sur les champs de bataille d'Alma et d'Inkerman, étaient fabriquées à Liège, mais elles portaient toutes, quant à la conception, leur certificat d'origine : origine française et système Delvigne.

C'est bien le fait qu'Arago et le général Paixhans avaient tenu à établir dix ans auparavant, à la tribune des députés :

« La carabine à balle cylindro-conique a pu recevoir de nos habiles « artilleurs des modifications importantes ; mais la première idée de

« ces armes appartient à M. Delvigne. Et je m'empresse de le proclamer hautement au moment où l'on semble déjà l'oublier. » C'est bien lui en effet qui, le premier, eut l'idée d'allonger la balle pour en augmenter simultanément le poids et la portée, et du même coup augmenter la justesse du tir. L'idée était neuve et féconde; c'est pour la propager, qu'il l'appliqua aux balles explosibles qui *firent merveille* à la prise d'Alger.

Ainsi donc, quel que soit le secret de leur transformation, les fusils actuels ont la carabine Delvigne pour point de départ.

En toute justice, on peut ici, avec le *Spectateur militaire*, saluer M. Delvigne comme le promoteur, l'initiateur et le précurseur immédiat de toutes les transformations opérées dans la fabrication des armes à feu portatives, depuis le Dreyse de Sadowa jusqu'au Mauser actuel des Prussiens, depuis notre Chassepot déjà détrôné par le Gras, jusqu'au Werder bavarois, au Baumont hollandais, au Berdan russe, au Martini anglais, sans en excepter le Werndt autrichien et tous les Spencer, Peabody, Remington américains, espagnols, danois et égyptiens.

Les mêmes observations s'appliquent au canon.

A l'apparition de la carabine Delvigne, qu'allait faire l'artillerie? Sous peine de déchéance, elle ne pouvait plus longtemps opposer platoniquement l'âme lisse de ses canons aux effets prodigieusement meurtriers de nos nouvelles armes à feu portatives. Il fallait, à tout prix, aborder le problème de la pièce rayée; et dès 1832, longtemps avant que la question ne fut aussi impérieusement posée, nous trouvons M. Delvigne à l'œuvre; c'était logique. Par une pente naturelle, il arrivait à appliquer au tir du canon son principe si vrai et si fécond qui, de l'aveu de M. Arago, venait delui permettre de donner à sa carabine un grand accroissement de portée et de justesse, par le simple fait de l'accroissement du poids du projectile. Cet accroissement, nous l'avons déjà dit, avait été obtenu en donnant à la balle une forme allongée, ou cylindro-conique. Or, ce qui était si vrai pour la balle allongée, pourquoi ne le serait-il pas pour le boulet également ogival ou cylindro-conique? La question était bien naturelle, et pourtant, elle fut, *à priori*, repoussée.

Le ministère de la guerre ne voulait pas en entendre parler. « Son auteur fut traité de fou par quelques généraux du comité d'artillerie de terre. » Une fois encore, Arago, au nom de la science, fut obligé d'intervenir à la Chambre des députés dans la séance du 5 mai 1845, et grâce à l'influence du prince de Joinville, M. Delvigne trouva au ministère de la marine un meilleur accueil. Dès le mois d'octobre 1844, la commission de Gavres, composée d'officiers de vaisseaux et d'officiers d'artillerie de marine, fut saisie du projet; elle débuta par constater la vérité du principe et la justesse du point de départ. Avec

une caronade de 12, forée et rayée au calibre de 6 d'après la proposition Delvigne, elle obtenait pour un boulet cylindro-conique une portée inconnue jusque-là, 2,700 mètres.

Enhardi par ce premier succès, M. Delvigne, en 1846, présente à la même commission le canon de 30 rayé au calibre de 16. Mais là, des accidents imprévus, des explosions dues à l'affaiblissement du métal viennent tout entraver, tout remettre en question. « Vous le voyez, « s'écrient victorieusement ses antagonistes, vous le voyez, les pièces « éclatent, elles éclateront toujours. La charge d'un canon est autre « chose que la petite charge d'une carabine ! »

On touche déjà à la révolution de 1848, et, chose incroyable, la possibilité de l'artillerie rayée est encore niée, ou tout au moins mise en doute. Il ne fallait rien moins que l'énergique persévérance de M. Delvigne pour triompher des accidents imprévus, des résistances sourdes et des oppositions systématiques. Inébranlable dans son idée, il obtient du ministère de la marine de poursuivre ses expériences devant la même commission de Gavres ; et cette fois, c'est avec le fameux Paixhans de 80 que l'on opère, c'est-à-dire avec l'obusier de 22 rayé et foré au calibre de 18. Le succès fut complet ; si complet, que cet obusier rayé figure et figurera encore longtemps parmi nos meilleures pièces de côte¹.

De cette époque date, pour l'artillerie, l'ère de sa transformation. A la fin du siège de Sébastopol, en effet, nous voyons les obusiers rayés entrer en ligne, prendre position aux attaques de gauche et leur batterie faire très-bonne mine devant la tour Malakoff. En 1860, nous arrivons déjà au *frettage* et à l'excellent canon de 16 chargé par la culasse. Le progrès s'accroît, il le faut ; le temps presse : l'artillerie nouvelle vient de rencontrer sur sa route un ennemi nouveau : c'est la cuirasse !

Entre elle et le canon c'est un duel à mort. A chaque centimètre de pénétration gagné par le boulet répond une augmentation analogue dans l'épaisseur des plaques. Parti d'une épaisseur de 10 centimètres adoptée en 1860 pour le revêtement en fer de la *Gloire*, sait-on où l'on en est arrivé de nos jours après quinze ans d'essais ? Ce n'est pas au double, ni au triple, c'est au sextuple. Oui, c'est à 60 centimètres que s'élève aujourd'hui l'épaisseur des plaques en fer qui cuirassent le vaisseau l'*Inflexible* à sa flottaison. En France, on va adopter les plaques de cinquante pour les vaisseaux du type le *Foudroyant* en construction à Toulon.

Existe-t-il une limite dans cette progression rapide ?

¹ C'est la pièce que les marins canonniers du vaisseau école l'*Alexandre* débarquent encore aujourd'hui toutes les fois qu'ils vont faire leurs exercices à terre, derrière les épaulements qu'ils construisent eux-mêmes.

Cette limite n'est pas douteuse pour nos vaisseaux blindés dont la surcharge et le déplacement déjà colossal doivent avoir un terme. Pour le canon, au contraire, on dirait qu'il n'y a pas de borne. L'artillerie ne connaît pas d'entrave. Pour frapper la cuirasse, tous les moyens sont bons. Depuis quinze ans, elle met une fiévreuse ardeur à couler en fonte, comme on le fait en France, ou à forger en fer comme fait l'Angleterre, ou en acier fondu comme font les Prussiens et les Russes, ces pièces monstrueuses de toute forme, de tout calibre, de toute dimension. Il n'est pas de projectile que l'on n'essaye, pas de poudre que l'on n'emploie : poudres brisantes et poudres ordinaires, poudres fulminantes et poudres prismatiques. Dans ce steeple-chase formidable entre le canon-bouche et le canon-culasse, entre l'Armstrong et le Witworth, le Parrott et le Krupp, à qui restera la victoire ?

Pour ce qui concerne la France, notre excellente pièce de 16 centimètres rayée en 1860 a déjà été remplacée par la pièce de 24, puis par celle de 27, enfin par l'énorme canon de 32 centimètres, rayé et fretté du poids de 38 tonnes, lançant avec une remarquable justesse un projectile forcé avec une ceinture en cuivre destiné à percer des plaques de 35 centimètres d'épaisseur. Jusqu'ici donc, malgré les apparences et les inductions tirées des probabilités, l'avantage n'est point au canon ; il reste à la cuirasse.

Les Anglais sont déjà arrivés au canon de 81 tonnes, foré au calibre de 40 centimètres, tirant, avec une charge de 113 kilogrammes de poudre, un projectile du poids de 700 kilos. Les Armstrong de 100 tonnes, adoptés par la flotte italienne donneront-ils de meilleurs résultats ? De l'aveu même des Anglais, nous pouvons en douter.

Au commencement de ce siècle, les monstrueux canons de Sélim III qui lançaient des boulets en pierre d'une tonne, n'empêchèrent point les vaisseaux de Dukworth de forcer le passage des Dardanelles, pour remonter jusqu'à Constantinople.

Quoi qu'il en soit, et quel que puisse être le terme de nos efforts, il est de notre devoir de lui rendre ici, pour le progrès du canon, le témoignage de justice et d'impartialité que le *Spectateur militaire* lui a déjà rendu pour le perfectionnement du fusil.

M. Delvigne a été, dans notre siècle pour le perfectionnement des bouches à feu, ce que Wat fut pour l'application et le développement de la machine à vapeur.

Oui, c'est de ce front, à cette heure glacé et sans vie, qu'a jailli la première pensée qui, en transformant nos armes à feu portatives, a si profondément bouleversé notre artillerie de terre et de mer et si complètement changé les systèmes de nos fortifications et l'art de nos constructions navales. Telles étaient les réflexions dont ne pouvaient

se défendre les officiers qui, comme nous, suivaient, il y a peu de jours, le cercueil du grand inventeur.

Si M. Delvigne a fait preuve d'une rare sagacité dans la conception et le développement d'une idée féconde et créatrice, il n'a pas déployé moins de justesse d'esprit dans l'emploi des moyens et l'application des détails, et en consacrant toute une longue existence et jusqu'aux derniers jours d'une verte vieillesse au perfectionnement des armes de destruction, il croyait accomplir une patriotique mission. « Saintes sont les armes, quand elles sont destinées à défendre la justice et la vérité » disait-il. Il était convaincu que, de tout temps, la perfection des armes épargne la vie des hommes.

C'est là un aphorisme hardi, dont l'histoire contemporaine ne nous démontre pas entièrement l'évidence.

Mais, chose bien étrange, l'homme qui consacra toute son activité et sa merveilleuse aptitude à rendre de plus en plus meurtrière l'action des projectiles et des bouches à feu, le même homme, un beau jour comme saisi d'un remords soudain, vint demander à la poudre et au canon non plus le secret de tuer, mais celui de disputer la vie de l'homme à la fureur des flots. Il leur demanda de se mettre au service des pauvres naufragés, de leur venir en aide, de leur porter secours, de se faire pour eux des messagers, des auxiliaires et des instruments de salut. De là, l'idée de son projectile de sauvetage. C'est une *flèche porte-amarre*, acceptée aujourd'hui par le gouvernement et rendue réglementaire sur tous nos navires et dans tous les postes de douanes de notre littoral.

Le projectile de M. Delvigne consiste en une flèche en bois, autour de laquelle est lovée une ligne qui se déroule en l'air, sans choc et sans secousse, pendant toute la durée de sa trajectoire.

C'est là qu'est l'art, nous pourrions dire le secret de l'inventeur.

Le projectile est placé dans un mortier, ou un canon court, caronade, pierrier, espingole, fusil de rempart ou n'importe quelle pièce en usage dans la marine. Le bout de la ligne ressortant par la bouche est amarré sur le terrain. Quand le projectile est lancé par la poudre, la ligne se développe et la flèche, formant une petite bouée flottante, va porter l'autre bout du cordage au point qu'il s'agit de secourir.

Toutefois, pour donner à la flèche la plus grande portée possible avec le calibre le moins lourd, M. Delvigne a fait tout récemment construire, en acier, un petit canon de *quatre* destiné à supporter les charges de poudre les plus violentes. Cette arme portative peut être ainsi facilement amenée par un homme seul sur n'importe quel point d'une plage déserte ou d'une falaise escarpée; et de là, être pointée en face et par le travers des malheureux naufragés réfugiés sur des débris ou perdus sur des écueils. Dans ces conditions, la *flèche porte-*

amarre atteint une portée de 400 mètres : admirable et étonnant état, résu quand on le compare aux moyens de secours de ce genre employés jusqu'ici.

Si l'idée de lancer une amarre à l'aide d'un projectile n'est point entièrement nouvelle, ce qui appartient exclusivement à M. Delvigne c'est l'emploi de la flèche et surtout le mode ingénieux de fixer et de lover autour d'elle les quatre ou cinq cents mètres de ligne qui, dans leur trajectoire parabolique, se déroulent sans rupture.

Les expériences faites d'abord au Havre et sur les côtes de la Manche, et plus récemment renouvelées dans l'escadre de la Méditerranée, sur le vaisseau l'*Alexandre* et au polygone de Toulon assignent une incontestable supériorité au porte-amarre Delvigne. C'est ce que les Anglais, si experts en pareille matière, ont été eux-mêmes forcés de reconnaître, en le comparant aux fusées dont ils se servent pour lancer des amarres dans les mêmes circonstances de naufrage.

Depuis longtemps chevalier de l'ordre royal de Léopold de Belgique, M. Delvigne, en récompense de ses beaux travaux, fut nommé, en 1866, officier de la Légion d'honneur. Il était naturellement un des membres les plus considérés de la Société des naufrages fondée par l'amiral Rigault de Genouilly et actuellement présidée par l'amiral La Roncière le Nourry.

Tout le monde comprend en effet l'importance extrême qu'il y a, en cas de naufrage, à pouvoir du rivage, lancer une amarre à un navire en détresse. C'est l'opération élémentaire, mais souvent difficile et quelquefois suprême, de l'établissement du premier *va-et-vient*.

C'est à propos du succès de son *Porte-amarre* que M. Delvigne écrivait : « Si j'ai péché pour avoir trop perfectionné les armes, que cette œuvre de conservation soit reçue en expiation. »

L'inventeur se peint tout entier dans ce trait. Sous la distinction et la rondeur militaire de ses allures, l'homme était doux, bon et d'une grande simplicité. Il donnait raison à de Maistre quand il dit : « L'homme le plus honnête, c'est le militaire honnête ¹. » Pendant près d'un demi-siècle, princes, ambassadeurs, généraux, chargés d'affaires, consuls et officiers en tournée de presque tous les pays de l'Europe l'honorèrent de leur visite, assistèrent à ses essais, firent copier ses modèles. Dans presque toute l'Europe ses inventions furent appliquées. Des centaines de mille armes furent fabriquées ou modifiées selon ses plans. On le combla de paroles flatteuses. » Mais ce fut tout. Comme pour tous les inventeurs de génie, son œuvre dévora sa fortune ; ce n'était point assez : elle engloutit en partie celle de ses enfants.

Admis aux expositions universelles de Londres, de Paris et de Vienne,

¹ *Soirées de Saint-Petersbourg*, 7^e édition.

l'appareil du *Porte-amarre* Delvigne a valu à son inventeur plusieurs médailles d'or et mentions honorables. Le même appareil vient de figurer à l'Exposition de Philadelphie. Nul doute qu'à l'exemple de l'Europe et au nom des intérêts de sa nombreuse population maritime, les Etats-Unis d'Amérique n'adressent comme à un véritable bienfaiteur de l'humanité, un témoignage de gratitude internationale ou tout au moins une mention spéciale à son auteur. Ce ne pourra être, hélas ! qu'un honneur posthume, qu'un laurier funèbre, qu'une couronne sur un cercueil : couronne, bien digne de consacrer la fin d'une vie pleine d'œuvres, et de rappeler non-seulement la mémoire d'un grand inventeur, mais encore le souvenir de l'homme de bien, du simple et modeste chrétien qui n'attendit pas d'arriver à sa dernière heure pour tourner au ciel son regard et pour chercher en haut la seule récompense digne de son noble cœur.

FÉLIX JULIEN.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que la librairie Plon va publier à la fin du mois, sous ce titre : *Esquisses et croquis parisiens*, un choix des chroniques qui, commencées en 1872 dans le journal le *Français* et régulièrement poursuivies depuis lors, ont valu au nom de Bernadille une si rapide et si légitime popularité. Ce pseudonyme ne cache qu'à demi un écrivain bien connu, surtout des lecteurs du *Correspondant*, dont il est depuis longtemps l'un des plus actifs et des plus brillants collaborateurs. Ce que Bernadille écrit dans sa chronique bi-hebdomadaire, d'une plume alerte et avec une verve toujours nouvelle, ce sont, en réalité, les petits Mémoires du temps, et son livre, après avoir amusé les contemporains, — excepté ceux qu'il égratigne au passage, — pourra être consulté quelque jour par les historiens eux-mêmes, comme les *Mémoires secrets* de Bachaumont et les *Lettres parisiennes* du vicomte de Launay.

QUINZAINÉ POLITIQUE

25 octobre 1876.

La curiosité du public est, depuis quinze jours, entièrement tournée vers l'Orient. L'Europe y voit passer des événements mystérieux et dramatiques qui changent successivement tout son espoir ou toute sa crainte. On a pu croire un moment que c'en était fait : l'heure semblait avoir sonné où la destinée de l'Orient allait être réglée; l'épée paraissait levée pour trancher le dernier nœud; la solution commençait. Mais rien ne s'est complètement éclairé; rien non plus n'a pris son tour définitif; et après une série de nouvelles graves, qui nous apportaient d'un matin à l'autre la paix ou la guerre, l'esprit des plus perspicaces reste indécis, parmi toutes sortes de calculs incertains et de prévisions variables.

Il y a quinze jours, deux ou trois doutes exerçaient surtout la sagacité des diplomates. Pourquoi la Turquie éludait-elle les demandes des puissances, et pourquoi ses forces, après la rupture de la trêve, demeuraient-elles immobiles devant les Serbes? L'Angleterre, qui était redevenue l'intermédiaire principal dans les négociations, obtiendrait-elle l'armistice d'un mois qu'elle sollicitait à Constantinople et que la Russie semblait agréer d'avance? Qu'est-ce que le général Soumarokoff avait été proposer à l'Empereur d'Autriche en lui remettant une lettre du Czar? Quelle avait été la réponse? On était en face de ces questions. Tout à coup on apprend que la Turquie accorde un armistice, non plus d'un mois, mais de six, et qu'au lieu des réformes partielles qu'on lui conseillait, elle en veut décréter pour tout son empire et avec un libéralisme supérieur à tous les vœux. On est surpris et on se félicite. On s'inquiète seulement des conditions que la Turquie pourra joindre à cet armistice. En attendant, on admire volontiers l'opportune générosité avec laquelle la Turquie, par ce coup d'adresse diplomatique, décon

certe la mauvaise volonté de ses adversaires, en dépassant leurs désirs les plus exigeants; et on observe l'embarras où la diplomatie du prince Gortschakoff reste pendant quarante-huit heures. Enfin un télégramme nous fait connaître les conditions accessoires de la Turquie : elles n'ont rien d'impérieux ni de déraisonnable, comme les journaux russes et serbes se plaisaient à le prédire. Ces conditions ne sont guère que des souhaits, et ces souhaits sont conformes au droit des gens : comment nier, par exemple, que la Turquie ne soit autorisée par les traités et par la coutume internationale à vouloir que, pendant l'armistice, la Russie arrête à sa frontière, comme elle l'aurait dû déjà, les volontaires qu'elle laisse passer par milliers dans les rangs de l'armée serbe? Mais la satisfaction des gens qui ont la naïveté de croire encore au pouvoir de la justice et du bon sens, est bientôt trompée. A Saint-Pétersbourg et à Belgrade, on a trouvé d'ingénieux arguments; on refuse l'armistice de six mois, tout en jurant qu'on est avidement jaloux de la paix : on représente que la Serbie se ruinera, s'il faut qu'elle nourrisse six mois une grande armée oisive; on a peur que le commerce de l'Europe ne souffre, si on laisse, durant cette longue période de six mois, délibérer tant d'opinions contradictoires et se disputer tant d'intérêts ennemis, dans cette vieille querelle de l'Orient et de l'Occident; on soupçonne la Turquie de vouloir uniquement épargner à ses bandes d'asiatiques les rigueurs meurtrières de l'hiver, cet élément que Tcherniaïeff a mis dans les comptes de ses prochaines victoires; on se montre même courroucé de cette spéculation turque; on se plaint du dessein perfide que Constantinople a formé de se préparer à l'aise une campagne favorable en ajournant les hostilités au printemps. On rejette donc sa trop magnanime proposition. Six semaines, et non six mois : voilà le dernier mot de la Russie!

Soudain, une dépêche traverse la Bourse de Paris, ameutant à sa suite les financiers, répandant le désordre et opérant tout autour d'elle des ruines : la Russie et l'Autriche, dit l'alarmante nouvelle, ont signé un traité d'intervention ou plutôt d'invasion; l'armée russe ira occuper la Bulgarie et même la Serbie; l'armée autrichienne la Bosnie et l'Herzégovine. On s'épouvante. Evidemment, s'écrie-t-on, c'est la conquête, c'est le partage! L'Autriche n'a pu résister à cette offre forcée de la Russie, qui a la permission de l'Allemagne. Impuissante à rien empêcher, l'Autriche s'associe à la politique russe. Mais que fera la Turquie? Cèdera-t-elle pacifiquement le terrain? Son armée victorieuse consentira-t-elle, sur un simple avis de la Russie, à quitter ces champs de bataille qu'elle a couverts de ses morts? Et puis, cette occupation des provinces

turques ne finira-t-elle pas tôt ou tard comme celle du Sleswig-Holstein? C'est donc, à une plus ou moins brève échéance, la guerre entre l'Autriche et la Russie. Et quelle sera l'attitude de l'Allemagne? Ainsi parlait-on à la Bourse. Quelques heures plus tard, cet effroi se calmait déjà. Le lendemain, on était mieux informé. On savait que cette dépêche avait été au moins trop affirmative. Que la Russie eût invité l'Autriche à occuper avec elle les provinces turques qui sont le théâtre de la lutte, on en était certain; mais on niait que cet accord fût déjà une convention formelle, ni qu'un traité fût déjà conclu. Au surplus, il paraissait bien que l'occupation était subordonnée à une condition : l'Autriche et la Russie ne pénétreraient dans les principautés turques, que si la Porte refusait l'armistice de six semaines. On respirait donc un peu après une si violente frayeur. Mais on rentrait dans le silence, et ce silence n'a été troublé depuis quatre jours que par des bruits équivoques, des rumeurs vagues. De Livadia où le Tzar s'est confiné avec les chefs de ses armées et le prince Gortschakoff, la Russie semble dicter des ordres : la Turquie n'aura, pour laisser reposer ses armes, qu'un espace de six semaines; elle accomplira les réformes que les trois empereurs lui ont indiquées. Et toutes les puissances ont une raison pour acquiescer. La France est muette et inactive : elle porte les chaînes de Sedan, et la nécessité, de son sceau d'airain, a clos cette bouche naguère habituée au commandement et aux cris de guerre. L'Autriche n'ose. L'Italie épie. L'Allemagne laisse faire. L'Angleterre se retire dans son égoïsme; elle s'isole; le *Times*, son héraut, proclamera même que rien n'intéresse le peuple anglais en Orient au point qu'il veuille y dépenser la moindre goutte de son sang ni un seul penny. La Russie reste donc maîtresse; et le général Ignatief, l'habile et hautain messenger de ses volontés, est retourné à Constantinople pour les signifier. Demain ou après demain, la Turquie aura déclaré si elle se soumet ou non. Et si, comme on peut le prévoir, elle s'incline sous cette fatalité, la Russie aura remporté en Orient, pour son honneur et pour son autorité, une victoire diplomatique qui sera décisive.

Tels sont les faits et les apparences des faits. Mais sous la trame de ces nouvelles, sous la face de ces événements, qu'y a-t-il? Ou plutôt, quelle est la volonté de ceux qui conduisent ces intrigues et qui suscitent ces incidents? C'est la vraie question. Or, d'une part, on n'a jamais eu tant de peine en Europe à deviner les secrets des choses et à conjecturer l'avenir. Jadis, il y avait un équilibre dans les puissances, et chacune avait, avec sa politique traditionnelle, un intérêt principal et un dessein majeur; si le calcul des ambitions et des forces était difficile au diplomate, il était au moins possible.

Aujourd'hui deux empires, un surtout, dominant avec une telle supériorité toute la situation de ce continent que l'œil aperçoit à peine la limite où leurs plans peuvent s'arrêter ; le plus hardi et le mieux préparé se couvre d'ombre et se tient muet ; et celui-là a sur toutes ses frontières une espérance à rassasier, une menace à porter, un bénéfice à recueillir. Quelle impossibilité faut-il leur croire irréalisable ? Quel n'est pas le mélange de conceptions extraordinaires qu'ils ne puissent oser ensemble ? D'autre part, jamais il n'y eut moins de hasard et plus de suite dans tous ces actes de la politique européenne en Orient : c'est que jamais la volonté d'un maître ou deux ne fut si souveraine en Europe, parmi tant d'États affaiblis, désorganisés ou tremblants dans leur petitesse. Et voilà pourquoi il est juste de regarder derrière tout ce qui se passe, de chercher le ressort qui meut toute cette politique et de se demander : « Que veut-on ? »

Certes, si la Russie ne voulait pas la guerre, l'Europe n'aurait qu'à se rassurer : M. de Bismark ne peut rien pour armer les autres peuples l'un contre l'autre ; chacun se défie, chacun a peur ; il n'y a que la Russie que M. de Bismark puisse pousser sur l'Europe. La Russie veut-elle donc la guerre ? À considérer ses apprêts onéreux et ses dispositions formidables, à se rappeler comment elle a tout encouragé ou toléré en Serbie et dans le Monténégro, à constater jusqu'à quel point elle a engagé sa diplomatie, à écouter le cri de ses populations, à mesurer les facilités qu'elle trouve actuellement en Europe pour venger Sébastopol et poursuivre son idée d'autrefois, on aurait le droit d'affirmer que la Russie veut la guerre. Sinon, pourquoi cette complicité, ces frais et ces préparatifs, ces menaces et ces essais ? Mais, évidemment, le Tzar n'a pas cessé d'avoir horreur de la guerre. Quant au prince Gortschakoff, il est trop intelligent pour n'en pas apercevoir les risques : il sait combien sont insuffisantes les ressources financières de la Russie et incomplètes ses ressources militaires ; il sait qu'il ne peut guère s'avancer au-delà du Danube sans se heurter à des défenses maintenant invisibles, qu'il n'outrepasserait qu'en jetant la Russie dans une collision générale. Braver le péril sans l'Allemagne, la Russie ne le peut sans s'exposer à être ou trahie par la fortune ou abandonnée par son ancien allié ; triompher du péril avec l'Allemagne, la Russie ne le peut sans avoir d'abord livré l'Occident à M. de Bismark, sans avoir ensuite à se défendre en Orient contre lui, et sans être bientôt obligée de lutter avec lui au Sund et dans la Baltique. La Russie doit avoir envisagé toutes ces éventualités ; et on ne peut croire qu'elle se décide, d'un cœur léger, à les affronter. Ici sa passion, là sa raison, partagent sa volonté : l'une l'excite à la guerre ; l'autre lui

conseille la paix. Le prince Gortschakoff aura-t-il l'art de satisfaire le sentiment national et religieux de la Russie sans recourir à la force, sans combattre autrement que par la main de ses ambassadeurs? A-t-il une combinaison qui le mette d'accord avec l'Allemagne sans le mettre en désaccord avec l'Autriche? Ce serait le chef-d'œuvre. Mais dans l'équilibre délicat où la politique du prince Gortschakoff se tient actuellement, il suffit d'une impulsion un peu vive pour tout déranger, et nous craignons que M. de Bismarck ne le puisse s'il le veut.

M. de Bismarck, lui, ne peut pas ne pas vouloir la guerre, sinon pour l'Allemagne, du moins pour l'Europe. L'Allemagne est dans une situation merveilleusement favorable à la convoitise d'une puissance gigantesque. Pas un côté de l'horizon où son avidité n'ait un objet à saisir : à l'est, ce sont les provinces baltiques ; au nord, le reste du Danemarck ; au sud, les provinces allemandes de l'Autriche ; à l'ouest, la Hollande, le duché du Luxembourg et un nouveau lambeau de la France. Supposons donc que l'Allemagne se soit mise en marche et gagne ici ou là une autre bataille de Sadowa ou de Sedan : elle a partout une terre à conquérir où d'avance on sait qu'elle s'établira ; partout elle a son assistance à faire payer d'un prix facile à connaître. Veut-elle au contraire demeurer neutre, appuyée sur ses trophées et debout près de ses canons? Elle n'a qu'à laisser se débattre la malheureuse Europe. Vaincue, l'Autriche tombe à jamais, et l'Allemagne réclame et reçoit sa part des dépouilles. Vaincue, la Russie est abaissée, et l'Allemagne n'a plus de rivale ; il n'y a plus personne en Europe dont la force, la gloire et l'indépendance soient encore intactes à côté d'elle. Et cette neutralité de l'Allemagne, paisible mais vigilante en face d'une Europe en feu, a pour elle un autre avantage : elle peut librement regarder et observer la France ; elle la maintient dans l'inertie de sa faiblesse ; elle lui interdit de mêler ses intérêts à ceux de l'Orient. Donc, soit que la guerre sévisse seulement autour de l'Allemagne immobile et prête à toutes les occasions, soit que M. de Bismarck forme une ou deux alliances fructueuses et précipite l'Allemagne par une frontière ou par une autre, tout est profit pour lui en Europe. Et peut-il attendre? Peut-il prolonger sa patience jusqu'au jour où les peuples qu'il a défaits seraient en état de réparer leur fortune? Personne ne le supposera ; car personne n'ignore que M. de Bismarck a une prévoyance terrible, et maintenant la crainte le stimule autant que son ambitieux génie. Il reste sans doute qu'en voulant la guerre, M. de Bismarck ait les moyens de la rendre nécessaire ; et si la Russie se dérobe à la tentation, la tâche belliqueuse de M. de Bismarck devient bien difficile.

Dira-t-on toutefois que, du fond de sa silencieuse retraite, il n'ait rien pu en Orient, depuis dix-huit mois, pour éveiller, activer, multiplier, augmenter les causes du conflit où l'Occident s'engage peu à peu? Et qui n'a le droit d'appréhender qu'avec cet art redoutable dont M. de Bismark a le secret, il ne force le cours des choses et ne mène les volontés de la Russie et de l'Autriche au-delà des bornes qu'elles se fixent?

C'est cette crainte qui altère la confiance que le public s'efforce de garder encore. On sent que si le goût de la paix règne à Livadia, celui de la guerre règne à Berlin, et on doute un peu que le prince Gortschakoff soit aussi maître des évènements que M. de Bismark. Evidemment, les deux chanceliers ont assez d'esprit pour arranger à leur gré, s'ils le veulent, ces laborieuses et délicates affaires de l'Europe. L'Allemagne ne peut ni permettre que la Russie s'empare du Danube, ni s'aliéner cette amitié de la Russie qui lui est indispensable, pour s'assurer du côté de la France et de l'Autriche. La Russie, de son côté, ne trouve pas en elle-même et hésite à chercher en Europe la puissance et les secours qu'il lui faudrait aujourd'hui pour se passer de l'amitié allemande. Dans l'enchaînement de ces besoins mutuels, que peuvent faire M. de Bismark et le prince Gortschakoff pour concilier leurs intérêts sans renoncer au bénéfice des circonstances? S'accorderont-ils le droit d'empiéter, l'un en Orient, l'autre en Occident, sur des terrains où leurs desseins ne puissent pas se rencontrer et s'entrechoquer? Et quelles sont ces concessions? Aux dépens de qui ce contrat sera-t-il signé? Ou bien l'Allemagne se contentera-t-elle de récompenser les services de 1870, en laissant à la Russie la pleine faculté de régenter la Turquie, de dicter des lois à Constantinople, de mériter les bénédictions de sa clientèle chrétienne et slave dans la presqu'île des Balkans, et d'accroître ainsi l'autorité de son nom en Orient? Les deux hypothèses se présentent également à l'esprit. Nous n'aurons garde d'examiner de trop près la première. Quant à la seconde, nous la voyons acceptée par des optimistes dont le jugement mérite quelque foi. Nous souhaitons qu'ils ne se trompent pas. Leur supposition est la moins grave de toutes. L'Europe et la France, en effet, n'achèteraient pas la paix trop cher dans un temps comme celui-ci, si elle ne coûtait à la Turquie que l'autonomie des provinces où sa barbarie se montre si incapable et si cruelle à la fois, et si le sultan n'avait à subir que la suzeraineté du général Ignatief. Demain, Ignatieff verra le sultan : il a la parole, et l'Europe écoute, incertaine entre l'espoir et l'effroi.

Tandis que l'Europe est ainsi troublée, tandis que la France a devant elle ces perspectives obscures où d'instinct elle sent la me-

nace d'un danger puissant qui se cache et qui la guette, M. Gambetta déroule sous nos yeux, avec une sérénité magnifique, sa fameuse loi des finances, son projet d'*income-tax*. Et qu'est-ce, grands Dieux ? Une simple réforme qui ne laisse plus subsister un seul de nos vieux impôts, de ces impôts que l'expérience a consacrés, auxquels l'infortune de la France a dû hier ses ressources prodigieuses, et qui, loin de fatiguer sa bonne volonté, loin de tarir sa richesse, lui rapportaient encore, dans ce dernier trimestre, une plus value de 107 millions. Les perfectionner en les corrigeant par des amendements équitables et rationnels, au fur et à mesure que les nécessités de la France en ménageront la possibilité, c'est pour M. Gambetta trop difficile et trop sage ! Par un procédé radical que son imagination juge plus commode et plus expéditif, il supprime tout et il y substitue un impôt unique qu'il subdivise en cinq catégories dont plus d'une est pour le moins arbitraire. M. Gambetta ne s'est pas demandé si cette belle réforme ne ruinerait pas le crédit de la France pendant les années suprêmes qui commencent pour sa destinée et celle de l'Europe. Il ne semble pas, lui, le docteur de « l'Opportunisme », s'être soucié de cette opportunité. Il est vrai qu'il ne s'est pas demandé non plus, dans sa justice, si son impôt ne serait pas un cumul d'impôts sous le faix duquel les pauvres gens succomberaient comme les riches ; ni dans sa logique, si toutes les parties de son système s'agrégeaient bien et ne se repoussaient pas ; ni, dans son bon sens, s'il n'édicte pas certaines ordonnances propres seulement à la république d'Utopie ; ni, dans sa constance d'homme d'Etat et de penseur, s'il ne contredisait pas quelques-unes de ses opinions antérieures, par exemple celle qu'il professait naguère sur la taxation de la rente ; ni même, dans sa science du droit politique, si le président d'une Commission dont le mandat restreint cesse à la veille de 1877, avec le débat du budget, pouvait légitimement présenter pour 1878 le plan d'une réforme financière. Mais quoi ! si M. Gambetta ne s'est pas inquiété de ces difficultés et de ces obstacles, s'inquiétait-il du temps et de la distance, des forces et des moyens, à l'époque où il était un glorieux capitaine comme il est maintenant un habile financier ? Le public, même du côté de la gauche, n'a pu prendre au sérieux l'invention fiscale de M. Gambetta ; peut-être M. Gambetta n'a-t-il voulu que mériter de nouveau, par une idée chimérique et par un dessein déraisonnable, la faveur de ce parti radical qui, ne le trouvant plus assez fou ni assez furieux, lui retirait de plus en plus sa popularité. Nous plaignons seulement M. Gambetta d'avoir de si médiocres conceptions. A Bordeaux, vouloir déposséder la Banque de France, c'était bien débiter ; mais à Paris proposer l'impôt unique,

et un impôt si mal combiné, c'est être bien malheureux, c'est mal finir ses essais de financier !

Les radicaux se dédommagent, il est vrai, non-seulement avec les chiffres problématiques de l'élection des maires, mais avec les lourds discours de M. le ministre de l'Intérieur. De ces deux satisfactions, la première est pour le moins incomplète, et même il s'y glisse plus d'un doute. Les efforts de la gauche, si bien secondés qu'ils aient été, n'ont pu vaincre si vite la vieille et bonne habitude de nos campagnes : sauf les bourgades de certaine région, sauf un certain nombre de villages où quelques démagogues font régner avec eux toutes les haines du radicalisme, les communes rurales ont eu la sagesse d'écarter de cette élection les conseils inutiles et fiévreux de la politique. D'après la statistique de la gauche, il y a sept mille nouveaux maires ? Est-ce à dire que ce soient sept mille républicains ou radicaux ? Qui a pu compter leurs opinions ? Est-il même certain que les sept mille maires intronisés aient tous des opinions ? Au surplus, on avouera que comme, parmi les vingt-six mille autres maires réélus, la presque totalité avaient été jadis choisis par M. de Broglie et M. Buffet, les maires de « l'ordre moral » forment une immense majorité. Mais on nous permettra de distinguer ici des choses que la gauche se hâte de confondre. Ce n'est pas dans l'élection des maires que consiste l'épreuve de la loi, c'est dans l'exercice des pouvoirs qu'elle leur confie par cette élection même. La loi a voulu affranchir le maire du choix du gouvernement ; elle lui communique un sentiment d'indépendance qui rendra difficiles et presque impossibles, en plus d'un endroit, les rapports de l'Etat et de la commune : voilà le danger. Combien, parmi les sept mille nouveaux maires ou parmi les autres, y en a-t-il que cet affranchissement enorgueillira et qui s'érigeront en petits présidents de républiques rurales ? Combien auront bientôt, devant le préfet ou le ministre, le ton de l'égalité ? Combien prendront l'air d'une supériorité qui se sentira sûre de renouveler impunément ses titres dans une autre élection ? Nous ne savons ; mais c'est là l'épreuve, et nous la croyons d'autant plus périlleuse que les lois mauvaises ont la triste vertu de changer tôt ou tard en mauvais fonctionnaires les meilleurs citoyens eux-mêmes.

Quant au discours que M. de Marcère a prononcé au banquet du Quesnoy, les radicaux ont raison de le louer. M. de Marcère n'est sévère qu'aux conservateurs ; il n'a de reproches que pour eux : ce sont les ennemis de l'Etat, les perturbateurs de la société ; et pour mieux frapper « ces gens là », M. de Marcère saura feindre au besoin d'apercevoir en eux les fantômes de l'ancien régime ; il les représentera comme des conspirateurs qui veulent détruire jus-

qu'aux « principes de 89 » ! Avec une dextérité que M. Gambetta lui pourrait envier, M. de Marcère met en scène devant le populaire son propre personnage : il étale ses blessures, il crie au martyr, et les radicaux s'émeuvent pour lui de pitié et d'admiration. Nous, nous n'admirons pas : il y a là une vulgarité d'idées politiques, une médiocrité de langage, qui ne valent certes pas la moindre parcelle d'éloge. Mais, nous aussi, nous avons pitié. Nous nous souvenons que M. de Marcère a été magistrat, qu'il a aimé l'ordre passionnément ou comme royaliste ou comme impérialiste, et qu'il a écrit un livre où il a revendiqué contre les radicaux toutes les grandes vérités sociales et religieuses que défendent les conservateurs ; et nous sommes pleins pour lui d'une amère commisération, le jour où nous le voyons complaisant pour les radicaux au point d'oublier, non-seulement qu'ils existent, mais que, durant toutes ces vacances, ils ont troublé la tranquillité de la France par des imprécations odieuses et de scandaleuses apologies qui naguère eussent soulevé le cœur de M. de Marcère à son tribunal. Oui, nous regrettons que l'éloquence de M. de Marcère ne connaisse plus ni un mot ni une syllabe, ne fût-ce que d'avertissement, pour l'adresser à ces radicaux qui ont déjà perdu deux fois le gouvernement que M. de Marcère proclame maintenant éternel, la République ; et peut-être M. de Marcère l'a-t-il lui-même regretté secrètement, en parlant dimanche dans un autre banquet, à Maubeuge.

Dans six jours, le Parlement aura repris ses travaux. La Chambre des députés n'a guère employé le temps de sa précédente session qu'à des disputes violentes, à d'injustes décrets d'invalidation, à des assauts dirigés contre des lois à peine nées. Sera-t-elle plus digne de son mandat, dans la seconde ? Se contentera-t-elle d'achever l'œuvre du budget, comme on l'y invite par cette convocation extraordinaire ? Nous avons peine à le croire, malheureusement. Les radicaux ont tant de vœux à assouvir ! Ils sont aiguillonnés par tant d'impatiences ! Ils ont un sentiment de leur force si audacieux ! Ils se sentent si libres ! Durant ces trois mois, ils ont pu glorifier tout ce qu'il y a eu de révolutionnaire ou de chimérique dans ce siècle ; vanter Robespierre et justifier Marat ; diviniser la Convention comme l'idéal du régime républicain ; placer la République sous les auspices des souvenirs les plus sinistres de notre histoire ; offenser l'armée ; décrier le clergé, et, lançant jusqu'au ciel leurs négations et leurs défis, insulter jusqu'à la Providence au milieu d'une école. Ils ont pu même, dans leurs réunions, violer les lois et mépriser les réglemens. Pas un ministre n'a élevé la voix pour protester, si indirectement et si faiblement que ce fût. Deux républicains seulement, M. Vacherot et M. Bérenger, ont osé dénoncer le mal et

signaler le péril. Le ministère n'a-t-il voulu que réserver sa réprobation? Le centre gauche va-t-il se séparer enfin de cette extrême gauche dont il ne peut plus ne pas voir les excès? Témoins attristés et alarmés, mais silencieux et sagement décidés à rester en ce moment à l'écart, les conservateurs attendent. Ils n'ont pas besoin, ce semble, d'interpeller le gouvernement. Les radicaux ont parlé dans le pays; c'est au ministère de répondre dans le Parlement. Et sans doute M. Dufaure a dû comprendre que l'heure décisive est arrivée : ou il faut résister aux radicaux, ou il faut s'incliner et tomber. La première expérience est faite; la dernière commence.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'EMPIRE ROMAIN¹

Les volumes que je publie de nouveau aujourd'hui ont été les premiers d'une série d'études qui ont rempli ma vie. En leur disant adieu à un âge qui est celui des adieux pour toute chose, je ne puis m'empêcher de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de ce labeur et sur quelques-uns des travaux relatifs au même sujet qui ont paru pendant les trente et quelques années (*tantum vitæ humanæ spatium!*) que ce labeur a duré pour moi. Je voudrais faire en quelques pages ce que les Allemands, ces voisins que trop souvent nous avons pris pour modèles, appellent la *littérature du sujet*, une courte appréciation des écrits qui ont paru sur l'histoire de l'Empire romain.

Ce ne sera pourtant pas une bibliographie complète, tant s'en faut. Depuis ces vingt ou trente ans surtout, on a beaucoup écrit sur les empereurs romains; on a étudié ce sujet, un peu pour lui-même, un peu aussi par suite des préoccupations de notre siècle. Depuis que les mots de César, de Césarisme, de Césarien, sont entrés dans notre langue politique, on s'est fort occupé des Césars romains, et parfois, sous leur nom, des Césars de notre siècle. On a aimé, on a haï, on a admiré, on a critiqué, on a défendu, on a accusé Jules César, Auguste, Tibère, Néron, un peu comme si l'on eût vécu sous leur sceptre.

Donnons la parole au ministère public, commençons par les accusateurs.

Certes, ce n'est pas commencer par les moindres talents. Deux

¹ Les pages qu'on va lire sont destinées à servir d'introduction à la nouvelle et définitive édition que M. le comte de Champagny va publier de son beau livre des *Césars*. Ce travail que l'auteur veut bien nous communiquer est une critique aussi élevée que fine des nombreux ouvrages dont l'empire romain a été l'objet, à l'étranger et chez nous, dans ces derniers temps et de la réhabilitation sans mesure et sans désintéressement que l'on a essayé d'en faire. — *Note de la rédaction.*

hommes éminents, qui nous ont été, le premier surtout, personnellement chers, deux hommes à la fois écrivains, érudits, artistes, voyageurs, qui ont su lire l'histoire, non-seulement dans les livres, mais sur la pierre des monuments, sur le marbre du statuaire et jusque dans la cendre du Vésuve, MM. Ampère et Beulé, ont écrit sur ce sujet des livres pleins de vie, d'éloquence, d'érudition, de sagacité ¹. Je ne leur reprocherai qu'une chose, c'est d'être un peu trop de leur temps. Ils en ont les colères, justes ou injustes; ils en ont aussi les illusions. Il y a bien des années, je me permettais de dire à l'un d'eux, que, lorsqu'on raconte l'histoire, il faut se servir du présent pour éclairer le passé, mais il ne faut pas se servir du passé pour plaider les causes du présent. Ou plutôt, si en racontant les siècles passés nous évoquons le siècle présent, que ce soit franchement, ouvertement; il faut le citer, il ne faut pas le sous-entendre. Je n'aime pas les allusions.

C'est ce que je dirai à propos du jugement de ces deux écrivains sur Jules César et sur Auguste. Il est clair que Jules César est pour eux Napoléon I^{er} et Auguste Napoléon III (deux rapprochements qui ne sont pas plus historiques l'un que l'autre). Pour ne parler que d'Auguste, ils le jugent sévèrement. Quant à sa personne, ils ont raison; quant à son gouvernement, une fois qu'il est sorti du trouble des guerres civiles, je crois qu'ils ont tort. Je leur abandonne l'homme, le triumvir, le proscripteur; mais, quant au régime qu'il a établi dans Rome, quel autre pouvait-il établir? Il eût fallu relever l'ancienne république, la liberté du Forum, les comices, la tribune et les tribuns. Mais, hélas! depuis longtemps, rien de tout cela n'existait plus. Et, depuis longtemps, rien de tout cela n'était possible.

Il faut comprendre en effet ce qu'avait été à son âge d'or, dans son temps de liberté et dans son temps de gloire, la république romaine, pendant les trois siècles qui s'écoulèrent depuis la réconciliation des patriciens et des plébéiens jusqu'à la destruction de Carthage. En ce beau temps de la *chose romaine*, comme dit le poète Ennius ², la constitution politique de Rome était telle qu'elle n'eût été praticable nulle part ailleurs. Un peuple souverain délibérant en plein air, au nombre de quatre ou cinq mille hommes et bien plus sans doute si tous eussent été présents (quand nos sept cent cinquante députés, délibérant sous les voûtes de Versailles, ont tant de peine à s'entendre); à côté de ce souverain, un pouvoir exécutif (pour parler

¹ Ampère, *l'Empire romain à Rome*, Paris, 1867, 2 vol. — Beulé, *le Procès des Césars*, Paris, 4 vol.

² *Moribus antiquis stat res Romana virisque.*

le langage moderne) formé de trois ou quatre cents sénateurs ; chacun de ces deux pouvoirs ayant ses magistrats à lui, et, pour tout concilier, ou plutôt pour tout envenimer, un droit de *veto* pour ainsi dire universel, tel qu'un tribun ou un augure pouvait arrêter, s'il le voulait, tous les ressorts de la république. Le nœud du problème, ce qui rendait une telle constitution praticable, c'était la force morale du peuple romain ; ce peuple préparé de Dieu pour la conquête du monde¹ ; c'était cette énergie de bon sens et de patriotisme qui faisait cesser la lutte dès l'instant où elle devenait périlleuse pour la chose publique. C'était la sagesse de ce peuple souverain, bien différent du nôtre, qui, comprenant ce qui lui manquait, acceptait en définitive d'être conduit par cette aristocratie du sénat, formée de magistrats choisis par lui et qu'il pouvait appeler ses délégués. C'était enfin la haute raison de cette aristocratie, élective de droit, héréditaire de fait, qui savait conduire ce peuple avec un patriotique ménagement, sans l'égarer et sans l'asservir ; qui, comme toutes les aristocraties intelligentes, se gardait de fermer ses rangs, mais au contraire se recrutait de familles nouvelles, se popularisant et se fortifiant à la fois. C'étaient en un mot les dons tout particuliers dont avait été gratifié ce peuple de laboureurs et de soldats, peuple pauvre, dévoué, religieux, chez qui la vertu était l'article premier et, je pourrais dire, l'article unique de la constitution.

Mais cela pouvait-il durer ? Quand ce peuple fut devenu un monde, quand il eut bu à la coupe délicieuse, mais empoisonnée de la civilisation grecque ou asiatique, — ou seulement quand ce peuple fut devenu l'Italie, c'est-à-dire quand son étroit territoire eut fini par s'étendre jusqu'aux rives du Pô et jusqu'au golfe de Tarente, un tel ordre de choses pouvait-il se maintenir ? Il eût fallu d'abord que le Forum, cette enceinte de quelques arpents, s'ouvrit à 450,000 citoyens ; mais, comme ces 450,000 Italo-Romains ne pouvaient ni être tous contenus dans le Forum, ni venir tous à Rome, ils se trouvèrent avoir pour représentants naturels, non choisis par eux, les premiers venus, quelques centaines de gamins armés de pierres ou d'esclaves armés de bâtons, payés par le tiers ou le quart pour huer les consuls, fustiger les tribuns, faire ou ne pas faire les lois. Depuis la fin des guerres puniques, l'assemblée du peuple romain ne fut guère autre chose. Ceux-là, soyez-en sûr, n'étaient pas hommes à se laisser arrêter ou par le *veto* d'un tribun, ou par la

¹ Sur la manière dont la Providence avait formé et conduit le peuple romain pour être « le pionnier du christianisme », voyez les lectures du Révérend H. Formby, tertiaire de l'ordre de Saint-Dominique. *Five lectures on the city of ancient Rome*. Londres. Burns and Oates. 1876.

parole d'un augure ordonnant de lever la séance à cause d'un coup de foudre que personne n'avait entendu.

Il faut bien savoir ce qu'était le patriotisme de l'antiquité. La patrie, l'Etat, c'était une ville (*civitas*, *πολις* d'où notre mot *politique*). *Libera civitas* est la vraie traduction du mot république. Athènes, Sparte, Thèbes ne furent pas des nations, encore moins des empires; ce furent des villes avec un territoire plus ou moins restreint. Les grands Etats dans l'antiquité furent tous monarchiques, despotiques même. Le patriotisme antique était plus étroit que le nôtre et par suite peut-être plus ardent. Rome surtout, avec son énergique sentiment de famille, le respect de ses lois, de ses magistrats, de ses augures, de ses dieux, pouvait pratiquer cette liberté du Forum, qui n'était autre chose après tout qu'un acquiescement plus ou moins tardif aux délibérations du sénat. Mais tout un pays; mais cent villes, diverses de sentiments et d'origine, auxquelles la loi Julia ou telle autre avait pu donner la cité romaine, non la vertu romaine; mais le monde entier; mais vingt peuples que ne rattachait aucun lien ni de race ni de religion, pouvaient-ils pratiquer cette patriotique condescendance et cette liberté désintéressée du peuple de Romulus?

Ajoutons que, dans ce rapprochement des races, la race antique de Romulus ne pouvait se conserver pure. Sans parler d'autres causes que j'ai touchées ailleurs, par le seul rapprochement on prend toujours quelque chose les uns des autres; les peuples agrégés à la cité romaine devinrent quelque peu romains; Rome, unie à eux, devint à un haut degré cosmopolite. Elle reçut en bien et en mal plus qu'elle ne donna. Ce ne fut donc plus, même dans l'enceinte de la cité, ni le même peuple romain, ni la même aristocratie, ni le même sénat. Ce ne pouvait donc plus être le même pouvoir; et il est facile de comprendre que les délibérations du Forum, n'étant plus dominées par le sentiment du patriotisme antique, allaient se changer en émeute et l'émeute en guerre civile.

On le sentait bien, et les âmes les plus antiques, les plus républicaines, ne pouvaient pas ne pas se l'avouer. Déjà Polybe, compagnon du dernier Scipion et témoin de la chute de Carthage, prédisait cette décadence, et, après avoir fait un magnifique éloge de la constitution romaine, il en annonçait la chute en des termes d'une vérité admirable¹. Bien peu après lui, la vieille république romaine n'exista

¹ « L'auteur de ce changement sera le peuple qui, blessé par l'avidité et les rapines de quelques-uns de ses chefs, trompé en même temps par les flatteries ambitieuses de quelques autres, s'irritera, refusera d'obéir, ne reconnaîtra plus les droits de ses magistrats, mais voudra être seul maître et maître absolu. Cela fait, la république romaine perdra son nom, le plus

réellement plus. « Notre siècle, disait Cicéron, a reçu la république (ou, pour mieux traduire, la constitution politique) de nos aïeux, comme un beau tableau dont les couleurs commençaient à s'effacer; et, non-seulement il n'en a pas renouvelé les couleurs, mais il ne s'est même pas inquiété d'en conserver le dessin ou d'en garder la plus légère esquisse. Que reste-t-il de nos anciennes mœurs, qui faisaient, comme dit le poëte, toute la force de la république romaine? On ne les observe plus, on ne les connaît même plus... Nos vices, non pas nos malheurs, ont fait que cette république, qui subsiste encore de nom, en réalité est perdue ¹. »

Cicéron écrivait ainsi, après avoir vu depuis plus de trente ans Rome flotter de dictature en dictature, toutes établies et renversées par la guerre civile; et, qu'eût-il dit, trente ans après, lorsque de nouvelles dictatures, de nouvelles guerres civiles, de nouvelles proscriptions eurent encore ensanglanté le monde romain et rendu plus que jamais la liberté impossible? Et, si Octave avait eu assez de cœur pour lui laisser la vie, Cicéron, n'eût-il pas, tout en gémissant de cette triste nécessité, compris qu'il fallait, à la tête de cette cité devenue un monde, un maître unique, ce maître dût-il être Octave?

Octave devenu Auguste, et qui n'avait été jusque-là ni un sage ni un patriote, fit cependant ce qu'aurait fait un sage. Il ne rétablit pas l'ancienne république; il en garda le nom et il fit bien, car ce nom était une force et une gloire. Il garda ou même rétablit de l'ancienne Rome tout ce qu'il était possible d'en garder, y compris les comices populaires; il fut aussi peu roi que possible, mais il fut le maître, maître nommé par le sénat. Il respecta tout en dominant tout. La grande Rome ne fut pas humiliée, mais elle fut gouvernée; et elle eut, ce qui dut lui paraître bien merveilleux, quarante-trois ans sans guerre civile et sans tyrannie.

Auguste pouvait-il faire davantage? et comment instituer une liberté plus réelle là où avaient péri tous les éléments de la liberté, là où le souverain nominal, le peuple, était hors d'état d'exercer sa souveraineté, ne fut-ce que parce qu'il se comptait par millions? Dira-t-on qu'Auguste eût dû inventer le système représentatif et réunir dans Rome des députés du monde entier? Oui, sans doute; il aurait même dû créer une chambre des communes à la place des assemblées du peuple, une chambre des lords à la place du sénat, un ministère responsable et un roi inviolable (comme elle a été res-

beau de tous, ce nom de liberté et de démocratie, et elle sera ce qu'il y a de pire au monde, une ochlocratie (gouvernement de la multitude). » Polybe, VI, 57.

¹ Cicéron, *de Republ.*, V, 1; apud Augustin, *de Civitate Dei*, II, 21.

pectée, chez nous, cette inviolabilité!). Il aurait même dû inventer l'imprimerie pour avoir des journaux et la liberté de la presse, complément nécessaire au système représentatif. Pourquoi pas des chemins de fer afin que députés et journaux circulassent plus vite? Sérieusement, on ne peut pas demander à un homme de deviner ce que personne en son siècle ni avant lui n'a deviné.

En résumé, il y a une illusion que je comprends et que j'envierais presque, c'est celle qui voudrait faire du gouvernement parlementaire le gouvernement nécessaire de la race humaine, de la liberté politique un élément essentiel de la vie des sociétés, sans lequel il n'y a qu'abaissement, honte, misère. Le gouvernement parlementaire, le gouvernement libre, oui, je l'admire et je comprends que le peuple qui le possède en soit orgueilleux. Mais, ce peuple, où se trouve-t-il? Nous, avec tout notre génie, nous avons dix ou douze fois essayé de le fonder; pouvons-nous dire que nous l'avons fondé? Et au contraire, n'est-il pas à croire que nous en sommes, à l'heure qu'il est, à notre dernière et triste expérience? La race anglo-saxonne le possède, à elle seule ou peu s'en faut. Et encore, ne dit-on déjà pas qu'en Amérique il court des dangers, et que la licence menace d'enfanter la dictature? Dans le passé, au moyen-âge plus qu'à une autre époque, a existé sous des formes diverses quelque chose qu'on peut appeler liberté politique. Cela a existé surtout dans de petites républiques et dans des républiques aristocratiques; mais, là où l'on est nombreux et égaux, il faut, non pas un despote sans doute, non pas un maître absolu, mais il faut un maître. C'est au moins la loi la plus ordinaire de l'humanité, et, sous quelque forme que ce soit, la liberté politique (j'entends la liberté politique stable et salutaire) est une noble exception, je le veux bien, mais une rare exception dans l'histoire du genre humain. Quelque majestueuse que soit la tribune, l'homme n'est pas né uniquement pour vivre à la tribune; il y a honneur à y monter, il n'y a pas nécessairement honte et abaissement à ne pas la connaître.

Je ne puis donc être de l'avis des deux illustres écrivains que je citais tout à l'heure. Auguste n'est pas un héros, tant s'en faut; mais il a été, dans la fondation de son empire, homme de bon sens; il a fait la seule chose possible, la chose, je dirais volontiers inévitable. Il a eu d'abominables successeurs, mais on ne fait pas ses successeurs. A ceux qui avaient comme lui quelque bon sens, il a tracé la voie où ils devaient marcher, et cette voie ils l'ont suivie. Mais contre un successeur fou ou scélérat, le monde romain étant donné, que pouvait faire Auguste?

C'est maintenant de ces successeurs-là qu'il faut parler. Donnons la parole à l'avocat, ou plutôt aux avocats des Césars. Ceux-ci

sont nombreux, et ils ont l'oreille de notre siècle. Notre siècle est démocratique ; et, entre la tyrannie et la démocratie, il y a, je ne dirai pas identité, mais affinité. La démocratie n'est pas toujours tyrannique, mais la tyrannie est toujours ou presque toujours démocratique.

Cela se conçoit ; les tyrans sont des poltrons. Ceux même d'entre eux qui ont quelque intelligence, Louis XI, Tibère, Robespierre, si vous le voulez ; à plus forte raison les épileptiques, les énervés et les fous, Néron, Henri VIII, Couthon, Saint-Just et tant d'autres, sont dominés jusqu'à l'égarément par la pensée de leur danger personnel ; ils tuent de peur d'être tués. Mais on le comprend, quoique dans leurs tueries il n'y ait pas toujours beaucoup de discernement, il ont peur surtout de quiconque a une certaine force et une certaine grandeur, que ce soit naissance, génie, illustration, richesse ; ils ne ménagent pas toujours les petits ; mais ils frappent surtout les grands. A tout prendre, il faut s'appuyer sur quelqu'un ; si fiers que certains de ces tyrans puissent être personnellement de leur sang et de leurs aïeux, ils caressent le peuple, ou plutôt ils se font un peuple qu'ils caressent. La nation tout entière, ce serait trop ; mais cinquante ou cent mille hommes dans une grande ville, comme les *frumentés* de Néron, ou les jacobins de Robespierre, cinquante ou cent mille hommes qu'ils encouragent et qu'ils aident à ne rien faire, à qui ils donnent le pain et le spectacle gratis, plus même que le spectacle, le café chantant et le *lupanar*, dont ils flattent les vices ne pouvant flatter autre chose, et chez qui ils respectent au plus haut degré le droit qu'à l'homme de ne pas travailler et de « se corrompre ». De ceux-là, les tyrans n'ont ou plutôt croient n'avoir rien à craindre (bien souvent ils se trompent) ; ceux-là, les tyrans les appellent le peuple, la démocratie ; c'est une aristocratie à vrai dire (car ce sont quelques milliers d'hommes contre des millions), une aristocratie en *pænula* ou en carmagnole. N'importe, on lui fait des phrases démocratiques ; et de cette façon, si on est tyran, ce qui, même aux yeux de notre siècle, est encore quelque chose de fâcheux, en même temps aussi on est démocrate, ce qui, aux yeux de notre siècle, fait tout pardonner.

La liberté politique, au contraire, est de sa nature plutôt aristocratique. La Rome républicaine, la Rome des grands siècles avait été gouvernée par une aristocratie, une aristocratie intelligente, qui se faisait la conseillère du peuple plutôt que sa souveraine, une aristocratie qui savait ouvrir ses rangs et se fortifier de races nouvelles ; une aristocratie fermée n'est pas de longue vie. En Angleterre également, la liberté politique est bien l'œuvre d'une aristo-

cratie intelligente comme celle de Rome, ouverte comme celle de Rome, d'une aristocratie qui se recrute, se renouvelle, se modifie au besoin, et n'aurait garde de renverser la tribune qui est sa force et sa gloire. La démocratie au contraire, quand elle monte à la tribune, c'est le plus souvent pour la jeter à bas le lendemain. La liberté politique est pour elle un outil dont elle se sert à son profit, mais qu'une fois maîtresse, elle brisera plutôt que de le passer à son voisin.

Or, notre époque est démocratique bien plus qu'elle n'est libérale (dans le vrai sens du mot). De là sa manière de juger l'histoire ; ses préférences dans le présent sont ses préférences dans le passé. Jusque dans la libre et aristocratique Angleterre, un écrivain éminent du reste, M. Grote, prend à tâche la difficile justification de la démocratie athénienne. En vain Platon, Xénophon, Thucydide, Euripide, Aristophane lui-même, tous les plus grands écrivains qu'Athènes a produits s'accordent-ils pour condamner Athènes ; M. Grote proteste. Ces écrivains-là, ce sont des aristocrates, des Lacédémoniens déguisés en Athéniens (*Philo-Lacones*) ; l'intrigant Cléon qu'ils ont tant honni était un grand homme ; Socrate lui-même, leur maître à tous, n'était qu'un sophiste plus sagace et plus lumineux sans doute que les sophistes à la mode, qui les embarrassait, les humiliait, blessait leur amour-propre, irritait ces amis du peuple et par suite le peuple lui-même, et qui par là a bien un peu mérité qu'on lui fit boire la ciguë. Sa condamnation, parmi les actes d'intolérance connus, est certes un des plus excusables, et le peuple athénien a même été bien bon de le laisser vivre jusqu'à soixante-dix ans ¹.

Puis, pour nous rapprocher de l'époque romaine, voici un autre Anglais, M. Mérivale. Celui-ci, en racontant les guerres civiles de Rome, se range dans le parti *Marien*, dans le parti de Marius (ce grand capitaine, mais sale et sanguinaire dictateur). A plus forte raison, est-il du parti de César, neveu et imitateur de Marius, et qui, avec le goût du sang de moins, fut un Marius en cravate blanche. Aussi, quand M. Mérivale en vient aux empereurs romains, il a cette singulière idée que « jamais empire ne fut plus strictement légal que l'empire des Césars ; jamais serment royal ne fut sérieux et mieux tenu que les promesses des empereurs au début de leur règne. » A quoi cette légalité obligeait-elle les Césars, j'aimerais bien que M. Mérivale eût pris la peine de le dire. Il est bien facile d'observer une loi qui vous permet tout.

¹ If, under such provocation, he was allowed to reach the age of seventy, and to talk publicly so many years, this attests conspicuously the efficacy of the restraining dispositions among the people, *History of Greece*.

S'il en est ainsi des Anglais, à plus forte raison des Allemands, à plus forte raison de nous. Aussi les apologistes, les panégyristes même n'ont-ils pas manqué aux pires des Césars. On a commencé par Tibère et c'était juste ; car Tibère a été le fondateur du césarisme tyrannique, le premier auteur de cette politique opposée à celle d'Auguste, cette politique que tous les mauvais princes ont suivie, comme tous les bons ont suivi la politique augustale. Un M. Stahr, écrivant en 1863 à Berlin, a osé dire de cet être habile et intelligent, mais égoïste et faux au dernier point ¹, que « c'était une noble et généreuse nature ² », « un homme contre qui on a péché, bien plus qu'il n'a péché ³ ». Et il dresse une liste de quatre ou cinq apologistes modernes de Tibère ⁴ dont le premier est notre compatriote Montaigne (peu digne en vérité de cet honneur, car il ne fait autre chose, tout en rendant justice à la véracité de Tacite, que de contester sur un point ses conclusions).

Et parmi nous, ce n'est pas seulement Tibère, c'est Néron dont

¹ Voici un passage de Dion Cassius, écrivain grec, placé en dehors des passions romaines et contemporaines, et qui peint bien la nature de Tibère :

« Génie singulier, il ne laissait voir rien de ce qu'il désirait, et tenait toujours un langage opposé à ses sentiments ; paraissant rejeter ce qu'il souhaitait le plus ; approuver ce qu'il détestait ; ayant l'air de se fâcher lorsqu'il n'était pas le moins du monde en colère ; ayant l'air de l'indifférence lorsqu'il était au fond le plus irrité ; témoignant de la pitié à ceux à qui il infligeait le dernier supplice ; du mécontentement à ceux à qui il pardonnait ; faisait très-bon visage à ceux qu'il détestait, mauvaise mine à ceux qu'il aimait le plus, jugeant enfin que la pensée du prince devait être pour tous un mystère. Manifestée, disait-il, elle ne pouvait que produire de grands malheurs ; cachée, elle devait faire beaucoup de bien... Si quelqu'un avait deviné sa pensée, il ne lui pardonnait pas ; il fit mourir bien des gens pour ce seul fait. Il était également dangereux et de le comprendre et de ne pas le comprendre, » — (Dion Cassius, LVII, 1.) Je mets ici ce passage regrettant de ne pas l'avoir cité dans mon texte.

² Eine edle und gute natur.

³ Il lui applique le mot de Shakespeare :

..... I am a am
More sinned against than sinn'ng.

⁴ Il cite parmi ses compatriotes :

F. Bucholz, *Recherches philosophiques sur les Romains*, Berlin. 1819. « Tibère, dit-il, a eu de grandes qualités ; il ne lui a manqué que de gagner l'amitié des Romains. »

W. Krüger, *Revue pour la science de l'antiquité*, 1836.

Sievers, *Tacite et Tibère*, 1851, où il parle « des sentiments paternels de Tibère pour les fils de Germanicus et l'ingratitude de ceux-ci ! »

Ces messieurs lisent dans l'histoire tout ce qu'ils veulent.

on a fait l'apologie ¹. « Il était plein de bonté », nous dit un de nos contemporains qui a sans doute eu l'honneur de le rencontrer, puisqu'il le connaît mieux que Tacite et Suétone. Du reste, le pauvre Tacite est la victime sur laquelle on ne manque jamais de tomber. C'était un républicain arriéré qui ne comprenait pas les immenses bienfaits que l'empire des Césars, érigé en tyrannie par Tibère, avait apportés au monde. C'était un infâme aristocrate qui soupirait sans doute après le retour de la dîme et de la corvée, je me trompe, après le retour des comices consulaires. C'était un misanthrope, ennemi du genre humain, et voyant tout en noir, même les roses qui ornaient le boudoir de Caprée. Ce *gueux de Tacite* (c'est l'expression ironique dont s'est servi mon illustre confrère M. de Laprade ²) n'a pas seulement faussé l'histoire, mais il a corrompu ceux qui ont écrit l'histoire après lui. Il a corrompu son contemporain Suétone qui dit de Tibère et de Néron plus de mal encore que lui. Il a corrompu même le Grec Dion Cassius qui vivait un siècle après lui. Il a corrompu, en un mot, tous ceux qui ont écrit l'histoire ; de sorte que parmi les écrivains de l'antiquité il n'y en a pas un seul qui rende justice à cet excellent Néron et à ce bon Tibère. Pardon, il y en a un, Velléius Paterculus, contemporain de Tibère et qui fut préteur sous son règne ; celui-là, du moins, est juste, il a de l'encens pour son empereur Tibère, il a de l'encens pour le ministre de Tibère, Séjan, ne se doutant pas que le lendemain, ce cher empereur fera tuer ce cher ministre, et peut-être même tuer avec lui son trop fidèle historien ³. Il fallait que MM. Stahr, Bucholz,

¹ Voyez :

M. de Latour de Saint-Ybars, *Vie de Néron*.

M. Dubois-Guchan, *Tacite et son siècle*, 1853.

M. Aubé, *Histoire des persécutions de l'Eglise*.

Il y a aussi une *Geschichte des Römischen Kaiserreichs, unter der Regierung der Nero*, par Hermann Schiller (Berlin), favorable, me dit-on, à Néron.

² Dans ses *Poèmes civiques*. 2^e édition, 1873.

³ On veut encore compter le juif Josèphe comme apologiste de Néron. Tout ce qu'il dit (et ce que Tacite lui-même ne craint pas de dire), c'est que Néron a été loué à l'excès par certains historiens, attaqué à l'excès par d'autres. Josèphe n'en reconnaît pas moins Néron coupable du meurtre de Britannicus, de celui d'Octavie, de celui d'Agrippine « et de beaucoup d'autres personnages illustres. » (*Antiq.*, XX, 5). Et ailleurs il dit : « Lorsque Néron se vit élevé au comble de la prospérité, il en abusa tellement que je ne saurais faire une peinture fidèle de ses actions sans donner horreur à tout le monde. Je me contenterai de dire que dans sa cruauté et sa folie, il souilla ses mains du sang de son frère, de sa mère et des autres personnes qui lui étaient les plus proches et qu'il se glorifiait de paraître sur le théâtre avec les comédiens et les bouffons. Mais je vais raconter en particulier ce qu'il a fait à l'égard des Juifs. » (*De Bello*, II, 22.)

Krüger, Dubois-Guchan, vissent après cinquante-quatre générations deviner l'histoire que le monde entier avait falsifiée et déterminer, à une profondeur de dix-huit siècles, le vrai Tibère et le vrai Néron que tout le monde s'était entendu pour enfouir.

Dans cette protestation contre l'histoire, il y a de la démocratie sans doute, il y a ce penchant de bien des esprits à préférer l'égalité sous un tyran, à la liberté, sous un bon roi. Mais il y a peut-être plus encore le goût de la nouveauté et du paradoxe. Nous sommes des gens avancés, nous sommes un siècle de progrès; faut-il donc redire éternellement ce qu'on disait avant nous. Rollin et Crevier nous ont enseigné à détester Tibère; est-ce que nous n'en savons pas plus que Rollin et Crevier? Racine s'est permis de faire dire à Néron :

Que son nom deviendra dans la race future
Aux plus cruels tyrans la plus cruelle injure;

n'est-ce pas une raison pour nous de chercher s'il n'y aurait pas du bon dans Néron, et de lui trouver du bon, ne fût-ce que pour donner un démenti à cet arriéré de Racine? et quand, de plus, on a l'honneur d'être Allemand, Allemand du dix-neuvième siècle, disciple d'un Hegel ou d'un Feuerbach quelconque, sujet de l'empire germanique ressuscité pour gouverner le monde, comment s'en tiendrait-on aux maigres données qu'a mises en circulation le petit esprit subjectif des races latines, un Tacite, un saint Augustin, un Bossuet, un Racine? et comment ne soutiendrait-on pas sur le terrain de l'histoire, comme l'illustre Bismark le soutient sur le terrain des faits, le *Kulturkampf* transcendantal, objectif et humanitaire?

Voilà les motifs. Quant aux moyens qu'on emploie pour soutenir cette thèse, il était facile de les deviner; et moi-même, il y a plus de trente ans, après avoir raconté l'histoire de Tibère, je m'amusais à tracer d'avance le programme de sa paradoxale apologie¹. « Je serais étonné, disais-je, que quelqu'un ne l'eût pas déjà fait, et j'eusse été bien étonné dans la suite si personne ne l'avait fait. » Ce thème-là est toujours le même. C'est celui qu'on avait déjà employé en faveur de la Convention et de Robespierre, et qui restera au profit de tous les tyrans passés et futurs: « Que voulez-vous! c'étaient les hommes les plus doux, les cœurs les plus compatissants: ils n'eussent pas tué une mouche (sauf cependant Domitien qui, lorsqu'il n'avait pas d'hommes à tuer, passait le temps à tuer des mouches dans son cabinet). Mais il y avait d'abominables entêtés qui ne jugeaient pas la félicité du monde aussi parfaite qu'elle l'était,

¹ Voyez ci-dessous *Les Césars*, t. I, p. 349 et s.

qui, dans leurs festins, dans leurs cercles, se permettaient quelques épigrammes contre Néron César ou contre Doryphore, l'affranchi de César. Il y avait même de ces odieux aristocrates, fiers de leurs ancêtres et des images consulaires qui paraient leur vestibule, tout autant que Néron César pouvait être fier de ses propres aïeux, et chez qui il n'était pas impossible de soupçonner quelque velléité, non pas de rétablir l'ancienne république (c'était une chimère), mais de se faire Césars. Il y avait des richards, nobles ou plébéiens, peu importe, possesseurs de tant de millions qu'il était impossible qu'ils n'en missent pas quelques-uns de côté pour la conquête de l'empire. Il y avait surtout la famille de César, terrible famille qui, noble comme lui, patricienne comme lui, descendante comme lui des Claudius et des Jules, était en un mot si près de la chaise curule impériale qu'elle ne pouvait pas être sans velléité d'y monter. Ces velléités, ces ambitions, ces complots n'étaient pas sans doute chose démontrée; mais en matière si grave, comment le doute n'eût-il pas été à lui seul un motif de sévir, quand il s'agissait de l'empire romain, du monde entier, de la félicité du genre humain, de la civilisation (en allemand *Kultur*), de l'éternelle loi du progrès, confiée par les dieux à la garde de l'épileptique Caligula ou du beau danseur Néron? »

Il fallait donc sévir, il fallait se défendre. Cela coûtait au cœur de Néron; M. de Latour de Saint-Ybars nous le répète, il était plein de bonté; « par humanité, nous dit-on, il détestait la guerre. » A plus forte raison, il détestait la proscription, mais il avait des ennemis, et, quand on a des ennemis, on est bien obligé de les saisir partout où on les trouve, souvent même là où ne on les trouve pas. De là les délateurs, les accusations devant le sénat, et, quand le sénat ne suffisait pas, les suicides commandés par le prince (c'était même de sa part un acte de miséricorde que de commander le suicide au lieu d'ordonner l'exécution); de là les arrêts de mort prononcés dans la chambre du prince et exécutés par le premier tribun ou centurion du prétoire; au besoin les massacres en masse comme chez nous le 2 septembre, comme à Rome après la chute de Séjan. Tout cela était nécessaire, donc tout cela était juste. « Au fond nulle part la justice humaine ne fut mieux organisée, ne fut plus éclairée, ne fut mieux appliquée que dans l'empire romain » (M. Dubois-Guchan).

Bien plus justifiées encore étaient ces mesures quand elles portaient sur la famille impériale. « Se préserver du successible, tel était l'éternel souci du prince. » A côté de Tibère à peine devenu César, vivait en exil un Agrippa, petit-fils d'Auguste, tandis que Tibère, lui, n'était que beau-fils d'Auguste; on lui envoie des

meurtriers, c'était une mesure de sûreté ¹ indispensable. Le jeune Drusus, fils de Germanicus, petit-neveu de Tibère, meurt en prison, réduit faute d'aliments à manger la boure de ses matelas : mesure de sûreté sans doute, car l'Allemand Sievers nous est témoin « des sentiments paternels de Tibère pour les fils de Germanicus ² ». Agrippine, sa mère, est maltraitée, en présence de Tibère et sur son ordre, par un centurion qui lui crève un œil, et elle achève sa vie en prison. Tous coupables, on ne sait de quoi, si ce n'est d'avoir dans leurs veines le sang d'Auguste. Mais... mesure de sûreté !

Plus tard, c'est Néron, en face de sa grande ennemie, sa mère, détestable comme lui et souillée comme lui, mais sa mère, et sa mère qui l'avait fait empereur ; Agrippine, cette seconde Agrippine, était menaçante. Elle intriguait, nous dit-on ; elle était armée contre Néron de son beau-fils Britannicus, il fallait l'en désarmer : « contraint, par la dure nécessité, » Néron fait en sorte que Britannicus, à la table impériale, boive une coupe de poison qui lui donne la mort à l'instant (tant on s'inquiétait peu de dissimuler le crime) ! — Puis Agrippine était armée, nous dit-on encore, contre Néron, d'Octavie, femme de Néron ; on répudie, on disgracie Octavie en attendant qu'on la tue. Contre elle, il y avait encore une circonstance aggravante : elle était fille de Claude, donc elle *devait* être idiote (M. Latour Saint-Ybars). — Puis, quand Agrippine est ainsi désarmée, on la sent redoutable encore, et, après avoir tenté avec une tendresse toute filiale de la ramener, on organise contre elle, puisqu'il le faut, un vaisseau d'ingénieuse construction qui, dès qu'elle est montée, s'effondre dans la mer. Et, comme elle a l'impertinence de se sauver à la nage, il faut bien qu'on lui envoie un sicaire pour la tuer sans bruit dans sa chambre. Tout cela désola Néron, il était si bon ! « C'était un cœur ouvert, loyal dans ses amours, sûr dans ses amitiés. » Il aimait sa mère au point qu'après l'avoir tuée, il se fit donner un bracelet qu'elle portait ; « car sa bonté native ne fut jamais étouffée, et resta toujours opprimée, captive, mais gémissant au fond du cœur (M. Latour Saint-Ybars). » Mais tout cela était nécessaire ; Néron n'eut pas la faiblesse qui fut plus tard celle de Titus, lequel, en laissant vivre son frère Domitien, préparait après lui un règne abominable ; « Néron, lui, était homme et prince ; il jugea sa mère avec toutes les ressources de son intelligence » (*ibid*), et le sentiment de la nécessité politique ; et c'est sans doute aussi par suite de cette

¹ M. Dubois-Guchan, t. I, p. 79.

² Sievers, *Tiberius und Tacitus*, 1851.

nécessité qu'il se fit apporter le corps de sa mère, leva le voile qui la couvrait, l'examina dans toutes ses parties, en loua les beautés, en critiqua les défauts comme un grand connaisseur et un grand artiste qu'il était.

En vérité, on n'en revient pas de telles apologies! Est-ce donc la peine, pour y répondre, de renvoyer au premier récit venu de cette honteuse époque, comme le récit qui va suivre ou tout autre? Mais, en définitive, ces apologies se résument à dire du gouvernement de Néron comme de celui de Robespierre : il avait des ennemis, donc il devait tuer. Mais quel est donc le gouvernement qui n'a pas eu des ennemis, souvent dans sa propre famille? Et cependant il y a eu des gouvernements qui ont su se passer et de tueries comme celle du 2 septembre ou comme celle des amis de Séjan, et de vingt cadavres sur les gémonies comme sous Tibère, et de quatre-vingts guillotins par jour comme en 1793. Il y a eu des gouvernements qui n'ont tué ni cousin, ni neveu, ni frère, ni sœur, ni mère, ni femme, comme l'ont fait Tibère, Caligula et Néron, et qui ne s'en sont pas plus mal portés pour cela. Jugez de la valeur de ces inconcevables apologies! Et faut-il dire qu'elles avaient une prétention de politique contemporaine, qu'en écrivant ainsi en France à une certaine époque, on croyait faire sa cour au pouvoir régnant, et le défendre en défendant Néron? Non, quelque jugement que l'on porte sur ce pouvoir, il ne méritait pas une telle injure.

Disons-le plus fermement que jamais. Ces trois règnes de Tibère, de Caligula et de Néron sont peut-être le temps de la plus abominable tyrannie qui ait été au monde; car, aussi atroce qu'aucune autre, elle n'a point l'excuse d'une barbarie native; c'est en pleine civilisation que ces hommes-là se sont faits cannibales. Il y a dans tout cela moins de politique qu'on ne le prétend. Il y en a eu chez Tibère, il y en a eu plus tard chez Domitien. Il y en a eu plus ou moins chez Caligula et chez Néron à leur début; mais, chez ceux-ci, la politique, au lieu de les rendre féroces, les adoucissait plutôt; elle leur a donné un moment de prudente modération, de réaction contre la férocité du règne précédent; ils se sont fait appeler les délices du genre humain. Bientôt malheureusement le vertige du pouvoir est venu, le vertige du pouvoir et en même temps de la peur; ils ont tué parce qu'ils avaient peur, et leur peur a redoublé parce qu'ils avaient tué; et ainsi est allé toujours croissant ce paroxysme sanguinaire, jusqu'à ce qu'un homme, plus hardi et plus heureux que les autres, avant d'être tué, frappât.

Ajoutez à cela une débauche monstrueuse comme celle de leur siècle, pire encore que celle de leur siècle. Un de ces modernes apologistes excuse cette immoralité en disant que « la perfection

morale eût discrédité les Césars; il fallait des princes souillés » (M. Dubois-Guchan). A ce compte, l'empire romain a été servi à souhait. Il y a des faits d'immoralité que l'on voile devant les jeunes gens parce qu'ils ont en eux un certain attrait, mais il y en a d'autres qu'il faut voiler devant tous à cause de l'horreur même et du dégoût qu'ils inspirent; des faits incompréhensibles à force d'être monstrueux, indubitables pourtant. Rappelez-vous, si vous en avez lu quelque chose, ce qu'étaient les *spintries* de Tibère; ce qu'était la vie d'un Caligula avec ses trois sœurs et les maris de ses trois sœurs¹; ce qu'était une Messaline, soit dans Juvénal où elle est une femme abominable, mais encore une femme, soit plutôt dans un passage où Tacite explique le motif qui fit gracier un de ses amants; ce qu'étaient les fêtes de Néron, les rameurs de ses bateaux de plaisance² naviguant le long du quai des prostituées³; ce qu'étaient ces êtres sans nom dans notre langue, un Sporus et un Pythagoras; ce qu'étaient ces mariages de Néron, comme on les appelle, et l'un de ces mariages accompli en public avec une religieuse et cynique solennité⁴; ce qui se passa avant le supplice du jeune Latéranus qu'on prétendait avoir été l'amant d'Agrippine, et ces mots que prononça Néron : *Eat nunc mater mea et successorem meum osculetur*⁵! Et tout cela assaisonné de sang! Je ne parle que par énigmes et on voudrait en effet voiler tout cela. Mais il ne faut pas cependant que la pudeur devienne mensonge, et puisqu'on veut faire de tels hommes des héros, il faut bien soulever un coin du voile.

Et l'on vient nous dire aujourd'hui : Ces hommes aimaient le *peuple*, ils le nourrissaient, ils lui donnaient du pain et des spectacles, ils lui donnaient *le droit de se corrompre* et ils l'encourageaient dans l'exercice de ce droit, ne fût-ce que par leur exemple; à ce *peuple* aussi, il fallait bien des *spintries* et des *exoleti* comme à son maître, et pour cela il fallait bien sacrifier quelques têtes de sénateurs, de consuls, de riches affranchis, de provinciaux millionnaires, sans parler des milliers d'esclaves, gladiateurs ou même gens du peuple que l'on immolait purement par passe-temps (comme Caligula au pont de Pouzzoles). Il faut bien que le *peuple* mange, boive, s'enivre et ne travaille pas, et pour cela il lui faut un bon

¹ Suet., in *Calig.*, 24.

² Remiges exoleti per ætates et scientiam libidinum compositi, Tac., *Ann.*, XV.

³ Crepidinibus stagni lupanaria adstabant, illustribus feminis completa, et contra scorta visebantur. *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Suet., in *Nerone*, 35.

tyran qui, de temps en temps, lui jette quelques consulaires ou quelques banquiers à dévorer, eux et leurs biens, dont au reste le tyran ne lui donne que quelques miettes et se réserve toujours la meilleure part. Voilà ce qu'on a dit presque aussi crûment que je le dis, ce qu'on a dit dans ces derniers temps, parlant au peuple ou à ceux qu'on appelait le peuple, parlant au nom d'un parti et au nom d'un prince. Malheur au parti et malheur au prince qui accepterait un tel appui!

Oui, sans doute, les Césars, les Caligula et les Néron avaient pour eux le peuple, c'est-à-dire leur peuple, cinquante mille, si vous voulez même cent mille fainéants dans Rome. C'était leur suffrage universel à eux. Eux aussi étaient socialistes; ils avaient oublié la vieille fable de Ménénus Agrippa, *les Membres et l'Estomac*, cette fable qui prouve que les instincts socialistes sont bien anciens, mais aussi que la réponse au socialisme a été faite depuis bien longtemps par le bon sens de l'humanité. Ils disaient à ces gens de la *Suburra* comme les Césars de 1871 le disaient aux gens de Belleville, et comme on leur fait espérer de se l'entendre dire par les Césars de demain : « Tenez, voici vos trente sous par jour et l'eau-de-vie pour rien. Ne travaillez plus, ce sont les riches qui paient. » C'est à cette garde royale, à cette aristocratie de cinquante ou de cent mille fainéants, ou plutôt c'est à eux-mêmes et à leur propre sûreté, bien ou mal comprise, que les Césars sacrifiaient les riches, les grands, les bourgeois, les ouvriers, les affranchis, les esclaves, l'armée, le peuple, tout Rome, et tout leur empire.

Achevons donc, et qu'on ne me mette pas ici en contradiction avec moi-même. J'ai justifié l'empire d'Auguste, je n'en trouve pas moins abominable le gouvernement de ses premiers successeurs.

N'est-ce pas lui, me dira-t-on, qui a fait des successeurs, et ne devait-il pas donner à l'empire des garanties contre de tels tyrans, fonder des institutions qui limitassent leur pouvoir? — Quelles institutions et quelles garanties? Il ne faut pas se le dissimuler, les institutions ne dispensent pas des hommes; si sages qu'elles soient, elles ne sont pas en général assez puissantes pour garantir soit une royauté des passions ou de l'imbécillité d'un roi, soit une république populaire des folies et de l'immoralité du peuple, soit même une aristocratie (de tous les systèmes de gouvernement en général le plus politique et le plus prévoyant) de son entêtement et de son orgueil. L'honnêteté, voyez-vous, est bonne à quelque chose en ce monde. Les institutions d'Auguste étaient, sous un Auguste ou sous un Trajan, les moins mauvaises possibles pour leur empire; sous un Domitien ou un Caligula, elles étaient, comme toutes autres institutions, eussent été, détestables.

Il n'y a pas eu, à proprement parler, pendant toute la durée de l'empire romain jusqu'à Dioclétien, de changements dans les institutions. Mais il y a eu constamment deux traditions, deux écoles, deux politiques, celle d'Auguste et celle de Tibère.

Pour le bonheur de leur temps, Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Antonin, Hadrien, Marc-Aurèle, ont adopté la politique d'Auguste. Ils n'ont pas cru, eux, que l'aristocratie républicaine fût tellement à craindre, les complots si incessants et si terribles, la rage des consulaires et des philosophes tellement implacable qu'il fallût constamment s'armer contre elle de la parole des délateurs, du glaive du centurion et du poison de Locuste (car l'empoisonneuse Locuste, Tacite nous le dit, avait été de son temps un personnage politique, un moyen de gouvernement, *inter instrumenta regni habita*). Ils ne l'ont pas fait, parce qu'eux, ils n'étaient pas poursuivis par le fantôme de la peur, et ne s'épouvantaient pas de dangers imaginaires. Ils ne l'ont pas fait, dirai-je encore, parce qu'ils savaient mettre une limite aux splendeurs de leur palais, aux voluptés de leurs sens, aux exigences de leurs affidés, et que, par suite, ils n'avaient pas besoin de suppléer par les confiscations à l'exiguïté très-réelle du budget impérial. Ils ont été, en un mot, sinon parfaits (car il y a des taches même sur ces renommées-là), du moins les plus sensés, les plus économes, les plus humains, les plus courageux d'entre les Césars.

Et cette politique-là leur a assez bien réussi. Le peuple, quelle que soit la classe d'hommes que l'on désigne sous cette dénomination toujours si vague et si féconde en abus, le peuple n'a pas été leur ennemi; il a eu du pain, des spectacles même, quoique plus modérés, moins obscènes et moins sanglants; il a eu de plus une vie plus tranquille et, s'il voulait travailler, un travail plus fructueux. Et, quant à ces éternels ennemis, ces ambitieux, ces concurrents-nés de l'empereur, grands, sénateurs, philosophes, lettrés, millionnaires, il semble que leur ambition se soit endormie et qu'ils aient oublié leur rôle de compétiteurs. Au contraire, ces ennemis de tous les césars servent fidèlement, louent, exaltent à qui mieux mieux le César Trajan ou le César Marc-Aurèle.

Et finalement, ces Césars si imprudents, qui n'ont pas eu (M. Saint-Ybars le reproche à Titus) la précaution de tuer leur successeur; ces princes, après un règne en général plus long¹, sont morts la plupart dans leur lit, bénis par leurs contemporains, loués

¹ L'Écriture Sainte dit : « Les hommes de sang et de ruse n'arriveront pas au milieu de leur vie. » *Viri sanguinum et dolosi non dimidiabunt dies suos.* Ps. LIV, *in fine*.

par la postérité, mais d'autant plus révéérés et plus aimés, qu'ils avaient eu de plus tristes devanciers et qu'ils devaient avoir de plus tristes successeurs.

D'autres, au contraire, Caligula, Claude, Néron, Domitien, Commode, ont suivi la politique de Tibère. Il y a une circonstance atténuante à plaider pour eux, c'est qu'ils étaient nés en général avec peu de cœur et avec peu de tête. La plupart, arrivés à l'empire jeunes et par une sorte de droit d'hérédité, quoique l'hérédité du trône n'ait jamais été posée en principe, ont commencé par observer la politique d'Auguste que recommandaient à leurs yeux et la reconnaissance des peuples et la bonne renommée de certains de leurs prédécesseurs et le mauvais renom de certains autres, et, pour tout dire en un mot, le bon sens public. Mais peu à peu, les affranchis du palais y aidant, les deux passions antipolitiques, la peur et la volupté, se sont emparées de leurs faibles cœurs et de leurs pauvres cervelles. Ils ont succombé au triple vertige d'être placés si haut, d'avoir de si insatiables désirs et de redouter tant de périls. Ils ont employé Locuste et le bourreau pour calmer leurs frayeurs et pour se payer des voluptés. A force de tuer, ils ont fini par être tués ou par leurs successeurs ou par leurs victimes ou même par leurs complices. Leur règne a fini plus tôt et leur nom est resté maudit.

Et ce qui les rend plus inexcusables encore, c'est qu'à Rome, je ne dirai pas l'empereur, mais du moins l'empire n'avait à proprement parler, pas d'ennemi. Dans un livre récent et celui-là, pleinement historique, *l'Opposition sous les Césars*, M. Boissier montre très-bien qu'il n'y avait pas d'opposition sous les Césars. Il pouvait y avoir, dans le Sénat ou ailleurs, plus ou moins de goût pour tel ou tel prince, plus ou moins d'amour pour un Marc-Aurèle, plus ou moins de détestation pour un Néron. Il pouvait y avoir dans les cercles et dans les festins, des épigrammes, des quolibets, des satires contre les affranchis du prince, les mignons du prince et le prince lui-même. Il y a eu aussi parfois (et comment en aurait-il été autrement?) des ambitieux qui eussent voulu être princes, même des conspirateurs avérés contre lesquels le prince était en droit de sévir. Mais une opposition de principe, un parti républicain constitué, il n'y en a jamais eu. Dans les premiers temps de Tibère, quelques souvenirs de la liberté antique ont pu se rattacher aux noms de Drusus et de Germanicus; sous Néron, il a pu y avoir dans la secte stoïcienne quelques rêves républicains bien vagues et bien difficiles à définir; quand il y en a eu de plus sérieux, ç'a été sous Vespasien, prince habituellement débonnaire, qui a sévi et trop sévi (cette fois; mais somme toute, on savait la république impossible; et Thraséa,

cet insigne factieux qui avait eu l'audace, dit M. de Saint-Ybars, de sortir du sénat au moment où on allait voter des félicitations à Néron pour la mort d'Agrippine ¹. Thraséa, prêt à mourir par ordre du prince, conseillait au jeune Arulénus de modérer son ardeur politique, et, avant de s'engager dans une voie d'opposition, d'y bien réfléchir ², Thraséa n'était pas un républicain, c'était tout simplement un honnête homme.

Tacite lui-même, disons-le en passant, n'est pas autre chose. On veut en faire un républicain entêté, un aristocrate forcené. Il n'est rien de tout cela, quoiqu'il aime (et qui ne les eût aimés alors?) les souvenirs de la vieille Rome; il sait l'empire nécessaire; il s'en accommode, pour peu qu'il y ait un tolérable empereur; mais, par un sentiment honorable, et pour prévenir, s'il se peut, le retour des tyrans dans l'avenir, il flétrit les tyrans dans le passé. Il pense, avec son ami Pline, qu'il « faut vivre sous cet arbitre suprême qui a pris sur lui le soin de toutes les affaires, tout en recueillant avec joie la part de liberté qu'il peut dans sa sagesse laisser s'écouler sur nous ³, » Il loue ceux qui « ne provoquent pas la colère des princes par un vain étalage de liberté. Même sous un mauvais prince, dit-il, il peut y avoir de grands hommes; une modeste obéissance jointe à l'intelligence et au courage peut donner une gloire plus grande que celle des hommes qui, sans utilité pour la chose publique, ont cherché témérairement une mort qui les illustrât ⁴. » Et, s'il parle ainsi à propos du règne de Domitien, que ne dira-t-il pas sous Trajan « qui a uni par une bienheureuse alliance deux éléments hostiles jusque-là, le principat et la liberté ⁵ »? Il

¹ Voici un passage de M. Dubois-Guchan sur ce procès de Thraséa que j'avoue ne pas comprendre. Après avoir reproché à Thraséa de « s'être séparé du sénat sur un détail de servilité », et admis qu'il conspirait par cela seul qu'il ne flattait pas, il ajoute : « Que l'opinion se prononce sur ce procès ! Nous avons connu la liberté politique, nous en avons connu la licence. Nous savons de quel prix est l'autorité dans le pouvoir et à quelle condition elle se conserve. Notre génération a eu des enseignements simultanés qui n'ont jamais été aussi complets. Je ne peux que m'en référer au bon sens public. »

² Tacite, *Annal.*, XVI, 26.

³ Pline, *Ep.*, III, 21.

⁴ Agricola, 42.

⁵ Voyez encore ce passage : « J'ai mis de côté pour ma vieillesse, comme une tâche plus consolante et plus sereine, les règnes de Nerva et de Trajan, heureux de cette liberté de notre temps qui permet et de penser ce que nous voulons et de dire ce que nous pensons... » Et plus tard il admet bien, en écrivain impartial, qu'il y a eu exagération dans les deux sens : « La vérité a souffert de plusieurs façons : d'abord par insouciance de la chose publique comme si elle nous eût été étrangère, ensuite par le goût de la flatterie, et

est donc bien clair que s'il hait Tibère, Caligula, Néron, Domitien, ce n'est pas la haine du républicain contre les empereurs, encore moins la haine de l'aristocrate contre les amis du peuple, c'est purement et simplement la haine de l'honnête homme contre les scélérats.

Je voudrais en avoir fini avec ces tristes paradoxes. Mais il y en a d'autres et de plus choquants encore. Les empereurs ont eu d'autres ennemis ou plutôt d'autres victimes que les sénateurs, les riches, les bourgeois, les affranchis de Rome et du palais, je veux parler des chrétiens. Sur ce point-là encore, les empereurs, Néron en particulier, avaient droit à être défendus, et ils le sont, chose étonnante, par des écrivains dont deux au moins se déclarent chrétiens.

C'est du reste quelque chose de singulier que la manière dont une certaine école d'aujourd'hui parle des chrétiens de ce temps-là. Ces démocrates de tout à l'heure se font tout à coup aristocrates. « Ces chrétiens étaient de si petites gens, disent-ils, la lie du peuple ; personne ne les connaissait ; on prétend que Sénèque aurait eu des entretiens avec saint Paul, qu'il aurait du moins connu l'existence du christianisme ¹. Non, Sénèque était trop bien élevé, trop lettré, trop bien vêtu, trop parfumé pour fréquenter de pareilles gens, ou même pour se douter de leur existence ; pauvres philosophes, médiocres hellénistes, latinistes fort ignorants (vous n'avez qu'à lire leurs écrits ; leurs inscriptions sont pleines de fautes d'orthographe), artistes de la dernière faiblesse (voyez les quelques fresques et les quelques bas-reliefs qui nous restent d'eux), gens tout à fait inconnus (je reviendrai plus tard là-dessus dans le cours de ce livre, et j'examinerai si les chrétiens étaient aussi inconnus qu'on le dit), et que la police impériale elle-même fut longtemps sans daigner regarder et sans daigner punir. »

Pas si longtemps cependant. Car, arrivé à une certaine époque où Tibère expulsa de Rome les Juifs, M. Stahr ² trouve moyen de se persuader qu'il se trouva mêlé à eux bon nombre de chrétiens fanatiques (car qui dit chrétien dit fanatique) qu'on envoya pêle-mêle avec les Juifs périr sous le ciel malsain de la Sardaigne. — Puis, sous Claude, nouvelle expulsion des Juifs, à cause des querelles que Chrest (Christ) excitait parmi eux, nous dit Suétone. Puis enfin,

au contraire par la haine conçue contre le pouvoir. Hostiles ou serviles, les uns et les autres ont eu peu de souci de la postérité. » *Hist.*, I, 1.

¹ Voyez entre autres *Sénèque et saint Paul*, par M. Aubertin, 1869. Je reviendrai plus tard sur les rapports vrais ou supposés du philosophe avec l'Apôtre.

² Ch. ix, p. 153. Voyez Tacite, *Annal.*, II, 85.

lorsque l'incendie de Rome éclate et que Néron est accusé d'en être l'auteur, il a besoin de trouver sur qui se décharger de l'accusation. Or sa police lui amène quelques centaines ou quelques milliers (*multitudo ingens*, dit Tacite, et M. de Saint-Ybars suppose deux ou trois mille) de ces inconnus, perdus dans un faubourg de Rome; et ces centaines ou ces milliers d'hommes lui servent de flambeaux pour éclairer la fête nocturne qu'il donne à son peuple dans les jardins du Vatican. Ce n'étaient pourtant pas des riches ni des aristocrates, ni des ambitieux, ni des républicains, comme les proscrits habituels de Néron. Ce qu'ils avaient fait, on ne le savait pas trop, et Tacite qui les dit de grands criminels ne les accuse cependant pas de l'incendie ni d'aucun fait en particulier; mais c'étaient des fanatiques, des inconnus, odieux au peuple, et dont on aimait à repaître la colère du peuple.

Ici l'apologiste chrétien de Néron est vraiment curieux. Ce fut une persécution horrible, il en convient. Mais « à bien considérer la fin des choses, Néron est ici le seul dont la conduite puisse être expliquée... » On l'accusait de l'incendie; « on lui déroba sa chère popularité, il y mit l'empressement d'un homme qui se hâte de se justifier et de donner satisfaction à l'opinion. » Aussi ne regarda-t-il pas de trop près à la culpabilité ou à la non-culpabilité des victimes. Mais « les vrais auteurs de la persécution, ce furent ses conseillers » (quels conseillers et quel rôle ont-ils joué là-dedans, nous n'en savons rien); Sénèque surtout (bien que pas un document ancien ne mentionne le pauvre Sénèque dans cette affaire); n'importe, Sénèque fut le Pilate des chrétiens. » Quand à Néron, il vint gaiement au Vatican, « heureux d'avoir recouvré sa popularité », monta sur son char, costumé en Apollon et entouré de guirlandes de roses, parcourut ses jardins illuminés d'hommes au lieu de lampions, « indifférent à la fin et peut-être même accablé d'ennui »; Tacite ne dit rien de cela, mais M. de Saint-Ybars l'a vu. Voici jusqu'où le parti pris de l'apologie des tyrans, ou pour mieux dire le parti pris du paradoxe peut conduire un honnête homme et même un chrétien.

Mais voici mieux encore. Après Néron, la persécution continue ou du moins se renouvelle. C'est tout simple. Le christianisme, si détesté des révolutionnaires d'aujourd'hui, était révolutionnaire; en quoi? et quelle république ou quel empire voulait-il établir? on ne nous le dit pas; mais « les chrétiens étaient des révolutionnaires. » Sous les règnes qui suivirent Néron, on tâcha « de les corriger. Quand on ne les corrigeait pas, on les supprimait, ou plutôt on les décimait. » (Rien que cela, on était si bon!) « On les décimait pour donner un grand exemple. Mais on épuisait à leur sujet, reconnaissons-le, toute la patience qu'un gouvernement peut pratiquer sans abdiquer. L'into-

lérance, l'agression morale fut toujours du côté des chrétiens. » (Ici on cite le fait de Polyeucte, le briseur des idoles, fait qu'en principe l'Église réprouvait.)... « Les empereurs ne firent que leur devoir en résistant à cette attaque. On leur faisait la guerre, ils répondirent par la guerre comme un gouvernement peut la faire. La tolérance païenne et l'intolérance chrétienne sont un perpétuel contraste dans l'histoire. » (M. Dubois-Guchan.) Dites donc maintenant que Philippe II et le duc d'Albe contre les hérétiques des Pays-Bas, Charles IX contre ceux de France, l'Inquisition contre ceux d'Espagne, Calvin contre Michel Servet, Élisabeth et Jacques I^{er} contre les papistes de leur royaume, auxquels ils faisaient ouvrir le ventre et arracher les entrailles, ont fait autre chose que leur devoir !

Ne nous étonnons pas du reste de l'emploi qu'on fait ici de ces mots de tolérance et d'intolérance. Ces mots aujourd'hui ont tout à fait changé de signification. L'homme tolérant est celui qui frappe, l'homme intolérant est celui qui est frappé¹. En 1793, les tolérants étaient Robespierre et Danton ; les intolérants, c'étaient les prêtres qu'on massacrait aux Carmes, ou les aristocrates (le plus grand nombre ouvriers et hommes du peuple) que l'on noyait à Nantes ou que l'on mitraillait à Lyon. En 1871, c'étaient Raoul Rigault, Pyat ou je ne sais quels autres qui étaient les hommes tolérants ; c'étaient l'archevêque de Paris et M. Bonjean qui portaient la peine bien méritée et même bien mitigée de leur épouvantable intolérance. Aujourd'hui, nos amis, MM. de Carteret et de Bismark sont les hommes les plus tolérants du monde ; les intolérants, ce sont les prêtres qu'ils exilent, les cardinaux qu'ils mettent en prison, les religieuses qu'ils arrachent au lit des malades pour les exiler, sinon pour les emprisonner. Le loup de la fable, soyez-en sûr, était un loup d'une tolérance extrême. Il fallut qu'il y fût contraint et sa patience mise à bout pour manger cet intolérant agneau qui osait dire :

Comment l'eussé-je fait si je n'étais pas né ?

Sachons-le bien, la force, la violence, la tyrannie ont eu et auront toujours des adorateurs contemporains et même des adorateurs posthumes. Néron, Robespierre et le loup de la fable disaient :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

¹ M. Renan est assez de cet avis : « Les martyrs, dit-il, ont commencé l'ère de l'intolérance. On peut dire avec bien de la vérité que celui qui donne sa vie pour sa foi serait intolérant s'il était le maître. » *Les Apôtres*, p. 146. Soyons tranquilles, les adversaires actuels du christianisme ne donneront pas leur vie pour leur foi, ils sont trop tolérants pour cela.

(En allemand : *Macht vor Recht*, la force prime le droit.) Et il y aura toujours, à côté d'eux et même après eux, des panégyristes pour leur appliquer cette belle maxime.

Je ne vais pas plus loin, et je ne veux connaître ici que ce qui touche directement mon sujet. J'aurais trop à dire si je voulais caractériser tout ce système d'histoire paradoxale et hypothétique, que l'on veut opposer à l'histoire littérale et positive comme la racontent les écrivains chrétiens. On a beaucoup lu, oui sans doute; on a voyagé, on sait des langues; mais en dehors et au-dessus de tout cela, il y a une intuition rêveuse, une prédilection pour l'hypothèse que l'on déclare ici indispensable¹; une facilité à créer des nuages et à lire dans ces nuages, qui, là où l'histoire se tait, devine l'histoire, qui, là où l'histoire vous gêne, dément l'histoire; une foi à l'identité des contraires, comme dit Hegel, qui fait qu'on se contredit sans le moindre scrupule et avec une grâce parfaite; que, tout en admirant le courage des martyrs, on les déclare ou peu s'en faut, les auteurs de tous les maux du monde; que, tout en proclamant le christianisme divin, on le démolit; que, tout en déclarant que « rien n'est faux comme le rêve de ceux qui, cherchant à concevoir l'humanité parfaite, la conçoivent sans religion²... », que « une humanité dix fois plus forte que la nôtre serait infiniment plus religieuse..., qu'un être parfait serait tout religieux », tout en disant cela, on met poliment de côté la seule religion à vrai dire qui reste au monde, sans néanmoins en proposer une nouvelle : tout cela enguirlandé d'une érudition fine, sagace, curieuse, vraie dans certains détails, mais d'où l'on a rien à conclure. On séduit ainsi le lecteur bien plutôt qu'on ne le convainc. On le mène pour toute conclusion au vague dans les idées, à l'indécision dans les faits. On lui donne, en fait de science, des curiosités; en fait de philosophie, des mots.

Et cependant il y a eu, on doit en convenir, à dix-huit siècles de nous, une immense révolution dans les idées, les mœurs, les institutions, dans tout le destin de l'humanité; comment s'est-elle faite? Il faudrait le dire sérieusement, simplement, brièvement : un savant y regarde à plusieurs reprises, et dit, en des termes plus ou moins alambiqués, plus ou moins germaniques, l'équivalent de ceci : Je n'en sais rien; l'homme de bon sens y regarde une bonne fois et dit en français : cela vient de Dieu.

Achevons : après tout, ce n'est encore ici qu'un des aspects du grand combat qui se livre dans le monde, et qui devient et qui va

¹ M. Renan, *les Apôtres*, Introd., vi.

² M. Renan, *les Apôtres*, Introd., CCCLXXXIV.

devenir plus acharné que jamais : combat où les armes sont bien différentes, la force toute d'un côté, la vérité toute de l'autre. Partout ou à peu près, excepté chez la race anglo-saxonne à laquelle j'aime à rendre cet hommage, le glaive du pouvoir est tiré du fourreau ou prêt à en sortir contre ces intolérants chrétiens qui osent, comme au temps de Néron, demander la liberté de prier et la liberté de vivre. Dans notre pauvre pays où le pouvoir, grâce à Dieu, est pour le moment encore entre des mains honnêtes, l'athéisme, cette fois-ci nu, cynique, sans déguisement, sans ambages, l'athéisme se tient prêt, pour ce motif surtout, à renverser le pouvoir, et le premier mot de tous les programmes révolutionnaires, c'est : Guerre à Dieu ! Partout cette guerre se fait ou se prépare ; toutes les armes sont à son service, despotisme monarchique, anarchie révolutionnaire, orgueil des nations victorieuses, énervation des peuples vaincus, la force publique et les sociétés secrètes, ceux qui nous ont envahis en 1870, et ceux qui alors ont prétendu nous défendre (Dieu sait comment) ; tous sont d'accord, contre l'Église, contre le christianisme, contre Dieu.

Cette guerre qui commence ne vous rappelle-t-elle pas celle qui commençait, il y a mille huit cent douze ans, dans les jardins de Néron ? Par son universalité, elle la rappelle, ou plutôt elle la dépasse. La lutte des empereurs païens contre le christianisme s'étendait sur tout le monde de la civilisation gréco-romaine, sur tout le contour de la Méditerranée, depuis Gadès jusqu'à Babylone et au-delà ; mais, comme depuis ce temps le christianisme s'est étendu au delà de ces limites, la guerre contre le christianisme s'est également étendue. C'est à l'Orient le Japon, la Chine, la Corée où la persécution sanglante de moment en moment se réveille. C'est à l'Occident le Brésil où la proscription sévissait encore il y a quelques jours. Et si l'on pense en outre à ce qui se passe en Russie, en Turquie, en Suisse, en Allemagne, on se demande si dans quelque temps il y aura un coin du monde où il soit permis d'être chrétien. Dans les pays européens, il est vrai, la proscription ne verse pas encore le sang ; elle est plus habile, c'est une proscription administrative, régulière et civilisée, qui ne décapite point la vérité, mais qui l'étouffe doucement. Mais dans l'extrême-Orient, on en est encore, ou on en était il y a peu de jours, comme au temps de Dioclétien, à la torture et au bûcher. Et là, par une remarquable coïncidence, autant la cangue ressemble au chevalet, autant aussi la haine des païens, leurs calomnies absurdes, l'intrépidité des martyrs, la tranquillité de leurs réponses, le zèle de leurs frères pour les encourager avant le supplice et les honorer après le supplice, l'embaras des empereurs ou des mandarins devant cet incompréhensible

courage, rappellent ce qui se passait dans notre monde, sous le César Dèce ou le César Dioclétien. Il semble qu'à seize ou dix-huit cents ans de distance, Tien-tsin et Yeddo aient copié Rome ou Antioche et que le fils du Ciel ait évoqué des enfers une centaine de préfets et de proconsuls romains pour le servir ¹.

Voilà donc où est aujourd'hui la force, mais maintenant où est la vérité? où est la vertu? Ce sont deux mots que l'on a à peu près rayés du vocabulaire. Puisque l'homme ne connaît rien que par ses sens, de vérité morale, philosophique, intellectuelle, il n'y en a pas. Puisque l'homme obéit à des instincts, à des combinaisons de molécules; il n'y a pas de libre arbitre, pas de choix entre le bien et le mal ou plutôt il n'y a ni bien ni mal; il n'y a pas de vice, il n'y a pas de vertu. Et tout ce qui s'en suit: Respectez le bien d'autrui. Pourquoi donc? Haine à la propriété! — Respecter ses parents. Pourquoi donc? Haine à la famille! — Respecter cette grande famille qu'on appelait la nation. Pourquoi donc? Et l'on abolit le patriotisme et l'on jette à bas la colonne Vendôme, et le cri de : *Vive la France!* devient un cri séditieux. — Ce n'est pas sans doute le fait de tous parmi ceux qui préparent la révolution de demain; mais qu'un de ces orateurs des clubs propose l'anarchie sociale, l'abolition de la propriété, l'abolition du mariage, l'*union libre et simultanée*, l'abolition de la famille, l'attribution des enfants à l'Etat, la *guerre à l'autorité*, le *règne de la force*: le plus grand nombre applaudira; les plus honnêtes se tairont: à contredire on perdrait sa popularité. Nous sommes au fond de l'abîme; Voltaire qui croyait encore en Dieu passerait aujourd'hui pour un calotin; Robespierre lui-même qui proclamait l'Être suprême et l'immortalité de l'âme serait un infâme clérical.

Et au contraire, s'il y a quelque chose qui s'appelle le bien, s'il y a quelque chose qui s'appelle vertu, où cela se trouve-t-il, sinon parmi les chrétiens? Combien d'entre vous, messieurs de la révolution, ont donné leurs nuits et leurs jours au soin des pauvres malades, au traitement des blessés sur les champs de bataille, comme ces humbles sœurs de la Charité ou ces frères des ambulances que vous allez mettre à la porte? Combien d'entre vous ont pris les armes librement, volontairement, je ne dirai pas sur l'appel du pouvoir, mais, au contraire, malgré les marques de mauvais vouloir de ceux qui avaient le pouvoir entre les mains, comme l'ont fait les zouaves pontificaux et les volontaires de Charette? Qui a

¹ Voyez sur ce rapprochement le morceau tout à fait remarquable, inséré dans le *Correspondant* (tome CII, 25 mai 1876) par l'éminent archéologue M. Edmond Leblant.

vaincu à Patay et à Coulmiers, si ce n'est un Cathelineau et un Paladine? Qui, à Dijon, s'est laissé honteusement duper par l'ennemi, si ce n'est un prétendu général Garibaldi? Combien d'entre vous se sont voués sans rémunération personnelle à l'éducation de la classe ouvrière, avec un dévouement, une intelligence, une supériorité incontestées, comme le font ces frères que vous appelez ignorantins parce qu'ils enseignent, avec les autres sciences que vous ne savez pas toujours, la vraie science, la science de Dieu, que vous ignorez profondément? Combien, parmi vous, viennent en aide aux pauvres, fondent des hôpitaux, visitent les malades, souscrivent pour les indigents, aident ceux qui peuvent encore travailler, nourrissent ceux qui ne le peuvent plus¹? Vous laissez cela à faire au gouvernement, je le sais bien; mais le gouvernement ne peut pas tout faire, et vous, amis du peuple, qui lui donnez tant de phrases et si peu de pain, pourquoi n'aimez-vous jamais le peuple de la manière dont les chrétiens savent l'aimer?

J'écris avec tristesse, mais cependant avec confiance. La cause de la vérité ne saurait être perdue. Elle ne le sera pas dans le ciel ni devant Dieu, nous le savons, et cela doit nous suffire pour essuyer nos larmes et rasséréner notre cœur. Elle ne le sera pas même sur la terre, malgré cette coalition de toutes les puissances et de toutes les passions humaines. Au contraire, quand la coupe aura été épuisée, quand le monde sera las de proscriptions, de violences, de révolutions et de guerres, il comparera les deux ennemis qu'il aura vus l'un frapper, l'autre souffrir, l'un infliger aux hommes tous ces opprobres et toutes ces douleurs, l'autre leur donner tout ce qu'il aura reçu d'en haut de soutien, de consolation et d'espérance; il comparera l'un avec l'autre, et il y aura dans cette comparaison, plus frappante qu'elle ne l'a jamais été, une démonstration presque forcée de la vérité du christianisme. Il y a ici une bien autre distance entre les deux adversaires que celle qui existait aux premiers temps de l'Église entre le paganisme persécuteur et le christianisme persécuté; le paganisme conservait au moins quelque notion de la Divinité, par suite une loi morale quelconque, une justification des devoirs de la famille, des sentiments

¹ M. Renan est de notre avis : « Jouissons de la liberté des fils de Dieu (?) ; mais prenons garde d'être complices de la diminution de vertu qui menacerait nos sociétés, si le christianisme venait à s'affaiblir. Que serions-nous sans lui? Qui remplacerait ces grandes écoles de sérieux et de respect, telles que Saint-Sulpice, ce ministère de dévouement des filles de la Charité? Comment n'être pas effrayé de la sécheresse de cœur et de la petitesse qui envahissent le monde? » (*Les Apôtres*. Introd., p. LXI.) Certes, la contradiction est frappante; mais le témoignage en a d'autant plus de poids.

de la patrie, du respect du bien d'autrui. L'athéisme, qui ne conserve rien de tout cela, sera bien autrement écrasé que ne l'a été le paganisme par la supériorité morale de la foi chrétienne.

Je me suis laissé entraîner. Mais que voulez-vous? Je revois à cette heure, pour la dernière fois, l'œuvre qui a été l'œuvre de toute ma vie. Je fais mes adieux aux indulgents lecteurs qui veulent bien encore s'occuper de moi. Et surtout, je vois, à l'heure où j'écris, ma patrie, mon Eglise, mon Dieu lui-même, si je puis le dire, exposés à une crise suprême et placés sur le bord d'un abîme où tout irait s'engloutir si tout pouvait être englouti. Comment ne pas rapprocher l'histoire du passé de l'histoire du présent, les paradoxes qui cherchent à fausser l'un des paradoxes bien plus funestes qui chargeraient l'autre de tant de hontes et de tant de douleurs? Mais, avant tout, pensons à cette main suprême qui, sans ôter à l'homme son libre arbitre, conduit toujours à sa fin la destinée du monde; à la main qui, pendant qu'aux jardins du Vatican, les courtisans et les courtisanes de Néron riaient de l'agonie des pauvres chrétiens empalés, n'en préparait pas moins, trois siècles à l'avance, une Rome chrétienne et un Vatican chrétien. N'oublions pas que Dieu nous mène, et que « la patience du pauvre, l'attente de celui qui souffre, ne sera pas perdue jusqu'à la fin¹. »

F. DE CHAMPAGNY.

¹ Patientia (exspectatio) pauperis non peribit in finem. Psalm. ix, 49.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS ¹

VI

Charles I^{er} avait près de vingt-sept ans ; son teint était brun et ses traits, que l'art a immortalisés, offraient une beauté régulière ; sa physionomie respirait à la fois la douceur, la gravité et la mélancolie : l'œil était vif, les cheveux châains et longs. Robuste et bien fait, quoique de petite taille, il était en état de supporter les plus rudes fatigues. Toute sa personne avait un grand air de dignité ; c'était bien là un gentilhomme et un roi ; sa mine était de celles qu'il suffit de voir une fois pour ne les oublier jamais. Son esprit était cultivé ; il avait lu et étudié et, comme son père, il se plaisait aux dissertations théologiques. Il écrivait bien pour un roi ; son style était laconique, le sens énergique et ferme. Il parlait plusieurs langues avec une grâce particulière, quoique, parfois, en s'échauffant dans la conversation, il fût légèrement enclin à bégayer.

Quant à son caractère, plusieurs historiens, sans lui refuser quelques-unes des qualités qui font un bon et même un grand prince, lui ont reproché une duplicité froide et de parti pris en toute occasion, et ils ont dit que cette déloyauté avait été la cause principale de ses malheurs ². Nous croyons qu'il y a là erreur ou partialité. Absorbé par un mysticisme à la fois religieux et politique, il considérait la prérogative royale et l'Eglise établie d'Angleterre, qui à ses yeux ne formaient qu'un faisceau indissoluble, comme un dépôt sacré qu'il ne se reconnaissait le droit d'aliéner à aucun prix. De là, sa

¹ Voir le *Correspondant* du 25 septembre et du 25 octobre 1876.

² Notamment Macaulay, *History of England*, t. I, p. 82, et M. Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre*.

résistance inébranlable sur ces deux points. D'un autre côté, son irrésolution, ses scrupules même, en face d'événements terribles, devaient faire de lui la victime des favoris, des ennemis cachés, des intrigants ou des conseillers ineptes; rien, en pareilles circonstances, ne ressemble plus à la duplicité que la faiblesse. Son courage personnel, d'ailleurs, et ses aptitudes militaires n'ont jamais été contestés par personne.

S'il avait un goût prononcé pour les sciences, il ne s'entendait pas moins bien à tous les arts¹, et il sut rassembler les plus riches collections d'Europe en objets rares de tous genres : outre une admirable réunion de médailles, c'étaient des tableaux des plus grands maîtres donnés par le roi d'Espagne, achetés à Mantoue, ou recueillis par les soins de Rubens et de Van Dyck; des marbres antiques, des tapisseries, des meubles précieux². Il les recherchait partout avec le zèle d'un véritable amateur. Tandis que le roi de Bohême, son beau-frère, sollicitait l'appui de Gustave-Adolphe, afin de reprendre possession du Palatinat, Charles I^{er} ne convoitait pour lui-même que les statues et les peintures que les Suédois victorieux pourraient ravir de Munich³. On ne connut vraiment les trésors renfermés dans ses galeries qu'après sa mort, quand le Parlement en eut ordonné la vente. Ce fut alors pour le monde comme un éblouissement, et les étrangers s'arrachèrent ces merveilleuses richesses que l'infortuné monarque et Henriette-Marie avaient tant aimées⁴. La France en eut sa part, grâce aux soins de Mazarin, et parmi les chefs-d'œuvre achetés en Angleterre, on peut encore admirer au Louvre la *Vénus* du Titien et l'*Antiope* du Corrège, qui avaient fait la gloire des galeries de Hampton-court⁵.

Charles avait su conserver à sa cour Van Dyck, qui paya sa royale hospitalité en donnant à cette noble et malheureuse famille la con-

¹ « Charles I^{er} était le prince de son temps du meilleur goût et du jugement le plus droit, surtout en peinture, en sculpture et dans toutes les branches de l'architecture, témoin les sommes considérables qu'il donna à Rubens et à son disciple Van Dyck; témoin encore le grand cas qu'il faisait de l'incomparable Inigo Jones, le premier Anglais qui, dans ce siècle, ait su ce que c'était que de bâtir. J'ai entendu Auzout dire, après avoir vu la salle des banquetts à Whitehall, qu'il la mettait au-dessus de tout ce qu'il avait vu de ce côté des Alpes. Martin Lister, *Voyage à Paris*, public. des Bibliophiles.

² *Introduction à l'Inventaire des meubles du cardinal Mazarin en 1653.*

³ E. de Parieu, *Hist. de Gustave-Adolphe*, 1 vol.

⁴ En 1650 l'état des tableaux mis en vente à Sommerset-house et qui étaient pour la plupart l'œuvre des plus grands peintres, les porte au chiffre de 352. *Archives des affaires étrangères.*

⁵ L'Angleterre a conservé les admirables cartons de Raphaël; quant aux médailles, elles furent achetées en grande partie par la reine Christine de Suède.

sécration de l'art, dans ce qu'il a de plus élevé et de plus poétique¹. Au château de Windsor, la salle qui porte le nom de Van Dyck ne renferme pas moins de quatre portraits, dont trois en pied, d'Henriette-Marie; le plus important nous la représente avec son époux en costume royal, et deux de ses fils, le prince de Galles et le duc d'York. La reine, assise, tient avec grâce le second dans ses bras, tandis que son regard est fixé sur le prince Charles. Au premier plan sont deux petits chiens de l'espèce si connue, qui porte encore aujourd'hui le nom de leur maître, et dans le fond on distingue le château de Windsor. Une autre peinture nous la montre seule, à l'âge de dix-huit à vingt ans, mince et d'une distinction suprême : elle est vêtue de satin blanc; ses traits sont fins et délicats, le teint un peu pâle, avec ces yeux noirs incomparables qui ont fait l'admiration unanime de ses contemporains.

Van Dyck ne s'était pas borné à illustrer par son génie cette cour si brillante alors; il avait formé un élève digne de lui, un Allemand devenu Anglais, qui continua l'œuvre de son maître avec plusieurs de ses grandes qualités, et qui sut, comme lui, donner à ses modèles cette élégance et cette ampleur qu'il tenait de Van Dyck. Ce sont les portraits peints par cet élève, sir Peter Lely², qui nous ont transmis ces types de brillants cavaliers, aux riches costumes de velours et d'or, aux longs cheveux blonds, aux yeux bleus, énergiques et fiers, qui combattirent en paladins pour la cause de leur roi, et qui, après une série de victoires enlevées à la pointe de leurs épées, vinrent se briser enfin contre le fanatisme discipliné des indépendants de Cromwell.

L'architecture était aussi l'un des goûts favoris de Charles I^{er} : il se plaisait à voir Inigo Jones³ bâtir ou restaurer ses palais et transporter sur les rives de la Tamise l'art classique de Palladio. La reine partageait en cela les plaisirs du roi; et si ce prince surveilla avec amour les travaux de la magnifique salle des banquets à Witehall,

¹ Tout le monde connaît ce magnifique portrait en pied de Charles I^{er}, qui est maintenant au Louvre.

² Pierre Von der Faes, dit le chevalier Lely, né en Westphalie en 1618. Il passa en Angleterre, étudia sous Van Dyck et devint peintre de Charles I^{er}. Ce fut lui qui fit le portrait de ce monarque, lorsqu'il était prisonnier à Hampton-court. Il fut également peintre de Charles II et mourut à Londres en 1680.

³ Il était né en 1572, à Londres, où il mourut en 1661. On l'a surnommé le *Vitruve de l'Angleterre*. Après un voyage en France et en Italie, où il étudia particulièrement les chefs-d'œuvre de Palladio, il devint surintendant des bâtiments de la couronne sous Jacques I^{er} et Charles I^{er}. Ses principaux ouvrages sont : le portail de Saint-Paul, la Bourse, et la salle des banquets de Whitehall.

Henriette montra, par les restaurations qu'elle fit exécuter plus tard sur ses propres dessins à Sommerset-house, combien elle savait apprécier l'art de bien bâtir. Inigo Jones s'était aussi chargé de peindre les décorations et de dessiner les costumes des pastorales et des ballets en masques, dont Beaumont et Fletcher versifiaient les paroles. La reine s'était amusée dès son enfance à ces pièces de théâtre, pour lesquelles elle avait gardé un goût très-vif : son caractère plein de gaieté et d'entrain se prêtait à merveille à des représentations, où elle figurait toujours avec cette intelligence et cette grâce aimable, qui enlevaient tous les suffrages. Charles se prêtait volontiers à ces amusements, dont son caractère sérieux ne se serait guère accommodé sans cela, parce que c'était le meilleur moyen qu'il pût trouver pour faire faire à Henriette de véritables progrès dans la langue anglaise. La leçon, du reste, était parfois un peu fatigante, et la reine s'en plaignait piteusement aux auteurs un peu prolixes des paroles. On raconte que la représentation de l'un de ces ballets, intitulé : *la Pastorale de la reine*, ne dura pas moins de huit heures, tant les rôles d'Henriette et de ses dames étaient cruellement longs. Le poëme était l'œuvre, assez médiocre d'ailleurs, de Walter Montague, le second fils du comte de Manchester : c'était alors un galant et joyeux courtisan, qui, plus tard, devenu prêtre austère et grand aumônier de la reine, figurera plus d'une fois dans le cours de ce récit.

L'éclat de ces divertissements, le goût parfait et l'élégance artistique de la cour, avaient fait école : la noblesse anglaise rivalisait à grands frais avec ses souverains ; ce ne fût partout que bâtiments magnifiques, vaisselles d'or et d'argent, fêtes splendides ; les mœurs se raffinèrent et les arts se réunirent pour faire de cette époque l'une des phases les plus brillantes de l'aristocratie d'Angleterre. On doit comprendre, d'un autre côté, combien tout ce luxe et ces amusements frivoles devaient scandaliser le puritanisme farouche des sectaires. Aussi les libelles les plus amers pleuvaient-ils à profusion sur la cour : c'était à qui se montrerait le plus dur et souvent le plus grossier. Prynne, l'un de ces écrivains, outré du goût de la reine pour le théâtre, composa contre elle un pamphlet virulent, intitulé *l'Histriomastix*, où il la traitait de la manière la plus insultante. Le roi en fut d'autant plus offensé qu'on ne s'adressait pas à lui, et, n'écoutant que sa colère, il en tira une vengeance qu'on n'aurait pas attendue de la mansuétude habituelle de son caractère : faisant revivre, pour la circonstance, une des lois barbares promulguées par Henri VIII, il fit couper les oreilles au malheureux folliculaire qui, à la suite de cette punition cruelle ¹, fut gardé prison-

¹ Elle était encore en usage légal du temps de la reine Anne, où on l'in-

nier pendant deux ans au château fort de Montorgueil, dans l'île de Jersey. Plus tard, Prynne, dont les opinions s'étaient, avec le temps, sensiblement modifiées, se montra pour lui-même plus sévère encore qu'on ne l'avait été. « Le roi Charles, disait-il, aurait dû m'ôter la tête, au lieu de se contenter de mes oreilles. » Rendons à Henriette-Marie cette justice, que ses ennemis eux-mêmes ne lui ont pas refusée, qu'elle fit tout au monde pour épargner ce châtiment impitoyable à celui qui l'avait si brutalement outragée.

Les deux résidences que la reine affectionnait entre toutes étaient, à la campagne, le vieux château de Woodstock, et à Londres Sommerset-house, qui, par son douaire, lui appartenait en propre. Elle se plaisait, par-dessus tous, dans ce dernier palais : sa cour y était nombreuse, animée, et c'était de là aussi qu'elle aimait à faire de longues promenades sur la Tamise.

Henriette aimait passionnément les jardins et les fleurs, qui comptaient alors peu d'amateurs en Angleterre. Elle avait installé à Wimbledon, l'une de ses maisons, un jardinier qu'elle protégeait tout particulièrement, et elle écrivait à sa mère pour lui demander l'envoi de nombreuses variétés de fleurs et d'une collection d'arbres à fruits, qu'elle naturalisa dans son royaume.

Sur ses entrefaites, la reine donna des espérances pour la seconde fois, et elle en fit part à Marie de Médicis. Comme les Français avaient attribué en partie la malheureuse issue des premières couches de la reine à l'horrible dureté de ces véhicules, aussi mal construits que galamment décorés, qu'on gratifiait par courtoisie en Angleterre du nom de carrosses ¹, la reine mère s'empressa d'envoyer en présent à sa fille une *chaise roulante*, dans laquelle elle pût faire ses promenades sans danger. Le couple royal se montra fort touché de cette attention, et Charles écrivit à sa belle-mère une lettre de remerciements que nous croyons devoir reproduire ici, comme un vivant témoignage de la tendresse réciproque des deux époux :

Madame,

Je prends à particulière obligation le soing qu'il vous plaît continuer à votre fille, car de sa conservation et de cette nouvelle espérance, que Dieu nous a donnée, dépend mon contentement. Vous avez trouvé un vrai expédient de nous délivrer du danger des carrosses, par le

fligea à l'auteur de *Robinson Crusoé*, Daniel de Foë, pour avoir fait imprimer un pamphlet contre la corruption de son époque.

¹ Miss Strickland, t. IV, p. 184. Marie de Médicis avait envoyé également à sa fille un cœur en or ciselé, renfermé dans un merveilleux étui. En remerciant par une lettre sa mère, de ce double présent, elle lui promet de porter ce cœur à son cou et de ne s'en séparer jamais.

plaisir que ma femme prendra de se promener en la belle chaise que vous lui avez envoyée ; mais, Dieu merci, elle est si soigneuse d'elle-même que je n'ai besoin de me servir d'autre autorité que celle d'amour. La seule dispute, qui est à cette heure entre nous, estant pour vaincre l'un l'autre par affection, chacun s'estimant victorieux, suivant la volonté de l'autre, et tous deux heureux si nous pouvons avoir l'occasion de vous prêter l'obéissance, comme vos enfants, et moi en particulier de me montrer combien je suis,

Madame,

Votre très-affectionné beau-fils, et serviteur,

CHARLES R.

En outre de cette précaution maternelle, Marie de Médicis avait promis à sa fille de lui envoyer, lorsque le moment serait venu, une sage-femme en laquelle elle pourrait avoir toute confiance. Il nous faut raconter ici par quel motif la reine se trouva privée de ces soins en temps opportun. Henriette se plaisait à avoir auprès d'elle un certain nain favori, qui, par son esprit et son dévouement, aurait fini par gagner la confiance de sa maîtresse. Voici comment elle se l'était attaché : quelques années avant l'époque où nous sommes parvenus, elle était allée à la campagne avec le roi, visiter la duchesse de Buckingham, qui lui avait offert un festin somptueux. Tout à coup, on vit s'ouvrir la croûte d'un pâté de venaison placé sur le milieu de la table, et il en sortit un nain qui vint se prosterner devant l'assiette de la reine, en la suppliant de le prendre à son service. L'aspect étrange de ce nain, nommé Jeffrey Hudson, qui n'avait pas plus de dix-huit pouces de haut, et la manière, dont il avait fait son apparition, divertirent singulièrement la jeune reine, qui l'attacha aussitôt à sa maison et fit de lui son nain *par excellence* ¹. Maître Jeffrey ne se montra point indigne d'une telle faveur, et il fit preuve dans sa nouvelle position, d'assez de courage et d'intelligence pour qu'on l'employât parfois à des missions d'une certaine importance, dont il sut toujours se tirer avec honneur. Ce fut lui que la reine envoya en France pour ramener la sage-femme promise par sa mère ; malheureusement, pendant la traversée du retour, un corsaire de Dunkerque ne se fit pas scrupule de capturer la sage-femme avec son guide, et de faire main-basse sur les présents que Marie de Médicis envoyait à sa fille.

¹ Henriette possédait déjà un couple de ces petits êtres, dont les noces ont été célébrées par Walter. Quant à Jeffrey Hudson, la suite de cette histoire nous fera voir tout ce que cette âme de nain renfermait d'énergie et de courage personnel.

Ce qu'il y eut de pis, c'est que, lorsque la liberté fut rendue aux deux prisonniers, il était trop tard pour que la reine pût utiliser les bons offices de la sage-femme.

Henriette-Marie, malgré l'éducation incomplète qu'elle avait reçue dans son enfance, excellait dans l'art d'écrire ces billets au pied levé, qui ne sont que la pensée jetée sur le papier, et les siens sont toujours empreints d'une spirituelle naïveté et d'une saveur toute particulière. Plus tard, lorsque la tempête se fut déchaînée sur elle, elle sut prouver que son esprit se prêtait à tout et qu'elle maniait la plume aussi habilement, pour traiter les affaires les plus ardues, que pour écrire, en se jouant, les billets les plus futiles. A l'époque dont nous parlons, sa correspondance était active avec sa mère et avec M^{me} de Saint-Georges ¹, qui était toujours restée sa confidente intime, en dépit de l'éloignement et des préjugés du roi, qui n'avaient pu diviser les deux amies. Cet échange de lettres occasionna une violente querelle entre lord Holland, devenu, depuis le départ de la suite française, le champion le plus ardent de la reine, et lord Weston, ambassadeur à Paris. Holland s'était chargé de faire passer directement les lettres d'Henriette-Marie à leur adresse en France; mais lord Weston, n'ignorant pas que le roi se préoccupait assez vivement de cette correspondance, surtout à cause des questions religieuses, intercepta les lettres et les lui envoya. Lord Holland, outré de ce procédé, provoqua Weston à un duel à mort; mais le roi approuva la conduite de l'ambassadeur, mit Holland aux arrêts pour l'avoir provoqué, et forcément l'affaire en resta là. Ce fut, du reste, le seul et fugitif éclair qui sillonna l'azur des jours bénis d'Henriette.

Le matin du 29 mai 1630, au palais de Saint-James, elle mit au monde le prince de Galles, qui fut plus tard Charles II : c'était un enfant brun et vigoureux, qui brillait plutôt par la santé que par la régularité de ses traits; ainsi, du moins, Henriette le décrivait-elle à M^{me} de Saint-Georges, quelque temps après sa naissance. Le jour même, le roi se rendit à cheval, en grande pompe, à la cathédrale de Saint-Paul, pour remercier Dieu de l'heureuse délivrance de la reine et du fils qu'il lui avait donné. Au même moment apparaissait au ciel en plein midi une étoile brillante : « Présage de gloire et de bonheur! » s'écriaient les poètes de cour, en accordant leur lyre. « Signe de malédiction! » murmuraient les puritains, qui ne voyaient pas sans une sourde colère la lignée royale continuée par une catholique, *une fille de Heth, une Chananéenne et une idolâtre*. Au lieu de cela, Dieu ne semblait-il pas avoir désigné pour le trône

¹ Elle était alors attachée à la personne de la grande Mademoiselle.

la descendance, vraiment protestante, de la reine de Bohême? Telle était, dès cette époque, l'opinion du parti calviniste d'Angleterre : c'était la révolution de 1688 en germe.

L'enfant royal fut baptisé le 2 juillet dans la chapelle protestante du palais de Saint-James, par les mains de Laud, alors évêque de Londres, assisté de l'évêque de Norwich, aumônier du roi. Les parrains étaient Louis XIII et Marie de Médicis. Ce furent le duc de Lenox, la vieille et fastueuse duchesse de Richmond et le marquis de Hamilton qui les représentèrent au baptême. La vaniteuse duchesse se surpassa elle-même en munificence dans cette occasion : elle fit présent à l'enfant royal d'un joyau de la valeur de 7,000 livres sterling; à la nourrice qui, suivant l'usage, venait du pays de Galles, elle donna une chaîne d'or de 2,000 livres sterling, sans compter une profusion de vaisselle d'argent qu'elle distribua à la sage-femme et aux berceuses. L'éducation du prince fut confiée à M^{rs} Windham, à laquelle il s'attacha bientôt par une vive affection et qui conserva toujours sur lui une influence considérable. La naissance du prince de Galles fut suivie, le 4 novembre 1631, de celle de la princesse Marie, livrée aux soins de lady Catherine Stanhope, dont le dévouement fut toujours à la hauteur de sa mission : c'est cette princesse qui devait, dans la suite, épouser le prince d'Orange. Quelques mois après, la reine qui, par l'entremise de lord Jermyn, son chambellan, qu'elle avait envoyé en France, était restée en rapports d'amitié avec la duchesse de Chevreuse, reçut d'elle un cadeau magnifique : c'était un cabinet d'argent, dont les tiroirs étaient garnis de vases d'or remplis de toutes sortes de parfums et qui étaient estimés 12,000 écus.

Charles avait remis de jour en jour, jusque-là, son voyage en Écosse, où il devait se faire couronner à Édimbourg; il se décida enfin à se mettre en route, mais, pour cette cérémonie comme pour celle de Westminster, la reine ne consentit point à l'accompagner. Il lui fallut donc se résigner à partir seul, et ce fut leur première séparation depuis l'arrivée d'Henriette en Angleterre. Le roi ne doutait pas qu'il ne trouvât en Écosse, berceau de sa famille, des sujets heureux de revoir enfin le rejeton de leurs anciens monarques. La cérémonie du couronnement eut lieu, en effet, avec un certain éclat; mais Charles, obéissant aux conseils de Laud et emporté par son zèle pour la liturgie épiscopale d'Angleterre, voulut l'imposer aux Écossais; il rencontra alors une opposition violente, qui dégénéra bientôt en hostilité ouverte. La noblesse, craignant de perdre la jouissance des biens et des dîmes ecclésiastiques que lui avait donnée jadis le régent Murray, et le peuple, fanatisé par ses prédicateurs presbytériens, se réunirent pour jurer un nouveau

*Covenant*¹, qui fit plus tard des Écossais les alliés trop fidèles des puritains d'Angleterre.

Pendant l'absence du roi, le 14 septembre 1632, Henriette posait la première pierre de la chapelle catholique, sur l'emplacement du jeu de paume de Sommerset-house. Cette cérémonie, qui eut lieu en grande pompe², devant plus de deux mille personnes, excita vivement l'opinion populaire contre cette princesse; d'autant plus qu'en même temps une autre chapelle s'élevait au palais de Saint-James. Le mécontentement des sectaires n'empêcha point que le service catholique n'y fût célébré pendant plusieurs années avec toute la solennité possible, et bien que ce fait fût exploité sous main par les ennemis du roi, la reine ne manqua pas d'y remplir ses devoirs religieux avec une ferveur toujours croissante. « Dimanche dernier, écrivait à Rome, au cardinal Barberini, l'un des missionnaires catholiques, Sa Majesté la reine a communié pour la première fois en carême, et après le dîner un sermon a été prêché dans la chapelle de Sommerset et dans celle de Saint-James, ce qui a lieu trois fois par semaine devant la reine. Le prédicateur a parlé dimanche sur le jeûne, qu'il a vivement recommandé à tous, à l'exception des malades et de la reine, à cause de l'état de sa santé. D'après les ordres de Votre Éminence, j'ai fortement engagé Sa Majesté à prendre soin d'elle-même et à se soumettre entièrement à son confesseur et à son médecin. Elle m'a chargé de remercier humblement Sa Sainteté, pour ses soins paternels, et de la recommander aux prières de Votre Éminence. Elle enverra par le prochain courrier les mesures du tableau qu'elle désire faire peindre par Guido Reni, pour la chapelle de Greenwich. »

Une autre fois, la reine montrait à lady Savage, l'une de ses dames, fervente catholique comme elle, une croix qu'elle venait de recevoir du Pape et qu'elle portait toujours sur elle : « Voyez, Madame, lui dit-elle, le trésor que Sa Sainteté m'a envoyé; c'est une faveur sans prix pour moi, puisque Sa Sainteté n'a pas l'habitude

¹ *Le Covenant*, du latin *conventus*, était une ligue ou alliance que les presbytériens d'Écosse avaient formée en 1586, pour lutter contre le catholicisme. Ils le renouvelèrent en 1638, pour repousser cette fois la liturgie anglicane que Charles I^{er} et l'archevêque Laud voulaient leur imposer.

² « La messe finie, Sa Majesté fut conduite par l'ambassadeur de France, le marquis de Fontenay-Mareuil, au lieu où elle devait mettre la première pierre, qu'elle toucha de sa main royale, et puis tenant une truelle, dont le manche était couvert d'un velours frangé, que lui présenta respectueusement l'intendant de ses bastiments, elle prit du mortier d'un bassin tout éclatant d'or vermeil, et avec une grâce qui donnoit de la dévotion au peuple, elle en jeta par trois fois sur la pierre, où estoit enchassée une grande plaque d'argent, avec une longue inscription latine. » Ms du P. *Cyprien de Gamaches*, Bibliothèque nationale.

d'en faire autant pour les autres, et je tiens cette croix pour l'objet le plus précieux que je possède ¹. »

Henriette, qui était grosse de nouveau, attendait au palais de Greenwich le retour du roi. La séparation avait semblé à Charles cruellement longue, aussi s'empressa-t-il de quitter l'Écosse dès qu'il le put et sans annoncer son retour, voulant ainsi causer à la reine une vraie surprise d'amoureux. Pour éviter une réception solennelle qui aurait pu le retarder, il contourna la ville de Londres et, selon son désir, il arriva à Greenwich sans y être attendu. L'accueil qu'il y reçut lui fit promptement oublier tous les ennuis de son voyage. Quelques semaines après, le 14 octobre 1633, naissait un nouvel enfant royal, qui fut appelé Jacques, du nom de son grand-père, et auquel on donna le titre de duc d'York.

En dépit des sourds mécontentements dont nous avons parlé, le bonheur d'Henriette était alors à son zénith ; l'amour inaltérable du roi, une famille déjà nombreuse et d'une santé florissante, sa beauté, qui était dans tout son épanouissement, faisaient d'elle l'objet de l'admiration de tous ceux qui l'entouraient. Le roi semblait n'avoir d'autre souci que de lui prouver son amour par des attentions de toutes sortes et par des présents qui, comme nous allons le voir, n'atteignaient pas toujours leur but. Un jour, il lui offrit une épingle en diamant, mais en se hâtant trop de l'attacher à son corsage de sa propre main, il lui fit avec la pointe une piqûre assez profonde pour qu'Henriette, sous l'impression de la douleur, arrachât l'épingle et la jetât à ses pieds. Le roi resta confondu, et on le vit pâlir, ce qui ne lui arriva jamais au milieu de ses plus cruelles infortunes. L'atmosphère politique était calme, depuis que le roi gouvernait sans Parlement ; l'opposition se taisait ou se contentait de murmurer tout bas ; il semblait qu'il n'y eut plus de place que pour le plaisir, et il y avait dans l'air comme un bruit de fête. Le jour des Rois, Henriette-Marie invitait à Sommerset-house son époux et la cour tout entière pour assister à la représentation, donnée par ses comédiens, d'une œuvre dramatique de Fletcher, intitulée : *la Fidèle Bergère*, avec les costumes que la reine et ses dames avaient portés l'année précédente dans une autre pastorale.

Pour célébrer la naissance du duc d'York, les étudiants de Lincoln's-inn donnèrent une grande fête en masques, qui dura trois jours, au milieu d'une allégresse générale, qui était une sorte de protestation contre la sourde colère des ennemis du roi. Ce prince et la reine allèrent bientôt après visiter le comte de Newcastle ² au château de Bolsover ; Ben Johnson avait composé pour la circons-

¹ *Dépêches de Grégorio Panzani*, Archives du Vatican, vol. XXXIX, 1636.

² Il fut bientôt après nommé gouverneur du prince de Galles.

tance tout un poëme, qui fut particulièrement goûté par les nobles hôtes, parmi les splendeurs d'une réception vraiment royale.

Le 28 janvier 1635, la reine accoucha de sa seconde fille, qui reçut le nom d'Élisabeth, d'après celui de sa tante, la reine de Bohême. A cette occasion, les États de Hollande, connaissant les goûts favoris de Charles et d'Henriette-Marie, envoyèrent à Londres un ambassadeur extraordinaire, chargé de leur remettre des présents qui ne pouvaient manquer de leur être agréables. C'étaient un grand morceau d'ambre gris, deux vastes bassins d'une porcelaine presque transparente, une horloge d'un curieux travail et pardessus tout, deux belles peintures originales du Titien et deux autres du Tintoret, destinées à enrichir les collections de Whitehall et de Hampton-court ¹.

Dès que la reine fut rétablie, les plaisirs reprirent leur cours avec une nouvelle ardeur : elle assista à un bal masqué donné par lady Hatton, et une grande mascarade lui fut offerte le mardi gras par un fonctionnaire électif connu sous le nom de *Prince du Temple*; Henriette s'y rendit avec trois de ses dames, vêtues ainsi qu'elle du costume des femmes de la Cité, qui y affluaient en grand nombre; ce fut M^{rs} Basset, fameuse marchande de dentelles dans Cheapside et fournisseuse de la reine, qui lui donna la main pour faire son entrée au milieu de la fête ².

Tout cet éclat et tout ce bruit n'empêchaient pas Henriette de veiller avec tendresse sur ses enfants, et de passer des heures entières avec eux : c'était plaisir de l'entendre parfois, tandis qu'elle les berçait dans ses bras, chanter avec ce goût musical dont nous avons parlé. Sa voix douce et vibrante remplissait peu à peu d'une harmonie incomparable les galeries de Whitehall; et l'étiquette interdisant à la reine de chanter en public, c'était à qui des courtisans serait assez heureux pour saisir au vol quelques-unes de ces notes, qu'elle égrenait comme des perles ³.

Deux évènements marquèrent, d'une façon bien différente pour Henriette-Marie, l'année 1638 : l'un d'eux causa la joie la plus vive à toute la famille royale de France; l'autre ne contribua pas peu à accroître les embarras politiques de Charles I^{er}. Le premier fut la naissance du Dauphin, qui devait être Louis XIV; le second, l'arrivée en Angleterre de la reine-mère Marie de Médicis, venant de Flandre, et fuyant toujours devant l'inimitié du cardinal de Richelieu ⁴. On sait combien était tendre l'affection d'Henriette pour sa

¹ *Memoirs of Henrietta-Maria*, 1671.

² *Strafford's letters*.

³ Miss Strickland, t. IV, p. 191.

⁴ Une autre exilée venait en même temps, chercher un refuge à Londres

mère : aussi, dès qu'elle eut appris que cette malheureuse reine était réduite à chercher un refuge hors de France, s'était-elle empressée de lui offrir un asile à sa cour. Le roi se rendit au-devant de sa belle-mère à Harwick, où elle avait débarqué, et l'escorta, en lui prodiguant les marques du plus profond respect, jusqu'à Londres, où elle fut reçue avec autant de solennité, que si elle eût encore été au pinacle des grandeurs. Charles se faisait ainsi un ennemi de plus en plus acharné du cardinal, qui désormais ne se fit plus faute de payer grassement les factieux et les fauteurs de guerre civile dans la Grande-Bretagne, et l'on n'estime pas à moins de 200 mille pistoles l'argent français, qui passa dans les mains de ces austères patriotes. C'est à de pareilles manœuvres que doit être attribuée, en grande partie, la révolte qui eut lieu en Écosse l'année suivante, et qui fut le prélude des plus tristes catastrophes.

Le cœur d'Henriette n'avait pas calculé toutes ces conséquences, et elle accueillit sa mère au palais de Saint-James avec une effusion de tendresse qui toucha tous les assistants. A peine le son des trompettes eut-il annoncé l'entrée dans la grande cour du carrosse royal, qui contenait Marie de Médicis et son gendre, qu'Henriette quitta sa chambre et descendit avec tous ses enfants le grand escalier, au bas duquel on avait placé un fauteuil, à cause de la faiblesse que lui causait sa grossesse avancée ; mais, dès qu'elle eut aperçu sa mère, oubliant tout, elle s'élança vers le carrosse et tâcha d'une main tremblante d'ouvrir la portière. Aussitôt que la reine-mère fut descendue, Henriette se jeta à genoux, ainsi que ses enfants, pour recevoir sa bénédiction. Les assistants ne pouvaient retenir leurs larmes. Rien ne fut épargné pour fêter dignement l'illustre fugitive et sa suite : le sieur Lebat, surintendant de sa maison, fut autorisé à marquer à la craie cinquante chambres du palais, toutes meublées avec un soin particulier par la reine d'Angleterre, dont l'unique pensée était alors de prouver à sa mère toute son affection.

Par son esprit inquiet et par la turbulence égoïste de sa suite, nombreuse et famélique, Marie de Médicis paya d'un triste retour l'hospitalité si cordiale et si désintéressée que lui avait offerte la famille royale d'Angleterre. Comme l'état des finances de la cour ne permettait pas de satisfaire à toutes leurs fantaisies, dès que, par le

contre la colère de ce même cardinal : c'était la duchesse de Chevreuse. Elle fut reçue à la cour d'Angleterre par ses anciens admirateurs, avec le plus vif empressement. Henriette, en revoyant celle qui jadis l'avait amenée à son royal époux, l'embrassa et voulut qu'elle s'assit devant elle, distinction tout à fait inusitée à la cour d'Angleterre. Le roi et la reine écrivirent en sa faveur au roi Louis XIII et au cardinal de Richelieu. Victor Cousin, *M^{me} de Chevreuse*, p. 66.

conseil de son ministre Strafford, le roi eut réuni un nouveau Parlement, ces exilés n'hésitèrent pas à s'adresser aux Chambres, pour obtenir quelques subsides. Inutile d'ajouter que, dans l'état de fermentation où les esprits se trouvaient alors, ces réclamations impetives ne servirent qu'à exciter contre ces étrangers l'opinion publique, qui n'avait pas vu sans mécontentement l'installation à la cour d'une nouvelle colonie catholique. C'était les larmes aux yeux que, plus tard, Henriette-Marie racontait à M^{me} de Motteville les pénibles tracasseries que la présence de sa mère avait causées au roi, au moment où la crise politique commençait à prendre des proportions alarmantes.

Le sol, en effet, tremblait déjà sous le trône royal, et l'on pouvait distinguer les sourds grondements, précurseurs de la tempête. Ce fut même au bruit d'une émeute sanglante, dans le faubourg de Southwark, que la reine mit au monde, le 8 juillet 1639, son troisième fils, Henri, qui reçut le titre de duc de Gloucester. Dix-huit mois après, le 8 décembre 1640, Henriette perdait la plus jeune de ses filles, la princesse Anne, âgée de quatre ans ; quelques instants avant qu'elle n'expirât, on priaït pour elle selon le rite protestant : « Pour moi, s'écria la reine, je ne ferai qu'une bien courte prière, mais je la répéterai du fond de mon cœur : Éclairez mes yeux, Seigneur, afin que je ne dorme pas du sommeil de la mort ! »

VII

Nous voici parvenus au seuil de l'adversité pour la famille royale d'Angleterre. Devant elle s'ouvrait cette ère de luttes incessantes, de trahisons et de faiblesses, qui aboutit au régicide. Henriette descendit résolument dans l'arène à côté de son époux, et il ne tint pas à elle, ses lettres en font foi, qu'elle ne parvint à le sauver de ses perfides conseillers et de ses funestes irrésolutions. Toutefois, nous serons contraints, au milieu de cet effroyable conflit, d'avouer quelquefois de sa part un peu de légèreté et d'imprudence ; mais, ce que nous pouvons affirmer, c'est que son courage ne faillit jamais à ce que lui commandaient son dévouement et son cœur. Plus tard, lorsque, retirée au monastère de Chaillot, elle dictait, en essuyant ses larmes, à M^{me} de Motteville l'histoire de ses malheurs, elle n'hésita jamais à s'accuser de ses fautes la première, avec cette sincérité qui caractérise les grandes âmes ; mais, en même temps, elle constatait, non sans amertume, que sa cause avait rencontré des ennemis partout, même dans sa propre patrie.

Richelieu, « suivant en cela les maximes d'une politique qui con-

sulte plutôt l'intérêt que la justice et la charité pour le prochain ¹ », avait envoyé comme ambassadeur le marquis de Senneterre, avec ordre de répandre de plus en plus l'argent et les promesses parmi les mécontents de Londres, et d'irriter à toute force les esprits contre le roi : c'est ainsi qu'il en avait agi pour l'Ecosse. Les troubles religieux de ce royaume, qui nécessitèrent la présence de Charles à la tête d'une armée, et que ce prince ne fit qu'ajourner par un de ces traités boîteux dont le résultat est d'exaspérer le mal au lieu de le guérir, étaient dûs pour une forte part à ces intrigues. Le roi avait conclu, sans coup férir, la paix à Berwick avec des sujets rebelles qui tenaient encore les armes à la main, et cela malgré l'opposition de la reine ², de Laud, archevêque de Cantorbéry, et du comte de Strafford, ministre et vice-roi d'Irlande, le plus ferme appui du trône. Charles qui, dans cette circonstance, avait cédé à de pernicieuses suggestions, découragea ainsi ses partisans et rendit plus arrogante encore l'attitude des mécontents. Ce qui leur donna plus d'importance aux yeux de la nation, c'est qu'en outre des obscurs comparses et des hommes qui avaient tout à gagner en troublant tout, on comptait aussi dans leurs rangs quelques-uns des plus grands noms de l'Angleterre, tels que les comtes de Northumberland, de Bedford, de Warwick, de Stamford, d'Essex et plusieurs autres lords, qui possédaient autant d'influence que de richesses. Il y eut à Londres des manifestations hostiles et des émeutes réprimées non sans peine : le sang coula dans les rues. Le roi put alors se repentir amèrement de son imprudence : à peine eut-il licencié ses troupes que l'armée écossaise, rendue plus insolente par son demi-succès, désavoua hautement le traité, dont elle répandit de fausses copies, conserva ses officiers en payant leur solde, et tout annonça une nouvelle insurrection, plus formidable encore que la première.

En face de ce danger qu'il aurait dû prévoir, le roi se hâta de rappeler d'Irlande, où il était retourné, le comte de Strafford ; et, d'après ses conseils, il prit le parti de convoquer un Parlement, pour le 13 avril de l'année suivante. On était alors au mois de décembre 1639, et il s'y prenait d'avance, afin de laisser à Strafford

¹ Madame de Motteville, *Mémoires*, t. II, p. 43, édition de 1822.

² « On dit que dans cette circonstance la reine Henriette insista d'une façon toute particulière sur la nécessité de mettre à mort le comte de Loudon, un des seigneurs écossais les plus compromis : « C'était, disait-elle, un exemple nécessaire. » On ajoute qu'elle poussa l'obstination à ce point que le marquis de Hamilton dut lui faire observer qu'elle n'était qu'un sujet, tout comme lui. Elle céda alors. » Oldmixon, *History of England*. Ce récit est-il vrai ? nous n'avons pu en contrôler l'exactitude, mais le caractère bien connu de la reine nous permet d'en douter.

le temps de réunir aussi un Parlement en Irlande, et d'obtenir de lui les fonds nécessaires pour lever une nouvelle armée. On voit que le défaut d'argent avait toujours été la pierre d'achoppement de tous les desseins du roi : aussi Henriette, qui le savait, usant de toute son influence sur les catholiques d'Angleterre, parvint-elle à obtenir d'eux un don de 40,000 livres sterling. Le vice-roi d'Irlande, avec son habileté et sa vigueur ordinaires, réussit de son côté à rassembler une somme suffisante pour lever, équiper et entretenir une armée de 8,000 hommes, et, fier de son succès, il revint à Londres, pour plaider chaudement la cause du roi devant le Parlement ; mais Pym, Hampden et les autres chefs de l'opposition avaient eu le temps de préparer le terrain. Au lieu de voter les subsides que demandait Charles pour combattre les rebelles d'Ecosse, le Parlement, en dépit des efforts du ministre, passa un acte qui désapprouvait cette guerre, et le roi n'hésita pas à le dissoudre, dès le 5 mai 1640. Seule, l'assemblée du clergé lui accorda une *bienveillance* de 4 schellings par livre, sur toutes les promotions ecclésiastiques, pendant six années consécutives ¹. L'Église épiscopale devait bien cette marque de gratitude au monarque, dont le zèle pour ses privilèges était devenu, sinon la cause absolue, au moins le prétexte plausible de la rébellion d'Ecosse, qu'il lui fallait combattre.

De leur côté, les puritains anglais et les membres du Parlement, forcés de se séparer, mais dont la popularité avait grandi par suite de leur refus d'impôts, n'eurent plus qu'une pensée : faire cause commune avec les presbytériens du nord, déjà en armes, et, par des soulèvements partiels dans les comtés d'Angleterre, tenir en échec les forces du roi. Charles, toujours aux expédients, en dépit des sommes qu'il avait trouvées dans la bourse de ses amis, se vit obligé de frapper d'amendes énormes les moindres délits et de monopoliser les objets de consommation journalière ¹ ; enfin le procureur du roi, Noy, se livra, dans l'intérêt du fisc, à de véritables exactions ². Strafford conseilla à Charles de faire revivre une loi, vieille de plusieurs centaines d'années, qui consistait à faire payer par tête à tous les habitants de la Grande-Bretagne une taxe proportionnelle,

¹ John Hampden, né à Londres et 1595, fut nommé membre du parlement en 1626. Le premier de tous, il donna l'exemple du refus de paiement de la taxe du *Shipmoney*, et fut ensuite un des membres les plus influents du long parlement. Ayant pris les armes contre Charles I^{er}, sous les ordres du comte d'Essex, il fut tué dans une escarmouche, près d'Oxford, en 1643. Il était cousin de Cromwell et se disposait, en 1637, à partir pour l'Amérique avec lui et Pym, lorsqu'un ordre du conseil vint défendre leur départ.

² Il y eut entr'autres le monopole du savon, qui, grâce aux réclamations bruyantes des blanchisseuses de Londres, y causa des troubles sérieux.

destinée à équiper et à entretenir la flotte : c'est ce qu'on appelait le *Shipmoney*. Un pareil impôt, entre les mains de la royauté, lui donnait un pouvoir presque sans bornes. « Avec cette seule loi, disait Strafford à Charles I^{er}, vous vous trouverez tout à coup plus puissant et plus absolu que tous vos prédécesseurs ¹. » Mais le ministre sentait que c'était là un moyen extrême et périlleux, et il chercha à entourer l'exécution de cette loi de tous les palliatifs et de toute la douceur imaginables. Elle n'en devint pas moins une des armes les plus terribles, dont l'opposition put se servir contre la couronne, et Hampden, qui le comprit, fut un des premiers à refuser absolument d'acquitter la part qui lui en revenait.

Pendant ce temps-là, l'armée royale se mettait en marche vers l'Ecosse, sous les ordres du comte de Northumberland, qui ne pouvait guère inspirer confiance au roi, et du comte de Strafford ; mais les Ecosseis, avertis à temps, prirent l'initiative en faisant irruption sur le territoire anglais. A cette nouvelle, Charles courut en poste prendre le commandement des troupes ; mais à peine était-il arrivé, que plusieurs lords d'Angleterre lui apportèrent une requête, en tout point semblable aux déclarations des presbytériens écosseis, de sorte que les nuages orageux qui s'amoncelaient au midi le menaçèrent d'un péril plus formidable encore que la tempête qu'il affrontait du côté du nord.

Se sentant ainsi pris entre deux feux, le roi hésita : en vain Strafford lui conseillait-il de profiter de son armée pour ressaisir l'exercice complet de son pouvoir royal et briser par la force les entraves qu'on cherchait à lui imposer ; Charles ne sut prendre que des demi-mesures. Les troupes, d'ailleurs, étaient aussi incertaines que mal commandées. Une trêve fut donc conclue avec les Ecosseis, qui consentirent à évacuer le territoire anglais, à condition que les deux armées seraient également payées par le roi : c'était autant de gagné pour ses ennemis. Aussitôt après, ce prince réunit à York le Grand Conseil des pairs, pour recevoir avec lui les plaintes des Ecosseis et arriver, si cela était possible, à un accommodement définitif. Cédant à l'un de ses goûts favoris, Charles se jeta dans des dissertations théologiques avec les commissaires de l'armée du Covenant ; il nourrissait l'espérance, un peu puérile, de les convertir par ses discours à cette Eglise épiscopale, qu'ils haïssaient au moins à l'égal de la religion catholique. Comme cela devait arriver, ces

¹ « A sa mort on placarda l'affiche suivante : « Les chirurgiens du roi, ayant procédé à l'autopsie du cadavre de Noy, ont trouvé dans son estomac une quantité de mauvais savon, dans sa bouche des proclamations d'impôts, dans son cerveau de vieux arrêts moisis, et dans son cœur : rien. » Philarète Chasles, *Charles I^{er}*, p. 160.

controverses religieuses avec des sujets rebelles se prolongèrent, sans amener d'autre résultat sérieux qu'un échec pour le prestige de la royauté. Parmi les pairs assemblés à York, plusieurs étaient des mécontents, d'autres des puritains amis des Écossais : aussi, sans prendre de parti décisif, se réunirent-ils pour conseiller au roi de convoquer un Parlement, qui l'aiderait, disaient-ils, à triompher plus aisément de ses ennemis. Charles y consentit, et les Chambres furent appelées à Westminster pour le 3 novembre. Le *long* parlement était constitué, et il devait vivre assez pour voir tomber sous la hache la tête de son roi.

Au milieu des agitateurs du parti de la révolution, se distinguait, par la fougue de son éloquence populaire, John Pym¹, un épicurien démagogue, sorte de Mirabeau britannique, qui, comme le nôtre, mourut jeune et suspect à tout le monde. Ami de Strafford dans les premiers temps de sa carrière, il s'était séparé de lui avec éclat, lorsque ce grand ministre était devenu le champion de la prérogative royale, et à partir de cette époque, ce fut Pym qui souleva au plus haut degré contre lui les passions de la multitude. N'était-ce pas Strafford qui était parvenu à lever une armée et qui avait conseillé au roi de s'en servir, pour écraser ses ennemis d'Angleterre aussi bien que ceux d'Écosse? Il fallait se délivrer à tout prix d'un si redoutable adversaire, sur la poitrine duquel venaient s'émousser tous les traits dirigés contre le roi : lui disparu, on aurait ensuite bon marché du trône.

Au lieu de chercher à amener une pacification si désirable entre les partis religieux et politiques, un des premiers actes du nouveau Parlement fut une accusation de haute trahison, lancée contre le ministre; une députation des communes, escortée par une populace furieuse, vint demander au roi qu'il fût mis en jugement, comme un perturbateur de l'Etat. Charles se refusa d'abord à les entendre; mais Strafford, avec cette intrépidité froide qui le caractérisait, l'ayant instamment prié de les laisser faire et de l'abandonner à ses propres forces, certain qu'il était de faire reconnaître son innocence, le roi céda et l'infortuné ministre fut enfermé dans la tour de Londres, au milieu des cris de mort d'une multitude exaspérée².

Bientôt le Parlement lui donna pour compagnon de captivité Laud, qui, en déterminant le roi à établir de force en Écosse la liturgie anglicane, avait le plus contribué à exciter les différentes sectes

¹ John Pym, né en 1584. Il fut d'abord un des chefs les plus actifs et les plus populaires de la rébellion contre Charles I^{er}, mais bientôt dépassé par des meneurs plus entreprenants, il mourut obscurément en 1643, délaissé par tous les partis.

² M^{me} de Motteville.

religieuses contre la couronne ¹. Il n'y avait plus d'illusions à se faire : la partie était engagée entre le Parlement et le trône, que le talent et la vigueur de Strafford auraient pu seuls défendre efficacement. A peine le ministre fut-il en prison que les interrogatoires se succédèrent chaque jour, sans interruption ; il n'y avait pas d'accusations ou de calomnies dont on ne le chargeât. Pym et les autres membres de l'opposition, maîtres désormais des deux chambres, montrèrent contre lui un acharnement sans exemple. A toutes ces attaques et à ces outrages Strafford répondait avec un calme, une dignité et une éloquence qui ramenaient à lui nombre de ceux qui s'étaient montré d'abord au moins indifférents et qui devinrent ensuite ses plus ardents défenseurs.

Malgré cela, la reine Henriette était dévorée d'inquiétudes sur le sort réservé à ce vaillant serviteur de la royauté. Convaincue de l'importance qu'il y avait à sauver un ami si dévoué et effrayée du découragement de Charles, elle mit au service de Strafford tout ce que son cœur possédait d'énergie et d'adresse féminine. Si, en fin de compte, ses efforts furent souvent plus nuisibles qu'utiles à celui qu'elle voulait défendre, sa conscience du moins n'eut pas de reproches à se faire : elle n'épargna rien pour arriver à un meilleur résultat. « Elle avait chaque soir des rendez-vous avec les plus méchants, qu'elle faisait venir par de petits escaliers dérobés dans l'appartement d'une de ses dames, qui était proche du sien et qui était à la campagne. Elle seule, avec un flambeau à la main, sans le vouloir confier à personne, les alloit trouver et leur offroit toutes choses, mais ce fut inutilement » ². Le seul qu'elle parvint à gagner fut lord Digby, jusque-là l'un des plus fougueux adversaires de Strafford, et qui prononça en sa faveur un admirable plaidoyer, bien capable de le sauver si les oreilles qui l'écoutaient n'avaient pas été fermées à toute autre voix qu'à celles de la passion et de la vengeance. Chaque jour, le roi et la reine se rendaient au Parlement, dans une petite tribune grillée, pour assister à l'interrogatoire de l'infortuné ministre et ils en revenaient le cœur désolé et les yeux pleins de larmes.

A la fin, le roi, reconnaissant que tous les moyens de persuasion et les offres de faveurs étaient devenues inutiles, avait résolu d'appeler à Londres les troupes qu'il savait mécontentes du Parlement et d'employer la force, pour arracher sa victime à la haine des Communes. Deux des chefs les plus importants de cette armée faisaient

¹ Les lords Finch et Windebank, qui faisaient partie du ministère étaient partis pour se réfugier en France.

² M^{me} de Motteville, t. II, p. 52.

partie de la maison de la reine : c'était George Goring et Arthur Wilmot ; Henriette s'ouvrit à eux des projets du roi et ils s'empresèrent de se mettre à sa disposition. Malheureusement elle avait affaire à deux ambitieux ; avant même de partir pour l'armée, ils se disputèrent le commandement en chef et leur querelle s'envenima au point d'amener entre eux une scission complète. Wilmot en parla au roi, tandis que Goring s'adressait à la reine, pour qu'elle fît valoir près de lui ce qu'il appelait son droit. Afin d'arrêter ce conflit, qui pouvait provoquer un danger sérieux, le roi fit choix de Henry Jermyn, l'ami commun des deux compétiteurs : c'était un esprit conciliant, bien fait pour arranger cette affaire, si la chose était possible. Il se chargea, en désignant l'un des deux pour le commandement de l'armée, de faire à l'autre de tels avantages qu'il ne lui resterait rien à désirer. Cependant la reine, réfléchissant au péril que courait Jermyn en se mêlant de cette négociation, si elle ne restait pas enfouie dans le plus profond secret, l'appela dans son cabinet et lui fit part de ses inquiétudes ; les ennemis du roi ne manqueraient pas de le chasser de la cour et d'expulser les serviteurs les plus dévoués de la famille royale, de sorte qu'ils n'auraient plus personne à qui se fier. En conséquence, elle engageait Jermyn à ne pas s'en mêler : « Si fait, il le fera » dit en riant Charles I^{er} qui entra dans le cabinet de la reine et qui l'avait entendue défendre quelque chose à Jermyn : « Non fait, il ne le fera pas, répliqua Henriette, riant aussi, et quand je vous aurai dit ce que c'est, je suis sûre que vous serez de mon avis. » « Dites donc, madame, répondit le roi, afin que je sache ce que vous défendez et ce que j'ordonne. » Elle lui exposa alors ses craintes, qu'il approuva, mais, étant tombés d'accord qu'il fallait tout hasarder afin de sauver Strafford, il fut convenu que Jermyn mettrait tous ses soins et toute l'adresse possible, pour accorder, sans bruit, les deux compétiteurs. Il y travailla de son mieux et, après bien des pourparlers, Goring, forcé de renoncer au commandement de l'armée, dissimula sa colère, mais le soir même il alla divulguer tout le plan du roi au comte de Bedford, l'un des principaux chefs des factieux ; nul doute du reste que Goring n'eût dès longtemps le dessein de perdre Strafford, dont la suprématie gênait son ambition. Les craintes d'Henriette se trouvèrent donc immédiatement justifiées : le Parlement envoya au roi une humble requête, pour qu'il donnât l'ordre qu'aucun officier de la maison de la reine ne pût quitter Whitehall : on avait découvert, disait-il, un grave complot, et Sa Majesté serait certainement bien aise que les coupables fussent punis. Goring, après sa triste équipée, était parti en toute hâte pour Portmore, dont il était gouverneur, et la reine, qui savait qu'une trahison avait eu lieu, sans

pouvoir en soupçonner cet officier jusque-là aussi brave que fidèle, fit avertir Jermyn, au milieu d'une fête, que tout était découvert, et qu'il se hâtât de se rendre à Portmore, où Goring lui faciliterait les moyens de passer en France. Lord Percy et quelques autres gentilshommes de la reine étaient déjà partis, pour s'y réfugier, Jermyn arriva sans défiance à Portmore, où Goring se montra fort surpris de le voir et lui avoua franchement ce qu'il avait fait, mais en lui jurant qu'il le sauverait; en effet, malgré les ordres du Parlement, il favorisa son départ pour la France.

Au grand étonnement de la famille royale, Goring se déclara ouvertement contre Strafford et ainsi contre le parti du roi. Plus tard, lorsqu'un message de la reine lui reprocha son ingratitude, après tant d'années passées dans sa maison, il répondit que son unique mobile avait été le chagrin qu'il éprouvait de n'être pas seul à diriger les efforts tentés pour le service de Leurs Majestés. C'est ainsi que l'égoïsme de cet homme porta le premier coup funeste à la cause royale. Le Parlement, s'autorisant du départ des principaux officiers de la maison royale, en changea d'un coup tout le personnel et plaça dans le service immédiat du roi et de la reine les principaux meneurs de l'opposition : ainsi le comte d'Essex, l'un des pairs mécontents, devint lord chambellan et son beau-frère, le marquis de Hertford, fut nommé gouverneur du prince de Galles, au lieu du comte de Newcastle. C'était un des chefs les plus importants par sa naissance du parti des puritains.

Le malheureux Strafford, privé du secours de Jermyn et de Percy, qui avaient juré de le faire évader de prison, s'il ne restait pas d'autre moyen de salut, et reconnaissant l'impuissance où se trouvait le roi, pour lui venir en aide, se considéra comme perdu. Il déploya moins d'énergie dans sa défense, regardant comme une peine inutile le soin qu'il aurait mis à disputer sa tête à la rage de ses adversaires. Sa fierté d'ailleurs s'indignait de cette lutte sans bonne foi d'une part et sans espérance de l'autre : il avait assez fait pour son honneur, et cette âme intrépide voulait se recueillir devant la mort.

Quelques historiens anglais ont dit et répété que, terrifiée par les hurlements de la populace qui réclamait la tête de Strafford sous les fenêtres de Whitehall, par les séditions qui troublaient chaque jour la ville de Londres, enfin par tout cet appareil menaçant que les révolutionnaires savent mettre en scène lorsqu'ils en ont besoin, la reine n'avait cessé de conjurer Charles d'abandonner son ministre dans l'intérêt de son propre salut et de celui de ses enfants. Admettre cette accusation, ce serait étrangement méconnaître le caractère d'Henriette; elle n'était pas femme à céder à de pareilles terreurs :

ses lettres et sa conduite pendant la guerre civile donnent d'ailleurs à ces bruits le démenti le plus absolu. Sa sincérité même, dans l'aveu de ses fautes qu'elle fit plus tard à M^{me} de Motteville, prouvent surabondamment que, si elle avait eu un pareil reproche à se faire, elle s'en fût accusée comme du reste. Elle a parfois écouté plutôt son cœur que son jugement ; la prudence et la discrétion lui ont aussi fait défaut dans quelques circonstances, mais jamais le courage. Ce qui a pu contribuer à accréditer cette calomnie, c'était l'attitude pleine d'effroi de la reine-mère, Marie de Médicis, à laquelle Henriette donnait toujours l'hospitalité dans son palais. Cette princesse exilée, poursuivie sans relâche par d'injurieux libelles, ressentait une véritable terreur de son impopularité et des émeutes continuelles de la rue ; la partialité aura confondu à dessein la fille avec la mère. Marie de Médicis, ayant alors insisté pour qu'on la renvoyât en Hollande, Henriette, pleine d'inquiétudes pour l'avenir, lui fit de tristes adieux, et, par l'ordre du roi, le comte d'Arundel, maréchal de la cour, l'escorta jusqu'à Douvres.

En dépit d'une dernière démarche faite par Charles I^{er} auprès du Parlement, Strafford avait été condamné à mort, et pour procéder à son exécution il ne manquait plus que la signature du roi. Il la refusa longtemps, malgré la pression incessante qu'on exerçait sur lui ; il n'y eût pas jusqu'au condamné lui-même qui, généreux et grand jusqu'à la fin, ne lui conseillât de le sacrifier, pour assouvir la rage des ennemis du trône ; à tant de magnanimité, le roi et la reine répondaient par des larmes de désespoir. Pendant cette effroyable crise et comme par un poignant contraste, se célébraient dans la chapelle de Whitehall les fiançailles de la princesse royale, une enfant de dix ans, avec le fils du prince d'Orange, Guillaume de Nassau, qui n'avait qu'une année de plus. Le mariage eut lieu en personne, le 2 mai 1641. C'était une alliance toute protestante et qui aurait dû combler les espérances des calvinistes d'Angleterre : au lieu de cela, le lendemain de la cérémonie, la populace forçait l'entrée de l'abbaye de Westminster, la pillait, et y commettait tous les excès habituels de la démagogie, aux cris de : Mort à Strafford !

Privé des moyens de répression et voulant éclairer sa conscience, le roi réunit alors une commission d'évêques et les consulta sur la conduite qu'il avait à tenir dans ces tristes circonstances : « Le roi, dit Juxon, évêque de Londres, ne doit agir que d'après sa propre conviction » : ce fut là le seul conseil qu'il put obtenir. Les jours se succédaient au milieu des plus navrantes irrésolutions et les menaces du Parlement ne laissaient pas un instant de repos à l'esprit troublé du roi. Enfin, fléchissant sous le poids des événements et le cœur débordant d'amertume, Charles apposa d'une main

mal assurée sa signature au bas de l'arrêt fatal¹. Ce fut un vrai délire de joie parmi ses ennemis, et, le 30 mai 1641, Strafford, après avoir reçu la bénédiction de l'archevêque Laud, était conduit à l'échafaud de Towerhill. Là, il prononça une harangue, dont le langage plein de fermeté et de patriotisme causa un frémissement d'admiration parmi les assistants et qui ne contenait pas un mot d'amertume contre son maître, qui l'avait abandonné². Il mourut ainsi sous la hache en héros et en sage.

Charles resta plongé dans la plus profonde douleur; Henriette mêlait ses larmes aux siennes. « Ah! disait-il sans cesse, sous prétexte d'arrêter une bourrasque populaire, j'ai excité une tempête dans mon sein³. » Ils sentaient tous deux que cette mort leur ferait perdre quelque jour à l'un la vie, à l'autre le repos⁴. On ne peut donc pas dire que le noble Strafford périt sans faire couler une larme, et victime des terreurs égoïstes de la reine!

Comte DE BAILLON.

(La suite au prochain numéro.)

¹ Le souvenir de cette faiblesse hanta tout le reste de la vie de Charles, comme un remords cuisant. Il écrivait à la reine trois ans après : « J'ai péché contre ma conscience : c'est la vérité et elle m'a saisi le cœur au moment où j'ai eu fait cette basse et coupable concession relative au comte de Strafford. » Harleian, M. S. 6988.

² En apprenant que le roi avait signé l'arrêt, il s'était contenté de dire : *Nolite confidere in principibus et filiis hominum, quia non est salus in illis.* M. Guizot. t. I. p. 185.

³ Elkon Basiliké. — *Précis historique sur Cromwell*, p. 154.

⁴ M^{me} de Motteville.

CHATEAUPAUVRE

VOYAGE DE DÉCOUVERTE DANS LES COTES-DU-NORD

On trouve encore en Bretagne des petits coins qui sont bretons, mais ils deviennent rares. Il faut se dépêcher de peindre d'après nature, car le modèle se dérobe rapidement, aussi bien les gens que le paysage.

On joue le *Voyage dans la lune* à Kerfeunteniois-de-Près'ho-raigne, et il y a une *photographeuse* au vieux bourg du Terfaou, qui tire les ressemblances, pour quinze sous et la chopine, avec sa « lanterne à soleil. » Le chemin de fer passe à Kerminiheuc sans plus s'étonner que s'il traversait Pantin; l'officier de santé de Lannelio, fils de l'ancien « reboutoux, » tue les bestiaux et les hommes avec de la vraie pharmacie, frelatée à Paris même, et j'ai vu (ah! je l'ai vu!) un idiot de Saint-Caradoc qui patinait sur des roulettes!

Donc, dépêchons-nous pendant qu'il reste un morceau de la vieille terre avec quelques bonnes gens dessus. Je vais vous raconter peut-être la dernière histoire du pays des grandes pierres et des chênes tordus, qui respire le sel de la mer en mangeant du blé noir et en buvant des pommes.

I

Vers la fin de l'automne, en l'année 1849, mon frère Edmond, qui revenait de l'île Maurice, eut l'idée d'acheter un petit domaine dans le département des Côtes-du-Nord. On lui indiqua comme étant à vendre un héritage de moyenne étendue qui avait un drôle de nom, Châteaupauvre, et qui était situé dans la paroisse de Saint-Juhel, sur la route de Pontivy à Saint-Brieuc.

C'était dit ainsi, du moins, dans les pancartes envoyées par le notaire. Mon frère, malade et fatigué d'une longue traversée, prit tous les renseignements voulus par correspondance et acheta sans avoir visité. Je veux dire tout de suite qu'il n'eût point à s'en repentir ; c'était une fort bonne affaire, qui est devenue excellente avec le temps. Tout était sincère et véritable dans l'énoncé de l'affiche, excepté ces deux mots : « sur la route. »

Au moment où j'arrivai à Rennes pour prendre mes vacances ordinaires dans ma famille, je trouvai mon frère qui se préparait à entreprendre le voyage de Châteaupauvre. C'était nécessaire deux fois : il fallait bien visiter enfin le domaine, et il fallait surtout en solder le prix, expressément payable à Saint-Juhel même, « en espèces sonnantes, » aux termes du contrat.

Il me sembla tout d'abord préoccupé plus qu'il ne fallait par cette expédition d'une trentaine de lieues, lui qui avait fait gaiement le tour du monde. Je m'en étonnai devant mes sœurs, et il me fut répondu :

— C'est que Saint-Juhel est plus éloigné que Maurice !

Elles auraient pu ajouter :

— Et plus reculé que le temps du roi Dagobert !

Au moins pour ce qui regardait la difficulté d'y faire parvenir le prix d'un immeuble.

Le lendemain, je trouvai mon frère entouré d'une douzaine de malles de grand format entre lesquelles il faisait un choix. Dans un coin, il y avait un bon tas de sacs d'argent, arrangés comme des pavés.

— Il faut que la malle soit forte, me dit-il d'un air soucieux, à cause des chemins, qui ne sont pas très-bons par là-bas.

Je connaissais, Dieu merci, depuis mon enfance, les chemins de notre Bretagne dont un grand poète a dit qu'ils sont faits pour empêcher les gens de passer, et je demandai :

— Est-ce que tu vas emporter ces sacs-là *en nature* ? Mets une liasse de billets dans ta poche ou prends une traite chez un banquier.

Il me jeta un regard équivoque, et je vis bien que j'avais dit une bêtise du même format que les malles.

— Ah çà ! m'écriai-je, les Côtes-du-Nord sont pourtant en France ? Qu'est-ce que c'est donc que ce pays de Saint-Juhel !

Il ouvrit son tiroir et y prit une lettre, pliée sur elle-même sans enveloppe. La carrure en était monumentale. Les caractères de l'adresse, tracés avec une plume géante qui faisait songer aux oiseaux préadamites, auraient pu être déchiffrés à portée de pistolet, si l'encre n'eût pas été jaune et le papier aussi. Quel papier ! robuste

comme un paillasson et plus grenu que la petite vérole de la peau des requins !

L'adresse contenait les nom et prénoms de mon frère, son titre de propriétaire, la rue, le numéro et, par prudence, la mention des deux rues aboutissantes, plus la prière de « remettre en mains. » Elle portait en outre l'empreinte très-fruste d'un grand timbre octogone qui dénonçait l'étude de maître Le Hervageur, notaire royal à Saint-Juhel-de-Bretagne, par Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), et le tout était dirigé à Rennes, département d'Ile-et-Vilaine, en Bretagne.

Je pris cette lettre avec un respect mêlé d'effroi. Et notez que plus tard je reconnus M^{me} Le Hervageur à première vue, rien que pour avoir eu communication de la lettre de son mari, tant elles se ressemblaient étonnamment toutes deux. J'ouvris la lettre. Elle était grand in-folio et se comportait ainsi en sa teneur :

« Monsieur, client et compatriote,

« Bonne note de votre très-honorée, retour de tous compliments et politesses que de raison. Je n'ai pas l'honneur de vous engager à chercher midi à quatorze heures pour envoyer votre argent, le pays ne s'y prête pas ; c'est tout uniment de l'apporter vous-même. La question des chemins est complexe : ils ont été bien endommagés sous la Terreur ; néanmoins on projette d'importants travaux pour l'avenir.

« Le pays n'admet pas les billets de la Banque. L'or est connu et apprécié, mais de difficile échange. Vos cédants ont entendu recevoir leur dû en écus de cinq francs, au titre ; ils ne refuseraient pas, cependant, les anciennes pièces de six livres à la pesée, comme ayant cours d'usage dans le pays, avec appoint de quatre sols et six deniers par double écu, sans garantie d'usure et roulage, dont acte sous réserves que de droit. Ma compagne vous en opérerait l'échange avec plaisir.

« Sauf meilleur conseil d'un plus capable, ne prenez pas les messageries ou concurrences. Frétez une voiture de louage et placez la caisse à l'intérieur, si possible, quoique nos routes bretonnes soient exceptionnellement sûres au point de vue moral. Si vous ne trouvez pas de voiture où la caisse puisse entrer, fixez-la derrière solidement, en ayant soin de faire tarauder « un jour de surveillance » dans la paroi postérieure de la carriole, à seule fin de ne pas perdre de vue ce qui est à vous.

« Vous avez la route royale jusqu'à Loudéac, mais à partir de Loudéac, méfiance. M. Trépivert, conseiller municipal, a {menacé

de tirer sur les voyers si on abaissait la côte au devant de son avenue, et alors les charrettes sont obligées de passer par le champ. Il a des opinions politiques qui l'imposent dans la contrée.

« Après ce passage difficile, vous ne trouverez plus de mauvais chemins, parce qu'ils ne sont pas encore faits. On compte bien les commencer l'année prochaine, s'il y a lieu. »

La lecture de cette lettre dont je n'ai respecté que le style, l'orthographe appartenant aux années comprises entre le mariage de Louis XIII et l'avènement du cardinal Mazarin, me plongea dans une véritable extase. Je vis en vision maître Le Hervageur, complété par sa signature avec paraphe en treillage et ses prénoms, Etienne-Olive, je vis sa « compagne, » je vis M. Trépivert et son arquebuse municipale, je vis enfin tout un prodigieux ensemble de choses datant du moyen âge et je me rêvai moi-même défendant la fameuse caisse, attachée derrière la carriole et pleine de testons à la croix contre des malandrins chaussés de sabots à la poulaine ! Pour la première fois de ma vie, je me sentais poète.

— Si tu veux, dis-je à mon frère, je vais aller avec toi.

— C'est que, me répondit-il, si j'avais été tout seul, j'aurais pu mettre la malle dans la voiture.

— Et alors, m'écriai-je, tu n'aurais pas tarauté un jour de surveillance dans la paroi postérieure pour avoir l'œil sur ce qui est à toi ! A quoi t'aurait servi la lettre du notaire qui vaut très-certainement trois fois plus que ton immeuble ? Il connaît le pays, le cœur humain et la route. La plus vulgaire prudence t'oblige à suivre servilement ses conseils.

C'était un peu l'opinion de mon frère qui, ayant considérablement voyagé, se conduit volontiers d'après les idées du pays où il se trouve. Alcibiade n'agissait pas autrement. Il passa la journée entière à courir ces étranges boutiques, moitié guinguettes, moitié messageries, où se louent, chez nous, les carrioles de voyage. Rennes n'avait pas encore de chemin de fer et il est certain que, pendant les vingt dernières années, ce qui regarde la locomotion a fait plus de progrès que tous les siècles passés n'en avaient pu produire en réunissant leurs efforts, depuis l'origine du monde ; mais c'est égal, la maison voisine du canal d'Ille-et-Rance où mon frère Edmond trouva sa voiture et son cheval existe encore ; la voiture aussi, et même le cheval qui boîte toujours, malgré son grand âge.

Il était de petite taille, mais il avait le poil long et la tête énorme. Il s'appelait Martin comme les ânes, les ours et tant de citoyens recommandables. Jamais je n'ai vu animal pour avoir l'air si mélancolique ; il baissait les oreilles mieux qu'un chien, buvait une

écuellée de cidre avec reconnaissance et savait manger la soupe à l'oignon.

J'ai oublié en ma vie bien des compagnons de plusieurs semaines ; avec Martin je ne passai qu'un jour, mais ses oreilles cassées, son poil crotté comme celui des vaches et son humble regard sont restés fidèlement dans mon souvenir : vous allez voir qu'il en valait bien la peine.

A trois heures du matin, la nuit suivante, Martin attendait à notre porte, traînant un des plus vilains véhicules qu'il m'ait été donné de voir dans tout le cours de ma carrière. Quand je descendis, la fameuse malle était déjà amarrée à l'arrière, juste sous le sabord carré qu'on avait ouvert à la scie, selon le conseil du notaire. C'était très-commode : pour peu qu'on se tint de côté, la tête un peu à l'envers, on pouvait causer avec les vagabonds qui vinrent s'asseoir sur la malle, à tour de rôle, tout le long de la route.

Le maître de Martin, qui avait nom M. Martin, nous quitta à l'entrée du Faubourg-l'Evêque et nous dit :

— Mon prop'neveu Martin va prendre la concurrence à six heures et sera à Loudéac aussitôt que vous, car parce que vous ferez reposer la bique à l'auberge de Merdrignac (la bique, c'était Martin, et ce riche adverbe *car parce que* se prononce *capask*). Vous n'avez point besoin de le taper, il n'en ira qu'à son idée. Comme la calèche n'a que deux roues, boutez-vous par devant aux montées pour pas que la charge enlèverait Martin en grand, les quatre pattes à gigotter comme une aragne. Sans quoi, du reste, pas de danger de rien, il vous mènera au bout, du même pied, — dont il en boîte d'un, derrière à gauche, pendant la première lieue, — excepté qu'il crèverait donc en route ; à vous revoir bien aises.

Elle fut rude, la première lieue, il n'y a pas à dire non. Mon frère, un des bons « meneurs » que j'aie connus, ne savait par quel bout prendre l'ami Martin qui, sentant la charge sous le ventre et non pas sur le dos, s'arrêtait de vingt pas en vingt pas pour se demander sans doute si le monde n'allait pas tourner sans dessus dessous. Il boitait à faire pitié, ses longs poils frémissaient et nous ne voyions plus sa tête qui pendait entre ses jambes. Au premier va-nu-pieds qui sauta sur la malle, il se retourna comme la monture de Balaam et je crus qu'il allait nous parler patois.

Nous fûmes plus d'une heure à faire cette coquine de lieue, et le manche du fouet d'Edmond caressa au moins douze museaux de rôdeurs à travers le vasistas. Notre malle donnait à tout le monde l'idée de s'asseoir dessus.

Mais aussitôt que le jour parut, vers quatre heures et demie, Martin prit son parti. Son jarret malade s'échauffa et il adopta un

bon petit trot de mouton qu'il garda tout le restant de la route. Ce sont des héros que nos bidets de Bretagne. Celui-ci avala ses vingt-sept lieues de trois heures du matin à la nuit, tristement, il est vrai, mais c'était son caractère, et sans autre récompense, qu'un picotin d'avoine, une chopine de cidre et une soupe à l'oignon.

Je dois dire que mes espoirs d'aventures se trouvèrent déçus ; le voyage se fit dans une paix profonde au milieu d'un pays sans horizon, plat comme les crêpes et qui ressemble éternellement à un verger de pommiers. Je vous mènerais donc d'une traite jusqu'à Loudéac sans une grosse fille de Gaël qui sauta brusquement sur la malle au haut de la côte de Saint-Méen pour nous affirmer qu'elle ne mentait jamais, « vrai pour vrai de vrai, parce que c'est péché » et que si le grand soleil continuait, « n'y aurait point de plée, (pluie) més'hui, ni brin ni peu, ça ne sert point de tromper le monde ! »

Le poids de cette joyeuse amie de la sincérité enleva Martin tout net au moment même où nous commençons à descendre la côte, et comme la carriole, bien lancée, roulait de tout son cœur, Martin nous offrit, l'espace de cinq ou six cents pas, le spectacle prophétisé par son maître, nageant à trois pieds de terre entre les deux brancards à pic, soutenu qu'il était en équilibre par sa sous-ventrière, et gigotant comme une « aragne. »

La grosse fille était incapable de nous soulager en sautant sur le chemin parce qu'elle trépassait à force de rire. Elle criait en se tordant :

— Ah ! le jeu ! le jeu ! le jeu que j'ai à voir une chose de même, que ça ne m'était poin'encore arrivé avant més'hui, sûr et vrai comme à confesse ! La drôle de bête ! qu'elle équerpit équerpissant de ses quat'pattes, semblaiblement que si c'était censé une vache de chène (hanneton). Pour du jeu, j'ai du jeu ! ah ! mais dam oui, ma chère !

Au bas de la côte, Martin retrouva terre parce que la grosse fille descendit. Il avait déjà repris son train-train que nous entendions encore la voix jeune et forte de notre compagne d'un instant riant et criant :

— C'est moi la Jouanne de chez les Morin du haut, à la montée du bourg de Gaël, sûr et certain, dont la ménagère n'a plus qu'un bras, pauv'chrétienne, aussi vrai qu'elle a deux langues ! Je suis marrie assez de ne point savoir le nom du gevâ (cheval). Bonsoir à revoir. Je vas les bénaiser tertous chez nous, avec le jeu que j'ai eu par vot'vilaine bête qui nâge hors de l'iau !

Nous arrivâmes à Loudéac, (c'est Loudiâ qu'il faut prononcer), calvaire des sous-préfets, aux environs de quatre heures du soir,

sans avoir éprouvé le moindre accident. Le prop'neveu de M. Martin nous attendait, débarqué de la concurrence depuis plus d'une heure. Il avait eu déjà le temps de goûter le cidre de sept cabarets et nous donna sa foi jurée que nul part il ne l'avait trouvé si « droit en goût » qu'aux Trois-Maures. Les Trois-Maures étaient l'enseigne de l'établissement des Martin, oncle, neveu et gevâ. Il me serait impossible de vous renseigner à fond sur les deux premiers ; ma mémoire est surtout présente en ce qui concerne Martin-gevâ, seul membre de la famille avec qui j'aie entretenu des relations de véridable intimité.

Avant d'aller plus loin, je prendrai la permission d'avertir le lecteur, que les habitants de cette partie de la Bretagne ne sont pas beaucoup plus véridiques que les autres citadins et paysans composant le suffrage universel en notre pays de France, malgré la redoutable dépense qu'ils font d'affirmations solennelles, de serments et même d'exhortations éloquentes destinées à inspirer à autrui l'horreur du mensonge. C'est un trait de mœurs tout uniment ; on peut dire que, dans deux départements et demi, le fameux « faut pas mentir » et ses variantes innombrables forment le fond de la langue ; méfiez-vous, si vous voulez.

Il nous restait à faire cinq lieues dans cette contrée heureuse et voisine de l'état de nature où les chemins sont des obstacles, parce qu'on appelle ainsi des tranchées raboteuses et boueuses, dont le creux est marqué par deux lignes non interrompues de fondrières. Il y en a où les alternatives des roches saillantes et des trous sont calculées avec une si remarquable habileté qu'une charette neuve s'y use en deux kilomètres, et qu'elle finit par rester là, obstacle nouveau, monument de misère, n'ayant pu ni aller en avant, ni retourner en arrière.

Avec le temps, les gens à qui elle appartient, ou d'autres l'emportent petit à petit, pièce par pièce, et il ne reste rien pour avertir les téméraires qui viendront. Ainsi les plus terribles naufrages ne laissent aucune trace sur l'immensité perfide de l'Océan.

Il ne faut pas croire pourtant que les Bretons des Côtes-du-Nord ne travaillent pas à leurs chemins. Bien au contraire, ils les tourmentent incessamment, et dans aucun pays, on ne prend autant de peine ; mais ce n'est pas pour rendre la voie praticable, c'est pour « cueillir » la fange qui est au fond des trous et la porter religieusement sur les champs voisins. Et ce travail intelligent est cause que la dent du roc monte sans cesse, plus profondément déchaussée, entre deux abîmes qui vont se creusant toujours.

S'il vous arrive de rencontrer un brave riverain, acharné à cette désastreuse besogne, ne vous gênez pas pour lui faire une obser-

vation amicale, il la comprendra, mais sans l'admettre, et il vous répondra, usant de cette aspiration emphatique qui remplace l'article démonstratif entre Saint-Brieuc et Pontivy.

— H'est l'âme de mon pré !!!

Je ne sais pas si vous comprenez : les prés, là bas, vivent de l'agonie des routes.

Ceux qui sont philosophes ajoutent :

— Le chemin n'est poin'à personne, et mon pré est à moi !

Est-ce clair ?

Nous fûmes un peu plus du quart d'une journée à faire nos cinq lieues : de quatre à dix heures et demie du soir. En quittant Loudéac, nous avons trouvé l'illustre côte, préservée des voyers par les opinions politiques de M. Trépivert. Les diligences elles-mêmes prenaient la lande pour ne pas franchir cet abominable passage et et au sommet de la montée, nous trouvâmes les vaches du conseiller municipal broutant la grande route où la bonté de Dieu avait semé de l'herbe, depuis que personne n'y passait plus.

A partir de là, nous eûmes encore trois bonnes lieues de grand chemin à peu près praticables ; puis nous tournâmes un coin de lande que je vois encore d'ici, à gauche, en montant vers Saint-Jubel et Martin (le gevâ) disparut tout à coup dans la boue, pendant que Martin (le prop'neveu) s'arrachait les cheveux en jurant contre le pays.

— Ce n'est point rien, dit une voix au sommet d'un talus surplombant comme une falaise : Y a des passées plus mauvaises qu'ici. C'est-il vous qu'est le bourgeois, censément arrivé ?

Mon frère qui suait sang et eau à dégager sa bête n'entendit pas.

— Tout de même, reprit la voix paisible et indifférente, si c'est que vous ne voulez point me répondre de politesse, je m'en moque assez. J'étions venus parce que monsié Hervagieux avait dit comme ça de même que l'achetoux s'en viendrait més'hui. Monsié Hervagieux, c'est le notaire. Bonsoir à vous revoir, je m'en vas ben aise.

Je me hâtai de le rappeler criant :

— Qui êtes-vous, mon brave homme ?

— C'est moi Bodin, me répondit-il, et Yaume aussi ; Yaume Bodin.

Et mon frère aussitôt :

— Bonjour Bodin, comment va, ma vieille ?

La connaissance ne fut pas longue à faire. Bodin était un grand vieux paysan de haute mine qui tenait par bail la principale ferme de l'héritage acheté par Edmond. Il descendit aussitôt de sa falaise et dit avec bonté, mais très-froidement :

— Alors, c'est donc que c'est vous, l'achetoux ? Vot'santé ? Et chez vous ? Les autres étaient de bons maîtres, mais c'est égal, on n'a point encore rien contre vous, puis qu'on ne vous connaît point.

II

Voilà un homme qui me plaisait, ce grand vieux paysan. Il se tenait droit avec son large chapeau sur-la tête où le vent du soir jouait dans ses cheveux blancs, mais sa fierté même avait bonne odeur de courtoisie. La froideur discrète qu'il opposait aux familiarités de son nouveau propriétaire m'allait. Mon frère, le plus cordial des hommes, lui tendit la main, et alors seulement, Bodin se découvrit d'un grand geste pour caresser une mèche de ses cheveux qu'il tira en avant.

La brume commençait à tomber. Martin neveu, qui s'impatientait de tous ces salamalecs, eut la mauvaise idée de s'impatienter.

— Allons, vieil andouillard, dit-il en style du Faubourg-l'Évêque de Rennes, moins bien habité, en somme, que le faubourg Saint-Germain de Paris, pas tant de manières ! Tire-nous de là, leste et prompt !

Bodin remit son chapeau, se tourna tout d'une pièce et lui posa sur l'épaule une main qui devait être lourde comme plomb, car les jarrets du prop'neveu phèrent.

— Je n'ai pas voulu vous affronter, l'ancien..., commença-t-il aussitôt.

— C'est bon, interrompit sévèrement le vieillard : j'ai assez parlé avec vous. Ne recommencez point !

Puis, prenant le cheval par la bride :

— Dia ! dia deçà ! Haï dur ! haïte !

Martin (pas le neveu) connaissait son monde. Il obéit du premier coup à cette voix et à cette main, dignes de commander. L'instant d'après nous roulions paisiblement dans un de ces larges chemins, à peine tracés, il est vrai, mais si doux qui vont on ne sait où à travers nos landes. Le neveu avait repris sa place à la tête du cheval. Mon frère essaya de lier conversation avec Bodin qui marchait assez loin dans les ajoncs et qui répondit :

— J'ai monté jusqu'à la grand'route, tout seul, à cause que ça se doit tenant par mon bail la ferme de trois cents écus. Si on la diminuerait au prochain venant renouvelage de la saint Michel, ce serait juste. Vous allez trouver les gars et les filles en devalant la forêt, j'entends les miens, et par après tout le monde de vos autres métaïries qu'ont été aussi mandés d'aller par le notaire, mais personne n'a daré (osé) cheminer si avant que moi, comme de raison.

— Alors, M. Le Hervageur vous a dit mon nom ! demanda Edmond.

— Le nom n'y fait point de rien. Vous êtes l'achetoux, et nous

vous devons vos rentes. Monsiér Hervagieux parle assez ; mais on ne l'écoute point.

Cela dit, le solennel bonhomme se renferma dans le silence, éloigné qu'il était de cinquante pas pour le moins et criant dans la langue universelle « hue ! » quand il fallait tóurner à droite, « dia ! » quand il fallait aller à gauche.

— Il n'est pas commode, mon fermier Bodin, fit observer mon frère qui semblait soucieux.

Nous ne trouvâmes pas la forêt qu'on nous avait annoncée en dévalant. J'appris plus tard qu'elle n'existait plus depuis des centaines d'années, mais que tout un quartier du pays avait gardé son nom. C'était une queue des grandes futaies de Lorges, encore debout, Dieu merci, autour du château ducal de ce nom qui avait déjà changé de maîtres, plusieurs fois, depuis les Choiseul-Praslin avant d'être la demeure d'un puissant maître de forges, son propriétaire actuel. La forêt de Lorges elle-même était aussi, dit-on, une queue de ces célèbres bocages de Brocéliande où se promenèrent jadis tant de poètes chevaleresques et dont on voit encore de beaux restes autour des hauts fourneaux de Paimpont.

Nous ne tardâmes pas, cependant, à rencontrer, par groupes de deux ou trois ; une douzaine de gars et cinq ou six filles qui représentaient les vassaux de mon frère, bien plantés pour la plupart et de bonne mine. Moins discrets que le vieillard, ils se mirent à marcher autour de la voiture en devisant tout bas, c'est-à-dire juste assez haut pour être entendus à une portée de fusil.

Les filles surtout vous avaient des voix gémissantes, toutes montées en mineur, mais d'une sonorité extraordinaire. Nous comprenions très-bien leur patois qui n'est pas sensiblement différent de celui du pays de Rennes, mais mon frère ayant risqué une seconde tentative pour lier conversation, n'obtint pour réponse que des rires étouffés dont, malgré la meilleure volonté du monde, on ne pouvait pas prendre la signification en bonne part,

En outre, les lambeaux de conversation que nous saisissions à la volée n'étaient ni respectueux ni même bienveillants. On n'y désignait mon frère que sous le nom de *Pachetoux*, et il semblait qu'on fit rejaillir jusqu'à lui quelques éclaboussures de l'évidente impopularité qui incombait à M^e Le Hervageur. Les filles disaient que nous n'étions point *damasquins* (élégants) pour des maîtres, n'ayant point tant seulement des *fichus* bleus ni rouges à nous cravater le cou, point d'épinglettes à nos chemises, ni même de lunettes dorées comme le monsieur percepteur de Saint-Juhel-de-Bretagne.

Notre carriole ne leur semblait pas laide, et même le trou carré pratiqué par derrière excitait en eux une curiosité voisine de la sym-

pathie, mais ils n'avaient jamais vu un si vilain animal-bête que Martin le gevâ, et ils ne se gênaient pas pour dire :

— On n'en aurait point cinq écus à la foire ; j'aimerais mieux me couper ma langue que mentir !

— Approchant, il a l'air qu'il serait l'ancien viau d'une bourrique qu'aurait fréquenté d'avec un pourciau pour le mariage !

— Oh ! là là ! c'est la vérité que je dis : ça ne reluit guère pour un gevâ de bourgeois !

Mon frère écoutait tristement. Il me dit :

— J'ai été chez les sauvages de Madagascar qui s'entre-mangent, mais je les faisais rire à volonté. Ceux-ci sont plus durs.

— Christophe Colomb, répondis-je dans des cas pareils, prédisait une éclipse, et cela le mettait en vogue. Trouve ton éclipse.

Il soupira et reprit :

— Je ne plaisante pas. Le vieux m'a appelé *bourgeois*, c'est déjà froid ; ils disent *not'maitre*, ou au moins *not'monsieur* à ceux qu'ils aiment. Mais s'ils se mettent à m'appeler *l'achetoux*, je donne ma démission et je revends à perte !

— Tranchy une brèche ! ordonna en ce moment la voix lointaine du père Bodin.

Je n'avais pas remarqué que la plupart des gars avaient leurs outils, des pics, des pelles et aussi des haches. Nous arrivions devant une clôture de lande toute neuve. Ces clôtures ne sont point semblables aux fossés ordinaires, munis de broussailles et portant même la plupart du temps de très-vieux arbres, surtout des chênes. Dans les landes, on clôt avec des murs de terre, formés de mottes de bruyères, coupées en carré et surperposées. Quand cela prend bien et qu'il y pousse de ajoncs, on obtient ainsi des barrières formidables.

La clôture qui nous barrait le passage avait bien pris. La nuit était tombée ; à la lueur de la lune, cette muraille d'ajoncs verts et robustes présentait un obstacle qui nous paraissait impossible à franchir.

A la voix du vieux fermier, tous les gars s'élançèrent à la fois et en un clin d'œil les hautes touffes de genêts épineux furent couchés.

— Ah ça ! s'écria mon frère, est-ce que ça n'appartient à personne, ici ?

— Ça appartient à vous, bourgeois, répondit Bodin.

— À moi ! nous sommes donc déjà arrivés ?

— Guère n'en faut. Une ou deux *hûchées*, approchant d'à peu près, environ.

— Ou trois, dit un gars en riant.

— Ou bien quatre, ajouta une fille : qui aurait le malheur de

mentir perdrait son salut, rien que pour une pauvr'fois par péché mortel !

— Ma belle bichette, demandai-je précisément à celle-là qui était laide à faire plaisir, combien de temps nous faudra-t-il pour être à la maison ?

— Ah ! dame, de vrai, me répondit-elle d'un accent pleurard, je ne suis poin' une bique ni biquette, et jamais les autres maîtres d'autrefois ne m'ont parlé si malheureusement ! De la dureté j'n'en voulons point par ici !

Je crus qu'Edmond allait me battre.

— As-tu envie que je mette demain la propriété en vente ? me dit-il. A en juger par les pieds d'ajoncs qu'ils viennent de couper, hauts comme des pommiers, gras comme des asperges, ça doit être la terre de Chanaan ! Tâche de te taire, tu ne sais pas leur parler et tu ne feras que des maladresses !

— Avec ça que tu réussis, toi ! rispostai-je assez aigrement.

— V'là les deux achetoux qui s'entre-jurent ! dit-on distinctement dans le noir : y a du jeu à les ouïr se herpailler !

— Quoi donc qu'il t'a causé, la Fanchune ? demandèrent en même temps dix voix à celle que j'avais appelée ma bichette.

— Il m'a affrontée de mots que je ne sais point, dâ ! répondit-elle, contre mon innocence, bien sûr, et ma conduite d'honnêteté, à me conseiller du mâ (mal).

— Ce n'est point vrai ! déclara une jolie petite brune, tu n'es poin' assez venante pour ça, vère, vraiment ; je ne saurais mentir !

— C'est-il vous, Guelonne, s'écria aussitôt la Fanchune, qu'est mieux venante que moi, faut le dire !

La querelle ne fit pas long feu, deux soufflets retentissants éclatèrent dans le silence de cette nuit champêtre, les coiffes volèrent en lambeaux, les mouchoirs de cou aussi et les chignons échevelés s'éparpillèrent, pendant que la Guelonne et la Fanchune tapaient à tour de bras en poussant des cris véritablement lamentables.

— Sépare-les ! dis-je à mon frère, ça va te planter en Salomon dans le pays, du premier coup.

Il haussa les épaules et prit sa plus grosse voix pour demander :

— Qui est-ce qui a gagné mes dix sous ?

Un silence religieux se produisit aussitôt et les deux combattantes s'arrêtèrent.

— Laquelle a le mieux cogné, reprit mon frère : Fanchune ou la Guelonne ?

Tout à l'entour on murmura avec l'accent d'une profonde stupéfaction :

— Vère vraiment ! Qui qui lui a dit les noms de leux baptêmes ?

Mais la Guelonne et Fanchune ne s'arrêtèrent pas à ce qu'il y avait de miraculeux en ceci. Comprenant que les dix sous seraient pour la plus cognante, elles se ruèrent l'une contre l'autre avec un courage qui promettait mort de pataude.

J'ai besoin de vous dire ici que vous n'avez aucune idée du prix de l'argent en Bretagne, il y a seulement dix ans. A l'assemblée de Bonamour j'ai mangé des poires détestables qui coûtaient *une* centime les deux douzaines, avec le double treizain et les bénédictions de la marchande.

Au moment où la bataille reprenait, plus sérieuse, mon frère cria comme on fait pour arrêter les *harnois* (attelages) en champ :

— Hue-ho ! à bas les pattes ! Comme je n'ai pas envie de coucher ici, on va partager la récompense.

— Cinq sous à chaque ?

— Non, la petite pièce blanche à toutes deux. Et qu'on s'embrasse !

Il y eut un long chuchotement.

— Ah dame ! ah dame ! vère vraiment ! Ça fait vingt sous d'une seule fois ! Il a donc bravement de l'*argien* (argent) !

— C'est trop, me dit tout bas Edmond, je gâte le métier, mais il fallait frapper un coup de géant !

C'était fait. L'éclipse de Christophe Colomb m'a toujours paru de la Saint-Jean depuis lors. La Guelonne et Fanchune arrivèrent en se tenant serrées et criant :

— Oh ! là là ! si ça fait du jeu à not' bourgeois qu'on s'embrasse, je nous embrasserons fort, fort ! et *terjou* ! (toujours).

— On va s'estrouffer si not' bourgeois ça l'amuse !

Et deux par deux, les gars d'un côté, les filles de l'autre se mirent à s'entrepanser dans les bras les uns des autres. Mon frère me défendit de rire.

— En route ! commanda-t-il.

La clôture avait une large brèche, et nous nous trouvâmes comme par enchantement dans une mare qui était véritablement de toute beauté. La clôture pendait sur un chemin où nous venions de tomber. Martin neveu qui avait de l'eau jusqu'aux cuisses commença à maudire mieux qu'un payen. Au bout d'une cinquantaine de pas, nous étions dans une obscurité complète parce que le chemin s'enfonçait entre deux talus, couronnés par des haies de prunelliers, de houx, de ronces et de cœudres (coudriers) qui faisaient voûte en dessus de nos têtes.

A droite et à gauche de nous, dans les champs riverains, nous entendions marcher notre escorte, désormais invisible, divisée en deux groupes qui causaient confidentiellement, d'un champ à l'autre, par dessus la capote de notre infortuné véhicule.

Je sentis une fraîcheur à mes pieds : c'était l'eau qui entraît chez nous et qui caressait mes chevilles. Martin neveu grimpa sur Martin gevâ en criant :

— On va nous naufrager, aussi vrai comme il n'y a pas de bon Dieu dans ce pays-là !

— Je n'aimerais pas à me noyer, dis-je à mon frère, avant d'avoir visité ta propriété, qui doit être drôle.

— Tu voulais des aventures ! me répondit-il, moitié riant, moitié consterné : en voilà !

La conversation allait, cependant, à trente pieds au-dessus de nous, et cela nous fournit au moins l'occasion d'apprendre un certain nombre de noms de baptême, usités dans la contrée : Pelo, Mathau, Fancin, Agie, Renotte et Chinot. Des étymologistes hardis font venir cheval d'*equus* ; vous trouverez peut-être aussi surprenant que Chinot soit, dans les Côtes-du-Nord, le diminutif de François.

— Si on s'était bûchées, nous deux, Agie, dit une voix mélancolique et vigoureusement timbrée, on aurait eu les pièces blanches, au lieu de la Fanchune et la Guelonne.

— De vrai, de vrai, ma Guitte, répondit Agie, mais ne sommes point chançouses, vère vraiment, toi ni moi.

— Mathau !

— Chinot !

— Not'papa dit comme ça disant que toute l'*argiein* du bourgeois pour payer le domaine est dans la grand'boîte derrière qui pend.

— Si ça se peut !

— Et les frais de loi, et le dû des papiers, et les hypothèques !

— Alors par alors, y en a, de l'*argiein* de ville dans c'te grand'boîte-là ! ah ! nom de nos poules ! c'n'est point pour jurer qu'est péché.

Je ne peux pas vous donner l'accent de leurs voix où tremblait la ferveur de leur dévotion pour l'« *argiein* de ville. » Ils épanchaient l'intime sentiment de leurs cœurs d'un talus à l'autre et chacune de leurs paroles caressait la grand'boîte en passant sur nos têtes.

Je voulus regarder mon frère, car j'étais pris d'une vague frayeur. La grand'boîte m'inquiétait, et je ne voyais pas avec plaisir les passions qu'elle allumait. Mais j'eus beau écarquiller mes yeux tout larges, je ne vis rien. Littéralement, il faisait noir comme au fond d'une cave.

— As-tu entendu ? murmurai-je.

— Bah ! bah ! fit-il. Me crois-tu sourd ?

Mais il me sembla que sa voix n'était pas très-assurée.

Heureusement qu'il éternua en tonnerre et qu'il s'écria :

— Il ne manquait plus que ça ! Me voilà enrhumé du cerveau !

J'aurais de la peine à exprimer, même dans la langue d'or des poètes, de quel baume cette simple parole m'arrosa le cœur. On ne se plaint pas d'un rhum de cerveau quand on croit courir le risque d'être assassiné.

— Ah ! dis-je, tu m'as fait du bien ! merci !

— Est-ce que tu avais peur ? Nous ne sommes pas ici dans ton Paris, plein de brigands, malgré ses rues si bien pavées et ses becs de gaz...

La voix grave du père Bodin se fit entendre en ce moment au haut du talus.

— Dieu vous bénisse, bourgeois, dit-elle. Est-ce que vous avancez un petit peu ?

— Pas beaucoup, répondit mon frère. Le chemin dure-t-il longtemps comme ça ?

— Je vas vous dire, y a que nous ne savions point que la grande iau était venue d' à haut, més' hui.

— La grande eau ?...

— Guettez un petit, vous entendrez le moulin qui va.

Je l'entendais, moi, depuis deux ou trois minutes, le moulin. Un trait de lumière m'éclaira.

— Nous sommes dans la rivière m'écriai-je ?

— Ah ! mais dame oui, répartit le père Bodin, et y avait besoin de l'iau d' à haut pour meudre par bas, à la roue, not bié nà, (blé noir.)

Le long des deux talus qui étaient bien véritablement des rivages, un éclat de rire plein de bonne humeur se propagea pendant que les gars et les filles répétaient :

— Not' bourgeois, y avait besoin d'iau peur meudre à la roue, Dieu vous bénisse et chez vous !

— Chez moi ! s'écria mon frère dont les oreilles, d'habitude, ne mettaient pas si longtemps à s'échauffer, je ne sais pas si nous y arriverons cette nuit, chez moi !

— Je vas vous dire, continuait le vieux Bodin, j'avons pris le plus long, parce que M. Hervagioux nous avait recommandé comme ça de ne point vous mener à vot' noblesse, avant que vous lui auriez compté-pesé la vaillance du contrat, écus-écus, chez lui, les frais itout, et la note de son mémoire. V'là ce que c'est.

Et les deux rives répétèrent dans le noir :

— V'là ce que c'est ! not' papa l'a dit, pour sûr et pour vrai, sans mentir.

Il ne faudrait pas vous méprendre à ces mots « Votre noblesse. » Dans la langue du pays, on désigne ainsi les maisons qui ne sont ni

cabarets ni fermes, et spécialement celles qui portent une girouette au milieu du toit.

Une maison neuve ne peut jamais être une noblesse, quand même elle aurait un petit clocher et un coq au bout.

Mon frère gagna encore ici un point dans l'estime du pays, car, au lieu de paraître fâché, il s'écria :

— Une brave idée que vous avez eue là, mon ami ! On aurait été obligé de faire un voyage demain, et comme ça les fonds seront tout portés.

Ce qui fut accueilli par l'éternelle affirmation :

— Vère vraiment ; tout va droit quand on n'ment point.

Et ça et là des deux cotés de la grande eau :

— Il n'est point tout de même trop bête, cet achetoux-là, pour un achetoux.

— Ah ! mais nona ! nona ! Il devise comme un quelqu'un d'esprit, assez !

— Et qu'il a mine de bonne personne, on dirait à l'ouïr !

A mesure que nous avancions, le toc-toc du moulin devenait plus distinct et nous commencions d'entendre la chute. Mais tout-à-coup, notre bidet s'arrêta court.

— Il y a un mur ! dit Martin neveu, et un chêne en travers dessus !

— Avance ! ordonna mon frère.

Mais un concert de voix à la fois railleuses et lamentables tomba du champ de droite :

— Oh ! là là ! là ! là ! not'papa, guettez voir ! Le fossé a craboulé dans le chemin, et il a emporté la grand'souche !

Car c'était bien la rivière où nous étions mais c'était le chemin aussi. Il y a en Bretagne des sauvageries de ce genre si invraisemblables qu'on hésite à les rapporter. A l'heure où nous sommes, je pourrais citer encore des chemins de communication où la rivière passe tranquillement, obligeant les bêtes à patauger jusqu'au ventre, tandis que les piétons traversent sur une rangée de pierres pointues, au risque de leur cou. Parmi ces pierres, il y en a toujours deux ou trois qui sont fées, et qui basculent dès qu'on y met le pied.

Le lecteur doit comprendre maintenant pourquoi l'eau était si terriblement haute dans ce boyau à demi-souterrain qui cumulait les fonctions de route et de rivière. Non-seulement, on avait levé les vannes des viviers supérieurs, mais l'éboulement du terrain voisin avait formé une chaussée d'occasion, heureusement imparfaite qui nous mettait dans un véritable étang.

Pour le coup, le papa Bodin s'émut pour tout de bon et nous l'entendîmes qui disait :

— Ça ne se doit point nullement de faire du deuil au bourgeois. J'auriomes dû y aller voir avant de le fourrer de même dans l'iau jusqu'à je ne sais pas où. J'ai de la repentance, ah! Dame oui! Dia de ça! ahite! devalez, les afants! et crevez l'boulis au galop, qu'il passe!

Ce n'était pas un petit travail que de crever l'éboulement, à cause du chêne qui tenait par racines au talus. La place qu'il avait occupée restait vide; un rayon de lune arrivait par là jusqu'à nous, éclairant l'eau qui était limpide comme du cristal et qui courait gaiement entre les branchages encore verts de l'arbre tombé.

Il n'y a pas à dire, personne n'y mit de paresse, gars et filles dévalèrent en se laissant glisser, pendant que trois ou quatre haches attaquaient les racines du chêne vaillamment.

Et ahite! haïdur! Les pelles, les pioches, les houes, tout marcha si bellement qu'au bout d'une demi-heure, le chêne était rangé de côté et le *boulis* abaissé au ras de l'eau.

— Avance! ordonna de nouveau mon frère au neveu qui avait allumé sa pipe et grognait, les mains dans ses poches.

Mais malgré tout, nous étions solidement embourbés. Il y avait des roches sous la terre entassée et Martin gevâ, après deux ou trois efforts infructueux, laissa tomber définitivement ses oreilles comme deux chiffons mouillés.

— Les enfants! dit papa Bodin qui était dans l'eau jusqu'à la ceinture, faut dételer l'fils d'pourciau et vous mettre en brancards!

Mais mon frère se leva tout debout sur le devant de la carriole. Il avait enfin son éclipse, la vraie, bien supérieure à l'histoire des deux pièces blanches.

— Pas besoin de tout ça, dit-il, on va vous montrer comment les bêtes se mènent! Décrochez la malle, elle pèse trop lourd, enlevez mon frère qui est de Paris, et laissez-moi faire à moi tout seul!

Il y eut un moment d'hésitation et le père Bodin murmura :

— Bourgeois, vous allez risquer un malheur d'accident, pour sûr!

Mais les gars et les filles avaient trop d'envie de toucher, de manier, de soupeser la grand'boîte! Ils s'élançèrent tous à la fois et les cordes volèrent en brindilles, pendant que le bonhomme Bodin, tout seul, me prenait sur ses épaules et me déposait au bord.

Je pense que j'avais honte de déshonorer ainsi Paris, mais pas assez pour me refuser à ce sauvetage. Du reste, ma lâcheté ne fut point remarquée, couverte qu'elle était par l'enthousiasme presque muet, mais d'autant plus profond qui opprimait les poitrines autour de la malle contenant l'argent de ville.

Je ne sais plus bien ce qu'elle pouvait peser cette malle; je ne saurais même pas dire la somme qu'elle contenait. La chose cer-

taine c'est que c'était lourd, car ils se mirent au moins dix pour la porter comme un corps saint. Et ceux qui ne pouvaient pas trouver place pour porter, frottaient et caressaient. Il n'y avait pas là un cœur qui ne battit la fièvre des grandes et religieuses amours.

Songez donc ! C'était plein d'ARGIEIN, comme ils prononcent le mot argent avec d'indicibles tendresses. Il n'y avait là-dedans que de l'argiein, de la bonne, de la chère, de la sainte argiein ! Sous quelle forme ? Des pièces de cent sous, le plus noble ouvrage qu'on puisse faire avec de l'argiein !

Savez-vous ce que vaut une pièce de cent sous dans un pays où l'on peut se donner cinq ou six coliques de poires pour 1 centime ? Dans un pays où le chef, le notable par excellence, — le riche, — papa Bodin, tenait une ferme de 300 écus, c'est-à-dire 900 francs, sur laquelle vivait un peuple entier, composé d'au moins cinquante têtes en comptant d'abord les bestiaux, comme de juste (puisqu'ils valent de l'argiein), et ensuite, à leur rang plus humble, les chrétiens qu'on ne peut pas vendre ?

Calculez ; c'était plein de pièces de cent sous ! Vous aimez mieux les louis d'or, vous autres ; eux, ils s'en méfient, ils n'en ont pas vu assez. Les élans de leurs âmes vont vers ce qu'ils connaissent de plus enviable et de plus beau, et cela, c'est la pièce de cent sous qui contient, entre autres choses, trois cents chopines de cidre, les bonnes années. Et il y avait dans cette « grand'boîte » respectable, adorable, des centaines, des milliers de pièces de cent sous !

— On ne saurait point dire ce que ça enleverait à la pesée, déclara Mathau avec recueillement. J'en repenserai jusqu'à l'heure de ma mort !

— Les deux agneaux n'en auront guère épais là-dessus, répliqua Fanchin, vieux valet de charrue dont je voyais les yeux briller comme ceux d'un chat : tout ira aux crianciers, toileux et fileux de malheux !

— Les petits auront toujours à gratter cent pièces ou deux cents, ma Guitte, dit Agie.

— Je serais ben aise avec *maiqué* (moitié), répondit Guitte, mon Agie.

— Et y en a, y en a, y en a ! Et puis y en a !

— Plus que de patates dans une sachée !

— Plus que de grains de froment dans un boissiau !

— Très mille écus, p'têtre ben, qui fait neuf mille livres en francs !

— Le double !

— Et deux fois le double !

— Ah ! pour ça, ce n'est point possible ! n'y a point tant d'ar-

giein en argiein dans toute la Bertaigne ! je ne mentirais pas quand çà serait pour que je l'aurais tout à moi !

Celui qui prononça ces nobles paroles avait l'air tout prêt à rendre l'âme, de l'effort surhumain qu'il faisait. Les autres dirent, mais mollement :

— Nous itout aussi vrai comme Dieu nous voit à tâtons ! Un tas d'argiein en argiein qui serait haut comme la grand'meule à not' papa ne pèserait de rien auprès de la vraie vérité qui mène dans le paradis !

Je garantis le texte même de cette conversation, et au fond, c'est un honnête coin de terre, mais je ne voudrais pas affirmer que le diable n'eût pas quelque petite chose à glaner parmi ces héroïques déduits.

La malle fut apportée auprès de moi. Tous ceux qui purent s'asseoir dessus le firent et les autres essayèrent au moins de la toucher par quelque bout. La Guitte me poussa de côté parce que je la gênais pour prendre sa petite place au soleil d'argiein.

Mon frère, cependant, n'ayant garde de savoir à quel point l'attention de ses vassaux était captive de la grand'boîte, s'apprêtait courageusement à livrer la bataille qui devait mettre le sceau à sa naissante popularité.

Je me tiens à ma comparaison de Christophe Colomb. Edmond était tout à fait dans le même cas, et prédisait à coup sûr. Il avait remarqué en effet l'endroit par où les eaux s'écoulaient. Avant qu'on eût démoli, le barrage, l'eau, troublée par les travaux était comme un voile impénétrable entre lui et les mystères du fond, mais maintenant, il pouvait juger l'obstacle par ses yeux.

Après avoir écarté le prop'neveu d'autorité, il fit reculer la carriole en prononçant une série d'exclamations qui devaient être éloquentes car Martin gevà releva d'abord une oreille, puis l'autre, toutes deux longues et enverguées comme des ailes d'oiseau de nuit.

Edmond, toujours debout, se pencha et lui caressa le garrot savamment. Je crois, ma parole, que Martin hennit, quoique papa Bodin qui restait fidèle et unique spectateur des efforts de son bourgeois désignât autrement le son produit et dit sans malveillance :

— V'là le fils de pourciau qui brait !

Il ajouta :

— Nom de delà ! ce n'est point jurer, si not' monsieur arrache la petite chairrette en menant avec une pareille bête d'animâ, de gevà, çà sera qu'il sera un brave menoux, je ne mens pas plus més'huï qu'au jour d'hier, ni jamais, pour pas pécher !

En ce moment même, mon frère rassemblait ce qui restait de

Martin, après ses vingt-sept lieues faites, et disait tout bas, du fond du gosier, en soutenant à deux mains les rênes :

— Hie!

Ma foi, Martin partit, et assez crânement, Bodin enfla ses joues et marcha un pas pour mieux regarder. Je vous fais remarquer que, tout à l'heure, au lieu de not'bourgeois, il avait dit not'monsieur. Je n'ai aucune raison pour vous le cacher : c'était une grande admiration qui naissait, et un absolu dévouement qui montrait son premier symptôme.

Mais tout dépendait encore du succès de *l'arrachage*.

La carriole commença à monter en gravissant la pente de l'obstacle. Ses deux roues parurent à moitié hors de l'eau. Martin manqua des deux pieds de devant et s'abattit.

— Hie! dit Edmond qui le remit sur pattes comme avec la main.

— Non de delà! répondit Bodin sans savoir qu'il parlait : c'est d'l'ouvrage bien faite!

J'étais auprès de lui, je lui glissai tout bas :

— Depuis Rennes, il n'a mis dans sa panse qu'une chopine de cidre et une écuellée de soupe chaude.

— Qui ça, not'maitre, demanda Bodin.

Et le mot maître lui fut évidemment tiré du corps par le coup de fouet magistral dont mon frère enveloppa les deux oreilles de Martin, droites et rejetées en arrière comme les cornes d'un cabri.

— Non, répondis-je, le cheval.

— Faut point mentir, me dit-il sévèrement, ça fait du tort, pour l'éternité!

J'allais répondre quand Martin s'enleva comme un tigre, reniflant et soufflant. Bodin soufflait aussi dur que lui. Les deux roues de la carriole se mirent à grincer ensemble contre les roches invisibles.

— Hie! fit mon frère.

Et Yaume Bodin :

— Ah! nom de delà! Ce n'est point pour jurer que je fais! Qué sujet d'homme tout de même!

Il y eut un craquement, c'est vrai, mais la carriole, *arrachée*, dans toute la force du terme, monta sur l'éboulis, et mon frère se rassit; pendant que les oreilles de Martin retombaient en pende-loques.

Les gars et les filles n'avaient rien vu de tout cela, enfermés qu'ils étaient en esprit dans la grand'boîte, mais il importait peu : Bodin avait jugé.

Il ôta son chapeau lentement pour essuyer la sueur de son front, et je l'entendis qui grondait entre ses dents :

— Un bourgeois de ville! avec un carcan qu'avait l'air d'aller à

cloche-pied !... on ne me l'a point dit, je l'ai vu... Chargez la boîte, vous autres, ordonna-t-il à ses gars, et allez devant vous !

Puis, s'adressant à Martin neveu poliment :

— Je n'ai point bien parlé de vot'gevâ, l'homme, dit-il : m'est avis qu'il vaut plus cher que je ne croyais, mais c'est tout de même, il ne vaut point not'maître !

Et il marcha à grands pas pour rejoindre la carriole, suivi par les gars, portant la malle comme un cercueil.

— Eh bien ! dit mon frère, modeste dans son triomphe, où est-elle, la maison de M^e Le Hervageur ?

— La v'là, répondit Bodin qui tira sa mèche avec vigueur, ici, derrière les peupliers. Je vas vous dire, not'maître : Je connaissons les roches qui sont sous l'iau : n'y a point personne dans la paroisse pour toucher si bravement que vous ! V's êtes un menoux pour mener !

III

En tournant le coin du rideau de peupliers, nous aperçumes, en effet, une petite avenue de tilleuls bien proprette, dont tous les arbres étaient taillés en forme de champignons à mettre les perruques, ce qui me parut charmant comme préface d'une maison de notaire. Au bout de l'avenue, la lune éclairait en plein une petite maison blanche, par-dessus laquelle pointait le vieux clocher noir et dentelé de Saint-Juhel.

Au milieu de ce pays, pittoresque jusqu'à la barbarie et bourré de sauvages magnificences, cette petite avenue et cette petite maison reposaient la pensée comme un pain d'épices d'un sou qu'on trouverait dans le désert. On est habitué à ne rencontrer qu'aux environs de Paris de pareilles innocences, mais réfléchissez que sur cent notaires, il y en quatre-vingt-dix qui viennent de Paris.

Il ne faudrait pas aller répéter là-bas du côté de Saint-Juhel, ce que je vais vous dire en stricte confidence : je ne crois pas que M. Le Hervageur fut heureux dans son ménage : non point qu'il y eut rien à reprendre à la conduite de M^{me} Le Hervageur, mais au contraire parce que sa haute vertu et les avantages physiques du sommet desquels elle écrasait son mari la rendaient redoutable dans le train train de la vie. J'ai oui parler de cela, je ne l'ai pas vu. Parmi ceux qui le fréquentaient, M. Le Hervageur passait pour un notaire aussi sévèrement tenu que ses tilleuls.

Il pouvait être neuf heures du soir quand nous sonnâmes à la petite clairevoie peinte en blanc, posée en avant et à six pas au

plus de la maison. Un chien qui avait la voix cassée des bêtes trop grasses aboya aigrement.

— Qui est là? demanda une autre voix si semblable à celle du chien que je me demandai si ce n'était pas elle qui avait aboyé avant de parler.

Mon frère dit son nom; aussitôt une petite porte s'ouvrit au-dessus d'un petit perron de trois marches et une dame d'âge mûr, si grande et si grosse qu'on s'étonnait qu'elle pût sortir d'une si petite maison, et surtout y entrer, parut une chandelle à la main.

— Le secret pour ouvrir est à droite, sous l'anneau de la sonnette, dit-elle, ayez la bonté d'appuyer sur le bouton. On n'y voit pas, sans cela, vous pourriez lire qu'il y a écrit dessus « secret » c'est plus commode, et nous n'aimons pas les cachotteries. Je vous demande pardon, nous n'avons pas de domestique pour le moment, ils sont si insolents!... et malhonnêtes! La dernière me volait du beurre frais pour un bobo qu'elle avait derrière l'oreille, et elle se mouchait dans mon madras de nuit, ce n'est pas propre... Avez-vous ouvert? Bien. Donnez-vous la peine d'entrer. Si j'avais eu une domestique, on vous aurait éclairés. M. Le Hervageur et moi, nous sommes flattés de faire votre connaissance, en dehors même des intérêts de clientèle. Ces malheureux que vous remplacez n'étaient pas de mauvais voisins, ni de méchantes gens, mais..., ah! quelle histoire! Et si tout ce qu'on dit est vrai, la malechance dure pour eux depuis des centaines d'années! nous ne leur sommes de rien quoique nous ayons retiré chez nous la petite Rosane, autant dire par charité : bonne enfant, pas de vices, mais bien ordinaire sous le rapport de l'éducation... ah ça, combien êtes vous?

Tout ce qui précède avait été dit d'une lampée, sans virgule ni points et avec cette voix cassée d'enfant dont j'ai parlé déjà. Cette voix n'allait pas très-bien à une géante comme M^{me} Le Hervageur qui pouvait passer pour un des plus considérables échantillons de son sexe, mais après les tilleuls, on pouvait s'attendre à tout.

Edmond, qui était déjà dans le jardin, répondit, en lui présentant ses hommages, que nous étions deux, plus un nombre indéterminé de bons paysans qui portaient les espèces sonnantes exigées par M. Le Hervageur.

— Vous êtes deux! répéta l'énorme dame. Voyez comme ça se trouve! Nous avons justement deux chambres d'amis très-convenables à offrir, mais en l'absence de domestiques... je n'ai pas même besoin d'achever avec des personnes comme vous qui ont reçu de l'éducation. Dieu veuille que vous en trouviez de passables si vous venez habiter le pays, j'entends des domestiques; moi je n'y ai encore rencontré que de méchants sujets, des coureuses, des vo-

leurs, des ivrognes et sales ! Dans ma patrie à moi, c'est bien différent, car je suis une pauvre exilée, étrangère à la localité, étant native de Saint-Caradoc, à une grande lieue d'ici, où j'ai vécu avec mes père et mère tout mon temps de demoiselle. C'est le jour et la nuit. J'en pleure, il y a des fois, d'être si loin de chez nous... Montez donc.

— Est-ce que c'est mon cher client et compatriote ? demanda un mâle et retentissant organe à l'intérieur de la maison.

— Reste tranquille, M. Herva, s'il vous plaît, riposta l'exilée. En dehors des soins de ton étude, je suffis à tout. Ces messieurs sont deux, et Phanor ne dit plus rien depuis qu'ils ont passé la grille. Il est étonnant pour deviner les personnes comme il faut... au flair !

— Mais fais donc entrer, Aglaé, dit la voix mâle d'un ton qui n'avait rien d'impérieux.

— Qu'est-ce que c'est?... commença impétueusement la dame dont le vaste visage devint pourpre.

Mais elle fit un pas en arrière pour nous rendre l'accès possible, et au moment précis où nous passions le seuil, elle dessina une révérence solennelle qui faisait l'éloge des bonnes manières de Saint-Caradoc, son pays ; du reste, ce nom d'Aglaé dénotait déjà une civilisation très-avancée.

Phanor qui était entre nos jambes, mais sans nous mordre, se mit à nous regarder attentivement. C'était une bête de race inconnue, fruits de ces croisements fantastiques que le hasard et la sympathie produisent au sein de la liberté des champs. Il n'était pas propre, mais il était très-laid et gras à lard.

Cependant nous n'étions pas encore entrés tout à fait, car Aglaé se tenait au milieu de l'antichambre étroite et nous barrait résolument le passage pour nous dire.

— Comme notaire, M. Le Hervageur n'a pas son pareil, j'aime à le proclamer, mais il faut une autorité dans un ménage, surtout à la campagne et ça m'agace, quand je le vois se mêler de ce qui ne le regarde pas. Il est de Saint-Juhel, mais Phanor vient de chez nous. Levez la patte, mon ami.

Phanor eut une toux sèche et leva la patte en effet, mais ce fut pour remplir un devoir de la nature contre un très-beau parapluie de cotonnade rouge, dressé dans le coin. Aglaé lui lança un coup de pied qui ne porta pas et s'écria :

— M. Herva ! je vais te dire tout à l'heure ce que Phanor a fait ! Il s'est gâté à Saint-Juhel. Dis à Rosane d'ôter deux housses, deux ! Si ton clerc n'allait pas s'enivrer tous les soirs, au bourg, avec les droits réunis, on aurait pu offrir au moins la collation à ces messieurs, mais n'ayant pas de domestiques...

— Mais fais donc entrer, Aglaé !

Il y avait de la détresse dans l'accent du malheureux officier ministériel. Mon frère dit :

— Madame, les bonnes gens qui portent mes fonds sont dehors.

Elle tournait sur elle-même pour châtier Phanor qui était lourd, mais adroit.

— Les paysans ? répondit-elle, ça ne fait rien, méfiez vous d'eux. Les anciens nobles les traitaient avec une dureté qui me fait mal au cœur, mais il faut tenir son quant-à-soi avec eux. Ils ont les pieds sales. En l'absence de domestiques, je ne les laisse entrer que pour affaires... attendez !

Elle saisit sous le parapluie rouge un lambeau de linge sordide et vint au seuil.

— Est-ce lourd ? demanda-t-elle à la cantonnade.

Aussitôt, du silence de la nuit, un chœur de voix s'élança où l'élément féminin dominait et qui répondit :

— Oh ! si c'est lourd, si c'est lourd, Hervagieuse ! ça pèse censé très-fois comme vot' corps pésera pour l'emporter au *berlinguin* ! (cimetière).

— Je m'appelle M^{me} Le Hervageur ! prononça fièrement Aglaé : Ce n'est pas dans mon pays à moi qu'on estropierait ainsi mon nom. Approchez, Guelonne, effrontée, prenez la torchette.

La petite brune obéit et attrapa au vol le lambeau qu'on lui jetait pendant qu'Aglaé continuait :

— Mettez-vous en bas du perron, ôtez les sabots et essuyez les pieds des porteurs.

Moi, je regrettais un peu la rivière et je demandais quelle pouvait bien être la situation du notaire dans l'autre chambre. Était-il enchaîné, puisqu'il ne venait pas mettre fin à ces burlesques préliminaires ? Edmond me dit avec amertume :

— Te voilà content, toi qui aimes les bêtes curieuses !

Il y avait du vrai là dedans. Aglaé m'intéressait comme gibier à mettre dans mon carnier de physionomiste, mais j'avoue que mes réflexions glissaient sur une pente bien autrement sérieuse : j'avais les jambes toutes mouillées et une faim de loup.

Pendant la route, il m'était arrivé plusieurs fois de témoigner quelque inquiétude au sujet de la réception qui nous attendait dans la nouvelle propriété de mon frère. Il avait lui l'insouciance des gens qui ont couru le monde à la garde de Dieu et je savais qu'il n'avait pris aucune précaution. A mes craintes exprimées il avait toujours répondu :

— Tu comprends bien que M. Le Hervageur (Etienne-Olive) ne manquera pas d'offrir l'hospitalité à son cher client et compatriote

pour ce soir. Si nous ne sommes pas chez lui à notre goût, une nuit est bientôt passée et on aura la journée de demain pour se retourner.

Cette réponse était sage selon les vraisemblances humaines, mais mon frère n'avait pas deviné Aglaé : Aglaé qui jouait si énergiquement de l'absence de la domestique et qui semblait déterminée à défendre son garde-manger jusqu'à la mort ! Ai-je oublié de mentionner qu'elle avait des moustaches ?

Au point de vue de notre souper et de la nuit qui devait s'ensuivre, l'avenir se rembrunissait pour moi terriblement. Saint-Juhel devait posséder une auberge, certainement il n'en manque nulle part, mais quelle auberge ? Je savais l'histoire lamentable d'Emile Souvestre, mon vieux maître et ami, qui avait couché une fois dans un *hôtel* où il n'y avait qu'une chambre à cinq lits, au-dessus de chacun des quels pendait un écriteau portant en français et en breton cette pensée profonde comme l'Océan : « Vous êtes priés d'ôter vos souliers, à cause des draps, en vous couchant. »

Et Souvestre ajoutait en racontant cela qu'il n'obéit pas à cette injonction, au risque de sacrifier sa chaussure, — à cause des draps.

Il plut enfin à M^{me} Le Hervageur d'ouvrir la porte mystérieuse qui nous séparait du notaire. Il n'était pas enchaîné, il faisait plutôt l'effet d'être sous verre. C'était un tout petit homme assez dodu très-joli de figure, avec des cheveux blonds frisés et un teint à la fois pâlot et rosé... Il souriait comme les anges en cire qu'on donne aux enfants. Aglaé aurait très-certainement pu être sa mère. Il ne faut pas vous étonner : la Bretagne est la terre classique de ces mariages de raison. On s'y marie quelquefois pour vivre. Il faut bien d'ailleurs qu'un notaire paye son étude.

Je ne remarquai pas tout de suite le frais et agréable minois de ce pauvre petit homme. Mon attention avait été d'abord attirée par deux grands yeux bleus, les plus beaux que j'aie vus en toute ma vie qui me regardaient tristement, sous un béguin collant d'indienne noire d'où s'échappaient, par derrière, des ondes de cheveux cendrés, fins, légers, lumineux comme la coiffure que les peintres prêtent aux chérubins de Dieu.

C'était une fillette qui avait quinze ans à ce qu'on me dit plus tard. Elle était grande, élancée, si fière et si douce en ses mouvements que j'en fus comme enchanté. Son visage admirablement noble et régulier exprimait la peine, mais aussi la résignation et la charmante suavité de sa bouche disait qu'elle n'était pas déshabituée depuis longtemps de sourire.

Mes yeux voient souvent des choses qui n'existent pas, c'est leur état, et je n'ai garde de m'en plaindre. Il me sembla deviner comme

une prière dans l'adorable regard que cette belle enfant dirigeait vers moi. Du reste, aussitôt que le notaire en cire, doué de la mâle voix que vous savez, eut appelé mon frère « son cher compatriote et client, » le regard qui m'avait tant charmé, se détacha de moi pour aller à mon frère.

Cet ange, car je vous assure qu'elle était ange, cette ravissante vision s'occupait tout uniment à exécuter l'ordre d'Aglaé : elle enlevait deux housses sur les six qui recouvraient un nombre égal de chaises maigrement rembourrées sous leur vêtement de damas de laine d'un vert passé. Ce devait être « la petite qu'on avait retirée autant dire par charité » et qui portait ce nom romanesque de Rosane. Je ne puis rien ajouter au vague portrait que j'ai fait d'elle, car je ne remarquai même pas son pauvre vêtement. Pour moi, elle était toute habillée de poésie.

M. Le Hervageur lui fit signe de sortir et elle obéit, mais non sans jeter encore à mon frère qui ne le remarqua pas, un regard suppliant. Qu'avait-elle à craindre de lui ? ou à espérer ?

— Allons, allons; messieurs, bienvenue, bienvenue! s'écria le petit homme d'Aglaé en se donnant, ma foi, des airs de bon vivant qui ne lui allaient pas trop mal. Vous nous prenez sans vert. Marioleau est à boire du cidre, Orine a été mise à la porte, ce matin, sans quoi, nous aurions *sablé* (il dit *sablé*!) la fiole de Bordeaux-Médoc de rigueur, mais ça se retrouvera. Marioleau est mon clerc, l'infâme polisson, et Orine était notre servante, Orine par abréviation de Victorine, selon l'usage du canton. Quant à Rosane, pauvre chou, on ne peut pas trop la mener au doigt et à l'œil, parce qu'elle est de famille... C'est-à-dire... Dans ma première lettre, je vous ai dit en deux mots l'histoire de ces pauvres gens que vous remplacez. Beau commencement, vilaine fin, image de la noblesse, caste qui a fait son temps. Je vous prie : ne parlons pas politique... Nous avons retiré la fillette chez nous : dame ! il faut bien s'aider les uns les autres, pas vrai ? Aglaé vendrait ses jupes pour faire la charité. Asseyez-vous, mettez-vous à votre aise, faites comme chez vous : ici, c'est la maison du bon Dieu !

Mon frère prit place, moi aussi; vous pouvez croire que ce premier instant ne fut pas brûlant d'expansion.

— Je me suis fié à vos renseignements, commença mon frère, avec la rondeur qui lui est propre, et je suis bien loin de m'en repentir...

— Quant à ça, interrompit le petit homme, vous avez eu raison, et la preuve, c'est que si vous voulez lâcher le marché, on vous offre déjà mille écus de bénéfice !

Je vous défie de trouver un nouveau propriétaire qui ne préfère une pareille déclaration à l'hospitalité la plus cordiale.

— Mais, poursuivit M. Le Hervageur, je ne vous conseille pas de toper, quoi que ce soit mon intérêt. C'est une boule de suif que cette terre-là. Ceux qui la possédaient avant vous ne savaient pas et ne pouvaient pas la mener...

— Des nobles ! interrompit ici Aglaé qui entra en tourbillon. Les gars apportent la malle. Quand je dis des nobles, ils vendaient de la toile. Enfin n'importe, les mécaniques et la vapeur ont fait bien du mal à ce pays-ci. Et pas de conduite ! Un désordre ! ça a possédé dans les temps des lieues et des lieues de cultures, de prés, de forêts. A l'hôpital les incapables !... As-tu dit à ces messieurs pour le manque de domestiques et les deux mignonnes chambres qu'on aurait pu leur offrir ?... Arrivez, vous autres, et n'abîmez rien !

C'était la grand'boîte, apportée en procession par Mathau, Chinot, Francin et le reste qui entrèrent pieds nus et aussi respectueux maintenant qu'ils s'étaient montrés hardis au dehors.

— Et maintenant allez voir plus loin si j'y suis ! leur dit Aglaé, dès que la caisse fut au milieu de la chambre. On ne peut pas monter un coup à boire à cause de la domestique... Ah ! la coquine !

Le notaire ajouta de sa bonne voix qui sonnait le cœur sur la main.

— Ça se retrouvera, mes enfants !

Tous les gars s'en allèrent sans rien dire et il n'y eut que Martin neveu pour crier du dehors ;

— En v'là des râpés de rapiasses ! malheur !

Par la porte ouverte et pendant que les gars posaient la malle, devant le bureau, j'étais bien sûr d'avoir vu le père Bodin dans l'antichambre, et chose singulière, il me semblait que j'avais aperçu aussi un profil délicat, souriant sous un béquín noir, d'où s'échappaient des cheveux légers comme un nuage : Rosane, enfin, qui jetait ses deux bras autour du cou du vieillard et s'y tenait suspendue...

Aussitôt que la porte fut refermée, Edmond mit la clé dans la serrure de la malle ; il n'avait nul désir de prolonger l'entrevue. La chambre où nous étions était le cabinet même du notaire qui trônait à son bureau entre une pile de contrats jaunis et une paire de balances de grand modèle.

— Mon cher client et compatriote, dit-il, ce jour sera marqué par moi d'un caillou blanc, selon l'expression du poète. Aglaé pourrait vous parler mieux que moi des agréables points de vues qui abondent dans le pays, car j'ai si peu de temps pour me promener. Il y a plusieurs monuments druidiques et une fontaine miraculeuse. Quant aux voies de communication...

Je ne pus m'empêcher de rire en songeant aux chemins que nous venions d'affronter.

— M. Herva ! s'écria Aglaé, voilà une idée qui me pousse ! si on envoyait chercher la Leffrondré au bourg, nous pourrions offrir à ces messieurs, l'hospitalité que nous exerçons ordinairement avec tant de plaisir, quand nous avons une domestique.

— Mais qui enverrions-nous ?

— Ah ! voilà ! Tu as raison, M. Herva, dit Aglaé, qui laissa pendre sa tête désespérée. Je vais aider à décharger les sacs. C'est malheureux.

L'opération du comptage commença ; elle fut longue parce que M. Le Hervageur ne se contenta point de peser chaque sac dans la balance, il les ouvrit tous, non pas tant pour éprouver les pièces que pour mettre de côté celles qui portaient certains millésimes (1831 et 33, je crois), et qui gagnait deux sous à la pesée. C'était le petit bénéfice d'Aglaé.

Pendant que ce travail se faisait, la même Aglaé mit en avant tout une série de moyens adroits pour suppléer au manque de domestiques et nous retenir à souper, à coucher et même à demeurer une couple de mois chez elle, si son humble maison nous paraissait digne d'un pareil honneur, mais il se trouva que tous ces moyens étaient uniformément impraticables.

Entre temps, M. Le Hervageur formait des piles de cent francs avec une prestesse singulière ; il avait, pour ce jeu, des doigts d'escamoteur. A deux ou trois reprises et comme si une pente involontaire l'y eut mené, il se remit à parler des « anciens propriétaires. » Ce qu'il disait était très-vague. Je crus comprendre qu'il y avait deux familles, les de Byran et les Châteaupauvre qu'il appelait aussi les Coatmeur : Désordre, imprudence, ruine, tels étaient les mots qui lui revenaient sans cesse à la bouche.

Mais sans cesse aussi, la forte Aglaé le faisait taire sous prétexte qu'il ne fallait point mal parler du prochain, et alors, à son tour et plus dur, elle mordait, faisant allusion à des aventures mystérieuses, tragiques même, qui nous étaient entièrement inconnues.

Il y avait de ces aventures qui dataient de très-longtemps : du temps où les Byran-Coatmeur étaient « maîtres de tout le pays. »

D'habitude, il n'en faut pas tant pour éveiller chez moi la curiosité professionnelle, mais je ne sais pourquoi, aujourd'hui tout cela me laissait froid. Je dressais l'oreille quelquefois quand elle venait à parler des « deux petits » pluriel qui désignait les derniers vivants de ces races déchues, et nommément ma belle fillette aux grands yeux bleus, Rosane, mais soit paresse d'esprit, soit antipathie pour celle qui parlait, je n'essayais pas d'en savoir plus long. C'est à peine si je laissais tomber quelques questions indo-

lentes, et la seule qui eût quelque intérêt vint de mon frère.

— Pourquoi, demanda-t-il, n'y a-t-il pas tous ces noms-là au contrat? J'ai acheté de la faillite veuve Châteaupauvre et compagnie, tout uniment.

— Tais-toi, monsieur Herva, dit Aglaé. Quand je peux répondre, ce n'est pas la peine d'interrompre tes comptes. Pour bien faite l'affaire est bien faite. Quand la vente a été ordonnée, il ne restait plus que la grand'maman qu'on a enterrée le mois dernier. C'était une Châteaupauvre et Châteaupauvre était à elle en propre. On avait vendu tout le reste, il y a beau temps. Les gens de Saint-Juhel ont toujours l'air de parler du Pérou quand il est question de ces gens là, mais, au fond, ce n'étaient que des « toileux » comme on appelle ici les revendeurs de la cretonne de Quentin. Et des affaires dans un état! Et un désordre! Enfin voilà; c'est malheureux, mais les hypothèques et dettes mangent tout et le double, pour ne pas dire le triple de l'actif. Si bien que les deux petits n'ont pas un liard à gratter sur le bon argent que vous apportez.

Puis reprenant impétueusement son dada contre les domestiques :

— Et tout est venu par un valet de confiance, s'écria-t-elle. J'aime mieux encore en manquer, quoique ça nous prive du plaisir de vous loger dans les deux chambres d'amis, que d'en avoir un comme le bon « M. Jean » qui est dans l'histoire du *Dormi-qui-va* et de son trésor.

— Le compte est juste, dit le notaire, au moment où ces derniers mots piquaient décidément et très-vivement ma curiosité.

Mon frère s'approcha du bureau pour solder les frais et recevoir la quittance; Aglaé prit un ton confidentiel pour me dire :

— Dans la vieille maison, là-bas, *on* vous en dira plus long que cela, si *on* veut.

— Il y a donc quelqu'un? demandai-je.

— Quelqu'un?... répéta-t-elle. Ça tombe sous le sens que M. Herva n'avait pas été vous mentionner toutes ces histoires de revenants qui vous auraient empêché d'acheter... des bêtises!

Puis, elle ajouta en baissant la voix :

— Un bon averti en vaut deux. Regardez où vous mettez le pied, là-bas. Je ne crois pas aux sorciers, certainement, mais on voit de drôles de choses!.. A la place de Monsieur votre frère, je voudrais être maître chez moi...

Elle se détourna pour faire à la dérobee un geste qui me parut être... oui, je ne voudrais pas l'affirmer, mais je crois bien que c'était un signe de croix.

— Allons, en route! dit Edmond qui se leva.

Je crus que M. Le Hervageur allait en faire autant, mais il se borna à nous adresser un gracieux salut de la main en disant :

— Mon cher client et compatriote, à votre service, dès que vous voudrez vendre... Il me reste à m'excuser...

— Pour la circonstance de la domestique, interrompit Aglaé : tu devrais spécifier aussi, dans ces cas-là, M. Herva, que tu ne peux pas te lever pour saluer parce que tu es infirme de naissance. Ça n'est pas un déshonneur, et il n'empêche que je t'ai choisi entre plus de cinquante prétendants par inclination de ta personne, sans que rien m'y forçât, sinon le goût.

Ce petit notaire, en définitive, n'avait vendu que la moitié de son corps : les jambes lui manquaient. Son marché était moins mauvais que je ne l'aurais cru d'abord.

Il riposta gaillardement.

— C'est vrai, l'Être suprême a oublié de me fabriquer des jarrets, mais le cœur tient bon, la tête aussi, et, sans que nous manquons de domestique, vous auriez vu que l'estomac en vaut deux !

Il était un peu plus de dix heures quand nous quittâmes ce ménage d'amour.

— Où diable retrouver nos gars, maintenant ? dit mon frère en refermant la porte de la clairvoie.

— Ici, not'monsieur, répondit Bodin qui était assis sous le premier tilleul-champignon, entouré de son armée où ne manquait ni une fille ni un gars.

La lune était couverte de nuages, mais je crus bien voir, au moment où Bodin se leva, une gentille petite ombre qui pendait à son cou : la même ombre que j'avais aperçue déjà dans l'antichambre.

Quand nous rejoignîmes Bodin, elle avait disparu, mais j'entendis dans le noir les filles et les gars qui disaient tout bas :

— Bonsoir, à revoir, not'petite demoiselle Rosane !

Paul FÉVAL.

(La suite au prochain numéro).

POLYEUCTE

ET

LES CONDITIONS DU MARTYRE

Un des chefs-d'œuvre de Corneille nous retrace en traits émouvants un épisode des persécutions païennes. Renversant les idoles, proclamant devant le peuple assemblé l'indignité des dieux de l'Olympe et courant de lui-même à la mort, Polyeucte est devenu pour nous, par l'autorité du génie, l'un des grands types du martyr chrétien. La vérité historique en peut, à ce point de vue, recevoir une atteinte. Selon les rigoureuses lois de la discipline des anciens âges, Polyeucte ne serait pas un martyr ; l'acte même de violence qui a illustré sa mémoire l'exclurait de tout droit à ce titre.

« C'est une tradition, dit Voltaire ¹, que tout l'hôtel de Ram-
« bouillet, et particulièrement l'évêque de Vence, Godeau, con-
« damnaient cette entreprise de Polyeucte ; on disait que c'était un
« zèle imprudent, que plusieurs évêques et plusieurs synodes
« avaient expressément défendu ces attentats contre l'ordre et contre
« les lois ; qu'on refusait même la communion aux chrétiens qui
« par des témérités pareilles avaient exposé l'Eglise entière à des
« persécutions. » Voilà tout ce que nous savons aujourd'hui de la
critique adressée à un homme nourri de l'étude des anciens et
aussi bien éclairé sans doute que l'étaient ses contradicteurs sur
l'acte violent de Polyeucte ². Quoiqu'il en soit, la question soulevée
par les contemporains du grand Corneille touche à un point fonda-

¹ Commentaire sur *Polyeucte*, acte II, scène vi, vers. 7.

² Les premières paroles que Néarque adresse à Polyeucte, en apprenant son dessein, rendent avec une irréprochable exactitude la pensée des Pères, en ce qui touche les entreprises violentes contre les objets du culte païen ; l'homme peut faiblir dans les supplices auxquels il s'expose, dit Néarque et Dieu ne commande pas de telles actions (acte II, scène vi). C'est ainsi comme on le verra plus loin, qu'ont parlé l'Eglise de Smyrne, Origène, le concile d'Elvire et saint Ambroise.

mental dans l'histoire de l'Eglise primitive et sur lequel on me permettra d'appeler un moment l'attention.

Ce n'est pas dans les Actes sincères, comme les a nommés Ruinart, que le prince de nos poètes tragiques a trouvé l'histoire de son héros. Une légende sans autorité a servi de sujet à son œuvre; c'est elle qu'il a rendue vivante et parée de si riches couleurs. Des deux récits que les anciens nous ont transmis sur la mort de Polyeucte, un seul parle des idoles renversées; l'autre se borne à rapporter que le saint avait publiquement condamné le culte. Rien ne nous apprend donc nettement comment le titre de martyr fut acquis par le grand chrétien « dont beaucoup, suivant le mot de Corneille, ont plutôt appris le nom à la comédie qu'à l'église. »

Ce n'était point sans de longues enquêtes, sans un sérieux concours de témoignages que l'on inscrivait, aux temps antiques, un nom sur la liste des martyrs. Lorsqu'un fidèle mourait dans les supplices, condamné par le juge païen, une information s'ouvrait : était-ce bien pour la seule foi du Christ qu'il avait été mis à mort ? Avait-il su trouver la force de persister jusqu'à son dernier souffle ? n'avait-il pas, par quelque violence, défié les persécuteurs ? C'étaient là autant de points que l'Eglise s'appliquait à élucider, avant d'appeler sur un de ses fils la vénération de tous. Deux causes rendaient indispensable une telle enquête ; l'erreur ou le mauvais vouloir des païens, celui des hérétiques, la simplicité des fidèles. Lorsque tombait une sainte victime, les persécuteurs, incapables de pénétrer le secret d'un tel sacrifice, cherchaient à se diminuer : la légèreté, la folie, la soif d'une vaine gloire, telle était pour eux l'explication de cet étrange mystère. Dans les Actes réunis par Ruinart, un magistrat dit à un chrétien que le nombre de ses dettes et le désespoir lui font seuls chercher la mort ; le livre des *Philosophumena* nous montre les hérétiques affirmant que des actes d'improbité avaient été la cause première des condamnations qui avaient valu à saint Calliste le titre de martyr. Il ne fallait pas que de tels soupçons pesassent sur la mémoire de ceux qui avaient souffert pour le Christ. Dans le camp des chrétiens, un autre écueil : la foule avait ses entraînements et, trop facilement parfois, saluait comme des martyrs des personnages que l'Eglise se refusait à inscrire au nombre de ses saints. Le sol se couvrait ainsi de tombeaux où l'on venait follement apporter des vœux et des prières et qu'un concile d'Afrique ordonna de détruire.

Devancer le jugement de l'Eglise dans la vénération d'un mort était chose grave et condamnée, et saint Optat nous dit l'histoire d'une femme que réprimanda le diacre Cæcilianus pour le culte qu'elle rendait aux reliques d'un homme, peut-être mort martyr,

mais qui n'avait pas encore été déclaré tel : « Nescio cujus hominis, et si martyr sed nondum vindicati. » *Vindicatus probatus*, tels étaient les mots qui désignaient, chez les anciens, ceux dont les noms étaient officiellement inscrits aux martyrologes, et cette dernière expression, empruntée, comme tant d'autres mots chrétiens, au langage des camps, figure dans une inscription romaine qui en dit la portée et la valeur :

... MONSTRANTE DEO DAMASUS SIBI PAPA PROBATOS
AFFIXO MONVIT CARMINE IVRE COLI¹.

Ceux des chrétiens vraiment dignes de ce nom dont l'Eglise voyait avec regret ou repoussait même le sacrifice étaient de deux sortes. Les uns, marchant au-devant d'un péril dont ils n'étaient pas menacés, proclamaient hautement leur croyance, se dévouant ainsi d'un cœur tranquille aux supplices et à la mort. Une telle marque de résolution ne suffisait pas aux âmes impétueuses; de plus ardents s'emportaient en injures contre les dieux, contre le souverain ou, comme on l'a dit de Polyeucte, renversaient les autels, les idoles, appelant ainsi sur eux toute la colère des païens. Bien qu'à un degré différent, les deux actes étaient également interdits par l'Eglise; c'est sur cette double prohibition devant laquelle le devoir parut à quelques-uns obscur, que je m'arrêterai un instant.

I

C'était déjà un acte grave, c'était tenter Dieu, dit un Père², que de s'exposer au péril de confesser sa foi dans les tourments. « Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, retirez-vous dans une autre » avait dit Jésus-Christ; et le plus grand nombre des fidèles voyaient dans ces mots un commandement qu'il n'était pas permis d'enfreindre. Saint Cyprien, dont le grand évêque d'Hippone répète et appuie les paroles, l'auteur des *Stromates*, Origène, Mensurius de Carthage, saint Pierre d'Alexandrie, saint Ambroise, saint Grégoire de Nazianze, proclament hautement la règle divine, hors de laquelle il n'est pour eux qu'irréflexion et folle témérité. « Le maître a dit, écrit l'un d'eux répétant les paroles du Christ, le maître a dit : « On vous livrera aux magistrats, aux princes de ce monde; » il

¹ Sous le regard de Dieu, le pape Damase avertit par un vers écrit et affiché de vénérer ceux qui lui étaient connus.

² S. Athanas. *Apol de fuga sua*.

n'a point dit : « Vous vous livrerez de vous-mêmes¹. » Quand la persécution de Maximin se déchaîna contre l'Eglise, les parents de saint Basile « sentirent s'élever dans leur âme le désir de combattre pour le Seigneur; mais ils voulaient par-dessus tout que leur combat fût légitime. Or, telle est la loi du martyr : le chrétien ne doit pas lui-même s'exposer à la persécution, aussi bien « pour épargner un crime aux infidèles que pour ménager sa propre « faiblesse; mais lorsque nous nous trouvons face à face avec la « lutte, nous ne devons pas nous y soustraire; c'est témérité que « de s'offrir; c'est lâcheté que de se refuser. Suivant l'ordre du « divin législateur, telle fut pour les parents de saint Basile la « règle étroite, indiscutable². » Ainsi parle saint Grégoire de Nazianze, et ces mots résument exactement les préceptes autrefois répandus et encore vivants aujourd'hui dans l'Eglise³.

Une sagesse profonde les avaient inspirés. Que la fermeté de ceux qui venaient s'offrir en victimes répondît ou non à leur ardeur trop souvent inconsidérée, il y avait là danger sérieux soit pour la vie des autres chrétiens, soit pour l'extension de la foi nouvelle. Alors que par un excès de zèle, comme parle un historien ecclésiastique, l'évêque Abdas renversa chez les Perses un temple du feu, une persécution s'éleva qui, durant trente années, pesa sur les fidèles⁴. Là n'était pas le seul péril. Lors du martyr de saint Polycarpe, un chrétien du nom de Quintus, qui s'était livré de lui-même et en avait, par son exemple, entraîné d'autres à le suivre, se sentit glacé de terreur à l'aspect des bêtes féroces et finit misérablement par sacrifier aux idoles⁵. « Voilà pourquoi, dit la lettre encyclique dans laquelle l'Eglise de Smyrne raconte le fait, voilà pourquoi nous « ne saurions approuver ceux qui s'offrent d'eux-mêmes au martyr, alors que l'Evangile ne l'a pas commandé. » De telles défaillances, en effet, comblaient de joie les persécuteurs et mettaient

¹ S. Cypr. *Epist.* LXXXIII ad clerum et plebem.

² *Orat* XXXLIII, in laudem Basillii magni.

³ *Vie de Théophane Vénard, décapité pour la foi au Tong-King, le 2 février 1861.* Paris, 1870, in-18, 3^e édition, p. 310.

⁴ Theodoret. *Hist. eccl.*, IV, 39.

⁵ Voir sur les faits de cette nature, saint Pierre d'Alexandrie, c. VIII, et les commentaires de Balsamon et de Zonare. Deux saints dont le grand évêque d'Hippone a prononcé l'éloge, Castus et Æmilius, et qui moururent martyrs après avoir une première fois renoncé dans les tourments, paraissent avoir été de ceux qui s'étaient présentés d'eux-mêmes. Le reproche de témérité que leur adresse saint Augustin en rappelant leur chute et qui se retrouve chez d'autres écrivains alors qu'ils parlent des fidèles s'offrant volontairement à la persécution, montre que, dans la pensée du grand orateur chrétien, ces deux saints avaient dû faire ainsi.

les chrétiens en deuil ; aussi bien que la constance intrépide, la faiblesse a sa contagion et la chute d'un seul suffisait parfois à briser bien des courages.

Quelque précise que fût la règle, bien qu'un évêque martyr ait dit publiquement et écrit « que la discipline défend de se livrer soi-même ¹ » tous les chrétiens ne se faisaient pas un devoir étroit de se soumettre à cet ordre. Un indomptable désir de combattre pour la foi, une passion de souffrir que la vue même du sang versé ne faisait qu'accroître, avait alors saisi les âmes et plus d'un tenait à honneur d'appeler sur sa tête la colère des païens. Bien des chrétiens peuvent être cités qui coururent au-devant du péril et, suivant le mot de saint Athanase, surent montrer par leur constance que l'Esprit-Saint les avait lui-même conduits et soutenus dans la lutte. Mais tout en honorant leur courage et leur sacrifice, l'Eglise ne pouvait, je le répète, laisser au libre arbitre de chacun les chances d'une résolution qui intéressait sa grandeur, son repos, la propagation même du christianisme, et, si comme nous le voyons souvent, la volonté qui poussa quelques chrétiens à s'offrir au danger ne fléchit pas dans les tortures, la hardiesse de ces nobles victimes ne fut jamais présentée comme un exemple. Le vrai type du martyr subi selon l'ordre du Christ était et demeura la mort de Polycarpe, se retirant d'abord devant le péril, puis, lorsque l'heure en fut venue, acceptant le combat sans faiblesse.

Une exception cependant était faite à la règle commune ; elle regardait ceux qui, ayant renoncé une première fois dans les tourments, imploraient leur pardon et demandaient à rentrer dans le sein de l'Eglise. Une seconde chute de ces hommes dont on connaissait la faiblesse importait peu à la famille chrétienne et leur courage pouvait les relever. « Puisqu'ils nous montrent tant de hâte « à être réconciliés, disait saint Cyprien, il est en leur pouvoir « d'obtenir ce qu'ils souhaitent. Le temps où nous vivons est fait « pour les combler ; la lutte dure encore et chaque jour voit de « nouveaux combats. Si le repentir et la foi les dominent, ceux qui « ne veulent pas attendre peuvent dès à présent remporter la couronne. »

Quel que soit le nombre des documents qui nous sont parvenus sur l'âge des persécutions, nous ne savons ce que le libre arbitre laissé à l'esprit de chacun, dans un temps où les hérétiques mêmes prétendaient avoir leurs martyrs, avait pu, avait dû enfanter de traits imprévus et bizarres ; mais s'il nous est permis d'imaginer, par la comparaison d'une époque voisine, le degré que la témérité pu

¹ S. Cypr. *Acta proconsularia*.

atteindre en cette matière, l'histoire du quatrième siècle nous montrera une fois de plus combien une règle définie avait été indispensable.

Sur cette même terre d'Afrique où le poète Commodien avait autrefois dû chercher à tempérer la passion du martyr, s'éleva une hérésie puissante, celle des Donatistes dont quelques adhérents devaient porter à un excès étrange le désir de mourir en victimes.

C'étaient les Circoncillions.

Les martyrs avaient, se disaient-ils, péri de mort violente; c'était donc devenir un des leurs que de mourir comme eux. Sortir violemment de cette vie, tels devenaient dès lors leur visée et leur rêve. Il nous faut certes la masse des témoignages que nous ont transmis les anciens pour croire à une telle folie. Les écrivains sacrés, les conciles nous en disent l'étendue et les fureurs.

Ainsi que les démons déchainés, les Circoncillions parcouraient la province, répandant partout la terreur; parfois, dans les fêtes païennes, ils venaient braver les assistants, pour se faire tuer par eux; mais ces insultes faites à des ennemis du Christ n'étaient pas ce qui, dans leur pensée, devait leur faire gagner le ciel; de quelques mains qu'ils périsent, que ce fût par l'ordre d'un magistrat ou dans quelque rencontre, quelque lutte provoquée à dessein, par le suicide même, ce trépas les faisait saints et cette bizarre croyance troubla longtemps le repos de l'Afrique. Se jeter à la mer, se brûler vif comme l'avait fait autrefois le philosophe Peregrinus, telle était pour quelques-uns d'entre eux la voie du céleste bonheur; mais c'était par troupes entières qu'ils couraient se précipiter du haut des roches; pauvres fous qui, selon le mot d'un ancien, agissaient poussés par le démon qui autrefois avait dit au Seigneur: « Précipite-toi du haut du temple. »

Il était encore, pour ces hommes, d'autres moyens de chercher la mort: soit à prix d'argent, soit par violence, ils obtenaient que quelqu'un les frappât. Théodoret raconte à ce sujet un fait singulier: « Un jour, dit-il, des Circoncillions rencontrèrent et entourèrent un jeune homme résolu; ils lui présentèrent une épée nue, « lui ordonnant de les égorger, s'il ne voulait être tué lui-même. « — Je crains, leur objecta celui-ci, qu'en voyant tomber quelques- « uns des vôtres, vous ne changiez de sentiment et que vous ne « me punissiez de vous avoir obéi. Laissez-moi donc vous lier d'a- « bord, et je consentirai à vous frapper. Ils l'écoutèrent, et aussitôt que le jeune homme les eût attachés, il les chargea de coups « de verges et les abandonna, sauvant sa vie sans verser le sang « de ces malheureux. »

Ce fut contre les Circoncellions que le grand évêque d'Hippone dut si souvent redire ces sages paroles : *martyrem non facit pœna sed causa*. Leur persuasion était ailleurs ; une foule grossière honorerait comme autant de soldats du Christ ces hommes tombés victimes de leur propre folie ; on fêtait le jour de leur décès, de même que faisait l'Eglise pour les *natalitia* des martyrs.

Voilà à quels excès étranges une ardeur inconsidérée, le mépris des lois de la discipline pouvaient entraîner les masses. Aux yeux de ces infortunés, les textes saints eux-mêmes autorisaient et commandaient un pareil sacrifice. Razias, disaient-ils, n'a-t-il point péri volontairement ? Ne s'est-il pas frappé d'un coup d'épée, puis jeté du haut d'une tour et n'a-t-il point enfin, obstiné à mourir, arraché lui-même ses entrailles ?

A l'âge des persécutions païennes, la fièvre furieuse des sectaires africains n'avait point, à coup sûr, saisi les fidèles ; mais la répétition même, en des temps, en des lieux éloignés, de la règle édictée par l'Eglise, suffirait à montrer, à défaut d'autres preuves, que ses sages prescriptions ne furent pas toujours obéies, et que plusieurs, parmi les fils du Christ, se regardaient comme maîtres absolus de leur résolution et de leur sang. Ce qu'ils alléguaient pour le prétendre et pour chercher le combat, les documents parvenus jusqu'à nous ne me paraissent pas le montrer nettement. Nous sommes loin en effet de posséder sur les questions même les plus brûlantes qui s'agitèrent à l'âge héroïque de l'Eglise des renseignements précis et étendus ; mais si, nous reportant à l'époque qui vit reparaître cette controverse, nous en étudions les éléments, nous pouvons y retrouver des données qui ont ici leur importance.

Lorsqu'au neuvième siècle, les Arabes persécutèrent les chrétiens d'Espagne, on vit renaître parmi ces derniers le désaccord des anciens jours. Cette passion de souffrir pour le Christ qui avait autrefois saisi les fidèles, reparut chez leurs fils plus vivante que jamais. Alors se débattit, comme autrefois sans doute, la question de savoir si le chrétien devait ou non s'exposer au péril ; le mérite, le droit des victimes volontaires furent ardemment attaqués et soutenus ; on alléguait, suivant la coutume, le texte des livres saints, et les opinions opposées y voulurent également trouver des arguments et un appui. Je ne saurais dire, à coup sûr, bien que nous en trouvions plus d'un indice, si la discussion reprit les passages mêmes qu'avaient pu invoquer les anciens ; mais l'érudition du saint qui nous fait assister à cette lutte, le nombre des documents antiques qu'il invoque à chaque page, le soin qu'il apporte à reproduire, dans ses divers écrits, les expressions mêmes des temps passés, permettent de croire que la controverse engagée au neuvième siècle

peut, dans une certaine mesure, représenter les éléments de celle dont nous ignorons le détail.

« N'allez pas provoquer, insulter les infidèles, opposait-on d'une part, car le Seigneur a dit : *Aimez vos ennemis* (Matth., v, 44, 45) ; « *n'usez de violence avec personne* (Luc, III, 14). Jésus-Christ n'a point répondu aux injures par des injures, aux mauvais traitements par des menaces (I, Petr., II, 23), et saint Paul d'ailleurs « a écrit : *Le royaume du ciel ne s'ouvrira pas pour ceux qui profèrent des paroles de malédiction* (I, Cor., VI, 10) ¹. »

Devant ces graves autorités, les chrétiens du parti opposé ne demeuraient pas sans réponse. Le livre qui au temps antique avait été le vrai guide des martyrs, l'évangile de saint Matthieu, était celui que l'on opposait encore à qui voulait recommander la prudence. On y montrait les paroles du Seigneur : *Ce que je vous dis dans les ténèbres, répétez-le à la lumière du jour; ce qui vous est dit à l'oreille, publiez-le sur les toits* (x, 27). « C'est par la violence, « ajoutait-on, que l'on force l'entrée des cieux (Matth., XI, 12). « Revêtez donc les armes de la justice et jetez-vous sur la place « publique, annonçant l'Évangile du Seigneur aux princes et aux « nations de la terre. » Un texte par-dessus tous les autres semblait autoriser et commander la spontanéité du sacrifice; c'étaient les paroles du cantique de Débora et de Barac : *Bénissez le Seigneur, fils d'Israël, vous qui avez volontairement exposé votre tête au péril* (v, 2). Puis venaient les exemples des saints dont l'Église, par une dérogation qu'a inspirée l'Esprit d'en haut ², vénère les noms : Félix, Adrien, Juste, Pasteur et tant d'autres qui se sont offerts d'eux-mêmes et ont remporté la couronne. On montrait, dans les actes de saint Emétère, alors aux mains des chrétiens, tels qu'ils sont aujourd'hui dans les nôtres, ces mots écrits, disait-on, par un sage : « Au premier rang des bienheureux marchent ceux qui, sans « être recherchés, se sont présentés au martyre; il est glorieux de « se jeter dans le péril, alors qu'il n'y aurait pas de crime à se « dérober ³. »

Quelle que fût l'immense ardeur qui poussait à la lutte les chrétiens d'Espagne, les plus hardis eux-mêmes n'avaient point oublié la prudence des temps antiques. Tous suivaient avec inquiétude ces dévouements qu'une défaillance finale pouvait tourner à la confusion commune. Le fidèle, dit saint Cyprien, ne saurait remporter la

¹ On remarquera cette même citation faite par Origène dans une discussion qui n'est pas sans rapport avec le fait qui nous occupe, et où le célèbre écrivain soutient que les fidèles se gardent d'insulter les dieux des païens.

² S. August., *Civ. Dei*, I, 26.

³ Eulogius. *Liber memorialis Sanctorum*.

palme si l'Eglise ne l'a pas armé pour le combat. On se souvenait de cette parole, des enseignements prodigués aux martyrs d'autrefois, de cette communion qui leur était donnée à l'heure suprême pour les faire invincibles, et un fait rapporté par Euloge, ce grand champion de la témérité, montre que, même parmi ses adhérents, on n'entendait pas abandonner au hasard de leur résolution ceux qui voulaient s'offrir en victimes,

En 852, à Cordoue, un jeune homme appelé Aurélius, fut saisi de la soif du martyre, en voyant promener par les rues un marchand chrétien que les musulmans venaient de flageller. Il alla trouver le prêtre Alvar, savant docteur qu'Euloge saluait comme un maître, et le consulta sur son dessein. Se référant, dit saint Euloge, aux enseignements des Pères de l'Eglise et se rappelant les graves raisons qui leur faisaient commander la prudence, Alvar invita le jeune homme à consulter ses forces, à rentrer en lui-même, à se bien demander si, devant le supplice, il ne se sentirait pas faiblir ; il fallait, ajoutait le prêtre, que l'espoir d'acquérir un nom célèbre l'occupât moins que la ferme volonté de souffrir pour le Christ ; la couronne était à ce prix. Ainsi avaient parlé les grands docteurs des temps anciens, Origène, saint Jérôme, saint Ambroise, et si la conclusion du prêtre de Cordoue devait s'écarter de la règle qu'avait tracée la discipline, du moins les enseignements de l'antique prudence n'étaient pas entièrement oubliés.

Aurélius chercha et subit le martyre ; mais ce fut sans bruit, sans éclat ; interrogé sur une visite faite publiquement à l'église, il répondit d'un cœur tranquille que les chrétiens devaient venir prier aux saints lieux, aux tombeaux des martyrs, et qu'il était chrétien. Ce fut là son arrêt de mort et l'Eglise le salue comme un saint, parmi tant d'autres dont la constance, égale à l'éclat de leur audace, montra que l'esprit de Dieu les avait inspirés et soutenus.

II

Plus étroite était la règle édictée contre ceux qui provoquaient les païens par des actes de violence. Le premier texte qui nous l'apprenne est de tous le plus absolu ; sur ce point, la prohibition est appuyée d'une sanction pénale. En 305, les pères du Concile d'Illyrie en Bétique écrivent dans un de leurs canons : « Si quel-
« qu'un brise les idoles et est tué pour ce fait, il ne sera pas ins-
« crit au nombre des martyrs ; car nous ne voyons pas dans l'E-
« vangile que les Apôtres aient rien fait de semblable. »

Là n'est pas le seul témoignage de l'éloignement conçu par les

premiers chrétiens pour les violences dirigées contre les objets des autres cultes que l'Église devait proclamer même après l'heure de la victoire, alors que les lois de l'État n'auraient rien commandé à cet égard. Il en est une marque plus antique dans ce passage du livre d'Origène contre Celse. « Mon adversaire prétend, dit le grand docteur, que les chrétiens parlent ainsi : « Voyez-moi devant les statues de Jupiter, d'Apollon ou de quelque autre dieu ; je les outrage, je les soufflette, et pourtant elles ne se vengent pas. » Si jamais il a entendu quelqu'un s'exprimer de la sorte, ce ne peut être qu'un chrétien du dernier ordre, quelque indiscipliné, quelque ignorant. Ne sait-il pas que, dans la loi divine, il est écrit : « Tu n'outrageras pas les dieux ? » Il ne faut point, ajoute Origène, parlant comme devaient le faire plus tard ceux qui condamnèrent en Espagne les écarts du zèle téméraire, il ne faut pas que notre bouche s'accoutume à maudire ; car il est écrit : « Bénissez, ne maudissez pas, » et nous savons que les médisants n'entreront pas dans le royaume des cieux. »

Quoi qu'il en soit de l'interprétation qu'Origène, d'accord avec les Septante, Josèphe, Philon et saint Cyrille d'Alexandrie donne ici d'un texte de l'Exode (xxii, 28), ses paroles nous montrent clairement que vers le milieu du deuxième siècle, c'est-à-dire au temps même où l'on place le martyre de Polyeucte, les chrétiens tenaient pour condamnable et contraire à la discipline, un outrage fait aux statues des dieux, par quiconque n'était pas appelé à confesser sa foi devant un juge païen ¹.

En 303, à Nicomédie, un chrétien arrache et déchire un édit de persécution ; « Il a mal fait », écrit Lactance, tout en rendant hommage à son intrépidité devant la mort.

Malgré toute l'ardeur de ses attaques contre Julien l'apostat, saint Grégoire de Nazianze l'excuse d'avoir frappé, pour venger la destruction d'un temple de la Fortune, les habitants de Césarée ; il a pour ces derniers des paroles de blâme sur lesquelles insiste Elie de Crète.

Lorsque Théodoret raconte comment l'évêque Abdas renversa en Perse un temple du feu, il condamne par deux fois, dans son récit, ce mouvement inconsidéré. La sévérité de l'historien est fondée sur le motif même qu'avaient autrefois invoqué les Pères d'Illibéris : le divin Apôtre, écrit-il, n'a point renversé à Athènes les autels des gentils.

¹ Il faut évidemment réserver ici, avec les théologiens, les faits tels que ceux de sainte Valentine et de sainte Eulalie, brisant, devant le tribunal, les idoles qu'on voulait les contraindre d'adorer.

Moins sévère dans ses expressions pour la destruction des idoles que ne l'avait été le concile de 304, le grand évêque d'Hippone n'estime pas pourtant que les chrétiens tués pour ce fait puissent être mis au nombre des saints. « Si les Circoncillions qui se font « égorger par les païens, dit-il, se dévouaient à la mort en brisant « les images des dieux, leur trépas pourrait à la rigueur présenter « quelque apparence d'un martyr, *possent habere qualemcumque* « *umbram nominis martyrum*; » encore faudrait-il, dans sa pensée, qu'il eussent reçu de par les lois, la mission de se porter à une semblable extrémité. Telle était, pour lui comme pour tant d'autres, et telle devait rester la règle : tant qu'une loi n'avait pas décrété la proscription d'un culte et de ses cérémonies, ce culte devait être respecté dans ses temples, dans ses images, et lorsqu'autrefois persécutée, l'Eglise eut, à son tour, la force, les agressions inconsidérées contre les juifs, les païens et les hérétiques furent sévèrement condamnées.

Je me résume. Au point de vue des commandements de la discipline ecclésiastique, il est, dans le fait mentionné dans l'une des relations de la mort de Polyeucte, deux actes distincts également condamnés quoiqu'à un degré différent : la mort cherchée volontairement, alors que rien ne menaçait le chrétien ; le violent défi jeté aux infidèles par la destruction de leurs idoles, et le canon du concile d'Illibéris montre que, sur ce point, une prohibition absolue et conforme au sentiment commun des docteurs avait été nettement formulée.

En transcrivant d'après Surius, en tête de sa tragédie, le récit de la mort de Polyeucte, Corneille se propose, dit-il, de montrer ce qu'on doit accepter comme historique dans son œuvre et « de donner « cette lumière pour démêler la vérité d'avec les ornements réclamés par l'action scénique. » Mon scrupule est de même nature et si je suis loin de rejeter comme apocryphe, bien que le martyrologe romain le passe d'ailleurs sous silence, l'épisode brillant qu'a développé le poète, du moins ai-je cru pouvoir montrer par le rapprochement des textes anciens, que le zèle héroïque de Polyeucte sort des conditions communes, que plus d'un grand docteur l'a tenu pour téméraire et que l'Eglise même refusa, au moins en 304, d'inscrire au livre de ses martyrs ceux qui auraient, comme l'époux de Pauline, appelé la mort sur leur tête en renversant les statues des faux dieux.

Edmond LE BLANT.

DEUX MOMENTS

DE

NOTRE HISTOIRE¹

Il arrive souvent que l'histoire a l'air d'un sarcasme du passé contre le présent; ce n'est pas la faute des historiens, sans doute, qui ne sont pas toujours les maîtres de choisir leurs sujets. Certains courants d'études les sollicitent, l'ironie n'est point dans leur pensée; c'est dans les faits qu'elle respire. La marche des temps ramène le spectacle invariable de la folie ou de la sottise humaine; les mêmes traits de constance et de courage se reproduisent à côté des mêmes erreurs et des mêmes faiblesses, et ces rapprochements sont irrésistibles. Le souvenir encore saignant du siège de Paris en 1870-71 devait faire revivre les tableaux d'un autre siège soutenu dans un autre siècle par ce même Paris si prompt à changer de passions, mais dont l'humeur et la conduite se retrouvent sans cesse les mêmes à travers les âges. Paris s'est toujours abandonné sans raison, toujours repris par lassitude, par dégoût, par grande ou petite honte. Ceux qui font métier de mener les Parisiens aux aventures les connaissent à merveille; de là ces allures soupçonneuses qu'on ne les voit jamais quitter. Jamais il ne se sentent pleinement rassurés contre la réaction du lendemain.

Qu'on ne demande donc point pourquoi les chefs des séditions échappent ordinairement aux responsabilités de cette sorte d'entre-

¹ *Relation du siège de Paris par Henri IV*, traduite de l'italien de Felippo Pigazetta

Journal du siège de Paris, en 1590, rédigé par l'un des assiégés.

Lettres intimes de Henri IV. Librairie Baudry.

prise. Tels nous les connaissons aujourd'hui, tels ils ont toujours été. Le 4 décembre 1591 ; Mayenne se décide à reprendre le pouvoir violemment usurpé par les Seize qui venaient d'égorger le premier président Brisson, de s'emparer des finances et de confisquer les biens des *suspects*. Rien n'est nouveau sous le soleil, pas même les vocables révolutionnaires. Quatre des meurtriers de Brisson ne furent point assez alertes, on les pendit. Le principal auteur du pillage et des massacres, Bussy-Leclerc, capitaine de la Bastille, ne se laissa ni prendre ni pendre et s'enfuit à Bruxelles.

Le 2 août 1589, les Parisiens reçoivent la nouvelle de l'assassinat d'Henri III par Jacques Clément. De riches bourgeois, notables ligueurs, prennent le « deuil vert. » C'est la livrée des fous. Les *Mémoires* de Lestoile racontent que la duchesse de Montpensier haranguait le peuple : « Je ne suis marrie que d'une chose, disait-elle, « c'est que le Valois, avant que de mourir, n'a sçeu que c'estait moi « qui l'avais fait faire. » Le chroniqueur fait observer que cette duchesse oubliait « la pudeur de son sexe. »

Elle oubliait beaucoup d'autres choses. C'est pourquoi elle recueillit les applaudissements « des coquefredouilles, des vaunéants, des faquins ; esgout de la lie de ce sot peuple » qui allumait partout des feux de joie. Ces excès ont la couleur du temps.

En voici d'autres qui sont de toutes les époques révolutionnaires : « tous ceux qu'on tenait emprisonnés furent eslargis. » Quelle aubaine pour les coupeurs de bourse et les spadassins ! Le prévôt des marchands, La Chapelle-Marteau, accompagné de Bussy-Leclerc et de ses satellites, se rendit en armes au palais et somma les présidents et conseillers d'avoir à juger sur-le-champ, c'est-à-dire à absoudre et à relaxer tous les malfaiteurs. La complaisance des Révolutions envers les scélérats ne se dément jamais. Quand elles ne caressent pas ces instruments exécrables, elles les subissent.

La démençe qui régna dans Paris pendant l'embrasement de la Ligue ne paraît avoir été ni moindre ni pire que celle que nous avons vu se dérouler sous nos yeux, il y a six ans à l'aurore plus que sombre d'une révolution nouvelle. Pourtant l'équité est ici étroitement commandée ; il convient avant tout de tenir compte aux Parisiens ligueurs de la source de leur égarement. Les indifférents même en toute matière religieuse, si ce sont aussi des esprits historiques, — et nous ne nous occuperons que de ceux-là, — reconnaissent dans la Ligue un mouvement vraiment national. Il dût entraîner des gens ordinairement sensés et de bons Français. C'est un spectacle qui inquiète la raison mais ne soulève point le cœur, que celui de cette ville, immense déjà au seizième siècle, armée contre le prince légitime au nom de la foi catholique dont elle se crut le boulevard.

Entre les fautes et les crimes de 1590 et ceux de 1871, tout homme jugeant sans passion voit un abîme ! C'est la différence de la grandeur à la bassesse de la cause, de l'éclat à l'obscurité de l'erreur.

I

Deux relations du siège de Paris en 1590, écrites par des contemporains en langue italienne, furent publiées en 1591 à Rome et à Turin, l'une accompagnée du nom de son auteur Felippo Pigaffetta, l'autre anonyme sous ce titre : *Relatione fidelissima delle assedio di Parisi et sua liberatione*. Une traduction manuscrite de cette dernière est conservée à la bibliothèque Mazarine. M. Alfred Franklin en a reproduit le texte en faisant précéder cette restitution d'une introduction très-savante, un morceau historique des plus solides que l'on doit considérer comme une œuvre originale ¹. La première, par les soins de M. A. Dufour, a trouvé place dans les précieux *Mémoires* de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France. D'autres écrivains étrangers se sont également occupés ² de ce siège mémorable. Il y avait eu dans Paris, l'année précédente, grand concours d'Espagnols et d'Italiens, gens de guerre, les derniers gens aussi de belle parole et de fine plume, tous ardents à prolonger la lutte, habiles à empêcher que les déclarations et les promesses d'Henri IV ne produisissent leur effet naturel qui eût dû être d'amener promptement le gros de la nation, sinon à une soumission sans réserves, du moins au désir général d'une trêve. Ces étrangers se donnèrent carrière sur les événements qu'ils avaient traversés comme témoins et comme acteurs. Nos ennemis ou nos faux amis n'ont pas été plus discrets en 1871 ; mais ayant été bien plus prolixes, ils pourraient lire avec fruit le récit de Felippo Pigaffetta, — capitaine, ingénieur et diplomate ; — ils y trouveraient un modèle de sobriété dans le genre : point de logomachie, beaucoup de politique.

Nous devons croire que disant peu, ce Pigaffetta avait pourtant dit tout ce qu'il fallait dire. Ceux qu'il servait n'en voulaient pas davantage. Ils estimèrent que le narrateur en cent pages, tout en

¹ Le travail de M. Franklin a pris le titre de *Journal du siège de Paris en 1590*, rédigé par un des assiégés et précédé d'une étude sur les mœurs et coutumes des Parisiens au seizième siècle. Léon Willem, éditeur.

² Davila, *Histoire des guerres civiles en France de 1557 à 1598*. Pierre Corneio. *Brief discours et véritable des choses plus notables arrivées au siège de la renommée ville de Paris et défense d'Icelle par Mgr le duc de Nemours*.

exaltant la religion avec une sincérité entière, avait rabaisé la France avec une passion suffisante. Philippe II combla Pigafetta de distinctions et de récompenses ; le grand duc de Toscane Ferdinand I^{er} en fit peu après son conseiller intime. Le récompensé était chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et devint camérier du pape Innocent IX dont le pontificat dura deux mois. Les biographes ne disent point s'il conserva cette charge sous le successeur d'Innocent, Clément VIII, qui rétablit l'union dans la catholicité et la paix en Europe, en donnant l'absolution à Henri IV et en s'employant à la conclusion du traité de Vervins. Le temps n'était plus alors où, suivant une lettre¹ d'Henri IV à M. de Beauvoir, son ambassadeur, auprès de la reine Elisabeth, « les volontés à Rome étaient uniquement préoccupées et tyrannisées par Philippe II. »

Philippe allait mourir, l'Espagne demeurait épuisée par ce maître impitoyable qui l'avait sacrifiée à son rêve de monarchie universelle. La décadence de la maison d'Autriche commençait, la maison de Bourbons s'appêtait à saisir la prépondérance en Europe. C'était l'heure pour un bon politique italien de se tourner vers l'astre nouveau. Or, Pigafetta fut l'homme de son pays et de son temps ; il eut le facile génie de ces surprenants Italiens du seizième siècle qui se faisaient un jeu de toucher à toutes les branches du savoir et de l'art. Son habileté comme ingénieur était célèbre ; plusieurs villes du nord de l'Italie lui durent leurs fortifications. Il avait beaucoup voyagé, dans le Levant surtout, jusqu'en Perse : mission de confiance dont l'honora le grand pape Sixte-Quint, toujours rempli de vastes projets et qui conçut vers le milieu de son règne celui d'une ligue universelle contre les Turcs où seraient entrés les princes persans eux-mêmes de la dynastie des Sofis, menacés par leurs terribles voisins depuis Sélim I^{er}. L'histoire des voyages de Pigafetta nous ramène, comme on le voit, assez loin en arrière. Dans les derniers mois qui précédèrent l'année 1588, il fut également envoyé en Angleterre par Philippe II² pour y étudier les ports et les côtes de ce boulevard du protestantisme ; l'*invincible Armada* obsédait alors l'esprit puissant, mais chimérique et sombre du roi d'Espagne.

L'ingénieur-ambassadeur, entre ses missions et ses courses à travers le monde, avait de tout temps un peu guerroyé partout, en

¹ *Lettres intimes d'Henri IV* avec une introduction et des notes par M. L. Dussieux. Ce recueil d'une importance historique considérable et d'un charme exquis vient d'être publié. (Librairie Baudry.)

² La relation de ce voyage a été perdue. Pigafetta composa beaucoup d'autres ouvrages, et, par exemple, une histoire de Vicence. Il traduisit en italien les lettres et discours du cardinal Bessarion, le Traité de tactique de l'empereur byzantin, Léon le Philosophe, etc.

Croatie, en Hongrie, en Pologne. Nous le voyons dès sa jeunesse, capitaine d'une compagnie de cent cavaliers combattant avec les Français dans le royaume de Naples contre le duc d'Albe qui, alors, y commandait pour Charles-Quint. La politique espagnole dut se souvenir de cette circonstance qui avait du prix, car elle avait permis à Pigafetta de lier amitié avec quelques seigneurs français qui suivirent pendant la Ligue le parti d'Henri de Navarre, entre autres le maréchal de Biron. Pigafetta, d'ailleurs, en 1590, n'arrivait pas en France comme en un pays inconnu ; il avait résidé à Paris et s'y était même trouvé en 1562, quand le prince de Condé et Coligny, à la tête de quarante mille huguenots, essayèrent d'enlever la ville pendant la première guerre dite de religion, terminée par la paix d'Amboise.

Il allait y rencontrer un théâtre autrement vaste et difficile, que dix-huit ans auparavant. Il devait à l'humeur soupçonneuse du roi d'Espagne cette nouvelle occasion de fortune. Philippe l'avait choisi pour le placer dans l'entourage du cardinal Caëtano, le légat apostolique, qui venait de faire son entrée dans Paris le 20 janvier (1590) au milieu d'une grande pompe et des réjouissances populaires. Les politiques en ce temps-là n'avaient pas encore renoncé à poursuivre des négociations pour « faire revivre la paix générale, « lesquelles, monseigneur le légat, dès son arrivée, avait interrompues et de tout assoupies ». Ces lignes élogieuses font honneur au cardinal d'une résolution et d'une habileté qui, sans doute, ne lui appartenaient pas. On verra même que s'il n'avait tenu qu'à lui, il aurait suivi une conduite contraire.

Ce prélat ne s'était point rendu volontiers en France ; il allait jouer, le plus souvent malgré lui, un rôle considérable dans les événements qui se préparaient. Il passait pour n'être rien moins que ferme ; ou plutôt très-pieux, très-humain, il devait assister à cette lutte en spectateur attristé et combattu. Pigafetta, faisant partie de sa maison, eut certainement pour mission à peine secrète de surveiller ses scrupules, de l'assister de ses conseils, au besoin de lui rappeler les royales et inflexibles volontés de l'Escorial. Philippe eût été le maître de faire désigner un successeur à Monseigneur Caëtano. Apparemment, il ne le voulut point. Il connaissait les dispositions du cardinal, s'en méfiait, mais s'en accommodait, et préféra l'envoyé de Rome hésitant et faible, afin que les gens d'Espagne pussent intriguer et agir à sa guise derrière cette figure de légat.

Au demeurant, tous les étrangers, Espagnols ou Italiens enfermés dans Paris au début du siège de 1590, étaient à Philippe et suivaient étroitement les ordres de Madrid ; mais ils en envisageaient assez

différemment les suites. Les premiers croyaient à l'efficacité de la résistance dont les doublons d'Espagne étaient le gage et dont leur intrépidité était l'âme. Les seconds se gardaient de toute illusion. Nous avons eu en 1870 nos sceptiques et nos incrédules.

L'assiégeant, en 1590, ne disposait que d'une petite armée, la concorde n'y régnait guère entre les huguenots et les catholiques; mais Henri de Bourbon apparaissait encore brillamment couvert de la gloire d'Ivry; « Mon cousin, nous avons à louer Dieu ¹; il nous
« a donné une belle victoire. La bataille s'est donnée, les choses ont
« été en branle : Dieu a déterminé selon son équité : toute l'armée
« ennemie en déroute, l'infanterie tant étrangère que française
« rendue, les reîtres pour la plupart défaits, les Bourguignons bien
« écartés, la cornette-blanche² et le haume pris, la poursuite jusqu'aux
« portes de Mantes... » Avec des forces très-inférieures, Henri avait infligé à Mayenne la plus humiliante défaite dans cette grande journée; le lieutenant général s'était vu forcé de courir en Flandres pour y mendier de nouveaux renforts espagnols qui se faisaient attendre. Il semblait donc qu'il allait avoir bier de la peine à tenir sa promesse d'amener aux Parisiens *l'armée de secours*.

Henri mit le blocus devant Paris le 8 mai; on verra que le 10, il s'en fallut de peu qu'il n'enlevât le faubourg Saint-Martin. « Hier,
« je prins le faubourg de force, les ennemis y perdirent beaucoup
« et nous peu. Je fis brusler tous leurs moulins comme j'ay faict
« de tous les aultres costez. Leur nécessité est grande et fault que
« dans douze jours ils soient secourus ou ils se rendront. » Le roi de Navarre ne se flattait point outre mesure, car la place n'était rien moins que forte; les remparts se trouvaient ruinés sur plus d'un point par le temps et la négligence des Valois, l'armement était dérisoire. Il serait difficile d'apercevoir ici de nouvelles analogies avec la situation de Paris en 1870. Qu'on prenne patience : ces analogies vont reparaitre. Pigafetta, dès les premières pages de sa relation, nous fera connaître le petit nombre de soldats réguliers sur lesquels on pouvait compter pour la défense.

C'étaient cinq cents Suisses, douze cents vieux soldats allemands, huit cents arquebusiers français. Restait la garde bourgeoise. Il paraît que les chefs n'y avaient pas une entière confiance. « Tout
« le peuple était enrôlé et divisé suivant les seize quartiers de la
« ville. Il formait ainsi des compagnies de 3,000 hommes, quelque-
« fois plus. C'était donc un effectif d'environ 48,000 fantassins, tous

¹ *Lettres inédites d'Henri IV*. Le Roi au duc de Longueville, mars 1550.

² C'étaient les ligueurs qui avaient la cornette blanche. Henri IV avait le drapeau bleu fleurdelysé d'or.

« habitants ou bourgeois de Paris : ils étaient couverts de cottes de
 « mailles, de cuirasses et de casques, ils avaient pour armes offen-
 « sives des arquebuses, des épées, des piques, des hallebardes et
 « autres armes semblables. C'était une belle troupe bien armée et
 « prompte à obéir aux ordres de ses chefs (de ses colonels bien
 « plus qu'aux ordres généraux du duc de Nemours, gouverneur de
 « Paris). Il est vrai qu'on aurait désiré de trouver en elle un cœur
 « et un courage en rapport avec sa martiale apparence et les armes
 « qu'elle portait. »

Ces Italiens subtils ne se contenteront jamais de l'apparence, fût-elle même *martiale*. Pigafetta ne ménage donc pas son ironie, — miel et poison, — à la garde bourgeoise. Il n'espère rien de ce peuple de Paris « divisé, riche, impétueux, tellement orgueilleux « que chacun veut être le maître et commander. » En 1870, il se trouva parmi nous des juges qui, pour être Français, ne se crurent pas obligés d'être moins sévères. L'événement pourtant leur donna tort comme trois siècles auparavant au critique italien : il y a dans ce grand peuple houleux et tumultueux comme la mer des courants salutaires et d'autres qui mènent aux abîmes ; il y a des relèvements inattendus s'il y a des abaissements profonds, il y a des entêtements passionnés qui reçoivent par moment comme le souffle du patriotisme. Ce qu'il convient de dire des Parisiens en 1870 comme en 1590, tient en deux mot : Ils ne devaient pas résister, mais ils résistèrent.

II

Parmi le grand nombre de nouveautés que le seizième siècle vit s'introduire dans le monde, l'une des plus surprenantes fut le renversement en France du droit public consacré par six cents ans d'application incontestée et qui paraissait incontestable. Le principe de la légitimité où, si l'on veut, du droit divin se trouva brusquement en opposition avec la religion nationale. La France montra qu'elle était plus catholique encore que monarchique. Entre la vieille foi et l'héritier légitime du trône qu'il reconnaissait pour tel, le peuple n'hésita pas : il rejeta le roi hérétique.

On sait comment au milieu des désordres de la Ligue, un parti peu nombreux d'abord se forma dans le but non d'imposer la foi catholique à Henri de Bourbon qui ne la repoussait point, mais de vaincre le préjugé populaire et le fanatisme souvent hypocrite, toujours intéressé des chefs qui se refusaient à tenir la résolution du roi pour sincère. Rien de plus curieux que cette formation des

politiques, car c'est la première apparition en France de ce qu'on a depuis appelé les *partis modérés*. Les modérés de notre temps ont été moins heureux dans une tâche qui n'était pas très-différente et qui semblait plus aisée. Il n'en faut pas moins dire d'eux ce que l'histoire a dit de leurs devanciers : ceux-ci c'était sans doute les bons Français. L'aversion de la foule, les invectives, les calomnies, les dénonciations des écrivains ligueurs, la persécution, la proscription, les supplices mêmes furent la récompense des politiques ; ils en obtinrent une bien différente et recueillirent tous les hommages quand leur œuvre fut accomplie. En 1590, il s'en fallait encore de trois ans qu'elle fût près de l'être. Ceux qui essayaient alors de renouer la chaîne de la tradition ne le pensaient point. La politique est sujette à ces mirages ; on croit toucher à l'événement et tout à coup, soit par la faute de quelques-uns ou d'un seul, soit par l'effet d'une volonté supérieure, il s'éloigne.

Était-ce donc des esprits chimériques ces magistrats, ces vieux soldats, gouverneurs de province, négociateurs et administrateurs autant que capitaines, — tels, par exemple, que le maréchal de Biron, — dont la sagacité n'avait pas été moins éprouvée au feu des affaires que leur courage au feu des batailles, quand ils crurent pouvoir assigner une échéance sûre et prochaine à la fortune d'Henri de Bourbon ? Tous apercevaient clairement la portée du meurtre d'Henri III. Le couteau du petit Jacques Clément avait fait double besogne. L'assassin avait tué dans le dernier Valois, « l'ami des « Huguenots ; » du même coup et sans s'en douter, il venait de mettre fin à l'existence politique du protestantisme en France. Tôt ou tard, qu'il le voulût ou non, — et il le voulait — le Navarrais devait abjurer. La « Religion, » désormais sans tête et sans avenir, allait perdre la puissance qui l'avait rendu si redoutable de former un Etat dans l'Etat. Les chefs protestants ne s'y trompèrent point. Cependant le plus zélé de tous pour les intérêts du calvinisme, du Plessis-Mornay, docteur et batailleur, aussi habile à manier la controverse que l'épée, et qu'on appelait pour cette raison « le pape des Huguenots » ne quitta point son maître. Il allait même lui rendre peu après un éminent service en enlevant le vieux cardinal de Bourbon que Mayenne avait fait proclamer roi sous le nom de Charles X.

L'exemple donné par du Plessis-Mornay fit peut-être, en ce premier moment si critique, le salut d'Henri et de sa cause. Il est vrai que le gros des seigneurs qui l'imitèrent, et lui-même, n'avaient pas la liberté d'une autre conduite. En abandonnant le roi de Navarre, en se rendant les premiers instruments de sa perte, ils n'auraient fait que précipiter la leur. Les seigneurs gascons se montrè-

rent particulièrement avisés en demeurant fidèles. Ils savaient fort bien que continuer de servir Henri, c'était se suicider. Encore ce suicide pouvait-il leur faire honneur. N'ayant de perspective qu'un roi catholique, n'était-il pas meilleur que ce roi leur appartenant par les liens de la reconnaissance ? Restant derrière lui, ils verseraient leur sang, mais ils prendraient des gages. Mettant à Henri la couronne en tête, ils trouveraient sa main prodigue et caressante. En poursuivant la guerre, ils donneraient carrière à leur humeur aventureuse et batailleuse ; et comme les arquebusades n'empêchent point les gens de cœur d'y voir clair, ils serreraient de près leurs nouvelles chances de fortune.

Le roi de Navarre, dans cette circonstance périlleuse, devait garder avec lui tous les protestants qui n'étaient point des fanatiques et tous les catholiques qui n'étaient point des traîtres : ce fut son premier succès, le prix en fut amer, il eut une demi-journée d'angoisse. Henri III venait à peine de mourir que les ducs d'Épernon, de Longueville, d'Aumont, de Montpensier, etc., se précipitèrent dans la tente du Navarrais ; Biron les suivait et, s'il faut en croire d'Aubigné, c'est en serrant le poing qu'il sommèrent Henri de choisir entre sa religion et la couronne. « Me prendrez-vous à la gorge ? dit-il. Auriez-vous plus agréable un roi sans Dieu ? » La scène parut si outrageante à tous ceux qui, suivant son expression, « aimaient la France et l'honneur » qu'un simple gentilhomme s'écria : « Vous êtes le roi des braves, il n'y a que les poltrons qui vous quittent ! » Le mot était dit, la situation en devenait plus nette et, grâce à l'agilité de son esprit, Henri en voyait déjà l'issue. Après la fierté, la politique. « Venez-moi servir de père et d'ami, » dit-il à Biron. Et voilà regagné le plus habile des généraux catholiques.

Quant aux ducs de Longueville et d'Aumont, ils étaient à vendre. Henri ne leur refusa pas ses premières générosités royales. Il écrivit à Crillon qui n'était point au camp : « Si aurez-vous ce mot de ma main pour vous assurer combien je prinse l'affection que vous m'avez toujours gardée. » Crillon ne s'était pas encore déclaré pour le parti du roi ; mais après cette lettre, le moyen d'embrasser l'autre ? Henri écrivit également à la duchesse de Montmorency, femme du maréchal, gouverneur du Languedoc, qui allait devenir le chef des Politiques : « Ma cousine, la mutation de règne ne diminuera pas¹ à mon cousin, M. le maréchal, l'envie de bien faire, car il sait bien que je l'aime mieux que ne faisait pas l'autre. » Toute cette activité est plaisante et admirable ; l'épreuve passée, Henri avait

¹ *Lettres intimes.*

bien le droit d'écrire encore : « C'est merveille de quoi je vis au « travail que j'ai !... je me porte bien et mes affaires vont bien au « prix de ce que pensaient beaucoup de gens. »

Il en jugeait avec sa sagacité accoutumée, et l'on vit bien qu'il ne s'abusait pas. On connaît la grande résolution par laquelle il donna satisfaction à des exigences, d'ailleurs justifiables. Le 4 août 1589, il jura de conserver la religion catholique et de s'y faire instruire par un concile. Biron, Longueville, Aumont, signèrent cette déclaration rédigée sous l'inspiration de Châtillon, de La Noue et de Guitry ; ce dernier était catholique. La Trémouille s'éloigna avec dix bataillons protestants ; d'Épernon, l'un des plus parfaits modèles de traître qui figure dans notre histoire, entraîna un plus grand nombre de bataillons catholiques et se retira dans son gouvernement de Guyenne où il se rendit véritablement indépendant. De quarante mille hommes campés devant Paris, sous les ordres d'Henri III, dix mille environ restaient à Henri IV. La difficulté n'était point de les commander, car ceux-là étaient fidèles, mais de les nourrir et surtout de les solder. Henri songeait à s'en aller guerroyer au-delà de la Loire, dans un pays relativement épargné par la guerre, où ses soldats trouveraient à se nourrir. D'Aubigné lui dit : « En voyant vos lettres datées de Limoges, qui vous croira roi de France ? » Henri gagna la Normandie.

Mayenne le poursuit, le presse, l'atteint à Arques, se voit repoussé, forcé de reculer à son tour. L'armée royale redescend vers l'Île-de-France, surprend Paris, emporte le faubourg du midi, et n'étant pas en nombre, n'essaie pas de forcer la ville. Henri se rend à Tours, y établit un Parlement : ce sera désormais la capitale de la France catholique (novembre 89). Le roi se propose d'employer les mois de la saison rigoureuse à négocier avec les cours étrangères : l'Angleterre, les Provinces-Unies, le Danemark, la Suède le reconnaissent sans difficulté ; mais ce sont des puissances protestantes. Parmi les États catholiques, Venise donne le branle, les ducs de Mantoue et de Ferrare suivent l'exemple et même par crainte et haine de Philippe II, envoient au nouveau roi de grosses sommes d'argent. L'hiver n'a pas été perdu. Au printemps, on rentre en campagne. Huit mille fantassins, trois mille chevaux, c'est assez pour réduire Le Mans, Vendôme, Falaise, enlever Pontoise, assiéger Meulan. C'est assez pour tailler en pièces à Ivry, Mayenne, qui conduit seize mille hommes. Après tant de succès, il semble que l'activité d'Henri et que son audace sommeillent. « S'il eût poursuivi « venant droit à Paris, dit Lestoile, comme il pouvait et devait, on « tient que la Ligue effrayée et démontée de tous points lui eût « ouvert ses portes : » Les envoyés de Philippe II en eurent une

horrible peur. Le danger passé, ils raillèrent. Pigaffetta ne manque point d'écrire : « Le Béarnais s'amuse à Mantes. »

Pendant les hommes du roi d'Espagne ne se sentaient encore rassurés qu'à demi. Il parut bien alors que Philippe avait eu raison de placer auprès du légat Pigafetta et quelques autres serviteurs éprouvés tels que le commandeur Moreo, et même pour un temps, les deux neveux du prélat, don Ruggiero et don Pietro Caëtano, ce dernier membre du grand conseil de guerre qui siégeait en Flandre et colonel d'un régiment d'infanterie italienne. Le légat détestait les émotions et le bruit de la guerre et la guerre elle-même, ce qui l'honore. Il se tenait fort près du cardinal de Gondi, évêque de Paris, qui n'avait jamais passé pour un effréné ligueur. Il se rendit à la maison de plaisance de l'évêque à Noisy, où devait se rendre de son côté le maréchal de Biron. Le peuple de Paris le sut et vit déjà Biron désertant la cause royale. On le confirma dans cette croyance. Nous savons par expérience récente tout ce qu'on peut persuader à un grand peuple assiégé ou près de l'être.

Gondi, naturellement, se trouvait dans sa maison de Noisy ; il était l'âme de cette salutaire intrigue, et s'était fait suivre d'un maître en politique, de Villeroy, l'ancien secrétaire d'Etat d'Henri III, qui l'avait disgrâcié pour plaire au duc d'Épernon. Tous deux avaient arraché Mgr Caëtano à ses conseillers ordinaires. Ceux-ci en concurent autant de dépit que de peur ; Pigafetta écrit que le maréchal et le légat se rencontrèrent ensemble « pour traiter de choses qui furent d'abord tenues secrètes, mais qui ne tardèrent pas à être clairement divulguées. » Ce n'était un mystère pour personne que le légat se repentait fort « d'avoir consulté ceux qui l'assistaient sur le fait de la demeure de sa personne en la ville de Paris ou de son parlement d'icelle. » Tous unanimement avaient conclu « qu'il estait non-seulement convenable, mais absolument nécessaire qu'il demeurast. » Il en avait une appréhension mortelle. Aussi Lestoile qui connaissait ses sentiments par Villeroy peut-être et par l'évêque les exprime-t-il tout crûment : « Au commencement d'avril, le légat qui avait appris que le Roy approchait de Paris, se détermina de parler de paix. »

Dans cette première conférence, les représentants d'Henri montrèrent une fermeté singulière avec un air de supériorité qu'ils tenaient apparemment de la bonté de leur cause. Biron écoutait les propositions, se bornant à répliquer qu'il les soumettrait à son maître. Le seigneur de Givry qui l'accompagnait, le même qui, de concert avec La Noue et Châtillon, avait rédigé la déclaration du 4 août, s'écria « qu'il était catholique, que tels avaient été tous ses ancêtres, qu'il n'en était pas moins décidé à suivre le roi de Na-

« varre, et qu'il ne croyait pas pouvoir s'en dispenser. » Cette sortie était sans doute pour décourager les prélats d'essayer même de le détacher du service de Henri. Biron, prenant ces insinuations de plus haut, ne paraissait point les entendre. Le légat le combla de « douces manières et de franches paroles. » Cette épithète *franches* est de Pigafetta; on reconnaît la façon italienne. Le maréchal répondit à toutes ces caresses par une demande tout à fait extraordinaire; il pria qu'on lui fit voir le prédicateur Panicarole qui faisait courir tout Paris. On ne lui refusa point Panicarole. La séparation le lendemain fut courtoise.

Villeroy seul tenant encore bon courut jusqu'au camp du Béarnais; il avait en poche force mémoires et cent moyens de ramener la paix générale; mais « il n'obtint rien et revint à Paris. » Les négociations étaient rompues du côté des royalistes; cependant elles se renouèrent, le légat ne pouvant se résoudre à l'extrémité où il se voyait et les Parisiens avec lui. Un prélat vénitien, l'évêque de Ceneda entreprit sur son ordre d'aller à Provins trouver Biron. Le début ne fut pas heureux pour l'évêque qui tomba promptement sur un détachement de l'armée royale: « J'ai, dit-il, un sauf-conduit du roi de Navarre. » — Qu'entends-tu par roi de Navarre? répondit irrévérencieusement l'officier. Apprends un peu à parler: c'est roi de France, qu'il faut dire! » Mgr de Ceneda joignit pourtant à Bray le maréchal de Biron. Il n'est pas inutile d'ajouter que cette fois le négociateur chemina sous les yeux de l'Espagne; Pigafetta l'accompagnait.

A force de « s'amuser, » Henri avait conquis aux portes de Paris une situation incommode pour les Parisiens, en s'emparant de Corbeil d'abord et de Lagny, puis de Bray, Montereau, Nogent, Moret et Melun; il méritait, comme tel capitaine de l'antiquité, le surnom de preneur de villes. L'armée royale allait porter son camp à Charenton. C'est dans cette situation prospère que Mgr de Ceneda trouva l'ennemi qui ne croyait pas à la sincérité de cette nouvelle démarche. La présence des politiques italiens autour de l'évêque démontrait suffisamment qu'ils n'avaient point d'autre objet que d'amuser le Légat; quant à traiter sérieusement, comme ils n'avaient sûrement pas d'ordres de Madrid, ils s'en seraient bien gardés. Alors commencèrent des pourparlers de cette sorte particulière qui devait recevoir beaucoup plus tard, dans une occasion bien différente, la dénomination célèbre de négociations dilatoires. On y mêla de part et d'autres quelques bonnes gasconnades. Le maréchal d'Aumont parut tout botté au milieu du dîner que le maréchal de Biron offrait à l'évêque et annonça la prise par les royalistes de la ville de Sens, laquelle ne songeait pas même à se rendre. « On ajouta foi à ses « paroles, écrit Pigafetta avec beaucoup de dépit, parce qu'on ne

« pouvait supposer qu'un maréchal affirmât inconsidérément un fait « d'une aussi grande importance. » Cependant l'abbé del Bene, un homme « d'un génie aisé », si l'on en croit de Thou, rappela sans doute à l'évêque la maxime suivant laquelle il est bon de diviser pour régner. Mgr de Cénéda s'attacha donc à voir en particulier chacun des généraux royalistes ; il eut surtout une longue conférence avec le duc de Longueville.

Pendant ce temps Pigafetta lui-même renouvelait avec le duc de Biron leur ancienne connaissance du temps de leur jeunesse pendant la guerre des Abruzzes. L'Italien s'étendit avec courtoisie sur la faiblesse de l'armée royale qui n'avait que dix mille fantassins et trois mille chevaux, tandis qu'outre trois mille vieux soldats (il les comptait doubles), Paris allait lui opposer une garde bourgeoise de cinquante mille hommes « résolus à périr en combattant. » Et Biron de sourire. Les maréchaux de France, même en ces temps reculés, ne croyaient pas volontiers à la garde bourgeoise. Biron ajouta « que « toutes ces difficultés ne l'effrayaient pas ; il avait, au contraire, « grand espoir dans le succès du siège, et il comptait sur la famine, « la valeur des soldats du roi, l'appui de la noblesse et d'autres « choses encore qu'il ne voulait pas dire. » Le maréchal mit fin à l'entretien en chargeant Pigafetta d'annoncer aux Parisiens que le roi sous peu de jours irait leur rendre visite.

Henri n'ignorait rien de ce qui se passait si près de lui, — car il était dans la ville — et ne paraissait point. Cependant, vers le milieu du deuxième jour, on entendit un grand bruit : c'était le « Navarrais » sortant avec une suite de cavaliers « ses levriers et ses oiseaux » pour aller à la chasse. « Il fallait qu'il passât devant le « logis de l'évêque de Cénéda situé précisément près de la porte de « la ville. Quand il y fut arrivé (*je ne sais si ce fut avec intention « ou autrement*¹), il lança son cheval en avant, puis le retint tout à « coup en lui faisant faire une courbette et continua son chemin. »

Ainsi finissent les plus plaisantes comme les plus belles choses du monde ; ce fut le terme des négociations : les Italiens étaient joués. Le récit de Pigafetta laisse percevoir un sentiment assez vif ; mais le lecteur ne regrettera pas que le narrateur ait été mêlé dans cette aventure, car il y gagnera une énumération très-intéressante des grands personnages de l'armée « navarraise », (comme on disait naguère l'armée « versaillaise »). C'étaient d'abord le duc de Longueville et son frère, le grand prieur de France, duc d'Angoulême, fils de Charles IX et de Marie Touchet, le maréchal de Biron et le baron de Biron son fils dont l'ambition plus tard devait être si cri-

¹ Pigafetta.

minelle et la fin si tragique, le maréchal d'Aumont, La Noue, le seigneur de la Guiche, grand'maître de l'artillerie, le seigneur de Givry, colonel de la cavalerie légère, le seigneur de Montglas, Fer-vaques, Lavardin, Saint-Luc, etc...

Cette récapitulation pompeuse doit nous amener naturellement à rechercher dans la narration de Pigafetta les personnes de marque suivant le parti de la Ligue. La liste n'en sera pas moins brillante, mais infiniment plus bigarrée. Les noms espagnols et italiens vont s'y heurter avec les noms français. C'est un mélange irritant de désinences sonores qui rappelle ou devance les carnivals cosmopolites des révolutions modernes. Don Bernardino de Mendoza, ambassadeur de Philippe II, doit figurer au premier rang, puis l'ambassadeur du duc de Ferrare le plus singulier représentant de prince souverain qu'on eût jamais vu, puisqu'il demeurait le serviteur de la Ligue, alors que son maître était devenu l'ami du roi.

Les capitaines italiens étaient en nombre : Filippo Crivello de Montagnano, l'ancien lieutenant du bâtard de Brunswick, tué à Ivry ; Giacomo Poiana, noble de Vicence comme Pigafetta, et « chevalier de plusieurs ordres royaux » ; l'ingénieur militaire Agostino de Lugano, Tolomei de Ferrare, etc... Beaucoup de prélats italiens aussi, quelques Espagnols, tous, jeunes ou vieux, instruments de l'Escurial : l'évêque de Placentia qui fut en 1591 le cardinal de Plaisance, Mgr Garraciolo, Mgr Porta, Mgr Bianchetti. Il faut y joindre l'archevêque de Glasgow, ambassadeur d'Ecosse ¹.

Mais ce qu'on ne voyait pas ordinairement au camp du roi de Navarre, et ce qui allait faire l'ornement de Paris assiégé, c'était les dames, ou pour parler plus exactement les princesses : d'abord M^{me} de Nemours, veuve de François de Guise, tué par le pistolet de Poltrot de Méré, épouse en deuxièmes noces de Jacques de Savoie et mère du duc de Nemours, gouverneur de Paris, pour Mayenne, puis, la duchesse de Mayenne elle-même (avec ses fils), M^{me} de Guise, veuve du Balafre ; enfin et surtout la sœur du lieutenant général, l'amazone aux petits ciseaux d'or qui devaient naguère « tonsurer le Valois », M^{me} de Montpensier.

Les principaux prédicateurs tous très-ardents au maintien de « l'union » étaient les curés de Saint-Cosme, de Saint-Benoît, de Saint-André des Arcs, de Saint-Nicolas des Champs, de Saint-Germain l'Auxerrois, de Saint-Jacques la Boucherie, messires Hamilton, Jean Bouchet, Christophe Aubry, François Pigenat, doc-

¹ Ni Pigafetta, ni Lestoile ne donnent le nom de ce personnage énigmatique qui mourut pendant le siège. On conçoit difficilement un ambassadeur d'Ecosse auprès de la Ligue, alors que l'Ecosse, sous la minorité de Jacques fils de Marie-Stuart, était gouvernée par les envoyés d'Elisabeth.

teur en Sorbonne, Jacques Pelletier, l'évêque de Senlis, Mgr Guillaume Rose, Bernard de Montgaillard, dit le petit Feuillant, le Jésuite Jacques Commelet, le docteur Guillaume Lucain, les cordeliers Guarinus et Feuardant, mais, surtout et par-dessus tout l'évêque d'Asti, Panicarole « qui contribua tant au succès par ses prédications. » Cette attestation est donnée à l'évêque d'Asti par Pigafetta : c'est un certificat d'Espagne.

Enfin, il y avait la Sorbonne, les Seize et les capitaines de l'Union. La docte assemblée, effrénée ligueuse, ne cessait de rendre, contre le « Navarrais hérétique » des consultations et des sentences ; tout ce flux de paroles savantes rappelle, plus le savoir, le grand et misérable débordement de notre presse en 1870. Au reste les écrits et les libelles en 1590 sortaient par tout, de dessous terre ; on les « criait » dans les rues. La seule mort d'Henri III avait fait naguère éclore une centaine de ces productions imbéciles ou abominables ; la Sorbonne n'avait point le monopole de ces violences que du moins ses docteurs prenaient soin d'orner de toutes les pompes de leur rhétorique. Encore s'ils s'étaient bornés à écrire ! mais ils siégeaient dans les comités insurrectionnels. Nous vîmes de même, deux siècles après, les bonzes du journalisme révolutionnaire à l'Hôtel de Ville et les relaps du même journalisme constituer et décréter dans les caves. Il y eut des membres de la Sorbonne parmi les Seize dont un docteur Martin fut un des principaux jusque au 4 décembre 1591. Ce Martin s'asseyait dans ce furieux conseil à côté d'un rival en *humanités*, le sieur Genebrard qui s'intitulait « professeur du Roi. »

Quant aux capitaines de marque, portant des noms français, l'énumération en sera aisément faite : il y avait la maison de Guise, et il n'y eut à peu près qu'elle. Mayenne avait confié le gouvernement de Paris à son frère utérin, le duc de Nemours, à peine âgé de vingt-deux ans. Nemours eut pour premier lieutenant le chevalier d'Aumale, deuxième fils de Claude II, de Lorraine, et neveu du grand François de Guise. Autour des deux princes on ne trouve guère que d'assez obscurs gentilshommes, et cette circonstance rend plus claires les paroles du maréchal de Biron disant à Pigafetta que le roi pouvait, à Paris, compter sur la noblesse. Dans la bouche de Biron ce terme avait eu sans doute une acception assez large. Le maréchal n'entendait pas seulement parler de la noblesse d'épée, mais aussi de celle de robe et même de toutes les personnes autorisées ou bien placées dans la ville, notables bourgeois, et de Messieurs du Parlement qui, malgré les épurations de personnes et les créations d'offices imaginées par l'Union et par Mayenne, appartenaient en grand nombre au parti des politiques ou des malcontents, — de tous ceux enfin que venait de dénoncer et de flétrir un pamphlet

récent : *L'Apocratie ou rabais du caquet des politiques jebusiens de notre âge dédié aux agents catholiques et associés de Navarre.* La riche bourgeoisie était alors particulièrement anxieuse et découragée par le spectacle des crimes impunis que commettaient journellement les instruments des Seize, et Lestoile raconte la mort « par desgout » d'un avocat, le sieur Thomas Sebilet, qui remercia Dieu de le prendre « parce qu'à tout homme de bien, la vie était « ennuyeuse, estant réduits sous une forme de république où on « voïëait la liberté esteinte et la tyrannie établie ».

Les « malcontents » entretenaient des espérances, communiquaient entre eux et se réunissaient quand ils l'osaient, mais la surveillance de l'Union était active et ses répressions impitoyables. La Chapelle-Marteau fit régner la terreur dans la ville. Ce prévôt des marchands révolutionnaires, devançant le procureur de la commune Chaumette, avait usurpé presque toutes les attributions de police, et ses sicaires tuaient à leur guise. Lestoile donne quelque part le relevé des meurtres *pour cause d'opinions* pendant le mois de novembre 1589, bien peu de temps avant le siège; nous y voyons le « tonnelier » des Seize ayant égorgé de sa main une riche veuve parce qu'on la disait huguenote. L'un des Seize même tue un politique nommé Minterne « lequel avait sur lui quatre cents écus. » Un autre politique, le sieur Cabri, une autre femme sont traînés à la rivière. Le mois suivant, un politique encore, un avocat au grand conseil est précipité de son logis par la fenêtre. Et il n'y avait pas toujours que La Chapelle-Marteau et les Seize pour accomplir de ces exécutions sommaires; la justice du gouverneur n'était rien moins qu'endormie. Le sieur de Vigny, beau-frère du président Brisson, et receveur des deniers de la ville fut enfermé par ordre de M. de Nemours, dut payer douze mille écus pour sa rançon et se vit ensuite conduit hors des murs. « Le moral de la ville s'en améliora, dit Pigafetta et l'on fut quelques semaines dans une plus grande sécurité. » Quel dommage que le gouverneur de Paris, pendant *notre* siège, n'ait pas connu ce précédent! Il s'en serait prévalu peut-être pour « faire conduire hors des murs » non ceux qui, comme les politiques de 1590 voulaient la paix, mais ceux au contraire qui aux maux de la guerre étrangère s'efforçaient d'ajouter alors l'infamie des luttes civiles.

La tentative qui donna lieu à l'emprisonnement et à l'expulsion de ce Vigny est du mois d'avril 1590. La prise de Charenton avait apparemment rendu beaucoup de cœur aux politiques. Charenton « naturellement fortifié fut encore pourvu de tranchées et de bons « contre-forts, de sorte que le confluent de la Seine et de la Marne « et conséquemment le passage de ces deux rivières demeura

« fermé. Le seigneur de Givry en fut nommé gouverneur et ne tarda « pas à inquiéter toute la contrée avec ses cavaliers qui poussaient « leurs courses jusque sous les murs de Paris. » L'instant critique approchait pour « la sainte capitale de l'Union. » Il nous est difficile de transcrire sans émotion le passage suivant du récit de Pigafetta, car il réveille la foule attristée de nos souvenirs.

« Les ennemis se trouvaient maîtres de tout le cours de la Seine « depuis Troyes jusqu'à Rouen, de celui de l'Yonne à Montereau et « de l'Oise par les ponts de Poissy et de Saint-Cloud. Paris ne « pouvait donc plus espérer par là aucun secours. » Et ailleurs : « L'ennemi se préoccupait surtout d'empêcher de venir à Paris « toute espèce de correspondance soit publique soit privé. Dans ce « but le seigneur de Givry reçut l'ordre de ne laisser passer aucun « courrier ou messenger venant de Lyon par la Bourgogne et la « Champagne; de son côté, le duc de Nevers qui venait de se « rallier à Henri IV gardait l'autre route de la même ville par le « Bourbonnais et la Beauce, etc... » Ailleurs encore : « Pour autant « qu'il fût jugé comme impossible de défendre toute l'enceinte des « faubourgs, à cause du grand circuit, il fut résolu qu'ils seraient « abandonnés... Paris se trouva rempli des pauvres paysans d'alen- « tour que la furie de l'ennemi y avait industrieusement chassés « pour aider à y consommer les vivres, etc., etc... »

Or, dit un autre narrateur du siège, Paris avait si peu de pain, de vin et autres choses nécessaires à la vie, que « personne n'estimait quasi avoir provision pour quinze jours. » Suivant Lestoile on aurait trouvé du blé pour un mois « estant bien mesnagé. » La ville renfermait de deux cent vingt à deux cent cinquante mille âmes.

On fit la recherche générale des grains et l'on n'oublia point l'avoine « pour s'en servir quand le blé viendrait à manquer. » On en trouva quinze cents muids environ (le muid de Paris valait alors dix-huit hectolitres). Les Seize, qui s'étaient arrogé la police, ne voulaient pas reconnaître la faute qu'ils avaient commise, en négligeant l'approvisionnement et comme ils étaient en possession de la faveur populaire, ils ne craignaient point que le peuple s'en prît à eux. S'il n'y avait déjà plus de pain le 8 mai chez les boulangers, si les fours étaient fermés par toute la ville, c'était la faute des politiques! Le gouverneur et les Seize ne savaient quel parti prendre. Nous avons vu se renouveler cet exemple et ceux qui s'étaient chargés eux-mêmes de pourvoir au salut public ne savaient jamais prendre un parti. Le 8 mai 1590, il se trouva pourtant un homme de bon conseil.

Il se nommait Antoine Lami, marchand et bourgeois de Paris. Sur son avis on choisit dans chacun des seize quartiers de la ville un boulanger auquel on donna du grain à raison de quatre écus « le

septier ». Ce boulanger devait moudre le grain et « *sans en retirer le son*, en faire du pain qui serait vendu au prix de cinq baïoques la livre. (Cinq baïoques ou 27 centimes. Pigafetta écrit en italien pour des Italiens.) Voilà donc à quelles extrémités Paris en était réduit au moment même où l'artillerie royale commençait à battre ses murs. Rien de tout cela n'était ignoré dans le camp du « Béarnais ». Aussi Henri quand il eut échoué dans sa première attaque de vive force le 10 mai, se décida-t-il à « installer toutes ses troupes dans les villages les plus rapprochés, et aussi, sous la tente, hors toutefois de la portée du canon ». Sa cavalerie battit la campagne et empêcha toute tentative de ravitaillement. « Toutes ces mesures « dénotaient qu'il avait l'intention de s'emparer de Paris par un « siège long et rigoureux et d'obliger la population à se rendre en « la poussant au désespoir — ». Cependant il fit placer trois batteries l'une à Montfaucon, les deux autres à Montmartre « d'où par plusieurs jours il continua de battre la ville à la volée avec quelque dommage et estonnement, à la vérité, pour le commencement, mais non à beaucoup près tel qu'il se l'estoit ¹ imaginé ». Ici encore notre mémoire à tous ne se réveille-t-elle point? L'assiégeant n'a-t-il pas aussi essayé contre nous « ce cruel, mais inutile fracas d'artillerie » dans l'espoir de hâter un peu ce fameux « moment psychologique » qui menaçait de se faire attendre?

Il y a trois cents ans comme hier, « le peuple voiant le peu d'effet « et la légère perte qu'il recevait de cette furieuse batterie ne faisait plus qu'en rire »; mais hier, comme il y a trois cents ans, on aurait pu écrire que « ces coups de canon enflammaient de plus « en plus sa haine et indignation à l'encontre de l'ennemy et son « espérance envers Dieu, en la bonté duquel comme à son unique « refuge, il n'a point manqué d'avoir toujours son recours. » Ce n'est pas que de nos jours la foule et même beaucoup de ceux qui croient s'élever au-dessus d'elle par la solidité de leur jugement n'aient ajouté foi à des secours surnaturels; mais ces secours n'avaient rien de céleste. Les Parisiens attendaient sans cesse l'armée de Mayenne et chaque jour de nouvelles rumeurs circulaient sur son arrivée prochaine. Avons-nous été moins crédules? La Chapelle-Marteau assemblait les capitaines et colonels de quartiers à l'Hôtel-de-Ville et lisait publiquement des lettres vraies ou supposées du lieutenant général « les assurant de son ayde dans la fin du mois au plus « tard et qu'au cas qu'il leur faillit, il leur abandonnait sa femme « et ses enfants. » Aucun de nos chefs improvisés, il y a six ans, ne se serait montré si prodigue et ne se serait avisé d'offrir les siens

¹ *Journal du siège de Paris*. Edition D. M. Francklin.

en holocauste. Ils avaient tous assez à faire de ne point se livrer eux-mêmes.

Le caractère glorieux après tout de ce siège de 1590, c'est l'union entière et passionnée qui ne cessa de régner entre cette multitude bientôt agonisante et ses maîtres. N'insistons pas ici sur des différences accablantes. Au seizième siècle c'est l'étranger qui est au-dedans, c'est la France qui est au-dehors. Le peuple met à se laisser abuser l'ardeur d'une foi admirable ; ces étrangers qui le conduisent dépensent à cette œuvre usurpatrice et criminelle une somme prodigieuse de talents et de courage. La cause est obscurcie, mais elle est grande, et on le reconnaît à la taille des hommes. L'Espagnol surtout est inébranlable. Le fleuve d'or qui coulait des mains de Mendoza est tari ; il sèmera ses propres deniers après ceux du maître : il vendra sa vaisselle d'or et d'argent, ses bijoux, ses armes de prix, il dépensera huit mille écus de son patrimoine. Le légat entreprend avec l'ambassadeur un combat de charité et ne se laisse point vaincre. Au commencement de juin tout ce qu'il possédait à son arrivée en France était dissipé ; il veut se montrer dépouillé et traite « quelques particuliers des Seize. » La frugalité de ce repas donna de l'humeur aux convives qui racontèrent avoir été servis en vaisselle d'étain et de terre. Mendoza plus industrieux fit encore longtemps sortir de terre des ressources pour les affamés ¹ : il distribua jusqu'à deux mille soupes d'avoine et de son chaque jour ; la « chaudière de l'ambassadeur » demeura le dernier espoir de la foule hâve et exténuée qui remplissait les rues et les places. Quand il n'y eut plus de son, ce vieillard infirme, presque aveugle, mais dont l'âme apparemment était d'airain, se fit porter dans le Conseil des Seize qui se tenait « pour donner ordre à la famine, et fit ouverture d'un « moïen estrange et duquel on n'avait jamais ouï parler » :

¹ Il pourra paraître intéressant de connaître le prix des vivres bien que ce soit encore ici une occasion de cruels rapprochements. Au mois de juin 1590 le beurre qui se vendait précédemment de quatre à cinq sous la livre était monté à trois écus, un couf valait douze sous ; la valeur de l'argent était de cinq à six fois moins grande que de nos jours. On mangea trois mille chevaux ; un cheval maigre fut payé quatorze cents livres ; la livre de veau et de mouton se vendit un écu d'or, le setier de blé deux cent quatre-vingts écus d'argent. *Le vin seul renchérit peu, tant il y en avait abondance* dans la ville, on pouvait en avoir d'assez bon à 20 baïoques (environ vingt-et-un sous de notre monnaie.)

Les maisons les plus pauvres durent livrer leurs chiens et leurs chats ; « ceux qui avaient charge de distribuer les vivres en firent cuire dedans de « grandes chaudières avec des herbes et des racines, puis distribuèrent le potage « aux pauvres et à chacun un petit morceau de chat, de chien ou de rat. »

c'était de réduire en poudre les squelettes du charnier des Innocents et de faire de la soupe avec les os des morts ¹. »

Si les Espagnols n'hésitèrent pas à payer de leur bourse et de leurs personnes, ils déployèrent également une grande habileté à entretenir dans ce malheureux peuple la ferveur religieuse qui, pour lui, était l'unique consolation et pour eux le gage de sa patience. Les prédicateurs les y aidaient efficacement et si ces fameux et furieux prédicateurs compromirent souvent par leurs excès incroyables la robe qu'ils portaient, il est juste d'ajouter que ce fut par chaleur de foi, eux aussi, qu'ils péchèrent. Les curés de Paris, le gouverneur Némours et Mendoza, organisaient sans cesse de magnifiques processions ordinairement conduites par l'évêque de Senlis, Roze, et où figuraient nombre de religieux, la plupart armés, chantant des cantiques, et des psaumes. Le crucifix dans une main, l'épée nue dans l'autre; ils transportaient d'enthousiasme cette multitude dévorée par la faim, décimée par la peste, qui jurait de souffrir mille morts plutôt que de se rendre à « l'hérétique ». Il y eut une de ces processions le 1^{er} juillet. Le 8 du même mois le bruit se répandit dans Paris que c'en était fait du Béarnais par l'intervention divine, que les religieux ligueurs attribuaient assez témérairement à leur parti.

Henri venait enfin de prendre Saint-Denis quand la foudre tomba sur le logis qu'il y occupait, dans la chambre de M. de Bellegarde où il se trouvait alors, et « tua trois de ses hommes, le laissant lui-même estourdy. » Paris tout entier vit dans cet accident un sinistre présage pour l'ennemi et le signe de sa délivrance. Quelques jours après le roi recevait des renforts que lui amenaient Châtillon, fils de l'amiral de Coligny, et le duc de la Tremouille réconcilié. Dans la nuit du 24, Aumont emporta le faubourg Saint-Germain et Châtillon le faubourg Saint-Victor.

Au commencement de ce même mois de juillet, il y avait eu comme un court et léger répit aux tourments que souffrait la grande ville en démence où déjà trente mille personnes avaient succombé. La saison s'approchait de recueillir les grains qui étaient en abondance autour de Paris, jusque sous les murs. « Cette saison s'avança « d'autant plus qu'il survint une ardente chaleur telle que de « mémoire d'homme on n'en avait jamais vu et qui hâta la maturité « des récoltes. » La moitié des assiégés se jeta hors des portes, ramassant ces grains sous le feu des royalistes et « bravant la mort pour

¹ On en fit et l'on en mangea, Pigafetta affirme l'avoir vu de ses yeux. On appelait cette composition abominable « le pain de M^{me} de Montpensier », parce que cette princesse avait été seule à en louer l'invention. Lestoile racontent que tous ceux qui en essayèrent en moururent.

conserver leur vie » ; on ne rencontrait que de longues files d'hommes, de femmes et d'enfants escortant et traînant eux-mêmes, faute de bœufs et de chevaux, les voitures chargées d'épis. On faisait sécher le blé à ce soleil brûlant, sous la garde d'hommes armés, on le battait sur les places.

Ce soulagement inattendu rendit au peuple un courage de quelques instants que le gouverneur, Nemours, aurait pu mettre à grand profit ; mais ce prince, en 1590, donna l'exemple d'une prudence que l'Europe et la France étonnées devaient voir se renouveler après deux siècles : « Il avait si peu de confiance dans ce peuple « qu'il n'osa pas le rassembler en ordre de bataille et mener « une si grande foule secourir de vive force Saint-Denis. » Le premier effet de cette timidité fut de faire tomber dans le mépris de l'ennemi et aussi des alliés d'Espagne les défenseurs de la ville. Pigafetta qui, la consigne avec soin dans son récit, ajoute quelques mots de nature à bien faire voir de quel esprit étaient animés contre nous ces étrangers que la Ligue avait appelés à la secourir. « L'on m'a dit à « moi-même qu'aux portes, sur les murs, dans la ville, ce peuple « pouvait faire son devoir, mais qu'il était très-douteux qu'on pût « compter sur lui au dehors. Tels sont les chiens qui n'aboient et « ne mordent que sur le seuil de leur propre demeure. »

Saint-Denis rendu, les faubourgs pris, la ville se vit cruellement resserrée. Toutes les portes furent fermées, les ponts-levis relevés, la seule poterne Saint-Antoine s'ouvrait encore. L'artillerie royale balaya les rues, les arquebusiers de Châtillon se trouvèrent postés si près des murs, dans les maisons qu'ils avaient crénelées et percées d'embrasures qu'ils ajustaient les passants ; cinq mille personnes succombèrent à la faim en deux semaines. Alors « les chiens » dont parle Pigafetta « aboyèrent. » Aux environs du Palais s'assemble une grande foule, et l'on entend pour la première fois un cri qui épouvante les Seize et déconcerte les gens d'Espagne : « La paix ou du pain ! »

L'heure allait passer où les lettres de Mayenne produiraient leur effet accoutumé de « reconfort et d'espérance ». Ces lettres arrivaient toujours contenant « quelque couleur de vérité », toujours aussi « quelque briefve dilation. » Cette comédie funèbre durait depuis le 18 mars (date fatidique) où Mayenne, à Saint-Denis, n'osant se faire voir dans Paris après la défaite d'Ivry, le 14, avait envoyé le premier baume de ses promesses. Des députés lui furent dépêchés à Senlis, qu'il faisait mine d'assiéger, en attendant les troupes du duc de Parme, et il eut encore la bonne fortune de pouvoir faire à l'angoisse des Parisiens une réponse « meilleure que tous les escrits. » Le plus aventureux de ses capitaines le sieur de Saint-Pol réussit à

escorter heureusement sur la Marne un convoi de vivres qu'il jeta dans Paris par le porte Saint-Antoine.

Depuis lors, plus rien que de belles paroles « servant de pain à ce sot peuple qui s'en montra saoul pour un mois. » Le mois était écoulé, Mayenne reçut, bientôt la punition de tant de mensonges meurtriers. Paris était alors si bien fermé, qu'on n'y put d'abord apprendre la grande et merveilleuse nouvelle : l'armée de secours n'était plus un mot, elle s'ébranlait à la fin ; Alexandre Farnèse était parti de Valenciennes avec vingt mille hommes. Ce qui prouve l'action cachée mais vigilante du parti des politiques, c'est qu'ils paraissent n'avoir point partagé l'ignorance du gouverneur, des Espagnols et des Seize ; et, comme d'un côté, ils voyaient la ville et eux-mêmes réduits aux extrémités les plus affreuses, comme de l'autre côté, ils étaient bien avertis que l'armée royale, dont les rangs étaient éclaircis déjà par le feu et les maladies, ne soutiendrait pas aisément le choc de Farnèse, ils se décidèrent à agir. Messieurs du Parlement s'assemblèrent chez M. de Gondi ¹.

Comme ils allaient essayer « sans aucun consentement ou intervention du corps de ville » cette entreprise véritablement patriotique, qui devait consister à envoyer d'une part des députés à Mayenne, de l'autre à Henri IV pour obtenir de tous les deux « quelque forme d'accord général, où, avec le repos du Royaume fut conjoint l'honneur de Dieu et la conservation de la religion catholique, » on pouvait s'attendre de la part des Seize à ce que les révolutionnaires ont depuis appelé « une journée. » Notre mémoire à tous encore ici ne nous fera point défaut. Tandis que dans les derniers jours de ce terrible mois de janvier 1571, ceux qui nous avaient pris de vive force sur la route des abîmes et dont l'incapacité nous avait conduits au fond du gouffre négociaient pour arriver à une paix écrasante et nécessaire, la Révolution voulant une « journée » et réussit à la faire. En 1590 il s'agissait d'une paix heureuse et nationale ; les agitateurs et les violents d'alors se montrèrent donc pires. — Les députés du Parlement étaient le cardinal de Gondi et l'archevêque de Lyon.

Henri consentit à recevoir les deux prélats, mais leur refusa des passe-ports pour se rendre auprès du lieutenant général. Il se crut trop promptement le maître d'une situation si effroyable ; d'autant que la nuit précédente plusieurs misérables s'étaient jetés dans les fossés « pour eschapper à la mort et avaient esté à ses pieds lui « demander du pain et qu'il lui plust de laisser sortir les pauvres

¹ Il s'agit ici de Jérôme de Gondi qui devint premier gentilhomme d'honneur de la reine Marie de Médicis et qui n'était alors qu'un riche particulier cousin du cardinal de Gondi et du maréchal de Retz son frère.

« gens. » Le Roi s'était abandonné à un attendrissement qui eut des suites malheureuses. Les historiens les plus hostiles ne disputent pas à Henri la bonté du cœur jointe à toutes les qualités et d'un esprit politique aussi ferme que subtil. La première de ces deux puissances l'emporta ; le cœur du roi lui conseilla de laisser peu après sortir de Paris plusieurs milliers de bouches inutiles et « jusqu'à ses plus cruels ennemis. » Le 6 août, il eût mieux convenu de serrer encore plus fortement la ville. Henri commit la double faute de ne point prévoir le redoublement d'audace que la marche du duc de Parme allait donner aux Seize et d'espérer, au contraire, dans sa générosité pour amener à lui les Parisiens.

Sa véritable pensée se reconnaît tout entière dans sa réponse aux deux députés : « Ce que vous me demandez ne peut se faire. J'aime
« ma ville de Paris. C'est ma fille aînée, j'en suis jaloux. Je lui veux
« faire bien plus de miséricorde qu'elle ne m'en demande. Mais je
« veux qu'elle m'en sache gré et qu'elle ne doive ce bien ni au
« duc de Mayenne ni au roi d'Espagne... Vous espérez prompt se-
« cours... je ferai accord avec vous. Dressons des articles et condi-
« tions sous lesquelles vous promettiez vous rendre à moi au cas que
« dans huit jours vous ne soyez secourus... Faites entendre ceci à
« mon peuple, et au cas que vous y failliriez, quand vous lui cé-
« deriez cela même vous n'y gagnerez rien, car mes soldats qui sont
« aux faubourgs le lui feront entendre à votre confusion. » Henri savait que Farnèse aurait beau faire diligence, il ne serait point près de Paris avant vingt jours ; la famine était si effrayante que ceux des soldats allemands qui ne pouvaient désertir enlevaient les enfants pour s'en nourrir. L'armée royale était prête pour l'assaut, elle avait dix mille échelles. Enfin le moment était venu de mettre à profit ces ressources mystérieuses pour réduire les Parisiens dont le maréchal de Biron avait parlé à Pigafetta au mois de mai et de compter « sur les choses que le maréchal alors ne voulait dire. »

« Le 8 août, dit Pigafetta, un grand nombre de malheureux
« mêlés à d'autres gens, se rassemblèrent devant le Palais, deman-
« dant encore la paix ou du pain. » L'auteur anonyme du *Journal du Siége* est plus sincère et raconte que « ces autres gens », tous ou presque tous des marchands, des artisans honnêtes, beaucoup faisant partie de la garde bourgeoise, et ces derniers en armes, criaient assez résolument : « Vive le roi ! » Le premier défenseur qui advint aux Seize en cette occasion critique fut un colonel de cette même garde bourgeoise, nommé Le Gois ; il est blessé mortellement. Pigafetta ne manque point de le qualifier de « parfait homme de bien. » Si le bien consistait alors à préférer la domination des étran-

gers à celle du prince national et légitime, comme certain parti le fait à présent consister à préférer telle forme de gouvernement au relèvement de son pays, Le Gois mérite ces éloges.

Le projet des conjurés, car c'en étaient, — et il peut y avoir enfin des conjurations bonnes et honorables, — paraît avoir été de se retrancher dans le Palais et de s'y défendre jusqu'à l'arrivée de Châtillon, qui devait à la faveur de cette émotion, se saisir de la porte de Nesle. Henri IV en même temps se présentait avec ses gentilshommes à la porte Saint-Antoine. Malheureusement le seigneur de Vitry arrivait devant le Palais « avec un certain nombre de piquiers et quelque cavalerie. » Bussy Le Clerc le suivait de près, à la tête d'une centaine d'arquebusiers criant à pleine voix : « Qui sont ces traîtres qui parlent de paix ? je veux de mes mains leur arracher le cœur !¹. » Ce même Bussy devait être moins vaillant quand l'année suivante, il fuyait par les toits de sa maison pour éviter la corde.

L'entreprise, suivant Lestoile, avait été hâtive et « conduite plus par la passion que par la raison » mais il nous fait juges de la condition sociale de ceux qui y prirent part. « Et eust-on bien de la peine à retenir les Seize de mettre leurs mains bien avant au sang. Quelques-uns des conjurés rachetèrent leur vie pour de l'argent. » On pendit un homme qui en avait trop, le joaillier Le Prestre, non sans avoir auparavant pillé sa riche boutique. Le curé de Saint-Séverin, messire Jean Prévost, que les ligueurs avaient surnommé le *politique*, échappa malaisément à la bagarre. Plusieurs conseillers au Parlement payèrent jusqu'à douze cents écus. Le président de Thou que le chevalier d'Aumale avait failli « d'aguer » de sa main, acheta un passe-port deux cents livres.

D'autres étaient si qualifiés et parmi ces derniers le président Brisson qu'on n'osa « leur mettre la main sur le collet ; » mais ils demeurèrent désignés à la férocité de Bussy Leclerc et du prévôt. En ce temps là, il n'y avait pas encore de mot pour nommer ces victimes réservées. La langue révolutionnaire moderne est plus riche et a trouvé le nom « d'otages. »

Il paraît que le légat n'approuva point ce qui venait d'être fait. Invité, le soir, à se rendre au *Conseil* composé de Messieurs du Parlement et de quelques notables qui montraient du courage en s'assemblant, puisque c'était braver les Seize, le prélat répondit « qu'il ne lui appartenait pas de se mêler des affaires intérieures de l'Etat, mais qu'il recommandait les intérêts de la religion ; qu'il était venu en France pour les protéger et pour faire cesser un état de choses préjudiciable au royaume et à toute la chrétien-

¹ *Relation du siège de Paris*, par Pigafetta.

« neté. » Le Conseil entendit à demi mot et décida « qu'il ne voyait aucun mal à traiter avec le roi de Navarre, vu l'extrémité où l'on se trouvait réduit. » Alors le duc de Nemours sortit en disant « que la garde de Paris lui ayant été confiée par son frère, il était résolu à mourir en combattant ou à lui rendre cette ville telle qu'il l'avait reçue et qu'il préférerait la voir réduire en cendre plutôt que de la rendre volontairement. »

Les Seize avaient donc eu leur « journée », et provoqué les politiques jusqu'à ce que ceux-ci en vinsent à commettre une folie profitable à la résistance. Les « outranciers » du seizième siècle venaient de ressaisir la ville par cet heureux coup de main. Les négociations pouvaient continuer et se continuèrent en effet, ils n'essayèrent plus de les entraver, se tenant pour bien assurés qu'elles seraient vaines. Ils eurent bientôt des lettres du duc de Parme et, bien que dans les rangs des assiégés, même éclaircis par l'humanité de l'assiégeant qui avait permis à tant de malheureux de sortir, la famine devint d'heure en heure de plus en plus affreuse¹, personne désormais dans la populace « ne broncha ni ne bougea. » Les bourgeois étaient courbés sous la terreur, la moitié du Parlement expulsée ou réduite à se cacher. La victoire assez meurtrière des Seize avait été bien préparée et bien conduite; leur union même avec le gouverneur et les Espagnols fit le salut de la Ligue dans Paris et creusa plus avant la ruine de la France.

Les journées célèbres du commencement de l'année 1874 se proposaient-elles un autre dessein ?

III

« Si le roi n'avait voulu conserver sa ville de Paris, dit Lestoile, il aurait pu l'emporter. » Nous avons fait voir qu'en effet Henri eût été le maître de donner l'assaut; il ne s'y détermina point. Cette prudence ou cette humanité ne devait pas lui nuire. Les *politiques* « raisonnèrent sur le siège »; ils disaient que le dessein du Béarnais avait été d'attirer le duc de Parme à une bataille, de la gagner de s'emparer ensuite de la ville sans verser le sang des habitants. Ils surent tirer un fort bon parti de la modération du Béarnais dont beaucoup de Parisiens demeurèrent persuadés. Ceux qui ne s'étaient mêlés à la

¹ Une servante mourut de faim dans la maison de M^{me} de Montpensier. Il faut sans doute mettre au nombre des fables populaires l'histoire racontée par Lestoile d'une dame qui fit saler ses deux enfants morts et « les mangea au lieu de pain. »

rébellion que par « couardise », chaleur de tête ou « naturelle sottise », commencèrent d'en moins craindre les suites. Ils devaient, longtemps encore, affecter de se dire « francs ligueurs » prêts à de nouvelles extrémités plutôt que de subir la loi de l'hérétique. Aux époques de révolutions on a deux langages : c'est à qui se servira pour tromper tout le monde sur soi-même de celui que la mode ou la fureur publique ont consacré ; l'autre se parle de bouche à oreille quand chacun croit avoir pénétré les véritables sentiments de tout le monde.

De septembre 1590 à mars 1594 la moitié de Paris se mentit à elle-même, et mentit à l'autre moitié. Personne ne méconnaissait l'avenir. Il y a des solutions qui n'ont pas seulement la force de la vérité morale, mais la rigueur mathématique. Si Henri de Navarre ne se déroba pas au trône il devait régner. La moitié de la France aussi affectait naguère de se dire déterminée à ne point souffrir le rétablissement d'une tradition glorieuse. Il peut y avoir dans une grande nation des gens et en nombre qui travaillent à la perdre ; la masse de cette nation refuse-t-elle une transaction qui rassure les intérêts, satisfait la raison, et allège les consciences ? On vit en 1594 ce que pensait au fond du cœur cette moitié des Parisiens que nous venons de dépeindre ; on a failli voir, il y a peu d'années, ce que pensait vraiment cette moitié des Français que nous ne désignerons pas.

Dans la fortune d'Henri IV tout semble accident et hasard ; si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que tout s'enchaîne et s'engendre par une logique cachée. Ayant pris Paris d'assaut, Henri pouvait s'y voir assiégé à son tour par l'armée du duc de Parme. Il n'aurait pas eu le temps d'étouffer les tronçons de la Ligue qui allaient se chercher et se réunir. La grande ville était une trop flatteuse conquête ; le victorieux risquait d'y trouver un tombeau. Il va tirer plus de profit de sa demi-défaite qu'il n'aurait fait d'un plein succès payé si chèrement. Et d'abord ce délai lui permettra de mener plus librement ce que ces conseillers appelaient alors « sa grande affaire. » Il ne devait point avoir l'air de se laisser arracher cette abjuration sans laquelle, étant déjà roi de France, il n'était pas encore un roi français.

En retournant à sa vie de partisan, en dépensant de nouveau son courage au siège des places, il ne perdra rien de sa gloire. Cette existence aventureuse en fait même un prince suivant le cœur et le tempérament français bien plus que les gens de Lorraine. On ne qualifia jamais Bourbon de prince étranger comme Guise. Un prédicateur s'étant une fois avisé d'appeler Henri, duc de Genève, le peuple rit de cette furieuse saillie, mais ne fit que rire ; il ne *croyait*

plus. Ce peuple obéit encore à Mayenne et le méprise. Mayenne, c'est la créature de l'Espagnol. Mayenne va se trouver contraint de mutiler la Ligue qui l'a élevé. C'est le châtement de ces pouvoirs édifiés sur la sédition que d'être réduits un jour ou l'autre à briser l'instrument de leur grandeur incommode; il faut qu'ayant accepté le poids des premières iniquités, il borne le cours des dernières. Ils doivent périr ou décimer leurs soldats; la besogne de justicier incombe à ces auteurs de l'injustice, et ils l'épargneront au pouvoir légitime. C'est ordinairement la fin de leur carrière et ils en recueillent un double prix : l'exécration de cette partie de la populace dont ils ont été les complices et qu'ils frappent pour se sauver; la réprobation moqueuse de la partie saine du peuple qui n'aime pas à respirer l'air de la trahison.

Le peuple, surtout celui de Paris, à la fin du seizième siècle, se retrouve bientôt d'autant plus énergiquement monarchiste, qu'il voit avec surprise la féodalité près de renaître. Personne n'ignorait que les grands seigneurs, princes ou ducs, si imprudemment comblés par la faiblesse des Valois, proposaient à Mayenne de leur concéder en toute propriété les provinces dont ils avaient le gouvernement. Quant à lui, il aurait régné dans Paris comme Hugues Capet; l'histoire de France eût été à recommencer. Encore les Seize ne lui auraient-ils pas volontiers laissé Paris, car ils parlaient de « République. » Ce mot n'avait pas été prononcé depuis Etienne Marcel et ne devait plus l'être avant Santerre, Maillard et Danton; il épouvanta les bourgeois comme un souvenir et comme un pressentiment peut-être; il fut impuissant à séduire le peuple même pour un jour. Entre les Seize qui représentaient l'anarchie, Mayenne la féodalité, Henri de Navarre la monarchie, le bon sens populaire n'allait plus hésiter dès qu'il aurait cessé d'être enchaîné. Forcé de s'éloigner de la capitale de son royaume, Henri ne se trouvait guère moins proche et moins assuré du but; il ne le crut pas d'abord et, dans son dépit qui ressemblait à du désespoir, il se fit blesser à Aumale dans un combat de cavalerie. Châtillon et Rosny lui démontrèrent qu'il avait eu tort; il en convint avec sa bonne grâce accoutumée, et n'appela plus lui-même sa conduite dans cette journée que « l'erreur d'Aumale. » Rosny, surtout, lui représentait que « rien n'était perdu pour le moment, » que déjà beaucoup de Parisiens qui naguère lui « étaient ennemis voilaient naïvement en lui le port de salut » et que derrière lui, « ils avaient dicté le mot : « Il faust un roy. »

Le tableau des violences commises dans Paris pendant trois ans ne nous apporterait aucun enseignement nouveau. Nous les connaissons ces heures funestes ! Et nous aussi, nous avons vu dresser des listes de proscription semblables à celle que les Seize remplirent

en 1591 des noms de tous les politiques influents ou riches et qu'on nomma le *papier rouge*. « Pendu, dagué ou chassé », c'était la sentence. La mort du président Brisson nous rappelle un assassinat trop fameux ; la retraite de l'archevêque de Paris, Gondi, qui, bientôt après sortit de la ville, nous épargne un autre souvenir. Dès lors la Ligue a perdu ce qui était son âme et sa force, l'appui du sentiment populaire dans la crédulité de son enthousiasme et la vigueur de sa foi. Le fanatisme a cessé d'être une excuse ; ce n'est plus qu'un masque. L'*Union* devient un mot menteur qui désignera l'accord de la scélératesse publique et des ambitions privées. Le despotisme est insupportable, qu'il soit exercé par la brutalité *civile* des Seize ou par le pouvoir militaire de Mayenne et des Espagnols. Aussi, lorsqu'en 1594, Lyon donne l'exemple à Paris en relevant le drapeau royal, la ville entière se trouvera debout au double cri de : Vive le roi et *Vive la liberté française!* Royauté, liberté, le même sentiment, la même espérance en deux mots.

Vers la fin de 1592, les *Ligueux*¹ déchireront les voiles. Ils vont essayer le plus grand attentat qui ait jamais été conçu contre notre existence nationale. La Chapelle-Marteau, dans « une assemblée de ville », s'adresse au duc de Mayenne : « Monsieur, ils demandent « un roi. — Les Estats, reprend Mayenne, leur en donneront un. » Aussitôt il se ravise. L'intérêt personnel et la vieille chimère de Guise l'emportent sur sa faiblesse accoutumée envers les désirs d'Espagne : « Et quand ils en auront un, que leur fera-t-il de plus que ce que je leur fais ? » Son erreur était complète. Dans la pensée du peuple ce roi devait précisément le débarrasser de l'étranger. Cette besogne patriotique, Mayenne n'avait ni les moyens ni la véritable envie de la remplir. Paris revenu de ses anciennes fureurs, Paris entré dans la période de lassitude et de dégoût qui marque la fin des révolutions, Paris humilié et moqueur se souvenait d'avoir vu quelques mois auparavant quinze cents soldats wallons du duc de Parme arriver dans la ville et s'y loger, en l'absence et sans la permission du lieutenant général. Aux yeux des Parisiens, comme à ceux de tous les Français, il n'y avait plus désormais de roi possible que celui qui pourrait dire aux Espagnols ce que dit Henri IV le jour même où il entra dans Paris, au duc de Feria envoyé de Philippe II : « Recommandez-moi à votre maître, monsieur ; mais n'y revenez plus ! »

Les desseins de Philippe II, toujours vastes, eurent assez fréquemment un caractère de lenteur qui nuisit à leur succès et l'on

¹ C'était le mot du temps : ligueux, comme on a dit depuis communeux ou communards.

peut dire qu'embrassant toute l'Europe dans ses visions ambitieuses, s'il choisit bien ses alliés, ses ambassadeurs, ses capitaines et les divers théâtres de sa puissante action, ce grand politique fut quelquefois moins heureux dans le choix du moment. Il était trop tard en 1588 pour attaquer le protestantisme en Angleterre ; l'œuvre d'Elisabeth depuis trente ans lui avait élevé une citadelle inexpugnable. Il était trop tard le 28 mai 1593 pour proposer à la France une infante comme reine, Philippe dut-il même promettre de la marier à un prince français, ce que d'abord ne firent point ses représentants devant les Etats, Mendoza et le prince de Taxis. Un député ayant demandé à ce dernier quel mari le roi d'Espagne destinait à sa fille, Taxis répondit : « l'archiduc Ernest. » Un cri d'indignation éclata dans toute la salle, et pourtant la majorité dans les Etats appartenait à la Ligue. En sortant de la séance, et en dépit des quinze cents Wallons de Farnèse, l'ambassadeur fut injurié par le peuple. La politique espagnole trop patiente avait commis une faute en ne poussant point à la convocation de ces Etats généraux en 1591, au lendemain du siège de Paris. Le patriotisme était alors singulièrement obscurci dans la grande ville, et la conscience française dormait. Philippe avait eu tort d'attendre le réveil.

On connaît le célèbre arrêt du Parlement rappelant à l'observation de la loi salique le lieutenant général Mayenne, protecteur du royaume, et lui enjoignant de veiller « à ce qu'aucun traité ne fut fait pour transférer en la main des princesses ou princes étrangers la couronne de France. » Mayenne se prévalut de cette intervention des parlementaires ; il l'avait même secrètement provoquée. Il croyait son heure revenue : la question allait être décidée, à l'exclusion des prétentions espagnoles, entre les Bourbons et les Guise.

Ce qu'il ne voyait point, c'est que posée dans ces termes elle était tranchée à l'avance en faveur des premiers. L'habileté des modérés avait amené ce résultat que l'effacement ou la dispersion des forces révolutionnaires d'alors mettaient hors de péril. Ces occasions heureuses sont lentes à naître, et l'on doit promptement les saisir. L'instant perdu, faut-il espérer son retour ? si Henri IV ou ses partisans l'eussent négligé qui en eût surtout porté la peine ? la France de nouveau livrée à des destinées obscures et menaçantes. Il est aisé à un prince de ne point régner ; il est moins aisé à un peuple de s'accoutumer à vivre sous des gouvernements qui s'attacheront à défendre le présent d'une main loyale et même vigoureuse mais à qui l'on ne peut demander de répondre du lendemain, puisqu'ils ne contiennent point la durée qui est le gage de l'avenir.

En 1590 nous voyons d'un côté les Guises mis en demeure par l'arrêt du Parlement, ironique autant que patriotique, de s'opposer

aux entreprises des princes étrangers, eux qui s'étaient sans cesse prévalus de cette qualité pour assurer leur indépendance en face de la couronne, eux qui n'avaient si fort grandi depuis dix ans que par l'appui de l'étranger; de l'autre côté, nous voyons le descendant légitime des anciens rois, couvert de la gloire de ses aïeux depuis Louis IX et se présentant en vertu des lois fondamentales du royaume.

Henri depuis cinq ans compte ses journées par des actions d'éclat sinon par des victoires; Mayenne c'est la perpétuelle défaite, à moins que l'Espagnol ne l'assiste. Enfin ce dernier demeure le bénéficiaire quand il n'est point le solidaire et le complice des excès de la Ligue; Henri c'est le retour aux institutions régulières et à la loi commune garanties par une constitution séculaire; c'est le roi national et le roi des modérés. Il avait abjuré le 23 juillet 1593.

Aussi l'opinion publique, enfin éclairée, se porta vers lui avec une unanimité que d'autres temps auraient vu se renouveler sans doute. On sait comment Mayenne, ne pouvant plus tenir dans Paris contre le mouvement royaliste, quitta brusquement la ville dont une porte fut livrée, par le comte de Brissac, au « Béarnais » naguère sacré roi de France à Chartres.

« Le mardi vingt-deuxième jour de mai 1594, le roy entre dedans
« Paris par la mesme porte que le feu roy en estait sorti; et fut la
« ville réduite en son obéissance sans sac et sans effusion du sang,
« fors de quelques lansquenets qui voulurent mener les mains et
« de deux ou trois bourgeois de la ville: la vie desquels le roy dit
« depuis avoir le désir de racheter, s'il eust été en sa puissance, de
« la somme de cinquante mille escus, pour laisser un singulier
« tesmoignage à la postérité qu'il avait pris Paris sans le meurtre
« d'un seul homme. »

Le gouvernement traditionnel a supporté bien des calomnies de ses adversaires intéressés ou passionnés, qu'ils fussent ou non sincères. Parmi ces calomnies, il n'en a pas été de pire que de le représenter comme animé de ressentiments secrets et de préjugés implacables. La restauration d'Henri IV montre comment se renoue la chaîne des temps. Le roi pardonne alors le plus qu'il peut aux ennemis de l'Etat et s'efforce d'oublier les siens.

Paul PERRET.

LE CONGRÈS OUVRIER

DE 1876

I

Un Congrès composé d'environ cinq cents ouvriers délégués par les sociétés ouvrières de Paris et de la province s'est réuni le 2 octobre dernier et s'est prolongé pendant dix jours. Le gouvernement a eu la sagesse de n'y point mettre obstacle; il n'a pas dû le regretter. L'ordre matériel le plus parfait n'a cessé de régner au sein de ce congrès, dont l'attitude calme, attentive et recueillie, la discipline et la politesse pourraient être citées en exemple à de plus illustres assemblées. Quelle différence avec les réunions publiques de 1869 et 1870, où de sinistres galopins prêchaient la Commune à de soi-disants ouvriers! Au Congrès de 1876 ni héréts rouges, ni blouses blanches, ni clameurs, ni violences, mais une tenue correcte et — quelles que fussent les erreurs et les injustices des orateurs — un langage d'une forme épurée et d'une modération singulière.

Cependant, aux cris d'alarmes de certaines gens qui font métier de trembler, on aurait pu croire l'Etat en péril rien qu'à l'annonce de ce Congrès. Pourquoi les ouvriers n'auraient-ils pas le droit d'exposer eux-mêmes leurs idées et leurs besoins sans l'intermédiaire d'officieux dont ils commencent à trouver les services insuffisants et trop chers? Il y a quelques années des ouvriers se proposaient déjà d'ouvrir une grande enquête sur l'état social des classes laborieuses. « A tort ou à raison, disaient-ils, il existe actuellement en Europe un courant d'idées réformistes socialistes; ce courant, comme tous

ses analogues, a donné naissance à bien des théories, bien des projets, qui, non discutés, entretiennent peut-être bien des erreurs, mais contiennent peut-être aussi d'utiles vérités. C'est à cette élaboration que nous appelons tous les cœurs dévoués, tous ceux qui pensent que la chute même de tous les projets, mûris dans nos faibles esprits, amènerait un immense progrès pour l'humanité ; car, ne l'oublions pas, il est deux manières d'avancer : la première et la plus féconde en répandant la vérité ; et une seconde, non moins utile en détruisant l'ignorance et les chimères enfantées par la souffrance et la misère. »

Si les hommes politiques d'alors avaient entendu et compris cet appel, qui sait les malheurs qu'on aurait évités ! On n'aurait pas vu, après vingt ans de compression et de silence, cette explosion révolutionnaire dont l'Empire fut, à sa dernière heure, le complice inconscient et le témoin effaré, dont la France envahie fut la victime.

Les ouvriers sont mécontents de leur sort. « Ils sont toujours, disent-ils, sous le triste spectacle des privations que doivent s'imposer leurs femmes et leurs enfants, et, lorsque survient la vieillesse, la maladie, l'infirmité, ils sont obligés... d'aller à l'hôpital, au bureau de bienfaisance ou de s'adresser à la charité publique. C'est cet état de choses qu'ils veulent transformer, ce qu'ils veulent, c'est faire que l'ouvrier laborieux ne manque jamais d'ouvrage, c'est que le prix du travail soit véritablement rémunérateur, c'est que l'ouvrier ait le moyen de s'assurer contre le chômage, la maladie et la vieillesse, et c'est dans le but de rechercher ces moyens que l'idée première du Congrès a été émise ¹. »

Ces plaintes sont-elles fondées ? Dans un siècle où tant d'efforts ont été faits pour améliorer la situation morale et matérielle des ouvriers, où leurs salaires se sont élevés dans des proportions si considérables, où le suffrage universel leur a donné des droits si complets, est-il vrai que la souffrance et la misère soient encore leur partage ? Peuvent-ils, sans une sorte de charlatanisme, se présenter encore comme des déshérités et des parias ?

Un document qu'il est loisible d'invoquer en toute assurance puisqu'il est absolument contraire à toute idée de réforme, le *Rapport de la Commission d'enquête sur les conditions du travail en France par M. Ducarre*, répond à cette question, qui est à proprement parler la QUESTION SOCIALE : « L'épargne, petite ou grande, est possible pour tout homme qui a une bonne conduite, un travail

¹ Rapport préliminaire du Comité d'initiative. Cette citation et toutes celles qui suivent sont empruntées au journal la *Tribune*, organe officiel du Congrès.

soutenu, qui n'est pas éprouvé par les maladies et n'a pas une trop nombreuse famille. *Hors de ces conditions*, l'ouvrier, malgré le taux de son salaire, traîne son existence dans la gêne, vit au jour le jour, puis arrivé à la vieillesse, abandonné trop souvent par ses enfants, il n'a d'autre ressource que la charité publique ou la subvention de la caisse de secours. »

Le mal n'est donc que trop réel; il serait à la fois puéril et dangereux de le nier. D'où vient-il? Il est nécessaire d'en préciser les causes avant d'en chercher les remèdes.

II

La Révolution de 1789 a fait une grande chose : elle a réalisé le vœu de Louis XVI et la pensée de Turgot; elle a, sur les ruines du monopole, proclamé la *liberté du travail*; elle a délivré les ouvriers des règlements qui leur imposaient les onéreuses conditions de l'apprentissage et de la maîtrise, la limite du nombre, la spécialité de la main-d'œuvre, les tarifs obligatoires et la juridiction corporative; elle leur a donné le droit d'acquérir à leur gré l'instruction professionnelle, d'en user librement, de débattre les conditions et le prix de leur travail, de disposer de ce travail, de le louer ou de le refuser; en un mot, elle leur a donné les droits qui appartiennent à tout producteur sur un marché libre.

Mais, poussant comme toujours les choses à l'extrême, dans une pensée de réaction irréfléchie où les ouvriers voient aujourd'hui un calcul et une perfidie, après avoir supprimé la *corporation privilégiée*, elle a proscrit la *corporation libre*. La loi de 1791 a fait défense « aux citoyens d'un même état et profession, lorsqu'ils se trouveraient ensemble de nommer ni président, ni secrétaire, ni syndic, de tenir des registres, de prendre des arrêtés ou délibérations, de former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs. » Un arrêté du 2 septembre 1796 est allé jusqu'à interdire aux ouvriers d'observer entre eux des usages *contraires à l'ordre public*, c'est-à-dire de « chômer des fêtes de coteries ou de confréries. »

« Le peuple, disait-on au Congrès, s'est laissé duper pendant la Révolution par la bourgeoisie. Celle-ci s'empressa d'abolir les communautés industrielles sous le prétexte fallacieux de la liberté du travail. La liberté et la démocratie dans les corporations ne pouvaient convenir à la bourgeoisie qui voulait dominer. »

L'accusation est assurément injuste; mais ce qui lui donne aujourd'hui quelque vraisemblance, c'est que, pendant le cours même de la Révolution, les bourgeois, ou plutôt les patrons, commencè-

rent à protester pour leur compte contre une législation qui prohibait jusqu'aux sociétés commerciales, et qu'ils continuèrent depuis avec tant de persévérance et de succès qu'ils jouissent à présent du droit d'association dans toute sa plénitude et dans toute sa force. Ils ont constitué ces vastes sociétés, ces gigantesques entreprises qui, formant la *grande industrie*, sont une notable partie de la puissance et de la richesse nationales.

Il est arrivé de la loi de 1791 ce qui arrive de toutes les œuvres humaines; ce qu'il y avait en elle de bon et de juste, d'utile, de conforme aux intérêts de la société, la liberté du travail, a survécu et subsiste aujourd'hui sans contestation possible; ce qu'il y avait de téméraire, de chimérique, de contraire aux données économiques et aux principes de la civilisation, la défense de s'associer — alors que l'industrie ne peut vivre que par la réunion des intelligences, des forces et des capitaux — a été bientôt contesté par la science et condamné par l'opinion.

Seulement le droit d'association ne fut revendiqué et reconquis par les patrons que pour eux-mêmes. Les ouvriers n'ont pas eu le même succès; jusqu'à ces derniers temps une législation jalouse les a maintenus dans l'isolement où les avaient placés la révolution.

La loi de 1791 avait en effet brisé les liens qui les unissaient naguère; elle avait ouvert leurs ateliers à de nouveaux venus dont le nombre et l'ignorance avaient aussitôt fait baisser le prix et la qualité de la main-d'œuvre; elle les avait livrés sans défense à la misère accrue bientôt par les discordes politiques et que les *politiciens* du temps exploitèrent comme toujours sans jamais y porter remède.

La tourmente calmée, les ouvriers cherchèrent à se rejoindre et à se concerter pour obtenir une rémunération équitable; le gouvernement de la République le leur interdit.

L'Empire renchérit de la République. Il inventa le délit de coalition que les articles 415 et 416 du code pénal définirent et frappèrent; il y joignit l'article 291 contre les associations non-autorisées de plus de vingt personnes, article que le gouvernement de juillet devait compléter et aggraver par la loi du 10 avril 1834.

Ce fut encore l'Empire qui imposa aux ouvriers la nécessité du livret et conféra aux patrons la prépondérance que ceux-ci conservèrent jusqu'en 1848 dans la composition des Conseils de prud'hommes.

Et cet isolement légal, que des circonstances vinrent de rendre encore plus complet et plus lourd! On sait ce qu'était avant les chemins de fer la difficulté des transports. Les ouvriers ne pouvaient guère s'éloigner du lieu de leur naissance. Ils étaient obligés de vivre là où le sort les avait attachés sans pouvoir aller chercher

ailleurs des moyens d'existence, de s'y contenter de ceux qui leur étaient offerts, de s'en remettre à la discrétion des chefs de l'industrie locale. Et quand ils auraient pu se déplacer, comment en auraient-ils compris l'opportunité? Comment auraient-ils su qu'à tel moment, en telle ville, la demande du genre de travail qu'ils pouvaient fournir était supérieure à l'offre qui en était faite et que par conséquent ils pouvaient s'y rendre en paix et en sécurité? Leur ignorance concourrait à les isoler de plus en plus les uns des autres et du reste de la société.

Ils sont restés dans cet isolement depuis la Révolution jusqu'à ces dernières années. Leurs réclamations et leurs plaintes n'ont guère été entendues qu'à la fin de l'Empire. On a pensé les rallier à la dynastie napoléonienne en leur faisant quelques concessions à la fois insuffisantes et imprudentes. Ils ne se sont pas trompés sur le but de ces concessions. « Pour les habiles de l'Empire, disait l'un d'eux au Congrès, encourager le mouvement ouvrier semblait un bon moyen de détourner la pensée du peuple de la politique. Le : *Emancipez-vous* adressé aux prolétaires est devenu le pendant aussi exact que possible de l'*Enrichissez-vous* adressé par M. Guizot aux bourgeois de 1830. »

Ainsi, bien que la révolution ait accordé la liberté du travail aux ouvriers comme aux patrons, ceux-ci, grâce à l'association, sont devenus les maîtres du marché, tandis que les ouvriers, par suite de leur isolement, se sont trouvés, eux vendeurs du travail, à la discrétion de ceux qui le leur achetaient. Ils se sont vus forcés de livrer leur travail au jour le jour, dans des places déterminées, à des conditions qu'ils n'étaient pas les maîtres de débattre et sans pouvoir, à moins de commettre un délit, se concerter entre eux pour en établir la valeur. Ils ont été contraints de le vendre de cette façon ou de ne pas le vendre; c'est-à-dire de le vendre à discrétion ou de mourir de faim. Ils ont vu le jeu de la loi de l'offre et de la demande être faussé par l'*inégalité de la concurrence* et leur salaire tomber à ce *minimum* qui suffit à peine à leurs besoins de chaque jour, à ce *minimum* au-dessous duquel il n'y avait plus de travail parce que le travailleur n'avait plus d'intérêt à travailler.

Mais, dit-on, les salaires se sont élevés depuis le commencement de ce siècle dans une proportion considérable. Qu'importe si les charges et les dépenses des ouvriers se sont accrues dans la même proportion, sinon dans une proportion plus élevée?

Les agglomérations qui se sont faites dans les villes à la suite de la grande industrie et des travaux gigantesques entrepris depuis 1851, ont nécessairement amené une hausse considérable sur les denrées alimentaires et surtout sur les loyers.

Puis à ce surcroît de dépenses nécessaires sont venues s'ajouter d'autres dépenses, conséquence à peu près inévitable du séjour des villes. « Tout le monde, disait un des rapporteurs de la délégation à l'Exposition de Vienne, veut bien vivre, bien s'amuser, et pas beaucoup travailler ! Un immense besoin de luxe, ajoutait un des orateurs du Congrès, a de proche en proche pénétré toutes les classes et les besoins ne sont plus en rapport avec les moyens ! »

Et ce n'est pas tout, hélas ! à côté de ces ouvriers honnêtes qui, pour s'amuser et bien vivre, dépensent ce qu'ils gagnent, combien s'en trouve-t-il — et de ceux-là on n'a pas suffisamment parlé au Congrès — pour qui le séjour des villes est une cause de démoralisation ! Ce triste foyer, ce foyer nomade que la difficulté de payer son terme rend chaque jour plus instable et plus dégarni, la femme l'abandonne pour l'usine, l'homme pour le cabaret, les enfants pour le ruisseau ! Ce *minimum* nécessaire à leur subsistance que l'industrie leur mesure avec tant de parcimonie, leurs vices le dévorent avant qu'il ait pu suffire à leurs besoins.

Autrefois les ouvriers trouvaient dans la corporation l'assistance fraternelle ; ils y puisaient une solidarité morale qui, fondant sur une mutuelle discipline les mœurs professionnelles, était comme la sauvegarde de la famille. Il y a longtemps que les maçons disaient, en réclamant le droit de s'associer, que « l'homme qui tient à un corps, craint beaucoup plus de se compromettre que l'homme isolé. »

L'isolement, à ce point de vue, est donc également funeste aux ouvriers. Après avoir réduit leur salaire au *minimum* de ce qu'il peut être, il contribue à l'accroissement de leurs dépenses, double cause de leur misère.

III

Est-il possible de diminuer les dépenses et d'augmenter les salaires ? C'est en ces termes que la question s'est posée devant le Congrès. Un orateur a dit en effet :

« Voici le but que nous nous proposons d'atteindre : sous le rapport de la production, nous voulons nous créer une situation telle que notre activité soit stimulée par la certitude de percevoir tout le fruit de notre travail. Sous le rapport de la consommation, nous voulons nous affranchir de l'impôt abusif prélevé sur nous par le mercantilisme en supprimant dans la mesure du possible les intermédiaires. »

Pour atteindre ce but, quelle route veut-on suivre ?

Ce qui ressort d'abord de l'ensemble des discussions, c'est qu'aujourd'hui les ouvriers ne comptent que sur eux-mêmes pour améliorer leur sort ; ils ne veulent plus prêter l'oreille aux discours des *faiseurs* et des *politiciens*. « Il ne faut pas l'oublier, disent-ils non sans vérité, tous les systèmes, toutes les utopies qu'on a reprochés aux travailleurs d'avoir, ne sont jamais venus d'eux. Tous émanaient de bourgeois bien intentionnés sans doute, mais qui allaient chercher des remèdes à nos maux dans des idées et des élucubrations, au lieu de prendre conseil de nos besoins et de la réalité. » Et même, à côté de ces bourgeois bien intentionnés, ils commencent à en découvrir certains autres qui « ont de grandes paroles et de grands mots. Ceux-ci veulent défendre la cause populaire, ils se disent socialistes, et ils sont tellement avancés qu'auprès d'eux nous paraissions des réactionnaires. Ils sont de purs et simples *politiciens*, nos pires ennemis et les premiers à tirer sur nous. Ils faut se défier des gens qui travaillent dans les idées démocratiques, socialistes ou autres comme un capitaliste travaille dans le fer, le cuivre ou la chaudronnerie !¹ »

C'est pourquoi les ouvriers désirent être représentés directement au Parlement, par des députés sortis de leur rang et non par des avocats d'office. Prétention légitime assurément, mais qu'il dépend d'eux de satisfaire. A quoi leur servirait le nombre et les droits que leur confère le suffrage universel, s'ils ne parvenaient à faire réussir dans les grandes villes quelques candidatures ouvrières ? Il n'est pas nécessaire pour cela de changer la loi, d'admettre à voter sans condition de domicile, et de rétablir le scrutin de liste, c'est-à-dire d'enlever au suffrage universel le peu qu'il a d'honnêteté et d'indépendance. Il suffit de s'entendre pour faire de bons choix et surtout pour ne pas briser le lendemain, par défiance et par envie, les élus de la veille.

Or, bien qu'ils prétendent échapper à l'influence des bourgeois, des utopistes et des politiciens, les membres du Congrès n'ont pas complètement secoué l'ancienne servitude.

Ils sont encore imbus de nombre d'erreurs et de préjugés qui leur viennent des bourgeois de la révolution ; ils sont dominés trop souvent par la pure tradition Jacobine. Parmi ces erreurs et ces

¹ Paroles que M. Louis Blanc, au moment où il se ressuscite lui-même, devrait imprimer en lettres d'or en tête de *l'Homme libre*, lui qui en 1848, disait déjà avec tant d'éloquence : « Il n'est arrivé au peuple que trop souvent déjà de s'agiter pour des mots, et de combattre dans les ténèbres, de s'épuiser en dévouements dérisoires et d'inonder de son sang, répandu au hasard, la route des ambitieux, tribuns de la veille, que le lendemain sa-luait oppresseurs. » *Organisation du Travail*, p. 13.

préjugés, il en est de puérils et simplement ridicules, indignes d'hommes sérieux, comme cette affectation de s'appeler *citoyens* et *citoyennes* ; comme cette suspicion dirigée contre tous les fonctionnaires mêmes républicains, contre tous les députés, même radicaux ; comme cette frénésie d'égalité, qui non contente de rejeter toute supériorité politique et sociale, conteste même toute supériorité intellectuelle et veut que tous les esprits soient jetés dans le même moule ; comme enfin cette manie de traiter d'ennemis, « d'implacables ennemis, » tous ceux qui ne sont pas adonnés au travail manuel, de les appeler *frelons*, *parasites*, *exploiteurs*, et de les repousser de leur République idéale comme autrefois les orateurs et les poètes.

Ces sottises seraient sans importance et nous n'en parlerions même pas, comptant pour les faire disparaître sur le raisonnement, sur l'expérience, sur la discussion, sur la publicité qui leur sera donnée par des réunions telles que le Congrès ouvrier, si à côté d'elles nous n'avions trouvé l'expression d'un sentiment bien autrement erroné et bien autrement dangereux pour ceux-là même, pour ceux-là surtout qui l'éprouvent, — un sentiment naturel chez ceux qui l'ont inspiré et qui chaque jour l'inspirent aux ouvriers, mais chez les ouvriers eux-mêmes tout à fait inexplicable.

Que les révolutionnaires, — c'est-à-dire les ambitieux qui veulent édifier leur propre fortune sur les ruines de la société moderne, — s'en prennent d'abord au christianisme et cherchent à le détruire par tous les moyens imaginables, ils ne font en cela que suivre la logique de leur dessein. Le christianisme est le principe même de la société ; il l'a fondée ; il inspire toutes les vertus, c'est-à-dire toutes les forces morales, qui la conservent et la développent ; il en fait une citadelle imprenable tant qu'il sera là pour la défendre. Donc que ceux qui rêvent la liquidation sociale, blasphèment la religion et persécutent ses ministres, cela, nous le répétons, n'a rien que de très-logique.

Mais les ouvriers, surtout les ouvriers contemporains, ceux qui ne sont pas des ambitieux fanatiques ou faméliques, qui ne demandent que des choses très-justes, très-légitimes, l'amélioration de leur sort, le développement de leurs facultés intellectuelles, le libre exercice des droits que la loi leur confère, quels griefs ont-ils contre la religion et contre ses ministres ? De leur temps, ils n'ont pas été témoins des abus qu'on a pu signaler au siècle dernier ; ils n'ont reçu du clergé que de bons exemples et d'innombrables services ; et comme le disait naguère avec tant d'éloquence, Mgr l'Archevêque de Paris, « célébrer le culte divin dans les églises, initier les enfants à la doctrine chrétienne, administrer les sacrements,

porter aux malades les consolations de la religion, aux pauvres les secours de la charité, bénir au nom de Dieu toute la vie humaine depuis le berceau jusqu'à la tombe, » tels sont les travaux qu'ils voient accomplir chaque jour par les ministres de l'Évangile.

Alors pourquoi cette haine folle et furieuse, cette haine qui a percé dans les discours de tous les orateurs du Congrès, sans exception, atteignant parfois les limites du grotesque. A l'une des dernières séances, par exemple, nous entendions un orateur dire, — et nous pensions d'abord qu'il était courageux à lui de s'exprimer ainsi : — « Nous avons tous des vices, il faut les mettre à nu et en indiquer les remèdes. On nous parle souvent de nos vertus, il serait bon de savoir si nous méritons toujours les applaudissements qu'on nous décerne. » Or, sait-on quels étaient les vices dont ce bon apôtre faisait ainsi son *mea culpa*? « Nous parlons de séparation de l'Église et de l'État, d'enseignement laïque, *et nous laissons aller nos femmes à la messe et nos enfants chez les Ignorantins!* » A entendre ces gens-là, la Gaule retomberait dans le paganisme et la mission de saint Denis serait à recommencer!

Triste symptôme et pour la société française et surtout pour les classes laborieuses! L'esprit du christianisme peut seul féconder les projets conçus pour améliorer la condition de ces classes, pour rétablir de la paix sociale. Lui seul peut faire les ouvriers honnêtes et les femmes vertueuses, les patrons généreux et les législateurs éclairés. Du chaos moral où sa disparition jetterait les cœurs et les esprits, au chaos politique où s'abîmeraient nos mœurs et nos lois, la distance serait courte et la pente fatale.

IV

Mais, si formelles et si graves que soient nos réserves, nous n'en devons pas moins, à d'autres points de vue, rendre justice aux membres du Congrès ouvrier. Nous avons loué plus haut l'ordre matériel qui n'a cessé de régner dans leurs séances. Nous devons les féliciter également de la sagesse et de la modération de leurs prétentions.

S'ils ont perdu le respect de la religion, ils ont acquis le respect de la loi. « Il faut, disaient-ils, que l'on sache que nous respectons la loi alors même qu'elle n'est pas conforme à la justice... Aujourd'hui l'émeute a fait son temps, aujourd'hui nous sommes en république, aujourd'hui l'ouvrier ne doit avoir pour la manifestation de ses besoins et la revendication de ses droits, même les plus légitimes, d'autres armes qu'un bulletin de vote. Ce Congrès aura con-

tribué à fermer l'ère des révolutions violentes ; nous ne sommes pas des révolutionnaires, nous sommes des pacificateurs ! »

Oui, si nous rapprochons ce langage accueilli par d'unanimes applaudissements des déclamations violentes des clubs et des congrès de l'Internationale, nous devons reconnaître qu'un progrès considérable s'est accompli dans l'esprit des ouvriers français, et qu'ils sont dignes, s'ils sont sincères, de la confiance et de la sollicitude du législateur.

Aussi bien ne lui demandent-ils rien qui soit une atteinte au droit d'autrui et qui soit un privilège pour eux-mêmes. Sur ce point sans doute ils ne sont pas unanimes. Un certain nombre veut encore que l'Etat intervienne pour la repression de la concurrence, l'établissement de tarifs, la création de caisses de retraite ou de secours ; la plupart réclament, à grands cris, en haine de l'Eglise, la *liberté* de l'enseignement *obligatoire* et laïque ; mais en général, et quand ils ne sont pas obsédés par leur manie de persécution religieuse, ils n'attendent la réalisation de leurs desseins que de la liberté et du droit commun. « Il faut qu'on le sache bien, disent-ils, l'intention des travailleurs n'est pas de vouloir améliorer leur sort en dépouillant les autres... ; ils demandent la liberté des contrats par ce qu'il n'y a de vrai, il n'y a de fécond que la liberté. Nous tournerons toujours dans un cercle vicieux toutes les fois que nous voudrions sortir de ce principe lumineux et fécond. » C'est encore un grand progrès. Certes, le socialisme libéral de 1876 dont la liberté démêlera les erreurs et les vérités, vaut mieux que le socialisme autoritaire de 1848 voulant pousser par la contrainte et la violence à la *liquidation sociale*.

Voilà donc dans quelles dispositions les orateurs du Congrès ont abordé l'étude de la réforme sociale, imbus qu'ils étaient d'un certain nombre de préjugés révolutionnaires, mais pleins de respect pour la loi et pleins de confiance dans la liberté. Ils y ont apporté leur raison et leur passion ; leur raison, mûrie par leur expérience, leur a souvent inspiré des idées justes, utiles, praticables ; mais leur passion, née de leur ignorance, les a égarés dans un dédale d'utopies insensées et de déclamations ridicules. Essayons de démêler le vrai du faux, et constatons une fois de plus, dans un temps où l'universelle manie est de se croire apte à toutes choses, où l'avocat veut être préfet et le médecin législateur, que les hommes n'expriment bien et ne font bien que ce que l'expérience enseigne.

V

Ainsi, ce que nous avons dit plus haut de leur isolement au sein de la société moderne, cause première de leur misère, les ouvriers, depuis longtemps, le sentent et le comprennent. Ils en concluent que le remède aux maux qu'ils souffrent est dans l'ASSOCIATION; que l'association seule peut diminuer les dépenses, augmenter les salaires et permettre l'épargne.

Cette vérité, que les hommes d'Etat ont presque toujours méconnue, que les économistes ont entrevue, eux, depuis la Révolution, ils l'ont instinctivement devinée et affirmée.

Mais jamais leur affirmation n'a été plus nette ni plus unanime qu'au sein du Congrès de cette année.

Leur expérience ne les a pas trompés. Nous pensons, comme eux, non pas que l'association doit un jour transformer à leur profit la société moderne, mais qu'elle doit leur donner au sein de cette société, la situation, le bien-être auxquels ils peuvent légitimement aspirer, et nous répétons, avec respect, ces paroles que, dès 1865, prononçait M. le comte de Chambord : « Il faut à l'individualisme opposer l'association, à la concurrence effrénée le contrepoids de la défense commune, au privilège industriel la constitution volontaire et réglée des corporations libres. »

L'isolement étant la cause du mal, l'association en est le remède; c'est à merveille. Mais dans quelle mesure et sous quelle forme faut-il appliquer le remède, c'est ici que la raison des membres du Congrès a trop souvent rencontré leur passion et s'est laissé perdre dans des conceptions chimériques.

Leur plus grande erreur, — celle d'où découlent presque toutes les autres — est de croire la situation dont ils se plaignent beaucoup plus grave et beaucoup plus désespérée qu'elle ne l'est en réalité.

Aujourd'hui le capital, représenté par les patrons, domine sur le marché du travail; les ouvriers, vendeur du travail, sont à la merci des acheteurs; la concurrence est inégale, et cette inégalité provient de ce que l'association existe pour les uns, et non pour les autres.

Il s'agit donc de faire l'équilibre en donnant le droit d'association aux uns comme aux autres, et l'harmonie sera bientôt rétablie entre les deux éléments de l'industrie, le capital et le travail. Les ouvriers vont plus loin. La supériorité momentanée du capital sur leur travail qui leur paraît être un état nécessaire, définitif, consti-

tue pour les classes laborieuses une servitude nouvelle et plus insupportable que l'ancien servage.

Ils en concluent que leurs efforts doivent tendre à s'émanciper du capital en le soumettant lui-même au travail, c'est-à-dire en mettant à la disposition des travailleurs eux-mêmes l'argent et le crédit nécessaires à leurs entreprises, sans qu'ils soient obligés de subir la loi des capitalistes. On n'arrivera à ce résultat qu'à la suite d'une transformation complète de la société moderne, changée en un vaste atelier d'où sera nécessairement exclu tout ce qui ne sera pas ouvrier.

Nous n'avons certainement pas besoin, dans les pages de ce Recueil, d'insister sur ce qu'une telle conception a de chimérique et pourrait avoir de funeste si jamais on tentait de la réaliser. Nous voulons seulement constater que c'est elle qui dominait au Congrès l'esprit des orateurs et qui leur faisait si souvent dépasser, dans leurs discours et dans leurs projets, le but auquel ils peuvent et doivent raisonnablement atteindre.

C'est principalement à l'aide des *sociétés coopératives*, qu'ils croient pouvoir dans un temps plus ou moins long et par des procédés pacifiques et légaux, opérer cette évolution sociale. Ils voient dans ces sociétés « un moyen radical d'affranchissement du travail et la suppression du paupérisme ¹. »

On sait qu'on entend, par *associations coopératives*, l'*association de consommation*, dans laquelle les associés s'entendent pour acheter directement des producteurs originaires les denrées et l'outillage qui leur sont nécessaires, retenant ainsi pour eux-mêmes le bénéfice que se réservent d'ordinaire les intermédiaires ;

L'*association de crédit*, dans laquelle les associés mettant en commun leur épargne et se cautionnant mutuellement, tiennent à la disposition de ceux d'entre eux qui peuvent en avoir besoin, leur argent ou leur signature ;

L'*association de production*, dans laquelle les associés vendent directement aux consommateurs les produits qu'ils ont fabriqués à frais communs.

A l'aide de ces trois formes d'association, les ouvriers espèrent constituer un capital ouvrier contre lequel le capital patronal ne pourra pas lutter, les bras, sans lesquels tout capital demeure stérile, devant nécessairement se grouper dans le camp ouvrier et abandonner le camp patron.

En un mot, ils prétendent se passer à l'avenir et de ceux qui fournissent à l'industrie ses éléments, et de ceux qui lui ouvrent ses

¹ Conclusion votée par le Congrès.

dé bouchés ; ils prétendent retenir pour eux-mêmes le triple rôle de commanditaire, de producteur et de débitant.

Et non-seulement ils s'attachent à cette espérance qu'un jour la coopération sera l'unique régime de l'industrie transformée à leur profit, mais encore ils comptent, pour arriver à leur but, sur des procédés que le simple bon sens condamne : la gratuité et l'inaliénabilité du capital.

« Puisque nous voulons lutter contre les capitalistes, disent-ils, il ne faut pas que nous le soyons nous-mêmes. » En conséquence le capital réuni par les associations coopératives ne produira ni intérêt ni dividende ; formé par l'épargne individuelle, il restera dans le fonds commun à la disposition des sociétés, inaliénables, impersonnel, et ne pouvant servir qu'aux entreprises collectives.

« L'association ne détruit ni ne change la nature de l'homme, » répondait à ces conclusions l'un des orateurs du Congrès. Un autre ajoutait, lequel avait une longue expérience des sociétés ouvrières : « Nous devons tenir compte que les réformes que nous avons à demander ne doivent pas s'appliquer à des anges, mais à des hommes, Or il y a un sentiment naturel de posséder qui est dans l'homme. Il est donc nécessaire que les associations coopératives soient fondées sur la base du payement de l'intérêt et des dividendes au capital, » divisé en actions. » Toutefois, et c'est peut être une idée juste, « si l'intérêt doit être proportionné au nombre d'actions que possède chacun des associés, le dividende représentant le bénéfice doit être distribué également entre tous ceux qui ont contribué à le produire. »

S'il en était autrement quel ouvrier voudrait confier son épargne aux risques des sociétés coopératives ? Quel ouvrier consentirait à renoncer aux produits d'un capital si péniblement acquis ?

Et si l'association ne change pas la nature des hommes, elle ne change pas non plus la nature des choses. Comment le capital ouvrier pourrait-il lutter contre celui des patrons s'il demeurait improductif et inaliénable ?

Enfin comprendrait-on des sociétés ouvrières reconstituant des biens de main-morte ? « Que des hommes ayant des idées tournées vers un monde idéal et meilleur se groupent et constituent des biens de main-morte pour aider ceux qui les suivront à gagner le *paradis hypothétique* après lequel ils aspirent, cela se comprend. Les choses de la terre ne les intéressent pas. Leur but n'est pas la vie, mais la mort parce qu'elle doit leur ouvrir les portes d'une prétendue terre promise. Ils sont soutenus par la pensée du ciel, et leur désintéressement s'explique par l'espoir d'un bonheur éternel, ré-

compense d'une abnégation dont ils sont heureux de souffrir! »

Ainsi les principaux orateurs ont répondu par avance au vote du Congrès que si les ouvriers souhaitaient le succès des associations coopératives ils ne pouvaient faire autrement que de se soumettre aux règles financières consacrées par l'usage. Ils ont même ajouté qu'il ne s'agissait pas de fonder un état de choses « dans lequel, suivant l'expression d'un délégué, les soldats seraient généraux et les généraux soldats; » mais qu'il était indispensable de soumettre les sociétés coopératives à l'autorité de directeurs, agissant sous leur responsabilité et sous le contrôle d'un conseil d'administration, mais ayant en main tous les pouvoirs des patrons.

Ils sont assurément dans le vrai. C'est seulement dans ces conditions que le succès est possible. Peut-il être aussi complet que le Congrès l'espère, que semblent le croire ceux-là même qui repoussent, au nom de leur propre expérience, les théories chimériques et les projets insensés? Un membre du Congrès, délégué des peintres en bâtiment, a déclaré franchement qu'il ne le pensait pas. « J'ai cru à la coopération, je n'y crois plus. Délégué d'une corporation qui perd de plus en plus sa foi dans l'idée coopérative, je dois dire pourquoi cette forme d'association ne peut pas garantir au prolétariat, en lui conservant une indépendance qui lui est si chère, l'augmentation de bien-être, d'instruction et de loisir qu'il réclame et à laquelle il a droit en échange des services qu'il rend à la Société. » Et l'orateur d'expliquer que, sous peine de voir les associations se perdre dans l'anarchie, le coopérateur doit se soumettre à une discipline beaucoup plus dure que celle que les patrons imposent parce qu'elle est impersonnelle; qu'en échange d'un bénéfice un peu plus considérable, il doit supporter les risques des entreprises et accepter pour les faire réussir un surcroît de travail qui lui retire tout loisir intellectuel; qu'en somme l'épreuve tentée depuis 1848 est contraire à la coopération, et que si cette dernière rencontre dans le Congrès tant de partisans, il n'en est pas de même dans le public ouvrier qui s'habitue à la considérer comme un beau rêve dont la réalisation est réservée à nos arrière-petits neveux mais qui ne fait aucun effort pour leur préparer le chemin. »

Pour nous, sans partager les illusions du Congrès sur la possibilité et l'utilité d'une transformation sociale à l'aide de la coopération, nous ne nous associerons pas cependant à la condamnation prononcée contre elle par le délégué des peintres. Si notre bon sens refuse de s'arrêter à l'idée d'un régime économique uniquement fondé sur elle et à voir dans cette idée autre chose qu'une utopie fertile en déceptions, — instruits par des faits contemporains, par les exemples même cités au Congrès, nous estimons que pour

certaines industries et dans certaines circonstances, la forme coopérative peut être très-utilement employée.

Ainsi, pour les sociétés de consommation, sans remonter à l'exemple fameux des pionniers de Rochsdal, on a vu dans certaines villes et dans certaines usines les ouvriers s'associer pour acheter eux-mêmes les denrées qui leur étaient nécessaires, et se les distribuer à prix coutant. En 1868, des ouvriers résidant à Puteaux, ont fondé une société coopérative de boulangerie, qui leur a procuré tout aussitôt une économie de 5 centimes par livre; pour la boucherie, ils ont eu recours à un procédé plus simple encore : ils ont offert leur clientèle collective à un simple boucher qui leur a fait un rabais de 45 centimes par livre. Leur société possède aujourd'hui un capital de 178,000 francs divisé en actions nominatives, portant intérêt et dividendes. Sans doute une pareille organisation ne peut devenir générale; elle serait presque impraticable dans une grande ville, au milieu d'une population ouvrière nomade et appartenant à diverses industries. Mais, dans bien des circonstances, il est possible et facile d'y recourir; par exemple, entre les ouvriers d'une même usine, les employés d'une même compagnie. L'expérience a été souvent faite — les ouvriers devraient bien ne pas l'oublier — par les patrons de la grande industrie, par certaines compagnies de chemins de fer, par la Compagnie générale des omnibus. Elle a presque toujours réussi, pourquoi ne pas la renouveler et l'étendre?

Les sociétés de crédit, qui se sont établies en Allemagne avec tant de succès, n'ont jamais prospéré en France. Pour elles, la condition essentielle du succès, c'est leur grand nombre et leur solidarité. Peu nombreuses, isolées, de quel crédit peuvent-elles jouir? Dix ouvriers ont-ils collectivement plus de solvabilité qu'ils n'en ont individuellement? Ce qui a d'ailleurs compromis les quelques sociétés de crédit mutuel qui se sont établies en France, c'est la subvention qu'elles ont reçu soit des capitalistes, soit du gouvernement, et ce n'est pas sans raison qu'on a dit au Congrès : « l'argent qu'on n'a pas gagné coule vite dans les mains; on compte moins avec lui qu'avec celui qui, prélevé sur le nécessaire, représente les privations qu'on s'est imposées pour former son apport social. » Toutefois il ne serait pas raisonnable de prétendre que cette forme d'association, mieux étudiée et mieux appliquée ne puisse un jour donner en France les bons résultats qu'elle donne depuis quelques années en Allemagne.

Les sociétés de consommation et de crédit n'ont pour objet que de faciliter et de développer l'épargne parmi les ouvriers; celles de production ont pour objet d'utiliser cette épargne et de permettre

au travail de se passer des capitaux étrangers. Celles-ci sont donc le dernier mot de la coopération et c'est vers elles que se tournent toutes les espérances des membres du Congrès. Or depuis 1848 on a bien souvent essayé d'en établir et on n'a guère réussi. Dans les premiers temps, il est vrai, on a fait fausse route; on a sollicité des subventions qui n'ont servi qu'à donner aux entreprises une existence factice sans leur créer de ressources pour l'avenir; on s'est, par amour de l'égalité, jeté en pleine anarchie industrielle en essayant d'établir une direction collective; on a, dans le même ordre d'idées, dégoûté les ouvriers intelligents et laborieux en voulant accorder à tous une rémunération égale. « Il y avait, a-t-on dit au Congrès, quelque chose de profondément injuste à demander à l'ouvrier habile, laborieux, rangé, de se dévouer, de se sacrifier au profit de l'inhabile, du paresseux, du débauché. » En 1861 et dans les années suivantes, il y eut en France une recrudescence du mouvement coopératif; un grand nombre de sociétés de production furent établies et quelques-unes réussirent en renonçant aux procédés qui avaient amenés l'insuccès des anciennes. On a cité au Congrès la Société typographique de Paris qui, fondée en 1865, a eu des commencements pénibles, mais est arrivée à force de patience et de courage, à fonder une imprimerie, à se former un capital de près de 100,000 fr., à faire dans ces dernières années pour 1,600,000 fr. d'affaires; — la Société des tailleurs de la rue Turbigo, dont les commencements ont été moins pénibles et qui donne aujourd'hui d'excellents résultats. Ces exemples prouvent que les sociétés coopératives de production, quels que soient les obstacles qu'elles aient à vaincre, peuvent réussir lorsqu'elles ont à leur tête des hommes intelligents, honnêtes et fermes, lorsqu'elles savent choisir leurs coopérateurs parmi les ouvriers d'élite; ils montrent à la masse qu'on peut arriver, sinon à la fortune, du moins au bien-être, par le travail et par l'épargne, — utile enseignement si la masse n'est pas tentée à l'exemple de l'*Internationale*, de voir dans ces ouvriers d'élite des gens formant un quatrième état, les aristocrates du travail, bons à proscrire comme les autres.

Ainsi les sociétés coopératives sont des sociétés industrielles qui peuvent être fécondes en heureux résultats, qui doivent à ce titre être encouragées, mais qui ne peuvent devenir le type uniforme de l'industrie moderne. Les ouvriers qui voient en elles l'instrument de leur *émancipation* et le principe d'une révolution sociale, se trompent et s'exposent à bien des mécomptes. Il n'y a dans le monde industriel ni émancipation à désirer, ni révolution à accomplir. La seule chose à laquelle les ouvriers puissent prétendre, la seule chose à laquelle ils aient droit et la seule qui leur soit né-

cessaire, c'est de pouvoir discuter librement, et en connaissance de cause, le prix de leur travail avec leurs patrons comme avec des alliés, et non comme avec des ennemis. « Nous nous occupons, disait excellemment l'un des orateurs du Congrès, de régler les rapports du capital et du travail en aidant à l'établissement et à la libre acceptation d'un ensemble de devoirs mutuels entre les chefs industriels et de leurs employés, devoirs que sont déjà disposés à reconnaître les patrons intelligents, et qu'ils reconnaîtront d'autant plus facilement que nos réclamations auront perdu de leur caractère violent et absolu. »

Une entente si désirable existe dès à présent dans les *Sociétés en participation* où les ouvriers sont admis avec les commanditaires et les patrons au partage des bénéfices. Le fonctionnement de ces sociétés présente bien quelques difficultés ; mais il est possible de les surmonter, et quand on y réussit, on arrive aux meilleurs résultats. Un des orateurs les plus autorisés du Congrès l'a constaté en déclarant, ce qui est absolument vrai, que les patrons qui ont admis leurs ouvriers au partage des bénéfices, « en croyant faire une bonne action, ont fait une bonne affaire. » Mais pourquoi n'a-t-il pas insisté davantage et pourquoi le Congrès n'a-t-il pas étudié spécialement une question si intéressante et si pratique ?

VI

Cette entente se produit également dans le sein des *Conseils de Prud'hommes*. Ceux-ci sont composés de membres patrons et de membres ouvriers, que la pratique commune des affaires rapproche incessamment et éclaire sur leurs devoirs et sur leurs prétentions réciproques. Un des vœux les plus raisonnables du Congrès, inspiré cette fois par sa seule expérience, est que les Conseils de Prud'hommes soient l'objet de mesures propres à augmenter leur compétence et surtout leur crédit. Le Congrès demande qu'il suffise aux ouvriers pour pouvoir prendre part à leur élection d'être inscrits sur la liste électorale politique. Aujourd'hui ils ne peuvent voter que sur la présentation de leur livret et beaucoup d'entre eux ne veulent plus se soumettre à l'obligation d'en avoir. Le livret a pour eux, croyons-nous, plus d'avantages que d'inconvénients ; cependant nous comprenons à merveille le sentiment qui le leur fait repousser : ils sont froissés d'être astreints à cette espèce de passe-port à l'intérieur qui n'est imposé à aucun autre citoyen. Mais, cela concédé, la simple

inscription sur la liste électorale (bien entendu avec obligation de résidence de manière à écarter les vagabonds et les suspects) ne saurait suffire ; il faut bien qu'ils justifient de leur qualité d'ouvriers, comme les patrons justifient de la leur à l'aide de leur patente. C'est une question à examiner.

Le Congrès demande en second lieu que les Conseils puissent élire eux-mêmes leur président et leur secrétaire, qui à l'heure actuelle sont encore désignés par le gouvernement. C'est un point sur lequel un projet de loi présenté aux Chambres leur donnera sans doute satisfaction.

Il demande enfin que le nombre des Conseils, — aujourd'hui complètement insuffisant, — soit considérablement augmenté afin de leur donner plus de compétence pour juger les affaires qui leur sont soumises et par suite plus d'autorité sur leurs justiciables. C'est encore une réforme de tout point désirable.

Nous n'en dirons pas autant des changements réclamés dans la procédure devant les Conseils. Il faut faire la part d'une inexpérience des règles judiciaires bien explicable chez des ouvriers, et, laissant de côté ces détails sans importance, reconnaître le bien fondé des autres observations présentées et l'intérêt considérable qui s'y attache.

Les conseillers prud'hommes de Paris seront les premiers à s'y associer. Se faisant une idée juste du rôle qu'ils sont appelés à jouer comme médiateurs au sein du monde industriel, ils sont en train de fonder entre eux une conférence destinée à l'étude et à la discussion des lois industrielles. Nous avons l'espoir qu'ils rencontreront dans l'administration municipale la faveur que mérite une si honorable et si généreuse pensée.

VII

Si confiants que les membres du Congrès aient été dans le succès de la révolution, de la transformation sociale que doivent accomplir les sociétés coopératives, ils ont été d'accord pour reconnaître qu'un long espace de temps les sépare encore de ce grand événement, et que s'il est bon de songer à l'avenir, il est non moins utile de songer au présent. En conséquence ils ont recherché les moyens de se servir du principe d'association pour porter remède aux principales douleurs que leur misère présente leur inflige : la maladie, la vieillesse, le chômage.

Bien que quelques-uns aient soutenu le principe socialiste autoritaire de l'assurance par l'Etat, la majorité, fidèle à ses tendances

libérales, s'est prononcée pour les sociétés d'assurances librement établi sans imposition forcée sur le travailleur, sans ingérence du gouvernement.

De telles sociétés, formées entre les intéressés, auraient certainement l'avantage d'éviter les frais énormes des compagnies d'assurance actuelles, lesquelles prennent les trois quarts des sommes versées et n'en distribuent que le quart aux assurés. Elles peuvent réussir et on en a cité plusieurs exemples, notamment celui de la corporation du Bronze, à Paris, dont la caisse d'assurances compte plus de mille adhérents et donne une pension à ceux que leur âge ou leurs infirmités réduisent à une incapacité de gagner plus de 9 francs par semaine.

L'assurance mutuelle est un procédé qui peut assurément être appliqué à couvrir les risques de la vieillesse et de la maladie. En est-il de même pour le chômage? Les orateurs du Congrès le pensent. Emus à juste titre par cette calamité qui frappe tant d'industries et réduit à la dernière extrémité tant de pauvres gens vivant au jour le jour, ils s'ingénient à se mettre en garde contre elle. Les uns proposent de réduire en temps de chômage la durée des journées de travail, de manière à ce que plusieurs ouvriers, tout en recevant leur salaire intégral, ne fassent ensemble que l'ouvrage d'un seul ouvrier en temps ordinaire : ceux-là ne songent pas qu'on ne peut guère imposer aux patrons une mesure semblable; c'est comme si on voulait imposer à un voiturier d'atteler quatre chevaux à un char qu'un seul suffit à traîner. D'autres prétendent interdire le travail dans les prisons, dans les ateliers militaires, dans les couvents, et jusque dans les campagnes où, dans les soirées d'hiver, les ménagères font parfois des travaux réservés aux ouvrières des villes; ils ne craignent pas, poursuivant cet ordre d'idées, de jeter le blâme aux femmes du monde qui, pressées par les poignantes et secrètes atteintes de la misère, tirent parti du travail de leurs doigts. Ceux-là, surtout, quand il s'agit des couvents, s'embarrassent peu du droit et de la liberté des autres, comme cet orateur qui demandait « que les travailleurs fussent les seuls propriétaires et bénéficiassent, en dehors de tous les parasitismes, du fruit de leurs travaux. » D'autres, enfin, se bornent à réclamer la création de sociétés mutuelles d'assurances contre le chômage.

Ces derniers eux-mêmes se trompent. L'assurance ne peut s'appliquer qu'à un événement futur et incertain, tel que l'incendie, la maladie, la vieillesse, de telle sorte que le petit nombre de ceux qui subissent les atteintes de cet événement soit garanti par le grand nombre des autres. Mais en prévision d'un événement certain, qui

doit atteindre tous ou presque tous les assurés, une pareille combinaison n'est plus possible, et chacun ne peut que retirer sa mise.

Il n'y a donc que l'épargne individuelle qui puisse faire face au chômage; et c'est aux moyens d'épargne qu'il faut songer.

Il y a encore autre chose : mais les fiers orateurs du Congrès ouvrier ne veulent pas en entendre parler; leur dignité s'en offense, leur orgueil s'en révolte; et c'est par amour-propre, plus encore que par intérêt, qu'ils veulent partout substituer l'*assurance* à l'*assistance*.

Si cependant une institution fut, pour les ouvriers honorable, sage et bienfaisante, ce fut assurément celles des Sociétés de secours-mutuels alimentées à la fois par les associés eux-mêmes et par des membres honoraires. Si ces sociétés n'avaient pas été arrêtées dans leur essort par l'ingérence intéressée du gouvernement impérial qui les voyant nombreuses et populaires, a voulu en faire des instruments de règne, elles auraient peut-être résolu une grande partie des problèmes que la condition des ouvriers soulève aujourd'hui. Telles qu'elles ont été, elles ont fait un bien considérable en assistant leurs membres contre la maladie, contre la vieillesse et même contre le chômage.

Déjà la langue démocratique avait proscrit le mot de *charité* pour lui substituer celui d'*assistance*, et depuis longtemps on cherchait à persuader au peuple ce qu'on a répété au Congrès, que « la charité est une des mille colonnes de la tyrannie » et que la bourgeoisie qui la pratique, « plus réactionnaire et plus cléricale que jamais la « noblesse de jadis ne l'a été », entretient la misère pour l'exploiter. Dans la bouche des « politiciens », de pareils raisonnements sont habiles pour tourner le bienfait en offense, pour armer le malheureux contre celui qui l'assiste. Mais comment les ouvriers, si intelligents à d'autres points de vue, n'éventent-ils pas ces pièges grossiers tendus à leur passion? Quoi! la charité, quoi! l'assistance mutuelle les humilie; entre eux ils se traitent de frères, et ils rougissent de se traiter en frère; ils repoussent la main tendue vers eux pour les relever et non pour les abaisser; ils rejettent le bienfait en haine du bienfaiteur. Certes nous sommes de ceux qui pensent que la meilleure manière de faire la charité, c'est de la rendre utile. Mais pouvons-nous fermer les yeux sur les inévitables réalités de ce monde, sur tant de misères que rien ne peut prévenir et rien ne peut calmer! les ouvriers eux-mêmes ne les voient-ils pas, eux qui en sont entourés, et ne comprennent-ils qu'au moins pour le temps actuel, et tant que leur évolution sociale ne sera pas accomplie, l'assurance et la prévoyance ne pourront suffire, que l'assistance, que la charité seront nécessaires, qu'il faudra leur demander les

46 millions qu'elles fournissent chaque année au budget des pauvres de Paris. Qu'ils méditent *La charité à Paris*, ce beau et bon livre que vient de publier M. Lecour, chef de la première division à la Préfecture du police, et ils comprendront qu'on ne doit pas si facilement condamner la plus sociale de toutes les vertus chrétiennes.

VIII

Combien ces préjugés sont regrettables et comme ils viennent en toute circonstance troubler les meilleurs dispositions !

Quoi, par exemple, de plus juste et de plus honorable que de vouloir combattre l'ignorance et compléter par une instruction professionnelle développée les insuffisantes notions de l'instruction primaire ?

Mais, en même temps, quoi de plus fâcheux et de plus inique que de vouloir à toute force, au lieu de développer notre système national d'éducation fondé sur la liberté et le respect de la famille, emprunter à la Prusse son système inquisitorial et despotique ?

Quoi de plus sensé et de plus nécessaire que d'arracher la femme à la fabrique, à l'usine, à ces grands ateliers où elle se perd de corps et d'âme, de la rappeler au foyer où ses enfants l'attendent et « où elle fera de bien meilleure politique que dans un journal ou à la tribune ? »

Mais aussi quelle aberration plus funeste que de prétendre étouffer dans son cœur les sentiments religieux, sous prétexte « qu'ils ne font que développer son imagination et la rendre accessible aux entreprises du vice. »

Ce singulier mélange d'erreurs et de vérités, de sottises et de choses raisonnables, se retrouve dans la plupart des discours des orateurs, comme dans la plupart des votes du Congrès ; il en diminue singulièrement le sérieux et l'importance, et ne laisse pas que d'inspirer quelques hésitations et quelques craintes à ceux qui sont le plus disposés à accueillir les plaintes et les vœux des ouvriers.

Cependant nous devons imposer silence à nos craintes et triompher de nos hésitations. Car du sein de ces discussions parfois obscures et inquiétantes, il s'est dégagé une utile et lumineuse pensée, — pensée qu'il faut accueillir, qu'il faut méditer, parce qu'elle renferme peut-être la solution du problème social.

Revenant à leur point de départ, à savoir que si l'isolement est la cause de leur misère, l'association doit en être le remède, les

ouvriers, après avoir exposé leurs projets et leurs rêves, se sont dit : mais ces écoles, ces compagnies d'assurances, ces caisses de retraite, ces sociétés de consommation, de crédit, de production, nous ne pouvons les attendre d'efforts individuels, isolés, impuissants ; il faut, pour les obtenir, grouper nos forces, leur imprimer un mouvement uniforme, leur donner une direction commune ; il faut, — tout au moins jusqu'à ce que l'évolution sociale soit accomplie, — nous ranger derrière ces CHAMBRES SYNDICALES qui depuis quelques années se sont établies dans nos corporations. Elles seront nos meilleurs guides.

Que sont donc ces Chambres syndicales ? Quelle est leur histoire, leur programme, leur avenir ? Dans quelle mesure peuvent-elles concourir au progrès des classes laborieuses et au rétablissement de la paix sociale ? C'est ce que nous rechercherons dans la suite de ce travail.

Fernand DESPORTES.

(La suite prochainement).

PROMENADE EN LAPONIE

Le seul nom de régions arctiques évoque dans nos esprits l'image de la désolation. Nous ne voyons que blocs de glace, que plaines de neige, que longues ténèbres, qu'inénarrable pauvreté. Qui dit Lapons, dit, pour nous, les plus misérables des êtres : Laponie, une contrée inaccessible et à bon droit inexplorée. Regnard se vantait, dans le siècle dernier, d'être, avec Maupertuis, le seul Français qui eût jamais visité ce pays. Encore les colonnes d'Hercule étaient-elles pour lui la petite ville de Tornéa, sur le rivage nord du golfe de Bothnie. Le voyageur italien, Acerbi, paraît avoir parcouru la Laponie suédoise tout entière ; mais la forme humoristique de ses récits met trop souvent en doute sa véracité. Castren et Schrenk sont certainement les deux plus sérieux explorateurs des contrées arctiques. Après eux, dans l'ordre des temps, M. Edward Rae, membre de la Société géographique de Londres, dont le voyage, récemment publié, ne remonte qu'aux années 1873 et 1874. Quelques autres Anglais ont de nos jours parcouru les Laponies, particulièrement celles qui appartiennent à la couronne de Suède ; mais leurs récits n'ont point, que nous sachions, été traduits dans notre langue, et nous n'avons généralement, en France, qu'une idée fort incomplète de la vie du Nord et des régions du *soleil de minuit*.

C'est un préjugé qui, jusqu'ici, a détourné les touristes de l'excursion en Laponie. Il n'en est point de plus aisée, et même de plus agréable. Quoiqu'il ne fasse point froid pendant l'été dans les contrées boréales, l'air y est toujours frais, fortifiant, et les rayons du soleil sont trop obliques pour être jamais brûlants. Dans la Laponie norvégienne et suédoise, les grands bois, les montagnes, les cascades, composent des paysages alpestres, aussi pleins de mouvement et de fraîcheur que des tableaux de Ruysdaël ; dans la Laponie russe, des fragments de glace résistent au soleil pendant tout l'été.

La seule incommodité du voyage, ce sont les moustiques. Jamais les régions tropicales n'en ont enfanté de telles légions. Mais le plaisir de la nouveauté vaut bien qu'on supporte quelque chose. Où trouver du nouveau en Europe? Les chemins de fer, les cicérone, les aubergistes ont tout dépoétisé, tout gâté. On ne change plus de milieu en changeant de place. On rencontre ses amis, on retrouve ses habitudes sur les lacs de la Suisse ou sur les bords du Rhin, aussi bien qu'au bois de Boulogne. Pour échapper au monde, pour voyager en explorateur et en curieux, il faut dépasser les rivages de l'Ecosse, du Danemark, de la Suède même, il faut aller jusqu'en Laponie.

I

S'il l'on veut commencer sa promenade par la Laponie russe et le pays des Samoyèdes, le mieux est de se rendre en Angleterre. C'est là le point central où viennent se réunir tous les paquebots de l'univers. Les bateaux à vapeur anglais rendent tous les points du globe aisément accessibles. Partir de Saint-Petersbourg, et suivre la grande route qui relie cette capitale à Arkhangel, est certainement l'itinéraire qui se présente d'abord à l'esprit. Mais, arrivé à Arkhangel, on n'a guère fait que commencer son voyage; tandis qu'en prenant le steamer qui fait le service par escales des côtes de Norwège, et qui double le cap Nord, on a visité la moitié des pays arctiques avant de toucher à Arkhangel. D'ailleurs, il ne s'agit ici que d'une simple promenade, d'une de ces excursions de touristes, dont la première condition est de s'accomplir dans la limite de deux mois. Or, les paquebots danois qui vont dans la mer Blanche, touchent, aussi, dans les ports d'Ecosse; on peut se rendre à Granton en chemin de fer; et, de Granton à Saint-Michel-Arkhangel, on n'a guère que dix à douze jours de mer.

C'est de ce point que nous partîmes par un beau jour du mois de juin. Hâtons-nous de profiter de juillet, août et septembre. C'est l'heure du triomphe de la nature dans les régions septentrionales. A cette époque de l'année, la vie s'y double par la longueur des jours, par les transformations subites du paysage, par la fougue avec laquelle la vie végétale prend sa revanche sur la mort. Il faut que la nature accomplisse en trois mois son œuvre d'une année; que les seigles germent et mûrissent, que les animaux multiplient, que les arbres rajeunissent leur sève. Le moindre retard compromet l'existence de l'homme. Si le seigle tarde à monter en épis, les populations n'auront point de pain; car un souffle

glacé viendra, dès la fin de septembre, frapper la nature de stérilité.

Aussi, comme ses forces débordent pendant ce court espace de temps ! Les glaces fondent ; les eaux se précipitent et couvrent la terre ; le soleil, quittant à peine l'horizon, chauffe la masse liquide, et de son sein s'élancent des myriades d'insectes, des forêts de roseaux, de saules et de hautes herbes. Toute la zone polaire devient en quelques jours un immense tapis de verdure. Les plantes croissent à vue d'œil, le gibier pullule, la vie bourdonne dans les airs. L'homme, comme s'il eût reçu un organisme nouveau, ne connaît presque plus le besoin de sommeil. En Danemark, en Suède, en Norvège, le laboureur reste pendant l'été dix-huit heures sur vingt-quatre au travail des champs. Les animaux de labour, les bestiaux, ne rentrent plus à l'étable. La campagne est émaillée d'êtres vivants, animée, comme le mail d'un village dans un jour de fête.

Jour de fête suivi d'un long jour de deuil. A la fin de septembre, quelques morsures aiguës de la bise du nord viennent avertir les habitants des Laponies que la mort de la nature approche. Les animaux se taisent. Les oiseaux s'enfuient à tire d'aile ; l'ours lui-même s'ensevelit dans sa tanière. Puis tout à coup la nuit s'étend sur son empire, le sommeil s'empare de tous les êtres vivants, et les fleuves congelés jusqu'au fond de leur lit, suspendent leur cours. On n'entend plus le bruit des cataractes. On ne tire plus des eaux les filets remplis par des pêches miraculeuses. Les poissons, réfugiés dans les creux des rivières, se dérobent sous une couche de 3 ou 4 mètres de glace. Toute la région polaire devient un palais de cristal sous la baguette d'un enchanteur magique qui a tout frappé d'immobilité.

Ce spectacle a certainement sa grandeur ; mais il dépasserait trop le programme d'un simple touriste. Jouir pendant un moment du réveil de la vie et des aspects de la nature dans les vastes contrées arctiques, faire connaissance, en passant, avec les Mongols du nord, comme on a justement appelés les Lapons et les Samoyèdes, c'est là le but unique qu'on se propose dans une excursion de plaisir.

Nous disons Lapons et Samoyèdes, parce qu'on a continué de distinguer par ces noms différents les tribus qui vivent à l'est et au nord de la rivière de Mezen, et celles qui habitent la partie septentrionale de la péninsule scandinave. Mais tout indique qu'elles ont une commune origine, et le nom qu'elles se donnent à elles-mêmes en fait foi. Les Lapons s'appellent *Same* en leur langue, et nomment également *Same* les Samoyèdes. Ce sont les Finlandais qui ont désigné par le nom de Lapons leurs voisins du nord, parce que ce mot signifiait chez eux : habitant des confins de la terre. Les

Russes s'en sont emparés, et l'appliquent indifféremment à toutes les peuplades qui vivent sur le littoral de la mer Arctique. Pour eux, les populations éparses dans la presqu'île de Kanin sont des Lapons, comme les pasteurs de la province de Luléa, en Suède; ils ne se trompent pas en comprenant sous une dénomination commune les divers rameaux de cette branche écartée de la famille touranienne.

Les Lapons ne jouissent pas dans le monde d'une réputation très-brillante, particulièrement sous le rapport de la probité. Déjà, au seizième siècle, Joseph Scaliger, un des hommes qui ont le plus appris par l'expérience personnelle, et visité le mieux les contrées lointaines, parlait d'eux en termes peu flatteurs. Cependant il les donne pour un peuple courageux, qui a su pendant longtemps conserver son indépendance vis-à-vis de la race plus heureuse des Norwégiens et des Suédois. Petrus Claudius dit qu'ils avaient un roi du nom de Motle, qu'Harald aux *blonds cheveux* ne put parvenir à soumettre. Saxo Grammaticus mentionne des guerres contre les Biarmiens ou Permiaks, qui durèrent, avec alternatives de bonne et de mauvaise fortune, jusqu'au treizième siècle. En Russie, la lutte se continua plus longtemps encore; et la Permie ne fut définitivement annexée qu'en 1543. Ces faits ne nous semblent pas contenir la preuve que les Lapons aient été un peuple vaillant. Ils ont pu être défendus par leur climat, protégés par leur pauvreté. C'est une loi de nature que la conquête s'opère difficilement du sud au nord. Aujourd'hui, encore, les habitants de la Laponie suédoise jouissent d'une presque complète indépendance. Nous en reparlerons en décrivant les mœurs de la province de Luléa. Mais nous croyons qu'il n'existe de peuples braves que ceux qui sont sensibles au point d'honneur.

Le 24 juin, après cinq jours de navigation, nous passâmes sous le cercle polaire. Le voyageur qui franchit la ligne des tropiques pour la première fois échappe difficilement au baptême de Neptune. A peine l'infortuné paraît-il sur le pont, que les matelots accourent armés de grands seaux d'eau. Il n'y a que l'or qui puisse arrêter le déluge. Le capitaine est complice de l'équipage, les passagers du capitaine. Sous le soixante-sixième degré de latitude nord, cette brimade de collège serait peu de saison. Aussi, se contente-t-on de fêter le passage par des libations de vin d'Espagne. A onze heures du soir, par un ciel pur et une brise piquante nous fumes avertis que nous étions sous le cercle polaire. A minuit moins un quart, le soleil montait à l'horizon, et teignait la mer en or pâle. La journée fut splendide; et le soir, un long crépuscule rejoignit presque le jour suivant.

Nous suivions la côte dentelée de la Norwège d'assez près pour

en observer les accidents. C'était en général, comme une double frange de verdure et de neige. Voici le groupe des Lôfodens, avec leurs fiords veloutés; l'île de Tromsoë; la ville d'Altengaard, au fond de la baie d'Altenfiord; celle d'Hammerfest, la plus septentrionale de l'Europe. Le moment solennel de doubler le cap Nord approche; le capitaine vient nous en avertir, et tous les passagers se rangent sur le pont dans un religieux silence. Spectacle grandiose; car sur la vaste mer règne une solitude profonde. Pas une voile ne se montre à l'horizon et nous sommes seuls avec Dieu.

Le vieux rocher semble sortir des eaux comme une proue de navire. Il s'élève, chargé de neige et sillonné de crevasses profondes. A sa base, des cavernes engouffrent et rejettent les vagues, avec un rythme monotone. On dirait un vieillard grondeur, en cheveux blancs et couvert de rides. En passant devant le sombre géant, par un froid et clair soleil de juin, nous pensions qu'à cette heure même l'Europe entière dormait, plongée dans les molles ténèbres d'une nuit d'été.

Le lendemain, nous avons laissé derrière nous les caps Nord-Kyn et Tanahorn. La frange de verdure qui borde les rivages de la Norwège avait disparu. La côte n'était plus qu'une muraille de rochers, parsemés de blocs de neige, étincelants au soleil. Tanahorn masque l'entrée de la rivière Tana, le Pactole de la Norwège. Nous voyons Wardehuus, la forteresse de glace, autrefois célèbre, qui sert de frontière entre la Laponie norvégienne et la Laponie russe. Puis, la vaste embouchure de la rivière Kola, sur laquelle est construite la ville de Kola, capitale de cette province; puis, enfin, notre steamer incline au sud; et nous tournons le cap Orloff, pour entrer dans la mer Blanche.

En quittant les parages découverts de l'océan Arctique et en pénétrant dans une mer intérieure, on éprouve une sensation de bien-être. De la solitude immense, on passe à un champ restreint et peuplé. A une côte neigeuse et déserte, succède un rivage parsemé de huttes en bois et de bouquets d'arbres verts. Sur les eaux tranquilles glissent des forêts coupées de grands pins, liés en radeaux par des branches de bouleau. Ces radeaux, qui traînent par derrière un long gouvernail comme la queue d'une robe flottante et sont conduits par un seul homme, paraissent se mouvoir d'eux-mêmes. Les barques de pêcheurs passent, non moins silencieuses. Jamais de cris, jamais de chants; toute voix humaine se tait dans les régions boréales. Cependant on retrouve dans la mer d'Arkhangel un peu de mouvement et de vie; et quand le crépuscule du nord enveloppe tout de ses teintes violettes, cette scène tranquille est imposante.

Au reste, la mer Blanche ne tient pas les promesses que son

nom avait faites à notre imagination. Elle est blanche, sans doute, pendant l'hiver, quand elle ne forme qu'une nappe de glace, revêtue d'une nappe de neige. Mais en été les grands fleuves qui lui apportent leurs eaux troublées, en font une mer assez bourbeuse. L'eau claire et limpide est chose inconnue dans la Laponie russe. Les neiges, fondant tout à coup, entraînent la terre, et les rivières, dès qu'elles coulent, sont des cours d'eaux débordés. Leurs flots bruns se déchargent dans la mer d'Arkhangel par des embouchures larges de plusieurs lieues, et, comme le dit fort bien M. Rae, après avoir vu la mer Rouge, la mer Noire et la mer Morte, on trouve encore que la mer Blanche est la plus sale de toutes les mers.

La ville consacrée à l'archange Michel, a longtemps passé pour une de celles où la vénalité proverbiale des fonctionnaires russes s'exerçait le plus impudemment. Mais, sous ce rapport comme sous les autres, le czar Alexandre a fait, depuis quelques années, des réformes dans ses Etats. Nous n'eûmes donc point à subir les vexations que la douane et la police inventaient auparavant dans un but d'exaction. Ce n'est plus qu'au fond des provinces que fleurissent encore, sur ce point, les mœurs russes. Au reste, nous sommes, nous autres peuples occidentaux, trop rigoristes à cet égard. Les vieilles mœurs russes sont les mœurs orientales; et ce que nous qualifions avec emphase de corruption administrative n'est que l'antique manière de comprendre l'autorité. Certainement un directeur du ministère de la guerre qui trafique des fournitures, est un concussionnaire en Russie comme ailleurs. Mais un fonctionnaire qui demande au public la rémunération des fonctions qu'il exerce, ne fait, à ses propres yeux, qu'un commerce d'échange, avec droit de monopole. C'est ainsi que les fonctionnaires publics sont salariés en Chine et dans tout l'Orient. Si le dépositaire du pouvoir va plus loin, s'il rançonne le pauvre voyageur ou le pauvre peuple, il ne fait, dans son esprit, qu'affirmer, par là, sa supériorité sociale ou son droit politique. Le tribut est encore, pour les trois quarts de la race humaine, le signe de la dépendance; le droit au tribut, la marque de l'autorité.

Arkhangel, tout bâti en bois, ne renferme qu'environ vingt mille âmes. Mais il s'étend au loin sur la côte. C'est une ville d'un genre intermédiaire entre un campement tartare et une cité européenne; ses maisons, tout en bois, sont petites et entourées de grands jardins. On dirait une de ces villes des bords de mer construites pour le plaisir, qui ne sont faites que de villas. Les fenêtres sont chargées de jasmins et de roses. C'est, comme dans les villes danoises, une suite de petits jardins suspendus. Nul part le luxe des fleurs n'est si populaire que dans les contrées où la nature en est le moins prodigue.

Ce sont les compagnes de l'homme, ses amies, ses dieux lares ; elles ne peuvent vivre que sous son toit.

II

Nous n'étions arrivés qu'au quartier général qui devait nous servir de base d'opérations. Notre but était Mezen, principale ville de la Laponie russe, c'est-à-dire ville de deux ou trois mille âmes, située sur la rivière Mezen à quinze lieues de son embouchure et à soixante d'Arkhangel. Nous voulions aussi visiter la contrée que termine au nord le cap Kanin, dernier refuge de la faible tribu des Samoyèdes qui n'est qu'une famille de Lapons, acculée aux rivages arctiques et plus sauvage encore que les autres. Quelques heures nous suffisent à visiter les rares curiosités de la ville de neige : la lourde cathédrale construite par Pierre-le-Grand, avec ses coupoles vertes, ses fresques à fracas et ses grandes images de saints sur fond d'or ; les petites boutiques, où l'on trouve avec surprise des articles de modes qui semblent venus là de la rue Saint-Denis ; le musée qui contient quelques spécimens d'un art barbare. On y voit des modèles de traîneaux, des tentes, des courroies en cuir de renne, merveilleusement tressées, et une hache en pierre polie d'origine moderne samoyède. Nous ne parlons point des animaux empaillés, ours et loups, renards rouges et renards noirs, chafoins et belettes, hermines et lynx, dont la collection est très-nombreuse ; tout cela n'a qu'un très-médiocre intérêt. Nous avons remarqué une défense de mammoth, longue de près d'un mètre, trouvée dans la province d'Arkhangel, et un volume très-nettement imprimé sur écorce de bouleau. On est surpris que le musée d'Arkhangel ne soit pas plus riche, en objets de provenance ostiake et samoyède. Les Russes des provinces reculées sont comme tous les peuples nouveaux ; ils négligent l'or pour le clinquant. Dans l'Amérique du Sud, on proposait à notre admiration des chromo-lithographies, quand on eût pu nous offrir des tableaux faits sur écorce d'arbres. Les riverains de la mer Blanche préfèrent des oiseaux empaillés, comme ceux qui meublent les vestibules de nos maisons de campagne, aux idoles, aux tambours, aux ouvrages en bois ou en corne, qui pourraient encore nous raconter l'histoire d'une civilisation barbare, près de s'éteindre.

Après nous être pourvus d'un *podorosjni*, ou ordre de la police de nous donner des chevaux de poste, nous montâmes dans un de ces véhicules nommés *télégas*, carrioles non-suspendues, faites pour rompre les os aux voyageurs. Trois chevaux, dont l'un attelé en flèche, nous enlevèrent avec une vitesse qui n'est connue qu'en

Russie. La Providence pourvoit en tous lieux aux véritables besoins de l'homme. A l'Arabe, elle donne le chameau qui se passe de nourriture : au Russe, des chevaux incomparables qui dévorent l'espace. Grâce à eux, les distances s'effacent, et les propriétaires dans les campagnes se disent de proches voisins, quand ils ne sont qu'à dix lieues les uns des autres. M. Wahl, dans son récent et très-intéressant voyage, raconte qu'à Tobolsk, en Sibérie, on donne, chez les fonctionnaires russes, des bals dont les invités sont rassemblés de trente lieues à la ronde. Les routes ne sont pourtant que des sentiers battus, quand elles ne sont pas des marais ; mais rien n'arrête ces petits chevaux à longues crinières, qu'éperonne la bise du nord, et qui volent dans le désert.

L'air était frais, limpide. D'immenses forêts s'étendaient autour de nous. Notre course fantastique nous dérobaient à la pique des insectes ; l'odeur salubre des pins nous enivrait, et, comme sur l'océan Arctique, nous étions seuls avec Dieu. Les bords de la Dwina sont bas et unis ; on dirait ceux du Mississipi. En hiver, une plaine de neige ; en été, un océan de verdure. Les prairies et les seigles sont coupés de marécages, sur lesquels flottent les nénu-phars et se balancent les roseaux. Pendant deux ou trois mois de l'année, l'habitant de l'extrême nord a l'illusion des contrées tropicales.

La première halte est Kaskova ; la seconde, Holmogôry. Les Permiaks avaient, dit-on, dans ce lieu, une forteresse imprenable et un temple consacré à leur divinité, Jumâla. Mais il n'en reste aucune trace apparente, et les Russes ne sont pas, chez eux, d'assez fervents antiquaires pour pratiquer des fouilles à l'aventure. La route de Mezen quitte, près d'Holmogôry, les bords de la Dwina, pour suivre, au nord, ceux de la Pinega, une des rivières les plus accidentées de la Russie. Bordée tantôt de rochers crayeux surmontés de sapins élégants, tantôt de bouleaux au léger feuillage, elle porte mollement aux scieries des rivages de la mer Blanche, de longues processions de radeaux. Les églantiers et les violettes fleurissent sur ses bords. Les habitations y abondent. Chaque village a son clocher fait de plusieurs étages en bois, comme une vieille pagode chinoise. Les moulins à vent, les groupes de paysans russes, tout contribue à faire de cette belle rivière comme un grand courant de vie.

Nous ne raconterons pas, comme beaucoup de voyageurs, les petits embarras qu'on doit toujours s'attendre à rencontrer sur la route ; les exactions des postillons, des aubergistes et des maîtres de poste ; les dénis de justice de la part des isprâvnicks, toujours prêts à prendre parti pour leurs administrés contre le voyageur

et l'étranger, si celui-ci ne les a payés largement. Ce sont là des incidents tout personnels et qui perdent, au retour, leur importance passagère. Nous dirons seulement que las des *ispravniks*, des aubergistes, des postillons, des maîtres de poste, et brisés par les cahots des *télégas*, nous louâmes une barque pour descendre le fleuve jusqu'à son embouchure, et remonter, à la faveur des hautes marées, la rivière Mezen jusqu'à la ville de ce nom. Le transport par bateau est la plus voluptueuse manière de voyager. Nous l'avons employée, en Amérique, sur la rivière de Guayaquil ; en Portugal, sur le Guadiana ; en Hollande, sur les canaux ; en Russie, sur les rivières qui traversent le gouvernement d'Archangel, et, sauf l'inconvénient des moustiques, nous avons toujours trouvé qu'aucun ingénieur n'a tracé des voies comparables à ces grandes routes silencieuses, où l'on est doucement bercé.

L'histoire de Mezen est simple et courte. C'est une de ces villes en bois, comme des ministres courtisans ont pu en jeter sous les pas de Catherine II. Elle a été fondée au seizième siècle par deux aventuriers, dont le plus heureux, Okladnikoff, réussit à lui faire porter son nom. Elle est peuplée de Russes, au nombre de deux ou trois mille, et d'exilés polonais. Des Samoyèdes vivent alentour à l'état de familles isolées. Ils n'ont ni champs cultivés, ni troupeaux de rennes ; leur seule industrie est la chasse des animaux à poil pendant l'hiver et la pêche pendant l'été. On dit qu'ils tuent les gros poissons à coup de flèches, comme de véritables sauvages. Ce qui est certain, c'est qu'il les mangent crus, ainsi que la chair des animaux. Ils fréquentent les abattoirs pour ramasser les débris de viande que les Russes rejettent, et le sang fumant du renne est, après la vodka, leur boisson favorite.

Castren, l'éminent philologue suédois, a visité Mezen et en a parcouru les environs en 1842. Il rapporte ainsi sa conversation avec un Samoyède :

— Donne-moi un verre de vodka, dit celui-ci.

— Qu'as-tu fait pour que je te donne de la vodka ? demande Castren.

— Je t'ai prêté mon renne pour voyager, reprend le Samoyède.

— Mais je te paye pour cela !

— Mon renne est un bon renne, insiste le sauvage.

— Oui, mais ton fils le mène fort mal.

— Eh bien, ne lui donne pas de vodka.

Pour un Lapon, cette infernale boisson est le bien suprême de la vie : et quand il veut vanter la grandeur des heureux de la terre, son expression la plus hyperbolique est invariablement celle-ci : « Cet homme a beaucoup de vodka. »

Nous empruntons à M. Edward Rae la traduction d'une improvisation samoyède qui eut lieu en son honneur ; car, pour notre part, nous n'avons jamais entendu de chants chez ce peuple mélancolique. Nos hôtes de Mezen, raconte-t-il, firent venir une famille de Samoyèdes, et leur commandèrent de chanter. Il paraît que leur mémoire ne leur fournit aucun souvenir ; car ils prirent pour sujet, en véritables réalistes, les objets qui s'offraient à leurs yeux, et les grands traits de la situation. C'étaient des Samoyèdes de Kanin, venus du côté de Tundras de Timan pendant le précédent hiver, et qui étaient demeurés dans les environs de Mezen. Pour les habitants de la presqu'île de Kanin, les pays situés au 66° degré de latitude sont des pays tempérés. Comme les Parisiens qui vont à Nice chercher un climat doux ; comme les malades de la ville d'Arkhangel, qui, sur la prescription de leur docteur, passent l'hiver à Saint-Pétersbourg, les Samoyèdes de Kanin, en descendant de deux degrés au sud, éprouvent un grand soulagement.

« La famille, au nombre de sept personnes, était vêtue de peaux de rennes neuves et de bonnets de laine, car nous étions en été. Ces pauvres gens firent à la porte une profonde révérence et s'adossèrent à la cloison en bois de la chambre. On leur parla en russe, langue qu'ils avaient apprise dans leurs voyages à Mezen, et dont la connaissance faisait d'eux des Samoyèdes à demi-civilisés. Sur l'ordre qui lui en fut donné, le chef de la famille éleva une voix rauque, et entonna un chant guttural qui ressemblait à un roucoulement. Il improvisait les paroles, et les autres accompagnaient le soliste par les syllabes *ya, yo, yee*, qui servaient de refrains :

O ya ya yo, belle maison, *yaya, yo, yayà.*

O hommes étranges, *yay o ay ya*, parle pas votre langue, *yayà.*

Aller, *ya, Kânin, ya yo*, très-froid, *yo yo ya yà.*

Anglais beaucoup d'argent, *ya ya yee yayà*

Aller Kânin, *ya*, revenir jamais, *ya yee*, jamais.

Beaucoup rennes sur Tundras, *ya, Kânin, o yee, ya.*

Anglais, beaux hommes, *ha hee, ya yay ya.*

Ont beaucoup de vodka, *ya ya*, bon bon, *o ay ya.*

Ce morceau de poésie suffit à nous donner l'idée de la condition intellectuelle de ces pauvres tribus. Les Samoyèdes ne sont point des cannibales, quoique leur nom composé de *samo* — soi-même — et de *yedat* — manger — indique qu'ils l'ont été autrefois. Mais ils n'ont sur les parfaits sauvages que cette seule supériorité. Ceux qui fréquentent pendant l'hiver les villes de Mezen et de Pustosjersk, ont embrassé nominalement la religion grecque, en même

temps qu'ils ont appris la langue russe. Mais ils ne connaissent Jésus-Christ que comme un de leurs *noûtes*, et continuent à chercher leurs inspirations religieuses auprès des *pâdibes*, sortes de fanatiques qui tâchent de se mettre dans l'état extatique, par des macérations extravagantes, comme cela a lieu chez les peuples barbares de l'Afrique et de l'Asie. Ils se roulent à terre, se déchirent avec les ongles, s'excitent aux convulsions et aux cris, pendant que les fidèles accompagnent leurs contorsions du bruit des tambours. Triste spectacle qu'offre encore sur bien des points de la terre l'humanité livrée à elle-même, et dont la continuation, dans une province de l'empire russe, est un reproche pour le clergé grec. Le riche monastère de Solovetsk n'est qu'à cent lieues du pays des Samoyèdes ; ce serait à lui d'envoyer des missionnaires dans la presqu'île de Kanin.

Castren s'est abstenu de parcourir la péninsule de Kanin, par la raison qu'à l'époque de l'année où il faisait son voyage, il l'eût trouvée presque déserte. « J'aurais perdu mon temps, — dit-il, dans son agréable récit, — parce que je n'aurais rien trouvé dans ce pays plat, qu'une grande plaine de boue glacée. Tous les habitants l'avaient momentanément abandonné. Cela arrive toujours après un automne pluvieux. Quand la terre est couverte d'eau et que les premiers froids de l'hiver viennent tout à coup changer cette eau en une croûte épaisse de glace, il faut bien quitter un pays où le renne ne trouve plus sa nourriture. Les habitants se dispersent alors vers les Tûndras de Timan et vers Mezen, où le sol étant plus élevé, le renne n'a qu'à gratter avec son pied fourchu la couche de neige, pour trouver la mousse et le lichen dont il se nourrit. »

Pour le voyageur d'été, il n'est pas plus difficile de visiter Kanin que tout autre point. Un bateau, longeant la côte, et quatre rameurs russes, nous conduisirent en deux jours à Yasma. Comme il n'y avait presque point de nuit, nous amarrions simplement au rivage quand nous avions besoin de repos. Le troisième jour nous étions à Kija, et le quatrième à la hauteur de Koroleva, le point habité le plus septentrional de la presqu'île de Kanin. De temps en temps, nous apercevions un campement de Samoyèdes : une douzaine de tentes en forme de ruches à miel, une centaine de rennes, et quelques créatures accroupies à face humaine, formaient le tableau. Ce qui nous frappait surtout, c'était la ressemblance de ces Mongols hyperboréens avec les Indiens du Pérou. Mêmes attitudes, même angle facial, même expression de visage. Peau brune, cheveux noirs et plats, nez camards, lèvres épaisses, coins de la bouche pendants, formes courtes et ramassées. La seule différence est qu'ils se tiennent plus droits. Cette allure est la marque de leur indépen-

dance. Les Indiens de l'Amérique du Sud, ont ployé sous le faix.

Nous eûmes beaucoup de peine à doubler le cap Kanuschin, parce qu'à cet endroit le vent était plus fort que la marée. Le Kanuschin est un promontoire de 50 mètres de haut, que couronnent trois croix en bois noir d'une dimension gigantesque. Rien n'est plus imposant que ce calvaire solitaire. Combien de marins en danger de mort ont tourné vers lui leurs yeux. D'autres croix plus petites, parsèment la côte, et racontent chacune l'histoire d'une délivrance ou d'un naufrage; hélas! d'un naufrage le plus souvent, car cette terre est, dans les jours d'orages, d'un accès difficile. Déjà très-détrempée par la fonte des neiges, elle présente, quand il pleut, une plage glissante et boueuse, où il est impossible de prendre pied.

Arrivés à la petite rivière de Schoina, nous envoyâmes deux de nos rameurs dans l'intérieur du pays, pour nous procurer des traîneaux; quelques heures après nous les vîmes revenir avec deux attelages de rennes, et des conducteurs samoyèdes. Nous avions à faire une douzaine de lieues par terre pour gagner Koroléva. Ces traîneaux d'une construction toute primitive sont de petites sellettes en bois perchées sur des patins de huit ou dix pieds de long et de deux pieds de large. C'est l'unique genre de véhicule dont on puisse se servir dans ces vastes champs de mousse, toujours couverts de glace, ou toujours marécageux. Quoiqu'on fût en juillet, nos automédons étaient tout vêtus de fourrures: sarreau en peau de renne descendant jusqu'à la cheville et bien fermés aux poignets, le poil en dedans, le cuir en dessus, proprement tanné et avec coutures brodées de fil rouge; jambières en peau de renne, poil en dehors; bottines en peau de renne, poil en dedans; bonnets en renard noir, décorés de bandes de drap rouges, jaunes et bleues. Evidemment, nos Russes leur avaient fait mettre leurs habits de fête en l'honneur des riches étrangers.

Il faut admirer la légèreté avec laquelle les rennes courent ou plutôt volent sur le terrain detrempé des Tûndras. Des chevaux y entreraient jusqu'au ventre, et des hommes jusqu'aux genoux; mais le merveilleux animal touche à peine le sol. Son pied large et fourchu, le soutient, comme s'il était un palmipède. Sa vitesse diminue son poids; et quand il s'élançe, entraînant après lui le mince véhicule et rasant la terre de son front aux cornes rameuses, on dirait un cerf qui se jette tête baissée dans l'espace. Ses beaux yeux noirs lancent des flammes, son intelligence est surprenante, et ce que nous pardonnons le moins à ses maîtres, après leur idolâtrie, c'est leur passion pour son sang.

Nous en eûmes sur notre route, un exemple dégoûtant. Comme

nos provisions de bouche, emportées de Mézen, étaient insuffisantes pour notre monde, nous achetâmes un renne dans une hutte de Samoyèdes. La femme offrit de le tuer; aussitôt que nous eûmes consenti, nous vîmes ses enfants accourir et coller leur bouche à la plaie du pauvre animal frissonnant dans l'agonie. Ses convulsions paraissaient suivre le mouvement de leurs lèvres avides; c'était un spectacle hideux. Elle leur donna les pieds du renne après les avoir dépouillés de leur peau, et il se mirent à les ronger. Puis elle nous demanda la permission de conserver les entrailles, évidemment destinées à faire le repas de la famille.

Ces goûts, qui nous paraissent justement révoltants, n'ont pas été toujours particuliers aux Samoyèdes. Nous lisons dans Virgile que les Scythes buvaient le sang des chevaux, mêlé au lait des juments. Deux des peuples que nous estimons le plus, les Espagnols et les Polonais, quand ils s'appelaient les Ibériens et les Sarmates, buvaient le sang chaud des animaux et mangeaient crue la chair du cheval. Le pape saint Zacharie, au huitième siècle, n'osa pas, dit-on, en faire l'objet d'une prohibition directe, et se borna à répondre à ceux qui l'en sollicitaient, que les Pères n'avait rien dit à ce sujet, mais que son opinion, à lui, était qu'on ne devait manger la chair des animaux que fumée, salée ou cuite. Aujourd'hui, il n'y a plus, en Europe qu'une tribu de l'extrême nord adonnée à cette pratique barbare; mais les nations civilisées mangent encore des huîtres vivantes, ce qui n'est guère, au fond, moins répugnant que de manger du poisson cru, comme le font les Esquimaux.

Le temps était toujours magnifique. La course rapide et le mouvement ondulatoire de nos traîneaux, à travers les plaines où nul sentier n'était battu, nous procuraient la sensation agréable que l'on éprouve parfois dans un jeu de bague. Nos seuls mauvais moments étaient les temps d'arrêt nécessaires pour faire pâture nos rennes. Nos ennemis, les moustiques, se précipitaient sur nous, et non-seulement sur nous, mais sur les pauvres rennes, dont ils sont le pire fléau. Quand nous arrivâmes au village de Koroléva, nous vîmes presque toutes les tentes pliées, des traîneaux en grand nombre, et un grand troupeau de rennes; hommes, femmes, enfants travaillaient à faire des paquets. Koroleva déménageait en masse pour aller faire paître les rennes dans les prairies désertes du cap Kanin. Cette circonstance fut cause; sans doute, que nous fûmes médiocrement accueillis. On regarda rapidement les grands hommes blancs, et l'on retourna à ses affaires. Je crois que s'il était possible à des Français, des Anglais ou des Allemands de s'aventurer seuls dans l'intérieur des terres habitées par des Samoyèdes, ils feraient prudemment d'être bien armés. Mais comme on est toujours accom-

pagné par des Russes, la crainte et le respect qu'ils inspirent, fait taire chez ces Mongols égarés en Europe tout sentiment d'hostilité. Au reste, quand ils sont dans leur assiette ordinaire, ils sont calmes et respectueux comme le sont tous les paysans dans le vaste empire de Russie.

Ce fut un agréable spectacle que la levée du camp samoyède. Tout le village de Koroléva se composait d'une cinquantaine de personnes adultes avec une cinquantaine de traîneaux. Il y avait aussi quelques hommes à pied qui, portant un lasso à la main comme les Indiens de l'Equateur ou des Pampas de l'Amérique, tenaient le troupeau de rennes rassemblé. Les femmes et les jeunes filles étaient dans leurs plus beaux atours, contrairement à leurs habitudes de voyage. Les tresses qui pendaient sur leur cou étaient semées de boutons de cuivre, ou d'autres ornements brillants qui rappelaient les médailles et les pièces de monnaie, dont les nomades d'Asie ornaient les leurs. La tribu marchait en ordre sur trois traîneaux de front. Le grand troupeau de rennes en avant. On eût dit une armée suivie des équipages. On songeait aux migrations qui ont dispersé la race humaine; à la vie pastorale des enfants d'Israël.

En revenant de Koroléva vers la mer, où nous avons laissé notre bateau, nous rencontrâmes d'autres tribus également en marche pour les pâturages du nord. C'était toujours le même ordre et le même aspect. Un grand troupeau de rennes à l'avant-garde; puis, une longue procession de traîneaux conduits chacun par un homme ou par une femme, chargés de tentes, d'enfants, de paquets de fourrures. Un profond silence régnait pendant la marche, et le passage de la cité errante s'opérait sans bruit sur la mousse humide.

Revenus par mer à Arkhangel, nous prîmes la route battue de Saint Pétersbourg, pour nous rendre en Uplande, et faire, en Suède, plus ample connaissance avec la race des Lapons. Notre excursion dans le pays des Samoyèdes ne nous avait retenus que douze jours, depuis l'entrée dans la mer Blanche.

III

C'est dans la péninsule scandinave surtout qu'il faut étudier les Lapons. C'est là qu'ils ont acquis une demi-culture; là qu'ils forment un peuple nombreux. Les tribus samoyèdes sont sans doute un débris de cette mystérieuse race tchoude, que les anciens comprenaient vaguement sous le nom de Scythes; une épave, rejetée sur le rivage du Nord par les grands courants migrants qui ont

plusieurs fois peuplé l'Europe. Mais elles n'ont point d'histoire, point de traditions orales, pas même de poèmes nationaux. Elles sont muettes; et, n'ayant rien à dire, auraient déjà disparu de la terre si les marécages glacés de Kanin et de Kola pouvaient recevoir d'autres habitants. Les Lapons suédois et norvégiens sont dans des conditions plus heureuses. Les provinces qu'ils occupent, sont les plus belles de la couronne de Suède. Les races supérieures des Bothniens et des Dalécarliens mêlent fréquemment leur sang au leur. L'Évangile leur a été enseigné sous le règne de Gustave-Adolphe. Ils vivent dans leurs montagnes, à moitié délivrés de leurs superstitions, presque exempts d'impôts, et jouissent de privilèges comme les anciens Basques espagnols. Proportions gardées, leur situation est la même. Ce sont des montagnards septentrionaux, qu'un gouvernement paternel traite avec indulgence et avec douceur.

Bien que la Laponie suédoise soit située à la même latitude que la Laponie russe, le climat est moins mauvais qu'au pays des Samoyèdes. L'hiver y est aussi long, aussi froid, et dans beaucoup d'endroits le mercure et l'esprit de vin se congèlent, mais les montagnes offrent à l'homme des vallées abritées, tandis que les plaines basses de Kanin et de Kola sont fouettées par les vents de la Nouvelle-Zemble comme par des verges de fer. Les Russes ne font point à Kola d'autres établissements que des scieries de bois; les Suédois, au contraire, disputent aux Lapons le sol des provinces d'Uméa, de Pitéa, et jusqu'à celle de Luléa-Lappmark, qui a toujours été — plus particulièrement — le refuge de la nation *same*. Il y a des *settlers* Finlandais qui, chaque année, restreignent le domaine des Lapons, comme les *settlers* du *Far-West* restreignent celui des Peaux-Rouges; seulement les lois de l'État et celles de la nature semblent d'accord pour protéger les sauvages de la Suède; car les mariages entre Suédois et Laponnes donnent une progéniture vigoureuse, tandis que le croisement du Yankee et de la femme rouge ne produit que des enfants chétifs et d'avance voués à la mort.

Trois lignes de steamers, partant de Stockholm, parcourent les rivages du golfe Bothnique. Nous choisîmes celle qui devait nous conduire le plus directement à Lulea, bien qu'il fallût attendre plusieurs jours le premier départ. Il y a peu de curiosités à voir dans la capitale de la Suède; mais la ville est, par sa situation, une des plus agréables de l'Europe. Bâtie sur sept petites îles, entre la mer et le lac Mœlar, elle réunit les avantages d'un port de mer, au calme d'une ville de l'intérieur. De petits bateaux à vapeur volent sans cesse d'une île à l'autre, comme des ponts mouvants. Il y a des îles consacrées aux affaires, d'autres au repos, et d'autres au

plaisir. Ces dernières sont des jardins, car les peuples du Nord sont jardiniers par vocation. Les habitants se rassemblent le soir, au *Tromparterre*, pour boire du punch et pour entendre la musique. La plus grande sociabilité règne parmi eux. Il y a de la gaiété, de la vie chez les Suédois, les Norwégiens et les Danois ; leur nature morale réagit contre le climat ; ils ont surtout de la bonhomie, de la candeur et de l'honnêteté, ces qualités historiques des Goths.

L'étranger a vite épuisé les modestes plaisirs de Stockholm. Quand il a contemplé, des terrasses de Mosebacke, le bel effet du soleil couchant qui enveloppe la ville d'un voile rose ; quand il a vu le palais du roi, plus imposant par sa masse que par son architecture, et parcouru dix fois les allées bordées de fleurs, il ne lui reste à visiter que le musée national et le musée préhistorique. Il faut être Suédois pour trouver un grand charme à voir les vieux gants et les vieilles bottes de Charles XII. Le fétichisme national a transformé sur ce point les salles du musée en vestiaire auquel il ne manque rien, pas même le bas qui couvrait la jambe de bois de Gustave III. Le musée préhistorique a plus d'intérêt pour les savants. Tout l'outillage des peuples primitifs, ciseaux et flèches, marteaux et scies, aiguilles et hameçons, haches et couteaux, s'y trouve au complet. Ceux qui attachent une grande importance aux monuments de l'âge de la pierre polie, et qui n'aiment pas à voir ces ustensiles aux mains des modernes sauvages, autant qu'à les trouver dans des cavernes, peuvent être ici largement satisfaits ; car, quoi qu'en disent les Danois, le musée de Stockholm est, sous ce rapport, le plus complet qu'il y ait au monde.

Un objet plus vénérable à nos yeux eût été la Bible gothique de l'évêque luthérien, Ulphilas, connue dans le monde savant sous le nom du *Codex argenteus*. On la conserve à l'Université d'Upsal. Mais ayant, paraît-il, mal choisi notre jour et notre heure, nous ne pûmes parvenir à nous faire montrer ce fameux volume. Upsal, à 60 kilomètres de Stockholm, est un lieu de poétiques et mystérieux souvenirs. C'est le berceau de la monarchie suédoise, le sanctuaire du paganisme scandinave. On y voit les tumulus d'Odin, père des dieux, de son fils Thor et de Frigga, mère de tous les hommes. Des fouilles ont été pratiquées, en 1846, dans ces monticules, et l'on a découvert, à 20 mètres environ de profondeur, des chambres sépulcrales, formées d'énormes blocs de granit. Il y avait là des traces de crémation, des fragments d'ossements d'hommes, de chiens et de chevaux ; une petite urne de vingt centimètres sur trente, renfermant des cendres ; des objets en or et en bronze ; et parmi ceux-ci, un peigne encore chargé de cheveux bien conservés.

Ces faits ne suffisent point, sans doute, à prouver d'une façon décisive qu'Odin fut un chef scandinave qui conduisit son peuple d'Asie en Europe ; mais ils montrent combien s'altèrent vite les traditions historiques, et comment se forment les théogonies barbares. Le dieu Odin n'est pas un mythe, comme on l'a cru si longtemps, mais un homme : voilà maintenant ce qui est évident.

On met trois jours de Stockholm à Lulea, trois jours activement employés par les passagers dans des festins homériques. On mange prodigieusement en mer, ou l'on ne mange pas du tout. Généralement, les gens du Nord prennent le premier parti, et l'on embarque sur les steamers anglais, danois et suédois, des vivres qui seraient suffisants pour une ville assiégée. Dans la Baltique, les paquebots tiennent table ouverte, non-seulement pour les voyageurs, mais pour les habitants des ports qu'ils desservent. C'est un plaisir pour ces derniers de venir manger et boire à bord des steamers de passage. L'entrepont ne suffit plus à l'affluence, et l'on couvre le pont de petites tables, comme un restaurant ambulante. Cette habitude contribue à entretenir l'esprit de famille entre les différentes provinces. On rencontre, ainsi, ses amis et les amis de ses amis. On se confond en révérences ; le bâtiment est, pendant quelques heures, une promenade, un salon, un café ; et ce serait un tumulte indescriptible, n'étaient les paisibles allures des populations du Nord. Quand on lève l'ancre, les visiteurs se forment en groupes sur le rivage, saluent, agitent des mouchoirs blancs, jusqu'à ce qu'on soit hors de vue. Tout cela est très-gai, très-amical. La marche du paquebot, dans les beaux jours d'été, ressemble à une marche triomphale.

La première station est Ursvik, la seconde Pitée, sans compter les places secondaires, et le troisième matin on est en vue de Luléa. C'est une ville importante qui possède de vastes scieries, fait un grand commerce de bois, et sert de résidence au gouverneur de la province de Nordbotten, laquelle comprend une grande partie de la Laponie suédoise. Située sur une petite presqu'île, elle s'avance coquettement, avec sa grande église blanche qui se détache sur un fond de verdure. Des collines ondoyantes, toutes boisées de sapins, s'étendent à perte de vue. La rivière s'ouvre sur la baie, et les radeaux qui affluent de l'intérieur vers les scieries à vapeur, lui donnent du mouvement et de la vie. Comme Luléa n'offre autre chose à voir que son aspect général, nous prîmes de suite un steamer de la compagnie de Gellivara pour remonter le cours du fleuve, et pour nous rapprocher des montagnes solitaires où vit le Lapon silencieux.

En quelques heures, nous étions à He-densfors. Une partie de la forêt a été brûlée, il y a quelques années, et sur les troncs

noircis, s'élève une nouvelle verdure. Des montagnes et encore des montagnes ; des bois et encore des bois ; de distance en distance un jet de fumée, révélant l'existence d'une habitation ou d'une scierie ; on se croirait dans les solitudes du Nouveau-Monde. Tantôt la Luléa s'élargit aux proportions d'un lac, et tantôt elle se rétrécit, en se précipitant comme un torrent. Les cours d'eau sont très-accidentés en Suède et en Norwége. Ils forment des réseaux entre les îles, des canaux de communication entre les lacs ; nulle part ils ne présentent cet aspect de routes liquides qu'ils ont dans les pays tempérés de l'Europe. Quand nous avons une échappée de vue à travers la forêt, nous voyions dans le lointain s'élever les *fjells* , ou montagnes nues, où vivent les Lapons pasteurs. De temps en temps, le steamer s'arrêtait pour faire du bois, et nous en profitions pour descendre à terre. Une petite maison peinte en rouge servait ordinairement d'auberge. Une servante danoise, propre et modeste, présentait l'excellent café qui est devenu la boisson générale en Laponie depuis qu'un règlement de police y a prohibé la vente des boissons spiritueuses. La population de la province de Luléa est divisée en deux classes distinctes dont les habitudes sont aussi différentes que leur origine : d'une part, les *settlers* suédois, possesseurs des fermes solitaires que leurs ancêtres et eux-mêmes ont créées par le lent déboisement des terres ; d'autre part, les Lapons, anciens propriétaires du sol, dont les uns conservent les mœurs pastorales des premiers siècles et les autres s'adonnent exclusivement à la pêche. Comme en tout pays où deux races inégales en aptitudes vivent côte à côte, les travaux rudes et grossiers sont dévolus à la race inférieure dans tous les lieux où elle ne se soustrait point, par la retraite, au servage. De grosses Laponnes sont employées comme filles de fermes, gardeuses de vaches et laveuses de vaisselle. Dans ces emplois, elles changent de mœurs ; puis elles épousent, parfois, les fils de laboureur et deviennent, ainsi, mères d'une postérité suédoise. Mais ce fait est l'exception, non la règle. En général, les Lapons se retirent devant les hommes blonds pour conserver leur indépendance. Ils la préfèrent aux gains élevés qu'ils peuvent faire à leur service ; nous disons élevés, parce que là où la population est clair-semée et la terre à bas prix, le travail est très-bien rétribué. En Lappmarck, un bûcheron est payé à raison de 5 ou 6 francs par jour ; un traîneau, avec un homme et un seul cheval, se loue 20 francs pour la journée ; tandis qu'un voyageur, même un peu rançonné, fait trois repas pour trois kronors, c'est-à-dire pour 4 francs, et que le prix d'un saumon énorme atteint rarement 40 sous. Ainsi vont les choses dans le Far-West des Etats-Unis, et dans toute l'Amérique du Sud. Ce qui est cher,

c'est ce qui est rare ; et ce qui est rare, c'est le travail de l'homme, non les richesses de la nature.

Les *settlers* suédois payent un léger impôt sur leurs terrains déboisés ; à l'origine, ils n'en payaient aucun, parce que le gouvernement avait à cœur de favoriser la colonisation. Mais aujourd'hui, il prend en considération l'intérêt de la population laponne. Non-seulement, il a diminué les facilités des Suédois, mais il a tiré une ligne au delà de laquelle il ne leur est plus permis de défricher les bois et de labourer la terre. Malgré cela, les plaintes des Lapons se renouvellent sans cesse. Ils accusent les colons de brûler les forêts, soit involontairement et par imprudence, soit pour faciliter leur travail de déboisement. Or, c'est là, pour eux, un irréparable dommage. La mousse dont se nourrit le renne, une fois atteinte par le feu, ne se reproduit pas de vingt ans.

Les Lapons suédois, divisés en Lapons des bois, Lapons des fjells, et Lapons pêcheurs, forment une population d'environ 70,000 âmes, répartie sur un territoire égal à la moitié de la France. Les derniers sont les moins aisés, mais aussi les moins nombreux. On les trouve seulement au bord des fiords de la Norvège. Ceux qui vivent sur les lacs de la Suède ne sont pas exclusivement pêcheurs et leur condition est meilleure. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les Lapons des bois. Leurs richesses consistent en troupeaux de rennes, errant avec eux dans les forêts pendant l'été. Chaque famille, ou petite tribu, jouit, moyennant une faible redevance à l'État, du droit de pacage dans un espace déterminé. En été, le renne vit d'herbe et de feuillage ; en hiver, d'une espèce de mousse blanche, qu'on nomme mousse de renne. Quand la neige est épaisse, l'animal a peine à l'enlever, malgré que la nature l'ait doué d'une merveilleuse adresse pour en opérer le déblayement. Mais ce qui est pis, c'est que parfois la fonte a lieu avant le temps ; puis, que des retours d'hiver convertissent la neige ramollie, en une couche de glace infrangible. Les pauvres bêtes affolées échappent alors à leurs maîtres et vont mourir au loin, en cherchant une nourriture introuvable. C'est là, une des plus grandes calamités du Lapon. Son unique ressource est de couper les arbres moussus, pour les mettre à portée du renne. Aussi voit-on partout, en Laponie, des troncs d'arbres gisant à terre. À l'approche de l'été, on conduit les troupeaux dans les pâturages élevés, pour les soustraire aux piqures des moustiques. Souvent les rennes de plusieurs familles pâturent librement ensemble. Cela simplifie le travail, et les Lapons qui passent pour si trompeurs à l'égard des autres peuples, sont entre eux tellement honnêtes, qu'aucune dispute ne s'élève au moment de la séparation du troupeau.

La vie du Lapon des bois n'est, en somme, point misérable. De place en place, il a élevé des huttes qui l'abritent temporairement. Ses rennes lui fournissent de la viande et du fromage en abondance. La peau de renne lui fait un vêtement confortable. Son plus grand luxe est le café. Il n'est point de chaumière où l'on n'en trouve de fort bon. Tous les peuples du Nord ont une passion irrésistible, causée par la nature du climat, pour les boissons fortes. Les Lapons s'abrutissaient par les spiritueux ; le gouvernement en a sagement interdit la vente ; et maintenant l'abus du café a remplacé l'ivrognerie ; ils dépensent pour cet article le plus clair de leur avoir ; mais ce petit mal n'est pas sans un bon côté. Le pauvre Lapon connaît aussi les douceurs de la vie. D'ailleurs, son existence, quoique renfermée dans un cercle étroit, a le charme de la variété. La chasse et la pêche alternent en été avec le soin des rennes ; et en hiver, il tient des foires qui réunissent l'intérêt des affaires à celui du plaisir. Il se lave, se peigne, s'habille proprement, et dans les huttes où il réside plus longuement, possède, ce qui est beaucoup pour lui, un peu de vaisselle et d'ustensiles de cuivre.

Les Lapons des fjells ne sont pas aussi bien accommodés que ceux des forêts. Ils errent en toutes saisons, sur les montagnes découvertes, exposés à l'inclémence du climat, et au lieu de huttes, habitent des tentes en cuir, au centre desquelles, on laisse une ouverture pour donner passage à la fumée. Quand la neige est trop abondante, ils descendent sur les bords des lacs, et de là s'en vont en traîneaux, dans les villages, pour vendre des peaux de rennes, de la colle et des fromages. Ils arrivent jusque dans les villes de la côte pour échanger ces denrées contre des objets de chasse et de pêche, des morceaux de drap de couleur, et surtout le précieux café qui fait leurs délices. C'est dans ces marchés qu'ils s'acquièrent la réputation de ruse qu'on leur fait, et jamais, en effet, paysan madré ou marchand avide ne dépassa leur duplicité ; c'est le propre des sauvages, et après eux, des hommes faiblement cultivés. La Providence pourvoit à la conservation de tous les êtres. Aux faibles, elle donne l'instinct et la finesse ; aux forts, l'intelligence et la raison.

IV

Les steamers de la Compagnie de Gellivara ne remontent la rivière qu'au tiers de son cours. Le point où ils s'arrêtent est celui où commencent les plaisirs du véritable excursionniste. Tous les fleuves de la Suède descendent de la chaîne des montagnes qui séparent ce

pays de la Norwége et courent vers le golfe de Bothnie, avec des bords magnifiques. On rencontre à chaque pas des cascades qui seraient célèbres si elles étaient situées ailleurs que dans ces contrées inconnues. Deux ou trois voyageurs ont nommé la chute de Njommelsaska ; mais presque tous ont remonté la Lule jusqu'à Quikkjokk ; sans savoir qu'ils passaient à côté d'une des merveilles de la nature. Qui eût, dans le pays, songé à le leur dire ? Pour des Suédois, l'abondance des eaux est le fléau de la terre ; les cascades sont des incommodités insupportables ; ils en ont tant de tous côtés ! Leur demander d'admirer une rivière qui s'élançe du haut d'un rocher, c'est demander à un Américain de s'enthousiasmer pour des arbres ; à un Arabe, pour le soleil.

Nous louâmes des chevaux dans une ferme suédoise pour traverser une forêt derrière laquelle nous devons trouver le grand village de Jokkmokk. Nous disons grand, parce qu'il est en hiver le point central, le point de ralliement de la population laponne. Situé sur le lac Vaiki, la surface de glace lui fait, pendant l'hiver, une grande route commode, et les Lapons affluent de quarante lieues à la ronde. Ils forment un campement autour du village pendant les foires des mois de février et mars, et Jokkmokk a quelquefois, à cette époque, trois ou quatre mille habitants ; mais en été, il n'y a peut-être pas cent personnes. L'église en bois est grande, et sa circonscription paroissiale comprend la moitié de la province. Un *landsmann* est chargé de recevoir les impôts : percepteur débonnaire, qui se contente de bien petites sommes. Les Lapons sont imposés par tribu ; et les chefs de familles dans les tribus répartissent entre eux l'impôt comme ils veulent. Il y a des tribus dont toute la part dans les charges publiques est de vingt-cinq ou trente kronors, environ trente ou quarante francs, par an. Et pour cela on leur bâtit des églises peintes en rouge ; on organise la police des foires, et on les nomme les sujets du roi Oscar.

Nous pensions à la condition de ce fonctionnaire suédois en voyant sa coquette petite maison en bois peint. Des rideaux de mousseline d'un blanc de neige ornaient les fenêtres. On entendait le son d'un piano et le bruit d'une machine à coudre. Quel contraste entre les lieux et l'habitant ! on se fût cru dans les forêts du Nouveau-Monde, devant la demeure d'un pionnier prospère.

Il est fort difficile de se procurer des guides pour aller à la chute de Njommelsaska. Personne ne peut vous indiquer la route, ou plutôt ne se soucie de vous conduire. De bonnes jambes sont les seuls véhicules dont on puisse se servir. On commence cependant par traverser le lac Vaiki en bateau sur une largeur de plusieurs kilomètres ; quatre vieilles femmes laponnes furent nos batelières, et ces

bonnes femmes nous procurèrent, de l'autre côté, un très-comique petit Lapon pour nous guider. Il était vieux, avec des jambes crochues, des cheveux noirs ébouriffés, et sautait de roche en roche avec l'agilité d'un chamois, portant sur son dos notre léger bagage. Nous le payions 6 francs par jour, et ce n'était pas trop pour le divertissement qu'il nous donnait. Luttant avec lui de vigueur et de courage, nous enjambions les troncs d'arbres et grimpons sur les rochers. De temps à autre, nous trouvions une plaine, c'est-à-dire un marais, dans lequel nous enfoncions jusqu'aux genoux. Les voyages d'hiver sont infiniment plus commodes en Laponie que ceux d'été. Quand toutes les prairies, tous les lacs sont une surface solide de glace sur laquelle volent les traîneaux, on n'a point à regretter l'absence de routes tracées, et tout est route pour l'homme comme pour l'oiseau. En été, il faut faire mille circuits autour des marécages ; et c'est ainsi que nous marchâmes tout une journée avant d'atteindre le village de Ligga, qui n'était qu'à 10 kilomètres du lac Vaiki. Là, notre guide nous conduisit dans une hutte où vivait une famille semi-laponne, semi-suédoise, un settler, qui possédait quelques chaises, meubles inconnus dans les habitations des Lapons. C'était évidemment des colons très-anciennement établis dans la localité, et dont les habitudes s'étaient simplifiées d'âge en âge. Deux pauvres lits, quelques clous pour pendre les hardes et une table clouée dans un coin faisaient tout leur ameublement ; deux tasses cassées et un seul couteau étaient leur service de table. Ils nous donnèrent des truites, du fromage, du lait, d'excellent café, et de ces grosses framboises, sans goût mais très-jutteuses, qui croissent en abondance dans les forêts du Nord, sous le soleil du mois d'août. Nous fîmes un excellent souper au milieu de ces pauvres gens, et nous les enrichîmes d'une somme de six kronors qui parut leur faire grand plaisir ; mais la courte nuit nous sembla trop longue. Les moustiques ne nous laissaient pas de repos ; les lits ne nous inspiraient aucune confiance ; nous étions simplement assis sur nos chaises ; et dès trois heures, nous reprîmes notre route, à la grande surprise de nos hôtes.

Au bout de deux heures de marche, nous arrivions à Njommelsaska. Aucune description ne saurait donner l'idée de la grandeur de cette scène sauvage. La rivière Luléa, grossie par la fonte des neiges, accourt, rapide, en vagues écumeuses, et descend, de cataracte en cataracte, d'une hauteur de trois cents pieds ! Njommelsaska n'est pas une chute à pic, comme la chute de Niagara. C'est un fleuve lancé dans une course vertigineuse par sauts et par bonds. Le volume d'eau est bien plus grand que celui du Rhin à Schaffouse, et les accidents sont bien autrement formidables. Au pre-

mier rapide, la rivière est divisée, par un flot couronné de sapins, en deux bras de 100 pieds de large, et précipitée d'une hauteur de 40 mètres; au second, elle rencontre un barrage de rochers contre lesquels les eaux viennent se briser avec une telle fureur que les vagues s'élèvent à 50 pieds dans les airs. Elles battent l'obstacle avec rage, et ne pouvant le vaincre, se séparent encore et s'en vont éperdues, dans une course folle, contourner une grande île de sombre verdure. Elles se rejoignent enfin dans une crevasse étroite et arrivent au précipice où elles tombent avec un bruit de tonnerre. Des arcs-en-ciel voltigent sans cesse au-dessus du tourbillon. On entend le mugissement de la cataracte de plusieurs lieues à la ronde; et, après avoir vu les chutes du Rhin et celle du Niagara, nous assignons à la chute de la Luléa, dans les rochers de Njommelsaska, le rang intermédiaire. Encore la trouvons-nous plus poétique que les premières, parce qu'elle est plus solitaire; et plus belle que la seconde, parce que les noires forêts qui l'entourent sont un cadre bien autrement agréable que les bords plats du lac Erié.

Nous ne pouvions nous arracher de ce spectacle, et nous le contemplâmes pendant bien des heures avant de retourner à Jokkmokk. Notre bagage nous y attendait, et le pasteur luthérien du village nous avait préparé un excellent accueil. En notre absence, il avait fait lever notre tente, et nous avait très-hospitalièrement installé chez lui. Ce pasteur, dont la paroisse est égale à deux diocèses, n'a de paroissiens qu'en hiver. Pendant l'été, il se livre à la chasse, à la pêche, et à la culture de quelques champs, dont les produits lui sont nécessaires pour vivre, car son salaire est des plus exigus. C'était un homme cultivé, amateur de botanique; bien plus occupé de ses petites affaires que du salut de son troupeau; un simple fonctionnaire, remplissant ses devoirs, non un apôtre. Le dimanche seulement, il ouvrait son église et prêchait en suédois devant quinze ou vingt personnes, vêtu d'une redingote noire et un mouchoir blanc à la main. L'hiver, l'assistance est bien plus considérable; il y a quelques cinquante ans, les Lapons ajoutaient au service réglementaire, des danses et des sauts autour de l'église avec cet infernal vacarme de tambour qui constituait autrefois le rite essentiel de leur idolâtrie. En cette saison, le pasteur tient une école pour les enfants de race laponne; et l'Etat non seulement le subventionne à cet effet, mais lui fournit des vêtements pour ses élèves. La femme du pasteur les initie aux soins du ménage, en se faisant servir par eux, comme par de petits domestiques, et le séjour de Jokkmokk pendant les mois de grandes gelées, est, en somme, très-profitable à ces brebis dispersées. Les vieilles superstitions s'en

vont tous les jours. Le gouvernement suédois les combat lentement non par des rigueurs, mais par l'instruction primaire. Pour les settlers et pour les Lapons qui ne se rendent point aux foires, il a établi des écoles ambulantes, c'est-à-dire qu'il envoie dans les districts retirés des instituteurs et des institutrices qui passent de ferme en ferme, font pour un temps partie de la famille du laboureur, et instruisent les enfants du voisinage.

La province de Luléa se divise en trois parties d'aspect différent : la région des forêts qui s'étend de la mer vers l'intérieur ; la région des lacs qui lui succède, et la région des *fjells*, ou pâturages de montagne. Celle-ci confine à la Norvège, et elle est par excellence la région accidentée. Nous allions commencer à sortir du pays boisé, pour entrer dans celui des eaux. Entre Jokkmokk et Quikkjokk, but de notre voyage, il n'y a pas moins de sept lacs à traverser. Sept lacs, encadrés de splendide verdure, et dont l'œil suit les moindres contours, grâce à la merveilleuse limpidité de l'atmosphère dans un pays où l'on croirait toujours qu'il vient de pleuvoir. Entre les lacs, on trouve des cours d'eau d'un passage difficile, parce que l'altitude des lacs augmente à mesure qu'on avance. Mais les hommes blonds du Nord sont d'admirables rameurs, dignes descendants des pirates de la Gothie. Ils ne s'émeuvent, ni ne s'effraient de rien, et nous passâmes très-tranquillement du lac Vaikijaure au lac Purkijaure, du lac Purkijaure au lac Raudijaure, et ainsi de suite, c'est-à-dire que nous traversâmes les lacs Vaiki, Purki et Raudi, puisque *jaure*, en suédois, signifie *lac*. Nous marchions à la voile et à la rame, avec de l'eau dans le bateau, dont nos bateliers ne se souciaient guère, car, bien que Suédois, ils portaient la chaussure des Lapons pêcheurs. Ce sont tout simplement des espèces de sacs en cuir, sans coutures et bien bourrés de foin. C'est très-sec, très-confortable, si ce n'est pas élégant. Dans l'île de Bjorkholm, sur le lac Skalka, nous descendîmes chez une petite Laponne qui s'empressa de nous faire un bon feu pour nous sécher. Elle nous servit de la viande de renne fumée, du café et du fromage. A Niavi, sur un autre lac dont j'ai oublié le nom, nous trouvâmes un village lapon très-misérable. Les Lapons ne mendient pas et nous fûmes surpris de voir une vieille femme nous tendre la main. Cependant, au centre du groupe de pauvres huttes, s'élevaient deux maisons de *settlers*, en bois et peintes en rouge, ce grand luxe du pays. Ce fut notre dernière halte. Le lendemain, nos rameurs, après de vigoureux efforts pour franchir les rapides, nous déposèrent au hameau de Quikkjokk, sur les bords du lac Saggat.

Les Suédois de Laponie donnent à Quikkjokk le nom flatteur de Petit Paradis arctique. Il le doit à ce qu'il est entouré de terrains

arides et nus au milieu desquels il contraste comme un oasis. Plus de bois et de hautes herbes comme ceux qui bordent, dans la partie inférieure de son cours, la rivière de Luléa. De rapide en rapide, nous voilà haut dans les montagnes, et maintenant commence la stérilité. A peu de distance s'élèvent les sommets du Sneyrat et du Wallispiket, le mont Blanc de la Laponie suédoise. Tout autour s'étendent des contrées désolées. Point de bruit, point d'oiseau, pas même ce murmure des cascades, qui dans la contrée que nous venions de parcourir avait été partout comme la voix de la nature. À l'Ouest, des pics neigeux; à l'Est, le tapis formé par les forêts sombres que nous avons laissées derrière nous. Partout un silence profond; c'était bien là l'image qu'avant de l'avoir vue, nous nous faisons de la Laponie!

Cependant nous éprouvions, nous autres voyageurs accoutumés au midi de l'Europe, une certaine satisfaction à voir cesser autour de nous l'abondance des eaux. Pour rentrer dans nos habitudes de voyage, il ne nous fallait plus que des chevaux. Les *settlers* de Quikkjokk, nous en louèrent trois au prix exorbitant de trente-deux kronors par jour. Des hommes à pied, chargés de nos bagages, nous suivaient à raison de trois kronors. Nous n'avions plus qu'à franchir les fjells pour arriver sur la côte de Norwége, et là, nous embarquer pour revenir en Angleterre. Nous avons traversé le pays des Lapons dans toute son étendue de l'Est à l'Ouest; on était à la mi-septembre, et déjà il nous semblait, parfois, sentir l'âpre baiser de la bise du Nord. Mais ce n'était qu'une illusion, causée par la fraîcheur comparative de l'air dans les montagnes; car quelques moustiques nous firent escorte, pendant nos cinq jours de voyage à cheval à travers les fjells. Nous étions là comme dans les Cordillères et dans une solitude plus grande encore. Plus de villages! Plus d'églises! Plus de maisons peintes en rouge, et de beffrois peints en noir! seulement des tentes dispersées, et des rennes au pâturage. Evidemment, les Lapons sont en villégiature, attendant la saison froide où ils descendent autour des lacs, mènent relativement une vie de plaisir et d'affaires, font instruire leurs enfants et s'instruisent eux-mêmes dans la religion de Jésus-Christ. Le soir, nous nous présentions à la porte de quelque tente; mais souvent, une fumée suffocante nous obligeait d'en sortir. Les braves Lapennes nous offraient du café, du lait et du fromage de renne avec une hospitalité antique. Ce peuple a la réputation d'être doux. Cependant, comme tous ceux sans culture, il peut se porter à de sauvages excès. On l'a vu quelquefois être repris de son ancien fanatisme idolâtrique. Il y a vingt ans, il a failli brûler un pasteur et a massacré un de ses enfants. Mais, à défaut de zèle apostolique

de la part des ministres luthériens, les écoles ambulantes ont fait leur œuvre, et ce sacrifice barbare aura, sans doute, été le dernier que les Lapons auront offert à leur divinité Jumâla.

On prétend que la race des Lapons suédois va diminuant tous les jours. Nous avons peine à le croire, parce que d'une part, nous avons vu des enfants dans toutes les tentes, et que de l'autre, le climat est sain et la nourriture suffisante. Nous croirions plutôt qu'elle tend à se fondre avec celle des Suédois, et que tout colon anciennement établi a dans les veines une bonne infusion de sang lapon. Les préjugés de la race supérieure s'opposent à ce que celle-ci en fasse l'aveu. Le même fait se produit dans l'Amérique du Sud, où l'on prétend que la race indigène s'éteint, sans prendre garde qu'il ne reste peut-être pas dans tout le continent hispano-américain cent familles de pur sang espagnol. Quand nous disons cent familles, c'est par égard pour un préjugé respectable; leur nombre est, en réalité, bien plus restreint. L'orgueil individuel peut avoir à souffrir de la fusion des races; mais elle n'en est pas moins un résultat heureux de la juxtaposition des peuples, puisqu'elle concourt à l'œuvre du perfectionnement général de l'espèce humaine, qui est, par excellence, l'œuvre de Dieu.

LÉO QUESNEL.

MÉLANGES

L'EXPÉRIENCE DU RADICALISME AUX ETATS-UNIS

Le *Correspondant* a déjà signalé l'ouvrage dans lequel M. Claudio Jannet a appelé l'attention publique sur la profonde transformation sociale, religieuse et politique qui s'est opérée aux Etats-Unis depuis quarante ans ¹. La démocratie y a pleinement versé dans l'ornière du radicalisme, et là, comme partout, le radicalisme, après avoir détruit les mœurs, les lois et les institutions, n'a produit que l'anarchie et ne laisse entrevoir dans l'avenir que le despotisme.

Le livre de M. Jannet a été remarqué aux Etats-Unis, comme en France et en Angleterre, par les esprits sérieux et sincères. Nous sommes heureux de reproduire les principaux passages d'une lettre que lui a adressée récemment M. Ezra C. Seaman, un des publicistes les plus distingués de l'Amérique ².

Ce témoignage d'un homme haut placé dans son pays et qui, comme il le dit lui-même, sur les questions religieuses et toutes celles qui y touchent, part de point de vue si différent des nôtres, a une valeur considérable.

La campagne présidentielle engagée en ce moment même aux Etats-Unis, aura une importance décisive pour les destinées du pays. Si le président Grant a été obligé de renoncer à une troisième élection de

¹ *Les Etats-Unis contemporains ou les mœurs, les institutions et les idées depuis la guerre de la Sécession*, avec une lettre de M. Le Play, 2^e édit. 1 vol. in-12. E. Plon, éditeur.

² M. Ezra C. Seaman, un des fondateurs de la grande université d'Ann Arbor (Michigan), a publié successivement : un important ouvrage intitulé *Essays on the progress of nations in civilization, productive industry, wealth and population*, des *Commentaries on the constitutions and laws of the U. S.*, et un volume sur *le système du gouvernement américain*, qui a été traduit en français. (Guillaumin, 4 vol. in-8°.)

vant la révélation de toutes les concussions de ses ministres et de ses familiers, le parti radical, dont il était l'instrument, n'a pas désarmé pour cela. Il fait un effort désespéré pour se maintenir au pouvoir et enlever les voix des Etats du Sud par l'exploitation du suffrage des nègres et une pression militaire sans précédents.

Puisse cette expérience du *radicalisme*, telle qu'elle est présentée par l'écrivain américain dans ces pages si graves et si autorisées, nous être un enseignement!

Voici comment s'exprime M. Seaman :

Durant l'hiver et le printemps de 1875, j'ai passé de trois à quatre mois dans le Sud, visitant les principales villes des états de Kentucky, Tennessee, Mississipi, Louisiane, Alabama, Georgie, Carolines du Nord et du Sud, Virginie, Maryland et district de Colombie. J'ai vu la législature et la Cour suprême en session dans quatre de ces états et j'ai réuni des documents publics dans tous. Laissez-moi vous le dire, je regarde vos opinions et vos observations sur le caractère, les mœurs et la condition des gens de couleur du Sud comme remarquablement exactes, précises et justes. Vos vues sur le suffrage des noirs, la domination des noirs et le caractère des gouvernements *radicaux* du Sud, tels qu'ils sont aux mains des noirs et des *Carpett buggers*¹, sont aussi parfaitement correctes et clairement présentées.

En ce qui touche le mérite de nos écoles publiques, le mérite relatif des différents systèmes d'éducation et de gouvernement ecclésiastique, comme sur le caractère des influences politiques et sociales du protestantisme et du catholicisme respectivement, nous différerions beaucoup sur plusieurs points.

.....

Je n'en salue pas moins votre œuvre comme un contingent de valeur pour la science politique et l'instruction de l'Europe, et je crois qu'elle produira du bien dans l'ancien comme dans le nouveau monde.

Pendant plus d'un demi-siècle, notre pays a été graduellement s'enfonçant dans les bas-fonds d'une *ultra-démocratie*, par l'extension et l'application du suffrage universel aux élections d'Etat, de comté, de municipalités et aux fonctions du gouvernement local, aux fonctions judiciaires et administratives, comme aux législatures et à l'exécutif, et par l'élection de la plupart de ces fonctionnaires annuellement ou pour des termes très-courts. Nous avons atteint les plus basses profondeurs de l'*ultra-démocratie* et du suffrage universel, dans la *reconstruction* des Etats sécessionnistes, en faisant des électeurs de tous les nègres mâles et adultes, en rendant électifs au suffrage universel tous les fonctionnaires et juges de l'Etat, du comté, de la cité,

¹ On désigne sous le sobriquet de *Carpett-buggers* les aventuriers yankees qui sont arrivés dans le Sud à la suite des armées fédérales et qui se sont fait du radicalisme un instrument d'exploitation financière et politique de ces malheureux pays. Cette appellation veut dire littéralement, qui avait un *sac de nuit (carpet)* pour tout bagage et elle dépeint la condition sociale de ces individus dont la plupart ne se sont depuis que trop enrichis aux dépens des populations.

comme les deux Chambres de la législature, en établissant ainsi le règne du noir et en jetant dans quelques Etats et dans maints comtés ou villes, les blancs, qui payent l'impôt, sous la domination de nègres ignorants, qui ne payent aucune taxe.

Les *républicains radicaux* ont dépassé les *démocrates* en démocratie, jusqu'à ce que nous ayons atteint les plus basses couches. Nous ne pouvons pas nous enfoncer davantage sans rouler dans le chaos et l'anarchie. Haïti en est un exemple. Elle a été la plupart du temps dans un état d'anarchie et, depuis plus d'un demi-siècle, elle tombe alternativement sous le despotisme et l'anarchie.

L'expérience du suffrage des nègres et de l'élection de tous les fonctionnaires dans le Sud par une telle population a abouti à un insuccès complet, cet échec est devenu d'année en année plus palpable et s'est aussi de plus en plus accusé dans le Nord. Un pareil système peut donner des résultats passables dans les districts ruraux de la New-England, de New-York et de quelques autres Etats du Nord ; mais, même là, il en donne de très-mauvais dans les grandes cités et encore de pire dans le Sud, là où il y a une nombreuse population de couleur.

Votre livre aidera à éclairer les Européens sur ce point. A présent, notre principale espérance est fondée sur un changement dans l'administration du gouvernement fédéral. Nous espérons que cet insuccès du suffrage universel, par son extension et son application aux populations noires du Sud, apprendra au peuple du Nord et de l'Ouest comme à celui du Sud, qu'il doit y avoir quelque limite à l'application du suffrage universel et à l'élection de tous les fonctionnaires par le vote populaire, qu'une branche seulement des législatures devrait être élue par le suffrage universel et que l'autre branche, (ainsi que tous les autres fonctionnaires administratifs et exécutifs des cités, des comtés et du gouvernement local.) devrait être choisie directement ou indirectement par ceux-là seulement qui paient l'impôt, par les citoyens qui ont une propriété et ont à perdre quelque chose à la prodigalité, à la corruption et à la mauvaise administration.

Mes vues sur ce point ne sont pas complètement développées dans mon livre *the American system of government*, et j'ai commencé à préparer un second volume pour les présenter au public.

De 1853 à 1860, le parti *démocrate* fut trop puissant pour le bien de ce pays. Comme l'intérêt des possesseurs d'esclaves prédominait dans ce parti, il devint bientôt violemment esclavagiste, abrogea le *Compromis du Missouri* de 1820, essaya d'introduire par la force l'esclavage dans le Kansas et les autres *territoires* des États-Unis et prépara les voies à la grande rébellion. Les chefs du Sud étaient décidés à étendre l'esclavage et à dominer l'Union, ou bien à s'en retirer, à diviser le pays et à former une confédération du Sud, fondée sur l'esclavage, dont ils seraient les maîtres.

Pendant les derniers dix ans, le parti *républicain*, à son tour, a été trop fort pour le bien et la sécurité du pays. Il a conféré la franchise électorale aux noirs, et soumis plusieurs États à la domination des nègres et des *carpet-baggers*, sans regarder au bien général, uniquement pour faire de

l'homme de couleur un instrument de pouvoir au profit des chefs *républicains* et pour perpétuer le règne du parti *républicain*. Par l'abus du pouvoir d'un parti, par l'usage du nègre et du pouvoir militaire, des gouvernements pourris ont été maintenus dans le Sud; les hommes les plus incapables et les plus corrompus qu'on ait jamais pu voir dans un pays civilisé, ont occupé les charges publiques.

Quand un parti politique continue pendant trop longtemps à exercer complètement le gouvernement, cela conduit à la prodigalité dans les dépenses, à l'élévation des gros traitements ou à la création d'employés inutiles pour placer un plus grand nombre d'hommes, à maints autres abus de pouvoir et à l'accroissement des impôts. Un parti au pouvoir n'a jamais réformé ses propres abus; mais il est disposé à dévoiler et à réformer les abus de ses prédécesseurs.

S'il faut qu'un seul parti ait l'entier contrôle du gouvernement, il est à désirer que le parti dominant soit changé et que le gouvernement fédéral arrive aux mains d'un nouveau parti, tous les huit ans. Afin d'enlever toute tentation à un président d'user de son patronage et du pouvoir gouvernemental pour assurer sa propre réélection, il faudrait déclarer que jamais un président ne sera éligible une seconde fois. Une semblable restriction, avec le grand remède de la représentation des minorités et du suffrage limité appliqué à la plupart des fonctions, guérirait radicalement tous les grands maux de notre système de gouvernement, ou ceux qui en résultent. . .

La faute commise par le parti *radical* et par le gouvernement fédéral qu'il dirigeait n'a pas été de faire la guerre pour conserver l'Union, ni d'émanciper les esclaves (ce qui était une juste punition de la rébellion et de la politique suivie par les possesseurs d'esclaves et les États sécessionnistes), ni de confisquer les biens d'un petit nombre de rebelles ou de traîtres, ni de *défranchiser* et de rendre inéligibles aux fonctions publiques *certaines classes* de rebelles. Leur crime réel a été de *défranchiser* un si grand nombre de populations du Sud après que la rébellion avait cessé; de rendre un si grand nombre de citoyens inéligibles aux fonctions locales des États et comme aux offices fédéraux; de livrer le pouvoir politique, dans maint de ces États, aux nègres, qui sont incapables d'en faire un bon usage; d'organiser les noirs en clubs politiques appelés *Liques royales*, et de soumettre les blancs à la population de couleur.

L'effet de la politique des *républicains radicaux* et de leurs mesures de *reconstruction* a été d'abaisser, de dégrader et de corrompre le suffrage et tout notre système électif de gouvernement; de remplir l'esprit des noirs de rêves extravagants, de chimères politiques et de fausses espérances; de désorganiser l'industrie, en induisant un grand nombre de nègres à quitter le pays où leur travail était demandé, et en les attirant dans les villes où il n'y avait pour eux rien à faire; de pousser beaucoup d'entre eux à devenir des *politiciens* et des chercheurs de places; d'exciter la plupart à négliger leur travail et à courir les clubs et autres *meetings* politiques et *conventions*; de décourager les industriels en leur apprenant à compter sur le gouvernement et

les radicaux pour obtenir des places et non sur leur propre travail pour se procurer des moyens de subsistance, enfin de démoraliser presque tous les gens de couleur des États du Sud et plus spécialement les jeunes nègres.

Les nègres sont en général une race qui manque naturellement de sens moral. Ils ont le premier mouvement vif, mais peu d'empire sur eux-mêmes et savent rarement résister aux tentations. Je doute qu'un fonctionnaire public noir sur dix, ait été capable de repousser une tentation de malhonnêteté ou de corruption.

L'éducation, les habitudes d'industrie, de *self government* et de sujétion à la loi, pendant cinq ou dix générations, les élèveraient dans l'échelle intellectuelle et développeraient leur sens moral, s'ils étaient laissés à leur propre place et n'étaient pas soumis aux excitations et aux tentations de la politique. Mais aucune somme d'éducation ne peut rendre la génération présente des noirs, ni la suivante apte à remplir les hautes positions de la vie, où à exercer convenablement le pouvoir politique.

J'attache une grande importance à notre système d'écoles communes, et je ne vois pas comment on pourrait faire mieux. Cependant je ne crois pas que la condition de notre population de couleur prise en masse soit élevée réellement et promptement par une éducation scolaire. Les noirs ont besoin de l'éducation industrielle et pratique des hommes libres (*freemen*). Ils ont à apprendre non-seulement à travailler avec suite, mais encore à épargner, à user convenablement de leurs salaires et à devenir propriétaires.

Chez nous on attache généralement trop d'importance à une éducation littéraire et trop peu à une éducation industrielle et pratique. Beaucoup de personnes regardent l'instruction comme un souverain remède pour la plupart des maladies de la vie et pour tous les vices et crimes de l'homme; et cependant toutes les professions instruites, toutes les conditions sociales, tous les hommes qui ont été au collège comme ceux qui n'ont été qu'aux écoles communes, les *clergymen* comme les instituteurs séculiers, sont représentés dans nos prisons d'État.

EZRA C. SEAMAN.

Ann-Arbor (Michigan), 20 septembre 1876.

Il serait superflu d'ajouter ici aucun commentaire. Ce serait affaiblir le témoignage que nous venons de citer. Pour dessiller les yeux et dissiper les erreurs, l'expérience est plus persuasive que les longs discours. Comme l'a dit Sénèque :

Longum per præcepta, breve per exemplum iter.

LE LIVRE D'UN PÈRE

par Victor DE LAPRADE.

Il appartient au *Correspondant* de donner le premier une nouvelle qui intéressera particulièrement ses lecteurs. Notre éminent collaborateur, M. de Laprade, va publier très-prochainement un volume de vers, qui sera une œuvre à part dans son œuvre.

Ce beau livre a pour titre : *Le Livre d'un Père*, et nous ne craignons pas de dire que c'est la note la plus émue et la plus poétique de tendresse paternelle qu'ait jamais donnée notre poésie française.

A l'époque troublée où nous vivons, au lendemain des malheurs que nous avons éprouvés, il importe d'adresser, même aux enfants, des paroles graves et dont l'écho puisse durer. Il faut déposer dans ces jeunes âmes de généreux sentiments, de fortes et vivifiantes leçons, afin que, plus tard, la moisson soit bonne.

Imprimer dans le cœur des enfants l'amour et le respect de la famille, leur inspirer le dévouement pour cette autre famille, qui est le pays, mettre sur leurs lèvres la prière et tourner leurs regards vers le « Père qui est aux cieux » ; leur montrer leurs devoirs envers tous et envers eux-mêmes : voilà ce qu'il faut faire, et nous n'étonnerons pas nos lecteurs en leur disant que c'est ce qu'a fait M. de Laprade dans des pages tour à tour viriles et attendrissantes, que nous regrettons de ne pouvoir citer aujourd'hui. *L'Enfant grondé*, *Les deux sœurs*, *Le Grave écolier*, *le Petit soldat*, *les Vacances*, tant d'autres pièces dont la liste serait trop longue, sont de purs chefs-d'œuvre de pensée et d'expression, auxquels l'éclat des vers et la grâce du rythme prêtent un charme de plus.

Ce livre ne peut manquer de devenir le livre de tous les pères. Il renferme, en effet, traduits avec une éloquence à la fois pénétrante et familière, tous les enseignements qu'un père doit à son fils, s'il a vraiment le souci de sa tâche, s'il s'inquiète de former la conscience et de préparer l'avenir de son enfant.

Il est nécessaire de penser sérieusement à ces petits hommes, de donner, à leurs lectures mêmes, un ton plus haut et une tournure plus sévère, de les instruire par des livres, qui, tout en restant à leur portée, élèvent leur esprit et mûrissent leur raison.

L'éditeur de M. de Laprade, M. Hetzel aura concouru à ce devoir en publiant ce beau livre, dont nous n'avons encore qu'un exemplaire inachevé sous les yeux, et sur lequel nous reviendrons plus à loisir dans un de nos prochains numéros. Ajoutons seulement que le volume est merveilleusement illustré par Froment et que l'enveloppe artistique est digne du contenu.

DES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION

Par M. Antony ROULLIET, lauréat de l'Institut.

(Ouvrage récompensé par la Société française de tempérance en 1876.)

Paris, P. Dupont, 1876 ; in-18, iv-279 pages.

Bien que composé pour répondre à une question spéciale d'un concours, l'ouvrage de M. A. Roulliet dépasse par son étendue et son importance les proportions ordinaires des travaux de ce genre. En se plaçant au point de vue élevé du moraliste, l'auteur a singulièrement élargi son horizon. Grâce à une enquête personnelle des plus minutieuses, il a recueilli, aux meilleures sources et en nombre immense, des renseignements que l'on ne trouverait réunis nulle part ailleurs. Il les a classés avec méthode, discutés avec sagacité, et a tracé ainsi un tableau complet de l'histoire et de la situation des sociétés coopératives de consommation. Aussi son Mémoire sera-t-il consulté avec profit par tous ceux qui désormais voudront étudier dans leur origine ou leurs résultats ces sociétés encore si contestées.

Nées en Angleterre, peut-être dès la fin du dix-septième siècle, elles y ont pris un rapide accroissement après le succès qu'obtinent, en 1844, les *Equitables pionniers de Rochdale*. Depuis lors, elles sont devenues florissantes en Allemagne comme dans la Grande-Bretagne.

En France, c'est à peine si elles ont vécu. Après 1848, elles ont partagé le discrédit que l'engouement chimérique du moment pour l'association et l'insuccès général qui en fut la conséquence, jetèrent sur toutes les sociétés. Elles ont même encouru un instant les rigueurs de l'administration, justement émue des progrès menaçants des sociétés secrètes. Dans les dernières années de l'empire, sous l'influence du développement de la coopération à l'étranger, elles ont repris quelque importance, grâce aux facilités offertes à l'association par la loi de 1867. Aujourd'hui elles sont, d'après M. Roulliet, nombreuses et prospères ; il en cite en effet de très-intéressants exemples, notamment celui de la Société anonyme des mineurs de Bézenet.

Ces faits sont d'autant plus curieux à scruter dans leur origine et à suivre dans leurs conséquences, que les rapports officiels sur la statistique du travail aux Etats-Unis arrivent à la conclusion inverse¹. Les commissaires du Massachussets constatent l'avortement presque com-

¹ Voir *Sixth Annual Report of the Bureau of statistics of Labor* ; Boston, 1875, in-8° ; p. 455 et suiv. Ce renseignement nous est confirmé par l'auteur des *Etats-Unis contemporains*, M. Claudio Jannet, qui prépare une importante étude sur la Question du travail en Amérique.

plet des sociétés coopératives. Là pourtant elles avaient aussi débuté brillamment ; mais elles ont sombré sur l'écueil ordinaire des associations, l'incapacité ou la malhonnêteté des gérants. Il est donc très-désirable que M. A. Roulliet, avec sa profonde connaissance du sujet, continue l'enquête qu'il a si patiemment ouverte, et qu'il dresse à nouveau, dans quelques années, le bilan des associations dont il nous expose aujourd'hui la naissance ou les premiers progrès.

Sans prétendre devancer ici le verdict de l'expérience, on peut du moins souhaiter que l'épreuve soit favorable à ces entreprises. Sans doute leur propagation ne saurait avoir qu'un intérêt secondaire : la solution de la question ouvrière est ailleurs. Ni l'association, ni la coopération ne sauraient ramener la paix dans nos ateliers désorganisés ; elle n'y peut être rétablie que par le retour à ces coutumes universelles des ateliers prospères, telles que les ont mises en évidence, par l'observation des faits, d'abord les travaux éminents de M. Le Play, ensuite l'enquête du jury international du nouvel ordre de récompenses à l'Exposition de 1867. La première de ces pratiques essentielles, celle qui résume toutes les autres, c'est la permanence des engagements, c'est-à-dire l'étroite solidarité de devoirs réciproques qui lie dans un même atelier, et pour des générations successives, la famille du patron aux familles de ses ouvriers. Mais à côté de cette réforme fondamentale dont le dévouement spontané des patrons offre déjà d'admirables exemples, les sociétés coopératives méritent d'être encouragées. Elles n'ont rien de commun avec ces associations bruyantes qui, sous prétexte de rétablir la paix dans l'atelier, empêchent, à vrai dire, d'en discerner les conditions nécessaires et ressemblent trop souvent à des machines de guerre sans cesse menaçantes. Restreintes à leur but bien défini, les sociétés de consommation tendent à développer les bonnes mœurs et la prévoyance, ou en termes plus précis le goût de l'épargne et de la propriété individuelle. Elles ont ainsi pour résultat, suivant l'heureuse expression d'Augustin Cochin, *la vie à bon marché au sein de la famille*. Tous ceux qui ont à cœur l'amélioration du sort des classes ouvrières sauront donc gré à M. A. Roulliet d'avoir consacré à ces utiles institutions le travail le plus consciencieux et le plus méthodique dont elles aient encore été l'objet.

A. DELAIRE.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE A PARIS

ET DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE ¹.

La langue officielle moderne ayant adopté le mot d'assistance pour désigner ce qui, dans le langage chrétien, se nomme la charité, je dois accepter ce néologisme en rendant compte d'un nouveau Manuel d'assistance.

Tout le monde s'occupe d'assistance suivant sa fortune, sa situation sociale, et quelques personnes par un penchant de leur nature.

Les uns donnent leur argent en acquit de ce qu'ils considèrent comme un impôt et ne connaissent la misère que par ouï dire, d'autres donnent leurs soins et leur temps pour la répartition équitable et intelligente du produit de cet impôt. Une troisième catégorie de personnes donnent en même temps un peu d'argent et un peu de temps; c'est à celles-là que l'aumône doit profiter davantage, et qu'elle sera comptée au centuple.

Un écrivain compétent vient de réunir en un petit volume, sous le titre de *Manuel d'assistance*, de nombreux renseignements techniques sur l'Assistance publique et l'Assistance privée.

Ce Manuel qui est plutôt rédigé à un point de vue de statistique économique, que dans la but pratique de fournir sur chaque institution les renseignements nécessaires, est cependant fort intéressant, et sa lecture fournit ample matière à réflexion.

Voici comment l'auteur classe les œuvres d'après leur objet. Nous ne pouvons mieux faire que de le citer :

- La naissance de l'enfant, sa nourriture, sa tutelle en cas d'abandon.
- La crèche, la salle d'asile;
- L'école, l'éducation religieuse;
- L'assistance de l'enfant, l'apprentissage;
- L'assistance de la jeunesse, de l'adulte;
- Les secours à domicile;
- L'hôpital, l'asile de traitement;
- La convalescence;
- L'assistance des vieillards, des infirmes;
- L'hospice, l'asile, le dépôt de mendicité;
- L'assistance judiciaire;
- Le rapatriement;
- La solidarité charitable;

¹ *Manuel d'assistance*, par J. Lecour, chef de division à la Préfecture de police. Paris, Asselin, place de l'École de Médecine (1876).

L'assistance de l'étranger ;
Le patronage des détenus ;

A propos de chacune de ces questions, réparties en quinze chapitres l'auteur traite d'abord le rôle de l'assistance publique, puis celui de la charité privée, les diverses institutions sont simplement indiquées avec leur titre officiel et leur domicile, les dates des lois qui ont institué les services publics sont relatées, et le plus souvent quelques chiffres de statistique officielle viennent préciser l'étendue des services rendus par l'administration.

L'auteur a cru devoir classer parmi les œuvres d'assistance les écoles primaires ordinaires et supérieures, telles que les écoles Turgot, Chaptal et Lavoisier.

La connexion de ces dernières écoles avec les écoles primaires où se recrute leur personnel, a peut être entraîné l'auteur un peu au-delà des bornes de son titre, sinon de son sujet.

Au chapitre des écoles, la statistique scolaire administrative et la statistique criminelle de la Préfecture de police, sont fort utilement mises en regard l'une de l'autre. Il en ressort ce résultat positif : que la majeure partie des jeunes vagabonds, au nombre de deux mille environ, arrêtés chaque année, fait partie de cette population qui se soustrait à l'enseignement si largement offert à tous dans nos écoles primaires.

A l'occasion de l'instruction religieuse de l'enfance, traitée dans le chapitre V, l'auteur, qui connaît à merveille le peuple de Paris, l'apprécie en ces termes dans son respect pour les morts.

« A Paris tout le monde se découvre devant le mort qui passe sans
« se préoccuper s'il s'agit d'un riche ou d'un pauvre. Il y a plus que de
« la philosophie dans ce respect pour le cercueil, il y a, troublée ou pré-
« cise, combattue ou cherchée, une pensée qui aboutit à l'au-delà de
« la vie. Ce n'est pas la matière qu'on salue, c'est le mystère. Une
« population intelligente, capable de grands enthousiasmes et qui a le
« respect des morts, n'arrive jamais à descendre, pour y demeurer,
« dans l'imbécilité de la négation de l'âme et de la résignation au
« néant. »

Le chapitre VI : l'assistance de l'enfant et de la jeunesse, l'apprentissage, donne une nomenclature fort étendue des œuvres fondées en faveur des enfants des deux sexes de deux à douze ans, tant à Paris que dans le département de la Seine. De plus il contient l'indication d'un grand nombre d'orphelinats agricoles fondés en France. A propos de ces orphelinats agricoles, l'auteur émet l'avis fondé sur une expérience déjà longue que la transformation des petits vagabonds des villes en ouvriers des champs, est une illusion à laquelle il faut renoncer.

Dans les premiers mois de l'année 1876 on comptait, à Paris, 68 or-

phelinats, 6 pour les enfants des deux sexes; 8 seulement pour les garçons et 54 pour les filles; la population totale était de 4,000 enfants, environ 60 enfants par fondation.

Le chapitre consacré aux œuvres relatives aux enfants se termine par la mention des deux lois récemment édictées pour la protection de l'enfance, celles du 19 mai et du 19 décembre 1874; on peut ajouter également le règlement du 27 mars 1875 sur l'application de la loi. Les chapitres VII, VIII et IX, traitent de l'assistance de l'adulte malade des secours à domicile et de la convalescence.

Dans les cinq chapitres suivants, l'assistance des vieillards, l'assistance judiciaire, le rapatriement et, sous le nom de solidarité dans l'assistance, les sociétés de secours mutuels sont passées en revue.

Dans le chapitre XIV, l'importante question de l'assistance de l'étranger en cas d'indigence et en cas de maladie est traitée d'une manière très-pratique et la statistique des étrangers arrêtés chaque année à Paris est classée par nationalité. La moyenne est d'environ 2,000 par an, sans compter les arrestations de femmes dont il est question au chapitre XV, à propos de la prison de Saint-Lazare.

Les deux derniers chapitres offrent à l'économiste charitable les plus vastes et les plus intéressants sujets d'études. Le chapitre XV expose la question du patronage des détenus et des libérés hommes et femmes. Il énumère les différents établissements pénitentiaires et les diverses œuvres qui concourent par l'influence de leur zèle et de leur patronage à la réhabilitation des individus qui ont encouru soit les sévérités de la loi, soit celles de la répression administrative ou paternelle.

Le chapitre XVI et dernier est une statistique raisonnée: « le Budget de la charité. »

A propos du regret qu'il éprouve d'avoir été forcé de se contenter d'indiquer seulement dans une rapide énumération le nom et le but d'une foule d'œuvres intéressantes qui auraient droit à de plus longs détails, l'auteur ajoute: « Un pareil travail ne serait pas seulement un acte de justice, il aurait certainement pour résultat de confondre et de désarmer bien des ingratitude et des rancunes sociales. Espérons qu'il se fera, j'en aurai tout au moins posé les jalons. »

Ce chapitre énonce les ressources de l'administration de l'assistance publique, qui sont notablement inférieures à ses dépenses.

Ainsi, en 1872, le déficit était de 17 millions et en 1874 de 20 millions.

Les subventions à obtenir de la ville de Paris sont portées dans le budget de prévision de 1875 en recettes pour la somme de 15,400,000 fr.

Incidemment, dans ce chapitre, la question si souvent agitée dans la Presse du *Droit des Pauvres*, est exposée historiquement et ce droit complètement justifié au point de vue juridique. L'auteur regrette en passant que le café-chantant, cette création malsaine importée d'Angle-

terre, échappe par son organisation à l'impôt du Droit des Pauvres : le cafetier sauve l'impresario au détriment des pauvres, sans avantages pour la morale.

Déduction faite des subventions municipales et des remboursements effectués par l'Etat et les fondations gérées par l'administration, le budget de la charité peut se chiffrer à 20 millions.

Rien de plus pratiquement instructif que ce petit Manuel dans lequel la statistique est relevée de hautes considérations sur les questions d'assistance et de criminalité. Les administrateurs le liront avec fruit et il instruira sur bien des détails bons à connaître pour donner utilement les renseignements à ceux qui s'intéressent au soulagement et à l'amélioration des pauvres.

G. CARRON.

MANUALE DI PALEOGRAFIA DELLE CARTE

Per Clemente LUPÌ — Con quindici tavole.

Firenze, successore le Monnier 1875, 1 vol. pet. in-8.

GLI ARCHIVI E LE SCUOLE PALEOGRAFICHE IN FRANCIA E IN ITALIA,

Discorso di Clemente Lupi.

Pisa, Tip. Nistri, 1875, 1 broch. in-8.

L'Italie n'est point restée étrangère à ce mouvement intellectuel extraordinaire qui, depuis un demi-siècle, entraîne les esprits dans les sens les plus divers et ouvre à une curiosité infatigable des horizons toujours nouveaux. Elle prend, en ce moment, aux études historiques une part plus active qu'on ne le croit communément. Les traditions nationales semblent l'y obliger : ne tenait-elle point, au dix-huitième siècle, le premier rang dans l'ordre des études historiques? Quel ensemble d'aussi grands noms pouvait opposer, dans le même temps, aucune des nations de l'Europe à cette noble et féconde Italie, qui, en ce seul siècle, eut Muratori, Mansi, Maffei, Berardi, les Ballerini, et enfin, sur la chaire de saint Pierre, le grand Benoît XIV, théologien sûr, érudit judicieux, politique à la fois délié et honnête?

Les symptômes d'une renaissance scientifique sont nombreux en ce beau pays; et même, pour certaines branches d'études, cette renaissance est déjà en plein épanouissement. M. de Rossi tient le sceptre de l'archéologie chrétienne. Troya, Cantù ont fait faire à l'histoire nationale de grands progrès. Sclopis, Vito la Mantia, Schupfer, Pertile et quelques autres ont apporté à l'histoire des institutions et du droit un

précieux contingent d'études et d'observations nouvelles. Chaque jour les entreprises scientifiques se multiplient, se propagent. Depuis longtemps, l'*Archivio Storico* de Florence, joue, dans le domaine de l'érudition, un rôle comparable à celui de notre *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Des recueils analogues paraissent maintenant en Sicile et à Venise. L'*Archivio Giuridico*, de création récente, fait grand honneur au professeur Serafini. Une excellente revue de philologie romane vient de se fonder à Rome, sous la direction de M. Monachi. De vastes publications historiques ont été entreprises (*Monumenta historię ad provincias Parmensem et Placentinam pertinentia Patrię, Monumenta*, etc.).

Toutefois, les plus généreux efforts ne sauraient porter de fruits durables, si une attention particulière n'était accordée à la paléographie qu'on peut envisager comme la clef de toute investigation sérieuse dans le domaine du passé. Lire et comprendre les monuments d'un autre âge, n'est-ce pas le premier devoir de tout historien digne de ce nom? L'Italie n'a nullement méconnu cette nécessité : des chaires ou des écoles de paléographie ont été fondées à Venise, à Pise, à Naples, à Palerme. M. Const. Corvisieri doit, sous peu, professer la même science à Rome. C'est là un des signes extérieurs les plus frappants et les plus certains du mouvement que je viens de signaler. A ces fondations nouvelles correspondent des œuvres nouvelles dans le domaine de la paléographie et de la diplomatique. L'une¹ des plus remarquables due à M. Lupi, est sous-directeur des archives de Pise : M. Lupi est parfaitement préparé pour un travail de ce genre : non-seulement son expérience personnelle est grande, son tact sûr, mais il a toujours suivi consciencieusement le mouvement des études en Europe : il a voulu juger par lui-même l'organisation de nos archives françaises ; il s'est rendu compte de notre enseignement paléographique ; il apprécie, il loue souvent nos méthodes, mais toujours en homme qui sait et qui peut critiquer ; les travaux modernes des Allemands lui sont familiers. En un mot, son livre est tout-à-fait, comme on dit, au courant de la science. Si j'ajoute que l'exposition est claire et facile, j'aurai donné de cet excellent ouvrage une idée vraie. Le chapitre que M. Lupi a consacré à l'exposé des systèmes employés pour lire les écritures chiffrées est peut-être un des plus neufs et des plus remarquables.

Des manuels de ce mérite peuvent exercer une excellente influence ; nous ne saurions trop bien augurer d'une renaissance scientifique qui signale son avènement par la publication de semblables travaux.

Paul VIOLLET.

¹ Il faut rapprocher de l'ouvrage de M. Lupi, Gloria : *Compendio del corso di paleografia*, Padova, 1870, 1 vol. texte et 1 vol. planches.

QUINZAINÉ POLITIQUE

10 novembre 1876.

Quelques jours avant que le Parlement ne s'assemblât à Versailles, M. Gambetta venait à Belleville « rendre ses comptes, » comme il a dit d'un air qui a paru sérieux. C'était dans une réunion où d'avance, il est vrai, ses amis lui avaient assuré la faveur des uns et ménagé la grâce des autres, en lui composant un auditoire bien choisi. Mais pour l'histoire du Parlement, pour celle du parti dont M. Gambetta reprenait la direction à sa tribune de Belleville, peu importent les pratiques et les moyens oratoires dont il s'est servi. Que M. Gambetta ait été courageux en pénétrant dans l'autre où la bête populaire grondait; qu'il ait été habile en la domptant par les coups et par les caresses que sa main mêlait autour d'elle : nous ne le contesterons pas. L'importance de l'acte, c'est qu'il s'accomplissait là, dans ces conditions, à pareille heure. M. Gambetta faisait plus que ressaisir l'amour inconstant et impérieux de cette multitude qu'il se sait bien le pouvoir de ramener à ses pieds, quand il le voudra; car il connaît tous les secrets de la démagogie. Il avait l'art de parler à Belleville, au milieu d'un certain dramatique, comme il eût parlé, la semaine suivante, à Versailles, en face de la gauche. Il célébrait « la politique des résultats, » la politique de « l'opportunisme, » aux lieux où elle a le moins d'autorité sur l'esprit des républicains; et l'appareil de ces circonstances, le contraste des souvenirs, la difficulté vaincue, tout rendait plus éclatante cette audace de sagesse, tout amplifiait cette ostentation de force, tout mettait en lumière cet essai de modération. M. Gambetta avait bien calculé l'effet de cet acte, il avait bien auguré. Le lendemain, on glorifiait dans toute la France sa vertu toujours changeante et croissante; on admirait comment sur un fond qui reste le même il excellait ainsi à se transformer; il paraissait à

ceux-ci plus conservateur, et à ceux-là meilleur républicain que jamais, sans pourtant cesser d'être aux yeux des autres suffisamment radical. Et voilà par quelle adresse et avec quelle hardiesse M. Gambetta redevenait à Belleville le maître de Versailles, le chef des gauches, l'inspirateur de la majorité, le vrai dispensateur des votes dont le ministère a besoin pour compléter le petit nombre des siens. M. Gambetta est rentré triomphant dans la Chambre des députés : M. Dufaure l'a vu.

En quelques séances, il était bien prouvé que cet empire de M. Gambetta est souverain dans la Chambre, et que, si le ministère y règne encore tout en régnant sans la moindre majesté, il n'y gouverne pas. M. Dufaure n'osait même pas demander, selon le désir qu'il en avait, l'ajournement du projet de la loi Gatineau ; et en dépit de sa résistance passive, en dépit d'un discours même, M. Dufaure était forcé d'assister, le troisième jour, au succès de ce projet de loi : la gauche proclamait pour l'avenir l'impunité des héros de la Commune, qui, en fuyant ou en se cachant, ont échappé aux atteintes de la justice ; et M. Dufaure, immobile et silencieux, mais attristé assurément et révolté au fond de son âme, entendait cette proclamation, en fléchissant malgré lui sous la volonté de M. Gambetta.

Disons-le d'abord : s'il y a un trait qui caractérise exactement cette assemblée du 20 février, c'est la complaisance qu'elle met et la peine qu'elle prend à punir, par son indulgence, la sévérité dont la Commune se plaint, on sait avec quels accents et sur quelles lèvres. La Commune ! Comptez, dans la vie courte encore de cette assemblée, les discours prononcés et les lois réclamées pour la Commune. A peine assise sur ses bancs, cette Chambre consacrait son travail à ce souhait de l'amnistie qui avait été le cri électoral des radicaux dans les clubs ; et l'on se rappelle toute la suite de projets, d'amendements, de rapports, de pourparlers, de débats, de harangues, de votes, qui la tinrent en haleine, pendant deux mois, devant cette revendication de la Commune. A peine revenue, la Chambre veut l'urgence pour la proposition Gatineau : c'est son premier effort ; et la Commune, à demi satisfaite, la remercie aujourd'hui d'avoir eu pour elle ce commencement de clémence. Pourquoi tant d'intérêt ? Est-ce parce qu'aux yeux de la Chambre, la Commune n'est qu'une fille de la misère et du désespoir, comme disait à Belleville M. Gambetta ? Mais quoi ! Au moment où la Commune leva la main sur la France et déchira la patrie blessée qui, presque expirante, pleurait devant Paris, est-ce que la misère de la France, est-ce que le désespoir de la patrie ne méritaient pas de la Commune plus de pitié que la Commune n'en a mérité de la société et

même de la République ? Et puis, autant que M. Gambetta qui appelle de ces noms la Commune, n'a-t-il pas raison, ce M. Buffet noir qui la définissait « la manifestation légitime d'un système politique ? » N'a-t-il pas raison, ce M. Clémenceau qui l'honore pour avoir été « une insurrection politique ? » N'a-t-elle pas raison, cette Commune elle-même, qui se vante d'avoir voulu réaliser l'idéal de la République démocratique et sociale ? Non, nous ne nous résignons pas à croire que la Chambre s'intéresse ainsi à la Commune, parce qu'elle en excuse le crime, parce qu'elle en épouse la doctrine. Et, d'autre part, nous ne consentirons pas davantage à penser que la Chambre des députés a dans les entrailles une tendresse plus humaine et plus française que l'Assemblée nationale qu'elle remplace. La vérité est qu'elle n'est si active et si débonnaire au profit de la Commune, que parce qu'à ce prix seulement sa majorité peut garder dans ses rangs l'extrême gauche. Des pardons pour la Commune, c'est le gage que l'extrême gauche veut obtenir ; sinon, elle dissout l'union des gauches ; et par peur, on lui livre ce gage. On craint d'être abandonné par les radicaux ; on redoute la force qu'ils ont dans le peuple ; et, pour les retenir, on leur donne tout ce qu'on peut au bénéfice de la Commune. Voilà toute la magie. La loi Gatinéau n'est qu'une transaction du parti républicain avec le parti radical.

Les mains qui présentaient au Parlement la loi Gatinéau avaient jadis flatté la Commune : on ne l'ignorait pas. On savait aussi, par les clameurs des radicaux, qu'ils prétendaient venger par cette loi le refus de l'amnistie. Ils n'avaient pas dissimulé non plus qu'ils l'accepteraient comme une première réparation qui serait le début de l'autre, parce que la logique des choses et la vigueur de leurs efforts obligeraient bien la République, tôt ou tard, à compléter le don. Sur la valeur même de la loi on ne pouvait avoir aucun doute. Non-seulement elle frappait de son mépris les tribunaux militaires et elle blessait en eux l'armée qui a terrassé la Commune ; non-seulement elle arrachait les contumaces à la juridiction qui a connu de leurs délits, et elle innovait pour eux, en l'honneur de la Commune, une procédure contraire à toutes les règles du bon sens comme à toutes les traditions juridiques ; mais elle mettait l'inégalité dans la justice en sauvegardant certains coupables par une impunité qui n'avait pas sauvé les autres ; elle décrétait, par privilège, une prescription exceptionnelle qui devenait comme un attribut de la Commune, une prescription qu'elle n'établissait qu'en violant le droit, en altérant le Code. Dans un sens, cette prescription concédait à la Commune plus que ne l'aurait fait l'amnistie. En accordant l'amnistie, la société se désarmait par un sentiment de

générosité; en accordant une telle prescription, la société brise une de ses armes et elle enseigne aux partis comment ils peuvent en briser à volonté. Et à quelle époque offrait-on à la Commune cet oubli? A une heure où, à Nouméa, à Londres, à Genève et à Bruxelles, la Commune proteste qu'elle n'est pas repentante, qu'elle dédaigne les grâces, qu'elle veut la « réparation, » qu'elle attend la vengeance, qu'elle ne baissera pas le front et qu'elle reste, indomptable et patiente, à l'abri de son drapeau....

Toutes ces raisons n'ont servi de rien. Malgré son origine, malgré les tristes promesses qu'elle renferme en soi, malgré les attentats qu'elle commet, malgré l'indignité de ceux qu'elle va couvrir de sa protection, malgré son inopportunité, la loi Gatineau a reçu de la Chambre la sanction de son consentement, aux bruyants applaudissements des radicaux. A peine l'éloquente et courageuse parole de M. Léon Renault a-t-elle pu grouper une majorité pour en repousser l'article 4. Et maintenant qu'on se réjouisse, partout où la Commune a gardé des apologistes, et partout où, par delà nos frontières, elle a dispersé ses fous et ses scélérats. Mais qu'on se réjouisse d'abord dans le camp des radicaux qui sont près de nous et qui ont ce pouvoir à la Chambre : il est évident que la loi Gatineau pousse un peu plus la République vers l'extrême gauche ; il est évident que le pas qu'elle a fait, elle l'a fait de ce côté, en y entraînant avec elle le reste de la gauche ; et c'est là, en réalité, la principale cause de l'inquiétude ressentie, après le vote, non-seulement par tous les conservateurs, mais par tous les républicains clairvoyants.

Nous avons eu, ce jour-là, un spectacle qu'il faut bien dire lamentable. Au pied de cette tribune où la loi Gatineau ne rencontrait qu'un seul adversaire, M. Léon Renault, il y avait un ministère inerte et muet, divisé et impuissant. M. Dufaure se taisait. Et cependant, dans le conseil des ministres, M. Dufaure avait blâmé cette loi ; il avait été encouragé à la résistance par le Maréchal lui-même ; il se souvenait que, cet été, il avait exhorté le Président de la République à écrire une lettre plus que miséricordieuse, qui devait rendre inutile la loi Gatineau et que la loi Gatineau allait rendre inutile à son tour ; il avait opposé, toute la semaine, un refus opiniâtre à ces délégués des gauches qui le suppliaient de forger avec eux une loi propre à tout concilier ; la veille même, il avait bien haut averti la Chambre de son opinion. Or, maintenant, il ne disait et ne faisait rien ; il laissait dire et faire. Il était comme un témoin inoffensif et désintéressé ; on aurait pu croire qu'il n'avait même plus de responsabilité ministérielle. On sentait bien que, dans sa conscience, toute sa vieille honnêteté frémissait, et que, s'il avait voulu, son âpre et mordante éloquence eût mis en pièces.

cette loi sophistique et si osée. Pourquoi donc ne voulait-il pas ? Pourquoi permettait-il que la gauche gagnât sur lui cette victoire facile ? Pourquoi cette attitude pénible d'un homme qui, n'étant pas et ne pouvant pas être le complice d'une telle loi, le paraissait pourtant ? On se le demandait et on regardait, autour de M. Dufaure, ces ministres qui s'abstenaient ou qui donnaient leurs suffrages à la loi ; on regardait ce centre gauche qui avait créé le ministère et qui, épars de tous côtés en ce moment, désertait de tous côtés ses ministres ; et on entendait de toutes parts, après le vote, ces mots également vrais pour tout le monde : « Nous n'avons pas de gouvernement ! »

Ce que M. Dufaure pensait là, dans son silence, nous pourrions presque le deviner. Se disait-il qu'il n'eût fait que dépenser sa force en vain, à lutter sur un terrain si tremblant ; qu'il livrerait plus heureusement bataille ailleurs ; qu'il était sûr de l'emporter au Sénat ; qu'il était bon de prouver aux vainqueurs qu'il saurait au besoin se passer d'eux et qu'il fallait leur donner cette leçon ? Nous aimerions à croire qu'il s'était réfugié dans cette consolation et dans cette espérance. Quant à la gauche, on assure qu'au lendemain de la victoire, ses politiques, les habiles, en ont eu quelque regret : outre qu'elle n'a rien de fructueux pour la République et que la désapprobation du pays le leur atteste, cette victoire a montré leurs divisions ; elle a écarté d'eux M. Dufaure, au moins temporairement, et elle le met dans la nécessité de s'appuyer sur la droite du Sénat. C'est l'autorité du Sénat qui s'accroît ; c'est son utilité qui se manifeste. Le Sénat aura l'honneur de rejeter une loi qui a certainement contre elle la pluralité de la nation ; il verra le gouvernement lui demander ce service et reconnaître ainsi, non-seulement combien la fonction du Sénat importe à l'équilibre de l'État et combien son pouvoir constitutionnel est salubre, mais combien il faut qu'en même temps la majorité du Sénat soit conservatrice. Les conservateurs, en vérité, pourraient presque remercier la loi Gatineau qui oblige le ministère à cet hommage. Eux-mêmes toutefois comprendront aussi, à la lumière de cet événement, leur propre obligation, leur devoir de fortifier la majorité du Sénat en s'unissant étroitement pour le choix des deux candidats qu'ils ont à y introduire.

Par une lettre du ministre des finances, le gouvernement vient de constater, comme la Constitution, la tradition parlementaire et l'intérêt du pays le voulaient, que le Sénat a bien le droit d'amender le budget voté par la Chambre, droit dénié au Sénat par ceux-là seulement qui seraient jaloux de l'annuler. Il est vraisemblable que le général Berthaut demandera au Sénat d'exercer ce droit d'amendement en corrigeant celle des décisions de la Chambre qui a sup-

primé le crédit affecté par la loi aux aumôniers militaires. Sans doute aussi, l'amiral Fourichon sera contraint de faire rectifier par le Sénat une résolution qui est presque du même genre. M. Raoul Duval, dont le bonapartisme est à peine aujourd'hui pour le radicalisme de M. Lacascade un frère ennemi, a eu, avec l'assistance de M. Gambetta, la gloire de réduire le traitement des aumôniers de marine. Plus ou moins hypocritement, au nom de l'Empire comme au nom de la République, c'est toujours ce parti avide de plaire à la plèbe, qui croit la popularité facile à capter en France par un peu d'irrégion et par la haine du clergé. Le Sénat ravira à M. Raoul Duval cette misérable gloire, nous n'en doutons pas. En attendant, le Sénat s'honore en discutant avec tant de justesse et de calme la loi d'administration militaire. Comme M. le duc d'Audiffret-Pasquier l'a montré dans un discours plein des clartés et quelquefois des flammes familières à son éloquence, c'est pour l'armée une de ses lois vitales. L'intendance n'a certes manqué, dans la désastreuse campagne de 1870-71, ni de dévouement, ni de probité ; ses détracteurs n'ont pu pousser jusque-là la violence de leurs reproches. Mais le principe qui présidait à ses services et qui réglait ses rapports avec le commandement, était faux et viciait tout. On revient au sens commun, on reprend l'habitude des meilleures époques, on rentre dans l'ordre, en subordonnant l'administration militaire au commandement. Généraux et intendants connaîtront mieux désormais leurs devoirs réciproques ; ni les uns ni les autres ne seront si étrangers à leurs obligations mutuelles, quand, finissant leur apprentissage de la paix, la guerre les transportera tout à coup dans ses difficultés et ses périls. Et plaise au ciel qu'alors cette réforme se trouve justifiée par l'expérience ! plaise à Dieu et à la France que notre patrie ne voie pas, au jour de l'épreuve, se renouveler un seul des maux que l'incurie de l'empire a fait souffrir en 1870 au courage de nos soldats et à l'honneur de la nation !

Par une déclaration qui répondait bien au sentiment du pays et qu'il était opportun de répéter devant l'Europe, M. le duc Decazes attestait à la Chambre, l'autre jour, que la France, pendant les troubles de l'Orient et parmi tant de complications diplomatiques, avait fidèlement observé la politique de neutralité qui lui est commandée par ses nécessités nationales. Cette déclaration, par un hasard heureux, concordait avec les bonnes nouvelles qui nous sont venues enfin de Constantinople. L'armistice était signé. Déjà les puissances envoyaient des officiers sur les lieux de la guerre, pour y délimiter les positions des belligérants ; et les ambassadeurs s'assemblaient pour former une sorte de petit congrès où on essaiera de régler, au moins provisoirement, ces affaires d'Orient si subtiles

et si multiples, toujours pleines de sang, toujours emmêlées par les convoitises de l'étranger. La Turquie et l'Europe ont deux mois pour cette laborieuse besogne, deux mois qui suffiront difficilement mais qu'il sera aisé de prolonger si on y acquiert l'espérance d'en finir à l'amiable. On le voit donc : si faible et si incertaine qu'en soit la lumière, il y a maintenant un rayon de paix pour éclairer un peu cet Orient obscurci par la fumée de toutes ces batailles et assombri par tant de noirs nuages.

Comment s'est-il opéré ce miracle? Par des causes inattendues, par les victoires rapides de l'armée turque et un changement brusque de la diplomatie russe. Avec ce tempéramment des Orientaux qui ne connaissent guère que les grands repos et les grands élans, l'action impétueuse et l'inertie croupissante, les Turcs, aiguillonnés par le désir de frapper un coup suprême avant l'armistice, se sont précipités sur les milices de Tchernaiëff et ses volontaires. Après cinq jours de luttes furieuses où les soldats d'Abdul-Kérim s'en étaient allés au combat, sous la pluie, sans pain et presque sans vêtements, ils s'emparent des hauteurs de Djunis; par un nouvel effort, ils anéantissent l'armée serbe : ils occupent Alexinatz et Deligrad, les vrais remparts de Belgrade; ils marchent sur Krujewats. La Serbie, désabusée de ses illusions, déchirée par toutes ces blessures, épuisée par toutes ces pertes, irritée contre l'incapable et vantard Tchernaiëff, jette un cri de terreur. Qu'au moins le Czar arrête les Turcs sur la route de Belgrade! Qu'il leur impose l'armistice ou qu'il tire l'épée! Pendant le temps que ces événements s'accomplissaient, Ignatieff jouait à Constantinople avec sa puissance, superbe et vain : il refusait de demander au Sultan une audience privée après l'audience solennelle; il fallait que le Sultan le priât deux fois d'agréer cet honneur. La diplomatie turque se faisait plus lente que jamais : Abdul-Kérim profitait des retards. Au cri d'épouvante et de pitié poussé par la Serbie, on s'émeut à Livadia. On envoie un ultimatum à Constantinople; et le *Journal Officiel* de l'Empire enregistre aussitôt la menace : dans quarante-huit heures, Ignatieff sera parti, brisant tous les derniers liens, si la Turquie ne consent pas à l'armistice sans conditions. Or, au moment où Ignatieff entraît chez le grand-vizir pour lui présenter cet ultimatum, il y avait deux heures que la Turquie avait accepté l'armistice : Adul-Kérim se dirigeait sur Krujewats. L'ultimatum n'avait été qu'un moyen inutile, employé pour une sorte de parade diplomatique. En fait, la Russie n'était arrogante qu'à bon escient. Sa politique se contentait de ce triomphe, sans vouloir pousser plus loin sa hardiesse et sa force. Au moment décisif, elle avait mesuré la profondeur du danger, et elle avait reculé, soit alarmée sur ses propres ressources et jalouse

de gagner du temps, soit effrayée de l'état où pourrait tomber l'Europe et ensuite elle-même, soit avertie des périls prochains qu'elle rencontrerait plus haut, sur sa frontière du Nord. Quel qu'ait été son vrai motif, elle a fait cette halte au point voulu, quand elle allait se heurter aux obstacles d'une fortune que le prince Gortschakoff, avec raison, a jugé imprudent d'affronter maintenant. On ne peut qu'en louer la sagesse de la Russie : elle sait par notre exemple ce que coûtent les aventures.

Evidemment, la conférence de Constantinople a pour objet une œuvre singulièrement difficile. On retrouve là tous les problèmes qui, depuis soixante ans, ont tour à tour lassé la violence des uns ou trompé l'habileté des autres ; c'est toute la question d'Orient, question que la main des soldats tranchera, un jour ou l'autre, quand on finira par reconnaître que celle des diplomates est impuissante à la résoudre. A cette conférence l'Autriche assiste justement soupçonneuse, l'Allemagne sourdement mécontente, l'Angleterre craintive et molle, l'Italie flairant l'occasion, la France devenue indifférente par l'excès de ses malheurs. La Russie a besoin d'atermoiements ; elle ne saurait étaler sa puissance davantage ni montrer son ambition ; il lui suffira, il doit lui suffire d'améliorer le sort des populations chrétiennes ; elle peut comprendre à l'heure présente que ce mot d'intégrité de l'empire ottoman, tant usié jadis et que récemment elle a pu croire en désuétude, n'a pas perdu tout son sens. La Turquie peut céder, de son côté. Elle a vaincu son tributaire révolté ; elle a relevé l'honneur de ses armes, et déjà la Roumanie, ainsi que la Grèce, en redoutent le poids ; elle a témoigné que « l'homme malade » n'était pas encore à son dernier soupir. C'est assez. Elle a besoin de repos. Elle n'a que trop de grâces à rendre à Allah et à Mahomet, pour avoir échappé à la mort qui semblait près de l'emporter, il y a quelques mois. Nous espérons que l'une et l'autre, la Russie et la Turquie, laisseront la paix s'établir définitivement dans ces négociations. Sans doute, il faut s'attendre à de graves embarras et à des résistances nombreuses dans cette conférence de Constantinople ; on peut néanmoins considérer qu'avec l'armistice le danger le plus sérieux est conjuré. Si on a voulu et su écarter ce péril à l'heure où il était le plus pressant, c'est une preuve qu'on est disposé à éviter les autres. En y comptant, on n'est pas trop optimiste aujourd'hui.

C'est aussi un grand évènement que la mort du cardinal Antonelli. Pie IX, que quittait déjà, il y a quelques semaines, un vieil ami, M. de Corcelles, l'intelligent et loyal ambassadeur qui représentait si dignement la France au Vatican, Pie IX a la douleur de perdre dans le cardinal Antonelli le compagnon constant de tous ses travaux, le

confident intime de toutes ses pensées, un serviteur dont la fidélité a veillé près de lui pendant ving-huit ans sans lui manquer un seul jour. A travers quels accidents, avec quel courage et quelle habileté le cardinal Antonelli a, pendant tout ce temps, combattu pour la Papauté contre les plus puissants ennemis, contre les empereurs perfides et les multitudes soulevées, contre les ministres les plus rusés et les despotes les plus violents, l'Europe le sait. On peut dire que tout entière elle connaissait le cardinal Antonelli. On lui avait peint mille fois cet Italien doué de tout le génie de sa race; ce fin diplomate qui, au besoin et tour à tour, était un homme d'action résolu et un dialecticien solide; ce causeur spirituel et ce politique discret; ce temporisateur aussi laborieux que patient; ce négociateur sagace et souple; ce prince de l'Eglise qui pratiquait avec tant de dextérité les affaires et les âmes. Le cardinal Antonelli laisse à l'histoire une des réputations les plus célèbres de ce siècle. Dans un petit royaume et plus tard dans les limites du palais auquel ce royaume se réduisit encore, il servit avec une incontestable grandeur de caractère une cause qui, autour d'elle, a l'immensité du monde et au-dessus d'elle l'éternité de la religion. Le cardinal Antonelli est mort avec cette sérénité imperturbable de l'espérance, dont il trouvait le secret dans la confiance qu'il mettait en Dieu et dans celle qu'il accordait au temps, ce lent et sûr ouvrier de Dieu. De son dernier regard levé vers le ciel, à côté du Pape qui le bénissait, il a vu dans l'avenir cette lueur d'une ère meilleure pour l'Eglise. De son dernier regard abaissé sur la terre d'Italie, il a vu, dans le mouvement des élections qui remuaient en ce moment toute la monarchie de Victor Emmanuel, le flot de la république monter encore un peu au Quirinal; et on a pu lui dire que Lanza et Minghetti semblaient emportés par la vague qui les avait amenés.

La gauche victorieuse prépare, assurément, une crise nouvelle à la royauté italienne; les félicitations que les radicaux d'ici adressent, ce matin, aux élus que M. Nicotera et M. Crispi vont ranger autour d'eux, suffiraient à en donner le pressentiment. Les événements nous apprendront bientôt si ces signes sont trompeurs ou non. Garibaldi a laissé pensionner son austérité républicaine d'autrefois; ses amis, les députés qui envahissent le Parlement romain d'aujourd'hui, laisseront-ils également s'humaniser leur républicanisme dans les salons du Quirinal? Tout est aussi possible en Italie qu'en France, et même davantage. En Allemagne, les élections qui viennent de renouveler le Parlement de l'Empire n'ont guère changé la force des partis: M. de Bismarck paraît content; il sait comment sa politique peut soumettre à ses lois ces nationaux-libéraux

dont l'indépendance est bien plus tumultueuse que farouche. Quant aux Etats-Unis, la présidence appartiendra-t-elle aux républicains ou aux démocrates, à M. Hayes ou à M. Tilden ? Les dernières nouvelles de New-York présagent la victoire des démocrates. Mais il reste encore plus d'un doute : Grant a mis tous les fonctionnaires de la République au service de M. Hayes ; et ce sera pour nous une histoire instructive que celle des brigues et des corruptions qui vont agir parmi les électeurs jusqu'à l'heure du vote. A notre avis, il ne sera pas inutile que notre pays la connaisse bien.

Auguste BOUCHER.

M. Raudot nous adresse la lettre suivante, qui complète son remarquable travail sur l'Allemagne, la Turquie et l'Europe :

Orbigny, 4 novembre 1876.

Monsieur le Directeur,

Dans mon étude sur *l'Empire allemand, la Turquie et l'Europe*, insérée dans le dernier numéro du *Correspondant*, il s'est glissé une faute d'impression que je tiens à corriger. A la page 208, quinzième ligne, on me fait dire que les quinze cent mille chrétiens de la Serbie et du Monténégro ont été dans la guerre assistés d'un million de Russes, il faut lire : d'environ deux millions de Russes.

A la page 206 j'avais donné le chiffre de la population approximative de la Turquie d'Europe, d'après des statistiques turques, et estimé cette population à 8 millions et demi, sans compter celle des principautés vassales de la Serbie et de la Roumanie.

M. Reclus, dans la *Nouvelle géographie universelle*, la porte à un chiffre bien plus élevé, à 11,480,000 âmes.

Les musulmans seraient au nombre de 3,480,000 et les chrétiens au nombre de 7,905,000 ; sur ce total 7,450,000 seraient schismatiques-grecs ou arméniens. Les chrétiens seraient donc beaucoup plus nombreux que je ne l'avais dit, et mon argumentation serait encore bien plus forte.

Permettez-moi de faire ensuite connaître un fait assez grave que je n'ai

vu relever nulle part et que j'avais oublié de mettre dans mon étude lorsque je parlais de la force d'expansion de la race allemande.

Tandis que les Allemands émigrés aux Etats-Unis augmentent dans ce pays les forces de la démocratie américaine, des princes allemands, depuis deux siècles, sortent de l'Allemagne pour occuper successivement la plupart des trônes de l'Europe.

Indépendamment de l'empire Allemand et de l'Autriche, les souverains héréditaires de l'Angleterre, de la Russie, du Danemark, des Pays-Bas, de la Belgique, du Portugal, de la Grèce, de la Roumanie sous la suzeraineté bientôt nominale du sultan, sont des Allemands qui s'allient à peu près exclusivement à des princes ou à des princesses de l'Allemagne, de sorte que des souverains Allemands sont actuellement à la tête de plus de deux cent millions d'hommes en Europe.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma haute considération,

RAUDOT, *ancien député de l'Yonne.*

L'un des gérants: JULES GERVAIS.

LA QUESTION ORIENTALE

DANS L'ÉTAT PRÉSENT DE L'EUROPE

Lorsque la question d'Orient reparait dans la politique européenne, beaucoup de gens se demandent comment il se fait que, depuis tant d'années, une solution quelconque ne soit pas intervenue. Il semble étrange que la diplomatie ne puisse arriver à créer dans le Levant un état de choses stable et à prévenir des crises qui, tous les quinze ou vingt ans, mettent en péril la paix du monde. Mais si l'on étudie de près les termes du problème, on apprécie les difficultés inextricables dont il est formé, et loin d'être surpris de la peine qu'il coûte, on se sent en face d'une de ces énigmes formidables qu'il n'appartient pas à l'homme de résoudre indépendamment des circonstances qui peuvent en modifier les éléments; on voit que, jusqu'à ce moment, la politique doit se borner à préparer de loin, par de prévoyantes combinaisons, les décisions de l'avenir. Aujourd'hui, comme autrefois, cette loi domine les conseils de la diplomatie.

Voici plus de dix-huit mois que l'insurrection bosniaque et herzégovinienne a replacé l'Orient au premier rang des préoccupations de l'Europe. Depuis lors, les cabinets ont essayé de plusieurs moyens gradués selon les aggravations successives de la situation : d'abord les démarches des consuls, puis la note Andrassy, puis le mémorandum de Berlin. Les consuls n'ont point réussi, la note Andrassy a été vaine, le mémorandum de Berlin a rencontré l'opposition anglaise. A la suite des massacres de Bulgarie et des premiers incidents de la guerre en Serbie et au Monténégro, les puissances signataires du traité de Paris, sur la demande des princes Milan et Nicolas, sont de nouveau intervenues. Elles ont réclamé un armistice; et après ces

longs pourparlers dans lesquels se complaît le génie de la Porte, elles n'ont obtenu qu'une suspension d'armes trop courte et trop mal définie pour être utile ; en même temps le gouvernement turc a offert la paix à des conditions jugées inacceptables ; il a demandé la réoccupation des forteresses serbes, l'augmentation du tribut, la visite du prince de Serbie à Constantinople ; de leur côté les cabinets, écartant ces prétentions, ont présenté un projet d'arrangement fondé sur le *statu quo ante bellum*, et une autonomie vaguement déterminée des trois provinces de Bosnie, d'Herzégovine et de Bulgarie. La Porte, n'envisageant qu'avec défiance une combinaison aussi défavorable à ses intérêts, et que d'ailleurs peut-être les puissances n'interpréteraient pas tout à fait de la même manière, a émis deux documents où elle proposait un armistice de six mois et annonçait l'intention de promulguer, pour tout l'empire, un ensemble de réformes libérales. Mais ce plan n'a pas obtenu l'agrément de la Russie ; et l'on s'est provisoirement arrêté à un court armistice pendant lequel seront discutés, au sein d'une Conférence tenue à Constantinople, des arrangements pacifiques dont on n'entrevoit encore les linéaments qu'à travers d'épais nuages. Au milieu de ces fluctuations, l'opinion publique en Russie s'est vivement accentuée dans le sens slave : de nombreux volontaires russes se sont joints à l'armée serbe qui, grâce à ces renforts et aussi à l'habitude de la guerre, semble avoir gagné la solidité qu'elle n'avait pas au début des hostilités ; d'autre part, le sentiment patriotique et religieux des Turcs a pris un développement très-remarquable sous l'inspiration des prédications multipliées dans les mosquées et des articles insérés dans les journaux musulmans : le péril des giaours dans toute l'étendue de l'empire est manifeste, et le meurtre de Salonique n'a été que le fait le plus saillant d'une multitude d'actes de violence contre les chrétiens. En résumé, les choses sont devenues de plus en plus graves : la campagne n'a donné que des résultats peu décisifs ; bien qu'ils aient enfin pris Alexinatz, les Turcs n'ont avancé que de très-peu sur le territoire serbe : ils ont été, en général, malheureux au Monténégro : les princes coalisés n'ont pas réussi, de leur côté, à remporter de succès sérieux et tout ce qu'ils ont pu faire a été d'empêcher le progrès de l'invasion. Les efforts de la diplomatie sont demeurés à peu près stériles, les esprits les plus judicieux et les plus froids sont tourmentés par de pénibles inquiétudes, et ce n'est pas sans cause qu'on redoute de voir dégénérer les difficultés présentes en une crise européenne.

Si bizarre que paraisse ce résultat négatif après une année d'efforts, il n'a rien que de légitime et de parfaitement naturel. Nous voudrions, en examinant rapidement les principaux éléments de la ques-

tion orientale au moment où nous sommes, faire voir combien — et cela depuis plus d'un siècle — les contradictions se multiplient sur le terrain oriental, combien les intérêts engagés sont nombreux, considérables, opposés les uns aux autres, avec quelle puissance ils s'imposent et se neutralisent à la fois, de quelle multitude de notions, d'appréciations et de considérations différentes il importe de tenir compte. Nous sommes convaincus que cette rapide esquisse justifiera les hésitations des diplomates et expliquera comment les plus forts n'ont pu triompher de leur rude et mystérieux adversaire. On comprendra surtout, nous l'espérons, à quel point, aujourd'hui plus que jamais, la prudence est nécessaire, si l'on ne veut déchaîner sur l'Europe même une des plus terribles tempêtes qui aient jamais ébranlé le monde.

I

Du jour où un peuple d'une autre race et d'une autre religion s'est implanté par la conquête en Europe, a occupé la plus belle situation géographique de l'ancien continent, et s'est fait résolument l'adversaire de la civilisation et de l'indépendance de plusieurs nations chrétiennes, la question d'Orient s'est trouvée naturellement posée. Sa première période a été exclusivement belliqueuse et le problème a consisté, pendant les trois premiers siècles des temps modernes, le seizième, le dix-septième et le dix-huitième, à refouler autant que possible l'action envahissante des Turcs et à les contenir dans la péninsule des Balkans. Nous n'avons pas à rappeler ici la série des luttes soutenues avec des fortunes diverses par l'empire d'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, l'Espagne, la Papauté, la Russie pour obtenir ce résultat de premier ordre. Pendant ces trois siècles, la puissance turque s'est peu à peu usée par tant de guerres, sa force d'expansion s'est amortie, ses ressources ont diminué, son prestige s'est amoindri. A la suite de nombreux revers, elle s'est concentrée sur elle-même, et il faut ajouter que, dans l'ordre des idées pacifiques, les Turcs n'ont su faire aucun progrès. Au contraire, les nations européennes, mal équilibrées au moment de la conquête, s'étaient peu à peu fortifiées et avaient pris leur forme : elles avaient conscience de leur supériorité, quand l'empire ottoman donnait plus de marques de sa faiblesse, et, lorsque le dix-huitième siècle penchait vers son déclin, la question avait pris un tout autre aspect qu'à l'origine. Passant d'un extrême à l'autre, des craintes excessives à des illusions passionnées, l'imagination des cabinets avait singulièrement devancé la réalité, et pour quelques-uns d'entre eux il ne

s'agissait plus de savoir comment se réglerait la succession de l'empire turc au moment, qui semblait prochain, de son agonie et de sa mort.

La seconde période de la question orientale a commencé dès cette époque. On ne prévoyait guère que cette période serait aussi longue, mais il s'est trouvé que la Turquie était beaucoup plus solide qu'on ne le supposait et qu'elle ne paraissait être, et que d'ailleurs des intérêts étrangers à sa propre vitalité la maintenaient en Europe ; en définitive, à travers bien des orages, cette période dure encore et assurément le problème n'est pas résolu.

Ce fut le traité de Kaïnardji, conclu en 1774 entre le sultan et la czarine, qui posa politiquement la nouvelle question orientale dont nous considérons encore aujourd'hui les phases. Il fit voir clairement ce que l'Europe présentait sans en avoir la preuve : d'abord la triste situation de la Porte, minée à l'intérieur par la ruine de ses finances et les révoltes des pachas de Roumélie et d'Asie-Mineure, troublée par la turbulence des janissaires, et réduite, après une campagne désavantageuse, non-seulement à des concessions territoriales, mais encore à l'abandon d'un droit d'intervention à une puissance étrangère. Les agents russes se trouvaient en effet autorisés à lui faire au besoin « des représentations en faveur de la nouvelle église de Constantinople, » et le cabinet de Saint-Pétersbourg était admis à s'immiscer dans l'administration des provinces danubiennes. Le traité de Kaïnardji avait un autre résultat : il révélait au monde les progrès de la Russie. Le baron de Tugut, premier ministre de Marie-Thérèse, en fut particulièrement effrayé : « Aux termes de cet acte, écrivait-il, la Russie sera toujours maîtresse d'opérer des descentes sur la mer Noire, et, de sa frontière de Kertch, elle pourra conduire en quarante-huit heures un corps d'armée jusque sous les murs de Constantinople ». C'était s'exagérer sans doute la portée des choses, et prévoir les événements d'un peu loin : ces paroles n'en sont pas moins un précieux indice des inquiétudes qui subsistent depuis lors dans la politique des puissances européennes, et il est certain qu'en effet les cabinets avaient devant les yeux l'éventualité d'agitations périodiques dans la situation de l'Orient.

Les affaires du Levant devaient être alors envisagées sous une autre face : ce même empire ottoman, contre lequel l'Europe n'avait guère cessé de lutter, devenait un élément utile dès qu'il n'était plus à craindre, et il était évident que sa chute était une menace directe contre l'équilibre général. Mais les puissances occidentales, en renonçant, pour la plupart, à leur politique d'hostilité séculaire, n'ont pu en adopter une nouvelle qui fût parfaitement précise : la divergence de leurs intérêts, les divers aspects des

circonstances et la complexité des questions agitées en Orient ne leur ont jamais permis d'agir avec beaucoup de suite; rarement elles se sont trouvées d'accord; leur action isolée n'a pas été constante; elles ont été amenées à des tâtonnements et à des contradictions par leurs propres rivalités, par la dissemblance de leurs points de vue, par les incidents qui se sont produits tour à tour et aussi par ce fait qu'à chaque incident nouveau les situations spéciales et réciproques des puissances s'étant modifiées, nécessairement leur politique varie. Chacune d'elles a donc penché tantôt dans un sens et tantôt dans un autre; parfois elles ont pris des directions inverses ou bien se sont engagées dans des routes obliques, essayant telle ou telle combinaison, cherchant à échapper soit à l'éventualité d'un démembrement de l'empire, soit au système de la conservation à outrance, souvent aussi préoccupées avant tout de leurs intérêts propres et se servant de l'Orient au profit de leurs antagonismes. À travers les troubles périodiques qui se sont renouvelés depuis le traité de Kaïnardji, la Russie et la Turquie ont eu seules une politique parfaitement homogène, celle-ci pour la résistance, et celle-là pour l'attaque, et sont demeurées dans les termes simples de la question.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de cette période pour apprécier les singulières variations des cabinets. Après le traité de Kaïnardji, la première guerre entreprise contre la Turquie est une coalition de l'Autriche et de la Russie aboutissant, en 1791 et 1792, aux traités de Sistow et de Iassy; en 1799, la France menace en Egypte l'intégrité de l'empire; en 1802, elle redevient l'amie de la Porte; plus tard, l'Angleterre, cherchant à faire échec à Napoléon sur le terrain oriental, prétend obtenir du Divan l'expulsion de l'ambassadeur français, et demande pour elle-même la remise des forts des Dardanelles en même temps que le commandement de la flotte turque; ses vaisseaux viennent mouiller devant la pointe du Sérail. Un peu plus tard, elle se réconcilie avec le sultan sans pouvoir empêcher d'ailleurs la Russie d'enlever aux Turcs la Bessarabie en 1812, par le traité de Bucharest. Après quelques années, l'Angleterre et la France s'unissent au cabinet de Saint-Pétersbourg pour assurer l'affranchissement de la Grèce, et brûlent la flotte ottomane à Navarin; quinze années se passent et, tandis que la France soutient Méhémet-Ali dans sa lutte contre le Grand-Seigneur, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie défendent le suzerain contre le vassal, les premières parce qu'elles veulent sauvegarder à ce moment l'intégrité de la Turquie, et le czar parce qu'il préfère un gouvernement dont il connaît la valeur à une combinaison égyptienne annoncée comme un rajeunissement de l'empire épuisé. En 1853 la France s'allie à l'Angleterre pour sauver la Turquie. Au-

jourd'hui enfin la France, que des soucis plus urgents absorbent, se recueille et se tait ; l'Autriche, obligée de ménager ses populations slaves, demeure incertaine et immobile ; l'Allemagne, ostensiblement du moins, affecte de vouloir rester étrangère aux évènements. La diplomatie, depuis cent ans, manœuvre entre l'une et l'autre de ces deux hypothèses : le maintien du *statu quo* ou une solution radicale, sans pouvoir se fixer sur aucune. Son hésitation est un caractère permanent de la politique européenne. Elle comprend en effet, à chaque crise, et tout en variant sur la voie à suivre selon les tendances du moment et selon les faits qui ont provoqué la situation, d'une part l'impossibilité de laisser en Turquie les choses dans l'état antérieur, et d'autre part les dangers qui résulteraient de la fin de l'empire. Elle est donc inévitablement conduite, dès que le problème se pose, à chercher dans des arrangements plus ou moins ingénieux un *modus vivendi* quelconque et à gagner du temps.

II

L'embarras de l'Europe se trouvant ainsi constaté historiquement, il convient de chercher plus en détail quelle est la cause de ce trouble continuel dans les esprits et des oscillations de la politique dans les affaires du Levant. Voyons d'abord quel est l'état réel de la Turquie, et de quels moyens on a fait, jusqu'à présent, usage pour y remédier.

On a dit que l'empire ottoman était « un homme malade, » et c'est dans cet ordre d'idées que l'Europe s'est toujours placée lorsqu'elle s'est occupée de l'Orient. Il serait, je crois, permis de se demander si la Turquie est véritablement malade, et si, en affirmant sa décadence, on n'est pas dupe d'une erreur d'optique. J'incline à penser que la décadence des Turcs est bien moindre qu'on ne se l' imagine : les autres Etats de l'Europe ont avancé, mais est-il prouvé que les Turcs aient reculé ? Leur civilisation n'est-elle pas plutôt restée immuable comme toutes les civilisations asiatiques, tandis que les peuples européens parcouraient les phases des progrès les plus accentués ? L'empire était-il mieux gouverné du temps de Mahomet II et de Soliman qu'il ne l'est aujourd'hui ? Ses soldats se battent actuellement avec la même bravoure, la même patience et le même dévouement que ceux du conquérant, et je ne suppose pas que les pachas du seizième siècle fussent de plus habiles administrateurs que ceux de notre temps, Seulement, à cette époque, l'art militaire des Turcs n'était pas sensiblement différent de celui des Européens, et il n'y avait pas de supériorité bien marquée entre nos administra-

tions et la leur. Depuis lors, au contraire, les diverses races européennes, fidèles à la loi progressive qui constitue leur nature propre, ont réalisé en tout sens des améliorations considérables, se sont pour ainsi dire transformées tant au point de vue militaire qu'au point de vue civil, tandis que les Ottomans, conformément aux traditions de l'immobile Asie, ne renouvelaient que d'une manière très-imparfaite leurs armées, leurs lois, leur industrie, leur système de gouvernement et se trouvaient nécessairement de plus en plus inférieurs aux peuples dont ils étaient entourés. Dans les deux derniers siècles surtout, où la marche en avant a été particulièrement sensible en Europe, l'inertie de la race turque lui a été de plus en plus funeste ; mais il faut reconnaître que s'il y a dans les rangs élevés de la société des indices d'une corruption qui n'existait pas autrefois au même degré, que si le niveau moyen de l'intelligence s'est un peu abaissé, on ne peut dire cependant que les Turcs soient dégénérés : ils ont conservé au contraire les principaux caractères des peuples forts, un courage à toute épreuve, un sentiment religieux intense, un instinct de domination que rien ne plie, un esprit de conduite remarquable dans la diplomatie, le respect de l'autorité.

Leur malheur est d'être asiatiques, c'est-à-dire immuables et de n'être pas susceptibles des mêmes progrès que les nations de l'Europe. S'il n'en était pas ainsi, croit-on qu'un peuple aussi brave, aussi fortement constitué, qui a su rassembler et maintenir sous son joug depuis des siècles tant de races hostiles, doué d'autant de qualités vigoureuses, aurait attendu pour se mettre en marche l'exemple, les conseils, les injonctions des autres Etats ! il aurait depuis longtemps réalisé, de lui-même, une série d'évolutions. Mais sa nature intrinsèque s'y oppose et c'est pourquoi il est demeuré ce qu'il était à l'origine. N'oublions pas que l'empire ottoman s'étend beaucoup plus profondément en Asie qu'en Europe, et qu'en voulant le faire européen et lui inculquer une civilisation étrangère, on commettait une erreur géographique en même temps qu'une erreur politique. Lorsque nous avons travaillé en ce sens, nous nous sommes préparé une déception. Toutes proportions gardées, ce peuple est resté ce qu'il était, aussi bien que les autres groupes du continent où il est né, les hommes de l'Asie centrale, de la Perse, les Chinois et les Indous. Il ne s'est point corrompu, mais il ne s'est pas modifié. Il a sa civilisation, à lui, et il la garde, Il ne s'est assimilé ni notre science administrative qui convient mal à ses habitudes à la fois rudes et indolentes, ni nos industries dont il ne sent pas le besoin, ni notre stratégie qui ne répond pas à son idéal de la guerre, ni notre organisation financière dont l'ordre abstrait lui échappe et dont l'utilité pratique ne saisit pas des intelligences accoutumées à

des procédés rudimentaires; les hattî-chérifs, hattî-houmayoun, firman et autres documents politiques édictant des réformes sous une inspiration du dehors sont restés inexécutés. Quelques industriels ont importé dans l'empire plusieurs de nos inventions, mais aucun Turc, que je sache, n'a créé soit une usine, soit une fabrication quelconque; des compagnies étrangères ont construit quelques chemins de fer, mais le peuple et le gouvernement lui-même n'en ont que très-faiblement compris les avantages, et si ces mêmes compagnies venaient à abandonner les lignes à des agents turcs, elles seraient bientôt impraticables. Enfin les milliards qui ont été prêtés à la Turquie n'ont eu aucun résultat utile hormis des achats d'armes et de bâtiments cuirassés. Les intérêts pacifiques de l'Empire n'en ont pas recueilli le moindre bénéfice, et cette vaste opération s'est terminée, ainsi qu'il était facile de le prévoir étant donné le caractère des Orientaux, par la réduction du mois d'octobre 1875 et depuis par la fatale suspension de paiements qui a détruit le crédit ottoman. Certains politiques européens s'étonnent de ces faits et en prennent texte pour déclamer contre les Turcs: il est vrai que ceux-ci ne conçoivent pas comme nous la vie humaine et ne voient pas la nécessité de faire fonctionner leur société comme la nôtre: mais on ne saurait en conclure que la Turquie soit malade ou en décadence, puisqu'après tout elle a conservé à peu près les mêmes qualités et les mêmes vices qu'autrefois.

Quoiqu'il en soit, la situation inférieure où l'empire ottoman est placé par l'effet des progrès des nations européennes est incontestable, et celles-ci en ont profité pour lui enlever successivement la Crimée par la convention explicative de 1779 et le traité de Constantinople de 1784, la Bessarabie par le traité de Bucharest de 1812, la Grèce enfin par le traité de Londres de 1832. En même temps la Serbie devenait un état vassal soustrait à la domination directe de la Porte; les Principautés roumaines voyaient étendre leurs privilèges anciens et se trouvaient de plus en plus engagées dans le cercle d'action de la politique russe; enfin la théorie de « l'homme malade », justifiée en apparence par la mauvaise administration qui subsiste en Turquie depuis le moyen âge, par l'absence d'industrie, par l'état à demi-barbare des voies de communication, par la persévérance des antipathies de race et de religion, s'accréditait de telle sorte que la succession future était devenue — non sans motifs du reste, car l'immobilité équivaut à peu près à la ruine, — un des principaux objectifs de la politique continentale. L'Europe, menacée de voir se produire dans sa constitution intérieure des modifications susceptibles de renverser les conditions de son équilibre en changeant complètement la répartition des forces respectives, devait

donc se préoccuper d'une éventualité aussi redoutable, et ne pouvant adopter une solution décisive, elle s'est résignée jusqu'à ce jour, soit à consacrer par son assentiment, soit à employer elle-même diverses méthodes qui étaient les unes l'expression de sa lassitude, les autres le résultat nécessaire de la politique du moment, d'autres encore la formule de ses illusions.

Dès l'abord, la Russie, profitant du premier moment de trouble général qui s'est produit en Europe lorsque la faiblesse de l'empire ottoman a été révélée, use de ce qu'on peut appeler le procédé limitatif, c'est-à-dire la conquête partielle successivement reconnue par des traités : elle recule sa frontière jusqu'au Dniester, puis jusqu'au Pruth : en même temps, par l'influence prépondérante qu'elle acquiert dans les principautés Moldo-Valques, elle fait rétrograder l'autorité morale de la Porte jusqu'au Danube ; elle force même le sultan à abandonner la rive droite du fleuve en Serbie à un gouvernement autonome. Les cabinets européens, au moment de l'insurrection grecque, adoptent la même procédure et soustraient à l'empire la Morée et les provinces situées immédiatement au nord du golfe de Lépante, l'Acarnanie, la Phocide, la Béotie et la péninsule de l'Attique. Ces amputations opérées, l'Europe changea de système et parut ne plus vouloir restreindre davantage les limites de la Turquie. L'intégrité de l'empire devint un principe de la politique continentale : la Russie même parut s'y être convertie à l'avance en ce qui la concernait directement, car dès 1829, lorsque la victoire l'amena jusque sous les murs d'Andrinople, elle n'exigea de la Porte que plusieurs places fortes sur la frontière orientale de la mer Noire et, en 1834, l'occupation momentanée de Silistrie. M. de Nesselrode expliquait ce changement de politique avec une certaine ostentation : « Il n'a tenu qu'à l'empereur de renverser l'empire ottoman, » écrivait-il le 12 février 1830. — C'était peut-être beaucoup dire — mais il ajoutait que l'existence de la Porte, dans les conditions fâcheuses en effet où le traité d'Andrinople venait de la placer, convenait mieux aux intérêts politiques et commerciaux de la Russie que toute combinaison nouvelle. » C'était donc désormais par d'autres méthodes qu'on allait essayer de conjurer les crises de l'Orient. La France en 1840 sembla vouloir entrer dans un ordre d'idées tout à fait singulier et imprévu : en appuyant la rébellion de Méhémet-Ali, c'est-à-dire de l'élément turco-arabe contre l'élément exclusivement turc, elle cherchait à modifier l'Islam par l'Islam lui-même, et, si ce terme n'était pas un peu étrange, nous dirions volontiers qu'elle essayait d'une sorte de traitement homœopathique. Cette tentative ne réussit, comme on sait, qu'à réunir toutes les puissances contre nous au traité de Londres, et il fallut songer à d'autres systèmes. Le traité

de Paris de 1856 et la politique qui en fut la conséquence envisagèrent la question à un autre point de vue : les négociateurs et les hommes d'Etat de cette époque, persuadés de l'efficacité des moyens calmants, poursuivirent un double but ; d'une part, ils voulurent donner satisfaction dans une certaine mesure à l'élément chrétien, en constituant fortement les trois principautés vassales, la Serbie, la Moldavie et la Valachie ; de l'autre, en obtenant de la Porte le *hatti-houmayoum* qui devait être en quelque sorte la Charte protectrice des *Rayas*, ils espérèrent faire pénétrer dans les institutions et surtout dans l'administration de l'empire les principes de la civilisation européenne. Ils poursuivirent la pensée d'amener la Turquie à se régénérer elle-même par des améliorations empruntées aux lois et aux usages des peuples de l'Occident. L'expérience, on ne saurait se le dissimuler, n'a pas été jusqu'à présent favorable à cette solution essentiellement contraire au tempérament des Turcs, mais qui pouvait séduire des esprits dévoués à la cause du progrès. D'un côté, les principautés Moldo-Valaques, contrairement à la volonté des cabinets qui prétendaient les maintenir dans un état de vassalité effective, n'ont cessé d'agir de manière à rendre cette vassalité purement nominale : elles ont constamment dirigé leurs efforts dans le sens de l'accroissement de leurs privilèges, et de succès en succès, elles en sont venues à une indépendance presque complète, obtenant d'abord de la complaisance de l'Europe leur réunion en un seul Etat, puis un prince étranger, puis le titre de Roumanie, puis la conclusion de véritables conventions diplomatiques : le tribut et quelques restrictions sans importance sont maintenant les seuls vestiges de la souveraineté de la Porte. La Serbie a suivi la même voie : les troupes ottomanes ont dû évacuer ses forteresses en 1866, sa constitution intérieure a été établie sans l'assentiment de la Turquie, et, à l'heure où nous écrivons, elle est en guerre ouverte avec le sultan.

Les tentatives de réforme n'ont pas amené de meilleurs résultats. Ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, le *hatti-houmayoum* de 1856 a eu le même sort que le *hatti-chérif* de 1840 : il est demeuré lettre morte dans ses principales dispositions, et il en a été de même des documents analogues que la pression de l'Europe a arrachés au gouvernement turc. Ils n'ont eu d'autre conséquence que d'indigner l'opinion musulmane et, par suite, d'inquiéter vivement les chrétiens. Ces derniers, sachant par expérience que de semblables manifestations, dont rien ne garantit l'efficacité, n'ont pour effet que d'irriter l'élément turc, ne les accueillent, lorsqu'elles se reproduisent, qu'avec une profonde défiance, et l'Europe se trompe si elle croit qu'ils lui en sont reconnaissants. Non pas sans doute que des amé-

liorations soient impossibles, loin de là : nous pensons même, comme on le verra tout à l'heure, qu'elles sont actuellement la seule ressource laissée, quant à présent, à l'Europe et le seul but qu'il soit opportun de poursuivre, mais il est incontestable qu'on n'en a pas encore trouvé la vraie formule et qu'on n'a pas encore su prendre les mesures nécessaires pour qu'elles puissent être réelles et préparer des solutions pour l'avenir.

Nous avons rappelé les divers moyens employés par l'Europe pour résoudre le problème oriental, et nous avons dû reconnaître qu'ils ont tous été impuissants. Après tant d'épreuves différentes, la question se retrouve aujourd'hui presque dans les mêmes termes qu'au lendemain du traité de Kaïnardji. Voyons maintenant s'il est plus facile qu'alors d'en venir à bout. Nous avons, il est vrai, sur nos devanciers l'avantage de savoir par expérience que les procédés employés jusqu'à ce jour sont insuffisants, dangereux ou stériles ; nous savons en outre que nous vivons en un temps qui serre de près les questions et ne se paie pas en général d'atermoïements et de combinaisons provisoires. Si toutefois les événements ont souvent de mystérieuses impatiences et si la face des choses domine alors la confusion des idées, ce sont là des chances exceptionnelles dont l'homme doit tenir compte sans doute, mais il n'en est pas moins tenu d'examiner avant tout, en dehors de ces incidents imprévus, dans quelle mesure les circonstances se prêtent à une conclusion.

III

On ne saurait donc nous demander que de raisonner sur les vraisemblances, les coups de force et d'audace échappent à l'analyse. Or, sous le bénéfice de cette réserve, quand on voit au milieu de quelles ténèbres se débattent les cabinets, est-il possible de croire que le moment d'une solution soit venu pour l'Orient ? Je m'imaginais que le jour où cette solution sera prochaine, elle sera claire ; je crois que les grands ouvriers de l'histoire sont les metteurs en œuvre de vérités évidentes, et qu'ils n'apparaissent pas avant que le temps et les faits aient élucidé les problèmes posés devant les nations.

Si donc nous étudions attentivement la situation présente en Europe et en Turquie, trouverons-nous qu'elle soit claire et que l'instant soit venu pour la diplomatie d'agiter d'une manière décisive les destinées de l'Orient ? Il est assurément permis d'en douter. Nous disons qu'il faut considérer à la fois l'Europe et la Turquie

parce que, dans une affaire de cet ordre, les cabinets n'ont pas à se préoccuper uniquement d'un Etat, mais de tous les autres. On ne discute pas, a dit un illustre ministre anglais, avec celui qui ne comprend pas que le maintien de l'empire ottoman est pour l'Angleterre une question de vie ou de mort; cette opinion peut être exagérée, mais il est plus juste encore de dire qu'on ne discute pas avec quiconque ne comprend pas qu'on ne remanie pas un établissement politique de cette importance, qu'on ne déplace pas un tel ensemble de forces, qu'on ne rompt pas avec une telle série de traditions, sans modifier profondément les positions respectives des puissances et par conséquent sans porter la plus grave atteinte à la construction de l'Europe entière. Mais si l'on envisage isolément la situation de chaque pays, on demeure également convaincu que tous sont, à divers degrés, intéressés pour le moment à ce qu'il ne se produise aucun changement radical en Orient. Si ces événements impliquent naturellement pour les uns des avantages corrélatifs aux pertes des autres, le péril n'en est pas moins évident pour chacun, parce que l'on se trompe souvent sur la valeur des bénéfices que l'on obtient et parce qu'il y a parfois des victoires plus dangereuses que les défaites et assurément moins fructueuses que le *statu quo*. Il est évident d'ailleurs que si les risques ne sont pas tout à fait les mêmes pour les divers cabinets, quatre d'entre eux, dans toutes les hypothèses, n'auraient qu'à perdre à des bouleversements en Europe : ce sont la France, l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie. Quant à l'Allemagne et surtout à la Russie qui, en effet, pourraient y gagner, d'une part, le succès même serait de nature à les engager dans des complications redoutables; de l'autre, la crise les placerait certainement en présence de chances fort sérieuses et dont les incertitudes ne sauraient laisser indifférents les hommes d'Etat de Berlin et de Saint-Petersbourg.

Depuis la guerre à jamais néfaste de 1870, la France se recueille et elle travaille, mais non pas assurément dans le but d'être agressive; instruit par une expérience douloureuse, le sentiment général de la nation est absolument contraire à toute aventure de revanche et de domination en Europe. Mais si de telles ambitions nous sont étrangères, nous n'en devons pas moins souhaiter de retrouver dans l'équilibre général la position qui nous appartient et qui, loin de nuire à personne, est de plus en plus nécessaire à l'ordre politique du continent et même aux intérêts bien entendus de l'Allemagne. Or toute agitation extérieure ne pourrait que nous être nuisible puisqu'elle viendrait interrompre ou troubler notre réorganisation pacifique. D'un autre côté, ou nous nous trouverions mêlés à ces événements, c'est-à-dire lancés dans les entreprises

les plus périlleuses, ou nous résisterions à tout entraînement, et alors tout se ferait sans nous, contre nous peut-être en Orient. Nous n'avons pas à insister sur ce point qui n'a pas besoin de démonstration, mais nous croyons devoir ajouter qu'indépendamment de nos propres intérêts, et en nous plaçant au seul point de vue du reste de l'Europe, les autres puissances n'auraient aucun avantage à nous trouver en dehors de la question. Ce n'est jamais en vain qu'un grand pays comme la France n'a point sa part légitime d'influence dans les combinaisons du continent.

L'Autriche ne désire pas moins que la France le maintien de la tranquillité en Orient. Elle serait placée en effet, si les choses prenaient une tournure décisive et si le démembrement de l'empire turc devenait imminent, dans une funeste alternative : ou elle laisserait soit la Russie, soit les principautés slaves se constituer sur ses frontières méridionales et former des centres d'attraction fort dangereux pour ses populations dalmates, tchèques, croates, slaves et ruthènes; ou elle prendrait part dans la répartition des territoires et se verrait conduite à s'emparer de la Bosnie et de l'Herzégovine. Or cette conquête, qui augmenterait dans des proportions sensibles la force de l'élément slave dans la monarchie des Habsbourg-Lorrains, aurait pour conséquence forcée la rupture du dualisme sur lequel repose la constitution de l'Empire. Déjà il est difficile de comprendre que les Magyars, si peu nombreux en proportion des autres groupes, puissent avoir obtenu de représenter politiquement la moitié de la monarchie et d'exercer une influence aujourd'hui prépondérante dans ses conseils. Les Tchèques de Bohême et les Slaves du Sud ont, à plusieurs reprises, témoigné le peu de sympathie que leur inspire un état de choses qui répond si incomplètement à la réalité ethnographique, et ils ont laissé voir le désir d'obtenir pour leurs groupes, presque aussi nombreux que la Trans-Leithanie, des institutions particulières et une part de souveraineté locale correspondante à leur importance numérique. Le dualisme ne se soutiendrait pas longtemps, si l'annexion de nouveaux Etats slaves donnait une force inattendue, et, il faut bien le dire, une raison irréfutable aux partisans de la formation d'un troisième groupe. Il faudrait donc ou se lancer dans une lutte intestine bien malaisée à soutenir, ou essayer d'un second compromis et constituer, s'il est permis d'employer ce terme, un *trialisme* impossible formé des Allemands, des Magyars et des Slaves, ou enfin se livrer à la pénible élaboration d'une confédération dont la vitalité serait douteuse et dont tout au moins les modes seraient inconnus. Qui n'aperçoit sur-le-champ le péril de combinaisons aussi compliquées, aussi fâcheuses pour les Magyars dont l'influence dominante serait

sensiblement réduite, et pour les Allemands qui, subissant une nouvelle diminution dans la répartition des forces de l'Empire, pourraient être entraînés vers les peuples de même race et de même langue groupés sous le sceptre des Hohenzollern. Le cabinet de Vienne-Pesth doit donc redouter, dans une crise orientale, aussi bien les avantages que s'assureraient d'autres puissances que les accroissements fallacieux auxquels il serait contraint de se résoudre.

Que les intérêts de l'Angleterre soient liés au maintien de l'empire turc, c'est un point sur lequel les hommes d'Etat britanniques n'ont jamais varié, quels que fussent d'autre part leurs dissentiments. L'immense trafic du Royaume-Uni avec l'Orient, ses communications avec l'Inde, ne sauraient s'accommoder qu'avec beaucoup de peine de toute modification du *statu quo*. La destruction de la Turquie serait, sous quelque forme adoucie qu'elle vint à se produire, le signal d'une formidable expansion de la race slave dans le Levant ; quelles que fussent les combinaisons territoriales et politiques qui en seraient le résultat, l'Impératrice des Indes ne saurait voir sans une profonde inquiétude une influence supérieure à la sienne s'exercer sur les régions et sur les mers qui, d'un côté, dominant l'est de l'Europe, et, de l'autre, commandent l'Asie centrale. Constantinople est une clé, comme l'a dit Napoléon I^{er}, et cette clé ouvre plus d'une serrure : elle donne accès en Asie, dans la mer Noire, dans la Méditerranée, c'est-à-dire sur les principaux espaces ouverts à l'activité britannique, et le jour où cette clé serait entre des mains hostiles et vigoureuses, qui sait les étonnantes clôtures qu'elle pourrait déterminer ? Assurément la décision financière qui a mis l'Angleterre en possession du passage de l'Isthme de Suez a diminué l'intensité du péril ; sans doute encore les principes de liberté commerciale qui tendent de plus en plus à prévaloir dans les pays civilisés rendraient moins grave un nouvel état de choses ; il n'en est pas moins vrai que l'Angleterre se trouverait courir des chances fort dangereuses par un tel changement, et, en tout cas, dépendre désormais d'une puissance dont les proportions seraient inconnues, et le bon vouloir incertain. Aussi le sentiment britannique n'accepterait-il passans lutte une semblable situation, et c'est ce qui explique ce qu'on appelle les sympathies turques de l'Angleterre. Ce n'est pas que la Grande-Bretagne aime la Turquie, mais en la protégeant, elle se défend elle-même. Elle obéit à l'instinct de sa propre conservation et pour chacun de nous, en définitive, il n'y a rien de plus sacré.

L'Italie, nouvelle venue dans le concert des grands Etats de l'Europe, n'a pas encore eu le temps de fixer bien nettement son rôle dans les affaires orientales ; mais elle a déjà, à un trop haut de-

gré, le sentiment des intérêts commerciaux qu'elle est en mesure de développer dans le Levant pour voir avec indifférence une agitation qui les paralyse et la perspective de changements qui pourraient leur nuire. Le *statu quo* lui permet de jeter les bases d'une fortune considérable dans un pays où ses nationaux sont extrêmement nombreux, où sa langue est très-répandue, et où elle peut s'attendre à trouver des débouchés faciles et libres pour son industrie. Dans un autre ordre d'idées, il est certain qu'une crise dans laquelle tous les grands États de l'Europe se trouveraient plus ou moins engagés l'obligerait à augmenter ses armements, et, par suite, à accroître des dépenses déjà très-lourdes, quant à présent, et qu'elle serait bien vite hors d'état de supporter.

Restent l'Allemagne et la Russie. Au premier abord, il semble que l'une, solidement assise au centre du continent, éloignée du théâtre de la guerre, indifférente de tout temps aux luttes qui ont agité le Levant, peut assister sans inquiétudes à des orages qui ne la toucheraient qu'indirectement, et peut être même qu'elle aurait chance d'en tirer parti. Mais quand on examine les choses de plus près, on voit qu'elle se trouverait placée en face de redoutables hypothèses, si l'empire ottoman venait à s'effondrer. L'expansion du Panslavisme ne saurait être envisagée de sang-froid à Berlin, et le jour où le Germanisme, que représente la politique de M. de Bismark, serait placé par les événements en face d'un gigantesque empire slave, le jour où, sur les flancs de l'Allemagne, un colosse formidable s'étendrait de la Baltique à la mer de Marmara, la liberté de ses mouvements et sa prépondérance européenne seraient singulièrement compromises. La dislocation de l'Autriche-Hongrie qui en deviendrait la conséquence ne formerait après tout qu'une médiocre compensation à un tel péril : l'absorption des provinces allemandes de la monarchie des Habsbourg dans un empire qui n'a pas encore obtenu sa complète cohésion serait peut-être plus embarrassante qu'utile et nuirait plus à l'unité impériale qu'elle ne pourrait la servir ; plus un Etat s'étend au-delà de certaines limites, plus il augmente ses chances de démembrement, surtout lorsqu'un rival énorme pèse sur ses frontières, et nous doutons que la réunion plus ou moins sincère et toujours difficile à effectuer de provinces peu étendues et médiocrement fidèles puisse contre-balancer utilement pour l'Allemagne les inconvénients sans nombre qui résulteraient pour elle de la réunion des pays slaves sous le sceptre ou du moins sous la direction du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il s'en suivrait pour elle inévitablement un état de malaise auquel elle ne pourrait échapper qu'en se développant au nord et en cherchant dans l'annexion des provinces Baltiques ou d'autres pays maritimes, un avantage

susceptible d'atténuer les conséquences des révolutions de l'Orient. Mais assurément ces annexions n'auraient pas lieu sans de terribles luttes qui lui coûteraient les plus rudes sacrifices et qui risqueraient de lui faire perdre, en cas de revers au milieu des complications européennes qui ne manqueraient pas d'en sortir, les avantages péniblement acquis par tant de travail et de victoires. On ne peut supposer que des hommes d'Etat tels que ceux qui dirigent le cabinet de Berlin se lancent volontiers dans une pareille aventure et que l'Allemagne, certaine d'être en ce moment la première puissance du continent, se crée, de gaieté de cœur, une rivale sur sa frontière de l'Est. C'est alors que les sympathies, les alliances antérieures, les affections de famille le céderaient bien vite à l'antagonisme des intérêts : pour cimenter l'union des diverses parties de l'empire et assurer les résultats de ses succès militaires, la tranquillité générale est essentiellement nécessaire à l'Allemagne, et elle n'aura obtenu en réalité que des triomphes de vanité fort éphémères si elle n'acquiert une prospérité intérieure, capable de défier les retours de la fortune : ce n'est pas le tout de conquérir des milliards, l'œuvre la plus difficile et la plus nécessaire est de se mettre en état de les produire soi-même, et l'on n'en arrive là que par la paix.

Quant à la Russie, le moment est-il venu pour elle de pousser les choses à fond en Orient? C'est là un point très-douteux, et elle paraît souvent avoir hésité devant cette hypothèse, bien qu'elle n'ait jamais cessé de la provoquer. Dans la série des Traités qu'elle a conclus avec la Porte à la suite de campagnes heureuses, elle ne s'est assurée que des avantages fort mesurés, et elle a plutôt cherché jusqu'ici à prendre une influence prépondérante dans les conseils de la Porte qu'à s'annexer des territoires. Elle n'a obtenu en définitive, après tant de guerres et pendant un siècle, que la Crimée et la Bessarabie : depuis le traité de Bucharest (1812) le Pruth est demeuré la limite des deux empires, et c'est plutôt dans le sens des conquêtes morales que la Russie a fait de sérieux progrès. Cette attitude assez singulière de la part d'une puissance ambitieuse ne semble-t-elle pas indiquer que sa passion n'est pas aussi vive qu'on le croit en Europe, et que le cabinet de Saint-Pétersbourg se rend assez bien compte des difficultés qu'il rencontrerait dans une lutte définitive. Il saurait vaincre sans doute, mais comment s'y prendrait-il pour user de la victoire? Ses triomphes d'ailleurs n'ont pas toujours été aussi complets qu'on se l'imagine : pour n'en citer qu'un exemple, lorsque le czar Nicolas est arrivé jusqu'à Andrinople, ses troupes n'y sont parvenues qu'épuisées, hors d'état d'aller plus loin, et il s'est empressé de conclure une paix non moins nécessaire au vainqueur qu'au vaincu : les terreurs de la

Porte ont permis alors à la Russie de sortir d'une position fort scabreuse, et il lui eût été fort difficile, si le Divan eût résisté, de tirer parti de ses succès. Aujourd'hui la guerre lui serait sans doute moins périlleuse, en supposant toutefois qu'elle pût trouver pour la poursuivre longuement les ressources financières qui lui manquent, et, s'il paraît hors de doute qu'elle remporterait au début de grands avantages, elle aurait après tout à continuer une campagne fort coûteuse, à briser la résistance des populations musulmanes exaspérées et elle perdrait certainement beaucoup de monde et beaucoup d'argent avant d'arriver aux alentours de Constantinople : elle rencontrerait en effet, à coup sûr, devant elle non-seulement les Turcs, mais des renforts venus d'Angleterre, et de plus les flottes et les troupes de la Grande-Bretagne pourraient fort bien couvrir la capitale de telle sorte qu'elle ne parviendrait pas à y pénétrer. Voilà pour le présent et ce serait déjà une grosse aventure ; mais admettons même que sa conquête fût complète, il lui resterait à l'organiser avec des éléments hostiles, à combattre les aspirations des Slaves du sud à l'indépendance, les défiances que déjà elle leur inspire, et, ce qui serait bien plus grave, à subir les conséquences de sa victoire. Il n'y a guère à penser que l'Allemagne supporterait patiemment le voisinage d'un empire aussi vaste : la Russie perdrait peut-être d'un côté ce qu'elle gagnerait de l'autre et la mer Noire lui coûterait la mer Baltique. Je ne sais pas si, à tout prendre, l'Allemagne et la Russie tireraient grand profit de cet échange : elles auraient créé le panslavisme, c'est-à-dire une force énorme, mystérieuse, que les czars pourraient bien ne pas toujours diriger à leur gré, et que les empereurs allemands devraient s'attacher à contenir. Serait-il possible en outre à la Russie de conserver sous un même sceptre d'aussi vastes territoires ? Gouverner Constantinople de Saint-Pétersbourg n'est pas chose facile et ne serait-il pas vraisemblable que les Slaves du sud devinssent bientôt les plus rudes ennemis des Slaves du nord ? Si la communauté de race et la reconnaissance du bienfait ne suffisent même pas, comme on l'a vu, à créer de durables alliances, parviendraient-elles à fonder l'union politique de pays séparés les uns des autres par d'aussi grands espaces ? La Russie comprend tout cela, et c'est pourquoi elle n'a été de l'avant jusqu'ici qu'avec beaucoup d'incertitude, cherchant plutôt à accroître son influence qu'à conquérir et à s'assimiler les populations qu'à les absorber. Elle veut bien, pour se réserver les chances de l'avenir, fatiguer, user, épuiser le pays qu'elle croit malade, mais elle ne se sent pas encore en état de frapper le coup suprême, et si elle a parfois étonné le monde par sa modération, c'est qu'il lui eût été, en maintes circonstances, fort malaisé de s'en départir.

IV

Il résulte de ce qui précède que les différents cabinets de l'Europe ont respectivement les motifs les plus sérieux de ne point désirer de crise en Orient et que le bon sens leur conseille de faire tous leurs efforts pour ajourner une solution. Si nous envisageons maintenant la situation intérieure de la Turquie d'Europe, la seule qui soit en cause, nous verrons qu'indépendamment d'une conquête brutale, qui est toujours possible, aucune combinaison radicale n'est admissible à l'heure qu'il est. Que pourrait-on rêver en effet? Un royaume chrétien unique, des principautés indépendantes soit isolées, soit réunies en confédération, l'annexion de certaines provinces à des Etats voisins. Mais lorsqu'on analyse de près ces hypothèses, lorsqu'abandonnant les systèmes préconçus, on en étudie le fort et le faible, on aperçoit vite le peu de valeur pratique des unes et le danger que susciteraient les autres.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu de démontrer l'impossibilité absolue de la création d'un seul empire chrétien qui s'étendrait du Danube à la Propontide et de l'Adriatique au Pont-Euxin. Sans doute, les Turcs ont su le rassembler et le possèdent encore, mais c'est parce qu'ils étaient, sinon les plus nombreux car il y a en résumé peu de vrais Turcs en Europe, du moins les plus intelligents, les plus forts, et capables surtout d'administrer, brutalement sans doute et d'une façon en tous cas rudimentaire, mais enfin avec une indiscutable supériorité. Si l'un des peuples répandus sur ce vaste territoire, Slaves, Grecs, Albanais, Roumains, Bulgares, Arméniens, était capable d'en faire autant, il n'y aurait plus de question orientale : l'épée trancherait le nœud gardien. Lorsqu'on peut tuer le sphinx, il n'y a plus à se préoccuper de l'énigme et un nouvel empire d'Orient serait fait demain. Il n'en est pas ainsi : aucune de ces races n'est en situation de dominer les autres qui opposeraient la plus vive résistance à son hégémonie, et en dehors des Turcs, il n'y a point de maître unique possible dans la péninsule des Balkans.

Le système de principautés indépendantes est beaucoup plus séduisant. L'Europe a pu l'appliquer pour la Serbie et les deux principautés roumaines ; mais d'une part la Moldavie et la Valachie avaient joui de temps immémorial de certaines immunités : elles avaient toujours eu des princes séparés, et quelque grande que fût dans leurs affaires l'influence de la Porte, depuis le jour où leurs princes nationaux découragés avaient accepté la suzeraineté ottomane, jamais, même au temps des hospodars-phanariotes, elles n'avaient été assimilées aux sujets directs du sultan. D'autre part la

Serbie, si elle avait été pendant plusieurs siècles une simple province de l'Empire, était de longue date en possession de certains privilèges autonomes lorsqu'en 1804 Kara-George commença dans ses montagnes la lutte dont les résultats définitifs ne furent acquis en réalité qu'en 1830, à l'époque où Milosch reçut son Bérat d'investiture. Des efforts si persévérants, un fait accompli d'une importance aussi considérable ne pouvaient être méconnus ni par le gouvernement turc ni par les cabinets européens, et c'est pourquoi, en 1856, les puissances, au Congrès de Paris, consacrèrent un état de choses qui, depuis cinquante-deux ans, sous forme d'insurrection ou d'administration régulière, s'imposait à la politique générale de l'Orient. D'ailleurs, en Moldo-Valachie, il n'y avait point de Turcs, et en Serbie les musulmans ne formaient qu'une faible minorité : on se trouvait en présence de populations homogènes, susceptibles de se gouverner elles-mêmes : en laissant aux Roumains le droit de choisir leurs princes, en l'accordant aux Serbes, en donnant un développement plus considérable à leurs privilèges, la Porte ne faisait pour ainsi dire qu'améliorer, que définir une situation préétablie. Ces provinces sont en-outr fort éloignées du centre, la Moldavie et la Valachie étant situées au-delà du Danube et la Serbie isolée du reste de l'Empire par les hautes montagnes de son territoire. Tels ont été les motifs spéciaux qui, indépendamment des sympathies manifestées à ces Principautés dans les traités de Kaïnardji, de Yassi, de Bucharest et d'Ackerman, ont permis à la Porte, sans nuire à son intégrité, de constituer la vassalité roumaine et serbe. La démonstration serait surabondante pour le Monténégro, état indépendant, d'abord gouverné par ses évêques ou *vladiques*, récemment sécularisé, mais qui n'a jamais reconnu la suzeraineté de la Porte et par conséquent, quelles qu'aient été, quelles que soient encore les prétentions du Divan, n'a jamais fait partie intégrante de l'empire.

Il n'en est pas de même des provinces qu'il serait question aujourd'hui de transformer en principautés. Elles forment en réalité la monarchie ottomane elle-même en Europe, et l'on ne saurait les en détacher sans porter à cette monarchie la plus irrémédiable atteinte. La Bosnie, il est vrai, a été longtemps soumise à la tyrannie féodale des beys de race slave convertis à l'Islamisme ; mais ce gouvernement aristocratique, exercé par des musulmans et heureusement aboli depuis 1850, ne constituait aucune indépendance et aucun privilège pour les populations auxquelles, au contraire, il était plus odieux encore que l'administration de Constantinople, et la Bosnie, placée sous le joug de seigneurs mahométans, ne s'en trouvait pas moins absolument incorporée à l'empire turc. Quant

aux autres provinces, elles ont toujours été directement soumises à la puissante centralisation de la Porte.

Il faut, en outre, reconnaître que si en Bosnie, en Herzégovine, en Bulgarie, en Epire, en Thessalie et en Macédoine, la population chrétienne est fort considérable, elle est mêlée à des groupes très-nombreux de population musulmane. Sur le territoire qu'on est convenu d'appeler Bulgarie (bien que ce terme ne réponde à aucune classification administrative), et qui forme avec quelques annexes en Macédoine les vilayets d'Andrinople et du Danube, près de la moitié de la population totale est musulmane : en Herzégovine un tiers, en Bosnie les deux cinquièmes des habitants sont ou des Turcs ou des Slaves descendants de renégats, et les villages de religion différente sont tellement enchevêtrés les uns dans les autres, les intérêts sont à ce point mêlés qu'il serait presque impossible de désarticuler ces divers groupes et de procéder par l'élimination des musulmans comme on a pu le faire en Serbie pour des quantités insignifiantes. Il serait donc nécessaire de les laisser dans le pays, et leur caractère ne permet point d'admettre qu'ils accepteraient aisément soit le joug, soit même l'égalité civile; de plus, il ne faut pas oublier qu'ils sont propriétaires du sol, tous armés et habitués au service militaire. D'autre part, le peu d'intelligence et d'énergie des chrétiens ne laissant pas supposer qu'ils fussent capables de dominer à leur tour leurs anciens oppresseurs, il faut en conclure que les nouveaux Etats ne parviendraient pas à s'organiser sans des convulsions intérieures dont il est impossible de prévoir l'issue et la durée.

Il est d'ailleurs extrêmement douteux que ces provinces soient en possession d'un personnel, même médiocre, de gouvernement. En dehors de quelques magistrats communaux, pour la plupart d'une incapacité notoire, et de rares traditions locales tout à fait insuffisantes pour une administration d'ensemble, elles n'ont en elles-mêmes aucun des éléments nécessaires à leur organisation politique. S'il existe en Bulgarie un certain nombre d'avocats, de professeurs et de popes élevés dans les gymnases russes et plus familiers avec les idées abstraites, les procédés de conspiration et les formules déclamatoires qu'avec la pratique des affaires, les raïas n'ont en réalité ni instruction, ni initiative. Accoutumés par une longue servitude à ne point penser ni agir, courbés sous le niveau de la plus dégradante égalité, ne connaissant pas le maniement des armes, puisque les chrétiens ont reçu de la Porte le fallacieux bienfait de ne pouvoir être soldats, étrangers à tous les rouages du gouvernement, ils forment une multitude d'individualités impuissantes qui, à un moment donné, peuvent être poussées à l'insurrection par l'excès de

la souffrance, mais qui sont incapables d'administrer leur pays. L'indépendance complète paraît donc une solution fort prématurée, et il est à peine besoin d'ajouter que le système compliqué d'une confédération serait plus impraticable encore. Les antipathies réciproques des races, leur degré de civilisation si imparfait, leur inexpérience absolue rendraient à coup sûr cette expérience extrêmement périlleuse, et l'Europe, si elle était d'humeur à la tenter, pourrait provoquer une série d'incidents qui démentiraient ses espérances.

La théorie des annexions partielles semble d'abord moins chimérique et bien des gens sont d'avis d'attribuer la Bosnie à l'Etat Serbe, l'Herzégovine au Monténégro, l'Epire et la Thessalie à la Grèce. Pour ces dernières provinces il n'existe pas en effet d'impossibilité matérielle, mais il ne faut pas se dissimuler que leur réunion au royaume hellénique amènerait immédiatement le démembrement de l'empire et par suite provoquerait en Orient et dans toute l'Europe les troubles que tous les cabinets doivent avoir à cœur de prévenir. De plus, cette combinaison ne s'applique pas à la Bulgarie qui ne peut être annexée à aucun état voisin. Les objections que nous avons rappelées tout à l'heure sur le mélange des populations subsistent d'ailleurs dans cette hypothèse : la Serbie, en absorbant les Bosniaques, et le Monténégro, en devenant maître de l'Herzégovine, se trouveraient en face d'une multitude de musulmans, propriétaires, armés, dominateurs, et dont l'inévitable intervention en toute circonstance jetterait le désordre dans leurs propres gouvernements. Enfin, et quelle que soit la force des considérations qui précèdent, celle-ci, que nous avons déjà indiquée plus haut, est plus sérieuse encore : jamais l'Autriche, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, ne pourrait souffrir la formation sur sa frontière d'un foyer d'agitation slave aussi vaste, qui rayonnerait de Belgrade et de Cettingne sur ses provinces croates et dalmates, et rendrait de plus en plus difficile le maintien du dualisme austro-hongrois. Le système des annexions représenterait donc, s'il ne réussissait pas, le désordre à l'état permanent, et s'il amenait de bons résultats, ce qui est plus que douteux dans un pays où la puissance réelle est aux mains des musulmans, il deviendrait une expansion des races slaves du sud que les cabinets de Vienne et de Saint-Petersbourg, chacun à son point de vue, ne manqueraient pas de voir avec une profonde inquiétude et de combattre avec la dernière énergie.

V

A chaque pas que l'on essaie de faire dans ces questions ardues, on se trouve donc arrêté par des obstacles qui frappent très-peu sans doute le public européen, accoutumé, à juger les choses pour ainsi dire à vol d'oiseau, mais qui s'imposent à la diplomatie. Nous n'en avons indiqué qu'un petit nombre pour ne pas fatiguer le lecteur, mais si nous avons voulu descendre dans le détail, étudier, par exemple, les répugnances mutuelles des orthodoxes et des catholiques en Bosnie et en Herzégovine, rappeler sur les frontières du Monténégro l'inextricable enchevêtrement des tribus musulmanes et chrétiennes, montrer les antipathies des Grecs et de l'exarchat bulgare, déterminer le caractère féodal de la société bosniaque où les libertés locales ne peuvent profiter qu'au musulman, on serait étonné de voir à quel point cette indépendance ou ces annexions qu'on préconise de loin sont difficiles à réaliser. Bien loin de trouver alors la diplomatie trop lente, on serait tenté de lui demander de multiplier ses études et ses méditations; on regretterait que les événements la pressent aujourd'hui et l'obligent à prendre des résolutions, lorsque l'état de l'Europe non moins que la situation des provinces turques, l'intérêt général du monde et les intérêts locaux des populations, exigeraient au contraire des ajournements qui éteindraient de regrettables illusions tout en laissant subsister de légitimes espérances.

Quoi qu'il en soit, il est clair qu'il n'en est pas ainsi, que le problème oriental est impérieux à un tel degré en ce moment que l'Europe doit s'en préoccuper immédiatement, et si elle n'est pas obligée de le résoudre, du moins doit-elle prendre des mesures pour empêcher que des solutions violentes ne mettent subitement en péril son repos et son équilibre. Plusieurs cabinets essaient d'y parvenir avec la plus louable sollicitude, mais il faut reconnaître qu'on n'a pas encore proposé de plan qui semble réunir tous les suffrages. La principale combinaison qui ait été mise sur le tapis se résume dans le mot « d'autonomie administrative pour les provinces de Bosnie, d'Herzégovine et de Bulgarie, » et c'est évidemment dans cet ordre d'idée que va se placer l'Europe pour éviter le développement de la crise. Mais ici encore, comme partout, des obstacles se dressent devant les négociateurs, et il se pourrait que cette pensée, contrairement au désir de ceux qui l'ont acceptée, ne parvint qu'à aigrir encore les dissentiments que l'on redoute. Jusqu'à ce jour en effet, ce mot, prématurément lancé peut-être, est demeuré

vague, et il paraît interprété d'une façon différente par les divers gouvernements. Tandis qu'il signifie uniquement pour les uns un ensemble d'améliorations progressives, un contrôle sérieux, des institutions locales conçues de manière à satisfaire les vœux respectables de populations qui souffrent, mais sans altérer la souveraineté ottomane telle qu'elle a été définie par le traité de Paris, les autres affectent de comprendre sous ce terme une indépendance voisine de celle dont jouissent les principautés serbe et roumaine. Il y a, dans cette différente explication, deux conceptions tout à fait opposées de la situation orientale, et peut-être même une question de paix ou de guerre.

Mais, dira-t-on, l'intérêt des chrétiens domine tout le reste et le devoir sacré de l'Europe est d'en prendre la sauvegarde. A Dieu ne plaise que nous méconnaissions les obligations qui incombent à la civilisation chrétienne en cette grave conjoncture ! Il faut s'entendre toutefois, et être bien certain, avant de provoquer d'aussi considérables modifications politiques, qu'elles assurent réellement le bonheur et la liberté de nos coreligionnaires. En ce qui concerne les catholiques, si l'on réfléchit à leur petit nombre dans les provinces en cause et aux sentiments d'intolérante hostilité dont les orthodoxes sont animés à leur égard, il est très-douteux qu'ils aient à gagner au change et que leur indépendance ne soit pas plus menacée par les schismatiques que par les musulmans. Quant aux orthodoxes, il faut savoir si c'est en vérité les servir que de les placer au milieu de difficultés administratives et politiques qu'ils ne semblent pas capables de surmonter, de les engager peut-être dans une complète anarchie et de les jeter pour ainsi dire au devant d'une inévitable conquête. Quand on nous sollicite de jouer sur cette carte la paix de l'Europe, il nous est permis de nous demander si nous en avons le droit, si l'avantage des chrétiens est tellement incontestable qu'il justifie le risque de l'aventure, et si les chances de succès sont équivalentes au sacrifice.

Nous n'avons pas, on le comprend, de solution à proposer ; les cabinets intéressés sont seuls compétents pour cette tâche : nous savons cependant qu'il y a certainement des améliorations sensibles à introduire dans l'état général des choses, et nous espérons que la diplomatie trouvera une combinaison conciliante. Il faudra que la Porte se résigne à des changements qui, en satisfaisant les chrétiens, aideront à leurs progrès, rendront impossible le renouvellement des scènes odieuses qui ont indigné le monde civilisé et seront cette fois garantis d'une manière effective. Ce dernier point, sur lequel on ne saurait trop insister, est la condition *sine qua non* de l'arrangement à conclure. Il est permis de regretter que, depuis un an, les

six puissances, collectivement maîtresses des négociations, n'aient pu imposer aux Turcs des combinaisons conçues en ce sens : elles eussent ainsi prévenu les agitations dont nous sommes témoins et surtout évité que la Russie, lassée de tant d'incertitudes et poussée en avant par le fanatisme slave, ait pris, comme elle vient de le faire, le premier rang dans la direction des affaires orientales. Il est temps toutefois encore, pour les puissances, de faire une œuvre d'apaisement, et la nécessité d'une entente nous paraît s'imposer de plus en plus à la situation générale. Il est possible sans doute que la guerre éclate, mais nous sommes persuadés qu'elle ne profitera à personne, qu'en ce moment le problème ne doit pas être résolu, et que, par un accord immédiat fondé sur des concessions mutuelles, inspiré par un véritable sentiment des intérêts de l'Europe entière et des besoins urgents de la population chrétienne d'Orient, on peut vaincre les résistances de la Porte et atténuer les prétentions de la Russie. Éviter une lutte formidable tout en assurant aux chrétiens, sous la surveillance des cabinets, une somme de liberté, de bien-être et de sécurité que la raison exige et que leurs récentes souffrances leur ont donné le droit d'obtenir, tel est le devoir de la diplomatie : elle est encore en mesure de l'accomplir, et, si elle réussit dans ce grand ouvrage, elle aura certainement rendu au monde un des plus signalés services dont l'histoire ait gardé le souvenir.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

ET

LA REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS

Le suffrage universel est-il compatible avec une société régulière? La souveraineté de la justice et du droit, sans laquelle une société ne serait qu'une affreuse confusion, peut-elle se flatter de s'accorder toujours avec la souveraineté du nombre, dont le suffrage universel est l'instrument? Et s'il y a partage, laquelle de ces deux souverainetés devra céder devant l'autre? C'est le problème obscur et pressant, c'est la suprême question qui pèse sur notre temps. Le suffrage universel a cessé d'être une puissance contestée; il est plus qu'une loi, il est devenu une habitude et un préjugé; personne ne parle de l'abolir; à ceux-là mêmes qui lui refusent leur foi, il imprime une crainte superstitieuse: de telle sorte que sentant habiter en elle cet hôte capricieux, destructeur et nécessaire, la société est souvent tentée de se dire avec découragement qu'elle ne peut vivre ni sans lui ni avec lui.

L'insupportable incertitude où le suffrage universel met les destinées et l'esprit de la France, ne tient pas absolument à une forme de gouvernement; il renferme en lui, dans ses conditions présentes, un inconnu plein de ténèbres, qui, sous tous les régimes, sèmerait l'effroi. Ce qu'il est possible d'affirmer, ce que la philosophie et l'histoire démontrent avec évidence, c'est que, menaçant même sous une monarchie héréditaire dont il contredirait de sa mobilité le principe de perpétuité, le suffrage universel est irrésistible, peut-être mortel dans une république qu'il est occupé à créer sans cesse, tirant du néant tous les pouvoirs publics pour les y replonger bien

vite, faisant et refaisant toute chose à sa confuse et changeante image.

Etudier le suffrage universel, rechercher consciencieusement comment il pourrait s'ajuster aux lois supérieures de la société, ce n'est donc pas faire œuvre de parti; ce serait bien plutôt servir la République, puisque, si la République doit mourir encore une fois, elle mourra du suffrage universel, des maux qu'il aura fait souffrir ou des maux qu'il aura fait craindre.

I

Dans la plupart des républiques démocratiques qui ont pu durer, la plus efficace ressource contre l'abus de l'élection a été la décentralisation qui n'est autre que la société se gérant et se gardant elle-même. La vie répandue à flots dans toute la circonférence détourne et amortit les tempêtes qui s'amasseraient au centre; les points d'arrêt et les points d'appui, qui se dressent de tous côtés, retiennent l'Etat sur ses pentes; ils l'empêchent de tomber à droite ou à gauche, selon le vent qui souffle, comme un grand corps que sa masse entraîne.

Observez la structure intérieure de la République américaine; observez-la, en vous reportant à quelques années en arrière, avant les désordres qu'a jetés ou développés dans son sein une guerre moitié civile, moitié servile. L'Etat n'y était pas né encore que déjà la commune, puis le comté y avaient reçu leur plein développement; ils se suffisaient à eux-mêmes; ils avaient entrelacé et enraciné à une telle profondeur leurs intérêts, leurs droits et leurs forces que l'Etat, survenant par-dessus avec ses prétentions et ses révolutions, ne les atteindrait pas. Le temps a peine à effacer la marque salutaire de cette constitution primitive : aux Etats-Unis, la tradition des Etats l'emporte toujours sur l'idée abstraite de l'Etat; avant d'être membre de l'Union, l'homme est le citoyen de sa province. Lorsqu'éclata, il y a quinze ans, la terrible guerre de la sécession, il y avait beaucoup de braves gens qui hésitaient sur le parti à prendre : le plus brave de tous, le général Lee, noble mélange du patriarche et du chevalier, avait des doutes sur l'équité de la cause de ces Etats du Sud dont il allait être le héros; il ne l'embrassa pas moins à l'heure du péril, parce que dans son cœur, comme dans sa conscience, la Virginie avait parlé, et que sa petite patrie primait la grande.

Dans une nation ainsi constituée, où la résistance est à tous les degrés, le va-et-vient des élections périodiques a moins de périls

qu'ailleurs, elles agissent dans un cercle plus circonscrit; les inévitables perturbations qu'elles amènent se passent à fleur de terre, elles n'entrent pas avant dans la vie du pays. Ce n'est pas la société qui est remuée de fond en comble; c'est la décoration qui change, c'est le gouvernement qui fait peau neuve. A proportion même qu'elle réduit à moins d'objets les attributions des pouvoirs exécutif et législatif, l'effet de la décentralisation est, en quelque sorte, de retirer de la circulation électorale tous les intérêts supérieurs de la société : elle les protège au domicile de chacun, elle les tient dans une région inaccessible, à l'abri des hasards du scrutin, en dehors de ce que Bossuet appelle quelque part les bizarreries cruelles de la multitude.

Et ce qui est vrai des élections elles-mêmes l'est également de la politique qui en est la suite. Là où toutes les destinées d'un pays ne sont pas ramassées au centre, les luttes dont le pouvoir est le prix peuvent gronder en haut, *sur la plate-forme*, comme on dit en Amérique; le reste de l'édifice demeure plongé dans le calme; il semble ignorer les coups de vent et les violentes agitations qui battent son faite. A la fin de la guerre de la sécession dont nous rappelions tout à l'heure le souvenir, tout avait l'air en combustion aux Etats-Unis : le président Andrew Johnston et le Congrès étaient aux prises; ils échangeaient les gros mots, les voies de fait, les accusations capitales; pendant ce temps-là, la grande société américaine, perdue dans son immensité, vaquait paisiblement à ses affaires; elle chargeait ses vaisseaux, fouillait le sol, peuplait le désert, assistant avec un visage indifférent, presque moqueur, à la bruyante querelle que la prochaine échéance électorale dissipait comme un peu de poussière.

C'est grâce aux mêmes contre-poids que la plus vieille république de la chrétienté, la Suisse, a pu se soutenir durant tant de siècles; elle aussi, elle avait mis la stabilité dans ses fondations. La décentralisation y avait même été poussée plus loin qu'aux Etats-Unis, jusqu'à une sorte d'indépendance des communautés particulières à l'égard du pouvoir central qui n'avait droit d'intervenir que pour l'exécution des lois générales; douée d'une véritable autonomie, maîtresse de ses réglemens et de son administration, pourvoyant elle-même à ses écoles, aux frais de son culte, à l'assistance de ses pauvres, à sa police, à ses chemins, en possession de domaines patrimoniaux dont elle faisait jouir tous ses habitants, la commune était la source profonde et pure où s'alimentait la liberté de la république helvétique ¹.

¹ Dans une très-curieuse étude sur *la Propriété primitive et les Allmends en*

Mais en France, avons-nous besoin de le dire, les conditions de la société sont toutes différentes; son développement historique et politique a été tout autre: selon une ingénieuse comparaison, ce n'est pas l'unité de la sphère qui est son symbole, c'est l'unité du point; particuliers, communes, provinces, tout est absorbé, tout se concentre dans l'Etat qui, lui-même, vient périodiquement se plonger dans l'urne où le suffrage universel tient son sort. Et par une réciprocité fatale, il se trouve que, si jamais cette décentralisation où les démocraties cherchent leur refuge contre les dérèglements du droit de suffrage, ne nous a été plus nécessaire qu'avec la république, jamais aussi elle ne nous a été rendue plus difficile. Comme il excite davantage toutes les passions, le régime républicain est bien vite obligé de resserrer tous les freins et de fermer toutes les issues: les grandes libertés municipales qu'avait proclamées l'Assemblée constituante de 1789 ont fini noyées dans les dissolutions de la Convention et du Directoire; l'excellente loi sur les conseils généraux, qui a fort honoré notre dernière Assemblée constituante, ne périra, si elle doit périr, que faute du milieu qui lui convenait.

Cependant la France ne peut continuer ainsi longtemps; elle ne pourra s'accommoder à la dure existence que lui donne le suffrage universel, enté sur la république et sur la centralisation qui l'aggravent encore. Toujours être à se recommencer soi-même! Toujours se sentir joué à pile ou face sur une arène électorale! Toujours douter! Toujours trembler! En vérité cela n'est pas vivre pour une société riche, industrielle, puissante, qui ne demande qu'à se déployer au loin dans l'avenir et dans l'espace. A mesure qu'approche le moment critique où le suffrage universel va tout renouveler, la société est saisie d'une grande appréhension, ses occupations accoutumées languissent; elle n'a plus d'activité que pour se demander si elle mourra ou ne mourra pas; il lui faut

Suisse, un publiciste qu'on n'accusera pas de faveur pour les sociétés d'ancien régime, M. Emile de Laveleye, professeur à l'Université de Gand, écrivait: « Le régime républicain n'est si solidement assis en Suisse que parce qu'il a ses racines dans les moindres localités. Si depuis des siècles il garantit à la fois l'ordre et la liberté, c'est parce que la plupart des intérêts publics se décident à la commune, les changements que les élections amènent dans la composition du gouvernement n'ont qu'une influence secondaire. Il est impossible de fonder la république, comme on l'a tenté en France, en maintenant une centralisation qui remet aux mains d'une Assemblée ou d'un Président le pouvoir de décider de tout. Jamais un pays civilisé ne supportera un régime qui, à chaque élection générale, à chaque renouvellement du pouvoir exécutif, remet en question toute l'organisation politique et sociale. » *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1873.

passer le gouffre redoutable, le gouffre où tout ce qui la protège, pouvoir exécutif et pouvoir législatif, tout tombera, tout s'évanouira à la fois; plus rien! Et lorsqu'enfin l'inconnu, qui sera peut-être un gouvernement honnête, peut-être aussi la hideuse anarchie, se sera dégagé de ses voiles, la pauvre société haletante reprendra sa course; elle n'aura pas plutôt commencé à respirer que déjà, après deux ou trois années d'intervalle, se montrera encore le terme fatal où elle devra se livrer aux mêmes angoisses et traverser les mêmes enfantements.

Si l'incohérence variable du suffrage universel est mauvaise pour la santé d'une nation, lui est-elle au moins un avantage au dehors? L'aidera-t-elle à faire bonne et grande figure dans le monde? Poser une question pareille, ce n'est, hélas! qu'une dérision. Qui voudra bâtir une alliance sur ce terrain mouvant? Qui voudra commettre ses secrets, sa signature, sa foi, sa sûreté aux inconscientes trahisons du vote populaire? Tel Etat qui aurait peut-être consenti une négociation à long terme avec le gouvernement de M. Thiers ou du maréchal de Mac-Mahon, reculera se disant qu'à l'heure de l'exécution la roue du scrutin aura pu hisser au pouvoir suprême quelque énergumène de club ou quelque charlatan de place publique.

Au dix-septième siècle, en face de la glorieuse monarchie qui avait conclu les traités de Munster, des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue, un bel esprit frondeur, Saint-Evremond, soutenait, comme Machiavel l'avait fait avant lui, que, pour la vigueur et la suite d'une politique nationale, la république était supérieure à une succession de rois avec le tour divers de leur génie et de leur humeur. Il songeait sans doute à la Rome des Consuls ou à la Venise des Doges, à ces fortes républiques qui, assises sur leur patriciat héréditaire, n'avaient rien à envier à la royauté. Le Sénat du Capitole comme le Sénat de Saint-Marc étaient des êtres qui ne mouraient pas; on disait toujours le Sénat, comme, sans se perdre dans les dénominations particulières des princes, l'annaliste de la vieille Egypte dit toujours le Pharaon.

C'est une vérité, perpétuellement mise en relief par l'expérience, que, pour tout peuple, la sécurité dans les relations et la fixité dans les institutions se tiennent par un lien étroit. Le seizième siècle qu'a marqué un avènement si éclatant de la diplomatie, c'est-à-dire de la puissance de l'esprit de plus en plus appliquée aux rapports des Etats, a vu aussi, par une naturelle conséquence, toutes les républiques démocratiques de l'Europe, qui voulaient échapper à la conquête, introduire plus de consistance et de solidité dans leurs lois. La patrie de Machiavel, Florence, se donne dès 1501 un gonfalonnier à vie; elle se décide à cette immense révolution sur les objurgations

de ses amis du dehors, qui, tous, lui représentent que ses magistratures précaires et sa politique perpétuellement interrompue rendent impraticable toute intimité effective avec la Seigneurie¹. Cela ne fut même pas suffisant : l'ambition des Médicis et l'intérêt des citoyens parlant le même langage, Florence eut bientôt ses monarques héréditaires à l'instar des grands Etats de l'Europe.

Nous ne savons d'ailleurs si ce n'est pas l'histoire de France elle-même qui nous offre l'exemple le plus saisissant de l'inexorable besoin qu'ont les Etats de sentir la durée dans leurs combinaisons d'alliance. Lorsque, Protecteur de la république d'Angleterre, Cromwell pensait, aspirait et répugnait à se faire roi, d'où lui vinrent les excitations les plus pressantes pour ceindre cette couronne qui le tentait et l'effrayait ? De la cour de France ! Du ministre du roi très-chrétien, de Mazarin, cardinal de la sainte Eglise romaine, premier ministre du neveu de ce Charles I^{er} dont Cromwell avait précipité la mort et pris la place ! Le rusé italien estimait que, pour abattre l'Espagne, l'alliance de l'Angleterre était nécessaire à la France ; que cette nécessaire alliance serait plus sûre avec un roi se survivant dans ses enfants qu'avec un protecteur à vie : il travaillait donc à faire un roi, ce roi fût-il un régicide².

Les républiques de nos jours n'ont guère eu à se préoccuper de ces périls : la neutralité de la Suisse a simplifié sa diplomatie ; les alliances qu'elle chercherait à nouer, exposeraient bien plus qu'elles ne sauvegarderaient son inviolable faiblesse. Inquiets de leur propre instabilité, les Etats-Unis d'Amérique ont constitué un corps spécial qui conserverait, au-dessus des mutations populaires, le dépôt de leur politique étrangère ; ils sont du reste gardés par leur isolement, ils ne sont menacés par personne, ils n'ont à surveiller qu'eux-mêmes ; ils n'ont à redouter au dehors que le débordement de leurs passions intérieures.

¹ « Les puissances étrangères ne cessaient de reprocher aux Florentins ce renouvellement continuel de leur administration qui ne permettait point de les initier dans les mystères de la politique. Le duc de Valentinois et le roi de France, dans leurs négociations avec la Seigneurie, avaient plusieurs fois objecté que lui confier leurs secrets, c'était les rendre publics : les partisans des Médicis n'avaient pas d'autre prétexte à faire valoir, pour recommander le rétablissement de la tyrannie. » *Hist. des Républiques italiennes du moyen âge*, par Sismondi, ch. ci, 1502, 2, 13.

² « Cromwell voulut s'assurer plus complètement encore l'appui de la France, et il proposa au cardinal une alliance offensive et défensive. Mazarin répondit que le roi très-chrétien ne s'y refuserait pas, pourvu que le Protecteur montât sur le trône, et en rendant son pouvoir héréditaire, mît fin à ces incertitudes qui ne permettaient pas à la cour de France de contracter avec lui une solide intimité. » M. Guizot, *Hist. de la Rév. d'Angleterre*.

Telle n'est pas encore la situation que la géographie, l'histoire, notre ancien prestige, nos récentes adversités nous ont faite. Tirer de l'élément mobile du suffrage universel toute la force de notre gouvernement, son crédit et son autorité au dehors, la confiance qu'il inspirera, le respect qu'il imprimera, c'est la tâche qui nous est échue, tâche énorme sous une monarchie, plus démesurée encore sous une république; il faut pourtant la remplir, la remplir victorieusement, car il y va de l'existence même de la France.

Peu de temps après la révolution du 24 février 1848, qui avait jeté pêle-mêle sur le sol de la France le suffrage universel et la république, peu de temps avant la révolution du 2 décembre 1851, qui répudia la république et retint le suffrage universel, un débat singulièrement instructif fut engagé à l'Assemblée nationale entre deux orateurs éminents qui, serviteurs de la monarchie tombée, ne nourrissaient aucune inimitié, aucun mauvais désir contre l'établissement nouveau : l'un, M. Dufaure, avocat consommé, esprit supérieur dans les régions moyennes, plus homme de loi qu'homme d'Etat, sans égal dans l'art d'étudier une question, la creusant dans tous ses plis et replis jusqu'à s'y enfermer lui-même, jusqu'à perdre de vue tout ce qui l'environne et la domine; l'autre, M. Odilon Barrot, moins précis, moins attentif aux détails et aux textes, plus profond peut-être, plus philosophe et, par là même, plus politique, dédaignant la discussion aride pour s'élever à des hauteurs où souvent il donna dans la déclamation et dans la chimère, où parfois il rencontra, avec les grands souffles de l'éloquence, une contemplation plus étendue et plus nette des principes qui mènent les sociétés.

M. Dufaure avait parlé le premier : il s'était consciencieusement persuadé à lui-même, il voulait persuader aux autres, que la république, cette république dont il n'avait pas souhaité l'avènement, était à jamais fondée; que sans doute, elle portait dans son système électif pratiqué à outrance sur tous les pouvoirs de l'Etat une nouveauté hardie; que le pays s'y habituerait peu à peu, comme, après 1814, il s'était accoutumé à la nomination périodique des députés; que déjà même il s'accommodait à ce régime, qu'il n'en désirait pas le changement, qu'il faisait bien ses affaires et vendait bien ses denrées, qu'il payait ses impôts avec plus d'exactitude que par le passé; que d'ailleurs, même menacée par l'humeur inconstante des populations, la république était protégée par l'honneur d'un homme, par le serment que le président de cette république avait prêté. M. Odilon Barrot répondait qu'il ne fallait pas se bercer de fictions; qu'il n'était pas possible de comparer l'élection d'une Chambre des députés sous la monarchie, la mise en mouvement de

quelques centaines de mille d'électeurs, alors que la royauté, la pairie, le gouvernement tout entier restaient debout, avec le renouvellement de fond en comble de tous les pouvoirs de l'État par le suffrage universel; qu'à tous les points de vue, pour le dedans comme pour le dehors de la France, pour sa tranquillité intérieure comme pour sa sécurité extérieure, les différences étaient incalculables : « Ne sentez-vous pas, disait-il, à l'anxiété générale qui s'empare des esprits, que le peuple ne s'habitue pas, comme vous le prétendez, à voir tout mis en question? Il y a là une condition qui est contraire à la nature des choses : nos sociétés modernes ont besoin de sécurité, de stabilité ; car elles vivent de travail, car elles ont besoin d'avenir, car elles ont besoin de savoir s'il y aura un lendemain, car toutes les spéculations, toutes les entreprises industrielles, tout est subordonné à ce lendemain. Si vous le rendez incessamment mobile, incertain, vous tarissez dans sa source même une partie de la prospérité publique, de l'existence de la société ; et cette infériorité que vous acceptez dans vos relations avec l'étranger, vous l'acceptez même dans votre travail national, dans la production, dans toutes les sources de la prospérité publique. Vous ne pouvez donc pas rester dans une telle situation. Une certaine stabilité est une condition de sécurité, d'existence même ; et un peuple que vous tourmenterez de trop d'incertitude et de mobilité, finira par se retourner vers vous et par vous dire : « Laissez-moi un peu tranquille et donnez-moi un peu d'avenir¹. »

Et déchirant toutes les trames artificielles dans lesquelles son grave interlocuteur s'enveloppait pour ne pas voir l'évidence, M. Odilon Barrot lui opposait cette maxime si simple et si vraie : « Les formes de gouvernement ne luttent pas contre les conditions humaines. »

Les événements se sont succédé, les ruines se sont accumulées, nos périls se sont accrus, nos horizons se sont retrécis et rembrunis ; d'autres avortements, d'autres chutes, d'autres déshonneurs pourront survenir ; tous les abîmes de l'anarchie ou de la tyrannie, peut-être de l'un et de l'autre, pourront s'ouvrir. La question qui s'agite est toujours la même, la même qu'au lendemain de 1848 et qu'à la veille de 1851 : la République ne donnera quelque repos à la société, elle n'a quelque chance de durée pour elle-même, que si elle parvient à mettre la stabilité et la sécurité à sa source, c'est-à-dire dans l'onde fuyante du suffrage universel.

¹ Assemblée législative, séance du 19 juillet 1851.

II

Le premier grief que la raison peut élever contre l'organisation présente du suffrage universel, c'est de mentir à sa fonction, c'est de produire une représentation incomplète et infidèle, une représentation fautive de la société à laquelle il s'applique.

Sans doute, si notre vieille société française ne faisait que de naître, si elle était encore une foule errante et confuse où, comme pour un troupeau, on n'eût besoin que de compter par tête; si elle offrait l'image d'une terre vague où, sans conscience d'eux-mêmes, les hommes n'auraient pas encore essayé leurs forces et pris leurs rangs, où il n'y aurait guère entre eux de différence et de supériorité que dans la hauteur de leur taille et dans la vigueur de leur bras, le mode de suffrage qui nous régit serait irréprochable, il serait la plus exacte expression des rapports qui reliaient les individus les uns avec les autres.

Mais détournes vos yeux de ce grossier spectacle : voyez maintenant se former une société avec les sueurs et le sang de l'homme, sous le regard de la Providence : le soleil qui se lève du sein des ombres n'a pas plus de beauté. Celle qui, dans quelques siècles, sera une nation vaillante et superbe, n'est d'abord qu'une multitude, qu'un nuage flottant, qu'un amas bruyant d'appétits et de violences, elle a été jetée nue sur la terre nue; peu à peu, tout cela qui n'a même pas un nom, se fixe, se range, se règle, se spiritualise en quelque sorte. La propriété, cette empreinte ineffaçable de la liberté humaine sur le sol, s'affirme et se défend, la famille se fonde, les foyers se rassemblent autour d'un autel; du bloc informe la statue se dégage, statue animée et vivante; toute cette masse de volontés qui se heurtaient en tumulte, *s'est*, suivant une profonde parole de M. Royer-Collard ¹, *décomposée* en intérêts et en droits dont l'arbitre souveraine sera la Justice, cette figure de Dieu.

Eh bien! lorsque cette grande œuvre combinée de la Providence et de l'homme a réussi, lorsqu'une société s'est constituée, que les intérêts les plus divers s'y sont développés, que l'activité y a germé de toutes parts et s'est épanouie en mille rameaux, que la féconde loi de la division du travail, qui règne sur la création entière, ne cesse pas d'y engendrer une extraordinaire variété de richesses, d'aptitudes, de conditions et de droits, faire voter tout le monde pêle-mêle, indistinctement, dans le même chaos, n'est-ce pas un retour

¹ Discours prononcé à la Chambre des députés, dans la session de 1831, en faveur de l'hérédité de la pairie.

à l'état sauvage? N'est-ce pas soumettre les résultats de la civilisation aux procédés sommaires de la barbarie? Inconséquence qui finira par une hypocrite oppression; tôt ou tard, la représentation nationale qu'elle produira deviendra, non plus la représentation collective de tous les droits et de tous les intérêts dont l'ensemble compose la nation, mais la représentation exclusive de ceux de ces intérêts et de ces droits qui seront assez forts pour tuer les autres. Une société en proie à ce mode de suffrage aura beau s'appeler une démocratie, elle sera tombée plus bas dans le despotisme. Ce sera une interversion aggravée de tous les abus d'autrefois, ceux qui payent un cens se trouvant désormais étouffés par la quantité plus considérable de ceux qui n'en payent pas ou qui en payent moins; ce sera le monopole déplacé, le privilège transporté des lumières à l'ignorance et de la capacité à l'incapacité, l'arbitraire de la convoitise et de l'envie indéfiniment multiplié par toutes les brutalités du nombre.

S'il vous fallait un échantillon de ce que le suffrage universel fera de la représentation d'une nation, essayez de considérer ce qu'il fait déjà de la représentation municipale de Paris. Voilà une ville presque unique qui est comme l'abrégé de la France, la ville de Notre-Dame et du Louvre, de la Sorbonne et de l'Institut, de la Banque et de la Bourse; elle est le siège de tous nos plus grands intérêts politiques, religieux, scientifiques, littéraires, judiciaires, militaires, industriels, commerciaux, financiers. Vienne le scrutin d'où sortira le conseil municipal qui représentera cette reine des cités : instruction, crédit, expérience, services rendus, compétences spéciales, charges supportées dans l'impôt, rien ne compte plus; tout est confondu, tout jeté en tas dans la même urne; c'est une fosse commune, c'est un néant où, comme dans celui dont parlait l'orateur sacré, on ne reconnaît plus ni princes ni capitaines ni les autres qualités qui distinguent les hommes. Celui dont les découvertes, les travaux, le génie enrichissent son pays, et celui qui n'a même pas appris à lire, celui qui est le créancier des plus gros potentats, et celui qui est dans l'indigence, tous ont le même poids : ce qui, sous le masque de l'égalité, est le comble même et l'inique raffinement de l'inégalité; car ceux qui n'ont rien et qui ne savent rien étant toujours plus nombreux que les élus de la fortune et de l'intelligence, il s'en suit que ceux-ci sont absolument à la discrétion de ceux-là. C'est le monde renversé : les premiers deviennent les derniers; les favorisés dans l'ordre social deviennent les déshérités dans l'ordre politique.

Le suffrage universel dans ses conditions actuelles fait plus encore que de pervertir la représentation de notre société : cette société elle-même, il la corrompt, il la trouble jusques dans ses profondeurs,

il y remue perpétuellement ce que nos anciens moralistes nommaient, avec une observation si sagace, les humeurs d'un peuple.

Allez dans nos villes et dans nos campagnes, interrogez sur place, regardez vivre notre société française : elle est bonne, elle est saine, elle est bienveillante, elle pratique la vertu du travail et de l'épargne ; la probité de son commerce, sa scrupuleuse fidélité à ses engagements sont reconnues de tout le monde. Trop souvent, ses gouvernements ont voulu la conduire par ses mauvaises passions ; toutes les fois qu'ils ont fait appel à ses nobles sentiments, toutes les fois qu'ils ont évoqué la religion, la patrie, la générosité, l'honneur, elle a répondu : dans ses jours de fêtes, un air de joie honnête reluit sur tous les visages ; dans ses grandes calamités publiques, lorsque l'eau déborde ou que l'incendie se déchaîne, lorsqu'il faut s'aider les uns les autres, des miracles de dévouement, de courage, d'immolation héroïque font tout à coup explosion et jettent au loin une clarté sublime. En dépit des misères qui sont le lot fatal de l'humanité, toutes les forces vives de notre société sont intactes ; rien en elle n'accuse la honteuse décrépitude ; l'œil ne plonge jamais dans ses profondeurs sans être étonné et charmé de l'innombrable quantité de braves gens qu'elle renferme. De son sein sortent toujours un clergé que l'univers bénit, une magistrature intègre, une armée qui même dans ses malheurs a gardé l'estime de ses vainqueurs surpris de leur victoire ; en notre siècle tourmenté, le sol de la France a, comme en se jouant, enfanté les zouaves de Constantine, de Sébastopol, de Loigny, et les Petites Sœurs des Pauvres.

A peine le suffrage universel tient-il ses assises que tout change d'aspect, c'est un peuple méconnaissable, on ne dirait plus la même société : un vent de haine, de jalousie, de convoitise souffle partout, il fait monter à la surface la lie des mauvaises défiances et des mauvais désirs ; il réveille, il exaspère ces sentiments qui, depuis les forfaits de notre première Révolution, sont le fond dormant de tant d'âmes, la fureur chez les uns, la peur chez les autres. La France est une honnête nation que sa législation électorale met périodiquement en état d'ivresse publique. Est-ce la faute des hommes ? N'est-ce pas plutôt celle de l'institution ? Quelle société oserait se vanter de mieux résister à cette corruption exercée par la loi ? Quelle nation, même la mieux ordonnée, même la plus tranquille au milieu de ses vieux respects et de ses vieilles coutumes, ne se sentirait ébranlée, si chaque année, dans tous ses ateliers, dans tous ses hameaux, un tentateur avait le droit de venir dire que le jour approche où, selon qu'il y aura plus de voix à droite ou à gauche, tout pourra constitutionnellement être mis sens dessus-dessous, toutes les conditions changées, toutes les inégalités abolies, toutes les

supériorités abaissées, toutes les félicités partagées? Ce serait merveille qu'à la longue la raison des hommes ne succombât devant la déraison des lois.

La société s'inquiète et s'irrite légitimement; elle dit qu'elle est livrée par la loi qui devrait la défendre; elle réclame contre une situation où son salut, après chaque élection, n'est jamais qu'un heureux accident.

Et en même temps, signe bien caractéristique! Ceux-là mêmes qui croient avoir le plus à se plaindre de cette société, ceux à qui le suffrage universel donne, avec la souveraineté du nombre, les perspectives les plus démesurées de bouleversement, ne sont pas satisfaits; ils dénoncent avec aigreur une législation absurde où ils peuvent bien servir de matière électorale à l'avidité du plus offrant, mais qui les broie et les trahit tout comme les autres. Un de leurs orateurs, dont ils ont fait naturellement un conseiller municipal et un député de Paris, exprimait, l'année dernière, cette doléance dans des termes qui, derrière la déclamation révolutionnaire, recèlent une part de vérité: « La politique des classes dirigeantes, disait-il après avoir censuré M. Gambetta comme M. Renan, a jusqu'ici admirablement réussi à priver les classes ouvrières de tous les organismes nécessaires à la représentation des intérêts corporatifs dans les conseils de la nation ¹. »

C'est ainsi que s'explique l'étrange phénomène dont nous sommes témoins: dans son état présent, le suffrage universel n'est aux classes ouvrières qu'une machine de destruction; elles refusent d'y voir l'instrument de la représentation effective à laquelle elles aspirent. Lorsqu'elles ont quelqu'un à envoyer siéger dans nos assemblées politiques, qui désignent-elles communément? Leur choix va-t-il à quelque interprète autorisé de leurs revendications et de leurs besoins? Prennent-elles un de leurs frères aînés, un ouvrier qui a fait fortune, un enfant du travail qui, né au milieu d'elles, pétri des mêmes souffrances, allaité aux mêmes mamelles, a frayé la voie et percé les rangs à force de patience, d'invention, de sagesse? Loin de là: leur préférence se détourne de qui pourrait les encourager et les énorgueillir, pour s'en aller tomber, trop souvent, sur un bourgeois déchu, sur un avocat sans causes, sur un petit médecin qui cherche dans l'éclatant dévergondage de ses théories, le renom qu'il n'aura point par son mérite. Et en cela, elles ne se trompent pas dans ce qu'elles veulent: plus elles méprisent leur favori, plus elles sentent qu'elles ne sauraient avoir un

¹ Discours de M. Talandier au banquet donné à Saint-Mandé, le 21 septembre 1875, pour fêter l'anniversaire de la proclamation de la première République.

plus efficace agent de cette décomposition sociale où elles mettent leur espoir pour rebâtir ensuite un monde meilleur.

Nous le demandons à tout spectateur impartial : tout ce que l'histoire raconte des licences les plus effrénées des Césars et des Sultans s'amusant à faire de rien quelque chose, a-t-il dépassé quelques-unes des fantaisies que le suffrage universel s'est permises sous nos yeux ? Quels cris, quels éclats de colère et de rire si les souverains qui ont passé sur la France avaient composé leurs conseils d'Etat, comme il compose tel ou tel de ses corps délibérants ! Encore une fois, n'accusons pas les hommes : le suffrage universel sans contre-poids ni contrôle a justifié le mot de Rivarol, que ce n'est jamais le peuple qui est roi ; mais que c'est souvent la populace qui est reine.

III

Dans cette extrémité, la ressource de notre société si prodigieusement menacée est-elle dans l'alternative qu'a déjà essayée notre siècle ? Supprimer le suffrage universel ? ou bien le comprimer ?

Si le suffrage universel n'existait pas, nous sommes d'avis qu'il ne faudrait pas l'inventer ; ceux qui l'ont étourdiment lancé dans le monde étaient les premiers à douter et à rougir de leur œuvre.

Le suffrage restreint, dont les cadres auraient pu et dû être élargis avant la révolution de 1848, convenait et suffisait au pays ; il avait vraiment fait de son élite intellectuelle sa représentation politique ; il lui avait assuré l'ordre et la liberté au dedans, la paix et l'influence au dehors ; il lui avait donné pour son organisation départementale et communale, pour ses écoles, pour ses chemins, pour tous ses grands services publics, les meilleurs lois d'intérêt général qui nous régissent encore. A tant d'avantages il joignait celui de ne pas troubler nos populations à qui le bien arrivait d'en haut, de ne pas les agiter à domicile, de les laisser reposer tranquilles dans leurs profondeurs laborieuses ; de telle sorte que le coup de vent de février mettant à découvert cette société, elle se trouva excellente, ne sachant ce que ses nouveaux docteurs voulaient d'elle, épouvantée de leurs promesses, incrédule à leurs mensonges, fermement rangée autour de sa hiérarchie légitime. Les campagnes étaient réputées alors incorruptibles ; à deux ou trois reprises, ce fut la banlieue de Paris qui mit sa capitale à la raison. Lorsque déjà trop de signes annonçaient que le suffrage universel prendrait bientôt sa pente vers la démagogie, la confiance dans le bon sens des masses demeurait si vive, qu'un ancien ministre de la

Restauration, un éminent jurisconsulte, M. de Vatimesnil, proposait à l'Assemblée législative d'attribuer aux conseils municipaux la nomination de tous les maires.

Mais enfin le suffrage restreint, auteur d'un régime si doux, a un défaut grave : il est tombé; chercher à le ressusciter serait la plus téméraire et la plus oiseuse des entreprises. Les reproches qu'à l'heure de ses prospérités, en face d'une démocratie au berceau, il a pu encourir, seraient bien plus retentissants et bien mieux fondés aujourd'hui : il rétrécit le gouvernement, il ne le plonge pas assez dans les entrailles de la nation, il lui communique un air artificiel et précaire. Au sortir d'une séance de la Chambre des députés, où M. Berryer avait parlé, un membre du parlement d'Angleterre, M. Ellice, disait au puissant orateur : « Vous me faisiez l'effet d'un lion dans un palais de cristal. » Le mot était joli et vrai : la Chambre des députés de la monarchie constitutionnelle fut un palais de cristal, magique et sonore; comme elle avait l'éclat du verre, elle en eut la fragilité.

Nous ne verrions même pas le salut dans le retour de notre pays à la fameuse loi du 31 mai 1850 : loi qui confirmait à tout citoyen le droit de vote, pourvu que les conditions requises par notre première assemblée constituante pour la définition du citoyen, c'est-à-dire le paiement de trois journées de travail ou de leur équivalent, fussent remplies. C'était l'historien de la Révolution française, c'était M. Thiers qui avait eu l'idée de cette combinaison; il l'avait conçue un peu en désespoir de cause, pour concilier les exigences de la société qui réclamait quelques garanties, avec la lettre de la constitution républicaine qui prescrivait le suffrage universel.

Quelque satisfaisante qu'elle fût pour un peuple qui, la veille de la révolution de février, se serait contenté, avec un empressement facile, de l'adjonction des capacités aux catégories des censitaires, la loi du 31 mai a péri sous le coup d'Etat du 2 décembre sans germe de résurrection; avant de servir au président de la République, dont les ministres l'avaient proposée, d'arme de guerre contre la patriotique assemblée qui l'avait votée, elle avait subi les critiques les plus sérieuses. Il avait apparu, à des observateurs bien intentionnés¹, que cette loi ne visait pas toujours juste; que parfois elle manquait ou dépassait son but, laissant le bulletin de vote à des classes d'électeurs que leur esprit mesquin et brouillon-rendait

¹ Dès le mois d'août 1850, M. de Tocqueville, voyant fonctionner la loi nouvelle au milieu des populations conservatrices de la Normandie, écrivait à M. de Corcelles : « Elle frappe très-fort, mais fort à l'aveugle. » (Correspondance, t. II, p. 454.)

dangereuses, le retirant à de braves gens qui offraient à la société une plus grande sécurité.

Et d'un autre côté, si le suffrage universel reste intact, s'il ne reçoit pas d'exception, est-il préférable de le maintenir soigneusement dans la sauvagerie où il se démène sous nos yeux, parce que, moins intelligent et moins réfléchi, il sera plus aisé de le museler et de le dompter?

Dans le parti qui souhaite un troisième rétablissement de l'Empire, il y a un certain nombre d'hommes qui inclinent vers cette politique; ils jugent habile de renchérir sur la démagogie, d'épouser toutes ses extravagances, de revendiquer un suffrage universel qui ne connaisse ni foi ni loi¹, de le revendiquer pour l'arrangement de l'Etat tout entier, pour le choix des sénateurs comme pour la nomination des maires.

A notre sens, c'est un mauvais jeu qu'ils jouent là : jeu très-inutile pour leur cause vaincue, tôt ou tard funeste pour leur cause victorieuse.

L'Empire n'a de chance dans notre obscur avenir que si, venant après de violentes commotions ou après les longues heures d'une anarchie stagnante, il se présente comme un gouvernement vigoureusement concentré. Les peuples ne le discuteront pas, ils s'y précipiteront à l'aveugle, ils s'y enfonceront jusqu'à la tête, pour s'y oublier eux-mêmes, pour ne plus entendre le bruit des paroles vaines ou sinistres. Le suffrage universel ne sera plus alors qu'une décoration : l'Empire sera maître de le conserver ou de le biffer; s'il le garde par une tolérance dérisoire, ce sera pour faire accroire aux multitudes qui n'y tiendront pas, qu'elles sont encore libres.

Mais ce qui est excessif ne dure pas; et le lendemain de ce triste triomphe ramènera les difficultés et les perplexités qui auront été engourdies, non détruites.

Tout confiant qu'il était dans son génie et dans sa puissance, Napoléon I^{er} n'avait pas osé introduire le suffrage universel dans son gouvernement; il aurait craint qu'un jour tout lui échappât. Investi de l'autorité suprême par une manière de plébiscite, il avait appliqué sa prévoyance à décomposer l'expression de l'opinion publique, la faisant passer par une série de transformations et de triturations, la remettant en dernière analyse au Sénat qui désignait les députés parmi les candidats des collèges d'arrondissement et de département, lesquels avaient été choisis par la réunion des citoyens

¹ Il nous suffira de citer le discours vraiment démagogique, prononcé par M. Rouher à Ajaccio le 16 octobre 1875, et dans lequel l'ancien ministre de l'Empire déclare qu'il ne veut même pas de conditions de domicile pour l'exercice du suffrage universel.

portés sur les listes, arbitrairement dressées, des notabilités communales.

Le second Empire ne connut pas les timidités de son gigantesque devancier. Plusieurs de ceux qui le fondèrent crurent qu'ils pourraient toujours tempérer le suffrage universel sans règles par la candidature officielle sans freins; de l'association de ces deux désordres ils espéraient tirer indéfiniment une assemblée à leur convenance, une assemblée qui, populaire par le simulacre de son origine, fût docile et muette par l'effet de sa constitution.

Durant les premières années de l'Empire, son système électoral réussit : la candidature officielle dirigeait à son gré le suffrage universel ; tout la favorisait, elle n'avait pas d'adversaire, elle ne rencontrait de contradiction ni dans les lois ni dans les esprits, elle était soutenue par l'impression, toute vive encore, du coup de force d'où le régime lui-même était sorti. Mais à mesure que le temps s'écoula, que la peur s'usa, que les ressorts du gouvernement se relâchèrent, la candidature officielle s'avilit : le suffrage universel prenait le dessus, il avait conquis les villes, il gagnait les campagnes ; avant même l'écroulement de l'Empire, il était presque émancipé, il retournait à la démagogie comme à son élément naturel.

Que l'Empire revienne une fois encore, porté par la défaillance publique, ses pratiques administratives recouvreront leur succès d'un jour ; la fatigue du pays leur rendra leur fécondité, elles auront été rajeunies par les épreuves où aura vieilli la France. Laissez passer quelques années, laissez l'oubli se faire, d'autres soucis prévaloir dans les âmes changeantes, la candidature officielle se sentira faiblir ; les mailles dont elle aura enveloppé le suffrage universel, se rompront une à une ; et si l'Empire veut se sauver, il devra mettre quelques contre-poids et quelques barrières là où ne seront que des appétits soulevés.

IV

Puisque le suffrage universel existe, puisqu'il semble désormais hors de cause, le plus sage est de l'accepter résolument, sans arrière-pensée, sans esprit de retour vers d'infructueuses tentatives pour le mutiler ou pour le frauder.

Puisque en même temps, le vice certain du suffrage universel est de donner une représentation fautive de notre société qui est bonne, son remède comme son développement régulier ne serait-il pas dans une économie meilleure des conditions où il s'exerce, dans un mode de représentation plus sincère de la société ?

L'un des théoriciens de la Révolution française, l'abbé Sieyès, disait, non sans raison, que ce que les hommes prennent pour des questions insolubles, ne sont en général que des questions mal posées. Avisons donc à ce que les questions soumises au suffrage universel lui soient compréhensibles : du peuple mal consulté il suffit d'appeler au peuple mieux consulté, de la foule ahurie et ignorante à la nation ayant intelligence et conscience de ses actes. Une loi électorale est condamnée, elle est atteinte d'une irrémissible infirmité, si la société, qu'elle est chargée de reproduire au dehors, ressort défigurée de son application : elle doit être calquée sur cette société même, la réfléchir comme un miroir, la réfléchir avec ses forces variées, avec ses degrés et ses diversités, avec ses solides assises, avec tous les principes de résistance et d'énergie amassés dans son sein par la main de Dieu et du temps.

Le premier système qui s'offre à l'esprit du politique, c'est celui que le bon sens de Rome a enseigné aux hommes : système qu'elle avait recueilli elle-même, en le perfectionnant, dans les leçons de la Grèce ; système qui, conçu par l'un de ses rois, fit la prospérité de sa république, montrant ainsi qu'étranger aux formes déterminées de gouvernement, il tenait au fond même de toute société jalouse de sa conservation ; système qui n'est particulier ni à un siècle, ni à un climat, ni à une race, et que, trois mille ans après les Tarquins, on est tout étonné de retrouver avec ses traits essentiels, en Prusse, sous le sceptre des Hohenzollern, au centre de cette Allemagne si fière de ne point porter les marques et de ne point suivre les traces de la civilisation latine.

Est-il besoin de rappeler ce qu'était cette fameuse division de Rome en centuries, qui, plus ou moins ébréchée par ses révolutions, persista, sous des noms différents, durant la portion virile de son histoire ? Tous les hommes libres étaient distribués selon l'ordre de leurs fortunes en cent quatre-vingt treize centuries : les plus riches, c'est-à-dire ceux qui payaient le plus d'impôts à l'État, étaient en plus petit nombre dans les premières, les moins riches en plus grand nombre dans les suivantes ; la dernière centurie, qui formait à elle seule une classe, renfermait les prolétaires, ceux qui n'acquittaient pas un cens, ceux qui, ne concourant pas de leurs deniers aux dépenses publiques, étaient présumés avoir moins de droit, moins d'intérêt et moins de capacité pour en diriger l'emploi. La population entière, d'où n'étaient exclus que les esclaves, votait par centuries, et chaque centurie n'avait qu'un vote à émettre : de telle façon que les voix étaient à la fois comptées et pesées ; que si tous, sans exception, étaient entendus dans les affaires de la patrie commune, que si tous y pouvaient dire leur mot, le dernier mot n'était

cependant pas laissé au nombre, à ce que Tite-Live appelle la multitude du forum, *turba forensis*; qu'en résumé, selon l'expression de Montesquieu, *c'étaient les moyens et l'avoir qui donnaient le suffrage plutôt que les personnes*¹.

Des rives du Tibre transportez-vous maintenant sur les bords du Rhin et de la Sprée : le principe sur lequel l'Etat repose est presque le même. Dans un autre chapitre de l'*Esprit des Loix*, Montesquieu célèbre encore l'habile et profonde combinaison qui, dans le partage des citoyens en catégories d'électeurs, *fixe la part dans le gouvernement à proportion de celle que chacun a dans l'impôt, et mesure la grandeur du crédit à la grandeur du tribut*². Est-ce des règlements du vieux roi Servius Tullius, qu'il parle? Ou plutôt n'aurait-il pas en vue ce qui se passe, de nos jours, sous les héritiers de Frédéric II?

Lorsqu'en 1849, dans le tumulte d'une révolution, la Prusse entra en possession de la liberté politique dont ses libertés communales et provinciales lui avaient été un si salubre apprentissage, elle voulut non pas subordonner la société au suffrage universel, mais adapter le suffrage universel à la société. Le corps électoral, dont tout Prussien, âgé de vingt-quatre ans, fut déclaré membre, se divise en trois classes, formées elles-mêmes d'après le montant des contributions : dans la première classe sont inscrits les plus imposés dont les cotes réunies représentent le tiers de l'ensemble des impôts supportés par la circonscription; dans la seconde, la suite des plus imposés jusqu'à concurrence du deuxième tiers de l'impôt; dans la troisième, le reste des contribuables³. Chacune de ces trois classes nomme un nombre égal d'électeurs du second degré, lesquels à leur tour élisent le député.

Il y a quelques mois, le Parlement de Berlin a eu à discuter de nouveau les conditions de l'électorat à propos d'un projet de loi sur l'organisation municipale. Certes, pour le gouvernement de M. de Bismark, qui a tant assouvi l'orgueil allemand, l'occasion était bonne d'introniser le suffrage universel pur et simple : il aurait capté une popularité facile, et, du même coup, gagné un instrument

¹ *De l'Esprit des Loix*, L. II, chap. II.

² *De l'Esprit des Loix*. L. XI, ch. XIX.

³ Ainsi dans une circonscription qui payerait 90,000 thalers d'impôts, les cent ou deux cents électeurs qui en payeront à eux seuls 30,000; les mille ou quinze cents qui en payeront le second tiers; et les dix ou vingt mille qui payeront le dernier tiers ou qui n'en payeront point, formeront les trois classes.

On peut consulter sur toute cette législation *la Prusse contemporaine et ses institutions*, par M. Hildebrand.

commode. La division des électeurs en trois catégories a été fermement maintenue; aux déclamations qu'elle suscitait, ses défenseurs ont opposé victorieusement la maxime d'équité, que les citoyens qui supportent les charges de la commune, doivent avoir une part proportionnelle dans son administration. En conséquence de cette maxime, il a, de plus, été décidé que l'assemblée des électeurs municipaux comprendrait, outre tous les bourgeois résidant, les propriétaires qui, bien qu'habitants ailleurs, compteraient parmi les plus imposés de la localité, et les représentants des personnes civiles, sociétés par actions, et autres établissements analogues, y ayant leur siège¹.

Au moment même où le Parlement prussien achevait de délibérer sur cette loi si réfléchie, Paris nous donnait, il donnait, hélas! à toute l'Europe le spectacle de l'une de ses élections municipales. Le candidat qui était sur les rangs, le citoyen Calvinhac, n'avait pas besoin de dire aux gens du quartier de Charonne dont il sollicitait la confiance, qu'il avait quelques intérêts au milieu d'eux; avec notre organisation du suffrage universel, ce n'est pas une condition du succès, ce ne serait qu'un obstacle : il faisait sonner très-haut dans les clubs qu'il avait rédigé un journal radical à Alger, qu'il avait été franc-tireur, qu'il voulait la république avec l'amnistie, l'instruction laïque et la suppression du budget des cultes. C'était assez! Ce sont aujourd'hui les titres souverains pour devenir édile ou échevin à Paris. Le citoyen Calvinhac eut un triomphe : le lendemain, il fut judiciairement constaté que l'élu n'était même pas électeur dans la commune; que dans cette ville égale à un royaume, au nom et à la charge de laquelle il allait désormais voter des impôts et des emprunts, il n'avait jamais figuré qu'en qualité d'étudiant et logé qu'en hôtel garni².

C'est, pour nous, un regret, qu'après avoir emprunté à l'Allemagne sa législation militaire qui était, non un progrès, mais une nécessité, notre dernière Assemblée constituante, si honnête, si affamée de bien public, n'ait pas pris en sérieuse considération sa législation électorale qui, comparée à la nôtre, était tout ensemble une nécessité et un progrès. Nous ne croyons personne capable de dire qu'un suffrage universel, ainsi composé et distribué, n'y voit pas plus clair; qu'il ne dégage pas mieux, avec l'opinion réelle,

¹ A la différence de ce qui se passe pour les élections politiques, chacune des trois classes nomme directement un tiers des membres du conseil municipal, au scrutin de liste.

² Par un arrêté du 23 août dernier, le conseil de Préfecture de la Seine a annulé l'élection du citoyen Calvinhac. Ce serait maintenant au législateur à casser la loi qui rend possibles de pareilles élections.

la raison d'un pays. Ceux-là seuls s'élevaient à l'encontre, qui sont trop manifestement intéressés à maintenir un régime sous lequel, en votant, le peuple est mécaniquement empêché de savoir ce qu'il fait; car s'il le savait, comme il les aurait vite replongés dans le néant, qui est le propre partage de leur médiocrité ou de leur indignité! Et en quoi cette classification des électeurs contrarierait-elle les plus sévères délicatesses de la démocratie? Nul privilège exclusif, nulle caste fermée, nulle démarcation blessante: le premier venu peut passer, il peut monter ou descendre d'un groupe à un autre, l'incessante rotation des fortunes y entretient comme un roulement perpétuel; l'égalité de tous les citoyens devant la loi est protégée et armée contre le nivellement de tous les droits sous le nombre.

L'idée de justice qui, selon la langue même de nos tribunaux, fait de l'intérêt l'élément générateur du droit, est tellement naturelle qu'elle a, comme involontairement, transpiré dans nos lois: c'est elle qui a forcé le législateur à reconnaître, en quelques circonstances spéciales, la représentation des plus imposés; elle est l'âme de toutes les sociétés financières, industrielles, commerciales, que l'activité particulière produit au milieu de nous, et qu'une école d'économie politique offre, comme des modèles de constitution, à la société entière. Où se voit-il dans ces sociétés, que le chiffre des capitaux avancés et des parts de propriété possédées ne compte pas pour le vote? Quelquefois les faux docteurs de la démocratie contemporaine ont essayé de faire prédominer le principe contraire; ils l'ont introduit dans les statuts de la plupart des sociétés coopératives ouvrières; ils ont été cause que presque toutes ont péri ou languï, les ouvriers qui gagnent de l'argent ne voulant pas d'une uniformité qui n'est qu'un privilège inique au profit de ceux qui n'en gagnent pas. Plus souvent aussi, ces mêmes docteurs, loin de repousser, ont embrassé jusqu'à l'exagération l'idée tutélaire que nous invoquons: lorsque, par exemple, ils réclament l'impôt progressif, c'est-à-dire un impôt dont la proportion, au lieu d'être égale pour tout le monde, irait croissant avec le taux des fortunes, que font-ils, sinon tracer entre les contribuables les divisions, les groupes, les classes, que le système prussien établit entre les électeurs? Sans doute leur conclusion est vicieuse, les applications de l'impôt proportionnel suffisent et répondent à la pensée d'équité distributive qui peut les agiter, leur impôt progressif ne serait que l'arbitraire dans la spoliation. Leurs prémisses, du moins, ne sont pas sans fondement; et ces distinctions très-légitimes, dont ils arguent mal à propos pour une meilleure répartition des charges, ils ne sauraient les contester le jour où l'Etat assurera un exercice plus complet et plus sincère des droits de tous et de chacun.

V

Si le système dont nous avons crayonné l'esquisse répugnait à nos mœurs, s'il paraissait entraîner, comme condition préalable de son exécution, une investigation, souvent trompeuse, toujours périlleuse, dans l'état des fortunes, il serait possible de trouver un mode plus simple de représentation dans nos traditions nationales comme dans un examen plus intime de notre société.

Il est un contraste auquel nous ne pouvons nous accoutumer : lorsqu'il se livre à l'étude de la philosophie ou de la physiologie, notre siècle se pique de répudier ce qu'il appelle les entités de l'école, il se vante de ne relever que de l'observation, de n'admettre que les matériaux fournis par la nature elle-même dans la série de ses évolutions, il ne veut travailler que sur la vie. Se mêle-t-il de la politique qui est la science expérimentale par excellence, il oublie toutes ses grandes leçons ! Ce qu'il étudie dans son creuset, ce n'est pas l'homme tel qu'il le rencontre parmi les vivants, c'est l'individu abstrait et solitaire, c'est un être de raison, forgé par l'ignorance et la chimère.

A l'exemple de la science de notre siècle, ne nous fions qu'à l'expérience, ne cherchons que le positif et le réel, allons droit à la vie, pénétrons au cœur de la société, dans toutes ces régions variées qui sont comme le milieu, comme l'air ambiant de l'homme. Comment va-t-il se montrer à nous ? Sera-ce un enfant du hasard, sans rien qui le distingue de son semblable, sans signe caractéristique, sans rapport avec les générations qui l'ont précédé, sans racines dans le sol qui le porte, atome perdu dans la matière inerte ? Non : l'homme nous apparaît tout transformé et tout fécondé par la civilisation ; il est devenu membre d'une communauté particulière au sein de la grande communauté qui est sa patrie ; il est chef de famille ou d'établissement, homme de loi ou homme d'épée, homme de peine ou homme d'Etat, prêtre, magistrat, commerçant, ouvrier, patron, capitaliste, propriétaire : il a une place et un rang à part, une fonction spéciale qui est son devoir en ce monde, un service public qu'il est tenu de remplir et de rendre.

Cette distribution des forces dans une société s'opère toute seule, par une impulsion latente et toute puissante ; elle est le fruit de la liberté humaine qui s'y répand et s'y joue, comme la sève s'épanche dans la magnifique et luxuriante végétation du chêne. La science politique n'a qu'à recueillir et qu'à respecter ces faits qui la dominent ; elle n'a qu'à faire passer dans l'organisation du suffrage uni-

versel cette organisation de la société. Ce ne serait plus alors de la poussière d'intelligences et de volontés qui voterait : ce seraient les groupes d'intérêts, véritables cadres de la société civile, en lesquels se sont librement répartis les habitants d'un pays ; ce seraient, selon l'expressive formule de nos pères, les Etats-Généraux de la nation.

C'est ainsi, c'est par une espèce de génération spontanée, que la législation électorale de l'ancien régime était née : sans décret arbitraire, sans ingénieuse dissertation, elle s'était trouvée faite par la société elle-même.

Que l'on observe l'ancien régime jusque dans son déclin : il nous étale aux yeux un assemblage de corporations, de corps de ville, de corps de métiers, de corps d'état, de corps ecclésiastiques et judiciaires, de confréries, de communautés, qui forme souvent le plus extraordinaire fouillis de franchises, d'immunités, de privilèges s'enchevêtrant les uns dans les autres. Il y a eu des moments dans l'histoire où notre monarchie française ressemblait presque à un essaim de républiques sous l'égide de la royauté. Lorsque le gouvernement conviait cette société à élire ses députés, il la laissait dans son naturel ; la loi qui réglait les élections, était bien moins une invention de l'esprit qu'une rédaction de coutumes. Comme il vivait en corporation, le citoyen votait par corporation ; l'effort de la puissance publique se bornait à venir en aide à l'opinion publique pour qu'elle s'énonçât clairement.

Les derniers Etats-Généraux de la monarchie, auxquels concoururent plus de cinq millions d'électeurs, furent convoqués d'après ces vieilles lois primitives, comme l'avaient été leurs prédécesseurs immédiats de 1614. Et pourtant, de ceux-ci à ceux-là, quelle distance ! C'est Richelieu, évêque de Luçon, qui avait été l'orateur dans les uns ; et c'est Mirabeau, qui allait être, dans les autres, le grand dominateur ! Loin de s'agiter confusément dans une cohue tumultueuse, les élections se produisaient comme l'appel nominal et comme la réponse réfléchie de tous les intérêts et de tous les droits du pays. La division en trois ordres, qui devait succomber parce qu'elle n'avait plus sa raison d'être, n'était pas elle-même un artifice mensonger de tyrannie ; elle avait découlé autrefois de cette idée qu'exprimait un imagier du temps de Charles VII, lorsque, peignant les trois ordres séparés et réunis sur l'arbre des batailles, il faisait dire au premier : « Je prie pour les trois ordres » ; au second : « Je combats pour les trois ordres » ; au troisième : « Je travaille pour les trois ordres. » Chacun des membres de la noblesse votait personnellement. Dans l'ordre du clergé, les évêques, les bénéficiers, ceux qui représentaient déjà un intérêt constitué, n'avaient pas de représentant à élire, ils votaient également en personne ; les curés

qui n'étaient pas pourvus de bénéfices, les chapitres, les communautés religieuses élisaient le représentant qui voterait en leur nom. La représentation des intérêts si nombreux et si variés dont se composait le tiers-état, avait été concertée avec un soin où se trahit la confiante honnêteté de Louis XVI : il avait tout prévu pour que la voix de tous fût entendue; il semblait à sa vertu que plus on descendrait au fond du peuple, plus on y trouverait l'amour de la patrie. Les électeurs du tiers ne furent point convoqués par généralités, circonscription trop vaste où l'autorité suspecte des intendants aurait pu peser d'un poids trop lourd; leur convocation se fit par bailliages et sénéchaussées, juridictions moins étendues où les citoyens vivaient plus rapprochés et ne se décideraient qu'à bon escient. Dans les campagnes, les électeurs votèrent par paroisses, et dans les villes, par corporations; ils avaient à choisir un délégué sur cent : ce qui, certes, permettait aux mandants de connaître leurs mandataires. Les délégués s'assemblaient ensuite au chef-lieu du bailliage ou de la sénéchaussée, pour désigner à leur tour, par un nouveau triage, le quart d'entre eux qui formerait le collège définitif des électeurs. Un des juges les plus éclairés de notre époque, M. Léonce de Lavergne, a dit avec équité : « Nous avons eu depuis 1789 bien des systèmes électoraux; celui-là est resté un des meilleurs, abstraction faite de la distinction des ordres qui n'était pas donnée par le règlement, mais par l'histoire. »

En remontant plus haut dans ce dix-huitième siècle dont une menaçante rumeur de révolution remplit le cours, nous découvri- rions, au milieu de la décomposition croissante des institutions du passé, une application plus curieuse encore de la méthode électorale de l'ancien régime.

La vie municipale de la France, qui s'était soutenue avec honneur durant de si longs âges, était comme suspendue depuis la deuxième moitié du règne de Louis XIV; elle avait été, en 1692, altérée dans sa source par la conversion de toutes les magistratures urbaines que le choix libre des habitants avait toujours conférées, en offices héréditaires qui s'adjugeaient au plus offrant. Non pas qu'une ombrageuse pensée de despotisme eût déterminé cette fâcheuse résolution; en un certain sens, le gouvernement accordait plus qu'il ne retirait, puisque toutes les places dont il vendait la possession incommutable, c'étaient autant de forces sur lesquelles il perdait toute action. Mais le grand roi avait besoin d'argent; comme tous les souverains absolus, il était un riche malaisé : pris d'une sorte de respect, jusque dans les plus mauvaises inspirations de sa toute puissance, pour l'antique maxime nationale que nulle taxe n'est valable si elle n'est consentie, il hésitait à recourir tou-

jours à l'impôt de son autorité privée, il préférait demander à la vanité des particuliers les tributs qu'il ne sollicitait pas de la délibération des peuples. Engagé dans cette voie, le fisc ne s'arrêta pas, son imagination ne connut plus de bornes : les charges de maires, sur lesquelles la noblesse avait été greffée comme une amorce, puis celles d'échevins, de consuls, de capitouls, de jurats, de syndics, celles d'avocats et procureurs près les hôtels de ville, d'assesseurs, de commissaires aux revues et logements des gens de guerre, de greffiers de l'écritoire, de trésoriers, payeurs, receveurs et contrôleurs des octrois, tout fut mis à l'encan. On inventait des places nouvelles comme la lieutenance des maires, on dédoublait les anciennes, on les rendait alternatives, triennales et mi-triennales, on allait déterrer jusqu'aux plus humbles pour battre monnaie. Les fonctions d'archers, de hérauts, de sergents, de hoquetons, de masarts, de trompettes, de tambours, de fifres, de valets de ville, de portiers, de concierges, de garde-meubles, furent, par des édits spéciaux, déclarés offices perpétuels qui s'achetaient à deniers comptants.

Et, avec plus pénible encore à faire pour un admirateur de notre illustre monarchie, à la honte de passer ces marchés s'ajouta la honte plus grande de ne pas les tenir. À plusieurs reprises, sous Louis XIV, sous le Régent, sous Louis XV, les offices vendus à perpétuité furent enlevés à leurs acquéreurs; les villes qui, souvent au prix d'énormes sacrifices, avaient racheté le droit d'élire leurs magistrats, furent contraintes de payer de nouveau, jusqu'à sept fois, pour le garder.

Les choses en étaient là, elles se traînaient dans une répétition monotone, lorsqu'en 1764, sous le ministère du duc de Choiseul, le gouvernement de Louis XV fit effort pour sortir à jamais de ces pratiques méprisées : effort bien court; car, peu d'années après, elles avaient recommencé, pour ne plus finir, avec l'abbé Terray. Le droit de choisir leurs magistrats particuliers fut restitué aux villes avec solennité : « La liberté d'élire des officiers municipaux, disait un édit du Roi dans un langage qui résonne déjà comme un clairon de 89, la nécessité de les changer, celle de faire délibérer les notables dans les cas qui intéressent la commune et la forme de compter de toutes les recettes et dépenses, nous ont paru les voies les plus propres à faire fructifier les revenus, à diminuer les dépenses, et à rappeler l'ordre et l'économie nécessaire dans toutes les administrations publiques ¹. »

À la suite d'une enquête où les témoignages des intendants et de

¹ Préambule de l'édit du Roi, donné à Marly au mois de mai 1765.

leurs subdélégués, des présidiaux, des autorités locales avaient été recueillis ¹, un plan d'organisation municipale fut dressé pour toute la France : les corps de ville, composés du maire que le roi choisissait entre trois sujets à lui présentés, de quatre échevins, de six conseillers, d'un syndic-receveur et d'un secrétaire-greffier, devaient être formés par une assemblée de notables qu'étaient des députés qui, eux-mêmes, procéderaient de l'élection. Voici comment se recrutaient ces députés qu'on peut nommer le premier degré du suffrage universel : ils étaient tirés de chacune des corporations dans lesquelles s'était comme incarné un des intérêts constitués de la cité. L'édit royal du mois de mai 1765 appelait à prendre part au scrutin, le chapitre principal du lieu, chaque autre chapitre séculier, l'ordre ecclésiastique, les nobles et officiers militaires, le bailliage, chacune des autres juridictions, les bourgeois vivant noblement, les commensaux de la maison du roi, les professions libres et les arts libéraux, les avocats, notaires et procureurs, les commerçants, négociants en gros et marchands ayant boutique ouverte, les artisans dont chaque corps et communauté avait droit à un mandataire spécial. Comme dans l'assemblée générale des électeurs, la loi voulait que tous les états fussent représentés dans celle des notables qui en émanait, et qui avait mission expresse de former le corps de ville, c'est-à-dire, la représentation permanente de la commune.

Lors de l'exécution de l'édit royal, un phénomène survint, qui est instructif pour nous : la balance établie dans la représentation municipale entre les intérêts divers de la société se trouva démesurément rompue au profit de ceux qui l'emportaient par le nombre. Dès le 15 juin 1766, Louis XV modifiait l'édit précédent par une déclaration dont les considérants et les conclusions sont dignes de notre méditation : « Nous avons remarqué que les corps et communautés des artisans, en s'assemblant séparément, et nommant chacun un député, donnaient une si grande quantité de députés dans toutes les villes, que leur nombre se trouvait, en plusieurs endroits, excéder celui des députés des compagnies et autres classes des habitants, et leur assurait conséquemment la prépondérance dans les élections ; qu'il en pourrait résulter un inconvénient, en ce que le concert entre les députés des artisans, et même quelquefois les brigues et les cabales entre eux pourraient anéantir le choix le plus éclairé, et donner contre notre gré, à l'administration, des officiers municipaux mal choisis, même absolument incapables. » Il était

¹ Parmi les notes qui se trouvent à la fin de *l'Ancien régime et la Révolution*, M. de Tocqueville a publié quelques extraits des différents mémoires du présidial, du corps de ville, du subdélégué et de l'intendant sur l'administration municipale d'Angers au dix-huitième siècle (p. 354 et suiv.).

statué, par le dispositif de la Déclaration, que désormais tous les corps et communautés d'artisans qui ne réuniraient pas dix-huit maîtres dans les villes d'au moins quatre mille cinq cents habitants, et douze maîtres dans les villes dont la population serait au-dessous de ce chiffre, seraient assemblés avec un ou plusieurs autres corps de la profession la plus analogue à la leur, pour n'avoir à nommer qu'un seul député.

Nous ne dissimulerons pas qu'à nos yeux, ces édits du temps passé, tout nourris de la moëlle de l'histoire de France, renferment en germe, abstraction faite de quelques particularités qui sont la marque accidentelle d'une époque, la représentation la plus vraie d'une cité, qui fût jamais et qui soit encore. Que l'on compare le mode d'élection qu'ils réglaient pour toutes nos villes, avec celui qui régit actuellement Paris; et qu'on nous dise de quel côté sont lesérieux, la consultation loyale, le respect d'un peuple! C'a été le malheur de l'ancien régime de n'avoir pas l'usage de la liberté politique, qui fait que les meilleures institutions se réforment au jour le jour, se tiennent au courant de la civilisation, ne se laissent pas envahir et obscurcir par la routine, par les inutilités fastueuses, par les superflétés de l'égoïsme et de la cupidité. C'a été, à son tour, le malheur de la Révolution de frapper à droite et à gauche avec une furie aveugle, de tout briser alors qu'il eût suffi de corriger et de développer, d'enfoncer la hache jusqu'au foyer de la vie qui n'aspirait qu'à jaillir plus abondante et plus haute. Nous portons le fardeau de ces deux malheurs. Le progrès consiste bien moins à innover qu'à renouveler : *non nova sed nove*, comme dit, avec son inimitable énergie, la langue latine, interprète de l'expérience universelle.

A l'heure fatidique de 1789, la France, qui voulait avec tant de flamme la fin des abus et des privilèges, ne s'attendait pas à ce que dans cette vaste destruction seraient compris les droits dont elle avait joui. Etendre au sein de la représentation générale toutes les représentations particulières qui sont comme les organes de la vie d'une société, était un désir partout répandu; il y avait des bailliages, comme le constatait M. de Clermont-Tonnerre dans le dépouillement des cahiers, qui réclamaient la création d'un ordre des paysans. Tout a péri pèle-mêle; trop souvent ce qui était le vêtement passager et ce qui était la substance immuable d'institutions nécessaires, ont été rejetés ensemble; les pierres mêmes de l'édifice abattu ont été dispersées; le principe des associations naturelles et libres n'a pas plus trouvé grâce que leurs vices : et aujourd'hui, lorsqu'après l'avortement de tant de législations électorales, filles de l'idéologie, on se demande s'il ne serait pas possible de donner pour ciment au

suffrage universel ces groupes d'intérêts avec lesquels nos pères avaient bâti l'abri qui les a protégés durant les siècles, le difficile est de savoir où prendre les matériaux ¹.

VI

Au premier regard que l'observateur jette au milieu de nous pour y reconnaître les groupes déjà constitués d'intérêts, il rencontre nos neuf millions de propriétaires fonciers : précieux trésor de notre démocratie, grossi de jour en jour par le travail et par l'épargne ; puissante réserve sociale d'où, sans inquisition tracassière, par la simple inspection des rôles de contributions, il serait facile d'extraire, avec ses catégories diverses, tous les éléments d'une représentation de la terre.

Toutes celles des institutions du passé, qui étaient des institutions de tous les temps, clergé, magistrature, armée, ont reparu dans leurs traits essentiels, elles forment des corps comme autrefois. Sur les ruines de nos anciennes universités, l'Université de France s'est élevée, qui, elle aussi, peut se dire un collège de nations : l'Institut n'a pas cessé d'être la Chambre haute de toutes les supériorités littéraires et scientifiques du pays, nommée au concours par la voie du scrutin. Le cercle entier des grands services publics, des administrations générales et locales, des professions libérales, ont recouvré leur organisation intérieure ; les avocats à qui un décret de 1790 avait enjoint de ne composer désormais ni ordre, ni corporation, sont rentrés en possession de leur tableau et de leur conseil de discipline. Les notaires, tous les officiers ministériels, avoués, huissiers, greffiers, les agents de change, les courtiers, les commissaires-priseurs sont érigés en compagnies ; ils ont chacun sa représentation particulière, que cette représentation s'appelle Chambre, Conseil ou Syndicat.

C'est peut-être dans les matières du commerce et de l'industrie,

¹ Un écrivain que nous avons déjà cité, et qui a bien souvent attaqué l'ancien régime, M. de Laveleye, a écrit ces lignes que nous reproduisons à cause de leur évidente et accablante justesse : « La révolution française a commis la faute, chaque jour plus apparente, de vouloir fonder la démocratie en brisant les institutions qui seules la rendent viable. Elle a pris l'homme abstrait, l'individu isolé, et lui a reconnu théoriquement tous les droits naturels ; mais en même temps elle a anéanti tout ce qui le rattachait aux générations précédentes et à ses concitoyens actuels : la province avec ses libertés traditionnelles, la commune avec ses propriétés individuelles, les métiers et les corporations qui reliaient par un lien fraternel les ouvriers du même métier. » *La Propriété primitive et les Allmends en Suisse*.

que cette loi naturelle qui pousse les intérêts similaires à se rapprocher, s'est jouée le plus victorieusement de toutes les lois écrites de la Révolution pour les contraindre à la dispersion et à l'isolement. L'Assemblée Constituante avait déclaré, le 17 juin 1791, que l'anéantissement de toute espèce de corporations des citoyens de même état et profession était une des bases de la Constitution française; qu'il était défendu de les rétablir sous quelque prétexte que ce fût; que les citoyens d'un même état et profession ne pourraient, lorsqu'ils se trouveraient ensemble, nommer ni présidents, ni secrétaires, ni syndics, tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations, former des règlements sur de prétendus intérêts communs. Quelques années s'étaient à peine écoulées, années de stérilité, de misère, de tyrannique anarchie, que toutes ces vaines interdictions tombaient une à une : les chambres de commerce étaient rétablies les premières; puis venaient les chambres consultatives des manufactures, fabriques, arts et métiers, puis les tribunaux consulaires, puis les conseils de prud'hommes, puis les conseils généraux du commerce et des manufactures, puis le conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Et enfin, peu à peu, sans abrogation expresse des textes légaux, par une condescendante faiblesse de l'administration, qui atteste la force impérieuse des choses, nous avons vu dans nos principales villes les patrons, classés par corps d'état, instituer des chambres syndicales chargées de veiller sur les intérêts communs de la profession; aujourd'hui, à Paris, ils en ont ainsi établi plus de cent dix qui se sont divisées et réunies en deux grands groupes fonctionnant presque toujours de concert, l'un dit l'*Union nationale*, et l'autre le *Comité central*.

Là où l'œuvre de cohésion entre les intérêts de même famille semble moins avancée, là où ils offrent moins de prise au politique désireux de les faire contribuer à la composition d'une véritable représentation nationale, c'est dans le monde nouveau, presque venu au jour depuis la Révolution, c'est au sein de ces immenses multitudes ouvrières, encore éparses et mal assises, toujours en croissance comme notre industrie elle-même dont la production était, en 1789, d'environ un milliard, et, en l'année où nous sommes, atteint au moins le chiffre de douze milliards.

Et cependant, si nous les interrogeons, ces menaçantes multitudes, que veulent-elles? Que demandent-elles avec un mélange d'impatience et de confiance? Que réclament-elles dans leurs manifestes, dans les mémoires et les rapports de leurs délégations¹?

¹ On peut consulter, à cet égard, outre les débats du dernier Congrès

C'est le droit d'avoir leur organisation représentative, le droit de former des chambres syndicales qui, librement préposées à la défense et au développement de leurs intérêts communs et professionnels, pourraient à leur tour, par leur union, constituer une Chambre générale ou plusieurs Chambres générales du travail.

Devant ces doléances qui, depuis quatre-vingts ans, se perpétuent avec une intensité de plus en plus vive, n'y a-t-il qu'à ne pas les écouter? Comme l'ont estimé de graves esprits ¹, ne sont-elles pas fondées en droit? La prudence ne conseillerait-elle pas aux conservateurs de les arracher aux mains empoisonnées de la démagogie, pour les soumettre à leur contrôle, pour les élucider, pour en dégager la portion de vérité susceptible de passer dans la loi?

Pour répondre à des préventions qui se sont déjà produites, disons tout d'abord que, d'aucune manière, il ne saurait être question de ressusciter l'antique corporation ouvrière telle que Turgot l'avait trouvée et frappée.

Déchue de la pensée primitive de protection qui l'avait suscitée, toute surchargée de gênes, de servitudes et de taxes, qu'y avaient entassées à plaisir l'avidité fiscale et les compétitions mercantiles, la corporation des derniers jours de l'ancien régime n'était plus qu'une des formes du privilège, elle était devenue une enceinte fermée dont le gouvernement tenait les clefs et n'ouvrait les portes qu'à prix d'argent. Au-dedans de la corporation, les maîtres qui avaient payé cher leur monopole, exerçaient le pouvoir absolu, fixant le nombre des ouvriers qu'ils admettraient à l'apprentissage, le nombre de ceux qu'ils n'empêcheraient point de passer patrons, exploitant comme leur bien propre la branche d'industrie qui leur était échue, la retirant du domaine public, ne laissant personne y toucher, même pour l'imiter ou la perfectionner; toujours armés en guerre contre toute industrie soupçonnée de viser à quelque con-

ouvrier, tous les rapports de la délégation ouvrière française à l'Exposition universelle de Vienne, en 1873.

¹ Nous citerons notamment les conclusions fortement motivées d'un article de M. Bathie, aujourd'hui sénateur, dans le *Correspondant* du 25 novembre 1862.

Nous citerons, de plus, un très-remarquable rapport présenté par M. Desportes à la société d'Economie Charitable, et l'intéressante discussion qui en fut la suite; rapport et discussion qu'on trouvera dans les numéros du *Contemporain* des années 1873 et 1875.

Dans la séance du 4 juillet dernier, vingt-deux députés de l'extrême gauche ont présenté à la Chambre une proposition de loi relative à la reconnaissance légale, à l'organisation et au fonctionnement des chambres syndicales patronnales et ouvrières.

currence plus ou moins lointaine. De là le tableau, tant de fois décrit, que présentaient au dix-huitième siècle toutes les corporations existantes ; elles employaient une émulation curieuse à se dénoncer et à s'entraver mutuellement. Tandis que sur les hauteurs c'étaient les chocs de tabourets et les querelles de préséance que Saint-Simon a peints avec sa verve éblouissante, tandis qu'à mi-côte tout retentissait des bruits de la basoche dont l'avocat Barbier a prolongé l'écho, en bas les corps de métiers étaient en lutte les uns contre les autres, tailleurs contre fripiers, merciers contre gantiers, chapeliers contre bonnetiers, le chanvre contre le lin, la laine contre le coton, le fer contre le cuivre. C'est à se demander si cette prodigieuse activité de contentions et de disputes n'était pas une maladie salubre au tempérament de notre nation, et si, répandue à tous les étages de la société, elle ne détournait pas par mille issues les inquiétudes populaires qui, maintenant, se portent avec une masse formidable contre l'Etat!

Ce qui, de la corporation d'autrefois, devait disparaître inmanquablement, c'était le privilège : privilège dont souvent la pratique adoucissait les conséquences, parce qu'il était rare que, dans l'ancien régime, les privilèges les plus excessifs ne fussent pas limités par d'autres privilèges. Nous ne connaissons pas une meilleure image de cette situation que la destinée de l'infortuné Réveillon dont une émeute de plèbe et de soldatesque saccagea la grande manufacture de papiers peints, le 27 avril 1789, quelques jours avant l'ouverture des Etats-Généraux. Mystérieuse coïncidence ! La première victime de la Révolution fut un ouvrier devenu patron ! Réveillon qui avait fini par occuper à Paris plus de trois cents ouvriers, avait commencé par être un simple ouvrier lui-même, un pauvre journalier à quarante écus par an : pour arriver à la fortune, il n'avait pu marcher qu'à coups de procès dont le Parlement l'avait tiré avec honneur ; il avait dû, chemin faisant, se couvrir de privilèges, obtenant de Louis XVI pour son établissement la qualification de Manufacture Royale, le transportant au faubourg Saint-Antoine qu'une prérogative spéciale avait placé en dehors de la juridiction des maîtrises. Dans une lettre publique que, le lendemain du pillage de sa maison et de ses ateliers, Réveillon écrivait pour raconter par quels efforts il s'était élevé, il avait un retour *vers les tracasseries de la jalousie, vers le despotisme des communautés, vers les persécutions*, dont il avait été l'objet avant de devenir la proie de bien autres sévices. « Il se trouvait toujours, disait-il, que, soit une partie de ma manufacture, soit une autre, était une usurpation ; le moindre outil que j'imaginai ou que j'employais n'était plus à moi ; c'était l'outil d'une manufacture ; la moindre idée que

j'exécutais était un vol fait aux *imprimeurs*, aux *graveurs*, aux *tapissiers*, etc, etc ¹. »

Mais, avouons-le en même temps, si, dans sa critique acérée des corporations en décadence de son époque, Turgot a eu raison, il allait trop loin lorsqu'il confondait dans les mêmes attaques et dans la même ruine le principe de toute corporation ; pour le prouver, il nous suffirait de détacher de l'édit du mois de février 1776, *portant suppression des jurandes et communautés de commerce, arts et métiers*, cette phrase : « La source du mal est dans la faculté même, accordée aux artisans d'un même métier, de s'assembler et de se réunir en un corps. » Quelle doctrine étrange ! Comme elle était démentie par le passé ! Comme elle devait l'être, plus encore, par l'avenir ! Émise à la veille de cette terrible Révolution qui, en poursuivant jusque dans ses derniers vestiges l'aristocratie, c'est-à-dire la force héréditairement condensée dans une classe ou dans une race, ne laissa guère de ressource aux sociétés que dans les forces de tous groupées par l'association, elle semble un défi jeté aux lois de l'humanité. A l'image de son siècle dont il fut l'un des fils les plus irréprochables, Turgot était un généreux esprit qui avait fait une mauvaise philosophie.

Sans approuver ni la chute de Turgot, ni les causes qui la décidèrent, ni les événements qui la suivirent, sans applaudir à l'édit du 23 août 1776 qui, modifiant celui du mois de février précédent, rétablissait les maîtrises et jurandes presque intactes pour quarante-quatre des industries les plus importantes et en maintenait la suppression pour les moins relevées, nous admirons ces paroles de Louis XVI écrivant, pour justifier la restauration partielle des corporations : « En faisant cette création, nous voulons donner aux ouvriers un moyen de défense ; nous voulons qu'ils puissent jouir de la mise en commun de leur intelligence, qui est le bien le plus précieux de l'homme. » Qu'elles soient, ces royales paroles, l'épigraphe de notre législation ! Dans l'âme pure du prince qui les adressait à son peuple, il y avait le sentiment de cette vérité, que l'institution prête à périr sous ses abus pourrait demeurer une protection sans rester un privilège : trahis de tous les côtés, ses efforts échouèrent ; il avait, du moins, essayé de ramener les corporations à l'idée bienfaisante qui les avait animées sous son grand aïeul, saint Louis, alors que, selon le jugement porté par l'un des plus nobles amis de la mémoire de Turgot, « les maîtrises et les jurandes étaient des

¹ La lettre de Réveillon a été intégralement reproduite parmi les *éclaircissements historiques et pièces officielles*, publiés à la fin du tome I^{er} des *Mémoires du M^{is} de Ferrières*, dans la collection des *Mémoires relatifs à la Révolution française*.

moyens de lier entre eux les membres d'une même profession, et d'établir au sein de chaque industrie un petit gouvernement libre, dont la mission était tout à la fois d'assister les ouvriers et de les contenir ¹. » Saint Louis ! Louis XVI ! noms glorieux, les plus beaux de notre histoire, auxquels s'unit si bien celui de Henri IV ! Dans son trop court règne, abrégé par le poignard comme celui de son petit-fils le fut par l'échafaud, Henri IV avait entrepris, lui aussi, de rappeler à leur vertu première les corporations que le désordre des guerres civiles, les besoins d'argent qu'elles créent, les licences publiques et privées qu'elles déchainent, avaient de plus en plus dénaturées ; il méditait même de les relier ensemble dans chaque diocèse par un *grand bureau des manufactures, des marchands et artisans*, sorte de Chambre syndicale, chargée de vider les différends des communautés et de *s'employer pour les pauvres* ².

Ce que nous ne saurions oublier, ce qui est un objet singulièrement remarquable, c'est que les corporations, tout étroites et pesantes qu'elles fussent devenues, n'ont pas laissé un mauvais souvenir dans la mémoire populaire. L'image d'une protection équitable surnageait toujours. La trace de cette impression ne s'est pas effacée, elle se prolonge jusqu'au milieu de nos luttes contemporaines : tandis que, pour gagner le paysan, les suborneurs lui parlent du retour des dîmes et des corvées, tandis qu'ils évoquent devant ses yeux défiants le spectre d'un passé détesté, ils ne montrent à l'ouvrier que le mirage d'un chimérique avenir.

Et, contraste non moins fécond en réflexions utiles, aujourd'hui, maître de son champ, solidement campé dans son droit de propriété, le paysan ne rêve pas de bouleversements ; il nourrit des instincts conservateurs, même quand il est travaillé par des passions révolutionnaires. À côté de lui, l'ouvrier est agité ; n'ayant rien qui le rattache à un foyer commun, déraciné de tout esprit de corps, il n'a plus de chez lui dans la société actuelle, il s'y regarde comme un étranger et s'y comporte comme un ennemi. Proportion gardée, c'était tout le contraire dans l'ancien régime : il y avait plus de malaise chez le paysan que chez l'ouvrier ; en 1789, les villes étaient calmes encore, que déjà la Révolution naissante avait exhalé dans les campagnes ses plus affreuses fureurs. Remontez plus haut, considérez même la plus radieuse époque de la monarchie, le règne de Louis XIV : la sécurité de ces temps d'obéissance et de repos, l'azur de ce ciel où plane avec une majesté tranquille le soleil dont le

¹ *L'ancien régime et la Révolution*, par Alexis de Tocqueville, chap. x.

² Projet de règlement général pour dresser les manufactures, etc... cité par M. Auguste Poirson, dans son *Histoire du règne de Henri IV*, livre VII, chap. x.

prince a fait son symbole, ne sont guères troublés, de loin en loin, que par des soulèvements de paysans, dans le Périgord, dans le Quercy, en Sologne, dans la Bretagne où tout à coup la sauvagerie qui dort au fond de tout fils d'Adam, éclate dans des flots de luxure et de sang. Les ouvriers sont partout paisibles : Lyon, dont les soieries occupent toute une population, est renommé comme un modèle de sagesse ; cette cité immense et laborieuse qui, en notre siècle, a devancé Paris dans la voie des insurrections formidables, et qui, même avant Paris, a eu le coupable honneur de se faire assiéger par un maréchal de France, cette cité est la plus soumise de toutes, elle mérite que l'intendant de la généralité écrive d'elle au roi : « Il n'y a aucune ville de telle importance qui soit si aisée à gouverner ¹. »

La conclusion qu'il faudrait tirer, ne serait-ce pas que si la condition du paysan s'est améliorée depuis quatre-vingts ans, celle de l'ouvrier a empiré ; que la question sociale, selon le langage du jour, est résolue pour l'un ; qu'elle ne l'est pour l'autre ?

Dans les crises où nous sommes, le devoir des bons Français n'est pas de s'épuiser en déclamations stériles contre une révolution où, après tout, si le crime ne fut que d'un côté, les fautes furent dans tous les partis : il vaut mieux reprendre en sous-œuvre cette irréparable révolution, la redressant là où elle a dévié, la complétant là où elle a manqué, la refoulant là où elle a excédé. Qu'y avait-il à faire en 1789, après les expériences déjà commencées de Turgot ? Abolir les privilèges, répudier les monopoles, proclamer, comme l'Assemblée constituante en a eu la gloire, la liberté du commerce et de l'industrie, sans toucher, comme elle en a eu le tort, au principe de l'association qui, loin d'être ni un monopole ni un privilège, est un droit naturel de l'homme. Aujourd'hui, après tant d'années perdues, c'est un problème posé dans les mêmes termes, qui sollicite nos efforts.

Nous ne verrions, quant à nous, ni équité ni profit pour la société à contester aux ouvriers de chaque profession la faculté de choisir dans leurs rangs un certain nombre de syndics qui, composant leur représentation régulière et permanente, tiendraient de leurs suffrages la mission d'assurer plus particulièrement dans toute la corporation l'assistance mutuelle, la protection mutuelle, la surveillance mutuelle. Si la liberté du commerce et de l'industrie est pleine et entière ; si les chambres syndicales ne sont investies d'aucune prérogative exceptionnelle ; si elles ne peuvent empêcher, ni d'autres

¹ Extrait du Mémoire de la généralité de Lyon, dressé en 1698 par M. Lambert d'Herbigny, intendant. Cet extrait a été publié par M. de Boulainvilliers, dans son *Etat de la France*.

chambres de la même profession de se former en face d'elles, ni les ouvriers qui voudraient n'appartenir à aucune, d'être indépendantes de toutes; si elles ne peuvent vivre que par la rigoureuse observation des lois civiles et pénales qui préviendraient ou réprimeraient leurs écarts, quelle raison y aurait-il de refuser à une partie de nos concitoyens l'exercice d'un droit qui, sans inconvénient, presque toujours pour leur plus grand bien, est possédé par tous les autres?

Mais, nous le savons, quelques personnes s'effrayent de la réunion de toutes les chambres syndicales, elle craignent de les voir tourner bientôt en une immense association ouvrière dont la force d'agression serait incalculable contre la liberté du commerce et de l'industrie, même contre la sécurité de l'ordre social.

Ce danger dût-il se produire, nous ne croyons pas qu'avec l'état présent des choses, il serait moindre : cette vaste association, qui inspire de si légitimes appréhensions, n'est plus à naître, elle existe, elle se répand mystérieusement, elle étend ses réseaux dans l'ombre. Association pour association, celle qui est occulte n'est-elle pas pire que celle qui est avouée? La corporation représentée au dehors par une chambre syndicale, c'est l'association au grand jour et à ciel ouvert, l'association qui a un nom, une caisse, une responsabilité, un visage à montrer, des intérêts et un honneur à sauvegarder : elle est plus saine que l'autre; elle seule peut la détruire, parce qu'elle seule peut la remplacer. Reconnaître à l'ouvrier son droit dans la corporation qui est pour lui une famille, un domicile légal, la personnalité civile de sa profession, n'est-ce pas le soustraire peu à peu aux sociétés secrètes, anonymes, irresponsables, dont les perversions souterraines éclatent tout à coup dans la démente des réunions publiques, ou même, si une lueur d'impunité les enhardit, dans les atrocités de la Commune? Les chambres syndicales des patrons, qui sont établies à Paris, sont les premières¹ à désirer la création des chambres syndicales ouvrières; elles encouragent celles qui se sont déjà formées, grâce à la tolérance de l'administration : pour discuter et régler à l'amiable les conditions du salaire, elles préfèrent traiter avec elles, soit dans des commissions mixtes, soit par l'intermédiaire de délégués, plutôt que d'avoir affaire à des meneurs sans mandat, souvent stipendiés par la déma-

¹ Ce fait est reconnu dans le grand rapport présenté à notre dernière Assemblée nationale sur les conditions du travail en France : rapport dont l'auteur, M. Ducarre, se prononce énergiquement contre l'institution des chambres syndicales, parce qu'il y voit un retour aux corporations de l'ancien régime et un acheminement vers les *Trades-Unions* de l'Angleterre. (Voir le *Journal officiel* du 18 novembre 1875, p. 9430.)

gogie ou par l'étranger, toujours prompts à pousser à des grèves dont ils n'ont rien à souffrir.

Lorsque ouvriers et patrons auront leurs syndicats librement élus, lorsqu'à l'exemple du commerce, de l'industrie, de toutes les forces vives de la société, la main-d'œuvre aura ses chambres représentatives, le suffrage universel ne devra pas chercher ailleurs les éléments qui serviront le plus à le moraliser et à l'éclairer. Cela même est logique, cela est dans la nature des choses. Depuis quelques années, ce sont les chambres syndicales de patrons, instituées à Paris, qui nomment en réalité les membres du tribunal de commerce ; elles dressent la liste des candidats qu'ensuite le scrutin ratifie. En sens inverse, on remarque que les ouvriers de Paris ne prennent plus part que dans une insignifiante proportion, au choix de leurs prud'hommes ; ils s'abstiennent, parce que sans un syndicat qui leur serait le premier degré préparatoire et l'organe indispensable d'une élection sérieuse, ils aiment mieux ne pas voter que de voter pour des gens qu'ils ne peuvent pas connaître. S'ils se prêtent à la confusion plus ténébreuse encore du suffrage universel pour le recrutement des assemblées politiques, c'est qu'ils espèrent, par cette confusion même, en finir plus vite avec une société dont ils s'estiment désintéressés.

Les chambres du travail, ou, pour parler plus correctement puisque le travail est la loi de tous, les chambres de la main-d'œuvre seraient un des échelons de la Chambre des députés de la nation ; elles entreraient dans sa formation, concurremment avec les chambres du commerce et de l'industrie, avec tous les corps moraux, agricoles, judiciaires, militaires, financiers, scientifiques, avec toutes les agrégations collectives qui représentent les différents fils de la grande famille française. Chacune de ces forces aurait sa part, sans absorber celle des autres : elles se complèteraient et se pondèreraient mutuellement ; de leur juste balance sortirait l'équilibre de l'Etat lui-même. Le suffrage universel ne serait pas un grossier mensonge, il aurait atteint son but qui doit être la représentation universelle de tous les intérêts et de tous les droits du pays.

Voulez-vous juger du système dont nous traçons une imparfaite ébauche ? Appliquez-le un instant, par la pensée, à Paris, dans cette grande ville dont l'état électoral est présentement une sorte de curiosité monstrueuse.

A l'heure actuelle, Paris compte dans son sein, il met en présence les uns des autres, environ trente-neuf mille patrons et cinq cent cinquante mille ouvriers : tous représentant deux intérêts d'une importance souveraine, ceux-ci la main-d'œuvre, ceux-là le capital et la direction. S'agit-il de l'organisation intérieure de leurs profes-

sions, les ouvriers disent, ils peuvent dire avec une apparence de raison, que leur classe est traitée avec une humiliante infériorité; que les patrons sont des privilégiés, qu'ils sont maîtres d'ériger et de fédérer à leur gré leurs chambres syndicales. Mais lorsqu'il faut aller au scrutin pour nommer, non plus seulement des syndics, mais, ce qui est autrement grave, les députés chargés de rédiger les lois et de voter les impôts, ce sont les patrons qui deviennent les sacrifiés; leur imperceptible minorité est écrasée, comme sous une meule, par le poids disproportionné des bulletins d'ouvriers. Est-ce là de l'égalité? Et une démocratie où règnent ces choquantes anomalies, est-elle, selon la belle définition de M. Thiers, la justice pour tous?

Voici maintenant ce qui arriverait avec un suffrage universel distribué par groupes d'intérêts¹; patrons et ouvriers ont l'égalité dans la liberté, ils l'ont pour la représentation particulière de leurs corporations, ils l'ont aussi pour leurs parts respectives dans la représentation générale. Le collège des électeurs est formé par leurs chambres, par celles du commerce, par l'Institut, le conseil de l'Université, celui des ponts-et-chaussées, par les chambres, conseils et syndicats de toutes les professions libérales, par les cours judiciaires, par les plus imposés qui sont les mandataires nés de la propriété. Le Conseil municipal élu par ce jury de tous les intérêts représenterait Paris, ce nous semble, mieux que celui dont le suffrage universel en bloc l'a doté; il le représenterait à une plus grande profondeur; il le représenterait avec plus de compétence, plus d'éclat, plus de dignité devant la France et devant l'Europe: et le jour ne serait pas à prévoir où, balayé d'avance par l'opinion, il sera remplacé une fois pour toutes, dans un passage de dictature, par une commission administrative.

Le nœud du suffrage universel se trouve peut-être dans une bonne loi sur les associations. Ce n'est pas notre siècle, ce n'est pas la démocratie qui pourraient y contredire: l'esprit d'association n'est-il pas l'âme de toutes leurs entreprises? Ainsi procède

¹ Quelques personnes reprochent au système électoral de la représentation des intérêts de ressusciter les classes abolies par la Révolution. C'est une objection puéride, que ses auteurs n'invoquent que pour se dispenser d'une discussion sérieuse et amener les passions populaires. La Révolution, qui a supprimé les classes privilégiées, n'a pu ni voulu supprimer les classes nées de l'inévitable variété de droits et d'aptitudes que produit la liberté; sa prétention n'a été que de leur assurer à toutes l'égalité. Dans toutes nos villes de province où la démagogie ne règne pas, les électeurs mettent leur soin à faire représenter dans leurs conseils municipaux toutes les situations et toutes les professions; est-ce donc la résurrection des classes?

souvent la Providence; dans les poisons réputés les plus malfaisants elle offre à l'industrie de l'homme les remèdes les plus efficaces.

VII

La législation, qui réglerait par groupes d'intérêts l'exercice du suffrage universel, n'aurait pas seulement pour effet de tempérer par leur action mutuelle les forces diverses de la société : elle aurait encore cet avantage, que le vote de chacun serait plus éclairé, plus raisonné et plus raisonnable, plus indépendant et plus conservateur.

Dans l'inintelligible confusion des langues où le suffrage universel erre aujourd'hui, le citoyen vote mal parce qu'il vote avec son humeur, avec sa fantaisie, avec sa passion; il voterait bien ou il voterait mieux s'il avait à voter avec ses intérêts.

Il y a d'excellents esprits qui s'inquiètent de ce que l'on appelle la représentation des intérêts : ils appréhendent que la politique y débordant ne porte là comme ailleurs ses perturbations accoutumées.

A cet inévitable danger d'une société en révolution, dont la politique est la pensée fixe, nous croyons que le système électoral dont nous recommandons l'étude, serait un correctif. Même pour le plaisir d'envoyer dans nos assemblées quelques histrions de carrefour, quelques tribuns de bas étage, les hommes, ouvriers ou patrons, se lasseraient vite de confier au rebut de leur compagnie la garde de son honneur professionnel, le soin de la représenter au dehors, la fonction de tenir la caisse commune, de faire observer les règlements, d'infliger même les peines disciplinaires. L'intérêt mieux informé ne tarderait pas à réparer les bévues de l'intérêt mal informé; il est le plus sûr des instruments de précision pour ajuster et diriger convenablement les choix.

C'est une expérience que nous pouvons faire tous les jours; nous n'avons qu'à jeter les yeux autour de nous. Que se passe-t-il pour les élections politiques? Les meilleurs de nos concitoyens les regardent avec nonchalance; ils y assistent plutôt qu'ils n'y participent; on dirait vraiment que dans ces urnes secouées à tous les vents, il s'agit du sort des habitants d'un autre pays. Le candidat survient, il promet à la foule monts et merveilles, il empêchera les dîmes et les corvées de renaître, il diminuera les impôts, si même il ne les supprime pas tout à fait : a-t-il travaillé? Sait-il un mot des affaires de l'État? Connaît-il les questions dont s'occupent les assemblées? Peu importe, il crie à tue-tête qu'il est républicain, cela suffit, il est nommé! Examinez donc si le commerçant prêt à élire les juges con-

sulaires qui seront peut-être appelés à statuer sur sa fortune, se contente de ces ridicules balivernes? Comme l'opération devient sérieuse! comme les résultats en sont différents! Dans telle ville dont le député ne sera qu'un brouillon ignorant, dont même le conseil municipal sera livré à la démagogie la plus éhontée, toutes les représentations particulières, tribunal et chambre de commerce, conseil des prud'hommes, conseil de l'ordre des avocats, chambre des notaires et des avoués, sont irréprochables; elles protestent par leur composition contre le mensonge de la représentation politique; elles expriment tout le suc de droiture, de probité, de science éprouvée, qui forme encore, grâce à Dieu, la sève cachée et puissante de notre société française.

Il est une phrase de Montesquieu, qui au premier abord, de la part de son génie calculateur et sobre, étonne : « Le peuple, dit-il, est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son autorité ¹. » Cette maxime de l'*Esprit des lois* ne serait-elle pas quelque sophisme du *Contrat social*? Non : elle est empruntée à la nature comme à la réalité des choses. Celui qui l'a écrite, c'est le philosophe de l'histoire, qui, par un extraordinaire mélange d'érudition et de conception, s'est fait le contemporain des vieux Romains; qui a vu leur bon sens à l'œuvre dans les magistrats comme dans les institutions qu'ils se donnaient; qui a mis en quelque sorte dans ses livres la substance de leur grandeur. C'est aussi, dans l'espèce, le président du Parlement de Bordeaux, qui a rendu un arrêt : ce que Montesquieu avait admiré au pied du Capitole pour la désignation des consuls, il l'avait retrouvé dans les traditions immémoriales de sa province pour la nomination des modestes jurats; il jugeait en conséquence que, votant par centuries ou par corporations, le peuple vote avec sagesse, parce que les droits de suffrage sont répartis de elle façon, qu'aux questions posées ce sont les intérêts qui répondent.

Trois siècles avant Montesquieu, un autre scrutateur des lois de l'homme dans le développement des sociétés, Machiavel, avait parlé comme lui, non pas l'auteur décrié du livre du *Prince*, mais le commentateur profond des *Décades de Tite-Live* : « Les hommes, avait-il dit, quoique sujets à se tromper sur le général, ne se trompent pas sur le particulier ². » Lorsque Machiavel consignait cette remarque, il interrogeait, comme Montesquieu, les vestiges éteints de l'ancienne Rome, que son subtil génie avait ranimés; il avait un témoin plus décisif encore : autour de lui bouillonnait dans ses derniers éclats la vie pleine, ardente, tumultueuse de sa patrie, cette

¹ *De l'Esprit des lois*, liv. II, chap. II.

² *Réflexions de Machiavel sur la première Décade de Tite-Live*, l. II, ch. XLVII.

démocratique Florence qui, par intervalles au moins, accomplit le prodige de trouver dans les flots perpétuellement bouleversés du régime le plus instable son centre de gravité, et de se surmonter elle-même à force d'adresse et de prévoyance.

Certes, notre dessein ne saurait être de rapprocher de cette démocratie florentine de cent cinquante mille hommes nos énormes démocraties qui en comptent près de quarante millions. La disproportion et les dissemblances sont trop grandes; autant vaudrait comparer quelque délicieuse orfèvrerie de la Renaissance avec l'un de ces colosses de pierre et de fer dans lesquels la mécanique moderne se complaît à faire montre de ses moyens.

Et cependant l'homme est partout le même; partout ses besoins, ses penchants et ses vices offrent le même type : d'un siècle ou d'un hémisphère à un autre, à travers tous les accidents de l'espace et du temps, ses mœurs se reproduisent invariablement comme celles du castor ou de l'abeille; elles peuvent toujours fournir au politique les plus curieux sujets d'observation.

République démocratique et industrielle, Florence a connu dans son enceinte resserrée, sur son sol nivelé, tous les maux qui nous tourmentent : l'excessive misère en face des excès de la richesse et du luxe; les chocs des convoitises populaires que ne refrénait pas la permanente solidité des institutions; les lois mobiles comme les passions; les fréquentes entrées en scène de la multitude, avec ses mouvements saccadés et furieux, que suivaient bientôt l'effroi d'elle-même, l'abandon, l'avilissement. Florence a vu la discorde entre ses classes, les querelles intestines que n'interrompaient même pas les menaces et les coups de l'étranger; l'assassinat décoré du nom de guerre civile; les torrents de sang qui coulaient entre ses palais fermés avec des chaînes; les insatiables rivalités de ses chefs, Guelfes et Gibelins, Blancs et Noirs, Ricci et Albizzi, Capponi et Médicis. Florence a senti toutes les défiances soupçonneuses, toutes les haines, cette folie de l'envie dont notre Révolution a été possédée; elle l'a été jusqu'à inscrire dans ses codes une peine d'incapacité politique contre tout individu né noble : monstrueuse invention que rêva chez nous l'abbé Sieyès, et que repoussèrent les Conseils du Directoire.

Comment, dévorée de tant de causes de mort, la République de Florence a-t-elle réussi à vivre, souvent même à vivre avec honneur? Machiavel nous en a révélé le secret : comme, au lieu de voter tous ensemble, les citoyens votaient selon les divisions habituelles de leurs intérêts, *chacun était à même de juger en particulier des objets qu'il aurait mal jugés avec l'universalité*¹; de cette ma-

¹ *Ibid.*

nière, s'il arrivait que la foule incohérente et inconsciente mettait le désordre dans les rues, il arrivait aussi que le peuple assemblé et consulté finissait par remettre l'ordre dans l'Etat.

C'était un principe de la démocratie florentine, qu'il fallait que tous les intérêts fussent représentés dans le gouvernement ; c'était un autre de ses principes qu'il fallait plutôt écouter l'opinion qu'ajouter les suffrages. Sur ces principes l'organisation intérieure de la République fut modelée : toute la population était distribuée par groupes d'intérêts ; personne ne demeurait en dehors, personne n'était laissé à l'état errant dans la société ; tous rentraient dans quelques-unes des combinaisons établies ; à toutes les activités un lit était préparé où elles se répandraient satisfaites et contenues. Il y eut d'abord les sept arts majeurs, si noblement célèbres dans l'histoire, qui, chacun dans son cercle, embrassaient des dépendances nombreuses : les jurisconsultes et les notaires ; les marchands de draps étrangers, qui s'en allaient dans nos grandes foires de Beaucaire, de Lyon, de Troyes, acheter les draps qu'ils portaient ensuite à la perfection : les banquiers ; les fabricants de la laine, dont les manufactures s'élevèrent jusqu'à trois cents et employèrent jusqu'à trente mille ouvriers, qui furent sans rivaux pour la beauté du tissu comme de la teinture, qui avaient dans toute l'Europe leurs agents, leurs courriers, leurs hôtelleries, et qui, avec leur or recueilli partout, bâtissaient dans leur patrie, des églises, des baptistères, des hôpitaux, toutes les merveilles de l'architecture et de la foi ; les fabricants de la soie, auxquels étaient joints les peintres et les orfèvres ; les médecins, de la corporation desquels fut le poète sublime, Dante ; les pelletiers dont les somptueuses fourrures habillaient les rois et les reines. En même temps que les arts majeurs, s'étaient constitués les arts mineurs, qui commencèrent par n'être que cinq, les détailliers de draps, les bouchers, les cordonniers, les maçons et charpentiers, les serruriers, et qui, peu à peu, furent au nombre de quatorze, à mesure que les métiers gagnèrent en force et voulurent gagner en autorité. Toutes ces corporations élisaient leurs prieurs, qui formaient le gouvernement de la République : réunis avec les gonfalonniers qui représentaient les quartiers de la ville, avec les capitaines qui représentaient les compagnies de la milice, avec les juges du commerce qui représentaient les marchands, avec les consuls des arts qui représentaient l'industrie, avec quelques membres adjoints qui représentaient plus particulièrement le menu peuple, les prieurs, représentant le gouvernement, dressaient la liste des éligibles que le tirage au sort appellerait aux honneurs publics.

Un patricien toscan qui est mort récemment, après avoir couronné sa vie plus qu'octogénaire par la publication de l'histoire de

sa patrie, le marquis Gino Capponi raconte, dans la préface de son ouvrage, qu'il avait souvent entendu répéter à M. Thiers, que l'Europe en marche vers la démocratie devrait méditer beaucoup les annales de Florence, la démocratie la plus achevée des temps anciens et modernes ¹. Nous avons lieu de supposer que, dans les annales de Florence, M. Thiers avait surtout en vue cet esprit de corps qui était le lien de l'Etat, cette vigueur des corporations qui, par leur émulation salubre, assuraient, avec le triomphe de l'art, l'équilibre et la conservation de la République. Puisse notre démocratie amoureuse de l'uniformité mettre à profit ces enseignements ! Elle pourrait chercher moins haut et choisir plus mal ses exemples. Avant de finir comme ont fini jusqu'à présent toutes les démocraties, avant de s'endormir à l'ombre de la tyrannie des Médicis, qui, celle-là du moins, fut élégante et charmante ; la République de Florence avait porté la lumière de son génie et la gloire de son nom dans tous les mondes, aux enfers avec la *Divine Comédie* de Dante comme vers les cieux avec la coupole de Michel-Ange, sur les rivages des continents inexplorés avec Améric Vespuce, dans les profondeurs de l'idéal et de la vie avec Léonard de Vinci, dans les pures régions de la prière et du goût avec Fra Angelico, dans les veines du marbre et comme dans l'âme du bronze avec Benvenuto Cellini, dans les replis les plus secrets de l'homme avec Machiavel !

VIII

La représentation des intérêts, sous les formes variées qu'elle peut revêtir, n'est pas une doctrine inconnue depuis la Révolution : elle a été maintes fois réclamée ; souvent discutée, partiellement appliquée, plutôt ajournée provisoirement que définitivement écartée, ramenée de force dans la préoccupation publique par le contre-coup des échecs et des désastres qui étaient la suite de nos expériences électorales, elle est toujours à l'étude des hommes d'Etat, toujours à l'horizon de notre société.

Même au lendemain de la Révolution, la représentation des intérêts a eu, çà et là, ses échappées dans la loi : après avoir déterminé, sous le Consulat, la division des collèges électoraux en collèges d'arrondissement et de département, elle fut inscrite par le premier Empire dans la constitution du royaume d'Italie. Les députés étaient nommés dans les provinces subalpines par une série de collèges ré-

¹ *Storia della Repubblica di Firenze*, di Gino Capponi. — Al Lettore, p. 6.

pondant à la diversité des situations et des professions. Plus tard, en 1815, lorsque, revenu de l'île d'Elbe, l'empereur Napoléon essaya, sincèrement peut-être, de ne plus être un despote, ses grands instincts de gouvernement ne le trompèrent pas sur les conditions de durée de tout gouvernement ; il n'entendit pas livrer à la discrétion des foules sa monarchie contrôlée. A côté de collèges d'arrondissement et de département, qui représentaient les gradations successives de la propriété territoriale, l'Acte additionnel créait une représentation spéciale de la propriété manufacturière, dont les mandataires seraient pris sur une liste d'éligibles, arrêtée par les chambres du commerce et de l'industrie réunies.

Mais ce fut surtout à l'avènement de la Restauration que ces idées se produisirent au dehors : elles étaient dans l'air, elles s'alliaient naturellement avec la pensée qui animait alors la France, avec son loyal et presque universel désir de recueillir et de réconcilier tout ce qui avait été bon en deçà et au-delà de 1789, de fondre ensemble dans l'ordre et dans la liberté, sous la garantie bienfaisante de l'hérédité royale, les vieilles traditions et les nouvelles institutions.

De tous les hommes qui, en ces années de généreuse mémoire, revendiquèrent, à la tribune, la représentation des intérêts, nul ne le fit avec plus d'autorité, avec une raison plus haute, avec une compréhension plus large et plus sereine de son temps, que le comte de Serre. Tandis que d'autres affaiblissaient leur argumentation en y mêlant des retours vers l'ordre de choses évanoui, vers le règne irrévocablement aboli du privilège, M. de Serre offrait la belle et rare originalité d'un émigré, d'un chevalier de Saint-Louis, d'un royaliste, qui, pour mieux défendre les causes supérieures de sa vie, avait résolument fait son deuil de l'ancien régime et pris son parti de la société moderne.

Les vues générales de M. de Serre, les motifs qui le guidaient, les fins qu'il poursuivait, sont nettement exposés dans une note qu'au mois de novembre 1816, durant la préparation de la première loi électorale de la Restauration, il adressait à son ami, M. Lainé, ministre de l'intérieur : « Que demandera toujours le despotisme, écrivait-il, sous quelque forme qu'il se présente ? Un sol tellement nivelé que rien n'échappe à ses regards, une masse de peuples tellement pulvérisés en individus qu'aucun ciment d'intérêt commun ne les réunisse pour limiter son action. C'est ce qu'avait merveilleusement préparé l'assemblée dite Constituante.

« Que faire au contraire dans le sens de l'ordre et de la liberté ? Reconnaître les intérêts qui ont survécu, les appeler à s'unir en intérêts distincts, souffrir que, parmi les intérêts semblables, les plus importants s'élèvent, portés par les moindres, pour la protection de tous.

« Deux grands intérêts, indestructibles de leur nature, ont surnagé à la Révolution : celui de la propriété foncière, celui de l'industrie. Ces deux grands intérêts doivent surtout être défendus dans la Chambre des députés. Ils ne le sont véritablement que lorsqu'ils députent distinctement. Cette distinction est d'autant plus facile à adopter, qu'elle existe, que les intérêts fonciers ont leur siège dans les campagnes, que les intérêts industriels ont le leur dans les villes. Dans les unes se trouvent ce qu'on peut appeler les chefs de la propriété, dans les autres les chefs de l'industrie : ce seront les députés naturels.

« De tels députés seront en relations intimes avec leurs commettants homogènes ; ils auront sur eux une influence d'autant plus forte qu'ils auront été élus pour la défense d'intérêts plus clairs et mieux compris par les électeurs et les élus. Cette influence n'aura rien d'inquiétant pour le gouvernement qui se placera à la fois dans les vrais intérêts de l'industrie et de la propriété ; elle fera au contraire sa force.

« Cette agrégation naturelle des intérêts semblables a été suggérée par l'instinct, par le besoin, à tous les peuples de notre Europe, dès que l'abolition de l'esclavage donna à *tous* des intérêts, sans qu'il fût possible à *tous* de les traiter individuellement. Ces intérêts ont nécessité des formes *représentatives*. Partout où ces formes ont subsisté et subsistent encore, elles ont pour base cette agrégation des intérêts semblables, premier résultat de l'affranchissement, constitution naturelle d'un pays ; partout cette base a produit l'ordre et la liberté. De nos jours seulement, et seulement en France, l'esprit de système et d'une fausse égalité l'a repoussée ; il a paru plus commode de dénombrer les habitants, de supputer leurs cotes d'imposition, et de les ordonner uniformément sur toutes les cases du territoire sans égard à la diversité de leurs intérêts, de leurs sentiments. On sait ce qu'a produit depuis vingt-cinq ans cet ordre apparent, ce pêle-mêle, ce chaos réel. On peut prédire le même résultat à toutes les tentatives du même genre ¹. »

Le gouvernement présenta, le 28 novembre 1816, un projet de loi sur les élections, conçu d'après un plan tout autre ; acceptant, les yeux fermés, la pulvérisation de notre société, telle que l'avaient laissée les événements antérieurs, il se contentait d'écrire sur ce sable égal et mouvant, que tout contribuable payant 300 francs d'impôt direct serait électeur, et que tout contribuable payant 1,000 francs d'impôt direct serait éligible. M. de Serre crut devoir à ses

¹ *Correspondance du comte de Serre*, publiée par son fils, à Paris, 1876. T. II, p. 177.

amis qui étaient au ministère, de voter la loi proposée; il crut aussi devoir à son pays, se devoir à lui-même d'exprimer, avec ses réserves et ses doutes, quelques considérations qui seraient comme les pierres d'attente de l'avenir. Après le plus saisissant tableau de l'organisation *bien membrée* de la vieille Europe, à laquelle le principe d'association, combiné avec le principe de fraternité du christianisme, avait donné sa forme; après une peinture non moins expressive des grands nivellements survenus, au sein desquels l'effort récent d'un conquérant n'avait été que de comprimer par la force physique concentrée les forces physiques éparses, l'éloquent orateur s'écriait : « Pourquoi balancer à revenir au seul principe vital, au seul principe compatible avec tout gouvernement libre, je dirais volontiers avec tout gouvernement durable : l'association des intérêts semblables. Or c'est ici qu'il faut commencer, c'est dans la loi des élections qu'il faut accorder aux intérêts distincts le droit naturel de députer distinctement. » Puis, entendant les objections, il continuait : « Nos mœurs, nos habitudes politiques sont à faire, et c'est sans contredit à de bonnes institutions qu'il les faut demander. Etablissons donc franchement ces institutions sans craindre l'opinion populaire. Et de quoi pourrait, dans notre système, s'effaroucher l'opinion? S'agit-il de ressusciter rien de ce qui, à tort ou à droit, pourrait lui sembler menaçant? Non, vraiment. Il s'agit simplement de prendre chacun dans son bien, dans son rang, dans son état actuel, de l'y entourer de sécurité, de liberté, de force, et de lui créer cette sphère d'activité, besoin de tous les hommes, plus éveillé chez les peuples civilisés, impérieux surtout dans une nation qui sort d'aussi grands mouvements que la nôtre. Il s'agit de rendre homogènes toutes les parties du corps social, de faire circuler dans toutes ses veines cette liberté qui, sans cela, ne pourrait siéger longtemps au cœur de l'Etat. Et si de bons esprits sont encore dominés par quelques préjugés modernes, qu'ils considèrent qu'un peuple voisin, le royaume des Pays-Bas, vient de sortir de cette confusion de tous les intérêts pour adopter comme base de sa loi fondamentale cette division que nous proposons; que tous les autres Etats qui se constituent librement, l'adoptent ou la conservent, qu'elle subsiste dans les îles britanniques, et qu'enfin l'histoire nous la montre partout où elle nous offre le système représentatif¹. »

Ces considérations, que soutenait encore une des paroles les plus honnêtement passionnées, les plus gravement pathétiques, les plus

¹ Discours prononcé par M. de Serre à la Chambre des députés, le 27 décembre 1816. (Voir le Recueil de ses Discours, publié à Paris, en 1866, chez Vatou, libraire. — T. I, p. 112 et suiv.)

vivantes qu'ait jamais fait retentir une âme humaine, produisirent une profonde impression. Ceux dont elles n'entraînaient pas le suffrage, furent ébranlés; beaucoup furent convaincus. La loi ne fut votée qu'avec une résignation pleine de défiance. Une sorte d'évidence communicative avertissait, que le nouveau système serait plutôt superposé qu'incorporé à la nation; qu'il n'aurait pas de racines dans la masse des intérêts, et qu'il n'y enracinerait ni le trône ni la tribune; que son unique avantage était dans sa commodité qui, elle-même, résidait dans son uniformité. M. Royer-Collard qui avait été le patron le plus autorisé du projet ministériel, se montra contrarié par les vastes et sévères perspectives qu'avait ouvertes M. de Serre; il lui reprocha des conclusions trop timides après des développements trop hardis : « Vous avez élevé, lui dit-il, les colonnes du temple d'Ephèse pour y placer un toit de chaume¹. »

Les premières applications de la loi en firent toucher du doigt les défauts : dans ce monde parqué de censitaires, d'où les trois quarts des citoyens étaient exclus, il arriva tout naturellement que, par leur supériorité numérique, les moins imposés furent les maîtres des plus imposés; immense péril dans une nation où les rivalités sociales sont le principe de toutes les divisions politiques. Comme les électeurs n'étaient pas agrégés par leurs intérêts, ils le furent par leurs jalousies, par leurs aigreurs, par leurs rancunes; la haine de l'ennemi commun qui est toujours le gouvernement, devint le ciment des mécontents. Les passions des partis achevèrent le désordre; perdus dans la tourbe anonyme où se confondaient les votes, ils n'avaient plus la responsabilité de leurs actes, ils se permettaient consciencieusement tous les méfaits. Les coalitions de l'extrême droite avec l'extrême gauche furent un jeu habituel; pour empêcher de passer le candidat que recommandaient les ministres du roi Louis XVIII, elles allèrent jusqu'à élire député de Grenoble² l'un des plus répugnants personnages de la Révolution, cet abbé Grégoire qui, après avoir semé le régicide par l'atrocité de ses outrages contre Louis XVI, ne se jugeait pas régicide parce que, le jour de la condamnation à mort, il avait été, par un motif forcé, absent de la Convention.

Les scandales étaient tels qu'un ancien membre du Directoire, créé pair par le roi, le marquis Barthélemy fit une motion à la Cham-

¹ Ce mot de M. Royer-Collard est rapporté dans une lettre de M. de Serre au baron d'Eckstein. (Voir la *Correspondance*, déjà citée, lettre 390, t. II, p. 188.)

² Quatre-vingt huit électeurs ultra-royalistes se joignirent aux quatre cent soixante électeurs de la gauche, qui portaient M. Grégoire, et assurèrent ainsi son élection.

bre haute pour provoquer une modification de la loi électorale. Les idées qu'avait exprimées M. de Serre, ne pouvaient point ne pas fermenter dans l'anxiété générale. Il était alors garde des sceaux. Il était malade, presque mourant. Rien ne l'obligeait ni à maintenir ni à soutenir une loi qu'il n'avait votée qu'à regret ; il employa la dernière flamme de sa vie à faire triompher ce qu'il considérait comme son devoir envers son pays.

C'est à propos de cette réforme électorale qu'éclata entre M. de Serre et les doctrinaires une rupture où le bon droit était de son côté ; ce qu'ils appelèrent avec amertume sa mobilité n'était que la noble inquiétude d'une intelligence qui ne consent pas à se reposer dans ses propres conceptions, tant qu'à des traits irrécusables il ne les voit pas consacrées par le bien de sa patrie. Il écrivait à M. Royer-Collard dont il respectait l'ascendant et dont il redoutait le blâme : « Quand votre esprit s'est affecté d'une idée, il la revêt d'une armure tellement forte qu'il se fait illusion sur sa solidité réelle ¹. » N'en déplaise aux ombres illustres des doctrinaires, M. de Serre avait raison contre eux : il était meilleur philosophe et meilleur praticien que ces sages ; leur chef, M. Royer-Collard, trahissait leur faible à tous, lorsque imperturbable au milieu de ses théories qui s'effondraient sous lui, il disait, pour se consoler, à l'un de ses amis : « Après tout, périr est une solution ². »

Ce qui rendit plus injustes encore ces véhémentes accusations contre M. de Serre, c'est qu'en s'épuisant à vouloir introduire dans nos lois une représentation efficace des intérêts, il était fidèle, plus que jamais fidèle à la grande inspiration de sa vie politique. Il n'avait en vue que la monarchie constitutionnelle sous le sceptre des Bourbons, sa stabilité, son tranquille et durable avenir. Pour le triomphe des idées qu'il avait tant à cœur, il ne se réclamait que de la liberté et de l'égalité ; il savait que ce qui pourrait arriver de pire à ces idées tutélaires, ce serait de paraître l'égoïste revendication d'un parti ou d'une classe, surtout si cette classe ou ce parti se rattachaient de près ou de loin à la coterie dont les déclamations vaniteuses et vaines contre la société nouvelle avaient, en 1815, surexcité jusqu'au délire l'imagination populaire et facilité l'avènement des Cent-Jours : « La France, disait-il, est avide de repos, et tous les souvenirs honteux de la Révolution lui répugnent. Mais la crainte du parti révolutionnaire est dominée par une crainte plus forte, celle du parti qui a dominé en 1815, de ce parti plus outré-

¹ Lettre de M. de Serre à M. Royer-Collard, datée de Nice où il était retenu par la maladie, 13 février 1820. (*Correspondance* déjà citée, t. II, p. 575.)

² *La vie politique de M. Royer-Collard*, par M. de Barante, t. I.

geant encore que despotique. Si l'on pouvait soupçonner un seul instant que les réformes projetées peuvent lui rendre l'influence qu'il a perdue, tout espoir d'obtenir la majorité dans les Chambres s'évanouirait aussitôt. Dans ce cas, d'ailleurs, peu importerait le mode des élections. Quel que fût ce mode, les élections seraient révolutionnaires ! » Voilà plus de cinquante ans que ces courageuses vérités étaient dites par un témoin peu suspect, par un ministre du roi légitime, par un homme qui, avant d'être le premier orateur de son époque, avait été un soldat de l'armée de Condé. Le peuple sur lequel, en parlant ainsi, M. de Serre avait les yeux fixés, a-t-il changé ? Ses susceptibilités d'autrefois sont-elles émoussées ? Son tempérament n'est-il plus le même ? Qu'on se garde de le croire et d'agir comme si on le croyait : toutes les mesures conservatrices et réparatrices dont notre pays a besoin, celles qu'il a déjà accueillies, celles qu'il attend encore, ne pourront persister ou prévaloir que si elles s'offrent et se donnent à la société moderne non comme des menaces, mais comme des garanties ; elles sont condamnées d'avance si elles affichent des airs d'ancien régime.

Après de longs débats parlementaires auxquels les séditieuses clameurs de la rue firent écho, après beaucoup de propositions et de contre-propositions retirées ou rejetées, les deux Chambres adoptèrent, l'une le 12, et l'autre le 26 juin 1820, la loi dite du double vote, qui, assignant des origines diverses à l'élection, réalisait ou plutôt ébauchait dans notre organisation politique la représentation des intérêts. Les électeurs étaient divisés en deux collèges : le collège d'arrondissement où votaient indistinctement tous les contribuables qui payaient au moins trois cents francs d'impôt ; et le collège de département où votaient par surcroît ceux d'entre les contribuables qui payaient le plus d'impôts. Ni la petite ni la grande propriété ne pouvaient se dire sacrifiées l'une à l'autre : si celle-ci avait le privilège du double vote, celle-là avait le privilège de la supériorité numérique dans un nombre plus considérable de collèges, puisque, pour cent-soixante-douze collèges de département, il y en avait deux-cent-cinquante-six d'arrondissement. Tout incomplète et imparfaite qu'elle fût, cette loi marquait un progrès véritable ; elle a été, suivant un historien souvent sévère pour la Restauration, la meilleure qu'ait jamais eue la France² : systématiquement repoussée par les incorrigibles de l'extrême gauche et de l'extrême droite, elle était le fruit d'une transaction où le centre droit, la droite,

¹ Note rédigée par M. de Serre, alors garde des sceaux, et publiée par M. Duvergier de Hauranne, dans son *Histoire du gouvernement parlementaire*, t. V. p. 261.

² *Histoire de la Restauration*, par M. de Viel-Castel. t. III, p. 625 et suiv.

presque tout le centre gauche avaient fini par se donner la main. C'est encore une leçon que notre temps fera bien de ne pas laisser tomber au milieu des ronces et des épines : il n'y aura pour lui, il n'y aura, pour ses difficultés pendantes, de solution équitable et durable que par l'accord entre les groupes modérés de tous les partis.

Dans la mémorable discussion qui décida le succès du projet de loi, M. de Serre se couvrit de gloire, toujours sur la brèche, tenant tête à toutes les violences et à tous les sophismes, contraint parfois de s'arrêter par la maladie dont il allait bientôt mourir, puis remontant à la tribune et reprenant la parole avec des accents où la raison avait la vie de la passion ; selon l'un des témoins ¹ de ces scènes, c'était un spectacle homérique. Jaloux de montrer à tous, amis ou ennemis, qu'il entendait ne rien renier de ses idées libérales, il avait commencé par rendre hommage à la Charte, par rendre aussi le plus juste hommage aux institutions du recrutement et de l'avancement, que venait de fonder le maréchal Gouvion Saint-Cyr, et contre lesquelles une portion des royalistes s'élevait avec les divagations les plus folles. Il était parti de là pour attaquer la loi électorale de 1817, il l'attaquait parce qu'au rebours de notre grande loi politique et de nos grandes lois militaires qui reposaient sur l'égalité entre les citoyens, elle manquait à cette égalité ; parcequ'elle était, disait-il, une loi d'exclusion, une loi qui, de la représentation du pays, excluait des masses, des nuances d'opinion tout entières ; parce que le principe d'exclusion qui lui était inhérent, renfermait une puissance progressive qui, servie par le mal même qu'elle faisait, augmenterait d'année en année et finirait par livrer la France, non plus même à un parti, mais à une faction ; parce que les intérêts jetés en dehors réagiraient nécessairement dans la nation ; parce qu'alors, se voyant contredits et inquiétés dans leur omnipotence fortuite, les privilégiés du scrutin se rendraient abominables, défendant, comme en 1793, l'anarchie par la tyrannie. Et quels étaient ces étranges privilégiés au règne desquels on hésiterait à toucher ? C'étaient les mêmes qui ne parlaient que de toucher à tout l'ordre de choses existant ! Tout cela, n'est-ce pas notre histoire à nous-mêmes ? N'est-ce pas le portrait de nos misères, avec cette différence qu'il ne s'agit plus seulement de la monarchie, mais de la société, et que le suffrage universel ne laisse pas de fond dans l'abîme ? M. de Serre ne voyait de ressource que dans un changement radical de la loi d'élection : « C'était, disait-il aux députés de la Restauration, le seul moyen d'obtenir ce système de représentation large et vi-

¹ Le duc Victor de Broglie, dans ses notes politiques dont M. Guizot a publié quelques extraits.

goureux, sans lequel, nous osons vous le prédire, vous ne résisterez jamais au mouvement révolutionnaire, qui dans ce moment n'agit pas seulement une partie de la France, mais encore une partie de l'Europe civilisée. Nous osons vous prédire, continuait-il, que c'est en vain que vous abdiquerez l'une après l'autre les libertés de votre pays, que vous recourrez aux lois d'exception ; la licence se fera jour, et votre résistance sera insuffisante. Le seul moyen de protéger la liberté est de lui donner dans les institutions une base assez large, assez fortement enracinée, pour n'être pas ébranlée par le mouvement qui agit en ce moment tant d'esprits ¹. »

En regard des faux prétextes d'égalité dont les partisans de l'uniformité dans le vote voulaient se faire une inviolabilité, M. de Serre arborait une autre égalité, l'égalité politique, celle que, d'un mot admirable, il appelait encore la justice représentative. Ecoutez ses paroles, elles ont un à-propos qui n'a point passé : « L'égalité politique consiste en ce que tous les droits et tous les intérêts, qui en sont la source, soient également protégés, défendus, représentés dans cette Chambre ; et de tous ces droits, je n'en excepte aucun, depuis les intérêts de la monarchie qui appartiennent à tous, jusqu'à l'intérêt du dernier des citoyens. Mais, messieurs, que signifient (et toute la question politique est dans ce mot), que signifient des intérêts et des droits *également* protégés et défendus ? Ou cela ne signifie rien, ou cela signifie des intérêts et des droits *suffisamment* défendus. Or, partant de ce point incontestable, demandez-vous dans un gouvernement libre qui, par sa nature, tient jusqu'à un certain point au gouvernement populaire, qui met les masses en fermentation, en mouvement ; demandez-vous quels sont les intérêts les plus exposés à la cupidité, à l'envie, aux attaques, aux envahissements ; et vous verrez quels sont ceux que la loi politique doit particulièrement protéger et défendre, sous peine de manquer à la véritable égalité, à la justice politique ! »

Enfin l'éloquent orateur terminait son immortelle harangue par quelques pensées toujours vraies, que la Restauration à son déclin oublia pour notre malheur, et que nous devrions méditer nous-mêmes dans l'acharnement de nos disputes ; à savoir que, si bonne qu'elle puisse être, une loi d'élection ne dispense pas d'une bonne politique, et que dans notre pays divisé, la politique ne sera bonne qu'à la condition d'être supérieure à l'esprit de coterie, de faction, de parti, largement et généreusement conciliante, franchement nationale : « Le gouvernement du roi, disait M. de Serre au nom du roi dont il

¹ Discours de M. de Serre à la Chambre des députés, le 30 mai 1820. (Voir le recueil de ses discours, déjà cité, t. II, p. 116 et suiv.)

était ministre, n'est pas exclusif. Il croit qu'il ne peut y avoir de sécurité et de liberté partout qu'autant qu'il y a place pour tous, et voilà l'unique résultat auquel il veut arriver. Il ne repousse aucun appui, il accepte quiconque veut l'aider à gouverner dans les bornes de la modération et de la justice. Ceci, messieurs, découle de la nécessité; il y a eu des temps et des pays où un parti était assez nombreux pour asservir toute une nation, et alors le gouvernement a pu se placer dans ce parti. Ce temps n'est point heureusement parmi nous. Le triomphe d'un parti, funeste au pays, ne tarderait pas à l'être à ce parti lui-même; mais il faut bien le dire, nous sommes tous Français! Il n'y a, il ne doit y avoir d'exclusion, d'exhérédation pour personne; car ne vous y trompez pas, on commence par exclure, et l'on finit toujours par proscrire. »

C'est un deuil que la Restauration n'ait pas marché d'un pas plus ferme dans la voie où la pressaient ses plus illustres serviteurs. La monarchie des siècles a été, de tous nos gouvernements, celui qui avait la meilleure assiette morale; celui qui pouvait le mieux constituer une représentation universelle des intérêts. Du haut de son principe auquel chaque génération, durant plus de mille ans, avait apporté sa pierre, elle avait vu la patrie grandir à son ombre, tous les éléments dont se compose une société, se débrouiller, se coordonner, prendre corps. Elle avait la croyance que son droit était la somme de tous les droits. Elle avait le goût naturel de tout ce qui dure. Elle encourageait partout la tradition. Pour toutes les associations sorties du sol ou destinées à s'y implanter, elle aurait dit volontiers ce qu'elle disait, en restituant aux avocats les conseils de discipline dont les avait privés l'Empire: « Ce gouvernement, lisait-on dans le rapport au Roi, préoccupé des obstacles qui l'environnaient, était contraint par l'illégitimité même de son origine d'étendre perpétuellement ses forces et son influence. L'instinct de sa conservation l'entraînait à n'accorder aux hommes unis par des intérêts communs et par des travaux analogues, que des privilèges combinés avec assez d'artifice pour lui donner à lui-même plus de ressort et d'activité. » Suivait l'ordonnance royale¹ qui commençait en ces termes: » Louis, etc... voulant rendre aux avocats exerçant dans nos tribunaux la plénitude du droit de discipline qui, sous les rois nos prédécesseurs, élevait au plus haut degré l'honneur de cette profession et perpétuait dans son sein l'inviolable tradition de ses prérogatives et de ses devoirs, etc... »

Si la Restauration s'est arrêtée à moitié chemin, ce n'a pas été, chez elle, un calcul délibéré. ce n'était plutôt qu'un retard occa-

¹ 20 novembre 1822.

sionné par les embarras où la plaçait le brusque avènement de la liberté politique dans la société qu'elle avait reçue toute faite des mains de l'Empire. Comme le remarquait M. de Serre, le Roi, revenant en France, ne s'était occupé que du faite de l'édifice; il avait laissé aux lois à venir le soin de construire les étages intermédiaires, peut-être même les fondements ¹. De là l'étrange bizarrerie qui se prolongea jusqu'à la révolution de 1830 : c'était l'élection qui nommait la Chambre des députés, et c'était l'administration qui désignait les membres des Conseils généraux et municipaux; abus pour abus, le système contraire eût été moins contradictoire. Le gouvernement différait la modification de cet état de choses, se trouvant trop attaqué au centre pour se désarmer sur tous les points du territoire, craignant que les franchises particulières qu'il dispenserait, la liberté politique mal dirigée ne les tournât contre lui-même. Pendant ce temps-là, le peuple, qui devait nous vaincre, la Prusse, avait une tactique plus prudente, elle avançait par étapes : dès 1808, au lendemain d'Iéna, elle avait débuté par les libertés locales; en 1823, elle bâtissait un échelon de plus, elle établissait ses libertés provinciales, qui préparaient le jour, lointain encore, de ses libertés politiques. Si un récit qui a couru, est exact, M. de Villèle, sur la fin de son ministère, aurait conseillé au roi Charles X d'imiter la conduite de la Prusse, d'organiser en France les libertés communales et départementales; et Charles X aurait hésité en disant : le roi de Prusse n'a pas une Chambre de députés!

Nonobstant le souffle vraiment libéral qui l'animait et dont il anima la plupart de ses lois, le gouvernement de Juillet n'était pas dans des conditions avantageuses pour fonder une vaste représentation de tous les intérêts : selon la parole de M. Royer-Collard à M. Guizot, il avait le feu en haut et le feu en bas; il avait contre lui une partie des classes riches dont la révolution de 1830 avait blessé les convictions, et une partie des classes ouvrières dont elle avait allumé les convoitises. Le régime étroit des censitaires lui convenait mieux qu'à son prédécesseur, parce que la malveillance d'un grand nombre des plus imposés lui assurait la bienveillance de la masse des moins imposés. C'était sa force, ce fut en même temps sa faiblesse : cantonné dans le pays légal comme dans sa forteresse, il y était maître, il y était aussi prisonnier; il périt pour n'avoir pas accordé la réforme électorale, et il n'avait pas concédé la réforme électorale, dans l'appréhension que, s'étendant au-delà de ses frontières connues, il ne rencontrât que des ennemis.

¹ *Discours*, t. I^{er}, p. 112 et suiv.

IX

Après avoir cité M. de Serre, nous ne pouvons résister au désir d'évoquer un autre éloquent orateur dont la parole, vouée au service des mêmes causes, jeta plus d'éclat encore. Cher et illustre M. Berryer ! que de fois, dans nos incertitudes, dans nos traverses, dans nos obscurités menaçantes, son nom a été prononcé ! Que de fois il semblait à notre patriotique impatience que la Providence allait délier ses lèvres muettes et laisser retentir encore sa grande voix !

Nous en appelons au souvenir de tous ceux qui ont eu l'honneur de jouir de son commerce et de recueillir les enseignements de sa longue vie : s'il fut une question sur laquelle, jusqu'à son dernier jour, M. Berryer appliqua la forte attention de sa pensée, ce fut la question électorale. Tous nos gouvernements, disait-il, ont manqué par leur loi de suffrage ; il n'apercevait de salut pour notre société démocratique, que dans une représentation équitable et égale des intérêts.

Les idées de M. Berryer en cette matière dataient de ses premières impressions politiques ; l'étude de la France moderne comme le spectacle des événements les lui avaient suggérées ; il avait travaillé de plus en plus à les dégager de toute vue particulière et à les accommoder à sa nation. Il racontait que, deux mois avant la révolution de Juillet, il avait eu occasion de les exposer, en une conversation remplie d'une gravité prophétique, au prince de Polignac. Ayant été au ministère des Affaires étrangères pour faire ses adieux au prince auquel l'unissaient les liens d'une ancienne amitié, il l'avait trouvé soucieux devant les élections qui se préparaient ; inquiet de la situation générale comme de ses propres résolutions ; l'esprit manifestement obsédé par le fantôme vague d'un coup d'Etat qui sauverait tout ; puis se laissant aller à l'espérance qu'il pourrait importer sur notre sol le système largement développé de substitutions, de droit d'aînesse, de majorats, que, pendant son ambassade à Londres, il avait admiré de l'autre côté du détroit, et qui contribuait avec tant de vigueur à la solidité de la liberté britannique. Le jeune député conjurait son noble interlocuteur de prendre garde, de bien veiller à ne pas grossir les périls par une erreur sur les remèdes, de se méfier de lois exotiques, assurément excellentes dans leur terre natale, mais à l'observation desquelles se déroberaient obstinément les mœurs, les passions, les préjugés de notre pays. Il lui donnait respectueusement à entendre que ce serait agiter l'opinion en pure perte, accroître le mal imaginaire dont elle était tourmentée, semer un vent qui n'amènerait que des tempêtes ; que, dans

L'existence de tous les peuples, il y avait des heures où les difficultés aimaient mieux être tournées que forcées ; que, dans les conjectures présentes, la méthode la plus simple et la plus sage serait peut-être d'accepter tout bonnement la France comme elle était, sans la froisser dans ses goûts, sans la révolter dans ses habitudes, pour essayer ensuite de la contenir et de la conduire par des institutions tirées d'elle-même et conformes à son génie : « Ce n'est pas, disait-il, notre société qui est mauvaise, c'est notre loi électorale ; même heureusement amendée par le double vote, cette loi a le tort de ne pas reproduire dans son intégrité notre société, de ne pas la suivre d'assez près dans le détail et dans la variété de ses conditions et de ses ressources, de ne la faire représenter qu'à la surface ; nous avons un gouvernement représentatif, sans une vraie représentation nationale. Nos élections sont une loterie ; on met dans un sac, non un peuple, mais une foule, on y met toutes sortes d'individus qu'on a commencé par dépouiller de toutes leurs qualités et professions : c'est le hasard qui remue le sac, c'est lui qui tire les numéros gagnants, c'est-à-dire nos députés. Tâchons de retrouver le peuple dans le chaos de cette foule ; laissons-là l'individu abstrait ; cherchons le citoyen non plus en l'air, mais au centre de sa vie réelle, au centre de cette vie domestique, provinciale, municipale, professionnelle, où il se déploie tout entier, en pleine possession de sa valeur personnelle ; tout ce qu'il y a en lui de réfléchi, de moral, de profondément conservateur, se réveillera et répondra. » Et offrant pour exemple la corporation dans les rangs de laquelle il avait lui-même conquis ses titres à la députation, M. Berryer ajoutait : « Nous sommes de cinq à six cents avocats au barreau de Paris ; les deux tiers au moins de mes confrères, j'en ai bien peur, votent mal dans les élections politiques, ils votent pour les candidats les plus hostiles, pour M. Benjamin Constant ou pour M. de La Fayette. Pourquoi cela ? Parce que, derrière leur vote, ils ne sentent pas une responsabilité immédiate et directe ; ils votent au gré de leur humeur, ils sont ardents, pressés d'arriver, ils s'imaginent qu'ils feront plus aisément leur trouée dans le branle-bas d'une révolution. Eh bien, que ces mêmes avocats à qui le gouvernement du roi a déjà eu la généreuse inspiration de rendre leur Chambre de discipline, recouvrent encore le droit de la composer eux-mêmes, je suis convaincu qu'ils la composeront à merveille¹ : ils ne regar-

¹ Ce ne fut qu'après la révolution de 1830, que le conseil de l'ordre fut nommé directement par l'assemblée de l'ordre, composé de tous les avocats inscrits au tableau. Comme le prévoyait M. Berryer, ces choix ont été faits en général, non par des considérations politiques, mais par des conditions professionnelles ; et la plupart ont été irréprochables.

deront plus qu'à l'intérêt du corps, ils songeront qu'ils vont désigner ceux de leurs anciens qui seront plus particulièrement chargés de soutenir la bonne réputation de leur compagnie; ils n'iront qu'aux plus capables et qu'aux plus dignes. dussent ces plus dignes et ces plus capables être par surcroît, comme il adviendra souvent, les meilleurs serviteurs du roi ! »

Ces idées, M. Berryer n'eut jamais à les porter à la tribune; il n'aurait pu le faire efficacement dans les chambres où il devait désormais siéger, condamné à l'opposition par le changement de dynastie, contre lequel, tout en ayant déploré les fautes, il avait protesté au nom du droit, de la charte et du pays. Il voulut, du moins, défendre, favoriser, couvrir de sa parole puissante et libre tous les groupes d'intérêts, tous les intérêts corporés, comme il les appelait, où sa prévoyance plaçait les établissements générateurs de nos assemblées politiques comme de toute société durable. C'est ainsi qu'à deux reprises, sous deux régimes absolument contraires, en 1845 et en 1862, il assista devant le tribunal et devant la cour de Paris les ouvriers charpentiers et les ouvriers typographes, poursuivis pour délit de coalition : « Aujourd'hui, s'écriait-il, qui n'est pas corporé? Nous ne voyons autour de nous que chambres syndicales : agents de change, notaires, avoués, huissiers, avocats, entrepreneurs de tous les corps d'état, tous ont leurs chambres, le monde est en corporation... à une condition cependant, c'est qu'on soit maître! Et quand on sera ouvrier, on sera l'homme isolé, réduit à sa seule force individuelle! Et s'il lui arrive de vouloir communiquer avec l'intelligence des siens, il commettra un délit ! » Sans doute, lorsqu'il tenait ce hardi langage, M. Berryer cédait, avant tout, à l'humanité; comme toujours, il allait au secours d'un droit attaqué. Nous avons la persuasion que son intention s'étendait plus loin; il estimait que la société serait récompensée de sa justice, et qu'en autorisant les ouvriers à sortir de leur isolement confus et vague pour se réunir au soleil en des corps saisissables, elle fonderait un principe d'ordre qui lui profiterait à elle même.

Nous nous rappelons même que M. Berryer se demandait si, pour représenter avec une précision plus exacte les intérêts divers de la population ouvrière, il ne serait pas possible de la distribuer en catégories, selon l'importance ou la régularité du travail, selon son caractère plus ou moins nomade ou sédentaire, selon le degré d'art

¹ Plaidoirie de M. Berryer pour les ouvriers typographes. — Dans le t. II^e de ses discours judiciaires publiées par la librairie de M. Didier, p. 217 et suiv., on trouvera ses deux plaidoyers pour les ouvriers charpentiers, où les mêmes considérations sont développées.

qui entrerait dans le métier, de telle façon que les premiers pussent former, suivant son expression, comme une arrière-bourgeoisie. Dans cette préoccupation, il avait vu avec regret l'Empire qui, d'abord, par un besoin intempérant de dictature, avait vicié le livret de l'ouvrier jusqu'à le convertir en une feuille de police, finir par le supprimer, par une recherche étourdie de popularité. Une division des ouvriers entre ceux qui auraient et ceux qui n'auraient pas le livret, ne lui semblait pas impraticable. Dans la pensée de Turgot qui en est le père, le livret était destiné à constater l'affranchissement de l'ouvrier, à lui imprimer, en dehors de toute attache collective, une personnalité professionnelle qui rendrait ses mouvements plus libres, à consacrer d'un signe distinctif, avec ses états de service, sa notoriété et sa notabilité; cela est si vrai, cela était si naturel, qui, malgré la solennelle abolition du livret qu'a faite le second Empire, une jurisprudence ¹ le requiert encore pour la participation de l'ouvrier à l'élection de ses prudhommes.

Nous ne prétendons pas d'ailleurs, que passant aux applications, M. Berryer n'aurait pas hésité ou varié sur le choix des moyens où son investigation curieuse avait pu s'arrêter; dans les causeries où il s'épanchait, il faisait œuvre d'observateur et non de législateur. Ce qui dominait ses discours, ce qui était le point fixe de ses méditations, c'était la certitude que livré à lui-même, sans le contre-poids des intérêts constitués et agrégés, le suffrage universel était le plus effroyable agent de dissolution sociale, qu'eût inventé l'homme : « Interroger, écrivait-il peu d'années avant sa mort, interroger le suffrage universel d'un peuple tombé en l'état où la succession rapide et violente des révolutions a mis la France, c'est faire appel à l'indifférence politique, aux rancunes privées, aux cupidités jalouses, à toutes les passions égoïstes; c'est demander les forces de la raison et de l'opinion publique aux faiblesses d'un individualisme inquiet et soumis à des commandements qui ne sont pas dictés par l'intérêt général ². »

Nous serions heureux que les pages qui précèdent, pussent attirer l'attention de quelques esprits sur les graves questions dont elles traitent; nous avons voulu nous-mêmes moins présenter quelques dispositions déterminées de législation, qu'indiquer les idées générales qui, tôt ou tard, seront la loi du législateur.

¹ Voir; dans le *Journal officiel* du 1^{er} septembre 1876, un arrêté du conseil de préfecture de la Seine, qui maintient cette jurisprudence.

² Lettre de M. Berryer aux auteurs du *Projet de Décentralisation*, 3 juin 1865.

Toute victorieuse qu'elle a l'air dans la politique courante, la cause du suffrage universel tel qu'il nous régit, est perdue devant la raison publique; à mesure qu'il se développera, il avilira de plus en plus la société, il achèvera de lui mettre la tête en bas. Tous les partis, sans exception, l'ont conspué; ils lui ont reproché de n'être dans ses conditions présentes qu'un mensonge. Rappelez-vous les premières séances de notre dernière assemblée constituante, à cette heure lugubre de l'invasion, où, pris d'épouvante, le suffrage universel venait, par l'excellence fortuite de ses choix, de confirmer le mot de Machiavel, que les républiques employent toujours les gens de bien dans les temps difficiles, sauf à les délaissier toujours dans les temps ordinaires¹! Ce furent alors les membres les plus avancés de l'extrême gauche, parmi lesquels MM. Louis Blanc et Edgar Quinet, qui demandèrent, par un projet motivé, une représentation différente pour les villes et pour les campagnes. Ces farouches républicains refaisaient presque textuellement la motion qu'avait faite sous la Restauration M. de Serre! A la suite de l'orateur royaliste, ils reconnaissaient qu'aux intérêts divers dont se compose la pleine harmonie d'une société, il faut, pour la sincérité de la représentation, une représentation distincte! C'est là une vérité qui ne saurait changer selon les besoins du jour. Les contempteurs du suffrage universel ne se sont ravisés sur son compte que lorsque son insanité même leur a paru un condiment utile de leurs desseins.

Respecter le suffrage universel, lui inspirer le respect de lui-même; essayer de donner des yeux, de donner une intelligence et une conscience à ce géant qui porte le monde sur ses épaules, et qui ne voit pas clair pour se diriger; disposer l'exercice du droit électoral, de telle manière que non-seulement chacun vote, mais que chacun puisse savoir à peu près ce qu'il fait en votant, voilà l'unique objet de cette étude, voilà le souci et le devoir de tout peuple civilisé.

Nous ne croyons pas que, pour les amis d'une monarchie quelconque, le doute soit même possible: il n'y a pas d'hérédité capable de dormir en paix dans le voisinage du suffrage universel. Si quelques-uns rêvent encore de trouver dans sa masse aveugle le moteur de quelque énorme dictature qui leur obéirait, leur illusion sera courte; le premier acte de leur protégé, son premier signe de vie, sera de se débarrasser d'eux.

Des vieilles monarchies de l'Europe, enracinées dans le sol, aucune n'a voulu demeurer face à face avec le suffrage universel même

¹ *Réflexions de Machiavel sur la première Décade de Tite-Live*, l. III, ch. XVI.

mitigé; elles ont appelé à leur aide, sous une forme ou sous une autre, la représentation des intérêts. La Prusse s'est arrêtée au mode tout matériel où s'était complu le génie positif de Rome; l'Autriche a préféré les classifications morales qu'avait aimées le moyen âge chrétien : elle fait siéger dans ses diètes provinciales et dans son Reichsrath les députés de la grande propriété foncière, les députés des villes, les députés des chambres de commerce et d'industrie, les députés des communes rurales.

Mais c'est aux républicains honnêtes que nous nous adressons plus particulièrement, c'est aux hommes de bonne foi qui poursuivent dans l'établissement de la République l'avènement d'un gouvernement régulier pour une démocratie conservatrice et libérale. Qu'espèrent-ils fonder avec un suffrage universel qui ne se connaît pas lui-même? N'est-il pas la principale cause que, même constituée, leur République ne semble pas un gouvernement fait; qu'elle n'éveille jamais l'image que d'une négation et d'un interrègne? Que le suffrage universel le veuille; et nous voilà constitutionnellement livrés aux bêtes fauves de la Terreur et de la Commune, nous voilà sous la domination légale des monstres pour qui la République est un pays exploité par quelques scélérats!

A ces républicains bien intentionnés nous recommandons l'avis d'un juge dont ils ne sauraient récuser l'autorité; Montesquieu pensait sans parti pris; il décrivait les lois du monde politique avec la même sérénité que son contemporain, Buffon, rassemblait les lois du monde naturel : « Dans l'état populaire on divise le peuple en de certaines classes. C'est dans la manière de faire cette division que les grands législateurs se sont signalés; et c'est de là qu'ont toujours dépendu la durée de la démocratie et sa prospérité¹. »

Avec la représentation des intérêts, qui est la division tracée entre les classes justement égales d'une démocratie par la liberté elle-même, le suffrage universel trouve sa loi : il est moins un élément désorganisateur de la société, il est davantage l'expression d'une société organisée. La société reste comme supérieure aux agitations de l'élection; même ballottée, elle est au repos sur ses ancres : elle communique à l'Etat tout entier, pour le dedans et pour le dehors, sa force tranquille.

Le plus grand obstacle contre les idées que nous exposons, n'est pas en elles-mêmes : leur lenteur à vaincre provient de leur apparente nouveauté, de l'effort d'esprit et de volonté qu'elles exigent pour déranger les habitudes reçues : mettre le sens commun

¹ *De l'Esprit des Lois*, liv. II, c. III.

dans une législation que le sentiment unanime répute absurde, cela étonne et effraye. Dans notre nation toute pétrie de contrastes, il suffit qu'une chose ne soit pas encore, pour que la prévention l'écarte; et il suffit qu'une chose ait été un instant, pour que le préjugé la consacre. Qui ne criait haro contre le suffrage universel? Il fait tout à coup irruption dans la société par un jour d'émeute : le voilà passé dieu! Les mêmes voix qui s'épuisaient à le déclarer impossible s'évertuent à le proclamer inviolable. Jouets des événements comme de nos impressions, nous manquons des deux qualités maîtresses de la politique : savoir attendre et savoir oser.

Cependant nous inclinons à penser que, dans un avenir peu éloigné, dans un délai dont nos épreuves risquent de précipiter singulièrement le terme, la réforme du suffrage universel sera sur toutes les lèvres; elle sera le cri d'un peuple qui ne veut pas mourir : le législateur ne résistera plus, il fera rentrer en toute hâte la raison dans nos lois. Puisse-t-il en être temps encore! Puisse-t-il ne pas nous advenir ce qui est arrivé à tant de sociétés qui ont disparu de la scène lorsqu'elles appelaient avec désespoir le remède sauveur! Les meilleures lois de notre siècle ont été des œuvres de patience; il a fallu toujours que la dure expérience les arrachât à l'opinion fatiguée; elles ont ressemblé à ces constructions bienfaisantes que le génie de l'homme élève dans les mers pour contenir ou pour éclairer l'abîme : on ne procède que lentement, chaque pas en avant est comme une surprise faite à l'Océan; l'ouvrier est tout fier lorsqu'il a pu, entre deux tempêtes, jeter quelque bloc de pierre sur lequel d'autres blocs viendront successivement s'asseoir, jusqu'à ce qu'enfin la digue se dresse péniblement sur le flot dompté, et que le phare émerge du sein de l'immensité noire; alors, la force brutale des choses étant vaincue, l'humanité est protégée.

H. DE LACOMBE.

LE PRINCE ALBERT ¹

Les biographies princières écrites par ordre, les livres d'histoire faits par des historiographes, sont ordinairement condamnés d'avance à ne trouver dans le public qu'une faveur passagère et restreinte. Les raisons en sont trop évidentes pour qu'il soit besoin de les dire ; et quand l'ordre émane d'une reine dévouée au souvenir de son époux, quand le sujet du livre est cet époux lui-même, il semble que l'écrivain ne puisse ambitionner d'autre succès que celui de ces peintres de cour, exclusivement chargés d'embellir leurs modèles.

Plusieurs circonstances ont soustrait l'historien du prince Albert à ce sort commun. D'abord, le prince était, tout le monde le sait, un homme de mérite, qui, sans s'élever à l'éminence en aucun genre, possédait cette universalité de connaissances et de culture qui convient surtout chez les princes. Son esprit, très-éclairé en toutes choses, était entièrement fait de modération et de bon sens ; sa vie était pure et son cœur droit. Le biographe s'est donc trouvé à l'aise dans son sujet. Puis, M. Théodore Martin est lui-même un de ces esprits sages dont la devise semble être : *Rien de trop* ; il n'abuse ni de l'admiration, ni de la louange. Son grand mérite, après la véracité indispensable à l'historien, c'est d'avoir su se mettre, pour écrire la vie du prince Albert, en plein cœur de la nation anglaise, de l'avoir jugé comme tout un peuple le jugeait, de s'être fait l'écho fidèle du sentiment et de l'esprit publics. Son œuvre est une œuvre de *loyalty* et en même temps une œuvre de sincérité. Trois éditions déjà avaient été faites du premier volume avant que le second n'eût paru ; et quand M. Martin aura donné la fin de l'ouvrage, et qu'une édition populaire pourra succéder à l'édition de luxe, nous sommes

¹ *Life of the Prince Consort*, par Théodore Martin ; publiée sous les auspices de la reine Victoria. 2 vol. in-8. Londres, 1875-1876.

assuré d'avance que *The Life of the Prince Consort* sera dans toutes les mains et se vendra par milliers d'exemplaires.

Un autre fait qui donne, selon nous, un prix beaucoup plus grand à ce livre qu'aux autres ouvrages de même nature, c'est qu'il a été fait, non pas seulement par ordre, mais presque en collaboration avec la reine. Non que la reine elle-même ait pris la plume de l'écrivain, mais elle lui a fourni des documents intimes dont l'authenticité porte sa garantie personnelle. Il y a même au bas de quelques pages des notes revêtues de sa signature sous cette forme : *Note de la Reine*. Dans les souvenirs politiques, ces notes et ces documents sont précieux, parce qu'ils éclairent les événements, pour ainsi dire, du dedans. On ne peut plus en travestir la signification pour les contemporains du moins, quand cette signification est donnée par la personne la plus en position de la connaître, par celle qui, au dire des ministres eux-mêmes, a toujours été, dans toutes les grandes affaires, la mieux informée du royaume.

I

Dans la même année, 1819, naissaient deux cousins germains, qui devaient être un jour les plus heureux et les plus exemplaires des époux. Le premier était la princesse Victoria, fille du duc de Kent, — le quatrième fils de Georges III, roi d'Angleterre — et d'une sœur du duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld ; le second, était le prince Albert, second fils de ce duc et de sa femme Louise, princesse de Saxe-Gotha-Altenbourg. Les deux mères rêvaient déjà d'unir leurs enfants. Rien ne rendait certaine encore la destinée qui attendait la jeune princesse ; mais l'ambition de la duchesse de Saxe-Cobourg-Saalfeld, était de marier un jour « son *petit écureuil aux yeux bleus*, comme elle disait, à la *fleur de mai* de Kensington ». Les berceuses du prince Albert lui parlaient, à l'âge de trois ans, de la fiancée que lui gardait l'Angleterre.

La reine Victoria a été élevée dans l'ignorance du rang auquel elle devait parvenir. Sa famille maternelle se distinguait par beaucoup de jugement et de bon sens. La duchesse de Kent n'était pas, sous ce rapport, inférieure à ses frères, le duc régnant Ernest de Saxe-Cobourg-Saalfeld et le prince Léopold qui est devenu roi des Belges. Elle pensait que le duc de Clarence (Guillaume IV) qui avait eu de sa femme Adelaïde deux filles mortes en bas-âge, pouvait avoir encore des enfants, quoique beaucoup de temps se fût écoulé depuis, et elle jugeait avec raison que les qualités de la jeune princesse se développeraient plus librement en l'absence d'une aussi

écrasante pensée. Voici comment la baronne Lehzen, sa gouvernante, lui rappelle à elle-même, dans une lettre écrite en 1867, la manière dont elle lui révéla sa destinée lorsqu'elle eut atteint sa treizième année.

« Je demande à Votre Majesté la permission de lui répéter ici les paroles qu'elle prononça dans cette circonstance, n'étant âgée encore que de douze ans accomplis. Comme le Parlement s'occupait à cette époque de voter le bill de Régence, je fis remarquer à la duchesse de Kent qu'il serait temps que Votre Majesté connût la place qu'elle occupait dans l'ordre de succession. Son Altesse Royale fut de ce sentiment, et me laissa le choix du moyen pour vous l'apprendre. Je pris le volume de l'histoire d'Angleterre que vous aviez coutume de lire, et j'y plaçai la table généalogique de nos rois. Quand M. Davys, votre précepteur, fut parti, vous prîtes le livre pour y étudier votre leçon, et remarquant la feuille additionnelle : « Je
 « n'avais pas encore vu cela, dites-vous. — On n'a pas jugé néces-
 « saire que vous le vîssiez plus tôt, Princesse, répondis-je. Après
 « avoir parcouru le papier : — Je vois que je suis plus rapprochée
 « du trône que je ne le pensais. — Oui, Madame. Votre Majesté
 « réfléchit un moment, et reprit : « Bien des enfants s'enorgueillissent
 « à ma place ; mais c'est parce qu'ils ne songeraient point
 « aux difficultés de la position. Elle a beaucoup de splendeur, mais
 « aussi beaucoup de responsabilité. » Vous leviez le doigt en parlant, et vous me donnâtes votre petite main, disant : « Je serai
 « bonne. Je comprends maintenant pourquoi vous me pressiez
 « d'apprendre beaucoup de choses, même le latin. Mes tantes,
 « Augusta et Marie, ne l'avaient jamais appris ; mais vous me
 « disiez que la grammaire latine était la base de la grammaire
 « anglaise et la source du beau langage. Sur votre désir, je m'y
 « suis appliquée, et je vois à présent votre dessein. » Vous me
 « donnâtes une seconde fois votre petite main en répétant : « Je
 « serai bonne. — Mais, Princesse, repris-je, Dieu peut encore
 « donner des enfants à votre tante Adelaïde, et alors ce seraient
 « eux et non pas vous qui monteraient sur le trône, après le roi
 « Guillaume IV. » Vous répondites : « S'il en est ainsi, je n'en aurai
 « aucun chagrin ; car je sais que cela ferait plaisir à ma tante
 « Adelaïde, qui aime les enfants, comme le montre bien son affection pour moi. »

Cette réponse pleine de cœur, faite par la jeune princesse, nous fournit l'occasion de rappeler une parole admirable de résignation et de bonté, écrite, quelques années auparavant, par cette pauvre reine Adelaïde, si oubliée par l'histoire et si sottement tournée en ridicule pour son manque d'esprit et de beauté, dans les *Mémoires*

de M. Charles Greville ¹. Quand elle perdit sa dernière fille, à une époque de sa vie où il ne lui restait plus d'espoir d'en avoir d'autres, elle écrivit à sa belle-sœur, la duchesse de Kent, ces mots pleins d'abnégation généreuse : « Mes enfants sont morts, mais les vôtres vivent, et ils sont les miens aussi. »

A côté du passage que nous venons de citer de la baronne Lehzen, rapporté par M. Théodore Martin, la reine met cette note marginale : « *Quand j'appris que j'étais sur la première marche du trône, je pleurai beaucoup, et je n'ai pas cessé de le déplorer depuis.* »

C'est le prince Léopold de Saxe-Cobourg-Saalfeld, depuis roi des Belges, qui a été le second père de la princesse Victoria ; c'est lui qui, de concert avec sa sœur la duchesse de Kent, a dirigé son enfance, car elle avait perdu son père en bas-âge ; c'est lui, qui a décidé de son mariage ; lui surtout qui a fait son éducation politique, et qui l'a détournée de cette tendance au gouvernement personnel qui, dans un pays comme l'Angleterre, avait été si nuisible au repos, à la dignité, au bonheur des quatre Georges, et fût devenu plus funeste encore au bonheur d'une jeune reine. Ce sage oncle ne remplissait pas un rôle moins actif auprès de son neveu le prince Albert. Dans sa pensée, celui-ci devait être l'époux de la reine d'Angleterre, et son éducation être faite en vue de cet avenir. Mais le prince Léopold lui-même avait un ami qui était, en toutes choses, sa lumière et son guide. Cet ami, c'était le baron Stockmar. L'histoire ne gardera pas le souvenir de cet homme extraordinaire pour la sagacité, le tact, la profondeur, le désintéressement ; elle l'oubliera précisément parce qu'il possédait les qualités d'un sage, et qu'il aimait à se tenir au dernier rang. Mais du fond de sa pénombre, il aura mis sa marque bienfaisante sur tout un règne heureux et prospère ; il aura fait du bien au peuple en inspirant la vertu aux princes, et, en même temps, il aura eu envers ceux-ci cette charité sincère qu'on accorde si rarement aux grands. Quoique protestant, le baron Stockmar était hautement religieux. C'était là le secret de son indépendance et de son autorité. Son tempérament nerveux et maladif était précisément celui qui accompagne les natures morales délicates. Il avait toutes les finesses de l'esprit, du jugement, du cœur. Avec des principes moraux mieux accusés, des croyances chrétiennes plus fermes, avec un but pratique nécessairement mieux défini, il était le Doudan de la politique et le philosophe des cours.

Le baron Stockmar décida que le prince Albert ferait ses études à Bruxelles, et voici les raisons très-sagaces qu'il en donna : Les bons professeurs ne manquaient pas à Cobourg ; mais un petit

¹ Voir le *Correspondant* du 25 avril 1875.

théâtre peut rétrécir les idées. Paris, Vienne, Heidelberg, tous ces centres intellectuels offraient trop de dangers pour les mœurs d'un jeune prince ; quant à Berlin, outre que cet inconvénient s'y trouvait dans toute son étendue, c'était, disait le baron dans sa lettre au prince Léopold, alors roi des Belges, le lieu du monde où l'on pouvait le moins acquérir une notion juste de l'état de l'Europe. La Prusse était, selon lui, un parvenu qui ne connaissait bien ni son rang ni celui des autres. L'attitude qu'elle avait prise vis-à-vis du reste de l'Allemagne, n'était point honorable, et Berlin n'était pas une bonne école politique. Au point de vue social, ce n'en était pas une meilleure pour les princes, qui y contractent des habitudes de raideur, au lieu d'apprendre l'art de se faire aimer. Tout ce qu'on pouvait y étudier avec fruit, c'était les choses de la guerre, lesquelles, disait Stockmar, sont bonnes à connaître plus tard, mais ne doivent pas usurper dans la jeunesse la place de l'éducation.

Conformément à l'avis de son fidèle conseiller, le roi Léopold installa ses deux neveux — le prince Albert et son frère aîné Ernest, — à Bruxelles, sous la direction de M. Quetelet, l'éminent mathématicien. Le premier des deux frères fit là de si sérieuses études qu'un jour on put dire de lui en Angleterre — dans ce pays où l'on était enclin à le juger si sévèrement : — « il parle science comme un savant, art comme un artiste, histoire et philosophie comme un philosophe, politique comme un ministre, et art militaire comme un général. »

Quand la princesse Victoria, devenue reine, et son cousin eurent dix-neuf ans, le roi Léopold s'occupa de réaliser l'ancien vœu de la famille. Il en avait écrit paternellement à la jeune reine ; mais par un mouvement naturel à son sexe, elle avait demandé du temps pour réfléchir et se résoudre. Il est probable que laissée à elle-même, sa réponse eût été longtemps encore la même. Son oncle, qui sentait qu'elle ne pouvait trop tôt avoir l'appui d'un époux et qui était averti par son ambassadeur en Angleterre des intrigues auxquelles donnaient lieu les prétentions de plusieurs princes anglais à la main de la reine, prit le parti de recourir aux grands moyens. Après avoir fait faire un tour en Italie au prince Albert pour le *débarbouiller* de l'école, il l'envoya en Angleterre sous l'escorte de Stockmar. Le prince avait une fort jolie figure, des manières aimables et douces, une physionomie ouverte, intelligente et franche, qui portait l'empreinte de toutes ses qualités de cœur et d'esprit. La parenté et les mœurs anglaises autorisaient les tête-à-tête des deux cousins. Deux jours après, le roi des Belges recevait cette lettre de sa royale nièce : « La beauté d'Albert est frappante ; il est simple et aimable ; enfin,

très-séduisant. Les deux jeunes gens » — le prince Ernest ¹ avait accompagné son frère — « sont de charmants compagnons, et je suis très-heureuse de les voir ici. »

Après plusieurs lettres échangées avec son oncle sur un ton modeste et discret, lettres auxquelles celui-ci répondait avec une discrétion plus fine encore, la reine en vint, au bout de deux mois, à écrire au baron Stockmar, en faisant allusion à ses précédents refus :

Windsor Castle, 15 octobre 1839.

Je me sens si coupable, que je ne sais comment commencer ma lettre; mais je suis sûre que la nouvelle qu'elle vous portera me vaudra votre pardon. Albert a complètement gagné mon cœur, et tout a été arrangé entre nous ce matin..... Je suis sûre qu'il me rendra très-heureuse, je voudrais être aussi certaine qu'il sera heureux par moi; j'y ferai tous mes efforts. Mon oncle Léopold vous informera des détails dans lesquels je n'ai pas le temps d'entrer... Albert vous aime beaucoup.

Stockmar, comme le dit M. Martin, n'aurait pas été Stockmar, si en félicitant le jeune prince de son succès, il ne l'avait pas entouré d'avertissements salutaires. Ce digne homme, « le seul parfaitement désintéressé de tous ceux que j'ai connus dans ma vie », disait de lui lord Palmerston, avait trouvé l'art difficile de reprendre et d'exhorter sans cesse, sans être jamais ennuyeux ou pédant. « La moitié de notre espoir est accompli, lui écrit-il, c'est l'œuvre de la seule Providence; l'autre moitié est encore à remplir, et pour celle-là, il faut votre concours. »

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de cette correspondance entre un jeune homme amoureux et son vieil ami. Le prince était naïf encore, car il écrivait : « L'amour a fondu sur nous par surprise; » et le conseiller répondait : « Vous être destiné à une situation difficile : élevez votre cœur. »

Cet état de choses se prolongea pendant un mois, l'amour durant ce temps grandissant tous les jours dans le cœur des deux fiancés. Puis, à la fin de novembre, le prince partit pour Cobourg et pour Gotha. C'était encore le bon temps, le temps patriarcal pour les petites cours d'Allemagne. Là, on vivait en famille au milieu d'une noblesse pauvre, aussi nombreuse que les sables de la mer, et d'un

¹ C'est ce même prince Ernest qui est aujourd'hui duc régnant de Saxe-Cobourg-Saalfeld, et qui est très-connu pour ses goûts littéraires. On dit qu'il va faire représenter des pièces de sa composition sur le théâtre de Riga.

peuple animé du sentiment filial à l'égard de ses princes. Le projet de mariage était le secret de la comédie. Mais aussi longtemps qu'il n'était pas officiellement déclaré en Angleterre, il était interdit d'en ouvrir la bouche :

Me voici dans mon cher vieux Cobourg, écrivait le prince Albert à la reine, où l'on m'a reçu avec toute la cordialité possible. Tout le monde est aux aguets, désire savoir la vérité, et n'ose pas la demander. Je suis assez cruel pour ne rien dire. Heureusement cette anxiété ne durera pas longtemps, et nous espérons que les prochains journaux nous apporteront votre déclaration au Conseil privé. Ce sera un cri de joie général ici.

Ma chère bonne grand-mère est bien touchée de votre lettre. Elle est bien triste en pensant à mon départ, et dit qu'elle n'a jamais autant pleuré. Pour la consoler, je lui donne l'assurance que ma chère Victoria me rendra l'homme le plus heureux qu'il y ait sur la terre.

Je suis si entouré de parents et d'amis que je n'ai pas un moment de liberté ; mais aussitôt que Stockmar sera arrivé, il se mettra entre moi et tout le monde, de sorte que je commencerai à étudier à fond l'ouvrage de Blackstone que vous avez la bonté de m'envoyer.

C'est que Stockmar avait fait une loi au jeune prince d'étudier sérieusement la législation anglaise, non dans ses détails comme un légiste, mais dans son esprit et dans ses rapports avec la Constitution.

Le 23 novembre, la reine convoqua le Conseil privé, composé de de quatre-vingt membres, au palais de Buckingham. « Je portais, dit-elle dans son *Journal*, un bracelet avec le portrait du prince pour me donner courage. J'exprimai au Conseil la conviction que j'avais que ce mariage assurerait mon bonheur domestique, et servirait les intérêts de mon pays. Quand je sortis du palais, je remarquai que la foule me saluait de ses applaudissements avec plus de cordialité encore que d'ordinaire. »

Ce *Journal* écrit par la reine depuis son accession au trône jusqu'à la mort du prince Albert, et communiqué par elle au biographe de son époux, est un des plus intéressants documents dans lesquels celui-ci ait puisé. C'est un miroir fidèle de la vie de la famille royale, en même temps que du caractère personnel de la reine. Aucun éclat dans ces pages intimes ; aucune recherche de pensée ; point de vol ; point de conceptions hautes, vives ou nouvelles ; mais en revanche, une grande justesse d'appréciations, une parfaite sérénité d'esprit, et surtout cette excellence que Montaigne vante dans La Boétie et qui consiste à éprouver avec force tous les sentiments sains et naturels. La reine d'Angleterre exprime, qu'on nous passe

l'expression, en style de pensionnaire, toutes les affections nobles et pures du cœur humain. Type achevé du souverain constitutionnel, elle montre jusque dans sa vie intime, reflétée par son *Journal*, cette juste et haute moyenne d'idées qui constitue la vie d'un peuple sage, chez qui le *self-government* a pour contre-poids le *self-control*.

Après la déclaration faite au Conseil privé, il restait à remplir la même formalité auprès du Parlement. Cette solennité empruntait quelque chose de touchant au sexe et à l'âge du souverain. La reine ouvrit la session en personne le 16 janvier 1840. Une foule pleine d'enthousiasme bordait les rues du palais de Buckingham à celui de Westminster, car les heureux Anglais connaissent encore ce sentiment pour leurs princes. Un frisson d'émotion courut dans la salle entière, quand la jeune reine annonça d'une voix claire et ferme son intention de contracter une alliance sur laquelle reposerait, dit-elle, tout son bonheur domestique. Ce mariage suscitait plus d'un mécontentement à la cour, et plusieurs cousins de la reine avaient compté exploiter contre le projet l'exclusivisme du sentiment anglais. Mais si cette nation est en beaucoup de choses despotique envers ses rois, elles est, en certaines autres, libérale à leur égard. Elle respecte surtout le droit des femmes de disposer d'elles-mêmes dans tous les rangs de la hiérarchie sociale; et quand sir Robert Peel vint discuter l'adresse au nom de l'opposition, il put dire, d'accord avec le sentiment public: « Sa Majesté a cette heureuse fortune de pouvoir à la fois satisfaire à son cœur et à son devoir de souverain. J'espère cordialement que cette union contribuera à son bonheur et lui permettra d'offrir à son peuple un haut exemple de vie conjugale. »

Cependant, quand le prince arriva en Angleterre, la malveillance avait eu le temps de préparer ses embûches. D'abord, on l'avait représenté comme appartenant à la branche catholique de Saxe-Cobourg, grand grief pour des Anglais à cette époque. Puis, on avait composé sa maison, sans le consulter, abusant ainsi à son égard d'un droit dont les ministres n'usent ordinairement qu'avec les ménagements nécessaires. Lord Melbourne avait nommé jusqu'à son secrétaire privé; de sorte que le prince pût écrire à la reine: « Je vais être entouré d'étrangers, d'inconnus, et, sauf vous, je n'aurai pas autour de moi un seul ami! » Enfin, le Parlement discuta durement la dotation du mari de la reine. Sir Robert Peel lui-même, qui était à ce moment chef de l'opposition, céda aux passions de son parti, et la dotation qui avait été pour les reines-épouses de 1,250,000 francs, fut réduite à 750,000, pour le prince-époux.

Le prince Albert eut là une première occasion de montrer son bon sens et son bon goût : « Je ne regrette cette mesure, écrivit-il, que parce que je serai privé de faire pour les artistes autant que j'aurais voulu. Du reste, l'argent du peuple anglais doit retourner au peuple anglais. Je ne ferai de bien que dans la mesure qu'on voudra. »

Le jour du mariage se leva brumeux et triste, comme une journée d'Angleterre ; mais quelques heures après, un soleil radieux déchira les nuages, et ce temps extraordinaire pour le mois de février fut regardé comme un doux présage. On a, depuis lors, appelé le beau temps, chez les Anglais, le *soleil de la reine*, comme sous l'empire on disait, le soleil d'Austerlitz.

Une heure avant d'aller à l'église, le prince Albert écrivit à sa grand'mère la duchesse de Saxe-Gotha-Altenbourg :

Londres, 10 février 1840.

Ma chère grand'maman,

Dans quelques instants je serai devant l'autel avec ma fiancée. A cette heure solennelle, je viens vous demander encore votre bénédiction, bien sûr que vous me la donnerez, et confiant qu'elle sera dans la vie ma sauvegarde et la source de mon bonheur. Que Dieu me soit en aide !

Votre fidèle petit-fils.

Le prince adressa une lettre semblable à sa tante, la duchesse de Kent, qui allait devenir sa belle-mère. Avant de quitter Cobourg, il s'était préparé au mariage par la communion, et en avait instruit la reine par une lettre où il disait : « Dieu ne s'offensera pas si même pendant ce grand acte, je pense à vous ; car penser à vous, c'est prier pour vous, pour la santé de votre âme, comme pour votre bonheur sur la terre. »

Tous les sentiments, tous les actes, toutes les pensées du prince Albert ont cette élévation, cette justesse, cette correction parfaite. La correction, c'est là ce qui distingue sa nature ; et quand cette qualité ne s'applique pas seulement à la forme, mais qu'elle caractérise le fond de la conduite et de la vie, elle est comme le trait principal et comme le lien de la perfection.

Stockmar avait eu raison d'écrire au prince : « Vous êtes destiné à une situation difficile. » Cette difficulté tenait aux susceptibilités de la nation anglaise à l'égard de toute immixtion étrangère dans les affaires politiques, et plus encore à ce que la Constitution n'a rien défini sur la position hiérarchique et légale d'un prince-époux. Tout

est réglé pour ce qui concerne l'état et le rang de la femme d'un roi régnant ; rien de ce qui regarde le rang et l'état du mari d'une reine régnante n'a été prévu. Toute sa vie, la reine Victoria a singulièrement souffert, dans sa dignité conjugale et dans son amour, de cette lacune dans la législation du pays ; souvent elle a demandé, mais en vain, qu'elle fût comblée. Le Parlement, véritable expression du génie national, a montré sur ce point une dédaigneuse indifférence, et il a rejeté sur la prérogative royale le règlement des questions de préséance. Ce qu'il y avait de plus pénible pour la reine dans cette situation, c'est que les droits de sa prérogative ne s'étendaient pas au delà des frontières britanniques, et qu'hors de l'Angleterre, son époux n'avait pas d'autre rang que celui de fils puîné du duc de Saxe-Cobourg. Le duc de Wellington avait bien dit à la reine avec une franchise militaire : « Vous avez très-bien fait de placer le prince à vos côtés dans la séance de prorogation du Parlement. Mettez-le où vous voudrez, arrangez cela vous-même ; c'est la meilleure manière de régler la question ; » mais cela en réalité ne réglait rien. Le duc de Sussex et les autres princes de la famille royale ne cessaient de protester par leur attitude. Des gens de cour de vieille roche, comme le comte d'Albemarle n'avaient pas, sur ce point, la conscience en repos. Ce personnage dont le *Correspondant* a fait connaître les intéressants Mémoires ¹ était fort susceptible sur les choses d'étiquette. Sous ce rapport, il différait beaucoup du *Duc de fer*, qui était, lui, tout-à-fait indifférent en ces matières. Celui-ci, consulté un jour par la reine sur le droit qu'avait le comte de prendre place dans la voiture du souverain les jours de gala, en sa qualité de *Master of the Horse*, fit cette singulière réponse : « Votre Majesté peut faire asseoir lord Albemarle dans la voiture, sur la voiture, sous la voiture, devant la voiture ou derrière la voiture, comme il lui plaira. »

M. Martin donne un fragment du *Memorandum* écrit par la reine, en 1856, sur cette insoluble question de la préséance du prince Albert.

A l'époque de mon mariage, il s'éleva beaucoup de difficultés à ce sujet ; plusieurs membres de la famille Royale mirent de la mauvaise grâce à donner le pas au prince, et le roi de Hanovre refusa positivement de le faire..... Quand la reine voyage, la préséance du prince devient aussitôt matière à débats. Dans les cours étrangères, le rang qui lui est accordé, ne l'est qu'à titre de faveur faite à la reine elle-même. Ainsi, tandis qu'en 1836, l'Empereur des Français a traité le prince comme une personne royale, en 1845, le roi de Prusse n'a point voulu

¹ Voir le *Correspondant* du 15 juillet 1876.

donner au mari de la reine la place qu'exigeait la courtoisie, et cela à cause de la présence d'un archiduc, troisième fils d'un oncle de l'Empereur régnant d'Autriche, qui ne voulait point céder le pas, et que le roi craignait d'offenser. La seule position légale qu'ait en Europe le mari de la reine, est celle de frère du duc de Saxe-Cobourg; et cela parce que la loi anglaise ne le connaît pas. Cette situation est déroga-toire à la dignité de la couronne d'Angleterre. (*Memorandum de la Reine*, Mai 1856.)

Mais tous les efforts furent inutiles pour obtenir de la législature le règlement du rang et de la préséance du prince-époux. Ce titre même de *Prince-Epoux* — *Prince-Consort* — ne lui fut point accordé sans peine. On ne le lui donna que parce qu'il fallait bien lui donner un nom. La reine aurait souhaité, quelques années après, qu'il partageât son titre et qu'il s'appelât le Roi-Époux — *King-Consort*. « Il vaut mieux que moi, écrivait-elle dans son *Journal* après quel-que temps de mariage; il devrait être en droit, comme il l'est en fait, au-dessus de moi. Je désirerais qu'il me fût au moins égal en rang. » Elle en avait parlé, à l'insu du prince, au baron Stockmar. Celui-ci, tout en désapprouvant son projet, avait promis de sonder l'opinion de sir Robert Peel et de lord Aberdeen; mais ces hommes pratiques ne lui cachèrent pas que, bien que la Constitution ne con-tînt rien de contraire à la création d'un tel titre, elle ne l'avait pas non plus prévu, et que ce serait une imprudence que de tenter d'y introduire cette nouveauté. Malgré cette réserve et le silence qui avait été observé, quelque chose de ce projet transpira dans le public et le déchaînement des journaux montra combien l'avis des ministres avait été sagement motivé!

Ce fut encore le baron Stockmar qui trouva le moyen d'améliorer la situation morale du prince Albert, en lui faisant donner dans l'Etat de hautes fonctions officielles. La reine devint grosse dès le début de son mariage. Aussitôt que l'annonce en fut publique, Stockmar prit à part chacun des membres influents du Parlement et les gagna séparément à la cause de son prince. Quand la proposi-tion fut faite de le déclarer régent pour le cas où la reine viendrait à mourir en laissant un enfant, tous les chefs de parti avaient les mains liées par leurs promesses. Le duc de Sussex protesta, « pour la forme, disait-il, et pour remplir un devoir de conscience, » mais le prince Albert eut désormais un rang dans la monarchie, le plus haut après celui du souverain et de son héritier, le plus conforme à sa dignité d'époux et de père. Joyeux de son succès, le baron quitta l'Angleterre où il ne revint plus qu'à de longs intervalles. « Vous m'appellerez quand vous aurez réellement besoin de moi, » dit-il au Prince. Il se retira à Cobourg et, à partir de ce moment,

sa correspondance avec le prince et avec la reine, correspondance dont il a publié une partie lui-même dans ses *Mémoires*, fournit à l'histoire de très-intéressants renseignements.

L'amour et le bonheur domestique dédommageaient le couple royal de ces mortifications d'amour-propre, auxquelles les princes sont plus exposés encore que les autres hommes.

« Ernest est parti aujourd'hui, écrivait la reine dans son *Journal*, c'était tout ce qui restait ici à mon cher Albert des affections et des souvenirs de sa jeunesse. Cette jeunesse avait été heureuse. Il aimait son père profondément; il avait l'attachement d'un honnête homme pour le pays de sa naissance, et il a laissé derrière lui bien des amis vers lesquels sa pensée peut se tourner avec tristesse. Mais si je continue à l'aimer comme je l'aime, je sens que je puis le dédommager de tout. Oh! comme mon cœur est ému pour mon cher et précieux époux! Père, frère, famille, patrie, il a tout quitté pour moi! Que Dieu daigne faire de moi l'heureuse créature qui rendra pour toujours heureux et content cet être béni! Tout ce qui est en mon pouvoir, je suis prête à le faire, et je le ferai! »

Ecrivant à Stockmar, la reine dit : « il n'y a pas un être plus noble, plus pur, dans le monde que le prince, mais aussi, il n'y en a pas de plus aimé. »

De son côté, le prince, malgré l'inconvénient de l'égalité d'âge, remplissait son rôle de protecteur avec une précoce fermeté. Connaissant le désir de la reine, et sans se mettre en peine du mécontentement des ducs royaux, il se plaçait à ses côtés dans toutes les occasions publiques. « Ce doit être mon droit, disait-il, puisque c'est mon devoir. » Quand la reine mit au monde la Princesse Royale, ce fut lui qui remplit auprès d'elle les fonctions d'une tendre mère. « Albert, dit le *Journal*, n'a pas voulu permettre que personne autre que lui-même me portât de mon lit à mon sofa, pendant tout le temps que j'ai dû garder la chambre. Il avait donné ordre qu'on l'appelât pour cela de jour et de nuit, et il arrivait avec empressement de quelque lieu qu'il se trouvât. » Ses soins furent les mêmes dans toutes les occasions semblables qui se renouvelèrent, comme on sait, neuf fois, pendant le cours de leur union. A l'époque de la naissance du prince de Galles, événement qui ne fut séparé que d'un an de la naissance de sa sœur aînée, la reine inscrit ce souvenir dans son *Journal*.

21 novembre 1841.

Albert est entré ce matin dans ma chambre, tenant dans ses bras notre chère petite *Pussy*, vêtue d'une jolie robe de mérinos blanc bordée de bleu que maman lui avait donnée; il l'a déposée sur mon lit et

s'est assis à côté d'elle. Elle était tout aimable et caressante. Et pendant que je voyais là mon inappréciable Albert, avec notre petit amour entre nous, mon cœur gonflé de joie et de reconnaissance s'élevait à Dieu.

Le baptême du prince de Galles se fit avec le cérémonial accoutumé. On avait composé et mis à l'étude une antienne solennelle pour la circonstance. « Non, dit le prince Albert, quand il en fut informé ; point de musique nouvelle ! cela causerait des distractions à l'assistance et à moi-même. Nous ne pourrions nous empêcher d'écouter en musiciens. Qu'on chante des chœurs pris dans la liturgie, et que cette solennité religieuse soit toute de dévotion. »

N'est-ce pas le cas de répéter que le prince Albert était dans tous ses sentiments, dans toutes ses pensées, la justesse, la correction même ? Aussi, une des choses qui lui étaient le plus désagréables, était le désordre qui régnait dans la maison de la reine. Il en était à cet égard, en Angleterre, de la maison du roi comme de la législation civile. Les règlements s'ajoutaient aux règlements, mais les nouveaux n'abrogeaient point les anciens. Il en résultait une confusion séculaire et inexprimable. Le roi était infiniment plus mal servi chez lui que le moindre baronnet. Le jour de la naissance de la princesse royale, un jeune garçon avait pu se glisser chez la reine et s'endormir la nuit sous un sofa sans être remarqué. Ce qui ajoutait aux désagréments dont le souverain était obsédé dans son intérieur, c'est qu'il est de règle que tous les grands officiers du palais soient changés chaque renouvellement de ministère. On se souvient de l'émotion qui se produisit quand la jeune reine, à la chute de lord Melbourne en 1839, insista pour garder auprès d'elle les dames d'honneur qu'elle avait eues sous ce ministre. Le *Bedchamber plot* — *le complot de la chambre à coucher* — échoua finalement contre la volonté du pays. La même loi s'étendait aux officiers de la maison du prince Albert ; de sorte que le couple royal vivait dans la dépendance du Parlement à l'égard de son service domestique. Le prince ne songeait aucunement à modifier cet état de choses : il savait qu'il a sa raison d'être dans la Constitution, dans la souveraineté nationale, et dans la tutelle où le Parlement tient les princes. On craindrait que tandis qu'un parti a été mis en minorité dans les Chambres et que les ministres qui le servaient ont dû descendre du pouvoir, les femmes et les amis de ces ministres, s'ils conservaient l'oreille du souverain, n'exerçassent encore quelque influence sur les affaires. Il fallait donc, se résoudre à ce que le *lord Steward*, le *lord Chamberlain*, le *Master of the Horse*, c'est-à-dire le grand maître, le grand chambellan et le grand écuyer, tous trois chefs de

service dans la maison du roi, fussent des officiers nommés par les ministres, en raison de leurs opinions politiques, et complètement étrangers à leurs fonctions. Mais le prince désirait au moins que ces fonctions fussent délimitées; c'était là ce qui avait manqué jusqu'alors; il désirait surtout que cette délimitation fut raisonnable, et c'est ce qui manquait plus encore. Ainsi, comme l'écrivait le baron Stockmar, « le nettoyage intérieur des fenêtres regarde le chambellan; mais le nettoyage extérieur est l'affaire du directeur des eaux et forêts. Or, comme ils ne se concertent pas ensemble, il en résulte que les carreaux de vitres dans les châteaux royaux, ne sont jamais nettoyés que d'un côté. — Il en est de même dans l'intérieur du palais : une partie du personnel dépend du grand chambellan, l'autre du grand maître, et l'autre du grand écuyer. C'est le grand maître qui fournit le bois pour faire les feux; c'est au grand chambellan à se pourvoir d'allumettes; le personnel du premier, met les bûches dans les cheminées; mais il n'a pas le devoir de les allumer. A l'inverse, le lord chambellan fournit les lampes et l'huile nécessaire; mais les nettoyer et les allumer est l'affaire du grand maître. Ce n'est pas tout : Ces grands officiers ne résident point dans le palais; leurs hôtels particuliers en sont souvent éloignés; et comme ils n'y ont pas de délégués qui les représentent, tout le personnel de la maison du roi est livré à lui-même. Les domestiques s'absentent autant qu'ils veulent, ne font que ce qu'ils veulent et volent comme ils veulent. Quand une glace est brisée, il s'écoule des mois avant qu'on ait les ordres nécessaires pour la remplacer; il n'y a ni ordre, ni propreté, ni confort dans la demeure de la famille royale. »

Ceux qui savent quelles admirables machines sont aujourd'hui *Buckingham-Palace* et *Windsor-Castle*, ne peuvent se figurer l'état de chaos d'où le prince Albert les a tirées. Il tenait de son oncle Léopold et de l'éducation que lui avait donnée Stockmar, le goût de l'ordre et de l'arrangement. Il le devait aussi à cette modeste vie de famille qu'on mène en Allemagne chez les petits princes, avec autant d'économie et de régularité que chez des particuliers. Le gaspillage l'attristait, et il lui semblait qu'étant privé pour le moment de rendre au pays les services publics qu'il lui rendit plus tard, il n'était pas sans importance de lui donner de haut l'exemple d'une bonne organisation dans les choses domestiques. Il prit donc en main cette tâche ingrate et la remplit, non en intendant de la reine, mais en mari et en maître. On comprend les difficultés qu'il eut à surmonter, les résistances qu'il rencontra; car bien des gens vivaient des abus. Puis, dans un ordre de considération plus élevé, sir Robert Peel lui avait dit : « Prenez garde d'enlever aux ministres

un moyen de gouvernement. Tout ce qui existe en Angleterre a sa raison d'être ; l'indépendance attachée aux fonctions des grands officiers de la couronne rend leurs charges enviabiles pour les membres influents de la chambre des lords. » Le sage baron Stockmar avait prévu l'objection : « Il faut que Votre Altesse Royale s'arrange, avait-il écrit au prince, pour que les réformes viennent, ou semblent venir des grands officiers eux-mêmes. » Ce fut, comme on pouvait s'y attendre, l'œuvre de plusieurs années ; mais déjà, en 1844, tous les princes étrangers qui visitaient *Buckingham-Palace*, étaient frappés de son excellente organisation. Le temps et les inventions modernes ont complété cet ouvrage. Mais la maison de la reine offrait déjà depuis longtemps le modèle parfait de ce confort qui est dans le génie de la nation. Les rouages de ce vaste mécanisme paraissaient fonctionner d'eux-mêmes, tant leur jeu avait été rendu facile par la prévoyance du prince. Le compositeur Mendelssohn, admis un jour chez lui pour faire de la musique, dans l'intimité où il aimait à vivre avec les artistes, écrivait à sa femme : « C'est l'endroit le plus confortable de l'Angleterre. » Et depuis, des personnages plus justement exigeants, les rois qui ont rendu visite à la reine, ont remarqué que le service se fait habituellement chez elle avec tant de magnificence et de grandeur, que leur présence n'avait nécessité aucun changement dans les habitudes journalières de la famille royale.

II

Un des premiers souverains qui eut l'occasion d'en faire la remarque ce fut l'empereur Nicolas de Russie en 1844. Le récit de cette visite, et celui du voyage que la reine et le prince avaient fait à Eu l'année précédente, forment un frappant contraste, et présentent deux tableaux très-vivants. Les souvenirs qui se rattachent à ces événements sont consignés dans le *Journal*, et les notes nous prouvent que le public en a, dans le temps, bien apprécié le sens. Quoique le style en soit toujours un peu celui d'une pensionnaire — qu'on nous pardonne le retour de cette expression — ces notes ont leur valeur.

Eu, 3 septembre 1845.

Je me suis levée ce matin à sept heures, comme au milieu d'un rêve. Voilà donc mon château en Espagne réalisé ! La matinée est belle et les cloches me rappellent que c'est aujourd'hui dimanche ; car, du reste, le moulin que j'aperçois de loin, tourne, et je vois des jardiniers

qui ratissent dans les allées. Louise, Clémentine, sont venues à nous. Cette chère angélique Louise est si bonne ! elle s'informe à tout moment de nos désirs... A dix heures et demie, le roi, la reine et toute la famille, excepté la pauvre Hélène, qui ne se montre guère, sont venus nous chercher pour déjeuner. Le roi est très-amusant et intarissable en anecdotes. Nous sommes montés ensuite dans la galerie de Guise, où la pauvre Hélène, toute en deuil, ce qui est bien triste à voir, est venue nous rejoindre. Louise et toute la famille paraissaient émues en la voyant.....

Nous passons sur le récit des fêtes et des acclamations, — récit toujours banal sous quelque plume qu'il se trouve, — des présents de Sèvres et des Gobelins « qui avaient été trente ans sur le métier, » des promenades dans la forêt, toutes choses bien peu intéressantes après trente-trois ans révolus. Les dityrambes écrits à cette occasion par M. Cuvillier-Fleury ont été depuis le sujet de ses fines plaisanteries à lui-même, après avoir été celui des charmantes épigrammes de son ami, M. Doudan. Nous venons de suite à la scène des adieux, ce que la reine appelle obligeamment « le mauvais moment où il fallut se quitter avec un bien grand regret. »

La reine, la chère reine, vint me voir et me dit en parlant de ses enfants : « Je vous les recommande, Madame, quand nous ne serons plus. » Quand nous fûmes montés à bord de notre yacht, toute la famille royale se jeta dans un autre, et se tint sur le pont jusqu'à ce que nous nous fûssions éloignés ; le roi saluant toujours de la main et criant Adieu ! adieu !

Le prince Albert, dans une lettre à Stockmar, résume très-judicieusement ses impressions :

Lord Brougham m'a écrit hier pour nous féliciter, Victoria et moi, du bon effet produit par notre voyage en France. Aberdeen aussi en est content. Les ambassadeurs du Nord ont jeté feu et flammes, mais fort mal à propos ; car, s'ils ne veulent pas la guerre en Europe, c'est une très-bonne chose d'apaiser les esprits en France, dont l'exaltation frénétique a été depuis longtemps le plus sérieux obstacle au repos des puissances. L'empereur de Russie éprouvera des contradictions ; mais cela ne viendra pas de notre voyage.

Les Français ont paru contents et flattés. Quant à la famille de Louis-Philippe, elle se sentait depuis treize ans au ban de toutes les cours de l'Europe ; elle était exclue de la société des familles régnantes, et elle a compris le prix d'une visite de la part d'un des plus puissants souverains. Le roi me l'a répété à satiété. Guizot et Aberdeen auront seuls à en souffrir. On les a injuriés tous les deux ; on les accuse d'avoir trahi leur pays.

Il ne s'est rien dit sur la politique pendant cette visite, si ce n'est que Louis-Philippe a déclaré à Aberdeen qu'il ne donnerait pas son fils à l'Espagne, même si on le lui demandait ; et qu'Aberdeen a répondu qu'excepté un de ses fils, tout aspirant qui conviendrait aux Espagnols, serait agréé par l'Angleterre.

ALBERT.

On voit ici se former le point noir qui a grossi aux proportions d'une tempête. Cette agitation dans le vide, qu'on a appelé la question des mariages espagnols, commence à nous paraître bien misérable aujourd'hui. Mais il paraît qu'il n'en est pas encore de même pour les Anglais. Si l'on en juge par le ressentiment qui éclate dans la suite du livre de M. Martin, ressentiment dont la reine qui a surveillé ce travail n'a point arrêté l'expression, on voit avec surprise que l'échec de la diplomatie anglaise dans cette affaire d'un intérêt secondaire pour l'Angleterre, ait laissé au cœur de la nation le souvenir amer d'un Waterloo ou d'un Iéna : cela montre la justesse du proverbe : *Plaie d'amour-propre ne se guérit jamais.*

La reine raconte, dans une lettre à son oncle Léopold, la visite que l'empereur Nicolas lui fit l'année suivante ; elle n'en avait été informée que l'avant-veille ; car c'était l'habitude de l'empereur de surprendre ses hôtes. Il descendit en arrivant à l'ambassade de Russie et le lendemain, le prince Albert vint le chercher pour le conduire au palais de Buckingham.

C'est une chose importante et flatteuse que cette visite, et le peuple le sent ainsi. Il est certainement un bel homme. Son extérieur a quelque chose qui surprend. Ses manières sont nobles ; sa politesse excessive et gênante. Il est si rempli d'attentions, qu'on ne sait comment y répondre ; mais son regard est sévère et je n'avais jamais vu cette expression dans l'œil d'un homme. Il nous a fait à Albert et à moi l'effet d'un homme qui n'est pas heureux et qui porte douloureusement le poids de son immense pouvoir. Son sourire est rare et triste.

Cette expression du regard à laquelle la reine fait ici allusion, a été expliquée par lady Lyttelton, gouvernante des jeunes princes. « L'empereur a, dit-elle, des cils d'un blond pâle, ce qui est cause que ses énormes yeux très-brillants sont dépourvus d'ombre ; et ce qui les rend extraordinaires, c'est qu'on voit souvent le blanc de l'œil au-dessus de la prunelle. Il tient cette particularité de son père et cela lui donne un air sauvage et terrible. Je trouve aussi que son attitude, surtout quand il est assis auprès du prince Albert, est trop autocratique. Sa gravité profonde, presque sombre, que ne tempère jamais un sourire, est gauche en société. »

La reine continue :

L'empereur et le roi de Saxe sont enchantés de Windsor. Le premier m'a dit poliment : « C'est digne de vous, Madame ! » Il a beaucoup loué mon Albert, disant : « Il est impossible de voir un plus « joli garçon ; » il a l'air si noble et si bon ! » Il a amusé le roi en s'excusant auprès de moi de se sentir embarrassé. « Je me sens gauche en frac ; j'ai l'habitude de l'uniforme et quand on me l'ôte, c'est comme si on m'ôtait la peau. »

La grande revue a très-bien réussi. L'empereur m'a remerciée chaudement de lui avoir fourni l'occasion de revoir *ses anciens camarades*. Je lui parlai au dîner de lord Melbourne et du profond respect qu'il avait pour lui ; il répondit : « J'estime infiniment lord Melbourne, et tous ceux qui servent Votre Majesté me sont chers. » Comme il me reconduisait de la salle à manger dans le salon : « C'est malheureusement la dernière soirée où je jouis des bontés de Votre Majesté ; mais le souvenir en sera éternellement gravé dans mon cœur. Je ne vous reverrai probablement pas ; mais je vous recommande mes enfants. » Il dit cela avec un accent de profonde tristesse.

Dans la soirée, nous fûmes à l'opéra et il ne voulait pas absolument s'avancer sur le devant de la loge par respect pour moi. Je fus obligée de le prendre par la main pour le forcer à se montrer. Le lendemain était le jour de son départ ; il vint dans le petit salon où nous l'attendions en bas avec les enfants. Il leur parla avec une émotion qui adoucit sa physionomie ; puis, avec un soupir et en nous les montrant : « Voilà les doux moments de notre vie ! » En se levant, il dit : « Je pars d'ici, Madame, le cœur gros et pénétré de vos bontés pour moi ; vous pouvez compter sur moi, Madame, comme sur votre serviteur. Je garde les sentiments du plus profond dévouement à Votre Majesté, et à celui — prenant la main d'Albert — qui a été comme un frère pour moi. » Il me baisa la main et je l'embrassai. Il embrassa les enfants disant : « Que Dieu les bénisse pour votre bonheur ! » Je l'accompagnais naturellement : « Je vous en supplie ! n'allez pas plus loin ; je tomberai à vos genoux ! » Se tournant vers Albert : « Laissez-moi la conduire chez elle ! » Mais je n'y voulus pas consentir, et prenant son bras, je traversai avec lui le grand salon. Arrivés au haut des quelques marches qui séparent le grand salon du salon suivant, il me baisa encore une fois la main, et nous nous embrassâmes de nouveau. Quand il se fut un peu éloigné, je descendis les marches et je le vis monter en voiture, lui, me suppliant par ses gestes de ne pas rester là ; mais je ne quittai la place que quand les chevaux l'eurent emporté avec Albert.

On peut juger par les détails dans lesquels entre la reine, sur une chose aussi commune dans la vie des souverains qu'une visite royale, de l'importance qu'elle attachait à celle-ci. Le but de l'empereur, en venant en Angleterre, était purement politique. Il avait évité de parler des affaires de l'Europe avec la reine ; mais il s'en

était beaucoup entretenu avec les ministres et le prince Albert. Le baron Stockmar, dans ses Mémoires, prétend qu'il aurait dit : « Je désire, par des relations personnelles, gagner la confiance des hommes publics anglais ; car j'estime hautement l'Angleterre ; quant aux Français, je ne me soucie point de leur opinion ; je la méprise. » (Littéralement, je crache dessus.)

Nous soupçonnons d'exagération cette traduction faite par un Allemand d'une impertinence russe. Mais il paraît certain, puisque M. Martin l'écrivit sous l'œil de la reine, que le prince Albert dit franchement à l'empereur, d'accord en cela avec le sentiment des ministres, qu'un des grands objets de la politique anglaise serait d'assurer l'héritage de Louis-Philippe à ses enfants. Et la reine, dans son *Journal*, loue le courage tranquille et la fermeté respectueuse avec lesquels le prince ne cessa de s'exprimer devant l'empereur en toute occasion.

Les réflexions sur les démentis que la politique donne aux sentiments personnels des princes, dans notre siècle de gouvernements représentatifs et populaires, sont devenues des banalités. Mais comment ne pas songer que dix ans après cette entrevue, l'empereur Nicolas mourait de douleur, écrasé pour un moment par les forces combinées de la France et de l'Angleterre !

A l'époque dont nous venons de parler — 1843-1844 — le caractère du prince Albert avait acquis beaucoup de maturité. Il était parfaitement entré dans son rôle et sans se mêler ostensiblement à la politique, il s'était fait une large place dans le pays. Toutes les commissions artistiques l'avaient pour Président, toutes les bonnes œuvres, pour patron, toutes les sociétés savantes ou lettrées pour membre. C'était lui qui avait dirigé la construction du palais de Westminster ; lui qui se montrait dans tous les désastres publics ou privés où il fallait un prompt secours. Nommé colonel d'un régiment, il avait eu l'excellente pensée de l'institution des cours d'honneur. La mort du colonel Fawcett, tué en duel par un lieutenant, son beau-frère, en avait fait sentir le besoin. Ce lieutenant avait été provoqué ; le colonel l'avait pour ainsi dire forcé de se battre ; et cependant le Code militaire le traitait en criminel. » C'est une chose intolérable, dit le prince, qu'un homme n'ait que le choix entre être un lâche, selon le monde, ou un coupable selon la loi ; » Et les cours d'honneur furent instituées, au grand soulagement des consciences. Le prince Albert n'aimait point la chasse et médiocrement les chevaux. Cependant il avait fait en ce genre des prouesses, pour flatter les goûts du peuple anglais. Stockmar lui avait dit : « La réhabilitation de Votre Altesse Royale dans l'opinion des chasseurs de renard n'est pas une chose indifférente, aussi longtemps que la

chasse à courre continuera d'être une passion chez les Anglais. » Et le prince, qui n'eût aimé que la peinture et la musique, acceptait, oublieux de lui-même, des parties de chasse chez les lords, et travaillait consciencieusement à remporter les honneurs de la journée. « Les gens sont si absurdes, écrivait la reine à Léopold, que l'adresse d'Albert à cheval a fait plus de sensation dans le pays qu'une grande chose; on en a parlé dans toute l'Angleterre. » Cependant, exposer la vie du prince dans d'extravagants steeple-chase était trop demander à la reine. Il n'y paraissait que rarement, et seulement dans la mesure nécessaire pour donner satisfaction au préjugé national.

La mort du duc régnant de Saxe Cobourg Saalfeld, père [du prince Albert] accrut encore le tendre sentiment de la reine pour son époux. « Il pleure son père, écrit lady Lyttelton, et elle, pleure aussi à cause de lui. Elle ne peut regarder son visage pâli, sans que ses yeux se remplissent de larmes. » Le prince dû partir pour l'Allemagne, et la reine le pressa généreusement d'entreprendre ce voyage. Leur correspondance pendant cette absence, qui ne dura que quelques jours, est touchante :

A bord de la *Princesse-Alice*, 28 mars 1844.

Ma mignonne,

Nous avons fait notre voyage rapidement et bien, mais nous avons été une heure à appareiller, et j'ai regretté ce temps perdu que j'aurais pu passer avec vous. Pauvre enfant! pendant que j'écris, vous vous habillez pour l'heure du dîner, et vous allez trouver vide à table la place que j'occupais hier. Dans votre cœur du moins, j'espère que ma place n'est pas vacante; et moi, je vous porte partout où je vais. Je vous en supplie ne vous laissez pas abattre. Travaillez beaucoup: la moitié d'un jour déjà est passée. Nous marchons vers la réunion.

Votre bien dévoué,

ALBERT.

P. S. Je ne puis me décider à me coucher sans vous écrire un mot encore. Notre passage est fort mauvais; je suis gelé; il est onze heures; je vous quitte; ma prière est pour vous...

29 mars.

Me voici à Cologne. L'oncle Léopold est venu me rejoindre à Malines. On me fait fête dans cette ville que j'ai connue autrefois comme étudiant. Pour cela, on a mis votre portrait partout, et vous me regardez du haut de toutes les murailles.

Gotha, 31 mars.

J'ai couru en arrivant, chez grand'maman. Sa joie de me voir est indicible; j'en suis tout ému. Maman est bien vieillie. Hélas! elle porte le grand voile des veuves allemandes! Des émotions diverses m'accablent. Douleur et joie, souvenirs doux, souvenirs tristes, me bouleversent. Demain, je ferai ma cruelle visite au palais; j'en frissonne d'avance. Je suis si épuisé que je vais me coucher. Ma mignonne, consolez-vous par la pensée de mon prochain retour. Que la bénédiction de Dieu soit sur vous et sur les enfants!

Tout le reste est sur ce ton : mélange de tendresse et de raison, le 11 avril, il rentra à Windsor, et son journal (car le prince aussi tenait comme la reine un journal de sa vie) porte ces simples mots : « Aujourd'hui, grande joie! »

Quelques mois après le retour du prince, Louis-Philippe rendit à la reine la visite qu'il en avait reçue. C'est lady Lyttelton, écrivant à sa fille, qui raconte le mieux la scène de l'arrivée.

« Il est arrivé à deux heures, ce curieux roi! il est digne d'être vu, si jamais drôle de corps le fût! Nous avons attendu une heure dans la galerie avec toute la cour. Enfin la reine est sortie de son appartement pour aller recevoir le roi des Français. C'est une époque dans l'histoire! Jamais pareille chose n'était arrivée. Elle l'a reçu dans la salle d'armes et lui a donné les grands appartements pour son appartement particulier. (C'est fort galant, comme vous voyez). On était là au milieu des bustes de Nelson, des étendards de Malborough, de ceux de Wellington et du reste. La reine s'est précipitée à son approche, a descendu le grand escalier et couru à sa rencontre jusque sur le pavé de la cour. Nous courions tous derrière elle. Le vieux bonhomme avant de descendre de voiture avait déjà découvert sa tête grise. Il paraissait ému; sa main tremblait en touchant la portière. Il a embrassé la reine tendrement, paternellement. Cela fait songer. »

La reine reprend dans son journal :

Le roi m'embrassa chaleureusement et me donna le bras pour remonter l'escalier. Que de pensées devait soulever sa poitrine! C'était la première fois qu'un roi de France venait voir un roi d'Angleterre. En montant, il a dit : « Dieu! comme c'est beau! » A trois heures, nous nous sommes réunis pour goûter dans les salons blancs : et le roi s'est assis juste à la même place où s'asseyait l'empereur de Russie. »

Ensuite, on causa. Louis-Philippe et la reine étaient assis sur un sofa avec « Pusette » — la princesse royale — entre eux. Rapportée dans le *Journal de la reine*, cette conversation ne peut être que d'une irrécusable exactitude :

Windsor-Castle, 9 septembre 1844.

C'est un homme extraordinaire.... Il m'a beaucoup parlé des derniers démêlés de nos deux pays, et du trop d'émotion qui s'était produit en Angleterre. Il a dit que la nation française n'avait point envie de faire la guerre, « mais que voulez-vous ! les Français aiment à claquer comme les postillons. Ils n'en savent pas les conséquences. » Il a dit aussi que les Français ne savent pas être de bons négociants comme les Anglais, et qu'ils ne connaissent pas la nécessité de la bonne foi, qui donne à l'Angleterre tant de stabilité. Puis, il a ajouté : « La France ne peut pas faire la guerre à l'Angleterre qui est le triton des mers : L'Angleterre a le plus grand empire du monde. » Parlant de l'affaire d'O'itaïti, il a dit : « Je la voudrais au fond de la mer, et j'espère bien m'en débarasser. »

Le lendemain, Louis-Philippe fut revêtu des insignes de la jarretière, ayant le prince Albert pour parrain.

Albert, dit la reine, noua la jarretière et pendant que je la serrais et qu'on lisait l'admonition, le roi me dit : « Je voudrais baiser cette main. » Ce qu'il fit quand j'eus fini et que je l'eus embrassé. Le duc de Cambridge m'aida à lui mettre le ruban, et la cérémonie terminée, on fut se promener en voiture dans le parc. « Il n'y a rien de plus beau que Windsor, » répétait-il à tout moment.

Les habitants de Windsor vinrent en députation présenter une adresse à Louis-Philippe, et une demi-heure auparavant, on lui apporta la réponse qu'il devait faire en anglais. C'était paraît-il, de l'anglais de pensionnaire. Il s'en aperçut et s'écria ! « C'est pitoyable ! On m'a fait une réponse que je ne comprends pas ! c'est un supplice ! et m'envoyer cela au moment même ! Ils vont arriver ! »

Nous étions chez lui à ce moment, Albert et moi, raconte la reine. Il n'y avait pas un moment à perdre ; nous nous assimes tous à une table à écrire : en deux temps, le roi écrivit sa réponse en français, et en quelques minutes, nous la lui traduisimes en anglais. Il était ravi, et le soir il nous dit : « C'est ma bonne étoile qui vous a amenés chez moi dans ce moment-là. »

Le roi, continue la reine dans son journal, ne tarit pas sur mon Albert. « Oh ! il fera merveille ! Il est si sage ! il ne se presse pas, et il vous donnera toujours de bons conseils. Il sera comme son oncle ; c'est ce que je viens d'écrire à ma bonne Louise ; il vous sera de la plus grande utilité, et il vous tiendra bien à l'abri de la tempête, si des temps de vicissitudes venaient — ce qui j'espère ne sera pas ; — mais enfin on ne peut jamais savoir. »

III

Ces tempêtes arrivèrent, et ce fut à l'occasion de la chute du ministère Peel. Le souvenir de ce grand drame parlementaire est trop récent, pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler ici les péripéties et les causes. M. Martin nous donne quelques lettres du prince Albert à Stockmar, qui nous font assister à la crise ministérielle du point de vue très-impartial et très-constitutionnel de la cour. C'était la seconde fois depuis son avènement au trône que la reine se voyait arracher les hommes en qui elle avait mis sa confiance, cette épreuve sans cesse renouvelée des souverains constitutionnels. La chute de lord Melbourne lui avait été très-douloureuse, parce qu'il était pour elle un ami de jeunesse et comme un précepteur politique. Mais depuis lors elle avait reçu tant de marques d'attachement personnel de la part de sir Robert Peel, qu'elle l'avait également aimé. Au moment où une tentative d'assassinat venait d'être commise sur sa personne, elle avait vu le premier ministre, homme d'une énergie si indomptable, fondre en larmes comme un enfant. Ce furent deux années bien mémorables dans l'histoire d'Angleterre, que ces années 1845-1846 où Peel, avec une majorité chancelante, accomplit d'immenses réformes financières, fit voter la subvention du collège catholique de Maynooth, et abolit les *Corn-Laws* ! C'est dans l'histoire de son grand adversaire, dans les discours et les écrits de M. Disraëli, qu'il faut en lire le récit. Là, sous la plume du plus coloré des écrivains, ces péripéties politiques prennent une tragique grandeur. La reine, bien guidée par son époux qui était éclairé lui-même par le sage Stockmar, s'y conduisit à merveille, et quand la première partie de la lutte fut finie, le journal l'*Examiner*, organe de l'opposition, put dire : « Au milieu de tous les méchants tours parlementaires et de tous les coups de mazette qui ont été joués depuis un mois, il y aura eu, du moins, un rôle rempli avec perfection : c'est celui de la Couronne. La droiture, la sincérité, le scrupuleux respect des usages constitutionnels, qui ont marqué la conduite de Sa Majesté, méritent une place d'honneur dans l'histoire. Nous n'avons pas l'habitude de flatter les rois ; mais nous pouvons dire que jamais souverain dévoué à ses peuples n'a mieux eu le sentiment juste de leurs intérêts. »

Le prince Albert pourtant avait fait une petite faute. Il est étrange de devoir employer un pareil mot, à propos d'un acte aussi simple. Attiré par la grandeur que l'éloquence de Peel donnait aux débats, dans cette heure de péril où il rappelait par son courage, par son attitude oratoire, par son oubli de lui-même, et par son dévouement

à la cause qu'il avait embrassée, les dernières luttes de Robert Walpole, le prince avait voulu assister à une séance de la Chambre des Communes. Telle était à ce moment la fièvre des partis, que sa présence dans le parlement fut aussitôt représentée comme « une manœuvre déloyale du ministère pour donner aux projets de loi des ministres, l'apparence d'une sanction personnelle de Sa Majesté. » Pour se faire une idée de ce que peuvent être, en matière d'indépendance parlementaire, les susceptibilités anglaises, il faut lire ce que lord Georges Bentinck dit à cette occasion. Aujourd'hui encore, la reine sent le besoin d'expliquer le sens de l'action du prince, et elle met sous sa propre signature, cette note dans le livre de M. Martin : *Le prince n'était allé aux débats que comme y va le prince de Galles et les autres fils de la reine, pour y entendre d'éloquents discours et des discussions éclairées, chose si utile aux princes. Mais il a compris, qu'une fois était assez, et il n'y est pas retourné.*

Nous voyons avec plaisir que dans l'affaire des mariages espagnols, le prince Albert n'attisa point la passion publique, et qu'il dédaigna cette triste occasion d'augmenter sa popularité. La place nous manque ici pour citer des passages du journal de la reine, des lettres écrites par elle et par le prince au roi des Belges et à Stockmar, qui contredisent hautement la thèse soutenue par M. Laugel dans la *Revue des Deux-Mondes*¹ et dans sa *Vie de Lord Palmerston*, sur la parfaite loyauté des procédés du gouvernement de Juillet dans cette affaire. Parmi les lettres que donne M. Martin, il y en a trois qui ont été déjà rendues publiques par la *Revue rétrospective*. Ce sont : 1° Une lettre de Marie-Amélie à la reine Victoria, lui annonçant le mariage de son fils ; 2° la réponse de la reine ; 3° une très-longue lettre explicative et justificative de Louis-Philippe à la reine des Belges, destinée à être communiquée à la reine d'Angleterre. Si nos souvenirs ne nous trompent pas, ces lettres ont été trouvées dans le pillage des Tuileries. Dans tous les cas, la reproduction ici leur donne une authenticité incontestable. Mais il y en a une quatrième : c'est la réponse de la reine Victoria à la reine des Belges, publiée pour la première fois dans l'ouvrage de M. Martin. Les lettres du prince à Stockmar sur ce sujet n'ont pas un moindre intérêt, et nous regrettons de n'en pouvoir citer au moins quelques passages.

Entre les soins nombreux de sa position d'époux et de père, de conseiller de la reine, de président de comités, de chancelier de l'Université de Cambridge, — car il avait été élevé à cette haute

¹ 15 juillet 1876.

dignité élective en 1847, — le prince Albert trouvait encore le temps de contenter sa triple passion pour la musique, la peinture et les jardins. Ce sont là des goûts qui caractérisent les natures nobles et délicates. On n'en peut dire autant de la passion du sport, qui ne préjuge rien contre les qualités morales d'un homme, mais qui n'en est pas non plus l'indice. Les sons de l'orgue remplissaient souvent le palais et montaient, dit lady Lyttelton, dans l'appartement des petits princes, leur apportant comme la voix de leur père. Il possédait un talent remarquable, chantait bien, et, sous le rapport musical, était un véritable Allemand. Mais ses plaisirs étaient rares ; car il était l'homme du devoir, et tous les jours lui en apportaient de nouveaux à remplir. En 1842, le duc de Wellington avait eu la pensée de faire donner au prince son propre titre de Commandant en chef de l'armée anglaise ; le baron Stockmar en avait écarté la proposition. Mais, en 1850, le duc revint à la charge, et comme, cette fois, l'opinion publique eût été avec lui, ce fut le prince tout seul qui eut le mérite du refus. Ce sont deux pièces très-intéressantes que le *memorandum* écrit par le vieux héros, alors âgé de quatre-vingt-deux ans, pour prouver que son successeur devait être le mari de la reine, et la réponse motivée de celui-ci. Encore une fois, nous regrettons de ne pouvoir citer une pareille œuvre de bon sens.

The life of the Prince Consort est certainement une des biographies les plus agréables et les mieux faites qu'on puisse lire. Un journal littéraire de Londres, l'*Athenæum*, blâmait, il y a quelques jours, M. Martin, d'avoir touché à l'histoire dans son ouvrage, puisqu'il ne pouvait en parler que superficiellement. Le reproche nous paraît au moins bizarre. Qui peut écrire la vie d'un prince sans toucher à la politique ? Il était impossible surtout de l'éviter en racontant la carrière parcourue par le prince Albert. Si Stockmar avait dû l'avertir dans sa jeunesse, que la vie de *dilettanti* ne devait pas être l'idéal d'un prince, il avait bien profité de l'avertissement. Sa vie n'a point eu d'éclat, parce qu'elle ne devait point en avoir, et qu'il ne voulait pas qu'elle en eût ; mais elle a été singulièrement active pour les grandes choses, et toute la part d'influence qui revient au souverain dans un pays constitutionnel, il l'a exercée. Nous verrons, dans la dernière partie du livre de M. Martin, le caractère politique du prince se développer, son énergie s'accroître, en raison de son expérience et de la confiance de plus en plus entière que la reine mettait en lui.

CHATEAUPAUVRE

VOYAGE DE DÉCOUVERTE DANS LES CÔTES-DU-NORD¹

IV

La fin de notre route ne fut marquée par aucun incident, sauf qu'il fallut rentrer encore une fois dans la rivière avant d'arriver. Du reste, on y était beaucoup mieux que dans les abominables fondrières usurpant le nom de chemins.

Papa Bodin avait dû certainement raconter en grand la belle conduite de mon frère à « l'éboulis, » comme menoux pour mener. J'ai dit que ce haut fait, dans le premier moment, n'avait pas été assez remarqué par les gars et les filles, occupés à adorer la grand'-boîte où était l'argent de ville, mais le récit de Bodin remit les choses en place et rendit à Edmond l'estime qu'il méritait, car nous trouvâmes les manières de notre sauvage escorte notablement amendées. Désormais, tout le monde faisait, autour de nous, assaut de prévenances et de respect, et dans les passages par trop impossibles, la carriole était littéralement portée par l'enthousiasme général.

Il y avait pour cela plusieurs raisons. D'abord, on pensait que mon frère « avait un don » pour avoir si bravement *arraché* la charrette ; en second lieu, la Guelonne ou la Guite, je ne sais plus laquelle, avait réussi à jeter un regard à l'intérieur de l'étude, pendant qu'on pesait-comptait.

— Y en avait, disait-elle en rendant compte de ses impressions, oh ! là là, des pilées et des pilées d'argiein si épais, si épais comme je n'aurais jamais point cru que pouvait n'y en avoir dans le partout de toute la terre ! Et not'bourgeois n'y faisait tant seulement pas plus d'attention que si ç'aurait été de la paille, et l'autre mon-

¹ Voir le *Correspondant* du 10 novembre 1876.

sieur (c'était moi) devisait *faiblement* avec la Hervagieuse sans brin regarder les écus rouler, tinter et piler au long de la table.

Cette indifférence les frappait surtout d'admiration en leur donnant l'idée que nous étions habitués à nous baigner dans l'argiein.

Il n'y avait pas jusqu'à Martin, le bidet, qui n'eût sensiblement gagné en considération. On n'était pas éloigné de croire qu'il avait aussi un don et les Mathau allaient répétant aux Renotte :

— Not'papa a dit comme ça qu'il ne fauyait plus l'appeler fils de pourciau, étant qu'il est un animâ d'nature, comme nous autres !

A mesure que nous avançons, notre escorte augmentait. De temps en temps, on entendait *houper* dans les champs. Houpper, c'est cadencer un certain cri harmonieux, comme un chant de coucou, et formé de quatre notes qui descendent chromatiquement. C'est l'appel d'amour de l'homme-fauve. Dans les nuits de Bretagne, quand vient la saison où les ramiers roucoulent, on entend de tous côtés houpper sous les chênes. Un jeune homme qui houpper bien a des chances de s'établir. C'est défendu aux demoiselles.

Papa Bodin, plus tard, quand je fus devenu son ami, me disait que le *houpage* était proprement le cri de ralliement des anciens chouans, et il s'y connaissait, puisqu'il avait porté la *tuette* pour le roi, dans sa jeunesse.

— Quand on revenait au pays après les tapées, expliquait-il, bien sûr qu'on cheminait à nuit, et par alors chacun houpait sa chacune pour savoir si n'y avait point de patauds ou fédérés dans not'bourg de Saint-Juhè !

En un moment où la carriole roulait sans effort sur la lande aux rayons de la lune, je vis que notre garde d'honneur avait pour le moins doublé. Il y avait maintenant des enfants et des ménagères et Bodin n'était plus seul à porter barbe grise.

Les nouveaux venus étaient mis au fait des deux grands événements : Les piécettes blanches de la Fanchune et de la Guelonne et l'arrachage de la carriole, et en outre, on leur parlait, mais tout bas et avec une piété fervente, de la grand'boîte qui pesait, qui pesait... ah ! qui pesait !

Je n'écoutais plus beaucoup, je songais malgré moi à ce qui venait de se passer dans la maison du notaire. Chaque homme fait son métier : j'étais content d'avoir mis la main sur cette curieuse paire de physionomies, et pourtant à bien parler, ce n'était pas M. Herva, si joli dans sa partie supérieure, ni même la puissante Aglaé qui me faisait rêver. Je pensais aux « deux petits » qui n'avaient rien à prendre sur l'argent apporté par mon frère.

Il y avait là une histoire, et je cherche les histoires. Le vieux Bodin devait la savoir. Peut-être qu'il aurait pu me dire la significa-

tion de ce regard plein de prière que la jolie Rosane nous avait jeté. Quels beaux yeux ! Quel front de petite sainte et de petite reine !

— A quoi penses-tu ? me demanda Edmond, au souper ? Je conçois ça. Mon compatriote sans jambes et ma compatriote, sa femme à barbe, nous auraient hébergés comme des princes s'ils avaient eu seulement une domestique et de la bonne volonté. Tu les mettras quelque part, hein ? avec Phanor ?

— As-tu remarqué Rosane ? demandai-je.

— Ah ! oui, le petit béguin noir : si ça pouvait faire une héroïne pour le volume que tu es venu pêcher ici... Mais c'est si jeune ! Et puis, pas de héros ! On a parlé pourtant de deux petits...

— As-tu vu comme elle t'a regardé ?

— Non. Tous ces marchands de toile ont mal fini à cause de la vapeur.

— Mais c'étaient des gentilshommes ! m'écriai-je.

— Parbleu ! Est-ce que mon courtier d'assurances n'est pas marquis et mon placeur de vins vicomte ? En revanche ce sont les restaurateurs qui ont les châteaux : les croisades sont loin... ; veux-tu savoir ce que nous avons de mieux à faire ? C'est de demander la trempée à Bodin pour ce soir, et nous nous sècherons en fumant une pipe au coin de son feu... Hé ! là-bas ! métayer !

Bodin allait haut et droit à quelques pas de nous. Il n'avait pas remis son chapeau depuis l'éboulis, et cependant il ne tourna même pas la tête à l'appel de mon frère qui me dit tout bas :

— Bêtas que je suis ! Il ne faudrait pas trois bourdes comme celle-là pour faire évanouir toute ma gloire !

Un pauvre bonhomme de petite mine s'était approché et tirait sa mèche humblement, disant :

— Vous m'avez clamé, bourgeois ?

— Oui, mon gars. Va dire à *mon fermier* que je veux parler avec lui.

Pour le coup, Bodin se retourna tout d'une pièce, parce qu'on lui avait donné son vrai titre.

Au pays de Saint-Juhel, le métayer n'est pas, comme ailleurs, celui qui paie sa redevance en nature, mais bien le pauvre diable qui tient à bail un certain nombre de coins de terre disséminés et dédaignés, les rognures : comme qui dirait une moitié de fermier.

Vous pensez qu'un homme de trois cents écus comme était Bodin ne pouvait répondre quand on l'appelait ainsi.

— Point affaire d'aller me chercher, not'monsieur, dit-il, me v'là. Si c'est que vous voudriez m'appeler Yaume qu'est mon nom par baptême, je serais ben aise et obligé à vous.

— Je vais faire mieux ; Yaume, dit mon frère, nous allons goûter votre cidre et votre galette, si vous voulez, ce soir.

Bodin ôta d'entre ses lèvres la petite pipe noire que les paysans bretons ont toujours à la bouche, c'est vrai, mais où ils brûlent si peu de tabac ! Sa belle figure prit une expression de cordialité à la fois si digne et si courtoise que j'en eus une émotion.

— Quant à ça, not'maitre, dit-il, vous êtes un vrai sujet pour mener comme un meneux ! Et vous avez longé vot'dernier coup de fouet affreux comme un roi ! Mais de venir chez nous de même, tout par vous, sans qu'on vous y dise, ah ! dame ! ah ! dame ! saperbleure de bois ! c'est honnête de vot'part, tout en tout, et je promets de ne jamais point l'oublier !

Il avait les larmes aux yeux, — et moi aussi, — tant il avait mis de bon cœur là-dedans !

Mais tout-à-coup, il lui vint un nuage au front. Je le regardais et je dis à Edmond :

— Est-ce qu'il va faire comme Aglaé ? a-t-il perdu sa bonne ?

Mon frère me punit d'un mauvais coup de coude dans les côtes, et pourtant je n'avais pas tout-à-fait tort, car Bodin était devenu soucieux. Il marchait au ras de la roue en silence et je l'entendais soupirer. Quand il ouvrit enfin la bouche je m'attendais presque à entendre, traduite en patois, la fameuse phrase :

— Sans le manque de domestiques...

— Je vas vous dire, commença-t-il, la vieille Mèto est ma comère. Pour contente, ne le sera point. Et de l'affronter, y en a qui disent qu'on peut en avoir du deuil...

Ce qu'il allait ajouter, je n'en sais rien, car il se redressa brusquement, redevenant le plus beau paysan-grand-seigneur que j'aie admiré en ma vie.

— Dira donc ce qu'a voudra ma Mèto ! continua-t-il d'un ton résolu, et aussi fera ! Je n'y regarde point par l'honneur et le contentement que vous nous donnez més-hui, not-maitre... et en vous remerciant pour tertous nous !

En ce moment l'escorte s'arrêtait dans un fond remarquablement boueux, mais où la boue était recouverte par une épaisse couche de *balle*, comme ils appellent les issues de froment. Ceci annonce toujours l'approche d'une ferme, et c'est un moyen économique de se procurer du fumier en pourrissant la folle paille des épis dans la fange toujours plus épaisse aux abords des lieux habités. Les gars et les filles, en Bretagne, aiment ces puissantes émanations qui forcent les graines à germer.

Il y avait à droite un mur bas, en ardoises violettes, par dessus lequel pendait un figuier, que dominait lui-même, à une grande hauteur, un noisetier géant. A gauche c'était un chêne bossu, tout fait de nœuds et de cicatrices, où l'on avait creusé à la hache une

niche assez large qui contenait une vierge en faïence, gardée par un grillage de fer.

Entre deux c'était la route, enfouie sous un mètre de fumier. Deux chiens-loups, le fils et la mère, aboyaient là-dedans, à demi-noyés.

— Nous v'la rendus-venus! dirent quelques voix.

La carriole, cependant, continuait de rouler dans l'engrais.

— Est-ce Châteaupauvre? demanda Edmond.

— Oui fait, répondit Bodin, à deux pas, de l'autre côté de la métairie.

Nous longions de grands bâtiments qui bordaient le chemin.

Mon frère demanda encore :

— Où est l'avenue?

— Y en a cinq autour du grand châtaiu, répliqua Bodin, cette fois avec emphase; y en a trois au châtaiu neuf en Plœuc, et y en a deux, des belles, au châtaiu de Coatmeur-sous-Forêt, mais ici, n'y en a miette : c'est le châtaiu pauvre. Pas besoin d'avenue!

Au bout du dernier bâtiment de la ferme, venait une aire à battre, et de l'autre côté de l'aire une maison assez étendue en longueur, mais élevée d'un seul étage et dont les murs, que la lune éclairait très-vivement, étaient noirs et blancs comme le plumage des pies, tant le crépi à la chaux qui marquait l'entourage des pierres tranchait avec violence sur le vieux granit. On entraît là tout de go par une petite cour verte, entourée d'un mur d'appui qui avait une brèche.

— Mazette! dit mon frère sans trop de désappointement, car il n'avait jamais eu la pensée de résider, je ne m'attendais pas à un palais, mais c'est une grange que cette mesure-là!

— Aux autres fois, répondit Yaume, on y a vendu et acheté de la toile de Quintin assez pour payer la paroisse entière de Saint-Juhel, et du temps de la bonne dame, j'ai vu qu'il y avait vingt-trois fûts de cidre à la fois sous le hangar. Quand la grand'maman fut toute seule avec les petits, ça changit-tombit tout à bas... On va-t-il dételer votre bête de gevà?

— A moins qu'il n'y ait pas d'écurie où le mettre..., commença mon frère non sans amertume.

— Je n'aime point mentir, interrompit Bodin, y a où le mettre et douze avec, et de la place de restant. Du temps de la bonne dame, j'y ai vu vingt animàs de gevàs ensemble à manger, jusqu'au ventre dans la paille fraîche. Ça tombit-changit quand la grand'maman fut toute seule à se défendre contre les toileux.

Ce qui suivit, je ne saurais le dire car je venais de traverser l'aire, attiré que j'étais par cette bizarre maison, mipartie comme un drap de deuil et qui pourtant semblait sourire sous le regard éclatant de la lune.

J'entrai dans la cour verte pendant qu'on dételait. Je comptais rejoindre mon frère au bout d'un moment : mais je me mis à regarder un vieil écusson fruste dont il m'était impossible de distinguer les pièces ni les émaux, — et puis une lucarne de grenier, toute chargée de sculptures qui jurait avec ce qui l'entourait, — et puis un cadran solaire de grand style, — et puis un crucifix de toute beauté, sculpté en plein granit au-dessus d'une vilaine petite porte, odieusement surbaissée.

Quand je me retournai vers l'endroit où, tout à l'heure, on dételait Martin, il n'y avait plus personne. Je n'ai pas à vous apprendre qu'ici, nul ne faisait beaucoup d'attention à moi. On n'avait pas même dû s'apercevoir de mon absence. Je fus content de rester seul. Pourquoi? Je n'en sais rien. Quelque chose m'attire vers ce qui parle du passé.

Mes yeux firent le tour de la cour verte ; je cherchais l'écurie où vingt chevaux avaient mangé ensemble. Je n'en vis trace. Et je me repris à regarder la maison toute quadrillée de blanc sur noir. Il y avait un énorme rosier à mille feuilles qui montait jusqu'au toit, laissant pendre par milliers ses bouquets de petites roses : de celles qu'on nomme roses-thé à cause de leur pâleur.

Et il y avait aux deux bouts de la pauvre façade, car plus on examinait plus c'était pauvre, malgré le cadran solaire, l'écusson et le crucifix, il y avait dis-je deux grosses touffes d'hortensias, dont la couleur naturelle s'était teintée d'azur à cause de leur vieillesse.

Je voulus cueillir une rose, mais elles étaient trop haut-pendues, et comme ce désir m'avait rapproché de l'une des portes, je pesai sans trop y songer sur la targette qui se rencontra sous ma main.

La porte s'ouvrit, je ne m'y attendais pas ; l'éclat de la lune m'avait empêché de voir aucune lumière à l'intérieur, et je croyais la maison inhabitée.

Je me trouvai tout d'un coup dans une grande cuisine, éclairée par une chandelle de résine, longue et mince comme une ficelle, qui avait pour chandelier un brin de bois fendu, planté dans le mur de la cheminée.

J'éprouvai une gêne. Ma première impression, irréfléchie, mais très-vive, fut la crainte d'avoir été indiscret. En somme, il y a toujours une tristesse dans ce fait d'une vieille demeure qui change de maître. C'est comme un corps qui ferait le troc de son âme. Je m'arrêtai, indécis, sur le seuil.

— Vous v'là déjà, vous! me fut-il dit assez rudement par une personne que je ne voyais pas encore. Vous n'avez point tardé!

Ces chandelles de résine éclairent très-mal et crépitent en brûlant. Autant la nuit du dehors était limpide et brillante, autant ici

la lumière était sombre. Il y avait dans cette grande pièce, basse d'étage, un brouillard qui n'était pas de la fumée, et dont les lueurs tremblotantes de la chandelle ne pénétraient qu'une portion en forme de nimbe allongé.

Là dedans, je vis d'abord un rouet qui tournait, et je le vis surtout parce qu'il grinçait en tournant. Auprès du rouet quelque chose était assis, sous le manteau même de la cheminée; une masse noirâtre qui me dit :

— Bonsoir et à vot' gardien. Vous pouvez bien entrer, puisque vous êtes chez vous par le malheur.

Je suis Breton et je connaissais dès l'enfance cette formule de la politesse bretonne, qui salue à la fois l'homme et l'ange chargé de veiller sur son âme, mais jamais je n'en avais si bien remarqué l'austère signification.

Mes yeux, cependant, s'habituèrent à l'obscurité. Je distinguais dans la masse noire qui était auprès du rouet, une femme assise ou plutôt accroupie. Elle me paraissait toute petite, ratatinée et très-vieille. On ne voyait point ses cheveux, cachés sous ce vêtement qu'on nomme un capot et qui ressemble à un froc de moine, mais ses yeux brillaient dans cette ombre comme deux vers luisants à l'intérieur d'un buisson.

Elle filait à la façon des « quenouillères » de Quintin, qui appuient leur fuseau contre la hanche pour tordre cette trame de la « trétoile, » si célèbre parmi les ménagères avant les crimes de la vapeur, et son rouet chantait toute une chanson de vagissements, comme s'il y avait eu en dedans une âme de petit enfant malade.

A la droite de cette créature était l'âtre qui rendait encore une fumée blanchâtre, sous le chaudron pendu à la crémaillère, quoique le feu parût éteint. Des deux côtés du maigre foyer et toujours dans la cheminée même, il y avait quatre sièges, rangés contre le mur : trois billots et une *chaire* ou fauteuil de bois à bras pleins, attachés en équerre à son dossier droit, carrément coupé.

A gauche, je commençais à entrevoir le bout de la grande table, flanquée de ses deux bancs et portant une écuelle, — une seule — dans laquelle était une cuiller de bois noir à long manche.

La vieille, sans s'arrêter de filer, se tourna à demi pour regarder du côté de l'écuelle et dit :

— Finissez vot' trempée, petit fieu, celui-là ne vous mangera toujours pas sans beurre ni sel !

Ce fut alors seulement, que j'aperçus une autre ombre, immobile comme une statue et qui me fit penser tout de suite à ma belle petite Rosane.

C'était un jeune garçon dont le visage ne m'aurait point autre-

ment frappé, si je l'eusse rencontré ailleurs par hasard. Il était loin d'avoir la taille haute et si poétiquement lancée de la fillette, retirée chez les Le Hervageur « autant dire par charité, » mais sa pose présentait une apparence solide et je croyais deviner en lui (c'était imagination peut-être) je ne sais quelle sauvage majesté.

Je dois avouer, du reste, que ces observations étaient faites à tâton ou à peu près. Je n'étais sûr de rien, sinon de la sensation pleine de malaise, produite en moi par deux chaudes lueurs qui brûlaient sous l'énorme chevelure de ce jeune garçon, lourde à l'œil comme celle que les peintres prêtent à Samson, douzième juge d'Israël.

D'après l'invitation que lui adressait la vieille fileuse, je pensai qu'il avait dû se lever de table à mon entrée, laissant son souper inachevé. Ceci était vrai. L'écuelle restait à demi-pleine.

Il ne répondit ni ne bougea.

En vérité, je ne pourrais dire pourquoi je fis quelques pas à l'intérieur, car mon intention était de rejoindre mon frère et je me sentais de trop ici. La fileuse en me voyant approcher allongea le bras et décrocha la résine pour la moucher avec ses doigts qui manièrent et nettochèrent la mèche enflammée comme s'ils eussent été incombustibles.

Cela jeta une clarté tout autour de la cuisine, dont je vis les murs enfumés, où se collaient çà et là des images de saints, encadrées dans des complaintes, et deux ou trois portraits authentiques de l'Enfant Prodigue gardant ses cochons. En Bretagne, les estampes représentant l'Enfant Prodigue obtiennent toutes le même succès, quoiqu'il y en ait des centaines de divers échantillons, et qu'on en édite de nouvelles tous les jours. C'est à cause des cochons. Le « pourciau » ou le « pourcê » est toujours le favori de la famille bretonne, et l'Enfant Prodigue bénéficie de cette tendresse.

Il y avait aussi une *mét* ou bahut pour le pain, deux très-beaux dressoirs de vieux chêne, remplis de curieuses faïences, tristement ébréchées et un lit-armoire à double étage sculpté à miracle.

La *dalle* ou pierre d'évier, située auprès de la porte, aurait pu servir de piscine, tant elle était large et profonde. L'ameublement était complété par un fût à cidre couché sur son échafaud et un métier de tisserand, avec sa haute escabelle.

Je ne jetai à toutes ces choses qu'un coup d'œil, et pourtant, quand je ramenai mon regard vers le bout de table où était l'objet principal de ma curiosité, le jeune gars aux sombres prunelles et à l'énorme chevelure, je ne vis plus personne.

La statue avait marché. Sa place était vide.

Il me sembla que la vieille me regardait d'un air goguenard en faisant gémir son rouet avec un redoublement d'activité.

— C'est moi Mèto Lecouïn, me dit-elle presque gaiement ; vous avez, pour sûr, ouï parler de moi, d'avance et déjà, dans le vent.

Et comme je ne répondais pas assez vite, elle ajouta non sans fierté :

— On me connaît, je n'ai garde de mentir !

— Et quel est cet enfant ? demandai-je.

Sa figure changea et ses deux sourcils qu'elle avait touffus comme deux petites queues de renard tombèrent sur ses yeux brusquement.

— Il ne vous fait point de tort, répondit-elle : c'est Châtiau !

— Ah ! fis-je, c'est Château ?

Car, en ma qualité de chasseur d'histoires, je comprenais déjà, ou croyais comprendre.

Elle cessa de filer, repoussa son rouet et croisa ses deux mains sur ses genoux en silence. Cela dura un bon moment, puis elle reprit :

— Vère vraiment, c'est Châtiau, le pauv'petit corps ; il est noble de noblesse aussi sûr qu'on est sur la terre pour souffrir et pour mourir... Alors, c'est vous qu'est l'achetoux qu'a acheté ?

— Non, répondis-je, c'est mon frère.

— Ah ! fit-elle, pendant que ses queues de renard revenaient sur ses yeux, allumés tout à coup bien mieux que la résine, et où qu'il est, vot' frère, alors, censé ?

— A la ferme.

Sa voix trembla de colère.

— *Va doué!* jura-t-elle en breton. Failli merle ! (je ne parle point de vous) à la ferme ! J'avions mijoté une chaudronnée ! à la ferme ! ça n' se peut point ! ni n' se doit point ! n'y a que de la galette à la ferme, et des grous (bouillie de blé noir) j' n'aimons point l'achetoux, sûr et vrai, ni brin, ni biau coup, du tout, en tout, mais faut qu'il goûte la chaudronnée, puisqu'elle est cuite... Châtiau ! Châtiau ! Châtiau !! Arrivez, Guy chéri, viau de vicomte !

A cet appel trois fois répété, une petite porte s'ouvrit entre la mêt et le lit-armoire, et le héros du roman qui germait dans ma tête apparut de nouveau, mieux éclairé, cette fois.

C'était un rude petit homme que ce noble de noblesse qui portait une demi blouse ou sarreau de toile bise et un pantalon percé aux deux genoux. Il était très-blanc de peau avec des traits finement arrêtés, dont l'ensemble exprimait l'énergie et même la dureté. Il paraissait du même âge que Rosane, bien qu'il eût réellement trois ans de plus, et c'était aussi dans ses yeux que résidait le caractère de sa beauté.

Car il était beau, malgré l'âpreté offensante de son regard, et quand le voile de ses longs cils recourbés descendait sur ses prunelles, plus noires que le jais, l'ensemble de ses traits prenait une douceur étrange.

Cela n'arrivait pas souvent. D'ordinaire, il ne baissait jamais les yeux, et il y avait un défi dans la fixité de sa prunelle.

Il ne parla point. Mèto enfila deux douzaines de mots bas-bretons, prononcés avec volubilité, et il disparut derrière la porte refermée.

— A la ferme! grommela-t-elle. Pas de bon sens ! Quoiqu'il bouzille à la ferme? La ferme est la ferme! La maison de noblesse, c'est ici, n'y a pas d'affaire d'aller à la ferme. Yaume Bodin n'est point méchant, mais il me le payera, aussi sûr que ma mort, s'il va contre moi!

Cela dit, elle rapprocha son rouet et se remit à filer sans plus s'occuper de ma personne que si je n'eusse pas existé.

Ce n'était pas tout à fait mon compte. Je ne m'inquiétais pas autrement de ses dédain, d'ailleurs légitimes, puisque je n'étais rien pour elle, pas même l'achetoux, mais je voulais causer et surtout savoir. Peu versé que je suis dans la langue celtique qui est, au dire des amateurs, le premier idiome du monde, j'avais compris néanmoins l'ordre donné par Mèto au jeune gars qu'elle avait désigné dans son discours breton de deux manières différentes « mon chéri Guy » et « veau de vicomte. » Il s'agissait tout uniment d'aller à la ferme, de laver la tête au vieux Yaume pour l'audace qu'il avait eue d'y attirer l'achetoux, et enfin, d'amener mon frère mort ou vif, sur le champ. Ceci était le principal.

— Un joli enfant, dis-je pour renouer l'entretien.

— Assez, me répondit-elle. Merci.

— Mais poursuivis-je, quoique son accent ne fut pas encourageant, la petite demoiselle est encore plus jolie.

Elle ne répondit point, cette fois.

J'attaquai d'un autre côté et je repris :

— Ce n'est pas Yaume qui a invité mon frère, c'est mon frère qui lui a demandé la trempée, chez lui, ce soir.

— Ah ! fit-elle entre ses dents, c'est les cherchoux d' pain qui quémangent à manger... De qué petite demouaizelle que vous causiez, tout à l'heux, causant?

A mon tour, je fis la sourde oreille. Au lieu d'insister, elle entonna tout doucement la complainte d'*Henriette et Damon* qui est bien autrement populaire en Bretagne que les merveilleuses poésies gaéliques. Au troisième vers, elle s'interrompit pour dire :

— La petite demouaizelle que vous disiez qu'elle est encore plus mignonne que lui?

Je prononçai enfin le nom de Rosane et elle s'écria :

— Vous avez donc allé chez les Hervagioux? Ils en ont eu de l'argiein d'ici, misère du bon Dieu, ceux-là! ne faut jamais se

mettre dans l'papier, ça empoisonne ! Le monde ne saurait manger tout son bien, ni le boire par la faim ou par la soif, mais dès qu'on touche au papier d'écrit, c'est la grand'bouche d'enfer qu'avale !... Rosane n'est point une demoiselle, sachez ça pour vous.

— Qu'est-elle donc ?

— Une « promise à Jésus ; » sa prop' mère qu'était la fille à la bonne dame, qu'était la fille à la grand'maman, l'a vouée sœur grise par son testament, pour payer l'ancien péché.

— Et ce n'était pas la mère de celui que vous appelez Château ?

— Je l'appelle Châtiau parce qu'il est Châtiau comme vous êtes je ne sais pas quoi et moi rien en tout du tout, depuis soixante et onze ans à la battée du bié-nâ (blé noir)... sa mère ! Qui ça ? la fille à la bonne dame ? La mère à Châtiau ? ah ! nona, nona ! Y avait les Byran, pas vrai, qui venaient du *Dormi-qui-va* d'Angleterre, et les Coatmeur de Plœuc. Etaient du monde, ceux-là ! Avaient ensemble vingt-deux lieues de forêt en long et cinq en large, à eux, tout à eux, avant de vendre de la toile comme les toileux de la ville de Quintin ! Misère ! misère et pénitence aussi ! n'y a plus ni pauvres ni riches quand on a passé l'agonie... J'ai vu les forêts et les guérets s'émietter motte à motte, petit à petit, grenuche à grenaille, par le guignon de ceux qu'ont la *faine* (mauvaise chance) de perdre toujours sans jamais gagner. Chaque sang, chaque rang : rien ne vaut pour les nobles de noblesse d'acheter ni de vendre, quand ce serait de la trétoile, n'étant pas assez judas pour faire des vrais marchands marchandants. Vère sûrement. J'ai vu ça à travers de pleurer comme à travers de rire, car dans si long de temps que j'ai vécu, s'est trouvé des jolis et des vilains jours. Voulez-vous savoir la vérité, l'homme ? J'en ai vu beaucoup et plus n'en verrai guères, grâce à mon grand Dieu Sauveur, qui me sauvera au nom du père et du fils et le reste. Quand je ferme les yeux, ma fosse est devant moi, ni plus large ni moins que celle de Monseigneur l'évêque. Dià de ça ! Haïte ! dio ! dio ! Ils diront de même en me conduisant à ma messe de mon *libera*, car j'en aurai une chantée de messe, pour cause que Monsié Prévôt me l'a promis qu'est le curé. Et je ne vas point trop jurer not' Yaume Bodin pour m'avoir fait du tort, car c'est lui qui mènera mon corps et sa châsse dans sa chairrette neuve avec sa paire de grands bœufs, il l'a promis : j'y pense terjoux ! (toujours). Le monde viendra guetter voir comme on m'enterre.

Vous me croirez si vous voulez, c'était dit gaiement, non pas les transparentes allusions faites à la ruine de ceux qui avaient sans doute été ses maîtres : les Byran qui venaient du *Dormi-qui-va*, et les Coatmeur, plus riches que la famille de Carabas — mais bien

tout ce qui regardait son dernier voyage à elle, Mèto, sur le chemin du cimetière. Il n'y a pas au monde, en dehors de la Bretagne, un pays où la mort soit si doucement amie.

J'écoutais, saisi par la saveur extrême que ce langage de nos paysans acquiert pour ceux qui en comprennent toutes les images et toutes les tournures. Je ne voudrais pas, certes, oublier notre admirable français pour ce pauvre patois *gallo*, comme on l'appelle, mais ce patois dit parfois des choses que notre français ne saurait exprimer, et quand l'accent si particulier du pays le ponctue et l'assaisonne, quand l'emphase du geste vient en aide à l'énergie de la parole, on est souvent étonné de la richesse qu'il récite, soit au point de vue comique, soit même pour faire vibrer les cordes graves de la fierté, de la tendresse et du sentiment religieux.

Toute surprise cesse, du reste, dès qu'on réfléchit aux parentés étroites qui existent entre ce patois et la vieille langue si éloquente de Marot, de Montaigne et de Rabelais.

Je me gardais bien d'interrompre Mèto, sachant que le silence est la meilleure manière d'interroger les simples qui se complaisent en leurs discours. Sa voix s'était adoucie, je gagnais manifestement son estime en l'écoutant et je voyais à certains signes physiologiques que le besoin d'être comprise allait rendre bientôt ses renseignements plus explicites. C'était la seconde fois que j'entendais ce singulier mot « Dormi-qui-va » et je l'avais noté avec soin dans ma mémoire pour en demander la traduction à l'occasion.

Car désormais, pour moi, l'éclaircissement général de tous ces mystères qui m'entouraient depuis notre visite chez les Hervageur, n'était qu'une question de patience, et la prochaine phrase de Mèto allait faire luire peut-être un flambeau dans cette nuit.

Mais je comptais sans mon hôte dans toute la force du terme. Le moment n'était pas venu. Mèto avait aussi son idée, et de nos deux curiosités la mienne n'était pas la plus vive.

— Je ne dis point, reprit-elle, que les Hervagioux sont du mauvais peuple; ça n'est ni méchant ni bon : ça vend du papier d'écrit, ça ment comme l'écrit du papier. Je ne m'embarrasse point du mal qu'ils vous ont dit rapport à moi...

— Ils n'ont pas parlé de vous, interrompis-je.

— Par alors, s'écria-t-elle, en riant franchement, c'est qu'ils ont affaire qu'on leur déniche une domestique à prendre et à renvoyer. Ça arrive toutes les semaines... Bon! bon! Ils connaissent que je ne suis point au-dessous d'eux, étant moi aussi de ville, née native, et nourrie de pain blanc. Je sais lire dans les livres et dans l'écriture. C'était moi la demoiselle de compagnie, au temps où la grand'maman allait encore en carrosse à la messe chantée de Quintin avec

la bonne dame, deux gars galonnés par devant, deux par darrère et moi siétée à reculons.

Elle s'arrêta brusquement.

— V'la l'achetoux qui s'attire de chez Yaume, dit-elle, l'enfant y a dit qu'il vienne et il vient. Ecoutez!

Encore une fois sa physionomie changea. Elle me lança une œillade cauteleuse et fit tourner son rouet de plus belle. Je prêtai l'oreille, aux bruits du dehors et je n'entendis rien.

— Oh! fit-elle avec son singulier sourire où il y avait encore plus de bonhommie que de sarcasme, ils sont encore loin, mais je les guette venir. Ce n'est point par écouter, que je les entends, dâ! je suis sourde d'oreille depuis du temps et j'ai pris-cueilli tout ce que vous avez dit sur vot'bouche avec mes *ués* (yeux).

— Par exemple!... m'écriai-je.

— Sia (si), sia! sourde comme les cloches, je n'mens point, peur de pécher, sans ça, un chacun n'ferait que mensonge, puisque toute gent trompe comme vache meugle... Les v'là qui dévalent dans le chemin. Les deux demi-leus (loups) doivent s'ébrayer, hé?

— Les entendez-vous aussi avec vos yeux, ma commère? c'est vrai que les deux chiens aboient comme des diables!

— C'est que l'bancal qui boîte passe au vent de eux. Les demi-leus n'aiment point l'bancal, à cause que l'bancal est l'*esprie* qui mouche pour les Hervagieux... Les v'là dans l'aire, vot frère et mon Yaume.

Je commençais à entendre le bruit des pas.

— Avant qu'ils arrivent, dis-je, rendez-moi donc le service de m'expliquer ce mot : Dormi-qui-va...

— Ce n'est point un mot, répliqua-t-elle, c'est très (trois) mots. Que donnez-vous pour la peine?

J'hésitai parce que je ne m'attendais pas à cette ouverture, qui m'enchanta d'ailleurs.

— Donnez-vous dix sous? ajouta-t-elle.

— Bien volontiers.

— Oui dâ! Vous auriez p't être aussi bien donné les vingt sous tout ronds, alors?

— Ma foi, oui.

Elle tendit la main d'un geste rapide, et j'y déposai ma pièce blanche. L'expression de son visage était devenue grave tout à coup.

— En vous remerciant, dit-elle; je ne fais usage de rien qui coûte. Je ne mange que ma soupe, je ne bois que de l'iau. Mes mêmes hardes me durent depuis quatorze ans que je les eus neuves pour l'enterrement de Monsié-vicomte, qu'était l'prop'père de Châtiau; je n'les finirai point d'user. Je ne chique, ni ne fume, ni ne bétune,

(prise) mais j'aime l'argiein tout de même et je n'en ai guères ; à mieux dire j'n'en ai point... Un dormi-qui-va, c'est de la drôle de gent, l'méd'cin de Quintin disait qu'on pouvait aller et venir sa vie durant, tout partout, sans en rencontrer tant seulement la queue d'un qui n'est qu'un, mais moi, j'en ai vu, mon Dieu Seigneur ! et souvent, et assez ! Ils l'étaient tous de père en fils dans la maisonnée. Tous et tertous ! C'tui-là qui vint de l'Angleterre l'était. C'tui-là qui fouit-enterrit le grand argiein l'était. C'tui-là qui fit la fin du mari de la grand'maman l'était, et Monsié-Vicomte aussi, et... et les v'là, vot'frère et Yaume, qui passent dans la cour !

— Mais qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce qu'ils étaient ? m'écriai-je.

— Je suis bon enfant, disait mon frère en élevant la voix avec mauvaise humeur, mais je ne veux chez moi que les gens que j'y mets ! Voilà !

— Bon, bon ! fit Mèto entre ses dents, faudra voir... achetoux !

Puis se tournant vers moi et me regardant en face de ses deux petits yeux perçants :

— Les v'là tout battants qui s'attirent ! c'est fini d'causer, guettez ! vous êtes curieux assez, mais vous avez tout d'même l'air d'un bon sujet. J'n'aime point vot'monsié-frère avant de le connaître ; on ne peut point aimer à la fois ceux qui viennent et ceux qui s'en vont. Si j'aurais pu l'empêcher... mais à quoi sert de dire puisque je n'ai point pu ? Que je l'aime ou non, ça n'y fait rien : Faut que je reste ici. J'y resterai s'il veut et j'y resterai s'il ne veut pas. Ah ! ma foi, dame vère ! Par alors, demain matin, j'vous chaufferai vot'soupe, et pendant que vous la mangerez, je vous dirai c'que c'est qu'un Dormi-qui-va, pour vos vingt sous.

V

Cela dit, Mèto Lecouïn se ramassa sur elle-même comme font les hérissons en face du danger. Elle ne m'avait jamais semblé grande, mais c'était maintenant une toute petite bonne femme à la figure pateline et qui tournait son rouet avec les mouvements doux des chats qui font belle patte.

C'était une bataille, évidemment, qui allait avoir lieu et j'étais curieux de voir comment mon frère, vainqueur de l'éboulis, allait sortir de cette nouvelle aventure. Je le connaissais pour être la bonté même, mais facile à mettre hors des gonds, et les paroles qu'il avait prononcées en traversant la cour me donnaient à penser qu'il venait précisément de recevoir quelque méchant rapport au sujet de Mèto.

Il avait dit : « Je suis bon enfant, mais je ne veux chez moi que les gens que j'y mets ! »

Et il n'y avait certes pas mis Mèto Lecouïn !

Et Mèto de son côté, avait dit : « Faut que je reste ici, j'y resterai s'il veut, j'y resterai s'il ne veut pas, ah ! mais dame vère ! »

J'allais juger les coups. Et au risque de passer pour un cœur dénaturé, j'avoue que j'étais un peu du parti de Mèto Lecouïn, puisqu'elle avait mon roman sous son capot.

Mon frère entra tout rouge en disant à Yaume qui le suivait chapeau bas :

— On m'en avait bien touché un mot chez le notaire, mais une femme capable de monter de pareilles mécaniques, je n'en veux pas dans la maison !

Le cri du rouet attira son attention et il m'aperçut auprès du foyer.

— Tiens, tu es là, toi ? me dit-il, du moment qu'il y a une sorcière, j'aurais bien dû me douter que tu étais auprès de sa marmite !

Et s'approchant de moi, il ajouta d'un ton sérieux :

— Tu sais, pas de mauvaise plaisanterie. On a dans un pays la place qu'on s'y fait. J'entends nettoyer ma maison du premier coup.

— Tu es chez toi, répondis-je.

Je ne sais pas quel accent j'avais mis à prononcer ces simples mots, mais mon frère se recula de moi comme si j'eusse été un serpent à sonnettes et s'écria d'un ton de comique désolation :

— Bon ! il ne manquait plus que cela ! Voilà l'animal qui se met avec elle !

Et sans autre préambule, du propre ton de l'ogre objurgant le petit Poucet :

— C'est donc vous, la vieille, qui traînez des chaînes la nuit, et qui vous déguisez en revenant pour empêcher les biens de se vendre ?

Vous vous souvenez du premier accueil que m'avait fait Mèto quand j'avais ouvert étourdiment la porte de sa cuisine, et avec quelle rudesse elle m'avait demandé si j'étais l'achetoux. Combien elle était changée ! sans tenir aucun compte des paroles de mon frère et d'une toute petite voix bien humble, elle risqua cette question :

— C'est-il vous qu'est not'maître, si on peut l'demander ? Ça m'plairait bravement d'être vot'servante.

— Oui, c'est moi, la mère, répondit ce terrible achetoux, mais répondez à ma question, d'abord, et répondez droit !

Mèto cessa de filer et mit sa main en cornet autour de son oreille.

— Qu'est-ce qu'ous dites, notre monsieur ? fit-elle.

— Je dis... s'écria mon frère en forçant sa voix.

Mais Mèto l'interrompit pour prononcer la fameuse phrase bretonne :

— *N'antan ket !*

Et si doucement ! Il fallait qu'elle comptât bien sur ma compli-
cité pour jouer cette effrontée comédie. J'avoue que j'avais des
remords.

— Est-ce qu'elle ne sait pas le français ? demanda mon frère à
Bodin qui arrivait après avoir fermé la porte d'entrée.

Il me rendait justice en ne s'adressant pas à moi. Yaume hésita,
puis il répondit :

— Sia, sia, un petit peu, tout de même, not'maitre... Bonsoir à
vous et vot'gardien, ma Mèto, allez-vous comme vous voulez ?

— Bonsoir, mon Yaume, et chez vous... Je n'vas point pire.

— Mais elle vous répond ! fit mon frère : elle se moque donc de
moi !

— Je vas vous dire : not'Mèto n'entend point, censé, par les
ourais (oreilles) et devine comme ça les sentences de ceux qui devi-
sent avec elle sur leu' bec parlant.

— Elle est sourde ?

— Vère vraiment... qu'elle a toujours dit de même.

— Elle est sourde ? répéta mon frère en s'adressant enfin à moi :
est-ce la vérité ?

— Oui, achetoux, lui répondis-je, comme un canon !

— Tu mens ! je parie que tu mens !... en tous cas, bonne femme,
sourde ou non, regardez mon bec, puisque vous savez lire sur les
becs, et voyez ce que mon bec vous dit : je n'ai pas besoin de vous
chez moi, et demain, vous ferez vos paquets !

— Viendrez chez nous, ma Mèto, dit Yaume qui s'éloigna de
mon frère ; y a place pour vous sûrement, à not' *fouée* (foyer).

Mèto branla sa tête et répliqua :

— Nona, nona, mon Yaume, et-non-fait, et nenni-dâ, brin,
brin ! merci je vous dis, mais n'y a point besoin de vous. J'en ons
vu ben d'autres ! J'étions *ilê* (ici) avant c't'homme-là et je n'en
voulons point sortir. Aidez-moi à m'*chômer*.

Je n'ai point besoin de dire à ceux qui savent le latin d'où vient
ce mot *ilê* qu'on écrivait *illec* dans notre vieille France. *Chômer*
veut dire lever, mais un peu plus : on chôme une croix quand on
l'érige. Yaume Bodin obéit ; il était pâle et un peu tremblant. Il
dit tout bas en passant près de mon frère :

— Vous êtes un grand menoux, not' bourgeois, mais de l'affronter,
vous avez tort. Ça lui serait aussi commode de vous jeter une
fainance (un sort) que de vous guérir bien guéri, si vous êtes malade.

— Alors, elle est sorcière, par dessus le marché! s'écria mon frère qui soutenait de son mieux son rôle d'homme en colère, mais qui commençait évidemment à réfléchir.

— Tu n'as pas honte! lui dis-je à l'oreille: au prix où sont les vieux meubles!

— Tais-toi, fit-il, tu n'entends rien aux paysans. Autant vaudrait avoir une douzaine de coulevres dans son lit qu'une pareille peste dans la maison!

Yaume Bodin avait pris les deux mains de Mèto et hâlait dessus pour la relever. Il paraît que c'était difficile, car il tirait dur et disait avec bonté, toujours comme on parle aux bêtes :

— Dia d'cà! hâ-â! haïte! aidez-vous un p'tit, ma Mèto! haïdur! cà va y venir!

Ses efforts furent couronnés de succès, et je vais essayer de vous montrer quelque chose de vraiment extraordinaire, ou du moins qui nous parut tel à Edmond et à moi. Tout en peinant comme si sa commère eût été de plomb, Yaume Bodin essayait de la calmer et d'intercéder en faveur de mon frère pour qu'elle ne lui jetât point une trop grosse *fainance*. Ainsi entre les dia d'cà et les hâ-â nous l'entendions qui chuchottait :

— Point méchant qu'il est, ma Mèto, et brave menoux à mener! C'est le bancal qui boîte et la Fanchune qui y ont dit-médis du grand mal de vous pendant qu'on dételait dans l'aire, et que jamais il n'pourrait dormir à cause que vous aviez promis menace d'aller toutes les nuits du grenier à la cave traîner la chaîne du puits et huer la mort dans les escaliers... haïte! ça y est tout d'même, vous v'là à vos souhaits.

Sur ce dernier mot, au-dessus du grand chapeau du papa Bodin, qu'il avait remis pour avoir les deux mains libres, nous vîmes paraître le capot de Mèto encadrant sa figure grosse comme le poing où brillait cette paire d'yeux que vous savez.

La même pensée nous vint à tous les deux : nous nous demandâmes sur quel meuble elle était montée. Mais Yaume s'étant rangé de côté, nous vîmes qu'elle était tout simplement *chômée*, c'est-à-dire debout, sans rien sous ses pieds. Son capot à pèlerine couvrait à peine le quart de cette taille extraordinaire; le reste s'allongeait, mince et n'en finissant plus, sous une jupe de futaine noire, usée jusqu'à montrer presque partout le fil bis qui en formait la trame.

Je fus d'autant plus étonné que jusque-là, je l'avais jugée très-petite.

— Voilà un vilain produit, par exemple! grommela mon frère qui ne pût s'empêcher de rire en l'examinant curieusement.

Il y avait du vrai là-dedans, mais ce n'était pas entièrement vrai.

La figure de Mèto Lecouin était fantastique plutôt que laide. J'ai rarement vu un regard plus intelligent que le sien, ni qui sût mieux passer de la supplication à la menace. La peau de ses joues était terriblement tannée, mais sa bouche qui n'était plus qu'une large fente, perdue dans un lacs de rides avait, quand elle voulait, un sourire si espiègle et si bon enfant ! Assise, elle portait son menton presque dans son giron ; debout et dressée comme elle était maintenant, elle balançait, tout en haut d'un long cou sa tête qui *do*dait (hochait) avec la régularité lente d'un balancier de pendule.

Je répondis à mon frère :

— Moi, si j'avais où la mettre, je l'emporterais à Paris, d'autant que, quand elle est pelotonnée, elle ne tient vraiment pas beaucoup de place.

Manifestement, Yaume s'était rangé pour nous la bien montrer et jouir de notre surprise.

— A été damouaizelle d'compagnie, faite comme ça ! déclara-t-il solennellement, et y en avait qui y disaient mon cœur, un temps qui fut !

Puis il ajouta d'un ton caressant :

— Pas vrai qu'elle est haute, not'monsieur, dessus ses pattes ? Et qu'elle est bossée de son dos et crossée de ses reins, sans quoi qu'à serait encore ben plus haute... Voulez-vous leux montrer vot'dos, ma Mèto pour qu'ils le r'gardent ?

Elle se tourna obligeamment et nous reconnûmes en effet que malgré la longueur de son cou, il y avait une belle bosse, bien pointue entre ses deux épaules étroites. Yaume continuait comme un charlatan qui détaille son « phénomène vivant ».

— Avec ça qu'a n'mord point, et bonne chrétienne, sûrement, et que ceux qui content qu'a va à califourchon sur un brin d'châtaignier, la nuit, au sabbat des huants c'est des fausses menteries. Nona, nona, n'est point sorcière, mais dame ! voit le dedans du monde par ses yeux, voulez-vous la vérité ? h'est « médecine » de la connaissance qu'elle a !

Il se peut bien que Mèto, dans son premier mouvement de révolte, eût eu l'idée d'imposer à mon frère en montant sur ses grands chevaux, et telle était probablement son intention quand elle avait demandé à Yaume de la chômer, mais elle était trop fine pour persévérer dans cette intention. Son regard de basilic n'avait pas quitté l'achetoux depuis qu'il avait passé le seuil de la cuisine. Elle l'avait vu en dedans, comme disait Yaume, et mieux que n'eût pu le faire le plus retors de nos diplomates parisiens.

— Donnez l'écumoire, mon Yaume, dit-elle, je n'vous commande point, et donnez itouç l'plat d'faïence bleue qu'a des fleurs de lis

dedans... Si j'ai clamé disant que je ne m'en irais point *d'illé* c'est qu'à mon âge que j'ai, c'n'est point la peine de jeter les vieilles gens hors la porte par les chemins. S'en vont tout seuls, mon Yaume, à la volonté du bon Dieu Seigneur, et ne tardent point.

Ceci fut dit avec une douceur si digne que j'en eus de l'émotion jusqu'au fond du cœur ; une émotion d'art et de théâtre, c'est vrai, car je savais très-bien que Mèto jouait la comédie. Mais quelle comédienne ! sa tête encapuchonnée, battait, en dodant avec gravité, la mesure de sa parole rythmée comme une poésie. Mon frère jura entre cuir et chair, et murmura :

— Ah ! la gredine ! en sait elle long !

— Celles qui se gardent fidèles, attachées aux anciens maîtres, poursuivit Mèto en s'adressant à lui, mais non pas directement, car, pour la première fois, ses yeux se baissèrent : faut-il les finir à coups de fourche, comme les chiens qui tournent ragés ou galeux de vieillesse ? c'est-il justice ? vère de vrai, j'n'ai point repentance du bon cœur qu'est dans moi. Failli blaireau ! (c'n'est point vous), j'ons servi les autres cinquante ans et plus, c'est sûr. J'vous dirons quand vous l'voudrez pourquoi j'ons maniéharpailé la chaîne du puits, et toqué les sabots, et coigné les mailloches, et mis les draps de bonne toile à pendre pardessus ma tête jusqu'à mes talons... ah ! dame, çà me faisait sembler haute comme une tour de clocher, pas moins...

— Pas moins ! fit Yaume ; allez, causez, ma Mèto !

Elle souriait à moitié comme les enfants, qui ont parfois de l'orgueil en accusant leurs péchés, mais sa voix se raffermir tout d'un coup et elle ajouta en relevant les yeux pour regarder mon frère en face :

— Y a des petits qui restent après ceux qui sont morts ! Y a Dieu, not'père, qui nous veille dans le ciel, et de garder souvenance aux maîtres défunts, ce n'est point faute : çà dit au maître venant et vivant qu'il sera bravement servi, s'il est brave maître.

— C'est bon, c'est bon, fit mon frère, en voilà bien assez comme çà pour une fois !

— Tu as ton compte, murmurai-je, je savais bien que tu n'étais pas de force !

Ma parole, il avait les yeux mouillés, et ce fut par mauvaise honte qu'il répéta :

— Ah ! la coquine ! quelle lame !

Yaume n'avait pas encore deviné à quel point la victoire de sa commère était complète. Il apportait justement le plat de faïence à fleurs de lis et l'écumoire monumentale en cuivre rouge, enmanchée de fer. Mèto prit l'un et l'autre et marcha vers le chaudron disant :

— Découvrez la marmite, sans vous commander, mon Yaume, si vous voulez.

Celui-ci ayant obéi, un nuage de vapeur sortit du chaudron, quoique le foyer parut complètement éteint ; et je dois dire que cette vapeur m'alla jusqu'à l'âme, tant elle sentait bon !

Mêto retira du chaudron d'abord une poule de belle prestance, ensuite un joli morceau de lard, et puis encore une litière de légumes, oignons, pommes de terre, carottes et navets. Ayant dressé le tout proprement, elle dit :

— Portez ça, si c'est un effet de vot'aimabilité, mon Yaume ; la touaille (nappe) est mise dans la salle de noblesse, depuis le tantôt que j'attends.

— Si c'est pour moi, fit observer mon frère, et je l'aurais volontiers battu, je vous remercie, ma bonne, mais j'ai promis à Bodin de prendre la trempée chez lui, ce soir.

— Ça ne se doit point, répartit Mêto doucement, mais avec fermeté, et ça ne sera point.

Bodin qui était déjà en route, portant le plat à deux mains, s'arrêta près de mon frère et murmura :

— J'vas vous dire, si j'serions que de vous, j'ferions à son idée. Ne faut point l'hérisser. La marmite mijotte de d'puis midi et c'qu'est dedans flaire meilleur que vous n'auriez chez nous, de moitié, malgré l'honneur d'avoir que j'regrette, not'monsieur,

Mêto qui avait été chercher une vaste soupière au ventre de laquelle on voyait des armoiries, supportées par deux anges volants, ajouta :

— Vous avez acheté tout ici, murs et ménage, et moi avec dedans. Ce que vous allez manger est à vous, vous allez l'manger dans d'la vaisselle à vous, sur une table qu'est vot'bien et une touaille qu'est vot'trétoile, servi par moi, pauv'vieux corps qu'est vendu-acheté avec le restant, mon maître !

Et elle s'inclina majestueusement. Je vous déclare que c'était superbe. Mon frère essaya de ricaner, mais, au fond, il était propriétaire, et Mêto le tenait.

Elle versa le bouillon dans la soupière sur le pain, coupé d'avance, et prit à son tour le chemin de la salle de noblesse qui n'était séparée de la cuisine que par le vestibule où prenait base l'escalier dont la rampe, si on l'eut débitée, aurait fourni au moins deux charrettes de bois à brûler. Dans la salle, sur la table carrée et massive, portée par quatre pieds grêles, il y avait, outre le plat, un jambon fumé, une *moche* de beurre frais, deux pichés de cidre, deux bouteilles de vin et une bouteille d'eau-de-vie.

Par décence, je cachais mon ravissement, mais le vrai, c'est que

j'étais tenté de prendre tout cela pour une féerie. Un souper pareil ! dans la propre paroisse où fleurissait l'hospitalité Le Hervageur ! et à trois quarts de lieue du chemin-défilé-rivière où j'avais craint un instant de terminer ma vie misérablement ! Mon frère qui n'était pas encore tout à fait converti me dit :

— Qu'est-ce qu'elle veut donc extirper de moi, la vieille fée ?

Je lui tournai le dos avec indignation et j'allais m'asseoir à table. Cela me rapprocha de Mèto qui posait la soupière.

— Eh bien ! lui dis-je par derrière, où donc est Château ?

Elle fit volte-face brusquement et planta son regard dans mes yeux de façon à m'abaisser les paupières.

— Il est où il doit, me répondit-elle sèchement ; Châtiau est Châtiau !

— Mon frère, repris-je, l'aurait bien fait souper avec nous.

Elle eut son bizarre sourire et prononça tout bas :

— Y a manger pour vivre et manger pour se gaudir. L'enfant peut vider son écuellée de soupe partout, même ici, mais il ne peut point s'asseoir à table avec vous autres. Ça n'se doit.

— Ah ! ça ! m'écriai-je, vous ne nous aimez pas, décidément !

— Sia, sia, fit-elle, ça commence un brin.

— Vous nous regardez comme des intrus ?

— Comment que vous dites ?...

Puis se reprenant :

— Est-ce des voloux qu'ous voulez dire ?

— A peu près.

— Nona, de ma vraie foi, je n'vous regarde point des voloux, puisqu'ous avez payé le domaine en argiein pesé-compté.

— Alors, c'est que le gars est trop grand seigneur pour nous ?

Elle répondit après avoir réfléchi une seconde :

— P'têtre ben tout de même. Que c'est-il que ça vous fait ?

— Ami Bodin, dit en ce moment mon frère, puisque je ne soupe pas chez vous, vous allez souper chez moi.

Je crois que le bonhomme aurait bien mieux aimé manger à la cuisine avec sa commère. Il prit la mine de quelqu'un qui va refuser, mais Mèto dit :

— Ça se peut, et ne serait pas la première fois. Ceux du temps passé étaient *aussi* de la bonne gent.

Elle souligna cet *aussi* en faisant à mon frère une manière de révérence.

— Vous, la mère, dit-il, vous avez l'air d'avoir été marquise avant la révolution. Voulez-vous en être ? allez chercher deux chaises.

— Pour quant à ça fit Yaume à son tour, ça ne serait point non plus la première fois, pas vrai, ma Mèto ?

Mêto eut l'accent d'une reine tombée pour répondre :

— J'ai oublié ce que j'étais et je sais ce que je suis, merci.

Et il ne fut plus question de cela. Mon frère s'assit entre Bodin et moi. On a fait boiser, depuis lors, la salle de noblesse où nous dînions et qui ressemblait en laid à une grange. Les murailles suaient le salpêtre et le plafond avait des trous où passer un homme. Une seule chose était en bon état, c'était la cheminée où pétillait un feu de fagots qui ne semblait pas de trop, malgré la saison. Cette cheminée, plus vaste encore que celle de la cuisine, avait une porte à deux battants qu'on ouvrait pour laisser voir le feu, et renfermait six vieux fauteuils en tapisserie, trois de chaque côté. Au-dessus de la tablette haute, mais si étroite qu'on n'aurait pu y poser un flambeau, un fusil et une canardière, tous deux de fort ancienne fabrication étaient pendus. Puisque j'ai parlé flambeau, j'ajouterai que nous étions éclairés par deux grosses bougies de cire jaune qui répandaient en brûlant une odeur de ruche.

La soupe était bonne, c'est trop peu dire, elle était exquise, la poule aussi, et le lard, donc! le jambon eut un sincère succès. Le cidre parut un peu dur, comme toujours en septembre, mais le vin était du vrai médoc d'honorable qualité. Ils vivent bien dans ces coins de la Bretagne, et qui sait? dans cette salle à manger désemparee, ils avaient peut-être trop bien vécu...

Ils qui? ceux dont Mêto me devait l'histoire, et dont était sans doute le *Dormi-qui-va* : les ancêtres de Châtiau et de ma délicieuse petite Rosane.

Nous avons copieusement fait honneur à la cuisine de Mêto, mon frère et moi, malgré le mauvais exemple que nous donnait papa Bodin, gêné dans ses entournures et sobre, ce soir, jusqu'à l'austérité. Ce n'est pas qu'il fut plus exempt que ses compatriotes, en général, de « tremper son pouce » tard et matin, mais à table les paysans bretons n'ont pas soif. Ils ne sont chez eux qu'au cabaret.

Bodin se tenait à sa place droit et raide et ne parlait guère que pour mêler Mêto à la conversation. On voyait qu'il avait besoin de la flatter et de la mettre en lumière. Du reste, elle pouvait se passer de lui. C'était vraiment une très-étonnante créature et sous l'usure de son « pouillement » de futaine, à travers son patois plus foncé souvent que celui de Guite ou de Guelonne, on découvrait en elle, — loin, bien loin — la femme qui avait pu et su parler tout autrement. Elle avait des roueries de dame.

Au dessert, la glace était archi-rompue. Il ne restait à table qu'un seul visage sérieux, celui de Bodin. Mon frère qui adore les choses de la campagne feuilletait Mêto comme un livre de haut

goût, écrit spécialement pour lui en pur paysan. Quand il se leva de table pour aller s'asseoir sous le manteau de la cheminée, vraie place du maître, il tutoyait Mèto, à la fois respectueuse et familière dans une mesure si parfaite qu'il faut renoncer à la préciser. Le tutoiement est de strict usage à Saint-Juhel avec les serviteurs qu'on aime et qu'on honore.

Mèto Lecouïn m'émerveillait, je ne peux pas dire autrement. Il m'arrivait parfois de suivre les mouvements étranges, mais non pas disgracieux, de ce vieux corps aux proportions impossibles. C'était la tête futée d'un gnôme piquée comme un épi, au bout d'une gigantesque paille, deux fois rompue. « *Bossée* du dos, *crossée* des reins, » avait dit en toute vérité son compère Yaume. Elle allait et venait sans faire de bruit, sur ses grands pieds, chaussés de sabots où il y avait du foin pour remplacer les bas absents. Était-elle très-pauvre ? Elle m'avait avoué qu'elle aimait *l'argiein* ; il y avait des moments où je lui supposais des trésors cachés.

Pendant qu'elle était à la cuisine pour chercher le café et que j'allumais mon cigare à une braise du foyer, j'entendis mon frère qui disait à Bodin :

— Elle est bien trop fine pour nous conter cela !

— N'y a point d'aiguille si fine qu'elle, répondit Yaume, mais vous ne la connaissez point : a'conte c'qu'a veut, comme a'veut. Ne ment jamais du grand jamais, pour n'être mie obligée d'le r'dire à confesse, mais c'est tout d'même, on n'voit dans c'qu'a dit que c'qu'a 'veut.

— Allons, Yaume, avouez la vérité, dit mon frère, vous avez parlé avec elle « pour le motif » autrefois, dans votre jeune temps à tous deux ?

— De vrai, répondit Yaume tout franchement, si c'est qu'elle aurait voulu, a serait la Bodin, à c't'heure, et moi ben aise.

— Elle ne voulut pas ?

— Nona.

— Pourquoi ?

— Je ne sais point.

— Vous étiez rudement beau gars, vous Yaume, pourtant ?

— Assez. On l'disait de même.

— Et elle était laide ?

— Approchant comme alle est par à présent, un brin de plus.

— Et vous vouliez l'épouser ?

— Vère vraiment, je l'voulions, et dur !

— Elle était donc bien riche ?

J'attendais cette question avec une véritable impatience et j'ouvrais l'oreille avidement pour en saisir au vol la réponse, quand

Mêto reparut portant une assiette où fumaient trois énormes tasses de café tout versé.

— Ma Mêto, dit aussitôt Yaume avec sa chevaleresque galanterie, not'monsieur croit comme ça que vous n'oserez point lui conter la manigance des revenants qui tirent les pieds des marchands de toile et des fileux de fil.

Sans se faire prier autrement, Mêto répondit :

— Si not'monsieur était pour m'écouter tranquille et ne point s'colérer du tout d'avec moi, j'dirais.

— Au contraire! s'écria mon frère, je donnerais quarante sous pour savoir l'histoire!

Mêto déposa les tasses précipitamment, essuya sa main le long de sa jupe et la tendit en riant à Edmond :

— Donnez, dit-elle, puisqu'ous promettez.

— Ah! dame! fit Bodin avec une aspiration double : h'aime bravement l'argiein!

Mon frère fut étonné, comme je l'avais été naguère, tant on s'accoutumait vite à ne point ranger cette singulière créature dans la classe de ceux à qui on peut offrir la pièce. Elle vit cette impression et répéta en baissant la voix ce qu'elle m'avait dit à moi-même en pareille occasion :

— Je n'bois, ni n'fume, ni n'chique, ni n'betune, mais c'est tout de même, j'donnerais tout, excepté l'espoir de ma bonne mort, pour avoir de l'*argiein* tout plein... Et saurions c'qu'en faire!

La pièce de deux francs tomba dans sa main qui se referma par un mouvement nerveux, et elle commença tout de suite en servant le café :

— Y a donc que j'ne veuliomme point que la noblesse tomberait dans les pocres (mains) des marchands d'toile, et fileux, rapport à ce que c'est, tous tant qu'ils sont, des herpions d'escorpions, fausses langues et judas, pires que les notaires! « Toileux, galeux, » ça se dit, « fileux, filous. » La bonne dame était morte, y avait déjà deux ans, le repos éternel donnez lui, Jésus, qu'elle a si tant bien mérité par martyre souffrir sans se plaindre! Not'monsiè-vicomte était mort, y avait un an du chagrin qui le couvait de toujours pauvrir, et de boire, et de boire, le pauv'corps, obligé qu'il était, pour oubelier ses grosses peines. Il se relevait de dormir la nuit, pour sécher ses deux pintes en une gorgée. C'était sa place au feu là où vous êtes, bourgeois... vous ne trouvez point l'cafiaû (café) d'à vot'goût, ça en aurait l'air?

— Va toujours, dit mon frère.

— Et la bonne dame, poursuivit Mêto; siétait (s'asséait) où je vas me mettre pour causer plus d'à mon aise avec vous, sans quitter

l'inspect. La grand'maman se mettait là où qu'est mon Yaume-Bodin, grainant son chapelet tréjoux et tourjoux et demandant des nouvelles de ceux qui étaient au cimetière depuis avant le temps, car de mémoire, n'en avait plus que pour chérir les deux petits. Ah! dame! elle se souvenait assez pour les aimer du restant de son cœur...

A cet endroit, elle s'assit juste en face de mon frère et releva, d'un geste inconscient, son capot, qui laissa voir son front où moutonnaient des cheveux encore épais et blancs comme la neige.

Vous allez peut-être sourire, si je vous dis qu'Edmond et moi nous étions émus profondément. Pourquoi? Mèto ne parlait pas avec tristesse, et les vieilles rides de sa bouche étaient de bonne humeur.

Je ne sais comment vous expliquer cela. Bodin, droit comme un i et immobile, fermait les yeux à demi, faisant ce qu'il pouvait pour s'empêcher de pleurer. Les paysans ne pleurent guère. Il y avait chez cette Mèto, créature dont je n'ai pas rencontré la pareille en toute ma vie, quelque chose de si âpre et de si pénétrant, de si doux aussi parfois, qu'on restait sans défense contre les sensibilités exquises et imprévues de son rude langage.

Et je ne veux pas dire que ces délicatesses fussent dans son langage même, puisque vous ne les y retrouvez plus. Elles étaient en elle.

— Hein? fit mon frère qui me regarda : est-elle dessinée, cette grand'maman-là « qui avait tout oublié, mais qui se souvenait assez pour chérir les petiots! »

Mèto était si innocente de sa propre éloquence qu'elle ne comprit point et crut devoir s'excuser disant :

— A l'âge qu'elle avait, on peut bien battre la berloque, soyez juste. Elle s'en allait descendant à ses quatre-vingt-douze ans. Voilà qui est bon. N'y avait plus qu'elle de tretous qu'ils étaient, avec les deux enfants et moi, et mon Yaume qui venait encore, des fois, le soir, car il n'a jamais abandonné ses maîtres... Alors je voulus donc regarder dans les affaires et j'y vis un grand trou qui n'avait pas d'fond. Je sais lire et je sais écrire : ça ne m'a pas servi de grand, mais au moins, je pus feuilleter les registres de la toilerie. Au commencement, les registres étaient plus biaux que des livres de messe, oui : je parle du temps où les magasins d'écrû et de blanché étaient au château de Coatmeur en Saint-Garadoc, avec des commis et des messieurs pour gratter le papier, mais à mesure que ça allait, y avait dans les pages plus de graisse de rôti et de larmes de pipe que d'encre, jusqu'à ce qu'en fin finale, not' monsié vicomte marquait les ventes avec des croix, sans dire à qui ni quoi, sauf quand il

achetait des charretées de pommes pour faire le cidre, dont toujours mention faisait, et aussi les remembrances de mémoire pour des petits et ce qui leur arrivait, quant à ça, jamais il n'y a fauté, disant : « Ce jourd'hui, le 7^{me} de mars, not'Guy joli a touché les dix ans de son âge, » ou bien « à c'matin du 8^{me} de mai, not'Rosane s'est mise tout de blanc blanchement pour la procession de sa première communion à Saint-Juhel, la paroisse, » et d'autres pareillement, mais ça n'aidait point pour savoir qui nous devait, ni à qui nous devons. Et tous les jours que Dieu nous prêtait, on recevait les lettres des toileux de Quintin, de Lamballe et de Saint-Brieuc qui criaient : « payez-nous ci, payez-nous ça, » qu'il aurait fallu les trésors du fond de la mer pour en contenter tant seulement la moitié de la moitié qui n'est que le quart ! Et dans le toilier, n'y avait plus de toile.

Un soir, mon Yaume que v'là entrit que les deux innocents jouaient à la tape chaude, et que la grand'maman dormait, moi filant à mon rouet. Il me dit : « Vous n'savez pas, ma Mèto, y a d'loignon. » (Pour signifier du deuil, à cause que l'oignon fait pleurer quand on l'écoupe.) — « Qué deuil, mon Bodin ? » que je demandis. Il me refit : « J'arrive de la foire à Quintin. La maison de noblesse va être criée en vente qu'on assure, et tout au bas de son prix. »

La grand'maman s'éveillit du fait qu'elle avait senti quelqu'un et dit :

— Si nos voisins viennent danser anuit, faut le violon avoir pour divertir les jeunesses.

Y avait des jours et des jours qu'elle n'avait point souané mot. Les petits se mirent à la caresser à qui mieux mieux, — et se rendormit.

Nous deux mon Yaume, nous ne parlions point, parce qu'à rien ne servait de dire. Et je poussai mon rouet pour mettre mes deux mains en croix, car de faire ne servait plus à rien de même. Je pensais au fond de moi : « Donnez-nous ce qu'il faut de bon courage pour ne point murmurer ni maudire, Jésus-Christ, sauveur ! Amen... »

Mèto Lecouïn fit une pause parce que deux larmes coulaient le long de ses joues. Elle les essuya d'un geste plein de vigoureuse résignation et nous regarda droit en ajoutant :

— Pour mourir, faut souffrir, mes chères gens.

Yaume plaignait tout bas comme les enfants qui sont las de pleurer.

Et je me disais en moi-même : « Qui étaient donc ces maîtres d'ici qui sont tous morts et qu'on aimait tant ? »

Mon Dieu, vous pourrez voir, il sera parlé d'eux. Lafontaine

n'était pas de Bretagne, lui qui écrivit le premier : « Notre ennemi c'est notre maître. » Les choses vont; l'évangile nouveau se propage, semant la haine en parlant de fraternité. Le temps arrive où le mot du *bon* Lafontaine va être vrai en Bretagne comme ailleurs.

Et en vérité, pour amener ce résultat, les maîtres, oubliant ce qui était bon dans le vieux temps, apprenant ce qui est mauvais dans le temps neuf, poussent à la roue du mieux qu'ils peuvent.

— Le lendemain, reprit Mèto, et déjà le rayon de la goguenardise s'était rallumé dans ses yeux, on vit arriver M. Hervagioux et sa ménagère. Elle est grande, celle-là, mais moi plus grande, quand j'me tiens droit, et j'nai point peur d'elle. Le notaire qu'a perdu ses jambes en chemin, l'avait amenée pour faire le méchant à sa place. Je les jetis dehors, bien jetés, ah ! pour ça, oui !

— Failli gars ! s'écria Bodin, je ne dis point ça de vous, bourgeois ; si ce n'est qu'ils sortirent par la porte tous les deux, ma commère les aurait aussi ben mis à s'en aller par la croisée ! n'faut point l'affronter !

— Ce que j'avais envie, continua Mèto, c'était de faire durer le temps pour que la grand'maman rendrait son âme au Créateur sans rien savoir du deuil qui pendait. Pour ça, ne fallait point qu'on vende la noblesse avant sa tranquille mort. Je n'avais point de quoi graisser un homme de loi, car rien ne me restait que mes yeux pour pleurer. Je pris donc une poignée de mon couraige pour aller à Monsiè Prévôt qui sait tout et l'reste, lui disant : « Ça ne se peut que la maman de la bonne dame, qu'à touché, le temps qui fut, la rente de vingt-deux lieues de pays (on dit ça) et qu'avait le banc des marquis à la paroisse de Ploeuc, où qu'on clignait des yeux pour la regarder dans sa reluisance, par les rubis qu'elle avait tout par entour d'elle, et l'or, et l'argent et la mousseline, ça ne se peut qu'on lui donne le revers d'un fossé pour y souffler son dernier soupir. » Monsiè Prévôt repartit à ça : « Pour vrai, c'est vrai, ça ne se peut. »

— Qu'est-ce que c'est que M. Prévot ? demanda Edmond.

— Le p'tit curé de Saint-Juhel, répondit Yaume, qu'est un astrologue aussi, pour autant et plus que Monsiè Hervagioux, jamais n'y a besoin de mentir.

La hiérarchie d'une paroisse bretonne est ainsi échelonnée : Ce que nous appelons Curé à Paris se dit Recteur. Le Curé est le Vicaire et s'il y a un second Vicaire, ce qui se voit assez rarement à la campagne, on le nomme le petit Curé. M. Prévôt était donc le second Vicaire de Saint-Juhel ce qui n'est pas tout à fait une prélature. Quant au mot astrologue, il exprime le comble du savoir-faire. Mèto continua :

— Astrologue et philosophe et tout, même avocat ! Et qui connaît les toileux ! aussi les notaires ! ah ! drogues de misère et malheur !

— Vère, vère ! dit Yaume, Monsiè Prévôt connaît tout en tout, qu'il a sauvé ben du pauv'monde d'être maléficiés d'avec le papier d'écrit !

— Il fit durer tant que durer s'pouvait, reprit Mèto. Les toileux, les fileux et l'Hervagieuse rôdaient au rond d'ici comme des leus, (loups) et ne savaient point entrer. Mais la grand'maman durait aussi, durait que c'était comme une chandrouille (chandelle) à bout d'sa mèche, qui flamme petit petit en tremblant avant que d'savaler. Si bel et si bien qu'elle durait encore, ici même, sous le mantiau de la cheminée, le jour où ils vinrent à la fin *beurrer* le papier-affiche au coin de not'mur. Monsiè Prévôt dit : « J'n'ai pu mieux faire, » et arrivèrent les toileux pour visiter l'domaine. C'était leur droit. Et demandaient à coucher, comme ça s'fait par ilè quand on visite la terre. Et je leux donnais le couvert dans la chambre d'à haut pour n'avoir point de débit (bruit) à réveiller la grand'maman de son ignorance. Ça se fait aussi que les achetoux vont coucher chez leux notaires, mais Hervagieuse n'en voulait point aucun, disant qu'elle avait juste *échampi* sa domestique à c'te matinée, comme elle vous a dit mèmement, la pleine de péché ! Par alors je *sourdis* (j'allai en cachette) encore une fois chez Monsiè Prévôt, savoir si on serait fautif, de mortel ou véniel péché en mettant qué'q'chose dans la trempée des toileux... si ça n'avait été que véniel, ah ! maman, qué fricaille !

Pour le coup, mon frère fit la grimace et mit son café sur le coin de la table.

— Brin, brin ! murmura Yaume, vous pouvez ben finir vot'tassée, tranquille ; n'y a ren d'dans que du marc.

Et il entonna crânement le fond de la sienne.

— Monsiè Prévôt, poursuivit Mèto Lecouïn le plus naturellement du monde, me dit que ce ne serait point bien de faire ça, je n'le fis donc point ; mais il me dit aussi que n'y aurait qu'véniel à leux mouiller leurs paillasses ou à leux secouer du *pé-qui-gratte* (poil à gratter) dans leurs draps de lit... Et c'est là-dessus que l'idée me fleurit de leux montrer des visions pour pas qu'ils achètent une noblesse hantée et possédée où qu'il reviendrait des déterrés, au long des nuitées...

J'arrête ici la confession de Mèta pour vous dire qu'il m'en était venu une vision. A ce nom de Prévôt, j'avais revu tout à coup dans mes souvenirs d'écolier un gamin de jolie figure, tout rond, tout rose et tout bouclé qui faisait une consommation immodérée de poil

à gratter et autres « bonnes farces » au collège de Rennes où nous étions, lui et moi condisciples. Ce gamin là s'appelait justement Prévôt, Louisic Prévôt... Mais il y a presque autant de Prévôt que de Martin en ce bas monde ! Mèto continuait :

— Etant donc venu un parpaillon de toileux qu'avait la piau si dure que le pé-qui-gratte défautait à l'gratter, l'idée m'poussit de tarer très pertuis dans une petite jeune citrouille et d'la vider pour y bouter une chandelle allumée dedans que ça ressemblait à la tête d'un serpent dragon qu'aurait *esparclé* du feu-et-flamme par ses yeux et par son bec, et je m'en coiffis, et je réveillis le toileux à ménuit pour lui montrer c'te bête-là au pied de son lit.

— Et que fit-il ? demanda mon frère, voyant que Mèto s'arrêtait.

Elle lui adressa un bon sourire et répondit :

— Il n'fit point rien, sinon que de *s'éruer* hors des draps par terre, plaignant et gigottant, tombé qu'il était du haut-mal caduc en raideur... et n'acheta point not'maison de noblesse.

Paul FÉVAL.

(La suite au prochain numéro).

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS ¹

A peine le rideau était-il tombé sur ce drame sanglant, que le roi se remit en route vers l'Écosse; il s'y rendait cette fois dans le dessein d'abolir lui-même cette église épiscopale, à l'établissement de laquelle il avait presque sacrifié sa couronne : une imprudence suivie d'une faiblesse. Au mois d'août, pendant son absence, Henriette alla s'établir avec ses enfants, à l'exception du prince de Galles, au manoir d'Oatlands, l'un des séjours favoris des rois d'Angleterre : c'était un château fort du moyen-âge, entouré de fossés, où courait une eau vive et poissonneuse. Cette antique et pittoresque résidence fut plus tard rasée jusqu'au sol pendant la guerre civile : sort commun à la plupart des habitations, auxquels la reine s'était particulièrement attachée. Le prince de Galles était établi avec son gouverneur à Richmond et à Ham, d'où il venait faire à la reine de fréquentes visites.

Le Parlement, désormais tout puissant, n'avait pas voulu se proposer avant le mois d'octobre et se montrait fort irrité de voir la reine encore chargée de la garde de ses enfants, dont elle prétendait, disait-il, faire des ignorants et des papistes. Chaque jour les orateurs puritains se livraient à d'amères invectives contre cette princesse et contre les capucins qu'elle avait établis à Sommerset-house ². Le père Philippe, son confesseur, subissait à chaque instant

¹ Voir le *Correspondant* des 25 septembre, 25 octobre et 10 novembre.

² Cet établissement, dont le fanatisme des sectaires avait fait un véritable embarras politique pour le gouvernement du roi, subsista encore pendant un an. A cette époque, la populace ameutée détruisit la chapelle de fond en comble, et les capucins furent mis en prison. La persécution contre les catholiques anglais, et surtout contre les prêtres de cette nation, arriva alors à un degré de violence barbare, qui fait d'autant plus horreur, qu'elle était autorisée par les lois, si nous devons nous en rapporter au récit du père Cyprien de Gamaches, témoin oculaire : « Les prestres anglais sont menés

des interrogatoires aussi pénibles qu'humiliants devant la chambre des communes et, ce qui est un des symptômes habituels des révolutions, des bandes de quatre-vingt ou cent bourgeois de Londres ne craignaient pas d'aller en plein jour chasser les daims du roi dans la forêt de Windsor et jusque sur le domaine d'Oatlands. En face de ces insolences répétées, et tout en protestant contre la pensée qu'on lui prêtait de vouloir, malgré les ordres du roi, élever ses enfants dans la religion catholique, la reine crut devoir se séparer d'eux; elle les laissa donc à Oatlands, tandis qu'elle s'installait à Hampton-court, d'où elle allait quelquefois les embrasser¹. Il semble pourtant que le mariage de la princesse royale avec le prince de Nassau aurait pu dissiper les soupçons des calvinistes sur les intentions religieuses d'Henriette; mais il n'en fut rien.

La reine avait alors près d'elle, en qualité de première dame du lit, une femme d'une rare beauté, d'une intelligence supérieure, mais ambitieuse, pleine d'intrigues et sans foi: cette femme était Lucy Percy, comtesse de Carlisle². N'aimant que le succès, éprise

dans une grande charrette où sont plusieurs criminels: le bourreau leur met la corde au col, fait de même aux autres criminels, les attache à la potence; sa charrette passant, ils demeurent pendus et sans peser sur eux, sans leur faire aucune violence, on les laisse ainsi jusques à ce qu'ils soient à demy étranglez; mais les prestres n'estant qu'à demy morts, le bourreau coupe la corde, les met à terre, oste leurs habits, coupe ce que la pudeur défend de nommer, leur ouvre le ventre, en arrache les entrailles, tire le cœur, le montre au peuple, disant tout haut: «Voilà le cœur d'un traistre!» et puis jette et entrailles et parties dans un grand feu qui est là bruslant. Enfin, pour achever ce sanglant carnage, il coupe le corps en quatre quartiers, qui sont après exposés au haut du pont de Londres, sur des piques de fer.» Pour donner la chasse à ces victimes, les persécuteurs se servaient de *poursuivants*. «Ces poursuivants sont gens infâmes, la plupart prestres, religieux catholiques apostats, blasphémateurs, en un mot très-vicieux, armez néanmoins de commissions pour traiter mal les catholiques, pour decouvrir où on dit la messe, pour emprisonner ceux qui y assistent, pour les mettre à la rançon et surtout pour pendre les prestres.» Ms. du père Cyprien de Gamaches, Bibliothèque nationale.

¹ Ses enfants étaient alors au nombre de cinq: Charles, prince de Galles, avait juste onze ans; Marie, la jeune épouse du prince d'Orange, dix ans; Jacques, duc d'York, de sept à huit ans; Elisabeth en avait six, et le petit Henri, futur duc de Gloucester, né à Oatlands l'année précédente, était âgé de quelques mois. «On montre, dans le parc intérieur de Hampton-court, un énorme chêne encore vert et robuste dans sa vieillesse, près duquel, dit la tradition, les enfants de Charles I^{er} avaient l'habitude de se livrer à leurs jeux, s'amusant à grimper par une échelle à travers ses fortes branches, pour aller s'asseoir sous la feuillée. On voit d'énormes crampons de fer, retenus par des clous enfoncés dans le corps de cet arbre vénérable, où jouaient ces enfants heureux et insoucians des craintes de leur mère et de leurs futures destinées.» *Miss Strickland*, t. IV, p. 209.

² Cette grande dame, sœur d'Algernon Percy, comte de Northumberland,

avant tout du pouvoir et de ceux qui l'exerçaient au premier rang, elle avait été l'amie de Buckingham, elle le fut de Strafford et elle s'était alors donnée à Pym, dont l'ascendant révolutionnaire n'était plus contesté. On disait qu'elle se serait livrée à un bandit, pourvu qu'il fût célèbre. Henriette, qui l'avait vue, zélée plus qu'aucun autre, travailler au salut de Strafford, dont elle avait porté le deuil, lui montrait une confiance absolue, et, avec ce laisser aller imprudent qui lui était propre, elle l'admettait à tous ses secrets, n'ignorant pas d'ailleurs que lady Carlisle était en rapport avec quelques-uns des puritains les plus hostiles à la cour, tels que Pym et lord Kimbolton ¹, un des agitateurs de la Chambre haute; elle lui avait confié la délicate mission de tirer d'eux des informations sur leurs projets et de les lui communiquer. Au lieu de justifier la confiance de la reine, lady Carlisle n'en usait que pour divulguer à ses ennemis les confidences de sa maîtresse et les projets de la cour. Henriette ne tarda pas à l'apprendre cruellement.

La séparation absolue de la reine et de ses enfants était devenue l'idée fixe des deux Chambres du Parlement. Les visites que le prince de Galles faisait à sa mère étaient, à leurs yeux, devenues trop fréquentes, et elles se décidèrent à envoyer lord Holland pour mettre un terme à cet état de choses. « Le prince de Galles n'est venu à Oatlands que pour fêter le jour de naissance de sa sœur. » Telle fut la réponse d'Henriette à lord Holland, et il se retira.

Vers la même époque, le père Philippe fut appelé comme témoin devant la chambre des communes; il s'agissait d'établir la culpabilité de Benson, un membre du Parlement, accusé de vendre sa protection aux malheureux catholiques. Il faut remarquer, dit miss Strikland, qu'en Angleterre la persécution, sous toutes les formes, outre les maux apparents qu'elle produisait, était toujours l'occa-

avait épousé l'ambassadeur qui avait été chargé de demander la main d'Henriette-Marie; c'était un homme fort médiocre, dont elle ne se préoccupait guère. D'une distinction d'esprit extraordinaire et exempte de tout préjugé moral ou politique, elle avait à Londres un salon digne de rivaliser avec l'hôtel de Rambouillet de Paris; brillants cavaliers et austères puritains s'y coudoyaient. « Humbles bergers et seigneurs, dit le poète Waller, tous y accourent, prêts à oublier leur grandeur, ou à se parer de votre élégance. Vous accueillez le jeune homme, le vieillard, le cavalier frivole, le sage politique, le grave magistrat, tous soumis à la même loi, tous heureux de s'y soumettre! » Après de nombreuses vicissitudes, pendant la révolution d'Angleterre, la Restauration la trouva à l'âge de soixante ans, jouant à peu près le même rôle qu'à l'époque brillante de sa vie, et sa maison devint le foyer des intrigues de la cour. » Philarète Chasles. *Charles I^{er}*, p. 149 et suiv.

¹ Lord Kimbolton était le futur héritier du comte de Manchester. Quoiqu'il fût lui-même un fougueux puritain, il avait pour frère l'abbé de Montague, qui fut plus tard, en France, grand aumônier d'Henriette-Marie.

sion de nombreux actes de corruption et même de vols. Le Père Philippe refusa de jurer sur la traduction anglaise de la Bible, mais au lieu de lui permettre de prêter un autre serment, on se livra avec lui à une discussion théologique et on le mit provisoirement en prison pour avoir méprisé les Ecritures autorisées en Angleterre. La reine envoya alors aux deux Chambres un message aussi sensé que conciliant : elle y disait que son confesseur n'était coupable d'aucune faute commise avec mauvaise intention contre l'Etat ; elle espérait que, par égard pour elle, on lui pardonnerait et qu'il serait mis en liberté. La Chambre haute y consentit, mais les communes lui refusèrent le bénéfice de la liberté sous caution.

Les ennemis de la reine se mirent alors à répandre le bruit qu'elle avait l'intention de quitter le royaume et d'emmener ses enfants. Laissons-la raconter elle-même, par la plume de M^{me} de Motteville, les tribulations que lui valut cette nouvelle attaque de ses persécuteurs : « Ils envoyèrent, de la part du Parlement, ordre à un gentilhomme qui commandait le village où étoit sa maison, de se tenir prêt avec une certaine quantité de ses paysans armés et en état de servir le roi à leur commandement. Ce même ordre portoit de les attendre jusqu'à minuit au parc d'Oatlands, où il trouveroit de la cavalerie et des officiers, qui lui devoient prescrire ce qu'il avoit à faire. Ce gentilhomme vint trouver la reine, lui montra son ordre, et lui témoigna vouloir lui être fidèle. Elle lui dit de ne point obéir à ce que le Parlement désiroit de lui et de se tenir en repos. Cependant, sans s'étonner, elle envoya avertir ses principaux officiers, qui étoient à Londres pour leurs propres affaires, et leur manda de se rendre auprès d'elle, avant minuit, avec le plus de monde qu'il leur seroit possible ; puis fit armer tous ses petits officiers, jusqu'à ses marmitons de cuisine. Elle alla ensuite se promener dans le parc, sans montrer aucune inquiétude ; et la nuit se passa sans qu'on vît aucune marque du dessein du Parlement ; il y eut seulement vingt hommes à cheval ou environ, fort mal montés, qui parurent rôder autour du parc. Elle avoit déjà regagné Goring ; et, croyant avoir besoin de lui, elle lui manda de se tenir prêt à Portmore, et que peut-être il la verrait bientôt dans sa place. Elle ordonna aussi des relais sur les chemins en cas qu'elle fût forcée de fuir ; mais ne le voulant faire qu'à la dernière extrémité, elle ne se hâta point, et crut qu'il suffisoit de se tenir en état de ne pas être surprise. Elle envoya chercher milord Dembi (Digby), et lui dit d'envoyer chez ses amis, afin d'avoir cent gentilshommes pour se tenir auprès d'elle ; ce qui fut fait aussitôt. Afin que cette précaution ne parût point, la reine vint à Hampton-court pour s'approcher d'un gentilhomme, voisin de cette maison, qui avoit toujours une grande quantité de

beaux chevaux chez lui : on y mit ceux de la reine, afin de les tenir prêts, et, après avoir donné les ordres nécessaires à sa sûreté, elle se tint en repos, et on l'y laissa sans la troubler; au contraire, on lui fit de grandes excuses de ce commandement extraordinaire qui avoit été envoyé dans son village, et chaque membre du Parlement nia d'en savoir quelque chose. »

Malgré ces désaveux, Henriette sentait que la situation se tendait chaque jour davantage et elle écrivait au roi ou lui faisait écrire par sir Edward Nicholas pour hâter son retour d'Écosse. Elle ne négligeait rien en même temps pour lui recruter des partisans, et elle parvint même, par ses soins et ses prévenances, à rattacher à la cause royale le lord maire de Londres, Richard Gournay, et plusieurs personnages importants de la cité, dont l'influence pouvait lui apporter un appoint considérable. On put même bientôt constater une réaction favorable très-marquée dans les esprits en Angleterre.

Il n'en était malheureusement pas partout de même : au moment où le roi s'apprêtait à quitter l'Écosse, éclata une vaste insurrection en Irlande, qui se signala dès le début par d'effroyables massacres ; c'était à la fois une guerre de religion et une guerre de race. A l'époque où Jacques I^{er} était monté sur le trône, les principaux chefs des catholiques d'Irlande, à la suite d'une première rébellion, avaient été dépouillés de leurs domaines, qu'on avait peuplés de colons anglais et écossais. Les anciens habitants du pays les avaient vus venir, la rage dans le cœur, mais tant que pesa sur eux la main de fer de Strafford, on entendit à peine un murmure. Après la chute de ce grand ministre, enhardis par les divisions de leurs ennemis, les Irlandais sentirent que l'heure de la vengeance avait sonné pour eux : ils se jetèrent sur les nouvelles colonies et les mirent à feu et à sang ; il n'y eut ni grâce ni merci. Les insurgés étant tous catholiques, les puritains se hâtèrent d'accuser la reine d'avoir fomenté ces massacres : pure calomnie, car les historiens les plus sévères pour elle s'accordent à considérer cette accusation comme dénuée de tout fondement¹.

Enfin le roi annonça son retour, et le comte d'Essex, qui remplissait les fonctions de lord chambellan, reçut l'ordre de préparer le palais pour la réception de son maître. Il arriva en effet à Londres le 2 novembre, après avoir reçu en Angleterre l'accueil le plus chaleureux : partout, sur la route, il était salué des cris de : *God save the King!* Une multitude de citoyens à cheval, en armes, les bannières des corporations déployées, allèrent à sa rencontre et l'escortèrent en l'acclamant jusqu'au palais de Whitehall. L'entrée dans

¹ Voir Macaulay, Rapin et autres.

Londres fut à la fois solennelle et cordiale : Henriette y vit avec bonheur le résultat de ses efforts, c'était un regain de popularité qui la consolait de bien des angoisses. Elle accompagnait le roi en carrosse découvert avec tous ses enfants : Charles était à cheval, ayant à côté de lui le prince de Galles. L'enthousiasme de la foule était grand et la famille royale ne recueillit sur son passage que des cris de joie et de bénédiction. Touché de ces témoignages de loyauté, Charles I^{er} s'empressa d'appeler au ministère des hommes universellement considérés et qui, bien qu'ennemis de l'administration de Strafford, étaient sincèrement dévoués à la royauté, dont ils se montrèrent plus tard les ardents défenseurs. C'étaient Hyde, le vicomte de Falkland et lord Colepepper. Leur arrivée au pouvoir fut reçue avec faveur par les deux Chambres, et il se fit alors un grand apaisement dans les esprits ; plusieurs des membres les plus violents de l'opposition, désespérant de leur cause et voyant leur popularité compromise, parlèrent de vendre leurs biens et d'émigrer en Amérique.

VIII

Ce retour de fortune ne fut malheureusement qu'une bien courte accalmie au milieu de la tempête, dont la violence allait devenir telle, que la couronne ne serait plus qu'un enjeu livré au hasard des armes. Il faut l'avouer, une faute grave fut commise par le roi : c'était le défi le plus téméraire qu'il pût jeter à ses ennemis, et nous ne pensons pas que le succès même pût amener les heureuses conséquences qu'il en espérait : dans ce coup d'Etat, il jouait le tout pour le tout et le caractère vacillant de Charles ne se prêtait guère à ces résolutions extrêmes. Nous voulons parler de la tentative d'arrestation des six membres du Parlement les plus hostiles au pouvoir royal. Cette fois encore on accusa Henriette-Marie, la catholique et l'étrangère, d'avoir été l'âme de cette malheureuse entreprise, où le roi brûlait décidément ses vaisseaux. Nous répondrons à ces reproches, que lorsqu'elle avouait avec des larmes d'humiliation et de repentir à M^{me} de Motteville son imprudence dans cette affaire, elle lui eût certainement confié la part qu'elle avait pu prendre aux déterminations de Charles. Henriette n'était pas femme à dissimuler aucune de ses fautes, et celle-là, elle ne se la reproche point.

Le roi avait d'autres conseillers, dont le zèle exagéré ou peut-être la perfidie lui avait démontré, dès le temps de son séjour en Ecosse, que l'entente la plus parfaite existait entre les dissidents de ce pays et les puritains du Parlement d'Angleterre, qu'ainsi il devenait indispensable de frapper à Londres un grand coup dont le retentisse-

ment décourageât tous les rebelles. Charles eut même entre les mains les pièces probantes de ce complot. Il semblait pourtant que la réception qui lui avait été faite à son retour dût, sinon désarmer, au moins ajourner sa vengeance ; il n'en fut rien. S'appuyant sur les exemples fréquents de ce genre donnés par la reine Elisabeth, et croyant même pouvoir mettre à profit l'accès de popularité qui avait accueilli son arrivée, le roi résolut de décapiter l'opposition en accusant de haute trahison les six membres du Parlement les plus compromis et en les faisant arrêter en pleine séance. C'étaient lord Kimbolton, sir Arthur Hastering, Hollis, Hampden, Pym et Strode. Cromwell n'était pas encore entré en scène ; il se réservait.

Personne, à l'exception de ses plus intimes confidents, ne connaissait encore le dessein du roi, lorsque vint ce jour « qui doit produire beaucoup de bien ou de mal. » Avant de partir pour se rendre en personne au Parlement, Charles embrassa la reine et lui dit : « Si dans une heure juste, vous n'avez pas de mauvaises nouvelles de moi, vous me reverrez plus maître et plus puissant que je ne l'ai jamais été. » A peine sorti du palais accompagné de sa garde de cent gentilshommes, il fit rencontre de plusieurs malheureux, qui lui présentèrent, selon l'usage, des placets pour obtenir quelques secours ; il s'arrêta à écouter leurs plaintes, en montrant une tranquillité qu'autorisait pour lui la certitude du profond secret de son entreprise. Ce temps d'arrêt dura assez longtemps et il reprit ensuite sa route vers le Parlement.

Pendant ce temps, la reine, enfermée dans son cabinet avec la comtesse de Carlisle, sur l'amitié de laquelle elle se faisait de si fatales illusions, restait haletante d'impatience, anxieuse et agitée, prêtant l'oreille à tous les bruits du dehors et les yeux fixés sur l'horloge, dont la marche lui semblait trop lente au gré de ses desirs. L'heure s'écoula ainsi ; à peine le moment fut-il venu : Réjouissez-vous, s'écria-t-elle, en s'adressant à la comtesse de Carlisle, car à l'heure qu'il est, le roi est, à ce que j'espère, le maître dans son Etat, et tels et tels sont sans doute arrêtés. » A ces mots, la comtesse sortit de l'appartement et dès qu'elle fut seule, elle se hâta d'écrire un billet à Pym, pour lui dénoncer les intentions de Charles I^{er} : il était temps, car, malgré le retard éprouvé dans sa marche, ce prince allait arriver au Parlement, et déjà ses gardes s'avançaient pour cerner toutes les issues. Les membres menacés profitèrent aussitôt de l'avertissement et disparurent non sans avoir jeté l'alarme sur les projets du roi ; lorsqu'il entra dans la salle de Westminster, les sièges de ceux qu'il voulait saisir étaient vacants.

Irritées jusqu'à la fureur de cet attentat contre leurs privilèges, les communes éclatèrent en plaintes, en récriminations de toutes

sortes : le plan avait plus qu'avorté, et le roi dut rentrer au palais dans un état de découragement profond ; un conflit sanglant paraissait désormais inévitable. A peine avertie du résultat de son indiscretion, la reine se jeta dans les bras de Charles, en s'accusant de sa faute, avec les marques du repentir le plus humble et le plus poignant. Le roi ne lui fit aucun reproche. « Et même, disait-elle plus tard en pleurant à M^{me} de Motteville, je n'ai point remarqué qu'il m'eût moins bien traitée, quoique je l'eusse perdu par ma faute. »

Le gant était jeté, le Parlement le releva avec rage ; il appela autour de lui tous ses partisans de la province ; un revirement funeste se fit dans l'opinion publique ; l'insolence des *Têtes rondes*¹ ne connut plus de bornes, et la famille royale se vit bientôt forcée de quitter Londres pour se retirer à Hampton-court. En restant dans sa capitale, le roi se serait exposé à devenir prisonnier d'Etat entre les mains du Parlement. Le départ eut lieu au travers d'une procession de plusieurs milliers d'hommes, portant chacun un bâton auquel était attaché un papier portant le mot : *Liberté* !

La famille royale resta ainsi quelque temps, surveillant les manœuvres des factieux, mais convaincue que, pendant son séjour à la campagne, il ne serait rien tenté contre son indépendance personnelle. Ce fut encore une illusion : le Parlement, après avoir réclamé du roi sa renonciation au commandement des armées et à la suprématie militaire, qui était, de temps immémorial, un des privilèges de la couronne, envoya une circulaire à toute la noblesse, en l'engageant à prendre les armes pour s'opposer à ce que le roi pût s'éloigner davantage. Henriette forma alors le projet de partir pour la Hollande, sous prétexte d'y conduire à Guillaume de Nassau sa nouvelle épouse et de prendre une saison des eaux de Spa, mais en réalité pour demander au prince d'Orange des secours en hommes et en armes ; elle voulait aussi vendre ou mettre en gage ses bijoux et ceux de la couronne, afin de fournir à Charles le moyen de soute-

¹ Ce fut Henriette qui mit à la mode ce surnom donné aux plus exaltés parmi les puritains. En opposition avec les courtisans qui portaient de longs cheveux bouclés, les mécontents se firent tondre la tête de si près qu'elle rassemblait à une boule, tandis que les oreilles en se détachant, figuraient deux anses. Samuel Barnadiston, jeune alors, et l'un des républicains les plus marquants, conduisit un jour au Parlement une députation d'apprentis de Londres, pour lui faire part de leurs idées sur le gouvernement civil et religieux. La reine, en voyant cette foule arriver à Whitehall, frappée de la rondeur de ces têtes rasées et spécialement de celle de Barnadiston, s'écria avec sa verve habituelle : « Oh ! la jolie tête ronde ! » La justesse de cette définition parut si frappante que ce sobriquet fut adopté à la cour et dans l'histoire, et devint dès lors celui des partisans du Parlement. *Miss Strickland*, liv. IV, p. 213.

nir la lutte. Le roi y consentit et le Parlement déclara qu'il était tout prêt à faciliter ce voyage, à la condition que la reine obtiendrait l'assentiment de Charles pour une loi privant les évêques de leurs sièges à la Chambre haute. A la prière de sa femme, le roi y consentit, et Henriette se mit en route avec sa fille pour la Hollande, le 23 février 1642. Charles l'accompagna jusqu'à Douvres, le cœur navré d'une séparation dont le terme ne pouvait pas être prévu, et que rendaient plus pénible encore les circonstances qui l'avaient amenée. Il fallut qu'Henriette, désolée comme lui, mais convaincue qu'en s'éloignant elle remplissait un devoir sacré, s'efforçât de lui inspirer cette énergie dont il avait si grand besoin. Elle s'embarqua avec une suite peu nombreuse et comme le vent forçait son navire à louvoyer en vue, le roi la suivit à cheval sur la côte pendant l'espace de quatre lieues.

Lorsque les voiles eurent disparu à l'horizon, Charles se remit tristement en marche pour se rendre d'abord à Theobalds, où le Parlement lui envoya une pétition, demandant qu'il lui plut de résider plus près de sa capitale et de ne pas éloigner d'eux son fils aîné. Après avoir dédaigneusement écarté cette demande, le roi alla à Newmarket, puis à York avec ses deux fils, non sans avoir tenté en vain d'entrer dans la ville importante de Hull, remplie d'approvisionnements militaires de toute sorte, mais dont le gouverneur, sir John Hotham, lui ferma les portes par ordre du Parlement.

Il y eut alors de nouveaux pourparlers avec les Chambres, mais les tentatives d'accommodement n'étaient plus de saison. Enfin, poussé à bout, Charles se rendit à Nottingham et là, le 25 août 1642, à l'exemple de Richard III, il fit, sur la plus haute tour du château, déployer l'étendard royal portant cette devise : « Rendez à César ce qui est à César, » en appelant ses fidèles sujets à la défense de la couronne. La guerre civile était proclamée : huit cents cavaliers et un corps de milice étaient rangés autour du roi ; mais le temps était pluvieux et sombre : une bourrasque renversa une première fois l'étendard et on ne le releva pas sans peine. Les assistants virent dans ce fait un présage sinistre ¹.

« La reine avait été bien reçue en Hollande par le prince d'Orange, et comme il était aimé et respecté des Etats, cette princesse y reçut, à sa considération, toutes sortes de bons traitements, de respects et de services de la part de son fils ; car pour les bourgmestres, ils ne révérent pas beaucoup la royauté. Ces hommes, peu accoutumés à la soumission et à l'obéissance dues aux têtes couronnées, se venoient asseoir auprès d'elle dans des chaises et se mettaient

¹ Rushworth, part. 3, t. I, p. 783.

en conversation avec elle, de la même manière qu'ils en usoient avec leurs égaux à la Haye. Ils entroient où elle étoit, le chapeau sur la tête et, après l'avoir regardée, ils s'en retournoient sans la saluer. » On sent ce que dut souffrir de cette grossière familiarité l'orgueil de la fille de France, reine d'Angleterre; mais les yeux fixés sur le but si important qu'elle brûlait d'atteindre en traversant la mer, elle n'en étoit pas à quelques irrévérences près de la part de ces Hollandais, jaloux de leurs droits. Elle savait d'ailleurs que sous cette rugueuse écorce courait une sève généreuse et elle ne désespéra point de son entreprise. « Presque tous ceux qui lui parlaient se rendaient à elle ¹ : » et bientôt son esprit et son irrésistible grâce lui ramenèrent tous les cœurs.

Pendant ce temps-là, elle rendait compte à son mari de ses démarches, de ses espérances et de ses inquiétudes dans une correspondance qui a toute la valeur d'un important document historique. Elle s'y montre de tout point la digne fille du grand Henri; ce sont la même verve spirituelle et familière, le sens net et ferme, le mépris du danger et la grandeur d'âme qui caractérisent les lettres de son père. Pour créer des ressources à cet époux qu'elle aime jusqu'au dévouement le plus absolu, pour lui procurer tout ce qui lui manque, argent, soldats, rien ne la rebute; avec une persévérance infatigable, elle lutte contre la froideur ou l'avarice des marchands de Hollande, entre les mains desquels elle engage jusqu'à ses propres bijoux, contre les avanies et les embarras de toute sorte que lui suscitent les espions du Parlement d'Angleterre. Elle encourage ses amis, s'oublie elle-même pour veiller de loin sur le roi, en le soutenant de ses conseils et en le maintenant dans la voie de la résistance sans concessions. En force et en fermeté d'âme, la fille de Henri IV surpassait de beaucoup son mari, et ses lettres démontrent clairement toute sa sollicitude pour raffermir l'esprit vacillant du roi et l'amener à prendre un parti vigoureux et décisif. Que serait-il arrivé si ses conseils eussent toujours été suivis exactement? Nul ne le sait, mais les dernières mesures adoptées par le roi lui-même ont assurément hâté sa chute ². « Marchez hardiment, lui écrivait-elle, et Dieu vous aidera : si vous ne prenez pas soin de ceux qui souffrent pour vous, vous êtes perdu, et si vous les oubliez, c'est une chose si vile, que, je le sais très-bien, elle ne peut pas venir de vous. Méfiez-vous de vous-même, car ceux qui vous parlent avec hardiesse ont ordinairement raison près de vous. »

La correspondance d'Henriette ne se borne pas à son mari; elle écrit aussi à son frère Louis XIII, à M. de Chavigny et aux autres

¹ Bossuet, *Oraison funèbre*.

² Mrs Everet Green, *Letters of Henrietta-Maria*.

ministres de France, pour les intéresser à son sort ; mais, de ce côté, elle ne trouve qu'une froideur polie, agrémentée de vagues promesses. Cependant Richelieu allait mourir ¹, et la cause de Charles devait être ainsi délivrée d'un de ses plus redoutables adversaires. Peu après, la reine, dans une lettre à Mazarin, saluait le soleil levant, qui ne répondit à ces avances que par des protestations d'un dévouement sans bornes, mais aussi sans aucun résultat ². Elle obtint pourtant, sur sa demande, que le comte d'Harcourt fût nommé ambassadeur en Angleterre, mais les instructions secrètes qu'il reçut du nouveau ministre, semblèrent n'avoir pour but que d'envenimer la plaie au lieu de la guérir, et sa conduite ambiguë près du Parlement fut calculée pour ne rien obtenir en faveur du roi. Cela n'empêcha point plusieurs gentilshommes français, qui avaient accompagné l'ambassadeur, de prendre du service dans l'armée royale où ils déployèrent la plus brillante valeur. L'un d'eux, le fils du marquis de Vieuville, y fut tué ; mais le Parlement s'étant plaint de la conduite de ces gentilshommes, l'ambassadeur les désavoua.

Enfin, après une année passée au milieu de démarches incessantes, de négociations pénibles, d'outrages silencieusement dévorés et parfois de déceptions et de découragements cruels, la reine était parvenue à réaliser ses desseins. Tant en emprunts que par la vente de ses bijoux, elle avait pu réunir une somme de deux millions de livres sterling : elle avait de plus envoyé au roi, à plusieurs reprises, des secours en armes, en artillerie et en argent, qui lui permirent d'équiper quarante mille hommes. Deux fils de la reine de Bohême, les princes Rupert et Maurice, étaient partis pour combattre aux côtés de leur oncle ; enfin Henriette avait à sa disposition un corps

¹ Il mourut, en effet, le 4 décembre 1642.

² Voici la réponse du cardinal conservée aux archives des Affaires étrangères :

« Madame,

« Saint-Germain, ce 22 janvier 1643.

« Je suis obligé à rendre tant de grâces à V. M. de l'honneur qu'elle m'a fait par la lettre que M. de Montague m'a rendue de sa part, qu'il me semble que je ne puis trouver des paroles qui ne soient au-dessous de mon ressentiment. Je vous proteste, Madame, que dans l'extremesme douleur que m'a causée la mort de Monseigneur le cardinal de Richelieu, j'ay trouvé de la consolation de veoir qu'il estoit regretté par une princesse aussi grande et aussi généreuse que V. M. et que quand tous ceux dont le roi se sert dans ses affaires, agiront pour le service de V. M., ils ne feront que ce que défunte son Eminence avoit très-grande passion de faire. Pour moy, Madame, j'en rechercheray les occasions avec tant de soin, que hors dans les choses où il y aura de l'impossibilité, j'espère estre toujours assez heureux pour pouvoir faire paroistre avec combien de respect je suis, etc. »

de troupes qu'elle mit sous les ordres du colonel Goring. Elle ne pensa plus alors qu'à se rembarquer pour l'Angleterre et à rejoindre son époux à la tête des renforts qui lui devenaient de plus en plus nécessaires.

Au moment où elle se livrait avec son activité ordinaire aux préparatifs du voyage, il lui survint une nouvelle douleur, qui atteignit cruellement son âme déjà si éprouvée : la reine Marie de Médicis, près de laquelle elle avait pu passer quelques rapides instants à Dort, avant son départ pour l'Allemagne, venait de mourir à Cologne, seule et abandonnée sur la terre d'exil. En apprenant la maladie de sa mère, Henriette avait voulu courir au bord du Rhin, pour lui prodiguer tous soins, mais les bourgmestres de Hollande, dans la crainte de se compromettre, s'y opposèrent de la façon la plus péremptoire, et la reine, pour ménager les intérêts de son mari, se vit contrainte de renoncer à ce devoir filial : l'amertume de ses larmes en fut doublée. Encore chancelante sous ce coup qui la privait d'une mère tendrement aimée, Henriette fit ses adieux à sa fille, la jeune princesse d'Orange, qu'elle avait toujours gardée près d'elle pendant son séjour en Hollande ; elle la laissait aux soins prudents de sa belle-mère, qui devait veiller sur elle et l'initier aux mœurs de sa nouvelle patrie.

Enfin le 2 février 1643, la reine s'embarquait pour l'Angleterre à Scheveling, sur un navire anglais nommé *la Princesse Royale*, emmenant à sa suite onze vaisseaux de transport, chargés de troupes et de munitions, sous les ordres de l'amiral hollandais van Tromp. Poussée par un vent favorable, l'escadre était déjà arrivée à vingt milles environ de la ville de Newcastle, lorsqu'elle fut assaillie par une tempête d'une violence inouïe, qui ne dura pas moins de neuf jours. La furie de la mer devint telle, qu'aucune manœuvre ne pouvait lui résister et qu'il fallut renoncer à la lutte, en attendant la mort à chaque instant. Matelots et soldats avaient perdu la tête, les femmes restaient inertes sous les étreintes du mal de mer ou pleuraient en poussant des cris de désespoir : seule la fille de Henri IV n'avait rien perdu de son courage ni même de sa gaieté : toujours intrépide, autant que les vagues étaient émues, elle rassurait tout le monde : « Soyez sans crainte, mes chères, disait-elle à ses femmes éplorées, les reines d'Angleterre ne sont jamais noyées. » Comme son navire ballotté en tous sens par les flots subissait d'effroyables secousses, on avait attaché Henriette sur un petit lit, ainsi que les dames qui étaient auprès d'elle. Là aussi se trouvaient quelques-uns de ses officiers, des prêtres et des capucins : les ennemis se réconciliaient, les catholiques se confessaient et l'imminence du péril leur faisant oublier la honte de leurs fautes, ils s'accusaient

tout haut, implorant et recevant l'absolution à chaque craquement du vaisseau. Peu à peu cependant, on se familiarisa avec le danger ; le courage et la gaieté communicative d'Henriette relevèrent le moral des passagers, et plus d'un se prit à rire en voyant les domestiques de la reine, qui, en dépit de la violence du roulis, s'efforçaient de la servir, avec le cérémonial accoutumé, tomber les uns sur les autres au milieu des mets renversés et du désordre le plus épouvantable de toutes choses. Au plus fort de la tourmente, Henriette fit le vœu d'offrir en présent au sanctuaire de Notre-Dame de Liesse un navire en argent, muni de tous ses agrès et d'y fonder une messe à perpétuité : « Après ce vœu, raconte dans ses *Mémoires* le père Cyprien de Gamaches, les vents cessèrent, la tempête s'apaisa, la mer devint calme et tout danger disparut ¹. »

Enfin, au bout de ces neuf jours d'angoisses et de misère *la Princesse Royale*, toute désemparée, put regagner le port de Scheveling, d'où elle était partie : deux vaisseaux de transport avaient péri ; les neuf autres furent bientôt en sûreté et se hâtèrent de réparer leurs avaries. En touchant la terre Henriette et ses femmes se trouvaient dans un état de fatigue et de dénuement indescriptibles, leurs vêtements étaient d'une saleté repoussante et leur étourdissement restait tel, qu'elles pouvaient à peine se tenir debout ². Aussi ne leur fallut-il pas pour se remettre moins de quinze jours de repos et de soins de toute nature. La reine en profita pour écrire à Charles, en lui annonçant, avec cette bonne humeur qui ne l'abandonnait jamais, les dangers qu'elle avait courus : elle se plaignait en même temps des vexations que lui faisaient subir les Hollandais à cette occasion. Ils avaient résolu de la détourner de se rembarquer et ne parlaient que des périls qui la menaçaient de toute part, d'après une certaine conjonction de planètes, qui ne s'était jamais vue depuis la naissance du Sauveur : « A tout cela, écrit la reine, je répons comme l'Almanach : Dieu est au-dessus de tout. » Elle put enfin reprendre la mer avec son escadre, et cette fois la traversée fut heureuse et rapide : à la fin de février 1643, elle jetait l'ancre dans la baie de Burlington, rentrant dans son royaume après une absence d'un an moins deux jours. Bientôt apparut, sur les hauteurs voisines, une troupe brillante de mille cavaliers, qui venaient au devant

¹ Le vœu de la reine ne put être accompli que deux ans plus tard et nous trouvons, dans le Ms. du père Cyprien, une lettre qu'elle adressât sur ce sujet à l'évêque de Laon.

² « Elle descendit au port dans un état si étrange, qu'il étoit impossible de l'approcher, par la puanteur de ses habits. Ils étoient pleins de tout ce qu'on peut imaginer de plus vilain, à cause que le bouleversement du vaisseau avoit fait un mélange des personnes de toutes les saletés possibles. » M^{me} de Motteville, t. II, p. 75.

d'elle, et elle put prendre terre, sous la protection de l'amiral van Tromp, qui donna ordre aussitôt de débarquer les hommes et les approvisionnements de toute espèce que contenaient les navires.

Le lendemain matin à cinq heures, Henriette, installée dans une maison au bord de la mer, dormait de ce sommeil profond que donne la fatigue, lorsqu'elle fut réveillée en sursaut par le fracas du canon et le sifflement des boulets.

Quatre vaisseaux de guerre du Parlement, sous les ordres du commodore Batten, après une croisière infructueuse en vue de Newcastle, avaient pénétré de nuit dans la baie de Burlington et dès le point du jour, bien renseignés sur le lieu qu'habitait la reine, ils avaient ouvert un feu assez violent contre sa maison pour que plusieurs boulets l'eussent déjà atteinte. En même temps quelques personnes et parmi elles lord Jermyn, grand écuyer, accouraient avertir la reine de l'imminence du péril et l'emmener dans un asile plus sûr. Henriette passant une robe à la hâte se rendit à pied à quelque distance de la ville, afin de chercher une retraite dans un fossé profond; mais, avant qu'elle n'y fût arrivée, les boulets se mirent à pleuvoir si dru autour d'elle, qu'un sergent fut tué à vingt pas de là. La reine se ressouvint alors d'une petite chienne assez laide appelée *Mitte* qu'elle aimait beaucoup et que, dans le désordre du départ, elle avait laissée endormie sur son lit; alors, sans écouter ceux qui l'accompagnait, elle revint sur ses pas prendre sa chienne et la rapporta dans ses bras jusqu'au refuge qu'elle s'était choisi. Là, les boulets faisaient encore jaillir sur elle, ainsi que sur ses femmes, une pluie de terre et de pierres; mais alors enfin, sortant de son inertie, l'amiral hollandais menaça les parlementaires de tirer sur eux, comme sur des ennemis et, la marée baissant, les vaisseaux anglais se décidèrent à reprendre le large, tout fier sans doute de leur brillant exploit contre une femme. Aussitôt après le reste des approvisionnements fut mis à terre et la reine s'en alla en toute sécurité établir son quartier général à Bointon-hall, château situé à une courte distance de Burlington; elle y demeura dix jours ⁴.

⁴ Le roi Charles lui écrivait alors: « Je n'ai jamais, mon cher cœur, mieux reconnu les bienfaits de l'ignorance, puisque je n'ai su les grands dangers que tu avais courus pendant la tempête, qu'en recevant l'assurance positive de ton heureux débarquement. Cependant mon appréhension a été telle en apprenant ces périls sans nombre, que je n'en serai tout à fait délivré que par le bonheur de me retrouver en ta compagnie: ce n'est pas, en effet, la moindre de mes infortunes de voir que c'est pour moi que tu t'es exposée à de pareilles chances, au milieu desquelles tu m'as témoigné tant d'amour, que je l'avoue, je n'ai rien en mon pouvoir avec quoi je puisse m'acquitter envers toi, encore bien moins par des paroles. Mais mon cœur est si plein d'affection pour toi, d'admiration pour toi, et de la passion de la reconnais-

Bointon-hall était la propriété de sir William Strickland, qui bien qu'ayant récemment accepté de Charles I^{er} le titre de baronnet, était devenu l'un des chefs les plus fougueux des puritains ; cela n'avait pas empêché la reine de demander et d'y recevoir l'hospitalité. Sir William étant absent, les dames de la maison, moins hostiles que lui à la cause du roi, accueillirent Henriette avec toutes les marques de respect qui lui étaient dues ; et en son honneur, on déploya tout le luxe de l'argenterie de famille ; elle était nombreuse et d'un poids considérable. La reine le remarqua et, au moment du départ, tout en remerciant ses hôtes de la manière flatteuse dont elles l'avaient reçue, elle leur dit : « Je crains vraiment qu'on ne m'accuse de bien mal reconnaître la courtoisie dont vous avez usé envers moi : malheureusement les affaires du roi, grâce à la désaffection et à la mauvaise conduite de ceux qui auraient dû se montrer ses plus loyaux défenseurs, en sont arrivées à ce point qu'il a absolument besoin de secours en argent. Le Parlement ayant refusé de voter les subsides nécessaires pour soutenir l'honneur de la couronne, il faut donc en obtenir par d'autres moyens et c'est avec un vrai chagrin que je me vois forcée de prendre possession de l'argenterie que j'ai vue pendant mon séjour ici. Ce n'est là du reste qu'un emprunt pour le service du roi, emprunt qui ne tardera pas à être remboursé, car je ne doute pas que Sa Majesté n'apaise très-promptement le désordre en ce pays ; je rendrai alors à sir William Strickland l'argenterie ou du moins le prix de sa valeur. Pendant ce temps, je vous laisse à Bointon-hall mon portrait autant comme un gage, que comme un souvenir de ma visite ¹. »

Les circonstances ne permirent pas à la reine d'acquitter sa dette, mais son portrait a été conservé jusqu'à nos jours, comme une précieuse relique, par la famille du baronnet puritain. Ce portrait, que la reine avait fait faire pendant son séjour en Hollande, est une véritable œuvre d'art : il la représente svelte et le teint un peu pâle, vêtue d'une robe blanche ornementée de larges rubans verts, de chaînes d'or, et de rang de perles, avec cette coiffure à boucles courtes et

sance pour toi, que je me borne à te le dire en te laissant le reste à lire avec ton noble cœur. » *Documents in appendice to the life of Luflow*, vol. III, p. 313.

¹ La reine qui était obligée, dans l'intérêt du roi, de chercher souvent des ressources d'argent dans la bourse de ses amis, avait fait exécuter un certain nombre de bagues et de médaillons, en filigrane d'or, sur la plaque desquels était ciselé son monogramme H. M. R. Ces lettres étaient posées sur du velours rouge et couvertes d'un épais cristal taillé en diamant. On appelait ces bagues, qu'elle donnait à ceux qui lui avaient rendu service : *les gages de la reine*. Plusieurs familles les conservent encore précieusement et elles passent, aux yeux de beaucoup de gens, pour des talismans qui portent bonheur. *Miss Strickland*, t. IV, p. 219.

épaisses, connue à la cour de France sous le nom de *Tête de mouton*.

Le retour de la reine avait été envisagé en Angleterre avec des impressions diverses par les partis qui se trouvaient en présence : les politiques modérés auraient voulu y trouver une assurance d'accommodement et de tranquillité : « Si elle arrive, écrivait l'un d'eux avant qu'Henriette ne quittât la Hollande, pour être l'ange médiateur de la paix, elle sera certainement la très-bien venue : dans tout autre cas, il n'y a pour elle ni avantage ni sûreté et pour ce malheureux royaume aucune espérance de voir s'éteindre le feu qui le consume... Qu'elle envoie donc devant elle une colombe pour annoncer à la nation qu'elle veut revenir couronnée d'une branche d'olivier ; alors la joie sera universelle et elle sera ramenée par une flotte plus royale encore que celle qui l'a portée à l'époque de son heureux mariage. Elle pourrait ainsi se faire le plus grand honneur, assurer l'avenir du royaume et des princes ses enfants, et se faire reconnaître par tous comme la mère de leur bonheur aussi bien que de leurs rois. »

Lord Fairfax, commandant en chef des troupes du Parlement dans le Nord, écrivait à Henriette, à son arrivée, presque dans les mêmes termes, protestant de son attachement au roi et proposant même à la reine de lui servir de garde avec ses soldats. Croire que cette princesse serait la dupe de ces protestations et se prêterait aux concessions qu'aurait nécessitées un accommodement avec les rebelles, c'était montrer une ignorance absolue de son caractère. Aussi les communes furent-elles plus franches vis-à-vis d'elle : à peine débarquée, elle reçut par un héraut d'armes un message qui lui signifiait :

1° Qu'elle eût à répondre pourquoi elle levait des troupes dans le royaume ;

2° Qu'elle retournât à Londres, où elle serait traitée avec amour et en reine ;

3° Que si elle refusait ces propositions, les troupes du Parlement devaient employer tous les moyens en leur pouvoir et la force des armes, pour empêcher Sa Majesté de faire aucun progrès et l'arrêter dans sa marche.

Ces menaces émurent peu la reine : elle les attendait sans les redouter ; au contraire, elle s'occupa d'autant plus activement à distribuer des armes aux gentilshommes du Yorkshire et à rattacher à la cause royale les chefs les plus influents de la province. Déjà sir Hugh Cholmodeley lui avait livré le château de Seorboroug et s'était enrôlé parmi les cavaliers ; sir John Hotham lui-même, dont la défection à Hall avait tant indigné le roi, résolut ainsi que son fils d'imiter son exemple : on ne résistait pas à Henriette. Un fait entre tous mit le comble à sa popularité dans la province : on avait arrêté

sur la côte le commodore Batten, commandant des navires qui avaient tiré sur elle à Burlington; il passa devant une cour martiale : on lui prouva que c'était lui qui avait dirigé le feu sur la maison de la reine, et il fut condamné à être pendu. On le menait au lieu d'exécution sous bonne escorte, lorsque la reine vint à passer; s'étant informée de ce que tout ce bruit voulait dire, on lui apprit que les fidèles sujets du roi Charles allaient punir celui qui avait failli la tuer dans sa chambre : « Ah! s'écria la reine, je lui ai déjà pardonné tout cela; comme il ne m'a pas tuée, on ne le fera pas mourir à mon sujet. » Elle ordonne aussitôt que le commodore fût remis en liberté, en lui recommandant de ne plus persécuter désormais celle qui ne lui avait fait aucun mal quand elle le pouvait. Batten fut si profondément ému de cette magnanimité qu'il embrassa le parti du roi, et que, de plus, il sut persuader aux équipages de plusieurs vaisseaux de suivre son exemple.

Enfin Henriette vit arriver, sous les ordres du marquis de Montrose, un renfort de deux mille cavaliers que lui envoyait le comte de Newcastle, commandant en chef de l'armée du Nord : elle quitta Bointon-hall, pour marcher sur York avec six canons, deux gros mortiers et deux cent cinquante voitures chargées d'argent, d'armes et de munitions. Ses troupes grossissaient à chaque pas, tous les gentilshommes de la province et les catholiques venaient se ranger autour d'elle et, lorsqu'elle entra dans York cette armée était devenue vraiment formidable. A peine arrivée dans cette ville, Henriette y reçut la visite de plusieurs seigneurs écossais et entre autres du duc de Hamilton; ils venaient s'entretenir avec elle des moyens à employer pour soulever l'Ecosse en faveur du roi. La reine, à laquelle souriaient les résolutions les plus hardies, discutait leurs plans avec eux, soigneuse de plaire à tous et sachant y réussir; elle était désormais la maîtresse absolue du comté d'York. Henriette abrégéa cependant, autant que possible, son séjour dans cette dernière ville, dont le comte de Newcastle prit le commandement, car elle brûlait du désir de rejoindre au plus tôt son époux, et bientôt elle reprit sa marche à la tête de son armée. « Elle étoit toujours à cheval, sans nulle délicatesse de femme, vivant avec ses soldats, comme on pourroit s'imaginer qu'Alexandre vivoit avec les siens; elle mangeoit avec eux à découvert, au soleil, sans nulles cérémonies; elle les traitoit comme ses frères, et ils l'aimoient tous uniquement. » Elle assiégea et prit en passant la ville de Tadcaster, qui, disait-elle plus tard en plaisantant, ne fut pas aussi bien défendue que la ville d'Anvers contre le duc de Parme, mais qui pouvait être utile à la cause du roi; elle laissa aussi des garnisons à Stanfort et à Malton-bridge, pour maintenir le pays. Lord Fairfax avait renoncé à arrêter

sa marche d'une manière sérieuse. La reine écrivait alors à Charles des lettres étincelantes d'ardeur et d'espérances : il lui semblait que toutes les barrières allaient tomber devant elle comme par enchantement, et qu'à peine quelques jours la séparaient de celui où elle pourrait unir ses forces à celles du roi. L'armée de la reine se composait de sept mille hommes de pied et soixante-six escadrons de cavalerie, sans compter ses deux propres régiments. Il restait pourtant à surmonter de nombreux obstacles, qui n'existaient pas pour la vive imagination d'Henriette : la jonction ne pouvait s'opérer qu'après que le roi, attardé jusque-là près d'Oxford par des semblants de négociations avec le Parlement, se serait frayé un passage, l'épée à la main, au travers de l'armée du comte d'Essex, et ce dernier paraissait disposé à lui disputer le terrain pied à pied.

La reine arrivait, vers la fin de juin, à Newmark, d'où elle écrivit au roi pour lui rendre compte de l'état brillant de son armée, dont elle s'intitulait : *Sa Majesté généralissime*, et lui reprocher en même temps une proclamation qu'il venait de faire paraître et qu'elle trouvait faible, incertaine, et par conséquent nuisible à ses intérêts. Elle n'avait que trop souvent de pareils reproches à adresser à Charles, si brave de sa personne et si timide dans ses conseils. Au moment où Henriette allait quitter Newmark, les dames de cette ville imaginèrent de lui présenter, à l'insu de leurs maris, une pétition, la priant de ne pas se remettre en route, avant qu'elle n'eût appris l'occupation de Nottingham, alors assiégée par les troupes du roi. La manie des pétitions sévissait alors dans toutes les classes du royaume, et chacun, homme ou femme, se croyait le droit de signifier au roi la manière dont, selon lui, les affaires devaient être traitées. « Mesdames, leur répondit la reine, les questions de cette nature ne sont point de votre ressort. Le roi m'a ordonné de me hâter de le joindre aussi promptement que possible : je ne puis donc me conformer à votre pétition, mais en cela vous trouverez au moins cet avantage, que ma réponse et encore plus mon exemple vous apprendront à obéir à vos maris. » Nous ignorons jusqu'à quel point la leçon profita aux ménages de Newmark.

De son côté l'armée du roi avançait aussi rapidement qu'elle le pouvait au devant de celle de la reine ; la valeur calme de Charles, le courage téméraire de ses neveux, les princes Rupert et Maurice, à la tête des cavaliers d'Oxford, rompaient chaque jour le cercle d'ennemis qui les enserrait et y traçaient une route sanglante. L'impatience de revoir sa bien-aimée Henriette embrasait le cœur du roi, et l'intrépidité de cette jeune femme, si frêle et si forte à la fois, avait électrisé même ses partisans les plus tièdes ; son nom était dans toutes les bouches, et les cavaliers ne chargeaient plus les Têtes rondes

qu'aux cris mille fois répétés de : « *God for Queen Mary* ¹. » On se ferait difficilement une idée de l'enthousiasme qu'excitait dans les comtés du centre la présence de *Sa Majesté généralissime*. Quand on voyait passer à cheval, au milieu d'un groupe d'officiers, cette princesse à la mine si fière et si martiale, la plume au vent, la lèvre souriante, affable pour tous et ayant des mots heureux pour chacun, on ne pensait qu'à se faire tuer pour elle. On la célébrait dans les ballades royalistes, où son nom figurait toujours à côté de ceux du roi et du prince Rupert, hommage poétique rendu à sa gloire militaire.

Elle avait quitté Newmark le 3 juillet, et le 11 elle arrivait à Stratford-sur-Avon. Jamais jour plus éclatant ne se leva sur la charmante ville de Shakespeare ; les rues ne suffisaient pas à contenir la foule bruyante et joyeuse ; partout retentissait, au milieu des cris d'allégresse, un refrain soldatesque né sur le champ de bataille.

C'était la fleur des cavaliers qui venait saluer la reine et se grouper autour d'elle ; on distinguait parmi eux lord Carnarvon, Wilmot, Byron, Crawford et le poète Waller ; de tous côtés s'agitaient les chapeaux à plumes et les casques à pointe de fer sous les plis des étendards royaux. Henriette, dont l'impatience était extrême, voulût partir dès le lendemain avant le lever du soleil, et le jour suivant elle s'arrêtait à Wroxton. Ce fut dans la pittoresque vallée de Kinton, tout près de ce champ de bataille d'Edgehill où, l'année précédente, Charles avait livré son premier combat, et aux acclamations des deux armées qui n'en formaient plus qu'une, que le roi revit sa femme bien-aimée. Il y eut là pour les deux époux un moment de bonheur inexprimable, juste compensation de tant de mois de séparation et de tourments ; Charles était fier de l'affection et du courage de son épouse ; l'espérance venait rasséréner cette âme mélancolique et tendre : il eut confiance dans l'avenir. Comme pour mieux fêter ce beau jour, Wilmot et Hopton remportaient à la même heure sur les parlementaires une nouvelle victoire à Roundway-Dow. Après quelques moments de repos, le couple royal reprit la route d'Oxford, et lorsqu'ils entraient en triomphe dans cette loyale cité, la nouvelle d'une de ces escarmouches victorieuses livrées par le prince Rupert vint encore exalter jusqu'au délire la joie avec laquelle les royalistes acclamèrent leur arrivée. Une mé-

¹ *Dieu pour la reine Marie !* « C'était sous ce nom seul de Marie qu'elle était connue en Angleterre. Avant son arrivée dans ce pays, lorsqu'on commençait à prier pour elle, la difficulté de prononcer le mot *Henrietta*, pour les bouches anglaises, fit qu'on l'appela d'abord du nom étrange de reine Henri. Ce fut Charles I^{er} qui voulut qu'elle portât désormais le nom de Marie, plus doux et plus agréable aux oreilles anglaises.

daille d'argent fut frappée en mémoire de cet heureux événement : on ne tarissait pas en louanges sur l'héroïsme de la reine ; on brigait un de ses regards comme une faveur insigne, et les poètes lui tressaient à l'envi des couronnes.

IX

Pendant quelques mois, la vieille et savante ville d'Oxford devint le siège de la cour d'Angleterre, dont la reine était la vie et le charme. Là s'était rassemblé autour de la famille royale tout ce qu'il y avait de raffiné, de chevaleresque, d'élégant et de lettré ; on n'y parlait que guerre, amour et poésie. Le mécontentement du peuple, disait-on, sera à la fin réduit au silence par la force des armes, et la prérogative royale brisera toutes ces entraves. Henriette, enivrée par le succès, par les hommages de tous, par le pouvoir même qu'elle exerçait sur l'esprit du roi, ne voulait entendre à aucune transaction avec les rebelles : ne se croyait-elle pas sûre de la victoire définitive ? pourquoi ménager des ennemis irréconciliables ? Quelques politiques sérieux, et parmi eux Hyde, comte de Clarendon, ne voyaient pas sans inquiétude ces dangereuses illusions de la reine ; ils souhaitaient un accommodement fondé sur des concessions ; mais cette politique de conciliation, dans l'état incandescent des esprits, avait-elle quelque chance de durée ou même de réussite immédiate ? C'est là une question bien difficile à trancher.

Quoi qu'il en soit, lord Clarendon, tout en considérant le caractère ardent et dominateur de la reine comme un obstacle sérieux à la solution pacifique qu'il aurait désirée, n'en rendait pas moins pleine justice aux grandes qualités de cette princesse. « L'affection du roi pour la reine, écrivait il plus tard, était un mélange de conscience, d'amour, de générosité, de reconnaissance et de tous ces nobles sentiments qui élèvent la passion jusqu'à son paroxysme ; de telle sorte qu'il ne voyait que par ses yeux et ne se décidait que par son jugement. Non content de payer ce tribut d'adoration, il désirait que tout le monde sût qu'il était gouverné par elle, et ce n'était là un avantage ni pour l'un ni pour l'autre. La reine était une femme d'une grande beauté, d'infiniment d'intelligence et d'esprit, et elle portait, en retour à son époux, la plus noble affection ; de telle sorte qu'ils représentaient le véritable idéal de l'attachement conjugal à l'époque où ils ont vécu. » Dire qu'une femme a su inspirer et ressentir un pareil amour, n'est-ce pas pour elle le plus magnifique des éloges ?

Au milieu de ces incidents, l'état de la santé de la reine inspirait des inquiétudes : déjà grosse de quelques mois, elle souffrait cruel-

lement d'une fièvre rhumatismale, causée par les fatigues de sa campagne dans le Nord et dont rien ne pouvait la délivrer. D'un autre côté, le temps s'écoulait sans que le roi prît un parti décisif, et l'état de ses affaires était loin de répondre aux premières espérances : bien des mirages brillants commençaient à s'évanouir. Si Charles avait su profiter des succès qui lui avaient déjà ramené plusieurs des principaux membres de la Chambre haute, ainsi que des divisions et des craintes du Parlement, pour frapper un grand coup en marchant sur Londres, nul doute que les opérations de son armée, dirigées avec prudence et vigueur, ne l'eussent ramené en triomphe à Whitehall ¹. Il n'en fut rien; Charles resta dans l'inaction; ses ennemis reprirent courage, et lorsqu'au mois d'août 1643, en dépit de son Conseil et contre le sentiment de la reine, il se décida à aller en personne mettre le siège devant Gloucester, il était trop tard, et la fortune, qu'il n'avait pas su saisir, lui tourna le dos. La résistance inattendue des habitants, le désordre des troupes royales, dont la bouillante valeur ne compensait pas l'indiscipline, et l'approche de l'armée du comte d'Essex le forcèrent à abandonner cette entreprise. Cet échec fut suivi, le 15 septembre, de la bataille incertaine de Newbury, où des prodiges de valeur furent faits de part et d'autre sans résultats décisifs, mais où Charles perdit plusieurs de ses plus sages et de ses plus fidèles défenseurs, tels que les comtes de Caernavon et de Sunderland et le vicomte de Falkland.

Ces premiers revers, encore assombris par des pertes si sensibles, jetèrent le découragement dans l'armée royale, et Charles rentra à Oxford en proie à de tristes pressentiments. Bientôt, les partis ennemis se mirent à battre la campagne autour de la ville, et, du haut de ses remparts, on put voir les troupes parlementaires se rassembler de tous les côtés pour l'investir : Oxford, de capitale éphémère du royaume, n'allait plus être qu'une place de guerre. L'imminence de l'attaque et les préparatifs de la défense ne laissaient pas un instant de repos à la reine, dont la santé empirait tous les jours; aussi Charles, qui, au dire d'un de ses plus fidèles, sir Warwick, avait plus de soucis de la santé de la reine que de ses propres affaires, la pressait-il, le cœur navré, de choisir un asile moins bruyant et plus sûr. Henriette, malgré ses souffrances devenues chroniques, répugnait à se séparer encore une fois de cet époux qu'elle avait rejoint, à travers tant d'aventures, au péril de sa vie; il fallut pourtant céder à ses instances, et elle prit le parti de se rendre à Bath, dont les eaux semblaient propres à améliorer son état. Le départ fut fixé au 1^{er} avril 1644, et Charles tint à l'accompagner lui-même

¹Macaulay, *History of England*, t. I, p. 115.

jusqu'à Abingdon. Là eut lieu cette séparation également douloureuse pour tous les deux, mais, au moins, Henriette en s'éloignant, emportait encore avec elle l'espoir du retour et des jours meilleurs, tandis que Charles se laissait aller aux plus funestes prévisions. Ainsi se peignait au vif le contraste de ces deux caractères ; mais qu'eussent été ces adieux si l'avenir se fût tout à coup dévoilé à leurs regards ? Ils se voyaient sur cette terre pour la dernière fois !

Bath avait eu cruellement à souffrir des maux que la guerre entraîne avec elle : cette ville, si riante et si salubre d'ordinaire, était devenue un véritable foyer de pestilence. Des corps à peine enterrés gisaient à tous les coins de ses rues et répandaient partout l'infection et la maladie ; les maisons dévastées offraient à peine un abri. La reine arriva épuisée de fatigues et en proie à des crises nerveuses presque intolérables, qui la forcèrent d'y passer un jour pour prendre quelque repos, mais comme les affaires du roi passaient avant tout ce qui la touchait personnellement, elle reçut les députés des catholiques d'Irlande, avec lesquels Charles avait entamé des négociations. Elle eut encore l'énergie d'écrire une lettre au roi, où elle lui donnait de ses nouvelles, en lui rendant compte de son entrevue avec les Irlandais. Dans la situation présente, il n'y avait plus à s'occuper d'un traitement par les eaux thermales de Bath ; Henriette se remit en route, et après avoir traversé Brigdewater, elle entra enfin plus morte que vive dans la ville royaliste d'Exeter, où elle s'arrêta. Bien que cette place fût menacée d'un siège prochain et qu'on s'y préparât activement à la défense, elle l'avait choisie pour y faire ses couches, à cause de la confiance qu'inspirait au roi le gouverneur sir John Berkeley, dont il est souvent question dans les lettres confidentielles des deux époux. La grossesse de la reine touchait à son terme, et, quoique le Parlement eût consenti à laisser partir de Londres son *trousseau* et quelques serviteurs, cette princesse se trouva bientôt dans un dénûment complet des secours les plus indispensables. Son état s'en aggrava à un tel point que le bruit se répandit qu'après avoir mis au monde un enfant mort, elle ne lui avait pas survécu. On ajoutait que son dernier désir était que son corps fut transporté en France, ne voulant pas qu'il restât exposé aux insultes des puritains d'Angleterre. Si ces rumeurs, peut-être répandues à dessein par ses ennemis, étaient fausses, Henriette ne s'en trouvait pas moins dans une situation des plus alarmantes, et le roi, dévoré d'inquiétudes que l'éloignement irritait encore, écrivit à sir Théodore Mayerne, son premier médecin, ce billet laconique qui était un cri du cœur :

« Mayerne, pour l'amour de moi, allez à ma femme ! »

Le docteur était à Londres ; la reine, de son côté, lui adressa une

lettre affectueuse, en réclamant son secours ¹. Le fidèle Mayerne, quoique malade lui-même, ne resta pas sourd à ces appels et s'empressa de se mettre en route pour Exeter; on le laissa partir de Londres dans une des voitures de la reine. La régente de France, Anne d'Autriche, également informée par sa belle-sœur de l'état de détresse absolue où elle se trouvait, lui envoya 50,000 pistoles avec tous les objets nécessaires à sa position; le tout lui était apporté par M^{me} Péronne, sa propre sage-femme. La malheureuse Henriette donna en cette circonstance une nouvelle preuve de sa générosité et de son abnégation personnelle : après avoir prélevé une très-faible fraction de la somme qui lui avait été remise, elle en envoya la plus forte part à son mari, dont les ressources devenaient plus qu'insuffisantes.

Mayerne arriva à Exeter le 28 mai, accompagné du docteur sir Martin Lister ². Il était temps : les forces morales et physiques de la reine succombaient sous tant de souffrances accumulées. Avec un zèle qu'expliquait son attachement pour la famille royale, le médecin s'empressa de lui prodiguer tous les secours de son art; mais c'était, en même temps, un consolateur un peu rude et qui gardait toujours son franc-parler. Un jour, Henriette portant la main à sa tête, torturée par d'intolérables douleurs, s'écriait : « Mayerne, j'ai peur de devenir folle! » — « Vous n'avez que faire de le craindre, Madame, répartit brusquement le docteur; c'est déjà fait. »

Enfin, le 16 juin 1644, la reine donnait le jour à une princesse qui fut depuis Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. M. de Sabran, envoyé diplomatique de France, qui alla saluer la nouvelle accouchée à Exeter, huit jours après, écrivait à son gouvernement : « J'ai vu la reine, qui a mis au monde une jolie princesse, mais elle est d'une faiblesse excessive, en proie à une fièvre bilieuse et à une sorte de paralysie. » Tandis que la malheureuse

¹ Elle lui disait : C. R.

« Monsieur de Mayerne,

« Mon indisposition ne me permet pas de vous écrire longuement pour vous demander de venir, si votre santé vous le permet, mais ma maladie vous y invitera plus fortement, j'espère, que bien des lignes ne le pourraient faire. Je vous dirai donc seulement que, ayant toujours en mes souvenirs les soins que vous m'avez donnés dans mes misères, cela me fait croire que vous viendrez, si vous le pouvez et je suis et serai toujours,

« Votre bien bonne maîtresse et amie,

« H. M. R.

« Exeter, ce 3 mai. »

² Autre médecin de Charles I^{er} et l'oncle du docteur Lister dont le voyage à Paris, en 1698, vient d'être publié en français, par la *Société des Bibliophiles*.

Henriette était ainsi ballottée entre la vie et la mort, tout se préparait dans la ville d'Exeter pour soutenir le siège dont la menaçait le comte d'Essex, et, moins encore qu'à Oxford, la maladie de la reine lui permettait de supporter ce bruit et ce tumulte. Elle se décida donc à envoyer un trompette au général ennemi, pour lui demander un sauf-conduit afin de retourner à Bath, dont les eaux lui étaient encore ordonnées et où elle ne pouvait arriver sans cette précaution, n'ayant pas d'escorte suffisante pour l'accompagner. En recevant cette demande, le comte d'Essex, qui avait été grand chambellan du roi, se contenta de répondre : « Mon intention est bien d'escorter Sa Majesté, mais ce sera jusqu'à Londres, où sa présence est requise et où elle aura à répondre de la guerre qu'elle a excitée en Angleterre. » Il n'eut pas honte même de mettre sa tête à prix. A cette brutalité sauvage, la fille de Henri IV n'opposa que ces paroles touchantes adressées au duc de Hamilton : « Que Dieu leur pardonne leur rébellion, comme je vous l'assure, je leur pardonne du fond du cœur ce qu'il font contre moi ! »

La reine se redressa alors sur son lit de douleurs : comprenant que, prisonnière du Parlement, elle pourrait devenir entre ses mains un otage dangereux pour les intérêts du roi, elle lui écrivit qu'en présence des menaces du comte d'Essex et de l'état de sa santé, de plus en plus précaire, elle craignait de devenir pour lui un embarras sérieux ; que désirant, avant tout, ne pas tomber vivante en possession de ses ennemis, elle allait hasarder sa misérable existence, qui n'avait d'autre valeur que celle qu'il y attachait ; qu'elle s'efforcerait de gagner la côte et, si elle le pouvait, de s'embarquer pour la France. Cette lettre datée, de son lit, était signée : « La plus misérable créature qui soit au monde, et qui n'a plus la force d'écrire ¹. » Appelant donc à elle toute son énergie, la malheureuse recommanda en pleurant la petite princesse Henriette à lady Morton sa gouvernante et à quelques amis fidèles, et, quinze jours après ses couches, affublée d'un grossier déguisement, elle prenait à pied le chemin de Plymouth, suivie seulement d'un gentilhomme, d'une dame et de son confesseur. En apprenant son départ, Mayerne s'écria : « Les jours de la reine sont comptés ! »

A trois milles de la porte d'Exeter, Henriette fut contrainte de se cacher dans une hutte abandonnée, où elle passa deux jours, sans avoir rien à manger et couchée sur un amas de paille. Elle pouvait voir, de son frêle abri, défiler à droite et à gauche les soldats rebelles lancés à sa recherche, et les entendre au milieu de leurs imprécations contre elle, jurer qu'ils rapporteraient à Londres sa

¹ Lettre d'Henriette-Marie, Exeter, 28 juin 1644.

tête qui leur serait payée 50,000 couronnes par le Parlement. Ils ne se doutaient guère qu'il n'y avait qu'à étendre la main pour saisir une si riche proie.

Dès que ce premier moment de péril fut passé, Henriette se glissa hors de sa retraite et péniblement reprit la route que les soldats avaient suivie, quoiqu'ils l'eussent rendue à peu près impraticable; elle trébuchait à chaque pas, de sorte que ses compagnons s'étonnaient de ne pas la voir tomber en défaillance sur le sol. Les dames et plusieurs officiers de sa maison, ainsi que lord Jermyn, étaient aussi sortis d'Exeter sous différents déguisements pour la rejoindre : le lieu de rendez-vous était une misérable mesure, située dans les bois entre Exeter et Plymouth. Les fugitifs s'y réunirent la nuit : parmi eux se trouvait Jeffrey Hudson, le vaillant nain de la reine, qui était alors arrivé à la taille respectable de trois pieds et demi, et qui, dans toute cette aventure, montra autant de sagacité que de courage. Là aussi était un gentilhomme de Cornouailles, nommé sir Francis Barrett, qui écrivait à sa femme, le 3 juillet 1644 : « Nous avons ici le spectacle le plus affligeant que mes yeux aient jamais contemplé : c'est celui de la créature la plus épuisée, la plus digne de pitié qu'il y ait au monde, la pauvre reine enfin, luttant contre toutes les misères pour prolonger sa vie d'une heure ! »

Henriette avait résolu de se rendre à Plymouth; mais chemin faisant, elle pensa trouver un asile plus sûr dans la forteresse royale de Pendennis, située au bord de la mer, et elle y arriva avec toute sa suite, le 29 juin, dans un état d'anéantissement complet : depuis longtemps, elle ne vivait plus que par la force de sa volonté. Un navire hollandais se trouvait mouillé dans la baie de Falmouth; c'était un ami, et la reine se hâta de s'y embarquer avec les serviteurs fidèles qui l'avaient suivie, non sans avoir adressé à son époux une de ces lettres d'adieux qui sont des larmes écrites.

Tandis qu'Henriette allait voguer vers la France, le roi, à la tête de ses troupes, faisait des efforts surhumains pour arriver à temps au secours de celle qu'il aimait par-dessus tout. Exalté par cette espérance, il se frayait un chemin victorieux au travers de ses ennemis, et après avoir vigoureusement repoussé l'armée d'Essex, il entra enfin triomphant dans la ville d'Exeter ¹. C'était

¹ Je suis étonné, écrivait M. de Sabran, de voir combien ce roi est prodigue de sa peine, laborieux et infatigable. Du matin au soir, il marche avec son infanterie, plus souvent à cheval qu'en voiture. Les soldats, semblant comprendre toutes les nécessités et toute la détresse de leur roi, se contentent gaiement du peu qu'il fait pour eux et marchent de cœur contre les troupes parlementaires, mieux armées et mieux équipées. J'ai examiné tout cela de près... C'est, selon moi, le roi le plus laborieux, le plus judicieux, le moins

trop tard ; il y avait dix jours que la reine en était partie, et les cris de joie qui saluèrent l'entrée de Charles dans la ville contrastèrent cruellement avec son amer chagrin. Il embrassa en pleurant la petite princesse que lui présentait lady Morton, et, pour la première et la dernière fois de sa vie, l'infortuné monarque put presser sur son cœur cette frêle créature ; il la fit baptiser par son chapelain, en lui donnant les noms de Henriette-Anne, d'après ceux de sa mère et de sa tante, la reine régente de France. Il la remit ensuite aux mains de sa gouvernante, et arraché par le malheur des temps aux plus chères affections de son cœur, il s'élança à la poursuite du comte d'Essex, en pleine retraite vers l'ouest, l'atteignit en vainqueur sur les bords de la mer, lui infligea une honteuse capitulation et força ainsi la fortune à lui sourire encore une fois.

Les tribulations d'Henriette ne devaient pas finir avec son embarquement : à peine avait-elle mis à la voile, en quittant Pendennis, qu'un croiseur parlementaire, *le Paramour*, — singulier nom pour la circonstance, — aperçut le navire qui l'emportait, prit chasse aussitôt et mit tout en œuvre pour le gagner de vitesse. Dès qu'ils furent à portée de canon, les Anglais ouvrirent sur les fugitifs un feu vif et soutenu ; les boulets commençaient à pleuvoir de toutes parts autour du vaisseau de la reine. Le capitaine hollandais avait porté toutes voiles dehors ; mais, malgré la rapidité de sa marche, craignant de ne pouvoir échapper aux parlementaires, il se mit à faire ses préparatifs de combat. Alors la reine, qu'on avait contrainte à se tenir à fond de cale, fit venir ce capitaine, et, après avoir défendu expressément de répondre au feu des Anglais, ce qui aurait pu diminuer la vitesse du navire, elle lui ordonna, dans le cas où il ne serait pas possible d'éviter les ennemis, de mettre le feu aux poudres, plutôt que de la laisser tomber vivante aux mains des rebelles, qui la traîneraient captive à Londres ¹. A peine cet ordre donné, on n'entendit plus que cris et sanglots déchirants : c'étaient les femmes de la reine et ses domestiques, dont la consternation

empressé dans les mauvaises affaires ; lui-même donne tous ses ordres jusqu'au dernier. Il ne signe pas un papier sans le plus mûr examen. Il descend de cheval et marche souvent à la tête de son armée. Il désire la paix ; mais comme il sait que tout le monde la dédaigne, il est forcé de vouloir la guerre. Je crois qu'il aura l'avantage au commencement, mais ses ressources sont trop bornées pour que cela dure longtemps. » *Correspondance inédite de Subran*. citée par Disraëli.

¹ Plus tard, lorsqu'elle fut plus calme, la reine se reprocha sévèrement la cruauté de l'ordre égoïste qu'elle avait donné ; elle en montra un repentir sincère : « Je ne sais comme je fis, disait-elle, j'étais de sang-froid, je me possédais parfaitement. Je dois remercier Dieu de m'avoir délivrée de mes ennemis et de moi-même. »

était à son comble. « Elle seule demeura dans un silence courageux, montrant braver la mort et ses ennemis par le mépris qu'elle faisait de l'une et des autres ¹. » Le canon anglais grondait toujours, et on était déjà en vue de Jersey, lorsqu'un boulet atteignit le vaisseau hollandais dans sa mâture ; il chancela sous le coup, et la voile retomba inerte. Tout le monde se crut perdu, il y eut un moment de confusion et de stupeur indescriptibles ; les Anglais se rapprochaient sensiblement : ils n'avaient plus qu'à saisir leur proie, désormais sans défense. Tout à coup, on vit apparaître, doublant la pointe de l'île, une petite escadre composée de navires de Dieppe et de Cherbourg, qui faisaient force de voiles pour arriver à temps sur le lieu de l'action : c'était le salut. Les Français prirent aussitôt la reine sous leur protection ; l'équipage anglais, la rage dans le cœur, dut se résigner à virer de bord et le vaisseau, qui s'était cru certain de la victoire, ne tarda pas à disparaître dans les brumes de l'horizon.

Henriette était sauvée des mains de ses ennemis, mais elle n'était pas encore au terme de ses périls : un vent violent s'éleva avec la nuit, la mer devint furieuse et la tempête dispersa les navires qui servaient d'escorte à la fugitive ; celui qui la portait, à demi désemparé, fut jeté vers la côte de Bretagne. A peine la terre fut-elle en vue, que la reine fit mettre la chaloupe à la mer, et, en dépit des raffales, elle put aborder enfin dans la petite baie rocheuse et sauvage du Chastel, assez peu distante de Brest. Il lui fallut alors gravir à pied les falaises par des sentiers escarpés et glissants, où elle se traînait à grand-peine, souvent sur ses genoux. Enfin, à bout de forces, elle put descendre dans un pauvre hameau de pêcheurs ; et cette fille de France, couverte de haillons et brisée par la maladie et la fatigue, se trouva heureuse de rencontrer un abri sous le chaume, pour la première nuit qu'elle passa dans le royaume de ses pères. On avait eu, d'ailleurs, toutes les peines du monde à calmer l'effroi de ces malheureux pêcheurs bretons qui, prenant le vaisseau de la reine pour un pirate, voulaient le repousser les armes à la main. « Mais, s'écrie un historien anglais², tous les coups de la fortune qui s'étaient appesantis sur la magnanimité et la vertu de la reine, pareils aux

¹ Cotelendi prétend que, dans cette situation terrible, la reine s'était contentée de faire le sacrifice de sa propre personne : « Elle fit appeler, dit-il, le capitaine, à qui elle demanda la grâce de lui passer son épée au travers du corps, ou de lui donner un coup de pistolet dans la tête ou de la jeter à la mer. »

² Les têtes rondes se vantèrent hautement d'avoir donné la chasse à la reine et de l'avoir presque capturée : « L'Angleterre, disaient ils, ne lui fera pas d'autres présents que des boulets pour la renvoyer en France. » M^r Everett Gren, *Letters of Queen Henrietta-Maria*, p. 251.

vagues qui se brisent sur des rocs de diamant, au lieu de les ébranler, ne faisaient que les polir et leur donner encore plus d'éclat. »

Dès le lendemain matin, les gentilshommes des environs, avertis de la présence de la reine, vinrent la saluer et mettre à sa disposition les vivres et tous les moyens de transport qui étaient en leur pouvoir. La population entière du pays accourait pour rendre hommage à la fille de Henri IV ; c'était une véritable ovation : « et pourtant, disait cette princesse en racontant ses aventures à M^{me} de Motteville, j'avais plutôt l'air d'une héroïne de roman que d'une reine véritable. » La maladie l'avait fort changée, et son esprit, jusque-là si vif et si gai, avait été tellement déprimé par l'infortune qu'elle pleurait presque toujours !

Quand elle eut pris deux jours d'un repos indispensable, la reine expédia un courrier à la cour de France, pour annoncer son débarquement et réclamer l'envoi de deux habiles médecins qui l'attendraient à Angers où elle devait se rendre. On s'empressa de faire ce qu'elle désirait ; les deux médecins quittèrent Paris le 5 août, et Anne d'Autriche dépêcha vers sa belle-sœur le comte d'Harcourt, ancien ambassadeur à Londres, pour lui procurer tout ce dont elle pourrait avoir besoin. La reine fugitive avait aussi envoyé à Paris Henri Jermyn, qui vint la rejoindre, quelque temps après, avec un présent de 10,000 pistoles de la part d'Anne d'Autriche, et les titres d'une pension de 30,000 livres par mois, qui lui était assignée comme fille de France.

Le voyage de la reine jusqu'à Angers ne fut qu'un long triomphe. Cet amour si expansif du peuple la touchait jusqu'au cœur ; mais l'abîme de la douleur était tellement profond qu'aucune consolation ne pouvait le combler : « Je veux seulement vous dire, écrivait-elle d'Ancenis à son époux, que j'ai été reçue partout avec de telles marques d'affection de tout ce monde, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, qu'elles dépassent l'imagination. » Elle se plaignait en même temps de sa santé, plus mauvaise que jamais ; ses souffrances de la poitrine et la fièvre la forçaient souvent à s'arrêter en route.

A Angers, les médecins lui ordonnèrent les eaux de Bourbon, les seules, disaient-ils, qui eussent la vertu de rétablir une constitution si fortement ébranlée ; mais que faire contre les angoisses de l'âme ? La malheureuse princesse sentait chaque jour plus amèrement que tout ce qu'elle aimait était resté en Angleterre. Son voyage continua par Tours, où elle logea à l'archevêché, puis par Amboise, Orléans, Nevers, et elle arriva enfin à Bourbon¹, le 15 août, dans

¹ Voici un échantillon du langage des puritains, lorsqu'ils s'occupaient

un tel état d'anéantissement qu'elle ne pouvait plus se traîner qu'appuyée sur les bras de deux de ses serviteurs. A peine établie, Henriette reçut la visite de son frère Gaston d'Orléans, et bientôt après, celle de sa nièce, la *Grande Mademoiselle*, qui venait dans un carrosse du roi l'inviter, selon l'usage, à se rendre à la cour, aussitôt que sa santé le lui permettrait. A la suite de cette double visite, ses ennemis d'Angleterre prétendirent, qu'elle cherchait à arranger un mariage entre sa nièce et le prince de Galles : « Notre bonne reine, disaient-ils, a déjà vendu sa fille au prince d'Orange pour de l'argent, et maintenant elle voudrait troquer son fils contre une armée française pour nous combattre; mais cela ne sera point. Les médecins assurent qu'elle n'a pas longtemps à vivre. » C'était là une calomnie et un mensonge.

La tranquillité relative et l'effet des eaux améliorèrent sensiblement la santé de la reine; mais sa pensée restait toujours douloureusement tendue vers ceux qu'elle avait laissés au-delà de la mer; aussi correspondait-elle activement avec son mari, soit de sa propre main, soit par celle de lord Jermyn. Tout en se plaignant que sa tête affaiblie ne lui permit plus de s'occuper d'affaires, elle trouvait encore moyen de donner des conseils au roi, de le féliciter de ses succès dans le Cornouailles, de lui parler de son désir infini de le rejoindre en Angleterre, parce que sans lui, disait-elle, elle ne pouvait être ni heureuse ni bien portante.

En même temps elle avait réduit sa maison au plus strict nécessaire, afin de pouvoir disposer en faveur du roi d'une part plus considérable de la pension que lui allouait Anne d'Autriche.

Comte DE BAILLON.

(La suite au prochain numéro.)

d'elle : « ... La reine, nous assure-t-on, est à Bourbon, dont elle va boire les eaux, mais ces eaux de Bourbon auront-elles le pouvoir de la guérir? Il y a pour elle d'autres eaux dont la source est dans l'église protestante, les eaux du repentir, les eaux de l'Evangile qui la laveront du papisme. Puisse-t-elle s'y baigner et en sortir complètement purifiée! » *Perfect occurrences*, 9 août.

REVUE CRITIQUE

- I. *Un Pape alsacien*, par M. l'abbé O. Delarc, 1 vol. — II. *Les Lieux saints*, par Mgr Mislin, 3 vol. — III. *Esquisses et croquis parisiens*, par Bernadille, 1 vol. — IV. *Conférences de Notre-Dame de Paris*, par le R. P. Monsabré, 1 vol. — V. *La Lyre à sept cordes*, par M. Autran, 1 vol. — VI. *Fables, contes et légendes*, par P.-B. des Valades, 1 vol. — VII. *L'Île de Cuba*, par Hippolyte Piron, 1 vol. — VIII. *Etat présent de l'Empire ottoman*, par MM. Ubicini et Pavet de Courtelle, 1 vol. *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient*, par le D^r Isambert, 1 vol. — IX. *Voyages, chasses et guerres*, par le marquis de Compiègne, 1 vol. — X. *Petit dictionnaire universel*, par M. Beaujean, 1 vol.

I

Il y a des noms épiques, de ces noms dont l'histoire baptise les siècles et les époques et dans le rayonnement desquels disparaît ou s'affaiblit l'éclat des noms contemporains. Le nom de Grégoire VII est de ce nombre ; il représente seul, aux yeux de la foule, la grande révolution religieuse du XI^e siècle : l'œuvre de l'affranchissement et de la purification de l'Eglise semble être exclusivement la sienne. L'instinct public, qui aime à simplifier et à personnifier toute chose, lui en attribue tout l'honneur.

On peut cependant, sans porter atteinte à l'admiration et au respect dus à sa mémoire, soutenir qu'il n'en a pas été ainsi, et que, comme tous les hommes qui ont accompli de grands changements dans les choses de ce monde, le saint réformateur du clergé catholique a eu des précurseurs, des aides et des continuateurs. Grégoire VII est en effet le centre d'un cycle historique, analogue à ces cycles de la poésie populaire où l'épopée principale est toujours accompagnée de préludes et d'épisodes. Son histoire a besoin, pour être bien appréciée, de n'être point séparée de celle des papes qui, avant comme après, ont travaillé avec lui au salut de l'Eglise.

C'est à ce point de vue, et comme prélude à l'histoire encore à faire

de Grégoire VII, que M. l'abbé Delarc a écrit la vie, qu'il vient de publier, du pape Léon IX, sous ce titre : *Un Pape Alsacien* ¹, dont nos lecteurs connaissent déjà quelques pages. Léon IX fut un précurseur de Grégoire VII, et l'on peut dire de lui ce qui est dit de saint Jean-Baptiste dans l'Évangile, qu'il prépara la voie au Maître et commença à redresser les sentiers. Son pontificat, assez peu connu, mérite d'être mis en lumière, tant à cause de l'honneur qui lui revient, que pour le jour dont il éclaire les avenues de celui de Grégoire VII. C'était un travail difficile, parce que les événements sont confus et que les sources, assez peu complètes et souvent altérées, demandaient beaucoup de critique. L'auteur ne s'est point épargné la peine à cet égard. Son récit y a gagné en solidité ce qu'il a peut-être un peu perdu en rapidité et en dégagement. Le souci d'affermir et d'éclairer sa marche est toujours sensible chez M. Delarc ; il s'arrête court pour discuter tous les points contestés, et, toutes les fois qu'un nouveau personnage entre en scène, il fait halte et rétrograde même pour en faire connaître les antécédents. Cette allure circonspecte n'était pas assurément des plus favorables à l'art, mais peut-être le sujet la commandait-il.

Si Léon IX prépara le terrain pour Grégoire VII, il est juste de reconnaître qu'il eût lui-même plus de facilité à y mettre la bêche, au moment où il fut élevé à la papauté, qu'il n'en aurait eu quelques années plus tôt. L'empereur d'Allemagne, Henri III, avait enlevé aux seigneurs romains l'élection des papes qui, depuis si longtemps, était une source de scandales et d'abominables profanations. Assurément il n'y avait pas de désintéressement dans la conduite du souverain allemand, et, comme le remarque M. Delarc, la prérogative qu'il s'arrogeait était pleine de dangers pour l'avenir. Mais dans ce moment c'était un bien : outre que les choix faits par Henri III, depuis la déposition de Grégoire VI, furent pour la plupart heureux, les élections se faisaient dans des conditions bien meilleures. Celle de Worms, d'où sortit Léon IX, fut surtout correcte, et ce qu'elle offre de particulièrement remarquable, c'est la condition, posée par l'élu et acceptée par le grand électeur, de la ratification du clergé et du peuple de Rome : condition qui avait pour objet de bien établir que le choix impérial, si honorable qu'il fût, ne pouvait tenir lieu de l'élection canonique. Les principes étaient garantis dès lors en même temps que la protection du pouvoir acquise.

On a généralement cru que c'était à la prière du moine Hildebrand que Léon IX avait ainsi réservé la liberté et les droits de l'Église ; le fait n'est pas douteux, mais on a brodé là-dessus une scène à effet. Ce serait, a-t-on dit, à l'abbaye de Cluny, dans une retraite que le pape

¹ 4 vol. in-8°. Eugène Plon, éditeur.

nommé y serait allé faire en se rendant à Rome, que l'austère religieux destiné à devenir pape à son tour et à lutter pour l'indépendance de la papauté aurait reproché à l'élu de Worms de s'être fait l'homme-lige de César et lui aurait arraché, après coup, en manière de protestation, la déclaration dont nous venons de parler. Selon M. Delarc, il n'y a de vrai en ceci, que l'influence considérable qu'Hildebrand eut sur le nouveau pape, à dater de son élection. Quant à leur première entrevue, ce ne serait ni à Cluny, ni à Besançon qu'elle aurait eu lieu, comme on l'a écrit, mais à Worms même où l'élection s'était faite.

On peut donc dire, dans une certaine mesure, que le pontificat de Grégoire VII commence avec celui de Léon IX. C'est déjà en effet, dans le gouvernement des papes, la même pensée, le même esprit, le même zèle, avec des nuances et des tempéraments nés du caractère de l'homme et commandés par les circonstances. Outre que Léon IX était de nature douce, son incertitude sur les dispositions du clergé, quand il entreprit ses réformes, lui commandait la plus grande prudence. Aussi M. l'abbé Delarc remarque-t-il que, dans le premier synode qu'il tint après sa prise de possession, le nouveau pape crut devoir mitiger la condamnation rigoureuse qu'il avait d'abord portée contre les simoniaques et que, s'il déposa des évêques, des cardinaux, des abbés convaincus d'avoir acheté leurs fonctions ou leurs dignités à prix d'argent, du moins ne cassa-t-il pas toutes les ordinations faites par ces prélats indignes. On a même dit qu'à cette époque il n'osa pas appuyer trop formellement sur le chapitre plus difficile encore du célibat des prêtres et qu'il crut sage d'attendre que l'opinion s'accrût, à cet égard, au sein du clergé et du peuple. Un secours lui vint, sur ce point, avec un à propos tout providentiel : ce fut *le Livre de Gomorrhe* de Pierre Damien, âpre et violent pamphlet dirigé contre les clers mariés et que l'auteur dédia hardiment au pape lui-même. L'effet de cet ouvrage fut considérable.

Sans attendre le bien qui pourrait en résulter, Léon IX poursuivit ses tentatives de réforme; mais le terrain, en Italie, ne lui ayant point paru assez favorable, il en chercha un meilleur et revint dans la Gaule, ce pays cher à son cœur, où il était né, où il avait été vingt-deux ans évêque et où, si le mal dont souffrait l'Eglise était grand comme partout, il y avait lieu de croire qu'il était moins incurable. Le synode solennel que Léon IX tint à Reims témoigna bien qu'en effet l'Eglise des Gaules s'était mieux conservée que les autres : ce synode adopta presque par acclamation les réformes proposées. De Reims, le Pape se rend à Mayence où, en présence de l'empereur et avec le concours des évêques allemands, un nouveau synode a lieu. L'année suivante, 1050, encore deux autres synodes tenus à Rome et à Vercelli, puis trois voyages, dont deux dans le midi de l'Italie, et un en France et en Allemagne.

De 1051 à 1053, nouveaux voyages : en Apulie où le pape va essayer d'adoucir la dure et rapace domination des Normands ; à Bénévent qui, délivré d'un tyran, aspire à rentrer sous l'égide du Saint-Siège ; en Hongrie où le roi André menacé d'une invasion formidable par Henri III réclame l'intervention paternelle du chef de l'Eglise ; en Allemagne enfin où le pape traite avec l'empereur pour la possession de Bénévent, réconcilie les princes divisés, juge des conflits de toute sorte et confirme par de nouveaux synodes les résolutions des synodes précédents.

La vie du saint pontife se passe de cette façon sur les grandes routes à courir où le bien a besoin d'être encouragé et le mal réprimé, et à montrer aux populations, sous les traits les plus propres à la faire respecter et aimer, cette suprême autorité de l'Eglise que tant d'élections scandaleuses avaient compromise aux yeux des fidèles et qu'au milieu des schismes qui s'entre-croisaient, on ne savait, en vérité, plus où trouver.

S'affirmer devant le monde, se produire partout où elle pouvait être le plus méconnue, accuser solennellement sa suprématie, et chercher à employer pour le bien sa légitime influence : telle nous paraît avoir été la première pensée de la papauté restaurée ; c'est du moins celle qui nous semble se déduire du pontificat si court et si plein de saint Léon IX, dont M. l'abbé Delarc vient de nous présenter les actes. Sans doute ce grand pape se heurta à bien des obstacles contre lesquels il échoua ou dont il ne triompha pas complètement, l'hérésie de Béranger notamment et le schisme de Michel Cérulaire. Mais s'il rencontra des adversaires, il eut aussi des appuis : — le peuple d'abord chez qui la renaissance de la foi se manifestait par toutes sortes de signes et en particulier par ces constructions d'églises pour la consécration desquelles le pape est arrêté à chaque pas dans ses nombreux voyages, et ces exhumations et translations de corps saints dont les relations remplissent les documents de l'époque ; — les grands monastères à la tête desquels brillent ceux de l'illustre ordre de Cluny ; — l'autorité séculière qui inaugura alors ces rapports du prince et de l'Eglise qui peuvent créer bien des difficultés, mais auxquels il faut toujours revenir. On n'avait pas encore, à notre connaissance, étudié d'aussi près que l'a fait M. l'abbé Delarc ces premiers symptômes de la restauration catholique du onzième siècle. Le tableau qu'il nous en a fait accuse peut-être un peu de hâte dans l'exécution ; mais ce n'est ici que le premier de la galerie que l'auteur commence et, malgré des imperfections que nous ne voulons pas cacher, c'est dans un genre difficile un début qui promet.

II

La place nous a manqué, il y a un mois, en rendant compte du voyage de M. de Vogüé en Palestine, pour annoncer la nouvelle édition de celui de Mgr Mislin aux saints lieux ¹. Cet ouvrage est connu depuis assez longtemps et particulièrement apprécié des pèlerins qui vont visiter le saint tombeau. C'est leur guide à tous, et l'on n'en saurait trouver de meilleur, de plus largement et plus solidement renseigné sur le passé et le présent des pays à voir, soit à l'aller, soit au retour, et nous n'ajoutons pas — cela est entendu — de plus propre à réchauffer les pieux sentiments dans les cœurs chrétiens. Mgr Mislin nous mène, en effet, presque tout le temps par la vieille route des croisés, nous arrêtant aux endroits où ils souffrirent, combattirent et prièrent et nous associant ainsi par la pensée à leurs douleurs et à leurs joies. A marcher de cette façon sur leurs traces, à suivre les vestiges de leur passage, à voir les restes encore imposants de leur domination si courte, hélas ! mais si remarquable, on sent sa foi se ranimer, et de vagues espérances revenir au cœur. Qui sait ce qui peut arriver ? L'Orient se dissout, l'islamisme recule, le christianisme reprend du terrain de ce côté ; l'hérésie et le schisme n'en bénéficieront peut-être pas autant que nous le craignons ; la France, à qui des pouvoirs de contrebande ont lâchement fait perdre les droits héréditaires qu'elle possédait en ces contrées, les recouvrera peut-être et y fera refleurir ses anciens établissements !

Telles sont les pensées que fait naître l'itinéraire de Mgr Mislin en conduisant le lecteur à travers ces plaines de l'Asie-Mineure et ces îles de la Méditerranée toutes remplies encore du souvenir de nos pères ; cette île de Rhodes entre autres, si justement appelée par Mgr Mislin « le Pompéi du moyen-âge, » où le môle, l'hôpital et la *Rue des Chevaliers* restés intacts, semblent encore attendre leurs anciens hôtes ; au milieu de ces montagnes du Liban où notre nom est toujours vénéré par une partie de leur population et redouté par l'autre ; enfin dans ces villes de la Palestine où restent encore debout les églises, les châteaux, les bastions élevés par les rois et les seigneurs français : souvenirs d'une colonisation qu'il ne sera peut-être pas impossible de reprendre un jour.

On se tromperait cependant si l'on se figurait que la préoccupation religieuse absorbe le pieux et savant guide et l'empêche de bien voir et de bien peindre ce qui s'offre d'étranger à la religion sur la route. Mgr Mislin observe finement toute chose et ne manque pas d'une certaine originalité dans ses remarques. Nous en citerons un exemple

¹ *Les Lieux saints*, pèlerinage à Jérusalem par l'Autriche, la Hongrie, les provinces danubiennes, Constantinople, l'Archipel et le Liban, par Mgr Mislin, prélat de la maison du Saint-Père. 3^e édit. 3 vol. in-8°, avec cartes et plans. Lecoffre, édit.

entre mille autres que nous pourrions choisir. C'est à propos du changement introduit, par un des derniers sultans, dans le costume des Turcs et de la substitution de nos habits courts et serrés à l'ancien et ample vêtement national.

« Les amateurs du pittoresque déplorent, dit le prélat, les réformes du sultan Mahmoud, qui, en réalité, se sont bornées jusqu'ici à l'habillement. Assurément le costume officiel des Turcs est aujourd'hui passablement laid, et il est très-mal porté; mais c'est un pas, sinon dans la civilisation, au moins hors de la barbarie. L'ancien costume, c'est la vie oisive, la vie accroupie; le nouveau, c'est la vie debout, la vie européenne. Quand, un jour, les Turcs travestis sous nos vêtements étroits s'apercevront qu'ils peuvent se mouvoir plus facilement; ils se mouvront peut-être; quand ils apercevront leurs jambes cambrées par la fainéantise, au lieu de s'accroupir, ils marcheront, s'ils sont capables de marcher. Aujourd'hui, dans les grandes villes, même sous le costume européen, on reconnaît un Turc entre mille à sa démarche de perroquet. Le costume en lui-même est peu de chose, mais il a plus d'influence sur l'homme qu'on ne pense. »

Les aperçus de ce genre, les vues ingénieuses, les rêves optimistes se mêlent ainsi de temps en temps aux douloureux tableaux de la réalité dans le livre de Mgr Mislin. Ceux qui l'ont lu dans les premières éditions le savent. La réimpression qui vient d'en être faite n'en change pas le caractère, à cet égard; l'auteur y a seulement ajouté de nouveaux développements réclamés par les faits qui se sont produits récemment dans les contrées qu'il décrit.

« Depuis quelques années, dit-il, des nations qui n'avaient jamais pensé aux sanctuaires de la Terre-Sainte pour aller les vénérer, ont envahi la Palestine sous le prétexte d'y faire des études de tout genre et d'y fonder des établissements de toute nature; tandis que leur véritable but est l'expulsion des catholiques... Nos ennemis qui se sont donné rendez-vous sur ce petit coin du monde, sont les mêmes qui persécutent l'Eglise dans toutes les contrées de la terre. Nous les retrouvons tous à l'œuvre dans les villes désolées de la Palestine, travaillant, non à la conversion des juifs ou des infidèles, mais à la ruine des établissements catholiques. C'est à la défense de nos institutions que je me suis spécialement voué. Afin d'indiquer ce caractère, qui est beaucoup plus accentué que dans les éditions précédentes, j'aurais volontiers donné à celle-ci ce titre : *Les Saints Lieux vengés*, si je n'avais craint qu'on pût croire que j'annonçais un nouvel ouvrage ». « L'ouvrage est le même, ajoute l'auteur, mais si on le compare aux premières éditions, il a doublé d'étendue. »

Il n'y a que justice à reconnaître qu'il a doublé aussi en importance et en intérêt.

III

Combien de fois, depuis Mercier, n'y a-t-il pas eu lieu de refaire le *Tableau de Paris*? Est-il une ville au monde, en effet, dont la physionomie soit si mobile? Des gens qui ont visité Londres, Vienne, Pétersbourg à vingt, à quarante ans de distance, n'y ont presque point trouvé de changement ¹. Paris fait peau neuve au moins tous les dix ans, au moral encore plus qu'au physique. Les idées, les goûts et les hommes s'y démolissent plus vite que les maisons et ne s'y remplacent pas moins promptement. On dirait que c'est de la capitale de la France qu'Ovide a écrit dans ses *Métamorphoses* :

Et tantum constans mobilitate sua est.

Les étrangers qui nous reviennent en sont tout désorientés. C'est ce qu'avouait encore l'autre jour le bonhomme Ticknor qui, dans ses pérégrinations nombreuses, s'arrangeait toujours pour toucher barre à Paris. Pourtant ces changements ne sont pas si réels qu'ils le paraissent; il en est de nos engouements, de nos entrains nouveaux comme de nos nouvelles maisons, la plupart du temps faites avec les moellons retaillés et le plâtre regâché des anciennes. On a dit : « Grattez le Russe et vous trouverez le Cosaque au-dessous. » On pourrait dire également : « Grattez le Parisien d'aujourd'hui et vous trouverez celui d'hier sous le nouveau badigeon. »

Ce Parisien d'aujourd'hui, un écrivain spirituel et de charmante humeur, Bernadille, en a fait, dans *Le Français*, de légers et amusants croquis qu'il réunit aujourd'hui en volume ² et qui rendent bien, dans leur groupement sans cohésion, la piquante et irrégulière physionomie de l'original. Mercier, l'aïeul de tous les physiologistes dont la plume s'est laissé tenter par le même sujet, écrivait, a-t-on dit, sur la borne. Le fait est que Mercier n'est souvent qu'un réaliste assez plat. L'artiste n'existait à aucun degré chez lui; le moraliste n'y faisait pas moins défaut. On ne voit pas l'idée courir dans son *tableau*, le sentiment s'y répandre, la pensée y accompagner et y guider le crayon. Mercier copie, ou plutôt décalque à la vitre. S'il critique parfois, il le fait en règle, lourdement. Chez Bernadille, le satirique domine, mais sans

¹ Voir, pour Londres en particulier, le spirituel ouvrage de M. Francis Wey : *Les Anglais chez eux*, dont une nouvelle édition paraît en ce moment. (Hachette et C^e, 1 vol. in-12.)

² *Esquisses et croquis parisiens, petite chronique du temps présent*, par Bernadille. 1 vol. in-12. Eug. Plon, édit.

humeur, sans parti pris de blâme. Pas trace de misanthropie dans les réflexions que lui suggèrent les scènes qui passent sous ses yeux. On le croirait même au premier moment, plutôt sympathique qu'hostile. Défiez-vous pourtant du sourire bon enfant que vous lui voyez en face de certains amusements et de certaines suffisances bourgeoises : la dent est tout près de cette lèvre qui s'entr'ouvre avec bienveillance, croirait-on. Il a volontiers la raillerie sérieuse, la plus cruelle de toutes, parce qu'elle a pour résultat la déception. Si vous êtes de complexion élégiaque et disposé à vous attendrir, par exemple, sur le culte du Parisien pour les morts, n'allez pas plus loin que le titre du chapitre consacré par Bernadille à cette sorte de dévotion, vous tomberiez tout de suite sur ce trait sanglant : « Paris songe, une fois par an, à ceux qu'il a perdus ; ce jour-là, il met sur la table la tête de mort que les Egyptiens, dit-on, plaçaient dans tous leurs festins... Ce sont surtout les monuments élevés aux morts par souscription et avec le caractère d'*hommages publics* qui frappent, à Paris, par leur pauvreté. Rien de plus prétentieusement mesquin, par exemple, que la tombe de Garnier-Pagès, — l'ancien — car l'autre n'est pas mort : il se contente de n'avoir jamais été vivant. » Deux coups d'une même pierre !

Ces coups-là sont presque un fait d'habitude chez ce dangereux chasseur qui, en ayant l'air de tirer tout droit devant lui, vise, la plupart du temps, à droite ou à gauche et atteint presque toujours cruellement : témoin ce trait, à l'occasion des domestiques qui s'appellent entre eux : *gens de maison*. « Les gens de maison qui ne savent pas l'étymologie ne peuvent souffrir d'être appelés « domestiques » ; le terme leur paraît grossier, et ces messieurs, en personnes qui se respectent, ne l'ont jamais accepté. Ils prennent un pseudonyme de bon ton, analogue à celui des écrivains nés Jacquot et qui signent « de Mirecourt. »

L'existence de cette tribu des « gens de maison » est une découverte que nous devons à Bernadille. Elle n'est pas la seule ; son volume est non-seulement une suite de vues de Paris gravées à la pointe ; c'est aussi un voyage d'exploration dans cet océan humain, fouillé tant de fois et cependant encore « plein de terres désertes » comme La Fontaine le disait du pays de la feinte, et non moins riches pour l'observateur et le peintre, que celles dont parlait le fabuliste. Les *Esquisses et croquis parisiens* réservent, à cet égard, au lecteur mille surprises dont nous voulons lui ménager le plaisir.

IV

Voici venir le temps où le haut enseignement chrétien va reprendre dans nos chaires catholiques. Paris va entendre de nouveau la voix des éloquents orateurs de Notre-Dame. C'est le moment de se reporter à leurs conférences de l'année dernière, afin de se préparer à celles qui vont suivre. Les sujets traités n'ont pas reçu, ce nous semble, tous leurs développements et devront probablement être continués. Cela nous paraît surtout nécessaire pour les conférences du P. Monsabré, dont nous venons de recevoir le dernier volume (carême de 1876), publié depuis quelques mois déjà¹. Tous ceux qui ont entendu ces discours voudront les lire, comme nous venons de le faire. Sauf l'action puissante de l'orateur, qu'on se représente du reste aisément par la pensée quand on l'a vu une fois dans la chaire, on retrouve ici, avec l'intime jouissance qu'elles ont fait éprouver, ces belles leçons de théologie dogmatique si nouvelles pour l'auditoire à qui elles étaient adressées et que nous autres laïcs, étrangers à ces spéculations supérieures, nous nous étonnions de si bien comprendre. Le P. Monsabré a porté, en effet, dans la chaire presque tout le programme de l'école de saint Thomas d'Aquin, ne voulant pas laisser ignorer aux hommes du monde quelles majestueuses perspectives ouvre à l'intelligence le dogme catholique développé par un grand maître. Avec lui le regard en approche sans éblouissement, et s'il n'en pénètre pas la profondeur, du moins y va-t-il aussi loin qu'il est donné d'y entrer à qui n'en a pas fait, dans la contemplation et la prière, l'objet particulier de ses études. On se souvient, qu'ayant traité successivement, dans les années précédentes, de Dieu, de ses attributs, de sa vie et de son œuvre, le P. Monsabré avait pris pour sujet, le Carême dernier, le gouvernement de Dieu, et en avait abordé la partie la plus ardue : le gouvernement de l'être libre. Les formidables questions de l'immutabilité de la volonté de Dieu et de l'efficacité de la prière, de l'existence du bien et de celle du mal, de la prédestination et de la liberté humaine furent discutées par lui avec une fermeté de dialectique et une clarté d'exposition qui surprit et ravit son auditoire. Ces qualités frapperont plus encore peut-être dans ce volume, qu'elles ne l'ont fait dans la chaire, précisément par ce qu'elles sont dépouillées de tout prestige oratoire. Mais, si nous ne nous trompons, ces questions en appellent d'autres que le Carême de 1877 nous réserve, sans doute, la jouissance d'entendre développer.

¹ *Conférences de Notre-Dame de Paris*, par le R. P. Monsabré des Frères-Prêcheurs. Carême de 1876. 4 vol. in-8. Ed. Baltenweck, édit.

V

La Lyre à sept cordes : tel est le titre que porte le cinquième volume des Œuvres complètes de M. Autran, livré depuis quelques jours au public ¹. Et ce titre est mérité. Elles y sont bien en effet toutes, ces cordes symboliques, à cette lyre riche et sonore, dont on peut dire avec plus de droit que de celle qu'admirait Horace :

modo summa

Voce, modo hac resonat quæ cordis quatuor ima.

La première est consacrée à l'antique sagesse : les *Paroles de Salomon*, par lesquelles s'ouvre le volume, sont, pour employer encore la langue des anciens, un poème gnomique éclairé par les lumières pures qui brillaient en Israël et attendri par la charité descendue avec le Christ sur la terre. Ces suaves leçons, dont les lecteurs du *Correspondant* ont eu les prémices, reparaissent dans ce beau volume revues avec cette attention et cette sollicitude d'artiste que M. Autran porte dans tout ce qu'il écrit. Les deux cordes suivantes ont été réservées à la poésie belliqueuse représentée par deux chants de même nature, mais d'inspiration et de ton différents : *La fin de l'Épopée* où, mettant Homère en scène, M. Autran s'est assimilé son langage et a revêtu sa couleur, et *la Légende des Paladins*, expression épurée du génie des « Chansons de geste. » Les autres expriment, non plus les hauts faits et les grands évènements humains, mais les affections et les sentiments du cœur, les rares joies et les fréquentes tristesses de la vie mêlées aux ardues investigations de la raison, aux traits sanglants dont la muse indignée flagelle le vice et aux éclats de rire dont elle poursuit le ridicule. Les quarante dernières pièces qui terminent le volume sont ou des exhortations pleines d'une généreuse chaleur, comme : *A un découragé*, ou des épigrammes mordantes comme *A un réformateur*, ou d'éloquents regrets, comme *Les démolitions*. Le bruit des maisons qui recommencent à tomber autour de nous, donne un nouvel à-propos à cette dernière pièce empreinte d'une patriotique, et peut-être, hélas! prophétique mélancolie. Citons-en quelques vers : citer est toujours la meilleure manière de louer les poètes :

L'heureux Paris des arts, connu du monde entier,
Paris n'est plus Paris, ce n'est plus qu'un chantier;

¹ Grand in-8°, Colman Lévy, édit.

D'un peuple de maçons c'est le poudreux empire.
 Le fracas des marteaux a fait taire la lyre.
 L'échafaudage y règne à tous les horizons :
 On renverse, on bâtit, portiques et maisons ;
 La pioche et le pic font partout des trouées ;
 Partout de noirs débris la voie est obstruée,
 Et, groupes délogés, partout les émigrants
 Promènent au hasard leurs pénates errants.
 O misère, ô regrets ! combien de chères ombres
 Croulent dans la poussière où gisent en décombres !
 Que d'images s'en vont qu'on voudrait retenir !
 Chaque pierre qui tombe avait son souvenir,
 Chaque mur son histoire encore debout la veille :
 Molière ici vécut, là demeurait Corneille.
 Les plus grands de nos dieux s'exilent sans retour !
 De cette fièvre aussi Rome fut prise un jour

 Ce fut quand on put lire au front d'Auguste même
 Les mots de décadence et de chute suprême

 Quand l'orgueil, quand le feu des brutaux appétits
 Eut tout enveloppé, les grands et les petits,
 Et que Rome à la fin, de luxure énervé,
 Des chevaux d'Attila pressentit l'arrivée !.....

Jamais M. Autran n'a déployé plus de souplesse et de variété, n'a été plus poète.

VI

Selon certains esprits d'un goût absolu et étroit, en fait de *fables*, après la Fontaine, il n'y aurait qu'à tirer l'échelle. Ce n'a pas été et ce n'est pas heureusement l'avis de tout le monde. Malgré la « perfection désespérante » du « Bonhomme, » bien des écrivains ont conçu l'espoir de réussir aussi en ce genre et n'ont pas eu tort. Notre littérature compte, en effet, bon nombre de fabulistes, non pas « de second ordre, » comme on dit en les comparant mal à propos à la Fontaine qui est une individualité à part, mais d'une valeur recommandable et à qui la morale doit d'avoir pris des formes vives, animées, touchantes mêmes et toujours de nature à se faire bien venir. Les mieux inspirés ont été justement ceux qui ne se sont pas imposé pour loi d'imiter la Fontaine, qui n'ont pas toujours visé à faire rire, à aiguïser des traits satiriques, à tourner agréablement les dictons de la sagesse populaire, mais qui ont cherché simplement à prêcher la véritable sagesse, à l'aide de cet antique et éternellement jeune procédé de l'apo-

logue dont se servaient les Juges d'Israël, ainsi que les patriciens de Rome et qui, malgré le temps, n'a rien perdu de son attrait.

Nous avons toujours, quant à nous, signalé avec empressement les publications de ce genre, quand elles nous ont paru joindre, au mérite d'une diction gracieuse et pure, celui d'une moralité saine et surtout chrétienne. A ce double titre une mention est ici due à un modeste recueil de fables en vers arrivé déjà à sa quatrième édition. Ce recueil qui a pour titre : *Fables, Contes et Légendes*¹ est l'œuvre d'un prêtre de l'Oratoire, M. l'abbé des Valades, aujourd'hui professeur au collège de Juilly. Cette nouvelle édition porte en tête une appréciation qui a plus d'autorité que ne pourrait en avoir la nôtre, parce qu'elle est d'une plume beaucoup plus compétente à tous égards. C'est celle d'un ancien professeur de l'Université et de l'Oratoire, Mgr Perraud, aujourd'hui évêque d'Autun. Voici ce que le prélat écrivait, il y a quelques mois, au nouveau fabuliste en lui renvoyant ses épreuves :

Mon cher Monsieur des Valades,

J'avais déjà lu en épreuves quelques-unes de vos fables, et j'étais de ceux qui désiraient vous voir mener à bonne fin cet excellent travail, où la poésie et la saine morale chrétienne se prêtent un fraternel concours.

Le vœu qu'avait formé le Père de l'Oratoire, l'évêque d'Autun est heureux de le voir réalisé.

Il souhaite à ce charmant volume beaucoup de lecteurs et de lectrices; et comme vous n'avez eu d'autre but que de faire du bien, il a la confiance que ce succès ne vous manquera pas.

Croyez, mon cher Monsieur des Valades, à tout mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† ADOLPHE-LOUIS, évêque d'Autun.

Nous n'aurions pas dit autre chose, et nous l'eussions moins bien dit.

VII

La paix est rentrée en Espagne avec la monarchie, régime sédatif et calmant par nature. Le parti ont désarmé dans toute la péninsule, et, selon les dernières nouvelles, l'insurrection s'est éteinte même dans

¹ *Fables, Contes et Légendes*, par P.-B. des Valades, de l'Oratoire, ouvrage à l'usage des écoles et des pensions, approuvé par NN. SS. les évêques de Coutances, de Limoges et d'Autun et par la Société des publications populaires. Quatrième édition revue et augmentée. Librairie classique d'Eugène Belin.

la grande colonie de Cuba, dont naguère encore la séparation semblait imminente.

Cette pacification de « la reine des Antilles » ôte un peu, sans doute, de son actualité au volume que M. Hippolyte Piron a publié dernièrement sur cette île ¹, parce que le tableau de la guerre civile y tient une assez grande place; toutefois, grâce à la peinture des usages et des mœurs, ainsi qu'à un ensemble de renseignements économiques pris aux sources, l'ouvrage garde encore beaucoup d'importance et d'intérêt. C'est un voyage tout descriptif, à l'ancienne et bonne façon, sans aventures personnelles, sans scènes à effet, et dont les seuls incidents sont des présentations dans le monde et des rencontres avec les personnalités célèbres du pays. L'auteur dit fort simplement ce qu'il a vu et entendu, et, sauf à l'endroit de la guerre où il prend nettement parti pour la colonie tondue de trop près, selon lui, par la métropole, il fait volontiers grâce au lecteur de ses jugements et de ses impressions particulières : discrétion qui n'est pas sans mérite en ce temps-ci où le voyage est, pour tant de gens, une façon de poser! M. Piron a bien fait de se borner à peindre; il aurait pu cependant nous donner plus souvent la raison des usages très-singuliers parfois qu'il rapporte et dépeint, ainsi qu'il l'a fait, par exemple, pour l'habitude où l'on est, à Cuba, de ne jamais sonner les cloches en volée, ce qui, soit dit en passant, leur ôte l'accent majestueux qu'elles ont chez nous, quand des bras vigoureux les mettent en branle, et qui fait de leur tintement produit à la main un monotone et agaçant martelage. « Cela se passe ainsi, nous dit M. Piron, par suite d'un ordre papal rendu au lendemain des Vêpres siciliennes et religieusement observé depuis ce temps dans tous les pays de la domination d'Espagne. »

Ce cachet espagnol est empreint partout, à Cuba, principalement sur ce qui tient de près ou de loin à la religion, et il a presque toujours alors un caractère touchant. Voulez-vous savoir, entre autres choses, pourquoi le nom de Valdès est si fréquent à la Havane et porté par des gens de condition si différente? C'est que c'était celui du gouverneur général qui fonda, pour les enfants trouvés, le grand hospice de la *Casa de beneficencia*, et que le brave homme, touché du sort de ces petits infortunés, flétris dans le monde pour n'avoir pas de nom de famille, voulut qu'ils prissent le nom de la sienne et entrassent ainsi dans sa noble maison.

A côté de beaucoup de détails géographiques, statistiques, administratifs et autres et de scènes de mœurs qui ne sont pas toutes, il faut le reconnaître, à la louange des *Cubanos*, on trouve, dans le livre de

¹ *L'île de Cuba*, par Hippolyte Piron, 1 vol. in-12, ouvrage enrichi de vues et de portraits. E. Plon et Cie, édit.

M. Hippolyte Piron, bon nombre de pareils traits de caractère qui relèvent ces insulaires et, les rendent, malgré tout, sympathiques.

VIII

Le temps d'arrêt qu'éprouve la guerre d'Orient n'en est pas un pour la production des écrits auxquels elle donne lieu depuis six mois. Chaque jour en voit paraître de nouveaux. Quiconque a entrevu les pays où la lutte est engagée se croit le droit d'en parler. Et combien n'ont pas même ce prétexte ! La spéculation est évidemment pour beaucoup là dedans : la librairie y a vu une affaire où elle est entrée de compte à demi avec la démangeaison d'écrire, l'une des maladies cutanées de notre génération.

Les seules parmi ces publications, qui aient une incontestable valeur, ce sont celles qui donnent purement et simplement les faits, dans les différents ordres de choses : géographie, statistique, organisation militaire, constitution civile et politique, et qui s'abstiennent de toute appréciation. Pour ce modeste mais considérable mérite, deux ouvrages nous semblent devoir être signalés, l'un qui n'est pas précisément nouveau, mais qu'une édition nouvelle a remis en situation, et l'autre qui date de quelques semaines seulement et a une véritable actualité. Ce dernier a pour titre : *Etat présent de l'empire ottoman*¹. C'est un tableau sommaire, mais complet de l'organisation actuelle de la Turquie, telle que l'ont faite le *Salnâmet* de 1849, le *Hatti-houmayoum* de 1856 et les diverses réformes qui ont été la conséquence de ces deux constitutions. Ce tableau a été dressé d'après l'Annuaire turc de 1875 et les documents officiels qui en complètent les données insuffisantes sur bien des points. La connaissance spéciale qu'ont les auteurs de la Turquie et de son gouvernement est une garantie de l'exactitude de leur travail. Ce travail commence par l'histoire et l'exposition des principes de la réforme que le sultan Mahmoud introduisit dans son empire en 1839 et à laquelle il avait préludé par la destruction des grands vassaux et celle des janissaires : deux « buissons épineux », comme dit M. Ubcini, qu'il rasa courageusement et sur le terrain desquels son fils, Abdud-Medjid, jeta les fondements d'un gouvernement nouveau. Un aperçu géographique et un coup d'œil sur l'origine et le caractère des populations qui composent l'empire des sultans complètent cette introduction. Le tableau de la constitution proprement dite se divise naturellement en deux parties, la première qui traite des sujets musulmans (osmanlis) en général et des institutions qui les

¹ *Etat présent de l'empire ottoman*, par MM. Ubcini et Pavet de Courtelle
1 vol. in-8°. Librairie militaire de Dumaine.

régissent ; la seconde qui concerne les sujets non-musulmans, qui, bien que assimilés en droit, aux musulmans, jouissent (en principe) d'une complète autonomie religieuse et civile sous des princes élus par eux.

Les divers chapitres concernant le gouvernement, les finances, la justice, l'instruction publique et la guerre, sujets peu connus, ont beaucoup d'intérêt. Ils en auraient bien davantage si l'on pouvait savoir ce qu'il y a en réalité derrière ces documents de chancellerie. La partie la plus curieuse de l'ouvrage est toutefois celle qui concerne les pays non musulmans, ou les communautés d'infidèles, comme disent entre eux les bons musulmans ; on y verra l'origine et les modifications qu'ont subies les privilèges dont les conquérants ont gratifié, à l'origine, ces communautés qu'ils n'avaient pu anéantir et qu'ils taxeraient volontiers d'ingratitude aujourd'hui.

Il y a, avons-nous dit, un autre ouvrage dont on pourra aussi utilement s'aider pour l'intelligence des évènements qui se passent ou peuvent se passer d'un jour à l'autre en Orient. Celui-ci est d'une forme aussi peu ambitieuse que possible : c'est un simple guide de voyage ¹. L'auteur, M. le docteur Isambert, promène son lecteur, en Grèce, en Turquie et dans les provinces tributaires de l'Empire turc d'Europe, et lui fournit, sur les lieux à visiter et sur les moyens de les bien voir et de bien apprécier ce qu'ils ont de curieux et d'intéressant, ce luxe de renseignements et d'informations qui distingue la célèbre collection des *Guides-Joanne*, dont le volume que nous signalons fait partie. Écrit primitivement pour l'Exposition de Vienne, mais retouché depuis, il est devenu le véritable itinéraire de la guerre d'Orient.

IX

La librairie Plon vient de réunir en un élégant volume ² les souvenirs que M. le marquis de Compiègne a publiés ici de sa captivité à Wezel, de sa campagne dans l'armée versaillaise pendant le second siège de Paris et de son début dans la vie d'explorateur en Floride. Il ne nous appartient pas, à nous qui, les premiers, les avons mis au jour et fait nôtres, à quelques égards, de louer ces récits d'allure et d'esprit si français, où la gaieté brille au milieu du péril, qui amènent à la fois le rire sur les lèvres et les larmes aux yeux et qui joignent une fine observation au sentiment de la souffrance physique et morale.

¹ *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient*, par le docteur Isambert. In-12, avec 12 cartes et 23 plans. Librairie Hachette.

² *Voyages, chasses et guerres*, par le marquis de Compiègne, 1 vol. in-12.

Une ou deux réclamations se sont élevées contre la complète exactitude de ces réminiscences écrites d'après des notes prises jour par jour ou tout au plus au lendemain des événements et toujours sous leur impression première, et M. de Compiègne s'est empressé d'y faire droit.

Nul doute qu'il ne se hâtât d'accueillir de même, s'il était aujourd'hui en France, celle qui vient de nous être adressée de la part d'une des familles les plus honorables et les plus estimées de la Lorraine, au sujet du passage où M. de Compiègne, dans l'article intitulé : *De Sedan à Wezel* (*Correspondant* du 23 avril 1876, page 263), a parlé du château de... près Gorze (Lorraine), passage qui, s'il n'était rectifié, serait de nature à nuire gravement à la considération du chef de cette famille. De cette protestation, que sa longueur nous empêche de reproduire en entier, il résulte incontestablement que, depuis le 19 août, le château dont il s'agit, converti en lazaret, était placé sous le commandement d'un officier supérieur allemand qui avait défense d'y laisser pénétrer aucun soldat valide, quelle que fût sa nationalité, et que le propriétaire, consigné dans son appartement et gardé par un factionnaire, bien loin de pouvoir offrir l'hospitalité à ses compatriotes, comme M. de Compiègne a pensé qu'il l'aurait pu, n'avait pas même la liberté de se faire servir par ses propres domestiques et devait se préparer ses aliments de ses mains ou de celles de sa famille. Les lumières dont parle M. de Compiègne, loin d'être une « illumination », n'étaient que l'indispensable éclairage des appartements encombrés de blessés.

Quant aux paroles attribuées à cet homme de cœur mal compris : « *De mon temps, on se faisait tuer; on ne se rendait pas,* » il reconnaît les avoir prononcées, non point avec une amère ironie, mais sous l'impression de stupeur et de douleur patriotique qu'en sa qualité d'ancien commandant du génie, il devait plus ressentir qu'un autre, à la nouvelle sans préparation et sans détails d'un désastre inouï dans notre histoire.

Nous ne pouvons, pour nous, que donner acte de cette explication, mais nous le faisons bien volontiers.

X

M. Beaujean vient d'abrégé son abrégé du Dictionnaire français de M. Littré, le réduisant à la portion congrue des écoles, c'est-à-dire à l'indispensable ¹. Ce vocabulaire, tout restreint qu'il est, renferme cependant, outre la définition de tous les mots contenus dans le

¹ *Petit dictionnaire universel*, par M. Beaujean. 1 vol. in-12 de 900 p. Hachette.

Dictionnaire de l'Académie française, un grand nombre de locutions, de termes d'art et de science, avec tous les néologismes autorisés par l'usage et admis par nos meilleurs écrivains.

Il ne manque pas de manuels de ce genre, mais ce qui a manqué à la plus part de ceux qui les ont faits, c'est la pratique de l'enseignement qui peut seul donner la mesure de ce que ce genre de livres réclame et exclut. Sous ce rapport, nul n'était mieux en position pour en juger que M. Beaujean, depuis longtemps professeur dans un des principaux lycées de Paris.

Cette habitude de l'enseignement et cette expérience de ses besoins ont suggéré à M. Beaujean l'idée de joindre à la liste alphabétique des mots et des termes de notre langue, celle des noms d'hommes et de lieux que l'étude de l'histoire et de la géographie rend indispensable aux enfants. Il y a donc, dans ce volume, fort portatif du reste, trois dictionnaires en un seul, fondus ensemble, sans division de matière et sans classification distincte. La géographie et l'histoire y marchent côte à côte avec la grammaire, et l'élève qui y cherche, par exemple, la définition du mot *Olive*, y trouvera tout auprès, l'indication du département auquel appartient le village d'*Olivet* et une courte notice biographique sur l'abbé d'*Olivet*, académicien et grammairien célèbre. Qu'il y ait là quelques omissions à relever, personne ne s'en étonnera. Nous signalerons, en passant, à l'auteur pour qu'il y remédie dans la prochaine réimpression de son manuel, celle de l'abbé *Olier*, fondateur de Saint-Sulpice, qui mérite d'y trouver place autant, ce semble, que l'homme à « l'activité dévorante », M. Emile Ollivier, ancien premier ministre de Napoléon III. C'est donc à bon droit que, malgré des imperfections faciles à corriger, M. Beaujean a pu donner à son volume le titre de : *Petit dictionnaire universel*.

P. DOUHAIRE.

QUINZAINE POLITIQUE

25 novembre 1876.

A l'intérieur comme à l'extérieur, nous n'avons guère aujourd'hui sous les yeux qu'une situation précaire et inquiétante : chez nous, le trouble d'une agitation sourde qui ébranle de plus en plus le gouvernement ; au-delà de nos frontières, une sombre incertitude au milieu de laquelle vacille, en s'affaiblissant de jour en jour, la lueur de paix que l'Europe croyait voir enfin briller en Orient, il y a quelques semaines. Quel ministère aurons-nous dans vingt-quatre heures ? A quelles mains plus républicaines que celles de M. Dufaure la gauche aura-t-elle offert le pouvoir ? Dans quel embarras et dans quel péril nouveau le maréchal de Mac-Mahon aura-t-il à se débattre ? C'est ce qu'après une série d'événements parlementaires dont la rapidité a devancé les conjectures des plus sagaces, on se demande, ce matin, à Versailles. Et pendant ce temps, voici que se prépare à Constantinople, au sein de la conférence qui va bientôt y commencer, le dernier acte de ce drame de l'Orient où se joue en réalité la destinée même de l'Occident, et où la France ne peut paraître hélas ! qu'en témoin impuissant, qui regarde, le cœur ému, mais immobile et silencieux.

Vers la fin des vacances, une contestation grave présageait un conflit des deux Chambres. Certains théoriciens de la gauche niaient que l'article 8 de la Constitution permît au Sénat d'amender un crédit du budget, après un vote de la Chambre. Ce n'était pas seulement oublier toutes les traditions parlementaires de la France, c'était méconnaître les exemples de tous les pays libres, même des républiques américaines où règnent deux Chambres ; c'était supprimer le contrôle financier du Sénat ; c'était lui ôter son utilité constitutionnelle, puisqu'en lui refusant l'usage d'un droit attribué par privilège à la Chambre des députés et capable de suppléer tous les autres, on lui refusait en même temps le pouvoir de faire le moindre contrepoids à cette Chambre sur un des points où il importe le plus de pondérer l'Etat ; c'était accorder à cette Chambre une liberté tyrannique, celle de détruire annuellement les lois en annulant les crédits nécessaires à leur fonctionnement, et cela sans que l'abrogation fût ni formelle ni spéciale, sans que le Sénat fût même consulté ; c'était, par conséquent, livrer avec les finances de l'Etat la République tout entière et la société à la domination absolue d'une Convention. Telle était pourtant la doctrine de M. Gam-

betta et de ses amis. Mais le ministère voudrait-il bien la consacrer par son consentement? Pourrait-il, sans se déposséder lui-même d'un moyen de gouvernement, abandonner à la Chambre la faculté de gouverner seule la fortune de l'Etat et du pays? Pouvait-il ne pas prévoir tous les abus et les périls qu'il en résulterait? M. Gambetta l'espérait du ministère. Il lui a fallu renoncer à cet espoir. D'une part, il apprenait que M. Dufaure, qu'il voulait interroger sur le droit budgétaire du Sénat, était disposé à proclamer ce droit tout entier; et à la tribune même de la Chambre, le jour où M. Gambetta affirmait, lui, qu'il était légal de supprimer les sous-préfectures de Saint-Denis et de Sceaux par une simple suppression de crédits, il entendait M. Faye, M. Léon Say, M. Germain et jusqu'à M. de Marcère, affirmer le contraire et par là manifester indirectement leur opinion sur le droit du Sénat. M. Gambetta a-t-il jugé opportun d'ajourner cette lutte à un temps plus propice? A-t-il eu peur d'une défaite, en comptant les défections qui se préparaient, sur ce terrain, dans la gauche même de la Chambre, et en voyant la résistance que la gauche du Sénat lui devait opposer? Nous l'ignorons. Mais ce qui est sûr, c'est que M. Gambetta a pris le parti de ne pas livrer cette bataille constitutionnelle et gouvernementale. Il réservait ses forces pour un autre assaut.

Depuis trois semaines que le Parlement siège, M. Gambetta est là, comme au sommet de cette Chambre où se trouve pourtant M. Thiers; il est là, exerçant une sorte de dictature libre sur la majorité obscure qui la remplit; il est là, grandissant de jour en jour. Salué par Belleville qu'il a de nouveau charmé, devenu cher à la gauche modérée, respecté par le centre gauche, aimé ou craint encore à l'extrême gauche, il est le personnage le plus puissant de la République. A Versailles, il dirige vraiment les débats, il règle les votes, il intervient dans toutes les difficultés, il apaise ou soulève à son gré les incidents, il est comme l'orateur quotidien de la Chambre et son interrupteur le plus écouté. Selon l'heure, il combat tel ministre sans daigner le battre; il en défend un autre, il en sauve un troisième : de loin, la nation peut le croire ministre lui-même, tant il sait en prendre souverainement l'office! Il ne paraît pas seulement le maître et le protecteur du gouvernement. Il se fait l'avocat d'une cause plaidée par de grands évêques et de grands politiques; il vient, lui qui se targue d'être « libre-penseur, » démontrer que la France doit avoir et garder son ambassade du Vatican; il couvre de son éloquence « la clientèle catholique » que la France a dans le monde, sans s'inquiéter d'ailleurs si cette Eglise qu'il respecte à Rome par intérêt, il ne serait pas logique qu'il la respectât dans sa patrie et dans sa république; il mêle avec art

dans ce plaidoyer à demi sacré certaines raisons bonnes pour les radicaux à certaines raisons bonnes pour les conservateurs; et il accroit ainsi, jusque parmi les plus défiants, le renom de sa nouvelle sagesse. Ce n'est pas tout encore. Il ira sur l'estrade où le maréchal de Mac-Mahon inaugure le Musée de Sèvres, il s'avancera, il s'inclinera, il complimentera le Maréchal, il courtoisera le Président de la République; le tribun d'autrefois s'élèvera à ce degré de politesse et d'humanité! Et tout en associant en lui ces personnages divers, tout en répandant son activité en tant de menées et sa verve en tant de discours, tout en se fardant de ces vertus qu'il dédaignait jadis, M. Gambetta finit par avoir un tel sentiment de sa force et par le communiquer si bien aux autres que tous ensemble, avec des vues différentes, osent porter la main sur le ministère de M. Dufaure, le premier ministère de la République!

M. Gambetta veut user de sa puissance. En renversant M. Dufaure, il soustrait la gauche à l'empire d'une terreur où il y avait une sorte de vénération : il apprend à son parti qu'on peut enfin toucher à cette colonne du temple qu'on appelait le centre gauche et sans laquelle l'édifice républicain semblait incapable de se soutenir ; il prouve qu'on peut la renverser et la remplacer ; il corrige ainsi une superstition accréditée par la timidité du temps. Du même coup, il compte bien procurer à la gauche un autre avantage que celui de faire descendre le pouvoir un peu plus de son côté, là où le poids de la République le force naturellement à pencher et à se précipiter de plus en plus : le ministère nouveau, assurément, ne pourra qu'être ou paraître plus républicain ; la gauche s'affranchira de M. Dufaure, si rude parfois et si opiniâtre, si résistant avant de faiblir. Et qui sait ? Peut-être M. de Marcère obtiendra-t-il les sceaux, et alors on sera bien sûr d'opérer dans le personnel désagréable de la magistrature quelques-uns de ces changements que M. Dufaure a toujours refusés à la vindicte des uns ou à l'avidité des autres. Enfin, pouvait-on tenter l'effort de ce renversement dans des conditions plus heureuses ? On aura pour prétexte un grief libéral : on revendiquera contre M. Dufaure et le général Berthaut un principe de tolérance ; on demandera satisfaction sur les cercueils de deux légionnaires qui n'ont pas voulu autour de leurs restes les honneurs pieux d'un culte et à qui on n'a pas voulu accorder les pompeux honneurs de l'Etat ; on déclamera sur les enterrements civils ; et on aura la joie, en poussant là ce cri de guerre au clergé qui est un mot de ralliement pour les trois gauches, de mener à l'attaque du ministère les amis mêmes de M. Dufaure naïvement unis aux partisans de M. Gambetta et de M. Madier de Montjau!

Chose étrange! cette puissance de M. Gambetta, que le centre gauche

l'a si complaisamment aidé à relever d'on sait quelles humiliations, le centre gauche la sert et l'assiste aujourd'hui contre M. Dufaure lui-même. Et pourquoi ? A demi par une peur bien coupable, à demi par un mécontentement qui lui vient de sa secrète alarme. Les uns, (le plus petit nombre il est vrai), aiment mieux se séparer de M. Dufaure que de M. Gambetta, qui peut à son gré leur retirer la faveur des électeurs ou la leur continuer ; et volontiers, ceux-là écartent M. Dufaure comme un républicain trop tiède, un conservateur trop entêté. Les autres voient avec effroi et avec dépit cette domination à la fois parlementaire et populaire de M. Gambetta, qui, contrairement à leur trop superbe assurance d'autrefois, contrairement aux prophéties avec lesquelles ils nous consolait ironiquement, absorbe à la fin leur force dans le gouvernement même aussi bien que dans le pays ; et ceux-ci reprochent à M. Dufaure d'avoir laissé se fonder dans la Chambre cette souveraineté de M. Gambetta à laquelle le tribut de leurs hommages et le secours de leur alliance ont tant contribué pourtant ; ils accusent M. Dufaure de n'avoir été ni assez ferme ni assez habile dans sa politique, pour grouper autour de son ministère une majorité propre et le soustraire ainsi au pouvoir ambitieux de M. Gambetta. Ah ! maintenant, ils auraient bien plus de confiance dans la dextérité de M. Jules Simon ! Combien, à leur avis, cet intelligent et docile serviteur de M. Thiers aurait, aux prises avec M. Gambetta, plus de vigueur et d'adresse que M. Dufaure ! Or, voilà justement que M. Jules Simon s'offre à eux. Comment il a préparé dans les cœurs ce sentiment de confiance ; comment il a semé, d'abord à l'étranger et en province, puis de proche en proche, la nouvelle de la retraite où M. Dufaure allait disparaître ; comment le crédit de M. Thiers lui a servi : il y a une histoire intime qui le racontera plus tard. En attendant, le centre gauche s'habitue doucement et vaillamment à l'idée de perdre M. Dufaure. On lui a insinué que M. Dufaure n'était plus un personnage nécessaire à la République ; puis, on lui a persuadé que M. Dufaure était presque nuisible. M. Gambetta a facilement aperçu l'occasion. On a trouvé l'embûche, et M. Floquet, avec l'encouragement tacite des uns et aux applaudissements des autres, s'est jeté sur M. Dufaure.

Avons-nous besoin de le dire ? cette question des enterrements civils, motif apparent de la bataille, est plus grande et petite à la fois que celle qu'aura posée M. Floquet. Elle est plus petite, parce qu'en vérité il s'agit bien moins pour la gauche de garantir la liberté de conscience sur ces cercueils dépouillés de toutes les marques d'un Dieu et de tous les emblèmes d'une âme immortelle, qu'il ne s'agit de frapper et d'abattre enfin ce ministère qui ne lui

suffit plus. Mais la question est plus grande aussi, parce que ce qui plaît surtout à la gauche, du moins à l'extrême gauche, dans ces convois funèbres de l'athéisme qu'elle veut mener embellis des honneurs de l'Etat, c'est la proclamation de cette doctrine matérialiste dont ses penseurs font l'Évangile de la vraie République. Et ici tout revient à se demander si l'Etat doit l'assistance de son cérémonial à des morts sur la tombe desquels on glorifie une doctrine qui anéantit fatalement toute morale, et, de destruction en destruction, l'Etat lui-même; ou plutôt tout revient à se demander si une République qui veut s'affranchir de l'idée de Dieu, qui affiche le mépris de l'âme, qui enseigne à ses citoyens à vivre sans âme comme à mourir sans Dieu, qui se vante d'être athée et matérialiste, peut subsister, loin qu'elle puisse régénérer la patrie et purifier la société, avoir des lois respectées et imposer la pratique du devoir! La gauche ne veut pas, nous le savons bien, qu'on lui montre cet aspect de la question. Eh bien! l'avenir la forcera, et trop tard peut-être, d'y attacher un jour son regard.

On connaît les incidents et les surprises parlementaires de ces dernières journées. Mardi, M. le général Berthaut, à qui M. Dufaure laissait le soin de répondre à M. Floquet, ne se trouvait pas à la Chambre. Mercredi, le ministère a forgé une loi nouvelle où il essaie de combiner les difficiles moyens de contenter la gauche et de satisfaire la droite. Hier, M. de Marcère a présenté cette loi inacceptable : elle supprimerait pour les légionnaires civils les honneurs funèbres de l'Etat; elles les maintiendrait pour les militaires, quel que fût le genre de leur enterrement. Mais la gauche, à écouter les murmures qui ont éclaté sur ces bancs, à en juger aussi par la protestation de M. Germain, rejettera cette transaction, bien qu'uniquement avantageuse à sa doctrine. Que lui faut-il, en effet? Est-ce seulement la tolérance absolue, telle que ses docteurs la demandent? Oui sans doute, mais il lui faut aussi la chute du ministère. Il n'est donc pas présumable que l'ajournement, qui renvoie à demain le débat de cette loi, serve à une pacification. Au surplus, qu'on se réconcilie ou non, ce ne sera plus que pour un temps. Et qui de nous s'en étonnerait? C'est la destinée de la République qui s'accomplit : il faut que M. Dufaure ait le sort de M. Buffet, et M. Jules Simon aura le sort de M. Dufaure; la gauche entraîne le pouvoir toujours plus loin, toujours plus bas, sur le penchant qui conduit au radicalisme; et l'inquiétude, pendant que le pouvoir roule ainsi peu à peu vers le fond qui s'ouvre là, c'est précisément que sur cette déclivité on n'aperçoit et on ne sent pas de point d'arrêt.

Toutes ces choses auront eu un cours plus prompt que nous ne pensions. Ce ministère aura été emporté plus vite et cette majorité

du 20 février se sera dissoute plus tôt qu'on ne l'avait pu prédire. Grave et mélancolique enseignement qui dit tout bas aux conservateurs de craindre davantage encore. Car qui les assure que le mal n'aura pas encore, en empirant, quelque précipitation plus soudaine et plus violente, plus inattendue? Plus que jamais donc l'union leur est nécessaire. Les fautes que la gauche commet éveilleront de plus en plus cette conscience du pays qui s'est endormie on sait dans quelle fausse confiance; et ce réveil lui-même peut avoir son danger, tant tout en France est devenu périlleux! C'est aux conservateurs d'être vigilants et de mériter du pays, par leurs exemples mêmes, par leur sagesse et par leur patriotisme, le retour de cette bonne volonté qu'il leur a retirée, au commencement de cette année, pour la livrer naïvement aux promesses illusoires de la gauche. Dimanche, les électeurs du Doubs nommaient sénateur un homme de cœur et d'esprit, M. de Mérode, qui vient accroître une majorité trop faible encore en face de tant de difficultés et de menaces. Les sénateurs, à leur tour, nommeront-ils aujourd'hui deux conservateurs? La droite imitera-t-elle tout entière, dans ses votes, la noble abnégation du général de Chabaud-Latour, qui lui a fait si sensément et si généreusement le sacrifice de sa candidature? Nous voudrions pouvoir l'affirmer. Certes, personne ne l'ignore : la majorité conservatrice du Sénat, c'est la dernière barrière qui reste à l'Etat pour la défense de la société et la sécurité même de la patrie. Mais que personne ne s'y trompe non plus : si la majorité conservatrice ne s'affermir pas dans le Sénat, elle ne se fortifiera pas dans le pays. Le pays ne rendra au Sénat que ce que le Sénat lui-même aura donné au pays.

En même temps que la situation de la France se trouble ainsi, la perspective s'assombrit par delà nos frontières. La confiance de l'Europe a diminué encore. Le lendemain de cet armistice qu'on pensait, il y a quinze jours, si propre à pacifier l'Orient, quels coups de clairon ont soudain retenti et mis en fuite les espérances des optimistes? On le sait. C'est, à Londres, un discours de lord Beaconsfield, entendu au banquet du lord-maire, prononcé sur le ton héroïque, et qui a paru plus guerrier qu'il n'eût dû l'être, sur les lèvres de la prudente Angleterre. C'est, à Moscou, moins de vingt-quatre heures après, une réponse du Tzar aux représentants de la ville, réponse qui ne semblait que répliquer, impérieuse autant que belliqueuse, aux paroles de lord Beaconsfield. L'Angleterre, dit lord Beaconsfield, ne permettra pas qu'on déchire le traité de Paris; elle a son épée prête, s'il faut combattre, et elle ira, dans la lutte, jusqu'au bout de son devoir. La Russie, dit l'empereur Alexandre, prendra les armes, « si je vois que nous ne pouvons obtenir des

garanties qui nous assurent l'exécution de ce que nous exigeons à bon droit de la Porte. » Des deux côtés on parle avec une sorte de défi. Seulement, l'Angleterre affronte la Russie, et la Russie l'Europe. Le discours de lord Beaconsfield est une menace qui s'adresse au prince Gortschakoff; celui du Tzar est un ultimatum qui précède le général Ignatief à la conférence. Des deux côtés, on invoque la force en même temps que le droit, on en appelle au courage national, on excite l'orgueil patriotique, on se fie à la fortune suprême des combats. Mais il y a bien quelque chose de platonique dans la déclaration de bravoure éventuelle que l'Angleterre fait par la bouche de lord Beaconsfield : on connaît sa faiblesse militaire, et ce n'est pas sa puissance maritime qui déciderait du sort de la guerre, dans une telle lutte. Le Tzar, au contraire, a derrière lui un million de soldats qui n'attendent qu'un signe. Au surplus, lord Beaconsfield n'est que le premier ministre, ou plutôt l'interprète changeant, d'un peuple libre et qui se gouverne lui-même. Le Tzar est le souverain absolu d'un empire gigantesque. Qu'ils aient donc voulu réellement, par l'accent militaire de leurs paroles, s'intimider l'un l'autre, ou seulement flatter, en l'animant un peu, l'amour-propre anglais ou russe, il n'en est pas moins sûr qu'il n'y a aucune égalité dans l'autorité même et dans le pouvoir secret de ces paroles. Le discours de lord Beaconsfield n'a que réveillé une crainte; celui de l'empereur Alexandre a produit l'alarme.

Qu'on le remarque bien : ces deux discours sont l'indication solennelle et une manifestation expresse du discord qui sépare l'Angleterre et la Russie. Nous voulons que le traité de Paris subsiste, dit l'une. Nous voulons, dit l'autre, non-seulement des réformes, mais des garanties. Tout le différend est au fond de ces mots qui semblent n'avoir rien de contradictoire, qui ne forment aucune antithèse, et qui, pourtant, s'opposent si complètement et s'entrechoquent si fort : traité de Paris et garanties ! Il semble que lord Beaconsfield n'ait proclamé si haut la nécessité de maintenir tout ce qui reste du traité de Paris, que parce qu'il aurait entrevu dans les desseins de la Russie l'intention de faire annuler par la conférence les dernières obligations de ce traité. L'empereur Alexandre, pour sa part, confesse ou plutôt dénonce sincèrement toute sa politique, en réclamant des garanties. Non, ce n'est pas une conquête qu'il rêve, nous en croyons le serment qu'a entendu lord Loftus. Le Tzar ne veut ni reculer la limite de la Russie par delà le Danube ni pousser son empire à une étape de plus, sur la route de Constantinople : il y a maintenant sur le Danube une sentinelle invisible, l'Allemagne, avec laquelle il ne veut pas et ne peut pas croiser le fer ; et, par les autres voies, Constantinople

est encore trop loin. Mais le Tzar veut attester aux populations slaves et aux chrétiens d'Orient sa puissance protectrice ; et plus que jamais, après la défaite de la Serbie, il faut qu'il leur en donne un gage, pour sauver son honneur, pour garder en Orient sa réputation traditionnelle, pour y préserver son ascendant, pour rester fidèle à ses promesses. Ce gage, c'est la suprématie dont il se sera revêtu le jour où il paraîtra mettre la Turquie sous sa tutelle et sous celle de l'Europe ; c'est la supériorité dont il pourra se prévaloir, dès qu'il aura imposé à la Porte toutes ou presque toutes les garanties que le prince Gortschakoff énumère. Or, le Tzar ne juge pas qu'une simple convention diplomatique suffise pour bien témoigner à tous les yeux, en Orient, cette souveraineté morale, qu'au surplus il partagerait avec cinq autres nations : il a besoin d'une marque matérielle et d'une preuve particulière, pour montrer aux peuples slaves et chrétiens, du Danube aux Balkans et par delà, que ces garanties, il en est l'auteur principal et le vrai dispensateur. Et voilà pourquoi il stipule que son armée occupera pacifiquement et temporairement une des provinces où la Turquie aura à opérer les réformes prescrites : ses soldats n'ont pas combattu en Serbie ; qu'ils paraissent en Bulgarie, qu'ils y portent l'appareil formidable de sa force, qu'ils y viennent comme les licteurs et leurs faisceaux avant le consul, qu'ils y laissent l'idée de ce que pourrait la sainte Russie ! A cette condition, le Tzar s'abstiendra de la guerre : c'est là tout le triomphe qu'il ambitionne ; il ne demande pas une parcelle de terre ; mais, à l'écouter, il ne peut pas ne pas demander cette victoire politique. Eh bien ! cette demande de garanties et d'occupation, que signifie-t-elle diplomatiquement ? Elle signifie que, dans le traité de Paris, tout ce qui sauvegardait l'indépendance de la Porte serait détruit ; la Russie ne concède plus à la Turquie qu'un droit, celui de son intégrité. Et, en protestant que le traité de Paris doit être et sera respecté tout entier, que veut dire l'Angleterre à son tour, si ce n'est que la Turquie doit rester et restera en possession de son indépendance comme de son intégrité ?

C'est là tout le débat de la Russie et de l'Angleterre ; ce sont là les termes de la question. Les dépêches de lord Derby à lord Loftus et du prince Gortschakoff au comte Schouvaloff ne sont déjà plus que d'inutiles historiques et de stériles apologies, où leur diplomatie se disculpe par des récits plus ou moins ingénieux, par des raisons plus ou moins subtiles. Les discours de lord Beaconsfield et de l'empereur Alexandre ont plus appris à l'Europe que toutes les notes de M. Andrassy, tous les memorandum de Berlin, tous les manifestes de la Serbie. Et le dernier doute se dissipe à la

lumière des confidences, maintenant publiques, que lord Loftus a reçues du Tzar, dans son audience du 2 novembre. Lord Loftus, ce jour-là, trouvait le Tzar irrité, nerveux au moins, et dans sa loyauté presque expansif jusqu'à l'abandon. Le Tzar frémissait à la pensée de subir de nouveau « les rebuffades » de la Turquie. Il se défendait chaleureusement des soupçons dont l'Angleterre le poursuivait partout : « il ne visait à aucun agrandissement, » disait-il à lord Loftus ; « il lui donnait sa parole d'honneur la plus sacrée qu'il n'avait pas l'intention de conquérir Constantinople, et que si la nécessité l'obligeait à occuper une partie de la Bulgarie, cette occupation serait seulement provisoire et durerait seulement jusqu'à ce que la paix et la sûreté de la population chrétienne fussent assurées. » Il déclarait aussi « qu'il était soucieux de ne pas se séparer du concert européen, mais que l'état de choses actuel était intolérable, et que si l'Europe n'agissait pas avec fermeté et énergie, il serait obligé d'agir seul. » Le Tzar ne s'est pas contenté de ces graves paroles : il a rappelé à lord Loftus qu'il avait naguère invité l'Autriche à occuper la Bosnie et l'Angleterre le port de Constantinople, tandis que la Russie occuperait la Bulgarie. Voilà donc bien le dernier mot de la Russie : en garantie des réformes qu'elle revendique de la Turquie pour les chrétiens, une de ses armées occupera la Bulgarie.

La Russie se présente à la conférence de Constantinople avec cette volonté. Elle y apporte un programme de réformes libérales dont la plupart, certes, ne seraient pas moins douces à la Pologne qu'à la Bulgarie ou à l'Herzégovine. Par malheur, quelques-unes de ces réformes soustrairaient si hardiment à la Turquie plusieurs des droits les plus essentiels à son indépendance, que ni la Turquie, ni l'Angleterre n'y pourront consentir. Quant à l'Angleterre, lord Derby a fait connaître ses invariables propositions, le 4 novembre comme le 5 octobre : maintenir l'indépendance de la Turquie et respecter son intégrité ; convenir qu'aucune puissance n'essaiera d'obtenir d'elle, par aucune concession distincte et exclusive, ni le moindre avantage territorial, ni le moindre bénéfice commercial ; laisser le Monténégro et la Serbie dans le *statu quo ante bellum* ; établir en Bosnie et en Herzégovine un système d'autonomie locale et administrative ; assurer à la Bulgarie une administration meilleure.

Bien habiles, en vérité, les diplomates qui vont se réunir à Constantinople, s'ils parviennent à concilier ces désirs si véhéments de la Russie avec ces souhaits si obstinés de l'Angleterre ! Bien sagaces, s'ils inventent une formule de protocole capable à la fois de ménager une demi-satisfaction à l'orgueil enflammé de l'une et de tempérer un peu la crainte ombrageuse de l'autre ! Le problème

est ardu : l'esprit d'un Talleyrand aurait lui-même une peine singulière à le résoudre. Qui l'essaiera ? Qui s'interposera amicalement et adroitement entre le général Ignatieff, si brusque et si souple, et le marquis de Salisbury, si droit et si âpre ? Ce serait une bonne fortune pour la France si M. de Chaudordy trouvait dans son imagination le trait de diplomatie nécessaire. Mais eût-il assez de génie pour découvrir l'issue par laquelle l'Europe pourrait sortir de cette fatale situation où la paix et la guerre semblent être également impossibles, nous lui conseillerions encore de ne rien dire ni rien faire qu'après avoir au préalable acquis la certitude de voir rangés derrière lui les plus forts et la majorité. Son attitude, celle de la France impuissante et neutre, ne peut être, à Constantinople, que très-réservée et un peu humble. Il faut s'en consoler pourtant. Si la France est là, les bras croisés, les lèvres closes, l'Europe au moins n'ignore pas qu'elle a bien gardé, ardentes et fixes au secret de son cœur, toute la fierté qu'elle cache et l'espérance qu'elle dissimule. Et n'aura-t-elle pas dans cette assemblée de l'Europe la victoire même de son infortune, c'est-à-dire l'orgueil de voir toutes les nations, sauf une, reconnaître à l'envi que la grandeur de la France est nécessaire à l'Europe et lui manque aujourd'hui ?

L'Orient est tout sanglant encore, ici de ses massacres, là de ses batailles. L'Occident, lui, retentit du bruit des armes qu'il amasse. La Russie fait des emprunts et elle annonce officiellement à l'Europe qu'elle mobilise six corps d'armée, avant-garde qui en couvre autant d'autres déjà prêts à marcher. A Berlin, on médite d'en mobiliser trois en Silésie et dans le duché de Posen, par pure précaution. L'Autriche fait en silence défiler ses troupes le long de ses frontières, à l'est et au sud. En Angleterre, tous les arsenaux fument ; vingt-cinq mille hommes sont désignés pour la défense de Constantinople, et les journaux rivalisent à qui exposera le meilleur plan stratégique. Le roi d'Italie, parlant des affaires d'Orient, prononce devant son nouveau Parlement des mots équivoques. Et derrière ces préparatifs on sait combien d'intérêts calculent dans l'ombre, combien de convoitises songent, combien de haines s'épient l'une l'autre. On peut donc dire que tout conspire pour la guerre, tout la favorise. Par quel miracle de sagesse préservera-t-on la paix, parmi tant de menaces, parmi tous ces attraites et ces provocations du péril ? Nous le saurons bientôt : la conférence de Constantinople a la parole et l'armistice s'épuise.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LE CHAMP DE BATAILLE

DE LOIGNY

I

A qui voudrait respirer loin de nos querelles et contempler dans la paix une France meilleure, nous conseillerions un pèlerinage à Loigny. C'est un pauvre village de Beauce. Il y a six ans déjà, par une soirée de décembre, il parut tout en flammes, il brûla comme un bûcher où resplendissaient dans l'abandon et dans la défaite les plus nobles figures de la chevalerie et de l'honneur; retourné maintenant au calme de ses champs, il élève vers le ciel un monument auguste où se mêle tout ce que l'humanité peut offrir de plus grand à Dieu : un temple et un tombeau.

Le pays n'est qu'une vaste et longue plaine; il se déroule à perte de vue, sur un fond presque uni comme ces toiles du palais de Versailles, où le pinceau classique de Le Brun et de son école se plaisait à représenter les batailles de Louis XIV. C'est à peine si, par intervalles, quelque pli de terrain ondule; si quelque fumée de ferme monte dans l'air; si quelque bouquet d'arbres, dispersé çà et là, vient distraire l'impassible gravité des choses.

Si vous arrivez du côté d'Orléans, vous rencontrez d'abord la petite ville de Patay. Nom d'heureux augure! Il rappelle une victoire, cette belle victoire du samedi 18 juin 1429, que Jeanne d'Arc, assistée de princes du sang, d'un connétable, de maréchaux et d'amiraux, d'une élite accourue de tous les points de la France, remporta sur les Anglais.

Comme les siècles ont tout changé en ces lieux! Patay n'a plus son abbaye fortifiée et crénelée à laquelle auraient voulu s'appuyer

les soldats de Talbot, déjà déconcertés par leurs échecs des bords de la Loire, par la délivrance d'Orléans, par la perte de Beaugency et de Jargeau. Où sont même les bois qui lui faisaient une ceinture ? L'œil cherche en vain quelque trace des épais fourrés d'où s'élança le cerf qui, tombant avec tumulte au milieu des tentes des Anglais, avertit l'avant-garde française de la présence de l'ennemi. Il n'y a plus vestige de ces grandes haies et de ces grands buissons dont les redoutables archers d'Outre-Manche comptaient, selon leur coutume, se protéger, lorsqu'ils furent surpris et culbutés par l'impétuosité des hommes d'armes à qui la vierge lorraine avait dit pour mot d'ordre : « Chevauchez hardiment, vous aurez bon conduit ¹. »

Sur la plaine nue où les vainqueurs couchèrent le soir de la bataille ², l'église de Patay est peut-être la seule qui se dresse comme autrefois : malgré les changements qui l'ont renouvelée elle-même ; malgré l'incendie qui deux fois, dans nos guerres de religion, la dévasta ; malgré les rides et les ruines qu'elle a réparées d'âge en âge, elle est là, toujours debout, l'église vénérable, dont la cloche a, de ses joyeuses volées, sonné la victoire ; dont l'autel a vu Jeanne d'Arc, le connétable de Richemont, Dunois, le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, La Hire, Xaintrailles, tous les héros de l'affranchissement de la France, venir, encore haletant et poudreux, *remercier dévotement et humblement leur Créateur* ³.

Le coin de terre qui va de Patay à Loigny était comme prédestiné à la renommée : les légions de Rome y ont campé ⁴ ; des sillons de ses champs, le soc de la charrue fait jaillir encore du fer, des monnaies, des médailles, des mosaïques, tous les signes d'une civilisation ensevelie. C'est ainsi que la majesté de l'antique Rome forme l'arrière-scène des souvenirs glorieux qui s'élèvent ; les grands ossements romains se sont confondus et pétris avec cette poussière ; ils ont préparé d'avance le lit où, depuis Jeanne d'Arc jusqu'à nos jours, la mort devait endormir tant de vaillants.

¹ *Chronique* de Monstrelet, édition publiée par la Société de l'histoire de France, t. IV, p. 328.

² « Le connétable et les autres seigneurs couchèrent cette nuit à Patay sur le champ ; car bien estoient-ils las, et avoient eu grand chaud. » *Histoire particulière d'Artus III, duc de Bretagne et connétable de France*, par le sieur de Villers.

³ *Chronique* de Monstrelet, *Ibid.*, p. 330 : « Après laquelle besongne, qui fut environ deux heures après midi, tous les capitaines françois se rassemblèrent ensemble, en remerciant dévotement et humblement leur Créateur. »

⁴ Près de Patay se trouve un champ qui s'appelle *Climat-du-Camp* ; une tradition acceptée par d'éminents archéologues prétend que là fut un camp romain. Ce fut par le *Climat-du-Camp* que les Anglais, vaincus à Patay, prirent la fuite (Voir l'*Histoire du siège d'Orléans*, par M. Mantellier, premier président de la cour d'Orléans, membre correspondant de l'Institut).

Après la victoire de Patay, le règne des Anglais fut fini dans toutes ces contrées; ils avaient fui tout d'une traite jusqu'à Corbeil. De cette domination, si audacieuse et si assurée, qui avait débordé jusqu'aux bastilles d'Orléans où elle se brisa, il ne demeura bientôt plus, dans la mémoire populaire, qu'un mauvais songe évanoui; qu'une vague rumeur, encore répandue sur une plaine qui, depuis quatre siècles, s'appelle toujours le Cimetière aux Anglais¹.

Mais, si les Anglais ne reparurent pas dans la Beauce, la guerre, même l'invasion y revinrent : là où les preux de Charles VII, guidés par Jeanne d'Arc, avaient laissé leur ineffaçable empreinte, les Guises, Coligny, La Noue, les Condés passèrent, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, bataillant toujours. D'autres hommes du Nord, non moins pesants que les Anglais, y affluèrent, poussés par l'effroyable tourmente où les dissensions religieuses emportaient les destinées de la France.

Durant le duel gigantesque de nos premiers Valois avec Charles-Quint et son fils, les Allemands avaient plus d'une fois pénétré dans le royaume, semant au loin une terreur dont l'impression était toute vive encore sous le ministère du cardinal de Richelieu : les populations de la Champagne se retiraient précipitamment, avec leurs meubles et leurs bestiaux, du côté de l'Île-de-France; celles de l'Île-de-France émigraient au delà de la Loire. Ce fut dans une de ces paniques, Charles-Quint assiégeant déjà Saint-Dizier, que, pour reconforter les Parisiens épouvantés, Henri II vint se promener familièrement au milieu d'eux; le grand capitaine qui l'accompagnait, François de Guise, disait en souriant aux bourgeois qui se pressaient autour de son cheval : « Je puis bien vous garder du péril; mais de la peur, je ne puis². » C'est encore dans l'une de ces angoisses nationales, sous le coup du désastre de Saint-Quentin, en face de nos frontières ouvertes, que le même roi écrivait au même François de Guise ces lignes, dignes de figurer dans l'histoire auprès du mot sublime de son père fait prisonnier à Pavie : « Reste à avoir bon cœur et ne s'estonner de rien³. »

¹ La plaine qui a nom *Cimetière aux Anglais* est auprès de Patay. (Voir le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, livraison 3^e, trimestre de l'année 1854.)

² Brantôme raconte, en plusieurs endroits de ses œuvres, cette saillie du duc de Guise.

³ La lettre du roi Henri II au duc de Guise, qui était alors en Italie, fait tant d'honneur au prince et au peuple, que nous ne pouvons nous refuser le plaisir de transcrire tout le passage : « J'ay un si bon et affectionné peuple, qu'il m'offre et veut donner tout ce qu'il a en ce monde avec sa propre vie, s'il est besoin de l'employer : et déjà ceux de cette ville de Paris, pour commencer, m'ont fait un notable aide et secours, outre ce qu'ils veulent faire

La paix fut vainement signée entre les deux peuples ; le goût de cette France, qu'ils n'avaient qu'entrevue, ne quitta plus les Allemands ; elle hanta longtemps leurs imaginations : c'était le pays de l'abondance, c'était la plus riche proie de la chrétienté. Au mariage du roi Charles IX avec la princesse Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, qui fut célébré, le 25 novembre 1570, à Mézières, dans la ville naguère défendue par Bayard, les seigneurs allemands ne tarissaient pas sur la beauté de la France : « Et puis dire une chose, raconte l'historiographe de la cérémonie nuptiale, que je vis fort commune et fréquente entre eux, qu'ils s'émerveilloient fort de voir tant de noblesse de France, tant de précieux et superbes habits, tant de perles, tant d'or et d'argent ; et répétoient souvent que la France estoit un grand, riche et opulent royaume, puisque après avoir soutenu tant de guerres, ils le retrouvoient si plein de richesses et magnificences ¹. »

Alors, à la faveur de nos discordes domestiques, les incursions des Allemands se succédèrent sans relâche : quelques hardis aventuriers conviaient les gens d'Allemagne à venir piller au pays de France ; l'un d'eux, le comte Wolfgang Schwarzenberg, avait mis sur sa bannière, comme arme parlante, un renard qui dévore un coq. En 1587, à l'une des heures les plus pénibles de la monarchie, à la veille de la bataille de Coutras et de la journée des Barricades, lorsque la cour, la Ligue et les huguenots s'entre-déchiraient, un Prussien, le baron de Dhona, passa les Vosges avec des bandes nombreuses de reîtres et de lansquenets ; il allait, disait-il, au secours du roi de Navarre, qui guerroyait de l'autre côté de la Loire. Arrivé aux environs de Gien, il oublia la Loire et le roi de Navarre, remonta vers Malesherbes, se répandit avec ses soldats affamés dans la Beauce, qu'il avait promise à leurs cris avides ², dans cette grasse et plantureuse Beauce, où la terre regorgeait ; où l'on pouvait jouir en

davantage ; et sont la plupart des autres villes principales de ce Royaume en mesme volonté et affection, avec tous ceux des Estats qui ne demandent rien, sinon de sçavoir mon vouloir et intention pour m'obéir et satisfaire : de sorte que, par faute de gens et d'argent, il ne demeurera aucune chose de ce qui est à faire pour résister à l'ennemi, le repousser vivement, et luy faire par adventure souffrir une honte : reste à avoir bon cœur et ne s'estonner de rien. » Le Roy à M. de Guise, de Paris, 5 août 1557. *Lettres et Mémoires d'Estat*, publiés par Ribier, t. II, p. 701.

¹ *Entier Discours des choses qui se sont passées en la Réception de la Reyne et mariage du Roy, l'an 1570*, par Papius Masson, — publié dans le *Cérémonial françois*, t. II, p. 40.

² Un des compagnons du roi de Navarre, Agrippa d'Aubigné, dit avec humeur : « Pour leur ôter l'espoir du retour, on leur fit fête de les mener en Beausse, où les vivres ne manquaient pas ; remède pire que le mal. » (*Histoire universelle* du sieur d'Aubigné, t. III, livre I, ch. xvi, p. 63.)

pleine sécurité, sans craindre d'embuscades sur son sol découvert; où les chevaux enfonçaient dans l'avoine jusqu'au poitrail. Les Allemands traversèrent ainsi la Beauce, mangeant et rançonnant tout sur leur passage jusqu'à Auneau ¹. C'est là que le fils du sauveur de Metz, le duc Henri de Guise, qui les suivait à la piste depuis la Lorraine, les surprit; il les trouva établis dans les maisons, les rues barricadées avec des charrettes et des tonneaux; ne leur donnant pas le temps de se reconnaître, il les tailla en pièces: après quoi leurs débris regagnèrent l'Allemagne dans un état à faire pitié ².

Mais, souvenirs de nos victoires d'autrefois, que nous voulez-vous? Pourquoi nous tenter toujours? Nous n'avons aujourd'hui à parler que de défaites: avançons vers Loigny; bientôt nous apercevrons le dôme de son église neuve, qui projette son ombre dans la campagne ou qui rayonne sous les feux du soleil.

II

Sur le seuil de l'arène dont Loigny fut le centre, voici encore un survivant du passé, qui nous arrête: c'est un vieux château, c'est Villepion. Bâti sur le bord d'une voie romaine, aux confins de l'Orléanais et de l'ancien pays des Carnutes, probablement sur l'emplacement de quelque poste d'infanterie des Césars ³, touché et retouché par bien des générations, il a reçu sa dernière forme entre le seizième et le dix-septième siècle, à cette époque indécise où l'art se balance entre la capricieuse élégance des Valois et la fierté sévère de Louis XIII.

Villepion a désormais un nom acquis à l'histoire, un nom de bataille, presque de victoire ⁴; il fut le théâtre du combat glorieux qui devait, hélas! s'achever, le lendemain, dans les flammes de Loigny. Lorsque, le 1^{er} décembre 1870, commença le mouvement en avant de l'armée de la Loire qui concordait avec les sorties de l'armée

¹ Auneau est un gros bourg de la Beauce, qui est aujourd'hui un chef-lieu de canton du département d'Eure-et-Loir, dans l'arrondissement de Chartres.

² On peut consulter à cet égard l'*Histoire universelle*, de Jacques-Auguste de Thou, t. X, liv. LXXXVII, ainsi que les OEuvres de Brantôme.

³ Villepion, en latin *Villa peditum*.

⁴ Dès le 1^{er} décembre 1870 au soir, le général Chanzy, commandant le 16^e corps d'armée, télégraphiait au gouvernement de Tours: « Mon corps d'armée saura répondre à ce que le pays attend de lui: il vient de l'affirmer par le combat de Villepion. » (Voir également l'ouvrage du général Chanzy, *La deuxième armée de la Loire*, au chap. *Combat de Villepion*, p. 52.)

de Paris dans la vallée de la Marne, Villepion qu'occupaient les Bavaois avec une nombreuse artillerie, fut enlevé par nos soldats, 39^e de marche, mobiles de la Sarthe, chasseurs à pied; son parc emporté d'assaut après la plus vigoureuse attaque : l'ennemi battit en retraite, délogé de toutes les positions retranchées où il avait établi ses premières lignes.

Mystérieuse vocation des choses ! Comme les hommes, les lieux ont leur destin, tout plein de rencontres inattendues. En moins de trois siècles, ce vieux château de Villepion, encore balaféré par les obus, ce château à qui la guerre a fait sa rude visite, aura vu passer dans ses murs les figures les plus bigarrées et les plus curieuses, la comédie avec cent actes divers dont parle le poète ! Au temps de Henri IV, dans des années de convalescence et de paix, c'est une Descartes qui l'habite, vraisemblablement quelque parente du jeune homme de Touraine, René Descartes, qui s'apprête à composer le *Discours de la Méthode* et à ouvrir l'ère de la philosophie moderne. Une ou deux générations s'écoulent : la châtelaine de Villepion est M^{me} Cornuel ¹, la femme la plus spirituelle du royaume, une des personnes qui ont le plus naturellement excellé dans l'art tout français de voiler le sérieux sous un sourire et de dire en se jouant des vérités profondes. Jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, au milieu de la société la plus polie de l'univers, elle tient sans conteste le sceptre de la conversation : les femmes elles-mêmes reconnaissent sa royauté, M^{lle} de Scudéry trace d'elle le portrait le plus flatteur ², M^{me} de Sévigné la cite avec ravissement dans ses lettres à M^{me} de Grignan ³; Saint-Simon, à son tour, oublie sa roture pour vanter ses bons mots qu'il déclare des *apophthegmes* ⁴. Tandis que M^{me} Cornuel remplissait ainsi la cour, la ville et la province, de ses reparties ailées et acérées comme des flèches, son fils, M. de Villepion, faisait des actions d'éclat ⁵, il devenait maréchal

¹ Anne Bigot, mariée à Guillaume Cornuel, seigneur de Villepion, trésorier de l'extraordinaire des guerres. Sa famille était probablement originaire d'Orléans. On peut consulter sur elle, outre une notice de M. Monmerqué dans la *Biographie universelle* de Michaud, les Mémoires de Tallemant des Réaux et presque tous les Mémoires relatifs au dix-septième siècle.

² Dans son ouvrage, *la Société française au dix-septième siècle, d'après le grand Cyrus de M^{lle} de Scudéry*, M. Cousin a lui-même consacré quelques pages très-élogieuses à M^{me} Cornuel.

³ Les lettres où M^{me} de Sévigné parle de M^{me} Cornuel pour admirer son esprit, sont tellement nombreuses que nous ne pouvons les mentionner en détail. (Voir l'édition de ses Lettres, donnée par M. Monmerqué, et la table qui l'accompagne.)

⁴ Saint-Simon, dans une note sur le *Journal de Dangeau*, à la date du 7 février 1694.

⁵ Voir notamment, le *Journal de Dangeau*, t. II, p. 457, et t. VI, p. 4.

des camps et armées du roi et l'un des meilleurs officiers de Catinat et de Villars.

Tournez le feuillet, allez d'un siècle à l'autre : dans les premières années de Louis XV, ce n'est plus une femme bel esprit qui règne à Villepion, c'est un grave diplomate : Fleuriau, comte de Morville, ministre des affaires étrangères, celui-là même qui, rompant avec la politique du traité d'Utrecht, négocie le traité de Hanovre pour réunir la France, l'Angleterre et la Prusse dans une alliance commune contre l'Espagne et l'Autriche. En ce temps-là, vers l'année 1725, les Fleuriau, d'une élévation récente, sont peut-être la famille la plus considérable de l'Etat ; pendant que le fils dirige les relations extérieures, le père, Fleuriau d'Armenonville, est chancelier, et l'oncle, un autre Fleuriau d'Armenonville, évêque d'Orléans, est un vénéré prélat. Villepion ne quitte les Fleuriau que pour échoir par mariage à de plus grands seigneurs : il est la dot de M^{lle} de Morville, mariée au marquis de Crussol qu'attendait une tragique aventure. Pierre-Emmanuel de Crussol, marquis de Crussol, avait fait une brillante entrée dans la vie : se trouvant, presque enfant, au siège de Montalban, dans le comté de Nice, il écartait les soldats qui voulaient l'empêcher de monter à l'assaut, il leur répondait par un mot qu'on aime à rappeler à quelques pas de l'endroit où M. de Charette et ses compagnons sont tombés dans leur sang : « Eh, s'il n'y avait pas de coups de fusil à essuyer, qu'est-ce qui y monterait ¹ ? » Porté par sa naissance et par sa vaillance, il arriva à tous les honneurs et à toutes les dignités, presque aussi vite qu'il montait à l'assaut. Lors du mariage d'Elisabeth de France avec l'Infant duc de Parme, le roi Louis XV désira placer un ministre de confiance dans la ville où allait résider sa fille préférée, il choisit M. de Crussol. Que se passa-t-il là-bas ? La nouvelle s'était répandue d'abord que, dépaysée loin de Versailles, la princesse ne pouvait se distraire de l'absence de l'ambassadeur, qu'elle voulait l'avoir sans cesse auprès d'elle ² ; la nouvelle fut bientôt que, peu à peu, dans ce dangereux commerce, l'ambassadeur s'était pris pour la princesse d'une passion qui dégénéra en folie ³ : il fallut le barricader dans sa chambre et le

¹ *Mémoires du duc de Luynes* sur la cour de Louis XV, t. XII, p. 338.

² « M. de Crussol est aimé et considéré à cette cour ; l'Infante le traite avec toutes sortes de distinctions ; elle voudrait l'avoir toujours avec elle, à peine a-t-il le temps de diner..... » *Mémoires du duc de Luynes*, septembre 1751, t. XI, p. 218.

³ Dans ses *Mémoires*, le marquis d'Argenson, ancien ministre des affaires étrangères, dit tout crûment : « Le marquis de Crussol, cordon bleu et envoyé de France à Parme, est devenu fol d'amour pour madame Infante, quelque

ramener de force en France ; il y mourut, à peine âgé de quarante-et-un ans ¹.

La Révolution trouva le château de Villepion aux mains d'une famille orléanaise ; de cette famille est sorti l'écrivain célèbre ² qui, dans son *Histoire des ducs de Bourgogne*, a, le premier, peint avec le coloris des anciens jours la vierge victorieuse à Patay. Qui eut dit qu'avant la fin de notre siècle, tous les échos de batailles, endormis dans ces plaines, se réveilleraient avec une vivacité formidable ? Villepion a été environné d'une mêlée plus terrible que celle du passé : les charriots de guerre ont rempli ses cours, le bruit traînant des sabres s'est prolongé dans ses salles ; devenu, en une halte trop courte, le quartier-général de l'amiral Jauréguiberry, qui l'avait, le 1^{er} décembre, si énergiquement arraché aux Bavarois, il a pu croire qu'il revoyait l'un de ces marins de Charles VII, également prompts à tous les combats par terre et par mer. Était-ce l'amiral de France, Louis de Culant ³, présent à Patay aux côtés de Jeanne d'Arc ? Ou bien, n'était-ce pas cet autre amiral, messire de Coitivy, qui, après avoir chevauché, la lance au poing, dans tout l'Orléanais, s'en alla se faire tuer d'un coup de canon sur la brèche de Cherbourg repris par lui aux Anglais ⁴ ?

Le 2 décembre au soir, Loigny étant resté au pouvoir des Allemands, Villepion y rentra définitivement : la guerre fut poussée ailleurs. C'était peut-être à Villepion, par une année où la fertile Beauce avait été infidèle à elle-même, que M^{me} Cornuel s'était avisée de dire des victoires, cruellement achetées et sans cesse à recommencer, du maréchal de Luxembourg dans les Pays-Bas : « Les victoires de M. de Luxembourg sont comme nos blés, elles ne rendent pas ⁵. » Cette remarque amère, l'étranger a dû la faire plus d'une fois, en ce dur hiver où, toujours vainqueur, il rencontrait toujours le vaincu renaissant de ses défaites dans toute cette

laide qu'elle soit : il est enfermé dans sa chambre ; on a mandé son cousin, le duc d'Aiguillon, pour le venir chercher..... » *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, 27 avril 1754. — Voir également les *Mémoires du duc de Luynes*, avril 1754, t. XIII, p. 235.

¹ *Mémoires du duc de Luynes*, janvier 1758 t. XVI, p. 327.

² Dans sa notice biographique sur M. le baron de Barante, M. Guizot parle, dans les termes les plus délicats, de sa mère, M^{me} Tassin de Villepion, d'une très-honorable famille d'Orléans, et de l'influence qu'elle exerça sur son fils. *Mélanges biographiques. M. de Barante*, par M. Guizot, p. 231.

³ *Histoire de Charles VII, dite de la Pucelle d'Orléans*, publiée par Godefroy.

⁴ *Chronique du roi Charles VII, par Berry, premier héraut*, publiée par Godefroy, p. 455.

⁵ *Mémoires de Tallemant des Réaux*, édition de M. Monmerqué, t. V, p. 188. p. 188. — Tallemant des Réaux a recueilli un grand nombre des mots de M^{me} Cornuel.

série d'engagements meurtriers qui, de Loigny et de Villepion, s'échelonnèrent jusqu'au Mans.

Déjà, dans la nuit la plus lointaine des âges, le lien du sang avait uni Loigny et Villepion : c'était à Villepion qu'avait été décapité, au milieu du quatrième siècle, le saint qui donna son nom à Loigny ¹. Le flot le plus noir des invasions barbares recouvrait alors ces régions ; les Suèves, les Alains, les Vandales fourmillaient de toutes parts : ils mirent à mort le missionnaire qui leur montrait la croix. Transportées de Villepion à Loigny où une église fut érigée en leur honneur, les reliques du soldat du Christ y demeurèrent jusqu'à ce que, cinq cents années après, d'autres envahisseurs, les Normands, eussent paru : elles furent en toute hâte amenées à Paris ; elles y reposèrent, abritées derrière ses remparts, durant le siège que, défendue par l'aïeul des Capétiens, la grande capitale soutint contre les pirates du nord ².

Plus de mille ans ont passé, l'invasion est revenue comme au temps où la France n'était encore que la Gaule ; Paris a été assiégé comme sous le comte Eudes ; et dans cette terre de Beauce, d'autres restes mutilés ont remplacé les ossements dispersés du martyr.

III

Près de Villepion, avant les premières maisons du petit village de Nonneville qui a eu, lui aussi, son combat, sur le bord du chemin, un monument que surmonte une croix, vient frapper les yeux : est-ce un trophée ? Est-ce un tombeau ? Il remémore la fin illustre du duc de Luynes, tué en avant de Nonneville, le 2 décembre 1870.

Le jeune duc est venu mourir presque chez lui, sur une terre de famille, dans ce comté de Dunois qu'avaient recueilli ses ancêtres ³, et dont ils portaient le titre, si fameux contre l'étranger. Les inscriptions funéraires ne disent rien de tout cela, elles se contentent de rappeler ce qui a fait la gloire immortelle de cette mort, en ce monde et pour l'autre.

¹ Loigny, *Lucaniacum*, doit son nom à Saint-Lucain.

² Chorographie du Dunois, par M. l'abbé Bordas, — publiée à Châteaudun, 1851.

³ Le comté de Dunois est entré dans la maison de Luynes, en 1710, par le mariage du duc de Luynes, avec la dame de Bourbon-Soissons, comtesse de Dunois.

ICI ONT REPOSÉ
 DU 7 AU 14 DÉCEMBRE 1870
 LES PRÉCIEUX RESTES DE
 CHARLES HONORÉ EMMANUEL
 D'ALBERT DE LUYNES,
 DUC DE LUYNES ET DE CHEVREUSE,
 ANCIEN SOUS-LIEUTENANT
 AUX ZOUAVES PONTIFICAUX,
 CAPITAINE ADJUDANT-MAJOR
 DU 1^{er} BATAILLON DES
 MOBILES DE LA SARTHE,
 GLORIEUSEMENT TOMBÉ
 AU CHAMP D'HONNEUR
 A LA BATAILLE DE LOIGNY
 LE 2 DÉCEMBRE 1870
 A L'ÂGE DE 25 ANS.

IL N'A PAS CRAINT DE QUITTER
 SA FEMME ET SES PETITS ENFANTS
 ET IL A DONNÉ SON SANG POUR
 LA DÉFENSE DE SON PAYS.

QUE LA PENSÉE DE SA FOI
 SI VIVE, DE SA RELIGION SI
 SINCÈRE, DEMEURE A JAMAIS
 DANS VOS AMES. ELLE SEULE
 PEUT MODÉRER VOTRE DOULEUR.

(LACORDAIRE).

IL ÉTAIT DANS LA DISPOSITION
 DE VIVRE AVEC HONNEUR
 OU DE MOURIR GLORIEUSEMENT.

(*Livre 1^{er} des Machabées*, ch. iv, vers. 35.)

ET PRENANT LES ARMES
 LE PREMIER IL EXHORTA
 LES AUTRES A S'EXPOSER
 COMME LUI AU PÉRIL.

(*Liv. II des Mach.*, ch. xi, vers. 7.)

SI NOTRE HEURE EST ARRIVÉE
 MOURONS COURAGEUSEMENT
 POUR NOS FRÈRES, ET NE

SOUILLONS PAS NOTRE
GLOIRE D'AUCUNE TAGHE.

(*Liv. 1^{er} des Mach.*, ch. ix, vers. 10.)

QUEL EST CELUI QUI SE LÈVERA
POUR LE COMBAT DE SON PAYS?
J'AI RÉPONDU : C'EST MOI
ADVIENNE QUE POURRA.

A DIEU NE PLAISE QUE JE VEUILLE
ÉPARGNER MA VIE TANT QUE
NOUS SERONS DANS L'AFFLICTION,
CAR JE NE SUIS PAS MEILLEUR
QUE MES FRÈRES.

(*Livr. 1^{er} des Mach.*, ch. xiii, vers. 5.)

Comme elle est belle, cette langue de l'Écriture ! Comme elle parle divinement de l'honneur, du sacrifice, de la patrie ! C'est bien là le livre que Dieu a dicté pour l'homme ! C'est la source où toutes les générations viennent puiser, toutes les fois qu'elles désespèrent d'égaliser leur éloge à quelque grandeur qui les ravit et qui les accable. Avec un texte des Machabées, Fléchier louait Turenne, le renommé capitaine tombant à la tête de son armée dans un trépas triomphal ; avec un texte des Machabées, quelques pierres d'un champ de Beauce célèbrent le noble enfant qui, s'arrachant aux splendeurs et aux joies de la vie, a préféré mourir pour son pays.

Et en même temps, si les pages sacrées savent chanter la gloire, comme, mieux encore, elles chantent la douleur ! Elles n'ont pas vieilli d'un jour ; elles ont gardé, avec un accent éternel, la perpétuelle fraîcheur des larmes de l'âme humaine.

Croyants ou incroyants, allez le long des siècles, recueillez les plus beaux cris échappés à l'homme, les gémissements harmonieux de ses poètes, les austères leçons de ses philosophes : est-il rien de comparable à ces plaintes qu'a entendues la Judée pour les répandre ensuite dans tout l'univers ? Certes, pour choisir un grand parmi les plus grands, Napoléon a été un génie extraordinaire ; écoutez-le donner un regret à un jeune soldat qu'il a vu mourir dans la fleur de l'âge et du courage : « Il est mort avec gloire, et en face de l'ennemi ; il n'a pas souffert un instant. Quel est l'homme raisonnable qui n'envierait pas une telle mort ? Quel est celui qui, dans les vicissitudes de la vie, ne s'abonnerait pas pour sortir de cette manière d'un monde si souvent méprisable ? Quel est celui d'entre nous, qui n'a pas regretté cent fois de ne pas être soustrait aux

effets puissants de la calomnie, de l'envie et de toutes les passions haineuses qui semblent presque exclusivement diriger la conduite des hommes ? » Sans doute, Napoléon a raison ; tout ce qu'il dit de la vie et de l'homme et du monde est vrai : et cependant, relisez les versets des Machabées ! Comme c'est plus humain et plus divin tout ensemble ! Comme cette voix qui sort des saints Livres, pénètre plus profondément et monte plus haut ! Comme elle entre plus avant dans les cœurs déchirés, pour y faire retentir un écho du monde où la mort n'est plus ! C'est pourquoi les paroles du conquérant se sont envolées dans l'air avec la poussière de son cheval et la fumée de ses batailles ; celles du livre des Machabées demeurent, elles règnent toujours sur l'âme de l'humanité, elles y versent la pitié, la force, la paix. Il n'y aura pas une mère, pas une femme, pas une fille vêtue de noir, qui, les lisant sur cette colonne sépulcrale de Nonneville, ne sentira une douceur inconnue se mêler à ses pensées ; quels que soient leur rang et leur condition, toutes s'arrêteront un instant, toutes tressailleront, pareilles au voyageur fatigué qui, dans la nuit où il marche, aperçoit soudain, derrière le nuage, les étoiles au ciel.

IV

L'action où le duc de Luynes fut tué avec tant d'autres des valeureux mobiles de la Sarthe, n'a été qu'un épisode de la grande bataille engagée, durant la longue journée du 2 décembre 1870, autour de Loigny. Celui qui veut ressusciter cette journée avec ses anxiétés, ses péripéties variées, son dénouement lugubre, n'a qu'à considérer les champs où elle se passa ; elle y respire encore. Comme Brantôme parcourant les cimetières abandonnés de Pavie, il croira voir les morts de la patrie se dresser de leur couche, leurs yeux s'animer, leurs bras se tendre et chercher dans le vide, leurs lèvres muettes parler toujours des deuils inconsolés de la France.

De tous les côtés, des croix de tombes se montrent ; dispersées sur toutes les avenues de Loigny, on dirait des bornes milliaires d'une voie sacrée. La plupart de ces croix sont petites, elles ont été faites avec les deniers du pauvre : en hiver, quand tout est abaissé et terni, elles semblent hautes, elles se détachent seules sur la face morne des choses ; peu à peu, à mesure que les blés

¹ Lettre du général Bonaparte au général Clarke, à l'occasion de la mort de son neveu. 29 brumaire, an V. Voir la correspondance de Napoléon I^{er}, t. II.

grandissent, elles disparaissent dans leur ombre, jusqu'à ce que la moisson étant coupée, elles recommencent à s'élever du milieu des gerbes d'or que la faucille a tranchées comme toute l'ardente jeunesse tombée en ces lieux.

Entre toutes les croix qui se pressent, une croix de granit domine les autres, elle appelle de loin les regards ; ainsi qu'il arrive presque toujours, c'est une femme qui l'a érigée, c'est une femme qui a conçu cette sublime représentation de sa douleur. La scène du Golgotha se retrouve partout, elle forme naturellement un des horizons immobiles de l'humanité : une croix d'où le sang coule ; puis, à l'entour, quelques femmes agenouillées, qui pleurent.

Au pied de cette croix dont une couronne d'épines, fouillée à jour dans le même granit sombre, enlace les bras, a été creusée une tombe que recouvre une pierre de granit : la croix protège la tombe, elle a l'air de la regarder doucement, comme une mère qui regarde son enfant dormir. C'est encore un verset des Machabées qui sert d'épithète, il est joint à quelques exhortations viriles¹ d'un vieux martyr africain qui fut jeté aux lions, saint Cyprien. Par une touchante délicatesse, la veuve qui a élevé cette croix et cette tombe à son mari, mort à trente ans, n'a pas voulu le séparer de ceux qui sont morts avec lui. Avec la mémoire de Fernand-Louis de Ferron, l'inscription funèbre rappelle celle de trente-trois zouaves pontificaux, ses camarades, frappés à ses côtés ; elle rappelle aussi d'autres compagnons des mêmes combats et de la même fin, des francs-tireurs de Tours et des francs-tireurs de Blidah, des mobiles des Côtes-du-Nord, venus de cette Bretagne, dont l'hermine s'est, une fois de plus, teinte de sang pour la France, dans ces mêmes plaines où le connétable de Richemont l'avait victorieusement déployée auprès de la bannière de Jeanne d'Arc.

Tant de témoignages d'une piété si fidèle, tant de tombes, tant de croix, sont un spectacle salutaire ; ils interrompent l'oubli qui vient si vite ; ils font ressouvenir, par les traits les plus sensibles, de tout ce que Dieu a mêlé de souffrances à cette terre généreuse où la nature reverdit comme par le passé, où l'alouette a repris sa chanson joyeuse, ou le vent des nuits souffle indifférent sous l'étréscelant azur. O fantôme de la gloire, que tu es triste à voir de près ! La bataille terminée, tandis que la Renommée s'élançait jusqu'au bout du monde avec des bruits de clairon, il faut aller au plus pressé ; il faut déblayer les lieux qui ont reçu tant d'héroïsme ; il faut faire disparaître les morts, les cacher au plus profond du sol, dans

¹ Celui-là fait une mort précieuse qui achète l'immortalité au prix de son sang. (Saint Cyprien.)

les carrières de sable, dans les vieux puits qu'ils combleront ; car ces nobles dépouilles deviendraient un poison dans l'air : c'est là l'homme !

Et si tel fut le sort des morts, quel fut celui des mourants, dans le désert de ces champs de Loigny, dans le froid, dans la neige, dans les frimas de ces jours de décembre ? Ceux qui succombèrent tout de suite, une balle au front, la poitrine au soleil, ne furent pas les plus à plaindre ; lorsque le canon grondait encore, les cœurs étaient hors d'eux-mêmes, l'enthousiasme dorait de ses rayons les noirs abîmes qui s'ouvraient.

Mais là, comme ailleurs, là plus qu'ailleurs peut-être, ce fut le soir de la bataille que le drame épuisa ses angoisses et son horreur. Représentez-vous cette première nuit qui suivit la terrible journée : la grande voix du canon s'est tue ; la terre, toute tremblante encore, s'étonne du silence qui l'envahit ; on n'entend plus dans l'immense étendue que les cris étouffés, plaintifs, suppliants des blessés. Ils sont là, confondus avec les ténèbres, ne sachant si quelqu'un se souvient qu'ils sont au monde, dispersés sous les arbres rares, le long des haies, dans les fossés, où ils se sont traînés pour ne pas périr écrasés sous la roue des chars et sous les pieds des chevaux.

Cependant quelques hommes de bonne volonté se sont dévoués, ils vont rechercher les blessés épars ; dans ces mêmes champs de la Beauce, Jeanne d'Arc, apercevant un Anglais mourant, s'est penchée vers lui, lui a soulevé la tête, l'a consolé ¹ ! Ils marchent à l'aventure ; un murmure a retenti là-bas : est-ce le vent dans les feuilles ? non, c'est un homme qui meurt ! On accourt, à côté de lui sont des camarades : ils gisaient perdus, presque tous la face tournée vers le ciel qui a recommencé sa fête accoutumée, pensant vaguement aux êtres qu'ils ne verront plus, aux visages aimés qui s'effacent, à la vie qui, tantôt par d'affreux déchirements, tantôt par un épuisement sourd, s'en va.

Mais quelquefois, ô malheur ! les blessés sont tellement nombreux, que les moyens de transport se trouvent insuffisants : il ne sera pas possible de les emmener tous, force sera de faire un choix. C'est le médecin qui prononce, il désigne lesquels de tous ces mourants ont le plus de chances pour ne pas mourir ; ce sont ceux-là qu'on essaiera de sauver. Celui que l'implacable nécessité contraint d'abandonner a peut-être entendu les impressions échangées, tout ce qui s'est dit à voix basse au-dessus de sa tête ; il sortira de sa muette agonie pour jeter un dernier cri : moi aussi, je pourrais vivre encore ! Hélas ! c'en est fait, il ne pourra pas vivre, il mourra là où

¹ « Tenendo eum in caput et consolando. » Procès de révision ; déposition de Louis de Contes, page de la Pucelle.

il est tombé ; a-t-il toujours à envier celui qui s'éloigne ? Le voilà le pauvre blessé qu'on emporte vers l'ambulance : comme les voitures étaient encombrées, on l'a placé sur une charette ; comme le linge manquait, on a essuyé ses plaies avec de la paille. Il arrive enfin ; il a un moment de joie : il goûte l'inexprimable bonheur de sentir autour de lui la paix et l'amour ; il a revu la sœur de charité ! un peu d'espérance lui sourit ; amputé, il pourra vivre encore : l'amputation est pratiquée, elle paraît réussir. Vaine lueur ! Trop souvent, ce n'aura été qu'une souffrance de plus pour entrer dans la mort.

Plaines de Loigny, vastes plaines nues qu'ont ébranlées tant de combats ; où tant de derniers soupirs se sont exhalés ; à qui la douleur humaine a confié tant de secrets, dites si nous exagérons, dites si notre imparfaite ébauche atteint à la poignante réalité ! A Loigny, le drame devint une épopée.

V

La journée du 2 décembre touchait à sa fin ; elle n'avait pas été bonne : malgré l'effort de jeunes troupes qui, presque partout, avaient fait leur devoir, l'armée de la Loire avait perdu la plupart des positions conquises la veille ; le découragement qui engendre la déroute se répandait. Les Allemands tenaient Loigny ; à l'exception du cimetière où quelques soldats de notre 37^e régiment de marche se débattaient avec de véritables prodiges, ils étaient maîtres de tout le village : servis par une artillerie formidable qui, dès le matin, partant de leurs rangs encore invisibles, avait semé au loin la défiance et le désordre, ils avançaient maintenant, menaçant d'envelopper ou d'écraser tout ce qui s'agitait dans la plaine labourée par leurs obus.

Ce fut alors que le général de Sonis ¹ conçut dans son âme héroïque un remède héroïque comme elle : il regarda quels hommes il pourrait jeter contre le poids énorme de ces masses victorieuses, pour les arrêter, pour les retarder, peut-être pour les refouler, pour leur faire croire, à force d'audace et d'impétuosité, qu'ils étaient, non une poignée, mais une armée ; puis aussi pour rendre, par leur exemple, du cœur aux défailants. Les zouaves du Pape, devenus les Volontaires de l'Ouest, furent choisis ; la bannière du Sacré-

¹ Notre intention n'est pas de donner un récit détaillé de la bataille de Loigny : récit qui a été fait avec un admirable talent par M. Auguste Boucher (*Bataille de Loigny*, en vente chez Hertuisson, libraire à Orléans).

Cœur au milieu d'eux, et M. de Charette à leur tête, ils s'élançèrent avec une telle assurance, un tel entrain, une telle splendeur de fermeté tranquille, qu'étourdi, déconcerté, s'imaginant voir se précipiter bataillons sur bataillons, l'ennemi, l'innombrable ennemi recula. Lorsque, reconnaissant leur erreur, les Allemands eurent repris l'offensive, les zouaves du Pape firent, ne pouvant faire plus, ce que Corneille demande à ses héros : ils moururent.

La charge des zouaves du Pape à Loigny a été immédiatement saluée d'une extrémité du monde à l'autre comme un titre de noblesse pour l'humanité; elle fut belle d'une beauté sans tache, belle comme les Thermopyles, belle comme Roland à Roncevaux. Laissez le temps descendre avec ses ombres; toute cette histoire formera une légende qui entrera dans la grande poésie des nations.

Comme c'était la bannière du Sacré-Cœur qui avait mené le combat pour la France, c'était au Sacré-Cœur que la colonne funèbre et triomphale était due ¹; jaillissant, comme une prière, de la terre arrosée de sang, elle s'élève dans le petit bois d'acacias, de cytises, de lilas, où la lutte fut terrible, où les immolations furent magnifiques ². Etrange monument sur un champ de bataille! Le Dieu des armées est représenté sous la figure miséricordieuse du Dieu de paix. Sur le granit de la colonne, qui a la couleur du fer, sont écrits ces mots qui flamboyent: Gloire aux vaincus!

Loin de nous, assurément, la pensée que, sans la religion, l'amour de la patrie ne saurait être! Avouons cependant qu'elle y prête et qu'elle y pousse avec une énergie toute puissante : la religion communique une profondeur, une vie, une saveur toujours nouvelles à tous les sentiments simples de l'homme; elle imprime à ses résolutions un sérieux extraordinaire. Ceux qui croient en Dieu ont toujours cru d'une foi plus forte à toutes ces vieilles divinités domestiques qui s'appellent le Devoir, la Patrie, l'Honneur; ils agissent comme ils croient, simplement, jusqu'au bout, jusqu'à la mort. Savez-vous ce qui a fait à Loigny l'incomparable beauté de l'acte des zouaves du Pape? Ce fut sa liberté : la plupart de ceux qui moururent là pour la France auraient pu ne pas y mourir; ils pouvaient vivre ailleurs respectés et paisibles; ils vinrent de leur plein gré dans la fournaise. Comme il a été dit de Celui qui s'est dévoué pour la rédemption du monde, ils moururent librement; tous ces morts étaient des volontaires. Est-il, nous le demandons, est-il, dans

¹ Cette colonne a été élevée par les soins des familles de Verthamon et de Bouillé, qui ont été si héroïquement représentées au combat de Loigny.

² C'est là, comme une pierre commémorative l'indique, que fut tué M. de Troussures, l'un des meilleurs lieutenants de M. de Charette.

les fastes de la générosité humaine, beaucoup de traits qui fassent pâlir l'histoire de la famille de Bouillé? Ils étaient trois, le père, le fils et le gendre; rien ne les obligeait, aucune loi ne les appelait aux armes. Tous les trois veulent partir parce que la France est envahie; M. de Charette hésite à les recevoir, il aurait désiré que l'un d'eux au moins, le plus âgé ou le plus jeune, restât pour consoler leurs foyers abandonnés. Tous les trois persistent : le fils tombe le premier, il disparaît, ne laissant d'autre trace de lui-même que la bannière du Sacré-Cœur qu'il a recueillie des mains mourantes d'un compagnon, et que ses mains mourantes confieront à un autre compagnon, mort à son tour; le père n'est relevé tout sanglant du champ de bataille, que pour expirer, quelques jours après, sur un lit d'hôpital; le gendre survit, portant, comme un témoin de tant de vertu et de deuil, une inguérissable blessure.

Approchons donc avec respect de l'église à laquelle aboutissent tous ces monuments sacrés; de cette église de village, le zèle d'un prêtre, la piété publique ont fait un temple superbe. A quelques pas de son seuil, se trouvent encore des dolmens ¹ où jadis, à l'ombre des grands chênes, les druides égorgeaient les victimes humaines; l'autel païen pourrait porter l'inscription qui décore l'autel chrétien : « Presque tout, selon la loi, se purifie dans le sang, et l'effusion du sang est la condition de la rédemption ¹ » Seulement, des deux cultes, des deux civilisations, des deux mondes qui sont en deçà et au delà de la croix, mesurez la différence! La religion nouvelle, venue non pour abolir, mais pour accomplir la loi, honore avec un éclat prodigieux non ceux qui sacrifient les autres, mais ceux qui se sacrifient eux-mêmes.

Au chevet de l'église s'élève la chapelle funéraire : l'autel a sous ses pieds la crypte où seront rassemblés, comme en un caveau de famille, les ossements des soldats morts pour la patrie. Des deux côtés de l'autel, sur la muraille, sont des peintures où l'image rayonnante de Jeanne d'Arc, de celle qui vainquit à Patay, se mêle, devant le trône du Dieu protecteur de la France, au souvenir de ceux qui tombèrent à Loigny. Juste et délicate idée, que d'avoir réuni dans un embrassement fraternel Patay et Loigny, le triomphe et la défaite! Tout ce qui a été raconté à la louange des vainqueurs de 1429, les vaincus de 1870 ont le droit de le revendi-

¹ Le plus curieux de ces dolmens est celui de Villours (*Villa ursi*), petit hameau qui touche à Loigny, et où eut lieu une action très-meurtrière. (Voir sur ces antiquités druidiques, les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. V.)

¹ « Et omnia pene in sanguine secundum legem mundantur, et sine sanguinis effusione non fit remissio. »

quer pour leur gloire : eux aussi, ils étaient d'un *hardi courage et de grande volonté*; eux aussi, le même feu au cœur, ils allèrent de *plein élan* à l'ennemi, *si vigoureusement et tant soudainement*¹, qu'ils le firent reculer. Parce que l'issue fut différente, que la reconnaissance de la postérité ne le soit pas pour un dévouement qui fut semblable ! Où le succès manqua, l'honneur abonda.

VI

Disons-le avant de quitter ces lieux : dans la cruelle guerre de 1870, où l'avantage est resté non pas à la nation la plus honnête ni à l'armée la plus vaillante, mais au gouvernement qui, par sa constitution, sa prévoyance et son commandement, avait su le mieux mettre en œuvre son armée et sa nation, tout n'a pas été humiliation pour la France. Cette église de campagne, avec ses catacombes remplies, l'atteste ; elle n'est pas seule à l'attester ; les morts généreux qui vont y dormir ne nous pardonneraient pas d'oublier ceux qui, ailleurs, les ont égalés. Que la France soit équitable envers elle-même ! si elle se vante trop, elle se dénigre aussi avec un contentement furieux : misérable disposition, née de l'envie, de la basse envie qui est, parmi nous, le principal ressort de la plupart des opinions et des jugements extrêmes.

La France n'a pas à baisser les yeux, elle peut les promener sans honte sur les champs de bataille où succomba sa fortune. Les soldats de Wissembourg, de Reischoffen, des trois combats de géants de Borny, de Gravelotte et de Saint-Privat, ont reçu du petit-fils du grand Frédéric un hommage que l'aïeul n'avait pas accordé à leurs pères de Rosbach. Même à Sedan, même dans cette armée sur laquelle planait déjà l'ombre de l'agonie et de la déroute, il y a eu des héroïsmes dignes de cette vallée de la Meuse, où est encore la chaumière de Jeanne d'Arc, où fut le berceau de Turenne, non loin de laquelle Condé fit ses débuts à Rocroy. Durant l'occupation d'Orléans, nous avons entendu raconter à un officier de l'état-major du roi de Prusse de quelle admiration, au matin de l'affreuse journée, son roi avait été saisi devant les charges de notre cavalerie expirante. S'avancant en masses profondes, les Prussiens, déjà vainqueurs, développaient le mouvement tournant qui allait tout achever : la cavalerie, aux ordres du général Marguerite qui, mortellement blessé, est bientôt remplacé par le général de Galiffet, essaye, dans un effort suprême, de les arrêter elle s'élance : à fond

¹ Ce sont les expressions de la *Chronique* de Monstrelet.

de train, sabre et disperse la première ligne ennemie, atteint la seconde; soudain un nuage de mitraille éclate, on ne voit plus qu'hommes et chevaux se débattant dans la poussière; ceux qui survivent reprennent leur course, ils n'ont nul espoir de vaincre, ils tombent pour la France et l'honneur. Entouré de son état-major qui tressaillait comme lui, le roi de Prusse ne se lassait pas de répéter : les braves gens ! les braves gens ¹ !

Et ce que nous disons de nos défaites, pourquoi ne pas le dire de cette résistance de Paris qui, presque décriée dans notre pays, est de plus en plus admirée à l'étranger ² ? Qu'on se reporte à l'impression sincère, toute vive, qu'elle produisit au dedans comme au dehors de la France; c'était un soulagement après tant d'affronts, c'était un étonnement universel. Lorsqu'après Sedan, il fut manifeste que la route de Paris était libre; que rien d'organisé ne se trouverait devant l'épouvantable avalanche prête à fondre sur la ville qui avait tant fatigué le monde de ses modes, de ses plaisirs, de ses révolutions, de sa domination, une voix s'écria en Europe : c'est le châtement de Sodome ! Les plus indulgents ne portaient pas à plus de quinze jours la durée possible du siège, à peine le temps d'essayer quelques bombes par respect humain et de se rendre au plus vite. Les Prussiens étaient pleins de confiance : ils pouvaient se rappeler toutes leurs villes, Berlin en tête, capitulant à l'envi après Iéna; ils se rappelaient la persévérante Autriche s'abattant après Sadowa, le conseil municipal de Vienne conjurant et presque sommant le souverain de ne pas exposer sa capitale à un siège. Que ferait donc Paris ? Il ferait moins encore ; dès qu'il apercevrait l'ennemi, tout ce colosse de luxe se renverserait de lui-même ! Puis, peu à peu, tout changea : de la brillante Athènes s'était dressée une Sparte mangeant du brouet noir et résignée derrière ses remparts ! Ce qui ne devait pas durer deux semaines, dura plus de quatre mois. Les misères, les fautes, les crimes ont pu intervenir ou survenir ; tout en flétrissant la démagogie qui a été la tache de boue et de sang au front de la France, pourquoi ne pas reconnaître ce qu'alors chacun a senti ? Pourquoi refuser un peu de justice à une défense entreprise avec des moyens si faibles, et qui, après avoir honoré généraux, soldats et population, nous illustre encore dans notre chute ? Nous inclinons à croire

¹ Le général Ducrot a recueilli les mêmes paroles de la bouche du prince royal de Prusse, et il les a consignées dans son écrit : *La journée de Sedan*.

² Dans un des derniers travaux du génie prussien sur le siège de Paris, il est dit que la défense fut « remarquable par la puissance, par la multiplication des moyens employés, » et qu'elle peut être « mise en parallèle avec les défenses les plus mémorables dont parle l'histoire. »

que, durant les longs mois du siège, les yeux fixés sur la grande ville renfermée en elle-même, qui n'avait retenu de sa royauté passée que sa couronne inviolable de fer et de pierre, l'empereur Frédéric Guillaume la considérait avec plus d'estime que lorsqu'il l'avait visitée, quelques années auparavant, dans l'étourdissement de ses fêtes.

Dans l'abîme où nous étions tombés, tous ces signes de dignité morale, qui apparaissaient çà et là, empêchaient l'espérance de mourir; ils annonçaient la vie; ils donnaient à penser que tout n'était pas perdu, qu'un travail réparateur se faisait, qu'une France meilleure, une France régénérée et retrempée, allait poindre. A l'une des heures les plus ténébreuses de nos désastres, nous nous souvenons qu'une aurore boréale se leva; elle couvrit, comme une pourpre, tous les champs désolés qui s'étendaient de la Seine à la Loire. Que voulait dire ce présage? Parfois il nous semblait que c'était le sang, obscurément versé par nos soldats dans des combats sans victoire, qui, se réfléchissant dans les cieus, dessinait l'aurore enflammée de la résurrection de la France.

Fasse la France que tant de sacrifices prodigués ne lui soient pas inutiles! Pour le salut d'une nation, nous avons foi dans les âmes des soldats morts pour elle; nous avons foi également dans la vertu des âmes qui prient au pied des autels, dans la suppliante puissance de ces saintes filles, qui, retirées au fond des cloîtres, brodent les bannières sacrées dont la blancheur vient rayonner ensuite entre les lueurs rouges de l'incendie et la noire fumée des batailles. Nier ces mystérieux patronages, nier l'influence qu'ils peuvent prendre sur les décrets de Dieu comme sur les destinées de l'humanité, ce n'est pas seulement un doute qui offense Dieu, c'est une injure faite aux instincts les plus profonds, les plus réfléchis, les plus sincères de l'humanité. Les plus grands génies et les plus grands peuples n'ont eu qu'un cœur et qu'une bouche pour confesser ces vérités consolantes. Dans les dernières années de Louis XIV, la France était aux abois; elle ne savait ce qu'elle allait devenir; l'Europe coalisée parlait déjà de la partager; pendant ce temps-là, dans le pays qu'avaient formé les leçons de Bossuet, de Pascal, de Descartes, de Corneille, les exhortations les plus pressantes étaient envoyées à toutes les communautés du royaume pour prier encore, pour prier à coups redoublés. Tant de prières furent-elles entendues du ciel? Alors que tout semblait désespéré, le maréchal de Villars eut une illumination d'en haut, et la journée de Denain fut donnée à la France.

Et si nous interrogeons plus avant l'histoire, comme la même loi bienfaisante se révélerait dans toutes les conjonctures solennelles!

Tournée en moquerie par quelques esprits étroits qui sont tout desséchés dans leurs spéculations abstraites, elle a été reconnue et adorée par les hommes qui ont le plus agi, par ceux qui se sont le plus appliqués et tourmentés, par ceux qu'a possédés avec le plus d'ivresse ce que l'Apôtre nomme l'orgueil de la vie. La grandeur de leurs vues n'a servi qu'à leur mieux découvrir, avec les bornes de leurs moyens, l'immensité de Dieu de qui tout dépend. Charles-Quint, le dominateur universel, le victorieux qui avait humilié le roi très-chrétien à Pavie, les protestants à Muhlberg, le croissant à Tunis, était venu, avec une flotte de quatre cents navires, mettre le siège devant Alger l'infidèle. A peine avait-il débarqué que la tempête se déclara ; elle fut horrible : en un jour d'octobre, la mer engloutit jusqu'à huit mille marins ; quinze vaisseaux de guerre et cent quarante transports furent submergés, la plupart jetés à la côte avec leurs ancres brisées ; les vivres, les armes, la grosse artillerie qu'ils contenaient, les beaux chevaux de Naples et d'Andalousie, qu'ils avaient amenés, roulaient pêle-mêle dans les flots. Charles-Quint était accablé, il assistait au naufrage de son règne ; avait-il donc vaincu le monde pour échouer sans gloire contre des rochers de Barbarie ? Enveloppé dans un long manteau blanc, il marchait sur le rivage, malgré la pluie qui tombait, malgré la nuit qui s'avavançait, ne répétant que ces mots : « Seigneur, que votre volonté soit faite ! » Tout d'un coup, s'adressant à l'un de ses officiers, il lui demanda quelle heure il était : « Onze heures et demie, » lui fut-il répondu ; et alors, le visage illuminé par la joie, il s'écria : « Rassurez-vous ; dans une demi-heure, quand sonnera minuit, tous les religieux et toutes les religieuses de l'Espagne se lèveront et prieront pour nous. » Minuit sonna ; peu à peu la tempête s'adoucit, les vagues amoncelées s'abaissèrent, Charles-Quint put reconduire à Carthagène les derniers débris qu'avait épargnés la mer ; et tous crurent que c'étaient les religieux et les religieuses de l'Espagne qui avaient sauvé l'Empereur.

Pauvre France, qui as souffert, reste fidèle à toi-même, à tes immortels souvenirs, à tes morts, à ton Dieu. L'élite de l'humanité a pleuré tes malheurs, elle a senti que, si tu disparaissais, un vide se ferait au milieu d'elle ; avec toi s'éteindrait le foyer le plus ardent et le plus fécond des généreux enthousiasmes, des élans désintéressés, des dévouements magnanimes. Ton grand cœur a remué le monde ; même en te maudissant, les nations ont subi ton charme. Tes erreurs n'étaient pas viles ; jusque dans tes fautes reluisait encore quelque reflet de l'idéal ; pour égayer tes enfants, il fallait toujours leur parler de justice ; ils bondissaient aux extrémités de la terre pour une noble chimère. Tu avais voulu délivrer l'univers, affranchir toutes les races,

rompre toutes les chaînes, tu avais frémi pour la Pologne, tu avais couru d'un hémisphère à un autre, des Alpes au Liban, de Pékin à Mexico ; lorsque, attaquée par un ennemi mieux préparé, tu as cherché du secours, tu t'es trouvée seule, et ton sang ne t'a pas suffi.

Pauvre France, veille sur toi, tu n'es pas sortie de tes périls ; mutilée, tu fais envie et tu fais peur encore. Pour te garder contre tout mal à venir, appelle à ton aide tous tes vieux génies tutélaires : ils t'instruiront au milieu des tombes et des croix de Loigny ; ils te rediront à quel prix tu triomphas même de tes défaites. Tu as reçu du ciel le glorieux et douloureux privilège de ne pouvoir périr que de ta main ; si jamais tu devais mourir pour toujours sur un champ de bataille, c'est que tu aurais commencé par te déchirer et par te détruire toi-même.

H. DE LACOMBE.

L'EXPÉDITION ANGLAISE

DANS LES RÉGIONS ARCTIQUES

Atteindre le pôle, aller à la rencontre de l'inconnu dans la terre de désolation où la nuit dure six mois, est un sentiment de noble ambition. L'explorateur ne pense en retirer d'autre profit que l'âpre satisfaction d'avoir dépassé les limites du théâtre ordinaire des exploits des hommes ; mais il est entraîné dans cette lutte ardente contre les éléments par le fiévreux désir de connaître les parties les plus éloignées, et peut-être les plus mystérieuses du domaine où la Providence semble avoir enfermé l'action humaine.

Depuis les voyages de Barentz, d'Hudson, de Baffin, vers le commencement du dix-septième siècle, de vains efforts ont été tentés pour parvenir au pôle. Au commencement du siècle actuel, les explorations se sont multipliées d'abord pour découvrir le fameux passage au nord-ouest de l'Atlantique au Pacifique, et ensuite afin de poursuivre les baleines dans les glaces, où elles se sont réfugiées à la suite de chasses trop pressantes. Après la douloureuse issue du voyage de Franklin, de nombreuses expéditions ont assailli ces impénétrables parages ; en vingt-et-un ans, il est parti trente-deux navires anglais et dix-huit appartenant à d'autres nationalités, avec mission de découvrir les dernières traces du hardi commandant de l'*Erebus* ; 25 millions de francs ont été dépensés par l'Angleterre pour sauver un seul de ses enfants.

Depuis quelques années, il se produisait dans le monde géographique des débats animés sur l'existence d'une voie praticable pour arriver au pôle. Trois projets étaient discutés : en Angleterre, l'amiral Sherard Osborn, se basant sur les faits acquis dans les voyages de Hayes, de Hall et d'autres navigateurs qui avaient suivi la côte ouest du Groënland, proposait de s'appuyer sur les terres reconnues comme les plus avancées dans le Nord, d'hiverner avec un navire le plus loin

possible et de partir au printemps en traîneau vers le pôle. Le savant géographe de Gotha, A. Petermann, soupçonnait que le courant du Gulf-Stream, après avoir longé les côtes de Norvège, et s'être fait sentir jusqu'à la Nouvelle-Zemble, devait verser dans les mers polaires une quantité d'eau relativement chaude, ayant pour effet de provoquer une débâcle de glaces à une certaine époque. Cette année même, le capitaine Kjlsen, commandant un navire norvégien, engagé dans la chasse des phoques, s'est avancé très-loin dans le nord (81°30') du Spitzberg sans rencontrer des glaces, ce qui serait une confirmation de cette hypothèse. En troisième lieu, notre infortuné compatriote, le capitaine Gustave Lambert, se basant aussi sur la théorie des courants chauds qui pénètrent dans l'océan polaire par le détroit de Behring, espérait qu'au mois de juillet certaines parties avoisinant la terre de Wrangel n'étaient plus encombrées de glaces.

Les expéditions allemandes de la *Hansa* sur les côtes du Groënland de la *Germania* au Spitzberg, du *Teghetoff* au nord de la Nouvelle-Zemble, avaient obtenu des résultats satisfaisants par les ressources matérielles dont elles pouvaient disposer. Il se produisit en Angleterre un mouvement de rivalité dans les conquêtes géographiques ; on ne voulait pas rester en arrière devant les efforts persévérants de l'Allemagne. Cédant à l'opinion publique, toute puissante auprès du gouvernement anglais, l'Amirauté entreprit l'armement d'une expédition organisée dans tous ses détails avec un soin particulier. Elle se composait de deux navires : l'*Alert*, commandé par le capitaine Nares, et la *Discovery*, commandée par le capitaine Stephenson. La direction générale était confiée au capitaine Nares, déjà accoutumé à la navigation des mers glaciales ; il commandait à ce moment le *Challenger*, engagé dans un voyage scientifique autour du monde, quand l'exploration arctique fut décidée. Il reçut à Hong-Kong l'ordre de quitter immédiatement son navire, pour prendre la direction de l'expédition arctique, qu'il devait conduire dans les mers périlleuses où de 1852 à 1854 il avait navigué avec succès. Les deux navires furent armés avec toute la libéralité nécessaire à une entreprise dont la réussite est surbordonnée en grande partie à une organisation pleine de prévisions. Le matériel avait été judicieusement préparé ; les officiers et les équipages avaient été choisis parmi les meilleurs marins et les baleiniers les plus habitués à la navigation dans les glaces. Les subsides accordés par le Parlement furent de 2,500,000 francs.

Le chef de l'expédition reçut pour instructions de partager les travaux entre chaque navire ; l'un d'eux devait hiverner de façon à servir de refuge à l'autre, dans le cas où celui-ci serait brisé par les glaces ; les équipages devaient opérer en traîneaux d'un commun accord,

mais séparément. Le plan général était de remonter au Nord par Smith-Sound aussi loin que la saison de 1875 le permettrait, et de commencer au printemps de 1876 le voyage en traîneaux dans la direction du pôle. Le chef d'expédition devait faire son possible pour rejoindre le second navire pendant la saison navigable de 1876, afin de retourner avec lui en Angleterre. Il pouvait cependant rester une année de plus pour terminer ses explorations et même abandonner les deux navires, s'il jugeait leur dégagement impraticable. Dans ce cas, il serait obligé de regagner avec son équipage l'entrée de Smith-Sound avant la première semaine de septembre 1877, époque à laquelle un navire de secours serait envoyé.

Les deux bâtiments quittèrent Porstmouth le 29 mai 1875, au milieu des acclamations de la population, emportant avec eux toutes les sympathies des nombreux amis des sciences géographiques. Après quelques mauvais temps essayés dans la mer du Nord, ils arrivèrent le 6 juillet dans la baie de Disco, sur la côte du Groënland, accompagnés du *Valorous*. Ce navire apportait des rechanges, du charbon, des vivres supplémentaires, destinés à compléter ce qui manquerait à l'expédition avant d'affronter les mers polaires et à remplacer la consommation faite pendant la traversée.

On avait abordé le petit port de Godhavn, dans l'île de Disco, à une époque de l'année qui donnait à cette côte inhospitalière de Groënland un aspect tout différent de celui qu'elle offre pendant son long hiver de dix mois. Les neiges étaient remplacées par une maigre, mais verdoyante végétation ; les ruisseaux bondissaient de toutes parts et le soleil restait jour et nuit à l'horizon. On y prit trente chiens esquimaux pour le service des traîneaux, placés sous la direction de Hans Petersen, le danois qui avait accompagné pour le même motif les expéditions de Kane, de Hayes, et de Hall. Le nombre devait être augmenté plus tard dans une autre relâche à Proven, autre petite colonie danoise, où les Esquimaux, comme sur toute la côte, n'ont d'autre travail que la chasse du phoque, dont ils dévorent avec avidité la chair et la graisse, conservant précieusement la peau pour l'exportation en Europe. Leur voracité étonnait du reste les hommes de l'équipage, quand ils les voyaient engloutir dans leur vaste estomac d'énormes morceaux de lard et d'autres produits, qu'on serait loin de considérer comme étant alimentaires.

Le 16 juillet les deux navires, après avoir donné au *Valorous* les dernières dépêches pour l'Angleterre appareillaient dans d'excellentes conditions, et disparurent bientôt dans les brouillards glacés de la mer de Baffin. Le 24, on fut en présence de la ligne des glaces, la grande banquise si redoutée de la baie de Melville. Le capi-

taine Nares suivit les instructions des baleiniers, qui, à cette époque, ont toujours remarqué que le passage au large est encombré de glaces plus épaisses que le long des côtes. Les premières glaces que l'on rencontre ne sont pas les plus difficiles à franchir ; leur spectacle est parfois attrayant, quand sous les rayons obliques du soleil, elles changent de couleurs, passant alternativement du rose au violet ou du bleu au vert émeraude. Toutes ces nuances se reflétaient dans la mer comme dans un miroir ; l'atmosphère était quelquefois si calme, que l'on pouvait s'entretenir d'un navire à l'autre. Au milieu de ces féeries de la nature, il fallait se frayer un passage, briser les blocs de la banquise, en lançant le navire entre eux, puis se dégager de cette masse, qui a empêché tant de baleiniers d'atteindre le cap York, le point où commence l'Eau du Nord, et où la mer est souvent plus libre. Le 29 juillet on mouilla à Port-Foulke, où Kane avait établi ses quartiers d'hiver ; puis, après avoir reconnu le cap Isabelle, on entra dans Smith-Sound.

Le beau temps qui avait favorisé le début de la navigation fut remplacé par un épais brouillard, fort incommode quand il faut deviner la route à tenir au milieu des glaces, tantôt éparses, tantôt formant des banquises. Mais les capitaines des deux navires ne se laissèrent pas intimider par les obstacles. Quand la robuste étrave ne brisait pas les glaces, comme d'un coup de bélier, les équipages quittaient le bord pour les scier ou les faire sauter avec la poudre. Pendant ces travaux de dégagement, les membres de l'expédition allaient en exploration sur les terres environnantes, recueillir des spécimens d'histoire naturelle. Une fois, on fut tout étonné de voir venir jusqu'à bord des Esquimaux, dans leurs traîneaux conduits par des chiens, ne craignant pas de s'aventurer ainsi sur des champs de glaces flottantes fort éloignés de terre. L'espoir d'obtenir du lard leur faisait risquer leur vie.

Après avoir conquis chaque kilomètre dans la direction du pôle au prix d'une vigilance perpétuelle et des manœuvres les plus habiles, les deux navires parvinrent à la baie Lady-Franklin le 27 août 1875. Ici, le capitaine Nares assigna à la *Discovery* ses quartiers d'hiver, dans une anse bien abritée. Comme ce navire était destiné à porter secours à l'*Alert* en cas de désastre, il était nécessaire de pourvoir à sa sécurité. L'*Alert* continua vers le Nord, en longeant la côte ouest de Robeson-Canal. Il s'arrêta devant toute impossibilité d'aller plus loin, le 1^{er} septembre, dans un mouillage formé par une lacune dans les blocs de glace qui s'échouant sur la côte lui servirent de point d'amarrage pendant tout l'hiver. On avait ainsi atteint la latitude extrême de 82° 27', la plus élevée où jusqu'ici un navire se soit avancé.

Pendant que l'on faisait les préparatifs d'hivernage, le premier désir des équipages fut de communiquer d'un bâtiment à l'autre. Le lieutenant Rawson de la *Discovery* était venu à bord de l'*Alert*, avec un traîneau et huit hommes. Mais ce ne fut qu'après les plus grandes fatigues qu'il parvint à franchir en douze jours les soixante-dix milles qui séparaient les deux navires. La neige était épaisse et sans consistance; de grandes crevasses, comparables à celles que l'on rencontre dans les ascensions alpestres, menaçaient d'engloutir les voyageurs avec leur traîneau. Aussi le retour à bord de la *Discovery* devint-il impossible. Le mois de septembre se passa à préparer la campagne du prochain printemps, en faisant des reconnaissances dans plusieurs directions. Ces excursions avaient pour but de former des dépôts de provisions sur les lignes qu'on devait parcourir plus tard, afin de diminuer en partie la quantité à traîner au printemps. Mais, à la fin de septembre, la température devint tellement rigoureuse; le thermomètre marquait 30 degrés au-dessous de zéro, et les journées tellement courtes, qu'il n'y eut plus moyen de s'aventurer au loin. Le soleil se montrait à peine à l'horizon vers midi et le 12 octobre il disparut entièrement pour quatre mois.

Cette nuit polaire n'est cependant pas complètement obscure; durant quelques jours après la disparition du soleil, le crépuscule donne encore une certaine clarté vers le milieu de la journée. Elle n'est pas non plus sans un certain charme; quelquefois les lueurs rougeâtres de l'aurore boréale produisent des effets splendides dans le ciel en se reflétant sur les glaces d'alentour, ou bien une lune brillante et un ciel constellé éclairent la désolation sauvage de ces régions maudites. Si l'on élève ses regards vers l'Ourse, qui tourne sans cesse dans la voûte céleste comme sur un pivot, l'œil est ébloui du spectacle aux couleurs multiples que le magnétisme terrestre produit dans le ciel sombre. Ce sont des zones dorées qui glissent, avec un éclat toujours renaissant, au milieu de mille rayons rutilants et irisés. La lumière arctique se prête à toutes les combinaisons mystérieuses qui charment les regards et éclairent les pas. Pendant cette nuit d'hiver, si calme et silencieuse, les sons acquièrent une intensité inconnue dans nos climats; on peut s'entretenir à de grandes distances; et cependant un coup de fusil tiré à proximité n'ébranle pas plus l'atmosphère, que si l'on avait frappé une pierre avec un marteau.

Aussitôt que les navires furent enserrés dans leur prison de glace, on disposa tout pour passer l'hiver le plus agréablement possible. A l'intérieur, des poêles continuellement allumés entretenaient une douce température dans les entreponts. L'emploi de la journée fut méthodiquement réglé; les officiers remplissaient auprès des mate-

lots la fonction d'instituteurs, leur faisant quotidiennement des cours élémentaires et des causeries scientifiques. La nourriture était abondante; on avait de la viande fraîche provenant de moutons et bœufs apportés vivants et abattus dès que la gelée fut assez forte pour en assurer la conservation.

A l'extérieur, l'activité ne se ralentissait pas. A la fin de septembre, la glace étant assez forte pour porter les poids les plus lourds, on construisit aux environs des deux navires un observatoire magnétique, une forge aux murs de glace, dans lesquels on enfonçait les fers rouges destinés à être trempés, un théâtre de 20 mètres de long sur 8 mètres de large, avec un toit dont les tuiles étaient remplacées par des sacs à charbon recouverts de neige. Enfin on nivela à la pioche un espace assez large pour faire un skating-rink, où la surface était toujours entretenue avec de l'eau qu'on y répandait après l'avoir obtenue d'un puits percé à grande peine dans la glace. L'exercice du patinage était excellent pour rétablir la circulation du sang dans les membres engourdis par un froid variable entre 20 et 50 degrés au-dessous de zéro. On multipliait aussi les divertissements en allant à la chasse quand le ciel était assez clair pour voir les bœufs musqués sauvages, dont la chair fraîche fournissait un agréable supplément aux rations du bord.

De temps en temps on donnait une soirée dramatique dans le théâtre de glace, où l'on jouait des pièces composées souvent avec une certaine verve par les officiers. Les premières de l'*École de dame Europe*, d'*Alladin* ou *La Lampe merveilleuse*, *Wilkin et Dinah*, *Un petit gamin*, etc., eurent un succès complet, qui valut des applaudissements aux matelots acteurs, costumés, dans leurs rôles masculins et féminins, avec une excentricité de circonstance. Ce modeste théâtre Alexandra, qui contrastait avec les scènes de désolation environnantes, apporta un peu de gaieté dans cette longue nuit d'hiver. La fête de Noël fut célébrée suivant l'habitude anglaise; on se fit les présents nommés *christmas-boxes*. Les équipages furent conviés à un repas pantagruélique où figuraient le plum-pudding national, le roastbeaf et d'excellentes conserves, que les matelots dévorèrent avec l'insatiable appétit commun à tous les voyageurs arctiques. Grâce aux précautions prises pour l'hygiène morale et physique, l'hiver s'écoula sans qu'aucun homme fût malade, malgré la rigueur de la température.

Les premiers rayons du soleil se montrèrent le 29 février; les matelots firent l'ascension des hauteurs pour mieux les apercevoir. Avec leur réapparition, la scène change; ici c'est le phénomène du mirage avec ses illusions, ses montagnes renversées, ses fantasmagories kaleïdoscopiques; là, c'est la radieuse parhélie avec deux ou

trois faux soleils et même des spectres lumineux qui deviennent le centre d'autant de circonférences. Le printemps allait venir et avec lui la partie la plus rude de l'exploration : le voyage en traîneau. Jusqu'ici on avait joui d'un confortable relatif pendant tout l'hiver ; maintenant il fallait affronter les glaces en remorquant le lourd traîneau au milieu de blocs aussi gros que des rochers, coucher sous la tente par un froid intense, se nourrir d'une maigre pitance de *pemmican* et braver les effets pernicieux du scorbut. Au commencement de mars tous les préparatifs étaient terminés, les divisions formées, les traîneaux chargés et disposés à aller arracher à ces régions inhospitalières leurs secrets pour la science.

Chaque grand traîneau, remorqué par huit hommes, doit contenir des provisions pour son personnel pendant sept semaines, de plus la double tente pour se reposer, le fourneau pour la cuisine, et les nombreux accessoires. La traction se fait au moyen d'une corde à déclanchement automatique, permettant de dételler instantanément dans le cas où le traîneau tombe dans une crevasse. D'autres traîneaux plus légers sont tirés par des chiens esquimaux pour les reconnaissances de peu de durée. Ces animaux, nourris de poisson desséché, sont d'une telle avidité qu'ils dévoreraient jusqu'aux cuirs de chaussures laissés à leur portée ; aussi sont-ils attachés à une perche fichée dans la neige, sur laquelle ils dorment dans toutes les saisons. Les équipages travaillent dix heures par jour, en commençant à six heures du matin, et en se reposant deux heures au milieu de la journée.

Le soir, ou mieux à la fin de la période de travail, on dresse la tente formée de deux toiles distinctes laissant entre elles un interstice destiné à mieux protéger du froid extérieur. Les hommes s'étendent sur un tapis en caoutchouc qui les isole du contact de la neige ; ils s'y serrent tellement les uns contre les autres pendant leur sommeil, pour se tenir mutuellement chaud, qu'aucun d'eux ne peut se retourner sans prévenir ses voisins. Quand la double tente est ainsi fermée, avec la natte isolante imperméable et les sacs de campement fourrés en peau de phoque, en se tenant bien blottis les uns près des autres, les hommes peuvent goûter quelques heures d'un sommeil réparateur par 20 degrés de froid. Cette organisation comporte du reste tout le confortable nécessaire dans pareille latitude. On cherche, autant que possible à dresser la tente sur la glace même, parce que l'eau qui n'est pas gelée, donne un flux de chaleur sensible, qui réchauffe relativement les dormeurs. Mais lorsque la température est inférieure à 30 degrés centigrades, il n'y a plus d'autre ressource que d'imiter les Esquimaux en se creusant une hutte dans la neige, travail assez rapidement exécuté avec une pratique de quelques jours.

Les vêtements portés par les marins ont une certaine ressemblance avec celui des Esquimaux. Quoique chauds, ils doivent être légers et donner une grande liberté d'action : une double paire de gros bas de laine, un pantalon en tissu très-épais, un paletot de peau sans ouverture par devant, avec un capuchon. Tout l'équipage était chaussé de grosses bottes à neige, qu'il faut conserver pendant la nuit, car à défaut de cette précaution, elles gèleraient sans qu'il soit possible de les remettre. Le costume est complété par une ample écharpe ou cache-nez enroulé autour du cou, et des gants de peau fourrés n'ayant qu'un doigt pour y mettre le pouce. On ne quitte jamais ces gants quand le froid est très-rigoureux, car, si l'épiderme se trouvait en contact direct avec un corps métallique, l'humidité provoquerait une adhérence immédiate, suivie de tous les symptômes d'une brûlure.

Le principal objet de consommation est le *pemmican*, mélange de viande hachée, de graisse et de farine de biscuit, aliment de bonne conservation, peu sensible à la gelée, et très-nourrissant sous un faible volume. On le préparait dans un appareil spécial, chauffé par une lampe brûlant indifféremment avec de l'huile de coco ou un mélange d'esprit-de-vin camphré et d'alcool méthylique. La marmite était entourée d'un récipient annulaire où l'on faisait fondre la glace pour la boisson; le tout était surmonté d'un couvercle protecteur, empêchant le vent de faire vaciller la flamme de la lampe.

Chaque traîneau pesait cent-vingt kilogrammes au départ, avec toutes les provisions; puis il s'allégeait progressivement au fur et à mesure de la marche jusqu'à quarante kilogrammes, poids du traîneau lui-même et de la tente. Chaque homme était pourvu d'une bandoulière rattachée à la corde de traction; les officiers qui commandaient chaque division unissaient aussi leurs efforts à ceux des matelots. Chacun des deux navires fournit environ cinquante hommes pour les traîneaux; tout le monde partit sur les glaces; il ne resta à bord que le médecin avec l'aumônier, et quelques hommes strictement indispensables.

Les glaces polaires ne présentent pas cette surface unie qu'on aime à contempler sur les lacs et les rivières. Cet océan perpétuellement solidifié est hérissé de blocs de toutes formes, variant en hauteur de deux à dix et même vingt mètres; c'est sur ce chaos de rochers humides, aux interstices remplis de neige molle, cachant des crevasses profondes, qu'il faut remorquer le traîneau. Tantôt il disparaît dans un trou, tantôt il est arrêté par de gros rochers de glace qu'il faut contourner; d'autrefois il faut employer la pioche pour faire disparaître un obstacle, ou, dans les grandes circons-

tances, avoir recours aux pétards de poudre et de nitro-glycérine. On conçoit que de pareilles difficultés ne permettent pas d'avancer rapidement; en faisant une moyenne de la vitesse obtenue par chaque division, on a trouvé que la vitesse de la progression était d'un mille par vingt-quatre heures.

Les rigueurs affrontées par ces hommes courageux ne tardèrent pas à débilitier les plus robustes. Le scorbut, cette maladie des régions arctiques, vint bientôt les paralyser. Elle débute par l'inflammation des gencives, l'enflure des jambes, et provoque un malaise général qui rend tout effort impossible. La fatigue, le froid, une nourriture composée de salaisons, l'eau de neige fondue, sont les principales causes du mal. Les suites n'en sont pas graves, si la maladie est prise dès le début; l'usage du jus de citron, des viandes fraîches, du pain, la font rapidement disparaître.

Après onze semaines de voyage en traîneau, les trois quarts des équipages étaient malades; le nombre des hommes valides diminuant de jour en jour dans chaque division, ils ne pouvaient plus traîner les malades. Une division de l'*Alert*, engagée sur la côte du Groënland, n'ayant pu trouver le dépôt de vivres sur lequel elle comptait, eut tous ses hommes dans un état de souffrance telle, qu'il ne restait d'autre alternative que de s'abandonner à la mort sur place, ou d'envoyer chercher du secours à bord du navire. Le lieutenant Parr, qui commandait cette division, se dévoua pour le salut de ses compagnons; il partit seul avec un alpenstock et quelques vivres sur le dos, marcha pendant vingt-quatre heures sans prendre de repos, sur une neige nouvellement tombée où il enfonçait jusqu'au genou. Son dévouement fut couronné de succès; les malheureux qu'il avait laissés purent recevoir du secours à temps, et furent arrachés à un danger certain.

Outre le scorbut, la congélation des extrémités faisait aussi des victimes; il fallait amputer les doigts des pieds et des mains au début, afin d'éviter la gangrène. Plus d'un marin est revenu en Angleterre privé ainsi d'un ou de plusieurs doigts. L'interprète danois, qui était chargé du service des chiens, fut amputé des deux pieds, et à la suite de l'opération mourut de consommation deux mois après être revenu à bord.

On avait pour plan de campagne de faire des reconnaissances 1° droit au Nord; 2° dans l'Ouest; 3° dans l'Est sur les terres attenantes à la côte du Groënland. Le 3 avril cinq traîneaux quittèrent l'*Alert*; le lieutenant Parr et le commandant Markhan conduisaient la division du Nord, celle qui avait pour mission d'aller au pôle. La division de l'Ouest était sous le commandement du lieutenant Aldrich. La division de l'Est sous celui des lieutenants Beaumont

et Rawson. La *Discovery* fournit le personnel destiné à reconnaître, d'un côté la baie Lady-Franklin, de l'autre la fjord Petermann.

La division à qui revenait la mission la plus périlleuse était celle du Nord. Déjà, à la fin de l'automne, on avait fait une première tentative dans cette direction, mais la saison était trop avancée, il fallut revenir précipitamment. Le commandant Markhan était cependant parvenu le 27 septembre à trois milles plus loin que le navigateur Parry. Ayant fait l'ascension d'une éminence de 600 mètres, situé sous le 83° 7' de latitude, il avait acquis la conviction qu'il n'existait aucune terre dans la direction du pôle et que celle que Hall avait désignée sous le nom de *President's land* était une fiction. La campagne du printemps confirma ce premier renseignement. On était encore à 550 kilomètres du pôle, à peu près la distance de Paris à Lyon. On ne voyait devant soi que des glaces séculaires, au milieu desquelles il n'y avait aucun espoir de voir s'ouvrir un chenal dans une saison favorable. La division du Nord s'était avancée à 83° 20', plus loin qu'aucun de ses devanciers. Tout effort était donc désormais inutile, les provisions diminuaient, les équipages étaient exténués. Le capitaine Nares donna le signal du retour, qui s'effectua après deux mois et demi d'absence des navires.

La division de l'Ouest releva toute la ligne de côtes sur une longueur de 220 milles, s'étendant à l'ouest de l'endroit où l'*Alert* avait hiverné; on détermina un nouveau cap : le cap Colombia. Les contours du continent supposé et désigné sous le nom de Terre de Grant, furent entièrement modifiés.

La division de l'Est s'avança jusqu'à 70 milles de Repulse-Harbour, le point où s'était arrêté Hall en 1874. Le lieutenant Archer explora la baie Lady-Franklin, que l'on supposait être un détroit donnant accès dans le Nord-Ouest; mais, après un mois de voyage, il acquit la certitude que cette ouverture était en réalité un golfe de 65 milles de profondeur fermé par de hautes montagnes couvertes de glaciers éternels descendant jusque dans la mer. Le lieutenant Fulford et le docteur Coppinger firent pareille reconnaissance dans le fjord Petermann, dont ils trouvèrent le fond terminé à 65 milles de l'entrée par des glaciers entrecoupés de grandes crevasses, s'étendant d'une rive à l'autre.

La division du Groënland fut celle qui souffrit le plus; sous la conduite de l'Esquimau Erno, qui avait accompagné Hall, on retrouva la sépulture du malheureux explorateur, mort victime de son zèle pour les découvertes. Sa sépulture était intacte, ainsi que le dépôt de provisions laissé en 1874 par les compagnons, les marins de *Polaris*. Les boîtes de pemmican, les conserves, les vêtements étaient tels qu'ils avaient été placés. On retrouva aussi, après avoir

déblayé la neige pendant une journée, la hutte en bois qui servait d'observatoire. On mit sur cette tombe isolée, une plaque commémorative, consécration pieuse rendant hommage à un sublime dévouement. Cette sépulture s'augmenta des corps des deux matelots Grey et Jones, qui, atteints gravement du scorbut et très-éprouvés par le froid, succombèrent avant de pouvoir regagner leur navire.

L'été était arrivé; la première division rentrait après 84 jours d'absence, ayant fait 73 milles en ligne droite, pour lesquels il avait fallu parcourir 276 milles effectifs. Le division de l'Ouest était absente depuis 131 jours; celle de l'Est était revenue la première après 75 jours. Le capitaine Nares ayant fait tout effort humainement possible pour parvenir au pôle, comprit que sa tâche était accomplie; malgré la faculté que lui laissaient les instructions dont il était porteur, il résolut de profiter de la saison favorable pour retourner en Europe, plutôt que de passer un second hiver inutile dans la mer polaire.

La route à tenir pour le retour était de laisser l'*Alert* frayer la voie à la *Discovery*, qui avait reçu tous les hommes malades. Le 30 juillet, au commencement de la débâcle, le premier navire fut poussé contre terre par des montagnes de glace de 20 mètres de hauteur. La position était critique; une énorme pression estimée à 30,000 kilogrammes, agissant sur la coque comme sur les faces inclinées d'un coin, l'éleva à 4 m. 50 au-dessus de la ligne de flottaison, l'avant en l'air et l'arrière entouré de blocs menaçants. Le mouvement des marées le dégagea, mais pour le jeter dans une position non moins dangereuse; sous l'impulsion du vent, il fut poussé contre terre et subit un échouage partiel sur un bas-fond. Au milieu des glaces, un navire est souvent protégé contre les échouages par les glaces elles-mêmes, dont la base, échouée assez loin de terre à cause de sa grande profondeur, s'interpose entre la terre et le navire, comme une défense naturelle.

Le 31 août, l'*Alert* quitta définitivement le mouillage où il était depuis un an, rejoignant la *Discovery* le 12 du même mois. La baie Lady-Franklin étant dégagée, depuis le 20 août, les deux navires purent faire route ensemble, jusqu'au canal Kennedy, en profitant d'une ouverture de plusieurs milles de large. A partir de ce moment la lutte devint encore plus pénible qu'elle n'avait été. Le capitaine Nares, souvent sollicité par ses officiers de gagner le large où la mer était plus ouverte, préféra se maintenir près des côtes, quoique la route fût moins praticable, afin d'y trouver un refuge possible en cas de naufrage. La *Discovery*, sous le commandement du capitaine Stephenson, étant plus large que l'*Alert*, frayait la route, se lançant sur les banquises pour les briser avec son étrave renforcée. On na-

viguait parfois dans un étroit chenal à peine assez large pour passer, sorte de crevasse produite par une rupture entre deux champs de glaces. Les deux navires étaient, dans certains passages, si près l'un de l'autre, que le beaupré du premier touchait le couronnement du second. Quelquefois on longeait si près des gros blocs, qu'on était obligé de rentrer les embarcations. Quand le vent est fort, il est dangereux de s'engager dans les banquises ; leurs mobiles glaçons poussés contre le navire le font dériver sur d'autres, animés d'une progression moindre, mais aussi résistants ; ainsi comprimé au milieu des flots, le bâtiment est infailliblement brisé comme une coquille de noix. On parvient à le dégager en faisant, sauter avec la poudre, les glaces du côté du vent. C'est dans ces moments d'anxiété qu'il faut de la part des officiers une grande expérience de ce genre de navigation et un sang-froid à toute épreuve.

La plus vive perplexité régna plus d'une fois dans les deux équipages, dont la majeure partie encore malade était obligée de descendre sur la glace pour dégager le navire. Souvent même on dut songer aux dispositions à prendre pour le cas où il faudrait passer un second hiver et aller rejoindre le navire de secours promis pour la première semaine de septembre 1877. Quelle perspective !

La saison avançait rapidement, pendant qu'on luttait contre les derniers obstacles. Ce ne fut que le 9 septembre, c'est-à-dire à l'extrême limite de l'été, que l'expédition doubla le cap Isabelle, où désormais la mer était définitivement ouverte.

Les officiers et l'équipage font le plus grand éloge du capitaine Nares ; il était constamment sur le pont, présidant à la manœuvre, prenant à peine quelques heures de repos, et relevant le moral de ses hommes, quoique souffrant encore lui-même du scorbut.

Enfin, le 25 septembre, on revoyait le petit port de Disco, où attendaient les lettres apportées de Copenhague par les bricks danois qui viennent chaque année ravitailler les colonies groënlandaises. On arriva cinq jours après le départ de la *Pandora*. Ce navire avait été armé aux frais de Lady-Franklin et de J. Bennet, directeur du *New-York Herald*, dans le seul but d'aller chercher des nouvelles de l'expédition ; il était commandé par le capitaine Allen Yong, qui avait déjà fait plusieurs voyages dans les mers arctiques. Le 19 octobre, les deux navires se rencontraient à Queenstown, où ils firent les réparations les plus indispensables avant de revenir à Portsmouth. Le capitaine Nares avait pris les devants ; débarqué à Valentia, sur la côte ouest d'Irlande, il s'était immédiatement dirigé sur Londres pour rendre compte à l'Amirauté de son voyage. Tout le monde avait fait son devoir dans ce suprême effort destiné à élargir le champ des connaissances humaines ; aussi les acclama-

tions au milieu desquelles l'expédition rentrait au port étaient-elles bien méritées. Après dix-sept mois de travaux extraordinaires, les deux navires, portant de glorieuses cicatrices, ramenaient leurs équipages au complet, moins quatre hommes dont les noms vinrent s'ajouter au martyrologe déjà si nombreux de la science géographique.

Quels ont été les résultats de l'expédition? Ce retour a été accueilli en partie par une indifférence dédaigneuse, motivée sur ce que le pavillon britannique n'avait pas pu flotter au pôle même, but suprême de la tentative. Mais ce grand triomphe pouvait-il être obtenu par des forces humaines?

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse de la mer libre au pôle ne peut plus être soutenue; il n'existe pas, du moins dans le Nord-Ouest, des courants marins d'une température plus élevée, à la faveur desquels la navigation soit possible après avoir passé les premières glaces. Le pôle de froid concorde avec le pôle terrestre. Avec le froid cesse toute vie végétale et animale, et ce n'est partout qu'un désert de glaces perpétuelles.

Bien que l'expédition ne soit pas parvenue au pôle même, elle a notablement fait progresser la connaissance des régions glaciales et elle a droit à toutes les félicitations du monde savant. Une partie du bassin de l'océan circumpolaire a été relevé. La nouvelle carte rectifie bien des erreurs accréditées. Une longueur de côte s'étendant sur 50 degrés en longitude a été découverte et explorée. La géologie de toutes les côtes a été faite; des échantillons ont été recueillis et l'on a découvert notamment une mine de charbon. Les précieux documents rapportés, surtout les fossiles et une collection complète de la faune et de la flore de ces régions, permettront d'éclaircir bien des points demeurés obscurs. Les observations magnétiques, météorologiques, l'analyse spectrale, ont été aussi l'objet d'études suivies de la part des membres de l'expédition. A l'exception des observations pendulaires qui ont été interrompues quand le froid est devenu trop vif, toutes les branches des connaissances humaines ont été fructueusement représentées. Enfin on a pris un grand nombre de vues photographiques, qui pourront fournir de précieuses indications à la science.

Le succès de l'expédition était donc aussi complet qu'il pouvait l'être, quand son chef a donné le signal du retour.

L'expédition autrichienne, tout récemment revenue du nord de la Nouvelle-Zemble, et qui a dû laisser le *Tegetthoff* dans les mers du pôle, n'a pas plus touché le but que les explorateurs britanniques : mais elle n'en a pas moins bien mérité de la science que les intrépides marins de la *Discovery*, et il convient de saluer les deux pavillons et les deux équipages de la même sympathique admiration.

Si le commandant du *Tegetthoff* n'a pas planté le drapeau autrichien sur la glace même du pôle, il a découvert, dans ces régions mystérieuses, des terres nouvelles qui élargissent les horizons de la géographie et dont la révélation restera l'honneur du pavillon autrichien.

La terre ainsi foulée pour la première fois a été appelée : terre de François-Joseph. C'est un archipel formé de deux principales lignes de côtes qui se dirigent du nord au sud, avec beaucoup d'îles plus petites disséminées entre elles et autour d'elles. Cet archipel s'étend du 80° degré environ au 83° degré au moins de latitude nord.

La terre de François-Joseph, quoique plus désolée et plus âpre que la Nouvelle-Zemble elle-même, abonde en vie animale; ses montagnes s'élèvent de 2,000 à 5,000 pieds; on y trouve en quantité des ours, des phoques et des oiseaux de mer; il y a probablement aussi des lièvres et des renards.

On n'y a pas trouvé la trace de l'homme. Le paysage y est grand et imposant, avec une perspective merveilleuse d'îles, de baies, de montagnes et de glaciers. Le pays est volcanique et ressemble beaucoup, sous le rapport géologique, au Spitzberg et au Groënland dans sa partie orientale.

L'expédition anglaise s'est avancée plus loin que l'équipage du *Tegetthoff*, et, comme on vient de le voir, elle a aussi donné son contingent à la science. Aussi le « Royal Naval Club » de Portsmouth, appréciant tout le courage et tout le dévouement des marins de l'*Alert* et de la *Discovery*, a-t-il offert la semaine dernière un grand banquet aux officiers des deux navires. Au dessert, on leur a porté un toast enthousiaste, et le vaillant capitaine Nares a répondu en exposant sommairement les résultats de l'entreprise.

« Quoique nous n'ayons pu atteindre le pôle, a-t-il dit, nous n'en avons pas moins accompli des travaux dont l'utilité sera reconnue plus tard. Les résultats de l'expédition auront été assez satisfaisants pour encourager l'Angleterre à revenir à la charge avec les autres puissances européennes. »

Quant à la France, préoccupée justement et avant tout, à l'heure actuelle, de sa réorganisation intérieure, elle ne restera pas toujours étrangère à ces glorieux travaux et à ces pacifiques conquêtes. Elle en a eu sa part dans le passé; elle saura la revendiquer dans un prochain avenir avec le courage et le dévouement qu'elle a toujours mis au service des idées généreuses et des progrès de la civilisation.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS ¹

X

Après un séjour de trois ou quatre mois à Bourbon, Henriette-Marie, dont la convalescence faisait chaque jour des progrès, se décida en octobre à partir pour Paris, en passant par Nevers, où une nouvelle indisposition l'arrêta pendant quelques jours; elle logeait dans l'ancien palais des ducs, qui est aujourd'hui l'hôtel de ville, et qu'un vaste parc entourait alors. Ce fut sous ces grands arbres qu'eut lieu, pendant son séjour, une rencontre dont on n'avait d'abord voulu faire qu'une simple plaisanterie, mais qui n'en eut pas moins le dénouement le plus tragique. Jeffrey Hudson, cet abrégé de héros, très-fier, à juste titre, des services que son intelligence et son courage avaient rendus à sa maîtresse, signifia un jour aux gentilshommes de la suite d'Henriette qu'il les valait bien, et que désormais il n'était plus d'humeur à supporter leurs quolibets sur un prétendu combat qu'il aurait soutenu contre un dindon, et sur d'autres fables du même genre. Il ajouta que la première insulte, qui serait faite à son honneur, aurait pour conséquence un duel à mort. Un rire général accueillit cette déclaration, et ces jeunes gentilshommes s'en promirent un divertissement de haut goût : William Crofts, frère du capitaine des gardes de la reine, ne tarda pas à lui envoyer un cartel, et une rencontre fut convenue pour le lendemain dans le parc du château. Les conditions étaient que les deux adversaires se courraient sus à cheval et le pistolet au poing. En arrivant sur le terrain, Crofts, au lieu de cette arme à feu, portait une énorme

¹ Voir le *Correspondant* des 25 septembre, 25 octobre, 10 et 25 novembre.

seringue, avec laquelle, disait-il, il voulait noyer le nain, en même temps que la poudre de son pistolet ; mais le vindicatif petit homme manœuvra son cheval assez habilement pour se soustraire au déluge qui le menaçait, et d'un coup de feu il étendit son adversaire roide mort sur la place. Cet événement fit grand bruit et la reine fut obligée d'écrire au cardinal Mazarin, pour obtenir que le meurtrier ne fût pas poursuivi ; mais cette faveur ne profita guère au malheureux nain. Afin de se soustraire à la vengeance du capitaine des gardes, il se vit contraint d'abandonner en pleurant le service de sa chère maîtresse, et, depuis lors, on n'entendit plus parler de lui.

Henriette-Marie se remit en route vers Paris par Fontainebleau, où Anne d'Autriche vint à sa rencontre, et les deux reines firent leur entrée dans la capitale, au milieu des témoignages les plus vifs du respect et de l'affection de tous. Des arcs de triomphe avaient été spontanément dressés au faubourg Saint-Jacques et sur plusieurs autres points. Le peuple tenait à prouver à la fille de Henri IV combien la mémoire de son père lui était encore chère : il y avait de l'attendrissement dans cette éclatante réception. Voici quelles furent à ce sujet les impressions de sir Richard Brown, l'agent anglais résidant à Paris : « On sentait que les cérémonies extérieures avaient pour bases la sincérité et l'affection intérieures. Les harangues adressées à Sa Majesté proclamaient non-seulement un grand attachement à son service, mais encore l'horreur des procédés factieux d'un Parlement déloyal, et la justice de la cause de la reine. Elle va, du reste, de mieux en mieux. »

Cependant ceux qui avaient connu cette infortunée princesse, avant son départ pour Londres, ne pouvaient voir sans un serrement de cœur le changement de toute sa personne et les ravages ineffaçables, causés autant par le chagrin que par les souffrances physiques : elle n'avait plus ni jeunesse, ni beauté. M^{me} de Motteville, qui la vit dès son arrivée à Paris, nous l'a dépeinte telle qu'elle était à cette époque ; nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que de lui laisser la parole : « Cette princesse étoit fort défigurée par la grandeur de sa maladie et de ses malheurs, et n'avoit plus guère de marques de sa beauté passée. Elle avoit les yeux beaux, le teint admirable et le nez bien fait. Il y avoit dans son visage quelque chose de si agréable qu'elle se faisoit aimer de tout le monde ; mais elle étoit maigre et petite ; elle avoit même la taille gâtée, et sa bouche, qui naturellement n'étoit pas belle par la maigreur de son visage, étoit devenue grande. J'ai un de ses portraits qui étoient faits du temps de sa beauté, qui montroient qu'elle avoit été fort aimable ; et, comme sa beauté n'avoit duré que l'espace d'un matin et l'avoit quittée avant son midi, elle avoit accoutumé de maintenir

que les femmes ne peuvent plus être belles passé vingt-deux-ans ¹. Pour achever de la représenter telle que je l'ai vue, il faut avouer qu'elle avoit infiniment de l'esprit, de cet esprit brillant qui plaît aux spectateurs. Elle étoit agréable dans la société, honnête, douce et facile, vivant, avec ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, sans nulle façon. Son tempérament étoit tourné du côté de la gaité, et, parmi les larmes, s'il arrivoit de dire quelque chose de plaisant, elle les arrêtoit en quelque façon pour divertir la compagnie. La douleur quasi continuelle, qui lui donnoit alors beaucoup de sérieux et de mépris pour la vie, la rendoit, à mon gré, plus solide, plus sérieuse et plus estimable qu'elle ne l'auroit peut-être été, si elle avoit toujours eu du bonheur. Elle étoit naturellement libérale, et ceux qui l'avoient vue dans la prospérité nous assuroient qu'elle auroit épuisé des trésors à faire du bien à ceux qu'elle aimoit. Son favori ², qui, selon le dire du public, avoit quelque part aux malheurs d'Angleterre, étoit assez honnête homme et d'un esprit doux, mais qui parut fort borné et plus propre aux petites choses qu'aux grandes. Il

¹ Peu lui importait d'ailleurs cette déchéance de sa beauté, lorsque le roi lui écrivait, en 1645 : « Combien ma femme m'est plus chère que ne l'étoit ma fiancée !... » et encore : « Comme je t'aime plus que tout autre chose en ce monde et que mon contentement est inséparable du tien, toutes mes actions ne doivent-elles pas tendre à te servir et à te plaire?... Crois-moi, ma bien aimée, ta tendresse est aussi nécessaire pour réconforter mon cœur que ton secours pour aider mes affaires. »

² Lord Jermyn. Il nous faut insister ici contre les calomnies que les envieux ou quelques historiens malveillants ont laissé planer, assez vaguement du reste, sur la mémoire d'Henriette-Marie au sujet de ses rapports avec ce personnage. On est allé jusqu'à prétendre qu'il devint son époux, après la mort de Charles I^{er}, en faisant de ce mariage le couronnement d'un amour déjà ancien. Horace Walpole, que nous connaissons pour une assez mauvaise langue, a prétendu qu'un soir, avant son départ d'Angleterre, la reine avait été presque surprise, par son mari, seule avec lord Jermyn, et qu'un des gentilshommes de la chambre, qui éclairait le roi, s'était laissé tomber tout exprès avec la lumière, pour laisser à Jermyn le temps de s'éloigner. La vie entière de la reine, son amour dévoué pour son époux, la loyauté bien connu de son caractère, protestent victorieusement contre une pareille accusation, et ses lettres lui donnent un démenti formel. Jermyn, que le roi avait placé près d'elle aussitôt après le renvoi de la maison française, était par excellence l'homme de confiance de Charles ; et lorsqu'il accompagna Henriette de France, il fut le correspondant du roi le plus assidu et le seul *absolument* confidentiel. La reine n'avait-elle pas l'âme trop haute et trop loyale pour se prêter à une intrigue, que le malheur aurait rendue encore plus odieuse. Quand à son prétendu mariage, il n'en existe de trace que dans l'imagination de ses ennemis. On voit du reste que M^{me} de Motteville ne fait pas la moindre allusion à tous ces bruits, pas plus que M^{me} de Monpensier, à qui pourtant son peu de sympathie pour la reine permettait les appréciations les moins bienveillantes.

avoit pour elle cette fidélité qu'ont d'ordinaire tous les ministres ; il vouloit avoir de l'argent, préférablement à tout le monde, pour subvenir à sa dépense qui, en tout temps, étoit grande. Cette princesse avoit sans doute trop de confiance en lui, mais ils est vrai qu'il ne la gouvernoit pas absolument : elle avoit souvent une volonté contraire à la sienne, qu'elle défendoit en maîtresse absolue, ce qu'elle faisoit avec sensibilité à l'égard de tous ; car, de son naturel, elle étoit un peu dépitée et elle avoit de la vivacité. Elle soutenoit ses sentiments avec de fortes raisons, mais elles étoient accompagnées d'une bonté, d'une raillerie qui pouvoient plaire et corriger tout ensemble les marques de hauteur et de courage qu'elle a données dans les actions principales de sa vie. Elle manquoit de belles et grandes connaissances qu'on peut acquérir par la lecture ; ses malheurs avoient réparé ce défaut, et de fâcheuses expériences lui avoient donné de la capacité. Nous la verrons en France perdre cette couronne chancelante qu'elle portoit encore, perdre le roi, son mari, d'une mort effroyable, et souffrir constamment toutes les adversités qu'il a plu à Dieu de lui envoyer. »

Henriette arriva donc en grande pompe au Louvre, où la reine-mère et le duc d'Orléans la conduisirent par la main dans les appartements royaux que la cour n'occupait point pendant la minorité de Louis XIV, et Anne d'Autriche, en la quittant, l'embrassa avec effusion. On lui donna, de plus, pour résidence d'été, le vieux château de Saint-Germain, et elle s'y rendit trois ou quatre jours après avoir pris possession de ses appartements du Louvre. Nous avons vu que, dès son arrivée en France, la reine régente avait assigné à la malheureuse proscrire une pension assez considérable, pour qu'elle pût soutenir un état de maison digne de sa naissance ; mais nous savons aussi quelles privations elle s'imposait pour pouvoir faire passer à son mari des secours pécuniaires. C'était en effet l'argent qui, plus que jamais, faisait défaut à Charles I^{er} ; son armée n'était pas payée, et il se trouvait ainsi hors d'état de poursuivre ses succès dans l'ouest de l'Angleterre. Pour lui créer de nouvelles ressources, Henriette eut la pensée de marier son fils aîné avec la sœur du jeune prince d'Orange, à la condition expresse que la dot de la princesse serait payée immédiatement : elle en fit part à son mari et cette négociation fut suivie à la Haye par le docteur Goffe, un de ses fidèles ¹.

Pendant ce temps-là, d'après le conseil du cardinal Mazarin, Henriette travaillait à détacher du service de l'Espagne le duc Charles de Lorraine, pour le faire passer à celui du roi d'Angleterre ;

¹ L'affaire n'eut pas de suites.

la France, qui y trouvait son avantage, devait se charger de fournir pour cela l'argent nécessaire, tout en se montrant peu disposée à soutenir directement la cause de Charles par un envoi de troupes françaises. D'un autre côté, Henriette avait affaire aux catholiques irlandais, représentés à Paris par le comte d'Antrim et le colonel Fitz-Gérald, pour obtenir d'eux des secours en hommes, en armes et en vaisseaux. Elle correspondait aussi fréquemment avec le roi et ses principaux adhérents : mais elle était souvent obligée d'employer la main de Jermyn, ses forces ne pouvant pas suffire à ce travail incessant. Rien d'affectueux comme ces lettres, ni qui peigne mieux le dévouement et l'oubli absolu de soi-même : on sent que l'exilée n'a plus d'autre patrie que sa famille d'Angleterre, et qu'elle ne vit plus que sur l'espoir ardemment caressé d'un prompt retour. Son cœur est toujours plein de ses fidèles et loyaux partisans : « Surtout, écrit-elle à Charles, gardez-vous d'abandonner ceux qui vous ont bien servi : les évêques et les pauvres catholiques. » On voit que, dans sa reconnaissance, la reine enveloppe aussi bien les protestants que ses coréligionnaires : le malheur l'avait amenée à une tolérance que son zèle des premières années n'avait pas connue. On raconte qu'à Saint-Germain, elle avait essuyé d'assez vifs reproches de son confesseur, pour avoir permis à ses serviteurs anglais d'assister au prêche, et qu'il lui avait même manifesté la crainte de la voir devenir hérétique. Henriette-Marie se contenta de lui répondre qu'elle restait toujours ferme dans sa religion, mais qu'en Angleterre on l'avait laissé libre de la professer, et qu'en France elle était résolue à permettre aux amis de son époux et aux siens de prier Dieu à leur guise.

Le Louvre et Saint-Germain devinrent bientôt les lieux de rendez-vous des émigrés royalistes et des serviteurs de Charles I^{er}, forcés de fuir les rigueurs du Parlement. Entre ces bannis se faisaient remarquer plusieurs des illustrations littéraires de cette époque en Angleterre, tels que Cowley, Denham et Waller. La reine accueillit, avec cette grâce qui lui était propre, ceux qui avaient chanté sa gloire dans des jours meilleurs, et à qui il ne restait plus pour asile que la terre étrangère. Là ne se bornait pas son intérêt pour ses partisans ; dès que lui arriva la nouvelle de la funeste bataille de Marston Moor, où l'orgueilleuse témérité du prince Rupert causa la perte de l'armée, jusque-là victorieuse, du marquis de Newcastle, elle s'empressa d'écrire à ce dernier une lettre affectueuse, pour le consoler dans son découragement et ses dégoûts. Aussi, lorsque traqué partout en Angleterre comme un criminel, il eut reconnu que son rôle actif était terminé sans ressources, vint-il se mettre en France aux ordres de la reine et s'y dévouer à son service.

Tandis qu'Henriette travaillait de tout son pouvoir à vaincre l'indifférence du cardinal Mazarin pour les intérêts de son époux, l'état de ses affaires était bien loin de s'améliorer. Charles avait réuni à Oxford une sorte de Parlement, composé des membres restés fidèles des deux Chambres, qui siégeaient dans la même enceinte : c'était un foyer de divisions et d'intrigues, fomentées en grande partie par les Communes de Londres, et le roi n'y trouvait qu'entraves et embarras pour tous ses desseins. Les pairs catholiques surtout, les plus nombreux et les plus actifs dans cette assemblée en miniature, avaient le don de créer à Charles des difficultés toujours croissantes. Comme des négociations étaient toujours pendantes entre lui et le *long* Parlement, le roi accusait ces lords de s'agiter sans cesse pour rendre infructueuse toute tentative de conciliation ; mais, dans tout cela, qui était vraiment de bonne foi ? Personne, selon nous. Il s'agissait de gagner du temps, surtout de la part des Têtes-Rondes, et, par ces intrigues, de jeter le désarroi dans le camp royaliste. Quoi qu'il en soit, Charles, qui ne désespérait pas encore de sa politique, cherchait à se délivrer de ceux qu'il considérait comme les plus remuants, et pour cela, il les expédiait en France près de la reine, où ils ne pouvaient plus lui être nuisibles. « Wilmot, écrivait le roi à Henriette, en mars 1645, est déjà à Paris : Percy ¹ est en route pour s'y rendre, et Sussex se prépare à aller le rejoindre dans quelques jours ; je sais que tu te soucies peu du petit dérangement que je puis te causer, quand il s'agit de me délivrer de plus graves inconvénients. Je dois pourtant te dire que, si je ne connaissais la fermeté inébranlable de ton amour pour moi, j'aurais des raisons d'appréhender que leur retraite près de toi ne dénotât plutôt de leur part un besoin de changer de place, que la fin de leurs machinations scélérates. En tout cas, je ne saurais nier que ma confiance en toi ne soit pour beaucoup dans l'autorisation de départ que je leur ai donnée. »

Pendant tous ces tâtonnements, une véritable révolution s'opérait dans la direction des affaires du côté du Parlement. Cromwell, sortant brusquement de la pénombre, après la victoire de Marston-Moor, et dominant de toute la hauteur de son génie les premiers chefs déjà discrédités de la rébellion, substituait le pouvoir de

¹ Lord Percy méritait certainement la mauvaise opinion que le roi avait conçue de lui, car il avait servi d'espion près de la reine à sa sœur, la comtesse de Carlisle. Quant aux deux autres, peut-être avaient-ils seulement subi sa mauvaise influence ; car, Wilmot, qui avait toujours donné l'exemple d'une vie plus que dissolue, que devait suivre son héritier, le fameux comte de Rochester, resta, après la mort de Charles I^{er}, fidèle à son fils et l'aïda de tout son pouvoir à remonter sur le trône.

l'armée à celui des Chambres, et, en dépit des efforts de tant d'ambitions déçues, se rendait le maître absolu de la situation. Les *Indépendants* militaires, parti d'abord numériquement très-faible, mais dont il se fit bientôt un instrument formidable, virent, grâce à lui, leur ascendant grandir, et ils se montrèrent plus audacieux encore que leurs devanciers. Ils ne reconnaissaient ni symbole ni discipline ecclésiastique : Dieu leur parlait, disaient-ils, et tout leur venait par l'inspiration d'en haut ; obéissant à une sorte de démenche mystique, ils se servaient dans leur langage d'une phraséologie bizarre et prétentieuse, empruntée à l'Ancien Testament, et à peu près inintelligible pour ceux qui n'étaient pas initiés. Au-dessous d'eux, par suite de cette hiérarchie propre aux révolutions, étaient les *Niveleurs*, qui, ainsi que leur nom l'indique, voulaient la destruction de tout et l'égalité absolue ; mais Cromwell les combattait avec acharnement, et ses soldats qui avaient adopté l'uniforme rouge et se faisaient appeler les *Côtes de fer*, les traquaient à l'égal des royalistes. Décidés à ne transiger jamais avec leurs ennemis, quels qu'ils fussent, les Indépendants considéraient comme tels aussi bien les presbytériens que les anglicans et les catholiques : pour eux, ces trois cultes ne représentaient que trois formes différentes de la tyrannie religieuse, contre laquelle les *Saints*, nom qu'ils se donnaient eux-mêmes, devaient lutter sans trêve ni merci.

Fort de l'appui de ces sectaires, Cromwell chassa du Parlement tous les membres qui refusaient de le suivre, et bientôt le sang coula sur l'échafaud : lord Maguire, accusé de complicité dans l'insurrection d'Irlande, les deux Hotham, père et fils, qui, après le retour de la reine en Angleterre, avaient voulu lui livrer la place de Hull, sir Alexander Carew, pour une tentative à peu près semblable, enfin l'archevêque Laud, qui languissait depuis quatre ans dans la tour de Londres, furent livrés au bourreau.

La liturgie anglicane fut abolie et un joug de fer pesa sur les libertés civiles et religieuses ; comme toujours, la révolution était passée des mains des modérés dans celles des fanatiques. Cromwell fit nommer général en chef sir Thomas Fairfax, soldat intrépide, mais esprit borné, dont il se fit le lieutenant général : sa politique voulait que les rôles fussent ainsi momentanément intervertis. La guerre fut menée alors avec une énergie et un acharnement qu'elle n'avait pas connus jusqu'à ce jour, et, le 29 juin 1645, Cromwell gagnait sur le roi Charles en personne la bataille sanglante de Naseby, l'échec le plus grave qu'eût encore subi la cause royale. Le roi eut à peine le temps de s'arracher des mains de ses ennemis maîtres du champ de bataille, en leur laissant ses bagages, son artillerie et jusqu'à sa cassette particulière, qui contenait une partie de

sa correspondance secrète avec la reine. Ces lettres furent aussitôt imprimées et livrées au public, à la honte éternelle de ceux qui avaient juré la perte du trône et de la famille royale.

A partir de ce désastre, l'existence de Charles devint celle d'un fugitif traqué par une meute sans pitié : ce furent des marches sans fin, en compagnie de quelques serviteurs dévoués, des nuits passées sous un arbre, un morceau de pain noir dévoré furtivement dans quelque misérable chaumière, seul refuge où le roi d'Angleterre pût trouver encore quelques instants de repos. La fatigue et la misère personnelles, doublées par la vue de celles de ses compagnons, la honte de l'aumône reçue, l'isolement loin des siens, l'appréhension continuelle de tomber vivant aux mains des vainqueurs, qui se feraient un trophée de leur victime, tout ce fardeau d'infortunes pesait sur lui jusqu'à l'écraser. « J'étais chassé, dit-il en racontant ses infortunes, comme la perdrix dans la montagne..... J'ai besoin d'un cœur propre à beaucoup souffrir ! » Un soir enfin, profondément désolé, il se sépara de ses amis : « Messieurs, leur dit-il, retirez-vous et allez prendre du repos ; vous avez des maisons et des lits pour vous recevoir, des familles pour vous aimer, et un intérieur pour y vivre tranquilles ; moi, je n'ai plus rien de tout cela ! Mon cheval m'attend pour voyager toute la nuit. Mais Dieu, en me donnant l'affliction pour exercer ma patience, m'a donné cette patience pour supporter l'affliction. » Il se décida, peu après, à se remettre aux mains de l'armée presbytérienne d'Ecosse, qui n'hésita pas à le vendre au Parlement d'Angleterre pour la somme de 400,000 livres sterling¹.

Dès qu'il s'était vu prisonnier des Ecossais, Charles avait envoyé à la reine un grand nombre de blanc-seings avec son cachet, pour qu'elle en fit tout ce qu'elle jugerait à propos ; on peut s'imaginer avec quelle émotion elle reçut ces marques d'estime et de confiance. Aussi la nouvelle des derniers malheurs et les inquiétudes qu'elle éprouva pour la sûreté du roi avaient-elles profondément ébranlé l'âme et la santé d'Henriette. Ses souffrances, un moment suspendues, ressaisirent de nouveau leur proie, et tous les soins furent impuissants à les combattre. Elle dépêcha alors en Angleterre un de ses plus intelligents serviteurs, sir John Denham, avec la mission expresse de voir le roi, de lui faire part de son état, et de ses craintes sur la possibilité d'obtenir des secours de la France. Disons-le, ces craintes n'étaient que trop fondées : Mazarin avait résolu de se renfermer

¹ « J'aime encore mieux, disait l'infortuné monarque, être avec ceux qui m'ont si chèrement acheté, qu'avec les perfides qui m'ont si lâchement vendu ! »

dans une cauteleuse neutralité. Denham s'acquitta de sa mission avec autant de courage que d'habileté; il trouva le roi à Caversham, plus triste encore d'être séparé de tout ce qu'il aimait que découragé par ses revers.

Mieux que tous les soins de la médecine, un événement heureux vint soulager les douleurs d'Henriette : ce fut l'arrivée en France de son fils aîné. Ce jeune prince et son frère, le duc d'York, avaient vu de bonne heure la mort de près; tantôt exposés au feu de l'ennemi, ou à peine abrités par une haie, tantôt luttant contre la faim et le froid, tandis que leur père débattait sur le champ de bataille la fortune de l'Angleterre; puis, une fois le péril écarté, ils s'élançaient dans ses bras pour le couvrir de caresses. A la bataille d'Edgehill, entre autres, les deux jeunes princes avaient été laissés aux soins de leur précepteur, le savant Harvey, au moment où le roi engageait le combat. Ils se tinrent tous les trois à l'abri d'un épaulement en terre, et bientôt le précepteur, tirant un livre de sa poche, se plongea dans une lecture, qui l'isola complètement de toutes les choses de ce monde. Au bout de quelque temps, les boulets commencèrent à siffler autour d'eux, et l'un de ces projectiles vint tomber assez près pour les couvrir de terre; cela dérangerait l'imprudent philosophe et le contraignit, ainsi que ses jeunes élèves, à gagner un asile moins précaire. Plus tard, le duc d'York se plaisait à raconter cette aventure et d'autres du même genre qui lui étaient arrivées, lorsqu'il avait à peine neuf ans.

Ce jeune prince se trouvait encore dans la ville d'Oxford, lorsqu'elle fut forcée de se rendre aux troupes parlementaires, et les vainqueurs le confinèrent étroitement à Londres, dans le palais de Saint-James, sous la surveillance du comte de Northumberland. Pendant ce temps-là, le prince de Galles trouvait un refuge dans les provinces de l'ouest, toujours dévouées à la cause du roi; mais la situation devenant de plus en plus critique, et Charles I^{er} ayant pris le parti de se retirer en Ecosse, dernière étape où la trahison l'attendait, des serviteurs fidèles emmenèrent son jeune héritier d'abord aux îles Sorlingues, puis à Jersey; enfin, le 18 septembre 1646, il se décida à gagner les côtes de France, pour se réunir à sa mère. Ce fut une heureuse diversion pour ce cœur déchiré, et, comme un bonheur n'est complet que quand il est partagé par ceux qu'on aime, Henriette s'empressa d'aller voir Anne d'Autriche à Fontainebleau et de lui amener son fils. Le roi et la reine-mère allèrent au devant d'Henriette et du prince de Galles, et leur rendirent d'autant plus d'honneurs qu'ils étaient plus malheureux.

Le prince de Galles, qui avait alors de seize à dix-sept ans, était bien fait; son teint brun s'accommodait avec ses beaux yeux noirs;

seulement sa bouche était grande et assez laide. Henriette-Marie forma le projet de lui faire épouser Mademoiselle de Montpensier, qui, par son rang, sa beauté et sa fortune, était pour le prince un parti extrêmement avantageux : c'est la *Grande Mademoiselle* elle-même qui nous en fait le récit. Sa royale tante mit donc tout en œuvre pour gagner, en faveur de son fils, le cœur plus ambitieux que sentimental de la fille du duc d'Orléans. Cette princesse nous raconte avec complaisance les attentions dont elle était l'objet de la part de la mère et du fils. A l'une des fêtes du Palais-Royal, où l'on jouait une comédie italienne avec des machines, Mademoiselle s'était parée des pierres de la couronne d'Angleterre, dont Henriette allait bientôt se séparer pour en envoyer le prix à son époux ; elle profite de cette occasion pour nous peindre dans ses *Mémoires* la richesse de son habit, sa bonne mine, la beauté de sa taille et l'éclat de ses cheveux blonds. Le prince de Galles, qui portait une garniture de rubans à ses couleurs, incarnat, blanc et noir, était assis à ses pieds, « et, nous dit-elle, mon cœur le regardait du haut en bas, aussi bien que mes yeux. » Le royal étranger, qui avait toutes les peines du monde à s'exprimer en français, témoignait par son attitude et ses regards l'amour le plus tendre et le plus profond. « Sa galanterie fut poussée si loin qu'elle fit grand bruit dans le monde. » Mais, insiste froidement la princesse, ce qui en étoit le plus incommode, c'est qu'il ne parloit ni n'entendoit de façon du monde le françois. » Le prince Rupert, qui séjournait alors à Paris, était obligé de lui servir de truchement.

Henriette dut se charger de faire, au nom de son jeune fils, une déclaration en règle à la dédaigneuse princesse ; mais celle-ci ne s'en préoccupa guère : « Je ne sais pas, nous dit-elle, s'il l'eût faite lui-même, quel en eût été le succès : je sais bien que je ne ferai pas grand compte de ce que l'on me diroit de la part d'un homme, qui ne pourroit rien dire lui-même. » Aussi, en dépit des instances de la reine, « qui désiroit passionnément cette affaire, » la vaniteuse et fantasque Mademoiselle, ne se souciant guère d'épouser le fils d'un roi presque détrôné, ne regarda-t-elle bientôt le prince de Galles que comme un objet de commisération. Le train de la maison de sa mère allait d'ailleurs en s'amointrissant chaque jour, à cause de l'argent qu'elle épargnait pour l'envoyer en Angleterre : c'était presque la misère, et la fille du duc d'Orléans avait des visées bien autrement ambitieuses. Il s'agissait pour elle à cette époque d'épouser l'empereur d'Allemagne¹, récemment veuf : brillant mirage qui devait la conduire à une déception cruelle, suivie plus tard

¹ Ferdinand III, né en 1608, mort en 1657.

de bien d'autres, lorsqu'à bout d'intrigues et d'illusions, après avoir couru tant de fois après l'ombre, son orgueil fit naufrage contre la plus fâcheuse des réalités ¹.

Le dédain affecté par M^{lle} de Montpensier pour les prétentions du prince de Galles, dont elle n'avait pas été fâchée d'ailleurs, en grande coquette qu'elle était, de faire son *galant*, blessa vivement la reine exilée et les rapports entre les deux princesses se refroidirent d'une manière sensible. L'héroïne de la Fronde le constate elle-même, non sans une teinte d'aigreur : « Lorsque la reine d'Angleterre sut que j'étois entrée à Orléans, elle dit qu'elle ne s'étonnoit pas que j'eusse sauvé Orléans des mains de mes ennemis, comme avoit autrefois fait la pucelle d'Orléans, et que j'avois commencé comme elle à chasser les Anglois, en voulant dire que j'avois chassé son fils de chez moi... Je lui rendis mes devoirs et la trouvai fort attachée aux intérêts de la cour, ce qui m'obligea à ne pas lui rendre des visites si fréquentes, n'ayant pas de plaisir à disputer avec des personnes à qui on doit respect ². »

De plus en plus inquiète de la situation de son époux livré aux mains des covenantaires d'Écosse et menacé par les puritains d'Angleterre dans sa sûreté personnelle, la reine, qui jusque-là avait repoussé toute concession, conseilla à Charles de renoncer à défendre la liturgie épiscopale. Peut-être à ses yeux de fervente catholique, anglicans et presbytériens avaient-ils la même valeur ou plutôt n'en avaient-ils aucune. Elle écrivit donc dans ce sens, en faisant passer ses lettres par M. de Montreuil, ambassadeur de France; elle envoya de plus au roi le poète sir William Davenant; pour le déterminer à s'entendre avec les presbytériens, quelles que fussent leurs exigences. Davenant trouva le roi à Newcastle et lui transmit les instructions qu'il avait reçues de la reine, en ajoutant que telle était aussi l'opinion de tous ses amis. « Et de quels amis, lui demanda Charles avec humeur? — De lord Jermyn, sire. — Jermyn n'entend rien aux choses de l'Église. — Lord Colepper pense de même. — Colepper n'a point de religion. Qu'en pense Hyde? — Nous l'ignorons, sire; le chancelier de l'Échiquier n'est point à Paris: il a quitté le prince de Galles et il est resté à Jersey, au lieu de le suivre auprès de la reine, qui en est fort offensée. — Ma femme a tort: le chancelier est un honnête homme; qui n'abandonnera jamais ni moi, ni le prince, ni l'Église, je suis très-fâché qu'il ne soit pas auprès de mon fils. » Davenant lui ayant déclaré alors que la reine, s'il ne voulait pas se conformer à ses avis, était résolue à

¹ Son mariage avec le duc de Lauzun.

² M^{lle} de Montpensier, *Mémoires*, t. III, page 54.

se retirer dans un couvent, et à ne le revoir jamais, le roi s'emporta et le chassa rudement de sa présence. Les instances des Écossais ne furent pas moins pressantes, mais toutes ces tentatives vinrent échouer contre la fierté et surtout contre les scrupules religieux du roi. Il écrivit ensuite à Henriette pour se plaindre de son intention de l'abandonner, mais elle la nia de la manière la plus formelle et on présuma que, dans cette circonstance, Davenant s'était fait l'écho de quelques commérages répandus dans la maison de la reine à Paris.

Au travers de ses adversités, Charles avait su conserver cette dignité personnelle et vraiment royale, dont il avait le don et qui frappait d'un respect ému le peuple et même ses ennemis les plus violents. Un jour, à Newcastle, un ministre écossais, qui officiait devant lui, avait désigné à l'assemblée le psaume LI, qui commence par ces mots : « Tyran, pourquoi te glorifies-tu dans ta malice et te vantes-tu de tes iniquités ? » Le roi se leva aussitôt et au lieu de ce verset, il entonna le psaume LVI : « Aie pitié de moi, mon Dieu, car mes ennemis m'ont foulé aux pieds tout le jour et il y en a beaucoup qui me font la guerre ! » L'assemblée, tout d'une voix, se joignit à lui pour chanter ce cantique, si bien approprié à la position du roi.

Dans le courant de l'année 1646, un rayon de joie vint tout-à-coup illuminer l'atmosphère si sombre qui pesait sur la reine exilée : elle reçut dans ses bras, des mains de la comtesse de Morton, la princesse Henriette-Anne, qu'au moment de son départ d'Exeter elle lui avait confiée à peine âgée de quelques jours. Les détails de l'évasion de la jeune princesse, hors des mains de ses geôliers, tiennent du roman, et font le plus grand honneur au courage, à l'adresse et au dévouement de lady Morton. Lorsque sir John Berkeley, le vaillant défenseur d'Exeter, s'était vu contraint de rendre cette ville à Fairfax, il avait stipulé expressément, dans les articles de la capitulation, qu'Henriette-Anne pourrait se retirer dans n'importe quelle place d'Angleterre ou du pays de Galles qu'on choisirait, jusqu'à ce que le roi donnât des ordres pour disposer d'elle. Malgré cette convention, le Parlement confina à Oatlands lady Morton et son élève. L'année suivante, les Communes formèrent le projet de réunir la jeune princesse avec ses frères et sœurs, sous la garde exclusive du comte et de la comtesse de Northumberland. Lady Morton résolut alors de l'arracher aux mains de ses ennemis et de remettre à la reine en personne, le précieux dépôt dont elle se regardait comme responsable. Dissimulant l'élégance de sa taille sous des lambeaux de toile grossière, et après avoir couvert l'enfant royale d'un déguisement aussi misérable, elle se fit passer pour la femme d'un

pauvre serviteur français; Henriette-Anne devint un petit garçon qu'elle appela Pierre, et, la portant sur son dos, la vaillante femme prit à pied le chemin de Douvres. Elle racontait plus tard combien l'amusait et l'effrayait à la fois l'indignation de sa pupille à la vue des haillons qui la couvraient, et la rage avec laquelle elle criait à tout venant qu'elle n'était pas Pierre, un fils de mendicante, mais bien la *petite princesse*. Heureusement personne ne comprenait son bavardage enfantin et lady Morton prit si bien ses mesures qu'elle put faire la traversée de Douvres à Calais dans le bateau ordinaire, sans éveiller le moindre soupçon. Une fois sur la terre de France, Pierre disparut pour faire place à la princesse d'Angleterre, et son intrépide gouvernante, continuant sa route vers Paris, put enfin rendre à la reine cette fille chérie. Le P. Cyprien de Gamaches, qui nous raconte ces faits, tout en rendant la justice la plus complète à l'intelligence et au dévouement de lady Morton, attribue l'heureux résultat de son entreprise aux prières incessantes de la reine, qui s'était engagée vis-à-vis de Dieu à faire une catholique de cette princesse qu'elle appelait son enfant de bénédiction¹. L'aventureuse expédition de lady Morton, qui devint pendant quelques temps le sujet de toutes les conversations de Paris, fut célébrée en vers par les poètes de l'entourage d'Henriette, qui témoigna la plus vive reconnaissance à celle qui avait si courageusement rempli sa mission, au péril de sa vie. Elle ne devait plus se séparer de sa fille bien-aimée, qui fut plus tard le charme et l'ornement de la cour de France et dont la fin prématurée sut inspirer à Bossuet ces touchantes paroles qui émeuvent encore la postérité.

Au commencement de l'année 1648, le roi Charles, devenu la proie de Cromwell et de son armée, et retenu prisonnier à Hampton-court, sous prétexte de négociations plus ou moins sincères², par-

¹ Ms du P. Cyprien de Gamaches.

² Cromwell semble avoir eu à cette époque la pensée de jouer le rôle qui fut plus tard celui de Monk, en remplaçant Charles I^{er} sur son trône. Tel aurait été le sujet de ces négociations. Elles furent du reste violemment rompues, avant la fuite du roi, et on prétend qu'Henriette-Marie en fut la cause. Cromwell aurait découvert, cachée dans le quartier d'une selle, une lettre adressée par elle à son époux, où, faisant allusion au traité pendant avec les chefs de l'armée rebelle, elle disait qu'elle espérait bien que ce serait avec une bonne corde de chanvre qu'il récompenserait ces misérables, plutôt qu'avec la *jarretièrre* et des comtés, comme elle l'avait ouï dire. La reine avait-elle prononcé ces paroles avec sa légèreté habituelle devant des confidents apostés par ses ennemis? La lettre avait-elle été fabriquée de tous points par Cromwell? c'est ce qu'il ne nous est pas permis de connaître au juste. Ce qui est certain, c'est que la lettre en question ne put jamais être retrouvée, et que l'histoire en est réduite aux hypothèses. (Miss. Strickland, t. IV, p. 262.)

vint à s'évader et se retira au château de Carisbrooke, dans l'île de Wight. Dès que la reine en eut connaissance, elle fit demander aux Communes l'autorisation d'aller l'y retrouver; on lui répondit par un refus péremptoire; elle écrivit alors directement à Charles, mais ses émissaires furent saisis et les lettres interceptées; il lui fallut donc se soumettre aux événements et attendre!

XI

De nouveaux soucis vinrent s'ajouter à ceux qui obsédaient déjà Henriette-Marie. « L'étoile étoit alors terrible contre les rois¹. » En effet, la France étoit prospère et glorieuse; les victoires du prince de Condé et l'habile politique de deux grands ministres l'avaient rendue redoutable au dehors et heureuse à l'intérieur: il fallait donc que les petites ambitions de la cour, la jalousie et les cabales du Parlement vinssent briser ce faisceau de prospérités. Nous le savons par de nombreuses expériences, le bonheur prolongé est une charge trop lourde, pour que la France se sente capable de la supporter. Une régence féminine sembloit une occasion tentante, pour ceux qui voulaient à toute force leur place au soleil de la faveur, et, disons-le, les princes du sang furent les premiers à l'assaut, entraînant derrière eux le peuple, dupe éternelle des flatteries intéressées; les mécontents se recrutaient surtout parmi ces hommes à courte vue, qui sont toujours prêts à sacrifier leurs véritables intérêts au besoin instinctif de notre nation de lutter contre le gouvernement. Dès le mois de juillet 1648, on sentait dans l'air ces frémissements électriques, précurseurs des tempêtes et des guerres civiles.

Tandis que les rapports entre la cour, d'un côté, et le Parlement, appuyé par le peuple de Paris, de l'autre, s'aigrissaient chaque jour davantage, la reine Henriette apprit l'arrivée sur le continent de son second fils le duc d'York. Echappé, non sans peine, des mains de son gardien le comte de Northumberland, il s'étoit embarqué pour la Hollande, déguisé en femme; mais reconnu et poursuivi chaudement par un vaisseau parlementaire, il avoit failli être capturé en vue du port de Flessingue. La mer étoit tellement furieuse, que le capitaine de son navire, pris entre deux dangers, avoit refusé de gagner la terre, et le jeune prince s'étoit vu obligé de mettre l'épée à la main, pour le contraindre à cette manœuvre aventureuse. Sauvé enfin comme par miracle, il s'arrêta quelques jours chez sa sœur la princesse d'Orange, où il trouva l'accueil le plus affectueux, et de

¹ M^{me} de Motteville.

là il se rendit à Paris près de sa mère, qui le reçut avec des larmes de joie. Mais ce bonheur fut bientôt contrebalancé par le départ du prince de Galles, qui, las de son inaction dans un pareil moment, s'était décidé à se rendre à Calais, afin de tâcher de passer en Ecosse ; il espérait par sa présence ranimer le courage de ses partisans et tenter un suprême effort en faveur de son père. L'entreprise était hérissée de difficultés et de périls de tout genre, et ce ne fut pas sans une profonde douleur que la reine, sur les instances de son fils, consentit à subir cette séparation : c'était un nouvel enjeu d'une valeur inestimable, qu'elle jetait aux hasards de la partie déjà si terrible que la royauté soutenait avec tant de désavantage en Angleterre. Plus elle se sentait frappée dans ses plus chères affections, plus la piété de la reine s'adressait ardemment au ciel pour en obtenir la résignation, qui lui était à la fois si pénible et si nécessaire ; après les derniers embrassements donnés à son fils aîné, elle se retira pour quelques jours aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. « Nous l'y trouvâmes seule dans une petite chambre, raconte M^{me} de Motteville qui étoit allée la voir, le 14 juillet, avec M^{lle} de Beaumont. Elle écrivoit et faisoit des dépêches, à ce qu'elle nous dit, de grande importance. Comme elle les eut finies, elle nous conta les vives appréhensions qu'elle ressentoit du succès de ce voyage et nous fit part de l'état présent de la nécessité, qui augmentoit infiniment par celle où étoient le roi et la reine de France. Elle nous montra une petite coupe d'or dans quoi elle buvoit, nous jura qu'elle n'avoit d'or, de quelque manière que ce pût être, que celui-là. Elle nous dit de plus que, quand le prince de Galles étoit parti, tous ses gens lui étoient venus demander de l'argent, et lui avoient dit qu'ils la quitteroient si elle ne leur en bâilloit : ce qu'elle n'avoit pu faire et avoit eu ce déplaisir de se voir hors d'état de remédier au besoin de ses officiers qui l'accabloient de leur misère..... Cette description nous toucha d'une sensible compassion et nous ne pouvions assez admirer cette mauvaise influence qui dominoit sur les têtes couronnées, qui étoient alors les victimes des deux Parlements de France et d'Angleterre : le nôtre étant, grâce à Dieu, bien différent en ses intentions, mais pour lors, il incommodoit le roi et les apparences en étoient mauvaises. ¹ » Rien de plus vrai que cette appréciation de l'auteur

¹ La pensée de renverser le trône étoit, en effet, bien loin de l'esprit des Frondeurs, du Parlement et de celui du peuple, dont l'Anglais Evelyn jugeait ainsi les sentiments en 1652 : « Les François sont la seule nation d'Europe qui idolâtre son souverain ; ils ont, sans grande cérémonie, plus d'accès auprès de lui qu'on ne le voit dans aucune autre cour. Cette affabilité et cette liberté lui gagnent leurs cœurs. C'est habile au prince et une grande vertu chez les sujets. Mais, en revanche, une fois leur colère émue, il se trouve

des *Mémoires*. En France l'orage n'était qu'à la surface, tandis que la nation anglaise était remuée jusqu'au fond du sol ; tout bouillonnait à la fois : libertés politiques et religieuses, ambitions sociales, vengeances personnelles, qu'exploitait à son profit le génie infatigable d'un homme qui savait tout oser jusqu'au crime.

Assailli par une série d'infortunes qui laissait tout à redouter pour l'avenir, l'esprit de la fille de Henri IV s'y trompa et elle crut voir dans la Fronde le contre-coup sourd et violent de la révolution d'Angleterre ; elle ne se rendait pas assez compte du caractère différent des deux nations. Le jeune Louis XIV, dont la minorité favorisait toutes ses cabales, grandissait dans l'ombre, et le temps n'était pas trop éloigné où son entrée au Parlement, un fouet à la main, ferait rentrer sous terre toutes ces velléités d'indépendance. « Ma sœur, disait la reine à Anne d'Autriche, près de laquelle elle se trouvait à la journée des Barricades, les troubles d'Angleterre, dans leur commencement, n'ont jamais été aussi grands et aussi sérieux. » Elle s'efforçait de modérer les colères de la Régente, bientôt suivies de concessions qui ne faisaient que raviver la flamme, et si ses conseils eussent été suivis à temps, peut-être de grands malheurs auraient-ils pu être évités. Lorsque la reine et le cardinal s'en allèrent avec le roi s'établir à Saint-Germain pour assiéger de là et réduire Paris, Henriette les y accompagna ; ce fut pendant son séjour avec eux, le 11 mai 1648, qu'elle tint sur les fonts du baptême le prince Philippe, fils du duc d'Orléans.

Pendant, après un court apaisement, la Fronde s'étant rallumée avec le puissant concours du grand Condé, la reine d'Angleterre regarda comme un devoir d'employer l'influence que lui donnait le nom de son père et ses propres malheurs, pour calmer les esprits et servir d'intermédiaire entre la cour et les mécontents. Elle retourna donc s'établir au Louvre, et bientôt ce palais devint l'asile de tous ceux que l'orage populaire menaçait le plus particulièrement. Henriette sauva ainsi plusieurs gentilshommes du parti de la cour, qui se trouvaient encore dans Paris, et en même temps un certain nombre de Frondeurs, devenus suspects aux chefs ombrageux de la rébellion. Un jour même ce fut le tour de M^{me} de Motteville de venir demander à sa royale amie un asile contre les avanies, que lui valait sa qualité de dame du palais d'Anne d'Autriche ; la reine la reçut au Louvre avec sa grâce habituelle et l'y installa, ainsi que sa sœur M^{lle} de Villeneuve.

toujours un Ravailac, ou un autre coupe-gorge, pour accomplir leur scélératesse : tant il est peu sûr de se fier au peuple ! » *Extraits d'Evelyn*, 1652, publiés par la *Société des Bibliophiles*, p. 309.

Elle ne se lassait pas non plus, au milieu du bruit des armes et des émeutes qui se succédaient sans relâche dans la ville assiégée, de prêter son appui à ceux qui, comme le président Molé, s'efforçaient de ramener à la raison tant de têtes égarées. La duchesse de Longueville et les princes de la maison de Condé, qui avaient toujours professé pour elle le respect le plus affectueux, étaient surtout l'objet de ses soins, et elle n'épargnait aucune démarche pour opérer un rapprochement entre eux et la cour.

Ces préoccupations n'étaient pas les seules qui hantassent la malheureuse reine : sa vie n'était qu'une longue torture morale et matérielle. M^{me} de Motteville, qui avait alors de fréquentes occasions de la voir, nous fait la peinture la plus lamentable de sa position. Enfermée dans le Louvre, au milieu de Paris bloqué, Henriette souffrait cruellement d'être privée des lettres de son époux ; mais ce silence, qu'elle attribuait uniquement à la difficulté des communications, avait pour cause la nécessité où se trouvait le roi de répondre devant le Parlement aux charges, que ses ennemis déguisés en juges accumulaient sur sa tête. Que n'aurait-il pas donné dans un pareil moment, pour avoir près de lui cette amie si sûre et si fidèle ?

Tout à coup, au mois de mai 1649, la nouvelle du procès intenté au roi arrive jusqu'à Henriette. Plus de doute, mais plus d'hésitation pour elle : son inquiétude et son amour triomphent de sa fierté : elle écrit une lettre suppliante aux présidents des deux chambres du Parlement ; elle leur demande comme une grâce l'autorisation d'aller rejoindre son mari, de l'aider et de le soutenir dans ses misères du moment, car elle ne peut supposer une condamnation. Par l'entremise du comte de Grignan, ambassadeur de France, elle s'adresse aussi au général Fairfax, pour obtenir de lui un sauf-conduit. La lettre aux présidents ne fut même pas ouverte ¹ et Fairfax ayant communiqué aux Chambres celle qui lui avait été remise, on la laissa de côté dédaigneusement avec cette simple remarque, que la reine n'avait rien à demander, puisqu'en 1643 elle avait été déclarée coupable de haute trahison. La haine de Cromwell l'emportait ; sa royale victime devait mourir sans avoir eu la consolation d'embrasser une dernière fois celle qu'il avait tant aimée.

Cependant Henriette parvenait, à l'aide d'un agent secret nommé Wheler, à faire arriver jusqu'au roi prisonnier une lettre, où elle lui exprimait combien elle souffrait de son affliction, en ajoutant que

¹ Cette lettre resta cachetée parmi les papiers du bureau du Parlement, où on la retrouva seulement, dans cet état, le 20 mars 1682. Elle fut ouverte alors et lue pour la première fois par William Goldsborough, clerc du Parlement.

son vœu le plus ardent était de mourir pour lui, car elle ne pourrait pas vivre sans l'espérance de lui être rendue, qu'elle avait fait et ferait encore tout ce qui était humainement possible pour lui ; et elle avait, disait-elle, la ferme croyance de pouvoir lui être utile.

Il n'y eut là, nous le savons, qu'une déception de plus ; Henriette-Marie dut rester confinée dans le palais du Louvre, dévorant ses angoisses et luttant contre toutes les misères, même celles de la vie matérielle. Elle avait vendu jusqu'à ses derniers bijoux pour subvenir aux besoins de son époux : le malheur des temps empêchait que la pension assignée par la reine ne lui fut payée, et elle se vit bientôt dans la cruelle nécessité de laisser ses domestiques se disperser dans Paris, pour y chercher leur vie comme ils le pourraient. Réduite personnellement aux plus dures privations, et, la fierté de la fille des rois ne pouvant plier jusqu'au point d'implorer un secours du Parlement révolté, Henriette s'était contentée d'écrire secrètement à sa belle-sœur, à Saint-Germain, pour lui faire part de sa détresse ; mais Anne d'Autriche avait dû lui répondre que la même misère pesait sur sa propre maison, que ni le roi ni elle-même ne possédaient un sol et qu'elle ne pouvait trouver à crédit ni un dîner ni une robe¹.

Ce fut sur ces entrefaites que le coadjuteur, abbé de Gondy, alors tout puissant dans Paris, vint rendre visite à la malheureuse reine : « Je la trouvai, nous raconte-t-il, dans sa chambre avec mademoiselle sa fille, qui a été depuis Madame d'Orléans ; elle me dit d'abord : « Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui, faute de feu. » Le vrai étoit qu'il y avoit six mois que le cardinal n'avoit fait payer à la reine sa pension ; que les marchands ne vouloient plus rien fournir et qu'il n'y avoit pas un morceau de bois dans la maison². . . . J'exagérai la honte de cet abandonnement et le Parlement envoya quarante mille livres à la reine d'Angleterre³. »

Mais si l'adversité, sous toutes ses formes, s'acharnait sur Henriette-Marie, son courage ne faiblissait pas : elle savait prendre sur elle et montrer à ses visiteurs un visage sinon gai, au moins ouvert

¹ *Letters of Viscount Lisle to his father, 1649.* « La magnificence n'étoit pas grande à Saint-Germain, personne n'avoit tout son équipage ; ceux qui avoient des lits n'avoient point de tapisseries, et ceux qui avoient des tapisseries n'avoient point d'habits, et l'on y étoit très-pauvrement... Le roi et la reine manquoient de tout. » M^{me} de Motteville, t. II, p. 12.

² « Vous me faites bien la justice, écrivait le cardinal à M^{me} de Caumartin, d'être persuadée que Madame d'Angleterre ne demeura pas au lit le lendemain, faute d'un fagot. »

³ Le cardinal de Retz, *Mémoires*. t. I, p. 296.

et souriant ; elle gardait pour ses veilles silencieuses son abattement et ses larmes. « La reine, écrit un journaliste anglais de cette époque, est revenue du couvent des Carmélites où elle était allée faire ses dévotions pendant quelques jours : elle ne semble pas désespérer des affaires de son époux en Angleterre, mais ses dames affirment que ses nuits sont plus désolées que jamais. » Le silence qui se faisait sur le sort du roi Charles I^{er} oppressait lourdement son cœur. « Elle sentoit venir le malheur qu'elle avoit sujet de redouter et qui enfin lui arriva par l'ordre de Dieu, pour lui faire sentir la différence des plus grands biens et des plus grands maux, qui puissent arriver dans la vie. On peut dire d'elle qu'elle a goûté ces deux états dans toute leur étendue ¹. »

A ce même moment, en effet, s'accomplissait à Whitehall le dénouement du long et terrible drame dont l'Angleterre était le théâtre : le 9 février 1649², la tête de Charles I^{er} tombait sous la hache. Conservant jusqu'à la fin cette dignité royale qui lui était propre, et se contentant de protester contre le jugement inique d'un tribunal qui était la violation de toutes les lois du royaume, il avait montré devant la mort, aux yeux du monde, le courage d'un vrai gentilhomme, avec la patience et la douceur d'un chrétien pénitent. La veille de l'exécution, il avait béni ses deux enfants demeurés en Angleterre : sa fille Élisabeth, âgée de douze ans et le petit duc de Gloucester, qui n'en avait que huit. C'est la jeune princesse elle-même qui nous a rendu compte de cette dernière et solennelle entrevue : « Il me dit qu'il était heureux que nous fusions venus, car, bien que le temps lui manquât pour me parler longuement, il avait à me dire des choses qu'il ne pouvait confier à d'autres, et il craignait qu'on ne poussât la cruauté jusqu'à l'empêcher d'écrire ³ : « Mais, cher cœur, ajouta-t-il, tu oublieras ce

¹ M^{me} de Motteville.

² L'année anglaise ne se réglait pas encore d'après le calendrier grégorien et commençait alors le 24 mars ; aussi la date du 9 février 1649, en France, correspondait-elle à celle du 30 janvier 1648 en Angleterre.

³ Voici pourtant le fragment d'une lettre de Charles I^{er} à la reine, que cite Cotelendi ; nous la répétons parce que c'est là un nouvel hommage rendu à son épouse par ce roi qui allait mourir : « Je suis satisfait, puisque mes enfants sont près de vous. Votre vertu et votre tendresse me répondent du soin que vous aurez de leur conduite ; je ne puis vous laisser des gages plus chers et plus précieux de mon amour. Je bénis le ciel de faire tomber sa colère sur moy seul. Mon cœur est plein pour vous de la mesme tendresse que vous y avez toujours veue ; je vais mourir sans crainte, me sentant fortifié par le souvenir de la fermeté que vous m'avez fait paroître dans nos périls communs. Adieu, Madame, soyez persuadée que jusqu'au dernier moment de ma vie, je ne feray rien qui soit indigne de l'honneur que j'ay d'estre vostre époux. »

que je vais te dire. » Je fondis en larmes en lui jurant que je mettrais par écrit toutes ses paroles : « Je désire, reprit-il, que tu ne te fasses point de chagrin et que tu ne te tourmentes pas à mon sujet, car c'est une mort glorieuse que celle qu'on subit pour les lois et pour la religion de son pays. » Il ajouta : « J'ai pardonné à tous mes ennemis et j'espère que Dieu leur pardonnera également. » Il me recommanda ainsi qu'à mes frères et sœurs de leur pardonner aussi : « Par dessus tout, dis à ta mère que mes pensées ne se sont jamais éloignées d'elle et que mon amour pour elle sera le même jusqu'à la fin. » En même temps, il nous enjoignit à tous deux de l'aimer absolument et de lui obéir toujours. « Pour vous, mon fils, dit-il, en s'adressant au duc de Gloucester, ne cessez pas d'aimer cette bonne mère ; souvenez-vous de moi et rendez-vous digne par vos actions du sang de vos prédécesseurs. » Le malheureux roi, en continuant cet entretien, détournait la tête vers la fenêtre, pour ne pas mêler les pleurs, que lui arrachait cette séparation, aux sanglots des enfants qui devaient être le lendemain des orphelins. « Mon fils, écrivait-il encore au prince de Galles dans une de ses dernières méditations, je laisse à vos soins votre mère : souvenez-vous qu'elle a été contente de souffrir pour moi, avec moi et et avec vous aussi, par une magnanimité incomparable. » Et il ajoutait : « Je ne crois pas qu'il y ait personne d'assez méchant pour haïr la reine pour elle-même : sa faute est d'être ma femme. » Comme on le voit, le souvenir d'Henriette-Marie n'avait cessé de planer au-dessus de ses dernières douleurs, de même que le sien restait profondément gravé dans l'âme désolée de son épouse. C'était une correspondance du cœur à travers l'espace, la seule que l'infortune pût encore leur permettre¹.

Doublement assiégée dans le Louvre par les Frondeurs et par les troupes royales qui bloquaient Paris, le reine Henriette ignorait encore les détails et l'issue du procès de son époux. Le 19 février seulement une rumeur vague, quoique trop bien fondée, se répandit parmi les officiers de sa maison ; mais l'espérance à laquelle cette princesse se rattachait avec passion était telle, que ses amis n'osèrent pas lui donner connaissance de ces bruits sinistres, qui n'avaient encore aucune confirmation officielle. Pourquoi la plonger dans le

¹ Sous le médaillon de Saint-Georges que le roi remit, un moment avant sa mort, à l'évêque Juxon, en lui disant ce mot : *Remember!* se trouvait cachée, par une plaque ornée de fleurs de lys, qu'un ressort secret faisait mouvoir, une charmante miniature d'Henriette ; sans doute le mot qu'il prononça voulait dire que Juxon n'oubliât pas que le roi ne se séparait du portrait de son épouse bien-aimée qu'au dernier moment de son existence. (Miss Strickland. *Queens of England*, t. IV, p. 282.)

désespoir, lorsque le doute était encore permis ? Lord Jermyn pensa pourtant qu'il était à propos de la préparer graduellement aux plus tristes catastrophes ; et, dans cette vue, il imagina une histoire d'après laquelle le roi aurait été jugé, condamné, conduit même sur le lieu de l'exécution ; mais alors ses sujets se seraient levés en masse, pour l'arracher à l'échafaud et le sauver. Malheureusement, ce conte ne produisit pas l'effet voulu sur l'esprit surexcité de la reine ; il ne fit qu'exalter encore les illusions qui l'avaient soutenue jusque là : « Je savais bien, s'écria-t-elle, toute l'affection que beaucoup de ses sujets portaient au roi, et qu'ils étaient prêts à sacrifier pour lui leur fortune et leur vie ! La cruauté des persécuteurs de Charles a dû stimuler leur zèle, et, maintenant que la crise est arrivée, je ne doute pas que tout n'aille pour le mieux. »

L'imagination de la reine en était là, lorsque parut inopinément au Louvre le jeune duc d'York : il arriva pendant le dîner de sa mère, mit un genou en terre et lui demanda sa bénédiction, selon la coutume des enfants en Angleterre, lorsqu'ils avaient quitté leurs parents pendant quelque temps. La reine l'accueillit avec des transports de joie : elle lui avait écrit pour hâter son arrivée, mais les troubles de Paris avait forcément retardé le voyage. Le prince était accompagné de sir John Denham, qui s'était chargé de le conduire dans les bras de sa mère. Ranimée encore par le retour de ce fils qu'elle adorait, la reine, dès le lendemain matin, 24 février, se décida à envoyer un gentilhomme de sa maison, sur lequel elle pouvait compter, jusqu'à Saint-Germain, pour s'informer des nouvelles que la reine-mère avait pu recevoir directement d'Angleterre. Ce gentilhomme traversa, non sans peine, les lignes des assiégeants, et parvint jusqu'au château où résidait la cour de France. Ceux pour lesquels le meurtre de Charles I^{er} n'était plus un mystère, n'avaient pas une autre idée que celle d'émousser, pour la reine, le glaive de la douleur, qu'on ne pouvait plus détourner d'elle. Le P. Cyprien de Gamaches, son aumônier, venait de dire les *grâces* après le dîner, quand lord Jermyn, en lui faisant part de l'état réel des choses, le pria de ne pas s'éloigner, afin de pouvoir offrir à la royale veuve les consolations de son saint ministère : ce fut un moment d'une solennité navrante pour l'assemblée ; on sentait l'approche d'une immense désolation. « En apprenant ce douloureux événement, raconte le P. Cyprien, je me sentis frissonner des pieds à la tête, et je fus obligé de me retirer du cercle royal, où la conversation roula péniblement pendant une heure sur différents sujets, dont aucun ne pouvoit avoir pour effet de distraire la reine des cruelles incertitudes, dont elle souffrait en secret. Sachant que le gentilhomme en-

voyé à Saint-Germain en estoit de retour ¹, elle se plaignoit de son retardement à luy rendre responce ; sur quoi le comte de Saint-Alban prit sujet de luy dire que le gentilhomme estoit si fidelle et si prompt à exécuter les commandements de Sa Majesté, qu'il n'auroit pas manqué de venir plus tost, si les nouvelles eussent estés favorables. — « Qu'elles sont-elles ? répliqua la reyne. Je vois bien « que vous le sçavez. » Le comte répondit qu'en effet il sçavoit quelque chose, et, pressé de le dire, après plusieurs détours et plusieurs paroles ambiguës, pour la disposer petit à petit à la nouvelle fatale, enfin, il la déclara à la reyne qui, n'attendant rien de pareil, en fut si sensiblement touchée, qu'elle se trouva à l'instant toute interdite, sans parole, sans actions, sans mouvement, comme une statue. Un grand philosophe dit : « que les afflictions médiocres permettent de soupirer, et à la bouche de se plaindre, mais que les accidents fort extraordinaires, terribles, remplissent l'âme d'une stupeur, qui rend la bouche muette, et qui empesche l'action des sens. *Curæ leves loquuntur, graves stupent.* » C'est l'estat pitoyable où la reyne fut réduite : les paroles et les raisons que nous luy disions pour la faire résoudre la trouvant sourde et insensible, il nous fallut cesser de parler et demeurer auprès d'elle tous dans un profond silence, les uns pleurant, les autres soupirant, et tous avec un visage abattu, compatissant à son extrême douleur. Cela dura jusqu'au commencement de la nuit, où notre reyne reçut la visite de la duchesse de Vendosme ², qu'elle ayroit. Cette princesse vint toute larmoyante, prit respectueusement ses mains, lui montra beaucoup de tendresse, et luy parla ensuite avec tant de succès qu'elle retira cette désolée princesse du profond assoupissement, ou plutôt de la grande stupeur que la nouvelle surprenante et lamentable de la mort du roy avoit produit ; elle prononça alors les paroles de David : — « Je « ne m'en plains pas, mon Dieu, puisque c'est vous qui l'avez fait. » — Le monde luy estant après à dégoust, elle arresta ses pensées sur la manière de vie qu'elle devoit dorénavant mener. La solitude l'attiroit puissamment ; mais elle avoit avec elle madame sa fille, dont la loy de Dieu et l'amour maternel l'obligeoient de prendre soin ; elle eut volontiers changé le séjour majestueux qu'elle faisoit au Louvre, en une demeure humble de quelque monastère ; mais la princesse sa fille, âgée de huit à neuf ans seulement y estoit un obstacle. Ayant bien examiné ces choses, elle résolut de se retirer

¹ Il était revenu avec M. de Flamarens, envoyé par la reine-mère pour annoncer à Henriette la fatale nouvelle.

² François de Lorraine, belle-sœur de la reine Henriette-Marie, dont elle avait épousé le frère bâtard, César, duc de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

pour un temps, avec quelques-unes de ses dames et femmes de chambre, au monastère des Carmélites du faubourg Saint-Jacques ¹. »

Le lendemain de cette funeste journée, M^{me} de Motteville, qui avait été autorisée par les Frondeurs à reprendre son service près de la reine-mère à Saint-Germain, obtint, avant de partir, une audience de la malheureuse reine d'Angleterre : elle voulait lui demander si elle n'avait pas quelque message pour la famille royale de France. « Dès qu'elle me vit, dit-elle, la reine me commanda de me mettre à genoux auprès de son lit, et, me faisant l'honneur de me donner la main, avec mille sanglots qui souvent interrompirent son discours, elle me recommanda d'apprendre à la reine l'état où elle étoit, et de lui dire de sa part que le roi son seigneur, dont la mort alloit la rendre la plus malheureuse femme du monde, ne s'étoit perdu que pour n'avoir jamais su la vérité; qu'elle lui conseilloit de ne point irriter ses peuples, à moins que d'avoir la puissance de les dompter tout à fait; que, sans cela, le peuple devenoit une bête féroce qui ne s'appriivoisoit jamais; que le roi son seigneur l'avoit éprouvé, et qu'elle prioit Dieu qu'elle eût plus de bonheur en France qu'ils n'en avoient eu en Angleterre, mais que surtout elle lui conseilloit d'écouter ceux qui diroient la vérité, de travailler à la découvrir, et de croire que le plus grand des maux qui pouvoient arriver aux rois et celui qui seul détruisoit leurs empires étoit de l'ignorer. Après plusieurs recommandations, qu'elle me chargea de transmettre à la reine-mère, en faveur du prince de Galles et du duc d'York, elle me serra la main et me dit avec un redoublement de douleur, rempli de beaucoup de tendresse, qu'elle venoit de perdre un roi, un mari et un ami, dont elle ne pouvoit assez pleurer la perte, et qu'il falloit nécessairement que, le reste de sa vie, cette séparation lui fût un éternel supplice! » Dans cette crise douloureuse, elle ne parvenait à s'imposer une sorte de résignation, qu'après avoir répété plusieurs fois cette prière : « Seigneur Dieu, vous l'avez permis; je veux donc de toute ma force me soumettre à votre volonté. » « Elle m'a depuis souvent dit, ajoute M^{me} de Motteville, qu'elle étoit étonnée comment elle avoit pu survivre à ce malheur. Elle connoissoit que la vie ne lui pouvoit plus être agréable : elle perdoit une couronne, mais, ce qu'elle regrettoit de plus, c'étoit un mari bon, juste, sage, digne de son amitié et de l'amour de ses sujets. »

Ces récits, faits par des personnes admises sous différents titres à vivre dans l'intimité d'Henriette-Marie, réfutent suffisamment les insinuations malveillantes que M^{lle} de Montpensier a glissées dans

¹ Ms. du P. Cyprien de Gamaches.

ses *Mémoires* sur la froideur, l'insensibilité même de la royale veuve. Sa vie entière protesterait au besoin contre de pareilles calomnies; comment supposer que cette âme, que nous avons vue à l'œuvre si ardente et si dévouée, ne souffrit pas cruellement de la perte de celui, dont elle avait partagé la grandeur, qui avait en elle une confiance sans limite et qui l'aimait au-delà de tout? Aussi se donna-t-elle dès lors à elle-même ce nom de *reine malheureuse* par excellence, dont elle signait souvent ses lettres, et prit-elle, pour ne plus le quitter, le deuil complet de veuve¹. En quittant le Louvre pour le couvent, au milieu des larmes de tous les gens de sa maison, ses dernières paroles furent des recommandations à lady Morton, pour veiller, avec le plus grand soin, sur la conduite et les habitudes de la princesse Henriette-Anne, dont l'instruction fut confiée au P. Cyprien de Gamaches. A peine entrée au couvent, Henriette-Marie se livra sans réserve à la prière, aux mortifications, et s'abîma dans des méditations profondes sur l'inanité des grandeurs et des joies de ce monde : ces exercices de piété répandirent un baume salutaire sur cette blessure du cœur, pour laquelle il n'y avait pas de guérison possible.

Il lui fallut pourtant s'arracher à cette douce et paisible retraite : les intérêts de ses enfants ne lui laissaient pas le loisir de s'isoler du monde, où tout n'était plus désormais qu'amertume pour elle; leurs affaires étaient alors dans le plus triste état, et réclamaient les conseils et l'activité de la reine. Ce fut le P. Cyprien qui se chargea de lui persuader que son devoir était de quitter le couvent et de rentrer au Louvre²; elle s'y décida enfin. Son fils Charles II était à La Haye, où il avait été reconnu roi par les Etats; mais la puissance militaire de Cromwell, devenu Protecteur de la république d'Angleterre, était trop formidable pour ne pas donner à la Hollande des craintes sérieuses. Henriette-Marie écrivit donc à son fils, en le rappelant près d'elle, où il arriva dans l'été de 1649. Pendant ce temps-là, la princesse Elisabeth et le jeune duc de Gloucester étaient restés captifs en Angleterre, où on les confia, pendant quelques mois, aux soins de la comtesse de Carlisle, l'ancienne et perfide confidente de leur mère; le Parlement lui avait assigné, pour leur

¹ La correspondance du marquis d'Ormonde avec sir Edward Nicholas confirme le désespoir profond dans lequel la mort de Charles I^{er} avait plongé Henriette-Marie; les royalistes anglais craignirent sérieusement pour sa vie ou pour sa raison; ils se montrèrent désolés de perdre son appui dans l'exil, lorsqu'elle pensa à enterrer sa douleur dans un couvent de Carmélites. (Miss Strickland.)

² Ms. du P. Cyprien de Gamaches:

entretien, une pension de 3,000 livres sterling, mais avec l'ordre exprès de leur refuser toute distinction princière.

Tant qu'elle put croire que sa présence à Paris pouvait être utile à la cause royale et au bien de ses enfants, Henriette-Marie y demeura, bravant le dénûment le plus complet dont ses gens n'osaient plus se plaindre en la voyant si résignée, et les insultes que ne lui épargnaient pas les Frondeurs dans son propre palais. Ils étaient d'autant plus exaspérés contre elle, qu'on assurait que c'étaient la reine et son fils qui avaient conduit, entre la cour et le duc de Lorraine, la négociation dont le résultat fut la retraite de ce prince avec ses troupes ; le peuple disait : « Ils nous veulent rendre aussi misérables qu'eux, et font leur possible pour ruiner la France, comme ils ont fait de l'Angleterre¹. » Enfin, les choses en vinrent à ce point, que la reine ne pouvait plus sortir de chez elle, sans subir les plus graves insultes : reconnaissant alors que son séjour à Paris n'avait plus aucune utilité, elle se rendit aux instances de la reine-régente, qui la pressait de venir la rejoindre à Saint-Germain ; son frère Gaston d'Orléans lui-même le lui conseilla. Le voyage ne fut pas sans périls ; la populace, ameutée par ses chefs, la poursuivit de ses menaces pendant la traversée de la ville, et ses créanciers, furieux de son départ, s'efforcèrent d'arrêter son carrosse. Le jeune Charles II, en grand deuil, accompagnait sa mère à cheval, la main posée sur la portière de la voiture, et faisant à la reine un rempart de son corps pendant tout ce dangereux trajet. Ils purent enfin sortir de Paris, et les enfants de France, accompagnés de leur mère, vinrent jusqu'à Chatou pour saluer l'infortunée veuve et le roi son fils, et les ramenèrent jusqu'à leurs appartements dans le vieux château de Saint-Germain². Le séjour de la reine dans cette sombre demeure ne fut pas de longue durée : la Fronde, depuis le combat de Saint-Antoine, agonisait, et le moment était venu où les relations amicales d'Henriette avec le grand Condé pouvaient rendre de nouveaux services. Elle retourna donc à Paris pour travailler à la paix, et bientôt son intervention amena les plus heureux résultats. Louis XIV fit son entrée en grande pompe, avec sa mère, le 18 août 1649, et, dès le lendemain, après une audience de pardon accordée aux chefs les plus compromis de la guerre civile, il alla faire une visite officielle de condoléance à sa tante ; Charles II y assistait, et pour la première fois, il fut salué comme roi à la cour de France.

Au commencement de septembre, ce jeune prince résolut de se

¹ *Mémoires de M^{me} de Montpenster*, t. III. p. 77.

² Anne d'Autriche s'était établie dans le nouveau château, bâti par Henri IV, sur la terrasse même qui domine la Seine.

rendre dans l'île de Jersey, qui reconnaissait encore la royauté des Stuarts ; de là, il devait passer en Ecosse ou en Irlande, où l'appelaient un grand nombre de ses partisans. Le chancelier Hyde le poussait dans cette voie, mais la reine était loin de partager son avis : elle considérait une pareille expédition comme inopportune et même dangereuse dans l'état des choses. Bien qu'elle tint en haute estime le caractère loyal de Hyde, comte de Clarendon, et son dévouement absolu au feu roi ainsi qu'à son fils, la reine n'éprouvait pour sa personne aucune sympathie, et, plus tard, elle le prit en une sorte d'aversion. Lorsque le conseil privé de Charles II eut décidé que le chancelier partirait d'abord pour l'Espagne, afin d'y demander secours et assistance, Henriette, convaincue que ce voyage serait parfaitement inutile, exprima le regret de le voir ainsi perdre son temps et sa peine.

Le jeune roi restait sourd aux remontrances de sa mère. « Il vaut mieux pour un roi, disait-il, périr dans une entreprise de ce genre que de traîner ici sa vie dans une honteuse indolence. » Cette haute résolution et cet esprit d'aventure, que montra souvent Charles II avant l'âge de vingt ans, forme un étrange contraste avec la nonchalance et les plaisirs faciles auxquels il s'abandonna, lorsqu'il eut reconnu l'inanité de tous ses efforts. Il partit donc, avec son frère, le duc d'York, pour Jersey, où il fut proclamé roi de la Grande-Bretagne, en 1650, et de là pour l'Ecosse, où il se trouva bientôt à la tête d'une armée. Alors commença pour lui une série d'aventures aussi audacieuses que romanesques, qui se terminèrent par son retour presque miraculeux en France, après la désastreuse bataille de Worcester¹.

La santé d'Henriette-Marie, toujours chancelante et ébranlée par tant d'épreuves, la força de retourner aux eaux de Bourbon ; son chemin était par Moulins, et elle ne manqua pas d'y aller voir son ancienne amie, la duchesse de Montmorency, au couvent de la Visitation, où elle avait enterré sa jeunesse, sa beauté et sa vie entière, pour y pleurer, elle aussi, un époux mort sur l'échafaud. La reine la trouva dans une chambre tendue de noir, où elle conservait l'urne qui renfermait le cœur de son mari, tandis qu'elle faisait travailler au magnifique mausolée qu'on admire encore aujourd'hui. Ces deux femmes, dont la hache du bourreau avait fait des veuves, se comprirent dans leur douleur, et les larmes versées en commun devinrent pour elles une sorte d'amère consolation.

¹ On sait que Charles II, poursuivi avec acharnement par ses ennemis, dut passer plusieurs jours caché dans les branches du chêne de Boscobel, et ne dut son salut qu'au dévouement d'une jeune fille, miss Lane.

La vaine tentative faite par Charles II, pour reconquérir son royaume, avait eu pour effet de rendre encore plus dure l'existence de sa sœur et de son jeune frère restés en Angleterre. Le bruit courut à la cour d'Henriette que Cromwell voulait faire du duc de Gloucester un apprenti cordonnier, et de la jeune et charmante princesse Elisabeth une fabricante de boutons. Il est certain que la Chambre des Communes délibéra sur ce qu'il y avait à faire de ces deux orphelins; quant au prince, qu'on avait ordre de n'appeler que *maître Henri*, il était trop jeune pour qu'on eût à s'inquiéter de lui. Malheureusement pour elle, la princesse Elisabeth avait cet âge, où l'âme encore si tendre se déchire à toutes les épines de la vie et où les ravages de l'infortune sévissent plus durement encore qu'à une époque plus avancée de l'existence; ses dernières entrevues si touchantes avec son père avaient laissé dans son cœur une blessure qui ne pouvait se cicatriser, et que l'abandon et le chagrin ravivaient chaque jour. Cette princesse tenait de sa famille une âme haute et courageuse; elle était fière de sa naissance. Le souvenir poignant du meurtre de son père lui devint encore plus cruel, lorsqu'on l'arracha du palais de Saint-James, et que, séparée de sa fidèle gouvernante et enfermée au château de Carisbrooke, triste prison d'où Charles I^{er} n'était sorti que pour aller à la mort, elle se trouva livrée sans cesse à elle-même. Elle s'absorba dans la pensée de ses malheurs et des désastres de sa famille, jusqu'au jour où elle tomba malade d'une fièvre lente, qui ne devait plus la quitter. Elle dépérit comme une plante surprise dans sa fleur par une neige prématurée et le 8 septembre 1650 elle s'éteignit à Carisbrooke, à peine âgée de quinze ans. Sa jeune et jolie tête reposait sur une Bible, présent que son père lui avait fait quelques jours avant sa mort, et dont elle ne s'était jamais séparée. On l'enterra obscurément à Newport, et c'est seulement dans ces derniers temps que la reine Victoria a fait élever un monument à la mémoire de l'une des plus touchantes figures de la maison des Stuarts.

Quant au duc de Gloucester, il fut encore gardé en Angleterre pendant plus de deux ans, et ses geôliers ne lui permirent de s'embarquer pour la Hollande qu'au commencement de 1653, Cromwell craignant alors que le nom du prince ne devînt un drapeau pour les mécontents. L'Angleterre, du reste, grâce au génie du Protecteur et à l'appui d'une armée victorieuse sur tous les points, s'élevait à un tel degré de puissance, que les nations voisines s'en émurent. Le prudent Mazarin, qui ne voulait pas être devancé par l'Espagne, se hâta d'envoyer à Londres, comme ambassadeur, M. de Bourdeaux, en le chargeant de négocier à la fois un rapprochement entre les deux pays et l'acquisition pour le cardinal lui-

même des objets d'art qui avaient appartenu à Charles I^{er}, et dont le Parlement avait ordonné la vente. Ces deux opérations prirent un temps assez long, mais elles amenèrent enfin le résultat qu'attendait l'adroit Italien. Henriette avait inutilement mis tout en œuvre pour détourner ce dernier affront, qui sanctionnait implicitement un grand crime : la pensée d'une alliance de sa patrie avec le meurtrier de son époux remplissait son âme d'amertume et de honte. Elle écrivit alors à son fils, le duc d'Yorck, une lettre, où respire la dignité triste de la reine veuve et de la mère blessée dans ses sentiments les plus intimes : « Je vous avoue, lui dit-elle, que, depuis mon grand malheur, je n'ai rien ressenti à l'égal de ceci : Dieu nous prenne dans sa sainte protection et nous donne la patience qu'il faut avoir pour supporter ce coup ! »

Cependant, le nombre des exilés, qui venaient chercher un refuge près de la reine d'Angleterre, augmentait chaque jour, et, malgré la pension que lui avait allouée Anne d'Autriche, elle ne pouvait plus subvenir à leurs dépenses et à celles de ses enfants : c'était la misère pour eux et l'humiliation pour leur mère. Le cardinal insista auprès d'elle pour qu'elle l'autorisât à réclamer de Cromwell le paiement annuel de son douaire. On comprend tout ce que cette démarche devait coûter à l'orgueil de la fille de Henri IV ; mais la malheureuse reine, hors d'état de secourir ses amis, à bout de ressources et malgré la plus vive répugnance, se vit enfin forcée d'y consentir.

Cromwell ne fit pas attendre sa réponse : « Elle n'a jamais été reconnue par le peuple comme reine-épouse de la Grande-Bretagne ; elle n'a donc pas droit à son douaire. » C'était une allusion au refus, d'Henriette, lorsqu'elle vint en Angleterre, de recevoir la couronne selon la liturgie de l'Église anglicane ; cette imprudence, qui avait causé tant d'embarras à son époux, devenait maintenant une arme contre elle, et allait même, au dire de ses ennemis, jusqu'à compromettre la légitimité de ses enfants. L'insolente réponse du meurtrier de Charles I^{er} causa d'abord une affliction profonde à la reine, mais bientôt après elle se remit, et déclara à Mazarin que ce n'était point à elle de se scandaliser d'un pareil outrage, mais bien aux rois, qui ne devaient point souffrir qu'une fille de France fût traitée de concubine ; qu'elle était satisfaite du feu roi son seigneur et de toute l'Angleterre, et que l'affront qu'elle recevait était plus honteux à la France qu'à elle ¹.

Le duc d'York avait accepté le commandement des gendarmes

¹ Anne d'Autriche, pour améliorer un peu la situation de sa belle-sœur, augmenta, sur sa cassette, de deux cents livres par mois la pension qu'elle lui avait assurée.

écossais, qui faisaient partie de la garde du roi de France : c'était un poste toujours réservé au second fils des rois d'Écosse. Quelques mois après, il échangea cette position contre celle de volontaire dans l'armée du maréchal de Turenne, où il se rendit le 3 juillet 1653. « A présent, disait-il gaiement à son frère au moment du départ, je vais me battre pour gagner mon pain; mais bientôt, j'espère, je me battrai pour vous regagner votre couronne. »

La reine faisait élever sa fille Henriette-Anne dans les principes les plus sévères du catholicisme : elle la menait elle-même dans sa chapelle du Louvre, et se plaisait à assister aux leçons du catéchisme que lui expliquait le Père Cyprien, en même temps qu'à un certain nombre d'enfants pauvres, que la reine admettait à ces instructions. La jeune princesse, humblement assise à leurs côtés, écoutait avec la plus scrupuleuse attention les discours du Capucin. La reine y prenait un vif intérêt, et il lui arriva de dire en sortant : « Je veux venir tous les jours l'entendre. »

Quoique protestante, la comtesse de Morton assistait régulièrement à ces pieuses réunions, où l'on avait le plus grand désir de la voir abjurer la religion anglicane. « Je crois, disait-elle à la princesse, que le P. Cyprien fait autant le catéchisme pour moi que pour Votre Altesse. » Henriette-Anne rapporta ce propos à son précepteur, et ses espérances de conversion s'en accrurent : « Je me souviens, nous raconte-t-il lui-même, qu'un jour la reine sa mère, la voyant avec plaisir zélée pour la religion : — Ma fille, dit-elle, puisque vous avez tant de zèle, que ne convertissez-vous votre gouvernante? — Madame, répondit agréablement la princesse dans son petit raisonnement, je fais en cela tout ce que je puis. — Et que faites-vous? adjousta la reine. — Madame, répliqua la princesse dans son innocence, je l'acole, je la baise, je luy dis : Madame Morton, convertissez-vous; soyez catholique! Il faut être catholique pour estre sauvée : le Père Cyprien me l'a dit beaucoup de fois. Vous l'avez ouï comme moi. Soyez donc catholique, ma bonne dame, et je vous aimeray bien. » Aux marques d'affection de son élève, et aux discours du capucin, lady Morton, peu versée dans les questions théologiques, était très-embarrassée de répondre, et elle semblait incliner vers le catholicisme; mais, en fin de compte, elle persévéra dans sa croyance ¹.

On comprendra facilement que, dans la disposition d'esprit d'Henriette-Marie, la conversion qui lui tint le plus au cœur fût celle de

¹ Quelque temps après l'époque dont nous parlons, lady Morton obtint de la reine l'autorisation d'aller en Angleterre pour y arranger ses affaires personnelles. Elle fut prise à Londres d'une fièvre pernicieuse, qui la mena rapidement au tombeau. (Miss Strickland.)

ses propres enfants. Aussi, lorsque le duc de Gloucester lui eut été rendu, s'employa-t-elle activement à faire de lui un catholique ; son zèle était encore excité par son confesseur d'alors, l'abbé de Montague. Mais la tâche n'était pas facile : l'imagination du jeune prince était trop fortement imbue des dernières recommandations de son père, pour qu'il se montrât docile aux préceptes tout opposés de la reine, bien qu'on lui offrit en perspective l'évêché de Metz et toutes les dignités ecclésiastiques. La reine, aigrie par cette résistance qu'elle n'avait pas supposée, montra envers son fils une rigueur que les historiens les plus favorables à sa cause et à elle-même ne peuvent s'empêcher de blâmer. Lorsqu'elle vit que tous ses efforts venaient se briser contre une force de volonté bien rare à l'âge du jeune prince ¹, elle prit le parti de le chasser du Louvre, et refusa désormais de le recevoir chez elle. Le malheureux Gloucester fut contraint d'accepter l'hospitalité chez lord Hatton, exilé comme lui, et le marquis d'Ormonde dut vendre son dernier bijou, le Saint-Georges de l'ordre de la Jarretière, pour subvenir à ses besoins. La reine l'autorisa enfin à partir pour Bruxelles au mois de décembre 1654. Chose étrange ! celui qui prit le plus chaudement parti pour Gloucester contre sa mère, ce fut le duc d'York, le futur Jacques II qui, plus tard, devait sacrifier une couronne à sa foi catholique. On ne reconnaît pas ici le cœur d'Henriette-Marie ; ce fut une mauvaise action, qu'auraient dû lui épargner le souvenir de son malheureux époux et l'ardeur même de sa piété.

Cependant, au commencement de 1654, un traité de paix avait été signé entre la France et l'Angleterre : « Assurément écrivait la reine de Bohême, sœur de Charles I^{er}, Cromwell est la bête de l'Apocalypse, que tous les rois de la terre adorent ; je lui souhaite une fin pareille, et qu'elle vienne vite ! » Une des conditions de la paix était que Charles II quitterait la France, et Henriette dut encore une fois se résigner à une séparation, dont elle ne pouvait prévoir la fin. C'était une aggravation de l'exil ; le malheureux prince, chassé du foyer maternel, alla chercher un refuge dans les Flandres, où, peu de temps après, les trois frères, qui s'aimaient tendrement, se trouvèrent réunis. Les ducs d'York et de Gloucester prirent du service dans l'armée espagnole et combattirent vaillamment contre les troupes de Cromwell, lorsqu'il tenta d'envahir les Pays-Bas. La princesse d'Orange avait reçu ses frères avec bonheur, et leur avait prodigué toutes les ressources qui étaient en son pouvoir. Ce fut chez elle que le duc d'York fit la connaissance de la jeune Anne Hyde, fille du chancelier, alors âgée de quinze ans : elle résidait à

¹ Il avait alors à peine quinze ans.

La Haye en qualité de fille d'honneur de la princesse, qui avait pour elle le plus vif attachement. Jacques ne tarda pas à l'aimer de ce premier amour pour lequel les obstacles ne sont rien, mais dont les conséquences devaient amener plus tard de terribles orages dans la maison royale d'Angleterre.

Bientôt survint la mort prématurée du prince d'Orange, emporté par la petite vérole à l'âge de vingt-deux ans et laissant sa veuve sur le point d'accoucher. Ce fut une grande perte pour la famille errante des Stuarts, parce qu'en toute circonstance elle était certaine de trouver à sa cour asile et protection : maintenant la princesse seule serait-elle en état de lutter en Hollande contre le parti républicain favorable à Cromwell ? On pouvait à peine l'espérer. En tous cas, malgré sa tendre affection pour ses frères, ils ne pouvaient plus compter sur une assistance décisive, dans un moment donné. La princesse mit au monde un fils trois jours après la mort de son mari : ce fils fut Guillaume III, dont la fortune devait faire dans l'avenir le roi électif de la Grande-Bretagne. Charles II comprit alors que sa présence pouvait susciter les plus graves embarras pour sa sœur en Hollande, puis qu'à cause de lui Cromwell la menaçait d'une déclaration de guerre, et il prit le parti de se retirer à Cologne.

Anne d'Autriche, qui résidait au Palais-Royal, désira que la reine d'Angleterre quittât le Louvre, où elle demeurerait seule, pour venir habiter près d'elle. Henriette ne subit pas sans chagrin ce changement, qui lui enlevait toute son indépendance et la possibilité de donner asile aux Anglais proscrits ; la reine-régente tenait d'ailleurs au Palais-Royal une cour brillante et somptueuse, dont l'éclat ne convenait guère aux goûts et à la position de sa belle-sœur. La reine d'Angleterre chercha donc une retraite paisible et retirée, où elle pût, au moins de temps à autre, trouver le repos dont elle avait si grand besoin. Les religieuses de Port-Royal lui offraient bien la calme solitude de leur couvent, mais la royale veuve préférait être *chez elle*, et elle se décida pour la maison de plaisance du feu maréchal de Bassompierre, que ses créanciers, malgré la violente opposition de sa sœur, la comtesse de Tillières, et surtout de ses autres héritiers, lui vendirent au prix de 6 à 7,000 pistoles ¹. On

¹ Les héritiers du maréchal mort à peu près insolvable avaient obtenu de ses créanciers un *bail judiciaire*, leur permettant de jouir de cette maison, dont ils avaient fait un lieu de plaisir et de parties fines, qui n'avaient guère de rapports avec la destination qu'allait lui donner Henriette-Marie. Aussi se montrèrent-ils fort irrités de cette vente, à laquelle ils mirent tous les obstacles imaginables, si bien qu'on fut obligé de leur envoyer des archers du grand prévost, qui les gardèrent quelque temps, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus rien à craindre. — C. Cotelendi, p. 198.

ne sait au juste par qui cette somme fut payée, mais Henriette-Marie entra immédiatement en jouissance de sa nouvelle acquisition. La maison, bâtie par Catherine de Médicis et donnée plus tard, en présent, au maréchal par Henri IV, était située sur la pente de la colline de Chaillot, à l'extrémité du Cours la Reine; les jardins s'élevaient en terrasses jusqu'à la rivière, et, d'en haut, la vue pouvait suivre le cours de la Seine, à travers Paris, avec un immense horizon, sur lequel se découpaient, à gauche, les vieux clochers et les dômes neufs de la ville, et, à droite, les côteaux verdoyants de Châtillon et de Meudon.

Dès qu'elle eut pris possession de sa nouvelle propriété, la reine y fit transporter des meubles et des tentures, et elle y installa dix ou douze religieuses tirées du couvent de l'*Ave-Maria*, près de la Bastille, où elle allait souvent prier à cette époque ¹. Henriette obtint, pour le nouveau monastère de Chaillot, la protection de la reine-régente, ainsi que celle de l'archevêque de Paris, et Anne d'Autriche, par lettres patentes, conféra à cette maison le titre et les privilèges d'une fondation royale, au nom de la reine d'Angleterre. Henriette-Marie choisit pour elle les appartements qui avaient la vue du dehors, voulant ainsi interdire à ses dames l'accès de la partie cloîtrée, à moins d'une permission spéciale de l'abbesse ², afin

¹ Ce couvent de Chaillot, où les religieuses demeurèrent jusqu'en 1791 et dont il n'existe plus vestige aujourd'hui, s'élevait sur l'emplacement actuel du Trocadéro. Napoléon I^{er}, voulant y construire le palais du roi de Rome, avait fait déblayer l'emplacement du monastère, et les travaux exécutés en 1867, pour la grande exposition, ont complètement modifié la physionomie même du terrain. Ce pieux asile, où deux reines d'Angleterre avaient successivement cherché la paix et la résignation dans leur douleur, a emporté avec lui, en disparaissant, le secret du sort éprouvé par le cœur d'Henriette-Marie et par le corps entier de Marie-Béatrice d'Este, épouse de Jacques II, morte le 7 mai 1718; ils avaient été tous deux renfermés dans la chapelle du couvent. Ces vers, que Hamilton a consacrés au monastère et à ses illustres hôtes, semblent s'appliquer mieux encore à l'époque dont nous nous occupons qu'à celle où il les a composés :

Par quel bizarre enchantement,
La maison de feu Bassompierre,
Est-elle aujourd'hui le couvent
Qui reçoit tout ce que la terre
A de plus digne et de plus grand ?
La mère de ce roi charmant
Que, dans les dangers de la guerre,
J'ai vu tranquille, indifférent,
Et sa sœur, cet astre naissant,
Qui de la rebelle Angleterre
Sera quelque jour l'ornement.

² La première abbesse de Chaillot fut M^{me} Lhuillier, à laquelle succéda

que la paix des saintes filles ne fut pas troublée. La reine recevait ordinairement ses visites au parloir ; elle y prenait même les consultations de son médecin. Anne d'Autriche allait souvent passer des journées entières au couvent, dans des exercices de piété, en compagnie de sa belle-sœur, et Louis XIV y vint plus d'une fois lui rendre ses devoirs. C'est dans cette calme retraite que la princesse Henriette-Anne continua à recevoir son instruction religieuse, et la reine disait à *ses filles de Sainte-Marie* ¹ de Chaillot, que c'était sur leurs prières et sur leurs bons exemples qu'elle comptait surtout pour la conversion de ses autres enfants ².

XII

Quoiqu'à cette époque le malheur poursuivît sans relâche la famille royale d'Angleterre et que tout espoir de restauration parût sinon perdu pour toujours, au moins indéfiniment ajourné, la reine Henriette, comme toutes les mères, rêvait pour sa fille les plus hautes destinées. Louis XIV, alors âgé de seize à dix-sept ans, était le point de mire de toutes les ambitions matrimoniales. Parmi les jeunes princesses qui briguaient plus particulièrement cette magnifique alliance, on remarquait au premier rang la grande Mademoiselle, qui se faisait l'illusion de croire que le canon de la Bastille n'avait pas réellement tué son mari ; Marguerite de Savoie, fille de Christine de France et cousine germaine du roi ; enfin Marie-Thérèse, infante d'Espagne, fortement appuyée par sa tante Anne d'Autriche. Le cardinal semblait hésiter entre la princesse de Savoie et l'infante. Après ces concurrentes sérieuses au trône de France, venaient les prétentions un peu aventurées de la reine d'Angleterre, qui se laissait bercer par l'espoir que le jeune monarque ne résisterait pas aux charmes naissants de la princesse Henriette-Anne, qu'il voyait sans cesse à la cour, bien qu'elle n'eût encore que onze ans. Anne d'Autriche n'avait-elle pas assuré sa belle-sœur que, si le mariage avec l'infante n'avait pas lieu, elle préférerait à toute autre la prin-

peu après Louise Motier de la Fayette, en religion la mère Angélique ; elle avait été fille d'honneur d'Anne d'Autriche et l'un des objets de l'affection platonique du roi Louis XIII, qui fit tout au monde pour la détourner de sa vocation religieuse. Elle était devenue l'amie intime et la confidente attirée de la reine Henriette.

¹ Ce fut chez les filles de Sainte-Marie que se retira, en 1658, la princesse Louise, fille de la reine de Bohême, qui s'était convertie au catholicisme. Là aussi, plus tard, M^{me} de Sévigné allait se consoler des départs de M^{me} de Grignan.

² Miss Strickland, t. IV, p. 302.

cesse d'Angleterre, qu'elle connaissait bien et qu'elle aimait tendrement? Aussi la reine Henriette-Marie ne manquait-elle jamais de conduire sa fille à ces bals intimes, qui se donnèrent au Palais-Royal dans l'année 1655 et où Louis XIV se rendait souvent en masque.

M^{me} de Motteville nous raconte ainsi l'incident, qui signala l'une de ces soirées : « La reine, ayant prié la reine d'Angleterre de venir voir danser le roi un soir en particulier, elle s'y accorda ; et la reine, ayant mis une cornette et un habit de nuit, pour marquer qu'elle gardoit la chambre, reçut la reine d'Angleterre de cette manière, et ne voulut, pour composer ce petit bal, que de ses filles, et de quelques jeunes dames et duchesses, femmes des officiers de la couronne. Il n'étoit fait que pour faire admirer le roi, et pour divertir la princesse d'Angleterre, qui commençoit à sortir de l'enfance et à faire voir qu'elle alloit devenir aimable. La reine mit tous ses soins à faire que la compagnie, quoique petite, fût belle, et qu'elle fût digne des personnes royales qui la composoient. Le roi, trop accoutumé à rendre tous les honneurs aux nièces du cardinal, quand il voulut commencer le branle, alla prendre M^{me} de Mercœur ¹. La reine, surprise de cette faute, se leva brusquement de sa chaise, alla lui arracher M^{me} de Mercœur, et lui dit tout bas d'aller prendre la princesse d'Angleterre. La reine d'Angleterre, qui s'aperçut de la colère de la reine, courut après elle, et lui dit tout bas qu'elle la prioit de ne pas contraindre le roi, que sa fille avoit mal au pied et qu'elle ne pouvoit danser. La reine lui dit que, si la princesse ne dansoit pas, le roi ne danseroit point du tout. Ainsi la reine d'Angleterre, pour ne point faire de désordre, laissa danser la princesse, sa fille, et dans son âme fut mal satisfaite du roi. Il fut encore grondé le soir en particulier par la reine, sa mère, mais il répondit qu'il n'aimoit point les petites filles. Cependant la princesse d'Angleterre avoit alors onze ans, et lui seize, venant à dix-sept, de sorte qu'il n'y avoit pas entre eux une grande disproportion ; mais il est vrai que le roi paroissoit en avoir vingt. La reine, devant le monde, vivoit avec lui d'une manière tendre et respectueuse ; mais quand il faisoit quelque petite faute, elle en usoit en mère : et pour cette fois sa colère avoit été juste ; mais elle ne laissa pas de dire le soir, devant plusieurs personnes, qu'elle avoit été un peu trop prompte pour un aussi bon fils que le roi, et qu'elle en seroit honteuse, si l'occasion eût été moindre : avouant qu'elle avoit été si étonnée de le voir manquer à la civilité qu'il devoit à la princesse d'Angleterre, qu'elle n'avoit pu se retenir. »

¹ La belle Laura Mancini, qui avait épousé le duc de Mercœur, fils du duc de Vendôme et petit-fils de Henri IV. Elle mourut en 1657, après avoir donné l'exemple de toutes les vertus.

Henriette, en dépit de ses préoccupations maternelles, se rendait bien compte que la politique pouvait faire pencher la balance matrimoniale du côté de l'infante, mais elle n'admettait pas comme possible qu'on préférât à la princesse d'Angleterre Marguerite de Savoie, qui ne la valait ni par sa naissance, ni par les grâces de sa personne. La présence de cette princesse *basannée* à la cour de France, où elle était venue effrontément poser sa candidature à la main de Louis XIV, devenait une agaçante mortification pour Henriette; d'autant plus que Marguerite ne manquait jamais l'occasion de traiter sa tante et sa cousine avec la morgue et la hautaine condescendance que les riches héritières affectent souvent à l'égard de leurs parents pauvres. Le roi, de son côté, n'avait d'yeux alors que pour Marie Mancini, et les agréments de la princesse d'Angleterre, qui se développaient pourtant chaque jour, ne pouvaient trouver grâce devant lui : disons-le franchement, elle ne lui plaisait pas.

On sait comment le cardinal mit fin aux amours de Louis XIV avec sa nièce¹ et conclut le mariage du roi avec l'infante; il fallut donc que la reine Henriette changeât ses batteries, et à partir de ce moment, elle résolut de donner à sa fille Monsieur, frère du roi, devenu duc d'Orléans par la mort récente de son oncle Gaston. Forcée de renoncer à l'aîné, la reine d'Angleterre considérait ce prince comme un parti sortable pour sa fille : ne pouvant être la première, elle serait au moins la seconde du royaume; Henriette-Marie mit donc tout en œuvre pour accélérer ce dénouement.

Cependant la lutte religieuse soutenue par le duc de Gloucester, avec l'appui de ses frères, avait amené entre la reine et ses trois fils une froideur, qui ne dura pas moins de deux ans. Les jeunes princes ne voyaient pas sans une certaine jalousie la faveur dont leur sœur catholique jouissait près de sa mère, et la princesse d'Orange, qu'attristait ces divisions de famille, crut devoir faire une tentative pour les apaiser, en s'adressant directement à la reine; elle vint donc lui faire une visite à Paris, en compagnie du duc d'Yorck, qui arrivait de l'armée. Il avait mis d'autant plus d'empressement à faire ce voyage que sa sœur emmenait avec elle Anne Hyde, dont il était, comme nous l'avons vu, éperdument épris. « Outre les grâces de sa personne, dit ce prince dans ses *Mémoires*, elle possédait toutes les qualités propres à enflammer un cœur moins disposé à s'allumer que celui de Jacques, et la passion qu'il avait conçue pour elle en arriva à ce point qu'entre le premier jour où il la vit et l'hiver qui précéda la restauration du roi, il résolut de n'épouser

¹ Marie Mancini épousa fort à contre-cœur, le 11 avril 1661, Laurent Onuphre Colonna, connétable du royaume de Naples.

qu'elle, et il le lui promit¹. » Charles II, auquel il confia ses projets, lui conseilla d'y renoncer et lui refusa son consentement; mais le mariage n'en eut pas moins lieu, quoique le nouvel époux se trouvât contraint de le dissimuler pendant plusieurs mois.

La princesse d'Orange fut accueillie par sa mère avec la plus vive tendresse, mais le zèle religieux régnait toujours en souverain dans l'âme d'Henriette-Marie, et l'intervention de sa fille protestante ne fit pas faire un grand pas aux idées de réconciliation avec les jeunes princes.

En outre du couvent de Chaillot, où elle faisait de fréquents séjours, la reine d'Angleterre avait acheté à Colombes, près de Paris, une maison de campagne où elle passait les beaux jours de l'été au milieu d'un petit nombre de personnes choisies, qu'elle recevait avec simplicité et sans les astreindre aux rigueurs de l'étiquette. Là, loin du bruit et des soucis de la cour, elle déposait momentanément le fardeau de ses tristes préoccupations : les journées se passaient dans des promenades, sous les ombrages qui bordent la Seine, et, l'esprit fatigué et meurtri de la royale veuve, en se rassérénant, retrouvait un peu de cette vivacité qui avait été l'un des grands charmes de ses jours heureux.

Cependant le temps et la mort, ces deux inévitables associés, avaient poursuivi leur œuvre commune; Olivier Cromwell expirait le 13 septembre 1658, après avoir élevé l'Angleterre à un degré de puissance qu'elle n'avait pas atteint depuis des siècles : ses ennemis eux-mêmes étaient forcés de le reconnaître. Cette mort ranima aussitôt toutes les espérances des royalistes anglais : on savait que le fils du Protecteur, Richard Cromwell, homme d'une nature honnête et pacifique, inconnu à l'armée qu'il n'avait jamais conduite à la victoire, n'était ni en goût, ni en état de lutter contre les difficultés de sa position, dont le génie seul de son père avait su triompher. La joie fut vive parmi les amis de la reine Henriette; M^{me} de Motteville entre autres s'empressa de lui adresser une lettre de félicitations et de souhaits pour un avenir prochain; nous trouvons dans ses *Mémoires* la réponse de la reine à cette preuve d'affection : Henriette-Marie s'y plaint que son cœur soit trop pénétré de douleur pour ressentir une grande satisfaction d'un événement, dont elle n'augure pas encore de grands avantages, mais elle se réjouit surtout de la joie de tous ses amis.

Bientôt, comme ces troupes d'oiseaux qui annoncent aux navigateurs fatigués l'approche de la terre de salut, Henriette-Marie vit

¹ *Autograph life of James II*, p. 15-21; Jacques II y parle toujours de lui-même à la troisième personne.

affluer à sa cour tous ceux qui tenaient à ne pas se laisser devancer par la fortune : cet empressement dévoilait enfin devant elle des perspectives plus riantes. Le Journal de sir John Reresby, l'un de ces *amis du beau temps*, nous donne d'assez curieux détails sur ses rapports avec la reine d'Angleterre à cette époque. « Après la mort de Cromwell, raconte-t-il ingénument, je m'efforçai de me faire connaître à la cour de la reine-mère, qu'elle tenait alors au Palais-Royal ¹. Elle n'avait près d'elle aucun de ses enfants, à l'exception de la princesse Henriette-Anne, et comme peu d'Anglais étaient venus lui rendre leurs hommages, je n'en fus que mieux accueilli. Je parlais français et j'étais assez bon danseur, aussi la jeune princesse, âgée d'une quinzaine d'années, en usait-elle vis-à-vis de moi avec autant de liberté et de politesse que possible : elle dansait avec moi, jouait du clavecin pour moi dans ses appartements, me permettait de l'accompagner dans ses promenades au jardin, et parfois de tirer la corde de sa balançoire, suspendue entre deux arbres, enfin d'assister à toutes ses innocentes distractions. La reine, ajoutait-il, avait un grand attachement pour l'Angleterre, quoiqu'on y eût agi envers elle avec beaucoup trop de sévérité. Devant les grands seigneurs et les dames de France, elle se répandait en éloges sur les Anglais et sur leur pays : elle vantait leur courage, leur générosité et leur bon naturel : elle excusait la rébellion, en disant qu'elle avait été le résultat du fanatisme de quelques-uns, plutôt que du tempérament de la nation. »

Tandis que Reresby, bien informé de l'état des esprits en Angleterre, faisait en conscience son métier de courtisan près de la famille royale exilée, Charles II, de retour de Fontarabie, était venu passer quelques jours à Colombes, près de sa mère, qui lui avait rendu enfin toutes ses bonnes grâces : ils avaient de longs entretiens ensemble sur les événements qui s'accomplissaient en Angleterre, ainsi que sur les résolutions qu'il y aurait bientôt à prendre. Cependant Mazarin, qui redoutait encore le successeur de Cromwell, exigea, en dépit des instances réitérées de la mère et du fils, le départ de Charles II ; mais cette nouvelle absence ne fut pas de longue durée. Richard Cromwell, se débarrassant d'un fardeau trop lourd pour ses épaules, rentra dans la vie privée, et le général Monk, qui disposait

¹ « La reine d'Angleterre y demeure (au Palais-Royal) avec tout son train qui a fait un fort grand dégast en la dorure et au relief de toutes les chambres et de cette fameuse galerie, où les grands hommes de France et leurs belles actions sont représentés avec leurs devises et leurs hiéroglyphiques ; c'est une pitié de voir que, pour avoir quelques solz, ils ayent enlevé des pièces qui ont cousté de bonnes sommes. » *Journal d'un Voyage à Paris, en 1657 et 1658*, p. 73.

de l'armée, ayant habilement préparé le terrain, il n'y eut plus qu'un cri dans les trois royaumes pour rappeler la famille des Stuarts. Reresby, de plus en plus empressé, se trouvait à Paris, au moment où se répandit la nouvelle de cette révolution pacifique, qui ramenait les bannis sans qu'il en coûtât à l'Angleterre une goutte de son sang. « La joie de la reine fut extrême, nous raconte-t-il, et afin que la cour de France pût prendre part à son bonheur, elle crut devoir donner une fête somptueuse, où furent invités ensemble les seigneurs français les plus connus et les gentilshommes anglais, à quelque opinion politique qu'ils appartenissent. » Comme il ne s'oublie jamais, Reresby ajoute : « La reine me donna l'ordre de danser avec la nièce du cardinal, la belle Hortense Mancini. La cour de notre reine était alors bien plus animée et plus agréable que celle des reines de France ; son esprit et sa bonne humeur, ainsi que la beauté et la grâce de la princesse sa fille, ne devaient-ils pas être autrement attrayants que la rigidité de l'étiquette espagnole, qui sévissait dans les deux autres cours ? En somme, pendant mon séjour à Paris, j'ai reçu de la reine et de la princesse bien plus d'honneurs que je n'en méritais. » En cela il se rendait justice, car il n'hésita pas à se faire l'écho, quoique sans oser les garantir, des rumeurs malveillantes qui accusaient Henriette d'avoir épousé Jermyn, dont elle aurait eu même des enfants. Cette calomnie, pour laquelle on n'a jamais pu alléguer la moindre preuve, ne vivait que par quelques pamphlets publiés en Angleterre.

La reine était au Palais-Royal, lorsque lui arriva la nouvelle de la restauration de son fils sur le trône de ses pères ; son premier mouvement la porta au couvent de Chaillot pour remercier Dieu de ce bonheur si longtemps inespéré. Ce fut là qu'elle reçut la courte visite que Charles II lui fit *incognito*, en revenant de Flandre pour passer en Angleterre ; la mère et le fils dînèrent ensemble au réfectoire du monastère, où ils furent servis par les religieuses.

Que de tendres effusions pendant ces trop courts instants d'une joie sans mélange ! Le soir, Henriette assista dans la chapelle à un salut solennel, chanté en chœur par la communauté tout entière pour appeler la bénédiction de Dieu sur la famille royale d'Angleterre et sur ce trône rétabli comme par miracle.

La reine ne put être témoin du délire d'enthousiasme, qui, le 29 mai 1660, salua le retour de Charles II dans la ville de Londres ; elle se trouvait alors absorbée par les négociations qu'elle avait entreprises, pour l'union de sa fille avec le duc d'Orléans. Ce fut au milieu des réjouissances qui accompagnèrent le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse, que celui de Monsieur fut résolu avec sa charmante cousine, dont Louis XIV avait su apprécier enfin

l'intelligence et la grâce, lorsqu'il était trop tard pour l'épouser, mais non pas pour l'aimer. Nous savons que cette alliance avec le frère du roi avait été vivement souhaitée par Henriette-Marie ; elle n'eut donc pas à dissimuler la joie que lui causa la réussite de ses projets. Sa fille avait alors près de dix-sept ans : « La petite princesse, dit le P. Cyprien, estoit la plus chérie des enfants de la la reyne, aussy estoit-elle douée d'un noble esprit, d'une rare beauté et d'une adresse non commune à tous les exercices convenables à sa qualité royale ; elle y réussissoit avec tant d'avantage qu'elle y esgaloit tous les plus habiles, aux danses, aux instruments musicaux, aux bals et autres semblables exercices. L'agilité de son corps, sa riche taille, son port doucement majestueux, tous ses mouvements estoient si bien réglés et si justes, qu'il n'y avoit personne qui ne lui donnât des louanges¹. » Le roi ayant accordé son consentement, tout le monde se trouva d'accord et il ne resta plus qu'à régler les conventions du mariage.

Henriette-Marie se décida alors à passer en Angleterre avec sa fille ; deux motifs surtout l'y attiraient : elle avait à régler d'abord avec le Parlement des questions financières, la dot de la future Madame et son propre douaire, dont elle avait été si longtemps privée ; il s'agissait ensuite de rompre l'union du duc d'York avec Anne Hyde qu'elle avait fini par connaître, et dont la nouvelle l'avait profondément ulcérée. Sa colère était encore attisée par les lettres de la princesse d'Orange qui venait d'arriver en Angleterre et qui ne pouvait prendre son parti d'avoir trouvé une belle-sœur parmi les filles de sa maison. La reine pressa son départ ; elle avait hâte de

¹ Voici le portrait que fait d'elle M^{me} de Motteville : « La princesse d'Angleterre étoit assez grande, elle avoit bonne grâce et sa taille, qui n'étoit pas sans défaut, ne paroissoit pas alors aussi gâtée qu'elle l'étoit en effet. Sa beauté n'étoit pas des plus parfaites, mais toute sa personne, quoiqu'elle ne fût pas bien faite, étoit néanmoins, par ses manières et par ses agréments, tout à fait aimable. Elle avoit le teint fort délicat et fort blanc ; il étoit mêlé d'un incarnat naturel, comparable à la rose et au jasmin. Ses yeux étoient petits, mais doux et brillants ; son nez n'étoit pas laid ; sa bouche étoit vermeille, et ses dents avoient toute la blancheur et la finesse qu'on leur pouvoit souhaiter ; mais son visage trop long et sa maigreur sembloient menacer sa beauté d'une prompte fin. Elle s'habillait et se coiffait d'un air qui convenoit à toute sa personne, et comme il y avoit en elle de quoi se faire aimer, on pouvoit croire qu'elle y devoit aisément réussir, et qu'elle ne seroit pas fâchée de plaire. Elle n'avoit pu être reine, et pour réparer ce chagrin, elle vouloit régner dans le cœur des honnêtes gens et trouver de la gloire dans le monde par les charmes et par la beauté de son esprit. On voyoit déjà en elle beaucoup de lumière et de raison, et au travers de sa jeunesse, qui jusqu'alors l'avoit comme cachée au public, il étoit aisé de juger que, lorsqu'elle se verroit sur le théâtre de la cour de France, elle y feroit un des principaux rôles. »

briser des liens qu'elle se refusait à regarder comme sérieux et qui étaient pour elle un outrage à la dignité royale ; avant de se mettre en route, elle avait écrit au duc d'York une lettre foudroyante, où elle lui reprochait d'avoir eu des pensées assez basses pour épouser une pareille femme. Dans une autre lettre à Charles II, elle annonçait son départ pour effacer de sa propre autorité une tache qui déshonorait la couronne : elle ne parlait de rien moins que de porter plainte au Parlement contre le chancelier, et d'employer les moyens les plus violents, pour laver une telle infamie. Pendant ce temps-là, des courtisans sans scrupule ne manquaient pas, pour se rendre agréables à la reine-mère et à la princesse d'Orange, de semer des calomnies si odieuses sur le compte de la nouvelle duchesse d'York, que, s'ils avaient persisté dans leurs témoignages, pas un homme d'honneur n'eût pu s'intéresser à cette malheureuse femme ; son époux lui-même en avait ressenti la plus triste influence.

La reine ne devait pas retrouver en Angleterre son fils, le duc de Gloucester, qu'elle avait un moment si sévèrement traité ; ce jeune prince, après avoir accompagné Charles II à Londres, y était mort de la petite vérole le 22 septembre 1660. Cette perte fut d'autant plus sensible à la reine qu'elle n'avait pas revu son malheureux fils, depuis le jour où elle l'avait éloigné de sa présence.

Henriette-Marie arriva à Galais avec sa fille le 14 octobre 1660, et le même jour le duc d'York y venait au-devant d'elle, pour l'escorter pendant sa traversée, en qualité de lord grand amiral ; on avait mis sous son commandement, pour cette circonstance, la plus belle flotte de l'Angleterre. Dès que son fils se présenta devant elle, la reine se mit à lui reprocher amèrement un mariage si indigne de lui : « Je vous demande pardon d'avoir placé si bas mon affection, répondit Jacques, dont le cœur souffrait cruellement de l'outrage qu'il croyait avoir reçu en échange d'un amour si désintéressé. J'ai été assez puni par l'indignité de sa conduite, dont j'ai eu de telles preuves que je ne veux plus la revoir : comment reconnaître encore pour ma femme celle qui m'a si lâchement trahi ? » La reine se montra satisfaite de cette déclaration, et rien ne s'opposa plus à la cérémonie de l'embarquement, qui eut lieu avec un éclat inusité.

Comte DE BAILLON.

(La suite au prochain numéro.)

CHATEAUPAUVRE

VOYAGE DE DÉCOUVERTE DANS LES CÔTES-DU-NORD¹

VI

Ce patois a un nom, il s'appelle le *gallo* (gaulois), par opposition au *vrezonnec* (breton) de la Basse-Bretagne. Je suis obligé de l'adoucir beaucoup pour le rendre intelligible. Outre le vieux français qui en fait la base, il contient de l'anglais en quantité assez notable, comme « esparcler » (*to sparkle*), pour étinceler; « darder » pour oser; « baïter » (*to bait*) pour amorcer; « un petit » (*a little*) pour un peu; il est plein de latin et présente même quelques mots gaéliques. Si j'osais vous le parler dans sa vénérable et originale pureté, vous seriez capable de le mettre à la mode, comme y fut un instant la langue surfaite des félibres qui est loin de le valoir.

Mais je n'ose pas. Et pourtant, il a ses poètes, car pendant le silence qui suivit l'inhumaine déclaration de Mèto Lecouïn, nous entendîmes la voix de la Fanchune qui chantait sur un air triste à fendre le cœur :

J'étiomm' très camaraides
Tout autant bell' que mâ
Et quand j'venions ad'sâ
Veiller d'où qu'on s'berlade,
J'aviomm' assurément
Chaq' not' pair' de galants.

Les deux miens d'équipaige
En ch'min s'drugeaient terjoux
Si qu'ils sembiaient naroux,
Sans qu'les chiens du villaige
Ne l' sariont ben connus
L's ariont pas moins mordus².

¹ Voir le *Correspondant* des 10 et 25 novembre 1876.

² 1^{er} couplet : Nous étions trois camarades aussi belles que moi. Quand nous allions, le soir, danser à la veillée, etc.

2^e couplet : Les deux miens en grande toilette se battaient toujours en chemin et avaient l'air si fiers, etc.

Je ne sais pas ce que Fanchune attendait dehors en chantant cela, mais elle y mettait toutes les larmes de son pauvre diable de cœur.

Yaume, au contraire, ôta sa pipe de sa bouche pour mieux rire de l'histoire du toileux épileptique.

— Pour ça oui, qu'il gigottait, dit-il, avant de raidir. Ne faut point affronter ma Mèto ! a' se r'venge ! Tout autant qu'il en v'nait des achetoux, s'en r'tournaient à dire partout *o'-le-mont* et *o'-le-va'* (en montant et en descendant) que la noblesse était hantée-fréquentée de la cave au grenier par Gripi (Satan).

— Et M. Prévôt en était ? demanda mon frère.

— Nona ! n'avait donné d'permission que pour le *pé-qui-gratte* ! Bourgeois, le jeu que vous auriez c'est si a'voulait vous causer de ce qui avint au marchand d'fil retordu de là-bas, devers Saint-Guen, au pays bretonnant. Abattez d'la langue, ma Mèto, pour gaudir not'monsieur. C'est un menoux de mener, savez ben !

Mèto avait écouté d'un air modeste l'éloge qu'on faisait de ses vertus. Elle avait bien trop de finesse pour ne pas deviner que nous n'approuvions pas complètement sa façon de faire la guerre aux acheteurs, mais elle ressentait, d'un autre côté, trop d'orgueil de sa belle conduite pour la taire. C'était une véritable bataille qu'elle avait livrée et gagnée, elle toute seule, contre l'armée des achetoux : Mauvaises gens, selon elle et dont les fourberies, comme négociants en toiles, n'avaient pas peu contribué à la ruine de ses maîtres.

— Mon Yaume, dit-elle, si vous êtes content de moi pour que j'ai été cause que la grand'maman a eu son dernier moment heureux et tranquille, sans jamais savoir que la misère était dans la maison, vous avez fait, vous aussi, ce que vous avez pu, cher homme...

— Point rien qui peut me mener à la justice ! s'écria Yaume avec vivacité. Pour ça j'en lève la main ! J'aimons ben la loi, mais j'avons hardi peur d'elle !

— Et avec ça, continua Mèto d'un ton plus caressant, vous m'avez promis de me r'valoir ma peine par la politesse que vous aurez de me mener au bourg avec les grands bœufs et la chairrette neuve pour mon voyage du cimetière, à y aller, n'en point r'venir.

En d'autres pays, on aurait répondu à cette funèbre ouverture par quelque lieu commun tel que : « ne parlons pas de ça », ou « nous avons le temps d'y songer, » ou autres. Ici, non. La pensée de la mort n'est pas un trouble fête, pour les gens de la campagne bretonne. On parle de la mort, là-bas, autant et plus que de la pluie ou du beau temps. Yaume répartit :

— Je vas vous dire, ma Mèto, v's étiez ben blèmie à c't'automne. Si c'est que vous sauriez eu la déchance de passer-trépasser pendant qu'on coupait l'bié-nâ, dame ! j'n'aurions point pu vous donner

les grands bœufs ni la chairrette neuve, à raison qu'en avions affaire, mais, à l'hiver venant, quand j'n'en aurons point d'besoin, sûr qu'on vous remballera avec vot'boîte dedans, et dia d'ça ! haïte ! Les deux grands bœufs au limon (timon) les deux moyens par devant et encore la jumaine et sa pouliche, hâhâ ! et moi à mener, dur et droit ! puh ! puh ! ahi donc ! Et le monde darrère ! Y en aura des chopines d'étanchées à l'entour de vot' corps, bravement, c't'à matin-là ! Jepromets ben, pour c'qu'est d'moi, d'en revenir chaud d'boire !

— Merci, mon Yaume, dit Mèto reconnaissante.

Puis, se tournant vers mon frère et moi, elle reprit :

— De fourrer d'la colique dans le manger des toileux, je n'ai point fait jamais, M. Prévôt n'voulait pas ; mais l'marchand d'fil retordu arrivit de Saint-Guen tout vantant, tout bastant-disant qu'il n'crovait point aux yeux de feu et au bec flambant de la bête de monstre qu'était donc ma citrouille, et il cantiquait qu'il emmènerait tous mes r'venants dans sa pochette avec son chollet d'mouchoir par-dessus. Et encore au lieu de ne coucher qu'une nuitée comme les autres, il restit très nuits, à cause qu'il marquait tous les champs et bouts d'champs, prés et bouts d'prés, l's uns après l's autres sur son papier d'écrit, par le long et par le large, autant comme si la terre aurait déjà été à lui... Et la grand'maman le sentait, l'entendait et disait : « Y a une méchante chose chez nous, je n'suis point tranquille. » Alors, je demandis à l'homme : « Combien de temps nous resterez-vous ? » A quoi qu'il me répondit d'insolence : « La cassine (mâsure) est à tout l'monde puisqu'on nous la doit et encore plus queson prix. Je n'm'en irai qu'à mon envie. » C'est bon. Je mis ça dans moi à rouir. Je ne veux point de mal à personne, dà, mais tout tant de temps que j'quenouillais ma quenouillée, je me pourpensais de l'homme, et je fouillais à quoi faire pour le pousser dans son chemin à s'en aller plus tôt qu'il ne comptait ni voulait... A donc, la troisième nuit, je ne dormais point et la grand'maman s'étrémait (s'agitait en soufflant) sur son matelas disant : « Ça sent l'toileux ! » Je sourdis de la chambre à la douce, et j'allis dehors où j'vis l'échelle du couvreur d'ardoises qu'avait juste travaillé dans la mériennée (après-midi). L'échelle était chômée contre le mur de la cour, approchant en face la fenètre du marchand d'fil retordu. N'y avait point d'lune. Faisait noir, tout noir. Une idée me germit par à travers mon esprit et m'fit rire toute seule, sans méchanceté, v's allez voir !

Plus ne valait rien de la citrouille, puisque l'payen s'en égausait. Elle avait servi d'assez. Je reutris dans la maison et j'allis à l'ormoire au linge. Y avait des draps encore, très paires de draps. J'les prins tous six. J'en mis un sur ma tête à me couvrir comme

un linciau (linceul), et un autre mêmement qui me descendait balant depuis le ventre jusque par terre et à c'tuilà, j'en attachis encore un autre avec des épilles (épingles). Les très autres, c'était pour habiller l'échelle de depuis son à-haut (elle était longue, dà!) jusqu'à son à-bas : que ça me fit peur et froid dans tout mon sang quand je la r'gardis. Mais c'est tout d'même, il me montait des poussées de rire à mon à part. Point de malice en moi.

Quand ça fut donc fait, j'me chômis sur le premier barriau de l'échelle par bas et je commencis à sequedailler la chaîne de not' puits avec deux paires de sabots au bout, et j'avions amené aussi la trompe avec quoi que j'coutumions de hûcher-corner nos pâtours aux champs, quand c'est que j'avions encore des pâtours à hûcher, avant l'malheur, et des champs. J'la sonnais de grand son, et dès que j'eus sonné assez, je r'tournis la trompe et j'mis mon bec dans l'gros bout pour appeler : « Jean Boué de Saint-Guen (le filou d'fileux avait c'nom là, et il ne l'a plus), Jean Boué du bourg de Saint-Guen ! Jean Boué ! Jean Boué ! Jean Boué ! »

— Péché d'ma faute ! fit Yaume qui frissonnait de tous ses membres ; de s'entendre huer comme ça !... ah ! nom de d'là !...

Il n'acheva pas, mais ses dents claquèrent.

Et je vous affirme que ce dut être en effet un terrible réveil pour Jean Boué du bourg de Saint-Guen, car je n'ai jamais rien entendu de si lugubre que l'inflexion choisie par Mèto pour jouer ce bon tour sans malice. Elle avait pourtant toujours son air aimable, mais un rayon diabolique scintillait dans ses petits yeux de basilic.

— Coquine, dit mon frère, tu as sûrement un démon dans le corps !

— Brin, brin, répondit-elle. J'allis à confesse par après, et j'fis la pénitence que Monsié Prévôt m'donnit. Auriez-vous souffert qu'un homme comme ça aurait mis la grand'maman à s'en aller d'son vivant, avant sa pauv'mort, vous not'maître, si v's aviez été son valet ?

— Dame ! fit Edmond, pris de court.

Je lui sus gré fortement de son hésitation. Mèto aurait voulu davantage, car elle dit :

— Vère yraiment que je ne vous veux point de deuil, mais s'il vous en tombe par la volonté d'à haut, ayez seulement à vous servir une gent d'attache comme moi de maiquié (moitié) !

— Je ne dis pas, fit encore mon frère, tu aimais bien tes maîtres, mais c'est égal. Bigre !

Mèto reprit.

— On n'peut pas servir tout à la fois la berbis et l'leu (le loup), c'est dans le livr'd'Evangile. Y'a donc que mon Jean Boué dormait dur comme ceux de Saint-Guen qui n'ont point de conscience dans

le ventre pour les tenir veillants, mais il finit tout de même par s'éruer de son somme, fallut bien, et je l'entendis qui ouvrait sa fenêtre pour voir dehors.

« Qui qu'y a ? qui qu'y a ? qu'il demanda tout effàdré. Je crois bien qu'il n'était point encore bien réveillé. Je répondis « Jean Boué, Jean Boué, Jean Boué ! » Et-il me refit : « J'sais ben mon nom. Qu'é qu'tu lui veux à Jean Boué, harpaille de chouan, je n'te vois point, noir qu'il fait. »

Il se trompait, ma chère ! Il m'voyait ben, mais il n'en voulait point croire ses yeux, tant qu'il me trouvait plus haute que ça ne se peut pour une créature en vie. Je r'secouis ma chaîne de puits et les sabots au bout, c'qui fit qu'il m'entr'aperçut mouvant et qu'il m'dit : « Ça, ça, de même, v'là que j'te vois ! et j'vas t'*baiser* ! (t'attraper.)

Au moment de c't'alors-là, j'étais encore sur la première barre et ma tête, cachée par le drap, allait un p'tit plus haut que le *mitan* (milieu) de l'échelle. Il avait un pistoudret (pistolet) dans sa main et je l'entendis bien qui l'clanchait (l'armait) ; s'il avait tiré à c't'heure, il m'aurait baisée, comme il l'disait car je n'avais que la hauteur du barriau en plus de ma taille, mais j'commencis à monter à reculons en laissant devaler l'drap qui couvrait toujours mes pieds, et j'clamis dans l'gros bout d'la trompe : « Jean Boué ! Jean Boué ! Jean Boué ! »

Noir qu'il faisait, je le voyais tout de même à la fenêtre et j'entendais aussi qu'il commençait à trémer (souffler péniblement). Il m'ajustit par deux fois avec son pistoudret, et je me recommandis de mon âme à mon patron qu'est saint Guillaume, comme il est aussi pour mon Bodin, mon nom de Mèto étant Guillemette, en chrétieneté. Il n'tirit point, parce qu'il me voyait grandir à mesure que j'montais aux barriaux. « qu'c'est-t-il qu'ça ? qu'c'est-il qu'ça ? » qu'il ramonait comme un quelqu'un qui cueille sa cervelle perdue. Et moi je huais tout doux comme les fersaies qui s'ahuent à la saison d'leurs amitiés, ululant de même : « hou-ou-ou ! hou-ou ! hou ! »

Il tremblait si fort que ça lui craquait dans l'bec comme s'il aurait mangé des pierres de cailloux. « Oh ! là là ! oh ! là la ! qu'il disait, le mal au ventre que j'ai dans moi ! qu'c'est-il qu'ça, Dieu possible ! ça a dix pieds, douze pieds de haut pour sûr et pour vrai ! » Et tout d'un coup s'ébrayit par une idée qui lui avint : « Va-tu t'en aller, Satan ! au nom de not'Saint Père et Monseigneur l'Évêque de Saint-Berieux ! et Monsié l'recteur de Saint-Guen et les bonnes-sœurs ! »

Puis par une autr'mouvance : « Qu'é qu'tu veux d'avec moi ? Te faut-il des prières d'église ? pour trente sous, pour très francs ? ou pour comben qu'il t'en faut ? J'les payerai. »

A c'coup là, je parlis, et p'têtre que je n'fis point bien. Je dis :

« C'que j'veux d'toi, Jean Boué, juiverie et patte crochue, c'est t'annoncer le décès de ta prop'mort dans le péché, sans pénitence, si tu ne débarrasses pas Châtiaupauvre demain à matin de bonne heure... »

Il n'était point poltron, dâ ! Dès qu'j'eus dit ça, il se r'chômit tout dret, jurant et s'éclamant : « Ah ! nom de nom de nom de nom ! j'parie un pot d'cid' que c'est la bossée-crossée-damnée ! attends ! attends ! j'vas t'apprendre à coliquer l'monde par la peur ! » Et clic ! j'vis brûler l'amorce. Et pan ! l'pistoudret claquit. Par la bonté de not'Saint à nous deux mon Yaume, je n'gobis rien. Il avait miré ce qu'il croyait être le mitan de moi, c'est-à-dire sous mes pieds. car j'étais déjà en haut de l'échelle par ma tête pendant que le bout de mes draps pendait toujours sur l'herbe... Comprenez-vous ben ? Pour Jean Boué, le r'venant avait les talons par terre et la tête au-dessus du mur : approchant quinze pieds de roi !

— Ah dam ! ah dam ! fit le grave Bodin en riant de tout son cœur : v'la quég'chose qu'est forcement cocasse, pas vrai, bourgeois ?

— Mais comment ça finit-il ? dit mon frère ; j'ai mauvaise idée du dénouement.

— Du dénou quoi ? demanda Yaume. J'entendîmes ben le coup de pistoudret à la ferme, mais un chacun a assez de ses affaires. Ne faut point aller chercher l'danger des autres ; n'empêche que, si j'avions su le jeu qu'y avait, j'aurions été voir.

Je pris la parole, mais la sentence que je rendis n'avait peut-être pas toute la sagesse du jugement de Salomon.

— Entre Mèto et Jean Boué, dis-je, c'était un duel. Jean Boué se battait pour lui-même et Mèto pour autrui. Jean Boué avait un pistolet et Mèto n'avait rien.

— Excepté son diable au corps ! grommela mon frère.

— Il en avait deux de pistoudrets ! s'écria Mèto ; ça va par paires, comme les bœufs. Quand il eut lâché son coup, je me crus sauvée et je me mis à battre des bras que le drap faisait comme si j'avais eu deux grandes ailes de moulin, et la chaîne d'aller, et le hou hou. Et je dis : « Jean Boué, Jean Boué, à quoi sert de trouer la poitrine de ceux qui sont déjà mangés par les vers ? Repens-toi et retourne à Saint-Guen... »

Clic, tic et pan ! Il avait mieux miré de cette fois, le réprouvé ! j'eus une écorchure. Ecoutez donc ! Il pouvait en avoir comme ça, des pétoires, plein sa poche. La peur me prit de ma piau, et comme j'étais au ras du mur, je jambis le faitiau ; mais avant de m'en-sauver par l'autre côté, je dis dans l'ourais (l'oreille) de ma trompe : « A demain, Jean Boué, pécheur, je vas t'attendre au berlinguin, » qu'est le cimetièrre. Et pour ne pas laisser de traces derrière moi,

je tiris toutes mes affaires par dessus le mur, la chaîne, les sabots, les draps, la trompe et l'échelle.

Pendant ça, il misérait criant : « Pardon, excuse et pitié, mon mort ! Hé là ! Hé là, là ! j'ai du feu plein moi ! je veux bien m'en aller, mais je n'peux plus... y a une main qui m'a pris par ma chemise ! Hé là ! mon Dieu et ma Vierge ! J'ai vu la *guesse* (cuisse) du r'venant qu'a relevé son drap mortuaire ! Sa jambe est à barriaux comme qui dirait d'une échelle ! Et c'est plus long que deux hommes bout à bout. Au secours ! La main du défunt n'veut point me lâcher ! au secours ! Un prêtre ! je n'veux mourir dans mon péché ! miséricorde ! au secours !

— Et vous n'allâtes pas à son secours, Mèto ? demandai-je d'une voix sévère.

Dans le regard qu'elle me jeta, il y avait un peu d'étonnement et beaucoup de dédain.

— Y avait d'aut'monde qui m'appelait, répondit-elle. Les deux coups d'pétards avaient éveillé la grand'maman. J'allis à elle la première comme de juste. Je n'étais point la domestique du Judas !

— Et ça fut fait comme il faut d' vot' part, ma Mèto, déclara Yaume.

— Merci, mon Bodin.

Mon frère et moi nous demandâmes en même temps :

— Mais enfin, ce malheureux homme était-il mort ?

— Oh dame non ! répondit Mèto, pas tout de coup ! Quand j'entris dans sa chambre au lendemain matin pour guetter-voir comme il allait, je le trouvis couché de son long devant la croisée, les quatre fers en l'air. Sa chemise était déchirée...

— Ecoutez ça, dit Yaume avec solennité, v'là *le signe* !

— Déchirée du haut en bas, poursuivait Mèto, et il en restait un bon morceau, pris dans le clou qu'arrête la bascule.

La bascule est la barre verticale et tournant sur pivot qui sert à réunir les deux battants des croisées dans les Côtes-du-Nord. Il y a une ferrure particulière pour arrêter cette barre, mais on la remplace souvent par un gros clou, surtout à la campagne.

C'était ici le cas.

Maintenant, voilà ce que Yaume appelait *le signe*, ou, si vous voulez, le doigt de Dieu :

D'après l'explication que nous donna Mèto, Jean Boué, en se penchant pour tirer son second coup de pistolet, avait accroché sa chemise à ce clou. Quand il voulut se relever, il se sentit vigoureusement retenu, car la trétoile de Quintin ne vole pas sa réputation : elle est bonne. Jean Boué crut que le démon l'avait saisi par sa chemise qui ne se déchira enfin que par le poids de son corps, au moment où il tombait, évanoui à la renverse. Ce fut en cet état que Mèto le trouva :

— La *goule* (la gueule) tournée, nous dit-elle, tout comme un quelqu'un qui n'a pas eu sa confession à la male heure. Il n'mouvait plus, ni p'tit ni grand. Faut pardonner à ses anémis, pas vrai? J'pris un siau d'iau que j'lui donnis en charité par tout l'corps et par après, j'lui brulis des plumes de poule sous l'nez. Il s'éveillit à force et à la fin, dolent, plaignant et disant plus doux qu'un petit enfant qui fait ses dents : « Ah ! ma pauv' fille ! c'que j'ai vu ! c'que j'ai vu ! Personne, depuis le temps, n'a rien vu de pareil qui y ressemble ! ses *quesses* étaient deux échelles, et de sa hauteur mesurée il avait trois aunes ! » J'y demandis : « Voul'ous boire ? » Il m'répondit : « un p'tit, j'veux ben. » J'y fis chauffer du cidre, avec de la galette dedans, du lait caillibotté, du saindoux, une couenne de lard et c'qui nous restait d'moutarde, pour le r'mettre ; mais ça n'le r'mit point, et répétait terjoux : « C'que j'ai vu ! c'que j'ai vu ! Et ça m'attend au cimetièrre ! » Et s'en allit par après, dès qu'il put, et ne r'vint point.

— Ah ! dame, nona, fit Yaume, ne r'vint point !

— Voyons, dit Edmond, je veux la vraie vérité : il en mourut ?

— Vère vraiment, répondirent-ils tous les deux à la fois, il en *quervit* (creva) féru-tapé par le signé.

— Et à quoi cela vous servit-il ? Le domaine a été vendu tout de même.

— Point tant que durit la vie de la grand'maman, répliqua Mèto. D'achetoux dans le pays, on n'en trouvait plus. La Hervagiouse et son sans-jambe firent beurrer des affiches à Quintin, à Loudià, à Saint-Brieux, rien n'vint. Y avait le signe ! ça se chantait jusqu'à Lamballe et plus loin d'vers Dinan que la noblesse était fréquentée-pos-sédée, jusqu'à ce qu'enfin les Hervagioux boutèrent (mirent) l'enchère dans les gazettes, et qu'on nous dit qu'un monsié d'Rennes, qu'était donc vous, bourgeois, avait marqué par écrit au notaire de souffler la chandelle.

— Alors tu préparas la chaîne du puits, les sabots, l'échelle et les draps ? demanda Edmond.

— Nona, repartit Mèto, v'n'étiez point de par chez nous.

— Ni marchand d'fil retordu, ajouta Yaume.

— Ni toileux, ni rien de mal, acheva Mèto. On ne vous en voulait du tout.

Après une pause, elle reprit en baissant la voix :

— Et puis, la grand'maman, marquise et dame de noblesse, était jà dans l'paradis de Dieu !

— Mais, dis-je à mon tour, il restait les deux petits.

— Pour ça, oui, par la grâce de Jésus-Dieu, la vierge et les saints, répondit Mèto, mais n'ont point besoin, ceux-là, des vieilles mu-

railles. Rosane est promise bonne-sœur, et l'petit viau de vicomte ira soldat loin d'ici pour monter général. Il veut ça, c'est son idée.

— C'est son idée, répéta Yaume, plus fier qu'Artaban, il veut ça !

Puis il ajouta tout à coup :

— N'parlez point, v'la ma Mèto qui va dire !

Elle avait pris cette pose que jelui avais déjà vue, ce soir, à la cuisine, les mains croisées sur ses genoux, la tête penchée en avant, les yeux perdus dans le vague. Son capot à demi renversé laissait voir la couronne de ses cheveux, blancs à éblouir.

— Elle avait donc mangé la sainte hostie le dimanche d'avant, dit-elle, parlant de la grand'maman. Monsié Prévôt, qu'était son confesseur, avait apporté c'qu'il fallait, et j'avions eu deux cierges qui restaient à not'prop'chapelle. En partant, Monsié Prévôt nous dit : « Elle est en route pour aller à la gloire du ciel. » Et quand il fut parti, elle tomba dormie. C'était à matin. Au temps de ma jeunesse, je l'avais connue belle comme la reine et je m'en ressouvenais, ce jour là, mieux que les autres jours. Elle était siétée là où j'suis et l'soulè (le soleil) qui sourdait par les vitres caressait sa joue, blanche comme ses pauv'cheveux... H'avait l'air de s'éjouer par dedans au fond de soi pensant, tant qu'elle rêvait joli et doux. Et alors, mon Yaume et moi, seuls auprès d'elle, j'eûmes son *avènement* (l'annonce de sa mort) qui fut que la teurte (tourterelle) de chérie not'Rosane essorit dehors de sa cage, qu'était pourtant bien fermée et volit volant très fois autour de la salle avant de s'poser sur sa blanche tête j'entends à la grand'maman. J'dis à Yaume : « V'la Dieu l'Saint-Esprit. » Et Yaume me refit : « Pour sûr, qui vient guetter sa bonne âme. » Et j'nous mîmes agenouillés, pleurant. Yaume dit l'*Pater*, moi l'*Ave*.

Par dehors, l'grand coq essayit d'chanter, ne put point ; l'ormiau du chemin branlit à très fois ses ramées. L'vent amenait l'son des cloches de Saint-Juhel qu'on entend que par souffle d'à-haut, et ventait d'à-bas. Les chiens allongirent le cou pour ululer l'malheur des maîtres.

Et tant qu'elle dormait rêvant, la sainte appetit, si tendre que j'en avions du plaisir dans not'peine : « Mon chéri Guy, ma chérie Rosane ! » Et la teurte refit volant très fois l'tour de la salle avant de rentrer dans sa cage par la porte fermée. J'ons vu ça.

— J'ons vu ça ! appuya Yaume : c'est péché de mentir.

— Par alors, le monde passait dans le chemin pour aller à la grand'messe, du bourg, et tout un qui passait s'arrêtait pour demander à ceux de chez Yaume : « Va-t-elle comme'ous voulez, vot'dame ? »

Ceux de chez Yaume répondaient : « On lui a donné manger l'bon Dieu à c'matin, mais ça ne fait point mourir. » Le monde allait le

chemin disant : « Nona, nona, ça fait vivre. » Et à force qu'ils demandaient et répondaient, la grand'maman s'éveilla.

Qu'il y eut donc que les deux bien-aimés, Guy et Rosane entrèrent comme s'ils l'avaient entendu appeler. Ce n'était point; mais ils étaient venus par une voix qui leur avait parlé dans le cœur. Et la bonne maman les ouït, et ouvrit ses yeux, mais elle ne les vit point : — et se mit à sourire, disant : « Chéris de mon tendre amour, enfants de mes enfants, j'vous ai vus si beaux tous deux pour la dernière fois le jour d'hier, car me v'là, aveuglée par le commencement de ma fin. Jésus soit béni avec le Saint-Esprit dans le Père tout-puissant, qui font la Trinité de mon seul Dieu, ainsi soit-il. »

Ils s'élançèrent tous les deux, baignés de leurs larmes et ils se jetèrent sur elle pour l'embrasser par tout son corps. Elle disait « Petiots, petiots ! mes entrailles, mon cœur : ah ! que j'vous aimais, et que j'vous aime ! Guy, mon joli ! Rosane, ma mionne ! y a longtemps qu'j'ai assez de la terre passagère par mon grand besoin de r'poser dans la gloire de Celui qui ne finit point ; mais j'demandais à rester un jour, et puis encore un jour à cause que j'vous aimais comme autant que mon salut, mes pauv'trésors, c'était péché ! » Et eux qui gémissaient : « Bonne maman ! bonne maman ! bonne maman ! »

— Failli chien ! dit Yaume essuyant ses joues inondées avec ses deux manches. De pleurer ça ne sert point... et on pleure... Et ça contente l'âme de pleurer... J'en ai vu mourir sept, elle était la dernière, hélà ! hélà de nous !

— Moi, j'en ai veillé neuf, continua Mèto, des vieux et des jeunes, des heureux et des malheureux. Elle était la dernière. J'ai vu mourir monsié-père, qui était son mari et marquis, et si riche ! monsié-fils, qu'était le mari de not'bonne dame, et qui laissa Coat-meur pour venir demeurer à Châtiaupauvre... pauvre châtaiu de dolence, de ruine et de misère !

Elle s'interrompit, puis reprit en s'adressant à moi :

— Vous avez vu not'Guy, que je vous ai dit : « C'est Châtiau » et que j'ai ajouté : « un petit noble de noblesse ! » n'y a pas plus noble de plus fière noblesse, et vous trouverez des cherchoux de pain mieux *pouillés* que lui dans leux vestiments... Vous avez vu not'Rosane, comme qui dirait servante chez l'Hervagieuse ! Ça n'durera point, n'avez pitié. C'est comme le chemin d'ici à Saint-Juhel : Quand c'est qu'on a descendu assez, on r'monte !

Mais j'n'ai point fini de dire. La grand'maman les tint embrassés du temps, et l'horloge marquit onze heures qu'encore elle les tenait. Onze heures battant, on ouït la cloche clocher pour l'Élévation de la salutaire hostie, et alors l'esprit de la grand'maman lui défauda comme ses yeux avaient fait.

C'n'était point encore pour rendre son âme, mais où elle en était ne savait plus : battait, comme on dit la berloque, mais si bellement, et si richement, à mesure qu'elle remontait dans la grandeur du temps qui avait été!...

— Ma Mèto, dit Yaume : h'est le temps qui sera !

— Ainsi soit, mon Bodin.

Puis, se tournant encore vers nous :

— Les deux agneaux reprit-elle, étaient habillés bien pauvres, comme vous les avez vus. À travers qu'elle était aveugle, not'dame les voyait autrement, car en les chéri-bénissant, elle prêchait que j'en avions l'âme tournée, disant, mais si doux, si doux : « Mes deux chers amours, ne faut point jamais être fiers avec le petit monde de ce que vous avez à volonté des rubans et de la dentelle, des habits de soie et de velours ; ces choses là sont de la terre ; en quittant de la terre, on ne les emporte pas. Tu n'en auras que trop, ma Rosane : Toutes les perles fines, rubis, diamants et bijoux en pierres précieuses qui étaient à moi avant d'être à ta sainte mère, (ah ! Dieu clément, fit ici Mèto, y avait des années et des années qu'ils étaient vendus tous !) je te les donne par préciput et hors part, devant les témoins qui sont là, nos serviteurs fidèles, Guillaume Bodin de la Grand-Ferme, et Guillemette Lecouïn, ma fille de compagnie, je te les donne, tels qu'ils sont et se comportent, selon l'état détaillé, à toi, Rose-Anne de Coatmeur, fille mineure de la fille de ma fille. Fais en bon usage et n'en aie point d'orgueil. »

La mignonne demoiselle, comme si elle avait reçu un vrai trésor, répondit dans ses larmes : « Merci, grand'maman de vot'bonté. » Et not'dame m'appelant par mon nom : « Guillemette, dit-elle, vous lui remettrez les écrins. » Moi, je dis : « Oui bien, bonne dame, ce sera fait. »

La grand'maman fut contente ; elle avait bien de la peine à cueillir ses pensées. Elle reprit après du temps : « Par à présent, puisque tous ceux qui devaient m'enterrer, j'les ai mis en terre, excepté vous, mes chéris bénis, je vas faire entre vous deux le partage équitable de votre légitime richesse, comme il fut fait entre mon frère et moi : lui, Roland de Coatmeur, renonçant en ma faveur au quart de son droit d'aïnesse. Le testament en est dressé dans mon armoire, sous mon linge de corps, troisième planche en comptant par le bas, et promettez-moi qu'il n'y aura point de procès entre vous, mes blanches brebis, sous votre serment devant Dieu. » Guy et Rosane jurèrent ; elle fut contente et continua : « Guy-René-Yves Byran de Byran, Penillis et Caër-Mel, au pays de Cornouailles-en-l'Île, de l'autre côté de la mer, je te donne et lègue ce qui est ton bien, les château, forêt et domaine de Lorges-Forges qui te

font, rien que par eux tout seuls, le plus riche homme du pays de Bretagne. Mon aïeul par alliance les acquit de M. de Choiseul du Plessis de Praslin, moyennant trois cent mille écus et cinq cents louis d'or pour les bagues ; n'en aie point d'orgueil ; les biens terrestres viennent de Dieu qui peut les reprendre. Je te donne et lègue, ce qui est mon héritage à moi, les château, domaine et terre de Coatmeur, les sept moulins au cours du ruisseau d'Oust, qu'on appelle à présent la rivière, depuis le Garhaut, qui est en Saint-Caradoc jusqu'à Bonamour où commence la mouvance de Talhouët, notre ami et parent ; la lande du Cosquerou qui a la Fontaine des Miracles et la lande de Trémené où est la Roche-à-Merlin, qui branle. Merlin était un enchanteur et sa roche est le dernier endroit où l'on trouve encore des fées : quand tu iras à la cour de Paris, tu diras cela. Je te donne et lègue en outre les trente-trois fermes de Basse-Bretagne et nos grands magasins de Quintin-la-Toile pour balancer le préciput des bijoux de famille, établi en faveur de mademoiselle de Byran Coatmeur : le tout avec trois mille louis d'or de vingt-quatre livres sur l'argent comptant qui sera trouvé à mon décès. Use noblement de cette lourde fortune, mon petit enfant bien aimé. Soulage les pauvres, soutiens l'Eglise, sers le roi... Embrasse moi. »

Mêto s'arrêta ici pour demander : « C'est-il ça, mon Yaume ? »

Yaume répondit : « Me semble que j'entends encore not'bonne dame. » Et Mêto poursuivit :

— Châtiau, pauvre innocent, avec ses sabots aux pieds et son vestaquin déchiré, savait bien qu'il n'aurait point un pouce de terre ni à Lorges, ni à Coatmeur qui étaient vendus longtemps avant qu'il fût né, ainsi que les sept moulins et le restant ; il savait que la maison d'ici était not'dernier lopin et qu'on en attendait l'enchère. N'empêche qu'il baisa les mains de not'dame en disant merci, comme si on lui eût donné un partage de roi régnant.

Et not'dame, bien aise, recontinua :

« Toi, Rosane, ma mignonnette, tu n'as pas besoin de rien, sinon pour ta dot en religion, puisque ceux qui avaient péché avant ta naissance ont voué ta jeunesse à Jésus. Je la veux belle, ta dot, et convenable pour une demoiselle de ton nom. Tu porteras à la maison de Saint-Vincent de Paul de Dinan où tu entreras novice, dès que tu auras l'âge de ratifier le vœu qu'on a juré pour toi, le petit domaine de Châteaupauvre en Saint-Juhel, avec les bois du Clésio-en-Saint-Thelo et nos onze fermes d'Ille-et-Vilaine, de l'autre côté de Loudéac. Outre les bijoux de notre famille qui, par toi, auront l'honneur de parer l'autel de la bienheureuse Marie toujours vierge, ton capital en terres passe quatre cent mille francs, et tu

auras cinq cents louis d'or de vingt-quatre livres sur l'argent comptant de ma réserve. Mèto, ma compagnie, sait où cet argent sera trouvé. Es-tu contente? »

Rosane ne pouvait point répondre parce que son chagrin l'étouffait. La bonne maman se fâcha et dit : « N'en trouves-tu pas assez fillette? Es-tu jalouse de ton cousin? — Ah! grand'maman! grand'maman! fit la chère petite demoiselle, pour vous garder avec moi, je donnerais toute la terre qui est sous le ciel, et les bois et l'argent et les pierreries, et pour que mon cousin Guy ait du bonheur, je sacrifierais de mon bonheur à moi tout ce qui n'est pas l'éternel salut de mon âme. »

Et ils se r'gardèrent, elle et lui, à travers leurs larmes. Vous pouvez ben chercher d'ici jusqu'à Paris et plus loin avant d'en trouver deux autres semblablement beaux de tout en tout dans leur corps et dans leur cœurs; c'est fier et doux, c'est grand et blanc; ça va à travers le bien tout droit et ça ne connaît pas même le mal : à eux deux, ils auraient fait un mariage comme on n'en a point vu jamais de si heureux!

Au lieu de quoi, ils iront par deux chemins qui ne se rencontrent point, un pour mourir soldat, l'autre pour souffrir sœur grise... que votre volonté soit faite, seigneur Dieu, not'père tout-puissant puisque vous êtes le maître sur la terre comme dans le ciel!...

Mèto Lecouïn ramena son capot brusquement, et dans la nuit où sa figure fut plongée, nous entendîmes des sanglots. Puis, se redressant tout à coup :

— Soixante ans, j'ai mangé leur pain, prononça-t-elle tout bas. Pour ça j'ai aidé à leur vie et à leur mort. La grand'maman a décédé aussi riche que ceux d'autrefois puisque dans la cheminée éteinte de sa mesure, elle coupait-partageait la terre et l'argiein, à l'un donnant Lorges-Forges qui vaut le pesant d'un bœuf en or, et Coat-meur, le manoir joli qu'on voit de loin dans un champ de roses, et les moulins et les forêts, donnant à l'autre les colliers, les bracelets... Ah! y en avait des rubis couleur de feu et des pendants de perles fines!... De rêver qu'on dine, la touaille est mise, pas vrai mon Bødin?

— Vère, ma Mèto, vraiment : H'est morte riche!

— Donc, la grand'maman donnait, donnait, donnait... Cinq cents écus (qu'elle disait aux chéris) à chacun des domestiques, Yvon, Jouan, Chinot, Borec, Mathelin, Renot et Catiche, Agie, Scholastique, Michonne, Mariotte... le dernier et la dernière de ces domestiques-là étaient partis depuis des mois et des années, mais tous leur noms lui revenaient et n'oubeliait personne... dix mille francs (entend'ous?) à moi qu'elle recommençait aujourd'hui à appeler sa « compagnie, » cinq mille francs à la paroisse de Saint-Juhel et

mille francs à chacune des paroisses où elle avait du bien... et aux pauvres, et aux bonnes sœurs, et à vous, mon Yaume, et à tous l's enfants de vous et des métayers, à tous, à tous, que ça durit sans arrêter jusque à la fin d'vêpres... Etait contente d'avoir tant donné, et dit : « Me v'là lassée d'donner. »

Et puis ne parla plus jamais, sinon qu'une fois pour la dernière.

Mêto reprit haleine, car un poids oppressait sa poitrine. Yaume ôta sa pipe d'entre ses dents. Venant je ne sais d'où, le bruit d'un soupir frappa mon oreille. Mêto continua :

— Ce fut l'dimanche qui vint par après, car la grand'maman était faite avec du bon bois ! Et restit la semaine entière à débattre sa mort, sans voir ni savoir, mais sans souffrir aussi. A donc, l'prochain dimanche, à la même heure d'onze heures qu'on sonnait l'Élévation encore à la grand'messe de Saint-Juhel, tout d'un coup se remuit not'dame et dit : « Bonsoir, à vous r'voir ! »

J'étais là, depuis le jour poindant à attendre sa bonne mort : moi, les deux chéris, vous, mon Yaume et Monsié-Prévôt qui lui tenait l'crucifix sur sa pauv' bouche. Elle était siétée encore où je suis, car ne s'est jamais couchée. Voulait finir dans sa chaire et d'yant son feu ! Comme la cloche clochait, elle dit : « Jésus, mi-Jésus ! » Puis par après : « V'là l'facteux d'la poste qui devale venant ! » Et tout au même moment, on entendit le factoux qui criait dans la cour : « Une lettre de Saint-Berieuc ! » et Châtiau sourdit dehors la chercher.

J'vîmes ce que n'avions point vu depuis l'aut' dimanche : la couleur de ses yeux, car les ouvrit tout grands, et dit : « J'vois ben ma Rosane, mais Guy chéri, où qu'il est ? » Et dans le même instant : « Faut-il que je les laisse dans la ruine ici ! Châteaupauvre ! Châteaupauvre ! pauvre, pauvre, pauvre !... »

Avec ses yeux, la mémoire lui était revenue pour finir. Elle appela encore son Guy, puis je la vîmes qui souriait dans son dedans et disait : « Béni Jésus, il leur reste un toit et vot' providence... » Et rendit son âme.

Justement, Châtiau rentrait avec la lettre apportée par le factoux et qui annonçait la vente faite. V'là donc le vrai :

Sans que j'avions fronté les achetoux, not'dame, pas moins, n'aurait pas mouru dans la cheminée de chez elle. En fait du fait, elle n'était plus chez elle à c't' heure, puisqu'elle était jà chez vous, mais n'en savait point rien. La vente avait attendu la mort. C'était c'qu'on voulait. J'ai fini de dire.

Mon frère se leva en silence. Mêto prit aussitôt un des flambeaux et Bodin l'autre. J'ai oublié de mentionner qu'en sortant de table Mêto nous avait annoncé que deux bons lits nous attendaient au pre-

mier étage, et à ce propos mon frère ayant reproché à Yaume de l'avoir laissé dans l'inquiétude, au lieu de lui dire tout de suite l'excellent accueil qu'il devait recevoir à Châteaupauvre, Yaume avait secoué la tête en répondant tout bas :

— Ah ! dame, pour être une bonne quertienne de quériature (créature,) n'y en a point sa pareille, quand a'veut, mais a'n'veut pas terjoux. On n'sait jamais c'qu'elle est pour faire ou n'pas faire. Ne faut point l'affronter, v'là le sûr, ni se mêler trop d'avec elle, ni la guetter d'espion. Si c'est que je ne la tiendrais point un p'tit par l'idée de la chairette neuve et des grands bœufs pour son chair-roi au berlinguin (cimetière) a' m' ferait peur à moi-même, des fois qui sont.

Nous montâmes en procession l'escalier qui avait de si grosses rampes, mais dont les marches branlaient sous nos pieds.

— Que dis-tu de cette grande guenon-là ? me demanda mon frère, en chemin. Je l'aime tout plein, moi. J'ai envie de la gager ici premier ministre pour garder mon fief pendant les onze mois et demi de l'année que je ne l'habiterai pas. Elle donnera l'hospitalité à qui elle voudra...

— C'est une femme très-étonnante, répondis-je : elle m'a remué.

— Tu sais, il y a 99 0/0 de mensonges dans son affaire, mais c'est égal, tu as raison, ce qu'elle raconte pique le nez comme une sauce à la tartare ; seulement ce n'est pas pour ça que je la prends. Le meilleur de tous les chiens de garde serait un vrai loup, si on pouvait l'appivoiser, pour soi tout seul, en lui laissant sa férocité pour les autres. Elle est louve, et j'ai idée qu'elle épouvantera les autres loups.

Mêto, qui montait devant, ouvrait en ce moment la porte de notre chambre, située au-dessus de la salle à manger et juste de la même étendue. Il y avait deux lits de bonne taille avec des draps bien blancs et flairant bon, parce qu'on avait jeté de la menthe sauvage dans tous les coins.

— Est-ce que c'était ici que couchait le marchand de fil retordu ? demanda Edmond.

— Vère, vraiment, répondit Mêto, voul'ous voir le clou qui prit sa chemise ?

Edmond s'occupait à tâter son lit, mais moi, sous prétexte de voir le clou, je me rapprochai de Mêto et je lui demandai tout bas :

— Où est-il passé ?

— Qui ça ?

— Le beau petit homme de ce soir... Châtiau ?

— Il est où faut qu'il soit, me répondit-elle d'un ton de sécheresse ombrageuse. Tenez, v'là l'clou, et l'échelle était là, en face.

Je regardai machinalement. Vous vous souvenez du beau clair de lune qu'il faisait. Je ne vis point l'échelle, mais j'eus comme une charmante vision. Les chiens de la ferme gambadaient dans l'aire autour d'un groupe, exquis de grâce et de chasteté, et d'amour aussi, et de jeunesse : Deux enfants qui avaient leurs bras entrelacés. Je voyais en plein la figure du petit « noble de noblesse, » il semblait soutenir sa compagne, dont les cheveux blonds ondu-laient comme un nuage pâle sur l'étoffe sombre de sa robe. Je reconnus d'un coup d'œil cette blonde auréole.

Or il m'était facile de comprendre comment Guy pouvait être ici à cette heure, mais Rosane?...

Je ne crois pas que Mèto s'attendît plus que moi à les voir ensemble, car elle me poussa de côté sans façon pour se mettre entre moi et la fenêtre.

— Tu vois bien ce monsieur-là, lui disait en ce moment mon frère qui était resté auprès de son lit avec Yaume et me montrait au doigt ; regarde-le bien, il *quette* des histoires pour les revendre, comme les marchands de perruques qui tondent les cheveux des filles aux foires. Moi, je ne te donnerai pas souvent quarante sous pour des machines à porter le diable en terre comme celle de ce soir, mais lui, il prend en bloc : c'est un *achetoux* d'histories !

Les yeux perçants de Mèto plongeaient au fond des miens.

— Si c'est vrai qu'vous payez quarante sous pour chaque histoire, me dit-elle, vous m'avez donc fait tort de moitié pour celle de demain, car vous n'avez donné qu'vingt sous.

Et comme je lui tendais le reste en riant, elle me saisit la main qu'elle serra avec force en ajoutant tout bas :

— Ne faut dire à personne ce que vous venez de voir, là dans l'aire, et ne faut ni juger ni penser du mal à part vous. Les *Dormis-qui-vont* ne ressemblent pas à d'aut'monde.

— Est-ce que Rosane?... m'écriai-je.

Elle serra plus fort, et au point que les os de ma main craquèrent.

— C'est d'ne point parler ! fit-elle d'un ton de commandement. Demain, j'serai là. Venez, vous saurez pour vot'argiein, tout ce qu'on peut vous dire.

A l'instant où elle me quittait pour se rapprocher de mon frère, je ne pus m'empêcher de regarder encore à travers les carreaux, mais l'aire était déserte. La charmante vision avait disparu.

— Dormez à vot'volonté, bourgeois, dit-elle, v's êtes chez vous, La couchée est à vous, paille et crin, bois et toile ; on vous souhaite bon repos avec vot'bon ange... Sourdez v'nir, mon Yaume. Vous avez de l'ouvrage à faire avant de vous coucher, à c'te nuit.

VII

Les deux lits n'étaient pas posés dans une alcôve, mais au long de la muraille. Chacun d'eux s'abritait sous une flèche qui avait été dorée et qui restait rouge. Les rideaux de serge brune déteinte ne tenaient plus beaucoup, mais il y avait des draps bien blancs quoique un peu humides. Deux bénitiers jumeaux pendaient au mur avec deux gros bouquets de buis desséché.

On ne voyait sur la cheminée ni pendule, ni vases, ni rien, mais à la maîtresse poutre du plafond, sculptée selon les tâtonnements d'un art enfantin, pendait, en guise de lustre, une immense girandole de papier découpé et frisé qui servait de piège pour les mouches.

Quatre chaises d'église composaient tout le mobilier.

Mon frère se coucha content, et à sa place j'aurais été content aussi. La maison ne lui importait guère; il avait acheté surtout les champs, et, d'après ce qu'il avait pu entendre, depuis notre arrivée, son domaine était un petit Chanaan. Il s'endormit après avoir fait quelques réflexions sages sur le cas du marchand de fil retordu et l'attachement un peu sauvage de Mèto pour ses anciens maîtres. Ce dévouement était loin de lui déplaire, puisqu'il se sentait capable d'en mériter un pareil.

Il aimait déjà Yaume Bodin et sa tribu pour l'hommage qu'on avait rendu à son talent de menoux (pour mener) et comptait visiter le lendemain ses métairies au milieu d'un imposant concours de vaisseaux, soumis à sa puissance, non point par la rigueur des anciennes lois féodales, mais en considération seulement de sa supériorité comme menoux (de mener). Doux empire!

Il ronflait déjà que je songeais encore. Dois-je avouer que je me relevai trois fois, avant de m'endormir, pour aller à la fenêtre? Il m'avait semblé entendre de singuliers bruits. La lune voguait toujours au ciel sans nuage, épandant sa lumière sur la cour verte, l'aire et l'entrée du chemin par où nous étions arrivés, mais ma vision ne reparut point. Il n'y avait plus rien ni personne, et, un peu après minuit, le brouillard monta des fonds, traîné en longs moutonnements blancs par le vent qui se levait.

Une chose certaine c'est qu'à plusieurs reprises on marcha au dehors : des pas de gens invisibles, et au dedans comme si des pieds nus avaient monté et descendu l'escalier aux rampes monumentales. Ce n'était pas un castel assurément que cette pauvre maison où l'on avait perdu tant d'argent à vendre de la toile, mais il fallait bien que la décadence d'une race de si grands seigneurs, tombée si bas et si rapidement, eût une cause. Il n'était mention dans tout ce que j'avais entendu ni de prodigalités de cour, ni

d'élégantes folies, ni de rien qui ruine, — excepté le commerce. Et le commerce lui-même n'était-il pas une extrémité pour de telles gens ?

Sans doute qu'on ne m'avait pas tout dit.

Je fis sonner ma montre vers quatre heures après minuit, parce que le temps me semblait long. A parler vrai, rien ne m'empêchait de dormir ; je n'étais ni préoccupé ni fiévreux, et pourtant je n'avais pas encore fermé l'œil. Au moment où je sentais, à la fin, avec un véritable plaisir, ma pensée se noyer dans le vague, j'entendis *houper* à une grande distance de la maison. La voix qui exécutait cette sorte de roucoulement arpégé dont j'ai parlé déjà et qui est l'appel des fiancés après la nuit tombée, était si lointaine que j'aurais cru à un rêve si, l'instant d'auparavant, l'écho affaibli d'un coup de fusil ne fût venu jusqu'à mon oreille.

Du reste, une seconde *houpée*, réponse à la première, retentit presque au même moment à cent pas de moi tout au plus, derrière les bâtiments de la ferme, et deux minutes après je pus ouïr le son mélancolique et qui m'est devenu bien familier depuis lors d'une charrette dont les roues heurtaient les roches noyées dans la boue du bas-chemin.

D'autres l'ont dit : l'air que chantent les nuits de Bretagne est souverainement triste. Ailleurs le concert produit par l'ensemble des mille voix qui murmurent dans les ténèbres peut égayer ou du moins bercer le cœur ; ici, non. Il y a trop de plaintes au milieu de ce silence qui pleure.

On aurait peine à le croire : un des plus lugubres entre les cris de la nuit bretonne, c'est précisément le son des roues de cette lointaine charrette qui va lentement et péniblement, écrasant les pierres sous l'eau des fondrières. Cela est si vrai que les bonnes gens ont donné un nom à ce bruit dont ils connaissent si bien l'origine et qui pourtant leur fait peur. Ils ont beau savoir que c'est le harnois (l'attelage) du voisin qui chemine, ils disent, s'ils sont de la terre bretonnante : *Carriguel an'ancou!* (le charriot de la mort), et s'ils sont du pays gallo, en deçà de Saint-Guen : « La berouette de la *femme nère!* »

Ils disent cela surtout quand l'essieu grince, et Dieu sait que, là bas, les essieux grincent toujours.

L'essieu grinçait. Quand les roches ne sonnaient pas trop sous le choc des roues, je l'entendais de plus en plus distinctement. Il est probable que l'appel échangé entre les houeurs avait suffi, car il ne se renouvela point. Au bout de deux ou trois minutes, le bruit sembla émerger, parce que la charrette sortait du chemin couvert, et aussitôt toutes ces voix, accordées en ton mineur que je connaissais depuis la veille au soir, les voix de Guelonne et d'Agie, de

Guite et de Fanchune, les voix de Mathau, de Pelo, de Chinot, de Renot éclatèrent à la fois en un bavardage d'une incroyable activité. On aurait dit un chœur de gémissements assortis, coupés par des rires qu'on essayait bien d'étouffer, mais qui n'en sanglotaient que mieux. Je ne pus m'empêcher de songer que ce serait ainsi le fameux jour où Yaume Bodin prêterait sa charrette neuve et ses grands bœufs (s'il n'en avait point affaire ailleurs, vère vraiment), pour mener menant sa Mèto au cimetière.

Je sautai hors de mon lit pour retourner encore une fois à la fenêtre, mais cela ne me servit à rien. Le brouillard qui, dès minuit, commençait à monter des fonds où coule la rivière d'Oust, était maintenant dans toute sa gloire. Il se collait aux petites vitres de la croisée, et la maison de noblesse, sans être un bijou, se trouvait pourtant parfaitement emballée dans de la ouate.

C'était d'une épaisseur étrange et d'un blanc éclatant, à cause des derniers rayons de la lune qui luttaienent contre les premières lueurs du jour et qui imprégnaient cette masse confusément lucide, comme la lumière d'une lampe illumine un verre dépoli. J'aurais étendu là dedans mon bras que j'aurais cessé de voir le bout de mes doigts.

J'y perdais sûrement, car la charrette et son bruyant cortège débouchaient dans l'aire. Je ne peux pas nier qu'on ne fit là de très-sincères efforts pour ne pas « mener de débit » (faire du bruit). J'entendais ces mots aller et revenir sous forme d'instantes recommandations d'avoir à parler tout bas, « pour point déveiller l's achetoux. »

Et on parlait tout bas en effet, — comme des geais qui essaieraient de chuchotter leurs déchirantes crieries.

La charrette s'arrêta au milieu de l'aire, à l'endroit où l'on avait dételé notre carriole. Elle était si près de moi que j'entendais les bœufs souffler. On bavardait comme si chaque langue eût travaillé à la tâche, et avec une agitation croissante. Ce peuple de la campagne bretonne semble dormir quand on le regarde au soleil, mais la nuit, il s'anime, il s'affaire, et dès qu'il y a en jeu une charrette et des bœufs, vous le croiriez occupé à comploter le salut de la patrie, comme les compagnons de Guillaume Tell. Les filles surtout dépendent, en ces occasions, une quantité inouïe de paroles, enfilées sur une chanterelle lamentable et qui ne disent rien, sinon qu'il ne faut jamais mentir, si l'on veut rester toujours dans la vérité.

J'ai compté dans le pays jusqu'à cinquante-sept formules exprimant toutes cette pensée éminemment respectable.

Jugez, cependant, s'il faut en croire sur parole des braves gens

qui éprouvent un si cuisant besoin de s'exhorter sans cesse eux-mêmes à la sincérité!

— Porteriez un biau panier au marché, se disent entre elles les *dames* de Saint-Juhel, s'il vous sortait tant seulement un œuf de vot'corps, toutes fois et quantes que v'tombez, l'nez dans l'péché d'menterie!

J'écoutais l'oreille au carreau, mais je ne fus guère plus heureux pour entendre que pour voir. C'était un embrouillamini de patois où je saisisais au vol de temps en temps quelque nom propre, entre autres celui de Châtiau, et aussi ces mots souvent répétés : « not'pauv' petite demoiselle! » Les Hervagioux étaient aussi sur le tapis, avec « le bancal » qui semblait voué au mépris public, et encore un personnage à moi tout à fait inconnu, désigné sous le nom de *Mylord* ou même de *l'Angliche*.

On parla également de Mèto, de soldats et de sœurs grises. En dehors de cela, rien ne m'arriva distinct, sinon l'assurance mille fois répétée que mieux vaudrait pour un quelqu'un de quertien (chrétien) ne point jamais ouvrir le bec en toute sa vie vivante que de mentir une seule fois qui n'est qu'une fois!

Au bout d'un quart d'heure, la charrette se remit en mouvement, et je reconnus très-bien l'organe enrhumé du vieux Bodin prononçant le commandement d'appareillage :

— Dia deçà! haïte!

Et tout de suite, après un véritable déluge d'adieux attendris :

— Bonsoir, à l'occasion d'vous r'voir, si vite que j'le souhaite!

— J'penserons d'avec vous pour sùr, tard et matin, ah! là là, faut-il s'quitter de même!

— Reviendrez, je n'mens point...

— L'bon Dieu est bon, si l'monde sont tous d'la gale! Reviendrez, sur et vrai!

— Dans nos prières on n'vous oubliera!

Une voix d'adolescent, gaillarde et déjà mâle, coupa à travers ces criailleries et dit d'un ton bref :

— Adieu, mes amis!

Et une autre voix, jolie et pure comme les yeux bleus de Rosane ajouta :

— Mes bonnes gens que j'aimais tant, je vous remercie, adieu!

Ce fut tout. J'avais le cœur gros. Où allaient-ils, ces deux déshérités?

Car c'était un départ, et je les devinais dans la charrette, Guy, ce rude enfant, regard si fier! et la chère petite à la beauté angélique qui était déjà une « promesse de Jésus. »

Le roulement de la charrette s'étouffa sur la terre douce, en même

temps que le pas du cortège; on entendit encore un instant les adieux des filles, monotones comme des litanies, — puis les aboiements des deux chiens-loups, sonores et inquiets, puis tout ce qui était bruit de départ fit silence au lointain.

Et tout près, les coqs chantèrent, voix de la maison qui restait.

Je regagnai mon lit tristement. Certes, Edmond, n'était pas cause, et pourtant, je lui en voulais presque de dormir à la place de ceux qui s'en allaient.

Certes encore son excellent cœur n'aurait pas demandé mieux que d'offrir un asile aux partants, mais derrière cette misère il y avait un grand orgueil.

Avez-vous réfléchi à cela? Quoi de plus simple qu'une vente d'immeuble? Il y a toute une catégorie de personnes recommandables qui vivent de ces mutations, et il est dans la nature même des choses que les biens aillent ainsi, et qu'ils viennent...

Mais ce qu'il y a de douleurs poignantes, de larmes, d'angoisses, de drames en deuil et de terribles tragédies entre les lignes de ce journal qui n'insère pourtant pas de feuilletons : *Les petites affiches!*...

Comme je me coulais un peu frissonnant entre mes draps, Edmond s'éveilla en sursaut par suite d'une de ces explosions qui font éclater les ronfleurs comme des chaudières.

— Dors tu, Louis? me demanda-t-il.

— Non.

— Quelle heure est-il?

— Quatre heures et un quart.

— Je rêvais que j'étais négociant en fil retordu, et que Mèto me pendait au gros clou de la fenêtre... Je vais refaire un somme.

— Tu l'as bien gagné! répondis-je avec malveillance : quand on s'est distingué comme toi dans le grand art des menoux pour mener...

Mais cette attaque dénaturée resta sans effet. Mon frère n'en eut pas même connaissance. Il ronflait déjà.

Je ne sais pas à quelle heure je m'endormis. Quand j'ouvris les yeux, il faisait grand jour et, au lieu du brouillard cotonneux, c'était maintenant le soleil qui caressait les carreaux de notre croisée. Ma montre marquait sept heures. Je sautai sur pied pour voir d'abord le paysage qui consistait en un mur gris, bouchant exactement la vue, le mur où Mèto avait habillé son échelle. Au-delà de ce mur, et comme on met une seconde enveloppe à un paquet, une vilaine mesure s'élevait qui interceptait l'air et cachait le ciel.

On voyait quatre ou cinq têtes d'ormes entre cette mesure et les bâtiments de la ferme qui s'étendaient sur la gauche, de l'autre côté de l'aire.

Les gens qui avaient bâti Chateaupauvre étaient des contempteurs hardis des beautés de la nature.

J'ai dû vous dire, en effet, déjà que ce pays de Saint-Juhel est charmant. Tout y intéresse l'œil du promeneur, même ces affreux chemins si funestes aux carrioles. On aurait fouillé vainement les alentours à trois lieues à la ronde sans trouver un coin de terre aussi radicalement inhabitable.

Végéter au fond de ce trou après avoir possédé le palais des ducs de Lorges et le riant château de Coatmeur que je devais admirer, aujourd'hui même, blanc comme une maison de marbre au milieu de ses jardins fleuris, tel avait été le sort des maîtres de Mèto Lecouïn, dont je savais la chute vaguement sans connaître encore leur histoire.

Il n'y avait personne du côté de la ferme : bêtes et gens étaient déjà aux champs. Par la cheminée de la mesure ennemie placée au devant de mes yeux comme un bandeau, un mince filet de fumée sortait, bleui par les rayons du soleil matinier. Sur le toit moussu des touffes de joubarbe moutonnaient comme une éruption de champignons roux et tout en haut du plus grand orme une pie effrontée se balançait en battant de la queue et en radotant ses caquets rauques.

Je m'habillai lestement, car j'étais en retard pour mon rendez-vous avec Mèto. Par bonheur, Edmond ronflait toujours ce qui me donnait du large pour interroger la vieille. Elle me devait toute sorte de reconnaissance, car j'avais lâchement abandonné, en sa faveur, le parti de mon frère, la veille au soir, et j'étais prêt à recommencer ce matin, mon désir de savoir n'ayant fait que croître par suite du mystérieux départ des deux enfants. J'avais envie, mais là, tout à fait, de voir la figure de cette étrange bonne femme au grand jour.

Le grand jour était cependant chose assez rare à Chateaupauvre, je m'en aperçus en descendant l'escalier, dont les marches inégales avaient çà et là une tendance à basculer. La rampe seule faisait bonne contenance, quoiqu'elle eût bien quelques barreaux mal attachés qui venaient vous prendre les jambes comme des pièges.

La cuisine elle-même était très-noire. En y entrant, je regrettai la résine. Mèto me sembla être à sa place de la veille, et une bonne odeur de soupe me dénonça son occupation.

— Je viens chercher l'histoire du dormi-qui-va, dis-je gaiement comme je passais le seuil. Bonjour, ma bonne, comment vous va?

J'avais encore dans l'oreille la voix de Mèto, aux inflexions si diverses ; tantôt rude et sonnante une sorte de grandeur, tantôt pateline comme la diplomatie des paysans ; je ne reconnus rien de

tout cela dans la réponse qui me fut faite et que je rapporte textuellement :

— C'est donc bien toi, mon fils, que j'ai l'avantage de revoir après tant d'années, toi, le plus mauvais élève de M. J.-F. Rouillard, professeur de seconde au collège royal de Rennes, auteur du *Nouveau cours de thèmes* et du *Recueil des bons tours latins* à l'usage de la jeunesse, que la postérité connaîtra mieux sous son surnom de père Quandoquidem ! Je te salue, Louis Durand, je suis en train de faire chauffer ta soupe sur l'ordre exprès de Mèto Lecouïn qui veut bien m'honorer de sa confiance pour aujourd'hui.

Mes yeux avaient mis tout ce temps à s'habituer à l'obscurité, et ce fut seulement alors que je distinguai une soutane dans le fond de la cheminée.

— Vincent ! m'écriai-je, mon ennemi Vincent Prévôt ! Ah ! c'est toi, le petit curé de Saint-Juhel, qui permets le poil à gratter contre les toileux et les chaînes de puits ! Eh bien ! cette idée-là m'avait passé par la tête hier soir en écoutant le récit de notre montreuse de revenants !

— Moi-même, répliqua Prévôt ; quand j'ai su que M. Durand (Edmond), le nouveau propriétaire, était accompagné d'un Louis Durand, je me suis dit tout de suite : ce Louis doit être le mien qui annonçait dès son enfance d'étonnantes dispositions à ne rien faire d'utile ni de recommandable... Pauvre père Quandoquidem ! Tu l'as mis dans tes livres. Il te prédisait trois fois par jour que tu finirais au gibet, et trois autres fois que tu serais l'honneur de la Bretagne !

— Ni l'un ni l'autre ne s'est encore réalisé, dis-je en tendant ma main. Vincent la prit et m'attira vigoureusement à lui. Nous nous embrassâmes de bon cœur. Il sentait la soupe et la fumée en homme qui vient de cuisiner pour tout de bon.

— Mèto est donc en route avec les enfants ? demandai-je.

— Ah ! ah ! fit-il, tu sais que les enfants sont en route ?

Il reprit sa place auprès de la marmite et ajouta :

— Va dans la cour et ouvre le volet que le vent vient de pousser. Comme cela, nous pourrons constater mutuellement le déchet apporté par le temps à l'ancienne fraîcheur de notre jeunesse.

Quand je revins, après avoir obéi, la lumière de la fenêtre tombait d'aplomb sur lui.

— Tu n'as pas changé ! m'écriai-je ; il me semble que je t'ai vu hier !

— Douze ans, me répondit-il, n'est-ce pas hier ?

Une figure ronde, brune, avec des pommettes très-saillantes et des yeux exprimant une vive intelligence, le nez un peu épaté, la

bouche charmante, les cheveux déjà rares, frisés, noirs, semés de quelques fils d'argent; trop court de taille avec cela, mais alerte et bien pris, tel était Vincent, mon copain de collège.

Un vrai Breton, et dont l'aspect me fit songer à ces petits soldats de chez nous, et aussi à ces petits chevaux de nos landes, qui passent, les uns et les autres, pour être les plus vaillants du monde entier.

— Je pense bien, me dit-il, que tu me mettras tout vif, moi aussi, un jour ou l'autre, dans quelque recueil de sonnettes, à cause du poil à gratter et de ta soupe réchauffée. Je ne suis pourtant coupable que de la soupe. Es-tu chrétien?

— Oui, par la grâce de Dieu.

— Alors, fais de moi des choux et des raves à ta volonté. Le rire des chrétiens est bon... Pose les écuelles sur la table, nous allons déjeuner.

— Tu as donc déjà dit ta messe?

— A cinq heures, ce matin, oui, pour tenir prêt ton potage et gagner les quarante sous que tu as promis à M^{lle} Guillemette Lecouïn de Tréhodie.

— Mèto est noble aussi? m'écriai-je.

— Tout le monde, ici, un petit peu. Moi-même je suis Prévôt du Cloux, mais je n'en ai point d'orgueil. M. Le Hervageur est sire de Clochemitaine et sa *dame* avait nom jadis Aglaé Morin de Coëtaufilminiheur. Je te défie de trouver un veau dans les champs, d'ici à Saint-Brieuc, qui ne soit pas un gentilveau. Mais les deux petits, c'est différent, ça ne plaisante plus. Byran et Coatmeur sont des « nobles de noblesse. »

Il fit un bout de toilette, car sa soutane avait été proprement retroussée pour approcher du feu sans danger, et il avait ses deux manches relevées. En s'asseyant à table auprès de moi, il me dit :

— Maintenant, ton frère peut venir prendre sa part de la trempée; le décorum est sauf. Si dans tes folles imaginations de romancier, tu t'es jamais figuré un second vicaire des Côtes-du-Nord nageant dans l'opulence et entouré d'un nombreux domestique, j'aurai le chagrin de te détromper. Mèto m'a d'autant plus volontiers confié le soin de préparer ton déjeuner qu'elle connaît mes talents : pour raison de nécessité, je ne mange jamais que ma propre cuisine, qui n'est pas très-longue à faire.

— Il me semblait, dis-je, que tes parents avaient du bien.

— Ils ne l'ont ni dilapidé ni emporté, me répondit-il simplement, mais la paroisse est riche en pauvres.

J'eus un moment d'expansion en le voyant attaquer son écuellée de grand appétit, en homme qui est hors de son lit depuis trois ou quatre heures et qui n'a encore rien mis sous sa dent.

— Par ma foi, Vincent, m'écriai-je, c'est sûr que je te planterai quelque part, tout vif, comme tu dis : tu es le plus joli petit curé qu'on puisse voir !

— Si nous en sommes aux compliments, répondit-il, en avant marche ! J'ai lu de plus mauvais livres encore que les tiens, mon bonhomme.

— Comment ! tu as lu mes livres ?

— Pas tous, Dieu merci. C'est bien mêlé.

— A qui le dis-tu?... Est-ce que tu avais la vocation dès le collège ?

— Tu sais bien que non.

— Comment t'est-elle venue ?

— Au régiment.

— Toute seule ?

Il me regarda bonnement, mais une tristesse avait passé dans son sourire.

— Trouves-tu la soupe à ton goût ? demanda-t-il.

Je rougis et je répondis :

— Je te demande pardon, Vincent...

— De quoi donc ? fit-il. Je suis bien sûr que tu n'aurais jamais eu l'idée de vendre le fond de mon cœur pour un peu de réputation ou pour un peu d'argent.

Je dus rougir davantage, car il me tendit la main.

— Mon cas est plat comme une galette, reprit-il ; j'avais de l'orgueil et je n'en ai plus : il n'y a pas là de quoi noircir le quart d'une page. Dieu a choisi les plus grands parmi ses saints pour leur infliger des souffrances à leur taille. Moi, après m'avoir donné tout uniment le fouet comme à un enfant, il m'a pris par une oreille pour me ramener dans sa maison. Je suis un petit homme, j'ai eu de petites peines.

Il était pâle. Il ajouta tout bas :

— Qui m'ont fait bien souffrir !

Puis il lampa coup sur coup une demi-douzaine de cuillerées de soupe et reprit :

— Es-tu marié ?

— J'ai trois beaux enfants, répondis-je, et bons.

Il ne se détourna pas assez vite pour me cacher deux larmes qui brillaient et tremblaient au coin de ses yeux.

— Je suis heureux, murmura-t-il un instant après en me regardant bien droit. C'est moi qui fais le catéchisme. Ah ! les enfants ! les chers enfants !

Je pense bien qu'il vit du respect et une véritable tendresse dans mon regard, car il se mit à sourire.

— Au fond, tu es un brave garçon, Louis, mon vieux camarade, dit-il; je te donnerai des images pour tes enfants... Qu'est-ce que tu penses de Mèto, toi ?

— C'est une créature extraordinaire, répondis-je, heureux de rompre cet entretien qui ne pouvait pas aboutir.

Cette fois, il rit franchement.

— Bon ! s'écria-t-il : voilà un de vos mots ! En quoi la trouves-tu extraordinaire ?

— Tout m'étonne en elle, son esprit, son cœur et son corps.

— Vilain corps, cœur où se mêlent le bien et le mal, comme dans ceux de tous les enfants des hommes, esprit hardi, c'est vrai, mais borné et qui chancelle parfois, car je ne lui crois pas une raison bien solide...

— Mais son dévouement si patient, si durable, ses ruses de sauvage, son avarice naïve...

— Elle n'est pas avare du tout.

— Je m'en doutais !... son courage...

— Il y a des jours où elle a peur de son ombre.

— Par superstition, c'est tout simple, mais j'entends par courage...

Vincent m'interrompit ici pour demander :

— Est-ce que tu as entendu parler de son voyage en Angleterre ?

— Non.

— Elle est partie d'ici une nuit, après la mort de la grand'maman, comme ils appelaient la dernière marquise de Byran, portant, son chapeau de pain sous son bras et ses sabots en bandoulière, pendus à une ficelle. Le lendemain matin, elle arriva au Légué, sous Saint-Brieuc. Tu sais la misère qui a entouré la fin de la vieille dame; Mèto n'emportait en plus de son pain, que dix-huit sous et une petite bague d'argent qu'elle avait eue je ne sais plus d'où. Au Légué, elle a un neveu, son seul parent, qui est pêcheur de congres et n'a jamais perdu de vue la tour de Cesson, non loin de laquelle est la cahutte en pierres roulées où il se retire la nuit comme une bête fauve, dans sa tanière. Il sait une cinquantaine de mots, en tout, vingt-cinq français, vingt-cinq bretons, et c'est plus qu'il n'en faut pour exprimer sa pauvre pensée.

Mèto est « médecine », ce qui veut dire qu'elle conjure les fièvres, les sciatiques et les fraîcheurs, à l'aide de certaines paroles où j'ai retrouvé les propres formules de la superstition druidique... Ah ! ce n'est pas une brebis très-docile, dans notre troupeau, et si nous en avions beaucoup comme elle, le métier de prêtre ne serait pas tout rose, à Saint-Juhel; mais je dois dire que, pour moi personnellement, elle se jetterait au feu. Son charlatanisme, qui est d'ailleurs plein de bonne foi, lui donne une grande influence dans nos cam-

pagnes. Elle a guéri une fois M. le maire de Saint-Juhel, qui est un paysan instruit et sachant signer son nom, d'une grande maladie qu'il avait, en lui faisant manger de la soupe de naviaux (navets), dans laquelle avait cuit une peau de couleuvre. La maladie de M. le maire venait d'un *pe' d'chât nè* (poil de chat noir) qui lui était « entré dans lui, » selon le diagnostique de Mèto, et quand la soupe de navets fut avalée, elle mit ses doigts dans la bouche de M. le maire et en retira un superbe poil qu'elle déclara venir en droite ligne de sa rate (à M. le maire). M. le maire se porte, depuis lors, comme un charme. J'étais là, je n'ai pas vu le poil sortir de la rate, mais j'ai vu M. le maire qui n'avait ni bu, ni fumé depuis une semaine, ni bougé de son lit, ni juré, ni battu, sauter sur ses jambes, battre son monde, allumer sa pipe et sécher ses deux pots de cidre en jurant mieux qu'un païen. Est-ce fort?

Mèto arriva donc au Légué avant le jour chez son innocent de neveu, qui a nom Plenoë, et lui demanda de but en blanc s'il voulait la conduire en la ville de Kaërnarvon, au pays de Galles, en Angleterre, dans son bateau; car si Plenoë n'a ni maison, ni lit, ni armoire, il a un bateau, un beau bateau, sauvé par lui dans les roches, sous l'île de Bréhat. Jamais personne ne viendra le lui réclamer, les anciens maîtres de cette barque étant au fond de l'eau...

— Veux-tu dire que ce Plenoë les a noyés? demandai-je, car j'avais ouï parler des naufrageurs de Bréhat.

— Dieu m'en garde! il n'est pas méchant. Mon observation n'a trait qu'à la philologie. Le mot *sauver* sur nos côtes, signifie conquérir. On *sauve* tout ce qu'on achète, sans payer, à ce terrible marchand qui a nom la tempête. Plenoë n'est pas éloigné de croire que sa tante commande un peu aux vagues de la mer et que ce fut elle qui lui envoya le fameux bateau par une nuit de tourmente. Il répondit donc à la demande de Mèto : « Je veux assez, mais je n'ai jamais ouï mention de ces pays là, et faudrait savoir la route pour aller. — Ça, ça, lui dit la bonne femme : V'là une belle drogue! Pas l'embaras! La Bretagne est deci, l'Angleterre deçà. Si tu tournes ton dos (elle dit un autre mot) à la Bretagne, t'es terjoux ben sûr d'arriver à l'Angleterre. Embarque!

Plenoë n'eut rien à objecter à des paroles si sages. Seulement, il dit encore : « — Mon batiau est grand et lourd pour moi. Comment que je ferai à l'patiner tout seul en la pleine mer? — Ça, ça, répondit Mèto, je t'aiderai. — Est-ce que vous savez faire l'ouvrage de matelot, vous, ma tante? — Je sais tout, et puis, c'est moi qui t'ai envoyé ton batiau par mes prières; si tu ne veux pas, je vas monter dedans et aller tout par moi où j'ai affaire d'aller. »

La discussion se termina là. Plenoë mit dans sa barque deux pains.

de munition qu'il avait eus pour du poisson à la caserne de Saint-Brieuc, et trois congres fumés, espoir de son hiver. On appareilla. J'ai oublié de te dire qu'outre ses sabots, Mèto avait avec elle un petit paquet contenant une chemise, un mouchoir de Chollet — et des papiers. Beaucoup de papiers. C'était le principal du paquet.

Le bateau de Plenoë n'était pas en très-bon état. Le gouvernail en était rattaché avec des ficelles et il n'avait qu'une guenille de voile si usée, si percée qu'on en aurait pu faire un sas à sasser les chataignes. Ça ne fait rien, le vent passait à travers, c'est vrai, mais il en restait bien toujours un petit peu, et Mèto disait des *prières*. A qui? Pour bonne chrétienne, elle l'est, j'en réponds, et peut-être qu'elle vaut mieux que nous; mais je réponds aussi qu'elle a gardé des accointances avec les anciens dieux que saint Convoyon, apôtre de la Bretagne, chassa du cœur de nos rois et du tronc de nos chênes. Quand il le faut, elle sait les faire marcher au doigt et à l'œil.

Il y avait bien cinq cents à parier contre un que, grées comme ils étaient, Mèto et son neveu se mettaient en route pour leur pauvre mort, car c'est loin de Saint-Brieuc le pays de Galles, surtout quand on ne connaît pas bien la route; mais la bonté de la providence est grande, et si Mèto, ma pénitente, a de gros péchés sur la conscience, elle a de bonnes œuvres aussi que je voudrais bien me connaître au fond de mon sac. Le voyage se fit droit et doux comme si on avait été sur le canal de Nantes à Brest et le quatrième jour au matin, Plenoë ayant aperçu les îles Sorlingues, dit tout uniment :

— Ma tante, v'là la chose; paraît tout de même qu'on est arrivé.

— C'est sûrement bien heureux pour nous, répondit Mèto, car, à tenter la grande iau de la mer, on ne sait jamais ni qui vit ni qui meurt. M'est avis que le clocher, là-bas, c'est l'église de Kaërnarvon; pique dessus, si c'est un effet de ton amitié pour moi. Je suis ben aise d'avoir vu la terre d'Anguelterre dont j'avais ouï parler souvent et souvent. »

A tout prendre, ce n'était pas un bien grand miracle; quand on passe l'eau, il faut bien aborder quelque part, et la traversée de saint Joavan, quittant la côte d'Irlande sur un « quartier d'écueil » pour « surgir » en vue d'Audierne, comme dit la Chronique d'Albert Legrand, et devenir évêque de Léon, est bien plus étonnante que cela; mais tu conviendras, à tout le moins que Mèto et Plenoë, avec la boussole qui les guidait, auraient tout aussi bien pu arriver en Australie, en y mettant le temps.

Tomber juste sur le clocher de Kaërnarvon, parmi les trente mille clochers des Trois-Royaumes, ç'aurait été aussi trop de réus-

site! La tour qu'ils apercevaient ainsi, après avoir laissé les îles Sorlingues sous le vent, était celle de l'église de Penzance... un nom breton, hé? Il y en a d'autres aux environs : un peu plus loin, c'est Saint-Yves, et Penryn, et Penhor, et Trégony... On se croirait dans l'évêché de Quimper!

C'est le pays de Cornouailles au-delà de la mer. On y parle breton comme aussi dans la principauté de Galles qui est l'apanage des héritiers de la couronne d'Angleterre. J'irai voir ces rivages-là avant de mourir, s'il plaît à Dieu, par amour pour notre langue d'Ar-Mor. Le sang de nos pères gaëls coule dans les veines des montagnards de Morgan et des matelots de Bangor. On dit que le peuple se souvient encore là-bas des chevaleresques victoires, remportées par le Gaël Owen Glendour sur ce ramassis de Saxons et de Normands qui obéissaient aux rois de Londres...

Mêto et son neveu abordèrent, sous la tour, grise comme un écueil, à un môle qui semblait bâti par des géants avec des morceaux de montagnes cassées. Ils reconnurent les bigornaux, les moules et les béniques collées à ces grandes pierres et qui étaient les propres coquillages de la baie de Saint-Brieuc : tous bretons, il n'y avait pas à s'y tromper.

— Holà, l'homme! cria Mêto à un gros mylord qui avait les cheveux rouges, la barbe aussi, et aussi la figure, à l'exception du nez qui était violet : c'est bien ici Kaërnarvon, n'est-ce pas, sans vous commander?

Le gros mylord était en train de compter ses caisses de vin, venant de Bordeaux, ma foi, et qui lui arrivaient pour son commerce. Il répondit : « *J don't know* » qui est le *Nantan ket* des Angliches. Et c'était encore bien de la bonté de sa part, car ordinairement, les Angliches ne répondent rien du tout, ayant la politesse des bogues de châtaignes. On pense ainsi d'eux à Saint-Juhel, et qu'ils sont tous de la couleur des vaches.

Mêto n'avait pas songé à cela ; qui donc s'avise de tout? « Misère d'accident! se dit-elle, voilà que je ne sais pas le jargon qu'ils parlent dans ce pays-ci! » Plenoë qui était de mauvaise humeur lui répondit : « Il est bien temps d'avoir cette idée-là, ma tante! » Aussitôt qu'il eût parlé, voilà que tous les ouvriers et matelots qui déchargeaient les caisses se retournent pour le regarder, disant : « Ce vilain gars-là est bien sûr de la paroisse de Trégony! et aussi cette laide vieille! »

Ils disaient cela en breton, mon copain Louis Durand, auteur de cent volumes dans lesquels il y a une demi-douzaine d'honnêtes pages... en pur breton bretonnant de Bretagne, qui sonnait comme le grasseyement d'un moulin à café broyant des cailloux! Tu penses

si notre Mèto fut bien aise ! Elle répéta sa question, cette fois dans la langue du grand saint Corentin et ajouta :

— Mes amis, je viens de loin à travers la mer pour parler avec un Anglais qui s'appelle M. John Byran de Byran, demeurant à Wealthycastle (Châteauriche), au pays de Galles, de la part de Marie-Marguerite de Coatmeur, marquise de Byran qui est morte en sa maison de Châteaupauvre, au pays de Cornouailles de Bretagne, dans l'évêché de Saint-Brieuc.

Le gros Angliche avait fini son ouvrage et s'en allait les mains derrière le dos. Il s'arrêta, se retourna, mit son lorgnon d'or à cheval sur son nez violet, regarda Mèto attentivement et dit aussi en breton :

— C'est moi, John Byran. Pourquoi diable venez-vous me chercher ici à cent lieues de chez moi ?

Mèto ne comprit pas bien, puisqu'elle se croyait à Kaërnarvon, mais tu sauras que notre langue se parle là-bas tout le long de la côte, depuis Penzance jusqu'à Bangor. Il nous est venu de là, jadis, des rois et des saints ; nous y envoyons maintenant des fraises, du beurre et des petits pois. Mèto répondit :

— On est venu comme on a pu, il n'y a pas d'écriteau le long de la route. On savait que vous demeuriez en Angleterre, on a vu un bourg, on s'est dit : ça doit être ici, puisque c'est l'Angleterre. Si on s'est trompé de cent lieues c'est beaucoup, mais tout est bien, du moment que ça se trouve que vous voilà, et je suis vot' servante qui vous salue avec vot' gardien, monseigneur, de tout mon cœur.

Le gros brave homme d'Anglais était revenu sur ses pas jusqu'au môle. Il semblait indécis et demanda conseil à un flacon clissé de forme plate qu'il portait dans la poche où l'on met d'habitude son portefeuille. Ce flacon était de bonne taille et contenait la couleur de son nez. Il but un large coup et reprit :

— J'ai reçu des lettres, plusieurs ; j'ai entendu parler de tous ces gens ruinés, beaucoup. Il est certain que Roderick Byran de Byran était mon grand-oncle et qu'il passa en France après avoir tué Sa Grâce le duc de Newcastle dans des circonstances fort extraordinaires et qui ne sont pas un déshonneur pour sa famille... Avez-vous les papiers, bonne femme ?

Mèto tapa sur son sac et répondit :

— Là dedans, tout est paperasse, excepté une chemise et un mouchoir.

— Alors, arrivez, dit l'Angliche. Le temps est de l'argent. Plus tôt nous aurons fini, plus tôt je verrai vos talons.

C'était bien le grand John Byran de Châteauriche ! Ce nom-là n'a pas l'air de produire sur toi un foudroyant effet. Je n'en avais jamais

entendu parler non plus, mais cela prouve notre ignorance, et voilà tout. Ce Byran-là a quatre maisons de commerce dans les comtés de l'Ouest, une maison à Londres et une maison à Bordeaux. Il fournit de claret un bon quart de la population noble de l'Angleterre. En partant de ce merveilleux principe : « Le temps est de l'argent » qui tend à remplacer chez les peuples sages toutes les philosophies et toutes les religions, chacune des heures de ce gros homme vaut une de tes années à toi et toute ma vie à moi.... Et tout l'argent qu'il a gagné, amoncelé en tas, ne vaudra pas pour lui une minute de temps perdu le lendemain du jour où sa dernière attaque d'apoplexie aura pâli son nez pour l'éternité!

Vincent Prévôt s'était un peu échauffé pour dire cela.

— Bravo! m'écriai-je. J'irai t'entendre prêcher. Tu me rappelles le père Bridaine, mais moins charitable.

— Le père Bridaine, me répondit-il, n'est joli qu'à la cour. Et pourquoi serais-je plus bête qu'un Parisien, puisque je réfléchis davantage? Ils croient faire un compliment au temps en le comparant à l'argent; ils n'y connaissent goutte! Le temps est de l'or, du diamant, puisqu'il peut acheter le ciel. Les Américains, ce « jeune peuple », comme disent les graves et ennuyeux bébés de votre littérature politique, ce peuple vieillard plutôt et décrépité déjà dans sa force, les Américains vendraient les hommes et Dieu pour un sou, mais ils n'ont pas encore inventé (eux qui inventent tout!) le moyen d'emporter un seul de leurs dollars dans l'autre monde! Tu m'as dit que tu étais chrétien, et tu me l'as dit selon la propre formule du catéchisme : à quoi bon te prouver que la vie de ces implacables spéculateurs n'est qu'un commerce imbécile, voué fatalement à la banqueroute de la mort?... Revenons à l'Anglais rouge. Tout dépend des milieux. Le romancier le plus habile gagnerait difficilement son pain à Saint-Juhel où l'on ne sait pas lire. Les Byran de Bretagne s'étaient ruinés dans le commerce; dans le commerce, les Byran d'Angleterre étaient devenus archi-millionnaires; je n'ai pas imaginé l'emblème fortuit de ces deux noms : Château-riche et Châteaupauvre; c'est l'histoire. En Angleterre, les gentils-hommes peuvent acheter pour revendre, parce que là-bas, le temps est de l'argent, l'honneur aussi, et tout. En Bretagne, dès qu'un gentilhomme touche au commerce, il est tordu. Pourquoi? Il y a du bon et du mauvais dans les causes de ce phénomène. Le mauvais, c'est notre ignorance. On a honte de savoir, en Bretagne, honte et frayeur. On n'y aime pas ceux qui savent. Le bon... Ah! mon copain, tu le connais, le bon! Moi, j'ai idée que le bon ferait mieux de s'instruire, de se remuer, de se défendre. Dieu récompense l'abnégation, c'est vrai, mais ces vieux agneaux regrettent la laine de leur

dos qu'ils ont laissé tondre. Ils ne sont pas résignés du tout, et au fond de leur bêlement paresseux, il y a presque autant de rancune que d'impuissance.

John Byran, que nous avons rencontré là si bien à point, était arrivé sur cette côte sauvage le matin même, venant de sa maison d'Exeter, pour veiller au sauvetage d'un navire à lui chargé de vins qui avait touché sur les roches de Penzance, et il devait repartir le soir. Il emmena Mèto au cabaret où il campait, pendant que Plenoë gardait la barque.

Il paya à boire et à manger et feuilleta les papiers. Tout en lisant, il disait :

— Bien ! Très-bien ! Mais qu'est-ce que cela me fait ?

A la fin, Mèto se crut interrogée et répondit :

— Cela vous fait qu'il y a là-bas deux chères jeunes créatures qui n'ont plus au monde que vous !

John Byran la regarda à travers son lorgnon d'or et dit :

— Alors elles n'ont rien, tes créatures, et que le diable les emporte s'il veut !

Puis il se mit à rire du fond de la gorge, pensant tout haut :

— Je suis bien sûr de n'avoir jamais vu une si laide sorcière que cette vieille femme, et cela vaut, en vérité, mes dix minutes perdues !

Mèto fut tentée, c'est elle qui me l'a dit, de prendre la cruche où était l'ale et de la lui écraser sur la face.

— Je n'aurais point eu raison, ajoutait-elle en me faisant son récit, car sûrement que ça l'aurait fâché. Ne faut jamais se violenter d'avec le monde de qui qu'on a affaire et besoin. L'Angliche ! là, n'était point mauvais, dans le fond du fond, pour un Angliche, et se levit tout debout, bien réveillé d'attention, dès que je lui eus dit :

— C'est vrai que les deux chéris sont plus pauvres que des choux de pain à mes''hui, mais vous pouvez les rendre riches et encore vous payer un fort prix de vos peines, puisqu'ils sont, elle et lui, les uniques héritiers du trésor de la grande argiein !...

Vincent allait continuer, mais je l'interrompis pour dire :

— Il y a donc un trésor ?

— Comment ! fit Vincent, elle ne t'en a pas même parlé ?

— Pas le moins du monde. Quel trésor ?

— Le trésor du *Dormi-qui-va*, parbleu ! Je te croyais plus avancé que cela et je vois que Mèto m'a laissé de l'ouvrage à faire pour gagner ses quarante sous !

Paul FÉVAL.

(La suite au prochain numéro).

HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Le peintre qui, doué d'un vaste génie, dédaignant les sujets de genre à la mode aujourd'hui, tenterait de composer un siècle de Louis XIV, donnerait, dans ce tableau de la plus illustre époque de notre littérature, un des premiers rangs à l'Église. En arrière de Bossuet, de Fénelon, de Bourdaloue, de Massillon, au centre d'un groupe réunissant Fléchier et Mascaron à Mabillon et à l'abbé Fleury, on remarquerait un prélat dont la renommée n'a pas grandi dans notre siècle. Huet mérite pourtant que la postérité conserve son nom, et s'arrête, ne fût-ce que pour un instant, devant son portrait. Ni son éloquence, ni son grand style ne frapperont l'imagination : théologien, il n'a marqué aucune doctrine à son nom, et sa philosophie attire à peine quelques curieux ; mais il est un de nos meilleurs érudits, « le dernier de cette forte race des savants du seizième et du dix-septième siècles ¹ ; » il a été bon poète latin à ses heures, littérateur ingénieux, homme de la société la plus polie qui fut jamais, et, une fois entré dans les ordres, esclave de ses devoirs, et, quoiqu'on en ait dit, évêque actif et zélé. Toujours respectueusement salué des savants, il mérite d'attirer l'attention d'un public moins spécial. Aussi s'explique-t-on à peine l'oubli où l'ont laissé ses compatriotes eux-mêmes, si soucieux de leurs illustrations les plus minces. Deux ou trois brochures tout au plus lui ont été consacrées, et encore elles ont négligé ce qui est de nature à le mieux faire connaître, je veux dire ses rapports avec les hommes les plus distingués de son siècle. Nous essayons de réparer cet oubli. Ce qui a été fait avec succès dans ce recueil pour de plus illustres, nous allons l'entreprendre, à l'aide de documents inédits ou peu connus, pour l'évêque d'Avranches.

¹ Saint-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II, p. 158.

I

Pierre-Daniel Huet naquit à Caen en 1630 d'une famille de petite noblesse de cette ville ¹. Son père, calviniste de naissance, était rentré dans l'Eglise, mais sans rompre pour cela ses relations avec ses coréligionnaires. Nous verrons son fils entretenir lui aussi des rapports fréquents avec les protestants de Caen et de l'étranger. Il perdit de bonne heure sa mère Isabelle Pillon de Bertouville, dont il parle peu dans ses *Mémoires*. Il s'étend davantage sur son père et vante l'ouverture de son esprit et la fermeté de son caractère.

Huet montra de bonne heure de grandes dispositions pour l'étude. Ce ne fut pas la faute de ses premiers maîtres s'il les conserva. « J'étais fouetté et battu barbarement, » écrivait-t-il à la fin de sa vie, Les mœurs ne répugnaient pas à ce moyen d'éducation, et le Dauphin lui-même, élève de Bossuet et de Huet, fut soumis à ce dur régime. Les résultats en furent moins heureux pour lui que pour celui qui devait être son sous-précepteur. Celui-ci nous raconte qu'il laissait volontiers les enfants de son âge se livrer à leurs divertissements ; mais qu'il était jaloux d'eux lorsqu'il leur voyait des livres entre les mains. Il décrit fort agréablement les persécutions que ses camarades lui faisaient subir pour l'arracher à ses études sans fin, et les ruses qu'il imaginait pour suivre en paix son penchant. Les jeux bruyants le fatiguaient. « Pour moi, dit-il, porté vers des plaisirs d'un autre genre, je m'esquivais au lever du soleil, et comme ils dormaient encore ; puis, m'enfonçant dans les bois, je m'arrêtais à l'endroit le plus sombre et le plus commode pour lire et étudier. » En vain on s'efforce de l'arracher à un travail trop assidu pour son âge ; « tout cela ne fit qu'augmenter le désir infini d'apprendre que la nature m'avait inspiré. Tel est même l'empire que cette passion a exercé sur moi dès ma naissance que si, prêt d'ailleurs à céder à d'autres la gloire dans les lettres, je ne le cède à personne en amour constant, incroyable pour elles, j'ai le droit, je pense et je le déclare franchement, de revendiquer ce genre de mérite ; il est un des principaux bienfaits que Dieu m'a si libéralement départis ; c'est grâce à mon assiduité à l'étude, à mes nobles soucis que je n'ai point eu de peine à me préserver des excès et des vices de la jeunesse, quoique j'y aie

¹ Huet sait fort bien rappeler sa noblesse. Il la fit reconnaître dans un procès intenté à ce sujet, lors de la recherche de Chamillart en 1666. — V. ses *Mémoires*, H. Nisard, Paris, 1853, in-8°, p. 121. — Ses armes « d'azur à deux hermines d'or en chef et trois grelots sonnans du même en pointe, » sont bien connues des bibliophiles.

été depuis trop souvent entraîné par les courants d'une nature impétueuse et par la fougue d'un caractère rebelle et singulièrement éveillé ¹. »

Huet fit de très-solides études au collège des Pères jésuites de Caen. Nous avons rencontré le programme d'une de ces pièces mythologiques qui se jouaient dans les collèges de la Compagnie : Huet y remplit un rôle ; ce seul fait suffirait à nous assurer qu'il était un des écoliers les plus travailleurs et les plus instruits. C'est alors qu'il fit la connaissance de Brébeuf, dont les goûts littéraires le choquèrent fort. « Il m'était insupportable, écrira-t-il plus tard, dès que je l'entendais parler avec mépris de Virgile et lui préférer, ainsi qu'à tous les autres poètes de l'antiquité, l'auteur de la *Pharsale* ». »

Depuis ce temps de collège, Huet garda pour ses maîtres un attachement qui ne cessa qu'avec la vie. Son professeur de philosophie surtout, le P. Mambrun, resta pour lui un ami dévoué, sur lequel ses éloges ne tarissent jamais. Il entretenait avec lui une correspondance très-active, lui rendant compte de ses travaux et de ses voyages ; il ne manqua jamais non plus de lui envoyer ses livres, à peine sortis de la presse.

Cette affection pour les fils de saint Ignace, si vive, si sincère, qui ne se démentit jamais, n'empêchait pas le jeune savant de nouer des relations étroites avec les protestants célèbres qui étaient alors l'honneur de la ville de Caen. L'illustre orientaliste Samuel Bochart, le poète Moisant de Brieux, le médecin Morin étaient de ses meilleurs amis. Huet était dès lors entièrement maître de la littérature latine. Voulant lire la *Géographie sacrée* de Bochart, il apprit en quelques mois, à peine âgé de seize ans, l'hébreu et le grec, afin de ne pas être arrêté à chaque pas par les nombreuses citations que contient ce livre.

¹ *Mémoires*, H. Nisard, p. 9 et 10. — Dans son Testament, écrit à quatre-vingt-six ans, et publié en 1853 par M. Charma dans le *Bulletin de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, t. I, p. 195 et suiv., Huet revient encore sur ces aveux : « Je reconnais devant Dieu et dans l'amertume de mon cœur « que la vie que j'ay menée avant que Dieu m'eût fait la grâce de m'appeler « à l'état ecclésiastique a été fort mondaine, fort licencieuse et fort peu « chrétienne. » Ces paroles si graves doivent être attribuées à une humilité profonde. On verra plus loin comment les contemporains de Huet le jugeaient sous ce rapport. « Les mœurs de Huet furent toujours irréprochables. Le « plus léger soupçon n'a jamais été élevé contre lui sur ce point capital. » (L'abbé Flottes, *Etude sur Daniel Huet*, p. 47). Les fautes qu'il accuse se réduisent donc à des légèretés d'expression, des hardiesses de mots, des préciosités comme on en faisait à l'hôtel de Rambouillet, et dont d'autres évêques, cédant eux aussi au goût du temps, ne savent pas plus se défendre que lui.

C'était l'époque où la reine Christine de Suède appelait près d'elle tous les grands hommes de son temps. Elle n'oublia pas Bochart, dont les travaux faisaient l'admiration de l'Europe savante; et quand il répondit à l'appel de la reine, le ministre de Caen se fit accompagner de Huet, devenu son élève et son admirateur passionné. Au mois de février 1652 le jeune érudit était tout aux préparatifs de son voyage; mais une violente maladie arrêta le départ, sans pour cela faire abandonner le projet. Au commencement de mars nous le voyons tout décidé à partir dès que sa santé sera rétablie.

Un pareil voyage dans des pays alors peu connus, vers une reine qui dédaignait les plaisirs de la cour pour se livrer toute à l'étude, devait en effet séduire l'imagination du jeune voyageur. Il a adressé à Chapelain le récit en vers latins de son voyage. Ce curieux petit poème contient d'assez piquants détails. Les voyageurs passèrent par la Hollande où les savants les plus célèbres les reçurent avec honneur. Ce fut pour Huet l'origine de correspondances suivies avec Vossius et beaucoup d'autres savants en *us*, dont notre plume, imitant le silence du poète, ne fera pas ici l'inutile énumération. Ce séjour en Hollande fut agréable au voyageur, qui s'écrie avec une émotion assez rare chez lui : « C'est une chose bien douce, loin de sa patrie, que l'embrassement d'un vieil ami,

Suave extra patriam veteris complexus amici.

La description qu'il nous donne de la Westphalie et des mœurs de ses habitants nous rappelle que ce pays n'était pas encore celui des milliards. On y trouve, dit-il, une race d'hommes fiers, qui dépassent les autres de toute la tête; mais, ajoute-t-il, leur bien-être est plus qu'élémentaire : de luxe il n'en faut pas parler. Au milieu d'une vaste salle, un feu allumé, autour duquel homme, femme, enfants et animaux de toute sorte se pressent confusément. Des champs stériles, une terre qui nourrit avec peine quelques grossiers troupeaux, voilà le pays. Aussi, ajoute le poète normand, « si, comme on le prétend, c'est ainsi que vivaient les hommes sous le règne de Saturne, j'aime mieux les siècles de fer. »

Nous laissons au lecteur le plaisir de chercher dans ce poème le récit amusant, mais fort peu vraisemblable de la manière originale dont certaine ville du nord de l'Allemagne s'y prenait pour choisir son premier magistrat municipal; mais il ne faudrait pas attribuer notre silence à la crainte que nous aurions de voir ce procédé se naturaliser chez nous.

Le séjour en Suède fut loin d'être ce qu'on avait rêvé. Un médecin français, Bourdelot, jaloux de la faveur de la reine, usait

de tous les moyens pour l'éloigner des nouveaux arrivés. La grossièreté de la noblesse suédoise choquait aussi la délicatesse du poète. Il trouva à Stockholm plus de désagrément que de plaisir ; aussi se hâta-t-il de quitter la Suède, en lui laissant ces adieux fort peu tendres :

Adieu vous dis, chevaliers Suédois.
Je m'en retourne au lieu de ma naissance,
Ayant vécu chez vous cinq à six mois
Non sans chagrin et sans impatience.

Point ne jouez la prime ¹ ni la chance ².
Vous n'entendez ni latin ni grégeois,
Rien ne savez fors qu'emplir votre pance,
Adieu vous dis, chevaliers suédois ³.

Ces sentiments d'aversion pour la Suède ne le quittèrent point. En octobre 1653, ayant appris que Vossius était retourné dans ce pays, Huet se contente de dire : « Loin de lui porter envie, je m'étonne plustôt, » ⁴, et au P. Mambrun qui lui demande des nouvelles de son voyage, il dit simplement : « J'ai vu cette reine célèbre » ⁵. Quelques années après, Christine fit des démarches pour appeler Huet à Rome auprès d'elle. « Sans doute, écrit-il aussitôt au P. Mambrun, cette bienveillance constante de la reine, que ses offres généreuses m'avaient déjà si bien manifestée à Stockholm, me touche beaucoup. Ce voyage d'Italie, que dès mon enfance j'ai tant désiré, me tente aussi. Les bibliothèques de Rome m'attirent fortement. Mais les tempêtes de cette cour et l'inclémence du ciel m'effrayent beaucoup. »

Deux ans après, en 1661, on songea encore à Huet pour le faire précepteur du jeune roi de Suède. L'ambassadeur de cette puissance à Paris était alors le baron de Tott, grand ami de la France, qui avait la réputation d'un homme d'esprit et de bonne compagnie, et dont l'abbé de Choisy a tracé un portrait séduisant. M. de Tott était fort répandu dans la meilleure société, et un des chagrins

¹ Sorte de jeu où on ne donne que quatre cartes. (*Dictionnaire de Furetière*).

² Jeu à trois dez (*id.*).

³ Bibl. nat., mss. fr. 15189, fol. 201 v^o. — Une lettre inédite de Bochart à Huet nous donne le détail suivant sur ces vers : « Le lendemain de votre départ, je vis la reine en particulier et lui parlai de votre *adieu* dont j'avais retenu une copie sans vous le dire. Je lui en fis la lecture ; elle y prit plaisir et me chargea fort de ne le montrer à qui que ce soit. »

⁴ Non invideo quidem, miror magis. (Lettre à Morus, Caen, 25 oct. 1658).

⁵ Reginam illam πολυθροωντων salutavi. (Lettre du 31 mars 1653.)

qu'il exprimait avec le plus de vivacité, en s'éloignant de Paris, était de n'avoir pas vu madame de Sévigné. Par l'intermédiaire de Chapelain, l'ambassadeur fit sonder les dispositions de Huet ; mais les griefs que notre Normand avait gardés contre la Suède empêchèrent ces ouvertures flatteuses d'avoir une suite ¹.

On comprend sans peine qu'au moment où « les premiers feux de la gloire » brillaient pour lui, il n'ait pas voulu renoncer à ses succès littéraires et à ses amis de Paris pour aller se faire oublier dans les neiges et les glaces du nord.

Ses plus jolies poésies latines et françaises sont de cette époque. Son églogue sur *la Vigne* est de 1653, son *Iter Suecicum*, probablement du même temps. Huet, qui n'était encore « qu'un homme du monde, le plus savant des jeunes gentilshommes normands, mais pas autre chose², » trouvait volontiers ses poésies agréables. M. Sainte-Beuve, citant une de ses lettres à Ménage, nous le montre, en 1663, « très-fier d'une certaine *ballade* qui a réussi³. » Était-ce donc son *fort*, comme dit le critique ? Le lecteur peut en juger ; car à l'*Adieu à la Suède* dont on a vu tout à l'heure un fragment, nous joignons les vers suivants, tirés d'un dialogue de Climène et de Tirsis, inédit, croyons-nous, et où se trouve un assez joli badinage sur le célèbre libraire Barbin :

Le terrible homme que Barbin !
 Il ne songe soir et matin
 Qu'à débiter livre sur livre,
 Recueil sur recueil amoureux,
 Et si Dieu ne nous en délivre,
 Un jour il nous vendra tous deux.

Sotise en vers, sotise en prose
 De demoiselle qui compose,
 Et de galant qui veut être caché,
 Il vend tout et même il s'engage
 De donner la clé de l'ouvrage ⁴
 Et le nom de l'auteur par-dessus le marché.

De quoi sert-il d'être discret ?
 Le palais saura nos secrets ;
 L'on en fera quelqu'histoire nouvelle.

¹ Lettres inéd. de Chapelain du 21 novembre 1661 et du 14 janvier 1662. — M. Flottes a nié à tort cette offre faite à Huet.

² Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II, p. 163.

³ *Ibid.* p. 168.

⁴ Avec le *Dictionnaire des Précieuses*, dont nous parlons plus bas, on vendait une *clef* de ce dictionnaire. Paris, Ribou, 1661, in-8° de 46 p.

Du moins malgré moi, malgré vous,
On entendra parler de nous.

Sur le second perron de la Sainte-Chapelle ¹ :

.
Vous allez passer dans la ville
Pour précieuse et pour habile,
Et quelques auteurs importants
Vous mettront en gros caractères
Dans les nouveaux dictionnaires
Des filles savantes du temps ².

A cette époque se rapporte le portrait de l'abbesse de la Trinité de Caen, Marie-Elisabeth de Rohan³, écrit par Huet; faire des portraits était alors la grande mode : Huet la suivit volontiers. Inutile de reproduire le détail des attraits de l'abbesse, quoique nous y apprenions que Huet était *fort sensible à la beauté du nez*⁴. Les qualités d'esprit et de cœur dont M^{me} de Rohan était douée sont plus intéressantes à connaître. « Votre âme, lui dit le peintre, est pleine de piété, mais non pas d'une piété scrupuleuse, inquiète, basse, rude, chagrine, et qui s'arrête à l'écorce du bien et de la vertu ; mais d'une piété solide, constante, gaye, facile, et qui prend la vertu par son principe... Vous avez l'esprit d'une facilité incroyable... Vous estes fort éloquente, particulièrement quand vous estes emeüe de quelque passion. » Mais à côté il y a des traits d'un goût fort douteux, celui-ci, par exemple : « Vostre esprit s'estend jusqu'au bout de vos doigts... et mesme vous contrefaites si bien les écritures, que si vous estiez née notaire, vous eussiez couru grande fortune d'estre reprise de justice. »

L'abbesse de Caen, amenée à son tour à faire le portrait de Huet, le trace d'une manière bien supérieure. Ne craignons pas de nous

¹ C'est là que Barbin avait sa boutique, que pillèrent les combattants du Lutrin (chant V.)

² Le *Dictionnaire des Précieuses*, par le sieur de Somaize, avait paru en 1661, 2 vol. in-8°; Huet y fait ici allusion. — Les vers que nous venons de citer sont tirés d'un ms de la Bibl. nat. franç. 45192.

³ Nommée à cette abbaye le 23 juin 1650, à l'âge de vingt-trois ans à peine, M^{me} de Rohan la désigna au mois de novembre 1664. (*Gallia Christ.*, XI, 437.) Elle devint alors abbesse de Malnoüe, où elle mourut le 8 avril 1681 (*ib.* VII, 593). Son épitaphe, très-élogieuse (*ib.*), n'est pas démentie par ce qu'on sait de sa vie.

⁴ *Divers portraits imprimés en l'année 1659*, in-4°, p. 322. Ce précieux volume dont on peut voir la description bibliographique dans Brunet, *Manuel*, t. II, col. 770, fut imprimé par les soins de Huet et tiré à 60 exempl. seulement. — L'exemplaire de la Bibl. nat. que nous avons consulté est celui de la grande Mademoiselle, à laquelle ce Recueil est dédié.

y arrêter un peu ; nulle part nous ne trouverons rien de plus fin, de plus vrai et de plus délicat sur celui qui nous occupe.

« Pour de l'esprit, vous en avez assurément autant qu'on peut en avoir, et votre esprit ressemble à votre visage, il a plus de beauté que d'agrément. Vous l'avez solide et capable de toutes les sciences : j'ay entendu dire à tous ceux qui peuvent en bien juger que vous sçavez tout ce qu'un homme de votre âge peut sçavoir ; que ce n'est pas en une science seulement, mais que vous estes universel dans toutes, quoique vous excelliez aux mathématiques... ; vous avez l'âme bonne à l'égard de Dieu, et vous estes pieux sans estre fort dévôt. Vous estes fort ferme en la foy¹ ; et vous avez si bien sceu vous servir de la science qui gaste les autres et qui les fait doubter de tout, à vous affermir dans la religion, que j'estime qu'on ne peut croire plus fermement ce qu'elle nous propose que vous faites... La bonté de vostre âme est pour les autres aussi bien que pour Dieu ; car vous estes commode, point critique, et si peu porté à juger mal que je crois que votre bonté pourroit mesme quelquefois duper vostre esprit. Vous estimez plus légèrement que vous ne méprisez. Vous estes franc et sincère, et vous avez la franchise d'un vray homme d'honneur qui ne sent rien en son âme qu'il ait intérêt de cacher, ny qu'il puisse avoir honte de dire... vous estes si prompt et vous soustenez vos opinions avec une impétuosité si grande qu'il semble qu'elles vous deviennent une passion. Vous faites une vie fort honnête et fort irrépréhensible à un aussi jeune homme que vous estes : et quand vous aurez pris une profession, je crois que vous pratiquerez ce que vous professez... Je ne crois pas que vous manquiez de tendresse de cœur, mais je crains que votre tendresse ne manque un peu de délicatesse ? »

Madame de Caen, comme on disait alors, est sincère : elle met les défauts en aussi vive lumière que les qualités ; mais Huet n'a pas sujet de se plaindre. Il s'est même trouvé assez flatté pour se faire l'éditeur de ces portraits.

Vers ce même temps, en 1655, il écrivait un roman, *Diane de Castro* ². D'Urfé, M^{lle} de Scudéry, La Calprenède étaient alors dans toute leur gloire. Même des évêques, Camus par exemple, que Huet connaissait de très-près, écrivaient de pieuses fictions. On faisait un roman comme il y a vingt ans on traduisait Horace,

¹ Huet ne dut pas être fâché de s'entendre adresser de tels compliments, car à ce moment même, sa familiarité avec Bochart et d'autres protestants le faisait juger sévèrement par certains compatriotes trop zélés. — V. ces *Mémoires*.

² Et non pas *Diane de Castro ou le faux Inca*, comme le dit M. Hippeau dans la *Nouv. biographie générale*.

comme aujourd'hui on rédige ses impressions de voyage. Un honnête homme, comme notre auteur se piquait de l'être, devait avoir plus de mal qu'un autre à résister au courant. C'est là sans doute ce qui nous a valu ce court récit, sans action, sans couleur, sans distinction, que du reste, hâtons-nous de le dire, Huet ne se sentit pas le courage de livrer au public, et qui ne fut imprimé qu'après sa mort. C'est vers ce temps aussi qu'il écrivit des contes mythologiques, dont un existe encore ¹.

Ces agréables badinages n'étaient pour Huet que le délassement de plus sérieux travaux. Dès 1661, nous le voyons publier son *Traité de la traduction*; mais ce premier ouvrage est surtout une promesse et comme un gage de ce que son érudition donnera plus tard. Sans doute les théories qu'il y soutient sont justes et claires; mais toute la seconde moitié du volume, où sur la foi du titre on s'attend à trouver une histoire des traducteurs, n'offre qu'une sèche nomenclature où des parties importantes du sujet sont à peine effleurées. Mais, à ce moment même, une entreprise de plus longue haleine l'occupait : l'édition et la traduction des *Commentaires d'Origène sur l'Écriture sainte*. Dès 1654, — il n'a encore que vingt-quatre ans, — il s'est mis à l'œuvre, sans se dissimuler les difficultés ni les ennuis. « C'est une lourde tâche, écrit-il à Mamburn, et je crains que mes épaules n'y soient insuffisantes. Je ne puis pas l'achever avant six ans, et, si je m'en distrais quelquefois, dix ans me seront nécessaires. Malheureux qui pouvais me consacrer à une plus agréable littérature et qui vais me jeter dans cet enfer! » La date qu'il se fixait était encore trop rapprochée; il lui fallut quatorze ans pour achever son monument. Disons à sa louange qu'il ne négligea rien pour le rendre parfait. Sa correspondance nous le montre cherchant de tous côtés les manuscrits utiles pour établir son texte. Vient-il d'apprendre que la belle bibliothèque de M. de Monchal, archevêque de Toulouse, a été apportée à Paris pour y être vendue, aussitôt il prie Jacques Dupuy ² de s'informer s'il ne se trouve rien dans cette célèbre collection qui puisse lui être utile. Il écrit à du Moustier de lui acheter l'Origène imprimé à Paris en 1512; il demande à Tarin de lui communiquer les *Commentaires d'Origène* qu'il possède ³; et il se plaint à Ménage de la lenteur que met Tarin à lui venir en aide ⁴. Le suffrage des

¹ Bibl. nat., mss. fr. nouv. acq. 4047. — La rédaction en vers latins de ce conte qu'on trouve dans ses *Carmina*, Paris, 1709, in-12, p. 27, est bien plus délicatement tournée que le récit français que j'indique ici.

² Garde de la bibliothèque du roi, mort à Paris en 1656.

³ Tarin, né en 1516, mort en 1666, professeur au collège de France, a donné une traduction des *Philocalia d'Origène*.

⁴ 28 janv. 1662.

savants prouva à Huet qu'il n'avait pas perdu sa peine. Sa traduction latine est faite sur un bon texte, est fidèle et élégante, et ses *Origeniana* sont un modèle de la manière dont il faut examiner en théologien et en critique ce qui regarde la doctrine et la personne d'un auteur.

Depuis 1652, une Académie avait été fondée à Caen par ces nombreux littérateurs qui valurent à leur ville natale le nom un peu prétentieux d'*Athènes normande*. Le plus célèbre de tous, — on le citè encore quelquefois, mais sans guère le lire, — Segrais, fatigué de la cour, s'était retiré dans son pays, et y jouissait d'un repos tout littéraire. Il occupa naturellement une place d'honneur entre nos académiciens, dont Greutemesnil, Caillières, parmi les catholiques; Bochart, Moisant de Brioux, parmi les protestants, étaient les principaux. Segrais lisait des extraits de ses traductions de Virgile, Caillières des fragments de son *Duc de Joyeuse*. Mais nous sommes obligé de dire que les observations échangées à la suite des lectures n'étaient pas toujours pleines de cet atticisme qu'on s'attend, à tort sans doute, à rencontrer chez des lettrés. Un jour même, la traduction d'Origène, que Huet avait entreprise, souleva une violente discussion, à la suite de laquelle Bochart, qui y avait pris une part très-vive, mourut subitement (16 mai 1667) ¹. Huet fut profondément affligé de cette mort, dont il se crut un peu la cause; aussi chercha-t-il à se persuader que leur dispute n'avait pas amené ce terrible événement. Mais le souvenir de ce jour fatal ne s'effaça point de son esprit, et plus de trente ans après, il essayait encore de prouver que seule la maladie dont Bochart était depuis longtemps atteint avait occasionné sa mort ².

Huet ne restait pas toujours enfermé à Caen. Il faisait de fréquents voyages à Paris où il comptait parmi ses amis les plus célèbres savants. Petau, Sirmond, Boulliaud, Mesnage eurent toujours une grande affection pour ce jeune homme, chez qui ils admiraient tant de science et un si ardent amour des lettres. Amour en effet plus ardent qu'épuré: nous en avons la preuve dans la singulière estime où il tint toujours la *Pucelle* de Chapelain. A peine ce poëme, attendu avec impatience, eut-il vu le jour en 1656, qu'il fut aussitôt jugé et condamné avec une extrême sévérité: on ne pardonna pas à

¹ Cf. sur la mort de Bochart une lettre de Conrart à Huet, dans Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, t. II, p. 498.

² Les treize lettres de Bochart à Huet, qu'on a conservées, sont très-affectueuses. Nous avons donné un extrait de l'une d'entre elles. On ne doit pas oublier que Huet et Chapelain s'étaient en vain efforcés d'obtenir pour Bochart une pension du roi. Son calvinisme les empêcha de réussir. (Lettre inédite de Chapelain, du 18 août 1663.)

son auteur d'avoir trompé l'espérance générale. La postérité guidée par les justes critiques de Boileau a ratifié le jugement des contemporains ¹. A peu près seul, Huet protesta contre le *suffrage universel* : « Le public, disait-il, n'a pas été moins injuste envers M. Chapelain. Je n'ai jamais consenti au jugement que le public a fait de sa *Pucelle*. On l'a condamnée parce qu'il était à la mode de la condamner... Il n'appartient pas à tout le monde de juger du poème épique : ce droit est réservé à un petit nombre de personnes. » Cette sévérité envers une œuvre qu'il appréciait le poussait à se plaindre de son temps. « Nous sommes, écrit-il, dans un siècle de colifichets. » Et il se sent le courage de comparer la *Pucelle* à l'*Iliade*² !

Il dut sans doute exprimer à Chapelain toute son admiration ; nous en trouvons la preuve dans cette lettre du pauvre poète :

« De Paris, ce 26 février 1658.

« Monsieur, l'idée que vous m'avez laissée de vous, la seule fois que j'ai eu le bonheur de vous voir, ne fut pas si petite qu'elle ne vous représentât souvent à ma pensée comme un homme qui promettoit de grandes choses, et qu'elle ne me fit souhaiter d'avoir aussi bien part à votre affection comme vous aviez bien voulu m'en donner à vos civilités. Nous n'avons guère d'amis communs qui ne puissent vous rendre témoignage de la manière avantageuse dont j'ai parlé de vous dans toutes les occasions et de la curiosité que j'ai eue de savoir à quoi vous appliquiez vos nobles talents. Mais par la faveur que vous venez de me faire en m'honorant de vos lettres et de vos ouvrages, vous m'avez ôté la nécessité où j'étois de vous le faire tesmoigner par d'autres que par moi-même et de m'instruire par d'autres que par vous de vos savantes occupations. C'est pourquoy je n'ay pu tarder un moment à vous exprimer ma reconnoissance, de peur de vous donner le tems de vous repentir de cette faveur et de m'oster par justice ce que je ne pouvois prétendre que par grâce. Croyez-bien, Monsieur, que celle que vous venez de me faire m'est très-chère et que je m'en fais honneur auprès de ceux qui vous connoissent et qui pensent tant de bien de vous. Assurez-vous que je la payerai de tout mon bien, c'est-à-dire de mon amitié sincère, qui est le seul bien que j'estime en moi et qui n'est point sujet à la fortune. Je suis bienheureux que vous ne désiriez que cela de moi ; car si vous m'aviez considéré, soit du côté de l'esprit, soit du

¹ On se souvient des vers de l'*Art poétique* : *Tel écrit récit se soutint à l'oreille*, etc.

² *Origeniana*, Paris, 1722, in-12, p. 51 et 52. — Voir aussi ses *Mémoires*, p. 104. Huet conservait le manuscrit de la 2^e partie de la *Pucelle*. *Menagiana*, Paris, 1715, t. I, p. 125.

côté du savoir, mon crédit auprès de vous aurait vu sa mort en même temps que sa naissance. Tournez donc quelquefois les yeux du côté de ceux qui vous aiment, et en faisant la revue de toutes vos acquisitions en ce genre, n'oubliez pas ou ne méprisez pas celle du cœur et de l'estime de celui qui est, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« CHAPELAIN ¹. »

Tous ces compliments n'empêchaient pas Chapelain d'être fort sensible à l'insuccès de son poëme. Dans une lettre du 25 août 1661, il s'exprimait ainsi :

« J'ai beaucoup de joie de vous voir l'ennemi des ingrats ; cela est digne de la bonté de votre cœur et de l'excellence de votre morale. Pour moi ils me font horreur et je les compare aux parricides contre lesquels le législateur n'a point fait de lois, ne supposant pas qu'il en dût estre, non plus que des monstres. Cependant tous les siècles en ont vu naître, et celui-ci plus que les autres, au moins à mon égard pour la plus grande amertume de ma vie. ² »

Pour exercer des représailles, ou simplement par ce qu'il était meilleur critique que poëte, Chapelain juge avec une sévérité méritée les traductions de l'abbé de Marolles ³.

« Jamais homme n'a plus barbouillé de papier et n'a fait perdre plus d'argent aux gens simples qui, prévenus de sa qualité, s'imaginent qu'il traduit bien parce qu'il traduit beaucoup. Cependant outre qu'il parle mal le français assez souvent et qu'il ne connaît pas la finesse de notre langue, il est tout à fait ignorant dans la latine. D'ailleurs jamais homme n'envisagea moins la vérité, n'entendit moins les auteurs pour peu qu'ils soient difficiles, et se mit moins en peine de les rendre fidèlement, tels que son Horace, son Virgile et tant d'autres qu'il a si pitoyablement travestis ⁴. »

¹ Bibl. nat., mss. fr. 15189, fol. 104.

² *Ibid.*, fol. 105 v°.

³ L'abbé de Marolles est plus connu aujourd'hui comme collectionneur que comme traducteur. On a réimprimé en 1855 son *Livre des peintres et graveurs*. — V. le curieux article que lui a consacré M. Victor Fournel, dans la *Biogr. gén.* de Didot. Au commencement de la lettre dont je donne ici un extrait, Chapelain cite cette épigramme de Furetière sur l'abbé de Marolles. Je ne sais si elle est publiée :

« Cet abbé que vous maltraitez
A mille bonnes qualitez ;
Ce n'est pas que je le renomme
Pour estre un fort bon traducteur ;
Mais ma foi c'est un honnête homme,
C'est dommage qu'il soit auteur. »

⁴ *Ibid.* f° 108, v°.

Citons encore, en nous bornant là, cette lettre où nous lisons l'éloge de deux aimables femmes dont le nom est resté connu, grâce à la correspondance de M^{me} de Sévigné :

« De Paris, ce 16 décembre 1662.

« Monsieur, je suis bien aise de la connoissance que vous avez faite de M^{lle} de la Trousse ¹ et du bien que vous m'en dites. Ce n'est pas un petit miracle d'avoir rencontré une dame qui n'est pas née en Normandie, spirituelle, civile, discrète, intelligente comme est celle-ci, je lui say le meilleur gré du monde de se lier avec vous pour faire honneur à son pays et pour y montrer que tout le mérite du sexe n'est pas renfermé dans le vôtre. Avec de telles qualitez pensez-vous que je la dusse désavouer pour mon amie et que je ne dusse pas tirer vanité de ce qu'elle me veut bien avouer du nombre de ses serviteurs. Tout ce qu'elle a pu vous dire de la profession que je fais de l'être est très-véritable ; c'est un titre dont je me pare et qui me sert aussi bien de consolation que d'ornement.

« Mais vous ne me dites rien de la très-aimable madame de Coulanges sa cousine ². Je vous condamne à la bien considérer, et après cela vous vous condamnerez vous-même à la revoir. Vous trouverez dans M. de Coulanges son mari tout ce qui peut former un honnête homme en probité, en esprit, en civilité ³. »

Ces parents et amis de M^{me} de Sévigné feront la transition naturelle pour arriver à Ménage, précepteur pendant quelques temps, et l'un des nombreux *inamorati* de la marquise. Le grand érudit que Bayle appelle le Varron du dix-septième siècle, était lui aussi très-apprécié dans la société polie de son temps. Il était plus homme de goût que Chapelain ; attaqué vivement par Molière dans les *Femmes savantes*, il se vengea du malin comique, en faisant devant le président de Lamoignon, avec lequel il était lié (la lettre suivante en fait foi) l'éloge de *Tartuffe* ⁴. Il était aussi des meilleurs amis de Huet, avec lequel il a entretenu une longue cor-

¹ M^{lle} de la Trousse était cousine de M^{me} de Sévigné. — Chapelain avait été précepteur des enfants de M. de la Trousse (Tal., *Dict. crit.*, p. 360).

² V. sur M. et M^{me} de Coulanges les *Lettres de M^{me} de Sévigné*, passim, et Walckenaer, *Mémoires sur madame de Sévigné*, t. III, p. 393 et suiv.

³ Mss. fr. 15189, f^o 111.

⁴ *Menagiana*, éd. de 1715, t. I, p. 144.

Voici comment il jugeait les poésies de son ami : « M. de B. me disoit, il n'y a pas longtemps, que les vers de M. Huet étaient jolis. Ils passent le joli, lui dis-je; et vous ressemblez à celui qui voyant la mer pour la première fois, dit que c'était une jolie chose... M. Huet excelle dans la poésie latine... Ses dix églogues sont autant de chefs-d'œuvre d'invention. »

(*Menagiana*, éd. citée, t. I, p. 105, 106.)

respondance dont la connaissance est désirée de tous les lettrés. Les quelques fragments que nous allons en donner permettront de juger de son mérite, et de décider de l'utilité de sa publication.

« A Paris, le 24 septembre 1659.

« Je réponds à votre lettre dans le même temps que je la reçois et j'y fais réponse au milieu de mille embarras, et avec la plus grande précipitation, étant pressé d'aller à Basville, maison de campagne de M. le premier président. Je suis très-sensiblement obligé à M. de Greutemesnil de la grâce qu'il veut bien me faire de me communiquer ses remarques sur Laërce; et je ne manquerai pas de lui écrire pour l'en remercier sitôt que je les aurai reçues. On me presse fort du côté de l'Angleterre; et cependant je n'avance point de mon côté... Je suis bien aise que mon Anthologie ne vous ait pas déplu: il est vrai qu'il y a bien des obscénités, mais les choses obscènes en grec n'étaient pas considérées comme des obscénités; et d'un autre côté ces épigrammes sont excellentes et comme dirait notre maistre François ¹, *elles sont de haute graisse*. J'ai fait une dissertation de diverses collections des épigrammes grecques, et j'ai inséré dans cette dissertation quelques épigrammes qui ne sont point dans le recueil que je vous ai prêté. Je vous les communiquerai quand vous reviendrez à Paris ou quand j'irai à Caen. Je vous envoie cependant une épigramme latine que je fis hier pour les noces du Roi, dont je vous demande votre avis et celui de votre académie, car je n'ose l'appeler nostre que n'y aye esté installé... M^{lle} de Scudéry saura à mon retour ce que vous m'avez écrit d'elle; dont je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup de joie, ayant infiniment d'estime pour vous ²... »

Que le lecteur veuille bien nous laisser encore citer la lettre suivante :

« A Paris, le 13 août 1661.

« Je reçus mercredi votre paquet et le même jour; j'envoiai vos lettres au P. Rapin; je suis bien fâché de vos notes, *o diræ lites*, etc. Vous savez sans doute que c'est le commencement d'une épître du chancelier de l'Hospital; mais peut-être ne savez-vous pas que Gaspard Barthius, fameux critique d'Allemagne, a cru que cette épître était d'un auteur ancien, et qu'il l'a produite comme telle dans ses *Adversaires*.

« On dit *étau* au singulier et *étaux* au pluriel; et à ce propos vous voulez bien que je vous die qu'il faut dire *plurier* et non pas

¹ Rabelais.

² Mss. fr. 45189.

pluriel, comme vous l'avez écrit, sur la remarque sans doute de M. de Vaugelas. Mais en cela comme en beaucoup d'autres cas, M. de Vaugelas s'est trompé; et ce qu'il dit qu'il faut écrire *pluriel* à cause que ce mot françois vient du latin *pluralis*, est absolument faux : car en ce cas il faudrait dire *plurel*, comme on dit *mortel* de *mortalis*, etc. *Plurier* vient de *Plurarium* dont on a fait par corruption *plurale*; *sed de his alibi pluribus* ¹. »

La renommée dont jouissait Huet, plus encore que ses relations littéraires, le fit connaître et apprécier du duc de Montausier. Mais ce ne fut qu'après 1662 qu'il vit l'austère époux de « l'incomparable Arthenice. » « J'eus la permission, écrit Huet, de voir pour la première fois et de saluer l'homme dont la vertu et la bonté singulières qu'il me témoigna par toutes sortes de marques éclatantes, ont fait de moi et pour le reste de la vie le plus dévoué de ses serviteurs. »

Montausier s'éprit vite de la science de l'érudit et de l'esprit de l'homme du monde, qui avait, disons-le, la grâce un peu pédante propre à séduire l'inspirateur de la *Guirlande de Julie*. On sait que le duc avait sollicité, durant douze ans, la main de M^{lle} de Rambouillet; c'est pour lui plaire qu'il fit faire ce chef-d'œuvre. Les poètes les plus fameux y célébraient à l'envi les vertus et les attraits qui avaient charmé Montausier. Grâce à la duchesse d'Usez, Huet put, pendant une demi-journée, feuilleter ce chef-d'œuvre des artistes du temps. « Je n'ai guère, avoue-t-il, passé en ma vie de plus agréable après-dinée. »

Ces relations avec Montausier furent pour Huet le commencement d'une brillante carrière. Le dauphin, fils de Louis XIV, venait de sortir des mains des femmes, et il était temps de lui donner une éducation digne de son rang et de son siècle. Le Roi lui avait déjà choisi Montausier pour gouverneur. Chargé d'indiquer un précepteur, il réunit sur sa liste les noms de Bossuet, Huet et Ménage. Ses préférences bien avouées étaient pour l'auteur de *Diane de Castro*. « Le but de Montausier, dit Huet dans ses *Mémoires*, était d'amener peu à peu Sa Majesté à arrêter spontanément son choix sur moi-même. »

Le Roi, meilleur juge du mérite, se fit l'immortel honneur de choisir Bossuet. Huet fut seulement nommé sous-précepteur.

C. TROCHON.

(La suite prochainement.)

¹ Vaugelas avait raison contre Ménage, et Littré et Brachet dérivent eux aussi, pluriel de *pluralis*. Ajoutons pourtant que Littré donne une place à *plurier* dans son *Dictionnaire*.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE & DES ARTS

Les sept vaches grasses de la chronique. Une épidémie morale d'un nouveau genre. Concurrence de la Morgue et de la Chambre. La démolition de la Butte des Moulins et les souvenirs de Corneille. La statue du maréchal Niel. Inauguration de la nouvelle manufacture de Sèvres. — Institut. Séance solennelle des cinq Académies. Séance publique annuelle de l'Académie française. Réception de M. Charles Blanc : le discours du nouvel élu et la réplique de M. Camille Rousset. Les *rapins* et l'Académie des Beaux-Arts. — Les morts. Artistes : Perraud, sa vie et son œuvre ; Cabet ; Diaz. Ecrivains : Duvert et Edouard Plouvier. — Balzac d'après sa Correspondance inédite. Une curiosité littéraire : Th. Gautier *collaborateur* de Balzac. — Théâtres : le défilé des ombres. Les *Mariages riches*, par M. A. Dreyfus. Reprise de *Lalla-Roukh*. Réouverture du Théâtre italien. *Paul et Virginie*, par Victor Massé. La *Comtesse Romani*, par M. Gustave de Jalin. *Dédamia*, par Th. de Banville. *L'Ami Fritz*, d'Erckmann-Chatrion.

I

Ces deux derniers mois ont été si remplis que nous ne savons par où commencer. La vie artistique et littéraire, endormie pendant la belle saison, comme la vie mondaine, se réveille dès que revient l'automne, et à l'entrée de l'hiver elle atteint son plus haut degré d'intensité. Les salons se rouvrent — et les Chambres aussi, hélas ! les foyers se rallument, les théâtres renouvellent leurs décors, leurs troupes et leurs affiches ; les librairies font feu de toutes leurs devantures ; les académies multiplient leurs séances solennelles et ménagent fête sur fête aux amateurs de beau savoir et de beau langage ; les auteurs à succès rentrent en scène, coupant la parole aux comparses qui les suppléaient de leur mieux pendant les temps chauds et promulguent aux populations éblouies, au milieu du tonnerre et des éclairs de la réclame, les chefs-d'œuvre médités dans les bois de Saint-Cloud, sur la plage de Trouville ou sous les til-

leuls de Luchon. Bref, le chroniqueur charmé, et un peu effrayé aussi, voit passer dans ses songes les sept vaches grasses de Pharaon.

Il n'est pas jusqu'aux tribunaux qui ne participent à ce mouvement de résurrection générale. On dirait qu'ils réservent pour cette période leurs causes les plus dramatiques et leurs criminels les plus effroyables. Dieu sait tout ce que nous avons vu défiler d'horreurs, — empoisonnements, assassinats, parricides, avec raffinements d'adultères, de viols et d'incestes, — crimes abominables et mystérieux qu'on croirait combinés à plaisir par l'imagination malsaine de quelque Ponson du Terrail en sous-ordre, dans une orgie de littérature à l'usage des journaux à un sou. Les prisons de France renferment actuellement dix condamnés à mort. La femme coupée en morceaux et son buste en cire ont pendant un mois attiré vingt à trente mille personnes par jour à la Morgue. On y allait en famille, en partie de plaisir. La queue, contenue à grand-peine par une forte escouade de sergents de ville, s'allongeait à perte de vue, tout le long du quai, plus patiente et plus impatiente qu'à la souscription du dernier emprunt. Jamais spectacle gratuit n'avait amassé une telle cohue. Jamais, depuis les beaux jours de Troppmann et la descente de tout Paris dans la sinistre plaine de Pantin, pareille émotion et pareil ébranlement ne s'étaient produits dans les masses populaires. De féroces badauds ne croyaient pas acheter trop cher, en piétinant pendant cinq heures sous la pluie, la volupté de contempler une demi-minute la face hagarde et verdâtre de la victime inconnue. Là les nerfs ébranlés des femmes se détendaient en crises subites, en attaques, en évanouissements. Il se produisait de véritables épidémies de reconnaissances, comme il y a des épidémies de convulsions et de fièvres chaudes. Chaque jour en ramenait trois ou quatre, certifiées par dix témoins, patiemment enregistrées par la police, qui se mettait en chasse et finissait invariablement par rentrer bredouille ou par ne plus trouver devant ses rabatteurs qu'un *canard*. Les imaginations surexcitées inventaient chaque jour un roman nouveau; le chef de la sûreté était obsédé de propositions de service, de déclarations et de plans fantastiques, où des lecteurs d'Edgard Poë et de M. Gaboriau, des policiers amateurs que les lauriers de M. Lecoq empêchaient de dormir, lui soumettaient avec aplomb les moyens les plus imprévus et les plus romanesques d'arriver à la découverte de la vérité. Dans les journaux, *reporters* français et étrangers faisaient assaut de déductions ingénieuses et subtiles. Au moment où nous écrivons, le service de sûreté en est à sa cent trente-deuxième piste; — c'est la bonne, comme toujours, en attendant qu'elle passe à la

cent trente-troisième, avec une persévérance acharnée que rien ne rebute et qu'expliquent l'atrocité du crime, l'émotion qu'il a produite, le besoin de rassurer les populations et de justifier sa propre renommée en relevant le défi que semble lui avoir porté le mystérieux assassin.

Je demande pardon aux lecteurs délicats de les avoir introduits un moment sur un terrain où je n'ai point l'habitude de les conduire et qu'ils souhaitent sans doute quitter au plus vite. Le chroniqueur est esclave des faits, et il y a des nécessités pénibles auxquelles il ne saurait se dérober. La femme coupée en morceaux, pour employer l'hyperbole mélodramatique qui a prévalu tout de suite, est devenue, par le mouvement qui s'est fait autour d'elle, un véritable signe des temps, comme le succès de *Affaire Lerouge* et de tous les autres romans de même espèce, du procès des Thugs et du *Petit Journal*. Elle a cent fois plus ému les Parisiens que les massacres de la Bulgarie. Elle a relégué au second plan la question d'Orient et la crise ministérielle, nui aux interruptions de M. Tristan Lambert et contre-balancé l'effet produit par la rentrée du prince Napoléon, ce fort premier rôle de la démocratie césarienne, qui n'a jamais trouvé son rival dans les personnages de traître.

Après la Morgue, ce qui a le plus intéressé les Parisiens depuis quelques semaines, ce sont les travaux motivés par l'approche de l'Exposition universelle et qui semblent presque avoir ramené sous la République les beaux jours de M. Haussmann. On se hâte lentement de mettre les Tuileries et l'Hôtel-de-Ville en état de soutenir sans trop de honte les regards des étrangers. Les travaux du Champ-de-Mars continuent, avec une activité que n'interrompt pas la crainte, chaque jour plus fondée, de voir l'Allemagne s'abstenir officiellement à ce grand rendez-vous de l'art et de l'industrie cosmopolites, — sous un prétexte de dignité nationale qui ne cache qu'à demi la crainte de nous offrir une revanche trop éclatante, quoique pacifique, et de subir, après celle de Philadelphie, une seconde et plus décisive défaite. Enfin l'avenue de l'Opéra fait sa trouée à travers le réseau compact de rues et de maisons qui recouvrait la Butte des Moulins. Paris veut l'offrir dans toute la fleur de sa nouveauté à ses hôtes de 1878. Poussée par le désir de prouver ce qu'elle est capable de faire, la république athénienne, où M. Gambetta, renversant la formule de la Charte, gouverne, mais ne règne pas, a repris la conception tout impériale qui consiste à faire du nouvel Opéra le point central vers lequel convergent à l'envi les grandes voies parisiennes.

La Butte des Moulins, avec sa voisine la Butte Saint-Roch, était l'un des coins assez rares qui nous restassent encore du vieux

Paris. Par le vieux Paris, il faut entendre ici simplement le Paris de Louis XIV, mais dans une ville toute neuve comme celle qu'on nous a faite, deux siècles forment un âge très-respectable. C'est pendant la seconde moitié du dix-septième siècle que le flot toujours montant de la grande ville atteignit les derniers moulins qui tournaient encore au sommet de la butte. Vilain quartier d'ailleurs, longtemps assez mal famé, fort sale, tout enchevêtré de ruelles obscures et irrégulières où l'on avait peine à se reconnaître, tout encombré de hautes et sombres maisons sans physionomie, dont la plate laideur prend un aspect repoussant sous les coups de pioche qui éventrent les façades, font pleuvoir les gravats, dévoilent les escaliers étroits, les cours ignobles, les misérables taudis, sans air et sans espace, décorés du nom d'appartements, et qu'il ne faut point regretter malgré les quelques souvenirs artistiques et littéraires qui s'y rattachent.

De ces souvenirs le plus glorieux sans comparaison est celui de Corneille, qui vécut les dernières années de sa vie et mourut au numéro 18 de la rue d'Argenteuil. Une inscription à demi effacée et un buste au fond de la cour y rappelaient le nom de l'auteur du *Cid*. Mais la maison n'était plus celle qu'il avait habitée. On assure pourtant que, dans le bâtiment nouveau construit sur son emplacement, se retrouvaient quelques reliques du temps de Corneille. M. Sardou en a acheté la porte, qui n'a d'autre valeur que celle du souvenir, pour en faire l'ornement de sa propriété de Marly. Etant aujourd'hui l'un des héritiers de Corneille, il a cru devoir rendre, à défaut d'autre, ce filial et respectueux hommage à son ancêtre. C'est un sentiment qui l'honore, et qui vaut sa meilleure comédie. Voltaire avait fait bâtir à Ferney une église avec l'inscription fameuse : *Deo crexit Voltaire*. Je rêve de voir M. Sardou élever dans son parc un temple à Corneille, fermé par la porte de la rue d'Argenteuil, avec cette inscription : « A l'auteur de *Polyeucte*, l'auteur du *Roi Carotte*. » Mais M. Sardou a fait autre chose que le *Roi Carotte*, il serait injuste de l'oublier. Puisse-t-il se souvenir lui-même, chaque fois qu'il passera par la porte de Corneille, qu'il a écrit *Patrie et la Haine* !

M. Gilbert-Augustin Thierry, le fils de l'historien célèbre d'Attila, le neveu de l'historien illustre des temps mérovingiens, a pris l'initiative d'une pétition demandant que l'avenue qui doit relier le Théâtre-Français au monument de M. Charles Garnier s'appelle *Avenue Corneille* au lieu de se nommer *Avenue de l'Opéra*. Cette pétition a fait grand bruit dans une partie de la presse ; elle a rallié des adhésions nombreuses et soulevé quelques contradictions. Corneille, disent les opposants, a déjà sa rue à Paris : si modeste qu'elle soit, elle est,

par sa position, mieux en harmonie avec ce grand nom que ne le serait une avenue bruyante, luxueuse, toute moderne, bordée de cafés et d'élégants magasins. Ce qu'il faut à Corneille, c'est un souvenir sur l'emplacement de sa maison ; c'est une statue, — qui lui manque encore à Paris, — sur la place de la Comédie-Française. — Nous votons la statue des deux mains, répliquent les partisans de l'Avenue Corneille, mais un hommage n'empêche pas l'autre. Paris doit une réparation éclatante au plus grand poète dramatique de la France, qui est mort pauvre dans l'une de ses plus humbles rues, et qu'il a laissé enterrer sans mausolée et sans épitaphe à Saint-Roch. Une vive polémique s'est engagée entre les partisans des deux opinions. Paris doit-il une *réparation* à Corneille? Est-il vrai que Corneille soit mort dans le dénûment, et le récit qui nous le montre s'arrêtant à une boutique de cordonnier pour y faire raccommoder sa chaussure, est-il autre chose qu'une légende comme celle de Bélisaire aveugle et mendiant? Quel est le meilleur moyen de rendre au poète le public hommage que l'opinion sollicite, au moment où disparaît le dernier vestige de son séjour à Paris? On s'est passionné de part et d'autre, et des flots d'encre ont été répandus. Qui eût cru qu'en l'an 1876 Corneille redeviendrait un sujet d'actualité? Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons.

En attendant la statue de Corneille, on a inauguré à Muret, le 15 octobre, la statue du maréchal Niel, œuvre de M. Crauck, que nos lecteurs ont pu voir au dernier Salon. Le général de Chabaud-Latour, qui présidait la cérémonie, a esquissé à grands traits, dans un discours élevé et ému, cette noble vie et ce grand caractère, trempé de bonne heure par une éducation à la fois virile et chrétienne. Il a montré dans le maréchal, tombé victime de son zèle pour la réorganisation de l'armée française, le modèle accompli du soldat voué uniquement au service de son pays. C'est un exemple qu'il n'était pas inopportun de rappeler aujourd'hui. On sait quelles entraves s'opposèrent à l'exécution complète du plan conçu par le maréchal et comment la mort l'arrêta au milieu de son œuvre, objet de tant d'espairs changés en éternels regrets. Peut-être est-ce une illusion de plus, mais celle-là est sans danger : on ne saurait prononcer le nom du maréchal Niel, sans qu'aussitôt le mot d'Hector nous revienne à la mémoire :

Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

Un mois après, le 17 novembre, le chef de l'Etat inaugurait devant une assemblée nombreuse la nouvelle manufacture de Sèvres, construite par M. Landin à l'extrémité du parc de Saint-Cloud.

Entouré de la commission de Sèvres, de la commission des beaux-arts et d'invités parmi lesquels se distinguait, à son aplomb tout princier, le Dauphin de la République, il parcourait successivement le Musée de céramique, où l'on a méthodiquement classé, dans le dressoirs et sur les étagères, les plus précieux échantillons de toutes les fabriques du monde, depuis les porcelaines de la Chine et du Japon jusqu'aux faïences de Rouen, de Strasbourg et de Nevers, depuis les plats de Palissy jusqu'aux terres cuites de Luca della Robbia, ensuite le musée spécial de la manufacture et la salle des *biscuits*, les ateliers récents des mosaïstes, ceux des peintres, des sculpteurs, des modeleurs, des tourneurs, des vernisseurs, enfin la salle où des fours colossaux peuvent recevoir sans peine dans leurs flancs ces grands vases décoratifs dont les vestibules et les salons d'honneur du Musée présentent de si magnifiques spécimens. Des cartes d'invitation, largement distribuées par la direction des beaux-arts, ont permis au public, jusqu'à la fin du mois, d'admirer les richesses de la manufacture, l'étendue et la commodité de son installation nouvelle, l'heureuse appropriation des salles du Musée à leur destination. C'est un véritable éblouissement que cette promenade, commencée aux longues et hautes amphores, aux gigantesques vases gallo-romains du vestibule, pour finir par les petits groupes en pâte tendre, si coquets, si jolis, si mignards, où s'est complu l'art précieusement efféminé du dix-huitième siècle. Quelle richesse d'invention et quels raffinements de style ! Quelle élégance de lignes ! Quelle infinie variété de formes et de nuances ! Quelles harmonies savantes, quelles charmantes alliances de couleurs, et comme la décoration même des salles a été ingénieusement calculée pour faire valoir ces fragiles merveilles qu'on n'admire pas sans trembler, en songeant aux ravages qu'y pourrait produire un faux pas, une maladresse, ou même une simple distraction d'un visiteur.

II

Le grand défilé des solennités académiques s'est ouvert le 26 octobre par la séance des cinq académies réunies, sous la présidence de M. Bersot, qui appartient à la section des sciences morales et politiques. Suivant l'usage, chaque académie est représentée dans le programme par une lecture. On juge aisément que ces lectures sont d'un intérêt très-divers. Oserai-je dire qu'il s'en rencontre généralement une ou deux, dans le nombre, qui n'offrent aucune espèce d'intérêt, sauf pour un petit cercle d'initiés. Cette séance est considérée comme particulièrement redoutable par le public frivole.

Il est dur pour un profane, je veux dire pour un simple lettré, d'avoir à subir de savantes recherches sur les racines des langues indo-européennes et, en guise de distraction, une étude non moins savante sur la mission envoyée au Pérou dans le cours du dix-septième siècle, pour les opérations relatives à la détermination de la figure de la terre. Voilà ce qui s'appelle tomber de Charybde en Scylla. M. Cuvillier-Fleury s'est chargé, au nom de l'Académie française, de dédommager le public un peu effarouché, en lui lisant une fine et spirituelle étude sur M. Doudan. Si nous n'étions forcé de passer vite, nous aurions quelques réserves à faire sur le caractère général de ce morceau. Pour en indiquer suffisamment la nature, il suffira de rappeler le titre que lui avait donné M. Cuvillier-Fleury : *Un libre penseur dans le grand monde*. Libre penseur, c'est beaucoup dire : l'usage universel a attaché à ces deux mots une signification qui dépasse notablement celle qu'ils pouvaient avoir dans la circonstance. *Libre esprit* eût été moins piquant, mais plus juste. En sa qualité d'homme de goût, je doute que M. Doudan eût été charmé de cette épithète trop voyante, — s'il avait pu prévoir, lui dont le public ignore toujours le nom, tant d'honneurs posthumes, couronnés par le plus grand de tous : par un éloge en forme dans une séance solennelle de l'Institut.

Vingt jours plus tard, l'Académie française décernait ses prix littéraires et ses prix de vertu, dont la liste s'allonge pour ainsi dire chaque année, grâce à des libéralités nouvelles. M. Saint-René Taillandier, qui présidait la séance, a tracé un récit émouvant, varié avec art, de tous ces actes de dévouement, d'abnégation et de sacrifice vraiment héroïques dans leur obscurité, dont l'Académie fait chaque année un cours public de morale en action ; et, en les racontant à ses auditeurs, il n'a pas craint d'en rechercher la source dans ce fonds de christianisme indestructible qui anime toujours le cœur de la France. L'attrait particulier de la séance pour les curieux était dans les débuts de M. Camille Doucet en qualité de secrétaire perpétuel. On attendait à son *maiden-speech* le successeur de M. Villemain et de M. Patin, qui a fait ses preuves comme auteur dramatique, dans le genre aimable et souriant de Collin d'Harleville, mais qui n'avait jamais eu l'occasion de se révéler comme orateur ni comme critique. M. Camille Doucet a fait un effort considérable pour dépasser l'attente générale. Il s'est mis en grands frais de mots piquants, de traits ingénieux, de phrases à deux compartiments, avec jolies métaphores et spirituelles antithèses, n'oubliant pas non plus, après ces jeux coquets de style, soulignés par une diction savante, la tirade chaleureuse qui doit enlever les bravos. Tout en applaudissant maint charmant détail au passage, M. de Talleyrand

n'eût pu s'empêcher de murmurer à mi-voix : « Trop de zèle ! Trop de zèle ! » Mais c'est le zèle d'un talent discret et fin, plus que vigoureux et éclatant, qui se maintient en général dans les demi-teintes de l'éloquence. Tout d'abord, en l'entendant placer sur la même ligne ses deux prédécesseurs immédiats, M. Patin et M. Villemain, sans indiquer d'un mot significatif, comme en savait trouver celui-ci dans son bon temps, la distance qui sépare l'un de l'autre, on a pu craindre que la faculté critique ne fût pas encore suffisamment exercée chez le nouveau secrétaire perpétuel ; cette crainte a été confirmée aussi bien par le caractère trop vague de quelques-unes de ses appréciations que par la nature trop particulière de quelques autres. Parmi ceux qui l'ont précédé sur la liste des secrétaires perpétuels de l'Académie, ce n'est donc pas Villemain que M. Camille Doucet rappelle ou rappellera jamais ; c'est plutôt Andrieux, dont il a évoqué le souvenir dans son discours avec prédilection. On pouvait, d'ailleurs, plus mal choisir. Après un intervalle de plus de quarante ans, rempli presque en entier d'une façon si brillante et si rare, quelques vieux habitués de l'Académie gardent encore le regret de cet ingénieux et fin causeur qui, suivant un mot devenu presque banal, savait si bien se faire entendre à force de se faire écouter.

Le 30 novembre, l'Académie française rouvrait ses portes pour la réception de M. Charles Blanc, successeur de M. de Carné. On savait d'avance que M. Ch. Blanc, croyant devoir au nom qu'il porte et à ses anciennes fonctions de directeur des Beaux-Arts républicain, de se poser en homme politique, entreprendrait son prédécesseur sur les opinions qu'il a professées, et que M. Camille Rousset, dans sa réponse, userait envers M. Ch. Blanc de la même liberté. Ces luttes à armes courtoises ne sont plus rares au palais Mazarin, ce qui n'empêche pas les esprits fidèles aux vieilles plaisanteries de s'égayer encore sur la fadeur des éloges académiques, et de répéter de temps à autre la plaisanterie que Voltaire prête à un Anglais de distinction : « Tout ce que j'entrevois dans ces beaux discours, c'est que le récipiendaire ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme..., le directeur lui répond qu'il pourrait bien aussi être une espèce de grand homme et que, pour lui, directeur, il n'en quitte pas sa part. » La perspective de ce tournoi avait attiré un très-nombreux auditoire. Les bancs réservés aux membres de l'Institut étaient remplis jusqu'aux bords, et M. Thiers, prévenu de l'hommage que ne pouvait manquer de lui rendre le nouvel élu, — pour obéir à une tradition qui passe à l'état de ritournelle et de *rengaine* (j'en demande pardon au dictionnaire de l'Académie) dans les harangues libérales, — n'avait pas manqué cette

occasion de venir savourer des applaudissements toujours si doux.

M. de Carné n'a pas été heureux à l'Académie : il a dû subir, en y entrant, les compliments aigres-doux de M. Viennet et ses plaisanteries empreintes d'un voltairianisme suranné ; après sa mort, il a eu l'oraison funèbre presque dédaigneuse d'un successeur qui eût pu se dispenser d'avouer qu'il l'a très-peu connu, tant son discours entier le prouve, et qui, après une appréciation sommaire et superficielle, semée de pâles éloges et de vives critiques, s'est dérobé précipitamment dans un brillant hors-d'œuvre à la façon du Simonide de La Fontaine. M. Ch. Blanc, qui est un homme d'esprit, de savoir et de goût, au sens esthétique du mot, n'a pas montré, dans cette fâcheuse harangue, qu'il fut un homme de tact, j'ai regret à le lui dire. Il ne l'a montré ni dès les premières lignes où il semble vraiment trop convaincu que le choix de l'Académie française lui « déconseille la modestie, » et qu'il ne doit pas affecter de s'en croire indigne ; ni dans le deuxième alinéa où il va chercher, un peu haut, les exemples de Bossuet, du maréchal de Villars et de Buffon, pour s'excuser de ne point parler plus longuement de son prédécesseur ; ni dans la dernière partie de sa harangue, où, confondant le pupitre de l'Académie avec la tribune, il a cru devoir développer, en une digression dont le moindre tort était de n'être pas à sa place, sa profession de foi républicaine, comme pour poser sa candidature au ministère des Beaux-Arts, qu'il réclame du gouvernement actuel. Mais M. Ch. Blanc, qui reproche à M. de Carné de n'être ni impartial, ni juste dans ses jugements sur la Révolution, n'a garde, assurément de tomber dans les mêmes défauts ! Voyez comme il prouve sa supériorité à cet égard, et jusqu'où il pousse l'effort de son impartialité : « Certainement, — je le concède à la mémoire de M. de Carné, — la monarchie et la papauté ont fait de belles choses. » Ainsi c'est là une pure concession à la mémoire de M. de Carné. On n'est pas plus aimable. Mais le futur ministre des Beaux-Arts de la République se hâte de racheter cette faiblesse. Si la monarchie et la papauté ont fait de belles choses, « les artistes supérieurs dont elles ont employé le génie sont tous éclos sous l'aile de la liberté, et pour l'affirmer, Dieu merci, je n'ai pas besoin de faire violence à l'histoire. » *Dieu merci* est charmant, et donne à cette proposition un air de bonhomie tout à fait séduisante. Après quoi, M. Ch. Blanc dresse une liste de grands artistes, auxquels M. Camille Rousset, dans sa réponse, lui conseille ironiquement de joindre Rubens, Van-Dyck, Velasquez, Poussin, Le Sueur, et quelques autres encore, qu'il a oubliés. Relevant une contradiction de plus dans ce discours où les contradictions abondent, M. Rousset eût pu ajouter que M. Ch. Blanc, après avoir revendiqué Léonard de Vinci, Michel-

Ange, Raphaël même, sous prétexte que, s'ils ont travaillé pour la monarchie, c'est sous la république qu'ils avaient grandi, n'en revendique pas moins David pour une raison toute opposée. Artifice ou distraction, c'est trop de vouloir bénéficier des deux côtés à la fois, et il faudrait choisir. « Votre thèse, ajoute finement M. Rousset, me semblerait donc à discuter au moins, si elle ne vous avait pas été inspirée par le sentiment le plus respectable : vous avez voulu exhorter la République à traiter honorablement les artistes, et sans doute aussi les hommes de lettres, — *y compris les historiens.* » On ne saurait plus galamment prendre sa revanche, ni trouver d'un plus spirituel et plus décisif coup d'épingle un plus gros paradoxe.

Je ne résiste pas au plaisir de détacher du discours de M. Camille Rousset l'un des passages qui donnent le mieux l'idée de la netteté de sa réplique. « L'impartialité n'est pas son fait, ni la modération sa vertu, » ainsi s'était exprimé M. Charles Blanc, en parlant d'un homme dont on pourrait dire au contraire, qu'il eut la passion de l'impartialité et presque l'excès de la modération, et en qualifiant *d'agressif* le ton des *Etudes sur le gouvernement représentatif* : « Ni la famille, répond le directeur de l'Académie, ni les amis, ni les confrères de M. de Carné, ni vous-même, Monsieur, par ce que vous avez de générosité dans l'âme, personne ne comprendrait que je laissasse passer librement ces dures critiques. Vous me permettrez seulement de regretter que cette partie de votre discours m'ait mis dans l'obligation d'y adresser cette partie de ma réponse.

« Un de nos confrères, dont la réception a précédé immédiatement la vôtre, un homme considérable, d'une grande autorité dans les affaires publiques, amené par le courant de son discours en face d'une question politique dont la discussion ne lui paraît pas séante à l'Académie, s'arrête et se borne à dire : « Vous m'approuverez, Messieurs, de ne pas discuter cette question. Je l'ai discutée hier, je la discuterai encore demain, et il ne s'agit ici que de la façon de penser de mon prédécesseur. » Vous avez fait autrement, Monsieur. Ce n'est pas seulement la façon de penser de votre prédécesseur, c'est la question même de la Révolution que votre discours traduit devant cet auditoire. Il vous a convenu de choisir un terrain difficile : c'était votre droit. Je vous suivrai partout : c'est mon devoir ; sitôt que j'y aurai satisfait, je ne m'attarderai pas sur ce terrain-là, je vous jure.

« Il y a sur la Révolution deux opinions extrêmes : admirable du commencement à la fin, pour les uns, elle est, du commencement à la fin, exécration pour les autres. Des deux côtés, c'est la Révolution une et indivisible qu'il faut adorer ou réprouver, sans hésitation ni retour. Tout ou rien ! Dilemme terrible, dilemme fatal pour la raison,

pour la conscience, pour la liberté humaine ! Eh bien ! non ; ni la raison, ni la conscience, ni la liberté, n'en sont réduites à cette abdication d'elles-mêmes ; elles n'ont pas, Dieu merci, ce despotisme de part et d'autre à subir ; et, si étroitement que le dilemme s'efforce de resserrer ses branches de fer, il ne retiendra que les faibles ou les exaltés qui voudront se laisser prendre. Quant à ceux qui, d'un esprit plus viril ou plus calme, ont choisi pour guides la vérité seule et la justice, qu'ils ne s'inquiètent pas ; ils feront comme M. de Carné : ils passeront quand même.

« Partisan sincère des idées de 89, M. de Carné a consacré à leur application sa vie entière : vous le reconnaissez, Monsieur. Qu'exigez-vous davantage ? Que lui reprochez-vous ? Quelle est donc cette Révolution qui lui fait, selon vous, perdre tout sang-froid ? »

Eh ! c'est apparemment celle dont M. Ch. Blanc lui-même a parlé quelques pages plus haut, lorsqu'il dit : « Dans la maison paternelle, les entretiens du soir roulaient sur les scènes de la Terreur. On lui parlait de son père, qui avait émigré ; des prisons de la ville, où sa mère avait été enfermée deux ans ; des visites domiciliaires ordonnées par le district ; des prêtres qui s'étaient cachés pour dire leur messe, et qu'on avait poursuivis... Enfin, les impressions de ses jeunes années furent sinistres. » Reprocher à M. de Carné son peu d'amour pour une Révolution qui s'était révélée à lui sous des traits pareils, c'est au moins de la naïveté.

Depuis longtemps l'Académie n'avait adressé à l'un de ses récipiendaires, par l'organe de son directeur, une leçon plus ferme et un rappel plus exprès aux convenances traditionnelles. Les journaux qui affectent de s'en scandaliser sont justement ceux que ne scandalisait pas l'agression toute gratuite de M. Ch. Blanc contre la mémoire de son prédécesseur. Leur étonnement se trompe d'adresse, et ils oublient ou feignent d'oublier que cette leçon a été directement provoquée et qu'elle n'atteint un académicien que pour en protéger contre lui un autre, plus ancien dans la maison, et qui avait triple droit à être mieux traité par un critique impartial, par un confrère et par un héritier. Un de mes voisins rappelait, en écoutant M. Rousse t, la réponse du comte Molé à Alfred de Vigny. Le rapprochement cloche : malgré ses vérités incontestables et bien qu'elle plaidât la cause de l'histoire contre les inventions risquées de l'auteur de *Cinq-Mars* et de *Stello*, la réponse hautaine de M. Molé devait naturellement paraître bien d'être pour un poète inoffensif, à qui l'on était en droit, sans doute, de reprocher des erreurs, des théories ambitieuses et fausses, mais qui ne s'était jamais permis une agression contre personne et ne pouvait s'attendre à être aussi rudement secoué

dans sa tour d'ivoire. M. Rousset, au contraire, n'a fait qu'une guerre défensive, qui ne l'a pas empêché de rendre pleine justice aux titres de M. Charles Blanc. Tous ceux qui ont aimé, c'est-à-dire tous ceux qui ont connu M. de Carné, en particulier tous les lecteurs du *Correspondant*, lui sauront gré d'avoir dégagé des nuages où on l'enveloppait, avec la double autorité de son caractère et de son talent, cette figure attristée à la fin par les deuils répétés de la patrie et de la famille, mais toujours bienveillante et affectueuse; ce rare et judicieux esprit, d'un si heureux équilibre, d'une mesure si parfaite; ce type de probité intellectuelle et de vrai libéralisme chrétien, qui a su donner à l'histoire politique, dans ses ouvrages, une haute signification philosophique et morale, y mêler les analyses pénétrantes aux tableaux éloquents et traduire toutes les qualités du penseur par toutes celles de l'écrivain en montrant, avec le solide éclat de son style, la corrélation directe qui existe dans l'histoire entre les effets et les causes, entre les conséquences et les principes qui les ont engendrés, entre nos malheurs et nos fautes.

Je ne veux point quitter l'Institut sans remonter d'un mois en arrière pour consacrer au moins quelques lignes à la séance annuelle de l'académie des Beaux-Arts. La liste des prix dont elle dispose n'est guères moins longue aujourd'hui que celle de l'Académie française, et on sait par quel acte de générosité posthume M^{me} la comtesse de Caïn a encore enrichi ce budget magnifique. Les jeunes gens, musiciens, peintres, sculpteurs, architectes, objets de telles libéralités, ne pourraient faire moins, ce semble, que d'assister à la réunion de l'Académie qui les leur distribue, qui dirige leurs travaux, qui leur donne des exemples et des modèles, qui est composée de leurs maîtres et de leurs amis, avec la décence élémentaire dont ne se dispensent jamais, fût-ce dans l'assemblée la plus familière, les gens bien élevés. Tandis que M. le vicomte Henri Delaborde, dont l'autorité critique est si hautement reconnue, lisait, d'un ton un peu froid et monotone, un remarquable éloge d'Eugène Delacroix, en s'attachant à dégager les traits essentiels de cette physionomie incomplète, mais si curieuse, si passionnée, si vivante, — du fond des tribunes, où se cachaient des *rapins* en gaieté, partaient sans cesse des bruits confus, des bravos tumultueux, accompagnés de *bis* ironiques, des intonations rauques qui affichaient l'intention de parodier la voix de l'orateur, bref toutes les manifestations inconvenantes auxquelles peut se livrer une jeunesse qui tient à se montrer parfaitement insupportable et à donner une aussi pauvre idée de son esprit que de son éducation. Il paraît que ces grossiers enfantillages sont considérés par les élèves de l'École des beaux-arts comme une tradition, ce qui explique sans doute pourquoi aucun journal ne les a relevés :

il serait de la dignité de l'Académie, par respect pour son public et pour elle, de la faire cesser en ce qui la concerne.

III

Les deuils ne sont pas épargnés depuis quelque temps à l'Académie des Beaux-Arts. Elle avait perdu récemment Félicien David, qu'elle vient de remplacer par M. Ernest Reyer, compositeur et critique musical, l'auteur de *Maître Wolfram*, de *Sakountala*, de la *Statue*, d'*Erostrate*, l'auteur aussi du *Sélam*, qui fut son *Désert* et qui établit comme un lien de parenté entre son prédécesseur et lui. Depuis lors, elle a perdu encore, bien prématurément, le sculpteur Perraud, à peine âgé de cinquante-six ans, qu'elle avait élu en 1865. Perraud était né dans un très-humble village du Jura, d'un pauvre paysan qui avait pu à peine lui faire donner l'éducation la plus élémentaire. Ce fut chez un menuisier de Salins qu'il apprit à tailler le bois et que les premières notions de l'art où il allait devenir un maître pénétrèrent dans sa tête. Venu à Lyon pour y chercher fortune, au moment où la ville inaugurerait la statue de Jacquart, il entendit entre ses camarades d'atelier des discussions qui éveillèrent ses idées et ouvrirent à son ambition juvénile des horizons nouveaux. En travaillant nuit et jour avec l'infatigable ardeur de son âge, il parvint à se faire admettre à l'école des beaux-arts de la ville, et à la fin de l'année il obtenait le premier prix de sculpture. Quelques jours après, le jeune Perraud, tout fier de ses lauriers, se promenait par les rues. Il rencontra quelques Italiens nomades portant en équilibre sur leur tête une planche chargée de petites figures de plâtre, et lia conversation avec eux. En apprenant son succès à l'École de Lyon, les Italiens lui conseillèrent d'aller à Paris et de concourir pour le prix de Rome. Perraud n'en avait jamais entendu parler ; il se fit expliquer ce que c'était ; son imagination s'enflamma, et il se dit aussitôt, avec la soudaine intuition du Corrège devant la toile de Raphaël : « Et moi aussi j'aurai le prix de Rome. »

J'emprunte ces détails à un intéressant article de M. Charles Blanc, qui lui-même les a pris, si je ne me trompe, dans les Mémoires inédits laissés par Perraud et dont nous souhaitons la publication, ne fût-ce que pour enseigner à nos jeunes artistes au prix de quelle patience, de quelles luttes, de quelle énergie, de quelle obstination même un paysan sans fortune et sans instruction peut conquérir la gloire et devenir un maître ; pour leur apprendre tout ce dont l'étude, la persévérance et le travail sont capables. A Paris, son premier soin avait été de s'assurer un gagne-pain

en se faisant embaucher par un ébéniste. Sa pauvreté, ses manières et son langage rustiques, une figure qui n'avait rien de séduisant et où la profondeur du regard était le seul indice qui dénotât l'intelligence à un observateur attentif, le firent longtemps rebuter des maîtres à qui il se présentait. C'est à grand'peine qu'il obtint d'être admis dans l'atelier de Ramey et Dumont. En 1847, la promesse qu'il s'était faite à lui-même se réalisait : il remportait le prix de Rome et s'évanouissait d'émotion en apprenant sa victoire.

De la villa Médicis, Perraud envoya son admirable bas-relief des *Adieux*, — qui a figuré à l'Exposition universelle de 1855, mais qui est resté enfoui depuis lors dans son atelier et que le public ne connaîtra bien qu'au prochain Salon, où il le verra enfin exécuté en marbre après vingt-cinq ans d'attente, — et sa puissante et expressive figure d'*Adam*. Sa grande réputation date du Salon de 1857, où il exposa l'*Enfance de Bacchus*, ou plutôt du Salon de 1863, où l'ouvrage reparut en marbre et lui valut la médaille d'honneur. Qui ne se rappelle ce groupe charmant, composé d'un Faune assis sur un roc, les jambes croisées, soutenant des deux mains sur son épaule le jeune dieu qui lui tire une oreille et le frappe de son thyrsé? Le Faune rit des lutineries de l'enfant gâté et détourne débonnairement sa grosse tête, d'un caractère plus moderne qu'antique et où le type faunesque n'apparaît guère que dans les oreilles pointues. M. Perraud a montré dans la conception et l'exécution du sujet un goût à la fois naïf et savant, formé par l'étude assidue des chefs-d'œuvre antiques. La pondération des lignes très-mouvementées du groupe, l'expression malicieuse et mutine du petit Bacchus, la vérité parfaite de sa pose, la forte et nerveuse élégance déployée par l'artiste dans le torse du satyre, dans ses jambes, dans tous les détails de ce corps musculeux traité avec une science anatomique que relève le sentiment du beau, enfin je ne sais quel souffle de sérénité, de vie et de jeunesse qui enveloppe la composition comme d'une atmosphère lumineuse, tout en fait l'une des œuvres contemporaines où le culte de la forme et celui de l'idéal, tel que l'entendait la Grèce, s'unissent et s'équilibrent le mieux.

Nous ne suivrons plus maintenant pas à pas la carrière de M. Perraud. Après l'*Enfance de Bacchus*, il faut se rappeler pourtant sa figure du *Désespoir* (*Ahi! null altro che pianto al mondo*,) d'une expression si profonde et si pénétrante, sans aucune exagération théâtrale, qui, exposée d'abord en plâtre au Salon de 1861, lui valut pour la seconde fois la médaille d'honneur quand elle revint en marbre au Salon de 1869. Ce sont là ses chefs-d'œuvre, ceux qui assurent l'honneur et la durée de son nom. M. Ch. Blanc nous

apprend que le *Désespoir* fut inspiré à Perraud par une douleur personnelle. Comme Goëthe, qui se consolait de ses chagrins en en faisant des poèmes ; comme Talma mourant, qui s'écriait tout-à-coup en voyant dans une glace ses joues amaigries et tombantes : « Quel beau Tibère je ferais avec cette figure-là ! » Perraud, accablé d'un coup cruel, se replia un jour sur lui-même et eut tout-à-coup l'idée de fixer par son art l'attitude pleine de sombre affaissement qu'il avait gardée pendant des journées entières. Il a été moins heureux dans le groupe colossal qui décore la grande avenue du Luxembourg : la déviation de son projet primitif s'y est traduite par un désaccord entre les deux figures, par un manque d'équilibre et d'harmonie que ne rachète point suffisamment la mâle beauté du vigoureux Moissonneur dont il avait rêvé d'abord de faire un Hercule. La plupart de ses travaux officiels, au nouveau Louvre, au Palais de Justice, à la Bibliothèque nationale, restent également au-dessous des œuvres que nous venons de nommer. Perraud n'a réussi non plus qu'à demi dans ses bustes. Il avait besoin de n'être gêné ni par un programme, ni par la nécessité de copier minutieusement la nature. A la façade du nouvel Opéra, son groupe du *Drame lyrique* a été éteint, comme ceux de MM. Guillaume et Jouffroy, par l'éclat tapageur et papillotant de la sarabande de Carpeaux. Ce n'est pas, du reste, une de ses meilleures œuvres : si la figure principale est d'un beau jet, les deux personnages accessoires qui l'encadrent ressemblent à de purs comparses. Ils ont été ajoutés après coup et rattachés tant bien que mal au groupe, comme, dans *le Jour*, la femme qui donne à boire au travailleur.

Nous ne connaissons d'autres portraits de Perraud qu'un croquis de Pils, reproduit par plusieurs journaux artistiques, qui le montre de dos et donne de lui l'idée d'une nature rustique et d'une assez robuste enveloppe. Perraud cependant était d'une santé déplorable et, lorsqu'il est mort d'une attaque de paralysie, il y avait assez longtemps déjà que la maladie et la tristesse avaient usé, pour ainsi dire, tous les ressorts de son être.

A peu près en même temps que Perraud, mourait un autresculpteur moins célèbre, Paul Cabet, élève et gendre de Rude, dont il avait épousé la fille adoptive. Quoiqu'il eût obtenu une deuxième médaille à l'Exposition universelle de 1855, une première en 1861 et la croix en 1868, Cabet n'était pas même arrivé à cette notoriété modeste qui suffit à conquérir une notice de vingt lignes dans le dictionnaire de Vapereau, ce vestibule du temple de la Gloire. Mais il devint presque célèbre le jour où la presse radicale fit si grand bruit autour de sa statue de *la Résistance*, érigée sur une place de Dijon en 1872, enlevée par ordre du ministère Buffet, rétablie par

ordre de M. de Marcère. Le sculpteur Cabet, bien qu'il eût accepté d'être décoré par l'empire, avait l'âme républicaine, comme son beau-père Rude, comme son père, qui lui eût peut-être fermé les portes de sa terre promise, car que ferait-on d'un artiste en Icarie? Les journalistes fougueux que le souvenir de *l'ordre moral* exaspère encore jusqu'à la fureur sont peut-être allés un peu loin en prétendant que Cabet mourut du renversement de sa statue : il est mort d'une affection cancéreuse au palais, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Pour Diaz comme pour Fromentin, le lecteur sera sans doute assez surpris d'apprendre qu'il ne faisait point partie de l'académie des Beaux-Arts. Diaz était avec Jules Dupré, qui survit à toute la génération de 1830, le dernier des romantiques. Peintre de paysage ou peintre de genre, c'était un poète qui transformait la réalité en l'habillant des couleurs de la fantaisie. Il était resté fidèle à la mythologie : Vénus et Diane, l'Amour et les Nymphes, quand ce n'étaient pas simplement des bohémiens et des braconniers se jouaient sous ses arbres que Phœbus criblait de flèches d'or. Son imagination lumineuse évoquait d'éblouissantes visions et faisait revivre les bonnes fées d'autrefois dans ses forêts enchantées. Il voyait la nature à travers un voile de cinabre et d'ocre jaune. Il prodiguait les formes coquettes et les couleurs éclatantes, et l'on eût dit qu'il broyait sur sa palette des rubis, des topazes et des émeraudes. Mais surtout il semblait qu'il eût acheté de quelque magicien un rayon de soleil enfermé dans une fiole et qu'il s'amusât à le faire gambader à travers tous ses tableaux. Les juges que ne désarmait point la grâce de ses caprices notaient d'un ongle sévère les incorrections de son dessin peu précis, et l'accusaient d'inventer des arbres en mêlant deux ou trois essences au besoin, comme les alchimistes mélangeaient les métaux pour en tirer de l'or. Je ne sais plus qui disait de Diaz : « Il fait porter des oranges à ses pommiers. » Le mot est joli, et il indique à merveille le caractère de son talent.

Virgile Narcisse Diaz, ou plutôt don Virgilio Narcisso Diaz de la Peña naquit à Bordeaux, en 1809, d'un partisan de Ferdinand VII, réfugié en France. Sa peinture, vraie peinture d'hidalgo, lumineuse et ronflante, était en harmonie avec son origine et avec son nom. Mais les personnes romanesques qui aiment à se figurer l'artiste d'après ses œuvres et se forgent ainsi un type idéal bien rarement conforme à la réalité, fussent tombées de leur haut si on les eût mises en face de ce petit vieillard à l'œil brillant, mais habituellement caché derrière des lunettes, à la jambe de bois, maigre, fantasque et brusque, toujours la pipe à la bouche et rebelle à toutes

relations mondaines. Comme Corot, Diaz gardait toute sa poésie pour ses toiles.

Les pertes de la littérature ont été moins cruelles. Depuis quinze à vingt années, M. Duvert avait renoncé au théâtre et sa mort, à l'âge de près de quatre-vingt deux ans, n'a pu même mettre en deuil le vaudeville français, dont il fut l'un des maîtres les plus spirituels et les plus amusants. Nous nous souvenons du temps où M. Duvert, avec son gendre Lauzanne, le plus inséparable de ses collaborateurs, accaparait pour ainsi dire les affiches de tous les théâtres de genre, et le souvenir de l'*Omelette fantastique*, de *Renaudin de Caën*, du *Supplice de Tantale*, de l'*Homme blasé*, de *Riche d'amour*, de tant d'autres petites comédies enfermées dans le cadre du vaudeville, qu'Arnal interprétait avec sa verve flegmatique et mordante, fait courir encore des bouffées de fou rire sur les lèvres des hommes qui approchent de la cinquantaine. Duvert avait créé un genre, presque une langue, dont les idiotismes ne seront sans doute jamais recueillis par le dictionnaire de l'Académie : langue pittoresque, drôlatique, excentrique, saugrenue, d'une gaieté froide, comme celle de ces mystificateurs qui se livrent à des facéties extravagantes avec un visage glacial ; excitant le rire par l'emploi des tournures les plus solennelles pour traduire les réflexions les plus triviales, des adverbes les plus augustes, des épithètes les plus bizarres, par les associations d'images et les rapprochements de mots les plus imprévus. Le procédé de Duvert n'était pas sans analogie, dans son espèce, avec celui que l'auteur de la *Lanterne* devait appliquer plus tard à la politique. M. le comte de Rochefort est un vaudevilliste devenu enragé, qui a mis un bonnet rouge à ses drôleries et qui a accouplé Duvert et Félix Pyat. Le genre de Duvert est tombé en désuétude, d'abord parce qu'il était factice, et que toutes les modes passent ; puis, parce qu'il lui fallait l'impassible bouffonnerie d'Arnal pour lui donner toute sa valeur, enfin parce qu'il ne répondait plus aux tendances du public. Mais il avait eu sa raison d'être comme une parodie des excentricités systématiques du romantisme à outrance, du style hyperbolique et du vocabulaire insolite parlé par les auteurs à la mode. Il a tenu dans le théâtre contemporain une place qu'on ne saurait oublier. Le cercle des critiques dramatiques a provoqué une souscription pour publier un choix de ces œuvres qui sont restées les types d'un genre. Je ne pouvais me dispenser d'en dire quelques mots.

Au beau temps des poètes ouvriers, les funérailles d'Edouard Plouvier, qui avait été corroyeur avant d'être romancier et dramaturge, eussent réuni un imposant cortège d'hommes de lettres et

d'hommes du peuple. Dans la pléiade des Magu, des Poncy, des Pierre Dupont, des Lachambeaudie, des Ch. Vincent, des Reine Garde, des Savinien Lapointe, Edouard Plouvier, sans être une étoile de première grandeur, comme Jasmin et Reboul, avait jeté un assez vif éclat. Seulement il n'était pas resté ouvrier comme eux, et d'assez bonne heure il avait échangé les instruments du métier, la bigorne, le butoir, la paumelle, contre la plume de l'écrivain.

Plouvier, à son début, rencontra d'illustres amitiés et ne tarda pas à prendre dans les lettres un rang distingué. La carrière s'ouvrait pour lui pleine de rêves et de promesses. Il débutait en 1850 par le Théâtre-Français. Il avait publié quelques poésies charmantes. C'était un esprit chercheur et d'une certaine originalité, qui mettait jusque dans ses mélodrames des preuves d'un goût ingénieux et délicat. Et cependant il vient de mourir avant l'âge, misérable, paralysé, aveugle, frappé dans son corps et dans son cerveau de toutes ces maladies qui sont le patrimoine pathologique de la littérature, désespéré, usé par les luttes, par les veilles, les insomnies, les *suées* et les orgies de travail, par les songes ardents et les amers déboires de cette terrible vie littéraire dont on vient de nous donner un si vivant tableau d'après nature en publiant la Correspondance de Balzac.

IV

Lisez les quatre cents lettres de cette correspondance ¹, qui vont depuis le départ de Balzac pour Paris, en 1849, jusqu'à sa mort en 1850 : vous y assisterez au prodigieux labeur, à l'enfantement continu de cette tête surexcitée par une perpétuelle fièvre chaude, qui la consume et l'épuise en doublant ses forces sur le moment ; toujours en travail de dix nouvelles œuvres, de projets gigantesques, de rêves, d'illusions, de chimères, dont chacune, en s'évanouissant le laisse aux prises avec une réalité plus impitoyable. Tantôt c'est son palais des champs où il est obligé de remplacer par une échelle l'escalier qu'il avait oublié dans ses plans magnifiques, en attendant que les murs s'écroulent, parce que l'architecte a négligé d'y faire des fondations. Tantôt c'est son départ précipité pour la Sardaigne, où il va devenir plus millionnaire que Rothschild en fouillant avec les machines modernes les résidus des mines mal exploitées par les Romains, beau rêve qui n'aboutit qu'à un surcroît de dettes. Puis ce sont des combinaisons merveilleuses pour donner à la première représentation de ses pièces de théâtre les proportions et les profits

¹ Calmann Lévy, 2 v. in-18.

d'un grand événement dramatique, des centaines de tentatives dont chacune le rejette plus à fond dans l'abîme où il se débat, des luttes homériques contre les éditeurs et les hommes d'affaires, les ruses du gibier traqué par les chasseurs, qui se terre pour lui échapper, les retraites mystérieuses où il s'enfuit pour travailler à l'aise, loin des importuns et des créanciers, caché sous le nom de la veuve Durand, n'ouvrant sa porte qu'à ceux qui donnent le mot de passe et ne sortant que la nuit.

Toutes les lignes essentielles de la physionomie de Balzac s'accusent en un relief singulier et se dégagent nettement de la multitude des détails subalternes. Le voilà avec ses bons et ses mauvais côtés, avec son amour de la famille et son besoin d'affection, avec sa convoitise de gloire, qui dégénère en une vanité colossale, naïve, presque enfantine et qui l'égare sur ses aptitudes jusqu'à lui inspirer d'assez risibles ambitions politiques, avec son exubérante vitalité qui se traduit d'abord, tant que les embarras, les tristesses et les mécomptes ne sont pas venus se jeter à la traverse, par une gaieté turbulente et triviale, et se dépense en néologismes insensés, en plaisanteries de mauvais goût, en grosses folies de plume; avec son entente de la réclame, ses besoins d'argent et ses fièvres de gain, ses habiletés et ses *finasseries* en affaires, sa frugalité monastique et ses économies invraisemblables mêlées de prodigalités extravagantes, ses exaltations subites suivies de prompts dégoûts, cet amour du merveilleux qu'il unit à la passion de la réalité et qui fait de l'auteur de *Louis Lambert* et du *Père Goriot*, de *Séraphita* et d'*Eugénie Grandet*, de la *Recherche de l'absolu* et des *Parents pauvres*, du *Curé de campagne* et des *Contes drôlatiques*, le plus étonnant mélange de Swedenborg, de Rabelais et de Monteil, l'association la plus inattendue d'une imagination excessive, démesurée, à une observation minutieuse, — un micrographe et un physiologiste doublé d'un visionnaire. Mais surtout ce que l'on y voit, c'est la fournaise toujours chauffée à blanc, c'est la forge sombre, toute rouge de feu, toute noire de suie, toute remplie du bruit des soufflets et des marteaux, où, les manches retroussées jusqu'aux épaules, sans un aide pour lui tenir le fer (il n'eût jamais de secrétaires et ne prit que des collaborateurs officieux), le vigoureux forgeron fait retentir l'enclume sous ses coups redoublés.

Tel est le trait dominant de cette correspondance et l'image qui la résume. Balzac y apparaît avec la physionomie d'un grand et opiniâtre travailleur, d'un athlète, d'un cyclope littéraire. Les mots caractéristiques abondent sous sa plume pour dépendre l'effort surhumain à l'aide duquel il essaye de combler le gouffre ouvert par ses désastreuses entreprises, en espérant toujours parvenir à

dominer et à enchaîner la fortune. C'est à lui que j'empruntais tout à l'heure ce terme si expressif en sa trivialité : une *suée* de travail. Ici il se représente comme un nègre sous le fouet du planteur, là comme un fondeur pendant la coulée, ailleurs comme un galérien de plume et d'encre condamné aux travaux forcés. Il supprime toutes relations mondaines, se couche à six heures, se relève à minuit et écrit tout d'une traite jusqu'à midi, soutenant sa verve avec *le triste Hippocrène*, comme il dit, dont il fit un si effroyable abus : le café. Il vit en anachorète, quitte à se détendre en de bruyants entr'actes, dès qu'il a roulé le rocher qui va lui retomber demain sur les épaules : « Ne me contraignez plus à des visites qui me sont impossibles... Si vous songiez que je tiens toujours forcément la plume, vous n'auriez pas le courage d'exiger des correspondances. Ecrire quand on a le cerveau fatigué et l'âme remplie de tourments !... J'ai juré d'avoir ma liberté, de ne devoir ni une page, ni un sou, et, dussé-je crever comme un mousquet, j'irai courageusement jusqu'à la fin. » Cette note revient sans cesse dans ses lettres, mêlée encore à quelques explosions, chaque jour plus rares, de la vieille gaité d'autrefois. Et, non content de tout ce qu'il écrit, il rêve, — après une tragédie de *Cromwell*, des poèmes, des opéras comiques, car personne ne tâtonna et ne se chercha plus longtemps que lui, — cent romans ou drames dont il sème les titres dans sa correspondance, auxquels il revient comme à une idée fixe et qui ne sont jamais sortis de son cerveau : *le Maudit*, les *Amours d'une laide*, le *Marquis de Carabas*, la *Bataille d'Austerlitz*, *Richard cœur d'Eponge*, le *Roi des mendiants*... Quand enfin, après trente ans de cette vie infernale, il vient d'atteindre au port, quand il commence à se reposer dans une affection dont la peinture est le charme de ce livre et dans une aisance si longtemps rêvée et si laborieusement conquise, alors la maladie le ressaisit et le terrasse. Il meurt, foudroyé comme le moissonneur sur sa gerbe, à l'âge de cinquante-et-un ans, cinq mois après son mariage avec la comtesse Hanska ; il meurt de sa longue lutte, de ses efforts intenses, opiniâtres, de ses terribles batailles corps à corps avec l'idée, de ses rêves, de ses déceptions, de ses fièvres, de ses succès, de ses chutes, de cent romans écrits, de cent romans *rentrés* et, disait-il lui-même à un ami, de vingt-cinq mille tasses de café.

Il n'est pas moins curieux de voir dans ces lettres ce que lit Balzac, où il puise ses idées et comment il compose. On sait qu'il écrivait laborieusement, et l'histoire des épreuves successives qu'il grossissait à chaque fois d'innombrables adjonctions, jusqu'à ce qu'il eût tiré un long roman d'une courte nouvelle, est devenue légendaire. Il lui fallait un effort sans cesse renouvelé pour revêtir ses

conceptions d'un style *adéquat*, comme s'exprimeraient les Allemands. Théophile Gautier, qui le connaissait bien et l'admirait beaucoup, a dit de Balzac « qu'il ne possédait pas le don littéraire et que chez lui s'ouvrait un abîme entre la pensée et la forme; qu'il ne trouvait pas son moyen d'expression, ou ne le trouvait qu'après des peines infinies. » Pour reprendre une métaphore de Balzac lui-même, le fondeur n'arrivait qu'après un travail pénible à débarasser son œuvre des bavures de la coulée. Il se rendait parfaitement compte de cette grande lacune de son talent; le style était sa préoccupation constante, et à force de vouloir atteindre le but, il lui arrivait de le dépasser, en tombant dans les afféteries du maniérisme le plus précieux et le plus entortillé. Parmi ses amis, Gautier était précisément celui qui excitait le plus l'envie de Balzac par la tranquille supériorité de son style et à qui il demandait le plus volontiers conseil et, au besoin, secours. On savait qu'il avait souhaité sa collaboration pour *Mercadet* et que l'auteur d'*Albertus* avait rimé pour son *Grand homme de province à Paris* le sonnet de la *Tulipe*, qui a été recueilli dans ses œuvres. Mais il semble que tout n'ait pas été dit sur la collaboration plus ou moins volontaire de Th. Gautier avec Balzac. Un aimable correspondant, un esprit curieux des choses littéraires, m'écrit pour m'en donner une preuve singulière et qui n'a jamais été relevée, que je sache. En 1837, Th. Gautier publiait dans le *Figaro* les *Portraits* de Jenny Colon, de M^{me} Damoreau, de M^{lle} Georges, qu'on a réunis depuis en volume, avec beaucoup d'autres, dans la collection de ses œuvres. L'année suivante, Balzac faisait paraître *Béatrix*. Et dans *Béatrix* on retrouve, presque à chaque page, des expressions, des tournures, des images, même des phrases entières empruntées aux *Portraits* de 1837. Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher les fragments ci-dessous :

BÉATRIX

(Edition Michel Lévy)

Cette chevelure, au lieu d'avoir une couleur indécise, *scintillait* au jour comme des *filigranes d'or bruni*.

Son front large et bien taillé recevait avec amour *la lumière, qui s'y jouait en des luisants satinés*. Sa prunelle, d'un bleu de turquoise, brillait *sous un sourcil pâle et velouté d'une extrême douceur...*

PORTRAITS CONTEMPORAINS

(Edition Charpentier, 1874)

Les cheveux... *scintillent* et se contournent aux faux jours en manière de *filigranes d'or bruni*.

Le *front large*, plein, bombé attire et retient *la lumière, qui s'y joue en luisants satinés*. Une prunelle brune scintille *sous un sourcil pâle et velouté d'une extrême douceur*.

Ce nez, d'un *contour aquilin*, *mince*, avec je ne sais quoi de *royal*...

Ses bras noblement *arrondis*, sa peau *tendue* et *lustrée* avaient un *grain plus fin* : les contours avaient acquis leur *plénitude*. (Pages 24 et 25.)

Ce visage, plus rond qu'ovale, ressemble à celui de quelque belle *Isis des bas-reliefs éginétiques*.

Le front est plein, large, renflé aux tempes.

L'arc des sourcils, tracé vigoureusement, s'étend sur deux yeux dont la flamme scintille par moments comme celle d'une étoile fixe.....

Le nez, mince et droit, est coupé de narines obliques assez passionnément dilatées.

Au lieu de se creuser à la nuque, le col de Camille *forme un contour renflé qui lie les épaules à la tête sans sinuosité*, le caractère le plus évident de la force. Ce col présente par moments des plis d'une magnificence *athlétique*. *L'attache des bras, d'un superbe contour, semble appartenir à une femme colossale. Les bras sont vigoureusement modelés, terminés par un poignet d'une délicatesse anglaise, par des mains mignonnes et pleines de fossettes.* (P. 68-71.)

Le nez fin et *mince*, d'un *contour assez aquilin* et presque *royal*...

Les bras prennent de la *rondeur*, la peau, mieux *tendue* par un embonpoint naissant, devient *d'un grain plus fin*, se *lustre* et se *satine*, les contours *acquièrent de la plénitude*. (Pages 384 et 393.)

Elle ressemble à s'y méprendre à une... *Isis des bas-reliefs éginétiques*.

M^{lle} Georges a *le front plein, large, renflé aux tempes.*

L'arc de ses sourcils, tracé avec une pureté et une finesse incomparables, s'étend sur deux yeux noirs pleins de flammes et d'éclairs tragiques.

Le nez mince et droit, coupé d'une narine oblique et passionnément dilatée..... etc.

Une singularité remarquable du col de M^{lle} Georges c'est qu'au lieu de s'arrondir intérieurement du côté de la nuque, il *forme un contour renflé* et soutenu, *qui lie les épaules au fond de sa tête sans aucune sinuosité*, diagnostic de tempérament *athlétique*, développé au plus haut point chez l'hercule Farnèse. *L'attache des bras* a quelque chose de formidable pour la vigueur des muscles et la violence du contour... Mais ils sont très-blancs, très-purs, *terminés par un poignet d'une délicatesse* enfantine et des *mains mignonnes frappées de fossettes.* (P. 376-7.)

Les grandes robes de lampas

10 DÉCEMBRE 1876.

..... Le costume du temps où

58

ou de brocatelle aux *plis soutenus et puissants*, les hautes *fraises godronnées*... les *manches à crevés et à jabots de dentelles à plis soutenus et puissants*, où elles s'entouraient de *fraises godronnées*, cachait leurs bras dans des *manches à crevés à jabots de dentelles*, d'où la main sortait comme le pistil d'un calice..... (P. 93.)

les femmes avaient des corsets pointus à échelles de rubans, s'élançant minces et frêles de l'ampleur étoffée des jupes en brocart dont la main sort comme le pistil du calice d'une fleur. (P. 385.)

Rien de plus concluant, on le voit, et il serait facile de multiplier ces exemples. Faut-il croire à une collaboration secrète de Gautier? Il paraît beaucoup plus sûr de s'en tenir à une *imitation* de Balzac, qui, en s'efforçant de s'assimiler un style qu'il admirait, a poussé son imitation un peu trop loin, çà et là jusqu'à la copie. Ces rapprochements piquants nous révèlent toutes les minuties de son procédé, l'effort laborieux de son enfantement littéraire; nous le surprenons, pour ainsi dire, peignant au pointillé, empruntant quelques touches aux portraits de Jenny Colon et de M^{me} Damoreau pour composer la figure de Fanny O'Brien, et rehaussant, renforçant celui de Camille Maupin de traits qu'il dérobe à la puissante effigie de M^{lle} Georges. On a dit souvent que Georges Sand était l'original de la Camille Maupin de Balzac; on voit que M^{lle} Georges lui a servi aussi de type, au moins physiquement. Comme l'abeille, Balzac picore partout, mais, alourdi par son butin et gêné dans son vol, il ne ressemble pas plus à son modèle que l'inventaire d'un commissaire-priseur ne ressemble au tableau d'un peintre.

V

Le lecteur nous pardonnera sans doute une digression qui nous a paru avoir son intérêt, mais qui va nous contraindre maintenant à mesurer d'une main parcimonieuse la part des théâtres, auxquels nous voulions arriver par une transition naturelle, après avoir annoncé la mort de MM. Duvert et Plouvier. Heureusement notre tâche, tout en restant assez vaste encore, se trouve un peu simplifiée d'avance. *Mademoiselle Didier*, de MM. E. Nus et Ch. de Courcy, une mauvaise pièce avec de jolis détails, et le *Grand Frère*, de M. Pierre Elzéar, une jeune et fraîche idylle sans action, n'ont fait que passer au Gymnase et à l'Odéon. La reprise de *Paul Forestier* à la Comédie Française nous invitait à étudier le théâtre d'Emile Augier, dont la

librairie Calmann Lévy vient de publier les deux premiers volumes ; il faut y renoncer. Nous nous résignons d'autant plus volontiers à cette abstention forcée que le lecteur y gagnera, nous croyons le savoir, une de ces brillantes et solides causeries comme sait les faire notre cher et trop rare collaborateur, M. de Pontmartin. Les *Mariages riches*, de M. Abraham Dreyfus, ne nous retiendront pas longtemps non plus au Vaudeville : si nous disons que cet amusant *imbroglio*, allégé de quelques longueurs qui avaient refroidi la première représentation, fait défiler sous les yeux du spectateur, avec une verve soutenue, mais souvent trop risquée, des personnages comiques se poursuivant dans un chassé-croisé d'incidents imprévus, nous aurons dit tout ce qu'il importe d'en savoir. Une pièce de ce genre ne s'analyse pas ; elle ne veut rien prouver, elle ne veut que faire rire, et elle y a réussi. C'est quelque chose ; si elle y réussissait toujours honnêtement, ce serait beaucoup.

L'Opéra Comique a voulu rendre hommage à la mémoire de Félicien David en reprenant *Lalla-Roukh*, joué pour la première fois en 1862. Il l'a fait avec une certaine solennité. C'était le véritable début de la nouvelle direction : elle a mis à la disposition de l'œuvre les meilleurs éléments de sa troupe, — ce qui n'est pas encore beaucoup dire, — et surtout elle l'a montée avec autant d'habileté que de goût. Ce rêve oriental se déroule au milieu d'une décoration charmante, qui crée le cadre le plus harmonieux aux poétiques et délicates mélodies du compositeur.

Le livret de *Lalla-Roukh* est tiré d'un poème exquis de Thomas Moore, auquel l'élément dramatique fait presque complètement défaut. Mais le lieu où se passe l'action, — la vallée de Cachemire et le palais de Samarkand, — le caractère général du sujet, la poésie vague des situations et l'indécision même des caractères, tout offrait au talent de Félicien David un thème favorable, qui semblait combiné à souhait pour renouveler sous une autre forme le succès du *Désert*. *Lalla-Roukh* est moins un opéra qu'une série de tableaux de l'Orient ; les librettistes y ont cousu, pour en rompre la teinte uniforme, une partie comique, mais sans pouvoir éviter, à la longue, une monotonie qui finit par se faire sentir dans la partition même. Tout le premier acte est délicieux. Le chœur à mi-voix : *C'est ici le pays des roses* ; l'air de la princesse : *Sous ce feuillage sombre* ; la romance de Noureddin : *Ma maîtresse a quitté sa tente*, sont autant de bijoux ciselés d'une main très-adroite et sertis avec art dans une fine et pittoresque orchestration qui en double le charme. Rien n'égale la limpidité, la couleur et, si j'ose ainsi dire, le parfum de ces morceaux. Le second acte renferme encore bien des pages ravissantes, mais les mêmes effets se prolongent et se répètent ; l'auditeur

se lasse de tourner sans cesse dans le cercle de la même poésie rêveuse, de la même impression tendre ou passionnée. Il reste froid, et un moment vient où sa lassitude confine à l'ennui. Les notes joyeuses de l'ouvrage ne suffisent pas à contrebalancer cette monotonie. Il paraît qu'à l'origine elles décidèrent du succès de *Lalla-Roukh*; aujourd'hui elles n'ont pas obtenu la même faveur, et, malgré le chœur des gardes ivres : « Oh ! le bon vin ! » et les couplets de la suivante Mirza, d'un effet assez piquant, ce n'est pas là, il s'en faut, qu'a paru triompher le compositeur.

Le Théâtre italien s'est ouvert avec un opéra de Verdi : la *Forza del Destino*, qui n'a pas la même fortune qu'en 1869, puis avec une reprise d'*Aïda*, où les interprètes primitifs, qui avaient si largement contribué au succès de l'œuvre, ont été remplacés par M^{lle} Singer, M^{me} Gueymard et Nicolini. Ce dernier surtout, vétéran de l'opéra italien, qui déguise sous cette poétique désinence son nom prosaïque de Nicolas, a assuré le succès d'une reprise dont nous n'avons pas à nous occuper plus longuement !

L'événement musical de ces deux derniers mois a été la représentation, si longtemps espérée qu'on n'osait plus l'attendre, du *Paul et Virginie* de M. Victor Massé, à l'Opéra national lyrique. Des deux auteurs du livret, MM. Jules Barbier et Michel Carré, le dernier est mort depuis trois ou quatre ans, ce qui suffirait à prouver que l'œuvre ne date pas d'hier. Après le *Dimitri* de M. Joncières et la reprise de *Giralda*, c'est un début qui mérite au troisième Théâtre-Lyrique ses lettres de grande naturalisation, et après lequel il est permis de le croire définitivement fondé.

Un mot du livret d'abord. Il est versifié un peu moins pauvrement que la plupart des ouvrages du même genre. Mais surtout les auteurs ont su donner à l'idylle de Bernardin de Saint-Pierre la vie, le mouvement, l'intérêt qu'exige le théâtre. En accentuant l'épisode de l'esclave fugitive et en faisant de son méchant maître un rival de Paul, qui poursuit la jeune fille de ses brutales obsessions ; en imaginant, au dernier acte, un ingénieux artifice de mise en scène qui nous transporte à Paris sans nous faire quitter l'île de France et ramène Virginie dans la pièce, malgré son éloignement, par l'hallucination de Paul rendue visible aux spectateurs, ils ont introduit dans cette histoire d'amour quelques éléments de variété et de drame, sans enfreindre l'unité nécessaire à une pièce de théâtre. Cependant *Paul et Virginie* reste surtout une œuvre fine et poétique, sentimentale et tendre, et par là mieux en rapport que ne l'eût été un livret plus dramatique, au talent tempéré de M. Victor Massé.

Après une ouverture, qui résume les principales situations de l'ouvrage, et dont le murmure des vagues et le bruit de la tempête

font comme une grande symphonie maritime, le premier acte ne tarde pas à disposer favorablement l'auditeur par le duo des deux mères, les couplets de Domingo, que font si bien valoir la voix et la méthode de Bouhy :

N'envoyez pas le jeune maître
Dans les pays lointains,

puis le chœur mystérieux et doux qui se fait entendre dans la coulisse et qui reviendra à plusieurs reprises dans le cours de l'opéra, toujours avec un charme nouveau : *Un navire entre dans le port*. L'arrivée de Paul et Virginie, sous la feuille de bananier qu'ils ont arrondie en berceau au-dessus de leur tête pour se garantir de l'orage, forme un joli tableau, et dans les paroles qu'ils échangent ou que chantent leurs voix unies, il y a une fraîcheur, une jeunesse, un élan d'un charme irrésistible. M. Massé a moins complètement réussi dans les supplications de la négresse Méala, et il ne se retrouve guère qu'à la fin du tableau, en un *trio* fort bien traité.

Le livret nous transporte ensuite chez le planteur Sainte-Croix. Les nègres, mourant de chaleur, chantent un chœur d'un accablement morne, que coupe la plainte d'un négriillon, pareille au cri mélancolique du jeune mousse dans le *Christophe Colomb* de David. Virginie survient alors avec la mulâtresse fugitive dont elle veut plaider la cause. Son air : *Pardonnez-lui*, est d'un pathétique doux et naïf, parfaitement approprié à son âge et à son sexe. Mais il faudrait tout noter ici, surtout les paroles des esclaves : « Oh ! la douce voix ; oh ! le doux sourire », répétés par Paul et par le farouche planteur, qu'a subjugué la grâce de l'enfant, et le finale, où la chanson monotone et énervée des nègres dansant, par ordre, et sur un rythme de plus en plus vif, la bamboula que traversent les cris de douleur de la mulâtresse et les paroles du planteur ivre, est une page musicale d'un grand caractère et d'une couleur très-dramatique, la plus forte peut-être, sinon la plus attrayante de l'œuvre.

Sans être moins riche, le deuxième acte m'a semblé plus inégal. La conversation pénible entre Paul et sa mère a médiocrement inspiré le compositeur, et dans la scène de colère et de défi entre le jeune homme et Sainte-Croix, son tempérament musical se trouve moins à l'aise encore. Mais comme il se relève ensuite lorsque les ardentes supplications de Paul arrachent à Virginie la promesse qu'elle ne partira pas ! L'inspiration à la fois passionnée et chaste, presque religieuse, de cette page, s'élève par degrés jusqu'à l'explosion de la fin : *Par le ciel qui m'entend, par l'air que je respire*, d'une allure et d'un souffle entraînants. Je ne serais pas sur-

pris que ce passage devint populaire comme le duo final de la *Favorite*, dont il a la chaleur, sans en avoir le petit coin de vulgarité. Auparavant, on avait bissé avec enthousiasme une nouvelle chanson de Domingo : *L'oiseau s'envole*. Musicalement, c'est peu de chose, mais l'expression en est si pénétrante, qu'elle a déjà sa place sur tous les pianos.

Sans nous astreindre à suivre plus longtemps la partition pas à pas, nous n'indiquerons plus que la grande scène du dernier acte, qui s'ouvre par la lecture de la lettre de Virginie. Capoul chante avec âme cette adorable lettre si délicieusement traduite par M. Massé, et sa voix, trempée de vraies larmes, remue les cœurs les plus froids. La scène de la vision, où les voix des deux amants se répondent et se rejoignent à travers l'espace, est restée partout à la même hauteur; vous n'y trouverez pas du moins un seul détail qui ne soit d'un sentiment sincère, autant que d'une distinction exquise. On est ému et ravi. Par un rare miracle, le compositeur s'est élevé ici au niveau de l'écrivain, il a réalisé l'idéal que chacun de nous s'est tracé d'après son livre. Or, c'est là la grande difficulté dans un sujet populaire comme *Paul et Virginie*, qui, en faisant, pour ainsi dire, collaborer avec le musicien l'imagination de chaque spectateur, l'expose plus qu'en un sujet vierge au péril de ne pas répondre à ce qu'elle attendait. Le dernier tableau tourne un peu court. Dans sa brièveté, la *description* de l'orage par l'orchestre a des accents expressifs et vigoureux; mais j'aurais souhaité à une telle œuvre, je l'avoue, un couronnement plus large.

Au résumé, *Paul et Virginie* a obtenu un grand et légitime succès. M. Victor Massé a surtout rendu supérieurement les côtés idylliques et élégiaques de l'œuvre; sa grâce, son charme, sa tendresse, sa poésie rêveuse, douce et pure. Tout compensé, malgré un certain nombre de défaillances, malgré une légère teinte de monotonie, qui tient moins à la partition qu'au sujet, cette œuvre délicate et poétique, où la science ne nuit pas à la clarté, ni la fraîcheur de la mélodie à sa distinction, presque toujours chaude et colorée, parfois énergique, souvent lumineuse et vivante, admirable dans ses exquises demi-teintes, honore M. Massé et l'école française. C'est une perle de plus, dirait M. Prudhomme, dans l'écrin où brillent déjà la *Chanteuse voilée*, les *Noces de Jeannette*, *Galathée*, la *Reine Topaze*. L'auteur se tenait éloigné du théâtre depuis le demi-succès de *Fior d'Aliza*, en 1866, et l'échec du *Fils du brigadier* l'année suivante; il n'y pouvait faire une rentrée plus heureuse. Mais les artistes ont droit, eux aussi, à une large part dans les félicitations à peu près unanimes de la critique. L'œuvre est chantée avec un ensemble qui rappelle les meilleurs temps de l'Opéra comique.

M. Bouhy et M^{lle} Engalli ont parfaitement fait valoir les rôles de Domingo et de Méala. M^{lle} Cécile Ritter, une toute jeune débutante, a prêté à Virginie le charme de sa figure ingénue et de sa voix fraîche, déjà exercée, un peu fragile pourtant, qu'on écoute avec un plaisir mêlé de crainte et presque de remords. Mais Capoul surtout s'est donné corps et âme au personnage de Paul : le tenorino charmant, aimé des dames et dont les triomphes, dit-on, n'étaient exclusivement musicaux, a désarmé cette fois les défiances de la critique la plus sévère par la chaleur communicative, le sentiment profond, le goût correct et sûr qu'il a déployés dans ce rôle.

Au Gymnase, la *Comtesse Romani* doit la moitié d'un succès qui n'a rien de vif et n'aura, je le crois, rien non plus de bien durable, au patronage mystérieux et à la collaboration bruyamment occulte d'Alexandre Dumas. Elle est l'œuvre d'un homme du monde portant le nom d'un ancien ministre des finances de l'Empire, aidé par les conseils expérimentés de l'auteur de *Monsieur Alphonse*, qui prend de plus en plus, dans la littérature dramatique, cette position d'avocat consultant. Il semble même qu'il ait donné cette fois un peu plus que ses conseils. Pour déguiser et proclamer en même temps une aussi précieuse collaboration, on a imaginé la signature fictive Gustave de Jalin, où le prénom du véritable auteur est soudé à un nom de famille pris dans la pièce la plus célèbre de M. Dumas.

Si la *Comtesse Romani* signifie quelque chose, c'est qu'il ne faut pas épouser une actrice : ce conseil n'a rien de très-neuf, mais il n'est pas fait pour nous déplaire. Il nous plairait davantage s'il était exprimé d'une façon plus nette, avec un parti pris dont l'œuvre eût profité elle-même. Ici l'auteur traite son héroïne en infâme, et là il semble nous la présenter comme un cœur généreux et fier. Nous sommes ballottés entre les sentiments les plus divers, et nous ne savons trop si l'on veut nous faire haïr ou respecter la comédienne métamorphosée en comtesse. « Ni l'un, ni l'autre, dira peut-être M. Gustave de Jalin. Je n'ai rien à prouver. J'ai voulu montrer simplement un type d'actrice transplanté dans un milieu qui n'est pas fait pour elle. Prenez la plus honnête du monde, et Cécilia l'est, — relativement ; — elle n'en restera pas moins, en devenant grande dame, comédienne dans l'âme, et baillera dans un salon aristocratique en regrettant sa bourbe, comme les carpes de M^{me} de Maintenon. C'est un caractère à peindre, ce n'est pas une thèse à plaider. Tirez la conclusion vous-même. » Soit, mais il faudrait au moins que le caractère ne fût pas indiqué d'une façon équivoque, qui dérouté le spectateur.

Le premier acte est une exposition longue et vide, semée de traits plus prétentieux que mordants et qui ne portent pas, comme on

dit dans l'argot du théâtre. Le deuxième, qui nous introduit dans un foyer de comédiens pendant une répétition générale, a intéressé par son cadre excentrique et pittoresque, par quelques rôles épisodiques d'une vérité poussée jusqu'au réalisme, enfin par son mouvement et sa fièvre. Le troisième lance le public sur une fausse piste et, au moment où celui-ci va railler le dénouement tragique qui semble s'apprêter, il s'aperçoit tout à coup qu'il a été mystifié par l'auteur. Tandis que la Cécilia s'apprête à mourir, pour expier sa faute et rendre la liberté au mari qu'elle a trompé si indignement et qui ne peut plus revenir à elle sans se déshonorer, arrive un vieux compagnon de planches qui lui démontre qu'elle se joue, de très-bonne foi d'ailleurs, un cinquième acte à elle-même et qu'elle fera beaucoup mieux de réserver son effet pour le prochain drame. D'ailleurs, ne se doit-elle pas à l'art et à ses camarades? Elle n'a pas de peine à se laisser convaincre, et cette déviation subite, qui change le drame en comédie, si ingénieuse et si logique qu'elle soit, a paru déconcerter le public, honteux de s'être laissé prendre pour dupe. C'est un tour de passe-passe emprunté au répertoire de M. Sardou, mais qui eût demandé la légèreté de main de cet habile escamoteur et qui se fait trop tard et après des choses trop graves pour n'avoir pas l'air, encore une fois, d'une mystification.

Si nous cherchions la marque de fabrique de M. Dumas, nous la trouverions dans les sentences, maximes et sermons mystiques dont il a bariolé le rôle du mari, et aussi peut-être, — contraste étrange auquel il nous a habitués — dans les mots terriblement crus qui émaillent la pièce. Quant à l'auteur proprement dit, son expérience morale n'est pas moins visible que son inexpérience dramatique, dont la collaboration n'a pu effacer toutes les traces. On assure qu'il a vécu son œuvre avant de l'écrire : cela ne nous regarde pas, et nous n'avons garde de jeter un regard indiscret par-dessus le mur de la vie privée. Mais si la pièce n'est jamais banale, on y sent plus d'une fois, sous ses audaces, des maladresses qui n'auraient point toutes passé sans protestation si l'autorité de deux acteurs comme M. Worms et M^{me} Pasca ne les avait sauvées.

Le 18 novembre dernier, tout le *Parnasse contemporain* s'était donné rendez-vous à l'Odéon pour y applaudir la *Déidamia* de M. Théodore de Banville, comme jadis les *Erynnies* de M. Leconte de Lisle. M. Th. de Banville est un poète obstiné, qui rime depuis trente-cinq ans, sans avoir jamais fait aucune infidélité à la Muse, même lorsque, par condescendance, il écrit en prose, et qui mourra dans l'impénitence finale. Son talent, qui a des notes si essentiellement modernes, si parisiennes même, n'en est pas moins amoureux de la Grèce, et il compte au premier rang parmi ceux qui ont ramené

sur les sommets du Parnasse et vers sa source longtemps désertée le bataillon docile des jeunes poètes du jour. Reprenant à Corneille, pour qualifier son œuvre, ce vieux terme de comédie héroïque, tombé en désuétude depuis les beaux temps de *don Sanche d'Aragon* et de *Pulchérie*, M. de Banville nous a retracé en trois actes, plus remplis de poésie que d'action et qui forment moins une pièce qu'un tableau antique, l'histoire d'Achille à Scyros, où la ruse d'Ulysse le découvre caché sous des vêtements féminins, parmi les filles du roi Lycomède. Le poète a rendu avec art le contraste entre Diomède et Ulysse envoyés tous deux à sa recherche, et le caractère impétueux d'Achille, les efforts qu'il fait pour s'assouplir et se dompter, retenu par l'amour de Déïdamia, les élans soudains par lesquels il se trahit, en brisant sa chaîne de fleurs. On a particulièrement applaudi dans ce poème dialogué quelques épisodes ingénieux : au premier acte, la manière dont Thétis profite de l'apparition de Déïdamia et de l'extase d'Achille pour le métamorphoser en jeune fille sans qu'il s'en aperçoive, en dénouant les liens qui relèvent sa tunique et en faisant ruisseler sa chevelure sur ses épaules ; au deuxième, le moyen qu'imaginent Déïdamia et ses sœurs de dérouter Ulysse en répétant tous les mouvements d'Achille, en vidant comme lui une coupe d'un trait, en se jetant comme lui sur les armes cachées parmi les présents du roi d'Ithaque. Mais le vrai succès a été pour la dernière scène, la plus dramatique, la seule peut-être de toute la pièce. A une ruse nouvelle, le jeune héros s'est complètement trahi. Il s'élançe pour repousser de faux pirates Phrygiens, en s'écriant : « Laisse-moi passer ; je suis Achille ! » et bientôt on le voit revenir, appuyé sur l'épaule de Diomède et couvert d'armes étincelantes. Son mensonge lui pèse, le sang bout dans ses veines, sa nature héroïque a repris le dessus. En vain Déïdamia s'attache à lui pour le retenir ; il répond à sa jeune épouse des paroles qu'anime un souffle enflammé, et qui ne sont plus seulement des vers bien faits, mais des vers dramatiques, en situation, où respire l'amour des grandes choses, le mépris d'une vie égoïste et stérile, et où nous avons senti battre, sous le peplum antique, l'âme de la patrie, — si bien que Déïdamia vaincue finit par s'écrier elle-même :

Vois, ami, je t'écoute et ma lèvre sourit,
 Car ton souffle est entré vivant dans mon esprit.
 Va combattre et mourir ! Cette route est la tienne.
 Les fils des Dieux n'ont plus rien qui leur appartienne,
 Et, prêts à succomber dans leur jeune saison,
 Ils n'ont pas de famille et n'ont pas de maison...

Il me reste maintenant à peine le temps et la place d'écrire

quelques lignes sur l'*Ami Fritz*, de MM. Erckmann-Chatrian, dont la représentation vient enfin d'avoir lieu au Théâtre-Français, au moment même où s'imprime cette chronique. La polémique retentissante, soulevée par les derniers ouvrages des auteurs avait donné la fièvre à la curiosité parisienne, surexcitée encore par l'attente d'une soirée orageuse. MM. Erckmann-Chatrian ont eu le tort grave, dans plusieurs livres, de faire de leur talent un instrument de parti et de semer des attaques injustes, des accusations haineuses et des calomnies comme il s'en débite à la tribune des clubs, dans quelques romans qui ne méritent pas leur titre de *nationaux*. Heureusement, l'*Ami Fritz* appartient au genre le plus inoffensif, et on peut l'applaudir, tout en réprouvant l'*Histoire d'un paysan* et l'*Histoire du plébiscite*, comme nous avons applaudi *Zaïre* (toute comparaison mise à part) sans absoudre Voltaire.

On connaît le roman d'où la pièce est tirée. C'est une pastorale aux parfums de choucroûte, une idylle pantagruélique d'une poésie toute matérialiste, où les sentiments les plus éthérés se nuancent de goinfrerie, où le cœur se confond sans cesse avec l'estomac. Il abonde en tableaux, d'une saveur appétissante, mais il est tellement vide d'action, qu'on a peine à concevoir comment l'idée a pu venir aux auteurs eux-mêmes de le transporter sur la scène. La comédie a les défauts du livre, grossis encore par l'optique de la rampe. Toute l'intrigue peut tenir en trois lignes et par conséquent, avec la meilleure volonté du monde, de la part des auteurs et des spectateurs, ne suffit pas à remplir trois actes. Fritz Kobus, célibataire épicurien, d'ailleurs brave homme, se croit bien endurci dans son égoïsme de vieux garçon, mais il se laisse prendre aux grâces ingénues de la petite Suzel, la fille de ses fermiers, qui fait admirablement les beignets. Il résiste, puis succombe. C'est tout, et c'est peu. Le vieux rabbin David Sichel joue dans cette longue et frêle historiette semi-amoureuse, semi-culinaire, le rôle d'un agent matrimonial désintéressé. La paire de joyeux compagnons qui partagent depuis vingt ans les ripailles de l'ami Fritz, et la vieille Catherine, son cordon-bleu émérite, complètent le personnel de la comédie. D'un bout à l'autre, on attend en vain un incident, une complication quelconque. On ne peut dire cependant que l'*Ami Fritz* ne soit pas une œuvre substantielle, tant l'on y mange et l'on y boit ! C'est une pièce en trois services, plutôt qu'en trois actes. Quand on n'y mange plus, on parle de ce qu'on mangera. Enfin le sentiment arrive comme une tasse de thé après un repas copieux ; il était temps : le spectateur lui-même allait avoir une indigestion.

Bref l'*Ami Fritz* est un intérieur de Téniers agrandi jusqu'aux proportions d'un Poussin. Il ressemble à ces grandes toiles que l'on

voit à tous les Salons, où l'artiste a pris les dimensions d'un tableau d'histoire pour y peindre un buveur de bocks avec une servante alsacienne qui le sert. Il est habilement peint, d'ailleurs, ce buveur de bocks, sauf quelques traits d'un goût douteux. Mais une pareille toile est-elle bien faite pour le musée du Théâtre-Français? C'est sur la petite scène de Cluny que MM. Erckmann-Chatrian ont donné jadis leur *Juif polonais*; c'est pour Cluny aussi qu'ils avaient commencé l'*Ami Fritz*; c'est là qu'était sa vraie place. Mais que fût devenue la pièce sans l'inappréciable secours que lui apportent une mise en scène d'un goût parfait et le talent d'acteurs comme Febvre, surtout comme le rabbin Got et comme M^{lle} Reichemberg, qui est la nature même en son charme et en sa fleur? Je laisse à ceux qui l'ont vue le soin de répondre. Les collaborateurs de MM. Erckmann-Chatrian, — M. Maréchal, qui a donné un accent si mélancolique au chœur du second acte; M. Charles Marchal, qui a dessiné les décors; le directeur du théâtre, le costumier, le machiniste qui ont rehaussé ce tableau alsacien par un cadre d'une vérité et d'une précision parfaite, tous, avec les acteurs sans rivaux de notre première scène, ont réussi à donner quelque consistance à cette ombre de pièce, et même à en faire un spectacle fort agréable dans son ensemble, encore qu'un peu long. Pour employer un proverbe trivial, à sa place dans cette œuvre d'une sentimentalité toute gastronomique, la sauce a fait passer le poisson.

Victor Fournel.

MÉLANGES

UN MANUSCRIT DU XVII^e SIECLE ¹.

....Habent sua fata libelli !

La découverte d'un manuscrit produit toujours une certaine émotion dans la République des Lettres. Mais cette émotion devient extrême, et cette découverte prend les proportions d'un événement, quand ce manuscrit est du grand siècle, qu'il porte la signature de Sévigné, et qu'il renferme une correspondance adressée presque toute à madame de Grignan, la meilleure inspiratrice de son incomparable mère.

On veut connaître l'auteur de l'heureuse trouvaille, apprendre où et comment il l'a faite, savoir enfin au plus juste les richesses qu'elle contient et le parti qu'on en peut tirer. Et voici la curiosité publique mise en émoi, et les questions et réponses qui vont, s'appelant les unes les autres, s'entre-croisant, se multipliant en raison même de l'intérêt offert par les premières solutions.

J'ai hâte cependant de prévenir mes lecteurs qu'ils ne seront pleinement édifiés qu'en recourant eux-mêmes aux deux volumes qui viennent d'être publiés : rien, d'ordinaire, mais surtout ici, rien ne supplée à la lecture du texte.

Essayons toutefois, en attendant, de faire connaître par une succincte analyse la physionomie de l'ouvrage.

C'est un professeur de la Faculté de droit de Dijon, M. Charles Capmas, qui a eu le rare bonheur d'arracher à une ruine imminente les six volumes manuscrits qu'il a, en partie, reproduits dans son livre. Perdus dans la bibliothèque d'un vieux château de Bourgogne appartenant aux de Massol et voisin du château de Grosbois, dont nous aurons à parler, ces volumes furent adjugés, pour un prix infime, en janvier 1872, à M^{me} Caquelin, marchande de vieux meubles à Dijon. On les vit, pendant quinze mois, exposés sur un rayon de sa devanture, et

¹ *Lettres inédites de M^{me} de Sévigné à M^{me} de Grignan sa fille*, extraites d'un ancien manuscrit, publiées pour la première fois, annotées et précédées d'une introduction par Charles Capmas, professeur à la Faculté de droit de Dijon, 2 vol. in-8°, Hachette, 1876.

soumis à « tous les hasards du bric-à-brac », sans parler des « intempéries dangereuses » dont ils eurent nécessairement à souffrir.

Pendant M. Capmas les avait remarqués ; il les avait même signalés à l'attention de quelques-uns de ses amis : mais personne ne songeait à en soupçonner la valeur.

Un jour pourtant, le judicieux professeur se décide à en faire l'acquisition. Il emporte chez lui les six volumes, il les parcourt ; les confronte avec l'édition Monmerqué ; relève avec étonnement, dans son manuscrit, ici une phrase, là un alinéa, plus loin une lettre entière, qui manque dans la savante édition ; et il comprend aussitôt l'importance de sa découverte.

Dans une *Introduction* de 240 pages, mais qui n'est point trop longue, tant l'intérêt s'y trouve bien ménagé, M. Capmas raconte les détails de cette affaire. Il nous fait connaître la valeur respective de chacun des six in-4°, nous en dépeint l'écriture, et établit la priorité de son manuscrit sur tout manuscrit publié jusqu'à ce jour.

Tout le monde sait en effet que l'édition de Monmerqué a été composée, dans une large mesure, à l'aide d'un manuscrit que lui prêta, en 1825, M. le marquis de Grosbois, ancien président du Parlement de Besançon. Sans être autographe, ni complet, ce manuscrit était antérieur aux éditions les plus anciennes et différait notablement, pour les deux-cent-soixante lettres qu'il renferme, des leçons jusqu'alors adoptées. On étudia donc ce texte avec patience, et l'on crut pouvoir donner une édition *définitive* : l'on hasarda même l'épithète ¹.

Mais qui oserait, dans cet ordre de choses, se flatter de publier rien de *définitif*?... En tous cas, la découverte de M. Capmas est de nature à guérir pour longtemps de cette illusion les éditeurs.

Il faut suivre les déductions habiles par lesquelles l'heureux professeur prouve que le *Grosbois* n'est qu'une copie faite par un transcritteur maladroit sur ses six volumes, démontre l'étroite parenté des deux ouvrages et fixe, entre 1714 et 1723, la date où le sien fut rédigé. Il faut le suivre aussi dans l'historique des éditions du dix-huitième siècle, l'édition sommaire publiée à Troyes en 1725, l'édition de Rouen faite en 1726 sur un manuscrit du fils aîné de Bussy-Rabutin, l'édition de la Haye (1726) plus complète que la précédente et faite comme elle sur des copies émanant de l'abbé de Bussy, enfin les deux éditions du chevalier de Perrin (1734, 1754), celles qui auraient eu le plus de chance d'être authentiques, car elles étaient faites avec l'agrément de M^{me} de Simiane, petite-fille de la marquise, si le Chevalier n'avait pris à tâche d'y faire mille *corrections*.

¹ Voici, d'autre part, ce que dit M. E. Crépet dans son livre *Le Trésor épistolaire de la France*, t. I, p. 407 : « L'édition (Monmerqué) nous a mis enfin en possession d'un texte qu'on peut regarder comme *définitif*. »

Ces corrections, je veux dire ces attentats, qui portent à tour de rôle sur le fond et sur la forme et qui ne sont pas sans analogie avec les mutilations que Port-Royal s'était permises pour les pensées de Pascal, M^{me} de Simiane les avait peut-être exigées. Elle ne voyait pas d'utilité à ce que le public fût toujours mis en tiers dans les affaires les plus privées de sa famille. Ces détails intimes ; ces bruits de *ruelles* comme on aurait dit quelques cent ans plus tôt ; ces perpétuelles redites sur la santé, la toilette, la dépense, lesquelles faisaient de temps à autre paraître M^{me} de Grignan sous un jour légèrement défavorable ; tout cela ne semblait devoir être transcrit qu'avec réserve : Pauline de Simiane ne croyait pas l'honneur de sa mère et celui de la marquise intéressés à une publicité qu'elle jugeait outrée.

Et, soit manque de tact chez le Chevalier, soit délicatesse exagérée chez M^{me} de Simiane, l'on donnait ainsi à la plus aimable des femmes, à celle qui avait soin de « rendre un peu sa gorge tous les matins » pour qu'il ne soit « le reste du jour question d'aucune bile », on donnait, dis-je, à Sévigné un air pédant et des façons de petite maîtresse dont elle eût été à coup sûr fort scandalisée, elle si franchement honnête malgré la liberté parfois gauloise de ses propos, si aisée dans sa grandeur, si négligée enfin dans sa perfection même.

Aussi la découverte du manuscrit Grosbois fut-elle le point de départ d'un considérable travail de révision. M. Monmerqué, qui l'entreprit et y voua son existence, mourut à la besogne avant de l'avoir terminée. Mais M. Régnier la conduisit à bonne fin ; et, c'est au moment où l'on croyait avoir, dans les quatorze volumes de la savante édition ¹, le dernier mot du texte de Sévigné, que le manuscrit de Capmas vient tout remettre en question.

Comment, en effet, ne pas tenir compte de ces dix-sept lettres entièrement inédites ¹, de ces deux billets également inédits, de ces dix-neuf lettres en partie inédites et en partie restituées, et de ces cent-trente-quatre fragments inédits, sans parler d'une foule d'autres lettres nouvelles, échangées par des personnes du voisinage de Sévigné ?

Quelque goût qui ait présidé à la collation des textes pour l'édition Monmerqué, il est clair, comme le dit très-bien M. Capmas, que « le choix entre des leçons diverses offertes par des sources également infidèles est chose hasardeuse. » On a donc pu arriver à un texte *critique*, préférable évidemment à un texte reçu jusqu'à ce jour ; mais ce texte n'est point encore le *vrai*, et, par conséquent, le définitif.

Avec le manuscrit Capmas, ce sont désormais mille corrections à lui faire subir, mille retouches de détail, dont un bon nombre a trait aux

¹ A la librairie Hachette. Les quatorze in-8° et un Album, 105 francs.

² Les plus précieuses sont celles de l'année de 1694 qui renferment comme les « novissima verba » de l'illustre écrivain.

faits les plus intéressants de l'histoire du dix-septième siècle : témoin, les nouvelles lumières qu'apporte le manuscrit sur Louis XIV, sur Corneille et sur Racine.

Du reste, nous trouvons là M^{me} de Sévigné avec toutes les qualités que nous a fait connaître le reste de sa correspondance, remarquablement douée sous le rapport de l'esprit et de la raison, femme de cœur, quoi qu'en ait dit M. Cousin ¹, légère et sérieuse à la fois, aimable même lorsqu'elle aigüise un trait et le décoche, touchant à tout mais n'en prenant que la fleur, trouvant le mot juste sans le chercher jamais, affectée quelquefois mais toujours avec grâce, sans rivale enfin dans cet art d'*écrire* qu'elle a porté à sa perfection.

Qu'on juge plutôt par quelques extraits.

C'est toujours la même tendresse, je devrais dire la même passion, pour sa fille : « Vous êtes belle comme le beau jour, » lui écrit-elle ; ou bien « vous êtes plus belle qu'un ange » et « votre portrait fait battre le cœur. » Elle ne peut se résoudre à vivre loin d'elle : « Au milieu de Paris, je vous souhaite, je vous cherche, je languis et ne me puis accoutumer à ne vous avoir pas ; » ou encore : « Je vous cherche toujours et vous me manquez partout. » Aussi déclare-t-elle que « c'est une chose terrible que l'éloignement. » On le trompe, il est vrai, par une correspondance assidue ; car, comment vivre sans lettres ? « Je relis vos lettres plusieurs fois, et je les ai toujours sur moi jusqu'à ce qu'il m'en vienne d'autres. »

Que si, pourtant, elle estime la santé de M^{me} de Grignan intéressée à un commerce moins assidu, il faut entendre ces pressants conseils : « Otez-moi le déplaisir de voir plus d'une feuille de votre écriture, et même moins, si vous voulez. »

La santé ! la santé ! Voilà le thème incessant des interrogations de chaque lettre : « Vous parlez toujours de ma santé : elle est admirable ; mais la vôtre ? j'en doute toujours. Comment vont de certaines choses, ma pauvre bonne ? et ce côté ? mon Dieu, qu'il m'a fait du mal aussi bien qu'à vous !... Comment notre poitrine se porte-t-elle ? Le sang court-il trop vite dans notre cœur ? Avons-nous de la chaleur ? Sommes-nous oppressée ? »

Puis, vient le chapitre des recommandations : « Ayez pitié de moi et ne rallumez point cette poitrine... N'ayez point froid, dormez, conservez-vous ? » Le tout étayé de fort bons considérants : « Dieu me donnera la paix du cœur, quand il lui plaira ;... je l'en conjure de toute mon âme : cette tranquillité ne me peut venir que par le meilleur état de votre santé. » Et ailleurs : « Ne serez-vous point trop aise de vous retrouver en santé ? Est-il un plus solide bonheur ? N'est-ce pas un

¹ Conférez *M^{me} du Sablé*, appendice, 2^e partie.

plaisir de n'être plus une personne de papier mouillé? être fatiguée de tout? être sujette au temps?... »

D'ailleurs une souplesse de langue qui se prête à peindre les objets les plus divers. Là, c'est une délicieuse description du printemps : « Si vous avez envie de savoir, en détail, ce que c'est qu'un printemps, il faut venir à moi. Je n'en connaissais même que la superficie; j'en examine cette année jusqu'aux premiers petits commencements. Que pensez-vous donc que ce soit que la couleur des arbres depuis huit jours? répondez. Vous allez dire : « Du vert. » Point du tout; c'est du rouge. Ce sont des petits boutons, tout prêts à partir, qui font un vrai rouge; et puis ils poussent tous une petite feuille, et comme c'est inégalement, cela fait un mélange trop joli de vert et de rouge. Nous coupons tout cela des yeux; nous parions de grosses sommes — mais c'est à ne jamais payer — que ce bout d'allée sera tout vert dans deux heures; on dit que non : on parie. Les charmes ont leur manière, les hêtres une autre. Enfin, je sais sur cela tout ce que l'on peut savoir... En cas de besoin, je saurais fort bien faire un printemps, tant je me suis appliquée à regarder, à observer, à épiloguer celui-ci, ce que je n'avais jamais fait avec tant d'exactitude : je dois cette capacité à mon grand loisir. »

Ici, ce sont quelques pensées sur la mort, mais si grandioses, si solennelles que vous croiriez entendre la voix de Bossuet déplorant, sous les voûtes de Saint-Denis, la fin prématurée d'Henriette d'Angleterre : « L'état de perfection de ma santé m'aurait quasi fait croire que je pourrais bien être immortelle, si par malheur je ne lisais des histoires où je vois mourir une si grande quantité de monde, à tous les âges et en tous temps, que, quand je quitte le livre, je vous avoue que je me doute de quelque chose : rien au monde ne fait tant cet effet que le fleuve rapide qui roule depuis tant de siècles!... » Et dans un autre passage : « Ce qui est bien barbare, ma bonne, c'est la mort : je voulus me promener le soir au Lude; je commençai par l'église; j'y trouvai le pauvre Grand-Maitre ¹ : cela est triste ! Je portai cette pensée dans sa belle maison : je voulus m'accoutumer à ces terrasses magnifiques, et à l'air d'un château qui l'est infiniment : tout y pleure, tout y est négligé; cent orangers morts ou mourants font voir qu'ils n'ont vu, depuis cinq ans, ni maître, ni maîtresse ! »

Plus loin, c'est une joyeuse saillie à propos d'une perruque : « Je passai mercredi chez la d'Escars : je mourais d'envie de voir la perruque; mais elle était emballée. Elle m'assura que c'était la plus belle chose du monde, la plus vive, la plus décevante, la plus naturelle, la plus

¹ Henry de Daillon, comte de Lude, mort en 1865, enterré dans l'église du Lude (Sarthe).

parlante, la plus jeune, la plus ondoyante, la plus blonde, la plus surprenante, et que, pourvu que Mongobert y voulût seulement passer les doigts, elle serait aussi bien, après le voyage, qu'en partant pour Paris.» Ou encore vingt idiotismes du genre de ceux-ci : « Il a plû dans l'écuëlle de vos cadets, » pour marquer la réussite de leurs affaires ; et, « c'est un opéra » pour désigner une faveur très-difficile à obtenir.

Faut-il badiner ? Elle ne tarit plus.

Un cardinal étant mort quelques heures après Clément X, elle écrit aussitôt : « J'approuve fort le procédé du vice-légat ; il est de la dignité d'un pape de n'aller point seul en paradis. » Elle trouve que M^{lle} de Coudray « ressemble à une aiguille à tapisserie ». Elle raconte que « la belle maison de M. Jeannin est brûlée quasi tout entière par le voisinage *obligeant* de M. du Quesnoy, qui met le feu à sa cheminée. »

Elle a le mot pittoresque et ne recule pas, au besoin, devant le jeu de mots. Pour dépeindre un mouvement d'hilarité, elle dira : « Cela s'est présenté follement à la rate de votre frère ». Dans un autre endroit, elle raconte qu'elle vient de prendre à son service un cuisinier du nom de Gobert. Aussitôt, elle fait allusion à M^{lle} de Montgobert, compagne et amie — ordinairement — de M^{me} de Grignan : « Il y a mille choses à dire sur ce nom : quand vous voudrez, vous appellerez *Mongobert*, sans offenser personne. » Et ailleurs : « J'ai fait faire vos compliments aux Sanguins par l'abbé de *Pontcarré* : voilà un chemin admirable ! » ou bien : « Je ne pense pas, ma très-chère, que vous fassiez mettre un cadre à tout ceci : ce serait un *Bassan*, qui peint toujours des choses basses. »

Comme La Fontaine, elle crée de toutes pièces les termes qui sont à sa convenance : « faites bien tous mes devoirs à tous vos Grignans et *Grignettes*. » Ne parlent-ils, pas du reste, l'un et l'autre la même langue, cette saine et vigoureuse langue du plus grand siècle qui fut jamais ? Je crois, pour ma part, entendre comme un écho des fables dans ces passages : « J'écris comme Arlequin, qui répond devant que ' d'avoir reçu la lettre » — « L'enfer, puisqu'il faut tout nommer par son nom, en sait-il davantage ? »

Voyez-la encore touchant aux détails d'intérieur et tenant école d'économie domestique ! Elle revient à tous propos sur ce sujet : « Je suis dans le mouvement de l'agitation de mes habits : je suis partagée entre l'envie d'être bien belle et la crainte de dépenser. » Aujourd'hui, ce sont les ports de lettres, l'hôtelier, le tapissier qui fournissent matière à d'amples recommandations ; demain, ce sera le tour des valets : « Mon Dieu ! que d'argent dépensé par leur infidélité ou leur négli-

¹ Liv. I, f. 8.

² Lix. VII, f. 4.

gence! » Puis elle s'ingénie pour faire le moins possible brèche au budget : « Ma bonne, apportez-moi votre vieille robe des Indes ; j'en ferai un petit paravent ; » ou bien : « Nous faisons chercher du damas de *revente* ¹ pour faire les rideaux de votre lit..... Nous avons mis une maîtresse revendeuse en campagne pour trouver de certains hasards qui seraient justement notre fait ; » ou encore : « Ne faites point venir de la tapisserie que je n'aie vu si nous ne pourrions point en emprunter ou en louer. »

Ce qui ne l'empêche pas de vaquer aux choses plus sérieuses — je ne prétends pas décrier les précédentes, qui le sont assurément, — j'entends les choses de l'esprit, le commerce de la haute société. Et la preuve, c'est que tout le grand siècle se montre en raccourci dans ces pages : il s'y trouve peint en miniature ; mais avec quelle perfection !

C'est que l'artiste n'avait point seulement le génie. Le génie, chez Sévigné, était aidé par le travail, travail de forme, et travail de recherches pour les matériaux mêmes qui doivent servir à la rédaction de chaque lettre.

La marquise est, en effet, pour ainsi parler à *l'affût* des nouvelles ; et, si les nouvelles se font attendre, elle va les chercher : « On ne savait que cela hier, dit-elle en parlant d'une visite du roi à M^{me} la Dauphine : je m'en vais un peu trotter pour en apprendre davantage. »

Si quelque heureuse fortune la réunit, pour quelques mois, à sa fille, nous y perdons sans doute cette correspondance suivie qui se peut, sans désavantage, comparer aux plus estimés des *Mémoires* ; mais quels délicieux petits billets nous y gagnons !

De Livry, elle écrit à M^{me} de Grignan qui habite la capitale : « Ma chère bonne, je vous attends demain à la messe, jusqu'à onze heures : passé cela, *introibo ad altare Dei* ! » Elle placera encore M^{lle} de Mauron dans le « nombre des partis » qui sont « *de communi martyrum*. » Et ce n'est pas seulement le latin de l'Église qu'elle cite avec aisance ; elle sait aussi le latin de la Faculté, j'entends le latin des médecins de Molière ! « Vous dites que M. de la Rouvière ne veut point vous faire de remèdes ; je le crois ; *purgare* et *seignare* ne vous sont pas propres. »

Lorsque, au contraire, c'est la marquise qui doit se rendre à Grignan, elle en rêve avec délices plusieurs mois à l'avance : « Je ne respire que Grignan ! » Ou, mieux encore : « Adieu, bonne : adieu, chère : aimez-moi donc toujours et me souhaitez ; car c'est cela qui donne des ailes ! »

Il y aurait une étude à faire sur les adieux de chaque lettre ; rien de plus varié, malgré l'uniformité du sujet : « En vous aimant plus que toutes les choses du monde, on trouve encore qu'on ne vous aime pas

¹ D'occasion.

assez!» — « Vous êtes dans mon cœur bien souverainement! » — « Adieu, ma très-chère et très-véritable bonne!..... »

Le chevalier de Perrin avait criminellement défiguré toutes ces choses et bien d'autres encore. Ces « ma chère bonne, ma très-aimable bonne » lui donnent sur les nerfs et il les remplace, le sot! par « ma belle, » ce qui est plus galant; ou, il les supprime tout à fait, ce qui est admirable de concision!...

Sachons donc gré à M. Capmas de son « heureux sauvetage. »

Son manuscrit n'est pas autographe; il n'émane pas directement de M^{me} de Sévigné, mais « il a été en très-grande partie directement copié sur les originaux, » et ce n'est pas un médiocre mérite.

Provisoirement, il rendra un signalé service pour restituer à plusieurs de ces lettres leur véritable texte, l'éclaircir quand besoin sera et compléter la collection.

Mais la découverte n'atteindra sa pleine valeur que le jour où l'on pourra donner une édition nouvelle dans laquelle tous ces fragments inédits viendront se fondre et se placer en leur lieu. L'entreprise est digne de tenter la maison Hachette, qui a tant fait déjà pour la gloire des grands écrivains de la France; elle est digne aussi de tenter M. Capmas, dont le nom se trouve désormais uni à celui de l'incomparable épistolair.

Ce n'est plus, d'ailleurs, comme pour l'édition Monmerqué, l'affaire de toute une vie: c'est une question de patience et de quelques années.

Tout porte à prévoir que les années ne feront pas défaut à l'éditeur: quant à la patience, outre qu'on peut bien augurer de l'avenir par le présent, j'aurais mauvaise grâce de rappeler à un professeur de Dijon ce que Buffon en pensait.

J. DE BEAUREGARD.

LE LIVRE D'UN PÈRE, par M. Victor de LAPRADE ¹.

M. Victor de Laprade vient d'offrir à ses lecteurs, et ce sont tous ceux qui aiment encore les vers, un nouveau volume de poésie. Le recueil a pour titre: *Le Livre d'un Père*. L'auteur ne dit pas, remarquez-le bien, le Livre des Pères, et avec grande raison. Le livre des pères, autant dire la leçon directe, l'enseignement méthodique, le traité par chapitres, l'accent pédagogique, toutes choses qui ne vont guère qu'avec la prose, et auxquels M. de Laprade a ajouté l'éloquence et l'autorité dans son beau livre de *l'Education libérale*. C'était là aussi un livre pour les pères et plus d'un l'aura lu, en regrettant de ne s'être pas toujours inspiré de cette haute raison.

Ici rien de pareil, et le livre est écrit autant pour les enfants que pour les pères; car dans les quarante et un morceaux dont se compose le recueil, c'est l'âme, c'est le cœur d'un père qui s'épanchent, et ce père

¹ Paris, Hetzel, rue Jacob, 48.

est l'un des grands poètes de notre âge et presque le dernier survivant de la pléiade qui commença à jeter son éclat vers la fin de la Restauration pour se disperser un quart de siècle plus tard, sans avoir donné toute la riche moisson qu'elle promettait.

Or, quand c'est un tel père qui parle ou qui chante, et qui, après avoir passé par toutes les épreuves d'une vie déjà longue, par toutes les joies, par toutes les douleurs, par tous les mécomptes, fait sortir des incidents de chaque jour cette loi du devoir qui sera la règle du lendemain, ne semble-t-il pas que c'est le cœur de tous les pères qui s'exprime par le sien, et que tous nos enfants sont conviés à recueillir avec les siens ces conseils, mêlés de larmes, d'une expérience attendrie ? Il y a dans ce livre une sincérité si complète, un retour sur la vie écoulée tellement désintéressé du présent, qu'on s'oublie à prendre à la lettre ce mot de l'éditeur (un maître aussi en fait de pur langage, de récits ingénieux, d'utiles leçons) présentant ce livre comme le testament du poète et comme l'*ultima verba* de son cœur et de son génie. N'allons pas cependant nous y méprendre, et en trop croire la barbe grise du poète, ses longues souffrances, ses défaillances apparentes. Souvenons-nous plutôt que c'était hier qu'il publiait sous le titre de *Tribuns et courtisans* cet énergique démenti donné à toutes les lâchetés de notre époque, et qu'à Lyon, dans une réunion de familles explorées et devant des écoliers dont ses vers contribueront à faire des hommes, il récitait de sa voix la plus ferme cette admirable élégie où il célébrait ceux de leurs aînés qui avaient donné leur vie pour la France dans le cours de la dernière guerre ? Grâce au ciel, la puissante maturité du poète nous promet encore des œuvres fortes et nombreuses, et au besoin, nous n'en voudrions pour preuve que celle-là même qu'il vient d'achever et à laquelle le cri de souffrance qui en traverse toutes les pages ne fait que donner une originalité nouvelle, une personnalité plus vivante, et d'autant plus expressive qu'elle est plus chèrement payée. Chose merveilleuse, il semble que le talent et la science du poète se soient comme renouvelés dans la douleur. Lui qui avait jusqu'ici montré si peu de souci des grâces ingénieuses de la forme et qui se laissait emporter, pour ainsi dire, au grand souffle du vers cornélien, le voilà qui ne craint plus d'aborder la stance svelte et légère, et qui s'essaie à ces rythmes savants renouvelés du seizième siècle. Il y a pourtant entre lui et ceux de qui il les emprunte cette différence qu'il y met de la pensée, à tel point que l'idée menace parfois de faire éclater le moule. Ce ne sont pas là, on en conviendra, des signes de décadence, et le mot de Testament n'arien qui doive nous inquiéter sur un avenir encore plein des plus riches promesses. Et d'ailleurs ce sont les trembleurs qui attendent la dernière heure pour écrire ou dicter leurs dernières volontés. Pour peu que l'on ait quelque chose à laisser après soi, est-ce que le plus simple devoir n'est pas d'en

assurer la fortune, et ce devoir accompli, est-ce qu'on ne se remet pas à vivre avec plus d'entrain et l'âme soulagée ? Ainsi a fait M. de Laprade ; il a senti, comme nous tous, que tôt ou tard il lui faudrait laisser ses enfants dans un monde rempli de pièges cachés, et du foyer où la souffrance le retient trop souvent, il leur montre du doigt les sables mouvants qu'il leur faudra éviter et les ancrs solides sur les quelles plus que jamais ils devront s'appuyer. Quand il aura dit tout ce que son cœur le presse de dire, attendons-nous à voir éclore quelque autre récit comme *Pernette*, quelque beau recueil lyrique, quelque forte satire écrite de la plume de fer de Tacite. Aujourd'hui jouissons, sans arrière pensée et assurés de l'avenir, de ses inspirations toutes paternelles. Nous reconnaitrons plus d'une fois sa muse héroïque et toute française aux grands traits qui, par-dessus la tête de ses enfants vont droit au cœur de la France. Plus d'une fois, en effet, on se souviendra, en le lisant, de ce vieux poète ami d'Henri IV, d'Aubigné, qui ne pouvant plus batailler, écrivait de si rudes vers, ou racontait à ses enfants, en prose de huguenot ses belles aventures de soldat. M. de Laprade ne ressemble que de très-loin à d'Aubigné ; il a l'accent tout catholique, et s'il garde encore quelque humeur d'un passé où sa voix a été indignement condamnée au silence, ce sont murmures lointains et qui s'apaisent dans les joies paisibles du foyer.

Mais cet heureux foyer, le devoir veut aussi parfois qu'on le quitte, et l'exemple de cette obéissance au devoir est une de ces leçons indirectes que reçoit la jeune famille ; nous pensons ici à cette pièce douloureuse où le poète raconte un de ses départs pour Versailles, pièce admirable de grandeur, où le poète et le patriote se mettent sans effort à la portée de l'enfance :

Sans prendre garde à ma souffrance,
Et sans nulle pitié pour moi,
Dans le grand conseil de la France
On m'a mis, je ne sais pourquoï.

Si c'est mon dieu, parce que j'aime
Sa grandeur et sa liberté,
Le poids de cet honneur suprême,
Je l'ai peut-être mérité.

Jé n'ai pu combattre pour elle,
C'est là ce qui valait le mieux,
Hélas ! pour venger sa querelle.
Je suis infirme et je suis vieux.

Mais chacun lutte à sa manière
Pour la cause qu'il doit servir.
Les lois ! Je ne sais pas les faire,
Et j'aime mieux leur obéir...

M. de Laprade parle de haut à l'enfance, et, quoique dans cette voix d'un père on sente parfois quelque chose de l'accent de l'aïeul, même

dans ses plus tendres épanchements, il y a comme la préoccupation d'un avenir qui menace et contre lequel il éprouve le besoin d'armer les faibles et chères créatures dont il est entouré. Cette mise en scène de la famille réelle qui ressort tout naturellement de l'ensemble de l'œuvre lui donne le mouvement et l'intérêt de l'heure présente et la sauve par là de la banalité. On sent sous chacune des paroles du père l'âpre souvenir d'hier et l'inquiet souci de demain.

Suivons-le dans ce doux enseignement de la vie, écrit (faut-il dire écrit?) jour par jour, presque heure par heure. Car aussi bien ce n'est pas précisément un livre, mais une suite d'entretiens, au pied du lit d'un malade, à l'occasion d'un mot, d'une lecture, d'un devoir bien ou mal rempli, d'un jeu, d'un incident quelconque qui appelle l'éloge ou le blâme, éveille le souvenir ou le conseil.

Rien d'artificiel dans l'ordre des morceaux; l'ordre c'est le courant des choses qui l'impose. Le début nous montre les cinq enfants du poète s'essayant à la vie, mais à la vie de l'âme et de l'esprit, comme à celle du corps. Le père les suit dans l'étude comme dans le jeu et ses caresses ne se distinguent pas toujours bien de ses leçons. Loin d'exciter ses souffrances, ces cris et ces chants de l'enfance lui apportent un soulagement, une distraction qui apaise ses maux, et la force que la volonté seule ne lui rendrait pas dans la solitude, il la trouve pour avertir, pour réprimer, surtout pour bénir et louer.

C'est au milieu de ces tableaux si familiers que le devoir fait entendre au père lui-même sa voix austère, et qu'il lui faut quitter ce foyer bien-aimé pour aller représenter, à Bordeaux ou à Versailles, dans les conseils du pays, ceux qui ayant gardé la même fois comptent sur lui pour la défendre. Il n'avait pas consulté ses forces pour obéir à ce noble appel, et la maladie devait finir par le convaincre qu'il faut parfois plus de courage pour assister muet à la lutte que pour affronter cette tribune d'où sa voix serait pourtant descendue avec une si mâle vigueur. Un jour hélas! arriva où, fatigué de combattre de sa seule présence et de son vote, il dut céder la place, non à un plus digne, mais à un mieux portant.

Le voilà revenu au milieu des siens, et retrouvant sans effort cette éloquence de l'âme qui lui vient du Dieu qui est en lui. Moins il a eu d'ambition pour lui-même, plus il en aura pour ceux qu'il rêve déjà grands. Il la leur dira en vers superbes. Ce n'est pas celle des vains honneurs, des richesses enivrantes, des voluptés corruptrices, mais celle du devoir simplement accepté, de la vie austère et indépendante, des carrières nobles et désintéressées :

Qu'importe le passé, mon travail imparfait,
Si vous faites demain ce que je n'ai pas fait ?
J'accepte également, et d'une âme ravie,
Le combat de la mort ou celui de la vie.

J'aurai bien accompli mon devoir et ma loi,
Si vous êtes meilleurs et plus heureux que moi.

Puis, de ces ferventes oraisons, où l'âme a parlé sa langue, il revient aux doux conseils où la grâce se mêle à un reste d'austérité. il veut que l'écolier travaille, mais qu'il sache au besoin fermer son livre, relever la tête et sourire à ses parents.

Et cette pièce nous en rappelle une autre : *Le Remords*, où, sous prétexte de provoquer la confiance expansive de ses enfants, le père redevenant fils, se reproche, ayant eu dans le cœur toute la tendresse que méritaient ses parents, de n'avoir pu toujours assez saisi l'occasion de la leur exprimer. Hélas ! en lisant cette pièce d'une admirable mélancolie, qui de nous ne se demandera s'il a lui-même accompli envers ceux qui ne sont plus cette partie pourtant si facile du devoir filial, et qui ne répétera tout bas avec larmes et en manière d'expiation les vers que nous allons citer ?

. Quand je songe à ces morts
Qui m'ont absous de toute faute,
Je me sens au cœur un remords
Et je le confesse à voix haute.

Je n'ai pas fait tout mon devoir
Envers ces âmes généreuses.
J'aurais pu, dans l'humble manoir,
Les rendre ici-bas plus heureuses.

Si ma bouche eût dit seulement
La moitié des tendres pensées
Qui du fond de mon cœur aimant
Leur étaient tout bas adressées.

Mais hélas ! Je gardais mon cœur
Muet en leur douce présence
Et je gâtai notre bonheur
En les aimant trop en silence.

C'est en lisant de tels vers, si expressifs dans leur familière allure, que l'on comprend que le poète ait peu de peine à se faire petit avec les petits. Mais le tuteur se retrouvera toujours dans l'ami. Ecoutez-le, parlant du bon vieux cheval qui se fait, lui aussi, le complaisant camarade des jeux des enfants, et leur enseignant à apprécier la bonté jusque dans les animaux. Il se souvenait ici du chien d'Ulysse et de tant d'autres.

Aimez-la dans ce bon cheval
Qui la possédait sans mélange,
Dans le chien, ce héros étrange,
Qui meurt pour son maître brutal :
Elle met le pauvre animal
Au niveau de l'homme et de l'ange.

Oui, bon gris, nous te reverrons
Sur des montagnes bien plus belles,
Où nous aurons de grandes ailes,
De vives clartés sur nos fronts,

Et, joyeux, nous galopperons
Sur des bruyères immortelles.

Et là viendront nous entourer
Et courir en troupe légère,
Ceux qui furent bons sur la terre,
Ces chiens qui nous ont fait pleurer,
Ceux de Lamartine et d'Homère.

Qui n'aurait présent, en effet, ce chien d'Ulysse dont nous parlions tout à l'heure, et cet aimable Fido dont la mémoire est célébrée en vers si touchants dans *Jocelyn* ! Nous avons connu un temps où l'on ne demandait pas à Lamartine sa voix à l'Académie, mais une levrette de la race de Fido.

Cette espérance de retrouver dans un monde meilleur les animaux qu'on a aimés dans celui-ci est-elle bien orthodoxe ? On ne voudrait pas la discuter trop sévèrement, et nous aimons mieux admirer comment le poète, digne disciple de ceux dont il évoque ici l'auguste image, après avoir rasé la terre, s'élève jusqu'aux nues d'un effort si naturel et si doux.

Mais où M. de Laprade avait-il pris ces hautes pensées, ces généreuses émotions que la plus humble circonstance excite en lui ? Il nous le dira lui-même, ou plutôt il nous l'a déjà dit dans un admirable morceau, qui est tout un poème, et dont le *Correspondant* a eu déjà la primeur : *Les deux portraits*. Il y fait revivre les traits vénérés de son père et de sa mère et un peu aussi l'image des aïeux qui les ont précédés dans la vie, avec une inimitable beauté d'accent qui rappellera, avec je ne sais quoi de plus grave et de plus élevé que donne le sentiment de la piété filiale, la belle scène d'*Hernani*.

Parfois les souffrances deviennent si poignantes que le père se croit appelé à rejoindre bientôt ceux dont il vient d'évoquer les hautes figures. L'espoir de les retrouver dans un monde supérieur apaise un peu chez lui le regret de quitter ceux qui se pressent autour de sa couche, et c'est avec une douceur pénétrante que, dans une émouvante pièce, intitulée *le Rendez-vous*, il convie ceux-ci à l'accompagner lui-même, quand le moment sera venu,

Au doux pays, au doux pays des âmes.

Le mal cède aux soins et aux remèdes, et le père reprend sa mission interrompue.

Mais ce n'est qu'à demi qu'il est revenu à la vie, et sous la condition d'aller demander au soleil du midi ses fortifiantes ardeurs. Il y va, le cœur brisé, car le soleil pour lui, c'est la présence de ses enfants, et quand il reviendra, il faudra qu'à leur tour, ils aillent respirer l'air de la montagne, et le père demeuré seul ne saura que faire de sa solitude. On le suit de chambre en chambre, fermant les livres ou-

bliés sur les tables, ramassant quelque jouet égaré, et du cœur suivant les absents dans leurs courses. Ainsi fera-t-il encore, quand Dieu l'aura repris, continuant à veiller sur chacun d'eux et les accompagnant dans leurs épreuves :

Si je n'emportais tout mon cœur,
 Tout mon cœur de fils et de père,
 Que ferais-je de mon bonheur ?
 Mieux vaudrait encore cette terre.

Mais je sais qu'à travers les cieux,
 Du sein de la clarté profonde,
 Je vous suivrai toujours des yeux
 Dans ce cher petit coin du monde.

Si l'un de ces esprits est appelé loin du pays par cette nouvelle épreuve du cœur des mères, plus redoutable que le collège, qu'on appelle le Volontariat d'un an, l'imagination du pauvre père se porte tout entière vers celui-là, tout son souci est pour l'absent :

Le sarment a beau flamboyer,
 Et j'ai beau faire l'intrépide,
 J'ai froid près de ce doux foyer.
 En regardant la place vide.

Mais aussitôt la pensée du devoir lui revient, et il reprend son courage pour ne pas affaiblir celui de l'enfant. N'était-ce pas lui qui parlait si bien tout à l'heure de cette France à qui tout est dû ? et qui voyant une autre fois l'enfant jouer au soldat et s'essayer au dur métier qu'il fait aujourd'hui tout de bon, lui disait en vers si fermes :

Il faudra courir sac au dos,
 Porter plus lourd que les gros livres,
 Faire étape avec des fardeaux,
 Cent cartouches, trois jours de vivres.

Où sont ceux qui nous disaient que la muse de M. de Laprade, égarée sur les hauts sommets, n'avait que la note lyrique ? Ne trouvez-vous pas qu'il sait assez bien, au besoin, rencontrer l'image et le sentiment réalistes ? Seulement, et c'est par où il ne pactisera jamais avec certaine école ; sous cette image et dans ce sentiment, l'idée restera toujours forte, vivante et morale, et cette pièce qui commençait par un sourire au fusil de bois du marmot, se termine par un énergique appel à un avenir belliqueux. Mais hâtons-nous bien vite de le dire, le poète a le chauvinisme en horreur, et il laisse volontiers aux patriotes que vous savez les marseillaises de la revanche.

En attendant, et puisque voici le temps des vacances, il ira aux champs avec ses écoliers respirer un air plus pur, et donner la nature pour horizon à leurs pensées.

Changeons pour ces deux mois de livres et de maîtres,
 Que l'encre et le papier se reposent un peu ;

Loin de ces sombres nuits, sous les pins et les hêtres,
Etudions ensemble à l'école de Dieu.

Armons-nous, mes amis, pour les luttes prochaines,
Du souffle des Hauts-lieux, sous les pins toujours verts.
Allons respirer l'air que respirent les chênes,
Les livres sont fermés et les bois sont ouverts !

la reconnaissez-vous, cette voix que nous regrettions tout-à-l'heure, et qui n'était qu'attendrie et non affaiblie? le poète à reparu dans les bois sacrés dont il est resté l'hiérophante. Le rythme même est autre et du couplet agile est remonté à la stance au vers sonore. Les vieux chênes et les roches abruptes ont reconnu, au geste et à la voix, le barde des *Symphonies*, des *Idylles héroïques*, des *voix du silence*, des chants épiques de *Pernette*, celui qui, sur les hautes cîmes et dans les forêts profondes, avait éveillé un écho moderne et tout chrétien de Psyché, le premier nom de sa muse éleusine. Mais ce n'est plus le jeune inspiré de 1841 et des années suivantes. Si, d'une main royale, il ouvre encore à ses enfants le domaine grandiose de sa muse, il n'a plus le pied assez solide pour les suivre dans les âpres sentiers si fréquentés de sa jeunesse. Assis sur le tronc de quelque arbre tombé, peut-être sur celui du vieux chêne dont il a si magnifiquement chanté la mort, il se contente de suivre du regard et d'animer de la voix ceux qu'il eut devancés jadis. Mais le souffle est resté aussi jeune, aussi puissant que jamais. Déjà dans les *Deux portraits* il avait gardé son ampleur accoutumée; ici, dans les *Vacances*, dans le *Doute*, il n'a rien perdu de sa mâle gravité, et les enseignements de la morale, de la religion, du patriotisme, reçoivent une autorité plus douce de ces grandes voix de la nature que le père associe à la sienne. Mais nulle part celle-ci ne parle plus haut que dans le morceau intitulé les *Vaches* qui est comme une églogue où éclatent toutes les richesses du monde biblique, et où il y a beaucoup de vers comme celui-ci :

L'Infini de mon cœur déborde avec ma voix

C'est sans doute au retour d'une de ces lointaines excursions que le poète se souvenant de celles que tout jeune il faisait lui-même avec les amis de son âge, à la poursuite de cet idéal que lui seul dans le groupe devait atteindre, donne à ses enfants ce beau conseil :

Après le cher pays où dorment les ancêtres,
Ayez vos lieux sacrés, charme du souvenir,
Où sans cesse appelé, l'on aime à revenir,
Sous le toit des amis, sur les traces des maîtres.

Pour lui ces lieux sacrés, c'est la ville d'Aix et le royaume du bon roi René, où il a senti *son cœur battre et fait ses premiers vers*. Ce souvenir des premières émotions et de l'inspiration naissante, il le consacre dans une très-belle pièce qui a pour titre le *Pèlerinage*; il y fait revivre les

chers compagnons de sa jeunesse, la plupart tombés avant lui, et qui lui apparaissent ici sous la douce et lointaine auréole que gardent à nos yeux ceux qui, ayant peu vécu, n'ont pu donner la vraie mesure de leur génie, ni laisser voir tout le fond de leur âme. Autant de portraits estompés par le cœur et dans la douce lumière des années lointaines et croyantes.

Je voudrais par vos noms vous faire tous revivre.

Hélas ! il oublie que pour revivre il faut avoir vécu, mais qu'importe ? ils ont gardé leur place dans la pieuse mémoire de celui qui les a aimés et ils ont leur part dans sa gloire, ne serait-ce que pour lui avoir inspiré les beaux vers où il parle d'eux. Ce doux cantique de l'amitié, où défilent dans une ombre sacrée tant de La Boétie qui n'ont pas même écrit leur traité de la Servitude Volontaire, rappellera sans doute à plus d'un lecteur ce beau passage de l'Élégie de Gray, où le poète se demande, en foulant les tombes d'un cimetière de campagne, si, sous plusieurs de ces humbles pierres, ne dort pas quelque Milton ignoré, quelque Cromwell, que la mort a sauvé d'une gloire néfaste.

Le dernier morceau du livre a pour titre l'*Escalade* et résume l'œuvre entière. Qu'est-ce, en effet, que la vie sinon une suite d'assauts que livre l'homme à tous les obstacles que lui oppose la destinée, comme il a, enfant ou jeune homme, à mesure que les forces lui venaient, enlevé les redoutes successives des montagnes au pied desquelles il est né et à grandi.

Le poète et le père ont bien le droit de dire en finissant :

Alors bénissant Dieu de mon œuvre achevée,
 Heureux d'ouvrir l'espace à ma chère couvée,
 Je songe que le jour du combat va venir
 Pour eux, et qu'il s'agit pour moi de bien finir.
 Et je me réjouis par-dessus toute chose,
 De laisser après moi des soldats à ma cause,
 Ardents, à l'idéal, à tout ce que je crois,
 Et fidèles enfin au Dieu mort sur la croix.
 Le passé disparaît dans ce rêve suprême
 Et je sens tout mon cœur détaché de moi-même,
 S'envoler vers mes fils dans les champs humeux,
 Pour vivre de leur vie et m'absorber en eux.

Tel est ce livre, où le poète s'est transformé, sans perdre aucune de ses rares qualités et est resté lui-même, en se présentant sous une face nouvelle, simple parfois jusqu'à la naïveté, et grand sans se raidir, s'absorbant comme il le dit, dans ses enfants ou les absorbant en lui, les élevant jusqu'à lui, ou descendant vers eux sans effort, priant, pleurant, jouant, étudiant, avec eux dans leurs livres, se rajeunissant de leur jeunesse, ou les vieillissant, sans rien leur ôter de la grâce de leur âge, de sa haute expérience, toujours poète, même quand il ne semble que père, et toujours père là où il semble le plus

poète ; oui, son livre est bien le livre d'un père, mais un livre écrit par un grand poète.

Est-ce donc à dire que la critique n'aurait à faire nulle part ses réserves ? Le laisser croire ce serait ôter tout crédit à nos éloges. Ne craignons pas de dire que, parmi les quarante pièces qui entrent dans le recueil, il en est peut-être trois ou quatre où se trahit quelque fatigue, et dans lesquelles l'idée première ne se dessine pas assez nettement. Mais de celles-là même, il n'en est pas une où d'heureux détails n'eussent fait regretter que l'auteur eût songé à la retrancher. Ayant un cœur de père pour ses vers, comme pour ses enfants, il saura bien découvrir et corriger les défauts des premiers comme ceux des seconds, et la France, nous le savons d'avance, sera fière des uns, comme des autres elle l'est déjà !

Antoine de LATOUR.

LE CORRESPONDANT ET LA GAZETTE DE MOSCOU.

L'article que le *Correspondant* a publié (n° du 25 septembre 1876) sur le livre du P. Lescœur, relatif aux persécutions de la Pologne, a eu un succès auquel nous ne nous attendions pas : il a été lu et remarqué à Moscou, et l'on a apprécié si haut l'importance de notre Recueil, qu'on prétend rendre responsable de nos paroles la Chambre des députés, sur laquelle on nous suppose très-puissants, le ministère sur lequel nous pesons d'un très-grand poids, au point d'influer sur le choix d'un ambassadeur en Russie, la nation française enfin que nous avons compromise et que nous allons brouiller avec l'empire russe. Écoutez plutôt ce qu'on lit dans la *Gazette de Moscou* du 13/25 octobre dernier :

« Quand il s'agit des ennemis, le mieux c'est de les battre, » écrivait Catherine II, vers la fin de septembre 1789, à Potemkine, absorbé alors par les événements qui lui valurent le titre de prince de la Tauride. Vérité bien simple ! Mais voici une question qui l'est bien moins : que faire avec des soi-disant amis, qui tout en vous assurant de leur amitié, montrent ailleurs des dispositions presque hostiles ?

« Depuis quelque temps, notamment depuis la guerre de 1870 qui a écrasé la France, celle-ci s'évertue à faire la cour à la Russie. Comment se fait-il donc que ces cajoleries soient accompagnées de faits qui s'accordent si peu avec la sincérité de l'amitié qu'on fait valoir en paroles ? Que voyons-nous en France effectivement ? — Comment s'y montre-t-on à l'égard de cette sainte cause de l'Orient si chère aux Russes ? On y répète les balivernes sur le prétendu testament de Pierre le Grand, on se livre aux préoccupations insensées au sujet de l'intégrité de l'*Empire ottoman*, préoccupations dont n'a pu se défendre même le *Journal des Débats*, organe de M. Léon Say, derrière lequel chacun est en droit de voir le duc Decazes, ministre des affaires étrangères.

« Et maintenant voici un autre organe de la presse, qui a des relations intimes avec un parti du Parlement et une fraction du gouvernement assez considérable, voici le *CORRESPONDANT* qui tout à coup trouve nécessaire de faire un long article pour « parcourir une série de violences accompagnées de fausseté, qui se déroule depuis plus d'un siècle, » et dont l'Eglise catholique en Pologne serait la victime.

« Dans quel but écrit-on cela? Que s'est-il passé de nouveau?... Il n'est rien arrivé. Le *Correspondant*, par la plume de M. de Champagny, sans avoir la moindre raison, de *but en blanc*, a tout bonnement jugé à propos de réunir en un faisceau toutes les vieilles imputations à l'adresse du gouvernement russe et de jeter ce gant malpropre aux pieds de la Russie. Le ramasser, çà n'en vaut pas la peine. Peut-on, en effet, s'arrêter à réfuter des affirmations dans le genre de celles où on a le front de dire que « la police russe contraint les paysans, à coups [de bâton, de boire de l'eau-de-vie; » ou bien que les Russes communient tous le même jour, lequel leur est assigné « par l'autorité civile; » ou bien encore que des catholiques condamnés pour meurtre, vol ou crime, s'ils consentent à se faire *orthodoxes*, obtiennent non-seulement leur grâce, mais, ce qui est bien plus, le ruban de Sainte-Anne avec une médaille commémorative?

« Il y a cependant, dans ce sauvage récit, destiné à produire de l'effet et n'excitant que du mépris, deux choses qui méritent d'être signalées. La première, c'est une haine manifeste contre l'ouvrage de M. le comte Tolstoy, ouvrage, en effet, terriblement convaincant. L'autre, c'est le souvenir tendrement touchant de l'accord qui avait existé au dix-huitième siècle entre les Turcs et le Pape, le grand vizir d'alors, Achmet-Pacha, parlant absolument comme le Pape « et comme lui s'affligeant sur le sort de la Pologne. » Les pachas turcs, les catholiques polonais et les cléricaux français, seraient-ils les futurs membres de l'alliance que rêve la France?

« Ainsi, considéré en lui-même, l'article du *Correspondant* est du radotage, une farce peu convenable, rien de plus; mais de quoi est-elle le symptôme? Dans quel but le *Correspondant*, sans aucune nécessité comme sans la moindre ombre de raison ou de prétexte, a-t-il soudainement rompu le silence que les organes cléricaux eux-mêmes gardaient sur la Pologne?

« Les Français peuvent avoir de grands défauts; mais au moins ont-ils du tact. Il ne paraît guère que le *Correspondant* possède cette « vertu nationale, » puisqu'il publie dans ses colonnes les sorties dont il s'agit, et cela au moment où le bruit courait que l'ambassadeur actuel de France à Saint-Pétersbourg serait remplacé par le duc de Broglie, qu'on considère, à tort ou à raison, comme un des inspirateurs de cette Revue et une des colonnes du parti qu'elle représente. Ces bruits

ne se vérifient pas ; mais leur coïncidence avec l'insertion de l'horrible pasquinade dans le *Correspondant* n'est-ce pas un trait caractéristique du parti auquel il sert d'organe ? »

Nous laissons de côté les aménités dont la *Gazette de Moscou* veut bien parsemer son langage. C'est un genre de courtoisie auquel ne nous avaient pas accoutumés les Russes que nous avons eu l'honneur de rencontrer à Paris. Mais les Russes de Moscou sont d'une autre nature : ils sont tout autrement cosaques, à ce qu'il paraît.

Nous n'en remercions pas moins la *Gazette de Moscou* de l'honneur qu'elle fait au *Correspondant* et de l'importance européenne qu'elle veut bien lui attribuer. Comment donc ! C'est nous qui avons empêché M. le duc de Broglie d'être nommé à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, à laquelle certes il ne pensait pas ! C'est nous qui allons allumer la guerre en Europe, nous et notre ami le *Journal des Débats*, et, par suite, M. Léon Say, et, par suite encore, M. Decazes ! Nous avons un parti à nous dans le Parlement ; nous sommes en relations intimes avec une fraction du gouvernement ! En vérité, nous ne nous en doutions guère.

Ce n'est donc pas, comme nous le croyions, une question religieuse que nous avons soulevée : c'est une question toute politique ; ce n'est pas l'Eglise catholique que nous défendons : c'est l'insurrection polonaise que nous prétendons honorer dans le passé et ressusciter dans l'avenir ! Voilà comme on nous présente aux lecteurs de Moscou, qui ne nous liront point. Les lecteurs de Paris qui nous ont lus savent, au contraire, que notre étude était purement religieuse, que nous avons tout au plus rappelé, comme faits, les insurrections de 1830 et de 1863, sans les juger autrement, et que c'est la foi catholique et non la nationalité polonaise qui nous a préoccupés.

Mais nous avons avancé, à ce qu'il paraît, des énormités. Nous avons parlé, selon la *Gazette de Moscou*, du testament, vrai ou faux, de Pierre le Grand : non, nous n'en avons pas dit un mot... Nous avons manifesté une grande haine contre l'écrit du comte Tolstoy : nous l'avons à peine nommé une fois. — Nous avons parlé de paysans contraints à coups de bâton à boire de l'eau-de-vie (et nous aurions pu ajouter : dans leur colère, démolissant les cabarets et le gouvernement rétablissant ces cabarets) : Oui, nous l'avons dit, d'après un Russe, le prince Dolgoroukoff. — Nous avons parlé de catholiques condamnés pour crime et qui obtiennent leur grâce, s'ils se font *orthodoxes* : Oui, nous l'avons dit cela, d'après les termes exprès d'un ukase du 2 janvier 1839... Nous avons parlé, à ce qu'on prétend, d'un jour assigné pour la communion par l'autorité civile : Oui, pour la communion pascale, au moins en certain temps et en certaines provinces. — Mais nous avons surtout parlé de violences, d'exils, de supplices, et là-dessus on est muet ! Et cependant nous n'avons pas encore tout dit. Nous

prenons quelques faits au hasard : 71 ecclésiastiques du diocèse de Wilna, détenus en même temps (le P. Lescœur, t. II, p. 245) ; — 63 prêtres du diocèse de Chelm emprisonnés ou exilés en Sibérie (et p. 359), 13 paysans tués à coups de fusil dans un seul village (p. 309) et bien d'autres faits outre ceux que signale notre article.

Où avons-nous puisé tous ces faits? Qui nous a parlé du testament de Pierre le Grand, dont, au reste, nous n'avons rien dit? Qui nous a fait connaître le livre du comte Tolstoy et nous en a montré la fausseté? Qui nous a renseignés sur les ukases, les rapports diplomatiques, les témoignages divers par lesquels tous ces faits sont constatés? L'écrivain de la *Gazette de Moscou* le sait très-bien, mais il se garde de le dire. Il a lu le livre du P. Lescœur, où tout cela est, non-seulement raconté, mais prouvé par des milliers de documents, par des écrits des diplomates américains, par des protestations des ministres anglais, par des actes officiels du gouvernement russe lui-même et par les rapports de ses agents. Il sait tout cela d'autant mieux que lui-même, si nous ne nous trompons, n'a pas toujours été dans la voie politique où il est actuellement. Il sait tout cela, car il a lu le P. Lescœur, mais il se gardera bien de nommer le P. Lescœur : il ne faut pas qu'on le lise à Moscou. Le P. Lescœur prouve, et le *Correspondant*, lui, n'a pu faire que répéter. Voilà pourquoi on nomme le *Correspondant*, mais on n'a garde de nommer le P. Lescœur.

C'est donc au vénéré P. Lescœur que le *Correspondant* doit renvoyer les reproches et les injures de la feuille moscovite, et nous sommes sûrs qu'il sera heureux d'en prendre sa part. Notre article, n'était qu'un faible et bien sommaire résumé de ce que dit son livre, si plein de faits, de preuves et de documents, et dont, pour cette cause, la *Gazette de Moscou* s'est bien gardée de révéler la publication. On ne parle que de nous, faible écho de cette éloquente parole; on ne nomme pas celui qui l'a prononcée. On permet que l'écho soit de bien loin répercuté à Moscou; mais que la voix s'y fasse entendre, oh! non!

C'est une raison de plus, pour nous, de recommander de nouveau à nos lecteurs (et même aux lecteurs de la *Gazette de Moscou*, s'il leur est possible de le lire) le livre — non politique, mais très-historique — du Père Lescœur intitulé : *l'Eglise catholique en Pologne*. (Plon et Douniol, édit. 2 vol. in-8°).

LES SAINTS ÉVANGILES ¹.

Depuis le jour où l'Exposition de 1878 a été annoncée, malgré les signes inquiétants qui, à différentes fois, se sont montrés à l'horizon politique, l'activité que l'attente de ce tournoi avait fait naître s'est maintenue

¹ 2 vol. in-folio, Hachette, éditeur.

chez nous, dans tous les foyers de l'industrie. Lasse, sinon guérie de la fièvre des révolutions, la France n'a aujourd'hui d'ambition sérieuse que pour les triomphes de la paix, dont la science et l'art sont les instruments. Briller, entre les autres peuples, avec ces nouvelles armes, voilà, pour le moment, le rêve qu'elle nourrit, l'espoir qu'elle caresse, la source de l'activité qui se ranime partout. Nul atelier ne chôme.

... Frevet opus.

Que se prépare-t-il sur ces divers théâtres où les cerveaux fermentent et les bras s'agitent? Quelles surprises nous y réserve-t-on? Quels sujets d'admiration ou de reconnaissance nous y sont-ils ménagés? Quelles séductions en doivent sortir? Nous ne savons : nulle confiance ne nous a été faite, et nous n'avons regardé à travers aucune serrure. Tout au plus nous a-t-il été donné de jeter les yeux sur quelques travaux d'un ordre plus directement en relation avec les lettres, et ce que nous avons aperçu là d'entrepris nous semble de nature à nous rassurer. L'imprimerie française, car c'est d'elle que nous voulons parler, on le comprend, gardera, à l'Exposition de 1878, la place qu'elle a eue aux précédentes, si même elle n'y atteint à un rang plus élevé.

Cet espoir est, dès maintenant, pour nous, une certitude, si, comme on nous l'assure, le livre des *Saints Evangiles* de la maison Hachette doit y figurer, et nous ne voyons pas, à dire vrai, pourquoi ce magnifique ouvrage n'y paraîtrait point. Ce n'est pas, sans doute, une publication inédite, dans le sens rigoureux du mot. On a admiré ce livre à l'Exposition de Vienne et quelques privilégiés en possèdent des exemplaires ; mais le public ne l'a point vu et n'a pas contemplé ces belles pages où la typographie et la gravure, renouvelant une alliance commencée dès leur origine et signalée par maints succès, ont produit un véritable monument.

Ce qui nous plaît d'abord dans ces deux majestueux et splendides volumes, c'est qu'ils sont une œuvre privée. Ils auraient moins de prix à nos yeux s'ils sortaient d'un établissement de l'État et nous venaient de l'imprimerie Nationale, par exemple. En soi, leur valeur pourrait être la même ; mais au point de vue social, et pour l'honneur de l'industrie française, il n'en serait pas ainsi : ce ne serait pas un symptôme de vie individuelle. Dans un temps où l'on est si disposé à laisser au gouvernement l'initiative des choses qui peuvent intéresser la gloire du pays, il est beau de voir de simples particuliers la prendre spontanément à cœur et y travailler même à leurs dépens.

C'est le cas pour les éditeurs du livre des *Saints Evangiles*. Dans les conditions de beauté typographique et artistique où ils entendaient présenter cet ouvrage au public, il ne pouvait s'agir pour eux d'une spéculation commerciale, et l'entreprise, exécutée comme ils la concevaient, ne devait guère se solder que par la noble satisfaction de l'avoir réalisée.

Dans notre ancienne constitution, lorsqu'un artisan se sentait de force à obtenir le titre de « maître », il en faisait la demande aux syndics de sa corporation et produisait, à l'appui, un échantillon de son habileté, ce que l'on appelait un « chef-d'œuvre ». *Les Saints Évangiles* seront auprès du public, maintenant le grand juge dans tous les ordres de mérite, le « chef-d'œuvre » de la maison Hachette.

Dans la pensée qu'ils avaient d'élever un monument à l'art de la typographie, les éditeurs ne pouvaient choisir un livre plus digne et qui méritât à plus de titres les honneurs de la splendide exécution qu'il a reçue. Or, c'est une chose assez rare, parmi les livres publiés dans le même but, pour mériter d'être remarquée. Que de fois, en parcourant les collections où de riches amateurs ont réuni les plus beaux spécimens de l'art de Guttemberg, n'avons-nous pas été affligé de trouver, à ce rang d'honneur, les médiocrités littéraires les plus insignes, notamment la *Henriade*, pour n'en pas citer d'autres, que les presses des Didot choisirent, un jour, pour montrer ce qu'on pouvait attendre d'elles. Ici, point de ces disparates entre le corps et le vêtement : harmonie complète en tout et partout.

Y avait-il d'ailleurs un texte qui offrit un plus vaste champ à l'ornementation où l'imprimerie se flatte d'avoir fait de si grands progrès? Non-seulement le récit évangélique s'y prêtait : il l'appelait, en quelque sorte. N'est-ce pas, en effet, la source la plus féconde où l'art ait puisé depuis tantôt deux mille ans et à laquelle il soit toujours revenu avec le plus de succès? Quel théâtre, à ne le considérer même que matériellement et hors du point de vue religieux, que ce coin de l'Orient où les Évangiles nous conduisent! Quelles scènes alternativement simples, douces, terribles et touchantes, que celles qu'ils retracent! Quels personnages admirables, sans parler de leur divin chef, que ces douze apôtres de physionomies si diverses et si accentuées, que ces humbles et saintes femmes qui se montrent moins qu'elles ne se font deviner; que ces juifs au crâne dur, docteurs et prêtres astucieux, pharisiens obstinés dans la routine, sadducéens matérialistes, foule tremblante à la seule idée de déplaire à César et pourtant jalouse de ses droits et y faisant fanatiquement appel dès qu'il s'agit de verser le sang! Existe-t-il aucun autre livre aussi propre à inspirer l'artiste et à le tenter plus vivement de s'unir au narrateur?

Cette émulation de l'artiste et de l'historien, ce concours de l'écriture et de l'image pour un même sujet a eu lieu fréquemment, pour le livre des Évangiles en particulier, dans le moyen-âge, et a produit, comme on sait, des merveilles. La typographie s'y essaya aussi dès le premier jour, et, malgré l'imperfection des résultats qu'elle obtint, n'y renonça jamais. L'histoire de ces essais de décoration typographique serait curieuse et c'en serait ici peut-être la place, mais elles nous

ferait dépasser les limites que nous avons dû nous assigner. Nous ne voulons que constater une chose : c'est que les éditeurs des *Saints Evangiles* ont repris, à l'aide des perfectionnements nouveaux de l'imprimerie typographique, l'une de ses plus vieilles et plus persévérantes traditions.

La première chose qui frappe l'amateur dans cette magnifique publication, c'est la beauté du caractère employé pour l'impression. Ce caractère a été dessiné, gravé et fondu spécialement pour cette œuvre. M. Rossigneux, architecte et dessinateur habile, connu pour son goût éprouvé et sa passion pour les livres, fut chargé de le créer. Nous tenons de bonne source, des détails intéressants sur les études qu'il fit dans ce but. M. Rossigneux réunit les meilleurs spécimens des caractères employés par les imprimeurs français qui ont marqué dans leur art ; il les fit grandir par la photographie afin que les qualités et les défauts en fussent plus sensibles : même opération, mais en sens inverse, fut faite pour les caractères de grande dimension. Après une comparaison attentive de tous ces types, M. Rossigneux dessina mathématiquement le caractère dont il avait arrêté la forme dans son esprit, et le fit ensuite réduire par la photographie aux dimensions qui lui parurent devoir mieux s'harmoniser avec le format du livre auquel il devait être exclusivement consacré. Ce résultat obtenu, des phrases formées à l'aide de cet alphabet furent gravées sur une planche de cuivre, afin de mieux juger des rapports des lettres entre elles et d'en modifier, au besoin, ce que, dans la langue spéciale, on appelle « les approches », c'est-à-dire les faces par lesquelles elles se regardent. Ce n'est que quand toutes les combinaisons qu'elles peuvent amener eurent été étudiées, que l'exécution des poinçons fut confiée au graveur. Quant à la fonte, elle eut lieu au moule mécanique, le plus sûr des procédés et celui qui donne les produits les plus corrects.

Qu'on ne s'étonne pas de nous voir appuyer sur ce point : pour quiconque aime les beaux livres et croit s'y connaître, le caractère et son emploi, la justification, la dimension des lignes par rapport à la page et leur espacement, la largeur proportionnelle des marges, sont, avec le tirage, le premier objet de son examen. N'est-ce pas là, en effet, ce qui constitue le livre ? L'ornement ne vient qu'en second ordre. Or, sur ce premier point, *les Saints Evangiles* sont une œuvre non-seulement irréprochable, mais véritablement digne d'admiration. Ce qui en augmente le mérite, à cet égard, aux yeux des personnes initiées à la connaissance pratique de ce merveilleux art de « peindre la parole et de parler aux yeux, » c'est la difficulté dont l'ornement complique l'impression.

L'ornement des pages, nous dirions volontiers l'ornement intrinsèque des *Saints Evangiles* consiste en deux choses : 1° les encres de différentes couleurs, noires pour le texte, rouge pour les filets et les

lignes et qui ont nécessité chacune un tirage séparé; 2° les têtes de chapitres, les initiales et les culs-de-lampe, dont l'impression en taille douce a dû suivre l'impression typographique et se subordonner à elle. Le mélange de ces trois impressions successives était tout un problème. Celle des filets marginaux demandait non-seulement leur venue nette et vive, mais leur superposition exacte sur les deux faces du feuillet, superposition difficile à obtenir, à cause du retrait inégal du papier après le trempage, même dans les livres où le papier n'est trempé qu'une fois, et qui ne subissent qu'un seul tirage — et ici il devait, rien que pour l'impression typographique, en subir deux. Cependant nous ne remarquons pas la plus petite inexactitude de rencontre, au *verso* pas plus qu'au *recto*.

L'impression des ornements en taille-douce rencontrait des obstacles dont on ne pouvait triompher qu'à force d'application et d'habileté. Il fallait imprimer chaque ornement à la place que lui avait réservée l'impression du texte, sans s'en écarter, ne fût-ce que d'une fraction de millimètre : et les points de repère en usage dans l'imprimerie manquaient, à cause de la grandeur des planches et des dimensions que prenait la feuille plus profondément trempée pour l'impression en taille-douce que pour l'impression typographique ! Comment s'en tiraient, et l'artiste qui les avait composés, et les ouvriers qui travaillèrent sous sa direction, à reproduire ses dessins ? Nous l'ignorons ; ce qu'il y a de certain, ce qu'il y a justice à proclamer, c'est que ces frises, ces lettrines, ces vignettes terminales, toutes parfaitement « venues », sont d'une grâce charmante et toujours en harmonie avec le sujet de la page qu'elles ouvrent ou qu'elles ferment. Au chapitre premier de saint Mathieu, par exemple, où se trouve la généalogie de Jésus-Christ, la lettre initiale représente le lys de Judas couronné de douze fleurons figurant les douze tribus ; celle du premier chapitre de saint Luc, renfermant les prédictions faites à la sainte Vierge, représente symboliquement les dons que le Fils qu'elle enfanta doit apporter au monde ; celle enfin du chapitre vingt et unième de saint Jean nous montrant le Sauveur avec ses disciples sur le lac de Thibériade, offre un groupe de roseaux avec un copieux amas de poissons de toutes les variétés à la fois. Ainsi des autres. Les têtes de chapitres sont pleines aussi de symboles ingénieux et spéciaux pour chacun. Seules les vignettes finales manquent parfois de caractère et de signification propre. A cela près, ce genre d'ornementation limitée nous plaît par sa sobriété ; nous le préférons à ces encadrements chargés, si fort à la mode encore, où le texte se noie, et qu'on dirait imaginés souvent pour détourner les yeux des défauts de l'impression.

Nous n'avons parlé jusqu'ici qu'en bibliophile du livre des *Saints Evangiles*, par la bonne raison que, déjà très-médiocrement compétent

dans ce rôle, nous ne le serions nullement dans celui de critique d'art, de laquelle relève aussi cette publication. Les *Saints Evangiles*, en effet, sont enrichis, hors texte, de cent vingt-huit grandes compositions gravées à l'eau-forte d'après les dessins d'un artiste qui semble avoir fait de l'Orient son domaine particulier et qui s'est distingué de bonne heure par l'énergie de son crayon, M. Bida. Ses *Juifs priant derrière les murs du temple de Jérusalem* firent une sensation vive quand ils parurent au Salon. Jamais le type israélite n'avait été plus profondément étudié et rendu avec une vérité plus saisissante.

Lorsqu'on 1860, les éditeurs des *Saints Evangiles* voulurent faire de ce livre la publication capitale de leur maison, celle qui devait mettre le sceau à leur renommée et la perpétuer, leur « chef-d'œuvre », en un mot, et qu'ils se décidèrent, en conséquence, à l'enrichir de gravures, ils voulurent en avoir d'originales, qui ne fussent pas seulement la reproduction des tableaux des grands maîtres, ils jetèrent naturellement les yeux sur M. Bida, que l'élévation de son style comme dessinateur avait mis depuis quelques années presque au niveau des peintres. M. Bida accepta cette offre séduisante d'illustrer à nouveau le récit des Apôtres. Pour l'exécution de cette résolution hardie, M. Bida demanda, comme condition première, de retourner passer encore quelque temps en Palestine afin de s'y inspirer, en même temps que du livre divin, du spectacle de la nature et des hommes. A son retour, il se mit au travail et, pendant neuf ans, nous a-t-il été raconté, il remit chaque mois aux éditeurs un ou plusieurs dessins : au moment où la guerre éclata, il terminait le cent vingt-huitième et dernier.

Ces dessins que l'eau-forte a transportés sur le cuivre avec toute leur puissance et toute la franchise du jet primitif, nous ne voulons pas chercher à les juger. Ce sont des figures, des scènes et des paysages : toutes choses qu'il ne nous appartient pas d'apprécier, et où nous ne saurions qu'admirer. Qu'on nous permette une réserve seulement relativement aux figures : la première, celle de l'Homme-Dieu, ne réalise pas l'idéal que nous nous en faisons d'après ce que nous en disent les Apôtres, et surtout les discours et les paroles qu'ils nous rapportent de lui. Est-ce d'ailleurs par réaction contre l'immobilité des types consacrés et trop fidèlement reproduits par certaine école, que M. Bida le représente, non-seulement avec une physionomie qui diffère selon les scènes, mais parfois avec des traits presque différents? En revanche le caractère de la sainte Vierge, ainsi que celui des Evangélistes et des Apôtres nous paraît heureusement compris et rendu. Saint Mathieu, saint Pierre, entre autres, réalisent tout ce que le texte saint raconte et donne à penser d'eux. La plupart des scènes sont bien composées, se présentent bien aux yeux comme on se les figure et s'encadrent dans un paysage qui a bien son cachet oriental. Il fallait quelque assu-

rance pour revenir, après Fra Angelico, Raphaël, Murillo, pour ne pas citer d'autres maîtres, sur ce divin sujet des Evangiles; M. Bida ne se le dissimula pas sans doute; mais il avait, pour s'encourager une chose qui avait manqué à ses devanciers: la connaissance des lieux et des populations de cet Orient qui ne change pas. La vérité physique est aussi ce qui distingue son œuvre et lui donne un caractère si saisissant. Cette œuvre n'est point peut-être tout ce qu'on pourrait désirer, mais elle ne manque au moins jamais d'élévation, et elle a souvent de la force et de la suavité.

La traduction adoptée est celle de Bossuet, recueillie par M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans les œuvres du grand évêque où les fragments en étaient épars. Cette version faite inconsciemment par son auteur, mais qui porte son cachet à toutes les lignes et qui, dans sa forme actuelle, est le fruit d'un ingénieux et pieux travail, méritait, sous tous les rapports, le choix qu'en ont fait les directeurs de la librairie Hachette pour élever un monument nouveau à la gloire de la typographie française et couronner dignement leur colossale œuvre d'éditeurs. P. DOUHAIRE.

HISTOIRE DES CROISADES

Par MICHAUD, illustrée par Gustave Doré; chez Furne, Jouvet et C^o.

Le temps et l'espace nous font aujourd'hui défaut pour parler avec quelques détails de cette magnifique publication, la plus considérable de la librairie française à la fin de l'année 1876; mais nous voulons au moins en signaler à nos lecteurs l'importance et l'éclat.

Tout le monde connaît ce grand tableau des Croisades, si largement tracé par la plume véridique et magistrale de Michaud. Il manquait à ces récits épiques, où palpite à chaque page le souffle de l'enthousiasme et de la foi, il manquait une illustration artistique digne du livre et de tous ces glorieux souvenirs dont retentit encore l'histoire. Nul n'était plus apte à un pareil travail que M. Gustave Doré dont le croyon lumineux et puissant a déjà éclairé de ses créations dramatiques et vivantes tant d'œuvres de premier ordre.

L'ouvrage forme deux splendides volumes in-folio, qui ne comprennent pas moins de cent compositions, dont beaucoup sont de véritables tableaux. C'est là du grand art mis au service d'une grande histoire, et où l'inspiration religieuse s'unit heureusement au brillant reflet des temps chevaleresques.

QUINZAINÉ POLITIQUE

10 décembre 1876.

Quand nous annoncions, il y a quinze jours, la chute prochaine de M. Dufaure et de son ministère, la prédiction nous en était certes facile. Les moins perspicaces voyaient, jusque dans l'ombre d'un secret éclairé çà et là par la lueur d'une indiscretion, les coups que la gauche préparait contre M. Dufaure, avec la permission de M. Thiers et l'assistance de M. Gambetta. Quant à ceux dont elle le blessait publiquement, on pouvait les compter au bas de la tribune et presque de scrutin en scrutin, tandis que se discutait le budget des cultes. D'autre part, il était aisé d'apercevoir les difficultés qui s'annonçaient de plus en plus autour de ce ministère, les périls qui se pressaient et qui venaient le battre d'heure en heure : or, on savait que les unes étaient comme insurmontables à la conscience de M. Dufaure et à sa dignité ; les autres, on se demandait avec quelle force ou par quel art il les repousserait.

Au surplus, la prévision de cet événement avait quelque chose de lointain et de si sûr que, dans bien des esprits, il n'y avait plus d'étonnement possible. En regardant, au lendemain du 20 février, cette majorité trop nombreuse et bientôt tumultueuse, pleine d'hommes inconnus et qui étaient sortis comme par irruption des profondeurs du suffrage universel, orgueilleuse de sa supériorité, tout exubérante de promesses déclamatoires, agitée par des sentiments de vengeance, tourmentée par la violence naïve de toutes sortes d'utopies, dominée par des radicaux devenus républicains ou par des républicains prêts à devenir radicaux, en regardant cette majorité, on pouvait à bon droit douter qu'elle fût capable de se modérer elle-même, qu'elle se résignât à une longue sagesse, qu'elle tempérât

son fiévreux amour de réformes et qu'elle sût contenir sa hâte de fonder ce qu'on appelle vulgairement la vraie République. Et, dès ce moment, ceux qui connaissaient l'histoire de la gauche, ceux qui calculaient la marche de ses tendances ou qui mesuraient l'ambition de ses chefs, ceux-là pouvaient sans peine prévoir qu'elle ne se contenterait pas longtemps de ce premier ministère, que M. Dufaure serait impuissant à la satisfaire et que ce gouvernement de la République conservatrice ne lui suffirait que pour une période. Seulement la durée en a été plus brève encore qu'ils ne l'avaient conjecturé. Neuf mois à peine ! comme ce règne a été court, ce règne d'un ministère qui se déclarait pourtant républicain, qu'on avait proclamé nécessaire et qui, en mars, par la voix de M. Dufaure, célébrait la légitime origine de la République, tandis qu'en août, par la bouche de M. de Marcère, il lui promettait l'éternité ! Neuf mois ! le ministère de M. Buffet avait subsisté un an. Avec quelle rapide avidité la gauche s'apprête-t-elle donc à détruire et à remplacer tour à tour ces passagers et précaires pouvoirs ?

Nous n'avons pas besoin de rappeler les faits, si prompts dans leur succession, à la suite desquels M. Dufaure a donné sa démission et celle du ministère. On finissait à peine de débattre le budget des cultes. Et quel débat ! Si M. Dufaure avait bien, de toutes les flèches de son ironique bon sens, percé les faux gallicans du radicalisme ; s'il avait dignement vengé l'histoire et la raison contre les chimériques qui demandaient que la République séparât l'Eglise et l'Etat, il avait eu pour tout le reste la plus mauvaise fortune : il avait vainement adjuré la gauche de ne point heurter le clergé par une hostilité si arbitraire et si peu opportune, qui s'arme de prétextes si légers et qui peut tant nuire à la République ; en vain l'avait-il suppliée d'être moins malveillante à des œuvres qui, outre leur nécessité religieuse, ont leur utilité sociale. Combien était véhémement et opiniâtre la haine à laquelle il adressait ces prières et ces conseils, la gauche l'attestait d'abord à M. Dufaure par la faveur avec laquelle elle écoutait le prince Napoléon. Ce Napoléon qui n'était pas même à Sedan, et dont le nom est écrit, selon le mot éloquent de M. Keller, « dans la chair palpitante de l'Alsace-Lorraine, » ce prince en qui tout est plèbe, ce César démagogue était venu s'écrier qu'une des causes ignorées du grand désastre de la France, en 1870, c'était « le cléricalisme, » coupable, (à entendre cet accusateur brave seulement devant Dieu et en face des prêtres), coupable d'avoir privé la France de l'épée de l'Italie, en empêchant l'empire de sacrifier la papauté à Victor-Emmanuel et de lui céder Rome pour prix de son alliance. Comme si Rome n'avait pas été désertée à temps ! Comme si la ville des Papes, la demeure de saint Pierre,

avait appartenu à la France et que le gardien fût libre de livrer, comme son bien à lui, le dépôt confié à son honneur ! Comme si les soldats ramenés de Rome par le général Dumont avaient manqué à Reichsoffen, pour la première défaite de la France ! Comme si l'Italie avait jamais pensé à rompre les liens où l'Allemagne la tenait encore attachée et à mêler ses intérêts à nos périls, à nos malheurs ! Comme si la ruine de notre patrie n'avait pas commencé sur ce champ de bataille de Sadowa où le prince Napoléon s'était félicité si intelligemment de voir l'Autriche abattue ! Comme si enfin la trahison suprême dont la France blessée avait eu à gémir dans son angoisse à Sedan et à Metz, ce n'était pas la maudite incurie de l'Empire et sa fatale incapacité ! Eh bien, quoique, dans le cœur d'un Français, tout dût protester, vérité, justice et patriotisme, contre cette parole impudente du prince Napoléon, la gauche avait applaudi. Tant ce radical césarien flattait en elle une rage que M. Dufaure, en ne la flattant pas, devait irriter contre lui-même !

Ce sentiment de la gauche condamnait M. Dufaure à l'impuissance, dans les efforts qu'il allait tenter pour rendre au budget des cultes tout ce que le dictateur financier de la majorité, M. Gambetta, avait décidé de lui ôter. On résisterait à M. Dufaure, par inimitié pour ce clergé à l'attaque duquel M. Gambetta consacre et emploie la belliqueuse fureur des radicaux, afin de détourner de la société civile cette envie des utopiques remaniements que le radicalisme médite, et qu'elle ne supporterait pas, il le sait bien. On résisterait aussi à M. Dufaure, parce qu'on voulait le déposséder de son ministère : on pensait son office fini ; il avait amené et gardé la République à cette étape ; c'était assez ; on se croyait au bout de la transition ; on jugeait l'heure propice pour porter, au moins d'un degré, le pouvoir plus à gauche. Et puis, Aristide républicain ou Caton conservateur, M. Dufaure déplaisait aux dieux de la majorité : les uns voulaient un plus habile ; les autres un plus souple. Donc, sous l'empire de ses diverses passions, la gauche infligeait à M. Dufaure défaite après défaite, sans bruit, mais sans relâche. Les décrets de M. Gambetta prévalaient l'un après l'autre ; le destin de M. Dufaure s'accomplissait. Seulement M. Gambetta, par une précaution trompeuse et par une charité inutile qui lui semblait un ménagement dû au public, daignait une fois compenser ces disgrâces par un présent aimable et futile de son éloquence, par un serment de bonne foi et de bonne volonté : il jurait qu'il était « le collaborateur » du ministère ! Or, tout ce que M. Dufaure essayait de préserver ou d'améliorer, Chapitre de Saint-Denis, traitement des desservants ou bourses des séminaires, la gauche l'abolissait ou l'amoindrissait. Pas un jour ne se passait, sans que M. Dufaure n'y perdît une bataille ou deux.

Et c'est rebuté par tant d'échecs, meurtri par tant de blessures, traînant après lui le souvenir des vingt-deux humiliations que son ministère avait eu à endurer à gauche, dans la Chambre, que M. Dufaure se présentait au Sénat quand la loi Gatineau l'y appelait.

Personne n'avait oublié que cette loi, M. Dufaure l'avait naguère, dans la Chambre, repoussée tout entière. Personne n'ignorait qu'il avait voulu la rendre inutile, en faisant écrire par le maréchal sa lettre du 27 juin. Personne ne doutait donc qu'il ne laissât au Sénat, avec une juste complaisance, le droit de la rejeter complètement. Sous le gouvernement de M. Thiers, l'austère et vigilant garde des sceaux qui, lors d'une interpellation où on l'interrogeait sur le sort de M. Ranc, déclarait si haut qu'il n'y aurait jamais pour la Commune aucune sorte de « prescription », n'était-ce pas lui ? Et qui ne savait que, pendant toute une semaine, les délégués de la gauche l'avaient trouvé inflexible, quand ils venaient, dans son cabinet, le conjurer d'amender avec eux cette loi Gatineau, ne fût-ce que sur le premier point ? Le Sénat, comme l'ont témoigné les discours du général Changarnier, de M. de Meaux et de M. Paris, ne pensait pas que le crime de la Commune méritât un pardon au détriment des lois, et que, par pitié pour elle, on dût changer le Code ; il était d'avis que c'était désarmer la société que de prendre pour instrument de sa miséricorde un autre droit que le simple droit de grâce, qui est l'attribut du chef de l'Etat ; il croyait qu'au milieu de ces cris sardoniques de revendication et même de ces grondements entendus naguère parmi les héros échappés de la Commune, la proscription ne serait qu'un commencement d'amnistie ; et voilà pourquoi il refusait à la loi Gatineau, sans rien excepter, toutes les concessions qu'elle demandait à la justice. Assurément, c'était bien là aussi l'opinion de M. Dufaure. On a pu être étonné qu'il consentît à la modifier par cet amendement de M. Bertauld, qui, en diminuant la rigueur, altérait la sévérité même du jugement et dénaturait le sentiment du Sénat. Mais M. Dufaure avouait qu'il n'était « ni l'auteur, ni l'inspirateur » de cet amendement ; il conseillait au Sénat, il est vrai, de l'accepter ; toutefois il se confiait à sa « sagesse » ; sa recommandation n'avait rien de décisif ; il ne sollicitait du Sénat aucun gage solennel de sa bienveillance ; il n'invoquait aucune raison supérieure et vitale de gouvernement ; il ne mettait nullement le Sénat entre la crainte de sa démission et l'obligation de voter avec lui. Quand donc le Sénat refusait ses suffrages à la loi Gatineau, même corrigée par M. Bertauld, personne ne pouvait dire que le Sénat les eût refusés à M. Dufaure, ni soupçonner que M. Dufaure fût, après ce vote, obligé d'honneur à se démettre du pouvoir.

Les causes réelles de cette démission étaient plus profondes et

bien antérieures. A la vérité, M. Dufaure n'avait jamais été cher à la gauche que pour l'usage momentané qu'elle voulait faire de sa réputation au profit de son propre règne. Elle tolérait son ministère, parce qu'elle l'avait cru nécessaire à la République pour opérer le passage de l'ancien régime au nouveau, à celui qui commençait le 20 février et qui doit en préparer un autre. Mais M. Dufaure lui avait toujours été suspect : si républicain qu'il voulût bien paraître, il lui semblait trop conservateur. Elle se souvenait de certaines duretés ; elle doutait de son cœur. Elle lui reprochait toujours d'avoir en grande partie élaboré la loi sur le jury et la loi sur la presse. Elle se plaignait qu'il fût un défenseur si opiniâtre et si zélé de la magistrature. Et d'ailleurs, qu'avait-elle de commun avec M. Dufaure, cette majorité radicale ou républicaine du 20 février ? Quoi, si ce n'est la volonté d'imposer au respect incertain et de perpétuer dans l'amour capricieux de la France le nom légal de la République ? Mais, tempérament et langage, vœux et traditions, tout différait en eux. Les actes l'avaient bien attesté. Non, M. Dufaure n'avait pu s'associer à cette majorité pour proscrire par l'ostracisme qu'on se rappelle les adversaires qu'elle avait en haine dans la minorité ; non, M. Dufaure n'avait pu approuver le choix par lequel elle octroyait à M. Gambetta son omnipotente présidence de la commission du budget ; non, M. Dufaure n'avait pu voir sans un sourire de moquerie tous les souhaits illusoire que, fidèle aux volontés des clubs, elle amassait au pied de la tribune ; non, M. Dufaure n'avait pu se laisser assaillir, sans une sourde indignation, par toutes ces demandes d'amnistie et de prescription auxquelles se mêlait, plus ou moins honteuse, l'apologie de la Commune ; non, M. Dufaure n'avait pu entendre, sans colère ou sans tristesse, ces discours des radicaux qui, pendant les vacances, niaient Dieu et glorifiaient la Convention ; non, M. Dufaure n'avait pu, sans protester au fond de son âme, assister à ces manifestations de matérialisme qui s'étaient vaniteusement sur des cercueils et pour lesquelles la gauche réclame, non pas seulement la liberté, mais l'honneur ; non, M. Dufaure n'avait pu prêter la main à toutes ces économies envieuses et imprévoyantes qui réduisaient des ressources indispensables à l'armée ou des secours dûs légitimement au clergé. Dans toute cette série de déclarations ou d'entreprises, la gauche n'avait fait que choquer les croyances ou contrarier les vues de M. Dufaure. L'accord n'était qu'apparent et fictif entre la politique de M. Dufaure et celle de la gauche. Il n'était que temporaire, et M. Dufaure le savait par ses craintes comme par la gauche par ses désirs. Quoi donc d'étonnant qu'une heure ait sonné où cette fragile alliance s'est dénouée, où cette désunion intime est devenue la séparation publique ?

Voici M. Dufaure tombé. Nous le suivions, dans la lutte, de nos hommages et de nos souhaits ; vaincu, nous le suivons de nos regrets. Il avait une tâche ardue : bien injuste l'histoire, si elle oubliait qu'outre les difficultés mêmes qui rendent si laborieux en France et si périlleux le gouvernement de la République, M. Dufaure trouvait devant son ministère, au lendemain du 20 février, les difficultés d'un Parlement où, d'un côté, la majorité était trop faible, et, de l'autre, non-seulement trop forte, mais dominée par la politique de M. Gambetta ! M. Dufaure a-t-il su, parmi ces obstacles, prendre le meilleur parti ? A l'heure où cette majorité vint remplir les bancs de la Chambre, mais où, ignorante, indisciplinée, neuve en tout, elle flottait encore dans une certaine confusion, M. Dufaure a-t-il eu la hardiesse ou l'habileté qu'il eût fallu pour saisir, rassembler et fondre ces éléments qui ne se connaissaient pas eux-mêmes ? A-t-il suffisamment, à la faveur de cette première heure, tenté de grouper une majorité gouvernementale ? A-t-il, alors ou depuis, disputé à M. Gambetta, comme il devait, la priorité et la supériorité ? N'y a-t-il pas eu des jours où il eût pu se soumettre cette majorité, au moins pour un temps ? N'a-t-il pas eu tort de lui épargner la menace, en toute circonstance, de ne jamais l'affronter, de laisser inactives et silencieuses toutes ses armes ministérielles ? N'eût-il pas été plus heureux, en se montrant plus fier, si, par exemple, quand la loi Gatineau apparut à la tribune, il avait résolument déclaré qu'il fallait choisir entre elle et lui ? Rude d'abord à tout ce qui lui semblait mauvais, M. Dufaure n'était-il pas souvent, la veille ou le lendemain, trop débonnaire et trop prompt à céder après avoir trop résisté ? Ce sont des doutes que l'avenir pèsera mieux que nous au poids de l'équité et dans la pleine lumière. En attendant, qui douterait de la loyauté si saine et si pure de cet honnête homme ? Et qui n'honorerait les talents et les services de cette utile et noble vieillesse ?

Nous eussions certes préféré pour M. Dufaure la fin du politique qui tombe blessé à mort dans une grande bataille, au lieu de succomber de fatigue dans la marche ou frappé dans l'ombre par des traits perfides. La grande bataille, on ne l'a pas livrée à M. Dufaure et il ne l'a pas provoquée. Il s'est laissé vaincre dans des combats partiels. Que ne défiait-il ses adversaires, au dernier jour ? Que ne demandait-il franchement à la gauche : « Pourquoi m'attaquez-vous ? Que ferez-vous de votre victoire ? Quelle sera donc cette République triomphante que vous élèverez sur les ruines de mon ministère ? » Cette lutte n'eût pas seulement été digne de M. Dufaure. Elle aurait eu pour le pays de précieux enseignements : il aurait vu, il aurait compris, il aurait deviné, tandis qu'aujourd'hui il ignore et presque

toutes les causes et presque tous les incidents de cette guerre. L'équivoque et l'obscurité entourent dans sa chute un ministère auquel présidait pourtant un homme réputé pour son amour de la vérité parlementaire et pour sa franchise. Avant de se retirer, il eût été bon que M. Dufaure vérifiât par un appel direct si une majorité conservatrice et constitutionnelle lui manquait dans le Sénat, comme l'affirmaient avec quelque impudence certains journaux de la gauche. Il eût été bon qu'avant son départ, M. Dufaure forçât la Chambre, par une interpellation quelconque, à manifester tout son sentiment, à énoncer ses griefs, à marquer ses intentions, à afficher le programme de sa politique : cette connaissance des secrets parlementaires, où se dissimule en ce moment la ruse de M. Gambetta, eût évidemment éclairé les efforts prochains et les choix futurs du chef de l'Etat. Surtout il eût convenu qu'avant de quitter le gouvernement, M. Dufaure ne laissât point si libre la calomnie des radicaux qui imputent au maréchal le mal de toute cette crise. Il y avait à l'Élysée, disent-ils, « un pouvoir occulte et personnel » qui gênait la liberté parlementaire des ministres et qui stérilisait leur libéralisme républicain. Combien ce reproche est faux, nous n'avons pas besoin de le démontrer aux observateurs intelligents qui ont été quelque peu attentifs aux actes du maréchal et du ministère ; et nous n'en connaissons pas de preuve plus convaincante que les compliments des ministres, surtout le discours de Domfront, et les flatteries des radicaux eux-mêmes, naguère unanimes à louer le maréchal de la bonne volonté scrupuleuse avec laquelle il pratiquait, au nom et pour le profit de la République, ses devoirs d'honnêteté parlementaire et d'abnégation constitutionnelle. Mais il appartenait à M. Dufaure de démentir cette accusation, qui insulte, d'ailleurs, à son ombrageuse indépendance de vieux parlementaire, en même temps qu'elle veut diffamer le Maréchal. M. Dufaure sait jusqu'à quelle contrainte le Maréchal a exercé sur lui-même et contre lui-même l'obligation de ces devoirs. C'eût été justice que de rendre ce témoignage au Maréchal calomnié par les radicaux ; et l'intérêt public l'eût également voulu : car, pourquoi les radicaux s'efforcent de discréditer le Maréchal dans le pays, par quels dégoûts ils désirent lasser sa virile patience, dans quelle impasse ils essaient d'acculer son honneur, M. Dufaure ne l'ignore point. Nous ne pouvons donc que regretter qu'il n'ait pas, par un retour vigoureux à la tribune, dégagé aux yeux du public la responsabilité du chef de l'Etat et fait voir nettement celle de la majorité : rien ne pouvait être plus ministériel, ni plus vrai.

Il faudrait bien des pages à qui voudrait écrire les mémoires des

fugitifs ministères qui se sont succédé chaque jour aux portes de l'Elysée, durant cet interrègne. M. Léon Say prenant la présidence du Conseil ; la garde des sceaux et des cultes passant aux mains de M. de Marcère, cet ancien magistrat qui venait de mentir comme ministre au prétendu nom du gouvernement, cet ancien catholique qui se hâtait de garantir les honneurs funèbres aux morts sur les restes desquels on célèbre la négation de Dieu et de l'âme ; M. le duc d'Audiffret-Pasquier appelé, mais repoussant le pouvoir éphémère qu'on lui offre ; le nom de M. Jules Simon soupiré par les amis de M. Thiers ; M. Duclerc cité avec faveur ; les présidents des deux Chambres consultés par le Maréchal et lui conseillant de relever le ministère renversé ; M. Dufaure resaisissant un instant ces rênes brisées et éparses, puis effrayé par les murmures et par les conditions de la gauche : voilà, parmi tant d'autres, les peintures qui se dessinent et qui s'effacent tour à tour sous nos regards, les nouvelles qui passent et repassent dans la curiosité publique. Si rien ne se fait ou si tout se défait, il ne faut point s'en étonner trop vivement : c'est là le sort des choses parlementaires ; les ministères ne se forment pas sous le régime de la liberté, comme sous l'empire d'un gouvernement personnel ; et des monarchies heureuses comme celles de l'Angleterre et de la Belgique ne mettent pas moins de temps et de peine à fonder les leurs. Mais chez elles les ministères se remplacent plus qu'ils ne se détruisent ; ils varient, mais autour d'un point fixe ; leur succession ne précipite pas à l'inconnu les destinées de l'Etat, mais risque seulement celles des partis ; leur politique n'entraîne point à sa suite la durée même du gouvernement. Chez nous, au contraire, l'émotion qui règne pendant cette crise, c'est celle d'une inquiétude générale et profonde ; on sait que les ministères de la République portent en eux sa vie même et sa réputation ; les partis qui les créent ou qui les anéantissent identifient leur sort avec celui de la République ; et vaguement, sous ces ministères républicains qui tombent ou qui s'édifient, l'instabilité de l'Etat est sentie de tout le monde : le sol est mobile, et on s'effraie de voir, un peu plus loin, les pentes où l'Etat peut glisser et entraîner avec lui la patrie.

Maîtresse de la Chambre, souveraine de la République depuis le 20 février, juge du ministère qu'elle vient de répudier, arbitre du ministère qui va paraître, la gauche a la responsabilité de ce mal, et vraiment il est puéril à ses apologistes de vouloir bien l'en disculper : à quel crédule persuaderaient-ils donc que M. Dufaure, que presque tous ses journaux invitaient chaque matin à se retirer devant le blâme ou les refus de la majorité, n'a pas été abandonné, battu et rejeté par elle ? La gauche ne trompera personne non plus par ces

formules qu'elle exhibe en commun dans les procès-verbaux de ses groupes. Qu'elle désire toutes les places de la République, on le sait; mais qu'elle n'ait eu pour être mécontente de M. Dufaure que ce désir mal satisfait, impatienté et irrité, l'allégation en serait fausse. Car la loi Gatineau, le décret de messidor qui règle les honneurs funèbres, les votes par lesquels la gauche réduisait les crédits alloués aux cultes, signifiaient-ils par hasard à M. Dufaure qu'il dût accorder plus d'honneurs et d'emplois aux républicains et aux radicaux? Ce grief est trop tardif, en vérité; il fallait dire plus tôt à M. Dufaure que si on dressait contre lui toutes ces machines de guerre qui l'ont jeté à bas du pouvoir, c'était pour qu'il capitulât devant les ambitions inoccupées ou les convoitises béantes du parti, auxquelles manque une préfecture, un généralat, une ambassade. Quant à l'avenir, est-il si sage de faire croire par un tel programme que toute la politique de la gauche consiste à revendiquer pour les siens ces emplois et ces honneurs? Ne craint-elle pas que ce goût ne finisse par paraître une cupidité? N'a-t-elle pas peur que cette préoccupation, en s'exagérant, ne finisse par alarmer trop d'intérêts? Et n'était-elle pas plus habile en cette saison, si vite passée, où fleurissait sa promesse d'accueillir ou de garder au service de la France tous les hommes de bonne volonté? A notre avis, la gauche aura aggravé par la maladresse de ce programme la faute qu'elle a commise en détruisant le ministère de M. Dufaure. Mais c'est plus qu'une faute que d'avoir tenté d'ajourner le vote du budget des recettes en manière de menace, comme si on était prêt à refuser l'impôt, pour peu que le Maréchal hésitât à choisir les nouveaux ministres sur un geste de M. Gambetta. Il y a dans cet essai d'un moyen révolutionnaire une disproportion ridicule dont Cromwell et Hampden se moqueraient bien. Mais la France n'a ni loisir à perdre ni d'argent à dépenser à ce triste jeu. Quoi! troubler ses finances, alourdir la charge de la nation, punir la France parce que la gauche n'a pas encore son ministère, causer ce malaise dans ce malheureux pays qui a tant besoin de paix, de travail et d'épargne! Ah! nous n'eussions jamais soupçonné que, dans l'égoïsme de son avidité ministérielle, la gauche allât jusqu'à cet oubli du devoir patriotique!

Quel sera ce ministère préparé et souhaité par la gauche avec une telle âpreté? Nous ne le savons nullement. Avec les nouvelles, les conjectures vont et viennent, s'entrecroisent et tourbillonnent sous le regard du public, comme une nuée de ces hirondelles agiles et criardes dont le vol se mêle au-dessus de nos têtes et fend l'air en tous sens dans un même espace. Quels sont les noms, qui, dans ces combinaisons multiples et diverses, finiront par être distingués et choisis? Bien sagace qui le pourrait dire. Deux seule-

ment nous paraissent marqués d'avance et fixés par un intérêt supérieur : ceux du ministre de la guerre et des affaires étrangères, qui ne peuvent être les jouets de ces caprices et de ces besoins des partis, parmi les nécessités nationales qui pressent, surtout à l'heure présente de la politique européenne, notre chère et trop faible patrie. Ces deux noms sont la part de la France, et le maréchal y doit veiller. Les autres sont la part de la République, de la gauche, de la majorité gouvernée par M. Gambetta ; et cette part, qu'ils la prennent ! Hier, elle était aux mains du centre gauche ; elle en tombe ; va-t-elle échoir à la gauche modérée ? La logique, celle dont la fatalité a commencé le 20 février pour le Maréchal qui la connaît à ses dures étreintes et pour le pays qui ne la connaît pas encore, la logique le voudrait, assurément. Nous faisons l'expérience de la République avec les républicains ; nous la faisons sans pouvoir nous soustraire ni au péril ni à l'obligation de la faire ; nous la faisons même, ce semble, par ce procédé que les philosophes et les mathématiciens appellent l'absurde. Eh bien ! voici l'essai du centre gauche accompli, et si cet essai n'a été ni long ni heureux, il ne peut s'en plaindre qu'à lui-même et qu'en accuser la gauche. Ce pouvoir que les républicains essaient, ou plutôt qui essaie les républicains, n'appartient-il pas maintenant au groupe voisin du centre gauche, à son successeur naturel, à la gauche modérée ? N'est-elle pas la seconde espérance de la République ? N'est-ce pas son tour à elle ? Et pourquoi ne serait-elle pas propre au gouvernement aussi bien que le centre gauche, puisque, par son origine et par sa foi, elle est plus républicaine qu'il ne l'est ou ne le sera jamais ? C'est là, nous le constatons en historien fidèle, le langage même de la logique, telle qu'elle règle actuellement le cours des esprits et la suite des choses ; et le Maréchal ne nous paraît guère libre de ne pas l'entendre. La nation elle-même, dans son aveugle confiance du 20 février, a parlé ainsi et voulu tout cela. Or, rien ne prouve encore qu'elle soit désabusée de son sentiment d'alors. Qu'on l'interroge demain ; elle répondra, nous n'en doutons point, qu'elle veut continuer l'expérience ; peut-être même oserait-elle l'accélérer davantage. Seule, évidemment, l'expérience l'instruira. Nous en gémissons, nous autres conservateurs. Car le prix de cette expérience, c'est hélas ! la France elle-même, sa fortune, son honneur, sa paix. Mais la nation nous a réduits à n'être plus que des spectateurs mélancoliques. En attendant que la France nous rappelle, nous regardons à l'écart, nous jugeons, et nous nous contentons de l'avertir.

Pauvre France ! A l'heure même où le premier ministère de sa république expirait, M. de Bismarck montait à la tribune de l'Allemagne, nous allions dire de l'Europe, et il y parlait de l'Orient, du

destin des empires, de leurs alliances et de leurs ambitions, avec l'assurance superbe de la force qui sait qu'elle peut se jouer à l'aise, que tous ses secrets sont redoutables, qu'elle peut se réserver avec certitude et que son arbitrage est souverain. Et aujourd'hui, quand la France est dans cette sorte d'impuissance intérieure et qu'après huit jours de crise, aucun ministère ne paraît capable de se former au centre des trois pouvoirs qui composent son gouvernement, aujourd'hui la conférence de Constantinople commence ses délibérations. Fallait-il donc qu'à nos malheurs de 1870, les fautes de nos partis ajoutassent jusqu'en 1876 tant de raisons de faiblesse et d'humiliation? Et à quoi bon le drapeau que, fière au moins par l'espoir qui luit encore au fond de son cœur, la France garde sur le rempart ébréché de sa nationalité, si, ce drapeau, les partis le tiennent avec tant de fièvre, se l'arrachent l'un à l'autre avec tant de fureur, l'abaissent, l'élèvent, et l'agitent si fort dans leur mêlée, que l'Europe ne le voit presque plus et ne prend pas la peine de regarder où il flotte?

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants: JULES GERVAIS.

LE XIV^E SIÈCLE EN FRANCE.

BERTRAND DU GUESCLIN ET SON NOUVEAU BIOGRAPHE ¹

« Il y a des époques où les institutions valent mieux que les hommes. Au quatorzième siècle, au contraire, l'élite du clergé, la bourgeoisie lettrée, et nous comprenons dans ce mot toutes les personnes exerçant les professions qu'on appelle aujourd'hui libérales, le peuple lui-même dans sa partie saine, valent beaucoup mieux que les institutions. Cette élite du clergé, cette bourgeoisie lettrée attestent leur amour des lumières en fondant de nombreux collèges, leur humanité en soignant leurs serviteurs malades comme s'ils faisaient partie de la famille. Il n'y a guère de village qui ne possède sa « charité d'aumône », et il est telle confrérie dont on peut citer les statuts comme un modèle de la charité la plus dévouée, la plus tendre, la plus prévoyante et la plus sage. Une société où l'esprit chrétien entretenait, à travers les caprices de la force, les souillures de l'arbitraire, cette santé morale, où il engendrait ces fortes vertus, faisait mieux que de jouir d'une prospérité matérielle croissante; elle savait l'ennoblir et s'en rendre digne. »

En lisant au troisième chapitre du livre de M. Siméon Luce sur du Guesclin ce jugement si ferme, si complet, on éprouve comme une profonde sensation de sécurité. Evidemment l'écrivain qui s'exprime avec cette décision magistrale, a bien les qualités requises

¹ *Histoire de Bertrand du Guesclin*, par M. Siméon Luce (chez Hachette). — *Essai sur l'histoire du Tiers-Etat*, par Augustin Thierry (chez Didier). — *Histoire des paysans*, par M. Eugène Bonnemère (chez Fischbacher). — *Les Etats de Bretagne*, par le comte de Carné (chez Didier). — *Histoire du mont Saint-Michel*, par les Pères de l'Ordre de Saint-Edme. — *Histoire de France* de Michelet, t. III. — *Histoire des Etats généraux*, par M. Georges Picot (chez Hachette).

pour prononcer et se faire écouter en matière historique. A cette impression vient s'en ajouter une autre non moins vive, — le sentiment de la surprise. Ce n'est pas ordinairement en ces termes que nous entendons parler du quatorzième siècle. Pendant longtemps, des historiens, trop accoutumés à se copier les uns les autres et à ne pas remonter aux sources, n'ont vu, n'ont voulu voir cette époque de notre histoire nationale que par ses côtés misérables ou tragiques. Ils insistent, avec une prédilection regrettable, sur les troubles, les défaillances, les catastrophes. Au sortir de leurs narrations pessimistes, on se demande comment la France a pu se tirer de pareils abîmes, survivre à de tels malheurs, et l'on a peine à le comprendre. Ce qui contribue à donner aux appréciations relatives à cette période une teinte marquée d'exagération, c'est l'esprit de parti qui a très-induement fait invasion dans un domaine où la science seule devrait avoir la parole et l'empire. Les antagonismes sociaux d'hier et d'aujourd'hui ont pris une sorte de farouche plaisir à se chercher des antécédents, des ancêtres et des modèles dans les éléments encore inconsistants, dans les fractions éparses, égarées, aveugles, d'un peuple en voie de formation. Successivement le tiers-état, les paysans, la féodalité ont trouvé des avocats, quelquefois éloquents, mais incapables d'atteindre à la vérité, parce qu'ils commençaient par manquer à la justice, parce qu'ils ne voyaient et ne pouvaient mettre en lumière qu'un coin du tableau, tout le reste demeurant dans l'ombre.

La supériorité de M. Siméon Luce, comme historien, vient de ce qu'il a su se tenir à distance de ces courants divers et contradictoires. Il a eu la force de ne pas se laisser entraîner. Dans le cours de ses recherches comme dans l'exécution de son œuvre, il a été guidé par deux principes qui l'ont préservé des erreurs et des déviations. En premier lieu, il s'est dit que si l'histoire doit concourir pour sa part à l'éducation de l'humanité, elle n'a pas mission de fournir à la politique contemporaine des thèmes spécieux, irritants, des brandons de discorde. Le savant biographe s'est soigneusement abstenu d'introduire dans son récit rien qui ressemblât de près ou de loin à une préoccupation d'actualité. Vainement l'allusion s'offrait à lui, l'invitait, le pressait de toutes parts, il s'est énergiquement et victorieusement défendu contre elle. Lorsque les analogies étaient trop frappantes, M. Luce les a signalées avec franchise; d'autres y eussent cherché des malices et s'y fussent délectés.

Le second point auquel s'est attaché l'historien de du Guesclin a été le rejet absolu de l'exclusivisme. Il n'a voulu ni célébrer les chaumières aux dépens des châteaux, ni sacrifier les vilains aux seigneurs, ni suivre les revendications bourgeoises au-delà de ce

qu'elles avaient de légitime ; il a pensé que son devoir était d'embrasser la société qu'il se proposait de peindre dans toutes ses variétés, dans toutes ses forces essentielles et constitutives, sans accuser ou suggérer des préférences. Cette conception peu commune quoique fort juste, donne à son histoire beaucoup d'élévation et de sérénité. Il est sévère quelquefois, amer jamais, parce que la sûreté de son érudition, l'étendue et la complexité de ses informations, la liberté de son intelligence lui permettent de demeurer équitable.

I

POURQUOI NOUS AVONS ÉTÉ VAINCUS A POITIERS. — L'INFANTERIE ANGLAISE ET LA CHEVALERIE FRANÇAISE. — LE FLÉAU DES GRANDES COMPAGNIES.

Ce sont là, nous en convenons, des ressources que tout le monde n'a pas à sa portée ; mais aussi M. Siméon Luce se trouvait pour aborder l'histoire d'un des personnages marquants du quatorzième siècle dans les meilleures conditions. Depuis plus de quinze ans, il vit de la vie de cette époque. En 1859 il débutait par une remarquable *Histoire de la Jacquerie d'après des documents inédits*. Bientôt après il découvrit, au département des manuscrits de la bibliothèque Nationale, la *Chronique inédite des quatre premiers Valois*, qu'il publia pour la Société de l'Histoire de France. C'est également cette société qui l'a chargé de donner une édition définitive de Froissart, et l'on peut dire qu'une semblable tâche était faite pour effrayer les plus rudes travailleurs. M. Luce s'y est cependant bravement appliqué, et à l'heure qu'il est, l'entreprise marche assez bon train pour que l'on puisse sans présomption bien augurer de l'issue. Si nous avons le loisir d'entrer dans quelques détails au sujet de cette édition, nos lecteurs seraient émerveillés de ce qu'il a fallu de sagacité, de patience, de savoir pour arriver à constituer approximativement le texte du brillant et insaisissable chroniqueur. Froissart en ses rédactions multiples est un Protée dont on se rend maître difficilement, et ce n'est point du premier coup que M. Luce a triomphé de lui. Toutefois ce long commerce avec l'historien le plus abondant, le plus élégant, surtout le plus vivant du quatorzième siècle a certainement — en dépit des inconvénients et des obstacles — procuré au consciencieux éditeur et réels avantages. M. Siméon Luce ne procède point de Froissart. Il s'en sert en le contrôlant, quelquefois même en le contredisant avec

assez de vivacité, mais c'est dans l'assidue fréquentation du disert et fringant prosateur qu'il a pris cette familiarité avec les hommes et les mœurs de l'époque dont il fait passer le tableau sous nos yeux.

« A mon avis, écrivait Augustin Thierry en publiant la troisième édition de la *Conquête de l'Angleterre*, toute composition historique est un travail d'art autant que d'érudition. Le soin de la forme et du style n'y est pas moins nécessaire que la recherche et la critique des faits. » M. Luce est pénétré de cette vérité. On le voit au soin avec lequel est rédigé son livre, et surtout à l'habileté qui a présidé à l'agencement de l'ouvrage. L'histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque est effectivement une œuvre qui réclame autant la main de l'artiste que le coup d'œil du savant. Le dessein de l'auteur était de nous faire connaître à fond la société française au quatorzième siècle ; le choix d'une figure imposante, bien en vue, toujours en rapport avec les divers éléments nationaux, d'une figure centrale, si l'on consent à nous passer cette expression, s'imposait à l'écrivain. De telles figures, il n'en existait guère que deux alors en France : du Guesclin et Charles V. Certes l'histoire de Charles V offre une ample matière, et c'est un sujet des plus séduisants, mais ce roi si prudent, qui sut toujours rester maître de ses sentiments et corriger la mauvaise fortune sans éclat, avec modestie, parle peu à l'imagination. Sa gloire est solide ; il lui manque une légende. Du Guesclin, au contraire a laissé une mémoire très-populaire. Elle subsiste encore dans quelques-unes de nos provinces. Les paysans lui ont dû la sécurité ; les hommes d'armes ont subi l'ascendant de son caractère ; il a aidé la royauté à marcher dans des voies nouvelles ; il l'a protégée et consolidée. Enfin du Guesclin, dans le cours d'une laborieuse et noble existence, a été mêlé aux manifestations, aux vicissitudes de notre existence ; nationale. M. Siméon Luce pouvait donc sans faire effort, sans tirer à lui les éléments extérieurs, sans arranger ni violenter les circonstances, s'établir au cœur de cette biographie à laquelle se rattachent naturellement les principaux faits et les personnalités importantes de l'époque. Aucun point n'était interdit à ses investigations, car avec du Guesclin il était sûr de ne jamais se risquer sur un terrain étranger, soit qu'il s'occupât de la condition des populations rustiques, soit qu'il examinât avec les causes de notre décadence militaire, les moyens employés pour la combattre et la faire cesser.

Du Guesclin et Charles V furent des réparateurs et, dans le sens le plus respectable du mot, des novateurs. Ils ont tout sauvé parce qu'ils ont tout réformé, sans précipitation comme sans fai-

blesse. Ce qui n'est pas moins admirable que les résultats auxquels ils atteignirent, ce sont les procédés qu'ils adoptèrent, la modération, la circonspection dont ils se firent une loi et ne s'écartèrent à aucun prix. Le vainqueur de Cocherel était un grand donneur de coups d'épée, un maître preneur de villes, un habile capitaine, assez souvent heureux en bataille rangée. Quand on se le représente ainsi on est dans le vrai, à condition toutefois de ne pas négliger certains traits qui achèvent de caractériser cette physionomie à part. S'il eût été le parfait chevalier que célèbre l'épopée de Cuvelier, composée sous Charles VI, du Guesclin aurait comme tant d'autres partagé les entraînements du roi Jean ; il eût suivi son exemple et ne l'eût point vengé ! Comme chef d'armée, il a eu de son temps des égaux et même des maîtres. Le Prince Noir et Jean Chandos lui étaient certainement supérieurs. Le captal de Buch passait avec raison pour son digne rival. Il ne faut donc voir en du Guesclin ni un Amadis des Gaules ni un foudre de guerre à la Condé, à la Napoléon. Avant tout il fut un tacticien de détail, un manœuvrier, s'entendant à merveille aux escarmouches, aux embuscades, harassant l'ennemi, se déroband le plus possible aux actions d'ensemble, un émule inconscient de Fabius Cunctator, un prédécesseur de Turenne, et c'était justement ce qu'il fallait être alors.

Deux grandes batailles perdues, Crécy et Poitiers, avaient réduit le royaume à la dernière extrémité. La douleur partout ressentie avait été des plus profondes et s'était traduite par des explosions de fureur, par des accusations excessives, injustes, qui ne révélaient que trop l'état anormal, le trouble inouï des esprits. Les invectives contre tel homme, contre tel ordre, portaient en majeure partie à faux ; l'inquiétude générale était fondée. Instinctivement la nation sentait que quelque chose lui manquait, que l'organisation militaire était absolument défectueuse et que, si l'on ne changeait de méthode, si l'on ne rompait avec la routine, le duel entre la France et l'Angleterre allait devenir par trop inégal. En quoi les armées d'Edouard III différaient-elles de celles du roi Jean ? D'où venait l'ascendant irrésistible que les troupes anglaises avaient pris sur les nôtres ? On s'adressait ces questions avec angoisse, avec épouvante, et l'on ne pouvait alors y répondre avec précision, avec calme. Ce que les contemporains entrevoyaient confusément, la science moderne munie de nombreuses informations, éclairée par des expériences réitérées, dont quelques-unes sont bien près de nous, le comprend et se charge de nous l'expliquer. Rien de plus instructif, de plus satisfaisant à ce point de vue que le chapitre vi du livre de M. Siméon Luce.

Les victoires de Crécy et de Poitiers furent le triomphe de l'in-

anterie sur la chevalerie, et le créateur de cette infanterie n'est autre qu'Edouard III. « Le levier qu'il employa, écrit M. Siméon Luce, est le même, à le bien prendre, auquel ont eu recours dans tous les temps, pour s'assurer la suprématie de la guerre, les pays de peu d'étendue territoriale et par conséquent de population restreinte; ce levier, c'est le service militaire obligatoire. Si le nom est, comme on le voit, très-moderne, actuel même, la chose est ancienne précisément chez le peuple qui y est le plus étranger aujourd'hui, et l'on peut établir, par des preuves certaines, qu'Edouard la pratiqua sur une large échelle. » Une ordonnance de 1334, enjoignit à tout Anglais jouissant depuis trois ans de quarante livres de terre ou de rentes, qui n'était pas encore homme d'armes, d'embrasser l'état militaire. Chacun dut s'équiper selon ses moyens, se pourvoir de chevaux, de harnais, d'armures tant défensives qu'offensives. L'armement variait selon les fortunes. A ceux qui possédaient quinze livres, il était prescrit de se munir d'un haubergeon, d'un chapeau de fer, d'une épée, d'un couteau et d'un cheval. « Tout rentier de dix livres devait avoir un haubergeon, une épée, un chapeau et un couteau; tout rentier de cent sous, un pourpoint, un chapeau de fer, une épée et un couteau; tout rentier de quarante à cent sous, une épée, un arc, des flèches et un couteau; tout rentier de moins de quarante sous, de fausses guisarmes, des couteaux et autres menues armes; tout propriétaire de moins de vingt marcs de capital, une épée, un couteau et autres menues armes. Enfin, tout Anglais qui ne se trouvait pas compris dans les catégories précédentes, devait se procurer au moins des arcs, des flèches et des pieux. » C'était une véritable levée en masse. On ne peut en douter lorsque dix-huit mois après l'ordonnance de 1334, on voit Edouard appeler sous les drapeaux tous ses sujets de seize à soixante ans.

Au début de ses grandes expéditions, le roi d'Angleterre chargeait les comtes et vicomtes de trier avec soin entre tous les hommes de leur ressort, les individus les plus valides, les plus exercés soit au tir de l'arc, soit au maniement de la lance, et de les envoyer à l'endroit fixé pour le rendez-vous général. Ce recrutement opéré, on partageait en deux catégories ces soldats malgré eux. Les plus adroits étaient enrôlés comme archers, les plus forts comme coutilliers ou lanciers à pied. Les archers sont devenus célèbres par le rôle prépondérant qu'ils ont joué dans les principales rencontres de ce siècle. Cet arc anglais, dit M. Luce, qu'en tout ceci nous ne faisons qu'abrégé et analyser, cet arc, long de plus de cinq pieds, mais très-léger, était véritablement, par le progrès qu'il réalisait et par son action irrésistible contre toute espèce d'hommes d'armes à cheval, le pendant de la mousqueterie perfectionnée des temps

modernes. Les coutilliers se servaient d'une arme singulièrement redoutable. On leur mettait en main un grand coutelas, une sorte de dague à la pointe acérée, pour trouver le défaut de la cuirasse des hommes d'armes et achever les chevaliers ou écuyers que le tir des archers avait désarçonnés, en un mot, quelque chose de tout à fait analogue par sa forme et surtout par sa destination et ses effets à notre baïonnette. Ces mesures étaient complétées par l'interdiction absolue des joutes, des passe-d'armes et des tournois. Il était défendu sous peine de mort, par tout le royaume d'Angleterre, de se divertir à un autre jeu que celui de l'arc à main et des flèches. On faisait remise de leurs dettes à tous les ouvriers qui fabriquaient ces armes. Froissart, auquel nous devons de connaître cette ordonnance de 1337, nous apprend également qu'elle contenait une disposition qui enjoignait à tous seigneurs, barons, chevaliers et honnêtes gens des bonnes villes, de faire apprendre la langue française à leurs enfants, afin que ceux-ci fussent plus en état de se renseigner et moins dépaysés à la guerre. Pour nous résumer, le système d'Edouard III consistait à ne négliger aucune des ressources qu'il pouvait utiliser ; à grouper la nation, à la lancer en bloc sur l'ennemi, convenablement équipée et armée, exercée à souhait, obéissant à une même discipline, animée d'un même esprit.

La situation était toute autre en France. Philippe le Bel avait bien posé en principe que, dans le cas d'un danger suprême, tout Français devait porter les armes, mais une issue demeurait ouverte à ceux qui voulaient se dérober à cette obligation. La faculté leur restait de se faire exempter moyennant une rétribution pécuniaire. Qu'arriva-t-il ? Toutes les fois que les rois de France se trouvèrent en un pressant besoin d'argent, ils ordonnèrent une levée en masse avec faculté de rachat. La guerre devint le prétexte d'un nouvel impôt et servit à faciliter une opération lucrative. Quand nous voyons qu'en 1337, 1338, 1347 et 1348, Philippe de Valois appela le ban et l'arrière-ban à la défense du royaume, cela veut dire que ses embarras financiers étaient grands, et qu'il était obligé de recourir aux moyens les plus énergiques pour en sortir. Ecarter ainsi tous ceux qui eussent pu former le fond d'une armée vraiment nationale, c'était de gaieté de cœur renoncer à employer l'infanterie dans les combats. Il y avait encore une autre raison qui s'opposait à tous progrès en ce sens. La noblesse voyait avec peine l'emploi des milices bourgeoises à la guerre. Elle ne leur épargnait ni les dédains ni les reproches. Froissart, qui accordait quelquefois trop volontiers confiance au témoignage des châtelains chez lesquels il était hébergé, s'est fait à cet égard l'écho de la mauvaise humeur féodale, et il a été entraîné à commettre une erreur que M. Siméon Luce a relevée

avec autant de finesse que de verdeur. L'épisode vaut la peine qu'on s'y arrête un instant.

Lorsque les Anglais envahirent la Normandie en 1346, une des villes qui montrèrent le plus d'énergie, qui résistèrent avec le plus d'obstination fut la ville de Caen. A ce sujet on a deux témoignages nullement suspects et qu'il est impossible de révoquer en doute, celui du confesseur d'Edouard III, Michel de Northburg, et celui du roi d'Angleterre lui-même. L'un et l'autre sont d'accord pour reconnaître que les habitants, sans attendre le concours de la garnison du château, défendirent le pont fort bien et très-courageusement, de telle sorte que le combat fut long et la victoire très-disputée. La témérité des bourgeois de Caen était d'autant plus grande qu'ils n'avaient ni tours ni forteresses pour s'y retirer en cas d'insuccès, la ville étant complètement ouverte. Eh bien ! qui le croirait ? Froissart, de son autorité privée ou sur des récits infidèles, transforme cette héroïsme en lâcheté ! Il jette sur la conduite des habitants de Caen un blâme que l'histoire a trop facilement accueilli, et qui pèse sur eux depuis cinq siècles ! Chose plus grave encore, ces reproches sanglants et immérités, le chroniqueur de Valenciennes les place dans la bouche de Philippe de Valois ! Celui-ci aurait dit, à l'époque du siège de Calais par Edouard III, en 1347, que désormais il ne voulait guerroyer qu'avec des gentilshommes. A quoi bon amener en bataille les gens des communautés ? C'était toute perte et encombrement, car ces gens-là fondaient dans une mêlée comme la neige au soleil. Chaque fois que l'on avait eu besoin d'eux, à Crécy, à Blanquetaque, à Caen, on avait eu à s'en plaindre. Aussi, sauf les arbalétriers, sur lesquels on pouvait faire fonds, il ne voulait plus entendre parler de bourgeois armés. Leur rôle, selon lui, devait se réduire à fournir de l'or et de l'argent pour payer les frais et la solde des gentilshommes. Aux nobles dressés dès leur enfance au métier des armes, il appartenait de faire la guerre. Quant aux gens des cités, ce qui leur convenait le mieux c'était de rester chez eux pour garder leurs femmes et leurs enfants, et s'occuper de leur commerce. Leur devoir comme leur capacité se bornait à cela.

Il est loin d'être prouvé que les soudoyers des communes se soient particulièrement mal conduits à Crécy et à Blanquetaque. L'exemple des bourgeois de Caen, si malencontreusement invoqué vient plutôt à la décharge des milices bourgeoises et tourne contre leurs accusateurs. M. Luce se refuse à croire que le roi de France ait été assez inexactement informé pour tenir le discours que lui prête Froissart, et il aime mieux y retrouver l'inspiration de quelqu'un des protecteurs féodaux de l'historien. Mais en admettant qu'un de nos rois n'a jamais pu méconnaître si étrangement l'intrépidité pa-

triotique de ses sujets, nous sommes obligé de constater que Philippe de Valois, trop docile aux conseils et aux suggestions de son entourage, ne sut ni chercher ni trouver, comme son habile adversaire, un sérieux élément de résistance, un inébranlable point d'appui dans la création et le développement d'une infanterie nationale.

Aussi lorsqu'en 1355, au mois de mai, le roi Jean convoqua à Amiens le ban et l'arrière-ban, c'est-à-dire tous les hommes valides depuis dix-huit jusqu'à soixante ans, les communes, accoutumées à être rudoyées et comptées pour rien, répondirent mal à l'appel qui leur était adressé. Il résulte de curieuses lettres de rémission, octroyées, en décembre 1355, aux habitants de Paris, que les contingents « des bonnes villes » laissèrent beaucoup à désirer sous le double rapport de l'effectif et de l'exactitude. Privés systématiquement de toute instruction militaire, tandis que la population anglaise était astreinte sur ce chapitre à la plus sévère discipline, les bourgeois français ne se sentaient pas de force à lutter contre l'ennemi qui avait triomphé si aisément des armées de la chevalerie. Il n'y avait pas jusqu'à l'armement où la différence des mesures prises par les deux gouvernements ne fût marquée d'une manière bien pénible à notre désavantage. Tandis qu'Édouard III encourageait par tous les moyens possibles le tir de l'arc, en France les cordes des arcs étaient frappées d'un impôt. On eût dit qu'une malignité particulière de la destinée s'acharnait sur notre nation pour rendre sa bonne volonté inutile et paralyser ses généreux efforts.

Ces critiques, dont la justesse est incontestable, et que M. Siméon Luce appuie sur un ensemble de documents aussi probants qu'ils sont authentiques, nous permettent d'être juste à l'égard de tout le monde et de ne pas nous associer aux erreurs, aux emportements de l'opinion au quatorzième siècle contre la noblesse et la chevalerie. L'histoire, en enregistrant, comme c'était son devoir, les dures paroles qui furent à cette époque proférées contre les gentilshommes, n'a pas assez tenu compte de l'irritation presque folle qui s'empare des Français lorsque la fortune les abandonne, de notre disposition déplorable à exagérer les responsabilités, à multiplier les accusations de lâcheté et de trahison. Cette mollesse de l'histoire doit cesser aujourd'hui, et M. Luce donne un excellent exemple lorsque, dans une page éloquente, il fait ainsi la part du blâme et de la louange :

« Ce qui manqua le moins aux vaincus de Poitiers, ce fut le courage. S'il y eut des défections partielles dans leurs rangs, le nombre des morts de leur côté suffirait, à défaut de témoignages plus explicites, pour attester avec quel acharnement ils disputèrent en général la victoire. Un échec isolé peut être le résultat d'une surprise; mais quand un peuple essuie coup sur coup des

défaites graves comme celles de Crécy en 1346, de Saintes en 1351, de Mauron en 1352, de Poitiers en 1356, il est rare qu'elles résultent de causes purement accidentelles et qu'elles ne soient pas la conséquence d'une décadence plus ou moins générale, plus ou moins profonde. La même légèreté, le même aveuglement qui fait qu'une nation se précipite tête baissée dans un abîme, la porte à chercher partout ailleurs que dans ses fautes accumulées la cause de sa chute. On cria aussi à la trahison après Crécy, et les paysans de Picardie égorgèrent les arbalétriers génois qui revenaient de la bataille. La vérité est qu'à Crécy comme à Poitiers c'est notre pays qui, en restant stationnaire, en se laissant envahir par le luxe et l'esprit romanesque, au lieu d'étudier de près et de s'assimiler les progrès militaires accomplis sous Édouard III par une nation rivale, c'est notre pays, dis-je, qui s'était trahi lui-même. »

Il n'y a pas d'angoisses comparables à celles qu'éprouve une nation qui se sent atteinte dans sa force militaire. La vie semble s'arrêter. Avec la sécurité disparaît l'équilibre moral. On passe de l'abattement à la fureur, de la confiance au doute, du désespoir à l'exaltation. Plus d'une fois la France a eu à subir cette épreuve, mais à aucune époque la crise n'a été plus aiguë, la dissolution sociale et politique plus près d'être complète que dans la période qui suivit le désastre de Poitiers. Les nobles étaient morts, prisonniers ou renfermés dans leurs châteaux, que menaçaient déjà les premiers grondements de la Jacquerie. Les fantassins des communes, mal dirigés, mal soutenus, s'étaient dispersés. Il n'y avait plus d'armée, et, ce qui est triste à dire, les débris de nos troupes étaient plus redoutables à l'habitant qu'à l'ennemi. Les forces régulières faisant défaut, il avait fallu recourir à l'emploi des mercenaires. Ces terribles auxiliaires, dont l'épée appartenait au plus offrant et qui passaient d'un camp à l'autre avec une merveilleuse souplesse, n'étaient pas faciles à conduire. Attentifs à leur seul intérêt, ils n'épousaient à fond la querelle d'aucun prince, et la cause qu'ils servaient leur semblait toujours assez juste quand la solde était grasse et qu'elle arrivait à point nommé.

Malheureusement, chez la plupart des souverains de ce siècle, le trésor était souvent à sec; les promesses et les excuses étaient plus fréquentes que les beaux écus d'or reluisant au soleil. Le soudard ne consentait pas à se payer de cette monnaie. On se trouvait alors placé dans la dure alternative de le congédier, ce qui n'était pas toujours possible, ou de le laisser pourvoir à sa subsistance en fermant les yeux sur les désordres, les excès, les crimes même qu'il ne pouvait manquer de commettre. Chez quelques princes, cette tolérance était une habileté et un calcul. Le méthodique Édouard III

abandonnait à ses lieutenants l'exploitation des riches provinces qu'ils occupaient, pourvu qu'il lui en revînt une part suffisante et qu'ils ne se montrassent point trop exigeants sur le traitement qui leur était dû. Parfois les rapines étaient si atroces, les exactions si démesurées, que le prudent monarque essayait d'intervenir et de mettre un peu d'ordre dans cette abominable anarchie. Mais fréquemment son autorité était méconnue. Tel chef, mécontent d'une sévérité qui lui paraissait déplacée ou injuste, apportait son épée au roi de France, à Charles le Mauvais, ou bien encore rassemblait autour de lui un certain nombre de ses compagnons d'armes et faisait la guerre pour son propre compte. Si l'on en usait ainsi à l'égard d'un souverain puissant, actif, prompt à la répression, à la vengeance, presque constamment victorieux, ce n'était pas pour garder des ménagements envers un jeune prince, faible de complexion, médiocrement doué d'aptitudes militaires et qui se débattait péniblement contre le soulèvement des campagnes et les revendications de la bourgeoisie. Cette multitude d'aventuriers sans conviction et sans patrie formèrent ce qu'on appela les grandes Compagnies, le plus épouvantable fléau qu'ait connu notre pays et peut-être l'humanité. Qu'on se représente un royaume privé de son roi, en proie à la guerre civile, décimé par la famine et les maladies contagieuses, et pillé à outrance tantôt par des ennemis impitoyables, tantôt par ses prétendus défenseurs, plus rapaces encore, et l'on aura une idée de la France dans la seconde moitié du quatorzième siècle. C'est le tableau qu'il convient d'avoir sous les yeux si l'on veut être juste envers les hommes de ce temps, si l'on tient à se rendre compte de bien des égarements causés par la peur ou par le désespoir, de bien des transactions dictées par la prudence. L'œuvre de du Guesclin et de Charles V — car leurs noms méritent de n'être point séparés devant la postérité — ne peut être appréciée convenablement et recevoir le tribut d'admiration dont elle est digne que lorsqu'on connaît l'étendue des maux auxquels ils devaient porter remède, les effroyables difficultés qu'ils avaient à surmonter dans l'accomplissement de leur tâche.

II

POPULARITÉ DE DU GUESCLIN. — LES MAUVAISES TENDANCES HISTORIQUES.
— L'HÉROÏSME RURAL. — L'ANNEAU D'OR DE JEANNE D'ARC.

Il ne faudrait pas croire que les bons généraux, les hommes sachant leur métier et capables de conceptions hardies aient fait complètement défaut à la France pendant la seconde moitié du

quatorzième siècle. Le nom de Boucicaut suffirait à lui seul pour protester contre une pareille erreur. D'autres encore après lui pourraient être cités honorablement. Pourquoi mieux que tous du Guesclin réussit-il à redonner quelque consistance, quelque confiance à nos troupes éparses et découragées ! M. Siméon Luce a fort ingénieusement et très-complètement répondu à cette question dans son livre.

Les principaux représentants de la féodalité, voués d'avance aux grands commandements, accoutumés à figurer dans les tournois, dans les joutes princières, ou à ne se montrer que les jours de bataille solennelle, exerçaient une médiocre action sur ce qu'on pourrait appeler le peuple des hommes d'armes. On ne les connaissait pas, on ne s'était point familiarisé avec eux dans ces guerres de détail, où le péril constant et en quelque sorte quotidien formait entre tous des liens étroits, établissait presque l'égalité. Du Guesclin, au contraire, par ses antécédents, son caractère, sa manière d'être, était admirablement propre à manier, à dominer les rudes soldats de cette époque. Son éducation militaire avait commencé de bonne heure. Il s'était trouvé, dès sa jeunesse, engagé comme tous ses compatriotes dans la lutte ouverte pour la succession de Bretagne. Partisan de Charles de Blois, le prétendant français, du Guesclin avait pris l'habitude de confondre les intérêts bretons avec ceux de la France. Aussi lorsque le roi Jean, devenu le chef des adversaires de Montfort en l'absence de Charles de Blois, prisonnier en Angleterre, crut devoir de nouveau s'adresser au dévouement des seigneurs bretons qui avaient embrassé la cause de ce prince, le vaillant écuyer, célèbre déjà par maints coups de lance donnés et reçus, par plus d'une entreprise aventureuse brillamment dirigée, semblait tout préparé à prendre rang parmi les fidèles serviteurs de la royauté. Appelé à guerroyer sur cette frontière de Normandie, qu'il connaissait à merveille pour l'avoir pratiquée depuis plusieurs années, il allait apporter aux capitaines un peu déconcertés des troupes régulières, le secours de son tact et son expérience de chef de bandes.

Car enfin, il n'y a pas à le dissimuler. Du Guesclin avait débuté par former et commander un corps de francs-tireurs, qui probablement ne se distinguaient pas beaucoup de leurs contemporains par la discipline ou le désintéressement. Quelques anecdotes parvenues jusqu'à nous permettent cependant de penser que les intrépides compagnons réunis autour du plus brave d'entre eux ne tombèrent pas dans les excès qui déshonoraient trop souvent les armes des deux partis. Telle est du moins l'opinion de M. Luce :

« Autant, nous dit-il, qu'on peut l'entrevoir à travers le demi-jour

de la légende, cette partie de la carrière de notre héros n'offre rien dont il ait eu à rougir plus tard. Le métier de chef de compagnies était fort bien porté au quatorzième siècle; la prodigieuse fortune d'un Robert Knolles, d'un Arnould de Cervolle, d'un Eustache d'Auberchicourt, en est une preuve éclatante. Toutefois si le futur connétable avait donné un pareil emploi à sa bravoure durant un temps plus ou moins long, ainsi que plusieurs historiens l'ont admis trop légèrement, ce serait une tache pour cette grande figure. Mais qui pourrait reprocher à un jeune écuyer breton d'avoir fait la guerre de partisan à des étrangers, à des envahisseurs dont l'avidité insatiable se repaissait, sous prétexte d'intervention, de la chair et du sang de son pays? Le héros de l'affaire du Fougeray ne fut pas un brigand comme Croquart, il fut un chouan comme Douglas; si le brigandage est toujours une chose honteuse, il y a au contraire telle chouannerie où il faut voir la dernière ressource du patriotisme aux abois et qui n'est pas sans gloire. »

Ce que du Guesclin savait pertinemment, c'est que les soldats (surtout ceux de ce temps-là) ne se battent bien et ne se conforment à la discipline que s'ils sont payés régulièrement. La formule : *pas d'argent pas de Suisses* a été, dit-on, inventée au seizième siècle. Elle devrait dater du quatorzième, et les mercenaires d'alors étaient dignes de la trouver. Aussi, lorsque du Guesclin remplaça Pierre de Villiers dans la capitainerie de Pontorson, en 1358, s'occupait-il tout d'abord de faire acquitter la solde des soixante hommes d'armes et des soixante archers qui composaient la garnison de cette petite ville. Ses premières réclamations étant sans doute demeurées vaines, le capitaine de Pontorson quitta la Normandie à la fin de mars ou au commencement d'avril, et alla trouver le régent établi en ce moment à Provins, où les Etats de Champagne avaient été convoqués. Il se plaignit avec tant d'énergie de l'abandon et du dénuement où l'on laissait ses soudoyers, il menaça si nettement de les licencier que le régent n'eût garde de répondre à sa requête par un refus. Un acte du duc de Normandie, daté de Provins, le 12 avril 1358, ordonne aux officiers de finances de payer et faire payer sans délai sur les subsides établis au diocèse d'Avranches l'arriéré de la solde due à du Guesclin et à ses gens d'armes, « de telle sorte que par défaut de payement ils ne quittent le pays, et que pour ce, le dit chevalier ne revienne se plaindre à nous, et ce ne laissez en aucune manière. »

Ces désordres auxquels on ne pouvait remédier que difficilement, étaient une plaie toujours saignante. Le régent devenu roi songea sans cesse à en prévenir le retour, à cicatriser ces cruelles blessures par lesquelles s'écoulait le plus pur de nos forces et de nos ressources. Si la gloire d'avoir établi des armées permanentes et

régulièrement soldées appartient à Charles VII, on doit rendre à Charles V cette justice, qu'il fit tout pour opérer et hâter cette réforme. Les mesures qu'il prit en ce sens intéressent trop le sujet que nous traitons et se rattachent trop directement à l'épisode qui vient de nous occuper, pour que nous puissions les passer sous silence. Nous en empruntons l'analyse à l'excellent ouvrage de M. Georges Picot, qui est assurément une des meilleures appréciations raisonnées de nos annales politiques de 1355 à 1614.

« Charles s'appliqua surtout à introduire l'ordre et la hiérarchie au milieu des éléments si divers qui composaient l'armée. Le connétable et les maréchaux furent chargés de surveiller les revues et d'empêcher les fraudes innombrables qu'avaient déjà essayé de réprimer les Etats Généraux de 1356. Ils devaient vérifier l'effectif des compagnies composées de cent hommes et attribuer à chacune d'elles une solde s'élevant à cent francs. Nommés par commission du roi ou des princes, les capitaines étaient responsables des dommages et des vols commis par leurs hommes et devaient les réparer. Chaque soldat jurait en outre de ne prendre part à aucun pillage, et de retourner directement en son pays dès le jour où il serait libéré. Enfin on purgea l'armée des bandes de vagabonds, qui empêchaient toute discipline en se mêlant aux troupes pour les débaucher. Ce règlement (13 janvier 1373), inspiré par les ordonnances qui avaient introduit, dix-sept ans auparavant, des réformes si utiles, est un des premiers et des plus curieux monuments de notre administration militaire. »

Rien de tel, rien même d'approchant n'existait encore lorsque du Guesclin vint demander au régent que le trésor royal acquittât la solde des défenseurs de Pontorson. L'intervention personnelle des chefs était donc nécessaire, et si elle présentait l'avantage de rendre les hommes d'armes plus dociles, plus fidèles, elle était surtout un véritable bienfait pour les paysans, que les soldats convenablement rétribués et satisfaits de leur condition, ne rançonnaient plus. La conduite de du Guesclin en cette circonstance augmenta son influence sur les soudoyers dont il avait si chaleureusement pris les intérêts. Elle lui acquit une grande popularité qui, de cette partie de la Normandie préservée par ses soins, devait se répandre dans toute la France. Une administration assez ferme, assez humaine pour protéger les propriétés sans faire payer chèrement cette protection aux propriétaires, semblait une nouveauté prodigieuse. Bientôt on ne parla plus de ce capitaine, si vigilant, si brave, si attentif à la sécurité de tous, des pauvres comme des riches, qu'avec une reconnaissante admiration. Bien que l'on ignorât alors ce que nous nommons la publicité, le nom du héros courut de proche en proche

et pénétra dans les provinces les plus reculées. Après Cocherel, après l'expédition d'Espagne, cette popularité, si considérable déjà, devint immense. Nous avons peu de goût pour les formules ambitieuses et les phrases toutes faites ; il n'y a cependant aucune exagération à dire que l'unité nationale, en fait d'instinct et de sentiment, se manifesta pour la première fois à propos de la personnalité de du Guesclin. Le connétable, à mesure que sa gloire s'accrut et qu'il avança dans sa carrière, eut le sentiment des services qu'il avait rendus, ainsi que de l'universelle sympathie qui se déclarait pour lui. La fierté qu'il puisa dans ce sentiment s'est traduite par une parole célèbre. Prisonnier du prince de Galles, à Bordeaux, après la bataille de Najera, il fut mis à même par son vainqueur de déterminer le chiffre de sa rançon. Du Guesclin offrit cent mille francs, ce qui pour le temps était une somme énorme, et comme le prince de Galles ne pouvait s'empêcher de témoigner quelque surprise et peut-être quelques doutes, son prisonnier lui répondit avec une hauteur dont nous ne pouvons, aujourd'hui encore, que lui savoir gré : « Sachez-le bien, monseigneur, à défaut du prince Henri d'Espagne et du roi Charles, toutes les filandières qui sont au royaume de France se mettront au besoin à leurs quenouilles et gagneront cette somme au bout de leurs doigts plutôt que de me laisser entre vos mains. »

Un vague souvenir des exploits et des bienfaits de du Guesclin s'est conservé jusqu'à nos jours dans la région de la Normandie dont il fut le gardien zélé et, dans une certaine mesure, le sauveur. Malheureusement son action protectrice ne put s'exercer que bien tard et lorsque déjà des maux sans nombre étaient venus fondre sur cette infortunée province. Le désespoir des habitants fut d'autant plus profond que la prospérité matérielle était plus grande. L'invasion anglaise parut aux Normands un coup de foudre, qui devait, hélas ! devenir un orage continuellement dévastateur.

Il y aurait plus d'une réflexion à faire sur cette prospérité matérielle dont M. Siméon Luce fournit la preuve et donne en quelque sorte l'inventaire en cent endroits de son livre. Une première considération se présente. S'il est vrai, comme le prétend une maxime devenue banale, que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, on est bien forcé de convenir aussi que la félicité ne leur donne pas beaucoup de courage. A n'écouter que la logique, il semble cependant qu'on devrait déployer d'autant plus d'énergie qu'on a une meilleure situation à conserver, mais de nombreux exemples sont là pour prouver qu'en ce cas, comme en bien d'autres circonstances, la logique est en désaccord avec la réalité. Le malheur serait-il donc un élément nécessaire à la conservation, au perfectionnement physi-

que et moral des nations? Est-ce seulement à ce prix qu'il leur est donné d'acquérir le ressort, de garder la virilité, de s'élever à l'héroïsme? On n'a du reste pas besoin de remonter dans notre histoire jusqu'au seizième siècle pour se poser ce problème.

Une autre question s'impose à son tour à notre légitime curiosité. Si la condition des classes agricoles du onzième au treizième siècle, a été aussi malheureuse qu'on le prétend généralement et que nous sommes tous habitués à le croire, comment se fait-il que plusieurs parties de la France fussent vers 1346 en possession d'un bien-être capable de les amollir à force de jouissances? Cette contradiction a frappé Michelet, et, au tome troisième de son *Histoire de France*, il a dû faire à l'objection sa part avec une équité à laquelle, plus tard, il ne resta pas fidèle.

« Tout le pays était désarmé, dit-il dans son éloquente narration. C'était l'ouvrage des rois eux-mêmes, qui avaient défendu les guerres privées. La population était devenue toute pacifique, tout occupée de la culture et des métiers. La paix avait porté ses fruits. L'état florissant et prospère où les Anglais trouvèrent le pays doit nous faire rabattre beaucoup de tout ce que les historiens ont dit contre l'administration royale au quatorzième siècle. »

En présence de la diversité, de l'opposition des témoignages au sujet de la condition des classes rurales vers le milieu du moyen âge, il est permis d'hésiter. Il y a là une difficulté sérieuse, digne d'exciter l'attention du savant, du penseur et dont la solution ne laisse pas que d'importer à la moralité de notre histoire nationale. Mais ce n'est assurément point par le parti pris, par les idées préconçues, que l'on pourra parvenir à cette solution. L'imagination fortement ébranlée de certains historiens, une sensibilité que l'on conçoit, mais qui n'est pas une très-bonne disposition à l'impartialité, une préoccupation honorable, bien que, selon nous, excessive des rapports qui existent entre le paysan d'aujourd'hui et celui d'autrefois, ont jeté de bons esprits dans une voie qui nous paraît absolument fautive. M. Eugène Bonnemère, a écrit une *Histoire des paysans* qui atteste de vastes lectures, une patience infatigable, un réel amour de l'humanité. Avec toutes ces qualités, M. Bonnemère n'est pas arrivé à faire un livre durable ni même profondément utile dans le sens où il l'entend. Que diriez-vous d'un peintre qui ne voudrait employer qu'une seule couleur, le noir, pour représenter les scènes les plus variées, les personnages les plus caractérisés? Assurément vous penseriez qu'il manque aux premières, aux plus élémentaires prescriptions de son art. La même observation s'applique à l'historien qui voit tout sous un aspect uniforme et raconte tout du même ton. L'histoire des paysans, telle

que l'a comprise et exécutée M. Bonnemère, ressemble (moins la poésie) à quelqu'un des chants de la *Divine Comédie* ou aux plus sombres chapitres des *Paroles d'un croyant*. Nous sommes dans un cercle de l'enfer. Il y a des diables, ce sont les rois et les nobles; il y a des damnés — très-innocents, cela va de soi, — ce sont les paysans ou, comme on dit à présent, les prolétaires. Cela dure ainsi sans interruption de Clovis à Louis XVI et finit, comme par enchantement, à la prise de la Bastille.

Nous sommes loin de soutenir que l'histoire des habitants de nos campagnes n'offre pas plus d'une page douloureuse. Des injustices ont été commises, des souffrances ont été supportées. Cela est vrai et de tels faits pourront se renouveler tant qu'il y aura des hommes sur la terre. Mais que pendant douze siècles, il ne se soit produit dans la condition des ouvriers, des cultivateurs, des petits propriétaires aucune amélioration, que dans ce ciel couvert de nuages il ne se soit fait aucune éclaircie, c'est à quoi le bon sens répugne, et ce que l'histoire impartiale dément. Sous saint Louis, sous Charles V, sous Louis XII, sous Henri IV, pour ne prendre que des époques marquantes, la France agricole a connu le repos, l'aisance et même la richesse. On sait maintenant, et c'est une vérité devenue presque triviale, depuis les ouvrages de Tocqueville et de M. Léonce de Lavergne, depuis la publication du *Voyage* d'Arthur Young, que sous Louis XV la propriété était extrêmement divisée, et que ce mouvement d'émancipation remontait beaucoup plus haut. Si les classes rurales avaient subi de la part des autres ordres de la nation un si long et si artificieux supplice, elles n'auraient certes pas pu acheter la terre, car il y a longtemps qu'elles auraient disparu. On n'en parlerait plus que comme des Ilotes, des Troglodytes ou de telle autre race complètement détruite, à demi-fabuleuse. L'espèce humaine n'est pas de fer, et douze siècles de tortures eussent anéanti même des automates. C'est mal servir la cause des paysans que d'exagérer ainsi leurs souffrances dans le passé; c'est même tarir, qu'on y fasse bien attention, la sensibilité jusque dans sa source, car à force de pousser au mélodrame, on enlève aux douleurs vraies leur poignant caractère de réalité¹.

¹ Une considération cependant se présente à la décharge des historiens pessimistes. Les événements glorieux ou les désastres frappent surtout l'imagination des peuples et se gravent dans leur mémoire. Ce sont les éléments essentiels de leurs chroniques. Les nations en cela ressemblent aux individus. Le bien-être, lorsqu'on le possède, paraît chose si naturelle que l'attention ne s'y arrête pas. On en jouit sans en faire mention, tandis que la moindre infortune prend une fort grande place dans nos discours et dans nos souvenirs. Ce fait, que la psychologie constate, est de nature à

Cette déclaration sincère nous met à notre aise pour parler de l'état déplorable où tombèrent les campagnes de France après l'invasion de 1346. Lorsque les Anglais débarquèrent dans le Cotentin, « ils trouvèrent, dit Froissart, le pays gras et plantureux de toutes choses, les granges pleines de blés, les maisons de toutes richesses, chars, charrettes, chevaux, pourceaux, brebis, moutons et les plus beaux bœufs du monde que l'on nourrit en ce pays. »

M. Luce ajoute que, pendant les quarante premières années du quatorzième siècle, la population s'était accrue considérablement. Des inventaires de mobiliers rustiques, heureusement conservés, nous apprennent qu'au fond des campagnes, de simples paysans vivaient dans une véritable aisance.

Ces braves gens, si heureux la veille, passèrent tout d'un coup d'une parfaite sécurité aux affres extrêmes de la misère et de la mort. Les laboureurs du Cotentin et de l'Avranchin, surtout ceux qui restèrent fidèles à la cause française, ne savaient où se réfugier. Ils se cachaient dans les bois, dans les hautes herbes des marais, dans les roseaux. A la Mancellière, dans la banlieue de Saint-Lô, les habitants durent creuser des souterrains pour mettre à l'abri le peu qui leur restait, pour cacher leurs enfants et leurs femmes. Les lettres de rémission, où M. Luce a recueilli ces détails, sont bien éloquentes en leur naïveté. Ce langage, encore enfantin, a quelque chose de touchant, qui nous émeut profondément lorsque notre pensée se reporte vers cette époque de désolation. Écoutons cette plainte navrante, sortie des entrailles du peuple, car si la chancellerie a posé son sceau sur ces requêtes, la rédaction en appartient évidemment aux intéressés eux-mêmes.

« Environ vint quatre ans a, que les guerres estoient si grans ès parties de Normandie, que les bonnes genz du plat pais ne savoient où retraire leurs biens ne aler à refuge hastivement en aucunes forteresses qu'ilz ne fussent surpris des Anglois et austres ennemis de nostre royaume, et que aucuns des genz de laditte parroisse avoient fait fosses et caves en terre ès quelles ilz avoient mis plusieurs de leurs biens à sauveté pour doubte desdits ennemis qui lors tenoient plusieurs forteresses au dit pais et environ ycellui. »

Ils ne se cachèrent pas toujours. Quelques villes avaient donné le signal de la résistance. Les paysans y coururent et prêtèrent main-forte aux bourgeois. Les habitants de Coutances, dévoués au

égérer l'histoire, et nous croyons qu'il a trompé beaucoup d'écrivains. On n'a entendu et l'on n'a reproduit que les plaintes. La silencieuse et pourtant réelle prospérité demande à être devinée. La sagacité de l'historien doit s'exercer, non-seulement sur ce que disent les peuples, mais encore sur ce qu'ils taisent ou sur ce qu'ils oublient.

régent, se firent remarquer par leur fermeté. Ils avaient converti leur cathédrale en forteresse. Des retranchements, des ouvrages avancés en charpente, formaient une première enceinte qui protégeait la basilique, et derrière laquelle les citadins et les campagnards attendaient de pied ferme les attaques des Anglais. Il en était de même à Périers, où les habitants, retranchés dans leur église fortifiée se défendirent vaillamment contre l'ennemi sous les ordres de Colin-Pellerin et de Richard Condran ; mais, moins heureux que leurs voisins de Coutances, ils succombèrent et furent obligés de capituler dans les premiers mois de l'année 1359. Même résistance chez les habitants d'Arpajon qui, barricadés dans leur église, y soutinrent pendant toute une semaine les plus furieux assauts des Anglais. L'église de Boissy-sous-Saint-Yon, village des environs de Dourdan, devint aussi un centre de défense. Les paysans s'y rassemblèrent et résistèrent à l'armée anglaise avec une telle énergie, qu'il fallut employer la mine pour triompher de leur héroïque opiniâtreté. Aussi le vainqueur, pour les punir et faire un exemple, éleva-t-il leur rançon à trois mille moutons d'or.

Ce ne fut pas seulement derrière des murs que nos paysans tinrent tête à l'Anglais, ils luttèrent aussi en rase campagne, non sans gloire, quelquefois avec succès. Il y avait à Longueil-Sainte-Marie, près de Compiègne, dans la dépendance du monastère de Saint-Corneille, une position assez forte qu'il importait de ne point laisser occuper par les ennemis. De divers lieux les gens de la campagne s'y rendirent, emportant avec eux des armes, des vivres et, après avoir demandé le consentement du régent et de l'abbé, choisirent pour capitaine un des leurs, un grand et bel homme, nommé Guillaume l'Aloue ou Guillaume aux Alouettes. Il avait pour lieutenant un autre paysan, véritable type du bon géant, nommé le Grand-Ferré. Leur troupe se composait d'environ deux cents hommes, laboureurs, artisans, ou manœuvres. Ce ramassis de pauvres diables n'inspira que du dédain aux Anglais qui campaient à Creil et qui résolurent d'occuper Longueil. Les Français se gardaient mal. Ils furent surpris, et Guillaume l'Aloue tomba blessé mortellement. La scène qui suit est admirable, et, dans sa simplicité, digne de la poésie épique. Le continuateur de Nangis, Jean de Venette, compatriote de ces héros rustiques, a laissé de ce combat un récit qui lui fait grand honneur, et que Michelet a parfaitement traduit dans son *Histoire de France*. Nous suivrons ce récit, car elles sont précieuses et rares les pages qui nous renseignent sur la part prise par nos paysans à la défense du pays.

Lorsque le Grand-Ferré et ses compagnons se virent entourés, ils sortirent des maisons et se mirent à frapper sur les Anglais

comme s'ils battaient leur blé dans l'aire (*super Anglicos ita se habebant, hac si blada in horreis more suo solito flagellassent*). Les bras s'élevaient, s'abattaient et chaque coup était mortel ; le Grand, dominant des épaules tous les autres combattants et maniant une lourde hache, frappait si bien qu'il fit place nette. Les Anglais prirent la fuite. Un fossé leur fermait la retraite. Ils y sautent. Plusieurs s'y noient. Le Grand ayant tué le porte-enseigne et enlevé la bannière anglaise, donna l'ordre à l'un de ses camarades de la jeter dans le fossé. Comme l'autre hésitait, le Grand se mit à le précéder et s'ouvrit un chemin jusqu'au fossé à travers les Anglais. Il avait tué en ce jour plus de quarante hommes.

A quelque temps de là, le Grand-Ferré alla chercher l'ennemi en plaine et lui fit subir une nouvelle défaite. On n'accorda point de quartier. Tous ceux qui furent pris furent tués. Par malheur, le Grand-Ferré ayant bu de l'eau froide en quantité fut atteint d'une pleurésie. Obligé de regagner sa cabane, il se mit au lit, non toutefois sans garder près de lui sa pesante hache de fer, qu'un homme de moyenne force pouvait à peine lever. Les Anglais apprirent sa maladie et envoyèrent douze hommes pour le tuer. Averti par sa femme, il se lève, prend sa hache, sort dans la cour et, s'adossant à un mur, tue cinq hommes en un moment. Les autres s'enfuirent. Le Grand-Ferré se remit au lit : il but de nouveau de l'eau froide. Sa maladie devint mortelle, et au bout de quelques jours, ayant reçu les sacrements de l'Église, il sortit du siècle (*migravit de sæculo*) et fut enterré au cimetière de son village. Ses compagnons, ses compatriotes le pleurèrent, sentant bien que lui vivant, jamais les Anglais ne seraient revenus dans le pays.

Même abrégé, comme nous venons de le présenter, ce témoignage de Jean de Venette cause une impression profonde. M. Siméon Luce rend, avec raison, une éclatante justice à l'obscur continuateur de Nangis.

« Dans ces pages, écrites en latin, dit l'éminent érudit, un latin, il est vrai, tout vivant et en quelque sorte frémissant d'indignation, le sentiment national, tel que nous l'entendons aujourd'hui, prend, peut-être pour la première fois, cet accent d'ardeur militante qu'avait surtout la foi religieuse dans les productions des âges précédents. C'est, à vrai dire, l'avènement d'un genre original, de ce qu'on pourrait appeler déjà la littérature patriotique. »

Sans doute — et il n'y a pas à s'en taire ici — ce mouvement populaire se gâta considérablement en s'étendant. Purement patriotique au début, le soulèvement des paysans prit sur plusieurs points les horribles allures d'une féroce guerre sociale. On eut cette épouvantable insurrection appelée la Jacquerie, avec ses fièvres, ses

cruautés et ses délires. Il ne faut pas cependant que les excès de Jacques Bonhomme devenu furieux nous empêchent de rendre justice aux efforts généreux de Guillaume l'Aloue, du Grand-Ferré, des paysans de Périers, d'Arpajon et de bien d'autres combattants plus obscurs, qui moururent bravement pour la France et le roi. De même, tout-à-l'heure, quand nous aurons à jeter un coup d'œil sur la conduite du tiers-état, nous ne rendrons pas les courageux bourgeois de Coutances et de Reims responsables des sanglants caprices de la population parisienne. Dans les choses humaines le mal cotoie toujours le bien de très-près; il s'efforce de s'y mêler, de s'y cacher, de prendre ses couleurs ou de lui imposer les siennes. Les courants simples, les événements qui n'ont qu'une face, les hommes tout d'une pièce sont fort rares. La multiplicité des éléments en histoire est plus fréquente que l'unité. C'est pourquoi l'historien doit se doubler d'un moraliste qui se garde des réprobations en masse comme des éloges en bloc et qui, dans les milieux troublés, s'applique, tant qu'elle persiste, à suivre la veine limpide.

Répétons-le donc hautement, aussi bien par amour de la vérité que pour l'honneur de notre pays, tous les paysans ne furent pas des Jacques. A un moment donné, ces forces rurales, éparses et sans direction, purent être utilisées, employées efficacement. Un acte retrouvé par M. Siméon Luce prouve que le connétable Bertrand du Guesclin, loin de dédaigner le concours des gens du peuple, cherchait de préférence ses soudoyers parmi les manœuvres dont la profession nécessite une certaine adresse ou une grande force physique. Des batteurs en grange, des charrons, des forgerons, des tonneliers furent enrôlés par lui, et, comme le dit très-bien son biographe, « On n'est nullement surpris, mais l'on n'en est pas moins charmé d'apprendre, grâce à un document récemment découvert, que l'illustre capitaine, dont le nom représente avec tant d'éclat la résistance victorieuse aux Anglais envahisseurs, recueillit dans les rangs de ses soldats quelques-uns des anciens compagnons d'armes de Guillaume l'Aloue. » Cet encouragement accordé par du Guesclin à ce que, faute de mieux, nous appellerons l'élément militaire, rustique, acheva d'étendre et d'affermir sa popularité. De province en province, d'un village à l'autre, de la chaumière à la chaumière, le bruit courut que l'homme le plus haut placé peut-être en France après le roi, le connétable, non-seulement aimait, mais estimait les pauvres gens et qu'il ne craignait pas de se mettre à leur tête pour repousser l'Anglais. Une anecdote curieuse et très-touchante prouve combien la tradition s'était fermement établie à ce sujet, et combien elle était entrée au plus profond des cœurs. Lorsque Jeanne d'Arc vint en 1429 à Chinon, la seconde femme de du Guesclin, Jeanne de

Laval vivait encore. Son petit-fils (issu d'un second mariage) Guy de Laval, alla saluer la vaillante fille dont la cour et la nation s'entretenaient. « Elle m'a dit en son logis, écrivait Guy de Laval à sa grand'mère, comme je la suis allé y voir, que trois jours avant mon arrivée, elle avoit envoyé à vous, mon aïeule, un bien petit anneau d'or, mais que c'estoit bien petite chose, et qu'elle vous eust volontiers envoyé mieulx, considéré vostre recommandation. » Cette fois, on en conviendra, il n'y a pas besoin d'être mystique pour voir dans ce présent d'un petit anneau d'or adressé par Jeanne d'Arc à la veuve de du Guesclin un bien significatif symbole. La vierge qui vient sauver la France se place sous le patronage du guerrier illustre qui chassa l'étranger de notre sol. L'idée de patrie, éveillée chez les simples, chez les humbles, par du Guesclin, s'affirme irrévocablement chez Jeanne. Cette idée pourra subir encore quelques éclipses; désormais entrée dans la conscience du peuple, on ne la verra plus s'éteindre.

III

LES TROIS CHARLES : LE MAUVAIS, LE SAINT ET LE SAGE. — INNOCENT VI ET PÉTRARQUE. — L'INSTRUCTION AU MOYEN-ÂGE.

Si l'on a pu voir, avec raison, dans le gouvernement de Philippe le Bel le règne des légistes, il n'est pas moins exact de reconnaître dans l'administration de Charles V l'avènement du tiers-état aux affaires. Menacé, insulté, mis en tutelle par une bourgeoisie révolutionnaire, Charles la réprime avec une sévérité extrême. Plus tard il s'entoure de bourgeois comme conseillers; il adopte, il applique les réformes suggérées par les Etats-Généraux. Le Parlement de Paris, expression et représentant d'un monde nouveau, lui était particulièrement cher. Non-seulement il lui donna l'autorisation de faire exécuter ses arrêts sans délai, mais il le mit au-dessus des entraves que pouvaient lui apporter ces actes de bon plaisir qu'on nommait *lettres royales*. Les bourgeois parisiens, qui cependant avaiènt beaucoup à se faire pardonner, obtinrent le privilège d'acquérir des fiefs au même titre que les nobles, et de porter les mêmes ornements que les chevaliers. Le roi défendit que les hôtels de ses frères servissent d'asile aux criminels; il les fit rentrer dans le droit commun et les soumit à la juridiction du prévôt de la ville. Dans ces diverses mesures faut-il voir les ménagements d'une politique timide ou cauteleuse, des faiblesses ou des calculs, des concessions ou des pièges? Le croire serait, selon nous, mal juger Charles V.

Il était de ceux qui, à la longue, n'ont peur de rien, parce qu'ils profitent de tout. Les épreuves de sa jeunesse l'avaient instruit. Il leur dut beaucoup.

Tout ne lui parut point méprisable dans le mouvement de 1357-1358 et c'est l'impression qu'a gardée l'histoire. Nous ne parlons pas ici de ces écrivains acerbes ou emphatiques pour lesquels toute insurrection est sainte, et qui s'attachent à légitimer les actes les plus coupables, pourvu que ces actes aient été commis contre un pouvoir constitué. Si les Etats généraux de 1357 n'avaient pas d'autres avocats, nous considérerions volontiers leur cause comme perdue. Mais des publicistes sérieux, après avoir faits très-large la part du blâme, ont également loué ce qui leur semblait digne d'éloges. L'un des héros de la légende révolutionnaire, Etienne Marcel, est assurément le personnage qui a le plus perdu aux récentes découvertes de la science historique. Ce patriote, dont on a tant de fois célébré l'honnêteté, a été pris la main dans la main des Anglais par M. Siméon Luce, qui nous a livré le secret de ses négociations avec Charles le Mauvais. Cette révélation écrasante suffit à dissiper, malgré les complaisances et les détours de l'esprit de parti, l'aurole patriotique du célèbre prévôt des marchands. Sans doute, à cette époque, le sentiment national était moins vif, moins chatouilleux qu'à présent. Longtemps encore on devait voir des ambitieux et des égarés se jeter dans les bras de l'étranger. Condé, Turenne lui-même ont tiré l'épée contre la France. Dans le grand écroulement du quatorzième siècle, la conscience d'un bourgeois de Paris pouvait éprouver quelque trouble et ne savoir trop où se prendre. Telles sont les circonstances atténuantes que des amis habiles auraient dû plaider. Ils ont préféré louer chez Etienne Marcel un patriotisme qui ne s'y trouvait pas. L'opinion publique, une fois avertie, a redoublé de sévérité à son égard. Il n'a pas paru extraordinaire que la Commune de 1357 eût un faible pour les Anglais, quand on venait de voir la Commune de 1871 se montrer si tendre envers les Prussiens. On s'est représenté Marcel comme une espèce de Raoul Rigaut : voilà ce que lui ont valu ses maladroits panégyristes.

Quant au tiers-état, l'appréciation du rôle qu'il joua dans les Etats-Généraux, est fort délicate et pourrait faire l'objet d'une étude à part. Sans entrer dans une discussion qui s'étendrait indéfiniment, nous citerons quelques jugements graves et fortement motivés.

« Dès sa première apparition dans notre vieille France, écrit M. Georges Picot, le troisième ordre marque d'un sceau ineffaçable le mouvement politique dont il a été l'inspirateur. Comme ordre distinct, il demande des réformes, mais ne s'associe à aucune

intrigue, il blâme les prodigalités des courtisans, s'indigne des dilapidations royales, mais quand il découvre qu'à l'abri de son influence on conspire contre le roi, il sait se retirer à temps, désavouer les manœuvres, et préférer aux révolutions les réformes prudemment accomplies. Enfin il a eu l'honneur de communiquer son caractère à trois assemblées, étonnées de leur pouvoir, mais agissant sagement, reprenant avec hardiesse, réformant avec maturité, poussées par le désir du bien public, entraînées par l'ardeur qui fonde la prospérité des Etats, mais non point enivrées par cette passion qui les renverse. »

Si l'on est tenté de trouver ce jugement trop favorable, on fera bien de recourir à l'ouvrage même de M. Picot. On y verra que l'auteur assied son opinion sur l'ensemble des Etats tenus pendant le règne du roi Jean. Il a mis particulièrement en lumière une de ces assemblées, celle de Compiègne en mai 1358. Augustin Thierry a eu le tort de la passer sous silence dans son *Essai sur l'Histoire du Tiers-Etat*. Michelet, qui ne la trouve pas assez révolutionnaire, la traite dédaigneusement. « Peu de monde y vint », dit-il; il l'appelle « une représentation telle quelle ».

Cette assemblée, convoquée par le régent pour lutter contre les prétentions et les tyrannies parisiennes, rendit de très-grands services. Elle soutint la cause royale, combattit résolument l'émeute, mais, si l'on peut employer un terme aussi moderne, elle fit preuve d'un véritable libéralisme.

« Malgré la réaction qu'elle représentait, elle a su, nous affirme M. Georges Picot, être profondément modérée, prêtant son appui au Dauphin afin de réagir contre les actes révolutionnaires de la capitale; elle a montré assez d'indépendance pour protester hautement contre les fraudes monétaires et les désordres financiers. La fidélité de ces députés et leur énergie loyale apprirent à Charles, qui devait être si effrayé des assemblées populaires, ce qu'on pouvait attendre parfois de leur sagesse. »

M. Siméon Luce, qui doit bien avoir, lui aussi, voix au chapitre, blâme sévèrement les Etats d'avoir sollicité la mise en liberté du roi de Navarre, Charles le Mauvais. C'est, selon lui, la faute la plus grave qu'on puisse leur reprocher.

« Que ces Etats dans leur grande ordonnance de mars 1357, ajoute-t-il, aient voulu aller trop vite et trop loin dans la voie des réformes; que, non contents de leur rôle législatif, ils aient empiétés sur les attributions légitimes du pouvoir exécutif, qu'ils aient ainsi frappé eux-mêmes d'impuissance la plupart de leurs mesures, financières ou autres, en leur donnant un caractère trop radical, c'est ce que l'histoire impartiale doit peut-être, sinon approuver, au

moins excuser, en tenant compte aux députés des intentions généreuse qui animaient la plupart d'entre-eux et aussi des circonstances terribles où se trouvait notre pays... Il n'est pas étonnant que dans un pays comme était le nôtre au quatorzième siècle, les représentants de la nation, étrangers pour la plupart à la direction des affaires publiques, aient cru bien faire en profitant de la captivité de Jean, de la jeunesse du Dauphin son fils, pour substituer leur omnipotence à l'arbitraire royal inauguré par Philippe le Bel, continué par les premiers Valois. Les députés aux États généraux étaient trop dépourvus d'expérience politique pour comprendre que l'effet inévitable de tout changement brusque dans la forme du gouvernement étant de mettre les partis aux prises, d'animer davantage les diverses classes les unes contre les autres, le patriotisme leur défendait d'annuler la couronne, qui représentait le plus fidèlement à cette époque l'unité nationale, et de tenter une révolution au moment où la France avait besoin du concours de tous ses enfants pour faire tête aux envahisseurs. »

La royauté qui, sous une main ferme et prudente, va devenir le noyau essentiel, l'élément réorganisateur de la nation, sera étudiée à fond dans la seconde partie de l'ouvrage. M. Siméon Luce ne nous a raconté encore que la jeunesse de du Guesclin, et cette jeunesse est aussi celle de Charles V. La victoire de Cocherel le 16 mai 1364, marque le terme des succès de la ligue anglo-navarraise et coïncide à trois jours près avec le sacre du roi. Pour échapper aux dangers de toutes sortes qui sont venus fondre sur lui, pour traverser sans y laisser son honneur ou son autorité des crises aussi formidables que la révolte de Marcel ou la Jacquerie, pour avoir maintenu debout le pouvoir comme un point de ralliement offert à tous les sujets fidèles, au lendemain de nos désastres, en dépit de l'invasion et de l'émeute, il a fallu que le régent déployât bien de l'habileté, qu'il fit preuve de clairvoyance, de discernement, de sang-froid. Ces mêmes qualités, il faudra que Charles V, monté sur le trône, les applique à plus d'objets encore. Sa pénétration, son activité, la sûreté de ses conceptions devront redoubler et redoubleront en effet. M. Luce, dans un prochain volume qui, nous l'espérons, ne se fera pas trop attendre, nous montrera le souverain que la postérité a surnommé le Sage, dans l'accomplissement de sa glorieuse tâche réparatrice. Dès à présent, il nous aide à comprendre la physionomie de ce prince administrateur avant tout, en l'opposant à ses chevaleresques prédécesseurs, Philippe de Valois et le roi Jean. La féodalité finit avec ces deux rois. La royauté moderne commence avec leur successeur. Il n'est l'homme ni des défis téméraires, ni des paroles altières que l'événement ne confirme

pas. Ce qu'il promet, il le tient; ce qu'il annonce, il l'exécute. Son humanité est réelle et le met fort au-dessus de la plupart de ses contemporains. En regard de ce roi, qui réprime, mais qui ne persécute pas, la grimaçante figure de Charles le Mauvais, paraît tout-à-fait repoussante et hideuse; d'autre part, il n'y a pas dans le roi Charles, très-bien intentionné sans doute pour l'Eglise et très-pieux, un atome de mysticité.

Sans avoir cherché la symétrie dramatique, M. Luce nous a mis à même d'établir un parallèle entre le démon et l'ange, l'élu et le réprouvé, Charles de Blois et Charles le Mauvais, ces deux physiologies qui, aux traits généraux de la nature humaine, joignent si éminemment en bien comme en mal le caractère de l'époque où ces personnages ont vécu.

Charles le Mauvais était la perfidie en personne. « Il y avait du serpent et du tigre dans ce petit homme d'allure féline, à l'œil vif, au regard chatoyant, d'une faconde intarissable, qui faisait d'abord patte de velours, même aux gens qu'il voulait égorger. » Comblé de témoignages de bienveillance par le roi Jean, qui en avait fait son gendre et l'avait nommé son lieutenant en Languedoc, il ne trouva d'autre moyen de lui prouver sa gratitude qu'en faisant assassiner son favori, Charles d'Espagne, connétable de France. Il essaie ensuite d'entraîner le Dauphin dans un complot contre son père. Le complot est découvert et le roi de Navarre, pour s'assurer de la discrétion du duc de Normandie, lui administre un poison terrible qui détruisit la santé du jeune prince et abrégéa sa carrière. « Il avait dans un recoin de son palais une pharmacie destinée aux *secrètes besognes de Monseigneur*, c'est ainsi qu'on désignait parfois ce terrible laboratoire. » Ami avec les plus féroces chefs des Compagnies, il tolérait leurs rapines, leurs monstruosité; mais quand ils lui paraissaient devenus suffisamment riches, il les invitait à sa table et leur faisait servir au dessert quelque plat sucré qui le débarrassait d'eux à tout jamais et le rendait leur héritier. Sa méchanceté se doublait d'hypocrisie, et il ne craignait pas de profaner même les choses sacrées. Pendant qu'il traitait avec Edouard III du démembrement de la France, il jurait sur la sainte hostie d'être avec le régent contre tous. Tel était le scélérat achevé que même, dans les horreurs de cette époque, la conscience populaire distingua en le flétrissant tout particulièrement du nom de *Mauvais*.

Le duc de Bretagne, Charles de Blois, avait le courage d'un lion, l'âme d'un héros et la piété d'un ascète. Les mortifications qu'il s'imposait étaient terribles. Il mettait de petits cailloux dans sa chaussure, portait sur la peau un cilice de crin ainsi que trois cordes à nœuds qui lui entraient dans la chair. Sa charité était

inépuisable. Il mariait les orphelines pauvres. Quand il voyait des enfants heureusement doués, il les faisait instruire et payait leur pension dans les écoles. Il poussait l'affabilité aussi loin que possible, surtout avec les petits et les humbles. Lorsqu'on instruisit le procès pour sa canonisation, une hôtelière de Saumur chez laquelle Charles de Blois avait plusieurs fois logé, raconta que du plus loin qu'il l'apercevait dans la rue, ce prince courait à elle, ôtait son chaperon et la saluait avec la même courtoisie que s'il eût abordé une dame de la position la plus haute. Rencontrait-il un prêtre, un religieux, il descendait de cheval et se mettait à genoux pour implorer leur bénédiction.

Cette piété ardente s'unissant à une vaillance incomparable jetait les Bretons dans un indicible enthousiasme. Les pénitences extraordinaires que s'imposait Charles de Blois frappaient leur imagination et exaltaient encore leur dévouement. Leur admiration ne connut plus de bornes, lorsqu'en 1363, Charles de Blois parcourut à la fin de l'hiver l'espace de deux lieues qui sépare la Roche-Derrien de Tréguier, en portant pieds nus et couvert seulement d'une chemise, à travers la campagne glacée et couverte de neige, la châtelle de Saint-Yves. Les témoins, attendris de ce pèlerinage exceptionnel, qui ressemblait presque à un martyre, se dépouillaient de leurs vêtements pour les jeter sous les pieds de leur duc. Aussi de son vivant commença une légende, qui devait aller toujours s'accroissant. Selon les uns les moissons poussaient sous ses pas comme par enchantement; selon d'autres l'Esprit-Saint venait le visiter sous la forme d'une colombe. On assure qu'au siège de Quimper Charles de Blois refusa de se retirer devant la marée montante. « Si c'est la volonté de Dieu, disait-il, le flux ne nous fera aucun mal. » La ville fut emportée d'assaut par les troupes qui avaient en leur général une confiance absolue.

M. Luce possède au plus haut degré l'art de grouper les détails caractéristiques. Il arrive ainsi, comme les deux Thierry dont il a si bien repris la tradition, à rencontrer la couleur sans recourir aux artifices de la rhétorique, par la seule émotion qui se dégage de la vérité. Au début de son livre, on trouvera des pages excellentes sur la Bretagne et les Bretons. Ce Normand a généreusement traité ses voisins. Les indigènes n'ont pas mieux dit, et le regrettable M. de Carné, dans son ouvrage si étudié et si curieux sur les *Etats de Bretagne*, confirme, sans y ajouter beaucoup de particularités caractéristiques, le portrait tracé par le biographe de du Guesclin. M. Siméon Luce a peu de goût pour ce qu'on appelle les airs de bravoure en fait de style, et les amplifications oratoires ne le séduisent pas. Il se méfie de la phrase et ne vise qu'à l'exactitude. De la pièce

la plus aride, d'un inventaire, d'une requête, d'une lettre de rémission, d'un contrat, d'une charte, il fait jaillir une lumière inattendue et qui se répand beaucoup au-delà du petit cercle qu'elle semblait spécialement destinée à éclairer. Quand la grandeur des événements ou la majesté des spectacles touche son cœur, parle à son esprit, l'historien élève le ton et atteint à la véritable éloquence. En aucun endroit de son livre il ne nous semble avoir été mieux inspiré que dans la remarquable page consacrée à célébrer le mont Saint-Michel.

« Le seul nom du mont Saint-Michel, écrit-il, évoque ce que les paysages de France ont de plus grandiose, ce que le patriotisme a de plus inviolé, ce que la religion a de plus saint. Il faut remercier le hasard qui a marié ce nom, dès le début de la carrière de notre héros, à la gloire de du Guesclin. L'imagination peut-elle concevoir rien de plus merveilleux que ce monastère, point de rencontre de la rêveuse Bretagne et de la sage Normandie, tel qu'il florissait au onzième et au douzième siècles, alors qu'il avait pour abbé un Robert de Torigni, par exemple, et que des moines éminents par le savoir aussi bien que par la piété, isolés sur le haut de ce rocher où venaient expirer à leurs pieds les soucis vulgaires et les vains bruits du monde, suspendus entre la mer et le ciel, répandaient autour d'eux comme un parfum de prière et d'étude? Ce fut alors un de ces coins de terre bénie, une de ces retraites bienheureuses où l'humanité se transfigure et où la vie d'ici-bas devient si belle qu'elle prend quelque chose de la vie d'en haut¹. »

¹ Le mont Saint-Michel se rattache tout naturellement à l'histoire de du Guesclin. Non-seulement la célèbre abbaye faisait partie de la subdivision militaire confiée par le régent au capitaine de Pontorson, mais elle servit aussi d'asile à sa première femme Tiphaine Ragueneil, pendant que le connétable conduisait en Espagne les débris des grandes Compagnies. Il avait fait bâtir pour elle une maison crénelée sur la pente de la montagne, à quelques mètres de l'ancienne porte d'entrée. Avant de partir, il lui confia une somme de 100,000 florins. « Tiphaine, non moins libérale envers les pauvres que brave dans le danger, vida la cachette de son mari et distribua le trésor aux soldats que la guerre avait laissés sans ressources. »

Nous trouvons cette curieuse anecdote dans l'intéressante *Histoire du mont Saint-Michel* publiée par les PP. de l'Ordre de Saint-Edme, et rédigée, à ce que nous croyons, par le P. Hamelin. Il faut lire ce livre pour se faire une idée du rôle considérable joué au moyen-âge par les chefs de cette abbaye aussi pieux que savants, et, au besoin, combattants intrépides. Sous la direction d'abbés tels que Robert de Torigni, Nicolas le Vitrier, Geoffroy Servon, le mont Saint-Michel fut, pendant de longues années, un refuge pour les âmes, un centre scientifique et un important boulevard militaire. Les PP. de Saint-Edme, qui l'occupent aujourd'hui et dont la maison-mère est située à Pontigny, en Bourgogne, s'efforcent de restaurer l'antique monastère, et

La vivacité de l'expression correspond ici, l'on n'en saurait douter, à la sincérité et à la profondeur des sentiments. Pour comprendre le moyen-âge, pour en parler dignement, il ne faut pas éprouver une hostilité sourde à l'égard de ce que pensaient, de ce que croyaient les hommes de ce temps-là. Ces dispositions sont loin d'être celles de M. Luce. On voit au contraire, à toutes les pages de son livre, que la piété naïve et forte de cette époque excite chez lui une admiration sérieuse, réfléchie. Il sympathise avec ces cœurs vaillants dont la foi tempère les rudes instincts. Le cours de son récit l'a rarement amené dans le présent volume à traiter de ce qui concerne l'Eglise, et dans cette revue des divers éléments sociaux au quatorzième siècle, que nous avons pu passer, grâce aux indications que l'historien nous fournit, c'est le clergé qui, par le simple enchaînement des circonstances, se trouve tenir le moins de place. L'Eglise subissait alors le contre-coup des agitations qui bouleversaient la chrétienté tout entière. Au milieu du trouble des esprits, du désarroi des consciences, les contemporains prenaient parti un peu au hasard, et leurs assertions contradictoires sont souvent une source d'embarras pour l'érudit consciencieux. Le biographe de du Guesclin est animé au plus haut point du désir d'être équitable, et il en donne une marque éclatante, en prenant avec autant de justesse que de vigueur la défense du pape Innocent VI contre des adversaires acharnés.

Lorsque ce pontife mourut, il se proposait de quitter Avignon et de rétablir à Rome le siège de la papauté. Si cette intention avait été connue de Pétrarque et des chroniqueurs italiens, elle aurait probablement diminué l'âpreté des attaques que leur suggérait un patriotisme ombrageux. Il est vrai que chez Pétrarque l'indignation patriotique était peut-être entretenue et redoublée par les piqures d'un amour-propre très-sensible, M. Luce nous apprend que le célèbre auteur des *Sonnets* avait été désigné par le Pape, en 1352, sur la sollicitation de deux cardinaux français, Guy de Boulogne et Talleyrand-Périgord, pour remplir les fonctions de secrétaire apostolique. Il paraît que l'usage était de soumettre à une sorte d'examen les personnes appelées à cet emploi. On demanda un modèle au poète, qui avait aussi la réputation d'être un bon humaniste, et on lui imposa un sujet sur lequel il devait s'exercer. La manière dont il s'acquitta de sa tâche n'obtint point les suffrages de ses juges. Son style sembla trop recherché, trop savant, et finalement Pétrarque fut

nous font connaître, avec un zèle bien méritoire, son glorieux passé. Ce n'est pas, du reste, le seul édifice religieux de notre pays qui soit conservé et entretenu en ce moment par les soins intelligents de cette congrégation.

écarté. Les hommes de lettres du quatorzième siècle n'étaient probablement ni moins susceptibles ni moins rancuniers que ceux de nos jours, et le poète évincé n'ayant pu servir la papauté d'Avignon, se vengea sur Innocent VI de sa mortification et de son mécompte. Les reproches, qu'il ne lui ménage pas, sont réfutés un à un par M. Luce, qui n'en laisse rien subsister, et qui termine sa verte réplique en faisant observer « qu'en 1361, le Pape infirme et malade, ne quitta pas un seul instant la ville d'Avignon au plus fort des ravages de la peste, qui moissonnait à ses côtés dix-sept mille individus, dont neuf cardinaux et cent évêques, tandis qu'en 1348, l'amant de Laure s'était sauvé devant le fléau dont fut victime, comme on sait, la femme qu'il avait chantée. »

La sympathie de M. Luce pour le quatorzième siècle ne va pas, tant s'en faut, jusqu'à la partialité. Si les beaux côtés le frappent, les erreurs, les injustices le blessent, le révoltent. On s'en convaincra aisément en lisant dans son ouvrage le troisième chapitre qui roule exclusivement sur la vie privée à cette époque. C'est l'une des parties les plus intéressantes et les plus substantielles de ce livre plein à déborder. Rien ne dispense de lire ce chapitre. On y prendra d'ailleurs autant de plaisir qu'on en tirera de profit. Aucune analyse ne saurait en donner une idée, mais nous devons signaler quelques-unes des principales indications qu'il contient.

Parmi les accusations que les adversaires du moyen âge, lui prodiguent volontiers, celles d'ignorance et d'incurie reviennent le plus souvent. Les ténèbres y règnent sans partage, à ce qu'on assure, et l'élégance y est chose tout-à-fait inconnue. La réalité telle que l'évoque M. Siméon Luce n'est pas précisément d'accord avec ces allégations. Sans parler des universités, qui furent la gloire de ce temps, et qui, en Occident, sous les formes massives de la scolastique, préservèrent les lettres et les sciences de la ruine, il est établi par une série de documents que l'instruction primaire existait au moyen âge. Il n'y avait guère de bourgs ni même de villages qui ne possédassent un maître d'école enseignant aux enfants la lecture, l'écriture et un peu de calcul. Aux amateurs de paradoxes qui soutiennent que pendant mille ans on ne s'est pas lavé après la chute de l'empire romain, M. Luce répond également par des faits indiscutables. Il établit qu'à Paris, à Valenciennes, à Abbeville, dans les centres de quelque importance, les personnes de toute condition fréquentaient les établissements de bains. On s'y donnait rendez-vous. Dans presque toutes les maladies la médecine d'alors prescrivait les bains comme le meilleur remède. Les riches aussi bien que les pauvres soumettaient les petits enfants à ce traitement. Toute habitation aisée était pourvue de sa cuve à baigner, et jusque

dans les plus petits hameaux on rencontrait de modestes établissements de bains.

Loin d'avoir ignoré ou dédaigné l'élégance, le quatorzième siècle a poussé jusqu'à l'extravagance le luxe du vêtement. Les habits étaient garnis de fourrures pour la plupart très-coûteuses. Les chapeaux des femmes étaient ornés de boutons d'argent. Les nobles portaient des ceintures garnies de clous d'or, semées de perles où leurs armoiries étaient gravées en émail. Enfin ce siècle, si peu connu et si calomnié, est celui où le linge fait son apparition. La chemise, réservée d'abord aux personnes de condition élevée ou moyenne, devient vers 1350 d'un usage universel. Des valets de chambre et même des valets de ferme sont pourvus de ce vêtement. « Au fond des campagnes, on est déjà si riche en draps et en chemises, qu'on fait une lessive à part pour le linge. »

Une conséquence singulière, très-imprévue de cet accroissement du linge, conséquence que M. Siméon Luce a été l'un des premiers à signaler, fut l'extension donnée à la fabrication du papier. Il se fit à ce sujet une véritable révolution. On se servait généralement de parchemin pour écrire à la place de l'antique papyrus. Vers le milieu du treizième siècle, on commença d'employer, principalement dans le midi de la France, du papier de coton introduit après les croisades, mais ce papier, qui d'ordinaire se fabriquait en Orient, était d'un prix trop élevé pour que tout le monde s'en servit. Il fallut attendre plus de cinquante ans. Alors l'abondance croissante du linge permit de fabriquer du papier de chiffes en quantité considérable. « Les registres en papier de chiffes apparaissent, pour la première fois, dans notre pays du moins, sous le règne de Philippe de Valois. Le papier fabriqué avec des chiffons de linge devient dès lors de plus en plus commun et de moins en moins cher jusqu'à ce que cette abondance et ce bon marché viennent, un siècle plus tard, solliciter, pour ainsi dire, le génie de Jean Gutenberg, de Mayence. » Et voilà comment, de l'usage de la chemise à la découverte de l'imprimerie, la route bien que paraissant un peu longue et détournée, est cependant toute naturelle.

L'époque dont les deux dates extrêmes, les deux faits principaux sont Crécy et Cocherel (1346-1364), n'a pas eu et ne pouvait avoir de littérature. Les perspectives intellectuelles ne s'ouvrent qu'un peu plus tard, lorsque la France se repose, que la sécurité renaît, que la vie sociale, trop longtemps suspendue, reprend avec une intense activité.

« La victoire remportée par du Guesclin à Cocherel, le sacre de Charles V, dit M. Siméon Luce en arrivant à la fin de son livre, marquent une heure solennelle dans l'histoire générale de la civili-

sation aussi bien que dans les annales particulières de notre pays. Après les rigueurs épouvantables du dernier hiver, après le règne du roi Jean, cet autre hiver, sillonné de tempêtes, après cette longue nuit d'anarchie, la journée du 16 mai, l'avènement de Charles le Sage, ont je ne sais quels parfums de printemps et comme des lueurs d'aurore. Les goûts studieux, les encouragements du Dauphin ont imprimé la plus vive impulsion à toutes les sciences, notamment à la géographie, et l'on peut déjà pressentir le moment où l'humanité, en connaissant mieux son domaine, va en quelque sorte l'agrandir. »

Ce mouvement de curiosité, de recherches, qui prélude à la Renaissance comme à la découverte du Nouveau-Monde et qui se manifesterà dans la seconde partie du règne de Charles V, M. Siméon Luce nous le fera sans doute prochainement connaître dans tous ses détails. Après avoir raconté nos défaillances et nos désastres, il lui reste à tracer un tableau plus consolant, celui de notre régénération dont l'honneur revient en si grande partie à du Guesclin et à Charles V. Nous avons vu les excès que traîne après soi une grande catastrophe nationale, l'historien va nous montrer comment l'action réunie du connétable et du roi délivra le royaume des grandes Compagnies et mit un terme à la domination anglaise. L'œuvre réformatrice que la bourgeoisie égarée par des révolutionnaires a été incapable d'accomplir, cette même bourgeoisie éclairée, calmée, se groupant autour du souverain, lui donnera les moyens de la réaliser et de la mener à bien. Ainsi récits de batailles, analyses de lois sages et réparatrices, description d'un état social relativement heureux après tant d'épreuves et d'infortunes : voilà ce que nous attendons de la future publication de M. Siméon Luce. La matière, on le voit, ne manquera pas à l'historien, et nous avons bien des raisons de croire que celui-ci sera, comme il l'a déjà été, à la hauteur de son sujet.

Jules LEVALLOIS.

ÉGYPTE ET SYRIE ¹

En ouvrant ce livre qui vient d'être publié fort opportunément en Angleterre, nous redoutions de n'y trouver que les abondantes données statistiques qui remplissent la plupart des documents consulaires. Disons d'abord que cette crainte n'a point été justifiée. L'ouvrage de M. le consul général anglais en Syrie et en Egypte tient le milieu entre un rapport diplomatique et un récit de voyageur. L'utile et l'agréable, le sérieux et le plaisant s'y trouvent heureusement mêlés. C'est une suite de tableaux, d'appréciations et d'expériences personnelles, qui embrasse une période de trois quarts de siècle. Le service des consulats en Angleterre a sur le nôtre cet avantage que ses agents font dans leurs résidences des séjours très-prolongés. L'opinion que « les hommes s'usent » au bout de trois ou quatre ans ne prévaut point au *Foreign-Office*, soit que cette opinion soit réellement fausse, soit que la prudence caractéristique des Anglais ne la rende point applicable aux consuls de cette nation. Quelquefois même le fils succède au père dans son poste, comme cela se pratiquait jadis en France pour les emplois de toute nature, fort à l'avantage, quoi qu'on en dise, de la considération attachée aux fonctions publiques. C'est ce qui a eu lieu pour M. Barker. Son fils, consul comme lui dans le Levant, édite l'ouvrage de son père, et y ajoute ses observations récentes sur les hommes et sur les choses de la Turquie.

Si l'on pouvait supposer que deux gros volumes se préparent comme un impromptu, on croirait que ceux qui nous occupent ont été publiés pour servir d'illustration ou de fond de tableau à la po-

¹ *Syria and Egypt under the last five Sultans of Turkey*, par M. le consul général Barker. 2 vol. in-8°. Londres, 1876.

litique que suit à cette heure en Orient lord Derby. Tous les raisonnements de MM. Barker tendent à prouver cinq choses :

1° Que la Turquie est très-réellement en progrès ;

2° Que les Turcs et les Arabes des provinces turques sont doués de hautes qualités et que nous conservons trop de préjugés à leur égard ;

3° Que les chrétiens d'Orient, s'ils étaient soustraits au joug de la Turquie, tomberaient dans l'anarchie ;

4° Que les deux races sont parfaitement compatibles, que le Koran n'est pas hostile aux chrétiens, et que le « fanatisme musulman », comme le « fanatisme chrétien », est purement artificiel ;

5° Que le temps ne tardera pas à faire disparaître les derniers vestiges des haines religieuses ; que la politique de l'Europe doit être de n'en plus parler, de faire le silence sur cette matière, sûre qu'en Turquie, comme ailleurs, les races, les opinions et les idées en viendront bientôt à se confondre. Selon MM. John et Edward Barker, il n'y aura plus, si on le veut bien, *d'homme malade*. Celui-ci, pourvu qu'on lui vienne en aide, se portera très-bien, rajeunira, et vivra éternellement.

Nous laissons, bien entendu, à MM. Barker la responsabilité de leurs opinions. Nous reconnaissons seulement qu'elles doivent être fondées sur autre chose que sur le désir d'appuyer les vues de leur gouvernement. Il y a bien, au fond de ces opinions, l'optimisme national traditionnel à l'égard de la Turquie ; mais cet optimisme n'est pas, du moins, de circonstance ; une grande partie des appréciations de M. Barker père remontent à une époque où les deux fractions du public anglais représentées par M. Gladstone et par M. Disraeli n'étaient pas encore en présence. Peut-être serait-il désirable pour toutes les nations de l'Europe, sauf la Russie, et pour la France comme pour les autres, que ces idées fussent fondées. Oui, la transformation de la Turquie (ce qui implique l'extinction graduelle du mahométisme) vaudrait mieux pour le monde que ces déplacements de forces, que ces asservissements de races dont s'est jusqu'ici composée l'histoire de l'humanité. Oui, ce serait une belle conquête pour la civilisation, que celle de ces hordes d'Asie, dernière onde du déluge qui a fondu sur l'empire romain ! Déjà, toutes celles qui les ont précédées ont passé sous le joug bienfaisant du christianisme. Mais si nous descendons de cette espérance lointaine à la réalité présente, nous voyons, par les horreurs qui ont accompagné la guerre actuelle, combien les Turcs sont restés asiatiques. Nous dirons même qu'en dépit des intentions et des paroles de M. Barker,

c'est là l'impression qui, pour nous, ressort de son ouvrage. La partie anecdotique de ce livre nous paraît presque toujours en contradiction avec la partie philosophique et politique. C'est un des effets de l'incontestable bonne foi de l'auteur. Quelle que soit son opinion, il raconte avec sincérité ce qu'il a vu. Bornons-nous à lire ses récits, et sachons en tirer nous-mêmes les déductions qui nous sembleront les plus justes.

I

Divisons la série de tableaux que nous présente M. Barker par époques, afin de nous rendre mieux compte de sa première thèse : *La Turquie est en progrès*. — Dans la première époque, nous comprendrons la fin du règne de Selim III et celui de Mustapha IV ; l'avènement de Mahmoud II ayant marqué, jusqu'à un certain point, une ère nouvelle pour la Turquie. M. John Barker fut nommé consul à Alep en 1797. Il n'était point un homme nouveau dans le Levant. Son père avait habité Smyrne, et sa femme était la fille d'un de ses prédécesseurs. Voici à peu près en quels termes il nous peint la condition, en ce temps-là, des sujets de la Turquie. Il va sans dire que nous abrégeons son récit et n'y relevons que les traits principaux.

Toutes les fois, dit-il en substance, qu'une querelle s'élevait entre un musulman et un juif ou un chrétien sur quelque matière d'intérêt, les assistants, coréligionnaires du premier, toujours en majorité, s'empressaient de traîner le chrétien ou le juif devant le cadi et là de jurer unanimement qu'ils avaient entendu l'accusé maudire la religion de Mahomet. C'était là une phrase toute faite qu'ils répétaient invariablement. La-dessus, le gouverneur ou le cadi donnait un ordre d'emprisonnement, ce qui était pour lui un moyen facile de disperser la foule irritée. Puis, il envoyait chercher les amis ou les parents du prisonnier, et composait avec eux pour de l'argent. Si le chrétien ou le juif était sous la protection d'une puissance européenne, c'était le musulman qu'il faisait mettre en prison et rançonner ; mais de toutes façons il fallait que l'affaire lui rapportât quelque chose. Quant aux faits de la cause, ils n'étaient point examinés ; car, pour des Orientaux, la distinction du juste et de l'injuste n'existait point.

Après la signature des capitulations, les sujets ottomans qui étaient attachés à un titre quelconque au service des ambassadeurs et des consuls étrangers, devinrent exempts d'*avaries*, comme on appelle en Orient les exactions arbitraires. Ils ne furent plus exposés à ce qu'un grand vizir, par exemple, donnât à quelque serviteur néces-

siteux un ordre sur eux pour quelque somme à percevoir, sous le prétexte d'une accusation quelconque. Cela se pratiquait ainsi, en effet, à l'égard de tout marchand, de tout propriétaire « non protégé. » Un beau jour il apprenait qu'on l'avait accusé de quelque crime imaginaire; puis, on ajoutait que, moyennant un certain nombre de piastres, on lui ferait grâce sans jugement; et le serviteur nécessaire arrivait chez lui, accompagné d'un officier de la Porte qui était chargé de presser le paiement et qui ne manquait pas, cela va sans dire, de partager avec le destinataire.

La correspondance du consul avec l'ambassadeur et avec l'amiral commandant l'escadre anglaise montre à quel point de pareils faits étaient fréquents. Aussi était-ce à qui, parmi les rajahs chrétiens, serait « protégé » par les agents de la France, de l'Autriche ou de l'Angleterre. Pour se conformer aux usages de l'Asie, plus sans doute que pour le mince revenu qui en provenait, les ambassadeurs recevaient un tribut des *protégés* de leur nation. Ce tribut était payé dans les consulats et envoyé à Constantinople. Cette circonstance, et l'abus que les représentants des puissances faisaient, par motifs d'humanité, de leur droit de protection en l'étendant à des personnes qui n'étaient pas en réalité à leur service, fut un trait de lumière pour les vizirs. Jusque-là les exactions commises à l'égard des sujets de la Porte dans les provinces, n'avaient guère profité au gouvernement central que par le moyen indirect que nous venons de rapporter. Tout restait aux mains des pachas, ces gouverneurs d'une rapacité proverbiale, contre lesquels la Porte n'avait qu'un moyen de répression : leur faire couper la tête quand ils ne parvenaient pas à se rendre indépendants. Les vizirs imaginèrent de se mettre, eux aussi, à « protéger » les sujets du sultan et de leur vendre cette protection : quiconque payait une redevance particulière à Constantinople était à l'abri de la prison et des exactions en dehors de la permission spéciale du grand vizir. On appelait ces privilégiés *Bâratlis*, parce qu'ils possédaient un *Bârat*, c'est-à-dire un titre qui les soustrayait à la juridiction des gouverneurs de province. Tous les marchands chrétiens et tous les riches propriétaires s'empresèrent de se procurer ce document. Beaucoup même préférèrent la protection de la Porte à celle de leurs consuls et de leurs ambassadeurs, parce que ces derniers exerçaient une surveillance sur leur conduite et, quand les protégés étaient accusés, prenaient la peine d'examiner leur cause : ce qui n'arrivait point avec la Porte, pour laquelle la distribution du droit n'existait pas et tout se réduisait à la question d'argent. Ce fut là un excellent moyen pour détourner vers les coffres du grand vizir le courant d'argent qui jusque-là avait été se perdre dans ceux des pachas.

Dans tous les coins de l'empire s'élevaient des pachas rebelles, des Beylerbegs, comme on les appelait, qui gouvernaient sous leur propre autorité et pillaient pour leur propre compte jusqu'à ce que la Porte parvint à les faire assassiner par trahison, ou qu'un autre forban se substituât à leur place. La nécessité contraignait pourtant ces hommes à ménager un peu les populations; et bien souvent, celles-ci préféraient vivre sous leur domination de hasard, à retourner sous le joug pesant d'un nouveau pacha légitime. En 1802, il y avait deux de ces rebelles dans la seule province de Syrie. C'étaient Abdallah, pacha de Damas, et Djezzar, pacha d'Acre. Voici comment M. Barker rendait compte de la situation à son gouvernement :

« On ne peut pas dire que Djezzar-Pacha soit positivement en rébellion contre la Porte. Il continue à reconnaître nominale-ment l'autorité du sultan; il envoie à Constantinople une partie des revenus de sa province; mais, comme tous les autres pachas, il a choisi un des membres de cette assemblée bigarrée qu'on appelle la Porte, pour être, moyennant un envoi régulier d'argent, de châles, de chevaux, de pierreries, son protecteur secret, et lui assurer l'impunité, quoi qu'il puisse faire. L'ignorance où l'on est en Europe de ces arrangements, qui sont ordinaires en Turquie, fait que l'on donne trop souvent aux pachas le nom de rebelles. Si le complet mépris des firmans du grand Seigneur constitue un fait de rébellion, il n'y a pas en ce moment de plus grand rebelle que notre pacha d'Alep. Voilà quatre années de suite que j'obtiens des ordres de la Porte pour le paiement d'une somme de 5,000 piastres due par lui à un de nos nationaux, et l'argent est encore entre ses mains. Cependant il n'y a pas dans toute la Turquie un gouverneur plus respectueux pour le sultan que ce pacha, et la preuve, ce sont les grosses sommes d'argent qu'il lui envoie tous les jours. A première vue, tout paraît ici discorde et confusion; mais pour qui examine les ressorts du gouvernement turc, il s'y trouve une espèce de *concordia discors*, une sorte d'harmonie née du désordre, qui a jusqu'ici empêché la vieille machine de craquer et qui la conservera longtemps encore, si personne n'y met la main. » (Mai 1803.)

On le voit, l'optimisme des Anglais à l'égard de la Turquie est un sentiment persistant. Pour nous, il nous est difficile de ne point songer à ces populations réduites à « préférer une domination de hasard à l'autorité légitime; » mais outre qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, il faut tenir compte à M. Barker de l'influence qu'exerçait déjà chez lui l'habitude.

Veut-on maintenant un tableau des mœurs politiques et des mœurs de cour en Turquie, à la même époque? Voici le récit d'une audience donnée à l'ambassadeur d'Angleterre, pour la pré-

sentation de ses lettres de créance au sultan Sélim III. M. Barker raconte comme témoin oculaire, puisqu'il était à ce moment — un peu avant sa nomination à Alep — secrétaire de sir John Spencer Smith, l'ambassadeur anglais. Tout le personnel de l'ambassade accompagnait sir John dans cette occasion, chose qui très-rarement a lieu.

« On vint nous chercher à six heures du matin dans un bateau qui nous débarqua à la Pointe du Sérail sur le quai des bureaux. Là, on nous fit monter par un étroit escalier dans un kiosque, ou chambre haute, construite en bois, meublée de divans et garnie de quelques nattes de paille; les rideaux, les coussins étaient en coton peint, très-sales et fort usés; on nous laissa dans cet endroit pendant *quatre heures et demie*. Enfin, quand l'impatience de l'ambassadeur fut complètement épuisée, un des hommes présents (car nous étions entourés de Turcs diversement costumés, tous armés, comme ils le sont toujours, qui fumaient, causaient, riaient, sans paraître faire à nous la moindre attention) s'offrit à aller voir si nous pouvions entrer. Au bout d'une demi-heure, il vint nous apporter l'heureuse nouvelle que nous pouvions avancer. On entendit alors un brouhaha dans le kiosque et tous les Turcs se précipitèrent pour hâter notre marche, afin d'éviter qu'on ne nous attendit. Ils nous firent descendre l'escalier avec tant de hâte que nous courrions le risque de nous rompre le cou. Après avoir traversé une cour immense, nous arrivâmes à une grande porte où nous attendaient des chevaux magnifiquement caparaçonnés, conduits chacun par deux valets en riches livrées. Nous marchions en procession montés sur les chevaux et escortés des valets quand, au milieu de la seconde cour qui n'est guère large que d'une centaine de mètres, ordre fut donné d'arrêter. Nous étions là depuis dix minutes, sans comprendre pourquoi, lorsque la vue d'une autre procession, celle du grand vizir se dirigeant comme la nôtre vers le palais, nous en donna l'explication. Ce ne fut qu'après que le vizir et sa suite, composée de soixante personnes à cheval, furent entrés, qu'il nous fut permis de les suivre.

« Quand nous eûmes mis pied à terre, on nous introduisit dans une grande pièce, séparée des corps de bâtiments principaux, tout entourée de divans, cela va sans dire, et toute remplie de secrétaires qui écrivaient. On nous apporta, sur de grands plateaux en métal, une quantité de plats variés, tout ce qui compose le dîner ordinaire d'un Turc riche. Après y avoir goûté, en nous servant de nos doigts en guise de fourchettes, et nous être lavé les mains, nous fûmes appelés dans la salle d'audience. Une pelisse en fourrure fut jetée sur nos épaules, quoiqu'on fut en plein été, et l'on nous poussa par

un long corridor avec une hâte extrême. Au bout du corridor se trouvait une porte basse, haute de quatre pieds à peine. C'était celle de la salle de réception. Tout-à-coup, deux grands soldats de garde se précipitèrent sur nous, nous enlevèrent nos épées et, nous soulevant presque de terre, nous firent passer, courbés en avant, sous la porte basse. Nous fûmes traînés comme des criminels jusqu'à quinze mètres du trône où le sultan Sélim se tenait assis, les deux mains posées sur ses cuisses. Le grand vizir était debout entre nous et le trône. Sa Sublimité était complètement impassible; pas un muscle de son visage ne remua à notre approche; elle souleva seulement un peu ses paupières baissées, et tournant faiblement la tête vers le grand vizir, demanda en deux mots lentement prononcés quel était cet infidèle. Le vizir répondit que c'était un esclave envoyé par le roi d'Angleterre pour solliciter sa faveur; en même temps il tira de son sein un papier enveloppé de soie et le tendit au sultan, en disant que l'esclave avait ordre de placer cette lettre au pied du trône; Sélim, qui paraissait somnolent, ne la prit point; mais après une pause, il leva encore ses yeux éteints sur son ministre et demanda, d'un ton languissant, si l'on avait donné à manger au chien et si on l'avait vêtu. Sur la réponse affirmative, il dit : « Très-bien, qu'il en soit ainsi. »

« A peine eut-il prononcé ces paroles, que les gardes qui nous tenaient fermes sous les bras, nous firent reculer promptement jusqu'à la porte basse, en nous forçant de marcher en arrière; arrivés à la porte, ils nous firent passer dessous au moyen d'une forte pression exercée sur notre nuque, leurs grosses mains courbant nos têtes comme si elles eussent été des roseaux. Aussitôt que nous fûmes hors de la Sacrée Présence, ils nous laissèrent libres, enlevèrent nos pelisses de fourrures et nous rendirent nos épées. On nous reconduisit au kiosque de la même manière que nous étions venus; mais nous n'eûmes plus à monter l'étroit escalier, parce que le bateau nous attendait en bas.

« Je ne dois pas oublier de dire que, pendant que nous étions en présence du Sultan, il y avait, aux deux côtés du trône, deux grands nègres, les plus laids qu'on pût voir, qui ne cessèrent de nous faire des grimaces, en disant pendant toute la durée de l'audience, assez haut pour être entendus : *Kish! Kish!* ce qui veut dire *chassez-les! chassez-les!*

Quelques années après cette scène, Bonaparte envoya le comte Sébastiani comme son ambassadeur auprès de la Porte ottomane. Celui-ci, profitant de la terreur qu'inspirait alors le nom de son maître, refusa positivement une audience à ces humiliantes conditions. Il insista pour garder son épée et pour marcher seul sans

être tenu sous les bras par des gardes, ce cérémonial d'honneur lui enlevant la liberté de ses mouvements. Quand il arriva à la porte basse, il se souvint à propos du trait d'esprit de François I^{er}, et faisant brusquement volte face, il entra à reculons.

II

Passons sur toute la fin du règne de Sélim III, et sur celui de son cousin Mustapha IV, tous les deux étranglés, le premier en 1807, le second en 1808. Arrivons au règne de Mahmoud II, car il marque une époque dans l'histoire de la Turquie. Cette époque, c'est, disons-le bien haut, l'influence française, non l'influence anglaise, qui l'a amenée. Mahmoud, *le Réformateur*, était Français par sa mère. Tout le monde soit qu'une Française, M^{lle} Dulac de Rivery, cousine des Tascher de la Pagerie, a rajeuni, dans une certaine mesure, le sang dégénéré des sultans osmanlis. Elle revenait de Nantes, où ses parents l'avaient envoyée pour son éducation, et retournait à la Martinique, quand elle fut enlevée par des pirates qui la vendirent au dey d'Alger. Frappé de sa beauté, de son intelligence et de son courage, le dey l'envoya en présent au sultan Abdul-Hamid. La belle captive était naturellement inconsolable. Mais elle était encore dans cet âge où l'on se fait à tous les changements de fortune. Le don d'un piano venu de Paris l'aida d'abord à supporter son sort, car elle était musicienne. Puis elle devint sultane favorite; et quand elle fut mère, elle vit, comme toutes les femmes, une seconde patrie dans le pays où étaient nés ses enfants.

Mahmoud fut placé sur le trône par une révolution sanglante dans laquelle il vit assassiner son frère Mustapha, et il reçut lui-même sur le front un coup de sabre dont il garda la cicatrice toute sa vie. Il eut été tué sans le dévouement d'un officier du harem qui lui fit un rempart de son corps; après quoi, on entraîna le jeune prince dans le harem où il resta caché dans un rouleau de nattes, debout contre la muraille, jusqu'à la fin du combat.

Jamais il n'oublia cette scène, et elle fit naître dans son esprit la résolution de détruire le corps des janissaires quand il en aurait le pouvoir. Mahmoud passe pour un prince cruel à cause de la façon horrible dont cette résolution fut, plus tard, exécutée. D'ailleurs, il y avait deux hommes en lui, comme il avait une double origine. Profondément turc par le sang dont il était sorti, il devait à l'influence de sa mère un esprit assez ouvert aux idées de progrès. Son fils Abdul-Medjid, qui lui succéda en 1839, recueillit plus encore

que lui-même le bénéfice de l'héritage maternel. C'est à lui qu'est dû le hatt de Gulhaneh, que M. Barker appelle « le premier pas de la Turquie vers les institutions libérales. » C'est lui que le vieux parti turc a surnommé dédaigneusement *le sultan Chrétien*. On raconte qu'un jour que Reschid-Pacha, son ministre, demandait à être admis en sa présence, il lui fit dire d'attendre qu'il ait fini de lire un chapitre de la Bible qu'il avait commencé.

Peignons l'état des provinces turques, comme le peint lui-même M. Barker, dans les premières années du règne de Mahmoud II.

Les janissaires et les shérifs, c'était là, dans toute la Syrie, les deux factions qui se disputaient l'empire. Les premiers étaient la plèbe armée; c'est-à-dire un corps de soldats sortis du peuple; sorte de prétoriens terribles qui tantôt coopéraient avec les sultans pour soustraire les petits à la tyrannie des grands et pour protéger dans une certaine mesure les classes inférieures, tantôt imposaient leurs volontés aux princes et disposaient du trône. Les shérifs étaient la noblesse, naturellement toujours hostile au gouvernement des pachas. Les deux partis se battaient tous les jours dans les rues d'Alep, comme dans celles de Damas, d'Acre, d'Antioche; comme partout où ils se trouvaient en présence. Jusque-là, les janissaires, unis aux sultans et aux représentants de leur autorité, avaient toujours eu l'avantage. Mais depuis quelques années, ils étaient devenus si suspects à la Porte et aux gouverneurs nommés par elle, qu'une guerre de trahisons et de perfidies leur avait été déclaré par les pachas. En attendant que Mahmoud, du haut de son balcon, présidât lui-même à leur massacre dans sa capitale, évènement qui ne devait s'accomplir qu'en 1826, le gouvernement central autorisait les gouverneurs à diminuer leur nombre et leur pouvoir dans les pachaliks sans regarder aux moyens.

C'est ainsi qu'en 1812, deux ans avant les évènements que nous venons de raconter, la Porte avait envoyé dans le pachalik d'Alep, un certain Jelall-el-din-Pacha, homme connu pour avoir ce qu'on appelle en Turquie de l'énergie de caractère. A son approche, les janissaires mirent en dépôt leur argent, leurs bijoux et leurs effets précieux chez certains juifs, qui exerçaient les fonctions de consuls pour quelques nations secondaires, les juifs étant très-riches et très-nombreux dans la ville d'Alep! Disons en passant que les consuls de France et d'Angleterre sont en général les seuls qui aient la considération d'agents diplomatiques et auxquels il soit interdit de faire le commerce.

Pendant quelque temps, le nouveau pacha joua le rôle d'un homme entièrement indifférent aux affaires, feignant de ne songer qu'au plaisir et à la chasse. Quand il eut endormi les soupçons des

janissaires, il invita tous les chefs du parti, au nombre de vingt-et-un, à venir dîner chez lui à la campagne. C'était une règle chez les janissaires de se réunir toujours sans armes et sans suite, parce qu'ils se défiaient les uns des autres. Ils vinrent donc tous désarmés, chacun n'ayant que deux serviteurs avec lui, l'un pour porter sa pipe et l'autre pour tenir son cheval. On devine le reste. A peine furent-ils entrés que la porte extérieure fut fermée; des soldats mis en embuscade sur le balcon les criblèrent de balles; ils tombèrent tous; les vingt-et-une têtes furent coupées et jetées dans le bassin de marbre au milieu de la cour.

Ces exécutions, qui se renouvelèrent sur plusieurs points de l'empire pendant le commencement du règne de Mahmoud et servirent de prélude au drame sanglant de Constantinople, avaient affaibli le parti des janissaires et permis à celui des sherifs de lever la tête dans Alep. Aussi se battait-on tous les jours dans les rues, et M. Barker appelle cette petite guerre interminable : « La guerre de huit ans. »

Des faits pareils étaient alors le pain quotidien des populations dans les provinces turques. M. Barker, dans ses dépêches au ministre, le constate philosophiquement : et il ajoute : « Qu'il y ait toujours eu des rebelles dans les provinces, et que ces rebelles aient toujours fini par tomber dans les mains du gouvernement qu'ils avaient longtemps bravé, c'est là, en soi-même, une chose assez étrange. Mais ce qui l'est davantage, c'est que les moyens mis en œuvre pour les prendre au piège soient éternellement les mêmes, et qu'ils réussissent éternellement. Il faut bien connaître le caractère ture pour pouvoir s'en rendre compte. Mes rapports doivent, à cet égard, ressembler exactement à ceux de mes prédécesseurs, et les noms seuls doivent être changés. »

Là-dessus, le consul rend compte de faits accompli dans ce pachalik d'Alep et qui se rapportent à l'année 1814.

Pendant que le pacha était occupé à dévaster les fertiles districts d'Antioche et de Beilan, Kalendi-Pacha pénétra dans Aintab, ville qui se trouve depuis longtemps au pouvoir d'une faction de janissaires rebelles. Après avoir endormi ceux-ci par des assurances solennelles, il les réunit et les fit tous assassiner. Sa manière de les surprendre a été exactement la même que celle employée l'année précédente par Jelall-el-Din. Les janissaires ici étaient en force; mais tout Turc subit la fascination du nom de la Porte. Il semble que celle-ci dise à ses pachas pour toute instruction : « Allez, donnez votre parole, et s'il est besoin la nôtre, aux rebelles que vous respecterez leur vie, et quand ils seront dans vos mains, massacrez-les. » Et quoique les Turcs aient tous été bercés

dès l'enfance par des histoires de perfidies de pachas, ils sont toujours éblouis par le prestige du sultan.

« Ainsi il y avait parmi les janissaires d'Alep qui prirent la fuite l'automne dernier, à l'arrivée de notre pacha, un certain Eben-Fedawi, homme obscur, qui possédait seulement un peu d'argent et des chameaux. Il se réfugia à Damas où le pacha de cette province le nomma conducteur des caravanes de pèlerins allant à la Mecque. Ce pacha envoya un tartare à Jelall-el-Din pour lui demander de donner un sauf-conduit à Eben-Fedawi, afin qu'il pût venir acheter à Alep les objets nécessaires aux pèlerins, particulièrement des outres et des tentes. Notre pacha fit une réponse très polie, donna des assurances des protection à Eben-Fedawi, et délivra le sauf-conduit.

« Confiant dans l'engagement d'un pacha d'Alep envers un pacha de Damas, Eben-Fedawi est arrivé ici il y a un mois avec sa famille, et s'est occupé d'y remplir l'objet de sa mission. Il y a huit jours, il a été rendre visite à son Excellence et lui offrir des présents en bois d'aloës et en éventails de la Mecque. Il a été fort bien reçu, et on lui a fait la politesse d'une tasse de café. Hier, il a été jeté en prison, ses chameaux sont confisqués, sa femme et ses enfants sont dans la rue; et les scellés sont apposés sur la porte de sa maison.

« Notre pacha n'aura aucune peine à se justifier. Il dira simplement qu'Eben-Fedawi était venu à Alep, sous le prétexte d'acheter des tentes, pour essayer de faire une contre révolution; il sera loué pour sa vigilance, gardera les chameaux pour lui, et enverra un peu d'argent à la Porte. Tout sera pour le mieux et parfaitement en règle. »

III

Nous voyons par ces courts extraits à quel degré était arrivée la démoralisation de toutes les classes en Turquie, au commencement du règne de Mahmoud. Ce ne sont plus là des exagérations de voyageurs, ce sont les rapports d'un consul à son gouvernement, gouvernement et consul qui ont toujours éprouvé le besoin de mitiger la vérité dans toute la mesure du possible. Si nous sommes frappés de la stupidité de la Porte sous Sélim, nous le sommes, sous Mahmoud, de son excès de perfidie. Le progrès ne nous paraît pas très-sensible. Nous voici maintenant en l'année 1844, sous le règne d'Abdul-Medjid, fils aîné de Mahmoud II.

Jusqu'à la promulgation du hatt de Gulhaneh, dit en substance

M. Barker, le ruisseau d'or avait coulé des provinces vers la capitale, et l'on avait toujours envoyé de Constantinople des pachas qui pressuraient les habitants et qu'on pressurait à leur tour. Mais après qu'un rayon venu d'Europe eut lui sur l'empire et qu'Abdul-Medjid se fut décidé à donner son hatt libéral, il fallut trouver d'autres moyens d'obtenir de l'argent par des voies en apparence légales. Ces voies n'étaient pas moins oppressives que celles qu'on avait auparavant suivies. Mais que faire ? Il fallait de l'argent à tout prix.

On essaya de plusieurs moyens, et l'on finit par affermer les impôts, ce qui devint une source inépuisable de malversations. Comme ces malversations faisaient tarir les sources du revenu public, on doubla les anciennes taxes, on en créa de nouvelles. Le peuple fut écrasé, comme il ne l'avait jamais été. Les *Mejlisses* (conseils institués dans les villes pour donner des garanties aux habitants, à la manière des conseils municipaux en Europe) s'entendirent avec les pachas pour *légaliser* leurs spoliations par un document mensonger appelé *Mazbata* qu'on envoyait périodiquement à la Porte, signé de tous les membres, et dans lequel on déclarait tout ce qui plaisait au pacha. La *Mazbata* était entre ses mains une arme à deux tranchants, avec laquelle il pouvait blesser à la fois les intérêts des populations et ceux du Trésor.

Ainsi, par exemple, un pacha mettait en adjudication la ferme des impôts : la *Mazbata* était là pour constater qu'il l'avait fait régulièrement. Il avait soin que l'adjudicataire fût quelque vieillard moribond. Aussitôt l'impôt perçu et versé dans les caisses du pacha, le vieillard ou le malade mourait. La *Mazbata* était là encore pour déclarer que le défunt, chrétien ou juif, était mort en état de banqueroute, et qu'à la levée des scellés, on n'avait rien trouvé chez lui. La Porte, qui ne voulait pas perdre des sommes de plusieurs millions, envoyait un officier, appelé *Monbasher*, pour faire une enquête. Nouvelle *Mazbata*, portant déclaration du conseil que l'homme était bien mort et qu'il était bien vrai qu'on n'avait rien trouvé chez lui. A ce document, le pacha joignait un gros présent d'argent pour le *Monbasher*, lequel s'en revenait à Constantinople, déclarer que tout s'était passé conformément aux constatations de la *Mazbata*. »

« Nous n'exagérons rien, dit M. Barker ; le fait s'est produit *trois fois de suite* dans le pachalik de Bagdad ; et la Porte a envoyé successivement trois *Monbashers* sans obtenir un autre résultat. »

Voilà comment les « réformes » profitaient à la Turquie ! Le nouveau régime était devenu l'âge d'or pour les pachas ; car auparavant ils risquaient du moins leur tête, et bien peu d'entre eux échappaient aux embûches que leur tendait la Porte ; mais depuis

le hatt de Gulhaneh, ils avaient des conseils provinciaux pour couvrir leur responsabilité ; ils procédaient par des « voies légales, » et en toute sécurité.

Et ce n'est pas tout. Si les membres des *Mejlisses* étaient le plus souvent les complices des pachas, ou leurs instruments dociles, cela provenait de ce qu'ils avaient avec eux une communauté d'intérêts ; motif bien plus puissant sur des Turcs que n'avait jamais pu l'être la crainte de la mort sous le vieux régime de la Terreur. Ces membres étaient toujours choisis parmi les riches propriétaires. La plupart d'entre eux descendaient de ces pachas rebelles *Beylerbegs* ou *Deraybegs* qui, au temps des sultans Sélim et Mahmoud, avaient infesté l'empire ottoman. Ils étaient *de facto* les gouverneurs du pays, et ils l'administraient pour leur plus grand avantage. L'autorité de la Porte, représentée par les pachas, leur servait à couvrir leurs actes, et leur objet constant était de s'aider de leur secours pour maintenir le pauvre peuple dans une étroite dépendance. « Nous le faisons opprimer et nous le tenons ignorant, » disait un jour à M. Barker Haji-Halef-Aga, membre influent du conseil d'Antioche, « parce que, sans cela, nous ne pourrions plus le gouverner. » « Les actes d'extorsion, d'injustice, de violence commis par cet homme, ajoute le consul, sous la sanction de la *Mazbata*, ne sauraient trouver place dans ces pages. Mais le peuple regret-tait bien souvent le temps où le brutal janissaire lui distribuait une justice militaire et expéditive. »

Avançons encore dans l'histoire des « progrès » de la Turquie, et arrivons à l'année 1850. Voici comment M. Barker fils — car ce n'est plus ici M. John Barker qui parle — rend compte de la révolte qui éclata dans Alep le 16 octobre de cette année et dura vingt-quatre jours :

« Le prétexte mis en avant par les rebelles était la rigueur de la conscription, mais, comme toujours, des rivalités de chefs de partis étaient au fond de l'insurrection. Les factions des sherifs ou nobles, et des janissaires ou milice populaire, existaient encore à Alep. Proscrits, dispersés, massacrés, depuis 1812 jusqu'à 1826, les janissaires, cet hydre à cent têtes, renaissaient toujours. Ils étaient toujours les chefs influents de la populace.

« La tête de ce parti était Abdallah-Bey-Babilsî, ancien garçon boucher, devenu virtuellement le *maire* d'Alep. Il avait été autrefois janissaire de M. Barker, et aimait à parler du temps où il tenait à la porte du consul général le bâton d'argent ; car Abdallah se parait volontiers de son origine plébéienne, et allait vêtu de la jaquette en cuir, signe de sa première profession. Pendant la domination des Egyptiens en Syrie, — 1832 à 1840 — la politique d'Ibrahim-Pacha

l'avait élevé aux fonctions de maire, précisément parce qu'il était un homme grossier, ignorant et borné. Le sultan l'avait maintenu dans cette place, et il était devenu riche et influent.

« C'en était plus que Hadji-Youssouf-Bey, chef du parti des shérifs, n'en pouvait supporter. Celui-ci le trouvait toujours sur son chemin quand il s'agissait d'acquérir quelque terre. Il fallait absolument se débarrasser d'Abdallah. Mais comment faire ? Les temps étaient changés, et l'assassinat public ou secret lui eût coûté un long procès et la moitié de sa fortune. Il imagina de susciter une révolte, comptant qu'Abdallah-Bey ne saurait pas voir le piège ni refréner à temps la populace. »

Il serait trop long d'entrer dans le détail des moyens qu'il mit en œuvre. Ce qui est certain, c'est qu'il ne réussit que trop bien. Les chrétiens et les juifs furent assaillis par des muletiers arabes, des conducteurs de chameaux et des bohêmes de toutes sortes. Le pacha n'était pas en forces. Néanmoins il se résolut à combattre. M. Edmond de Lesseps, consul de France, alarmé des suites possibles de cette résolution désespérée, se porta médiateur entre les insurgés et lui. Abdallah-Bey promit de rétablir l'ordre, si les consuls lui garantissaient l'amnistie pour lui et les siens. Mais ce n'était pas là le compte d'Hadji-Youssouf-Bey. Pendant qu'on négociait, on vit tout à coup le corps d'un soldat du pacha pendre du haut d'un minaret. Qui donc avait été coupable de cette provocation ? Ce n'était pas Abdallah. Le pacha furieux le crut pourtant. Il le fit venir sous le prétexte d'un nouvel arrangement, et s'emparant de sa personne par trahison (comme font toujours les pachas), il le fit jeter dans les chaînes, avec cinq autres chefs des janissaires. Il va sans dire que la nouvelle de cette perfidie souffla le feu de l'insurrection. Tous les chrétiens se réfugièrent chez leurs consuls. La guerre des rues dura jusqu'au 9 novembre, où le pacha reçut des renforts. Abdallah-Bey fut envoyé à Constantinople ; mais comme il aurait pu faire des révélations fâcheuses, il mourut en route fort à propos.

Quant à Youssouf-Bey, qui pendant toute l'affaire s'était tenu caché dans son harem sous prétexte de maladie, il fut nommé maire d'Alep à la place d'Abdallah, et tandis qu'on exilait quatre mille personnes, coupables du pillage des églises, il allait à Constantinople, où on l'élevait au rang de pacha à deux queues, ce qui équivaut au grade de général de division.

Bien entendu que les puissances chrétiennes réclamèrent une indemnité pour le pillage des églises ; en principe, elle fut accordée ; et la Porte envoya Mohammed-Pacha-Kuprisli à Alep, pour remplacer Mustapha-Pacha, et pour veiller à l'exécution de ses ordres. Mohammed ne semble pas, dit M. Edward Barker, avoir été concus-

sionnaire. Mais il fit si bien, par mille prétextes et mille moyens dilatoires, que l'indemnité se réduisit à rien.

Il paraît cependant qu'il n'en avait pas été ainsi avec Mustapha-Pacha. Celui-ci avait su, dans l'intervalle, faire restituer aux pillards les vases sacrés et les meubles précieux. Quand il quitta Alep, après l'arrivée de son successeur, il emporta dix caisses pleines de ces objets. « Je ne sais, dit encore M. Edward Barker, s'il les remit au gouvernement de Constantinople ; tout ce que je puis dire, c'est qu'il n'en avait point été fait d'inventaire. »

Avançons toujours dans l'ordre des temps. En 1856, le colonel anglais Chesney fut envoyé par son gouvernement pour étudier la navigabilité de l'Euphrate et la possibilité d'établir un chemin de fer entre la Méditerranée et le golfe Persique. Le colonel fut reçu dans Alep au son des fifres et des tambours. Mais quand il fit demander au pacha une escorte pour l'Euphrate, ce furent des exclamations de terreur. « C'est impossible ! s'écria le pacha : nous sommes en guerre avec les Arabes. Dites-lui qu'il court à la mort, que malheureusement ma tête répond de la sienne. » Il fallut pourtant céder et donner une escorte. Il avait ordre de la fournir de trois cents hommes. On les rassembla comme on put ; et le colonel fit son exploration sans rencontrer un seul Arabe. L'histoire avait été inventée par les chefs de la ville, propriétaires sur les bords de l'Euphrate, qui voulaient avoir ce prétexte pour ne point payer leurs impôts !

Mais, le plus plaisant, c'est que le pacha avait aussi ses raisons pour ne pas vouloir fournir l'escorte. Ces raisons, c'était qu'il recevait la paye et les vivres pour quinze cents hommes ; que quinze cents hommes figuraient sur ses rôles, et qu'il avait à peine cinq cents hommes de troupes irrégulières pour garder les villes et les villages. Inutile de demander où allait l'argent des vivres et les 30,000 piastres de la paye affectée aux mille hommes manquant.

Veut-on savoir comment les pachas construisaient les ponts à une époque plus récente encore ? Écoutons M. Edward Barker ; nous sommes en 1867.

« La rivière Ko-ik, qui traverse la ville d'Alep, déborde quelquefois au printemps, lors de la fonte des neiges. Un pacha nouvellement installé se trouvait au consulat, rendant sa première visite, quand il vit, par les fenêtres, les passants prendre leurs chaussures à la main et traverser la rue nu-pieds dans l'eau jusqu'au genou. Nous profitâmes de cette occasion pour prier Son Excellence de donner des ordres pour la réparation du pont, dont la mauvaise construction et le mauvais état causaient cet inconvénient. « Comment voulez-vous, nous répondit-il, que je fasse ? L'année dernière la même chose

est arrivée : un cavalier n'a pas pu atteindre la première arche du pont ; il a été emporté par le courant et s'est noyé ; des pétitions sont arrivées à Constantinople ; des ordres ont été donnés, et 35,000 piastres allouées pour la réparation du pont. Mon prédécesseur a reçu ces 35,000 piastres ; il en a dépensé 200 pour faire mettre quelques planches provisoires jusqu'à la fin de l'inondation ; puis-je maintenant demander de nouveau de l'argent pour le même objet ? Mais vous, comme consul, ne pourriez-vous point faire une souscription pour la réparation du pont ? j'y contribuerai pour 3,000 piastres.

« La souscription fut faite ; les habitants y répondirent ; 30,000 piastres furent réunies et dépensées. Il fallait encore 3,000 piastres pour terminer l'ouvrage, et comme le pacha n'avait jusque-là rien donné, on lui réclama la somme qu'il avait promise. Il refusa péremptoirement : « Mais, dit-il, je parlerai au *muphti*, et je verrai s'il peut prendre cet argent dans la caisse des pauvres. N'est-ce pas là en effet une œuvre de charité ? » Le *muphti* s'exécuta et donna les 3,000 piastres sur l'argent à lui confié pour le soulagement des indigènes. Et cependant le pacha recevait à cette époque 60,000 piastres par mois (environ 12,000 francs) d'appointements fixes, sans compter 30,000 piastres pour la paye de 1,000 soldats qu'il n'avait pas ; et le reste... »

Après cette revue des procédés administratifs des fonctionnaires turcs, des motifs qui président aux rebellions, des basses rivalités d'intérêts, qui tiennent la place des raisons politiques, et de l'avidité générale qui, depuis les ministres de la Porte jusqu'aux moindres employés, depuis les employés jusqu'à la populace, est la force motrice de la société turque, nous avouons qu'il nous est difficile de partager l'optimisme de l'auteur et de voir avec lui de réels progrès en Turquie. Il nous semble au contraire que son évolution l'entraîne dans un cercle sans issue ; que, partie de la brutalité, elle est tombée dans la corruption, et que, sous la corruption, existe encore, comme les événements contemporains l'ont bien prouvé, la traditionnelle brutalité.

On sait que le malheureux sultan Abdul-Aziz, qui vient de finir comme tant de ses prédécesseurs, avait le vice par excellence des souverains d'Asie : l'avarice. M. Barker raconte que ce vice s'était manifesté, chez lui, dès son enfance. Un jour, son père Mahmoud avait donné deux bourses à son frère et à lui, comme ils allaient en promenade. A leur retour, il leur demanda ce qu'ils avaient fait de l'argent. « Je l'ai dépensé, » dit Abdul-Medjid ; « Et moi je l'ai gardé, » dit Abdul-Aziz. « Ah ! mon fils reprit Mahmoud, je plains vos sujets si vous venez jamais à régner ! » Si l'on en croit les plus récentes

correspondances de Constantinople, son successeur Hamid II est loin de vivre comme lui ! Ce serait un prince actif, éclairé, à l'esprit ouvert et large, qui visiterait les établissements publics, se mêlerait à son peuple, ferait manger de simples capitaines à sa table, comprendrait parfaitement le génie de l'Europe et les devoirs de son état ; il serait humain, généreux, pacifique. Mais ne disait-on pas des merveilles de Mourad V ? et M. Edward Barker, lui-même, n'insinuait-il pas, dans le premier chapitre de son livre, que Mourad « parlait couramment le français et était parfaitement versé dans l'étude de l'histoire et de la philosophie, » avant que les autorités religieuses de la Turquie ne l'eussent déclaré atteint de folie alcoolique ?

IV

Laissons MM. Barker développer comme ils pourront leur thèse des « progrès de la Turquie, » et, pour nous reposer du triste spectacle que nous avons eu jusqu'ici sous les yeux, suivons-les en Egypte où M. John Barker a résidé comme consul général d'Angleterre à Alexandrie. Le consul général anglais allait s'y trouver en pays de connaissance. Il s'était lié d'amitié, (si toutefois l'amitié est possible entre un Oriental et un Européen) avec Ibrahim-Pacha, pendant son occupation de la Syrie. Ibrahim, qui était bien réellement le fils, et non pas le beau-fils, comme on l'a répété, de Méhemet-Ali, avait procuré à la malheureuse province d'Alep quelques années de paix et de gouvernement supportable. Il faut bien que l'occupation des provinces de la Syrie par l'armée égyptienne ait été pour elles un bienfait pour que l'agent de l'Angleterre le reconnaisse en termes explicites. Plus de révoltes, plus de querelles entre schérifs et janissaires, plus de pillages par les Arabes, plus de violences contre les chrétiens, sous le régime militaire imposé par Ibrahim. « Ah ! s'écrie en vingt endroits M. Barker, si le gouvernement de la Porte était fort, il en serait dans tout l'empire comme il en a été en Syrie sous la domination d'une armée disciplinée ! Chaque fois que vous affaiblissez le gouvernement du sultan, vous aggravez les maux du peuple ; car ce qui manque à ce gouvernement, ce ne sont pas les bonnes intentions, c'est le pouvoir de se faire obéir ! Il n'y aurait point de désordres dans l'empire ottoman, et les chrétiens y vivraient respectés, si le genre de protection que l'Europe accorde au sultan depuis quarante ans n'était pas mortelle pour lui. »

N'insistons pas ; car ce n'est là qu'une opinion personnelle, et

laissons à Méhémet-Ali, puisque M. Barker, qui en est bon juge le lui donne, le titre de *Bienfaiteur de la Syrie*. C'était bien certainement un homme extraordinaire pour son temps et pour son pays ; et cela d'autant plus qu'il était bien de son pays et de son temps. Perfide et rusé comme tout pacha, il alliait la politesse à l'insolence, la prudence extrême à l'extrême courage ; la duplicité d'un marchand à la grandeur d'âme d'un prince. L'histoire de Méhémet-Ali a été trop souvent faite ; on a trop écrit sur sa personne et sur son caractère pour que nous y revenions ici. Mais M. Barker cite de lui des traits, raconte des anecdotes, qui sont des nuances nouvelles ajoutées au tableau.

Rendant compte au ministre de l'audience qu'il avait eue pour la présentation de ses lettres de créances au vice-roi, M. John Barker s'exprime ainsi :

« Alexandrie, 25 novembre, 1826.

« Son Altesse m'a accueilli très-gracieusement, et a su éviter l'inconvénient de me recevoir assis sur son divan, en n'entrant qu'à près moi. Après lui avoir dit que Sa Majesté Britannique avait daigné me nommer son consul général à Alexandrie, je fis signe à mon drogman de remettre à l'interprète le bérat du sultan qui me reconnaît et enjoint de me reconnaître en cette qualité. La première partie de mon discours fut très-bien accueillie ; mais pour le bérat contenant l'ordre du sultan, son Altesse affecta de ne point daigner l'ouvrir.

Méhémet-Ali commença ensuite à faire l'éloge de mon prédécesseur, ajoutant qu'il avait prouvé son bon jugement en ne contredisant point les volontés de son Altesse ; ce qui, du reste, était facile, observait-elle, puisque ces volontés étaient justes et raisonnables. « Il était toujours de mon avis, a dit le vice-roi, et j'espère que vous le serez aussi. »

« Après avoir ainsi cherché à me faire sentir la main d'un despote d'Asie, il changea de ton et entra dans une conversation familière. Il me parla de ses navires en construction sur les chantiers de l'Angleterre et de beaucoup d'autres choses. Puis, tout d'un coup : « Puisque nous allons vivre côte à côte, il faut que je vous raconte une histoire. Je suis né dans un village d'Albanie et mon père avait onze enfants, dont je suis le seul survivant. Mais jamais un seul de mes dix frères ne m'a contredit. Quoique je ne fusse encore qu'un adolescent quand j'ai quitté mes montagnes, les habitants de mon village n'auraient rien fait sans me demander si c'était mon bon plaisir. Plus tard, quand je fus soldat, il arriva qu'un

jour on distribuait les tentes. J'étais le plus jeune et le dernier venu, tous les autres passaient devant moi. Attendez, dit le distributeur des tentes, ce jeune homme sera servi le premier. Dieu m'a ainsi conduit pas à pas et par la main, et me voilà ! Oui, me voilà ! répétait-il, en se soulevant un peu sur son divan et regardant par une fenêtre le lac Maréotis, me voilà ! et je n'ai jamais eu de maître ! » En disant ces derniers mots, il lançait un regard au parchemin qui contenait l'ordre impérial.

« Je puis donc me vanter que Son Altesse a pris la peine de me faire la leçon. Elle n'avait pas usé de tant de détours pour faire connaître au consul de Sardaigne au Caire son mépris des ordres du sultan. Ce dernier lui a été présenté par son chef, le consul général de cette nation à Alexandrie, un certain signor Pedemonte, qui fait avec le vice-roi des affaires de bêtes à laine et des élèves de mérinos. Quand le consul eut fini son discours et présenté son *bérat*, il s'attendait naturellement à une réponse ; mais Son Altesse se tournant tout à coup vers le consul général : « Eh bien, Pedemonte ; comment vont nos moutons. » Il est évident que le vice-roi veut nous faire sentir que que nous aurions tort de compter sur l'appui de nos ambassadeurs à Constantinople. Pour moi, je comprends clairement qu'il a aussi voulu m'insinuer que le souverain de la Grande-Bretagne ne lui inspire pas plus de crainte que celui de la Turquie. »

A côté de cette insolence de barbare heureux et rusé, il y avait une certaine grandeur d'âme chez Méhémet-Ali. Nous trouvons dans une lettre de M. John Barker à l'amiral Codrington, le récit de la façon dont il reçut la nouvelle de la défaite de Navarin :

« Pendant qu'il lisait la longue dépêche qui lui rendait compte de l'évènement, il s'arrêtait souvent pour s'écrier : « Je le leur avais dit ! Croyaient-ils donc avoir affaire à des Grecs ? » Quand il eut fini, il fit appeler le commandant de la frégate française *la Vestale*, et lui dit que la destruction de sa flotte n'altérerait point ses sentiments pour les Européens, et en particulier, pour les Français résidant en Égypte. Qu'ils pouvaient y vivre en toute sécurité, assurés qu'ils étaient de sa protection spéciale. Puis, il ajouta d'une voix forte et haute : « Je saurai justifier la réputation qu'on m'a faite de prince juste et libéral. »

Ces moments de magnanimité n'excluaient point chez Méhémet-Ali, les petites fourberies d'un marchand. Comme la plupart des souverains de l'Asie qui perçoivent l'impôt en nature, comme le roi de Birmanie qui fait le commerce des oignons, le vice-roi d'Égypte, tout le monde le sait, est un fermier qui vend ses produits. M. Barker ne comprenait pas comment les revenus de l'Égypte pouvaient suffire à ses dépenses. Il en eut bientôt le secret.

Le pacha avait appris à ses dépens que les consignataires auxquels il envoyait des marchandises dans les ports d'Europe abusaient de son mandat. Il devint plus rusé qu'eux. Il imagina de vendre ses récoltes d'avance, et se servant de la concurrence avec beaucoup d'adresse, usant de mille séductions envers les négociants d'Alexandrie, il les vendait généralement fort bien. Afin de les encourager, il leur donnait des commandes pour des bassins de marbre, pour des navires de guerre, pour des machines agricoles, etc.; puis, comme les commandes dépassaient l'argent qui lui était dû et que les négociants, poussés par l'appât du gain, faisaient toujours la folie de les exécuter, le vice-roi, selon son expression, les tenait par la barbe. Toutes les petites finesses qu'il déployait à ce jeu étaient dignes d'un Asiatique, d'un brocanteur et d'un juif.

M. Barker partageait son temps, quand il le pouvait, entre l'Égypte et la Syrie : ce dernier pays était fécond pour lui en enchantements parce qu'il y était grand propriétaire. Ses jardins de Snediya, à l'embouchure de l'Oronte, étaient un paradis terrestre. Outre les productions indigènes, il possédait quinze espèces de cerises de France et d'Italie, des nèfliers du Japon, des oranges de Chine, des bergamottes et des noix d'Espagne; une grande variété d'abricots, et surtout une pêche rare, dont l'amande est douce et qu'on a depuis acclimatée en Angleterre sous le nom de *Stanwick nectarine*. Le premier arbre de cette espèce, envoyé par lui au duc de Northumberland, fut vendu par ordre du ministre 7,500 francs, au profit des jardiniers infirmes. Mais la plus belle partie de ses jardins était la partie d'agrément. Tous les arbustes qui ornent nos parcs y croissaient en forêt. Les lilas, les lauriers roses étaient là chez eux. A voir les détails que M. Barker nous donne sur cette luxuriante végétation, on se croirait sous les tropiques plutôt que dans les déserts de la Syrie. « Un rosier du Bengale, dit-il, qui était de la grosseur d'un tuyau de plume quand je le plantai en décembre 1822, formait, en novembre 1823, un buisson de dix pieds de circonférence, chargé de cinquante roses épanouies et de deux ou trois mille boutons. Un cardon d'artichaut était, dans le même espace de temps, devenu une plante de quinze pieds de tour et de quatre pieds de haut. » Le consul donnait, dans ces lieux enchantés, des fêtes à Ibrahim-Pacha, lequel exerça en Syrie, de 1832 à 1839, le commandement militaire et civil au nom de son père. Quand les fruits étaient mûrs et les arbustes en fleur — ce qui pouvait arriver dans le même temps — et qu'on s'asseyait après dîner sous les bosquets, entourés de jets d'eau, enlacés de plantes grimpantes; quand on entendait, au milieu d'un grand silence, l'harmonie d'un orgue de Vienne, et qu'à travers les roses on apercevait le camp du pacha sous la rive, et plus loin,

la mer, où l'Oronte versait des légions de petites voiles, on remontait en pensée le cours des âges, on songeait au temps biblique, à l'innocence, à l'Éden! *Paradis* veut dire *jardin* dans toutes les langues de l'Asie.

Aussi, même quand M. Barker était à son poste en Egypte, Ibrahim se plaisait à retourner à Snediya. Un jour, il lui écrivit cette lettre en langue arabe, qui montre le degré de culture européenne auquel était arrivé ce pacha.

« Le 17 Rabi il awal 1248.

« A la gloire de la religion chrétienne, au digne soutien des sectateurs de Jésus, à mon cher M. Barker, que Dieu garde!

« Après vous avoir offert l'assurance réitérée de mon attachement, déclaré mon ardent désir de vous revoir, et demandé des nouvelles de votre précieuse santé, je me hâte de vous informer que je suis arrivé à Antioche et qu'ayant été à Snediya, j'ai fait halte chez vous. Ma venue a coïncidé avec la saison des fruits; j'ai goûté de toutes les espèces, et j'ai passé la nuit dans votre maison.

« Le serviteur, commis à la garde de vos jardins, m'a présenté un ordre de mon auguste père, qui m'enjoint de le protéger. Pour me conformer à cette volonté sacrée, aussi bien que par amitié pour vous, je chercherai les occasions de lui être utile. Les délices de cet endroit, la beauté du site, la douceur du climat, l'abondance des fruits, en font le lieu le plus favorisé de la Syrie, après Damas, qui est, sans conteste, le Paradis terrestre.

« Je me demande si vous-même, qui avez embelli Snediya, vous en avez jamais joui comme j'en ai joui pendant cette nuit délicieuse. Notre sincère amitié m'engage à vous adresser cette lettre pour que vous sachiez le plaisir que j'ai éprouvé chez vous.

« Que Dieu vous garde! »

Cette lettre a certainement une haute saveur de politesse et de dignité. Mais nous y retrouvons encore le personnage d'un Oriental et d'un pacha. Nous ne le retrouvons plus dans la scène suivante.

Ibrahim désirait, par politique, former des alliances entre sa famille et les principales familles syriaques. Il maria un de ses neveux avec la fille de Sherif-Dey, un descendant de Jellal-el-Din, le cruel pacha. Toute la Syrie fut invitée à cette fête; Son Altesse présidait le dîner, entourée de trente officiers généraux. Tout ruisselait d'or et de pierreries. Le vin de Bordeaux coulait à flots. Les mets appartenaient pour la plus grande partie à la cuisine française, dont Benoit, chef chez Son Altesse, soutenait dignement l'honneur.

Après le dîner, quelqu'un dit à Ibrahim que deux dames anglaises, accompagnées de leurs maris, étaient venues voir le feu d'artifice. Il sortit à leur rencontre, les invita à entrer, et les annonça, en en tenant une sous chaque bras. Ensuite, il les pria de danser un quadrille avec deux des hommes présents ; mais comme l'un déclara qu'il ne savait point les figures, le pacha dit qu'il allait danser à sa place. Quelquefois, il demandait conseil à son voisin, ne sachant pas très bien les figures lui-même. Il voulut ensuite faire valser les dames, et rien n'était plus bizarre que ce Turc, transformé en Européen.

Le cadre de cette scène était tout oriental. La maison de Sherif-Bey renfermait trois cours plantées d'orangers ; les murs étaient couverts d'arabesques. Il y avait partout des fontaines et des bassins de marbre. Toutes les pièces étaient peintes, plafonds et murailles, bleu et or, vert et or dans le style persan. Sur tous les panneaux, des passages du Koran, splendidement illuminés. Et pour habitantes de ce palais enchanté, des Circassiennes aux formes sveltes, aux traits délicats, bien différentes des femmes lourdes et communes de la Turquie.

Cependant, « *grattez l'Egyptien, vous retrouverez le Turc.* » Un jour Ibrahim, envoya son secrétaire avec cette curieuse commission. *Demander de ma part au consul général Barker, s'il ne regrette point aujourd'hui l'argent qu'il a dépensé pour faire élever ses fils en Angleterre ; le chiffre de cet argent n'ayant pu être (je le sais par ma propre expérience, moi qui suis obligé de faire élever des jeunes gens en Europe), de moins de 8,000 francs par an pour les trois ; et s'il ne pense pas qu'il aurait mieux fait de placer annuellement cette somme pour en former un capital qui leur serait aujourd'hui plus utile que les vaines connaissances qu'ils ont pu acquérir ?* « Naturellement, dit finement M. Barker, je ne fis point une réponse qui eût pu embarrasser Son Altesse. Elle comprenait la question en Asiatique ; je lui répondis comme à un Asiatique. »

Un moment après, l'homme d'intelligence reparaisait chez ce complexe personnage. Pendant une invasion de sauterelles, on vit Ibrahim-Pacha parcourir à pied les campagnes, traînant après lui des armées de paysans pour ramasser les sauterelles et en remplir son fez, en disant : « Dans le péril commun, tout le monde travaille. »

Ce fut un malheur pour la Syrie, M. Barker en convient, lorsqu'après la bataille de Nézib, la diplomatie européenne rendit, en 1840, cette province à la Porte. Ibrahim quitta le palais qu'il avait fait construire à Antioche, sur les bords de l'Oronte, dans le plus

pittoresque des sites. Il avait employé les pierres vénérables des vieilles murailles, si solides encore que, pour en arracher quelques fragments, il aurait fallu se servir de la mine. Antioche, dont la misère sous la domination de la Turquie était telle que M. Barker s'écriait après le tremblement de terre et la peste de 1822 : « Si terribles qu'aient été ces calamités, elles deviendront un bienfait de Dieu si les entrailles du Grand-Seigneur peuvent s'émouvoir pour son peuple, et s'il le soulage un moment du poids de sa tyrannie ! » Antioche, la première ville où les chrétiens ont recu leur nom, et jadis la troisième de l'empire romain, tombée, mutilée, pendant dix-huit siècles de conquêtes, n'avait connu le repos que durant les sept années de la domination égyptienne. A ce propos, M. Barker établit ainsi son syllogisme : « Les seules provinces de Turquie où les populations aient joui de certaines garanties pour les personnes et pour les propriétés ; les seules où les chrétiens aient été respectés ; où le prétendu fanatisme musulman n'ait pas fait des ravages, sont celles où a pu s'établir un gouvernement assez fort pour imposer à tous le respect de la loi, et pour se rendre redoutable à la fois à ses agents et à ses ennemis ! Donc, placez le gouvernement de Constantinople dans des conditions identiques, et vous obtiendrez les mêmes résultats. » Telle est la thèse que son livre a surtout pour objet de développer. Ne pourrait-on pas retourner le raisonnement et dire : les seules provinces de Turquie où les populations aient été, dans une certaine mesure, délivrées de la corruption et soustraites au despotisme, sont celles qui ont pu être affranchies de la domination de la Porte ; et celles qui ont eu le malheur de retomber sous son joug, sont immédiatement revenues à leur corruption et à leur misère premières.

V

Nous sommes loin de penser qu'un certain progrès moral et social ne s'est pas fait en Turquie depuis le jour où le sultan Sélim faisait donner à manger au *chien*, John Spencer. Mais nous avons peine à admettre, avec M. Barker, que ce progrès se fût aussi bien accompli sans l'intervention européenne. Nous croyons remarquer des contradictions dans ses appréciations sur le caractère turc ; et nous les attribuons, non au défaut d'ensemble dans les jugements de l'auteur ; mais à sa situation particulière d'agent anglais. Par exemple, d'un côté il nous dit (t. I^{er} p. 83) : « qu'en général le Turc osmanli est poli, bon, hospitalier pour les voyageurs, plus sincère que le rajah chrétien, et incapable des petits larcins secrets

dont il méprise l'habitude; » d'un autre côté, il fait (p. 317) des observations dans le genre de celles-ci, dont c'est à nous de tirer les conséquences : « La notion du *juste* et de l'*injuste* est confuse dans l'esprit des Orientaux, par la raison que l'*injuste* est la règle et que le *juste* ne se présente presque jamais. Pour un Turc, le mot de *droit* est le synonyme de *pouvoir*. Il rit quand des Européens lui parlent de leurs *droits*; car, à ses yeux, quiconque n'use pas de la force, quand il l'a en main, est un idiot qui ne mérite que le mépris. Il ne peut attribuer sa modération qu'à la faiblesse, à la lâcheté ou à l'ignorance. Le *prestige* (mot qui est encore synonyme de *pouvoir*) est un dieu en Turquie, aux Indes, en Chine, dans tout l'Orient. C'est la *vie même* et la condition de l'existence. Le *prestige*, qui va avec l'idée de *force*, est, en Asie, ce qu'est en Europe le *crédit*, lequel va avec l'idée de *devoir*. Tout en dépend : le commerce, le bien-être, la fortune, la sécurité des personnes. Ne perdons rien de notre prestige, si nous voulons conserver nos possessions et conduire au progrès les populations qu'elles renferment ! »

Que penser, dirons-nous, et qu'attendre d'un peuple pour qui l'idée même du *droit* et de la *justice* n'existe pas? Pouvons-nous, si les observations faites par MM. Barker en Turquie, pendant une résidence de soixante-quinze ans, méritent, comme nous le croyons, toute confiance, pouvons-nous nous associer à leurs conclusions, lorsqu'ils disent :

« Les progrès accomplis en Europe pendant une égale période de temps, ne peuvent pas avoir été sans influence sur l'Orient. Les Turcs sentent qu'il faut renouveler leur organisation sociale; et comme rien autre ne s'y oppose que la faiblesse du gouvernement, le jour où le gouvernement de Constantinople sera fort, les réformes arriveront. C'est là le premier bienfait qui puisse être accordé à la Turquie. Il y a bien, sans doute, l'orgueil traditionnel, qui fait obstacle aux nouveautés. Mais il n'y a pas que des Turcs pour être sujets à un ridicule orgueil, fondé sur d'anciens exploits militaires. Les chefs du parti rétrograde ou parti de la guerre, finiront, eux aussi, par ouvrir les yeux à la lumière et par chercher la force dans le mouvement. Il n'y a pas un mot dans le Koran qui leur interdise de faire société avec les chrétiens. Loin de là : Mahomet a distingué les chrétiens des peuples qui n'ont pas de loi écrite, c'est-à-dire des idolâtres. Ce sont ces derniers seuls qu'il commande d'exterminer, à moins qu'ils n'abjurent leurs idoles. L'orgueil et l'intérêt des commentateurs ont altéré le sens des textes. La classe dominante a essayé, par ignorance, de soumettre les chrétiens à une législation de caste, et de fouler aux pieds leurs droits politiques.

Pour y parvenir, elle a suscité des préjugés qui ne sont point fondés sur le Koran. Ces préjugés ont engendré des haines, que des motifs politiques ont de siècle en siècle attisées.

« Dans les hattî-sherifs, on a toujours proclamé l'égalité politique des sujets du Sultan. C'est comme chef religieux, non comme souverain temporel, qu'il témoignait, jadis, son mépris aux infidèles. Dans les proclamations anciennes, comme dans les récentes, les chrétiens sont regardés comme ayant les mêmes droits que les musulmans à la sollicitude du souverain. Celle faite le 5 novembre 1841 par Mohammed-Izzett-Pacha, commandant en chef de la Syrie, cite un passage du Koran, ainsi conçu : « Ils sont hommes comme nous, et nous sommes des hommes comme eux. Nous avons le devoir de défendre leurs femmes et leurs propriétés, comme nous défendons les nôtres ; car Dieu a dit : *Vous êtes le Berger, et à tout berger il sera demandé compte des brebis.* »

« Voyez, ajoute M. Edward Barker, comme les temps sont changés ! Deux Grecs d'Antioche avaient ensemble, il y a peu de temps, une violente altercation suivie de coups. Les assistants intervinrent, et leur persuadèrent d'aller trouver le *Mutzelim* — le gouverneur — pour faire régler leur différent. Le *Mutzelim* commença par les faire enfermer pendant deux heures dans des chambres séparées, pour donner à leur colère le temps de se calmer. Ensuite il les fit appeler et les exhorta à mettre en pratique ce précepte : *Aimez votre prochain comme vous-même.* Comme ils refusaient péremptoirement de se soumettre à ses conseils, il leur *ordonna* de s'embrasser publiquement, et leur défendit de se quereller davantage. Sous l'ancien régime turc, le *Mutzelim* n'aurait pas manqué de faire mettre en prison les deux parties ; et comme ils étaient les plus riches chrétiens de la ville d'Antioche, le Turc n'aurait pas laissé passer l'occasion de tirer une vingtaine de mille piastres de chacun d'eux.

Nous avouons, quant à nous, que cette réconciliation *par ordre* nous édifie médiocrement ; et si M. Barker n'a pas de meilleures preuves à nous donner du progrès moral de la Turquie, nous en resterons à ce qu'il appelle « nos préjugés. » Nous ne voyons pas que l'idée de *droit* et de *justice* tiennent plus de place dans ce jugement que dans le jugement proverbial du *cadî*. C'est toujours le même mépris pour la question du juste et de l'injuste, la même indifférence pour l'examen de la cause, le même abus du pouvoir ; M. le gouverneur d'Antioche ne respecte pas mieux, en 1875, la dignité de ses administrés, lorsqu'il les *force* à se donner l'accolade, que lorsqu'il les faisait bâtonner vers l'année 1810. Autre chose est l'exhortation au nom de la religion, autre chose est l'*ordre* au nom de l'autorité.

Ce qui nous paraît juste et vrai dans les appréciations de M. Barker, c'est cette remarque sur l'idiosyncrasie des Turcs, laquelle peut s'appliquer à tous les peuples d'Asie : « Ils ne *pensent* pas comme nous ! » Oui les opérations de leur entendement diffèrent essentiellement des opérations du nôtre. Quatre mille ans de despotisme ont créé chez eux une manière de raisonner différente de celle qui, chez nous, est le fruit de mille ans de culture hellénique et latine, suivis de deux mille ans de civilisation chrétienne. M. Barker insiste, en plusieurs endroits, sur ce fait qui ne nous frappe point assez à la distance où nous sommes, mais dont nous sommes forcés de nous rendre compte, quand nous venons à nous trouver en contact avec des Asiatiques, des habitants du centre africain, et les races d'origine en apparence mongole qui peuplent l'Amérique méridionale. Nous ne nous *comprendons* point les uns les autres. Il y a bien quelques idées maîtresses mises par Dieu au fond de l'humanité tout entière, et qui sont les caractéristiques de l'homme ; mais elles ne sont, chez certains peuples, et les Turcs nous paraissent être de ce nombre, qu'à l'état embryonnaire. Que deviennent donc ces assertions optimistes de MM. Barker, que la seule chose qui manque à la Turquie, c'est-à-dire à la Porte, est l'indépendance et la force, et que la meilleure politique que pourrait suivre l'Europe à son égard serait de lui assurer cette force et cette indépendance, sûre qu'à ces conditions, elle entrerait d'elle-même dans les voies de la justice et du progrès ?

Ce qui paraît se rapprocher beaucoup plus de la vraisemblance, c'est ce qu'écrit M. Barker, de l'Egypte, en laissant entendre que la position géographique de ce pays doit en faire, un jour, une province de l'empire britannique. « Ce n'est encore qu'un rêve, dit-il, mais on a vu des rêves se réaliser. »

LÉO QUESNEL.

LE CONGRÈS OUVRIER

DE 1876

LES CHAMBRES SYNDICALES ¹

I

« Les *Chambres syndicales*, disait un des orateurs du Congrès, sont des comités organisateurs, et toutes les autres associations doivent en découler nécessairement. » Un autre ajoutait : « Elles sont le point de départ et le point d'appui de la réforme sociale, » et cette opinion était ratifiée par les délégués d'une voix unanime.

Quelle est donc cette institution dont l'influence semble déjà si considérable?

Elle est de date récente; elle ne remonte guère, parmi les ouvriers, au-delà de l'année 1867. Il est vrai que depuis longtemps déjà les patrons parisiens en avaient pris l'initiative. Dès 1809 l'industrie du bâtiment et un peu plus tard celle des tissus formèrent des *bureaux* chargés de pourvoir aux intérêts communs des négociants et de veiller à la moralité des opérations commerciales. Ces bureaux prirent en 1834 le titre de Chambres syndicales et publièrent leurs statuts, « lesquels, disaient-ils, ne comportaient aucune mesure coercitive : point de visites, point d'instructions obligatoires. Les Chambres ne devaient avoir d'autre action que la confiance que les négociants voulaient bien avoir dans leur sagesse et leur expérience. »

Cet exemple, d'abord suivi par quelques corporations, par celle des vins, par celle des bois, gagna toutes les industries parisiennes après la révolution de 1848. En présence des conditions nouvelles

¹ Voir le *Correspondant* du 10 novembre 1876.

imposées à notre régime industriel par la transformation et la rapidité des voies de transport, par la facilité prodigieuse des correspondances, par le développement indéfini de la concurrence, par l'abaissement successif des tarifs protecteurs et aussi par la fermentation des doctrines socialistes au sein de la classe ouvrière, les négociants comprirent la nécessité de s'unir par les liens les plus étroits pour sauvegarder les intérêts et l'honneur de leurs professions respectives.

A l'heure actuelle il existe à Paris environ cent vingt chambres syndicales librement établies par les patrons dans toutes les branches de l'industrie. Ces Chambres ont formé entre elles plusieurs groupes, — celui de la Sainte-Chapelle, celui du Comité central, celui de l'Union nationale, — dans la pensée de combiner leurs efforts, de rendre leur influence plus prépondérante et de pourvoir à frais communs à l'établissement de services généraux, tels que des bureaux pour les brevets, les renseignements, la publicité, — des agences pour le contentieux et les assurances, — des laboratoires pour les expériences, — des journaux, des revues, des annuaires. Elles ont ainsi multiplié leur action, et l'ont rendue fort utile. Consultées par les tribunaux pour la solution des litiges privés, par le gouvernement et les assemblées pour la préparation des lois, des tarifs et des traités de commerce, elles ont pris part au mouvement industriel et judiciaire, à l'étude des questions nouvelles, aux expositions, aux élections consulaires, au développement de l'enseignement professionnel ; tout récemment encore elles constituaient, de concert avec la Société de géographie, une commission de géographie commerciale destinée à seconder à la fois les progrès de la science et ceux du commerce.

Ces services, ces succès, cette importance considérable acquise en si peu de temps, ne pouvaient manquer de frapper vivement l'esprit des ouvriers. Leurs délégués dans la Commission ouvrière instituée par le gouvernement impérial auprès de l'Exposition de 1867, ambitionnèrent pour eux-mêmes une organisation semblable. Un certain nombre de corporations se placèrent, d'après leurs conseils, sous la direction de Chambres ouvrières « chargées de développer les connaissances intellectuelles, morales et industrielles des travailleurs, tout en concourant à la garantie amiable des intérêts particuliers et généraux ¹. »

Les Chambres syndicales ouvrières annoncèrent dès lors l'intention de préparer par tous les moyens possibles la conciliation entre les patrons et des ouvriers, afin de mettre un terme à ces grèves terribles,

¹ Circulaire de la Commission ouvrière (Mars 1868.)

désastreuses pour l'industrie, qui tendaient à se généraliser. Cette sage résolution nuisit à leurs succès. Les ouvriers étaient encore sous l'influence des *sociétés de résistance*, formées à l'imitation des *Trade's unions* anglaises pour préparer, pour diriger les coalitions autorisées par une loi récente, et pour contraindre, en suspendant le travail, les patrons à se rendre à merci. Ces associations de combat étaient soutenues d'ailleurs par la Société internationale des Travailleurs qui trouvait chez elles des cadres tout préparés pour l'insurrection future. Elles jetèrent donc, autant qu'elles le purent, le discrédit sur les Chambres syndicales, sur ces Chambres qui croyaient pouvoir accomplir une réforme économique pacifiquement, sans crise, sans trouble, en donnant à la classe ouvrière le temps d'acquérir les ressources dont elle avait besoin et l'instruction dont elle était dépourvue. Elles les firent considérer comme « des réunions de trembleurs » et parvinrent à soustraire la masse des ouvriers à leur direction intelligente.

C'est l'honneur des Chambres syndicales ouvrières d'avoir en grande majorité su résister aux tentatives de l'Internationale et de s'être tenues en dehors de toutes les agitations politiques des derniers temps de l'Empire, du siège de Paris et de la Commune. Aujourd'hui que des déclarations récentes et inattendues du gouvernement font craindre de sa part des dispositions moins favorables, on ne saurait trop répéter que les Chambres syndicales n'ont représenté, à l'époque de nos récents malheurs, que la partie honnête, sage et laborieuse de la population ouvrière; qu'elles l'ont empêchée de s'associer aux désordres suscités par les sociétés de résistance et les sociétés secrètes; qu'enfin elles n'ont mérité aucun reproche.

Les Chambres syndicales reçurent la récompense de leur sagesse. Après la tourmente de 1870-1871 pendant laquelle elles avaient cessé de se réunir, et tandis que les sociétés de résistance disparaissaient pour toujours, elles ne tardèrent pas à se reconstituer et à prendre sur les ouvriers à Paris l'influence incontestable dont elles disposent aujourd'hui. Dans presque tous les corps d'état, quelques ouvriers proposèrent à leurs camarades d'établir une chambre ouvrière en face de la chambre patronale. Leur appel fut entendu; des réunions furent autorisées, des statuts élaborés, des cotisations votées et des syndics élus. Présentement il existe à Paris soixante-quinze associations syndicales; il en existe également dans les départements. Sans doute il est assez difficile de déterminer le nombre de leurs adhérents; ce nombre est essentiellement variable. En général, et lorsque, les statuts votés, on réclame le paiement d'une cotisation, il ne demeure pas ce que d'abord il semblait devoir être. Mais le nombre des adhérents aux associations syndi-

cales est bien moins important à connaître que le nombre même de ces associations. Celles-ci, une fois constituées et fonctionnant régulièrement, exercent à peu près la même influence sur leurs corporations tout entières quel que soit le nombre de leurs membres effectifs. L'association possède en effet une sorte de vertu particulière qui lui subordonne, par cela seul qu'elle existe, les volontés et les influences individuelles. Dans les corps d'états où s'organiseront des Chambres syndicales, les ouvriers, aux jours de crise, se rangeront tous derrière elles comme derrière leurs chefs naturels, et les patrons qui voudront traiter avec ces derniers de leurs intérêts communs devront nécessairement les prendre pour intermédiaires.

II

L'intention des ouvriers, en établissant des chambres syndicales, est de confier à celles-ci le soin de réaliser le programme socialiste dont ils ont indiqué les points principaux dans les diverses discussions du Congrès. Ils pensent que, seules, ces chambres peuvent avoir assez d'autorité, d'esprit de suite et d'intelligence pour grouper toutes les forces et toutes les ressources du prolétariat et lui faire accomplir l'évolution sociale qui doit, à l'aide de la coopération, aboutir à l'asservissement du capital par le travail.

Nous avons assez dit, dans la première partie de cette étude, ce que nous pensions d'un pareil programme, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'impuissance des chambres syndicales à le réaliser, et de déclarer que ce n'est pas parce qu'elles sont destinées à poursuivre ces chimères que nous les croyons propres à concourir « au progrès des classes laborieuses et au rétablissement de la paix sociale. »

Nous avons confiance en elles parce que nous sommes convaincus, qu'en courant après l'utopie, elles rencontreront la vérité; parce qu'elles trouveront derrière ce programme fantaisiste imposé aujourd'hui par les derniers disciples des fous qui, depuis quarante ou cinquante ans, ont tant fait pour rendre les ouvriers malheureux et troubler la société tout entière, un autre programme que la vertu du principe d'association développera nécessairement devant elles, et que leur raison, leur expérience les obligeront à suivre.

De notre temps on ne tient pas assez compte, dans le calcul des probabilités politiques, de ces deux forces, la raison et l'expérience. Ceux d'entre nous qui arrivent au pouvoir nous considèrent aussitôt comme des enfants incapables de se conduire, et se regardent

eux-mêmes comme les tuteurs désignés par la providence pour notre salut en ce monde. Il n'est si petit fonctionnaire qui ne réclame ainsi sa part du droit divin et les plus républicains n'en sont pas les moins jaloux. « Ceux-ci sont tellement enrégés de nous gouverner, disait un des orateurs du Congrès, qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'à force de tendre la corde, ils risquent à chaque instant qu'elle ne se rompe. » Une fois au pouvoir, ils n'admettent plus que de simples électeurs, appelés de temps à autre à statuer sur le sort de la France, soient capables de faire eux-mêmes leurs affaires, celles de leurs communes, de leurs professions, de leurs familles. La *tutelle administrative* est une théorie que tous les partis se transmettent en l'exagérant et qui passe ainsi d'une constitution dans l'autre. Il en résulte que, mineurs décrépits, nous ne pouvons apprendre la vie, et que, si d'aventure, nous hasardons quelques pas sans lisières, nous risquons de perdre l'équilibre.

Mais qu'on nous laisse faire, et bientôt nous nous lèverons, nous nous soutiendrons, nous marcherons, nous courrons, et si fort que nos tuteurs ne pourront plus nous suivre. La pratique des choses porte son enseignement. Ces tuteurs, soit dit sans les offenser, ces tuteurs républicains surtout ne l'ont-ils pas eux-mêmes éprouvé? Combien sont arrivés aux affaires sans autre bagage que les théories de l'école et les programmes de l'estaminet? Or ces théories et ces programmes qui d'entre eux les applique et les suit? Tous vaincus, sinon convaincus, par la pratique, renoncent à leurs chimères et se soumettent à l'inévitable nécessité.

Eh bien! les Chambres syndicales ouvrières risquent leurs premiers pas; les tuteurs officieux s'en alarment; ils annoncent leurs chutes, ils leur reprochent les utopies qu'elles semblent accueillir et les desseins insensés qu'elles paraissent vouloir suivre. Qu'ils leur permette de vivre, qu'ils les laisse quelque temps aux prises avec les réalités de la vie: d'elles-mêmes elles abandonneront la partie chimérique de leur programme, pour n'en suivre que les points utiles et praticables. Il n'était pas besoin, pendant les délibérations du Congrès, d'un observateur bien clairvoyant pour deviner que ce travail des élections est dès à présent commencé. Des rangs des délégués bien des voix ne se sont-elles pas élevées contre les plus ridicules et les plus fausses des théories que les bourgeois socialistes répandent depuis si longtemps parmi les ouvriers contre l'abolition de l'intérêt, l'impersonnalité du capital, l'équivalence des fonctions, la coopération elle-même en tant que principe d'une révolution sociale? Depuis les trop fameux Congrès de l'Internationale, depuis les réunions publiques de 1869 et 70, ce n'est pas seulement la tenue des orateurs, la forme du langage qui se sont modifiées; c'est le fonds

même des idées ; et ce progrès s'est accompli parce que, depuis cette époque les ouvriers ont mis la main à l'œuvre, et sont descendus, avec leurs Chambres syndicales, du pays des songes, sur le terrain des réalités.

Ils n'en resteront pas là ; à mesure que leur expérience grandira, ils se rapprocheront de plus en plus de la vérité, et c'est alors que leurs Chambres syndicales seront devenues des instruments de progrès et de pacification.

Que feront-elles pour cela ? Qu'ont-elles dès à présent en vue pour remplir la partie vraiment utile, vraiment praticable de leur programme ?

Elles veulent compléter, féconder la liberté par l'association ; elles veulent rendre aux ouvriers tous les avantages que l'abolition des anciennes corporations leur a fait perdre, sans pour cela leur retirer aucun de ceux que la liberté du travail leur a donnés.

Groupant autour d'elles des volontés et des ressources souvent insuffisantes et stériles quand elles sont éparpillées, elles prétendent d'abord donner à l'ouvrier toute sa valeur professionnelle, préparer et surveiller son éducation. L'organisation d'un enseignement pratique complétant l'enseignement théorique ; le placement des apprentis suivant leur aptitude et le désir de leurs parents ; le contrôle des contrats d'apprentissage ; le concours prêté à l'administration pour l'exécution des lois protectrices de l'enfance, tels sont les points fondamentaux de ce programme.

Puis, lorsque d'enfant l'ouvrier sera devenu un homme, lorsqu'il aura reçu toute sa valeur, elles prétendent lui conserver cette valeur en rétablissant au sein des corporations le contrôle mutuel, la discipline volontaire qui seuls peuvent reconstituer les mœurs professionnelles. L'ouvrier a trois grands ennemis, l'insubordination, la paresse, l'ivrognerie, — « l'ivrognerie le premier de tous les vices que doit « proscrire l'association, qui avilit l'homme en lui ôtant sa raison, « le dégrade et le rend indigne de l'estime de ces concitoyens ¹. » Ces trois ennemis, les Chambres syndicales veulent les poursuivre sans relâche, dans l'atelier, hors de l'atelier, partout ; féconder ainsi non-seulement le travail, mais encore les loisirs de l'ouvrier, substituer la bibliothèque au cabaret, la vie de famille au vagabondage. Les ouvriers, comme tous les hommes, sont de race moutonnière ; ils prenaient naguère pour guides et pour modèles les plus turbulents, les plus bavards, les plus corrompus, ceux qui se nomment les *sublimes* et qui trônent dans les mauvais lieux. Une fois les corporations organisées ils choisiront pour guides et pour modèles les plus

¹ Statuts de la Chambre syndicale des ouvriers en fer.

sensés, les plus intelligents, les meilleurs d'entre eux. En effet quand ils délibèrent sérieusement, quand ils nomment des délégués pour une fonction quelconque, ils ne désignent pas les débauchés et les beaux parleurs. On l'a bien vu par les choix qu'ils ont faits pour les délégations ouvrières aux diverses expositions. Or, ce qu'ils ont fait pour des fonctions temporaires, à plus forte raison le feront-ils pour des fonctions permanentes.

Cette valeur professionnelle ainsi conquise, les Chambres syndicales s'efforceront de l'utiliser. Pour distribuer le travail, elles se proposent d'établir des bureaux de placement qui dispenseront de recourir à des intermédiaires onéreux, et donneront à leurs adhérents l'appui d'une garantie solidaire. Pour permettre d'économiser les fruits du travail, elles créeront ou patronneront des institutions de prévoyance et de crédit : assistance en cas de maladie, de chômage, de vieillesse ; ateliers corporatifs ; magasins pour la vente et la réparation des outils, pour la vente des denrées de première nécessité ; assurances contre les risques professionnels, — institutions excellentes et qui élargissent l'infini le cercle de l'action syndicale, tout en lui donnant un aliment sérieux et raisonnable. Tous ces projets, en effet, peuvent s'accomplir, toutes ces institutions se fonder ; il ne faut pour cela que du temps, de la persévérance et de l'argent. Les Chambres syndicales réuniront-elles ces trois éléments nécessaires à l'exécution de leurs desseins ? L'esprit assurément ne répugne pas à le croire et le cœur le doit espérer.

Cependant ce n'est pas encore là le point le plus important, le but essentiel de l'établissement de ces chambres. Sans doute, il est utile de donner aux ouvriers le goût de l'épargne avec l'instruction et la moralité, de leur en fournir les moyens avec le crédit et les ressources de l'association. Mais à quoi bon leur faire aimer l'épargne, si la matière même de l'épargne leur manque toujours, s'ils continuent à ne pouvoir rien économiser sur leurs salaires quotidiens ? Dans la première partie de ce travail, nous avons constaté que l'insuffisance des salaires vient surtout de l'isolement dans lequel les ouvriers se trouvent tandis que les patrons sont libres de s'associer et nous en avons conclu, avec les ouvriers eux-mêmes, que c'est à l'association qu'il appartient de réparer dans l'avenir le mal que l'isolement a fait dans le passé.

Les patrons, pressés par les nécessités de la concurrence, sont obligés, pour lutter avec leurs rivaux et vendre leurs produits au meilleur marché possible, d'abaisser les salaires au *minimum* de ce qu'ils peuvent être. Il est impossible à chacun en particulier d'accorder une augmentation que ses concurrents n'accorderaient pas. « Très-peu de patrons consentent à discuter avec leurs ouvriers

pris isolément ; alors même que tous les ouvriers d'un même atelier présentent une demande collective, si ceux des autres ateliers ne les imitent pas, ils sont accueillis par des refus. » « Chaque maison, étant en concurrence avec celles qui s'adonnent à la même production, aucun patron ne veut faire à ses ouvriers des concessions qui le placent dans un degré d'infériorité vis-à-vis de ses confrères et compromettent ses chances de succès dans la lutte industrielle qu'il soutient. » D'autre part, il est également impossible de suivre une négociation sérieuse, soit avec des ouvriers isolés, soit avec des ouvriers affiliés à des associations occultes ou violentes, dont rien ne garantit la loyauté ni l'influence.

Mais voici les Chambres syndicales. Composées d'hommes intelligents, disposant de ressources importantes, elles apprécient, d'après les circonstances, la situation du marché ; elles reconnaissent la valeur exacte du travail ; elles présentent avec mesure et convenance, au nom de la corporation tout entière et non plus au nom d'un seul atelier, les réclamations qu'elles croient justes. Si les patrons refusent de les accueillir, elles donnent aux ouvriers les moyens soit d'attendre une décision plus favorable, soit d'aller sur une autre place chercher un travail mieux rémunéré. Mais pourquoi les patrons refuseraient-ils d'accepter des conditions raisonnables, lorsque ces conditions sont acceptées par tous leurs concurrents et qu'ils n'ont plus à craindre de payer la main-d'œuvre à un prix plus élevé que ceux-ci ?

C'est ainsi que, justement préoccupées de la question des salaires qui est pour les ouvriers non pas l'unique, mais la principale question, celle d'où dépend leur existence, l'éducation de leurs enfants, la sécurité de leur avenir, les Chambres syndicales se proposent tout d'abord de « maintenir les salaires à un taux rémunérateur et de les rapprocher le plus possible de la valeur réelle du travail. » Mais tandis que les autres associations, nées de la coalition accidentelle ou permanente des ouvriers, n'emploient pour atteindre ce but que la pression ou même la violence, celles-ci ne veulent avoir recours qu'à des moyens avoués par la raison et la science économique. Elles prétendent donner au travail, comme à tout autre richesse, la faculté de se faire coter à sa valeur réelle, en plaçant sur le marché français ceux qui le vendent et ceux qui l'achètent dans une situation parfaitement égale. Leur dessein se résume d'un mot : ouvrir la BOURSE DU TRAVAIL, c'est-à-dire assurer le jeu libre et sincère de la loi de l'offre et de la demande entre les patrons et les ouvriers ; rendre pacifique la lutte du travail contre le capital en la rendant égale et juste, ou, pour mieux dire, y mettre un terme en lui substituant le libre commerce du travail ; obtenir ainsi un prix

équitablement rémunérateur, permettant aux ouvriers de consacrer une notable partie de leur salaire à l'ÉPARGNE, dont la discipline et l'assistance fraternelle leur auront donné le goût et les moyens.

III

Tout récemment le délégué du ministère de l'intérieur au Congrès d'hygiène et d'économie sociale de Bruxelles, M. Paul Bucquet, inspecteur général des établissements de bienfaisance, signalait dans son Rapport à M. le ministre « les heureux effets au point de vue moral et matériel de ces utiles institutions qui rapprochent les travailleurs du patron, associent les intérêts du capital et du travail, permettent l'apaisement des difficultés entre patrons et ouvriers et parviennent souvent à conjurer les grèves ¹. »

C'est que grâce à Dieu, quoique les Chambres ouvrières n'aient encore fourni qu'une bien courte carrière, il est possible pour les juger de sortir de la théorie et des hypothèses, pour se placer sur le terrain des faits.

Pourquoi ne l'avouerions-nous pas? En écrivant les lignes qui précèdent, nous voyions d'avance la plupart de nos futurs lecteurs sur la défensive; nous pressentions leur défiance, et nous les entendions dire de nous : « Ah celui-là, c'est encore une âme naïve, un socialiste blanc! Il a beau signaler les utopies et les chimères des autres, il prend lui-même ses illusions pour des réalités et des vessies pour de lanternes! Les Chambres syndicales n'auront pas plus de vertu que les sociétés de résistance, que les coalitions, que les associations secrètes! Quels que soient les rubans dont elles enguirlandent leurs prospectus, au fond ce qu'elles veulent c'est toujours la même chose : organiser l'armée ouvrière pour écraser l'infâme capital. »

Soit! quittons les spéculations économiques; seulement étudions les faits en *hommes pratiques*.

Ne nous arrêtons pas aux détails; n'insistons pas sur les menus services rendus aux ouvriers par leurs chambres syndicales, services qui auraient été beaucoup plus nombreux si les ressources avaient été plus considérables; laissons de côté les bureaux de placement, les magasins coopératifs, les caisses de retraite, les écoles professionnelles fondées depuis deux ou trois ans dans un certain nombre de corporations, et arrivons au fait dominant, à celui qui, nous l'espérons, entraînera, s'il est vérifié, la conviction des plus récalcitrants.

¹ *Journal officiel* du 22 nov. 1876, p. 8530.

Le *Journal officiel* que nous citions plus haut, dit que les Chambres syndicales parviennent *souvent* à conjurer les grèves. Nous dirons, nous, en invoquant l'expérience acquise : A L'HEURE PRÉSENTE, LES CHAMBRES SYNDICALES ONT D'ORES ET DÉJÀ TUÉ LES GRÈVES.

Les grèves, nous en avons fait la déplorable expérience; nous savons ce qu'elles coûtent aux patrons, ce qu'elles coûtent aux ouvriers, ce qu'elles coûtent au pays tout entier troublé dans sa sécurité et dans ses intérêts les plus chers; les grèves déchainées sur nous par l'imprudente et incomplète loi de 1865; les grèves si fatalement exploitées par l'esprit de désordre et de révolution; les grèves au sein desquelles est née l'Internationale!

Eh bien! en fait, dans toutes les corporations où se sont établies des Chambres syndicales ouvrières, et à mesure que ces chambres syndicales se sont établies, la grève a disparu; l'arbitrage amiable a pris sa place, soit qu'on y ait eu recours accidentellement et pour des difficultés déterminées, soit même qu'on l'ait organisé d'une façon permanente, dans des commissions mixtes composées de délégués des chambres patronales et des chambres ouvrières.

Voilà le fait. Il a pleinement confirmé les espérances de la plupart des chambres patronales de Paris qui disaient en voyant se former les premières chambres ouvrières et s'organiser les premiers arbitrages : « Si nous savons entrer dans cette voie, nous pouvons affirmer dès aujourd'hui qu'avant peu, les différends, au sujet des salaires et des heures de travail, seront presque toujours tranchés à l'amiable, et que, dans un temps très-prochain, les grèves et les maux qu'elles entraînent avec elles auront disparu! »

Or, non-seulement, les Chambres syndicales, partout où elles se sont établies, ont supprimé la grève, mais elles l'ont condamnée d'un ton si haut et si péremptoire qu'elle ne compte plus aujourd'hui de partisans parmi les ouvriers parisiens, qu'elle n'y fait plus que de rares victimes.

« La grève, dit le Rapport d'ensemble des délégations ouvrières à l'Exposition de Vienne², repose sur une idée fausse : la résistance par l'absence de production... En France, elle n'a plus que de rares partisans, et l'immense majorité des ouvriers considèrent qu'elle a fait son temps et ne comptent plus l'employer, à moins que dans des cas extrêmes et très-rares. Cette évolution dans les idées accomplit rapidement est un grand progrès que la multiplicité et l'inutilité des grèves avaient rendu inévitable, et fait honneur à l'intelligence

¹ Procès-verbaux du Comité central des Chambres des Patrons, t. VI, p. 238.

² Paris, 1876. 4 vol. in-8°, p. 625.

des ouvriers français ; car ils peuvent être considérés comme les premiers qui, abandonnant un système qui semble réussir dans d'autres pays, et notamment en Angleterre, aient compris que cet apparence de succès n'est qu'un leurre qui voile un futur état de choses dont les conséquences sont incalculables... Nous insistons sur ce point que les procédés des ouvriers anglais ne sauraient nous tenter ; rappelons-nous que nos intérêts les plus puissants, comme le plus élémentaire bon sens, nous conseillent de rejeter toute proposition de grève quelle que soit la perspective envisagée. »

Au Congrès ouvrier, l'opinion des orateurs s'est montrée unanime et n'a rencontré aucune contradiction dans l'assemblée. « Les grèves, ont-ils dit, sont toujours fatales à l'industrie, toujours désastreuses pour nous et pour nos familles... elles ne mènent à rien, si ce n'est à épuiser les économies des ouvriers et à porter atteinte à la production du pays... On ne peut entreprendre ces luttes formidables qu'en jetant une perturbation profonde dans les transactions commerciales aux dépens de la production qui fait la richesse nationale, et quelquefois on est cause de la misère d'ouvriers d'industries similaires que la grève fait aussi chômer. On ne peut soutenir ces combats sociaux qu'au moyen de ressources immenses accumulées depuis longtemps, qui sont le produit de privations sans nombre et finalement on en sort vaincu, quelquefois même — chose pénible à avouer, — humilié et puni. »

Eh bien ! c'est là un fait dont l'importance ne saurait échapper à personne. Il n'est pas d'industriel, d'économiste ni d'homme d'Etat qui n'y voit un progrès considérable et ne s'en félicite en songeant à la perturbation profonde produite par la grève dans les affaires et dans la politique pendant les dernières années du régime impérial. C'est la pratique de la liberté, c'est l'expérience acquise par les ouvriers qui viennent enfin conjurer les périls créés par l'imprudente, incomplète et trompeuse loi sur les coalitions, loi qui mettait en des mains inexpérimentées une arme terrible sans permettre au droit d'association d'en enseigner ni d'en régler l'usage. Or ce sont les Chambres syndicales qui les premières ont donné cet enseignement ; ce sont elles qui ont acquis cette expérience ; ce sont elles qui ont usé de la liberté d'association pour réaliser ce progrès incontestable. A peine nées d'hier elles ont remporté cette victoire de la raison sur l'ignorance, de la vérité de l'utopie, de la justice sur la violence.

Sans doute, tout n'est pas dit, tout n'est pas fait, et la paix n'est pas signée encore entre les deux frères ennemis, qui ne peuvent pourtant vivre l'un sans l'autre, le capital et le travail. Les ouvriers ont encore une arrière-pensée ; ils entrevoient dans l'avenir une transformation sociale, et s'ils embrassent aujourd'hui leurs patrons,

c'est un peu dans la pensée de les étouffer demain. Mais qu'importe leur pensée, pourvu qu'ils les embrassent, pourvu qu'ils renoncent, ne fût-ce que provisoirement, aux combats injustes et aux querelles stériles ! Cette trêve leur permettra de se reconnaître et de comprendre que pour eux-mêmes la paix vaut mieux que la guerre. Si la pratique des affaires leur démontre que tous les intérêts sont solidaires et peuvent se concilier, qu'il est possible d'arriver à des transactions équitables, ne seront-ils pas conduits par la force des choses à renoncer à leurs mauvais desseins et à transformer en un accord permanent le *modus vivendi* qu'ils auront d'abord accepté ? Ils le feront d'autant plus sûrement que les Chambres syndicales, par leurs exemples et leurs services, par leur enseignement et leur discipline, les auront mieux préparés à comprendre les lois économiques qui régissent toutes les nations civilisées.

Les Chambres syndicales ont accompli un autre progrès : elles ont relevé l'institution des Conseils de prud'hommes dans l'opinion des ouvriers. Ceux-ci ne considéraient plus ces Conseils qu'avec indifférence et défiance ; ne pouvant s'entendre sur le choix de leurs candidats, ils s'abstenaient de prendre part aux élections et ne voyaient plus dans les prud'hommes nommés que des juges circonvenus. Les Chambres syndicales se sont élevées contre ce préjugé ; elles ont compris l'importance d'une institution si bien faite pour pacifier les rapports des patrons et des ouvriers, que l'Angleterre nous l'a tout récemment empruntée ; elles ont établi entre les électeurs une entente nécessaire pour préparer le choix des candidats ; et, non contentes de participer ainsi à la formation des conseils, elles ont rendu leur tâche plus facile et plus utile, d'une part en leur fournissant des arbitres autorisés pour trancher beaucoup de questions spéciales et, d'autre part, en terminant elles-mêmes nombre de petits litiges qui surchargeaient inutilement les rôles.

Elles ont aussi, lors de l'Exposition de Vienne et de l'Exposition de Philadelphie, présidé au choix et déterminé la mission des délégués chargés d'étudier pour le compte des ouvriers les progrès et les conditions du travail.

Ces délégations sont utiles. Elles entretiennent une émulation salubre ; elles détruisent bien des préjugés ; elles préparent bien des réformes. On a peu parlé de celle de Vienne. Nous avons sous les yeux ses rapports et nous constatons, en faisant, bien entendu, certaines réserves, que cette lecture est tout à la fois instructive et intéressante. En revanche on a beaucoup parlé de la délégation de Philadelphie, dont on ne connaît pas encore les travaux, et on a fait grand bruit du refus des Chambres syndicales d'accepter une subvention qui leur était offerte par l'Etat, à la condition que le

ministre des travaux publics choisirait lui-même les délégués. Peut-être, en effet, y a-t-il eu de la part des Chambres syndicales trop de susceptibilité, et le ministre était-il dans son droit strict en prétendant régler l'emploi du crédit voté par le Pouvoir législatif. Mais faut-il, comme on l'a fait, chercher dans le refus des Chambres syndicales une sorte de déclaration de guerre au gouvernement, une manœuvre révolutionnaire. Ce serait pousser bien loin les choses et pour notre part nous aimons mieux voir les ouvriers refuser le concours de l'Etat, ne rien attendre que de leurs propres efforts, ne réclamer que le droit commun, refuser les faveurs et les privilèges, que les voir, comme en 1848, exiger des subventions et faire de l'intervention du pouvoir dans le règlement de leurs intérêts un principe de droit public. En somme ce qui, dans cette affaire, était détestable, c'était le vote même du crédit; n'était-ce pas un acte de socialisme autoritaire? Pourquoi envoyer aux frais du gouvernement une délégation d'ouvriers plutôt qu'une délégation de patrons, d'avocats ou de médecins? Socialisme pour socialisme, nous préférons le socialisme libéral des ouvriers de 1876 au socialisme autoritaire des bourgeois de 1848.

Que les Chambres syndicales aient eu tort ou raison de refuser une subvention, elles n'en ont pas moins, dans cette circonstance, montré pour les intérêts généraux du travail une sollicitude intelligente, qui, tout en leur méritant à l'étranger l'anathème des comités de l'Internationale, n'a pas peu contribué à leur donner sur les ouvriers français le crédit dont elles jouissent et la confiance dont le Congrès leur a donné tant de témoignages.

Il est donc, dès à présent, démontré par ces faits que les Chambres syndicales exercent sur les ouvriers une influence très-réelle et très-utile; qu'elles suivent la partie saine de leur programme avec sagesse et succès; qu'elles ont obtenu des résultats importants, et qu'elles ont été déjà, dans une certaine mesure, des instruments de pacification et de progrès.

Si tel est leur passé pourquoi n'aurions-nous pas confiance dans leur avenir¹?

¹ S'il était permis de se citer soi-même nous indiquerions à nos lecteurs désireux de connaître d'une manière plus complète l'histoire et l'organisation des syndicats, les deux écrits que nous avons publiés sur ce sujet :

Compte-rendu de l'Enquête de la Société d'Economie charitable sur les Associations syndicales. Paris, Le Clère et C^e, 1874, 1 vol. in-8°. — *La question sociale et les syndicats ouvriers*, Paris, Dentu, 1876. 1 vol. in-24.

IV

Il n'y a pas au monde un pays civilisé, fut-ce un pays d'ancien régime, où des associations s'annonçant avec de si louables desseins et donnant dès leur début des preuves si positives de leur utilité, ne puissent s'établir au grand jour et se placer sous la protection de la loi.

Il en est un cependant où cela n'est pas possible, et c'est précisément celui qui depuis le siècle dernier mène la ronde révolutionnaire. Ce pays, c'est le nôtre, c'est la France; nous avons fait tant de révolutions que nous n'avons pas eu le temps de songer à la vraie liberté. La liberté chez nous, c'est une arme aux mains des vainqueurs pour opprimer les vaincus. Mais la vraie liberté donnant à chacun, sous sa responsabilité personnelle, le plein usage de ses facultés et le plein exercice de ses droits, nous ne la connaissons pas.

La loi accorde aux ouvriers le droit de se coaliser, c'est-à-dire de faire des émeutes industrielles dont profitent certains partis politiques, mais elle leur refuse celui de s'associer par groupes corporatifs, c'est-à-dire de défendre pacifiquement leurs intérêts les plus légitimes. Il y a même ceci de spécial que tout autre association peut s'établir quand elle ne comprend pas plus de vingt personnes; que toute association quelque soit son but, fut-il politique, et le nombre de ses adhérents fut-il illimité, peut être expressément autorisée par l'administration; tandis que les associations syndicales ne peuvent ni se fonder alors qu'elles comprennent moins de vingt associés, ni se faire autoriser régulièrement. Elles sont absolument prohibées et proscrites par la loi de 1791.

S'il en est ainsi, dira-t-on, comment peuvent-elles subsister ?

Elles subsistent parce que l'administration se montre vis-à-vis d'elles beaucoup plus sage, et beaucoup plus libérale que la loi. L'administration qui ne peut les autoriser, les tolère. Elle donne ainsi la mesure de son intelligence, de son tact, de sa sollicitude éclairée pour les intérêts sérieux et vrais du public. Ce fut à la suite de l'Exposition de 1867 que les ouvriers, invoquant l'exemple de leurs patrons, réclamèrent pour eux-mêmes la faculté de former des groupes corporatifs, faculté dont ceux-ci jouissaient depuis de longues années. M. Devinck, chargé de présider la délégation ouvrière, lui servit d'organe auprès du gouvernement; il obtint gain de cause, et, dans un Rapport revêtu de l'approbation impériale, M. le ministre du commerce, fit la déclaration suivante :

« Les raisons de justice et d'égalité invoquées par les délégations ouvrières pour former à leur tour des réunions analogues à celles

des patrons ont paru dignes d'être prises en considération et, conformément aux intentions de Votre Majesté, des ouvriers de plusieurs professions ont pu se réunir librement et discuter les conditions de leurs syndicats. En adoptant les mêmes règles pour les ouvriers que pour les patrons, l'administration n'aura pas à intervenir dans la formation des Chambres syndicales. Elle ne sera amenée à les interdire que si, contrairement aux principes posés par l'Assemblée nationale constituante dans la loi du 17 juin 1791, les Chambres syndicales venaient à porter atteinte à la liberté du commerce et à l'industrie, ou si elles s'éloignaient de leur but pour devenir à un degré quelconque, des réunions politiques non autorisées par la loi. »

On ne pouvait guère espérer à cette époque une réponse plus favorable. Sans doute l'Administration ne renonçait pas aux prohibitions de la loi de 1791, mais elle promettait de ne pas s'en servir. Elle accordait aux ouvriers la liberté d'association dans la mesure où les patrons avaient su la conquérir et leur permettait de s'en rendre digne par leur modération et leur persévérance. Pourquoi cette résolution si sage n'a-t-elle précédé les lois qui modifièrent si soudainement notre régime économique ? Elle en eût été la préface nécessaire, elle en eût prévenu les abus, elle en eût assuré les bienfaits.

Ce régime de tolérance, qui devait probablement, après une expérience favorable, conduire à quelque réforme légale, fut sagement et fermement maintenu par l'administration au milieu des cruelles vicissitudes des dernières années ; il dure encore, et c'est lui qui permet au mouvement syndical de se développer.

Ce régime, les chambres de patrons s'en contentent. Elles redoutent non sans raison le bruit qu'on fait autour d'elles ; elles se prononcent contre toute innovation législative ; elles sont convaincues qu'elles n'y gagneraient qu'une réglementation spéciale dont elles sont actuellement affranchies. Ce sentiment part d'une véritable expérience de la politique. Il est certain que le législateur français, à quelque régime qu'il appartienne, n'ouvre jamais une porte sans y placer une sentinelle.

Les ouvriers n'ont pas cette résignation pleine de prudence. Pour eux la situation n'est pas la même. Malgré la bienveillance dont l'administration leur a donné des preuves si certaines, ils se persuadent qu'ils lui sont un peu suspects ; ils ne se sentent pas dégagés dans leurs Chambres syndicales de toute solidarité avec les meneurs politiques et craignent de payer à un moment donné, par la perte des faveurs dont ils jouissent, les erreurs et les fautes d'autrui. Il suffit en effet d'un ordre, d'un mot de l'autorité supérieure, pour que l'œuvre entière des Chambres syndicales soit à l'instant même

anéantie. Les ouvriers sont inquiets et chagrins de cette situation précaire ; ils affirment qu'elle arrête l'établissement de leurs Chambres et paralyse leur développement. « Les sociétés syndicales, a dit un des orateurs du Congrès, seraient beaucoup plus nombreuses si les travailleurs n'avaient toujours une certaine crainte de voir dissoudre les corporations au gré du caprice ou du bon plaisir... » C'est pourquoi non contents de la faculté de vivre que l'administration accorde aux Chambres syndicales, les ouvriers voudraient que la loi leur en reconnût le droit ; ils réclament pour elles la liberté, non pas une liberté sans limite et sans frein, mais une liberté réglée par le droit commun, sous l'égide de la responsabilité personnelle et le contrôle de la justice, en d'autres termes, ils désirent voir substituer au système préventif qui comprime l'élan, le système répressif qui punit l'abus.

C'est pour répondre à ces vœux et peut-être aussi pour rendre aux *politiciens* une partie de leur popularité perdue, que M. Lockroy a déposé à la fin de la dernière session de la Chambre des députés, un projet de loi sur les associations syndicales. Il n'a pas trop réussi, car il a reçu du Congrès ouvrier le plus mauvais accueil. Son projet, spécial aux Chambres syndicales, croit devoir les soumettre à certaines formalités pour assurer le contrôle légitime et nécessaire de l'administration et de la justice, et pour déterminer, conformément au droit commun, la responsabilité qui doit toujours résulter de l'établissement d'une liberté nouvelle. Ces dispositions sont, au dire d'un orateur dont le discours a été accueilli par des *applaudissements unanimes*, « un nouveau traquenard, une loi de police d'un nouveau genre qui ferait des conseils syndicaux les auxiliaires de la préfecture de police et des parquets, un immense filet tendu d'une façon bien naïve et bien peu scrupuleuse ; elles auraient pour conséquences la désagrégation et l'anéantissement des Chambres syndicales ; elles témoignent de la profonde ignorance de leur rédacteur en ce qui touche l'organisation syndicale et prouvent une fois de plus aux ouvriers que leurs affaires ne seront bien faites que le jour où ils les feront eux-mêmes. »

Tout en reconnaissant que cet anathème est injuste, que l'infortuné *politicien* ne le mérite guère pour avoir introduit dans son projet de loi quelques-unes des garanties qui sont nécessaires à l'ordre public toutes les fois que la loi prend la place de l'arbitraire, nous ne pouvons nous empêcher de déclarer que les conclusions adoptées par le Congrès sont infiniment plus sages, plus politiques, plus libérales que ce projet. Au lieu d'une loi spéciale donnant la liberté aux associations syndicales, le Congrès ouvrier réclame une loi générale donnant à toutes les associations une liberté dont les asso-

ciations syndicales profiteraient au même titre que les autres. Il ne veut ni privilège ; ni faveur, il ne demande que l'usage du droit commun. Au surplus voici sa résolution : « *Art. 1^{er}.* — Abrogation des articles 291, 292, 293, 294 du Code pénal, ainsi que des autres lois restrictives contre la liberté de réunion et d'association. *Art. 2.* — L'abrogation de ces quatre articles nous rendant la complète liberté de réunion et d'association, nous demandons le retrait du projet de loi déposé à l'Assemblée, réglementant les Chambres syndicales. »

Cette solution proposée par le Congrès ouvrier, la dernière Assemblée nationale a été sur le point de l'admettre il y a quelques années. Elle avait en effet pris en considération et renvoyé à l'examen d'une commission spéciale une proposition de loi relative à la liberté d'association. Dans un rapport plein de sagesse et de logique, M. Bertauld, aujourd'hui sénateur, demanda de faire enfin rentrer cette liberté essentielle, cette *liberté-mère*, disait-il, dans nos lois d'où la Révolution et les gouvernements issus de la Révolution l'avaient soigneusement écartée. Ni l'Assemblée ni le Gouvernement n'osèrent aborder cette utile réforme ; ils parurent redouter également et les préjugés conservateurs et les appétits radicaux, et d'un commun accord, sans qu'aucune réclamation se soit fait entendre ni à droite, ni surtout à gauche, ils laissèrent cette proposition s'ensevelir dans la poussière des archives.

Chacun en France redoute en effet la liberté d'association ; on la charge de tous les péchés d'Israël ; on lui fait expier toutes les fautes des clubs et des réunions publiques, et, par une étrange inconséquence, dans ce pays qui, en fait de liberté, a souvent réclamé le superflu sans jamais demander le nécessaire, on accorde le droit de réunion, alors qu'on refuse le droit d'association ! Eh bien ! que répond à ces craintes une trop longue expérience ? Elle répond que les lois préventives portées contre les associations ont été à la fois impuissantes et malfaisantes. Ces lois ont eu pour effet de multiplier les sociétés secrètes mille fois plus à craindre que celles qui, ayant une existence légale, peuvent être surveillées et réprimées au besoin. Les sociétés secrètes échappent à tout contrôle en même temps qu'elles ont pour leurs affiliés l'attrait toujours puissant du fruit défendu ! Il n'y a que les honnêtes gens, les gens paisibles qui craignent de contrevenir à ces lois et qui s'abstiennent de s'associer pour le bien ; les autres n'ont pas la même retenue, de telle sorte que la législation moderne empêche l'association de rendre à la société les services que celle-ci doit en attendre, sans pouvoir l'empêcher de lui faire tout le mal dont elle est capable.

Il y a quelque temps, M. le procureur général disait à la Cour de cassation : « La suppression de la liberté n'empêche que très-

imparfaitement les associations mauvaises et nuit à la formation des bonnes. Celles-ci sont cependant le meilleur remède contre celles-là et plus efficaces que les lois le plus savamment combinés.»

C'est, en effet, à la liberté d'association que les conservateurs peuvent à l'heure présente demander leurs meilleurs moyens de défense. S'ils avaient, sous la dernière Assemblée, suivi leur inspiration première ; s'ils avaient, étant au pouvoir, fait à leur pays présent de cette liberté, qu'eux-mêmes, dans l'opposition, avaient si longtemps réclamée, ils ne verraient pas aujourd'hui leurs intérêts les plus chers menacés comme ils le sont par l'intolérance, par le despotisme radical. Quelle force ils auraient pour défendre les associations religieuses et enseignantes, s'ils pouvaient invoquer, au lieu de la tolérance du gouvernement ou des faveurs d'une loi spéciale, le droit commun de la France !

La solution proposée par le Congrès ouvrier est donc parfaitement correcte, parfaitement acceptable, parfaitement conforme aux intérêts conservateurs. Du moment que les chambres ouvrières redoutent le *statu quo* dont se contentent les chambres patronales, elles ont raison de demander au législateur de reconnaître à tous le droit dont elles-mêmes voudraient user, et de faire profiter la société tout entière d'une réforme qui leur semble juste et nécessaire.

V

Une loi générale accordant la liberté d'association serait sans aucun doute beaucoup plus favorablement accueillie par l'opinion quelque craintive que celle-ci puisse être, qu'une loi spéciale aux Chambres syndicales. Ces dernières, abordant seules la discussion, verraient se soulever une foule d'objections particulières qui se forment depuis que, sorties de la réserve où se tiennent les chambres patronales, les chambres ouvrières attirent sur elles l'attention publique.

Moins éclairé que l'administration, le Parlement ne leur a pas jusqu'ici montré beaucoup de faveur. Tout récemment encore, à propos d'un incident sur lequel nous reviendrons bientôt et tout en déclarant l'institution des Chambres syndicales utile, bonne en elle-même, féconde en ses résultats, le ministre, assez libéral pour avoir autorisé la réunion du Congrès ouvrier, a fait sentir à ces chambres à quel point elles étaient sous la dépendance et sous la surveillance de son administration. Il leur a dit qu'il ne souffrirait pas qu'elles essayassent de se grouper comme les chambres patronales pour s'occuper à un degré quelconque des lois qui les concernent ;

qu'elles n'avaient pas à se mêler des intérêts généraux du pays dont les membres des corps constitutionnellement élus étaient les seuls représentants, et qu'il leur était interdit de constituer une classe à part parmi les citoyens, un État dans l'État.

A la dernière Assemblée nationale, ce fut bien autre chose. On se rappelle qu'en 1871 cette Assemblée avait institué une grande commission pour faire une enquête sur les conditions du travail en France. Cette enquête, si pompeusement annoncée, devait aboutir à un résultat absolument négatif. Il y eût seulement un rapport de M. Ducarre. Ce rapport, peu fait pour être discuté, était dirigé tout entier contre les Chambres syndicales. Sans doute le député républicain de Lyon ne demandait contre elles aucune mesure de rigueur ; il ne proposait pas au gouvernement de la République d'avoir pour elles moins de tolérance que le gouvernement impérial ; mais, dans un réquisitoire toujours injuste et parfois violent, il soulevait à la fois contre elles les passions révolutionnaires et les passions contre-révolutionnaires. Tantôt il leur reprochait au nom des « glorieux principes de 1789 » de supprimer la liberté du travail, de ramener la France à l'ancien régime et à la législation du treizième siècle, de prendre aux ouvriers leur initiative, leur indépendance et surtout leurs épargnes : — tantôt, au nom des intérêts conservateurs menacés, il les accusait de n'être que des agents de candidatures ou vrières, des complices de l'Internationale et des héritiers de Babeuf !

Dans un temps plus calme où le Parlement et la presse seraient en état de suivre une discussion sérieuse et sincère, toutes ces objections plus ou moins passionnées, plus ou moins réfléchies, ne nous embarrasseraient guère pour les Chambres syndicales. Celles-ci pourraient facilement y répondre. A M. le ministre de l'Intérieur craignant qu'elles ne forment un Etat dans l'Etat, et qu'elles ne cessent de s'occuper des intérêts privés pour se mêler des intérêts publics, elles feraient observer respectueusement qu'entre les intérêts privés qui concernent chacun de nos concitoyens et les intérêts publics qui les concernent tous, il y a les intérêts collectifs qui concernent ceux que rapprochent leurs professions ou les conditions identiques de leur existence. Ces intérêts collectifs, ni les particuliers agissant isolément, ni les pouvoirs publics dans la haute sphère où ils se meuvent, ne sauraient y pourvoir. Leur défense exige l'entente et le concours de tous ceux qu'ils touchent ; et rien n'est plus équitable, rien n'est plus conforme aux principes du droit public que de voir, à l'exemple des industriels, des agriculteurs, des maîtres de forges, des armateurs, etc., etc., les ouvriers se réunir et s'associer pour diriger en commun leurs propres affaires. Pourquoi, lorsque ce Parlement cherche à résoudre des problèmes qui les tou-

chent de si près, dispose de leur sort, et prépare des lois qui doivent les régir, ne seraient-ils pas admis, comme tant d'autres l'ont été, à lui fournir le tribut de leur expérience, à lui présenter l'expression de leurs vœux ?

A ceux qui leur reprochent de renoncer à la liberté de l'industrie, les ouvriers répondraient avec des orateurs du Congrès : « En demandant la liberté des Chambres syndicales, nous demandons la liberté du travail, non pas sans doute cette liberté qui pour la bourgeoisie et pour certains économistes n'est que le droit pour le capital d'exploiter le travail, mais cette liberté qui permet aux travailleurs de traiter avec le capital sur le pied d'égalité. »

A ceux enfin qui les accusent de faire de leurs Chambres syndicales des bureaux révolutionnaires, ils affirmeraient qu'ils les ont élé-
« vées au dessus de la politique, parce qu'ils visent un but bien
« supérieur » et qu'ils en ont fait des institutions purement économiques. Ils pourraient, à l'appui de cette affirmation, invoquer le passé des Chambres syndicales, dire que jamais elles n'ont été compromises au milieu des événements politiques, qu'elles ont refusé sous l'Empire l'alliance de l'Internationale, repoussé sous la Commune les avances de l'insurrection et pris soin depuis cette époque de se tenir à l'écart de toutes les agitations électorales. Nous-mêmes nous entendions un jour un de ceux qui dirigent le mouvement syndical dire ceci : « Je ne prétends pas que les ouvriers ne s'occupent pas de politique. Ils s'en occupent au contraire et beaucoup, mais comme citoyens et non pas dans leurs Chambres syndicales, » et l'honorable M. Devinck qui connaît ces Chambres, qui les défend, mais qui ne passera jamais pour un révolutionnaire dangereux, a rendu ce témoignage : « Je ne sais trop si l'état-major de l'armée du désordre est fourni par la classe ouvrière plutôt que par la classe bourgeoise, mais des quatre mille délégués ouvriers qui ont été envoyés à l'Exposition de 1867 (et qui ont formé le noyau des Chambres syndicales), quatorze seulement ont été compromis dans l'insurrection du 18 mars.

Ainsi les Chambres syndicales pourraient sans trop de désavantage soutenir devant l'opinion le choc de leurs adversaires. Mais plutôt que d'obtenir, au prix d'une lutte périlleuse, une situation privilégiée et par conséquent mal assise, ne serait-il pas préférable, ainsi qu'elles le demandent, de voir rapporter des lois impuissantes contre les malfaiteurs, efficaces seulement contre les honnêtes gens et donner enfin à tous les Français la « la liberté-mère », la liberté d'association ?

VI

Les Chambres syndicales ont d'ailleurs d'autres ennemis que les républicains qui les redoutent comme M. de Marcère, ou qui les accusent comme M. Ducarre : elles ont ceux qui les défendent comme M. Lokroy.

Il est certain que les radicaux tournent autour d'elles et cherchent à les attirer. « Il faut avoir l'air, disait un jour M. Reclus, d'organiser les classes ouvrières au point de vue industriel et économique ; ce sera pour nous le moyen de les organiser plus tard au point de vue politique ; nous aurons un instrument prêt et une armée constituée ¹ ». Fidèles à ce programme les feuilles radicales se sont faites les organes officiels et complaisants de la *Chronique ouvrière*. M. Lokroy a voulu leur emprunter ce rôle. Nous avons raconté plus haut sa déconvenue dans le sein du Congrès ouvrier. Cela n'eut rien été sans la suite. Qu'imagina M. Lokroy ? D'une infortune privée faire une affaire publique et compromettre, dans les hasards d'une interpellation mal préparée, l'existence même des Chambres syndicales, le tout afin de se donner le plaisir de prétendre que « la préfecture de police avait des amis d'autant plus ardents qu'ils n'étaient pas désintéressés, qu'elle ne voulait pas se dessaisir du droit de s'immiscer dans les affaires ouvrières sur lesquelles elle entendait conserver la haute main, et que c'est ainsi qu'il expliquait les attaques passionnées dont son projet de loi avait été l'objet ². »

Les ouvriers se tiennent en garde contre les *politiciens*, contre « les bourgeois qui ont fait les révolutions, qui se sont mis à leur tête ; mais qui ont fait marcher les travailleurs, qui les ont mis au premier rang du danger. » Ils ont pour leurs Chambres syndicales des adversaires dont ils ne peuvent se défier, des adversaires bien plus à craindre ; on l'a dit au Congrès, ce sont leurs *femmes*.

Oui, leurs femmes, « les ménagères qui font de l'opposition à leurs maris quand ils s'occupent d'améliorations sociales, les empêchent d'adhérer aux sociétés ouvrières, pensent qu'il y a danger d'y être affilié, en un mot multiplient les entraves. »

Les esprits forts du Congrès n'ont pas manqué d'imputer cette résistance des femmes à leur ignorance, à l'éducation mauvaise qu'elles ont reçue, aux idées cléricales devant lesquelles il faut s'incliner. Hélas ! ne serait-il pas plus juste de s'en prendre à la

¹ *Enquête du 18 mars*, t. II, p. 192.

² *Journal officiel* du 19 novembre 1876.

dure expérience qu'elles ont de la vie? Ces pauvres femmes, elles ont vu si souvent leurs pères et leurs maris compromis dans les sociétés secrètes, les grèves et les complots; elles ont tant souffert de ces désordres, qu'il n'est pas étonnant de les voir accueillir avec répugnance, avec crainte des associations nouvelles dont elles ne connaissent pas le principe et dont elles n'ont pas encore éprouvé les bienfaits.

Il faut que les Chambres syndicales, à force de persévérance et de services rendus, triomphent de leur malveillance. Il faut qu'elles triomphent également de l'indifférence et de l'égoïsme d'un trop grand nombre d'ouvriers; « de ceux qui ne demandent qu'à bénéficier des avantages obtenus, sans participer aux charges: des peureux qui, craignant d'être remerciés, tremblent au moindre bruit de mouvement corporatif; des défailants, qui se laissent aller à la lassitude ou refusent de suivre les décisions de la majorité; des satisfaits, qui se trouvant dans des conditions supportables, se désintéressent du mal de leurs voisins et finissent par dédaigner superbement les camarades qui n'ont pas eu la même chance qu'eux. » Ce n'est donc pas seulement parmi les classes dirigeantes que règne l'indifférence, ce grand fléau de notre temps!

Voilà pour les chambres ouvrières à peine constituées bien des adversaires et bien des obstacles! Elles ont besoin d'un certain courage pour affronter la lutte et sortir de la réserve, de l'obscurité dans laquelle elles sont nées et se sont développées jusqu'ici à l'abri des contestations et des rivalités.

Elles auront ce courage, nous en avons la confiance; elles sauront poursuivre l'œuvre commencée; ce qu'elles ont fait nous donne la mesure de ce qu'elles peuvent faire. N'avons-nous pas quelque raison de croire en elles alors que nous les avons vues, depuis le peu de temps qu'elles existent, chasser le spectre de la grève et modifier si profondément l'esprit des ouvriers? Si ceux-ci renoncent, ainsi que l'ont déclaré tous les orateurs du Congrès, aux expédients révolutionnaires, s'ils ne demandent au gouvernement que la liberté d'agir à la faveur du droit commun, s'ils ne réclament ni privilèges, ni subventions, ni mesures arbitraires et violentes, c'est assurément à l'influence des Chambres syndicales qu'est dû ce progrès moral incontestable, immense, que les esprits les plus craintifs et les plus prévenus devraient constater avec bonheur.

Que ces Chambres persévèrent donc, et nous les verrons un jour, instrument de pacification et de progrès, par l'instruction répandue, par les mœurs professionnelles restaurées, par les institutions de crédit et d'assistance fondées ou développées, surtout par le juste équilibre maintenu sur le marché du travail entre l'offre et la

demande, nous les verrons, disons-nous, rendre aux ouvriers l'épargne possible, et, par l'épargne, leur ouvrir l'accès du capital.

Certes, le jour où la petite propriété serait créée pour les ouvriers comme elle l'a été pour les paysans, ce qu'on appelle l'armée de la révolution serait bien prêt de disparaître.

VII

Donner aux ouvriers quelque chose à conserver, ce sera les rendre conservateurs. La société n'aura plus à les craindre quand ils seront satisfaits de leur sort. Voilà pourquoi c'est à ceux qui demeurent fidèles aux grandes traditions, aux grands principes de cette société chrétienne et française, bien plus qu'aux adeptes des doctrines nouvelles, qu'il appartient d'accueillir leurs plaintes et de seconder leurs efforts.

Aujourd'hui ils sont convaincus que la *République démocratique et sociale* qu'ils ont acclamée dans leur Congrès, est le seul gouvernement capable de se prêter à la réalisation de leurs idées. Puissent-ils ne pas faire, à nos dépens et surtout aux leurs, une nouvelle et triste expérience de l'impuissance absolue de la Révolution, — dont cette sorte de république serait la forme aiguë, — pour fonder aucune liberté, pour n'accomplir aucun progrès ! Mais comment leur persuader qu'un gouvernement fort, stable, respecté, peut seul garantir tous les droits et satisfaire tous les intérêts ? Comment leur faire comprendre qu'en dehors de l'ordre établi par la Providence, il ne saurait y avoir pour un peuple ni repos, ni sécurité, ni bonheur ? Comment leur rendre le sentiment de la vérité et le respect du droit ?

Il faudrait pour cela plus que des discours, il faudrait des actes. Il faudrait que le parti conservateur, au lieu de se montrer hostile ou indifférent aux idées nouvelles, les accueillit, sinon avec faveur, du moins avec justice, et cherchât la vérité au sein même de l'erreur sans se laisser rebuter par les difficultés ni par les dangers d'une pareille recherche. Il faudrait qu'il suivit l'exemple du parti *tory*, que l'Angleterre appelle aux affaires toutes les fois qu'il s'agit d'accomplir quelque grande réforme, c'est-à-dire de réaliser sans révolution quelque grand progrès. Il faudrait qu'il comprît et qu'il appliquât sans cesse cette belle maxime de Bossuet dans son *Histoire universelle*, « la vraie fin de la politique est de rendre la vie commode et les peuples heureux. »

Peut-être s'il ne s'était pas désintéressé des questions économiques, des études sociales, aurait-il conservé sur les ouvriers des villes l'in-

fluence qu'il exerce encore sur les paysans des campagnes. En 1847, un membre de l'Institut, un savant économiste, inquiet de l'agitation qui régnait alors parmi les ouvriers de Lyon, s'adresse à des hommes politiques et leur demande ce qu'ils connaissent des plaintes et des vœux de la population lyonnaise. « La question ouvrière ! est-ce que cela nous regarde ? » lui répondent-ils. Le savant se rend à Lyon ; il interroge un chef d'industrie : « Les ouvriers ! s'écrie le patron, qu'en sais-je ? Ils se plaignent toujours ; ne m'en parlez pas, il est bien impossible de les contenter. » Même réponse de la part du contre-maître. De guerre lasse, le savant aborde un ouvrier. Celui-ci, dans son langage, lui dépeint ses misères qui sont grandes et lui fait entrevoir la situation matérielle et morale de la classe laborieuse. « Mais enfin, dit le savant, que demandez-vous et quels remèdes croyez-vous propres à guérir les maux dont vous vous plaignez ? — Les remèdes ? reprend l'ouvrier, c'est à vous, monsieur, c'est aux hommes instruits et éclairés à les chercher et à les trouver ; vous êtes les médecins de la société malade. Si les médecins nous négligent et nous abandonnent, il ne faudra pas vous étonner de nous voir recourir à des charlatans qui nous tromperont, mais qui du moins amuseront nos souffrances. »

Les charlatans sont accourus à défaut de médecins ; ce n'est pas leur faute si depuis trente ans les malades ne sont pas morts. Ceux-ci les connaissent aujourd'hui ; ils les repoussent ; ils cherchent à se guérir eux-mêmes. Puissent-ils y réussir ! Mais pourquoi les médecins ne viennent-ils pas ?

Fernand DESPORTES.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS ¹

La flotte étant arrivée en vue de Douvres à trois heures de l'après-midi, le roi Charles II vint aussitôt saluer sa mère à bord : ils débarquèrent ensuite au milieu des démonstrations populaires les plus enthousiastes. Le roi avait fait préparer au château de Douvres un grand souper, où s'assit avec la reine-mère toute la famille royale, Charles II, Jacques duc d'York, la princesse d'Orange, la princesse Henriette-Anne et le prince Rupert. « Comme les personnes du festin estoient de différentes religions, les uns catholiques, les autres protestants, il y eut aussy différentes bénédictions. Le ministre du roy commença et bénit les viandes à la façon protestante ; immédiatement après, je fis de même à la catholique, disant d'un ton grave et élevé : *Benedic, domine, nos et hæc tua dona quæ de tua largiate sumus sumpturi, per Christum Dominum nostrum* ; et estendant le bras je fis de la main un grand signe de croix sur les viandes qu'on avait servies, le roy et tous les autres estant debout pendant la bénédiction. Les puritains, les indépendants et les trembleurs, dont la ville de Douvres est remplie, et qui sont ennemis jurez des cérémonies de l'Église et particulièrement du signe de la croix, s'estonnèrent fort de la liberté que je prenois de le faire ainsy publiquement à la table du roi protestant. Ils furent beaucoup plus surpris le lendemain, voyant que nous disions la messe dans une très-grande salle, toutes les portes ouvertes, en la présence d'un peuple innombrable. Il en fut de même à Cantorbery ² » Le P. Cyprien, dont la ferveur, dès les débuts de la rébellion, n'avait aspiré qu'au mar-

¹ Voir le *Correspondant* des 25 septembre, 25 octobre, 10 et 25 novembre, 10 décembre.

² Ms. du P. Cyprien de Gamaches.

tyre, ne réfléchissait pas assez à toutes les défiances que ces démonstrations religieuses pouvaient susciter à la famille royale si nouvellement restaurée, au milieu d'une population fortement imbue de l'intolérance puritaine. Le feu du fanatisme couvait encore sous la cendre ; quelques imprudences de ce genre risquaient de le rallumer.

Le 2 novembre, comme lorsqu'elle arriva pour la première fois à Londres, le roi conduisit sa mère de Gravesend à Whitehall par la Tamise ; le concours de peuple fut immense, et l'allégresse de la réception encore plus éclatante qu'à son premier voyage : de Lambeth à la Cité, la rivière était tellement encombrée d'embarcations de toute sorte qu'on ne pouvait parvenir à s'y frayer un passage. Tout ce bruit et ces acclamations, en retraçant à l'esprit de la reine ses premiers jours de grandeur et d'amour, si chèrement payés par tout un monde de souffrances et de deuils, lui causèrent la plus pénible impression. Pour elle, chaque souvenir n'était plus qu'un regret poignant.

Le lendemain de son arrivée à Whitehall, elle tint un grand lever, et la noblesse s'y rendit en foule pour lui baiser la main : les membres du conseil privé vinrent aussi la saluer en corps et la féliciter sur son retour en Angleterre et le chancelier Hyde, comte de Clarendon, père de la duchesse d'York, fut obligé par sa charge de se présenter à leur tête. Quoique dans son ressentiment contre sa fille, elle eût dit en France qu'elle n'adresserait plus la parole au chancelier, la reine ne se montra pas moins gracieuse pour lui que pour ceux qui l'accompagnaient.

Peu de jours après, l'infortunée Anne Hyde mettait au monde un fils que, quelques semaines plus tôt, le duc d'York eût reçu avec une joie sans pareille comme son héritier ; mais la princesse d'Orange et sir Charles Berkeley, capitaine des gardes du prince, avaient empoisonné son âme de tant de soupçons sur la vertu de sa femme, qu'il ne pouvait que se débattre misérablement contre les incertitudes les plus cruelles.

Nous l'avons vu, les blessures du cœur d'Henriette étaient trop saignantes pour que les grandeurs de ce monde ne produisissent pas sur lui la plus funeste impression : tout cela n'était plus fait pour elle. L'aspect de cette capitale qu'il lui avait fallu quitter jadis dans des conditions si désastreuses ; chaque pas qu'elle faisait dans ses appartements de Whitehall et de Sommerset-house, témoins de tant de bonheur conjugal et de si sanglantes catastrophes, étaient devenus pour elle une véritable torture. Parfois la coupe d'amertume débordait : Henriette-Marie se renfermait alors chez elle, où ses dames la trouvaient suffoquée par ses larmes : elle tomba bientôt dans une

noire mélancolie : « Je ne vois autour de moi, s'écriait-elle, que ruines et désolation ! » C'était bien la veuve inconsolable de Charles I^{er} et la *reine malheureuse*. Les officiers de sa maison n'eurent bientôt plus qu'une pensée, celle d'abrèger autant que possible son séjour en Angleterre.

Le duc d'York, de son côté, n'était pas moins désolé au sujet de sa femme ; Berkeley avait poussé l'effronterie au point de prétendre que l'enfant lui appartenait et qu'il était tout prêt à le reconnaître en épousant la mère, dès que le mariage serait cassé. En même temps, la victime de ces odieuses manœuvres, malade et déjà suspendue entre la vie et la mort, oubliait ses souffrances pour protester que sa main, son cœur et son fils appartenaient sans partage au prince, et elle en faisait le serment le plus solennel en présence de l'évêque de Winchester et de la duchesse d'Ormonde. Charles II montra dans cette occasion plus de dignité et d'énergie qu'à son ordinaire, en déclarant qu'il considérait sa belle-sœur comme très-injustement outragée. Ce fut dans ces dispositions que la cour arriva à la veille de Noël ; mais cette fête, à la fois si sacrée et si joyeuse pour toutes les familles de la Grande-Bretagne, devait être un jour de deuil et de larmes pour celle de ses rois. La princesse d'Orange avait été attaquée de la petite vérole le 18 décembre ; suivant un trop funeste usage, on l'avait saignée à plusieurs reprises au moment de l'éruption, et la maladie avait bientôt pris le caractère le plus alarmant. Dès que la reine eut reconnu les symptômes de la petite vérole, n'écoutant que son affection passionnée pour la princesse Henriette-Anne, elle l'avait enlevée de Sommerset-house, où l'épidémie s'était déclarée, et, s'était renfermée avec elle au palais de Saint-James.

Etendue sur son lit de mort, la princesse d'Orange sentit sa conscience lui reprocher d'avoir, sinon fait naître, au moins trop légèrement accueilli les bruits calomnieux répandus sur le compte d'Anne Hyde, et elle reconnut hautement sa parfaite innocence. Après ce devoir accompli, elle expira la veille de Noël et fut enterrée à minuit, le 29 décembre 1660. On la transporta à la lueur des torches de Sommerset-house à l'abbaye de Westminster, où elle fut déposée dans le monument de la famille des Stuarts, près de son frère bien-aimé, le duc de Gloucester. Cette digne fille de Charles I^{er}, par sa bonté et par son dévouement absolu aux intérêts de sa famille pros-crite, avait su mériter le respect et l'affection de tous.

Le chagrin et les déceptions avaient fortement ébranlé la santé du duc d'York ; il était au lit lorsque après la mort de sa sœur, Berkeley, tourmenté aussi par ses remords, vint le trouver et lui avoua que tous les propos qu'il avait tenus sur le compte d'Anne Hyde

n'étaient qu'un tissu de mensonges : « J'avais pensé, lui dit-il, que ce mariage avec une simple demoiselle serait la perte de Votre Altesse Royale, et que, de plus, il vaudrait mieux pour la fille du chancelier avoir un époux d'un rang pareil au sien ; mais, ayant reconnu que la calomnie avait frappé au cœur mon cher maître, je viens lui confesser toute la vérité et solliciter son pardon. » Sans doute la déclaration faite par la princesse d'Orange n'était pas étrangère à cet aveu tardif, mais ce qu'il y a de certain, c'est que Berkeley était depuis longtemps passionnément amoureux d'Anne Hyde, et qu'il avait rêvé de la posséder à tout prix : l'amour expliquait sa conduite, sans l'excuser. Cette rétractation, quoiqu'un peu lente à venir, guérit à l'instant le duc d'York ; après avoir eu le courage de pardonner au coupable, son ancien ami et son compagnon d'armes, il s'empressa d'écrire à sa femme qu'elle prît bon courage, que la Providence avait rendu à sa vertu la justice qu'elle méritait, que surtout elle prît soin de son enfant et qu'il allait, dans le plus court délai, leur rendre visite à tous deux. Restait aux époux réconciliés une dernière, mais difficile faveur à obtenir, le pardon de la reine ; n'avait-elle pas dit dans sa colère : « Si cette femme entre à Whitehall par une porte, je sortirai par l'autre ! » Le temps pressait d'ailleurs, car Henriette-Marie se préparait à retourner en France, au commencement de janvier 1661. Heureusement pour le duc d'York, les dernières paroles de la princesse d'Orange avaient eu un profond retentissement dans l'âme de sa mère : elle se trouva désarmée par sa propre douleur, et en souvenir de sa fille, elle se décida enfin à reconnaître le mariage. Cette reconnaissance, qui eut lieu le premier jour de l'an, fut accueillie comme un bonheur public au milieu du deuil général causé par la mort de la princesse. Le duc d'York vint prendre son épouse à Worcester-house dans le Strand, résidence du chancelier, et la conduisit en grande cérémonie à Whitehall, où la famille royale devait dîner en public ; la foule des assistants était énorme. Au moment où la reine passait pour se rendre dans la salle du banquet, la duchesse d'York vint s'agenouiller devant elle ; Henriette la releva, l'embrassa et la conduisit à sa table. Ne semble-t-il pas, en lisant cette histoire sentimentale, qu'on assiste aux péripéties d'un drame conçu dans toutes les règles ? Rien n'y manque, ni l'amoureux perfide, ni le mari, dupe de sa propre crédulité, ni la malédiction maternelle, ni une mort prématurée qui amène le dénouement, où l'innocence de l'accusée est reconnue au milieu d'un festin royal.

L'après-midi du même jour, la reine donna une audience d'adieu dans sa chambre à coucher de Whitehall aux dames de sa cour ; le duc d'York y amena la duchesse et la présenta de nouveau à sa

mère, qui la reçut avec la même bienveillance que si elle avait approuvé le mariage dès le début, et la fit asseoir fort gracieusement à ses côtés. Lorsque le chancelier entra, la reine se leva de son fauteuil, mais comme il s'était tenu fièrement à l'écart depuis que le mariage avait été reconnu, la scène pouvait devenir un peu trop intéressante pour un aussi grand nombre de curieux, et sur un signe de la reine, toutes les dames se retirèrent. S'adressant alors à Clarendon de l'air le plus affable, elle lui dit que si, dans un instant de colère, il lui était arrivé de tenir quelque propos qui pût le blesser, il devait comprendre qu'elle y avait été grandement provoquée et ne l'imputer qu'à cela : elle avouait avoir été gravement offensée par le duc d'York et s'être pour ce motif refusée à consentir au mariage, tandis que le roi lui avait assuré que lui, Clarendon, n'avait rien fait pour favoriser cette union, et s'y était même montré fort opposé : attitude vraiment digne de son caractère. Elle reconnut que sa fidélité envers le feu roi était au-dessus de tout éloge et qu'il avait servi son fils avec le même zèle et un succès extraordinaire : « Je reçois donc, continua la reine, votre fille comme ma fille, je lui pardonne du fond du cœur, ainsi qu'à mon fils, et je veux désormais leur témoigner à tous deux l'entière affection d'une mère ; je suis décidée également à devenir votre amie, et j'attends de vous en retour tous les bons offices que méritera ma bienveillance. » Le chancelier répondit à ce discours par des louanges sur la clémence et la bonté de la reine, qui se départait si promptement d'une sévérité nécessaire, en pardonnant ce qui était impardonnable : il l'assura qu'en se montrant moins offensée, elle aurait méconnu son honneur et son rang ; que pour lui, il compterait désormais sur sa protection, comme étant sa gracieuse maîtresse, et qu'il obéirait toujours à ses commandements. La reine remit alors à Clarendon un papier, où elle lui désigna quelques articles concernant son service ou ses intérêts et le pria de les faire exécuter. Comme la nuit arrivait, et que l'antichambre était encore remplie de dames fort pressées d'obtenir une audience, le chancelier prit congé de la reine en se mettant à genoux pour lui baiser la main ¹.

On sait qu'en venant en Angleterre la reine avait un double but : rompre le mariage du duc d'York, qu'elle avait fini par sanctionner, et obtenir du Parlement le règlement de la dot de la princesse Henriette-Anne, ainsi que celui de son propre douaire ; ce qui eut lieu dans les premiers jours de l'année 1661. Ce n'était pas chose

¹ *Life of Clarendon*. Du mariage du duc d'York et d'Anne Hyde naquirent plusieurs enfants ; deux princesses seulement survécurent et régnèrent en Angleterre ; ce furent Marie II et la reine Anne.

facile : la plupart des propriétés composant le douaire avaient été partagées entre les principaux régicides, qui s'y étaient établis en bons patriotes; le reste avait été dévasté et pillé. Cette situation créait de telles difficultés au Parlement qu'il se contenta d'assigner à la reine, comme compensation de ses pertes, une rente de 30,000 livres sterling, à laquelle le roi ajouta une somme égale, prise sur sa cassette particulière. Comme les vieilles coutumes d'Angleterre s'opposaient à ce qu'une reine douairière pût demeurer à l'étranger, afin que l'argent dont elle disposait fût dépensé dans le pays, la reine dut promettre de revenir s'y fixer, dès qu'elle aurait mené à bonne fin le mariage de la princesse Henriette-Anne avec le duc d'Orléans. Elle donna même des plans et des ordres pour la restauration de ces deux palais de Greenwich et de Sommerset-house. Il lui fallut aussi réorganiser sa maison sur un pied vraiment royal; lord Jermyn, récemment créé comte de Saint-Albans, fut maintenu comme son grand chambellan et son surintendant des finances; toutes les dépenses de la reine passaient par ses mains. Elle prit pour chambellan un Français, M. de Vantelet: ce fut le seul étranger de sa maison; tous les autres, gentilshommes et dames, étaient des Anglais, la plupart catholiques et ses anciens serviteurs; sa première dame du lit fut une jeune veuve, la belle duchesse de Richmond, fille du duc de Buckingham; elle était protestante.

La maison religieuse de la reine fut également réinstallée sur un pied considérable, malgré les récriminations des puritains, et non sans causer un notable préjudice à la popularité renaissante de la famille royale; mais la piété d'Henriette-Marie ne connaissait pas les préoccupations politiques. Pendant le siège de Paris, elle s'était vue forcée de vendre jusqu'aux vases sacrés de sa chapelle, sans pouvoir plus tard en racheter de nouveaux; au moment de son départ pour l'Angleterre, la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, lui avait fait présent de ceux qui provenaient de la succession de son oncle: ils étaient d'une grande richesse et d'un merveilleux travail. On en fit usage à la chapelle de Sommersethouse.

A la personne de la reine était aussi attachée une compagnie de gardes-nobles, qui avaient pour capitaine le comte de Saint-Albans. Ces jeunes gentilshommes étaient vêtus d'une casaque de velours noir brodée d'or, avec leurs insignes également en or; armés de hallebardes, ils se rangeaient sur deux lignes au passage de la reine, soit qu'elle allât prendre sa chaise à porteurs, soit qu'elle se rendit à sa chapelle ou à sa table; à cheval et la carabine suspendue au ceinturon, ils devaient escorter son carosse, habituellement attelé de six chevaux. La maison de la reine comprenait encore un grand écuyer, qui avait, sous son contrôle, vingt-quatre chevaux et quatre car-

rosses; douze valets de pied, douze rameurs à la livrée royale, quatre pages et tout un monde d'officiers de bouche, un chef d'équipage pour le daim, des gardes-chasse et une musique de chapelle. Tel était à peu près, il y a deux cents ans, l'état de maison d'une reine douairière d'Angleterre¹.

En dépit de toutes ces magnificences auxquelles son rang l'astreignait, Henriette-Marie avait personnellement renoncé à tout luxe dans sa toilette : elle ne quittait jamais le costume noir uni qu'elle avait pris au moment de la mort de son époux. Il existe d'elle plusieurs portraits peints ou gravés à cette époque; l'un des premiers est conservé au château d'Eu, et tous la représentent avec le voile noir de veuve et sans aucun bijou ni ornement².

Aussitôt après sa réconciliation avec le duc d'York, la reine, redoutant pour la princesse Henriette-Anne l'influence maligne qui régnait encore à Londres, se hâta de l'emmener à Hampton-court, où elle attendit avec impatience le règlement de la dot; celle-ci fut enfin fixée par le Parlement au chiffre de 40,000 jacobus, sans compter un présent de 20,000 livres sterlings. La reine partit alors pour Portsmouth avec le roi, qui voulut escorter jusqu'au port sa mère et sa sœur : les deux princesses s'embarquèrent le 9 janvier 1661, sur un vaisseau de premier rang nommé le *London*. Il semble qu'une fatalité s'attachât aux voyages de la reine : le vaisseau leva l'ancre le lendemain; mais à peine avait-il mis le cap sur la France que la princesse Henriette-Anne se sentit gravement souffrante. On attribua d'abord cette indisposition au mal de mer; mais, le jour suivant, il lui survint une forte éruption, avec tous les

¹ *Mémoires of Henrietta Maria*, 1671.

² Une miniature sur cuivre, que nous possédons, montre Henriette-Marie en costume de deuil, avec le voile noir, arrêté sur le front par une pointe triangulaire. Elle porte un étroit col blanc et son seul bijou est une croix de cristal de roche, des bras de laquelle pendent deux perles en forme de poires; peut-être est-ce la croix qui lui avait été donnée en présent par le pape Urbain VIII. L'ovale du visage est encore plein de distinction et ses grands yeux noirs, si pleins de feu et d'expression, conservent tout leur éclat. On est frappé du reste de son air de famille avec le roi Louis XIII. Ce portrait a servi de modèle à une gravure faite à Londres, du temps même de Cromwell, et qui sert de frontispice pour un livre de cuisine fort rare, intitulé : *Queen's closet broke open*. On y exalte les vertus de la reine, en même temps que son habileté dans la médecine et la cuisine; c'était dans le but d'intéresser en sa faveur les classes moyennes en Angleterre, que ces talents intimes devaient toucher plus que son courage et sa magnanimité. On y voit même que quelques-unes de ces recettes avaient été expérimentées de la propre main de la reine, dans ses heures de loisir; il y a aussi dans ce livre plusieurs sortes de liqueurs et des boissons contre la peste, sans compter une foule de ragouts, aussi étranges que barbares, qu'on assure avoir été les mets favoris d'Henriette-Marie.

symptômes de la petite vérole, et le souvenir des deux enfants, que le terrible fléau venait de lui arracher, jeta la reine dans le plus violent désespoir. L'état de la princesse empirait à tout instant, et, privée des secours nécessaires, sa mère dut donner l'ordre de rentrer immédiatement à Porstmouth. Un autre danger vint s'ajouter alors à celui de la maladie : le pilote du comte de Sandwich, commandant du *London*, par une fausse manœuvre, jeta le navire sur un banc de sable, où il resta engagé. Dans cette situation, la reine refusa péremptoirement de quitter le bord, avant de savoir au juste ce qu'elle avait à craindre pour sa fille. Les médecins qu'on appela déclarèrent alors qu'on pouvait débarquer la princesse, parce qu'elle n'avait pas la petite vérole, mais seulement une violente attaque de rougeole : quel soulagement après tant d'inquiétudes ! La jeune malade fut donc transportée à Portsmouth, où la reine demeura avec elle jusqu'à la fin de sa convalescence¹.

La mère et la fille purent enfin reprendre leur route, le 26 janvier, et le voyage se termina fort heureusement au Havre. L'intention de la reine était de passer par Rouen, mais le gouverneur de cette ville lui envoya dire que la petite vérole y sévissait avec la dernière violence, et qu'il mourait chaque jour un grand nombre de personnes. On juge avec quel empressement la reine profita de cet avis, pour se diriger en droite ligne sur Pontoise. Chemin faisant, elle rencontra le duc de Longueville, qui venait la saluer, suivi de la fleur des gentilshommes normands, et l'escorter jusqu'à son château, où il lui fit la plus brillante réception. On voit que les temps étaient bien changés depuis que ce prince et ses frondeurs avaient tenu Henriette-Marie prisonnière dans le Louvre, au risque de la laisser périr de froid et de faim. La reine reçut au château de Longueville la visite d'une foule de seigneurs et de dames de qualité, qui venaient lui offrir leurs hommages ; le premier président de Rouen lui fit aussi une fort belle harangue, à laquelle elle sut répondre, selon son habitude, avec autant d'esprit que d'à-propos. On la reconduisit ensuite en grande cérémonie à son carrosse, que la haute noblesse de Normandie continua d'escorter à cheval pendant une journée entière.

A Pontoise, elle accepta, dans l'abbaye de Saint-Martin, l'hospita-

¹ M^{me} de la Fayette nous raconte l'amour violent que la princesse d'Angleterre avait inspiré, pendant son séjour à Londres, au jeune duc de Buckingham, fils du favori de Charles I^{er}. N'ayant pu se décider à se séparer d'elle, il l'accompagna sur le vaisseau qui l'emmenait, et pendant la maladie d'Henriette-Anne, sa passion éclata par mille extravagances. La reine-mère, en arrivant au Havre, dut lui intimer l'ordre de partir immédiatement pour Paris, tandis qu'elle séjournait pendant quelques jours au Havre.

lité de son aumônier Montague, qui en était titulaire ; sans avoir été prevenu d'avance de l'honneur qui lui était réservé, il la reçut avec un déploiement d'argenterie, de riches tentures, de tableaux et de richesses de toute nature, qui fit l'étonnement de la reine et de sa suite. On sut bientôt le motif de toute cette magnificence : d'autres personnes royales étaient attendues à l'abbaye. Tout à coup il se fit un grand bruit de tambours, de trompettes et de timbales ; bientôt apparut Louis XIV, accompagné de la reine Marie-Thérèse, de son frère Monsieur et d'une suite nombreuse et brillante, qui venait surprendre les illustres voyageuses et leur donner la bienvenue. Le roi et la reine de France restèrent à converser jusqu'au soir avec Henriette-Marie ; quant au duc d'Orléans, il se crut en Paradis dès qu'il eut aperçu la princesse d'Angleterre, qu'il aimait avec ardeur. Que d'appréhensions et de chagrins lui avait causés son absence ! Que de cruelles insomnies, que de mortelles angoisses pendant que sa vie était en danger ! En la revoyant, il resta d'abord immobile, les regards fixés sur elle, comme s'il ne pouvait croire à sa présence et qu'il s'attendit à la voir disparaître devant ses yeux. Il se remit à la fin, l'embrassa et lui parla ; puis, au bout de quelque temps, il la supplia de lui faire le récit complet de ses aventures de voyage, qu'il écouta avec le plus vif plaisir et une attention qui tenait de l'extase ¹.

Peut-être l'enthousiasme qu'éprouvait pour sa royale élève le Révérend Père auquel nous empruntons ces détails force-t-il un peu les tons dans la peinture des sentiments de Monsieur à l'égard d'Henriette-Anne. S'il faut en croire M^{me} de la Fayette, meilleur juge en pareille matière : « Monsieur alla au devant d'elle avec tous les empressements imaginables, et continua, jusqu'à son mariage, à lui rendre des devoirs auxquels il ne manquoit que de l'amour ; mais le miracle d'enflammer le cœur de ce prince n'étoit réservé à aucune femme du monde. » Cette étrange froideur n'explique-t-elle pas les distractions romanesques qui firent battre plus tard le cœur de la jeune princesse ?

La reine arriva à Paris le 20 février, et la dispense du Pape, pour le mariage entre les deux cousins germains, lui fut envoyée à la fin du carême. Le cardinal Mazarin touchait alors aux derniers instants de sa vie, et Louis XIV, reconnaissant les longs services de son habile ministre, lui prodiguait les soins les plus assidus. Tous les ressentiments s'étaient éteints, pendant les dernières années qui venaient de s'écouler ; on rendait justice aux grandes qualités du Cardinal, et sa mort fut un deuil pour toute la cour, autant que pour le roi. La

¹ Ms. du P. Cyprien de Gamaches.

double perte éprouvée par la famille d'Angleterre venant s'ajouter à cette tristesse, il fut convenu que les cérémonies du mariage d'Henriette-Anne auraient lieu avec toute la simplicité que pouvait permettre un pareil événement. Elles se firent au Palais-Royal, le 31 mai 1661, en présence du roi et de la reine de France; Mesdemoiselles d'Orléans et le prince de Condé y furent invités comme étant les plus proches parents des deux côtés.

Peu de jours après le mariage, Monsieur voulut à toute force emmener avec lui sa nouvelle épouse dans ses résidences particulières : aux Tuileries d'abord, ensuite à Fontainebleau. « La chose était juste et selon Dieu, remarque le P. Cyprien, mais au reste accompagnée de difficultés et d'ennuis; il n'y a rien de si sensible et de si insupportable que la séparation des personnes qui s'entr'ayment. L'amour estoit parfait entre la reine et Madame sa fille : la mère l'aymoit d'un excellent amour de tendresse, et la fille aymoit sa mère d'un amour noblement humble et respectueux; depuis qu'une estincelle de raison commença à luire dans l'esprit de Madame, elle ne fut jamais esloignée de la reine sa mère; elle se vit toujours comme dans son sein. Aussy estoit-elle sa consolation dans ses malheurs d'Angleterre; après tant d'années passées de la sorte, jugez si la séparation pouvoit estre sans de grandes violences! C'est pourquoi, quand Monsieur vint pour quérir cette princesse et la conduire dans son appartement des Tuileries, le deuil estoit général dans le Palais-Royal; les soupirs, les larmes et les sanglots de la reine et de Madame en faisoient pleurer quelques-uns, attendrissoient le cœur des autres et donnoient de la douleur à tous. Il fallust quelque tems pour modérer les ennuis dans les personnes royales. » La reine d'Angleterre alla cacher son chagrin dans sa chère et douce retraite de Colombes.

XIII

Bientôt la nouvelle duchesse d'Orléans, par les grâces de son esprit et de sa personne, gagna tous les cœurs, dans cette cour si jeune et si ardente au plaisir; tout était fête autour d'elle: Henriette-Anne était l'âme des bals et des mascarades, elle respirait à pleins poumons le parfum capiteux des hommages, et peu à peu, sans qu'elle en eût conscience, elle s'en laissait enivrer. Louis XIV lui-même était devenu l'un des plus empressés près de sa belle-sœur: il n'avait que vingt-deux ans, et elle dix-sept! « A Fontainebleau, les plaisirs, les repas et les promenades, jusqu'à deux ou trois heures après minuit dans les bois, commencèrent de s'intro-

duire et de se pratiquer d'une manière qui avoit un air plus que galant, et où la volupté paroïssoit devoir corrompre une vertu qui avoit été, avec sujet, autant admirée qu'il étoit rare de la posséder à son âge. » La reine Marie-Thérèse s'alarme et s'afflige ; elle souffre d'être délaissée par son époux, et la reine-mère fait tous ses efforts pour la consoler, en lui remontrant qu'il ne serait pas juste de contraindre le roi dans ses honnêtes plaisirs. Reconnaissant bientôt que rien ne peut modérer la jeune Madame « dans tout ce qui ne lui paroît pas criminel ou entièrement contraire à son devoir et qui d'ailleurs la peut divertir, » elle charge M^{me} de Motteville de lui donner de bons conseils, et de l'arrêter, si cela est possible, sur la pente rapide où elle est engagée. Madame reçoit ces avis avec douceur et bonne grâce ; mais l'entraînement est trop vif, et le duc d'Orléans doit se repentir de l'avoir enlevée trop tôt aux soins et à la surveillance de sa mère. Celle-ci, que ces bruits alarmants sont venus inquiéter dans sa solitude de Colombes, écrit de son côté à M^{me} de Motteville une lettre pleine de recommandations qui se termine ainsi : « Vous avez avec vous un autre petit moi-même qui est fort de vos amies, je vous assure. Continuez d'être des siennes ; c'est assez vous dire. »

Le tourbillon qui emportait la jeune Henriette-Anne étoit trop bruyant pour qu'elle pût prêter l'oreille aux bons, mais monotones conseils de M^{me} de Motteville ; la reine Anne d'Autriche, qui avait de l'affection pour elle et qui sentait combien cet excès de plaisirs étoit nuisible à sa réputation aussi bien qu'à sa santé, s'adressa enfin au comte de Saint-Albans et à l'abbé de Montague, pour obtenir de la reine d'Angleterre qu'elle réprimandât sa fille dans son propre intérêt. Mais Henriette-Marie ne cherchait plus que la paix dans sa maison de Colombes, et, ne connaissant que de bonnes inclinations dans l'âme de Madame, elle ne s'inquiéta point sérieusement de ses actions, parce qu'elle les crut toujours exemptes de blâme ¹. Les choses, du reste, ne tardèrent pas à changer de face, et Louis XIV reporta sur M^{lle} de la Vallière, fille d'honneur de la duchesse d'Orléans, cet amour si jeune et si tendre, dont il n'avait offert que l'ombre à Henriette-Anne.

Colombes étoit devenu pour la reine d'Angleterre un véritable port de salut, dont, après tant d'orages, elle savourait avec bonheur la tranquillité, et elle s'étoit toujours refusée à s'en arracher pour reparaître à la cour de France. On l'y aurait pourtant accueillie avec autant de respect que d'affection, et, si elle l'avait désiré, son influence eût été grande ; aussi, au baptême du Dauphin, fils de

¹ M^{me} de Motteville.

Louis XIV et de Marie-Thérèse, qui était né le 1^{er} novembre 1661, fut-elle choisie pour marraine.

Les mois s'étaient succédé, et l'époque du retour d'Henriette-Marie en Angleterre approchait : ce n'était pas sans répugnance qu'elle se préparait à remplir ses engagements. Nous savons que l'Angleterre avec ses tristes souvenirs et ses inimitiés religieuses ne promettait pas à la veuve de Charles I^{er} un avenir bien séduisant. Au printemps de 1662, elle reçut à Colombes une longue visite du duc et de la duchesse d'Orléans, et, pour retarder autant que possible l'instant de la séparation, ils accompagnèrent la reine jusqu'à Beauvais; là se firent, au milieu des larmes, entre la mère et la fille, des adieux alors sans espoir de retour. Il semblait d'ailleurs que l'Océan eût juré la perte de la reine Henriette, car cette fois encore une tempête furieuse mit ses jours en péril; elle débarqua pourtant sans accident à Douvres. Charles II et sa nouvelle épouse, Catherine de Bragance ¹, vinrent à sa rencontre au vieux palais de Greenwich, où elle s'établit en attendant que les réparations qu'elle avait ordonnées à Sommerset-house fussent terminées. Peu de jours après, le roi envoya prier sa mère de venir se joindre au magnifique cortège qui devait accompagner sur la Tamise Catherine de Bragance, partant d'Hamptoncourt pour aller prendre possession de son palais de Whitehall. Trouvant chez sa belle-fille portugaise des sentiments religieux semblables aux siens, Henriette de France vécut avec elle dans la meilleure intelligence; elle témoignait aussi à la duchesse d'York toute l'amitié désirable. Cette princesse venait de perdre son fils, le duc de Cambridge; mais il fut bientôt remplacé par la princesse Marie, future reine de la Grande-Bretagne.

Ce fut assez tard, dans l'été, que la reine-mère put prendre possession de Sommerset-house, singulièrement embelli par les travaux qu'elle y avait fait exécuter; ses appartements, contenaient des merveilles en ameublement et en tableaux. C'est à elle aussi qu'on doit le grand escalier de pierre, qui descend du jardin et vient se baigner dans la Tamise. Le prodigieux écho de cet escalier, qui reproduit à l'infini tous les sons qui le frappent, répéta souvent, dans les soirées d'été, les accords mélodieux des concerts que donnait la reine, amateur passionné de musique, tandis que les eaux du fleuve reflétaient au loin les mille feux des gondoles, amarrées au pied du palais. Elle avait également fait construire une vaste gale-

¹ Cette princesse était fille de Jean IV, roi de Portugal; Charles II la rendit fort malheureuse, mais elle supporta ses mauvais traitements avec courage et résignation. Après la mort de son mari, en 1685, elle retourna en Portugal, dont elle devint régente, en 1704 et 1705, pendant la maladie de son frère don Pedro.

rie, ornée avec autant de goût que de richesse, et la tradition veut qu'Henriette-Marie, imitant en cela le goût de sa mère, Catherine de Médicis, qui avait donné les plans du Luxembourg, ait dessiné de sa propre main tous les embellissements de Sommerset-house.

Dès que ses revenus lui furent régulièrement payés, la reine établit le plus grand ordre dans ses affaires : ses comptes furent réglés chaque semaine et bientôt il ne lui resta plus un seul créancier. A chaque terme, le surplus de son argent était largement distribué aux pauvres, et sa charité n'avait aucun égard à la différence des religion ; tantôt elle libérait des débiteurs insolubles, tantôt elle distribuait des secours aux prisonniers, exposés alors aux plus cruelles privations. Sa vertu et sa bonté étaient enfin appréciées à leur juste valeur, et le peuple de Londres se mit à professer pour elle autant de vénération que de reconnaissance. Cependant, si Henriette-Marie se sentait consolée par le bonheur qu'elle répandait autour d'elle, sa santé n'en luttait pas moins avec peine contre la funeste influence du climat ; les brouillards de la Tamise avaient toujours affecté sa poitrine, et pourtant elle tenait à ne pas quitter Londres à cause de l'établissement religieux qu'elle y avait fondé. « Dieu, disait le P. Cyprien au printemps de 1665, luy avoit donné un esprit généreux et un corps délicat, les horribles traverses, dont nous avons parlé, exerçant son courage, en avoient augmenté la vigueur ; mais elles avoient en même temps affaibly la délicatesse de son corps. Dans le dernier retour qu'elle fit en Angleterre, rencontrant l'air grossier du climat, après avoir respiré celui de France, qui est bien plus pur, elle se trouva notablement incommodée, mais elle souffrit toujours ses peynes avec beaucoup de constance et de résignation à la volonté de Dieu. Un an, deux ans, trois ans s'escoulèrent dans ces souffrances, dont l'accroissement la fit penser aux remèdes ; elle se souvint que les eaux de Bourbon luy avoient toujours esté favorables et sentit quelque inclination d'y aller, mais l'intérêt des catholiques l'arrestoit, sa présence estant avantageuse à l'exercice de leur religion ; le mal la pressoit à ce voyage, le zèle au bien des catholiques s'y opposoit ; elle flotta longtems dans l'irrésolution. Enfin elle s'advisa qu'elle pouvoit pour un temps quitter l'Angleterre et chercher sa santé en France, sans intéresser le bien spirituel des catholiques, leur laissant sa chapelle ouverte, desservie par huit capucins en la même façon que si elle y estoit présente. Elle proposa cette affaire au roi son fils, qui ne trouva pas de difficulté pour l'ouverture de la chapelle, mais elle lui sembla très-grande pour la séparation d'une si chère et si vertueuse mère ; néanmoins sa santé estant si précieuse, il y donna son consentement ¹. »

¹ Ms du P. Cyprien de Gamaches.

Ayant donc obtenu ce qu'elle désirait, la reine dit adieu à ceux de sa maison qu'elle laissait en Angleterre, en leur faisant espérer que son absence ne se prolongerait pas, et elle quitta Londres le 24 juin 1665. Le roi, la reine Catherine et un grand nombre de personnes de sa propre maison l'accompagnèrent jusqu'à Douvres, et ne la quittèrent qu'après son embarquement. Charles II et sa mère se firent des adieux pleins d'effusion, mais sans qu'aucun pressentiment leur dit qu'ils devaient être les derniers ; le duc d'York escorta la reine jusqu'à Calais. C'était le héros du jour : il venait de remporter une victoire importante sur la flotte hollandaise. De Calais, la reine d'Angleterre se rendit directement à Colombes, où Louis XIV et Marie-Thérèse vinrent la complimenter ; mais sa fille bien-aimée n'était pas avec eux : elle venait de tomber dangereusement malade. Soit par suite du désir qu'on en avait à la cour de France, soit qu'un faux bruit se fût réellement répandu, quelqu'un avait annoncé, devant cette princesse qui était grosse, que son frère avait été battu par les Hollandais. Elle le crut, et cet affront infligé à l'honneur de sa famille l'émut profondément : elle tomba aussitôt en convulsions, et, à la suite d'un accouchement prématuré, elle perdit son enfant. La reine sa mère alla aussitôt la consoler, en lui apprenant qu'elle n'avait nullement à déplorer une défaite, mais bien à s'enorgueillir d'un triomphe ; que son frère s'était couvert de gloire et qu'il avait pris vingt navires hollandais, après en avoir détruit un grand nombre d'autres. Ces bonnes nouvelles produisirent un si heureux effet sur la santé de Madame, que bientôt elle se trouva hors de tout danger, et que sa mère put partir sans crainte pour les eaux de Bourbon.

A son retour, elle passa assez paisiblement l'automne à Colombes, et l'hiver suivant elle s'établit à l'hôtel de la Bazinière ¹, que Louis XIV lui avait assigné pour sa résidence à Paris, mais sa santé restait toujours fort chancelante.

Quelques mois après, elle vit s'éteindre au Val-de-Grâce, après une longue et cruelle maladie, sa belle-sœur, la reine Anne d'Autriche, qui montra devant la mort autant de courage que de piété, et fut pleurée sincèrement par la famille royale comme par tous ceux qui l'avaient approchée pendant sa vie. La reine d'Angleterre perdait en elle une amie fidèle et sûre, qui l'avait toujours assistée avec affection dans ses malheurs. Les deux reines vivaient dans une étroite

¹ Cette maison bâtie avec magnificence par François Mansart, pour Macé Bertrand de la Bazinière, trésorier de l'Épargne, était située sur le quai Malaquais, aujourd'hui n° 17. Elle devint plus tard l'hôtel de Bouillon, et on y admirait un plafond peint par Lebrun et représentant les neuf muses. Cet hôtel plusieurs fois remanié est maintenant la propriété du prince de Chimay.

intimité, et cette perte élargit encore le vide funèbre qui s'était fait autour de la survivante.

Au milieu de ces événements, les prodigalités de Charles II et la dilapidation des finances amenèrent une telle pénurie dans le trésor, que, pressé de tous côtés, le roi se vit contraint de retrancher un quart de la pension de la reine douairière, et il chargea lord Arlington d'en faire part au comte de Saint-Albans, afin qu'il préparât Henriette-Marie à subir cette dure nécessité. Elle ne s'y prêta point sans réclamer contre cette suppression, soit par l'entremise de Jermyn, soit en s'adressant directement à lord Arlington. « C'est à grand'peine, lui disait-elle dans une lettre datée du 9 décembre 1668, que j'ai pu réduire mes dépenses à la somme exacte de mes revenus, après en avoir donné connaissance au roi, qui m'a approuvée, et, avant ce dernier coup, il ne m'était déjà que trop difficile de faire face aux nécessités. Dans le cas présent, que deviendront mes pauvres et mes établissements de charité? » Nous ne savons pas au juste quel fut le résultat de ces remontrances; il ne paraît pas, du reste, qu'elles aient amené un refroidissement appréciable entre la mère et le fils; nous trouvons en effet, dans une lettre de Charles II à sa sœur Madame, datée du 22 mars 1669, qu'un homme du nom de Mercier, chargé par la reine de lettres et de présents pour son fils, ayant tenté de passer en Angleterre sur une chaloupe non pontée, s'était noyé pendant la traversée : « Je pense, dit le roi en apprenant cette nouvelle, que c'est *Mam* qui lui a porté malheur : elle est tenue en conscience de prier pour son âme, car c'est assurément sa mauvaise chance sur mer qui a causé la mort de ce pauvre homme ¹.

A cette même époque, les symptômes les plus alarmants se manifestèrent dans la santé d'Henriette-Marie. « Notre chère reine n'estoit pas destinée à voir la fin de l'année 1669! » s'écrie le P. Cyprien, que cette pensée torturait. Depuis son dernier séjour à Londres, elle était en proie à une complication de maladies, qui lui causait des insomnies presque continuelles, accompagnées de souffrances aiguës. De temps à autre, les eaux de Bourbon lui procuraient quelque soulagement, mais sans pouvoir amener une guérison complète. Bientôt les crises devinrent plus fréquentes et les douleurs n'eurent plus de trêve : cependant la reine ne se laissait pas aller à la tristesse, et ses angoisses intérieures ne se trahissaient au dehors ni par des plaintes, ni par des larmes, ni même par la mauvaise humeur. Il fallait que ses douleurs devinssent intolérables pour altérer la sérénité de sa physionomie : « Je ne veux pas, disait-elle

¹ Lettre de Charles II, datée de Whitehall, mars 1669. *Archives des Affaires étrangères.*

souvent, ressembler à ces belles dames ou à ces demoiselles, qui poussent les hauts cris, pleurent et se lamentent pour un mal de tête ou de dents, ou une coupure au doigt. » Madame surveillait l'état de sa mère avec une sollicitude infinie, et ne la quittait presque plus ; ce fut sur ses instances réitérées que la reine consentit à ce qu'une consultation eût lieu à son sujet, entre les médecins qui passaient alors pour les plus habiles de France. On appela donc le docteur Valot, premier médecin du roi Louis XIV, avec MM. Esprit et Inclin, qui remplissaient les mêmes fonctions près du duc et de la duchesse d'Orléans : ils arrivèrent à Colombes, où le docteur d'Aquin, médecin ordinaire de la reine, les introduisit dans la chambre de cette princesse. Elle leur expliqua en détail sa maladie, de la façon la plus claire, et chargea d'Aquin de leur faire connaître les remèdes qu'il avait cru devoir lui prescrire pour calmer les souffrances, qui la privaient complètement de sommeil. « Grâce à Dieu, dit alors le docteur Valot, l'indisposition de la reine ne présente rien de sérieux : c'est un malaise incommode, mais non dangereux ; j'ajouterai seulement à l'ordonnance de M. d'Aquin, trois grains à prendre dans un œuf, qui rendront le sommeil à Sa Majesté, en la délivrant de ses douleurs. »

La reine entendant parler de *grains*, soupçonna qu'il s'agissait d'opium, et déclara qu'elle se refusait absolument à en faire usage, sachant par expérience combien cette substance lui était contraire et à quel point elle pouvait aggraver sa maladie. Elle se souvenait que Mayerne, son médecin en Angleterre, lui avait bien recommandé de n'en jamais prendre, surtout à forte dose : elle parla aussi d'une prédiction qui l'avait frappée jadis. Un jour, à Londres, plusieurs dames se faisaient dire la bonne aventure et elle avait eu la même curiosité. Après que l'astrologue l'eût envisagée, il l'assura qu'elle ne mourrait que d'un grain. « Et j'ai bien peur, ajouta-t-elle en riant, que ce ne soit ce grain dont on me menace ¹. »

Cependant les arguments du docteur Valot, appuyés par ses collègues à l'exception du médecin de Madame, sur lequel l'opinion du docteur de Mayerne avait fait impression, triomphèrent de la répugnance de la reine, et il fut convenu qu'elle prendrait les grains d'opium la nuit suivante, à onze heures.

Dans l'intervalle, elle alla souper comme d'habitude, car elle ne gardait jamais le lit, ni même la chambre, bien qu'elle fût atteinte d'une affection pulmonaire et d'une toux qui la fatiguait à l'excès. Se trouvant mieux ce jour-là, elle se mit à converser agréablement, et se prit même à rire plusieurs fois pendant le souper, où elle

¹ Cotelendi, *Histoire d'Henriette de France*, p. 318.

mangea avec beaucoup plus d'appétit qu'à l'ordinaire. Lorsqu'elle se coucha, elle s'endormit immédiatement d'un sommeil paisible ; malheureusement la dame qui était de service auprès d'elle, crut devoir la réveiller à l'heure indiquée, et lui fit prendre les pilules. Quelques instants après, la reine se rendormit, et la dame se retira pour prendre du repos, avec l'intention de revenir au point du jour lui faire prendre une potion prescrite également par le docteur Valot. Cette dame s'approcha donc le lendemain matin du lit d'Henriette Marie, et lui demanda comment elle avait passé la nuit ; il ne lui fut fait aucune réponse ; elle parla plus haut : rien encore. Saisie d'épouvante, elle se hasarda à toucher la reine, qui resta dans une immobilité complète ; elle la secoua alors en faisant les plus violents efforts pour la soulever : tout fut inutile ; la reine ne devait plus se réveiller en ce monde ! Au comble de l'effroi, la dame se pencha sur sa royale maîtresse, et crut distinguer quelques faibles murmures et des soupirs entrecoupés par une respiration pénible. Courant aussitôt réveiller les valets de chambre, elle envoya chercher tous les secours médicaux et religieux. Les prêtres arrivèrent les premiers, et les médecins bientôt après : tout le monde se mit alors à parler à la reine, à la questionner, en la suppliant de faire au moins un signe qui indiquât qu'elle entendait ; son confesseur l'exhortait à avoir confiance en Dieu : mais, à tout cela, la seule réponse fut un silence de mort. Les médecins, après lui avoir tâté le pouls, affirmèrent qu'elle respirait encore, qu'elle n'était même pas insensible, qu'un embarras du cerveau l'empêchait seul de parler, mais qu'il se dissiperait bientôt et qu'alors elle reprendrait conscience d'elle-même : « Je les crus d'abord, dit le P. Cyprien, mais, voyant persister cette funeste immobilité, j'avertis le curé de Colombes, qui vint en haste lui administrer le Saint-Sacrement, dont estant munie, sans la moindre convulsion, sans aucune violence, dans une grande douceur et une sérénité parfaite de visage, elle rendit son esprit à Dieu ¹. »

¹ Pour retracer les circonstances de la mort d'Henriette-Marie, nous avons suivi de point en point le récit du P. Cyprien, témoin oculaire de ce triste événement : récit que nous considérons comme parfaitement exact. Nous devons dire cependant que la lettre assez insignifiante, écrite à cette occasion par lord Jermyn à Charles II, offre quelques variantes dans les détails. Le P. Cyprien rapporte qu'après la mort de la reine, le docteur Valot s'excusa près de Louis XIV du malheur arrivé, en disant que c'était la maladie de poitrine et non la dose exagérée du narcotique qui avait tué la reine d'Angleterre. Il parvint à conserver son emploi de médecin à la cour, mais quelques mois après, dit le P. capucin, il eut une grave maladie que ses pilules furent impuissantes à conjurer et qui l'enleva à la fois de sa place et de la vie. Tant qu'il vécut, les serviteurs de la reine n'avaient qu'un cri contre lui, qu'ils regardaient comme le meurtrier, de fait sinon d'intention, de leur royale maîtresse. — *Ms. du P. Cyprien de Gumaches.*

Un gentilhomme de la maison de la reine monta aussitôt à cheval, et courut de Colombes à Saint-Germain porter à la famille royale cette nouvelle aussi fatale qu'inattendue. *Monsieur* revint à l'instant avec le messenger, ne désespérant pas encore de trouver sa belle-mère avec un reste de vie, mais son illusion fut promptement dissipée, et, après avoir donné les ordres nécessaires, il se rendit en toute hâte au château de Saint-Cloud, où *Ma'lame* était allée passer quelques instants, persuadée que l'état de sa mère n'offrait alors aucun danger. « Ma plume, continue le P. Cyprien, essaieroit inutilement de peindre l'excès de la douleur de cette princesse, pour la perte d'une mère si aimante et si aimée. Aussy est-il vray que cette grande reyne s'estoit acquis comme un empire sur les cœurs : ses belles qualités, sa piété, son humeur gaye, sa vertu à faire du bien, à n'offenser personne, sa familiarité, son bel esprit, sa grâce à bien dire la rendoient agréable à un chascun. Le roy la regardoit comme le désirable lien d'union entre la France et l'Angleterre ; *Monsieur* le duc d'Orléans, convaincu de sa rare prudence et de sa grande affection, lui communiquoit ses affaires avec une parfaite confiance, et conservoit pour elle les sentiments et les tendresses qu'il avoit pour sa propre mère. »

Ce témoignage d'un homme qui, pendant vingt-neuf ans, n'avait pas perdu de vue la reine Henriette-Marie, s'accorde de tout point avec celui de *M^{me}* de Motteville, qui, comme tous ceux qui l'avaient connue de près, resta profondément affectionnée à sa mémoire. En Angleterre, les écrivains politiques protestants, qui se sont montrés sévères et souvent à l'excès envers cette princesse infortunée, à cause de son zèle catholique et de la part qu'elle prit à la guerre civile, n'en payent pas moins un tribut d'hommages à ses qualités privées. Les erreurs et les fautes, que nous n'avons pas dissimulées dans le cours de ce récit, provenaient en grande partie de l'exagération même des éminentes qualités d'Henriette et de la passion que les femmes de son caractère apportent ordinairement dans les questions, où leur cœur est engagé. Mais, au soir de sa vie, son âme, passée au creuset de l'adversité, s'était encore épurée : son mérite personnel et son intelligente bonté rayonnaient d'un plus vif éclat, et nous pouvons dire, sans crainte d'être démenti, qu'elle resta la digne fille de Henri IV et l'un des types les plus accomplis de la femme française.

On dépêcha un courrier en Angleterre au roi Charles II et au duc d'York, pour leur annoncer que leur mère avait expiré, dans son château de Colombes, le mardi matin 3 août 1669, à l'âge de soixante ans moins deux mois. Les deux princes chassaient alors dans le New-Forest ; atterés par cette fatale nouvelle, à laquelle ils n'é-

taient nullement préparés, ils se retirèrent aussitôt à Hampton-court pour y abriter leur douleur, jusqu'à la cérémonie des funérailles qui devait avoir lieu à Whitehall. Un deuil général fut ordonné dans toute l'Angleterre, et le peuple, revenu de ses anciens préjugés, se montra plein d'admiration et de respect pour la mémoire de la reine : le deuil dura plus de six mois. Louis XIV, aussitôt après la mort de sa tante, s'était empressé d'envoyer le comte de Saint-Aignan, gentilhomme de sa chambre, pour porter à Charles II ses compliments de condoléances.

Le jour où Henriette de France avait rendu le dernier soupir, on la laissa étendue sur son lit comme si elle dormait encore, et tout le monde fut admis à venir la visiter : le lendemain, on l'embauma, et son corps fut exposé dans la grande salle du château. A onze heures du soir, toute la maison de la reine, ayant à sa tête l'abbé de Montague, grand aumônier, se rendit processionnellement de Colombes au couvent de Chaillot, pour y déposer le cœur de la feuë reine, qui y fut reçu en grande pompe à la porte du cloître, par l'abbesse et ses religieuses ; on le porta ensuite dans la chapelle intérieure, entièrement tendue de draperies noires, bordées de larges bandes de velours et ornées d'écussons aux armes de la défunte. Le *Miserere* fut alors entonné par le chœur tout entier. Sur une estrade de trois marches, entourée de cierges, on plaça une crédence destinée à porter l'urne d'argent qui renfermait le cœur de la royale fondatrice du monastère, et qui portait cette inscription en latin : Henriette-Marie, reine d'Angleterre, de France, d'Écosse et d'Irlande, fille du roi de France Henri IV le Victorieux, épouse de Charles I^{er} le Martyr, et mère du roi restauré Charles II. Le grand aumônier prononça les prières, auxquelles l'assistance répondit à haute voix ; puis s'adressant à l'abbesse : « Ma mère, contemplez ici le cœur de la princesse Henriette-Marie de France, fille de Henri le Grand, épouse de Charles I^{er}, mère de Charles II, aujourd'hui régnant en Angleterre, et tante du roi Louis XIV. Toutes ces grandeurs temporelles n'égalaient point les vertus de son âme, sur lesquelles je n'ai pas à m'étendre, parce qu'elles vous étaient bien connues. L'affection dont cette grande reine vous a toujours honorée, a été cause qu'on vous a choisie pour vous confier la garde de ce précieux dépôt ; vous le conserverez toujours, j'en suis certain, avec la plus profonde vénération, et vous ne cesserez de prier pour le repos de l'âme de la reine Henriette-Marie. » L'abbesse répondit que la garde d'un pareil trésor était pour elle une haute faveur, dont elle offrait ses humbles remerciements au Roi, à Monsieur et à Madame ; que c'était pour elle la seule consolation possible en face d'une si grande perte, et qu'elle et ses sœurs prieraient sans relâche pour le repos de

l'âme de leur bienfaitrice, comme le seul moyen qu'elles eussent de lui témoigner leur reconnaissance. On jeta alors de l'eau bénite, et l'assistance se retira. Le corps de la reine fut d'abord transporté de Colombes au couvent de Chaillot, dans une voiture de deuil, accompagné par l'abbé de Montague, par la duchesse de Richmond, première dame anglaise de la défunte, par M^{me} du Plessis, sa première dame française, par ses gardes et par les carrosses de la reine de France et de Madame, avec tous les officiers de leur maison.

Ce fut le 12 septembre qu'eurent lieu les obsèques solennelles à l'abbaye de Saint-Denis : on vint prendre à Chaillot le cercueil d'Henriette de France pour le transporter dans l'un de ces caveaux, où sa place était marquée près des rois ses aïeux. La nuit commençait lorsque le cortège partit du couvent, à la lueur des torches que portaient tous les officiers de la feu reine et cent pages envoyés par Marie-Thérèse. M^{lle} de Montpensier menait le deuil, assistée de la duchesse de Guise. Toutes les dames et les gentilshommes de la maison de Colombes suivaient en grand deuil. Les moines et le ch pitre de Saint-Denis, tenant à la main des cierges allumés, vinrent au-devant du corps, et, au moment où on le leur remettait, le grand aumônier leur fit un discours en latin, auquel le prieur répondit. La chapelle de Saint-Denis était entièrement tendue de noir et illuminée pour le service funèbre ¹.

Quarante jours après la mort de la reine, une cérémonie encore plus imposante fut célébrée en sa mémoire par les religieuses de la Visitation de Chaillot : Henriette d'Angleterre, plongée dans la plus morne douleur, et Monsieur y assistaient. Un catafalque en velours noir brodé d'or, avec les écussons aux armes de France et d'Angleterre, s'élevait au milieu de la chapelle complètement drapée, et là, sous un dais magnifique, reposait une figure de cire faite exactement à l'image de la défunte reine : le grand aumônier officiait. Tout à coup, au milieu du silence le plus profond, un frémissement parcourt l'assemblée ; tous les regards se dirigent sur un même point : Bossuet monte en chaire, et de cette grande voix, dont l'éclat retentit jusqu'à nous après deux siècles, il commence *l'Oraison funèbre d'Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre*. La gloire d'avoir inspiré de pareils accents vaut à elle seule toutes les couronnes de la terre, car elle est impérissable. Qu'on juge de l'effet produit sur l'auditoire et en particulier sur la jeune princesse attentive et recueillie, lorsqu'après avoir peint à grands traits les tristes événements qui précédèrent la naissance d'Henriette-Anne, et les angoisses de sa mère, forcée de l'abandonner à Exeter, pour chercher un refuge en

¹ *Récit d'une Religieuse de Chaillot*, Ms. des Archives nationales.

France, l'évêque de Condom, par un mouvement d'éloquence passionnée, interrompit son récit pour s'écrier : « Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison ! O Éternel ! veillez sur elle ; anges saints rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée ! Elle est destinée au sage et vertueux Philippe et doit des princes à la France, dignes de lui, dignes d'elle et de leurs aïeux ! » Quelle n'eût pas été l'émotion poignante du sublime orateur, si, à ce moment même, une voix d'en haut lui eût révélé que quelques mois à peine s'écouleraient avant qu'un souffle de mort ne passât sur tant de jeunesse, de grâces et d'espérances, et s'il eût pu savoir qu'il était destiné à rendre le même devoir funèbre à celle qu'il voyait alors si attentive à sa parole ¹ !

Au sortir du service, Madame, en souvenir de sa mère, prit pour son aumônier le P. Cyprien ², qui, après avoir dirigé ses premiers pas dans la vie, devait bientôt, hélas ! lui ouvrir les portes de l'éternité. L'abbé de Montague devint grand aumônier de Monsieur. Une messe fut célébrée le 10 de chaque mois au monastère de Chaillot pour le repos de l'âme de sa royale fondatrice.

Henriette-Marie était morte sans faire de testament ; mais, grâce à l'ordre sévère qu'elle avait su établir dans les dépenses de sa maison, elle ne laissait aucune dette. D'après la loi française, Louis XIV devant hériter de toute personne morte sans testament dans son royaume, pouvait se saisir à son profit de tous les meubles et biens immobiliers de sa tante : cependant, ayant égard aux réclamations de Charles II, il autorisa, par un acte du 6 novembre 1669, l'ambassadeur d'Angleterre, l'abbé de Montague, le comte d'Aremberg, écuyer de la feue reine, et le docteur Jenkins, à pénétrer dans le couvent de Chaillot, pour y faire l'inventaire de tous les objets ayant appartenu à Henriette-Marie, et à les délivrer au roi son fils ³. L'abbesse remit à l'abbé de Montague, qui en prit possession au nom de Charles II, une cassette en argent ciselé, que la reine lui avait confiée. Quant au mobilier qui avait appartenu à sa mère, le roi d'Angleterre en fit présent aux religieuses du monastère.

Quelque temps après, Madame, étant allée à Londres, chargée

¹ On sait que cette princesse mourut à Saint-Cloud, le 30 juin 1670, à l'âge de vingt-six ans.

² Il survécut pendant plusieurs années à ces deux princesses et mourut le 1^{er} novembre 1679, après avoir passé cinquante-cinq ans en religion.

³ Cette autorisation, et l'inventaire qui ne comprend que des objets sans grande valeur, sont conservés aux Archives nationales.

par Louis XIV d'une mission secrète ¹ près de Charles II, fut émue jusqu'au fond de l'âme en voyant les regrets et le respectueux souvenir qu'avait laissés en Angleterre cette reine, dont les grandes qualités étaient enfin jugées comme elles le méritaient. « Sa douleur s'en accrut, dit M^{lle} de Montpensier, et, à son retour en France, dès que le nom de sa mère était prononcé, il ne lui était pas possible de retenir ses larmes. » La duchesse d'Orléans obtint de Charles II un don de 2,000 jacobus d'or, pour contribuer à l'érection, dans le couvent de Chaillot, d'une chapelle destinée à recevoir le cœur de leur mère ².

La mort ne devait pas assurer pour toujours à Henriette de France ce repos qui l'avait fui impitoyablement pendant toute son existence : la révolution la poursuivit jusque dans la tombe, mais, cette fois, ce fut dans sa propre patrie. « A sept heures du matin, le 16 octobre 1793, dit M. Alexandre Lenoir, on commença à déterrer les corps, dans la sépulture des Bourbons à Saint-Denis. Le premier cercueil qu'on ouvrit était celui d'Henriette-Marie de France, fille de Henri IV et épouse de Charles I^{er}, roi d'Angleterre, qui est morte en 1669, à l'âge de soixante ans ; le second était celui d'Henriette-Anne Stuart, fille de la précédente et de Charles I^{er}, et première femme de *Monsieur*, frère de Louis XIV. Les restes d'Henriette-Marie et de sa fille furent alors déposés, confondus avec ceux de leur royale famille, dans le cimetière dit *des Valois*, au côté nord de la basilique. » Ce fut là que, dans la nuit du 20 au 21 janvier 1817, à la lueur des torches et en présence de tous les princes et princesses de la maison de France, on exhuma tous ces débris ³, objet désormais d'une commune vénération ; ils furent réunis dans le caveau qu'avait occupé le maréchal de Turenne avant que son corps ne fût transporté dans la chapelle des Invalides. Et maintenant, sur des tables de marbre noir, couvertes des noms les plus nobles et les plus glorieux du monde, à la pâle clarté d'une lampe, on distingue, unis dans la mort comme ils le furent dans la vie, ceux d'Henriette-Marie de France et d'Henriette-Anne d'Angleterre.

Comte DE BAILLON.

¹ Il s'agissait de détacher Charles II de son alliance avec la Hollande ; la princesse était accompagnée de M^{lle} de Kéroual, qui devint plus tard la fameuse duchesse de Portsmouth.

² *La Religieuse de Chaillot*, ms. des Archives nationales.

³ Un tableau, qui décore la sacristie de la Basilique, représente cette cérémonie funèbre.

CHATEAUPAUVRE

VOYAGE DE DÉCOUVERTE DANS LES CÔTES-DU-NORD¹

VIII

C'était une jolie matinée d'automne. Le soleil riait aux carreaux poudreux au travers desquels nous apercevions le troupeau des nuages blancs qui moutonnaient au ciel. De l'autre côté du mur, les bestiaux clapotaient lourdement dans la boue du chemin, descendant vers les pâturages. Pas un bruit ne venait de la ferme. A l'heure du travail des champs, les maisons des paysans sont comme mortes. L'abbé consulta sa montre, puis il prit son chapeau.

— J'ai un malade à voir, me dit-il, viens avec moi, je te montrerai l'héritage de Mèto.

— L'héritage de Mèto! répétais-je avec surprise : Mèto a un héritage!

— Oui, je ne sais plus lequel des Byran ou des Coatmeur lui fit une fois donation entre vifs, par devant notaire, s'il vous plaît, d'un bout de lande, éventré à son centre qui ressemble à une perrière. Ce don fut fait au moment où l'on vendait la propriété qui enclave de tous côtés ce terrain complètement improductif. Fais bien attention à cela, c'est curieux. Une des grandes raisons qui enracinent dans le pays tout entier l'idée qu'un trésor existe, c'est précisément cette donation, contemporaine de la vente. On se demande quel put être le motif d'un pareil don, sinon la volonté de soustraire ce lieu aux conséquences de la vente. Et pourquoi cette volonté de garder précisément un lieu où la terre ne rapporte rien, si quelque circonstance particulière ne donne pas à ce coin de lande une valeur cachée?

¹ Voir le *Correspondant* des 10, 25 novembre et 10 décembre 1876.

Ce ne sont pas seulement les paysans qui raisonnent ainsi. Les Hervageur ont recueilli chez eux la petite Rosane et sollicitent sa tutelle en justice. Or, elle n'a rien, en apparence, et les Hervageur, mari et femme, sont incapables de rien faire pour quelqu'un qui n'a rien.

— Alors, tu crois?.. voulus-je demander.

— Je ne dis pas cela : croire est un mot beaucoup trop fort. Je pense qu'au moment de la vente, les vendeurs avaient quelque idée que le trésor pouvait être là, et que le notaire a connu ou deviné cette idée.

— Et tu crois au trésor lui-même?

— Pour cela, oui, puisque j'en sais l'histoire.

Nous étions dans la cour de Châteaupauvre; en levant la tête, je vis que la croisée de notre chambre à coucher était ouverte toute grande. J'appelai Edmond pour lui dire que nous partions et lui demander s'il voulait être de notre promenade; mais la Fanchune qui passait avec ses vaches me cria du bas de l'aire :

— H'est à guetter guettant qu'il guette, guette! Ah! dame! pour guetter c'qu'est *son à lui*, un chacun a des yeux jusqu'à par-dessous la couenne de ses pieds!

Cela voulait dire qu'Edmond était sorti pour visiter sa propriété. Et certes, on ne saurait employer des expressions trop vigoureuses pour peindre l'ardeur des premières caresses échangées entre un acquéreur et le bien qu'il a eu pour son argent. Vincent envoya un bonjour très-amical à la Fanchune; il était content d'elle, et vous allez voir pourquoi.

— Je te défie, dit-il en passant son bras sous le mien, de me traduire cet admirable portrait du propriétaire en français de Paris! Le vois-tu faire sa ronde de nouveau seigneur? Examiner chaque sillon, chaque arbre, chaque clôture? Quelle force! Quelle passion! Quelle intensité de couleur! « Pour guetter c'qu'est son à lui!... » C'est de la grande poésie!

— Crois-tu que je ne connais pas ton patois? répartis-je : il m'est arrivé vingt fois d'en jouer dans mes livres...

Il me lâcha le bras si brusquement que j'eus la parole coupée.

— Tais-toi! s'écria-t-il, ne me fais pas souvenir de cela! J'ai entendu causer tes prétendus Bretons et je me tiens à quatre pour ne pas t'accabler d'outrages. Il y a de tes confrères qui parlent paysan gauchement et niaisement par la simple raison qu'ils ne savent pas, mais toi qui es un paysan, toi qui sais, n'es-tu pas cent fois plus coupable? Les deux langues de ce pays-ci, le breton et le gallo, sont deux bijoux sans prix. Homère lui-même eut été plus poète s'il avait eu le *Vrezonnec* à sa disposition, et vois, mesure l'opulence

de Rabelais qui n'est déjà pourtant qu'un corrupteur de notre merveilleux langage! Il l'inonde de pédantisme, ce qui était la maladie de son siècle. Vous autres, — je parle surtout de toi, sans néanmoins te comparer à Rabelais, malgré tout le désir que j'ai de t'être agréable, — vous autres, dis-je, le pédantisme ne vous gêne pas, car il suppose un bout de science; mais vous partez de ce déplorable principe qu'il faut être compris...

— Dame... voulus-je dire.

— Tais-toi! Quand on désespère de se faire comprendre en parlant une langue, on ne la parle pas, voilà tout. Admettrais-tu qu'on glissât du parisien dans Shakespeare pour le rendre intelligible aux pommadins de ton boulevard? Trufferais-tu Horace avec des « mots » du Palais-Royal? ou pour serrer la question de plus près encore, laisserais-tu volontiers quelque idiot *amender* la langue de Marot en y fourrant des tranches de patois, coupées dans l'abbé Delille!...

— Miséricorde! m'écriai-je : tu veux dire la langue de Delille et le patois de Marot! Tu seras brûlé comme hérétique!

— Tais-toi! J'ai consulté là-dessus mon évêque qui m'a répondu : « En fait de philologie vous pouvez être encore plus absurde que cela sans mériter la moindre censure, mais ne vous adressez pas à l'Académie! » J'ai donc de par mes supérieurs, le droit de te dire : C'est nous qui avons la langue, c'est vous qui balbutiez le patois. J'aime le latin, j'adore le grec, mais je méprise la mixture de grec et de latin qui vous sert à allonger vos alexandrins de tragédies.

— Ah ça! tu es donc un romantique enragé, Vincent!

— Un romantique!... Il s'agit bien de pareilles bagatelles! L'école n'est rien, la langue est tout. Je suis conquis ou je suis conquérant, pas de milieu. Si je suis conquis, je parle breton, langue des vaincus; si je suis conquérant, je parle gallo, langue des vainqueurs à l'époque de la conquête, je te défie de sortir de ce dilemme... C'est bien assez qu'on tolère le français pour ceux qui en ont l'habitude, en considération de Bossuet et de Corneille!

Il était rouge comme une poignée de graines de houx, mais quand il vit que je le regardais avec consternation, il éclata de rire et me reprit le bras en disant :

— Au fait, tu ne sais pas, je suis homme de lettres, moi aussi, j'ai publié un ouvrage à Loudéac. Il s'en est vendu sept exemplaires. Je te le donnerai. Dans le pays, c'est moi le linguiste, l'historien, l'antiquaire; j'en sais vraiment assez long, tu verras... Où en étions-nous?

— Au trésor, répondis-je, et au dormi-qui-va.

— Nous n'avons plus que dix minutes de chemin d'ici jusqu'à l'héritage de Mèto, et il faut précisément que je te dise, en route, l'histoire du premier dormi-qui-va.

— D'abord, qu'est-ce que c'est ? Un somnambule ?

— Tiens ! tu as deviné ?... Oui, le fond de toutes les histoires qui ont trait aux anciens maîtres de Châteaupauvre, car il y a plusieurs histoires, c'est que les Byran, de père en fils, sont somnambules.

— Je crois, dis-je, que j'en ai vu un échantillon hier au soir.

— Qui ça, Guy ?

— Non, Rosane.

— Ah ! pauvre petit ange ! murmura Vincent dont la voix eut soudain une inflexion attendrie : quand même on déterrerait les millions, son sort est fixé sur la terre et dans le ciel.

— J'espère que personne ne la contraint ?... commençai-je.

— Non... certes, non, fit Vincent. A tout le moins, il lui reste un ami qui ne le souffrirait pas. Si j'ai dit « pauvre petit ange » c'est que c'est un ange, en effet, un vrai ange du bon Dieu, mais qui court la nuit...

— Endormie ?

— Ensorcelée, plutôt ! car elle accomplit des tours de force impossibles. Le mois passé, quand l'Oust était débordée, on la voyait arriver à la ferme au milieu de la nuit...

— Elle aime son cousin Guy ?

— Ils ont été élevés comme le frère et la sœur... Ah ! certes, elle l'aime !

— N'y a-t-il pas danger ?

— De son côté, non. Quant à Guy, je ne saurais trop que dire. C'est un petit chevalier... mais un petit sauvage aussi. Du reste, tout cela va finir.

— Et ce ménage Le Hervageur ne pouvait-il faire meilleure garde autour d'elle ?

— Le ménage Le Hervageur, répondit Vincent, n'a jamais, que je sache, commis d'autres péchés que ceux qu'on balaye au tas dans nos campagnes : petites rapines, petites trahisons, petites médisances qui deviennent quelquefois, quand on les additionne avec soin, de grosses calomnies ; mais le ménage Le Hervageur voulait la tutelle. Il veut bien ce qu'il veut. Il n'a pas souvent de domestique, tu sais, mais il n'est jamais sans avoir un agent de nuit, un espion qui se nomme Chinot Blaud et qu'on appelle le Bancal...

— J'ai entendu parler de celui-là ! dis-je vivement.

— Alors, tu as entendu parler d'un coquin. Le Bancal espionnait et clabandait partout, colportant de méchants propos sur notre petite Rosane, et il est bien sûr que les Le Hervageur auraient fini par avoir, rien que pour ces courses nocturnes, la tutelle qui donne, au moins, droit de surveillance sévère, car ils disaient toujours :

« Si la loi nous donnait des droits... » Et tout cela pour une chère petite sainte, dont l'âme est candide comme la neige.

— Oh! fis-je, j'en mettrais ma main au feu!

Il me regarda en riant.

— Romancier! murmura-t-il. Voyons! à mon histoire! Il y avait donc une fois, à Kaërnarvon, vers l'année 1740, ou un peu auparavant, un gentilhomme de race gaëlique qui se nommait Roderick Byran de Byran et qui était puissamment riche. Il avait la plus jolie femme du monde. Sais-tu la différence qui existe, en Angleterre, pays libre, entre un homme du commun et un gentleman?

— Oui.

— Entre un gentleman et un nobleman?

— Oui, ne t'inquiète pas.

— Entre un nobleman et un duc?

— Oui, cent fois oui!

— Moi, je ne peux pas m'en faire l'idée, tant on dit que c'est étonnant!

— C'est plus qu'étonnant, m'écriai-je, c'est révoltant; mais cela n'empêche pas les Anglais de railler, à plat ventre qu'ils sont devant leurs lords, l'esclavage prétendu des autres nations...

— Très-bien!... Au temps dont je te parle, Sa Seigneurie William Cavendish, fils aîné de Sa Grâce mylord duc de Newcastle, gouvernait pour le roi Georges II, trois comtés du pays de Galles et tenait une manière de cour à Chester. Son père étant venu à mourir, il devint duc à son tour, c'est-à-dire dieu, et chacun s'attendit à le voir quitter sa charge, sorte de grande préfecture qui semblait être désormais fort au-dessous de sa dignité nouvelle. Sa mission, d'ailleurs, qui avait eu pour prétexte quelques troubles soulevés par la *presse* des marins dans l'intérieur était devenue sans objet.

Il resta, néanmoins, et tout le monde s'en étonna, excepté Roderick Byran de Byran qui avait remarqué les assiduités du nouveau duc auprès de sa tant jolie femme. Celle-ci était une très-vertueuse lady, néanmoins Roderick tomba jaloux à tel point qu'il en perdait le boire et le manger. Si William Cavendish eût été un simple homme, Roderick lui aurait fendu le crâne d'un revers de sa bonne épée galloise; mais William Cavendish était un duc: Roderick se résolut à vendre tout son bien et à passer en France. Je suis un ministre de paix et ne puis qu'approuver pareil dessein, d'autant qu'à mes yeux il est aussi criminel de fendre le crâne d'un duc que le crâne d'un mendiant.

Mais voilà que Sa diable de Grâce, mylord duc, sans savoir dans quel but Roderick vendait ainsi ses domaines, se rendit acquéreur de son principal château, tout uniment pour se rapprocher de la

belle lady qui s'appelait Azenor, comme la légendaire princesse de Léon, mère de notre grand évêque de Dol, saint Buddoh. Ayant acheté ce château, Mylord duc y vint fixer sa demeure. Roderick, qui habitait un manoir aux environs, ne se plaignit point; seulement il pressa les préparatifs de son départ. Un navire, frété par lui, attendait dans le port de Bangor, tout prêt à le recevoir avec sa famille et ses serviteurs.

Par un triste soir d'automne Azenor était agenouillée devant son prie-Dieu. Elle pleurait son pays, ces noires plages du canal Saint-Georges, plus tempêteuses encore que nos grèves d'Armor, et les belles prairies si vertes autour de la ville insulaire de Baumaris, quand seulement un sourire du soleil passait entre deux nuages, — et Glenillis, la riante vallée, et le mont Byran, sourcilleux comme le front des vieux druides qui sacrifiaient jadis des victimes humaines sur la table de pierre qui en couronne le sommet fourchu. Ne regrettait-elle que cela? Je le crois.

Elle entendit au dehors, dans le vent qui plaignait, un bruit d'acier : un seul, et un cri, rien qu'un.

Avant ni après ce bruit et ce cri, rien. Elle saisit sa lampe et entra dans la chambre de son mari. Roderick dormait, étendu tout habillé sur sa couche, et debout, la pointe en bas, son épée s'appuyait au mur, toute rouge de sang frais, qui dégouttait sur les dalles.

C'était le lendemain qu'on devait partir. Au lieu de se mettre au lit, Azenor ouvrit sa croisée et baigna son front qui brûlait dans le vent. Le vent soufflait de la mer et apportait les grands murmures du large. Le ciel n'avait point de lune. Sous la fenêtre d'Azenor était la douve, et au-delà une allée où elle faisait répandre par ses serviteurs le sable blond des grèves prochaines, pour sa promenade de tous les jours. Sur l'or de ce sable quelque chose de long et de noir était étendu.

Azenor se pencha. Les lentes heures de la nuit passèrent l'une après l'autre; Azenor les compta. La première lueur de l'aube descendit, indécise, et sur le sable clair, Azenor, peu à peu, distingua dans la masse longue et noire, la forme d'un homme endormi, ou mort.

La lueur mit du temps à se faire lumière, mais enfin, une figure, peu à peu encore, sortit de l'ombre : un jeune homme dont la tête pâle était renversée sur un oreiller de cheveux blonds bouclés. Azenor reconnut Sa Grâce le duc de Newcastle et pleura, car c'était un spectacle digne de larmes. Jusqu'ici la légende ressemble à toutes les autres : écoute la fin.

Azenor rentra dans la chambre de son mari qui toujours som-

meillait. Elle prit l'épée sanglante; elle la lava, elle la fourbit et la remit brillante au fourreau. Puis ses lèvres plus pâles que celles du mort effleurèrent le front de Roderick qui s'éveilla :

— Avez-vous eu un repos tranquille, ami de mon cœur? demanda-t-elle.

— Non, répondit Byran, j'ai rêvé que j'étais juge et que je châtais un criminel. Or, punir le crime n'appartient peut-être qu'à Dieu, notre Seigneur. Pourquoi pleurez-vous, ma chère âme?

Azenor essuya ses larmes et répondit :

— Je pleure du chagrin que j'ai de quitter ma patrie. Il est l'heure de vous mettre en route, allons!

— Allons! répéta Roderick, car je vous aime bien, ma dame, et ce que j'ai fait en rêve pourrait devenir une réalité si je restais dans le pays de mes aïeux.

Ils partirent. Ils abordèrent à Saint-Malo. Roderick acheta le beau château de Lorges. Il n'apprit que longtemps après la mort de son ennemi, et ne sut point comment son ennemi était mort. Azenor mourut jeune et toute belle dans une cellule du couvent des Carmélites à Lamballe... Nous voici arrivés à l'héritage de Méto Le-coûin. C'est ici, regarde.

Vincent Prévot s'arrêta devant une de ces pièces de terre non closes, si communes en Bretagne à l'embranchement des chemins, et qu'on appelle « pâtis » ou bouts de lande selon la nature de leur sol. D'ordinaire elles ont peu d'étendue, mais celle-ci était grande et produisait des ajoncs dans la partie qui bordait le chemin.

Au centre, se trouvait une très-profonde perrière dont le creux retenait l'eau des pluies. Cette mare était entourée de ronces, d'épines blanches et de prunelliers qui formaient un inextricable fourré, rejoignant le talus du champ voisin au-dessus duquel des chênes tordus et branchus s'inclinaient.

— C'est de ce trou, me dit Vincent, qu'on a tiré les « pierres de grain » ou granit qui bâtissent Châteaupauvre.

— Et c'est là que serait le trésor? demandai-je.

— Les malins le disent, mais on a fait déjà de nombreuses fouilles, au dire des vieux de la paroisse, du temps de la « bonne dame » qui est morte longtemps avant la « grand'maman, » et jamais on n'a rien trouvé. Ce qui est sûr c'est que l'avarice de la pauvre Méto pour employer ton langage n'a pas d'autre mobile que l'ardent, le passionné besoin de retourner ce terrain de fond en comble pour y trouver le « grand argiein » du dormi-qui-va, lequel changerait en richesse la pauvreté des deux petits qui sont tout son cœur : la chérie Rosane et le « viau de vicomte. »

Ce qui est sûr encore, c'est que l'Angliche au nez violet, négc-

chiant en vins de Bordeaux, a quitté ses affaires pour voir à entamer ces fouilles.

— Tu crois qu'il n'est pas venu un peu pour les deux petits?

— Ah! si fait! il paraît même que c'est un très, très-brave gentleman. Au fait, je ne t'ai pas dit comment se termina son entrevue avec Mèto au cabaret de Penzance. Il lui rendit les papiers, but un large coup à son flacon plat et prit des notes sur un grand carnet qui habitait la même poche que la bouteille. Après quoi, il dit à Mèto :

— Je vous ai donné ce qui se pouvait de mon temps, la vieille, et même un peu plus. Retournez d'où vous venez et attendez de mes nouvelles. Les deux créatures sont à moi par le sang, et s'il y a du bien sur terre ou dessous, qui leur appartienne, on fera ce qui est dû. Portez-vous bien.

Mèto lui ayant fait observer qu'avec son bateau et le pilote qu'elle avait, il lui serait peut-être difficile de retrouver sa route, il appela un des matelots buvant dans la salle commune et lui demanda combien il prendrait pour le passage de Mèto sur son sloop qui allait et venait de Bretagne au cap Lizard, portant du charbon, rapportant des petits bœufs, de la toile et des choux. Le marin dit son prix, l'Anglais paya, mais il ne donna pas un liard avec à la bonne femme, et lui tourna le dos pour courir à ses affaires.

Elle revint donc bien à son aise sur le sloop, avec le bateau de Plenoë, suivant par derrière à la traîne. Depuis lors, elle n'avait plus jamais entendu parler de l'Angliche et commençait à thésauriser des sous pour attaquer par elle-même le fond de la perrière, quand cette nuit même, un message est arrivé. L'Angliche est à Saint-Brieuc pour je ne sais quelle grande affaire de commerce et il veut voir les deux chéris. Son ultimatum est posé d'avance. Rosane sera sœur de charité, si elle veut, ce n'est qu'une fille, on ne tient pas à elle, mais Guy, — Châtiau que tu vis hier au soir à la cuisine, — doit être exporté en Angleterre. Il paraît qu'on manque de Byran mâles au pays de Galles. Châtiau sera placé dans une grande université à Oxford ou à Eton et les docteurs auront de l'ouvrage avec lui, car il tue un lièvre à balle rase, sur la lande, à trois cent pas, c'est vrai, mais il ne sait pas beaucoup plus le français que l'anglais, et c'est à peine s'il peut lire sa messe dans le vieux paroissien de « Monsié vicomte, » son père. Enfin, les docteurs feront ce qu'ils pourront. Le jour de ses vingt ans en présence d'une « commission, » composée de trois Français et de trois Anglais, présidée par M. Byran de Châteauriche (qui a une jolie petite fille, destinée à être nubile en ce temps là), on demandera à Guy Byran de Byran de Châteaupauvre s'il veut servir la reine Victoria, em-

brasser le protestantisme, épouser la petite miss et être millionnaire, ou bien s'en revenir à Saint-Juhel tirer à la conscription française avec vingt-cinq schellings dans sa poche. C'est original, hein ?

— Ah ! m'écriai-je, si Rosane n'était pas pour être religieuse, le choix de Guy ne serait pas douteux !

— Sans doute, mais elle est pour être religieuse.

— Mais le trésor ? L'Anglais va-t-il entamer les fouilles ?

— Nous allons savoir, ça au retour de Mèto. Il n'y avait pas un mot du trésor dans le message de cette nuit.

— Voyons, Vincent, dis-je, mon ami Vincent, tu racontes comme un ange, mais il y a là dedans bien des points qui demandent à être éclaircis. D'abord, en ce qui concerne ton dormi-qui-va, son accès de somnambulisme arriva si fort à propos, si fort, si fort...

— Que veux-tu que j'y fasse ?

— Je veux savoir ton idée. Crois-tu que ce brave Gallois de Roderick fût vraiment en état de sommeil anormal quand, il passa son épée au travers du corps de son illustre rival ?

— Je crois, me répondit Vincent, qu'Azenor était une sainte, le duc un très-beau lord, peu gêné par la morale, et Roderick un gentilhomme campagnard très-jaloux. En présence de cette réunion de circonstances, il me paraîtrait vraisemblable que le coup d'épée fut donné de bonne volonté, et même avec plaisir, si toute une série de faits subséquents dramatiques et très-curieux ne prouvait jusqu'à l'évidence que tous les descendants de ce Roderick furent des dormis-qui-vont de l'espèce la mieux caractérisée.

Je ne peux pas cacher qu'il me mettait l'eau à la bouche ; j'aime les histoires de somnambules.

— Il y a encore une chose qui me gêne, dis-je pourtant, au point de vue du trésor même et de la possibilité de le retrouver soit dans ce trou, soit ailleurs. J'en vois bien l'origine : c'est le prix des biens, vendus par Roderick ; je vois bien cette grosse somme s'embarquer à Bangor, passer la mer et arriver en Bretagne avec Roderick, mais une fois là, le trésor n'existe plus, puisqu'on l'employa à payer l'immense domaine de Lorges.

— Tu as raison, me répondit Vincent, mais tu manques de patience. Ce qu'on achète se revend et tu vas voir la preuve de ceci dès ma seconde histoire. Le fils de Roderick s'appelait Chrétien ; il épousa la fille de René Prégent de Coatmeur, président à mortier près le Parlement de Rennes ; bonne noblesse, mi-partie épée et robe ; bonne fortune aussi.

Chrétien de Byran avait des goûts pacifiques. Il prit la survivance de la charge de son beau-père et se trouva englobé sans trop le vouloir, dans la fameuse résistance que fit M. de Caradec de la

Chalotais, procureur général, à l'enregistrement des édits bursaux. C'était vers 1764 ou 65. Les gentilshommes bretons se donnaient alors beaucoup de peine pour préparer la révolution qui devait leur couper le cou.

M. de la Chalotais, dont le cure-dent appartient à l'histoire était un grand seigneur, quoique de robe, un homme de valeur considérable et de haute vertu, mais plein de contradictions entêtées : fervent chrétien qui tarabustait l'Église et se laissait caresser par les ennemis de Dieu, sujet fidèle dont la plus chère occupation était de faire endêver le roi. Il fut mis en prison au château de Saint-Malo, et Chrétien de Byran, son premier lieutenant, s'enfuit en Basse-Bretagne où il avait ses terres. On lui fit son procès. Son origine étrangère mettait quelque chose de louche dans son cas, et les gens du roi le poursuivaient avec une activité outrée. On parlait d'ordres sinistres donnés par M. le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, qui était partie intéressée dans le débat et que les scrupules ne gênaient point. Vingt fois, Chrétien de Byran aurait été pris sans l'admirable dévouement d'un valet qu'il avait et qui se nommait *Monsieur Jean*, car c'était plutôt encore un ami qu'un domestique.

Aussi, la femme de Chrétien, madame la marquise (comment il était devenu marquis, je n'en sais rien) témoignait en toutes occasions une grande déférence à ce M. Jean, et le jeune Roderick, leur fils, le respectait comme un père.

Par les soins de ce fameux M. Jean, les biens de Chrétien furent vendus, et si bien vendus, qu'on eut du bénéfice sur le prix d'achat du domaine de Lorges. D'après les act s déposés en l'étude Le Hervageur (grand-père du père du titulaire actuel), on dut réaliser plus de deux millions de francs, somme énorme pour l'époque. Le but de la famille était de fuir en Amérique, tant la terreur, inspirée par M. d'Aiguillon était grande.

Selon Mèto, ce fut M. Jean qui fut chargé d'enfouir ce « gros argiein, » en attendant l'heure du départ; mais ni M^{me} la Marquise, ni M^{lle} de Coatmeur, sa sœur, ni même le jeune Roderick ne furent mis dans la confiance. Que le trésor eût été mis en sûreté dans la perrière ou dans un autre lieu, Chrétien de Byran seul restait maître de ce grand secret avec M. Jean... Fais les cent pas et regarde le point de vue; je vais entrer voir mon malade.

Nous avons quitté l'héritage de Mèto sur les dernières paroles de Vincent et nous montions le chemin. Il tourna court au bout de cinquante pas pour entrer dans une pauvre loge de tisserand qui s'en allait en ruines. La vue était superbe de l'endroit où il me laissait, mais avant d'admirer un château de belle apparence que ses

terrasses fleuries, bordées par la petite rivière d'Oust, me dénonçaient comme étant Coatmeur, j'arrêtai mes regards sur la plaine où j'apercevais, au milieu d'un champ de blé noir, Edmond Durand, mon frère, entouré d'une nombreuse cour.

Je le reconnaissais très-bien malgré la distance et je distinguais même le sceptre qu'il portait à la main. C'était un fouet, non pas pour signifier que sa domination serait sévère, mais pour rappeler son grand acte de la veille, l'*arrachage* de la carriole et sa victoire de menoux pour mener.

Derrière lui venait le grand vassal, Yaume Bodin, accompagné de sa famille comme d'un clan ; ils étaient tous là, les gars et les filles. — Derrière encore, c'étaient les autres fermiers plus humbles avec leurs tribus : des comtes de quatre cents francs, des barons de cent écus ; — derrière enfin, les métayers, mince noblesse, pauvres vavasseurs dont les plus importants valaient à peine dix louis.

Edmond prêchait sur la montagne. Je ne sais pas ce qu'il disait ; mais ses disciples écoutaient avec une respectueuse attention, non pas parce qu'ils découvriraient à l'improviste, en lui qui était « de ville, » un agriculteur d'expérience et de vrai mérite, ah ! non ! ils n'aiment pas cela, mais uniquement parce que Yaume leur avait dit :

— Il a fouaillé sa petite bête de gevâ qu'a l'air d'un pourciau d'un coup d'env'lop' renv'lopé à y lier les deux ourais (oreilles) d'ensemble, collées comme deux feuilles de chou !... Et qu'il jure bravement quand c'est qu'il veut, sans qu'il y a d'péché, en prêchant l's animâs pour les faire aller d'courage !

Vincent me rejoignit. Il avait l'œil brillant et la paupière mouillée.

— C'est un soldat de la conquête d'Alger qui est là-dedans et qui se meurt, me dit-il. Voilà vingt ans qu'il travaille avec une balle dans l'aîne, quatorze heures tous les jours, pour nourrir son père et sa mère. Les deux vieux vivent encore ; ils le regardent mourir. Jésus-Christ est au chevet de cet homme que je n'ai jamais entendu se plaindre et qui a déjà la tête dans le ciel. Je ne souhaite pas la guerre, Dieu m'en garde ! mais si nous avons la guerre, je me ferais aumônier de régiment. J'aime les soldats ; c'est tout ce qui reste...

— Ce qui reste de quoi ? demandai-je,

Au lieu de me répondre, il étendit le bras vers le noble et riant Château qui était l'honneur du pays.

— Là-dedans, me dit-il, employant la même forme de langage que quand il s'était agi de la logette en ruines, c'est un manieur d'argent qui joue sur les grains. La toile a ruiné tout le pays, mais il a fait sa fortune avec la toile avant de l'augmenter avec le blé. Quand il n'y a pas de pain ici, tout à l'entour, c'est la hausse, et ses affaires sont bonnes. Il nous invite à dîner quatre fois par an,

nous trois, le recteur, le vicaire et moi, avec les clergés de Saint-Caradoc et de Saint-Guen : repas de prêtres. On mange de très-bonnes choses dans de la vaisselle d'argent, et il prend la peine de nous dire qu'il n'en veut pas personnellement, au bon Dieu, mais que la religion a fait son temps parce que c'est trop bête. Il la regrette bien un peu à cause du peuple qui peut devenir gênant, mais en bonne conscience, les gens « éclairés » comme lui ne peuvent pas s'attarder à ces niaiseries. Éclairés ! ô Platon ! ô Bossuet ! ô Voltaire même ! Éclairés ! Il sait lire dans les journaux et négocie je ne sais où pour acheter un titre de comte le meilleur marché possible... Nous voici au belvédère du pays.

Il s'arrêta. C'était le sommet de ce qu'on appelle une montagne là-bas. Beau pays, larges horizons, joyeux aspects qui recouvrent bien des misères. Le sommet où nous étions appartenait à la chaîne d'Arrez. On voyait bien une douzaine de châteaux, autant de clochers, la forêt de Lorges, étendue sur les collines et les vallées comme un sombre velours, et la mer au lointain montant dans les nuages.

— On doit être heureux ici, dis-je.

— On est heureux partout, répliqua Vincent, ou malheureux au choix de chacun.

— Il reste beaucoup de gentilshommières?...

— Et beaucoup de gentilshommes. Ils forment maintenant la seconde couche sociale. Les grands châteaux sont à l'industrie, mais on trouve encore nombre de manoirs habités par leurs maîtres légitimes. Bonnes gens : ne parlons pas d'eux. Si jamais la grande bataille se livre entre les deux éléments qui divisent le monde, ils combattront, je le crois, car ils sont braves, mais ils combattront si gauchement qu'ils décideront l'affaire en sens contraire de leur intérêt et de leurs croyances, comme ils ont fait autrefois, comme ils feront toujours.

— Ah ça ! qui aimes-tu donc, toi, Vincent ? m'écriai-je.

Il tourna vers moi sa figure énergique et bonne, toute brillante d'intelligence sous le regard du soleil de midi dont les rayons l'inondaient ; je cherchai en vain dans ses yeux une trace de la moquerie qui était son péché d'habitude. Il me répondit simplement :

— J'aime Dieu de tout mon cœur et par-dessus toutes choses, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu.

— C'est l'acte de charité, dis-je.

— Textuellement oui, et c'est l'esprit de la première, de la grande parole du Décalogue. Je l'ai gravée dans l'âme comme étant l'origine de tout mérite et le commencement de toute sagesse. J'aime

donc tout le monde, mon camarade Louis, quoique tu puisses penser de moi, et je ne méprise personne. La sottise n'est pas une personne, ni l'avarice non plus, ni la vanité, ni l'ignorance : cela, je le hais. As-tu voulu me demander si j'établissais des catégories parmi les hommes ? Ceci n'est pas un crime, mais une faiblesse ; j'avoue la mienne : je suis paysan sous ma soutane, et j'ai été soldat. Pauvres gens ! ils ne sont pas parfaits, mais c'est égal, j'aime les paysans et je crois aux soldats.

— Et les nobles, sire Prevôt du Cloux, les aimes-tu ?

— Oui, quand ils sont paysans ou soldats... Où en étions-nous ? à la fuite de Chrétien de Byran, poursuivi par les gens du roi. Il était un peu comme le marquis de Carabas, tout le pays entre Lorges et la mer lui avait appartenu, entre autres la fameuse tour de Cesson dont il ne reste plus qu'un chicot. Elle avait été bâtie par le duc Jean IV de Bretagne, et démolie du temps de la ligue par ordre du roi Henri IV. Elle se trouvait alors enclavée dans le bien de Byran. La terreur de celui-ci, entretenue, dit-on, et même augmentée par les soins de ce bon *Monsieur Jean*, son factotum, était si grande, qu'il se cacha au milieu de ces ruines pendant qu'on cherchait un navire où il pût s'embarquer avec sa famille pour fuir la France, comme son père avait fui l'Angleterre.

Chrétien était là tout seul avec le bon *Monsieur Jean*. La marquise et son jeune fils Roderick demeuraient au bourg de Cesson, tout voisin, et qui fait partie maintenant de Saint-Brieuc. Jusqu'alors, bien que ce fût un homme de quarante ans à peu près, aucun symptôme n'avait annoncé que Chrétien pût être dormi-qui-va. La seconde nuit de son séjour dans les ruines, le bon *Monsieur Jean* qui couchait sur le même tas de paille que son malheureux maître, fut éveillé par un bruit de chevaux venant de la plage. Il cria : « Eveillez-vous, monsieur le marquis ! Et voyez, si bien nous fimes de mettre vos écus en lieu sûr ! Voici, j'en ai bien peur, les soudards du vigneron qui vous viennent prendre jusqu'en ce dernier refuge ! »

On avait donné ce surnom « le vigneron » en Bretagne, et ce n'était pas par amitié, à M. le gouverneur, Armand du Plessis-Vignerons, duc d'Aiguillon, neveu du fameux duc de Richelieu.

Chrétien de Byran ne s'éveilla point à la voix de son fidèle valet du moins, ne lui donna-t-il aucune réponse. Les pas de chevaux approchaient. M. Jean tâta la paille autour de lui et ne trouva personne. L'histoire rapporte qu'il lâcha un maître juron, lui qui était un domestique bien élevé et non point du tout sujet à cette mauvaise habitude. Tu es malin comme un singe pour toutes ces choses là ; tu as déjà deviné, j'en suis sûr, que ce bon M. Jean joue ici un bien vilain rôle.

— Le rôle de Judas, dis-je.

— Un peu... pas tout à fait. Il y a deux aventures : celle du président Chrétien de Byran que je te raconte présentement, et celle de son fils Roderick qui fut conseiller au même Parlement de Rennes. C'est la seconde qui est la plus curieuse de beaucoup et le bon M. Jean y occupa une place tout à fait importante. N'anticipons pas comme disaient tes confrères d'autrefois.

Il est certain que M. Jean ne paraissait pas très-surpris de la venue des archers qui entrèrent comme chez eux dans ces ruines ouvertes. Quand le chef vit que M. Jean était tout seul et qu'il n'y avait personne autre sur la paille, il dit :

— Ah! ça maroufle, nous aurais-tu dérangé pour rien!

M. Jean le supplia de se taire, faisant observer que son maître pouvait être caché quelque part. On chercha; on ne trouva personne et le chef des archers prit au collet le bon M. Jean qui, certes, ne le méritait pas.

— Maroufle, lui dit-il, pour ne pas rentrer sans gibier, je t'emmène en la prison de Lamballe!

Il faisait un beau clair de lune, presque aussi beau que celui d'hier avant le brouillard. Au moment où sur l'ordre du capitaine, on hissait le bon M. Jean, bien contrarié, en croupe derrière un des estafiers, le digne serviteur dit tout bas :

— Ne vous pressez pas de me faire du chagrin, mes chers amis. J'aperçois quelque chose d'extraordinaire. Soyez assez aimables pour regarder en haut de la tour.

Il était la politesse même.

Tout le monde leva les yeux. La vieille forteresse, déchiquetée et dentelée tranchait en noir sur le bleu laiteux du ciel. Sur la plate-forme, qui se détachait de ce fond, éclairé comme le profil d'une table massive privée d'un de ses supports, un homme faisait les cents pas tranquillement.

On voyait sa silhouette sombre qui allait et venait.

— Est-ce Chrétien de Byran, ton maître? demanda le chef.

M. Jean répondit :

— C'est lui-même.

Le chef, qui était déjà à califourchon, descendit de cheval et s'écria :

— Alors, nous le tenons! à l'assaut!

Il se trompait. Ce n'était pas si facile que cela. On ne tenait pas encore Chrétien de Byran, et les archers, arrêtés à chaque instant dans l'escalier désemparé se demandèrent plus d'une fois comment ce diable d'homme avait fait pour parvenir jusqu'à la plate-forme. Ils montaient cependant, leur chef les encourageait de son mieux, leur

promettant une part de la récompense s'ils réussissaient, et s'ils échouaient un déluge de coups de plat d'épée.

Ils montaient. Ils arrivèrent à un endroit des escaliers qui était à découvert et d'où ils pouvaient apercevoir la plate-forme qu'ils avaient perdu de vue, depuis le bas de la tour. Ils virent alors un spectacle qui leur sembla inexplicable. Chrétien de Byran ne pouvait manquer de les ouïr à si faible distance, avec tout le bruit qu'ils menaient, et pourtant Chrétien de Byran continuait de se promener de long en large, bien paisiblement, comme s'il eut été dans la salle des Pas-Perdus, en la maison présidiale de la ville de Rennes.

— Montez ! cria d'en bas le capitaine.

M. Jean dit au contraire, mais pour lui tout seul :

— Gare dessous !

Il venait de voir son maître s'arrêter, et, prévoyant quelque accident, il se laissa dégringoler tout doucement, sans se faire aucun mal.

Chrétien était venu jusqu'au bord de la plate-forme et se penchait au-dessus du vide à faire frémir. On s'émerveillait de cela parce que personne n'allait deviner, n'est-ce pas, que ce brave président dormait comme un bienheureux, ainsi posé en équilibre qu'il était à cent pieds du sol. En se penchant, il cherchait à voir ; il avait bien entendu quelque bruit, mais il ne pouvait distinguer les archers, étant placé, lui, en pleine lumière et eux perdus dans le noir.

— Ah ! ça, dit-il en donnant des signes de pacifique étonnement, qui donc a démoli l'escalier de notre grand chambre ? Il faut boucher ce trou, mes compères. Manquez-vous de matériaux pour ce faire ? J'en suis justement entouré par un bon hasard et je vais vous les faire tenir ; attendez !

Dans son désir de se rendre utile, le président Chrétien saisit à deux mains un morceau de créneau qui gisait près de lui et le fit rouler jusqu'au bord.

— Rangez-vous, dit-il obligeamment, ceci est lourd et vous écraserait.

Mais comment se ranger ? Les archers étaient à la gêne sur des débris de marches. La même idée leur vint à tous et ils s'écrièrent :

— Il est fou ! Il est fou !

Chrétien leur répondit :

— Mais non, je ne suis pas fou, mes compères. C'est avec des pierres qu'on raccommode les escaliers, ce me semble... Etes-vous rangés ?

Il fit mine de pousser son quartier de granit.

Un concert de voix lamentables s'éleva du fond de la nuit. Elles criaient :

— Ne nous écrasez pas, M. le président! M. le marquis, ayez pitié de nous et de nos enfants! Nous allons vous laisser en repos... Miséricorde! Miséricorde!

Je ne sais pas ce que Chrétien rêvait, mais son rêve, assurément, n'avait rien de pénible, car on le vit sourire, et il dit pour la troisième fois, avec cette voix automatique et morne de ceux qui parlent dans le sommeil :

— Entêtés, rangez-vous donc!

Il poussa la pierre qui bascula et tomba. Il y eut un cri terrible, puis un plus terrible craquement, puis un tumultueux tapage de décombres et de corps humains, précipités pêle-mêle. Puis il n'y eut plus rien.

Ce ne fut aucun de ces fracas divers qui éveilla le dormi-qui-va; ce fut le silence. Tant qu'il y eut des bruits il écouta. Evidemment son rêve travaillait, arrangeant tout à sa guise, trouvant à tout un motif et une explication.

Mais quand le silence se fit, il eut un violent frisson et regarda l'abîme invisible qui se taisait au-dessous de lui. Il voulut reculer. Quelque chose le retint avec quoi il lutta. Était-ce encore son rêve?

Non, son rêve avait pris fin et son sommeil aussi, il veillait, puisqu'il voyait. Il voyait ce qui ne se peut voir : la nuit sans fond et le vide de l'abîme.

L'ennemi contre lequel il luttait s'appelle le vertige, et nul ne lui a résisté jamais.

Il se pencha, malgré lui, lentement, poussa une plainte rauque et obéit au noir démon qui l'entraînait.

Ainsi finit le second dormi-qui-va.

Le lendemain, on trouva son corps mutilé à l'intérieur des ruines, au milieu d'une douzaine de cadavres. Il passa pour avoir soutenu un siège héroïque contre les drilles de M. d'Aiguillon et les poètes rustiques de la Cornouailles de Bretagne le chantèrent dans d'innombrables *sônes* ou *barzas*, d'autant que le bon M. Jean donna obligeamment les détails frappants de cette lutte cyclopéenne à laquelle il avait pris part dans l'humble mesure de son dévouement.

Voici maintenant l'aventure du troisième dormi-qui-va.

IX

Elle est toujours là, cette vieille tour de Cesson, haute justice des

sires de Goëlle et d'Avangour, comtes de Vertus, cadets des « riches-ducs » qui étaient rois en Bretagne; elle domine toujours la mer, et son squelette géant sert de *marque* aux navires qui louvoient pour entrer dans le port du Légué. Le canon anglais et le canon français l'ont percée à jour, et le canon des Huguenots, et le canon de la Ligue. Puis vint le pic des démolisseurs, plus fort que l'artillerie, et la mine plus forte que le pic, et le temps plus fort que tout, mais elle est toujours là, image de certaines grandes pensées qu'on assassine et qui ne meurent point.

Il y a une chose singulière : le hasard rencontre parfois de ces sarcasmes qui raillent avec mélancolie. Qui raillent-ils? et quoi? les vainqueurs ou les vaincus? On ne sait.

Mais ils raillent quelque chose et quelqu'un. Ce débris des âges chevaleresque, la tour de Cesson est maintenant captive dans l'enclos d'un très-spirituel Parisien, Irlandais d'origine, Bas-Breton de naissance et qui fut dix ou douzième de gouvernement provisoire pendant quelques-uns de nos jours les plus malheureux. Il est resté malade de cela politiquement parlant : c'est difficile d'être roi, même au douzième. Pour tout ce qui n'est pas la vie d'Etat, il se porte à merveille, Dieu merci, et pour bien des jours, j'espère.

Il a la tour de Cesson, énorme, auprès de sa maison mignonne, — comme on voit dans les estampes mythologiques le petit dieu Cupidon tenir en laisse la vigueur d'Hercule. La tour a beau être haute et raconter des épopées, elle est esclave de la maisonnette, et la maisonnette, malgré les drôles de petites histoires qu'elle bavarde est la suzeraine de la tour.

Mais dans les lointains du large où ils sont perdus, ce n'est pas la maisonnette de l'aimable tribun que les matelots appellent; ils ne la voient même pas : c'est la tour. Pour guider les hommes il faut des hauteurs.

Vincent Prévôt parla longtemps encore, mais de ce qu'il me dit vous ne trouverez plus rien ici. L'histoire du troisième dormi-qui-va est un drame complet. J'en ai fait un livre à part, celui-ci n'étant qu'un croquis de mœurs bretonnes, jeté sur la toile à la volée lors de ma première visite à Châteaupauvre. Si, dans ces pages, mon regard s'est tourné parfois vers le passé, c'est à cause des deux enfants, derniers rejetons d'une forte race, dont la destinée imprévue et belle, au fond même de leur malheur, est l'âme de ce récit tout moderne que domine la figure de Météo Lecouin, si vigoureusement empreinte dans mon souvenir.

L'autre drame, un des plus étranges qui soient venus jamais à ma connaissance est d'autrefois. Il se jouait au lieu même où nous

sommes, mais cinquante ans avant la naissance de Guy et de Rosane. Il a pour personnages *Monsieur Jean*, le conseiller de Byran, fils de Chrétien, la « bonne dame » dont nous avons entendu parler si souvent, la « grand'maman » que nous avons presque vue, Mèto, jeune fille et le père de Yaume Bodin. Pour vous le dire, même en abrégé, le temps me manquerait aussi bien que l'espace, car il me reste à peine quelques feuillets qui seront consacrés aux « deux chéris » dont la courte histoire eut un dénouement plein de grandeur, loin, bien loin de la terre galloise, berceau de leurs aïeux, vers laquelle ils s'en allaient aujourd'hui, et bien loin aussi du pauvre coin de la Bretagne où s'était passée leur enfance.

La brune commençait à venir quand Vincent Prévot après avoir dit les bizarres péripéties accumulées autour de ce fameux trésor que personne n'avait vu jamais et qui fit couler tant de sang avec tant de larmes, arriva aux jours tristes où Coatmeur et Byran cherchèrent dans le commerce un remède à la ruine qui menaçait. Le fils du conseiller, Guy-Roderick de Byran de Coatmeur n'avait point voulu être de robe. C'était pendant la grande révolution ; après s'être bien battu sur mer contre les Anglais, il avait commandé une bande de chouans entre Moncontour et Lamballe. Un jour, il entra dans l'église de Saint-Juhel qui venait d'être rouverte et pendit son épée à droite du maître-autel, disant à Dieu (c'était pendant que Barras régnait à Paris) : « Dieu, voici ma noblesse ; je la dépose dans votre sanctuaire, forcé que je suis *d'acheter pour revendre* ; gardez-la moi. Quand j'aurai gagné de quoi la reprendre, Dieu, je la reprendrai... »

Cela t'étonne ? sous le Directoire ! c'est drôle, je ne dis pas non, mais c'est vrai. L'épée de Guy-Roderick est encore pendue à la même place. Elle m'a donné plus d'une distraction pendant les prônes. Quand il n'y a personne dans l'église, Châtiau vient quelquefois en baiser la poignée.

On n'en avait pas moins guillotiné assez bien à Saint-Brieuc et même à Loudéac, mais c'est égal le bon Dieu n'a jamais été tout à fait supprimé dans nos landes. Saint-Juhel est trop loin de Paris.

Il faut te dire qu'en ce temps-là, il se faisait d'immenses affaires de toiles pour les armées et pour la flotte. Tout le monde était tisserand, ici les hommes, les femmes et les enfants. Ce ne fut pas la République qui vendit les dernières fermes des Byran dans l'Ille-et-Vilaine, ce fut la toile. Le château de Coatmeur leur restait, parce qu'il avait été acheté nationalement par le père de Yaume. On y établit un comptoir et, sous le Consulat, tout le pays croyait que les Coatmeur, comme on les appelait alors, amassaient une énorme fortune. Il fut même question du rachat de Lorges, forges et forêts,

et Guy-Roderik marchanda les neuf mille arpents de bois qui entouraient le château des ducs, mais il y avait d'autres gens qui disaient que tout cela n'était qu'apparence, que chez les Coatmeur on tenait les registres à la cave, que rien n'était écrit, sinon avec du vin sur les nappes, et que dans leurs comptes, le diable lui-même ne se serait pas reconnu. La chose certaine, c'est qu'un beau jour... Tiens voilà Mèto qui descend la lande, elle revient toute seule !

Elle était loin encore. Il y avait sept heures que Prévôt me parlait depuis sa visite au tisserand malade, et nous avions parcouru, lui racontant, moi écoutant tous les alentours de Châteaupauvre dans un rayon de deux lieues pour le moins. En ce moment, nous étions sur notre retour et le clocher de Saint-Juhel nous apparaissait entre les chênes.

Nous suivions un de ces sentiers que les piétons s'ouvrent le long des fossés, au-dessus des bas-chemins, presque toujours impraticables. C'était en arrivant au tournant d'un champ que nous avions aperçu Mèto. Ceux qui ont voyagé en Bretagne savent quelle magnifique couleur rosée les bruyères prennent au coucher du soleil. L'endroit où cheminait Mèto, grande lande découverte, était très-élevé et pendait vers l'ouest; nous étions déjà dans l'ombre des fonds, mais le versant de la montagne restait en pleine lumière éclairé par les nuées écarlates et striées en longues bandes qui rayaient le ciel dans la partie de l'horizon où le soleil venait de disparaître.

Sur le dos carminé de la lande, mille rides d'un blanc éclatant formées par ces petits sentiers pierreux qui vont Dieu sait où, se rejoignant, se quittant, se mêlant de toutes manières, tranchaient comme les veines d'un marbre précieux. Au sommet, il y avait un moulin à vent qui tournait avec lenteur dans son enceinte de *palis*, aigus comme les pointes d'une grille; non loin de là un grand pin à tête ronde se dressait tout seul, semblable à un oranger dans sa caisse, et depuis le pin jusqu'à l'Oust, coulant sous les saules, au bas de la montée, des multitudes de roches, grises, accroupies comme des sphynx et toutes dans le même sens, descendaient en bon ordre à la rivière.

J'ai vu dans la lande da Saint-Malo-de-Beignon un troupeau de sphynx en granit comptant plusieurs milliers de têtes. Il n'y a pas une pierre aux alentours. Ils sont là, pensifs et faisant penser, proposant, depuis le commencement du monde, l'énigme de leur attroupement mystérieux.

Mèto avait déjà dépassé la rangée des roches. On la voyait noire sur la bruyère enluminée. Elle allait péniblement, courbée en deux et se soutenant à l'aide d'un bâton plus grand qu'elle. Les devantières

de son capot flottaient et sa main gauche en ramenait le capuchon jusque sur son visage.

— Je croyais qu'elle était partie en charrette? dis-je.

— Oui, me répondit Vincent; il y avait une *occasion*. Les paysans ne rendent service que quand ça se trouve.

Je me souvins de la charrette neuve de Yaume et de ses grands bœufs qui devaient faire un riche enterrement à Mèto « si on n'en avait point d'affaire ailleurs. » Soyons justes, agit-on autrement dans les villes? Certes, non; seulement, on s'y excuse avec moins de franchise. Je repris :

— Elle n'a pas l'air d'apporter de bonnes nouvelles.

— On va voir, répondit Vincent qui s'assit au revers du talus sur les racines moussues d'un châtaigner. Attendons-la.

Il lui restait bien peu de chose à m'apprendre. Comme ces pauvres Coatmeur étaient supérieurement honnêtes et que la tradition du trésor avait dans le pays de profondes racines, leur propre incapacité et la rouerie des toileux furent du temps à ruiner leur crédit. La Restauration finissait quand on parla de vendre Coatmeur par autorité de justice, et il se passa plusieurs années avant que la menace vint à exécution. Enfin, les « papiers » de maître Le Hervageur firent explosion dans la malle où le pauvre « Monsié Vicomte » les entassait sans les lire depuis des mois et des mois. La famille, chassée de ce paradis terrestre, se retira à Châteaupauvre, qui était un bien propre de la « bonne dame. »

Si l'on eût cessé franchement tout commerce, on aurait végété là misérablement et paisiblement jusqu'à la consommation des siècles; mais quand un gentilhomme campagnard a mis un doigt dans l'engrenage, tout y passe. Les toileux revinrent, et les marchands de fil tordu, et les maquignons, par surcroît, et les gens qui revendent le cidre. On fit une demi-douzaine de commerces au lieu d'un seul, et vous savez le reste...

Vincent parlait encore, achevant ce tableau véritablement sinistre de la ruine d'une race et montrant Mèto — toute seule — comme le Caleb de Walter Scott, nourrissant, soutenant, réchauffant ce qui survivait de la maison morte, quand nous entendîmes, à quelques pas de nous cette musique d'espèce particulière produite par la marche d'un piéton qui porte ses sabots en sautoir : ces grands sabots de Bretagne où un petit enfant pourrait dormir.

— Elle n'a pas pris par le champ, dis-je.

— Mauvais signe ! répartit Vincent. Ecoute : elle récite la *drène* (litanie, refrain) de misère.

Mèto arrivait invisible, cachée qu'elle était par les broussailles de la haie. Ses pieds nus flaquaient dans la boue comme ceux d'une

vache, et son bâton ferré sonnait contre les pierres. Elle allait, radotant sans s'arrêter de parler une seconde, ce chant inouï que Vincent appelait *la drène de misère*, dans lequel il y avait des révoltes et des prières, des blasphèmes et des sanglots; elle disait :

— Malheux ! Malheux ! Malheux de malheux ! Ne sont plus là ! Ne les voirai plus ! N'y a plus personne en tout, ni qui, ni quoi, personne de rien ! sont en allés, perdus, ne reviendront jamais ni jamais, pas moins que des morts ! Oh ! là là ! Oh ! là là ! Mon Dieu donc qui me mettez toute seule ! Jésus ! Marie ! que j'vous aimais, je n'mens pas, si fortement ! si tant ! si dur ! vous deux, mon Dieu et ma Vierge ! Mais j'les aimais mieux qu'vous ! ça, c'est vrai, et v'là l'péché où il est... Sont partis, sont fuis et 'vanouis ! Toute seule je vas être à finir, à souffrir ! Quoi sert de manger et d'boire ? n'y a plus rien, rien, rien, pas plus d'bon Dieu qu'aut' chose, pardonnez-moi, Seigneur ! miséricorde ! *Pater noster*, Agneau de Dieu ! *Libera ! Libera !* J'ai trop de deuil et trop de peine ! Châtiau, mon p'tit gars ! Et Rosane, ma bénie-jolie !... Que ça vous aurait-il coûté, Grand Sauveur, pour me les laisser d'avec moi le temps de finir ma journée ? Ne sera point long, c'temps là, je l'promets juré... A r'voir qu'ils m'ont dit, à r'voir ma Mèto... C'n'est point vrai, c'est menti... H'est trop vieille, vot' Mèto, mes petits cœurs chéris, ne la revoirez qu'à travers la terre du cimetièrè !

A l'écouter, j'avais la poitrine dans un étai et mes yeux me brûlaient.

— Cela dure depuis Saint-Brieuc, me dit Vincent. Elle a fait sept lieues sans s'arrêter *d'ululer*, comme ils disent, parlant latin sans le savoir. Ne t'attendris pas trop : *La drène de misère* use le chagrin tout d'un coup, comme les lamentations antiques. C'est une soupape par où s'en va le désespoir.

— M. l'abbé, murmurai-je malgré moi, tu es un cœur de pierre meulière !

Je le regardai, il souriait, mais il avait la joue mouillée.

— Je les connais si bien... commença-t-il.

— Qui c'est-il qu'est là ? interrompit la rude voix de Mèto, arrêtée dans le bas chemin, juste au dessous de nous.

Il paraît que Vincent ne répondit pas assez vite, car une racine cassée craqua, il y eut un bruit de bête qui ravage une broussée, et Mèto Lecouïn traversa la haie comme un boulet. Elle se mit tout de suite à genoux au milieu du sentier, les deux mains jointes sur son bâton qu'elle tenait debout devant elle.

— Monsié Prevôt, dit-elle avec assez de calme, j' suis ben aise de vous voir. L'ennemi malin a entré dans mon corps, pour vrai, car

me v'la folle. Si c'est un effet de vot' bonté, faut m'soulager vite-ment et chasser l'Satan au galop !

— Vous avez éprouvé une grande douleur, Mèto , pauvre femme, répondit Vincent doucement, et je ne reconnaissais plus sa voix, tant il me semblait parler de haut.

Il étendit sa main au-dessus de Mèto prosternée. Je pense qu'il pria. Deux larmes roulèrent dans les rides de la vieille qui poussa un grand soupir.

Elle se releva.

— En vous remerciant, Monsiè Prévôt, dit-elle. V'là que ça y est fait tout à fait. M'avez-vous gagné mes quarante sous ?

Elle prit la pièce d'argent que je lui tendais et la baisa.

Puis, toute droite, et grande étonnamment sous la dernière lueur du soir qui allongeait sa haute taille, elle piqua son bâton en terre et nous regarda, disant :

— L'argiein mène à l'argiein. L'Angliche n'a pas voulu payer la fouille. Il est bravement bon homme pour un de son pays, mais il a son idée et c'n'est point la mienne. J'veux ben que la pauvre petite demoiselle soit nonne de Jésus : c'est promis, mais je ne veux point que Châtiau soit soldat ailleurs qu'en Bretagne de France, quand même ils devraient le nommer amiral des Angliches tout du coup ! Ils l'ont anmené, j'irai le rechercher. Pour ça, me faut l'argiein qui est sous la terre : le bahut de fer, tout bondé de louis de vingt-quatre livres. J'l'aurai ! Je tournerai plutôt la lande poignée à poignée avec mon *keuté* (couteau), j'grafignerai la terre avec mes grafes, j'la mangerai, failli merle et mauvais chien d'sort ! avec mes dents, si c'est qu'il faut la manger, mais le grand-argiein, je le veux, j'l'aurai !

Paul FÉVAL.

La fin au prochain numéro.

HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS ¹

II

Les rapports entre Bossuet et son suppléant, — car Huet n'eut que ce rôle assez effacé dans l'instruction du Dauphin, — furent toujours très-courtois et même affectueux. Les lettres que l'ancien évêque de Condom écrivit, durant toute cette période, à M. Huet, comme on disait d'abord ; à M. l'abbé Huet, comme on dira bientôt lorsque le roi lui aura donné l'abbaye d'Aunay ², nous ont été conservées dans la correspondance du futur Evêque d'Avranches. Celui-ci recueillait avec soin toutes les lettres de ses nombreux correspondants, et sa précaution met à notre disposition une grande quantité de documents précieux pour l'histoire du siècle de Louis XIV. Les soixante-quatorze lettres de Bossuet que nous y avons rencontrées n'ont pas été publiées jusqu'ici ³. M. Floquet en a utilisé quelques-unes dans ses érudites recherches sur *Bossuet, précepteur du Dauphin*. Nous allons les mettre en partie sous les yeux de nos lecteurs : ce sera pour eux une bonne fortune de lire ces lettres si simples, si cordiales, si élevées en même temps, si dignes toujours des deux illustres prélats.

La nomination de Huet est à peine connue que Bossuet s'empresse de le féliciter.

¹ Voir le *Correspondant* du 10 décembre.

³ 1^{er} juillet 1679 (*Gallia Christ.*, t. xi, p. 443). Huet ne prit les ordres sacrés qu'en 1677, à l'âge de quarante-sept ans.

² Nous en avons donné deux fort importantes au point de vue théologique dans les *Analecta juris pontificii*, sept.-oct. 1876, pp.

A Paris, le 24 septembre.

Monsieur,

Le plaisir de vivre avec vous a été pour moi l'un des plus grands agréments de la charge dont le roi m'a honoré. Je connais parfaitement les grandes et excellentes qualités de votre esprit et de votre cœur, et je ne doute pas que nous ne vivions non-seulement dans une honnête correspondance, mais encore dans une amitié très-étroite. M. le duc de Montausier vous pourra dire avec quel plaisir j'entendis nommer votre nom. Vous êtes ici fort attendu et vous y serez reçu comme un homme d'un mérite aussi distingué que le vôtre le doit être. Je ne vous dis rien davantage par écrit, puisque j'aurai le plaisir de vous entretenir bientôt de vive voix. Je le souhaite avec ardeur et je souhaite encore plus que toutes choses de vous faire connaître avec quelle passion je suis, Monsieur, votre très-humble serviteur.

† BÉNIGNE, *Ev. de Condom.*

La fièvre de Monseigneur le Dauphin est visiblement sur son déclin et nous espérons qu'il en sera quitte dans sept ou huit jours.

Je prends la liberté de vous adresser la lettre pour Mgr de Bayeux ¹, ne sachant s'il sera encore à Caen.

Un mois après le Prélat écrit encore au sous-précepteur :

A Saint-Germain, 21 octobre 1670.

Il est raisonnable, Monsieur, que vous profitiez de mon séjour à Saint-Germain. Tout ce que je puis faire pour cela, c'est de vous mander ces nouvelles si vous ne les savez d'ailleurs. Mgr le Dauphin eut hier un second accès qu'on pourrait compter pour le troisième à cause d'une émotion qui marqua un peu, jeudi dernier. L'accès fut assez doux et assez court hier. Cependant sur l'avis de cette fièvre, le roi, qui avait fixé son départ à samedi, l'a avancé à mercredi et sera ici samedi. Cela ne vous presse en rien que pour faire votre cour. Mais songez principalement à vos yeux. Nous ferons ici vos excuses. Cette fièvre nous donne un fâcheux loisir. Croyez au reste, Monsieur, que personne ne sera jamais plus à vous que

L'Evêque de Condom.

Voici un billet sans date et sans signature, où sont contenus quelques détails sur le goût du Dauphin sur ses études :

A Saint-Germain, lundi matin.

Je vous prie, Monsieur, de me mander des nouvelles de vos yeux,

¹ François de Nesmond, sacré évêque de Bayeux, le 19 mars 1662, mort le 16 mai 1715. On sait le bel éloge qu'en fait Saint-Simon.

j'entends de vive voix par le pasteur, car il vous est défendu d'écrire. Monseigneur est en parfaite santé. Il tua avant-hier un sanglier. Il commence depuis quatre ou cinq jours à écrire lui-même ses thèmes. Il les fait mieux qu'il n'a jamais fait; il est ravi de cette jolie et divertissante nouveauté. Voilà nos nouvelles. Celles de la grande cour sont que les travaux sont incommodés par les pluies; on espère pourtant être ici dans le 8 ou 10 juillet. Ayez soin de votre santé qui me sera toujours très-chère.

Ce goût du Dauphin pour la « jolie et divertissante nouveauté » passa avec la nouveauté elle-même. Un jour qu'il entendait une dame de la cour parler de ses malheurs : « Faites-vous des thèmes, Madame? » lui demanda-t-il. — Non, Monseigneur. — En ce cas, vous ne savez pas ce que c'est que d'être malheureux. » Huet ne devait pas mieux réussir à donner des goûts d'érudition à son royal élève. Quand il reçut l'avis de la conclusion de son mariage, le Dauphin s'écria tout joyeux : « Nous allons voir si M. Huet me contraindra encore à étudier l'ancienne géographie! »

La lettre que voici donne quelques renseignements sur l'*Exposition de la doctrine catholique* :

A Saint-Germain, le 5 juin 1673.

J'ai fait réponse au P. Révins ¹ conformément à votre lettre, et j'ai eu soin, Monsieur, de faire faire vos compliments à M. Torph, sur son ode. Je vous supplie de faire savoir à M. de Mainbourg ² que je sçais qui est ce sieur Noguier ³ qui a écrit contre mon *Exposition*, et que quand je ne le connaissais pas, je suis bien persuadé que s'il avoit à écrire sur cette matière, ce seroit plus fortement et pour moi. Je loue le dessein qu'il a de combattre les sociniens et je le tiens très-capable de l'exécuter. Achevez promptement de vous guérir et venez nous voir au plus tôt, je vous en prie.

† BÉNIGNE, A. *Ev. de Condom.*

Les intervalles de temps assez considérables qui séparent ces lettres tiennent à la présence de Huet auprès de Bossuet et du Dau-

¹ Revius, Reviers? J'ignore de qui il s'agit ici. Les *Biographies* de Michaud et de Didot n'ont pu me renseigner sur ce point.

² Ce Mainbourg, qui n'est pas le P. Maimbourg, jésuite, avait passé plusieurs fois du calvinisme au catholicisme; pour le moment il était encore catholique de nom, mais tout prêt à se faire presbytérien. Au lieu d'écrire pour la défense de Bossuet, c'est contre l'*Exposition* qu'il préparait son ouvrage. V. Floquet, *ib.*, p. 912.

³ David Noguier, ministre en 1673, avait fait imprimer à Orange, en 1673, une *Réponse à l'Exposition*. In-42 de 359 pages.

phin. Le billet suivant confirmera ce que nous avons déjà dit de l'affection sincère qui unissait les deux précepteurs :

A Versailles, ce 23 septembre 1674.

J'ai appris, Monsieur, avec déplaisir, le mal qui vous a pris si fort en traître. Il ne faut pas le négliger, et puisque vous avez trouvé un médecin sûr, laissez-vous guérir avec patience. Je n'ai point ouï parler de la chaire dont vous me faites l'honneur de m'écrire ; mais j'ai appris depuis, que l'affaire était finie comme vous souhaitiez. M. de Montausier m'a dit que M. le premier médecin l'en avoit assuré. Je serai toujours pour l'ordre et pour vous contre toutes recommandations.

Nous ignorons les faits auxquels cette lettre se rapporte ; nous l'avons citée surtout pour faire voir quelles étaient l'estime et l'amitié de Bossuet pour son collaborateur.

Voici maintenant toute une série de lettres concernant l'instruction du Dauphin ou diverses affaires du temps.

I

Ce vendredi, à deux heures.

Il ne peut, Monsieur, y avoir d'étude demain que sur le soir, à Versailles. Mais nous sommes convenus ce matin que si ce voyage vous incommodoit, et qu'il troublât l'ordre de vos remèdes, vous pourriez vous dispenser d'aller à Versailles. J'ai promis à M. le duc de Montausier de vous le faire savoir. Il s'intéresse, comme vous savez, à votre santé, et en l'état où je vois par votre lettre que vous vous trouvez, je crois que vous ferez bien de demeurer en repos. Monseigneur le Dauphin s'en promènera davantage et je vous promets votre grâce. Je suis à vous de tout mon cœur².

II

A Saint-Germain, 19 mars 1675.

Je vous rends, Monsieur, très-humbles grâces du présent que vous m'avez fait au nom de M. Halley³ et vous supplie me faire la grâce de

¹ Antoine d'Aquin, premier médecin depuis avril 1672 jusqu'en novembre 1693. *Journal de la santé du roi Louis XIV*, publié par Leroi. Paris, 1862.

In-8° Introd., O. xxix.

² Billet non daté ni signé.

³ Antoine Halley, né en 1595, mort en 1676, poète latin assez célèbre du

lui envoyer mes remerciements. Monseigneur le Dauphin reçut votre lettre avec joie¹ : il la lut et s'expliqua en même temps avec beaucoup d'agrément ; et en recevant le livre il me dit qu'il sera bien aise de le lire, et qu'il ne doutait pas qu'il n'eût beaucoup de plaisir à lire les vers d'un homme qui vous avait appris à en faire de si beaux. Voilà sa réponse en propres termes, et je crois que M. Halley sera bien aise d'apprendre de vous les sentiments du prince.

Puisque votre santé vous permet de venir ici quelques jours, je vous ferai savoir le temps où nous aurons besoin de vous, et je m'accommoderai autant qu'il sera possible au jour que vous souhaitez. Je suis fâché d'un si long mal ; prenez tout le temps nécessaire pour vous guérir. Quelque joie qu'on ait de vous voir, on ne veut point l'acheter au prix d'une santé si considérable et si chère que la vôtre. Je suis à vous de tout mon cœur.

† BÉNIGNE. *anc. év. de Condom.*

III

A Versailles, 16 avril.

Je regardais, Monsieur, votre conversation pendant ce voyage comme un grand adoucissement des peines qu'on y peut souffrir. Ainsi je suis fâché qu'elle me manque, principalement pour un sujet aussi triste que votre mal d'yeux. Conservez-les, Monsieur, et ayez soin de votre santé qui doit être chère à tout ce qu'il y a d'habiles gens en Europe, mais qui ne l'est assurément à personne plus qu'à moi.

† BÉNIGNE, *anc. év. de Condom.*

IV

La lettre que voici est plus importante. Quoiqu'elle ne soit pas datée, son contenu et la date de celle dont nous la faisons suivre la reportent aux premiers jours de novembre 1675. C'est un curieux document pour l'histoire de l'Académie française. Nous y apprenons la candidature, inconnue jusqu'ici, d'André Félibien dont les écrits sur les peintres sont encore estimés aujourd'hui. Protégé de Colbert, un des huit premiers membres de l'Académie des Inscriptions établie par le ministre en 1663, Félibien jouissait d'une considéra-

temps, avait à quatre-vingts ans récrit ses œuvres (V. ses *Opuscula Miscellanea*, Caen, 1675 in-8°.) et en avait envoyé à Huet pour le Dauphin un exemplaire.

¹ Nous avons copié dans la Correspondance latine de Huet une lettre au Dauphin datée du « V. Id. Nov. 1674. » Je pense que c'est de cette lettre que parle ici Bossuet. Si c'est elle, on s'explique l'*agrément* du Dauphin en la lisant.

tion légitime. On pouvait même penser que Colbert favorisait sa candidature. De son côté, Bossuet avait le désir très-vif de faire élire Cordemoy, un de ses meilleurs amis, qui en ce moment même écrivait une histoire de France à l'usage du Dauphin¹. C'était en même temps un cartésien très-déclaré. Aussi Huet, membre de l'Académie depuis 1674, dut-il éprouver une certaine répugnance à favoriser les intentions de Bossuet : dans ses *Mémoires* il ne parle de Cordemoy qu'avec une sécheresse très-marquée. Cordemoy l'emporta cependant et fut reçu à la place de Ballesdens le 12 décembre 1675.

A Saint-Germain, dimanche soir.

De conseil pris avec M. de Montausier, je ferai la leçon demain ; et l'après-midi, Monsieur, nous ferons vaquer Monseigneur. J'envoie dès ce soir un homme pour vous en donner l'avis, et vous prier de m'attendre à l'Académie où je ne manquerai point de vous voir. On me marque que la brigue est grande contre nous, et qu'on s'est servi du nom de M. de Colbert pour M. de Félibien. Je vous assure positivement que lui en ayant fait parler par M. le duc de Chevreuse, il a dit qu'il ne prenait aucun intérêt à la chose et qu'il estimait beaucoup M. de Cordemoy. C'est ce que vous pourrez dire *en secret* à sept ou huit personnes, à condition de le dire à qui ils voudront avec le même secret. On avait dit aussi que M. de Paris² serait contre nous. J'ai su de lui-même qu'il n'en était rien ; ainsi nous n'avons point à craindre l'autorité, nous verrons le reste. J'espère qu'avec votre secours tout ira bien. Vous n'aurez pas oublié M. de Segrais.

Et dans une autre lettre du 20 novembre 1675 je trouve ce qui suit :

Pour ce qui est de M. de Cordemoy, on veut absolument que son affaire soit assurée, et selon ce qu'on m'a dit je n'en doute pas. Je vous supplie de demander à M. de Segrais son suffrage, dont je lui serai très-obligé. Pour vous, Monsieur, vous savez combien je compte sur vos bontés et avec quelle confiance je vous le demande.

V

A Saint-Germain, 1^{er} juin 1675.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien prendre la peine de vous

¹ V. sur Cordemoy, *Histoire de l'Académie française* de Pellisson et d'Olivet, éd. de M. Livet, Paris, 1858, t. II, p. 213-217.

² Gendre de Colbert. C'est le célèbre ami de Fénelon, dont Saint-Simon parle si souvent dans ses *Mémoires*.

rendre ici, demain dimanche de la Pentecoste. Vous sçavez que c'est mardi la profession de M^{me} de la Vallière¹. Si vous ne le sçavez pas, je vous l'apprens : et que peut-être dès lundi je me rendrai de fort bonne heure à Paris. Je m'attends donc, Monsieur, à votre secours et demeure très-parfaitement à vous.

VI

A Saint-Germain, 10 juin 1676.

Je suis obligé, Monsieur, d'être samedi à Paris où je dois présider à un acte de M. l'abbé Colbert². Je vous supplie donc de vous rendre ici vendredi matin. Nous nous entretiendrons à loisir, et cependant je serai toujours avec l'attachement et l'estime que vous savez, très-parfaitement à vous.

VII

A Paris, vendredi 26 juin 1676.

Puis-je espérer, Monsieur, avoir demain matin l'honneur de vous voir. Je vous demande cette grâce et celle de m'apporter le grec de l'oraison manuscrite d'Origène de la prière, avec la version latine que vous m'avez dit autrefois que M. Fleury en a faite³. Je vous prie aussi que je puisse voir un mot dans le manuscrit grec des livres de l'*Exhortation au martyre*, parce que je trouve quelque embarras dans l'imprimé de Wetstenius⁴. Vous savez qu'il faut que je parte de Paris au plus tard à huit heures. Bonsoir, Monsieur, je suis tout à vous.

VIII⁵

A Villeneuve-le-Roi, 6 oct. 1676.

J'aurai soin, Monsieur, de vous envoyer la suite de l'histoire. Je suis très-obligé à Mgr le Dauphin de l'honneur de son souvenir. Je vous supplie de l'assurer de mes très-humbles respects. Je fais tout ce que je puis pour me mettre en état de me rendre auprès de lui. Mais j'ai encore trop de peine à lire et à écrire. Au surplus mes forces reviennent

¹ Bossuet avait eu la plus grande part à la retraite de M^{me} de la Vallière. (V. M. Floquet, p. 458 à 482.)

² Jacques-Nicolas Colbert, second fils du ministre, mort archevêque de Rouen en 1707, était docteur de Sorbonne.

³ Editeur d'Apulée dans les éditions *ad usum Delphini*. Paris, 1688, 2 vol. in-4°, n'a pas de notice dans la *Bibliothèque* de Didot. Il traduisait son nom par Floridus, comme le montre son éd. d'Apulée, une des meilleures de la collection.

⁴ Jean-Rodolphe Wettstein, mort en 1711, a publié quelques traités d'Origène, Bâle 1674, in-4°.

⁵ Cette lettre est de Huet et non de Bossuet.

assez, et puisque vous avez la bonté, Monsieur, de vouloir sçavoir avec certitude en quel état je me trouve, je vous dirai que pour ce qui regarde le sommeil et la nourriture, je suis, Dieu merci, comme j'étais dans ma meilleure santé, et même mieux, car je dors huit et dix heures de suite et je n'ai pas senti depuis un mois la moindre marque d'indigestion. Je me ménage pourtant pour le manger et ne mange que d'une sorte de viande pour l'ordinaire, quoiqu'en ayant usé quelquefois autrement, je n'en aye ressenti aucune incommodité. A la vérité je n'ai pas encore les jambes assez fortes pour grimper avec vous où nous avons fait autrefois de si belles courses ; mais je me promène le matin et l'après-dinée deux à trois heures de suite sans en être fatigué. Je me fais lire de toutes sortes de matières sans en être peiné. Avec tout cela je ne puis pas vous dire quand je pourrai recommencer les leçons, à cause que la difficulté que j'ai à lire et à écrire marque que la tête a encore besoin de se reposer. Je me propose bientôt de me rapprocher de Versailles, pour pouvoir faire ma cour en attendant que je rentre dans l'exercice. Je vous supplie d'assurer M. de Montausier de mes respects et de saluer nos amis. Je suis bien aise que Mgr le Dauphin avance si fort. Je le conjure de tout mon cœur de continuer à vous donner satisfaction et je me fais une grande joie de l'espérance que j'ai de le trouver plus savant.

IX

A Saint-Germain, samedi 23.

On trouve à propos, Monsieur, que je paroisse lundy à l'Académie, ainsi je suis obligé de vous prier de venir pour la leçon de lundy tout du long du jour. Je partirai après le lever du roy et pourrai encore avoir l'honneur de vous voir. Le roy a très-bien reçu nos auteurs ¹ ; M. de Montausier a fait très-bien votre cour qui a été bien reçue. J'ai confirmé tout ce qu'il a dit sur votre sujet et le roy en a paru fort persuadé. Je suis bien fâché de priver l'Académie de votre présence. Je suis à vous, Monsieur de tout mon cœur.

† BÉNIGNE, A. E. de Condom.

A l'oreille : je n'ai pas touché un sol ².

XI

A Paris, vendredi soir.

Je vous prie Monsieur de vouloir bien demain matin vous rendre

¹ La collection des éditions *ad usum Delphini* comprend 64 vol. in-4°. Huet y a donné des notes aux *astronomiques* de Manilius, publiés par du Fay, 1679, in-4°.

² Le traitement de Bossuet comme précepteur, était de 12,000 francs, celui du sous-précepteur de 6,000 francs. — On voit que le trésor royal n'était pas très-exact à payer ce qu'il devait,

auprès de Mgr le Dauphin. Je suis arrêté ici par une affaire dont il faudra peut-être que je vous entretienne un jour. Je vous envoie la clef du tiroir où sont les papiers. Nous lisons du Plaute le matin, et l'après-dînée Virgile. Le thème comme il vous plaira ; Mgr le Dauphin en fait à présent de trois sortes, ou version de l'oraison *pro Ligario*, ou quelque chose du françois en latin, ou quelques discours de raisonnement en françois. Si vous croyez avoir quelque chose à savoir de plus, demain en passant je vous le dirai ; mais je ne le crois pas. Je suis fâché dans l'état où vous êtes de vous donner cette peine. Ce ne sera que pour un jour. Vous voudrez bien donner ce billet à M. de Montausier. Croyez, Monsieur, que je suis à vous avec toute l'estime et la sincérité possible ¹.

Les lettres suivantes donneront une idée de la conscience que mettait Bossuet dans la nomination aux cures dont il avait le patronage :

XII

A Versailles, 12 nov. 1678.

Je n'hésiterai jamais, Monsieur, quand j'aurai votre témoignage. Vous avez la conscience trop bonne pour la charger de l'établissement d'un mauvais curé : mais comme je me suis fait une loi indispensable de n'en nommer aucun que je ne sache auparavant s'il est agréable à M. de Bayeux, trouvez bon que je lui écrive pour savoir son sentiment, je ne manquerai pas, Monsieur, de rendre compte au roy des causes de votre absence qui ne sont que trop pressantes. J'attends votre ouvrage avec impatience et suis très-parfaitement à vous ².

III

A Versailles, ce 7 décembre 1678.

Je vous assure, Monsieur, que je ne connois pas non plus le vicaire de Saint-Lô à qui j'ai donné la cure, que M. Guérout que vous me recommandez. M. de Bayeux m'a déterminé et il s'est déterminé lui-même sur ce qu'il connoît ce vicaire par le service actuel qu'il rend dans ce diocèse ; et j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que dans une chose où il y va du salut de tant d'âmes, je prisse le parti que seul peut mettre ma conscience en repos. Je suis fâché des maux que vous souffrez et ne doute nullement que vous en fassiez l'usage que Dieu veut des chrétiens dans les douleurs, qui est d'étendre en eux

¹ Je ne donne pas une lettre sans date où il ne s'agit que d'un valet voleur, ni une autre sans date aussi dans laquelle Bossuet envoie à Huet l'approbation de sa *Démonstration évangélique*.

² En novembre 1671, le roi avait donné à Bossuet le prieuré du Plessis-Grimoult dans le diocèse de Bayeux. Le 31 octobre précédent, il s'était démis de son évêché de Condom.

tout attachement au bien sensible jusqu'à la dernière étincelle, et de les rendre conforme à la croix de Jésus-Christ. J'attends avec impatience votre ouvrage qui sera d'un grand secours en ce siècle où j'éprouve tous les jours que le libertinage et l'impiété se réveillent plus que jamais. Je suis assurément, Monsieur, du fond du cœur et sans réserve, très parfaitement à vous.

XIV

A Paris, ce 8 juillet, 1680.

Je vous envoie, Monsieur, une lettre latine qui s'est trouvée parmi mes papiers, sans que je puisse savoir comment elle est venue entre mes mains. Nous nous préparons au départ. Ce sera pour samedi s'il plaît à Dieu. La cour arrive aujourd'hui à Saint-Germain ; et je m'y rendrai demain. Pendant que nous nous fatiguons, vous êtes bien à votre aise dans votre abbaye, parmi vos livres et vos amis. Ce que j'y trouve de meilleur c'est que votre repos est une action et que nous en profiterons un jour. Quand verrons-nous la traduction de votre Dialogue *et optimo genere interpretandi* ? Votre santé est-elle bonne ? Donnez-nous en des nouvelles et croyez, Monsieur, qu'on n'estime plus votre personne et ne respecte plus votre mérite que moi.

† B. A. E. de Condom.

XV

A Versailles, 6 juin 1681.

Je reçois les marques de vos bontés, Monsieur, avec toute la reconnaissance qui est due à un cœur comme le vôtre. Je ne désespère pas de faire cette année le voyage du Plessis, et il me semble qu'il me sera plus aisé de le faire que quand je serai engagé dans les soins d'un diocèse. Je n'écris point à M. le marquis de Feuquières, parce qu'on nous fait espérer qu'il reviendra bientôt ici. Aimez-moi toujours je vous en conjure et croyez que personne ne sera jamais avec plus de cordialité ni avec une estime plus particulière, Monsieur, votre très-humble serviteur.

† B. A. E. de Condom.

XVI

Vendredi matin.

Je me réjouis, Monsieur, de ce que nous aurons, dans la fin du mois, la satisfaction de vous voir. Il est vrai que vous avez été longtemps campagnard. Je m'en vais l'être pour sept ou huit jours, et j'espère passer ce temps à Saint-Lucien. La santé de Monseigneur se fortifie de jour en jour. Vous n'aurez pas été sans inquiétude durant son mal. M. de Montausier est quitté de sa fièvre tierce, mais non encore des faiblesses qu'elle amène. On m'a envoyé quelques-unes des dissertations qu'on a faites contre mon *Exposition* à Utreck, mais je n'ai encore

rien vu de M. Spanheim cela ne presse pas non plus que le *Florus* de M. Grævius Je me contente en attendant votre retour de savoir sa bonne volonté. Je suis, Monsieur, très-parfaitement à vous.

XVII

4 avril.

La honte étoit pour moi, Monsieur, quand il n'y aurait pas entre nous autant de liaison qu'il y en a. Toute la littérature vous doit hommage, et un suffrage comme le vôtre est d'un poids trop grand pour n'être pas recherché. Au reste, le livre en soy ne mérite ni votre estime ni la peine que vous prenez de le lire ; un homme aussi plein que vous n'a qu'à verser, et pour moi qui ne donne que deux gouttes d'eau, comparées à votre Océan, je n'aurais eu qu'à me taire s'il n'avait fallu que j'eusse parlé. Je suis à vous, Monsieur, de tout mon cœur.

A quelle circonstance de la vie de Bossuet se rapporte cette lettre? Suivant nous, c'est à la conférence tenue avec le ministre Claude, à la demande de M^{lle} de Duras, en 1682. La relation que Claude en avait faite étoit remplie d'erreurs, et Bossuet, qui dût parler, fit imprimer un récit plus exact que cette conférence.

La lettre qui suit est relative à la *Démonstration évangélique* de Huet, dont une nouvelle édition alloit paraître en Hollande.

XVIII

A Coulomiers, 11 janvier 1685.

Je me chargerai volontiers, Monsieur, d'obtenir les permissions nécessaires pour le livre que vous avez dessein de faire venir. J'espère être à Paris avant qu'il soit arrivé. Je suppose que nous en aurons chacun un exemplaire. Je trouve très à propos, si c'est sur les apocryphes qu'on vous attaque, et qu'il y ait des raisons qui méritent d'être relevées, que la réfutation en soit renfermée dans la seconde édition de votre docte et excellent ouvrage. Je suis, Monsieur, comme vous savez, très-parfaitement à vous.

XIX

A Meaux, 5 septembre 1685.

Je n'ay pu parler à M. de la Reynie de votre lettre du 19 qu'un peu avant mon départ. Il m'a envoyé un livre intitulé *Campegii integra archisynagogus* : où il y avoit dessus, pour M. Huet. Je vous le ferai tenir par la voie qu'il vous plaira me marquer. Il n'en connoît point d'autres qu'on ait réclamés sous votre nom. J'ai reçu de Hambourg un livre intitulé *Antididagma*. L'auteur est Daniel Severinus Sculterus. Le dessein est de réfuter mon *Exposition* et mon *Traté sur les deux espèces* et la *Conférence avec M. Claude*. Il est parlé de vous en divers

endroits ; mais il n'en dit rien qui me paroisse fort considérable. Je crois que c'est celui dont nous avons parlé ensemble. Quoi qu'il en soit, si les paquets où sont les exemplaires que vous vous étiez chargé de faire venir, sont sous votre nom ou sous le mien, ils vous seront rendus ; mais M. de la Reynie n'en avoit pas encore ouï parler ; du moins ne s'en souvient-il pas. Je l'ai prié de s'en faire informer, et je puis, Monsieur, vous assurer que ce qui vous regardera ne trouvera point de difficulté de son côté. J'ai laissé à Versailles M. de Montausier avec un reste d'étourdissement dont il avoit été fort agité. On le croyait en état d'être bientôt quitte de ce mal qui avoit donné quelque alarme. Sans mon synode qui se tient demain je ne l'aurois pas quitté. Vous aurez sçu le départ du roy lundy dernier en bonne santé, après une légère incommodité qui l'obligea à se purger et à retarder son départ de deux ou trois jours. Je suis, Monsieur, comme vous savez, très-parfaitement à vous.

† BÉNIGNE, évêque de Meaux.

Vous êtes fort loué par l'auteur en question, et en courant le livre je n'y ai rien remarqué de considérable contre vous. Il paroît seulement fâché qu'un aussi habile homme que vous ne soit pas protestant. Il y a un autre livre intitulé : *Critique de la Critique* du P. Simon, où vous êtes fort attaqué en divers endroits ; et celui-là mérite que vous le voyez, si vous ne l'avez pas encore vu. C'est un socinien assez déclaré dont le nom ne m'est pas bien connu. On dit qu'il se nomme Leclerc. Il est François et on dit qu'il a été obligé de quitter Genève.

XX

A Germigny, 21 septembre 1685.

J'ai donné ordre, Monsieur, qu'on portât l'*Archisynagogus* à l'adresse que vous me marquez par votre lettre du 15. L'*Antididagma* ne mérite guère votre curiosité. Pour la *Critique de la critique du P. Simon*, si vous y êtes maltraité, vous avez cela de commun avec les prophètes, avec les apôtres et avec Jésus-Christ même. Cet ouvrage est en effet un Recueil de lettres ; mais qui sont toutes de la même main. Pour ne point perdre le temps à discourir sur cet ouvrage, je ferai ce que je pourrai pour vous en faire avoir un. En tous cas si vous venez à Paris selon votre coutume au mois de novembre, je sais gens qui vous le prêteront volontiers. Une préface dans la nouvelle édition de votre *Démonstration évangélique* pourrait rembarer la témérité de ces messieurs qui ne vous en veulent que parce que vous avez trop bien établi l'authenticité de l'Écriture. Je vous prie de me mander où l'on peut avoir le recueil de M. Lemoyne. Il y a longtemps que j'ai conseillé à nos gens de donner la lettre de saint Chrysostôme, qu'on a supprimée mal à propos. On a trop fait voir qu'on en avoit peur, et je ne vois pas après tout qu'il y ait rien dans cette lettre qui doive faire plus de peine que les passages de Théodoret et de Gélase. Selon les nouvelles que j'ai

eues de M. de Montausier il doit être entièrement guéri. Aimez-moi toujours, Monsieur, et croyez que personne ne vous sera jamais plus acquis que moi, ni n'estime davantage vos rares talents.

† BÉNIGNE, évêque de Meaux.

Quand Huet fut nommé à l'évêché de Soissons, Bossuet s'empressa de le féliciter :

XXI

A Meaux, 13 novembre 1685.

Ce fut pour moi, Monseigneur une agréable journée que celle où j'appris votre promotion à l'évêché de Soissons. Votre mérite reconnu, vos travaux couronnés, votre dignité augmentée, le voisinage qui vous unira avec l'amitié, l'agrément du siège, la satisfaction de mon frère qui sera ravi de vivre avec vous dans tout le temps que le roi lui fera l'honneur de se servir de lui à Soissons : tout cela fait le sujet d'une joie bien vive. Je vous prie d'en être bien persuadé et de croire que je suis avec un respect et une cordialité parfaite, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

† BÉNIGNE, évêque de Meaux.

XXII

A Meaux, 16 décembre 1687.

Trouvez bon, Monseigneur, que je vous donne la peine de consulter messieurs de l'Académie sur une difficulté dont la résolution m'est absolument nécessaire, à sçavoir s'il faut écrire la *Vie de Henry* ou la *Vie d Henry*. Je sçais la règle de M. de Vaugelas, mais peut-être pourrait-on douter si ces mots dont l'origine est allemande y peuvent être compris, ou en tous cas si l'usage n'y a pas dérogé. Car il me semble que nous disons tous les jours dans le discours familier *du temps d'Henry IV*, et ainsi du reste. Il me semble que quelques auteurs approuvés et entre autres le P. Bouhours, si je ne me trompe, ont écrit ainsi quelquefois; d'autre côté il est certain que la plupart des écrivains sont contraires; Mezeray écrit partout *de Henry*: le traducteur de l'histoire de la réformation anglicane de M. Burnet en use de même. Moi-même en d'autres rencontres ai suivi cet usage, et je crois encore que c'est le meilleur et que l'autre manière de prononcer doit passer pour une de ces négligences du langage familier qu'on ne doit pas suivre en écrivant. Je vous supplie, Monseigneur, de me donner sur cela une décision de l'Académie, *frequente senatu* et de me pardonner la peine que je vous donne sur une si petite question, vous que je consulterois toujours avec joie sur les plus importantes.

J'achève la lecture d'un auteur anglais où il est fort parlé de vous et du P. Petau : c'est la deffense des Pères qui ont précédé le Concile de Nicée par Bullus. Cet ouvrage est considérable et me paraît mériter

que vous y fassiez quelque attention. Je suis, Monseigneur, comme vous savez, avec respect et cordialité, votre très-humble et bien obéissant serviteur,

† BÉNIGNE, *Ev. de Meaux.*

Nous ne pouvons malheureusement reproduire toutes ces lettres ; celles que nous donnons augmenteront l'admiration que tout esprit bien fait éprouve pour l'évêque de Meaux. Nous finirons de traiter les rapports de Bossuet avec Huet, en reproduisant la lettre suivante, relative au cartésianisme.

Huet, dans sa jeunesse, avait eu beaucoup de goût pour Descartes. Plus tard, il l'abandonna pour suivre Gassendi. « Il voyait en Descartes, dit M. Bartholmès, non-seulement un contempteur de l'érudition, mais un défenseur de l'ignorance et un détracteur de l'antiquité, cette vénérable et unique source du savoir. » Il publia, en 1689, le livre intitulé : *Censure de la philosophie cartésienne*. Cette critique passionnée où l'ironie et la satire se mêlent à une « subtilité âpre et scolastique », n'hésite pas, pour mieux accabler Descartes, à invoquer les décisions de l'Eglise. Dans sa préface, Huet déclare fort nettement que la doctrine cartésienne est contraire à la religion. Or, l'évêque de Meaux était un disciple modéré de Descartes. Cette déclaration tranchante lui parut contraire à la vérité, et en réponse au présent que l'évêque d'Avranches n'avait pas pu se dispenser de lui faire de son livre, il écrivit à son collègue la lettre suivante, où, tout en remerciant de l'envoi, il dit fort bien ce qu'il pense de la question en elle-même. Il y mêle quelques paroles assez dédaigneuses dont l'érudit et curieux auteur ne dut pas se trouver fort satisfait :

A Paris, 18 mars 1689.

Je ne puis partir, Monseigneur, sans vous faire mes remerciements sur le présent que je reçus hier, de votre part, ni aussi sans vous dire un mot sur la lettre dont il vous a plu de l'accompagner. Vous dites que *la doctrine que vous attaquez a eu le bonheur de me plaire* : ce sont vos termes : et vous dites aussi dans la Préface, qui est tout ce que j'ai eu le loisir de lire de votre livre que vous ne prenez la peine de combattre cette doctrine que parce qu'elle est contraire à la religion. Je veux croire pour ma satisfaction que vous n'avez pas songé à lier ces choses ensemble ; mais la foi dans un chrétien et encore dans un évêque qui la prêche depuis tant d'années sans en être repris, est un dépôt si précieux et si délicat qu'on ne doit pas aisément se laisser attaquer par cet endroit-là en quelque manière que ce soit, surtout par un confrère qu'on aime et qu'on estime autant que vous. Je vous dirai donc franchement ce que je pense sur la doctrine de Descartes ou des Cartésiens. Elle a des choses que j'improve fort, parce que je les

crois, en effet, contraires à la religion, et je souhaite que ce soit celles-là que vous ayez combattues : vous me déchargerez de la peine de le faire comme je fais en toute occasion, et je serai ravi d'avoir un ouvrage de votre façon où je puisse renvoyer les contredisants. Descartes a dit d'autres choses que je crois utiles contre les athées et les libertins, et pour celles-là comme je les ai trouvées dans Platon, et ce que j'estime beaucoup plus dans saint Augustin, dans saint Anselme et quelques-unes même dans saint Thomas et dans les autres auteurs orthodoxes, aussi bien et mieux expliquées que dans Descartes, je ne crois pas qu'elles soient devenues mauvaises depuis que ce philosophe s'en est servi : au contraire, je les soutiens de tout mon cœur, et je ne crois pas qu'on les puisse combattre sans quelque péril. Pour les autres opinions de cet auteur, qui sont tout à fait indifférentes, comme celles de la physique particulière et les autres de cette nature, je m'en amuse, je m'en diverte dans la conversation : mais à ne vous rien dissimuler, je croirais un peu au-dessous du caractère de l'évêque, de prendre parti sérieusement sur de telles choses.

« Voilà, Monseigneur, en peu de mots, ce que je crois sur Descartes. Je vous le dis sans avoir rien sur le cœur qui diminue la cordialité et le respect avec lequel je suis, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« † BÉNIGNE, *Ev. de Meaux.* »

Comme cette lettre si ferme et si digne confirme bien tout ce que nous savions déjà de Bossuet. Incapable d'amoindrir tout ce qui regarde la foi, il en est le défenseur le plus infatigable. Il la considère comme le bien le plus précieux d'un évêque, et il n'admet pas qu'on puisse même supposer qu'elle n'est pas intègre et absolue. C'est bien l'homme qui, au lit de mort d'un incrédule, supplié de dire franchement, à cette heure suprême où son aveu disparaîtra pour jamais avec celui qui l'aura reçu ce qu'il pense de la religion chrétienne, répond sans hésitation : « Qu'elle est vraie et que je n'en ai jamais douté ! »

La supériorité de Bossuet sur son collègue éclate partout dans cette lettre. L'intelligence si large, la grandeur et l'élévation d'idées de l'*aigle* de Meaux présentent, avec les patients travaux de Huet, toute la différence qui sépare le génie de l'érudition.

III

Parmi les femmes les plus distinguées de Paris et de la cour, Huet compta des amies illustres. Nous trouvons dans sa correspondance un grand nombre de lettres de M^{me} de Montespan, de M^{lle} de Scudéry, de M^{me} de la Fayette. Les lettres de M^{me} de Montespan ont été publiées

par M. P. Clément, celles de M^{lle} de Scudéry, par M. Rathery. Mais M^{me} de Lafayette, dont on lit pourtant encore les œuvres avec plaisir, n'a pas eu jusqu'ici le même bonheur. Les lecteurs du *Correspondant* auront la bonne fortune de lire les premiers ces lettres de l'auteur de la *Princesse de Clèves* et d'apprécier leur mérite ¹.

M^{me} de Lafayette et Huet furent amis de bonne heure : Segrais les avait mis en rapport, et dès qu'ils se furent connus, ils nouèrent une étroite liaison. C'est pour son illustre amie que Huet écrivit son *Traité de l'origine des Romans*, qui fut imprimé en tête de *Zaïde*. Et à ce propos M^{me} de la Fayette disait agréablement à Huet qu'ils avaient marié leurs enfants.

Ce *Traité de l'origine des Romans* a obtenu un grand succès : il a eu une dizaine d'éditions et l'honneur de traductions en latin et en anglais. L'auteur y donne pour but au romancier « l'instruction de l'esprit et la correction des mœurs. » Que dirait-il de tant de ces romans d'aujourd'hui où l'on ne se propose que de décrire le vice, et où les réalistes étalent avec complaisance les peintures les plus abjectes ? Huet fait l'histoire abrégée du roman dans l'antiquité ; mais à notre avis il étend trop loin son domaine lorsqu'il y fait rentrer les paraboles de l'Évangile. Comme tous ses contemporains il professe un grand dédain pour les romans français du moyen âge : ce n'est pour lui « qu'un amas de fictions grossièrement entassées les unes sur les autres. Il ne remarque pas que nulle part plus que dans nos pays de langue latine ce genre d'écrits n'a été populaire et que c'est même des langues romanes, qui en ont tant produit, qu'il a tiré son nom.

Les auteurs de son siècle avaient, d'après lui, porté le roman à « un souverain degré d'art et d'éloquence. » L'*Astrée* de D'Urfé est *incomparable*, et « l'ouvrage le plus ingénieux et le plus poli qui eut jamais paru en ce genre, » jusqu'au jour où « une sage et vertueuse fille » produisit l'*Illustre Bassa*, le *grand Cyrus* et *Clélie*. Pour *Zaïde*, dont ce *Traité* est comme l'introduction, c'est un récit nouveau et touchant, une narration juste et polie.

N'oublions pas que, selon Huet, « rien ne déroutille tant un esprit nouveau venu des universités, ne sert tant à le façonner et à le rendre propre au monde que la lecture des bons romans. Ce n'est pas précisément l'avis du célèbre P. Cossart, de la Compagnie de Jésus, qui, remerciant Huet de lui avoir envoyé son ouvrage, lui écrit les lignes suivantes :

¹ Auger avait déjà publié quatorze lettres de M^{me} de Lafayette à M^{me} de Sévigné. V. *Lettres de M^{mes} de Villars, de Lafayette, etc.* Paris, Collin, 1806, in-12, t. I, p. 211 et suiv.

« Il ne se peut rien écrire de mieux, Monsieur, et supposé qu'il soit à propos de dire quelque chose en faveur des romans, on ne peut le faire ni plus honnêtement, ni plus fortement que vous le faites, ni avec plus d'esprit et plus de sçavoir. Pour moi je croirois néanmoins être obligé de m'abstenir de cette apologie, je ne dis pas seulement dans la profession de laquelle je suis, mais même quand je serois de la vôtre. Elle n'est point nécessaire, elle autorise une chose qui a quelques mauvais effets, et qui d'ailleurs n'a pas besoin de recommandation, n'étant déjà que trop recherchée. »

Molière avait mis, quelques années auparavant (1660), les mêmes pensées sur les lèvres d'un de ses personnages :

Voilà, voilà le fruit de ses empressements
 Qu'on vous voit nuit et jour à lire vos romans ;
 De quolibets d'amour votre tête est remplie
 Et vous parlez de Dieu bien moins que de Clélie.
 Jetez-moi dans le feu tous ces méchants écrits
 Qui gâtent tous les jours tant de jeunes esprits.

.

Mais venons aux lettres de M^{me} de la Fayette. Elles sont bien jolies et dignes assurément de l'auteur de *la Princesse de Clèves*.

Ce 14 novembre 1662.

Toute précieuse que soit M^{lle} de La Trousse ¹, elle a de l'esprit, et par là je suis assurée qu'elle vous distingue comme elle le doit du reste de Messieurs de Caen, que je ne crois pas tous aussi distinguables que vous l'êtes. Pour M^{me} de Coulanges, elle est toute propre à mettre le feu dans des cœurs moins combustibles que ne le sont pour l'ordinaire ceux de province. Je ne sais si je me trompe, mais je trouve que les cœurs de campagne brûlent à bien plus grand feu que ceux de la cour ; et il me semble même que ceux de la cour brûlent mieux à la campagne qu'à Paris. Ce pauvre Segrain aura tout loisir de brûler à Saint-Fargeau ², il ne lui manquera que du feu ; mais je ne crois pas qu'il en puisse trouver là pour allumer une allumette. Toutes les lettres que je lui ai écrites en Normandie ont été perdues. Depuis qu'il est à Saint-Fargeau notre commerce est rétabli. Le mien est quasi rompu au pays latin ³ ; mon maître n'est pas ici ; M. Ménage est occupé aux louanges de feu M. le Cardinal : ⁴ ainsi je n'ai personne qui me tire de ma paresse naturelle. Je fais une vie fort inutile ; elle n'en est pas

¹ La même que nous avons déjà entrevue dans une lettre de Chapelain.

² Il y avait suivi dans son exil M^{lle} de Montpensier dont il était secrétaire des commandements.

³ M^{me} de la Fayette apprenait alors le latin et avait Ménage pour maître.

⁴ Le Cardinal de Retz était mort le 24 août 1679.

moins agréable. Hors de travailler pour le ciel, je commence à trouver qu'il n'y a rien de meilleur à faire que de ne rien faire. Mandez-moi un peu si Madame votre sœur et vous avez renoncé à toutes les pensées de vous établir ici et si nous ne vous y verrons de longtemps l'un et l'autre.

Dans la lettre qui suit, se trouvent des détails sur des vers français de Huet que nous ne connaissons pas. On y remarquera le conseil assez peu voilé et très-juste de se borner aux vers latins que M^{me} de Lafayette lui donne avec raison. C'était, hélas! attaquer Huet par son faible.

Ce 25 février 1663.

Il y a, ce me semble, bien longtemps que je ne vous ai écrit. Je ne vous en fait point d'excuses, elles seraient peut-être méchantes et vous ne vous en payeriez pas. Ce qu'il y a de vrai c'est que ce n'est ni par oubli ni par manque d'estime que j'ai tardé à vous écrire. J'ai vu de vos œuvres entre les mains de M^{lle} de Méry¹ : *Cœur de Paris est mon affaire* m'a semblé très-joli. Vous devenez poète français; il me semble que vous vous en devriez tenir à la muse latine; c'est trop d'être à la fois et latin et français. M. de Segrais trouvera mauvais que vous courriez sur son marché. Le sonnet du *Pied démis* m'a paru aussi fort agréable; comment voudriez-vous que j'y trouvasse des fautes? M. Ménage n'y en trouve point. M. de la Madeleine est ici; mais je ne l'ai pas encore vu; c'est-à-dire que M. de Segrais y sera bientôt.

M^{me} de la Fayette sait agréablement s'excuser, et pourtant, paraît-il, Huet ne désarmait pas facilement, et toujours susceptible, il gardait volontiers rancune, même à d'aussi aimables correspondantes.

Ce 15 mars 1663.

Vous êtes donc bien offensé contre moi? c'est bien fait à vous de vous fâcher sans savoir si c'est à tort ou à droit; les beaux esprits vont quelquefois en besogne aussi vite que les autres; et le même feu qui les rend beaux esprits les rend aussi esprits de feu, c'est-à-dire étourdis, en paroles couvertes. Je ne prétends pas vous dire que vous le soyez. A Dieu ne plaise! Je dis seulement que cela arrive quelquefois, mais revenons à nos moutons. Vous vous offensez de ce que j'ai trouvé mauvais, dites vous, que M^{lle} de La Trousse vous ait montré mes raisonnements contre l'amour; et là-dessus, vous concluez que c'est une marque de peu de confiance, de peu d'estime, enfin des merveilles. Cela serait admirable si c'était vrai. Il ne s'en faut que cela que vous n'ayez raison. Je n'ai point trouvé mauvais que M^{lle} de La Trousse vous ait montré ce raisonnement. Je vous aime mieux que M^{lle} de La Trousse; j'ai plus confiance en vous qu'en M^{lle} de La Trousse, et je ne

¹ Il est fort question de M^{lle} de Méry dans les *Lettres de M^{me} de Sévigné*.

vous cacherais jamais rien de ce que je lui montrerais. Mais j'ai trouvé mauvais et très-mauvais que Corbinelli¹, en qui j'ai une confiance si entière que je ne lui recommande même pas le secret, parce qu'il est lui-même le secret en personne, ait montré à M^{lle} de La Trousse une chose que j'écris à lui seul, à la campagne, sur le bout d'une table, pendant qu'il écrit de l'autre côté sur le même sujet; et j'ai trouvé mauvais que ce que je n'ai écrit que pour lui et sans l'avoir jamais relu; que ce que je ne lui ai laissé qu'un moment parce que je le voulais brûler, ne comptant non plus cela pour quelque chose que je compte les lettres que j'écris tous les jours à quoi je ne pense pas; que cela même enfin il le montre sans en rien dire à M^{lle} de La Trousse; et qu'il lui en laisse prendre une copie, et qu'il lui défende même si peu de le montrer, que vous m'écrivez, sans y entendre de finesse, que vous l'avez lu. Ha ça! êtes-vous encore fâché? trouvez-vous que j'ai grand tort? et n'en auriez-vous pas vous-même si vous vous plaigniez encore de moi. Je me plaindrais à mon tour si vous n'étiez pas satisfait d'une si longue justification. M. de la Fayette est à Paris et fort votre serviteur. Mes compliments, je vous prie, à Madame votre sœur, adieu.

Il paraît que Huet ne se trouva pas satisfait d'excuses si bien tournées pourtant, car dans une autre lettre du 11 juin 1663, M^{me} de la Fayette se crut encore obligée de revenir sur ce sujet:

D'une lettre du 8 juillet 1663, adressée à Huet et à Segrais, détachons le passage suivant :

Si vous saviez comme mon latin va mal, vous ne seriez pas si osé que de me parler d'Hébreu. Je n'étudie point et par conséquent je n'apprends rien. Les trois premiers mois que j'appris me firent aussi savante que je le suis présentement. Je prends néanmoins la liberté de lire Virgile, toute indigne que j'en suis. Mais si vous, Monsieur son traducteur, vous rendez Enée aussi dévôt et aussi peureux qu'il est, je crois qu'il faut l'envoyer cacher plutôt que de le mener faire la guerre en Italie, et l'envoyer à vêpres au lieu de le conduire dans la grotte avec Didon.

On se repent de ne pas citer ces lettres en entier, aussi ne vais-je rien omettre de celle-ci :

Ce 29 août 1663.

J'ai aujourd'hui la main à la Bourse pour payer mes dettes, c'est-à-dire à la plume pour faire réponse à tous ceux à qui je la dois. Je vous paye des derniers et vous courez risque d'avoir la méchante monnaie. Voici la dixième lettre que j'écris depuis deux heures, cela veut dire que je suis si lasse d'écrire que je ne sais tantôt plus ce que j'écris.

¹ Inutile d'insister sur Corbinelli que les *Lettres de M^{me} de Sévigné* font si bien connaître.

Vous perdez beaucoup que je n'aie pas commencé par vous, car je vous assure que mes premières lettres sont très-éloquentes. Je m'en suis surprise moi-même, et j'ai songé si je n'avais point lu Balzac depuis peu. De mon ordinaire je ne donne pas dans l'éloquence, si bien que je ne sais à qui ni à quoi me prendre de la mienne. Enfin vous aurez M. Ménage, il partit hier avec M. de Montausier : s'il vous plaît de me le renvoyer bientôt, quoiqu'il renonce au commerce du monde et que je ne le voie bien moins que je n'ai accoutumé, je ne veux pourtant pas le perdre pour longtemps. Si vous me le gardez plus que je ne veux je ne vous le pardonnerais pas, à moins que vous ne le ramenassiez vous-même. Je suis tantôt au bout de mon latin, c'est du mien dont je suis à bout, et non pas du latin en général. Je n'étudie plus du tout qu'une demi-heure par jour, encore n'est-ce que trois fois la semaine. Avec cette belle application là je fais un tel progrès que j'ai tantôt oublié tout ce que j'avois appris. A proportion de cela si je m'engage à apprendre l'hébreu de votre Grandeur ¹, devant que de mourir, il faut que je m'engage à obtenir une manière d'immortalité pour vous et pour moi ; les années de la sybille y suffiroient à peine. Adieu, on va encore bien loin quand on est las, car voilà une longue lettre pour une femme qui n'en peut plus.

M^{me} de la Fayette qui tout à l'heure s'exprimait avec Huet assez librement sur des poésies françaises, n'est pas moins franche lorsqu'il s'agit de Segrais. Son *Enéide*, traduit en vers, achevé récemment, devait bientôt paraître ² : elle ne satisfait pas le goût si pur et si élevé de la comtesse dont La Rochefoucauld avait dit qu'elle était vraie ; et elle écrivit à Huet sur ce sujet ³ :

Nous avons parlé du Virgile de M. de Segrais, lequel nous n'avons pas tant loué que vous. Assurément cet ouvrage, s'il n'est entièrement corrigé, n'aura pas une grande approbation. J'en viens d'écrire à M. Ménage et je lui mande de vous en parler sincèrement, et de voir avec vous si on ne doit pas aussi en parler sincèrement avec M. de Segrais. C'est dans ces occasions qu'il faut montrer aux gens qu'on est de leurs amis.

Comment s'arracher à tant d'esprit et de raison ? Nous comptons bien qu'on ne se plaindra pas de lire la lettre suivante, avec laquelle nous terminerons nos citations :

Ce 25 may 1664.

Il faudroit que vous eussiez une grande disposition à vous plaindre

¹ Par plaisanterie, bien entendu ; comme nous le savons déjà, Huet ne fut évêque qu'en 1685.

² Le premier volume ne parut qu'en 1668.

³ La date est : « ce jeudi au soir 1664. »

de moi si vous vous plaigniez que je vous écris trop peu souvent. Je réponds le 28 may à votre lettre du 12 mars ; il me semble que c'est de quoi me mettre à couvert des reproches que vous me pourriez faire d'être trop exacte. Ne pensez pas aussi être fondé à me dire que je le suis trop peu. Je me baigne dans la paresse, et à proportion du plaisir que j'y trouve, c'est beaucoup de m'en tirer deux fois par mois. Demandez à M. de Segrais quelle vie nous faisons ; la seule vue de la couverture d'un livre nous fait fait mal à la tête, les écritures nous donnent la migraine, et la lecture du plus bel ouvrage du monde nous incommoderoit à entendre, si elle excédoit la longueur d'un madrigal. La seule occupation que la paresse nous permet, c'est le jeu ; encore voudrions-nous bien trouver quelqu'un qui donnât ces cartes. Vous jugez bien qu'avec ces belles dispositions nous ne sommes guères propres à M. Ménage ; aussi ne m'aime-t-il plus du tout, et qui pis est, il en aime une autre à qui je ne dois pas même penser de le disputer : c'est M^{me} de Brissac ¹, qui n'a véritablement que dix-huit ans, et toutes les grâces de l'esprit et du corps en partage. Voilà bien une autre rivale que Chloé. Ne viendrez-vous point cet été à Paris ? Pour moi je n'en sortirai pas et la solitude y sera si grande que vous pourriez me faire valoir vos visites comme il vous plairoit. Quelque monde qui y puisse être, je vous estime si fort que je préférerai toujours vos visites à celles de tous les blondins.

Huet, dans ses lettres à Ménage, dit M. Sainte-Beuve, « associe et mêle perpétuellement dans un même hommage et dans une commune admiration M^{le} de Scudéry et M^{me} de la Fayette, c'est-à-dire celle qui égara et noya le roman dans ces fadeurs, et celle qui le réforma avec tant de justesse et de goût. Nous ne reproduirons pas les lettres qu'il reçut de M^{le} de Scudéry. On peut juger de leur mérite par la récente publication de MM. Rathery et Boutron.

Arrêtons ici nos études sur le littérateur et l'homme du monde. Nous allons désormais avoir affaire à un Evêque très-zélé et très-pieux. Cette seconde partie de la vie de Huet nous offrira des tableaux plus sévères sans doute, mais toujours dignes de notre attention.

C. TROCHON.

¹ Les lettres de M^{me} de Sévigné parlent souvent de cette dame, et l'impression qu'elles nous en laissent est celle d'une personne assez affectée.

JOURS D'ÉTÉ

Les enfants éveillés, vers une heure, en été,
Quand un beau ciel d'azur nous verse sa clarté
Ou lorsqu'un vent léger agitant les feuillages
Chasse le blanc troupeau des rapides nuages,
Pour goûter le plaisir qu'on éprouve en marchant
À respirer l'air pur en plein bois, en plein champ ;
Par quelque frais sentier fuyant sous la verdure,
Que l'églantine en fleurs orne de sa parure,
Nous partons tous ensemble, et les cheveux au vent,
Ainsi qu'un vol d'oiseaux les enfants vont devant ;
Ils vont cueillant les fleurs qui décorent les haies,
Eveillant les échos des sonores futaies,
Franchissant les vieux murs qui tremblent sous leurs pieds ;
Ou souvent arrêtés par les grands échalliers,
Us attendent l'appui de la main paternelle,
Quand l'aîné refusant son aide fraternelle,
Droit et fier au sommet du plus haut échelon,
De ses cris de triomphe emplît tout le vallon,
Et rit du tout petit qui se hisse et se pousse,
Pour n'arriver jamais qu'à rouler sur la mousse.

Quelquefois le sentier est coupé d'un ruisseau,
Un torrent, disent-ils, un petit filet d'eau,
Qu'ils franchiront d'un bond, viennent quelques années ;
Mais pour l'heure il faut voir leurs mines consternées,
Et cet air inquiet qui se peint sur leur front,
Devant l'onde rapide, écumante et *sans fond*,
Du mince ruisselet qui leur paraît un fleuve,
C'est pour leur amour propre une cruelle épreuve,

Quand il faut se résoudre à demander secours.
« Père, nous attendons, et l'eau coule toujours :
Vois comme elle court vite et comme elle est profonde !
C'est peut-être la Loire ou même la Gironde, »
Dit l'aîné, tout joyeux d'éblouir son cadet,
Dont le savoir s'arrête encore à l'alphabet ;
Il ne se hausse pas jusqu'à cette science,
De connaître les noms des fleuves de la France.
« Eh bien ! ce sera toi qui n'es pas un savant,
Oui, toi, mon tout petit, qui passeras devant. »
Alors l'enfant accourt triomphant et m'embrasse,
Se suspend à mon cou, de ses deux mains m'enlace,
Et porté dans mes bras, doux et léger fardeau,
Non sans quelque frayeur, il passe le ruisseau
Sur un fragile pont fait de pierres branlantes
Et presque à chaque pas sous nos pieds chancelantes.

Enfin sur l'autre bord nous voici parvenus.
Nous prenons au hasard ces sentiers si connus,
Qui par les genêts verts ou les roses bruyères,
Par les jeunes taillis aux ombreuses clairières,
Par les champs découverts, le long des blés nouveaux,
Montent en serpentant aux pentes des coteaux.
Et quand nous rencontrons un frais tapis de mousse
Où des rameaux en fleurs tombe une ombre plus douce,
Heureux de faire halte et lassés de marcher,
Nous cherchons un tronc d'arbre ou quelque vieux rocher,
Ou bien nous moissonnons des gerbes de fougère.
Chacun s'improvisant un siège à sa manière,
La famille est bientôt assise sans façon
Sous le dôme mouvant d'un rustique salon.
La lumière amortie à travers le feuillage
Glisse et vient mollement caresser le visage
Et le front rose et frais et les cheveux d'or pur
Des enfants, et le ciel reflète son azur
Dans leurs yeux tout pareils à cet azur lui-même.
O le tableau charmant et le charmant poème
Qu'un peintre ou qu'un poète aurait là sous les yeux !
Quand dans le demi-jour discret, harmonieux,
De ce dessous des bois où l'ombre et la lumière
Mèlent également leur note sombre ou claire,
Les chers enfants, joyeux, les mains pleines de fleurs
Dont leurs doigts au hasard nuancent les couleurs,

Près de leur jeune mère en forment des guirlandes
 Et parent ses cheveux d'enfantines offrandes ;
 Ou les laissent au vent s'enfuir et voltiger,
 Ou bien sur ses genoux par leur babil léger,
 Par les élans naïfs de leurs jeunes tendresses,
 Leurs rires, leurs baisers et leurs douces caresses
 Savent charmer notre âme et réjouir nos cœurs
 Comme un rayon d'avril se jouant sur les fleurs.

Mais ils s'ennuient bientôt de rester immobiles :
 Remuer c'est leur vie, et dans ces corps fragiles
 Se cache une énergie indomptable, et souvent
 Quand je suis encore las, eux, comme en se levant,
 Alertes, frais, dispos, courent sous la ramée,
 Se poursuivent l'un l'autre et la face animée,
 Haletants, en sueur, retournent près de nous,
 Restent une minute assis sur nos genoux,
 Puis repartant soudain vifs comme l'hirondelle,
 Et comme elle légers si quelque fleur nouvelle
 Ou quelque papillon a tenté leur regard.
 Et combien d'autres jeux offerts par le hasard
 Viennent à chaque instant renouveler leur joie !
 Tantôt un noisetier dont la tige se ploie
 De lui-même en leurs mains apporte son trésor ;
 Entre deux cailloux blonds et polis comme l'or
 L'aîné brise la coque et, d'une main joyeuse
 Tirant de sa prison l'amande savoureuse,
 Le tout petit accourt très-fier et gentiment
 Il fait du premier fruit hommage à sa maman.
 Tantôt c'est un vieil arbre incliné jusqu'à terre
 Qui leur fait comme un nid plein d'ombre et de mystère
 Dans la fraîche épaisseur de ses jeunes rameaux :
 Cachés sous cet abri, nos deux petits oiseaux
 Se bercent mollement au milieu du feuillage,
 Et font retentir l'air de leur joyeux ramage.
 Ou bien encor sortant des fentes d'un rocher,
 Une source s'épanche en son lit de gravier,
 Et de tous les plaisirs aucun n'a plus de charmes,
 Quand on refuse, aucun ne coûte plus de larmes,
 Que celui de jouer sur le bord d'un ruisseau,
 De mettre en plein ses mains, souvent ses pieds, dans l'eau,
 (Et c'est bien pour cela que parfois je refuse),
 De construire un moulin, d'élever une écluse,

De livrer au courant mille petits rameaux
Décorés de beaux noms de flotte et de vaisseaux,
Et d'aller rechercher et moissonner par gerbes
La petite fleur bleue entre les hautes herbes.

De leurs jeux cependant sûr et prudent témoin,
Leur mère les observe et les contient de loin
Et toujours suit des yeux leur troupe pétulante,
Sans que ses doigts actifs et sa main diligente
Aient jamais pour cela suspendu leur travail.
Car cette fine main qui tiendrait l'éventail
Comme un sceptre de reine, et belle entre les belles
Pourrait, en se jouant, dompter les plus rebelles ;
Sage autant qu'elle est belle, à ce succès mondain
Que d'autres envieraient, cette petite main
Sait préférer l'honneur de tenir une aiguille,
Et c'est plaisir de voir combien elle est gentille
Quand elle court alerte et vive entre les plis
Des légers vêtements sous ses doigts assouplis.
Pour moi combien de fois ai-je oublié mon livre
Et ces songes si doux que je me plais à suivre
Dans l'horizon sans fin des vagues rêveries,
Pour contempler longtemps sous les branches fleuries
La petite main blanche et ses ongles rosés,
Et sur les blonds cheveux les rayons d'or posés,
Tels que les papillons aux ailes éclatantes,
Et puis au vent d'été les boucles palpitantes
Qui forment à son front comme un nimbe vermeil
Et tout resplendissant de l'éclat du soleil.
Poètes, pardonnez ; vieil Homère, pardonne
Si pour mieux contempler la royale couronne
Dont un front bien aimé se décore à nos yeux,
J'ai cessé d'écouter vos chants harmonieux.
Vous aussi vous avez ressenti cette ivresse ;
Vous avez moissonné ces fleurs que la jeunesse
Aux rayons de l'amour fait germer sous nos pas :
Car vous saviez aimer et vous n'ignoriez pas
Quel pouvoir a sur nous le regard d'une femme ;
Combien profondément il vient troubler notre âme,
Quand, à demi-voilé par les longs cils soyeux,
Il se tourne vers nous caressant et joyeux.

Quels doux instants on passe ainsi sur la colline.

Jusqu'à l'heure où déjà le soleil qui s'incline,
 Et l'ombre qui s'allonge et remplit le vallon
 Disait qu'il faut songer à gagner la maison.
 Nous rentrons lentement par la lande fleurie
 Ou par ce sentier vert qui court dans la prairie,
 Choisisant du regard dans le lointain doré,
 Parmi nos horizons, l'horizon préféré,
 Les hauts sommets des monts dont la cime arrondie
 Aux approches du soir paraît comme agrandie,
 Et dont les purs contours baignés de pourpre et d'or,
 Sombres sur le ciel clair, semblent plus purs encor.
 Pour les détails aimés de nos beaux paysages,
 Taillis ensoleillés aux mobiles feuillages,
 Champs de seigle ondulant au loin comme une mer,
 Etangs dont chaque flot brille comme un éclair,
 Dômes des châtaigniers inondés de lumière,
 Tandis que sous nos pieds la petite rivière,
 Qu'on entend murmurer au fond du vallon creux,
 Coule presque invisible entre ses bords ombreux.
 Beauté des soirs d'été de douceur infinie,
 De la terre et du ciel ineffable harmonie,
 Vastes ombres flottant sur le monde endormi,
 Grands silences plus doux que la voix d'un ami,
 Chants qui montez vers Dieu purs comme la prière,
 Rayons qui des hauteurs descendez sur la terre,
 Vous êtes le langage auguste, universel,
 Qui proclame à jamais le nom de l'Éternel,
 Le symbole vivant offert par la nature,
 La parole adressée à toute créature,
 Pour ranimer en nous la prière et l'amour,
 Nous montrer au-delà de ce monde d'un jour,
 Dans l'espace infini, la patrie immortelle
 Et nous faire bénir la bonté paternelle
 Qui pour nous a créé l'eau, la terre et les airs,
 Et de présents si doux a semé l'univers.

Oh ! quelle émotion vient envahir notre âme
 Lorsque par ce spectacle, émue aussi, ma femme,
 Se rapprochant de moi pour trouver un soutien,
 Silencieusement met son bras sur le mien.
 Nous nous taisons d'instinct, car toutes les paroles
 Ne sauraient être alors que sons vains et frivoles ;
 Mais l'admiration fait battre notre cœur

Devant tant de beauté jointe à tant de grandeur.
O Majesté des soirs solennelle et touchante,
Sous ton voile léger de vapeur blanchissante,
Ou sous ton diadème aux rayons éclatants,
D'or et d'azur vêtue en un ciel de printemps,
Ou cachée à demi sous les pesants nuages,
Lorsque l'ardent été ramène les orages,
O majesté des soirs dans quel ravissement
Tu jetes la pensée, et comme à ce moment,
Pressant contre son cœur une femme adorée
Et serrant des enfants la main chère et sacrée,
Comme on sent mieux le prix de ces pures amours,
Fleurs célestes que Dieu, pour embellir nos jours,
Fait naître devant nous aux sentiers de la vie
Et qui si doucement la tiennent asservie.
Comme un songe mauvais par le temps effacé,
Les lointains souvenirs des douleurs du passé
N'éveillent plus en nous ni regret ni souffrance :
Nos cœurs épanouis s'ouvrent à l'espérance
Dont la pure clarté dore notre avenir.
Nous rêvons d'un bonheur qui ne doit pas finir,
Qui traversant la vie et traversant le monde
Comme un fleuve roulant le tribut de son onde
Jusqu'au vaste Océan où tout vient aboutir,
Aux demeures du ciel ira se revêtir
De la forme sublime, immuable et suprême
Que l'amour d'ici-bas trouve au sein de Dieu même.

Gaston DAVID.

Les Biards, 24 juin 1876.

LIVRES D'ÉTRENNES

- I. *La sainte Vierge*, par M. l'abbé U. Maynard, ouvrage illustré de 14 chromolithographies et 200 gravures sur bois. 1 vol. in-4°. — II *Mois de Marie*, par le P. Chambeau, édition elzévirienne avec encadrements en couleur et chromolithographies. 1 vol. in-8°. — III. *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduction de Michel de Murillac, avec préface par M. Caro, édition des bibliophiles. 1 vol. in-8° avec gravures et fleurons. — IV. *La Chanson du vieux marin*, par Samuel Coleridge, traduite de l'anglais par M. Auguste Barbier, illustrée de 40 eaux-fortes par Gustave Doré. 1 vol. in-folio. — V. *Promenade autour du monde*, par M. le baron Hubner. 1 vol. in-4°, ornée de 345 gravures sur bois. — VI. *La Conquête blanche*, voyage aux États-Unis d'Amérique, par M. Dixon, traduit de l'anglais. 1 vol. in-8° avec 118 gravures et 7 cartes. — *Une Croisière autour du monde*, par Kingston (W.-H.). Traduction libre de l'anglais, par M. Belin de Lannoy. 1. vol. in-8°, 40 gravures sur bois, par Riou. — VII. *L'Italie*, par M. Jules Gourdault. 1 vol. in-folio illustré de 450 gravures sur bois. — VIII. *Nouvelle Géographie universelle*, par M. E. Reclus. Tome II, *La France*. 1 vol. in-4° avec 10 cartes en couleurs et 234 cartes dans le texte. — IX. *Les Sciences et les lettres au moyen âge* par M. Paul Lacroix. 1 vol. in-4° illustré de 13 chromolithographies et de 400 gravures sur bois. — X. *Le Journal de la jeunesse*. 2 vol. in-4°. — *La Semaine des familles*. 2 vol. in-4°. — *La Bibliothèque rose*.

Chaque année les livres religieux figurent en plus grand nombre parmi les livres d'étrennes et s'y distinguent par une plus grande valeur artistique et littéraire. Cette progression, que nous avons déjà signalée et qui accuse, à sa façon, la marche des idées et la disposition des esprits, est plus particulièrement sensible aujourd'hui. Jamais la librairie française n'a offert un choix plus considérable de beaux et bons livres chrétiens.

Nous avons déjà parlé de celui de M. l'abbé Maynard sur la sainte

Vierge. Ce pieux et savant ouvrage, dont les premières épreuves nous avaient été communiquées et qui nous avait frappé dès lors par l'élévation des idées qui l'ont inspiré et la richesse de l'ornementation dont les éditeurs l'ont revêtu, est aujourd'hui publié et il réalise tout ce qu'il promettait¹. C'est, à la fois, une œuvre de haute théologie et un magnifique album religieux. Comme nous l'avons dit, en l'annonçant, ce n'est pas une histoire de la mère de Dieu que l'auteur s'est proposé d'écrire : il y a mille essais de ce genre condamnés, par la rareté des documents, à ne répondre jamais qu'imparfaitement à l'attente du lecteur. M. l'abbé Maynard a pris son sujet de plus haut ; au lieu de considérer la sainte Vierge seulement dans sa vie humaine, dont nous ne savons historiquement que quelques faits sans lien entre eux, il l'a envisagée dans le rôle surnaturel où nous la montre l'œuvre de la rédemption. A ce point de vue, on peut dire qu'il en est d'elle comme de Jésus-Christ lui-même, qu'elle était hier, qu'elle est aujourd'hui et qu'elle sera dans les siècles. Le sujet de Marie, ainsi compris, est donc le même que le sujet de Jésus-Christ ; c'est la même grandeur, la même beauté, avec ce surcroît d'attrait et de charme qui tient à la Femme, à la Vierge à la Mère. Chez Marie en effet, comme chez son Fils, il y a préexistence, existence et survivance. De là les trois grandes divisions du livre : *Préparation, Vie et Culte de la sainte Vierge*. Pour la première partie, l'auteur a résumé, dans une langue accessible à tous, ce que le grand Suarez, appelait « la théologie de la sainte Vierge », c'est-à-dire, tout ce que les Pères, les docteurs et les mystiques, ces *vonts* chrétiens, comme les appelle M. Maynard, ont écrit sur la prédestination de la mère du Sauveur. Dans la seconde partie, M. Maynard fait, pour remplir les vides de la biographie, de discrets, mais intelligents emprunts aux légendes de l'Eglise primitive où tout n'est peut-être pas aussi apocryphe qu'on le dit. Quant à la troisième, l'histoire du culte de Marie, l'écrivain avait sous ses pieds un terrain solide et riche. S'il s'est borné là à une esquisse, c'est par respect, sans doute, pour les vénérables écrivains qui, avant lui, ont traité ce côté du sujet.

Bien que presque entièrement théologique, cet ouvrage n'a rien, de ce qui fait, nous ne dirons pas le défaut, mais le caractère habituel des livres de théologie. Rien dans ces pages qui sente la dissertation, la critique, encore moins la controverse : une narration simple, une exposition claire, l'expression accentuée et souvent émue d'une foi trop profonde pour procéder autrement que par l'affirmation, voilà ce qu'on y trouve et ce qu'on y goûtera, même en dehors d'une entière conviction.

¹ *La sainte Vierge*, par M. l'abbé U. Maynard, ouvrage illustré de quatorze chromolithographies, trois photogravures, et deux cents gravures sur bois dont vingt-quatre hors texte. 1 vol. in-4^o, librairie de Firmin Didot et Cie.

Les illustrations, qui accompagnent le texte, ont le mérite rare d'en être plus que l'ornement; elles en sont le vivant commentaire et, pourrait-on dire, la preuve animée; elles disposent à croire ce que dit l'écrivain. Comment, en effet, ne pas se sentir incliné vers le culte de Marie, quand on voit les admirables créations qu'il a inspirées à l'art dans la suite des siècles chrétiens? Ce qu'a écrit M. Maynard, les artistes chrétiens l'avaient dit, avec le ciseau et le pinceau, d'un bout de l'Europe à l'autre depuis près de deux mille ans : car l'iconographie de la sainte Vierge commence aux Catacombes et s'étend sans interruption jusqu'à nous.

C'est parmi les chefs-d'œuvre de cette galerie, plus riche à elle seule que toutes les autres, que l'intelligent et savant directeur de la maison Didot a puisé pour illustrer l'ouvrage de M. Maynard. Tout ce que l'auteur nous apprend, d'après l'Écriture, les Pères et les Docteurs de l'Église, des prérogatives, de la vie et du culte de la sainte Vierge, se trouve immédiatement traduit par quelque grand monument de l'art. Rarement, faut-il ajouter, les éditeurs s'en sont tenus à une seule gravure sur le même sujet. Ils ont fait souvent, sous ce rapport, appel à plusieurs artistes, à plusieurs époques et à plusieurs nationalités. C'est ainsi que, par exemple, nous avons simultanément, pour la *Nativité de la Vierge*, le tableau de l'Allemand Albert Dürer, et des deux Italiens Ghirlandajo et André del Sarto; qu'à la suite de l'*Assomption* d'Orcagna, nous trouvons celle de Rubens, celle de Poussin, celle d'André del Sarto, celle de Pérugin, celle de Raphaël, etc. Dans cette histoire du culte de Marie par l'art, les éditeurs se sont avancés bien en dehors des routes tracées et ont réuni bien des pièces peu connues. Ce ne sont pas seulement les copies des anciens maîtres italiens, allemands, français ou flamands, qu'on trouvera mêlées ici à celles des grandes gloires de la peinture et de la sculpture; on y verra avec intérêt des reproductions de bonnes toiles espagnoles et portugaises et de ravissantes aquarelles du moyen âge, cachées jusqu'ici dans les feuillets de quelques livres d'heures et ignorées de tout autre que des heureux amateurs à qui nous en devons la révélation. Inutile d'ajouter que ces merveilles ont été reproduites avec toute la perfection à laquelle sont arrivées aujourd'hui la gravure sur bois et la gravure en couleur : succès oblige, et, des succès, la maison Didot en compte de nombreux en ce genre.

Il existe un livre intitulé : *Pietas Mariana poetarum*, recueil charmant de tout ce que le culte de la sainte Vierge a inspiré de vers dans les deux langues de l'antiquité. On pourrait donner le même titre à celui-ci, même sans en changer le dernier mot; car si, au dire d'Horace, la poésie est de la peinture, la peinture est aussi de la poésie.

Sous une forme et un titre différents, c'est le même sujet que traite le P. Chambeu, des Frères-Prêcheurs, dans son *Mois de Marie*, livre excellent dont nous avons déjà parlé, mais dont paraît en ce moment une édition de luxe sortie des presses d'une imprimerie de province et qui est destinée à figurer à la prochaine exposition, auprès des produits de la typographie parisienne ¹. Comme M. l'abbé Maynard et avant lui, car son livre date de 1872, le R. P. Chambeu a compris qu'il importait d'étudier dans ses profondeurs doctrinales ce culte de la Mère de Dieu, si populaire parmi nous, mais que des écrivains sans mission, comme sans autorité, finiraient par compromettre si on leur laissait la parole à eux seuls. Toutefois, et dans le but, sans doute, de combattre plus directement l'effet des vulgaires et fades publications dont nous parlons, le savant religieux en a gardé le moule consacré. Seulement, et c'est ce qui le distingue, son livre porte partout l'empreinte d'une science ecclésiastique solide et d'une virile piété. Comme l'a dit excellemment l'examineur officiel de l'ouvrage, l'auteur y fait parler avec lui les saints, les docteurs, les écrivains qui, depuis qu'il y a des lettres chrétiennes, ont consacré leur plume aux louanges de la Mère de Dieu. Le même juge signale aussi, et avec raison, les notes dont le P. Chambeu a fait suivre chacun de ses chapitres et qui sont pleines de recherches curieuses sur la vie de la sainte Vierge et sur l'histoire du culte qui lui a été rendu de tout temps dans l'Eglise. Comme M. l'abbé Maynard, le P. Chambeu se montre trop réservé, selon nous, au sujet des légendes évangéliques dont l'art religieux s'est si heureusement inspiré. On pourrait y puiser plus largement, car si elles n'ont pas un caractère absolu d'authenticité historique, elles n'offrent au moins rien qui blesse la foi. Il y aurait eu là, pour l'éditeur, d'abondantes ressources si, dans la réimpression qu'il nous donne aujourd'hui du livre du P. Chambeu, il avait précisément visé à l'ornementation typographique. Mais son ambition était autre; il n'a fait, à ce qu'on appelle aujourd'hui « l'illustration », qu'une part assez restreinte : un encadrement à la sanguine, des lettrines d'un goût sobre et quelques médaillons, voilà la part du pittoresque. Ce qui placera ce volume à un bon rang dans l'estime des connaisseurs, c'est le choix heureux du caractère, la composition intelligente de la page, une justification harmonieuse à l'œil, un tirage d'une égalité irréprochable, une correction qui laisse peu à désirer, bref, la bonne volonté souvent efficace de rentrer dans les saines voies de l'art d'imprimer. Plusieurs

¹ *Mois de Marie*, d'après le saint Evangile, avec des notes historiques, par le P. Chambeu, des Frères-Prêcheurs. 1 vol. in-4°, imprimé en caractères elzéviriens, avec encadrements en couleurs et chromolithographies, par Darentières, à Dijon. Paris, chez Tolra.

viles de province ont déjà donné cet exemple à Paris. Nous voyons avec plaisir Dijon s'associer à ce retour : la vieille cité bourguignonne a, dans ce genre d'industrie, de bons souvenirs à faire revivre.

Parmi les publications dont nous avons entrepris de parler ici, il en est une que nous aurions dû, peut-être, mettre au premier rang, non-seulement parce que c'est celle d'un livre dont on a dit qu'il est le plus beau qui soit sorti de la main des hommes — l'Évangile n'en venant pas, — mais parce que, en elle-même et typographiquement considérée, c'est une des plus belles de cette année. Il s'agit de l'*Imitation de Jésus-Christ* donnée par la *Librairie des Bibliophiles* ¹. Sa beauté est d'un ordre à part, mais qui aura ses appréciateurs; elle n'attire point par la richesse et l'éclat des ornements; l'azur et le carmin relevés d'or n'y éblouissent pas les yeux. Le crayon lui-même n'a concouru que très-sobrement, mais avec distinction toutefois, à son ornementation. Quatre eaux-fortes, autant de frises, et une centaine de lettres initiales; voilà la part du pittoresque; elle n'est pas grande mais elle est distinguée. Les gravures diffèrent aussi de celles qui ont été jusqu'ici jointes à l'ouvrage, par l'idée qu'a eue l'artiste de résumer en chacune d'elles la pensée même de la division de l'ouvrage en tête de laquelle elles se trouvent placées. Le frontispice montre les anges offrant Notre-Seigneur sur la croix à la contemplation des fidèles. Vis-à-vis du livre I^{er}, qui traite du renoncement au monde, un baron du moyen âge, suivi de ses écuyers et de ses pages, se dépouille de son armure et de toutes les marques de sa puissance, à la porte d'un monastère où il s'apprête à entrer et où les moines s'avancent pour le recevoir. Le livre II qui a pour sujet le secours donné par Jésus-Christ à ceux qui souffrent, s'ouvre par une apparition du Sauveur au chrétien délaissé sur un lit de douleur. Jésus-Christ aidant le fidèle à repousser les tentations du monde est l'ornement symbolique du livre III^e, et l'élévation de l'hostie à la messe, celui du IV^e. Sans avoir dans leur composition rien qui rappelle bien particulièrement la pensée de l'*Imitation*, et c'est un tort, les fleurons, les têtes de chapitres et les lettrines, dont pas une ne se répète, sont au moins d'un dessin élégant et d'une gracieuse simplicité.

La valeur de cette édition n'est pas toute là; son mérite principal réside ailleurs, et on en peut dire comme de la fille de Sion, dans les livres saints, que ce n'est pas une profanation de citer dans un pareil sujet : « Sa beauté est au dedans ». C'est au point de vue typographique

¹ Jouaust, édit.

qu'il faut la considérer surtout, dans le bon goût qui a présidé au choix du caractère et le soin apporté à tous les détails de l'impression. C'est, sous tous ces rapports, un livre d'amateur.

La traduction est celle de Michel de Marillac, dont le style plein de grandeur et de grâce naturelle annonce la naissance du grand siècle. Les obscurités et les erreurs de sens qui s'y rencontrent de temps en temps ont été corrigés à l'aide des commentaires et des traductions postérieures, mais sans toucher au texte original réimprimé avec respect, dans son intégrité.

En donnant cette édition de bibliothèque du livre de l'*Imitation*, les éditeurs ont voulu la présenter, dans une préface, aux gens du monde ; mais dédaigneux de toute spéculation mercantile et en hommes qui ont le sentiment des convenances, « ils se sont gardés et se plaisent avec raison à le déclarer, de stimuler la curiosité frivole du public en cherchant pour leur publication un attrait artificiel dans le contraste entre le commentateur choisi et le chef-d'œuvre commenté » et n'ont pas demandé cette introduction à un peintre du demi-monde. Si l'écrivain auquel ils se sont adressés n'est pas dans nos rangs c'est du moins un spiritualiste déclaré qui, au milieu de la tempête des doctrines contemporaines, n'a pas dévié de sa ligne et qui a toujours su revêtir ses idées d'un élégant et pur langage. Dès qu'on prenait un philosophe au lieu d'un catholique, M. Caro était désigné. Nul n'était plus apte à remplir la tâche qu'on lui demandait. C'était, nous l'avons dit, de présenter aux mondains incroyants le livre dont s'alimente dans l'intimité la piété des enfants de l'Eglise. Le brillant professeur l'a fait dignement et avec sympathie. Il a, selon nous, accordé une place trop large peut-être à la question débattue par les érudits sur Gerson, A Kempis et Gersen ; mais il a admirablement vengé le livre, qu'on leur a attribué tour à tour, de manquer de véritable originalité et de n'être qu'une œuvre de philosophie humaine, du même ordre que l'*Enchiridion* d'Epictète et les *Pensées* de Marc-Aurèle. « Ouvrez, dit-il, l'*Imitation* après avoir relu le *de Officiis* de Cicéron ou l'*Euchiridion* d'Epictète : vous vous trouverez transporté, comme d'un coup d'œil, dans un autre monde. Vous n'aurez fait cependant que pénétrer d'un degré de plus dans ce centre vivant, impénétrable aux sens, où la conscience se recueille et, comme ramassée en soi, se sent en présence de Dieu. Mais à franchir ce degré, je constate que tout l'effort des plus grands penseurs n'avait pas réussi... Ce livre est donc bien né du christianisme, et, comme le christianisme lui-même, il est de tous les temps et convient à tous, ainsi qu'à tous les hommes. Notre époque elle-même n'aurait qu'à gagner à le méditer et à le suivre. Plus il est réaliste et positif, plus ce siècle aurait besoin d'avoir sous les yeux un sublime idéal de spiritualité. »

Nous ne savons si la philosophie peut dire quelque chose de plus là-dessus, mais elle ne saurait mieux dire.

L'illustration du livre, dont le goût se répand de plus en plus, est de deux sortes : — l'une véritablement artistique qui consiste dans l'association intime du crayon et de la plume, exprimant, chacune à leur façon, les mêmes sentiments et les mêmes pensées ; disant, racontant ou chantant les mêmes choses dans leur langue particulière ; concertant enfin avec des instruments divers ; — l'autre qu'on peut appeler accessoire ou complémentaire et qui a pour objet d'éclairer un texte, d'ajouter par l'image une lumière à l'expression écrite et d'appeler les yeux à l'aide de la parole. Elles ont chacune leur domaine : l'une convient à la poésie et à tout ce qui s'y rattache dans le vaste empire de la fiction, l'autre à l'histoire, à la science et aux arts.

Dans la première, M. Gustave Doré est sans rival, aujourd'hui, chez nous et à l'étranger. Plusieurs fois déjà, les éditeurs ont fait, du dehors, appel à son magique et infatigable crayon. C'est ce qui a eu lieu notamment pour l'édition monumentale qui a été donnée l'an dernier à Londres, d'un poème de Coleridge qui est fort goûté des Anglais pour la classique beauté de ses vers. Ce poème qui a pour titre : *La chanson du vieux marin*, n'est pas une œuvre de premier ordre, mais il offre un champ vaste et riche à l'imagination du peintre. Rien n'est plus fantastique et plus grandiose dans son étrangeté. C'est la sauvage confession d'un vieux loup de mer, que la vengeance céleste poursuit, comme un autre juif-errant, pour un meurtre sans excuse. Ce crime a été commis, non sur un homme, mais sur un oiseau de l'Océan polaire, et toutefois n'en est pas moindre aux yeux du poète. En effet, Coleridge appartenait à l'école des *lakistes*, rêveurs panthéistes, pour qui tout être vivant, voire tout végétal, tout minéral, avait une âme douée des mêmes facultés que la nôtre, et inférieure seulement par l'imperfection de l'enveloppe destinée à lui servir d'organe. Dans la religion poétique de ces brahmanes septentrionaux, tuer un animal ou marcher sur une plante était un attentat à la nature demandant expiation, s'il n'avait la nécessité pour excuse. Or, c'était sans nécessité que le vieux marin, retenu sur son vaisseau dans les glaces du pôle, avait percé d'une flèche un bel albatros qui venait avec un sympathique instinct distraire les naufragés dans leurs mornes solitudes, et voilà pourquoi l'ingrat avait été condamné à voir périr, autour de lui, sous les rigueurs du climat, ses compagnons coupables de l'avoir applaudi, et à vivre, quant à lui, jusqu'à la fin du monde pour raconter aux générations sa lamentable histoire.

Cette histoire surchargée d'incidents romantiques où la muse de Coleridge a épanché sa sensibilité hindoue, un poëte français à qui l'on n'eût pas soupçonné d'inclination pour un pareil genre, M. Auguste Barbier, l'a traduite avec un vif sentiment d'admiration et une fidélité dont la rigueur n'exclut pas l'élégance. Les éditeurs, qui viennent de la publier¹, y ont joint la traduction artistique qu'un an plus tôt en avait fait pour les éditeurs anglais M. Gustave Doré. Quand nous disons traduction, nous nous exprimons mal et ne sommes pas suffisamment vrai; c'est du terme de collaboration peut-être qu'il faudrait se servir. Le dessinateur s'est en effet si bien assimilé les sentiments du poëte, qu'il les a faits siens et a écrit, lui aussi, sa *Chanson du vieux marin*. Nous ne voulons pas déprécier celle de Coleridge, toutefois nous ne craignons pas de dire que celle de Gustave Doré lui est supérieure; on ne peut concevoir rien de plus saisissant. Il y a dans ces quarante planches, toute la succession des tableaux qui ont passé sous les yeux du vieux matelot, des angoisses qu'il a endurées, des illusions qu'il s'est faites, des accablements sous lesquels il a succombé sans pouvoir mourir. Qui n'a ouï parler des rigueurs de la nature à ces extrêmes limites de la terre où le poëte a placé la scène, des prodigieux contrastes qu'elle présente, du jeu alternatif de la lumière et des ténèbres, et de l'impression de terreur que causent ces phénomènes! Or toutes ces choses que la parole, si habile que puisse être celui qui la manie, n'arrive pas toujours à rendre, le crayon de Gustave Doré les met sous les yeux et en fait passer le frissonnement dans l'âme. Les vers corrects de Coleridge gagneront-ils beaucoup au voisinage de ces merveilleux dessins? Nous en doutons beaucoup. Les voilà, du moins, bien près d'être devenus le canevas qui supporte la broderie.

Les livres illustrés de géographie et de voyage occupent une belle place parmi les livres d'étrennes de cette année.

En première ligne, il faut placer, ne serait-ce que pour l'ampleur du format, le nombre et la belle exécution des gravures dont elle est enrichie, la nouvelle édition de la *Promenade autour du monde* de M. le baron de Hübner². La réputation de cet ouvrage est faite; il n'y a plus à y signaler la fine bonhomie des observations et la fidélité des peintures soit de lieux, soit de mœurs: ces qualités ont été remarquées

¹ *La Chanson du vieux marin*, par Samuel Coleridge, traduite en français, par M. A. Barbier, de l'Académie française, et illustrée de 40 gravures, par Gustave Doré. 1 vol. in-folio, librairie Hachette.

² 1 vol. in-4° orné de 316 gravures gravées sur bois d'après les croquis de l'auteur. Librairie Hachette.

dès le premier jour de sa publication et lui ont valu son rapide succès. L'édition nouvelle que nous en avons sous les yeux et où l'auteur a joint les croquis qu'il prenait en même temps que ses notes ou ceux qu'il a choisis sur les lieux, est en effet, la quatrième. Ces vues, ces scènes, ces portraits lui donnent un prix qui tient non-seulement à leur mérite artistique, mais à leur fidélité. Le crayon de M. de Hübner est simple et sincère comme sa plume; l'un et l'autre nous montrent les choses telles qu'elles se sont offertes aux yeux du voyageur. Du reste, quand M. de Hübner se fait suppléer dans la partie pittoresque de son journal, c'est la plupart du temps par la photographie laquelle, ne flatte guère et n'est pas corruptible.

M. de Hübner, on le sait, n'est pas un touriste blasé à la recherche d'impressions nouvelles, et moins encore un artiste suspect de fantaisie; c'est un diplomate émérite, peu accessible aux illusions, qui, le lendemain du jour où l'Europe craque sur sa base et frémit dans l'attente de bouleversements sociaux, s'en va voir par lui-même où en sont de leurs révolutions intérieures certaines nations lointaines qu'on dit aussi en voie de décadence ou de transformation. Lui-même, la veille de son départ, nous dit que tel était l'objet de son voyage : « Voir au-delà des montagnes Rocheuses, dans les forêts vierges de la Sierra Nevada, la civilisation aux prises avec la nature sauvage; voir dans l'Empire du soleil levant, les efforts tentés par quelques hommes remarquables pour lancer brusquement leur pays dans les voies du progrès; voir, dans l'Empire du milieu, les résistances sourdes mais constantes, le plus souvent passives, toujours opiniâtres que l'esprit chinois oppose aux envahissements moraux, politiques et commerciaux de l'Europe, — voilà le but du voyage ou plutôt de la promenade que je compte faire autour du globe. » Embarqué à Cork le 14 mai 1871, M. de Hübner débarque à Marseille le 13 janvier 1872, ayant, en moins d'une année, traversé les États-Unis, le Japon et la Chine et visité les trois nations étrangères chez lesquelles la vie sociale est réellement en fermentation.

C'est le mouvement qui s'y fait dans ce sens que M. de Hübner a observé, comme il se l'était promis; ce sont les symptômes de la fièvre intérieure dont ces nations sont travaillées par la croissance naturelle ou l'inoculation des idées du dehors qu'il a particulièrement étudiés, et décrits — décrits surtout, car il ne disente pas et se borne généralement à raconter et à peindre. Aussi son livre a-t-il partout la forme littérairement désintéressée d'un journal et se compose-t-il d'une série d'esquisses d'après nature. Il a été du reste apprécié ici sous tous les rapports lors de son apparition, nous n'avons pas à y revenir. Les illustrations jointes à la présente édition n'en font pas seulement un livre de grand luxe, elles ajoutent beaucoup à l'attrait et à l'intérêt

que, par elle-même, présente sa lecture. Elles servent positivement de complément au texte sur lequel, selon l'étymologie du mot, elles jettent de la lumière. Ce sont, pour le plus grand nombre, de belles planches hors pages représentant les sites, les établissements, les édifices, les occupations de la vie politique, industrielle ou agricole que nous décrit l'auteur ; le genre de gravure auquel elles appartiennent y atteint de bien près la perfection dont il est susceptible. Quant aux portraits des grands personnages, souverains ou ministres, aux uniformes, costumes, et intérieurs domestiques, ils ont été réservés pour des cadres plus petits et intercalés au milieu des pages. Le burin de l'artiste n'y a pas mis, d'ailleurs, moins de soin. Les types humains — détail important et qui mérite d'être noté — sont généralement bien gardés, même dans les sujets où l'homme n'est qu'à l'état d'accessoire. On relira donc, avec la double jouissance de l'esprit et des yeux, ces pages auxquelles le nom de celui qui les a écrites donne une grande autorité et qui nous intéressent de plus près que ne devrait, ce semble, le faire supposer l'éloignement des contrées dont elles parlent.

M. Dixon, l'auteur de *la Conquête Blanche*¹, n'a pas fait le tour du monde, comme M. de Hübner ; il n'est allé qu'aux Etats-Unis, mais il y est allé dans le même but, pour voir quels progrès y a faits la race européenne et la civilisation qu'elle y a portée. C'est là ce qu'indique, un peu obscurément peut-être mais très-spécialement le titre de son livre.

M. Dixon s'est acquis, il y a quelques années, par son voyage en Russie², la réputation d'un observateur curieux et sagace. Ces facultés distinguées lui étaient moins nécessaires sur ce nouveau théâtre d'exploration que sur l'autre. La vie, aux Etats-Unis, n'a généralement rien de caché ; une ostentation brutale en est même trop souvent le caractère. Toutefois dans ce tourbillon fiévreux, que de choses échappent à l'observation ! Les étrangers qui débarquent aux Etats-Unis n'ont guère d'yeux que pour la population européenne ; son activité, son audace, la grandeur de ses entreprises, les prodigieux travaux qu'elle a faits, les gigantesques ambitions qu'elle nourrit, voilà ce qui attire exclusivement leurs regards. Cependant au-dessous de cette population et plus ou moins mêlées à elle, il y en a d'autres, d'origine et d'instincts diffé-

¹ *La Conquête Blanche*, voyage aux Etats-Unis d'Amérique, par Hepworth Dixon, traduit de l'anglais, par M. Wattermane, et illustré de 118 gravures et 7 cartes, 1 vol. in-8°, librairie Hachette.

² *La Russie nouvelle*, trad. de l'anglais par Jonvaux, 1 vol. in-8°. Voir le *Correspondant*, 10 mars 1872.

rents, dont la place est considérable et dont le rôle dans l'avenir mérite d'être pressenti. La race rouge, la race indigène, n'a pas encore entièrement disparu, et, sur bien des points, les conquérants ont encore à compter avec elle. Il se forme d'ailleurs de ses croisements avec les Européens — tout grossier qu'il est, croisement est le mot — une population hybride qui entre forcément pour quelque chose, ainsi que la population noire, selon ses divers degrés de coloration, dans la composition du corps social américain. Puis, tout près de ces trois éléments sociaux en voie de s'amalgamer, voici, arrivant d'un empire jadis hermétiquement fermé, les Peaux-Jaunes de la Chine, qui affluent à leur tour dans le pays des Peaux-Rouges, couvrent déjà les rives du Pacifique, et, comme ces herbes gourmandes et vivaces qu'on foule aux pieds sans les remarquer, s'étendent en rampant jusqu'à l'Atlantique.

C'est sur cette question des races et des périls qui peuvent naître de leur mélange dans le creuset brûlant où elles fermentent, que porte principalement l'étude de M. Dixon. L'émigration chinoise est ce qui l'inquiète le plus. Cinquante pages au moins de son livre sont consacrées à décrire cette « peste jaune » qui s'infiltré sourdement et dont l'atteinte est mortelle. « Une nouvelle invasion mongole nous menace, s'écrie-t-il, et si l'Amérique n'y veille promptement, la civilisation moderne est en danger. » Les Chinois en effet sont, pour les pays qui les reçoivent, de véritables termites. Sobres, intelligents et laborieux à un degré qu'aucun peuple n'égale, ils attirent promptement à eux tout travail, et, en la confisquant, enlèvent à l'industrie son caractère civilisateur. Du reste, vivant entre eux, comme les juifs, ils restent toujours ennemis des pays qu'ils exploitent. Déjà presque toute la Californie est entre leurs mains infatigables, ainsi qu'avant M. Dixon, l'ont déjà dit d'autres voyageurs, et il y a véritablement lieu de craindre que, malgré la puissance d'expansion de la race saxonne, il ne se forme là, avec le temps, un véritable Etat asiatique. La chose est d'autant plus possible que, selon M. Dixon, le flot de l'émigration blanche s'est arrêtée, que, même sur plusieurs points, il y a comme un reflux de population américaine vers l'Europe. « Et d'abord, en dépit de tout ce qui est fait en Angleterre, pour pousser à l'émigration en Amérique, le mouvement se ralentit. Une nuée d'émigrants s'en retournent et il en partirait bien davantage encore, si les moyens pécuniaires ne leur faisaient défaut. Chacun des ports d'embarquement pour Liverpool fourmille de gens implorant la faveur de compenser par leur travail le prix du passage; presque tous les navires ont leur entrepont plein à comble. » L'Allemagne ne semble pas devoir fournir désormais, ajoute M. Dixon, une récolte de colons plus abondante que les Iles Britanniques; les prévisions sont même moins favorables... « Comme pour l'Angleterre, le suprême effort de l'émigration allemande s'est accompli

en une décade, après quoi, le mouvement s'est réduit spontanément. »

Il importe donc que l'Amérique cherche ses ressources en soi. Tout aussi bien, lors même que, du dehors, il lui viendrait encore des colons, elle n'aurait bientôt peut-être plus des terres à leur distribuer; car, dit M. Dixon, l'approvisionnement des terrains n'est pas inépuisable, comme on l'a proclamé si haut. Or, pour tirer d'elle-même un peuple — elle n'a encore que des habitants — l'Amérique aura beaucoup à faire, M. Dixon ne le lui cache pas, car, de son aveu, elle n'a pas, comme Etat, fait jusqu'ici beaucoup dans ce but. Il lui faudra modifier ses rapports avec la population indigène et la préparer réellement à la civilisation, pour laquelle elle n'a pas une inaptitude absolue, ainsi que l'ont montré, M. Dixon en convient, les Jésuites et les Franciscains. Il faudra notamment que les squatters qui s'avancent dans les territoires des Indiens n'en prennent pas les mœurs et ne descendent pas à leur niveau en organisant la polygamie sauvage, comme l'avaient fait les Mormons. Une légère amélioration se fait de ce côté, paraît-il, et le mormonisme notamment est en décroissance. Mais une liberté subsiste aux Etats-Unis qui est, M. Dixon n'hésite pas à le déclarer, un des plus grands obstacles à l'avancement social : le divorce. Il n'y a pas jusqu'à l'instruction publique (bien moins avancée, paraît-il, qu'on ne le proclamait) où il ne reste également beaucoup à faire. Car, dit notre voyageur, « abstraction faite de l'ignorance rouge, jaune et noire, il reste, comme représentant l'ignorance blanche — ignorance grossière et païenne — non moins de deux millions huit cent mille âmes. Et, dans cette armée de barbares blancs, le recensement constate qu'il y a plus de deux millions d'Américains de naissance. »

Ces considérations et ces faits que nous dégageons de l'ouvrage de M. Dixon pourraient peut-être le faire considérer comme un livre de lecture austère. Il n'en est rien : *La conquête blanche* est en réalité un voyage, et un voyage de lecture agréable, rempli de tableaux animés, de scènes piquantes, d'amusants détails de mœurs, que vivifient une profusion d'excellentes gravures. Il y a là à lire pour tout le monde, pour les publicistes, les jeunes gens et les femmes.

Il n'en est pas ainsi d'une *Croisière autour du monde*¹. Ce volume-ci est un livre d'instruction, intéressant et agréable d'ailleurs, mais qui ne s'adresse qu'aux écoliers et qui du reste est entièrement fictif. Ni le vaisseau le *Triton*, ni le capitaine Franckland, ni l'aspirant Henri

¹ *Une Croisière autour du monde*, traduction libre de l'anglais, par M. Belin de Lannoy. 1 vol. in-8°. 40 gravures sur bois par Rion. Librairie Hachette.

n'ont jamais figuré sur les registres de l'amirauté anglaise ; ils sont la création d'un Anglais ingénieux, M. Kingston, qui les a imaginés, ainsi que les aventures qu'il leur prête, pour initier les jeunes gens à la connaissance de l'empire des flots et du bassin qui les contient. A l'aide de cette fiction, M. Kingston a résumé, sous la forme d'un voyage complémentaire d'éducation, tout ce qu'offre de plus curieux la géographie maritime. Cet ouvrage, écrit pour des enfants insulaires, destinés presque tous à faire leur carrière dans la marine, est, dans l'original, rempli de détails techniques qui auraient manqué d'intérêt pour des lecteurs continentaux. M. Belin de Lannoy l'a débarrassé avec beaucoup de goût de ce qu'il avait de trop spécial, de trop anglais, et lui a donné ainsi ce cachet d'universalité que l'esprit français imprime à tout ce qu'il produit.

C'est un voyage aussi, que ce magnifique volume de l'*Italie*¹ qui pourrait à bon droit occuper la première place entre les livres d'étrennes de cette année, si l'on ne le considérait qu'au point de vue typographique. Il participe, en effet, de l'album autant que du livre ; les gravures n'y tiennent pas moins de place que le texte, et, dans leur genre, disons-le franchement, elles nous plaisent davantage. L'objet que s'est proposé l'auteur, M. Gourdault, n'est guère précis ; il le reconnaît lui-même. « Ce nouveau Tour de l'Italie n'est, dit-il, ni un itinéraire, ni un guide ; ce n'est pas non plus une étude spéciale, un aperçu de géographie, d'histoire ou d'esthétique : c'est proprement un livre pittoresque où l'écrivain (comme l'artiste) procède à grands coups de crayon ; où l'on touche à tout sans épuiser rien ; où l'on va vite pour aller partout... Dans son cadre forcément restreint, cet ouvrage servira, si l'on veut, de préparation à ceux qui n'ont pas encore fait le voyage d'Italie, de memento à ceux qui l'ont déjà fait ».

Comme « memento », nous ne disons pas non : la part du crayon y est large et belle ; presque tout ce que l'Italie laisse d'images dans le souvenir de ceux qui l'ont visitée se déroule dans ces splendides pages. Comme « préparation », c'est autre chose, nous devons le déclarer. M. Gourdault ne nous semble pas, en esthétique, assez sûr, et, en politique, assez discret, pour être présenté comme guide à tout le monde. Du reste, on peut, grâce à la richesse pittoresque de l'ouvrage, se passer aisément du texte et faire ainsi son voyage d'Italie sans *cicerone*.

Nous ne pouvons sortir de l'ordre de publications qui nous occupe

¹ *L'Italie*, par Jules Gourdault. 4 vol. in-folio, illustré de 450 gravures sur bois. Librairie Hachette.

en ce moment, et, malgré la brièveté à laquelle nous sommes condamnés, omettre de mentionner au moins le second volume du grand travail géographique de M. Reclus. Ce second volume comprend la France ¹. L'auteur a appliqué à notre pays la méthode qu'il avait inaugurée l'an dernier dans sa *Géographie de l'Europe méridionale*, méthode scientifique qui consiste à décrire le sol et à en faire l'histoire, avant d'y placer les hommes et de tracer le tableau de leur régime social et politique. La constitution géologique et le climat sont, en conséquence, les deux premiers objets dont s'occupe M. Reclus : ne faut-il pas, en effet, montrer d'abord ce qu'est l'habitation pour expliquer la façon dont vit celui qui l'habite? Cinquante pages, puissamment condensées, résument tous les travaux faits sur ce point. Mais l'habitant d'où vient-il? Arrive alors la question des races. L'espace ne nous permet pas de discuter ici les opinions que professe l'auteur à cet égard. Quant au classement des populations, ce n'est plus dans l'ordre classique des points cardinaux, du nord au sud et de l'est à l'ouest, que procède M. Reclus ; à cette marche artificielle, il a substitué celle de la physique et de l'histoire, par dates et par régions. C'est par la région pyrénéenne qu'il commence. « Cette région, dit M. Reclus, est, par sa géologie, de même que par l'histoire de sa population, la contrée la plus distincte dans l'ensemble de la France, celle qui constitue le groupe de provinces le plus indépendant. »

De la région des Pyrénées, qui embrasse les Landes et le bassin de la Garonne, le savant géographe, suivant l'histoire du sol en même temps que celle de la population qui l'habite, passe à la contrée alpine, composant le bassin du Rhône et le littoral de la Méditerranée. « Les montagnes de l'intérieur et les grèves océaniques étaient encore la région des mystères et de l'inconnu, quand déjà les Phéniciens naviguaient dans le golfe du Lion, et fondaient leurs comptoirs au bord des havres les mieux situés pour leur commerce avec la vallée du Rhône. »

Le même ordre de considérations géologiques et historiques conduit M. Reclus dans le Jura et le bassin de la Saône, pays de transition qui communique à la vallée du Rhône, à celle du Rhin et à celle de la Seine et participe, sous tous les rapports, de leur caractère. Des déductions de toutes sortes naissent de là, les unes manifestes et incontestables, d'autres plus ingénieuses, à notre avis, que solides, mais qui donnent un intérêt singulier à cette partie de l'ouvrage. Le bassin de la Seine où le géographe descend ensuite est appelé par lui « pôle d'attrac-

¹ *Nouvelle Géographie universelle. La terre et les hommes. Tome II, la France*, 1 vol. in-4^o, contenant une grande carte générale, 10 cartes en couleurs, 234 gravures intercallées dans le texte, et 69 vues et types gravés sur bois. Librairie Hachette.

tion », comme le nom de pôle « de divergence » est donné, par opposition, au plateau central du Gévaudan, de l'Auvergne, du Limousin, du Rouergue, du Périgord et du Bourbonnais, d'où rayonnent une grande quantité de fleuves et de rivières et d'où s'écoule incessamment une population vigoureuse. Les faits humains et les faits géologiques concourent ici plus évidemment que partout ailleurs, selon M. Reclus, à caractériser cette région. Cette coïncidence, M. Reclus la trouve si souvent dans notre pays, qu'on finit par en avoir un peu de défiance. Elle existe en effet, selon lui, jusque dans le bassin si peu accentué de la Loire, qui « appartient, dit-il, à trois zones bien distinctes, non-seulement par la formation des terrains, mais aussi par l'aspect général de la nature et par les événements qui s'y sont accomplis. » Il y a moins de motifs de contestation, à cet égard, pour la Bretagne qui forme, avec la Bourgogne, un des chapitres les plus curieux de la *Nouvelle Géographie de la France*.

La nouveauté de cet ouvrage est donc, comme nous avons essayé de le montrer, dans le groupement de différents ordres de faits qui n'avaient jamais été présentés que séparément : faits géologiques, faits ethnologiques, faits historiques. A pousser trop loin ces rapprochements et à y chercher l'explication de tout, il y a des périls que nous avons signalés, l'an dernier, en annonçant le premier volume du travail de M. Reclus. On sent assez combien la liberté humaine est menacée par un pareil système, sans que nous ayons à le montrer de nouveau.

M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob) vient de mener à terme un travail dont nous avons eu occasion de parler plusieurs fois parce que les diverses parties en ont paru séparément et à des intervalles assez éloignés. C'est ce tableau du moyen âge par les monuments, qu'il a publié par séries de volumes consacrés spécialement, aux arts, aux mœurs et usages, et à la vie militaire et religieuse. Le dernier, qui vient de paraître, a pour objet les sciences et les lettres ¹. L'idée de ce travail était excellente, et, à l'époque où il fut commencé, elle avait plus de mérite qu'elle n'en aurait aujourd'hui ; car le moyen âge, dont on parlait beaucoup, n'était pas connu. Les romantiques « qui l'avaient inventé », comme disait Jules Janin, le faisaient à leur image. Ce fut pour réagir contre leurs fantaisies que M. Lacroix, avec quelques jeunes érudits, épris du vrai en même temps que du pittoresque en histoire, entreprit le grand travail auquel il a le plaisir de mettre aujourd'hui la dernière main. Le plan n'en était

¹ *Les Sciences et les Lettres au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, par Paul Lacroix. 1. vol in-4° de 600 pages de texte, avec 13 lithochromies et 100 gravures sur bois. Librairie Firmin Didot.

pas bon, car il brisait l'unité du sujet et que plusieurs des parties rentraient les unes dans les autres; mais il avait un mérite précieux : c'était de montrer la réalité des choses et d'en offrir la représentation authentique. M. Lacroix faisait, en effet, appel à l'image, non à l'image d'invention, mais à l'image historique. Il entendait donner pour commentaire à son livre la reproduction par la gravure des monuments de tous genres laissés par l'époque qu'il voulait peindre. C'était loyal et neuf. Toutefois ce n'était pas une garantie absolue. Le premier tome, qui n'était pas l'œuvre d'une seule main, en offrit la preuve; la physionomie du moyen âge n'y fut rien moins que bien rendue. Les suivants bien que meilleurs, ne furent pas non plus exempts de tout reproche, à cet égard, et nous avons fait nos réserves sur ce point en les louant sur tous les autres, comme ils le méritaient.

Ces réserves, nous n'aurons pas à les renouveler toutes pour le dernier. Assurément nous aurions à contester encore plus d'une appréciation de l'auteur sur les idées et les hommes qu'il fait ici passer sous nos yeux; mais nous n'hésiterons pas à reconnaître que, à mesure qu'il a avancé dans l'étude du moyen âge, M. Paul Lacroix l'a mieux compris et mieux goûté. Il parle aujourd'hui de ces temps où le mal était mêlé au bien, sans doute, mais où le bien dominait, presque avec toute l'admiration et toute la sympathie qu'ils méritent. Ce quatrième volume est non-seulement complémentaire, mais rectificatif des précédents. Plusieurs des objets dont il traite avaient déjà été touchés, mais superficiellement; M. Lacroix les a tous repris, développés et coordonnés entre eux, « complétant toujours, améliorant quelquefois, » comme il le dit lui-même, l'œuvre de ses anciens collaborateurs, et y ajoutant des chapitres pleins d'intérêt, dont quelques-uns sont tout à fait neufs. Dans le nombre, nous citerons celui qui est consacré aux sciences exactes. M. Lacroix dit très-bien, en abordant ce sujet : « Si quelqu'un mettait en doute le degré d'avancement que les sciences exactes avaient atteint au moyen âge, il suffirait de lui montrer une basilique romane, ou une cathédrale gothique. En effet, quelle profondeur de calcul mathématique, quelles connaissances en géométrie, en statique et en optique, quelle expérience et quelle habileté dans l'exécution il a fallu aux architectes et aux conducteurs de travaux, pour tailler, découper, ajuster les pierres, pour les élever à des hauteurs considérables, pour construire des tours énormes et des clochers gigantesques, pour multiplier les voûtes, les unes lourdes et massives, les autres légères et hardies, pour combiner et neutraliser la poussée de ces voûtes qui s'entre croisent et qui se cachent sous les arceaux jusqu'au sommet de l'édifice, où la Science la plus compliquée semble avoir voulu se mettre humblement au service de l'Art, sans gêner son essor, sans lui imposer aucun obstacle ! »

Voilà un échantillon des considérations dont l'auteur accompagne souvent ce résumé du travail intellectuel et moral des siècles chrétiens. La méthode de l'auteur est du reste, pour ce volume, la même que pour les précédents ; le crayon y vient sans cesse en aide à la plume ; l'histoire des lettres et des arts y est représentée autant qu'écrite.

Mais ce volume est-il bien, comme le dit M. Lacroix, le couronnement de son édifice ? L'activité d'esprit du moyen âge, ne s'est-elle pas développée sur un autre théâtre ? Nous ne savons de l'industrie de cette époque qu'une chose : c'est qu'il y en eut une. M. P. Lacroix n'a-t-il rien à nous en dire ?

N'oublions pas, à propos de livres d'étrennes, la classe de lecteurs qui y est la plus sensible : les enfants. Les livres sont, en fait de cadeaux, les plus enviés par eux et les meilleurs qu'on puisse leur faire. Il y en a bon nombre à leur adresse particulière.

Les lecteurs du *Journal de la Jeunesse*¹ et de la *Semaine des Familles*² qui ne reçoivent ces deux recueils qu'en volumes, auront cette année la satisfaction de les retrouver encore florissants et plus variés et plus attrayants que les années précédentes.

La variété par laquelle se distingue de plus en plus le *Journal de la Jeunesse* est sans frivolité, et les esprits les plus sérieux peuvent y trouver profit. Les articles de voyages, de sciences, de morale coupent habilement les fictions, et s'enchaînent quoique à distance, de façon à former un enseignement suivi. Quant aux récits fictifs, signés de noms bien connus des habitués, plusieurs ont paru en beaux volumes séparés, auxquels de charmantes gravures, interprétant finement l'action, ajoutent encore leur attrait. Tels sont entre autres : l'*Oncle Placide*, par M. Girardin, la *Petite Duchesse*, par M^{lle} Fleuriot, le *Bonheur de Françoise*, par M^{me} Colomb. Chacun de ces récits a son caractère et son but distinct, mais tous sont inspirés par un esprit vraiment chrétien et contiennent une haute leçon.

L'*Oncle Placide*³ est l'histoire bien simple d'un vieux garçon, attaché à un ministère (le moins poétique des emplois), qui après avoir vu son bonheur détruit par la mort de sa fiancée, cherche à s'en créer un autre dans la paisible disposition de son temps et la satisfaction d'innocentes manies, et se trouve brusquement chargé de la tutelle d'un jeune neveu. Voilà sa vie changée, contrariée, bouleversée. Mais l'oncle Placide est un chrétien, dans la haute acception du mot, et son égoïsme

¹ 2 vol. in-4°. Librairie Hachette.

² 4 vol. in-4°. Librairie Lecoffre.

³ 4 vol. in-8°. Librairie Hachette.

naissant ne résiste pas au sentiment du devoir. Rien de touchant comme de voir se développer le dévouement de ce bonhomme, qui sacrifiant une à une à son neveu toutes ses habitudes chéries en arrive enfin à un sacrifice suprême, accompli avec la plus noble simplicité.

Avec M^{lle} Fleuriot, se déroulent devant nous, en scènes vives quoique peu liées, un autre caractère : c'est celui d'une de ces petites filles d'esprit rebelle, que le couvent, quand il leur est imposé, révolte plus qu'il ne les corrige. Heureusement pour Alberte, la *Petite Duchesse*¹, un caprice de sa sœur aînée la retire du couvent et la jette dans la maison d'une vieille tante, où l'exemple d'enfants de meilleur caractère et le spectacle d'une mort édifiante font sur elle une telle impression, que la chère petite demande d'elle-même à rentrer au couvent, où nous espérons qu'elle achèvera de dompter les restes de son esprit indépendant.

M^{me} Colomb nous transporte sur un autre théâtre ; nous quittons les salons dorés pour entrer dans de pauvres chaumières bretonnes. C'est là que le *Bonheur de Françoise*², fruit d'une vie de sacrifices, est sur le point de se réaliser, quand une catastrophe inattendue vient le détruire sans retour. Sans retour... aux yeux du monde, mais non pas sans retour en réalité, car, comme M^{me} Colomb nous le montre très-délicatement, avec le repos de la conscience, — et Françoise en jouit — on n'est jamais malheureux sur la terre.

De son côté, la *Semaine des Familles* se soutient vaillamment ; loin d'avoir failli à son passé, il semble que, sous l'habile direction de M^{lle} Fleuriot, elle ait pris un nouvel élan. A côté de ses anciens rédacteurs, elle en a recruté de nouveaux qui ont l'art de faire goûter à la jeunesse légère les graves enseignements de l'âge mur. La *Semaine des Familles* fait chaque année une place plus grande aux connaissances positives et pratiques ; elle ne laisse échapper aucune occasion d'entretenir ses lecteurs de ce qui se passe d'important dans le monde, notamment dans l'ordre des choses de la science et de l'art. Elle a gardé pour la partie la plus délicate de cette tâche, ses lecteurs l'apprendront avec plaisir, son joyeux et spirituel chroniqueur, cet Argus dont les cent malins yeux ne laissent rien échapper de ce qui peut convenablement être dit à des oreilles juvéniles. Elle fait aussi, comme toujours, une large part aux fictions. La principale de celles qui ont paru cette année, sous ce titre : *Un fruit sec*, par M^{lle} Fleuriot, vient d'être publiée à part³. C'est l'histoire d'un de ces hommes qui, par suite de l'inconsistante ardeur de leur caractère, ne peuvent suivre longtemps et effica-

¹ 4 vol. in-8°. Librairie Hachette.

² 1 vol. in-8°. Librairie Hachette.

³ 2 vol. in-12. Librairie Lecoffre.

cement une carrière, qui se dégoûtent de tout et n'arrivent à rien. Tel est M. Danguerville. En face de M. Danguerville, M^{lle} Fleuriot place sa fille Adèle, type un peu idéalisé mais vrai de la femme, généralement plus forte que l'homme dans le malheur, victime innocente, mais courageuse qui gagne immédiatement la sympathie, et qui, en mourant sans pouvoir réparer le mal contre lequel elle lutte, arrache, avec des regrets, une sincère admiration.

La Bibliothèque rose, si chère aux enfants, se poursuit et leur offrira, cette année, de jolies étrennes ; M^{me} de Ségur doit être heureuse de voir son œuvre si dignement continuée. Fidèle à ses traditions, *la Bibliothèque rose*, rompant avec les puériles et souvent peu saines fictions des contes de fées, présente aux enfants des exemples choisis près d'eux et parmi eux. Les petits personnages qu'elle met en scène ne sont point des héros parfaits, accomplissant sans répugnance et sans faiblesse les vertus les plus pénibles ; ils ne jouissent pas non plus d'une de ces vies faciles et douces où tout vient à point, et d'où toute peine est soigneusement exclue : ce sont des enfants comme eux, qui avec leurs aventures, leurs défauts et leurs qualités, avec leurs gros chagrins et leurs joies expansives. Savoir profiter des plus petites jouissances qui sourient au milieu des peines, en tirer le meilleur parti possible, en un mot, se trouver heureux de tout, et rendre heureux ceux dont on est entouré, voilà la morale que se sont proposée M^{lle} Maréchal, M^{lle} Garraud et M^{me} de Stolz. Sans s'être donné le mot, M^{me} de Stolz, dans *Quatorze jours de bonheur*¹, et M^{lle} Garraud dans *les Filles du professeur*², nous démontrent jusqu'à l'évidence que ce ne sont ni la fortune, ni les jouissances du luxe qui procurent le bonheur, mais le sentiment délicat du devoir accompli. Ce sont de simples et vraies scènes de famille, que celles qu'elles peignent, des scènes d'où chaque enfant peut tirer une bonne leçon et où il peut trouver un modèle facile à suivre. M^{lle} Maréchal, sous le titre de : *Nos petits camarades*³, a réuni en un volume les charmantes histoires qu'elle avait déjà données au *Journal de la Jeunesse* ; mais il y a un nouveau et plus vif plaisir à les relire à la suite l'une de l'autre, celle du *Réveillon* par exemple et celle de la capricieuse *Giboulée*. Enfants de ce siècle, que vous êtes heureux ! On vous gâte !

P. DOUHAIRE.

¹ 1 vol. in-12. Librairie Hachette.

² 1 vol. in-12. Librairie Hachette.

³ 1 vol. in-12. Librairie Hachette.

MÉLANGES

NOTRE-DAME DE LOURDES

Par Henri LASSERRE. — Grande édition illustrée, chez Palmé.

Qui ne connaît l'ouvrage de M. Lasserre, ouvrage étonnant, dont l'auteur a agi sur les masses presque à l'égal des anciens prédicateurs des Croisades et mis en mouvement des millions de pèlerins vers cette grotte de Lourdes, désormais célèbre et révérée dans le monde entier.

Ce livre, dont cent-quarante à cent-cinquante éditions, — on ne le compte plus, — se sont écoulées dans le court espace de sept ans et qui n'est pas répandu à moins de cinq à six cent mille exemplaires dans notre seul pays; qui a été traduit dans toutes les langues connues et parlées, y compris le flamand, le magyar, le slave, le polonais, le bas-breton, le chinois, le japonais, l'indien; qui n'est pas moins populaire dans les deux Amériques que sur le vieux continent; ce livre, d'une fortune si extraordinaire, qui est dans toutes les bibliothèques et à tous les foyers, vient enfin de recevoir une édition digne de son sujet. L'art, qui aime à s'appliquer de nos jours aux monuments de la Religion et de l'Histoire, ne pouvait mieux faire que de choisir un pareil thème pour ses inspirations, et le splendide volume créé par les dessinateurs et les graveurs d'élite auxquels s'est adressé M. Palmé, restera comme une œuvre à part dans les plus magnifiques productions illustrées de notre temps. Le burin et la chromolithographie y font revivre les paysages charmants ou sévères des Roches Massabiellles, des rives du Gave, les scènes touchantes de la jeunesse de Bernadette, les lieux agrestes où, comme une nouvelle Geneviève, elle faisait paître son troupeau; les extases et la vie de cette humble paysanne, si douce, si naïve, si candide; toute cette idylle délicieuse et chrétienne où se reflètent les plus pures sérénités du ciel.

Toutes les pages, comme dans les plus précieux manuscrits du moyen âge, sont ornées d'encadrements variés d'une finesse, d'un

style, d'un goût exquis, reproduisant, tantôt les paysages, les vues, les monuments des contrées bénies où la Vierge est apparue, tantôt la grotte, la basilique, les vitraux dont le sanctuaire est orné, tantôt les portraits des divers personnages qui figurent dans ce drame à la fois céleste et humain. « Qu'on s'imagine, écrit M. Léon Gautier, cinq cents pages encadrées par des guirlandes de fleurs, par des paysages à perte de vue, par des papillons et des oiseaux, par des scènes où frémit, où vit le miracle! C'est frais comme un lac et reposant comme une allée ombreuse. »

En dehors de ces encadrements, il faut citer plusieurs chromolithographies, une magnifique vue en panorama du théâtre des événements, une double carte du pays de Lourdes, dressée spécialement pour cette édition par le premier graveur géographe de France, M. Erhard; enfin une gravure de la belle statue d'Emilien Cabuchet, couronnée le 2 juillet dernier à Lourdes.

On comprend tout ce que de pareilles illustrations ajoutent de prix et de charme à l'ouvrage. En le feuilletant, ainsi embelli, éclairé, illuminé, on se sent soif de l'eau miraculeuse de la grotte, on passe de l'émotion à la foi, de l'admiration à la prière. C'est là le triomphe de l'auteur, et il a bien raison de dire : « Dieu a béni mon œuvre! »

CHARLEMAGNE

Par Alph. VÉTAULT. — Grand vol. illustré, chez Mame.

Charlemagne est, avec saint Louis, la plus grande figure de notre histoire nationale. C'est en vain que les Allemands le réclament comme une de leurs gloires : il nous appartient; il est véritablement un des fondateurs de notre unité. Le récit de cette noble vie est fait pour intéresser tous les Français. Les femmes mêmes et les petits enfants doivent connaître les incomparables gestes du grand Empereur; aussi cette biographie mérite-t-elle d'être la plus populaire de toutes les biographies.

Il est trois œuvres que Charlemagne a glorieusement accomplies et sans lesquelles l'Église et la France n'auraient pas eu les mêmes destinées dans le monde. Il a crié « halte » aux invasions germaniques, et ces invasions se sont arrêtées pour des siècles. Il a contenu l'effort des peuples musulmans, et les a empêchés de monter plus haut que l'Èbre. Et enfin, il a assuré l'indépendance de l'Église et le triomphe de la Vérité, en confirmant les possessions temporelles du Souverain Pontife. Pour ces trois œuvres, il ne fallait rien moins que la main d'un géant.

Ce n'était pas assez pour lui d'avoir rendu de tels services au monde chrétien : il voulut faire davantage, et fit mieux. Le flambeau de la Science et de l'Art était éteint : son souffle généreux le ralluma et cette noble lumière ne devait plus s'éteindre. C'est à Charles le Grand que nous devons la première et la meilleure de toutes nos Renaissances. S'il ressuscita l'antique Empire romain, ce ne fut pas, d'ailleurs, pour satisfaire une étroite et mesquine ambition : ce fut pour permettre à l'Église d'évangéliser plus sûrement les peuples nouveaux et d'envoyer aux plus lointaines tribus les essaims de ses missionnaires. Tant de nations diverses, réunies sous son sceptre, purent enfin respirer et se reconnaître : les nationalités modernes ne se sont développées sous les successeurs de Charles que parce qu'elles avaient connu l'excellente unité du grand empire chrétien. Sur ses monnaies le fils de Pépin avait inscrit ces mots qui sont le résumé de toute son œuvre : « Renouveau de l'Empire, » d'une part, et de l'autre : « Religion chrétienne. » Il est tout entier dans ces quelques paroles.

Tel est l'homme dont M. Alphonse Vétault a entrepris de nous restituer la vraie figure.

La dernière histoire de Charlemagne était celle de Gaillard, publiée à la veille de la Révolution, en 1782, il y aura bientôt un siècle. La science historique a fait depuis lors bien des progrès ! Les événements ont eux-mêmes apporté des clartés nouvelles sur ces siècles lointains, siècles de luttes, comme les nôtres, avec la foi et la poésie en plus. Il fallait un travail nouveau : celui-ci est achevé. Elève distingué de l'École des Chartes, M. Alphonse Vétault avait les rares qualités nécessaires à l'histoire de Charlemagne. L'introduction et les éclaircissements qui accompagnent le livre sont dignes du reste. M. Anatole de Barthélemy a traité la partie relative aux monnaies ; M. Georges Demay ce qui concerne le costume ; M. Auguste Longnon la géographie, enfin M. Léon Gautier l'histoire littéraire. De belles gravures, dues à des artistes éminents, éclairent le travail des écrivains et répandent la lumière sur les résultats obtenus par l'érudition. On retrouve là tout ce que l'art, aux différentes époques, a conçu de plus beau pour honorer Charlemagne.

Tous les dessins qui sont dans le texte appartiennent, sans exception, aux huitième et neuvième siècles. On a voulu consulter les plus célèbres manuscrits de cette époque, et quatre-vingts lettrines, bordures ou culs-de-lampe, en reproduisent les plus belles miniatures. Plus loin, ce sont les sceaux, les monnaies, les costumes, les manuscrits et les actes publics de ces premiers temps de la période carlovingienne.

L'illustration hors texte est empruntée à un autre ordre d'idées. Comment les peintres et les sculpteurs de tous les temps ont-ils repré-

senté le grand empereur? Quels sont les plus beaux tableaux ; quelles sont les plus belles statues qui lui ont été jusqu'ici consacrés?

C'est à ces questions que les éditeurs ont répondu en donnant la représentation exacte de ces tableaux et de ces statues. — Ainsi passent successivement devant les yeux charmés et instruits : la mosaïque du triclinium de Saint-Jean de Latran, qui est contemporaine du fils de Pépin ; une statue équestre du commencement du neuvième siècle ; un vitrail de Chartres ; un dessin d'Albert Dürer, etc. La suite descend hardiment jusqu'à notre époque, et ne s'arrête qu'après avoir demandé à Kaulbach, à Delaroche, à Ary Scheffer, à Flandrin, à Rochet les chefs-d'œuvre que leur a inspirés l'étonnante figure de notre Charlemagne.

Les mosaïques et les vitraux sont seuls reproduits en couleur. L'eau-forte et la gravure traduisent les œuvres artistiques des modernes. Les graveurs et les dessinateurs s'appellent Léopold Flameng, Bocourt, Duvivier, Lavée, Chiffart, Hurel, Lemercier et Ehrard.

C'est avec une véritable satisfaction patriotique que l'on feuilleté ce beau livre. Les Allemands ont souvent voulu nous dérober Charlemagne. Vaine tentative : le grand empereur est Français, bien Français par le cœur, les nobles passions et la vivante énergie, et c'est encore en France que sa mémoire a été le plus fidèlement gardée. Nous devons donc, au nom des lettres, de l'histoire et de la patrie, un remerciement public à l'auteur comme aux éditeurs. On peut dire que cet ouvrage est un monument qui fera connaître et aimer celui que M. de Montalembert a un jour appelé « le plus honnête de tous les grands hommes. »

HISTOIRE DES CROISADES

PAR MICHAUD, illustrée par Gustave Doré. — 2 magnifiques volumes in-folio, chez Furne et Jouvot.

Un poète anglais a dit, en parlant de l'époque des Croisades ; que la France fut alors le vrai soldat de Dieu. C'est de France, en effet, que partit le signal du grand mouvement religieux et guerrier qui, pendant deux siècles, entraîna les populations chrétiennes vers la Palestine. Jérusalem, la ville sainte, venait de tomber aux mains des Turcs ; le tombeau du Sauveur appelait la délivrance : les Croisades furent surtout un pèlerinage armé.

Si le royaume latin, fondé par Godefroy de Bouillon et défendu tour à tour par Tancrède, Louis VII, Conrad, Philippe-Auguste, Richard Cœur de Lion, Frédéric Barberousse, Baudouin de Flandre, Villehardouin, Dandolo, Jean de Brienne, André de Hongrie, Frédéric II, Edouard

d'Angleterre et saint Louis, n'eût qu'une existence éphémère, l'héroïque tentative n'en aboutit pas moins à un double et fécond résultat : elle répandit en Orient le nom et les idées des peuples occidentaux ; elle devint pour l'Occident l'aurore de la grande renaissance qui a changé l'Europe.

A partir de ce moment, en effet, les nations cessent d'être isolées ; la communauté des périls, les échanges de services rapprochent les nobles et les roturiers. La féodalité perd de sa rudesse en même temps qu'elle s'affaiblit au profit du pouvoir royal et des communes. La navigation et le commerce s'étendent et se perfectionnent. Le goût des voyages se propage ; l'agriculture et l'industrie trouvent dans les récits des croisés et des pèlerins une foule de procédés nouveaux ; les monuments, la poésie, l'histoire s'inspirent à la fois du génie arabe et de la civilisation grecque.

Telle est, à grands traits, cette merveilleuse histoire, dont le Tasse a chanté un épisode et que Michaud a racontée. Pour donner à son livre, « à la fois le mérite de l'exactitude et la couleur poétique des vieux siècles, » dit M. Mignet, Michaud visita tous les lieux illustrés par les croisés. Il avait lu et commenté tous les chroniqueurs français et étrangers, sans oublier les chroniqueurs arabes ; il voulut encore voir par lui-même, et dès lors ce qui lui avait paru obscur s'éclaircit : « Il y a des événements, dit-il, dont je suis devenu comme le témoin oculaire ; les sièges, les batailles m'ont paru plus faciles à décrire. J'ai mieux apprécié l'héroïsme des croisés, et je me suis mieux expliqué leurs périls, leurs misères et leurs revers..... »

Au point de vue de l'érudition et du style, l'*Histoire des Croisades* est considérée comme une œuvre monumentale, et à ce titre, elle réclamait des illustrations spéciales.

Aucun artiste ne semblait plus apte à ce genre de travail que Gustave Doré. Pour cette œuvre, le grand artiste a dessiné avec une étonnante précision les intérieurs gothiques du moyen âge, les splendeurs orientales, les paysages sévères ou grandioses de la Palestine et de l'Égypte. Ici, des mêlées pittoresques ; là, un massacre dans une mosquée. Un frais paysage, une halte près d'une fontaine contrastent avec ces scènes d'horreur ou de carnage. On dirait que l'artiste a vécu du temps de ces chevaliers, tant il les connaît bien. Il combattait avec eux à la Massoure ; il accompagnait saint Louis dans le camp des Sarrasins ; il assistait à l'agonie de ce grand roi qui, « pour mourir, se fit étendre sur un lit de cendres et expira avec la piété d'un religieux et le courage d'un grand homme. » En présence d'un tel spectacle, on comprend ces paroles de la Bulle de canonisation : « Maison de France, réjouis-toi d'avoir donné au monde un si grand prince ; réjouis-toi, peuple de France, d'avoir eu un si bon roi ! »

On dit que Gustave Doré, en étudiant l'histoire de Michaud, avait trouvé quatre cents sujets dignes de son crayon ; il n'en a traité que cent, choisis parmi les plus séduisants et les plus dramatiques, et dont il a fait autant d'émouvants tableaux.

Il faudrait presque citer et décrire chacune de ces belles compositions, où la puissance, la grâce, la science du détail, les qualités les plus attachantes et les plus variées, se font admirer tour à tour.

Après la gravure qui représente Pierre l'Ermitte prêchant la première croisade, vient une scène intitulée : *Dieu le veult!* où la simplicité s'unit à la grandeur. A l'horizon d'un champ passe un groupe de cavaliers partant pour la guerre sainte. Les gens de campagne s'arrêtent, les regardent, puis, comme poussés par une force supérieure, abandonnent la charrue et vont se joindre à eux, emmenant leurs robustes chevaux de labour. Dieu le veult! Les femmes, qui vont rester seules au villages, sont tristes comme des veuves ; mais elles ne s'opposent pas au départ des pères et des fils, et on croit les entendre murmurer, d'un voix qui roule des larmes : Dieu le veult!

Une autre gravure expressive et qui donne beaucoup à réfléchir, est celle qui a pour épigraphe : *Etonnement des Croisés à la vue du luxe de l'Orient*. — Les intentions du dessinateur, sa pensée profonde, sont faciles à saisir. Tous les seigneurs féodaux, tous les suzerains encore barbares, partis de l'Occident, sont éblouis devant la beauté des palais, devant la splendeur des étoffes, devant le prodigieux entassement des richesses artistiques de l'Orient. Pour leurs yeux accoutumés à la sombre architecture des châteaux-forts et des églises romanes, cette vue est la révélation première du beau. Les croisés n'ont pas seulement conquis la Palestine : ils ont fait la conquête de l'art, du goût et du progrès.

Un autre beau tableau — on peut donner ce nom à de telles gravures — est celui qui est intitulé : les *Devanciers*. Dans un ravin desséché, à demi-recouvert de sable, des squelettes d'hommes et de chevaux, des voitures brisées et abandonnées, s'offrent confusément aux regards. Les troupes nouvelles, dont la longue suite se profile sur le flanc de la montagne, suivent ce triste jalonnement de la mort.

Puis viennent le *Combat de Nicé*, avec sa mêlée furieuse ; la *bataille d'Antioche* avec ses larges horizons ; l'*Arrivée des chrétiens devant Jérusalem* ; la *Ville blanche* ; le *Deuxième Assaut* ; la *Tête de l'Emir vaincu*, montrée dans le sérail ; l'*Apparition de saint Georges* ; le *Départ d'Aigues-Mortes*. — Cherchant à varier ses effets, Gustave Doré ne s'est pas borné à peindre les scènes et les personnages héroïques. S'il nous montre les grandes figures de Saladin, de Louis VII, de Richard Cœur de Lion et de saint Louis, il ne craint pas de toucher à des sujets d'une poésie délicate et pénétrante. Rien de plus gracieux, par exemple, que

le *Message à la Châtelaine*. Dans le frais décor bocager où la châtelaine se repose, au milieu de ses femmes, arrive tout à coup un page à cheval. Et la pauvre femme, en apprenant que son mari est sain et sauf, et, ce qui vaut mieux encore, glorieux et vainqueur, éprouve une de ces douces émotions qui font que les genoux se plient d'eux-mêmes pour l'action de grâces.

Une autre page de la plus suave poésie est celle qui montre Blondel, au milieu des herbes et du feuillage d'une solitude, entendant tout-à-coup la voix de Richard s'échapper en accents plaintifs de la tour où il est prisonnier. Quel contraste que celui de cette nature en fleurs, avec les gémissements et la douleur du royal captif!

Ce magnifique ouvrage ajoute à l'œuvre, déjà si considérable de Gustave Doré, un de ses plus superbes fleurons, et ainsi illustrée, l'histoire de Michaud prend une place définitive parmi les principaux monuments de l'art et de la littérature nationale.

A un autre point de vue, cette publication ne manque pas d'opportunité. La France abattue reporte avec orgueil et consolation sa pensée vers ces époques d'héroïsme et de foi, où les nations chrétiennes ne songeaient pas encore à se déchirer entre elles. Et si le temps des expéditions chevaleresques est passé, la nation vaillante et généreuse qui fut la grande ouvrière des Croisades n'a peut-être pas dit son dernier mot dans le monde; peut-être le livre éblouissant où sont écrits les *Gesta Dei per Francos* n'est-il pas fermé sans retour! Dieu le veuille!

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

D. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

La Librairie des Bibliophiles continue ses belles publications, où l'élégance des caractères, le luxe du papier et l'ornement des gravures s'unissent à la plus irréprochable correction du texte.

Parmi les œuvres les plus soignées de cette collection d'élite, qui comprend tous nos classiques, l'édition de Molière, dont le premier volume vient de paraître, occupera une place sans rivale. C'est complètement beau et jamais l'art du livre n'avait été porté à ce degré de perfection.

Molière a été peut-être plus réimprimé depuis vingt ans que dans tout le siècle dernier. Les éditions se succèdent, luxueuses ou vulgaires, de tout prix et de tout format, absorbées dès qu'elles paraissent par un public insatiable. Son œuvre est le pain quotidien de l'esprit français: pas de bibliothèque, parmi les plus pauvres, qui n'en soit pourvue. Les grands éditeurs mettent leur honneur à le pu-

blier avec toute les recherches de la typographie moderne. M. Jouaust, pour sa part, nous a donné le fac-simile des plaquettes originales de tout son Théâtre. Il a voulu faire mieux encore, ou tout au moins autrement. L'édition nouvelle sera le pendant du *Molière* de Boucher, au dix-huitième siècle : c'est-à-dire un Molière moderne, imprégné du sentiment de notre époque, interprété par son goût et à sa manière, un « Molière de notre temps, » comme M. Jouaust le dit dans la note placée en tête de l'ouvrage.

Les illustrations de M. Louis Leloir, gravées par le maître de l'eau-forte contemporaine, M. Léopold Flameng, le marqueront de ce caractère. Le volume paru en contient quatre, autant que de comédies : — *L'Etourdi*, *le Dépit amoureux*, *les Précieuses ridicules*, *Sganarelle* ; — et toutes sont des chefs-d'œuvre de verve comique. Toutes aussi, sous l'exactitude des costumes, sous la couleur locale des décors, sous les types des personnages marqués à l'effigie de leur temps, laissent percer l'esprit scénique qui anime aujourd'hui les représentations de Molière, ce que le renouvellement du théâtre a ajouté à ces anciennes traditions.

Le *Rabelais* in-12, de la même bibliothèque, en est au troisième volume paru, et il en comptera cinq. — Le texte est reproduit des éditions originales, et chaque livre est suivi des principales variantes. Le cinquième et dernier livre contiendra l'introduction et un glossaire général.

Les gravures à l'eau-forte qui ornent l'ouvrage sont de Boilvin. Les fleurons et lettres ornées ont été gravés spécialement pour cette édition dans un style en harmonie avec l'esprit du texte.

Deux autres bijoux sont les deux volumes des *Contes en prose* et des *Contes en vers*, de Charles Perrault, ornés de douze eaux-fortes spirituellement drôlatiques, par M. Lalauze, et destinés à faire la joie des bibliomanes.

L'édition grand in-8° de l'*Eloge de la Folie*, d'Erasmus, publiée en 1871 par la même librairie, avec la reproduction exacte des dessins d'Holbein, était depuis longtemps épuisée. On sait que ces dessins avaient été tracés à la plume par Holbein sur les marges d'une édition de l'*Eloge de la Folie*. Le précieux volume qui les porte est conservé religieusement au musée de Bâle, dans une vitrine qui ne s'ouvre que bien rarement, et pour quelques privilégiés. Par une faveur tout exceptionnelle, le directeur de ce musée, M. His Heusler, a consenti à ce que le volume fût, pendant plusieurs jours, porté chez un photographe par un employé qui, chaque soir, le rapportait à sa place. C'est ainsi qu'on a pu obtenir la photographie *sur bois* de tous les dessins, et les graver ensuite sur les bois mêmes qui avaient reçu l'épreuve photographique,

comme des dessins au crayon, mais avec une garantie d'exactitude que n'aurait jamais présentée la copie la plus habilement faite.

Ces bois gravés viennent de servir à une nouvelle édition de l'*Eloge de la Folie*, publiée dans le format in-18, à 5 francs le volume, et qui, grâce à ce prix peu élevé, popularisera en même temps le chef-d'œuvre d'Erasmus et une des parties les plus originales de l'œuvre d'Holbein.

On a fait aussi de cette édition, dans le format in-8° et sur papier de Hollande, un tirage à 500 exemplaires destinés surtout aux amateurs qui possèdent les *Colloques d'Erasmus*, publiés récemment en trois volumes avec des vignettes gravées à l'eau-forte par M. Chauvet, vignettes dont M. Paul de Saint-Victor, l'un des critiques d'art les plus autorisés, n'a pas craint de dire qu'on les prendrait pour *des dessins retrouvés dans les cartons d'Holbein*.

Les personnes qui se seront procuré les *Colloques* et l'*Eloge de la Folie* se trouveront avoir ainsi en quatre volumes de même format, avec des suites de gravures des plus curieuses, tout ce qui, dans les nombreuses productions d'Erasmus, peut encore nous intéresser aujourd'hui.

Il n'y a peut-être pas d'ouvrage aussi connu de nom, et en même temps aussi peu lu que la *Satyre Ménippée*, et cela faute d'éditions qui en aient présenté le texte d'une façon claire et intelligible. Ce remarquable monument de la littérature et de l'histoire de notre pays vient d'être publié dans la *Nouvelle Bibliothèque classique* par M. Ch. Read, qui, par l'introduction d'alinéas, par une ponctuation logique, et des notes et éclaircissements sagement distribués, a rendu accessible à tous un livre des plus intéressants et qui, jusqu'à présent, avait rebuté bon nombre de lecteurs.

La collection dans laquelle vient d'entrer la *Satyre Ménippée* est publiée à 3 fr. le volume par la Librairie des Bibliophiles, qui joint le luxe au bon marché en donnant, pour un prix très-ordinaire, des volumes exécutés dans les plus belles conditions typographiques, et met ainsi les éditions de bibliophiles à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs. — La *Nouvelle Bibliothèque classique*, qui s'attache à ne publier que des textes authentiques, conservés dans leur physionomie originale par le maintien de l'orthographe du temps, et élucidés par les notes les plus indispensables, comprendra toutes les œuvres classiques qui doivent aujourd'hui former la bibliothèque d'un lettré. Elle est imprimée avec les nouveaux caractères elzéviériens de D. Jouaust, qui joignent à l'élégance de la forme le mérite de ne pas fatiguer la vue, et se publie dans le format in-16, en même temps format de poche et format de bibliothèque.

QUINZAINÉ POLITIQUE

25 décembre 1876.

Le temps emporte bien vite, dans l'histoire contemporaine, les souvenirs des mille incidents au milieu desquels pÉrit ou naît un ministère. Une semaine s'écoule, et les voilà déjà, soit fanés dans la mémoire du public, soit ensevelis dans la discrétion des curieux qui en garderont les secrets pour la postérité, ces souvenirs aussi nombreux et aussi légers, à l'heure où ils étaient les nouvelles du jour, que les feuilles auxquelles la prêtresse confiait ses oracles. Que reste-t-il du bruit de tant de pourparlers et de démarches, de récits et de prédictions, de changements et d'intrigues, de surprises et d'alarmes? Une chose et un nom : la République a un ministère de plus, et le républicain qui le préside s'appelle M. Jules Simon.

Il serait tout à fait vain, assurément, de raconter comment, d'accident en accident et de jeu en jeu, on en est venu à cette conjoncture. Sans doute, il y a eu dans la préparation de cet événement bien des causes volontaires ou fortuites dont chacune a sa part de responsabilité : il faudrait surtout, parmi elles, compter l'abandon que le centre gauche faisait aveuglément de lui-même ; les résolutions successives de M. Dufaure retenu par le sentiment de l'intérêt général et délaissé par l'ingrat parti qu'il représentait dans le pouvoir ; l'ambition et l'habileté de M. Jules Simon ; l'agitation si peu parlementaire des républicains ; les menaces violentes des radicaux et les menées de M. Gambetta ; la fermeté montrée par le maréchal dans sa défense du ministère de la guerre ; l'émotion croissante du pays ; la sourde annonce de la dissolution ; l'hésitation soudaine et la peur prudente de la gauche ; les difficultés d'une lutte périlleuse pour tous et où, tour à tour, les armes nécessaires manquaient de

chaque côté; enfin, la lassitude. Mais par-dessus les actes il y a la loi qui les domine et qui n'est que le destin même du régime sous lequel ils s'accomplissent; par-dessus toutes ces libertés en mouvement, qui se mêlaient ou se heurtaient, il y a une sorte de force mystérieuse et supérieure qui est comme la fatalité de la République. La République règne; elle est souveraine dans la Chambre; elle se croit maîtresse du pays. Eh bien! elle prétend gouverner en même temps que régner; et la volonté en est toute naturelle. Or, c'est sa logique, logique traditionnelle et impérieuse, que de déplacer le pouvoir et de transporter le gouvernement de main en main, dans les dynasties jalouses de ses partis, sans être jamais satisfaite et en descendant toujours d'un rang à l'autre jusqu'à ce qu'elle touche à l'extrême. A moins de changer l'essence de ce gouvernement électif et démocratique, à moins de changer les sentiments de cette majorité du 20 février, à moins d'interrompre par un brusque détour la marche de l'expérience au hasard de laquelle la France a confié son sort, il fallait bien prévoir et on pouvait prédire qu'une époque adviendrait où le centre gauche serait remplacé par la gauche dans le gouvernement comme dans la popularité, et où un homme de la gauche, qu'il s'appelât du nom de M. Jules Simon ou d'un autre, deviendrait le chef du ministère.

Nous ne nous étonnons donc pas de cet événement. On aurait plutôt dû s'étonner qu'un fait qui d'avance était marqué pour la République par la loi de son histoire et par la logique de son gouvernement comme une sorte de nécessité inévitable, n'arrivât pas tôt ou tard : vraiment, la fortune de la République eût été bien différente d'elle-même ! Mais il faut dire que cette crise ministérielle a failli finir tout autrement que la gauche ne le présageait ou ne l'espérait. Un instant, on a pu penser que le dénouement, ce serait la dissolution de la Chambre.

La gauche avait dans la Chambre, en effet, une hardiesse presque révolutionnaire; elle menaçait de refuser l'impôt, si le Maréchal n'acceptait pas ses conditions dans le choix du ministère; en attendant, elle ajournait le vote du budget des recettes : selon le mot de M. Blin de Bourdon, qui de la tribune dénonçait courageusement au pays cette conspiration, c'était « la grève du Parlement. » C'était aussi une usurpation du pouvoir législatif sur le pouvoir exécutif. Sans doute, dans tous les pays libres, le Parlement juge les ministres en louant ou en blâmant leur politique; mais il ne les nomme pas, il n'impose pas ses préférences, il n'a aucun droit d'intimidation, il n'anticipe pas sur l'estime ou la haine qu'il devra aux ministres que le chef de l'Etat va investir, il les laisse d'abord paraître et il leur donne ou leur dénie sa con-

fiance. Cette tyrannie parlementaire, le Maréchal ne pouvait pas la subir ; et en réalité les noms que M. Gambetta avait inscrits sur une liste confidentielle, ceux des ministres que le dictateur de la gauche désignait, le Maréchal ne les a pas adoptés. La gauche avait une autre exigence. Elle voulait le renvoi du ministre de la guerre, l'expulsion du général Berthaut. Elle le demandait par la bouche de M. Jules Simon lui-même, comme l'attesta une lettre où M. Dufaure en informa le Maréchal après son premier entretien avec M. Jules Simon. Le Maréchal ne pouvait déférer à ce vœu de la gauche, sans sacrifier un intérêt national. Car, soumettre aux vicissitudes des partis le ministère de la guerre qui a la garde de la patrie, livrer à leurs fureurs ces destinées de l'armée, abandonner aux fluctuations de la politique la direction d'une œuvre qui veut tant de suite et qui n'est que commencée, rendre sujets des ambitions parlementaires ou des passions populaires les hommes qui veillent au drapeau, le Maréchal le pouvait-il sans trahir le plus noble et le plus cher besoin de la France, sans méconnaître son propre mandat, sans manquer au sentiment militaire, sans commettre une faute d'imprévoyance presque criminelle en face de tous ces dangers de l'Europe qui sont aussi ceux de la France ? Le Maréchal l'avait compris, et sur ce point il a opposé à la gauche une absolue résistance qui a vaincu M. Jules Simon sans peine et la gauche en dépit de ses efforts. Que si la gauche s'était opiniâtée, le conflit était immédiat. Le Maréchal, plutôt que de rendre à la gauche l'épée de la France, en appelait à la nation : il la prenait pour arbitre entre la gauche et lui, dans un débat où il aurait eu pour soutien tout ce que le patriotisme de notre pays a de bon sens et d'amour, c'est-à-dire une force toute puissante, qui déjà, le 8 février 1871, a triomphé de M. Gambetta et de son parti.

La gauche a senti son désavantage ; elle a reculé devant le risque. Cette crise ministérielle, en devenant une crise pour le gouvernement, en devenant une aussi, non-seulement pour la Présidence, mais pour la République elle-même. Si la gauche, après avoir mesuré le péril, a cru sage de ne pas l'affronter, c'est qu'évidemment elle a jugé sa puissance inégale encore et insuffisante à l'audace de son dessein. Ses amis pourront la féliciter de cette prudence habile. Il reste à savoir si la victoire dont elle paraît s'être contentée modestement, la possession du pouvoir obtenu pour elle ou du moins avec elle par M. Jules Simon, est pour la gauche un bénéfice aussi réel et aussi sûr que beaucoup l'ont d'abord imaginé. Quoiqu'il en soit, en retirant son défi et en désarmant devant l'intérêt national derrière lequel le Maréchal se retranchait, la gauche n'était pas seulement au Maréchal son point d'appui et de résistance ; elle

forçait les conservateurs et le chef de l'Etat à laisser tomber l'arme avec laquelle ils auraient pu et dû combattre. Vous rappelez-vous l'affaire du prince de Hohenzollern, en 1870 ? M. de Bismarck, en mettant en avant cette prétention d'un Allemand au trône d'Espagne, avait vraiment fourni à l'Empire l'occasion et la raison d'une guerre juste et patriotique. Il vit à l'émotion de l'Europe comme de la France qu'il avait mal choisi sa cause et pris un mauvais prétexte. Il abandonna et fit rétracter le prince de Hohenzollern. Or, par cette renonciation, il affaiblit tout-à-coup son adversaire : il le priva de toute la supériorité diplomatique qu'en commettant cette erreur il lui avait permis de conquérir ; il ne lui laissa que le droit d'avoir tort à son tour et d'être téméraire. On peut comparer ces actes de M. de Bismarck et de la gauche. Seulement, l'Empire qui, devant l'Europe, se trouvait ainsi dépouillé de la force que la faute de son ennemi lui avait un instant prêtée, et qui n'avait pas sur le sol national une puissance militaire suffisante et préparée à l'évènement, eut la folie d'être l'agresseur. Dans ces évènements politiques, le maréchal n'a pas imité Napoléon III et le parti conservateur n'a pas voulu courir à un gouffre comme celui de Metz ou de Sedan. Voilà la différence.

Si, à la dernière heure et par une timidité opportune, la gauche n'a pas fait, dans cette crise, tout le mal qu'elle aurait pu ou voulu, il n'en est pas moins sûr qu'elle en a fait beaucoup, et cela à son propre détriment comme pour le grand dommage du pays. Certes, ce sont des torts bien graves que ce renversement de M. Dufaure, tenté et opéré sans raison décisive pour la nation ; cette lutte d'ambitions et d'avidités purement républicaines ; cette dispute du pouvoir soustraite par un groupe républicain à un autre ; ce manque de scrupules parlementaires ; ces menaces dirigées contre le président de la République ; ce mépris de l'intérêt public ; cette bruyante agitation et le trouble qu'elle a causé dans le pays durant ces derniers jours de l'année. Mais de tous les torts de la gauche, le principal et celui qui préjudicie le plus à ses espérances mêmes, c'est de n'avoir pas aperçu, dans l'ensemble et dans les effets de l'évènement, la portée réelle de ses coups et le point qu'ils frappaient. Non, la gauche ne s'est pas rappelé l'état réel de l'opinion publique en France et ce que vaut vraiment son changeant républicanisme. Rien, aux yeux de la France, n'a plus besoin de calme, pour durer, que ce fragile et mobile gouvernement, si suspect de ne pas reposer sur une base solide et fixe. Moins qu'aucun autre régime, la République peut supporter ces variations de ministères, où chaque parti survient, non pas avec un nouvel art de gouverner, mais avec des doctrines ou des traditions qui forment un nouveau genre de

République; et encore moins la France supportera-t-elle que, dans la succession de ces ministères, le pouvoir passe d'un parti à l'autre, en avançant toujours plus loin sur les gradins de la gauche. Aujourd'hui surtout, la France juge, par les ministères républicains qui se remplacent ainsi, moins les partis qui règnent avec eux que la République elle-même dont chacun veut être la représentation : dans les conditions présentes du pays et à ce moment de l'histoire commencée par la troisième République, chaque épreuve d'un ministère républicain, c'est pour la République un essai de son gouvernement et de sa durée. La gauche ne s'en est pas assez souvenue.

Eh bien ! il est dangereux pour la République de multiplier ces épreuves et de répéter trop fréquemment ces essais. La République date d'hier ; la France n'est point, par tempérament, si héroïquement républicaine que la gauche paraît le croire ; et le suffrage universel lui-même a ses jours d'inconstance, tous les partis doivent le savoir. Sans doute, le pays a gardé, dans cette crise ministérielle et presque gouvernementale, sa tranquillité apparente. La majorité qui a créé cette Chambre ne semble pas encore, du fond de la nation, reconnaître sa faute du 20 février et son regard ne distingue pas le péril d'aujourd'hui ; mais on connaît la promptitude et la violence de ses retours : si la gauche la force enfin à sentir le danger, avec quelle précipitation cette masse, désabusée tout à coup et comme éclairée soudain par la sinistre lueur du mal, ne se rejettera-t-elle pas en arrière ? La France, dit-on aussi, s'habitue à ces sortes de crise. Soit. Mais n'y en aura-t-il pas une, à tel ou tel jour d'inquiétude, dont sa robuste patience se fatiguera jusqu'à l'irritation ? Le nom du Maréchal rassure, s'écrie-t-on, cette foule qui aurait peur sans cette ancre à laquelle elle voit le navire de la République jusqu'à présent retenu, si ballotté qu'il soit. C'est vrai. Mais malheur au navire, si, sous l'effort de la gauche, l'ancre se détache ! C'est aux républicains de réprimer un peu l'avidité de leurs partis et de s'occuper un peu moins de leurs querelles, pour songer davantage à cet intérêt suprême de la République, s'ils ont vraiment quelque souci de son précaire principe. Car il faut qu'ils ne se dissimulent pas que toutes ces secousses touchent et remuent jusqu'au fond le pouvoir même de la République. L'instabilité de leurs ministères rend plus sensible l'instabilité de leur gouvernement. Et l'idée d'un gouvernement stable, où les ministères, dans leurs variations, évoluent du moins autour d'un point fixe, et où le sort des ministres ne porte pas en soi la destinée même de l'Etat, cette idée remonte naturellement dans les esprits.

L'avènement de M. Jules Simon, c'est, manifestement, pour la République un nouveau règne. Le centre gauche, qui représentait

si bien, nous disait-on, cette France modérément républicaine que M. Thiers a proclamée capable seulement d'une République conservatrice, le centre gauche, d'ailleurs confondu de plus en plus dans la gauche, cède la place à la gauche qui s'appelle modérée. Voilà la grande signification de ce ministère. La vraie gauche a saisi le gouvernement; la vraie République a maintenant le pouvoir et avec lui la responsabilité. Quant à l'homme qui la personnifie pour cet essai, s'il a l'étrange vertu de plaire et de déplaire en même temps de chaque côté, s'il a ce don singulier d'inspirer à chaque parti autant de défiance que de confiance, si mille reproches l'ont assailli ici et là dans l'histoire de ces cinq ans, personne au moins ne contestera qu'il est habile, merveilleusement habile dans sa souple dextérité, avec sa douce éloquence et sa douce politique, avec sa science du cœur humain et la fécondité de ses ressources, avec son art éclectique de tout tempérer en mêlant tout. Si un homme est fait pour inaugurer d'une manière propice ce règne de la gauche modérée, si quelqu'un est apte à réaliser toutes les espérances qu'elle a pu concevoir, c'est bien M. Jules Simon. Avec lui l'épreuve est complète; après lui, l'expérience aura prononcé, parce qu'en lui la force du parti républicain est tout entière. La République n'a pas voulu se laisser gouverner par la droite, sous le ministère de M. Buffet; elle s'est lassée d'être gouvernée par le centre gauche, sous le ministère de M. Dufaure. Voici qu'elle gouverne avec la gauche, sous le ministère de M. Jules Simon. Les promesses de M. Jules Simon et de la gauche seront-elles fidèles à la République, ou plutôt la République elle-même peut-elle être fidèle à la bonne volonté de M. Jules Simon et de la gauche? C'est le problème. Un jour M. Jules Simon, avec une sorte de ressouvenir platonicien, a dessiné vaguement, dans un de ses discours, l'idéal de la République « aimable. » Saura-t-il la rendre « aimable » et lui donner en même temps la vigueur et l'éclat que M. Gambetta rêve, lui, pour sa république « athénienne? » M. Jules Simon saura-t-il et pourra-t-il l'assurer contre elle-même? Pour nous, simples spectateurs de l'ère nouvelle et qui n'avons nullement la foi de M. Jules Simon, nous en doutons; nous allons regarder avec une patriotique mélancolie, et, dans l'impuissance où, le 20 février 1876, il a plu à la France de mettre temporairement nos efforts et nos vœux, nous attendrons avec tout l'amour du bien et tous les souhaits que d'honnêtes gens doivent à leur pays.

M. Jules Simon domine de sa personnalité et de son talent tout ce ministère. La veille, ministre intime à la place Saint-Georges, il vient, le 12 mars, remplacer M. de Marcère à la place Beauvau et M. Dufaure à l'Élysée; congédié du ministère de l'Instruction publi-

que, en 1873, par M. Thiers lui-même, il entre, en 1876, dans le Conseil des ministres avec le titre de président, et c'est le Maréchal de Mac-Mahon lui-même qui l'appelle. Cette fortune prodigieuse de M. Jules Simon permet non-seulement de mesurer son art, mais la distance des temps, le chemin suivi par la République et la capricieuse différence des esprits comme le mouvement et l'entraînement des choses. C'est le seul trait qu'on ait besoin de marquer aujourd'hui dans l'histoire de cette révolution ministérielle. M. Jules Simon est bien connu; et sa déclaration au Parlement, identique par le langage, mais diverse par l'accent et double par le ton, n'a rien fait connaître que ce qu'on savait ou soupçonnait. « Je suis profondément républicain et profondément conservateur, dévoué aux principes de la liberté de conscience, animé pour la religion d'un respect sincère.... » Ces mots, qui veulent dire tout et qui ne disent rien; ces paroles, dont on peut applaudir les unes à droite et les autres à gauche; ces devises dont l'antithèse est, depuis six ans, la contradiction même où principes et partis s'entrechoquent et se combattent, dans la République, il ne suffit pas de les combiner et de les pondérer dans le discours : avec un peu de cette rhétorique qu'enseignent certaines habitudes et mêmes certaines nécessités de notre verbiage électoral, cette tâche n'est que trop aisée oratoirement. C'est dans l'application qu'il faudra concilier tous ces contraires. Et qu'il le veuille ou non, le plus habile est tôt ou tard forcé par les principes ou par les partis de « souldre et sortir d'une ambiguïté, \difficulté, antinomie, » comme Charron l'observait jadis, dans un des livres de sa *Sagesse*; et l'homme d'Etat y est forcé d'autant plus vite que son habileté même a plus de notoriété publique. Voilà pourquoi, sans malveillance, tout le monde a pu et dû réserver son jugement : c'est par des actes que M. Jules Simon, plus que personne, a besoin d'instruire ceux que son adroite éloquence excelle à contenter en ne mécontentant de préférence aucune opinion. Pour la droite plus encore que pour la gauche, les faits seuls définiront la déclaration ministérielle de M. Jules Simon.

De ces actes, le premier, la révocation de l'avocat général M. Bailleul, n'est pas heureux, assurément; et nous avons d'autant plus à le regretter qu'il part d'une main aussi honnête que celle de M. Martel, le nouveau garde des sceaux, l'ancien président de cette Commission des grâces où sa courageuse fermeté lui mérita des radicaux le surnom « d'assassin. » Autant que les républicains, nous abhorrons la justice sommaire et arbitraire qui a fonctionné dans les commissions mixtes qui proscrivirent ou frappèrent de mort les vaincus du 2 décembre; nous la détestons là comme dans celles

qui, sous la seconde république, condamnèrent sans jugement les insurgés de juin ; nous la maudissons, au tribunal révolutionnaire de la première république ; nous l'exécrons chez les juges sanguinaires et bouffons, qui, sous la troisième, servirent de bourreaux à la Commune. Mais quand un avocat général, son sentiment fût-il contraire au nôtre, parle selon sa conscience et proclame la légalité juridique d'un pouvoir même haïssable comme celui-là, il y a deux raisons, à notre avis, qui le défendent contre la colère des partis et qui doivent le préserver de leur vindicte. La première, c'est qu'il est d'une sage politique de ne pas prêter des armes aux hostilités dont les radicaux poursuivent, dans toutes leurs revendications, une partie de la magistrature : après un quart de siècle et en face d'un passé où tous les partis se sont meurtris tour à tour et où notre histoire contemporaine leur offre avec tant de griefs tant de vengeances à satisfaire, on peut et il faut sauvegarder de toutes les représailles la paix et l'honneur des tribunaux ; il est prudent de n'encourager aucune rancune contre les magistrats. La seconde raison, c'est que, dans l'intérêt du droit et de la liberté, nous voulons respecter, sous tous les régimes, l'indépendance de la magistrature, quelles que soient ses sentences. Quand, sous l'Empire, un garde des sceaux punissait M. Séguier, tous les libéraux protestaient ; mais quand, sous l'Empire aussi, le garde des sceaux laissait debout, à son siège, M. Merveilleux-Duvignaux qui avait demandé la condamnation d'un Bonaparte, ou le vaillant substitut qui repoussait, au nom de la loi, la convoitise impériale prête à saisir un des domaines de M. le comte de Chambord, les libéraux applaudissaient. Oui, dans un pays où le droit et la liberté ont des fortunes si variables à travers les vicissitudes des gouvernements, tous les partis ont à protéger comme une sorte de refuge sacré l'indépendance de la magistrature ; et voilà pourquoi nous désapprouvons la révocation de M. Bailleul. Le nouveau ministre de la justice ne voudra pas, nous l'espérons, payer un tribut de plus à ces passions de la gauche.

Le ministère de M. Jules Simon à peine formé, la Chambre daignait achever le vote de ce budget, où M. Gambetta et ses amis exerçaient, depuis neuf mois, avec une lenteur calculée, leur mauvaise volonté ou leur esprit d'utopie. Le Sénat commençait le sien. Mais on sait à quel dilemme la ruse de M. Gambetta, avec la complicité de la gauche, avait réduit le choix du Sénat : ou il fallait que le Sénat discutât le budget librement et pleinement, sans souci du délai dérisoire de six jours qu'on lui laissait entre le 19 et le 27 décembre, et alors il risquait de faire subir au pays le préjudice des douzièmes provisoires ; ou bien le Sénat renonçait, par une

abdication temporaire, à l'usage de son droit d'amendement, et, débattant le budget avec une vitesse où il compromettrait devant le pays sa dignité et son autorité, il se contentait d'être au gré des radicaux une espèce de pouvoir fainéant et inutile, il enregistrait docilement et promptement les décrets budgétaires de M. Gambetta et de la Chambre. Dans ce dilemme, le Sénat a pris le parti de son droit, comme l'a témoigné la déclaration de M. Pouyer-Quertier ; et nous avons le plaisir de constater qu'il l'a pris d'accord avec le gouvernement, sans que la gauche s'y opposât. Ce droit, les théoriciens de l'extrême gauche le contestaient : il fallait donc l'affirmer et le pratiquer. Sinon, l'exemple de 1876 aurait commandé l'avenir ; en 1877, l'extrême gauche eût encore dénié au Sénat la faculté qu'elle prétendait lui refuser, celle de modifier le budget fixé par la Chambre. D'ailleurs, en attestant son droit, le Sénat servait un des intérêts les plus essentiels et les plus justes du pays. Négliger son droit, c'était non-seulement sacrifier un attribut qu'il tient de la Constitution, c'était aussi autoriser d'avance tous les abus que la Chambre, devenue une Convention légale, pouvait commettre dans l'emploi de la richesse publique et le maniement des lois. Désormais la Chambre pourrait, à son gré, disposer de tout ce qui garantit, par les ministères de la guerre et de la justice, la sécurité de la patrie ou celle de la société ; avec toutes les finances, tout serait en proie au génie de M. Gambetta et à l'audace d'une majorité radicale, dans l'administration de la France : le Sénat n'aurait qu'à sanctionner par son impuissance les actes de cette libre tyrannie. D'autre part, le Sénat se fût résigné à tolérer une usurpation : car la Chambre usurpe, quand, sans le concours du Sénat, elle abroge des lois, en les rendant dorénavant inexécutables par la suppression des crédits nécessaires à leur fonctionnement. On le voit : il y avait bien là un intérêt gouvernemental et constitutionnel à préserver, et cet intérêt se trouvait contenu dans le droit même du Sénat.

Le Sénat a compris tout ce que son droit avait de supérieur et son devoir d'urgent. Il a maintenu sa prérogative. Mais il n'a voulu en user qu'avec une patriotique modération ; il a restreint cet usage à deux ou trois obligations capitales ; il n'a point prétendu défaire systématiquement tout ce que la Chambre avait fait ; il a, on peut le dire, affecté de prendre toutes les précautions capables de prévenir un conflit ; il a abandonné bon nombre des points où il eût désiré corriger le budget de la Chambre ; et loin de ralentir, à la manière de la Chambre, un vote dont le pays a un si pressant besoin, il a accéléré le débat par les efforts les plus complaisants. En trois jours il a voté les budgets des affaires étrangères, de la justice, de la guerre, de la marine, de

l'agriculture et du commerce. Il a rétabli le crédit alloué aux cours d'appel ; et après un fier et chaleureux discours, où l'éloquent évêque d'Orléans, qui aura eu l'honneur d'être le défenseur victorieux des consciences au Sénat comme dans l'Assemblée nationale, a noblement montré tout ce que la religion apporte de secours divin et humain à la patrie dans ses combats et dans ses malheurs, tout ce que la religion peut pour aider la patrie tombée à se relever sans peur et glorieusement, le Sénat a rétabli aussi le crédit alloué aux aumôniers militaires. Il est juste d'en louer le Sénat tout entier. Car, quand une majorité de 229 ou de 226 voix se prononce sur ces droits et sur ces vérités, quand on ne peut leur compter que 45 ou 42 adversaires, quand la plus grande partie de la gauche se réunit ainsi avec la droite, l'honneur est bien pour le Sénat tout entier. Nous n'avons pas seulement à nous en féliciter pour les causes que ce double triomphe du bon sens et de la légalité relève dans le Sénat. Il nous semble qu'il y a là un fait politique vraiment grave et heureux. Dans le Sénat du moins, la gauche se dérobe en cette circonstance à la domination que M. Gambetta fait peser sur elle dans la Chambre. Puisse, à son tour, la majorité républicaine de la Chambre se soustraire à cette dictature ! Et bientôt, quand la loi l'invitera à examiner de nouveau et définitivement les quelques parties du budget amendées par le Sénat, puisse-t-elle bien se rappeler l'exemple que la gauche elle-même vient de lui donner dans la Chambre haute ! Après la crise de ces derniers temps, qu'elle se garde d'en occasionner une autre : ce serait pour elle une nouvelle faute et pour la République un nouveau mal.

Tandis que la France s'agitait dans ces troubles et dans ces périls de sa politique intérieure, la conférence de Constantinople finissait ses travaux préparatoires et des signes de paix paraissaient en Orient, comme à l'envi. Sans doute on ne saurait oublier qu'en commençant son œuvre définitive, la conférence touche aux difficultés mêmes où, trois fois pendant ce siècle, la diplomatie a usé sa peine et rencontré la guerre. Mais on ne peut nier non plus que les deux grands adversaires qui sont en face à Constantinople, la Russie et l'Angleterre, aient laissé s'attiédir un peu, depuis un mois, leur ardeur belliqueuse de cet été. La conférence a-t-elle déjà trouvé pour l'occupation de la Bulgarie un moyen de ménager l'orgueil de la Russie et la crainte de l'Angleterre, sans blesser l'indépendance de la Turquie ? Nous n'oserions l'affirmer. Toutefois on annonce que l'Angleterre et la Russie s'accommoderont sur ce point. On parle même d'un arrangement où la neutralité d'un petit Etat interviendrait, à leur mutuelle satisfaction. Ce qui nous paraît du moins certain, c'est que la Russie n'a plus dans son désir de

franchir le Pruth cette hâte fiévreuse qui s'indignait à Moscou de tant de délais et qui désignait même une heure de fête, le 19, pour la date de l'invasion. Pourquoi cette patience et cette longanimité à présent? Le prince Gortschakoff a-t-il deviné la pensée de M. de Bismarck, après le banquet parlementaire où celui-ci a été si volontairement indiscret? La Russie, comme on le raconte, a-t-elle aperçu dans ses armées, en les mobilisant, ces imperfections et ces vides que l'aveuglement de l'Empire l'empêcha d'apercevoir dans les nôtres en 1870? Veut-elle gagner du temps pour ses desseins? ou bien l'horreur du péril, où elle entraînerait sa destinée et celle de l'Europe, l'a-t-elle saisie au bord du gouffre, et recule-t-elle sagement, en attendant la faveur d'une fortune plus sûre et l'aide d'une force plus efficace? Chacune de ces conjectures renferme sa part de vérité. Mais, quelle que soit la raison de ce changement, il est sage, et nous souhaitons bien vivement que l'année 1877 ne devienne pas pour l'Orient et la Russie l'ère de fureur qu'on a prédite. Nous le souhaitons, et pour la Russie, [que nous gémissions de voir affaiblie aux côtés de l'Allemagne toute-puissante, et pour la France, au salut de laquelle la tranquillité de l'Europe est si nécessaire.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants: JULES GERVAIS.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT CINQUIÈME

(SOIXANTE-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE ¹)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABBREVIATIONS: C. R., compte rendu; — Art., article.

- Albert (le prince) V. Léo Quesnel. 651.
- Algérie (l') en 1876. *Fin*. V. Henri Verne. 117.
- Américain (un) à Paris. V. Anatole Langlois. 22.
- Assistance (l') publique et privée à Paris et dans le département de la Seine*, par M. J. Lecour. C. R. 553.
- Associations (des) coopératives de consommation*, par M. Antony Roulliet. C. R. 551.
- Autran. *La lyre à sept cordes*, 743.
- BAILLON** (comte de). Henriette-Marie de France. 2^e Art. 271. — 3^e Art. 404. — 4^e Art. 705. — 5^e Art. 797. — 6^e Art. *Fin*, 1035.
- BAUREGARD** (J. de). *Un manuscrit du dix-septième siècle. — Lettres inédites de M^{me} de Sévigné*. 916.
- Beaujean. *Petit dictionnaire universel*. 749.
- Bernadille. *Esquisses et croquis parisiens*. 740.
- BOUCHER** (Auguste). *Quinzaine politique*. 10 octobre. 175. — 25 octobre. 367. — 10 novembre. 558. — 25 novembre. 751. — 10 décembre. 944. — 25 décembre. 1134.
- CARRON** (G.). *L'assistance publique et privée à Paris et dans le département de la Seine*, par M. J. Lecour. C. R. 553.
- Centenaire (le) religieux de l'indépendance américaine. V. Albert Du Boys. 253.
- Champ (le) de bataille de Loigny. V. H. de Lacombe. 761.
- CHAMPAGNY** (comte de). *Etudes historiques sur l'empire romain*, Art. 377.

¹ Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1876.

- Châteaupauvre. *Roman*. V. Paul Féval.
- Cité (la) du soleil. V. Denys Cochin. 163.
- COCHIN** (Denys). La cité du soleil. Art. 163.
- Cochinchine (la) en 1876. Art. 302.
- Compiègne (marquis de), *Voyages, chasses et guerres*. 748.
- Conférence de Notre-Dame de Paris*, par le R. P. Monsabré. C. R. 742.
- Congrès (le) ouvrier de 1876. V. Fernand Desportes.
- Correspondant (le) et la Gazette de Moscou*. Art. 932.
- Cuba (l'Île de)*, par Hippolyte Piron. C. R. 745.
- DAVID** (Gaston). Jours d'été, *Poésie*. 1100.
- DELAIRE** (A.). *Des associations coopératives de consommation*, par M. Antony Rouilliet. C. R. 551.
- Delarc (abbé). *Un Pape alsacien*. 744.
- Delvigne (l'inventeur). V. Félix Julien. 359.
- Demeure (la) des neiges. *Fin*. V. Pierre du Quesnoy. 53.
- DESPORTES** (Fernand). Le congrès ouvrier de 1876. 1^{er} Art. 497. — 2^e Art. 1011.
- Deux moments de notre histoire. V. Paul Perret, 467.
- Dictionnaire (petit) universel*, par M. Beaujean. C. R. 749.
- Dix ans après. *Saynète*. 321.
- DOUHAIRE** (P.). Revue critique. 25 octobre. — *Histoire des Romains*, par M. Duruy. 336. — *Un évêque réformateur; Gabriel de Roquette, évêque d'Autun*, par M. Pignot. 341. — *Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France*, par M. le comte de Reiset. 346. — *Syrie, Palestine, Mont-Athos; voyage aux pays du passé*, par le vicomte Eugène Melchior de Vogué. 348.
- 25 novembre. — *Un Pape alsacien*, par M. l'abbé O. Delarc. 734. — *Les lieux saints*, par Mgr Mislin. 738.
- *Esquisses et croquis parisiens*, par Bernadille. 740. — *Conférences de Notre-Dame de Paris*, par le R. P. Monsabré. 742. — *La lyre à sept cordes*, par M. Autran. 743. — *Fables, contes et légendes*, par P. B. des Valades. 744. — *L'île de Cuba*, par Hippolyte Piron. 745. — *État présent de l'Empire ottoman*, par MM. Ubiani et Pavet de Courtelle. — *Itinéraire descriptif historique et archéologique de l'Orient*, par le D^r Isambert. 747. — *Voyages, chasses et guerres*, par le marquis de Compiègne. 748. — *Petit dictionnaire universel*, par M. Beaujean. 749. — 10 décembre. — *Les Saints-Evangiles*. C. R. 935. — 25 décembre. — *Livres d'étrennes*, C. R. 1106.
- DU BOYS** (Albert). Le centenaire religieux de l'indépendance américaine. Art. 253.
- Du Guesclin et la France au quatorzième siècle. V. Jules Levallois, 953.
- Duruy. *L'histoire des Romains*. 336.
- Egypte et Syrie. V. Léo Quesnel. 985.
- Empire (l') Allemand, la Turquie et l'Europe. V. Raudot. 187.
- Enseignement (l') laïque. Art. 229.
- Esquisses et croquis parisiens*, par Bernadille. C. R. 740.
- État présent de l'Empire ottoman*, par MM. Ubicini et Pavet de Courtelle. C. R. 747.
- Etudes historiques sur l'empire romain. V. comte de Champagne. 377.
- Evêque (un) réformateur; Gabriel de Roquette, évêque d'Autun*, par M. Pignot. C. R. 341.
- Expédition (l') anglaise dans les régions arctiques. V. J. Girard. 783.
- Expérience du radicalisme aux Etats-Unis*. Lettre à M. Claudio Jannet. 545.
- Fables, contes et légendes*, par P. B. des Valades. C. R. 744.
- FÉVAL** (Paul). Chateaupauvre, *roman*. 10 novembre. 426. — 25 no-

- vembre. 676. — 10 décembre. 837.
25 décembre. 1057.
- FOURNEL** (Victor). Les œuvres et les hommes. Art. 135-884.
- GAILLARD** (Léopold de). L'obstacle. Art. 5.
Gazette (la) de Moscou et le Correspondant. Art. 932.
- GIRARD** (J.). L'expédition anglaise dans les régions arctiques. Art. 783.
- Henriette-Marie de France. V. comte de Baillon.
- Histoire des Romains*, par M. Duruy, C. R. 336.
- Huet, évêque d'Avranches. V. C. Trochon.
- Isambert (le docteur). *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient*. 747.
Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient, par le D^r Isambert. C. R. 747.
- Jannet (Claudio). *L'expérience du radicalisme aux Etats-Unis*. C. R. 545.
- Jours d'été. *Poésie*. V. Gaston David, 1100.
- JULIEN** (Félix). L'inventeur Delvigne. Art. 359.
- LACOMBE** (H. de). Le suffrage universel et la représentation des intérêts. 593. — Le champ de bataille de Loigny.
- LANGLOIS** (Anatole). Un Américain à Paris. Art. 22.
- Laponie (promenade en). V. Léo Quesnel. 519.
- Laprade (Victor de). *Le livre d'un père*. 550.
- LATOUR** (A. de). *Le livre d'un père*, par V. de Laprade. C. R. 923.
- LE BLANT** (Edmond). De l'Inst. Polytechnique et les conditions du martyre. Art. 456.
- Lecour (J.). *L'assistance publique et privée à Paris et dans le département de la Seine*. 553.
- Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France*, par M. le comte de Reiset. C. R. 346.
- Lettres inédites de M^{me} de Sévigné*, C. R. V. J. de Beauregard. 916.
- LEVALLOIS** (Jules). Du Guesclin et la France au quatorzième siècle. Art. 953.
- Lieux saints (les)*, par Mgr Mislin. C. R. 738.
- Livre (le) d'un père*, par M. Victor de Laprade. C. R. 550. — 923.
- Livres d'étrennes*. V. P. Douhaire. 1106.
- Lupi (Clemente). *Manuale di paleographia delle carte; — gli archivi e le scuole paleografiche in Francia e in Italia*. 556.
- Lyre (la) à sept cordes*, par M. Autran. C. R. 743.
- Manuale di paleographia delle carte; gli archivi e le scuole paleografiche in Francia e in Italia*, par Clemente Lupi. C. R. 556.
- Manuscrit (un) du dix-septième siècle. — *Lettres inédites de M^{me} de Sévigné*. C. R. 916.
- Maynard (U.). *La sainte Vierge*. 173.
- Mélanges*. V. 173. — V. Félix Julien. 359. — V. 545. — 550. — V. A. Delaire. 551. — V. G. Carron. 553. — V. Paul Viollet. 556. — V. J. de Beauregard. 916. — V. A. de Latour. 923. — V. 932. — V. 1125. — V. 1126. — V. 1128. — V. 1131.
- Mislin (Mgr). *Les lieux saints*. 738.
- Monsabré (le R. P.). *Conférences de Notre-Dame de Paris*. 742.
- Obstacle (l'). V. Léopold de Gaillard. 5.
- Œuvres (les) et les hommes. V. Victor Fournel.
- Pape (un) alsacien*, par M. l'abbé O. Delarc. C. R. 734.
- Pavet de Courtelle et Urbiani, *Etat présent de l'Empire ottoman*. 747.
- PERRET** (Paul). Deux moments de notre histoire. Art. 467.
- Pignot. *Un évêque réformateur; Gabriel de Roquette, évêque d'Autun*. 341.

Piron (Hippolyte). *L'Ile de Cuba*. 745.

POÉSIE. V. Gaston David. 1100.

Polyeucte et les conditions du martyre. V. Edmond Le Blant. 456.

Promenade en Laponie. V. Léo Quesnel. 519.

QUESNEL (Léo). Promenade en Laponie. Art. 519. — Le prince Albert. Art. 651. — Egypte et Syrie. Art. 985.

QUESNOY (Pierre du). La demeure des neiges. *Nouvelle*. 10 octobre. *Fin*. 53.

Question (la) orientale dans l'état présent de l'Europe. Art. 569.

QUINZAINE POLITIQUE.

10 octobre. — Le repos provisoire du pays. 175. — Le cinquième anniversaire du 21 septembre. 176. — Recrudescence d'attaques contre le clergé et le catholicisme. 177. — Le congrès d'ouvriers. 179. — M. de Falloux au comice agricole de Segré. 180. — Les élections municipales du 1^{er} octobre. — Les mystères de l'Orient. 181. — La Russie et M. de Bismarck. 182. Le cri prophétique de M. de Maistre. 183.

25 octobre. — La diplomatie en Orient. 367. — Un orage à la bourse de Paris. 368. — Secrets et conjectures politiques. 369. — La situation de l'Allemagne. 371. — Les projets financiers de M. Gambetta. 373. — Les discours de M. le ministre de l'Intérieur. 374. — La prochaine rentrée du Parlement. 375.

10 novembre. — M. Gambetta à Belleville. 558. — La complaisance envers la Commune, de l'Assemblée du 20 février. 559. — La loi Gatineau. 560. — Le droit du Sénat en matière de budget. 562. — La déclaration de M. le duc Decazes, sur les affaires d'Orient. 563. — Les victoires des Turcs avant l'armistice. 564. — Difficultés de l'Œuvre de la conférence de Constantinople. — Mort du cardinal Antonelli. 565.

25 novembre. — La situation à l'intérieur et à l'extérieur. 751. — La

dictature parlementaire et les plans de M. Gambetta. 752. — La question des enterrements civils. 754. — Aspect politique au delà de nos frontières. 756. — La portée des discours de l'empereur Alexandre et de lord Beaconsfield. 757. — La Russie à la conférence de Constantinople. 759.

10 décembre. — La chute de M. Dufaure. 942. — M. Keller et le prince Napoléon à la tribune. 943. — M. Dufaure et M. Gambetta. 944. — Les causes réelles de la démission de M. Dufaure. 945. — Les ministères projetés pendant l'inter-règne. 948. — Les responsabilités de la gauche. 949. — Conjectures sur le futur ministère. 950. — M. de Bismarck à la tribune de l'Allemagne. 951.

25 décembre. — Le ministère Jules Simon. 1134. — Les hardiesses de la gauche. 1135. — Avis à la République sur ses épreuves et ses essais. 1138. — La personnalité et le talent de M. Jules Simon. 1139. — L'indépendance de la magistrature et la révocation de M. l'avocat général Bailleul. 1140. — Le vote du budget. 1141. — La prérogative du Sénat. 1142. — Les symptômes de paix en Orient. 1143.

RAUDOT (ancien député). L'empire allemand, la Turquie et l'Europe. Art. 187.

Reiset (comte de). *Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France*. 346.

REVUE CRITIQUE. V. P. Douhaire.

REVUE SCIENTIFIQUE. V. P. Sainte-Claire-Deville.

ROCOFFORT (Alexandre). Vieille chanson. 74.

ROMAN. V. Paul Féval.

Roquette (Gabriel de), évêque d'Autun, par M. Pignot. C. R. 341.

Roulliet (Antony). *Des associations coopératives de consommation*. 551.

Sainte Vierge (la), par M. U. Maynard. C. R. 173.

Saints (les) évangiles. C. R. 935.

Sévigné (M^{me} de). Lettres inédites. 916.

Suffrage (le) universel et la représentation des intérêts. V. H. de Lacombe. 593.

Syrie et Egypte. V. Léo Quesnel. 985.

Syrie, Palestine, Mont-Athos, Voyage, par le vicomte Eugène Melchior de Vogüé. C. R. 348.

TROCHON (C.). Huet, évêque d'Avranches. 1^{er} Art. 869. — 2^e Art. 1079.

Ubiani et Pavet de Courtelle. *Etat présent de l'Empire ottoman.* 747.

Valades (P. B. des). *Fables, contes et légendes.* 744.

VERNE (Henri). L'Algérie en 1876. 2^e Art. 117.

Vieille chanson. V. Alexandre Roccoffort, 74.

VIOLLET (Paul). *Manuale di paleographia delle carte; — gli archivi e le scuole paleografiche in Francia e in Italia*, par Clemente Lupi. C. R. 556.

Vogüe (vicomte Eugène-Melchior de). *Syrie, Palestine, Mont-Athos; Voyage au pays du passé.* 348.

Voyage au pays du passé, par le vicomte Eugène Melchior de Vogüé. C. R. 348.

Voyages, chasses et guerres, par le marquis de Compiègne. C. R. 748.

TABLE

DU TOME SOIXANTE-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT CINQUIÈME DE LA COLLECTION)

1^{re} LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1876

L'Obstacle, par M. Léopold DE GAILLARD.	5
Un Américain à Paris, par M. Anatole LANGLOIS.	22
La demeure des neiges. — Fin, par M. Pierre DU QUESNOY.	53
Vieille chanson, par M. Alexandre ROCOFFORT.	74
L'Algérie en 1876. — Fin, par M. Henri VERNE.	117
Les œuvres et les hommes. — Courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL.	135
La Cité du Soleil, par M. Denys COCHIN.	163
Mélanges. — La Sainte Vierge, par M. U. MAYNARD.	173
Quinzaine politique, par M. Auguste BOUCHER.	175

2^e LIVRAISON — 25 OCTOBRE 1876

L'empire allemand, la Turquie et l'Europe, par M. RAUDOT, ancien député.	187
L'enseignement laïque, par M ^{***}	229
Le Centenaire religieux de l'indépendance américaine, par M. Albert DU BOYS.	253
Henriette-Marie de France. — II, par M. le comte DE BAILLON.	271
La Cochinchine en 1876, par M ^{***}	302
Dix ans après, saynète, par M ^{***}	321
Revue critique, par M. P. DOUHAIRE.	336
Revue scientifique, par M. P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.	352
Mélanges. — L'inventeur Delvigne, par M. Félix JULIEN.	359
Quinzaine politique, par M. Auguste BOUCHER.	367

3^e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1876

Études historiques sur l'empire romain, par M. le comte DE CHAMPAGNY, de l'Académie française.	377
Henriette-Marie de France. — III, par M. le comte DE BAILLON.	404
Châteaupauvre. — I, par M. Paul FÉVAL.	426
Polyeucte et les conditions du martyr, par M. Edmond LE BLANT, de l'Institut.	456
Deux moments de notre histoire, par M. Paul PERRET.	467
Le Congrès ouvrier en 1876. — I, par M. Fernand DESPORTES.	497
Promenade en Laponie, par M. Léo QUESNEL.	519
Mélanges. — L'expérience du radicalisme aux Etats-Unis, lettre à M. Claudiot JANNET.	545
— Le livre d'un père, par M. Victor DE LAPRADE.	550
— Des associations coopératives de consommation, par MM. Antony Roulliet et A. DELAIRE.	551
— L'assistance publique et privée à Paris et dans le département de la Seine, par MM. J. Lecour et G. CARRON.	553
— Manuale di paleographia delle carte; — gli archivi e le scuole pælografiche in francia e in italia, par MM. Clemente Lupi et Paul VIOLETT.	556
Quinzaine politique, par M. Auguste BOUCHER.	558

4^e LIVRAISON — 25 NOVEMBRE 1876

La Question orientale dans l'état présent de l'Europe, par M ^{***}	569
Le suffrage universel et la représentation des intérêts, par M. H. DE LACOMBE.	593
Le prince Albert, par M. Léo QUESNEL.	651
Châteaupauvre. — II, par M. Paul FÉVAL.	676
Henriette-Marie de France. — IV, par M. le comte DE BAILLON.	705
Revue critique, par M. P. DOUHAIRE.	734
Quinzaine politique, par M. Auguste BOUCHER.	751

5^e LIVRAISON — 10 DÉCEMBRE 1876

Le champ de bataille de Loigny, par M. H. DE LACOMBE.	761
L'expédition anglaise dans les régions arctiques, par M. J. GIRARD.	783
Henriette-Marie de France. — V, par M. le comte DE BAILLON.	797
Châteaupauvre. — III, par M. Paul FÉVAL.	837
Huet, évêque d'Avranches, d'après des documents inédits, par M. C. TROCHON.	869

Les œuvres et les hommes. — Courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL.	884
Mélanges. — Un manuscrit du xvii ^e siècle. — Lettres inédites de Madame de Sévigné, par M. J. DE BEAUREGARD.	916
— Le livre d'un père, par MM. V. de Laprade et A. DE LATOUR.	923
— Le Correspondant et la Gazette de Moscou, par M ^{***}	932
— Les Saints Evangiles, par M. P. DOUHAIRE.	935
Quinzaine politique, par M. Auguste BOUCHER.	944

6^e LIVRAISON — 25 DÉCEMBRE 1876

Du Guesclin et la France au xiv ^e siècle, par M. Jules LEVALLOIS.	953
Egypte et Syrie, par M. Léo QUESNEL.	985
Le Congrès ouvrier. — II. — Les chambres syndicales, par M. Ferdinand DESPORTES.	1011
Henriette-Marie de France. — Fin, par M. le comte DE BAILLON.	1035
Châteaupauvre. — IV, par M. Paul FÉVAL.	1057
Huet, évêque d'Avranches. — II. — Lettres inédites de Bossuet, par M. C. TROGHON.	1079
Jours d'été, poésie, par M. Gaston DAVID.	1100
Livres d'étrennes, par M. P. DOUHAIRE.	1106
Quinzaine politique, par M. Auguste BOUCHER.	1134

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 7045

